2e ANNÉE — N° 9 · 50 CENTIMES · VENDREDI 3 JANVIER 1936

L'ECHO de la presse musulmane

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger | 35 » | 65 » |

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
HEBDOMADAIRE
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

Directeur .... A. GRIESSINGER
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
C. C. Post. Alger GRIESSINGER n° 56.80

1936 - 1354 de l'Hégire

—×—

Une année vient de finir.

Nous ne pouvons souhaiter meilleure chose à nos lecteurs que ceci : puisse l'année nouvelle ne pas apporter les conséquences logiques de celle qui disparaît !

En effet, que voyons-nous?

Une attaque injuste, si justifiée, d'un peuple par un autre, d'une race par une autre. Ce conflit italo-éthiopien pourrait entraîner une guerre mondiale.

A laquelle nous ne croyons pas : l'aventure fasciste ne donne aucun des résultats escomptés à présent qu'une résistance se dessine. Cependant son objectif était limité, ses moyens de réussite si disproportionnés qu'on s'attendait à une décision foudroyante. Impéritie, hésitations, bluff méconnaissance de l'adversaire ? Mais si le régime qui haussait l'Abyssinie au rang de Carthage par une grossière illusion d'optique (Stampa de novembre) ne peut se sortir du bourbier éthiopien, osera-t-il s'enfoncer dans les névés des Alpes ou du Tyrol ?

Puis on peut, on doit écouter les conseils de sa mère, ses remontrances : on ne lutte pas contre elle.

Et c'est la France du deuxième empire qui a enfanté l'Italie.

Mais cette menace angoisse les nations et pèse lourdement sur leurs destinées.

Un chômage progressif qui s'étendra de plus en plus fera boule de neige, écrasera tout : et ce sera la fin de l'humanité si l'on ne se décide à reprendre la formule de gouvernement des empereurs latins : « du pain et les jeux de cirque. »

Nous traduisons : du pain et le cinéma. De la sorte la masse de ceux qui demandent à vivre vivra et aura une occupation — en attendant qu'on trouve à les occuper...

Une déliquescence de la moralité jointe à un appétit féroce de jouissance. Et cela n'a pas peu contribué à la crise, car tous les moyens sont devenus bons. Conséquence : la méfiace règne partout ; la loyauté est inexistante ; on ne se hasarde plus à construire sur du mou, du glissant, de l'incertain...

Souhaitons donc que les hommes de bonne volonté — il en est — surgissent et que de leurs mains fermes ils restituent le passé : le passé d'avant-guerre.

Où un engagement avait sa valeur;

Où le droit au travail existait pour qui savait et voulait travailler ;

Où un coupable était puni — et non pas décoré...

Année 1936, tu te présentes fuligineuse.

Ce n'est pas la belle aurore pacifique et féconde : ton aube est rouge, le soleil ne la perce pas. Espérons cependant.

Et si les souhaits exprimés par chacun sont vraiment des impondérables qui comptent, demandons :

Que notre pays soit une fois de plus le paladin redresseur de torts, mais qu'il ne soit pas isolé ;

Que la Société des Nations soit une entité et non pas une duperie ;

Qu'elle serve cette fois-ci — et les autres...

Que les puissants de la terre se rendent compte qu'il est des malheureux et que ces malheureux sont leurs frères. Le jour où cette idée essentiellement musulmane et chrétienne deviendrait agissante le chômage disparaîtrait ;

Que les hommes, que tous les hommes œuvrent pour rétablir les vieilles normes : la famille — la religion.

De même qu'on ne peut essayer sans dommages de transformer les cellules d'un corps humain, de même on n'a pu changer le vieil état de choses basé sur l'expérience de toujours qu'en créant une périlleuse perturbation. La famille est la cellule de l'humanité, l'autorité paternelle la constitue. Monogame ou polygame l'homme est le centre. Béni le jour où, comme jadis, l'être fort sera le seul pourvoyeur de la maison, où l'être faible restera au foyer pour s'occuper de l'enfant.

La religion est ce qui unit. N'est-ce pas un lien qu'il nous faut, à présent que tout se brise et se disperse ? Or toutes les religions confrontées, même celle de l'athéisme, ont une morale commune, des lois que la licence actuelle nie et qu'il faudra restaurer, ds commandements qui doivent être observés si l'on ne veut pas que tout croule.

Puisse 1936, année de renouvellement — pour le moins législatif — voir un retour vers le passé, vers la loi des ancêtres.

C'est pour le moment le plus urgent progrès...

A vous, amis lecteurs, nos vœux de bonheur, de prospérité, de santé !

Amine !

« L'ECHO ».

LE BUDGET DE L'ALGERIE

MM. Serda, Fiori, Guastavino ont déposé quatre amendements au Budget de l'Algérie, visant :

1° La consolidation des dettes agricoles ;

2° L'aide aux commerçants ;

3° L'allègement de l'impôt foncier ;

4° Le rétablissement du 8 pour cent aux fonctionnaires et cheminots.

LA VIE SINGULIÈRE D'IBN-KHALDOUN

Historien des Arabes et des Berbères

(SUITE)

—×—

III

Je vous fais grâce de toute une longue et sanglante chronique de la mort du sultan et de quelques vizirs. L'un de ceux-ci libère Khaldoun et lui rend tous ses privilèges. Notre héros se rejette dans les vertiges familiers d'une longue anarchie qui, un jour d'entre les jours, ne lui laisse prendre que le partie se gagner l'Andalousie où deux de ses amis sont le khalife de Grenade et son ministre, le savant poète El Khâtib.

— Je te donne un palais dans ma ville dit le khalife au transfuge du Maghreb, et je te fais encore don d'un domaine dans la plaine grenadine. Tu resteras avec nous.

— Reste avec nous et je te remets en possession de toutes les charges et biens dont jouissaient autrefois tes ancêtres à Séville, dit le roi d'Aragon, Pierre le Cruel, à Khaldoun, mandé comme ambassadeur près de lui.

Ses ancêtres...

Le premier vint d'une province arabique menant l'un des contingents du premier corps d'occupation musulmane. Ses ancêtres vécurent dans ce lieux.

Ils y grandirent en fortune et savoir ; leur descendance compta des généraux fameux et des savants illustres.

Ils vécurent là jusqu'à l'apparition des Almoravides, cette seconde invasion arabe de l'Espagne, qui détruisit toutes choses établies par la première et ruina la prépondérance, pourtant féconde de l'aristocratie. Atteints dans leurs privilèges et prévoyant la chute de leur ville, menacée par Ferdinand III, les Khaldoun passèrent en Afrique et s'établirent à Bône, puis à Tunis.

Ces faits précédaient de cinq générations la naissance de notre Khaldoun et, ainsi, sa race et complexe nature subissait la double hérédité du père andalou raffiné et d'une mère africaine pourvue de plus d'instinct, d'impulsion et de caprice, que de patience et de raisonnement.

Ses ancêtres...

Dans le Maghreb comme en Castille, ils n'avaient jamais dérogé, se transmettant leurs goûts de faste et de noblesse, leurs hautaines aptitudes ; mais le sentiment du dévouement et de la fidélité dominait leur existence entière, tandis qu'il n'était qu'une des expressions changeantes du caractère de leur arrière petit-fils.

Cependant, durant dix années, pleines de risques et de triomphes, son sort s'est maintenu lié à celui de la dynastie mérinide — dix années, depuis le jour où le gouverneur de Bougie lui donnait une sorte d'investiture au caravansérail d'El-Bathâ, jusqu'au jour où, de nouveau fugitif et transfuge, il galope sur la route de Ceuta.

— Reste avec nous, disent les souverains.

Mais lequel enchaînera jamais ce bel animal humain, pimpant et racé, cheval de guerre et de parade, qui charge, volte, encense, piaffe et court le long des voies difficiles sans garder de cavaliers !

Il est tour à tour victime de son instabilité foncière, de sa fantaisie et des jalousies ambiantes. Puis, les éternels conflits qui secouent les royautés de çofs et de tribus sur le sol berbère, ne cessent de le tenter plus que la fête andalouse dans laquelle il se meut.

Or, voici que son ancien et compromettant ami, l'émir Abdallah, rentré en possession de son trône bougiote, l'appelle pour lui conférer un titre et des fonctions de vice-roi.

L'oiseau migrateur gagne son nouveau nid. Sa tâche y est aisée.

Il examine et traite d'abord les affaires publiques, puis se rend à la grande mosquée de la citadelle. Il y prêche et y enseigne la jurisprudence. Les heures suivantes sont moins pour l'intimité de son logis que pour les réunions fastueuses dépendant autant de sa charge que de ses goûts personnels.

Il est dans la galerie de son palais, un soir quand un tumulte s'élève. Khaldoun se penche sur la rue houleuse, pleine de voix, de chuchotement, et, soudain, du hoquet et des lamentations aiguës des pleureuses. Des gens envahissent la galerie malgré les gardes et les esclaves.

— Seigneur, le sultan de Bougie est mort, tué, dès la première rencontre avec celui de Constantine.

Khaldoun vacille. Quelle réalité va-t-il saisir pour reprendre pied dans l'évidence ?

Voici trois jours que sultan Abdallah entrait en campagne contre son cousin constantinois lequel prétendait simplement lui enlever sa ville. Ils s'affrontèrent à mi-chemin entre les deux cités rivales et Abdallah, l'ami du présent et du passé, n'est plus.

Les gens, une députation nerveuse, angoissée, parlent, disant :

— Seigneur, nous remettons, sans plus attendre, toutes choses dans tes mains. Tu détiens la sagesse et la prééminence. Proclame à ton gré l'un des fils du souverain défunt et conserve la régence. Nous t'en prions.

(Suite page 3)

Paul BOURGET

Le monde littéraire est en deuil : Il vient de perdre en Paul Bourget, un illustre écrivain, une des gloires de la littérature. « *C'est peut-être aussi*, disait de lui M. Gérard Bauër, *un des derniers sages de ce temps qui vient de disparaître.* »

Poète, critique, journaliste, romancier, auteur dramatique, le Doyen de l'Académie Française a consacré aux Lettres plus d'un demi-siècle d'un labeur énergique, incessant et fécond.

Il travaillait en moyenne plus de quinze heures par jour avec une admirable régularité. Aimant par dessus tout, son métier d'écrivain, il avait le noble culte du devoir pour le devoir et sa conscience professionnelle n'a jamais trouvé autre chose dans les résultats accomplis, que des satisfactions de supérieure essence.

« Le chef-d'œuvre de l'homme est de durer ». Cette phrase de Gœthe, Paul Bourget l'affectionnait particulièrement, rapportent ceux qui l'ont connu. Il la répétait souvent et, l'appliquant à sa conduite lui donnait du même coup son sens et sa réalité. Et en effet, pour un brillant et inlassable travailleur, la durée n'est-elle pas un élément indispensable, le seul susceptible d'assurer à l'effort la richesse de ses résultats et la direction de son intensité ?

Paul Bourget, ne concevait pas que sa personnalité fut autrement que dans son travail, et, en dehors du public : « Il n'y a que l'œuvre qui appartienne au public, disait-il, il doit nous chercher dans cette œuvre. »

Cette affirmation explique la vie de Paul Bourget. Son caractère paré de la noble simplicité de la sagesse. Né le 2 septembre 1852, il avait vu défiler sous ses yeux plusieures époques aussi dissemblables les unes aux autres par la façon de voir, de comprendre et de juger les choses. Loin de prendre partie pour ou contre telle ou telle doctrine avec le fanatisme de la passion, il a su demeurer au-dessus de tout ce qui n'est que la marque de la faiblesse humaine.

Paul Bourget admirait en Gœthe, précisément ce par quoi, on pouvait, de la façon la plus aisée, le comparer à ce Grand Homme ; c'est-à-dire par la discipline rigoureuse que les sages savent imposer à eux-mêmes pour faire leur devoir, par l'inflexibilité de la règle de conduite qu'ils se donnent dans leurs activités intellectuelle et morale.

Paul Bourget est le fils d'un savant professeur de mathématiques, Justin Bourget, qui a contribué, lui aussi, par la confection d'ouvrages remarquables, à enrichir le patrimoine intellectuel du peuple français. L'auteur du « Disciple », a donc suivi les traditions familiales et malgré la vocation littéraire qui mûrissait en lui dès sa jeunesse : après avoir poursuivi ses études au Lycée de Clermont, puis au Lycée Louis-le-Grand, il s'est consacré à la médecine et à la philologie grecque. Ce n'était pas là, pour lui, une particulière prédilection : Il n'avait fait que suivre la recommandation paternelle. Cela ne voudrait aucunement dire que ces études médicales et linguistiques ne fussent pas brillantes.

Comme l'universalité est le propre de l'intelligence, ainsi Paul Bourget a-t-il suivi ces cours avec un succès qui ne fut interrompu que faute de disponibilités ; circonstance heureuse, pourrait-on dire, car elle nécessite l'entrée du Maître dans la carrière littéraire, détermination à laquelle l'humanité n'a rien perdu.

De l'enseignement que lui donna à l'Hôtel-Dieu le célèbre chirurgien Maisonneuve, et de la médecine qu'il étudiait parallèlement à cette instruction chirurgicale, Paul Bourget a acquis des connaissances solides et précises de la nature humaine physiologique et anatomique. Ce qui lui fut d'une très grande utilité dans l'accomplissement de sa tâche de romancier psychologue.

Comme le dit si bien un de ses amis, M. Gérard Bauër, « *Paul Bourget était d'une famille assez pauvre ; son père avait de lourdes charges, l'existence difficile qu'il eut à cette époque était analogue à celle de bien de jeunes étudiants d'aujourd'hui. Pour gagner sa vie, il était obligé de donner à des prix dérisoires, des leçons dans de vagues pensions du Quartier Latin* ». « *De cette époque*, ajoute très justement M. Gérard Bauër, *il devait garder un sentiment de générosité pour toutes les formes de la vie, une exquise bienveillance et un fraternel intérêt pour les débutants.* »

Une critique très sévère parue dans u grand journal au sujet d'un livre (1), en avait fortement ému l'auteur — M. François Mauriac — qui était alors à ses débuts. Peu de temps après, il rassurant sur la valeur de l'œuvre en question et lui prodigant les encouragements dont il avait bien besoin. Cette anecdote assez significative de la délicate générosité de Paul Bourget, a été rappelée par M. François Mauriac, aujourd'hui grand écrivain, dans le noble discours qu'il prononça il y a quelques jours à l'Académie Française.

L'Hôtel de la rue Barbet-de-Jouy à Paris, cet asile toujours accueillant aux jeunes écrivains, cette demeure où vécut et mourut ce grand maître, sera — je l'espère — considérée par la postérité comme un lieu de pèlerinage, parce qu'elle fut durant quarante années la maison non seulement d'un écrivain de génie, mais aussi d'un homme dont la grande sagesse ne pouvait égaler que l'extrême bonté.

A l'étude détaillée de l'œuvre de Paul Bourget des volumes ont été consacrés : Ils sont di divers et dénotent une telle compétence, que la prétention du signataire de ces lignes serait énorme, s'il voulait définir ici cette œuvre du doyen de l'Académie Française dans toute son étendue avec exactitude et précision.

Un journaliste parisien rapporte que naguère, on questionna un très grand nombre d'écrivains sur l'influence de l'œuvre du Maître : Ils répondirent à l'unanimité que Paul Bourget a inspiré et dirigé dans la voie qu'il lui a tracé toute une école littéraire, toute une généralité d'auteurs.

C'est à la poésie que Paul Bourget s'adonna tout d'abord : Ses « Aveux » et son « Edel », comparables aux travaux d'un Baudelaire ou d'un Verlaine, dénotaient une profonde sensibilité, une imagination étendue et ces vertus — trop rares aujourd'hui, pour n'être pas les plus précieuses — qui caractérisaient Alfred de Musset et qui sont, d'après le mot de Taine : la générosité et la sincérité.

Dès 1879, l'illustre écrivain collabora à plusieurs journaux notamment au « Journal des Débats », au « Figaro », et surtout à « L'Echo de Paris », si l'on se souvient — comme j'en suis sûr — du grand succès qu'obtenaient auprès du public ses « Billets de Junius ».

A partir de 1883, paraissaient enfin les romans qui ont fait la gloire de Paul Bourget, et dans lesquels il possédait à un plus haut degré, l'art d'unir harmonieusement l'observation pénétrante, l'analyse aiguë, les connaissances profondes et variées à la sensibilité rêveuse de l'imagination.

Depuis la seconde moitié du siècle dernier jusqu'au début du siècle présent, ses ouvrages paraissaient suivant

(1) « L'Enfant chargé de chaînes ».

En marge du conflit Italo-Ethiopien

L'ISLAM DEVANT L'ITALIE

Dans le vaillant organe des instituteurs d'origine indigène « La Voix des Humbles » *M. Henri Pierre publie un article sur le conflit italo-éthiopien.*

Après avoir décrit le départ de quelques volontaires italiens auquel il a assisté, notre confrère poursuit :

La propagande romaine, encouragée sur les ordres de M. Laval, n'a pas pu faire oublier aux croyants les paroles du Prophète appelant les « Meselmine » de tous les siècles à conserver le souvenir des services rendus, de l'accueil généreux des chrétiens noirs aux premiers apôtres de l'Islam. J'ai trouvé autre chose et davantage que cette gratitude historique. Déjà pourtant cette fidélité au Prophète explique le geste des Arabes du Yémen accourus en Ethiopie pour reprendre le fameux « La Fayette, nous voilà » de Pershing, ce geste que les superpatriotes ont su trouver si beau chez nous en 1917.

Le souvenir de l'extermination des Senoussistes, celui des camps de concentration où le Duce fit enfermer à vie les arabes de Lybie pour installer plus tranquillement des paysans, la violence renouvelée du mois passé, le sentiment plus ou moins obscur de solidarité en-

●●●●●●●●●●●●●

le rythme régulier du travail de sa pensée. Presque d'année en année, étaient publiés ses « Essais de Psychologie Contemporaine », l'« Irréparable », les « Nouveaux Essais de Psychologie Contemporaine », « Cruelle Enigme », « Crime d'Amour », « André Cornélis », « Mensonges » et « Portraits », un « Cœur de Femme », « Cosmopolis », « Le Disciple », « Physiologie de l'Amour Moderne », « Sensations d'Italie », « Outre Mer », une « Idylle Tragique », « Terre Promise », « L'Etape », « L'Emmigré », « Un Divorce », le « Démon de Midi », « Le Sens de la Mort », « Némésis », « Le Danseur Mondain », « Nos Actes nous suivent », etc...

Comme auteur dramatique, Paul Bourget, a connu d'innoubliables succès, notamment aux représentations respectives de la « Barricade », du « Tribun », de « L'Emmigr ».

Au cours de cette longue période de sa vie, Paul Bourget admiré, respecté, et aimé, a connu la gloire du succès. L'Académie Française, en le recevant dans son sein, dès 1894, ne faisait que donner une consécration légitime et décisive à la haute valeur de l'illustre récipiendaire. Mais le grand admirateur de Gœthe, s'est modestement et résolument dérobé à ce succès. Et pouvait-il agir autrement alors que sa sagesse, sa simplicité et sa sincérité, l'empêchaient de ne pas vivre retiré ? Ces principes éminemment nobles, Paul Bourget ne les a-t-il pas considérés, suivant le mot de Gœthe, « Comme constituant le plus grand bien du monde, plus grand que celui d'être une personnalité et plus propre à faire le bonheur d'autrui ?

Ainsi, est-il resté fidèle jusqu'à la mort à ces préceptes sacrés ; ses obsèques se sont déroulées selon sa volonté c'et-à-dire simplement ; cependant une foule immense profondément recueillie a suivi la dépouille mortelle du grand homme, jusqu'au cimetière de Montparnasse. Là, devant la tombe où il repose maintenant, cette foule immense s'est inclinée avec vénération.

tion.

Les journaux du monde entier consacrèrent de longues colonnes à cette disparition, car M. Paul Bourget n'a pas seulement honoré la France ; il appartient aussi à l'humanité. Sa perte sera ressentie par l'un et par l'autre.

MEDJAOUI M.

vers un petit peuple encore libre dressé contre ses bourreaux, l'astuce machiavélique de la propagande italienne, j'ai entendu évoquer tout cela dans les souks de Tunis aussi bien dans la langue chantante des savants que dans l'émouvante rudesse d'expression des caravaniers du Sud.

Je sais des maisons musulmans où les femmes préparent fièvreusement des pansements, et du linge, pour leurs sœurs noires chrétiennes, répétant le geste des milliers de femmes britanniques, belges, américaines interprètes comme elles de la conscience du monde. J'ai vu à Kairouan quêter pour la défense des opprimés. Qu'on est loin des manifestes italophiles de nos vieillards académiques et de nos gens de lettres en quête de publicité et d'argent.

J'ai vu des Egyptiens et des Hindous amis de longtemps, connus de toujours pour leur inimitié nationale et personnelle à l'égard des Anglais, me dire avec émotion leur gratitude pour l'Empire qui barre la route du conquérant. J'ai exposé la thèse de nos français amateurs de lires et de culture latine : l'Empire britannique poursuivant seulement des fins égoïstes. On m'a répondu en montrant qu'en réalité le geste de M. Baldwin répondait surtout au grand souffle idiatrite des masses laborieuses d'Angleterre. La Home Fleet est d'abord dans ce conflit au service de la Paix, de la SDN et du Droit, m'a dit un hindou. Un lettré venant d'El-Azhar, l'Université égyptienne bien connue, a tenu à rappeler que l'égoïsme anglais aurait imposé à l'Italie un partage de l'Ethiopie plutôt que la fidélité à Genève, et qu'il y a dix ans, Londres avait rejeté les projets de notre sœur latine prévoyant le partage de certains territoires français...

Des Tunisiens musulmans ou chrétiens, soulignèrent la valeur exemplaire de l'échec fasciste, sévère avertissement aux dictateurs d'autres pays qui rêvent de guerre. Les sanctions établissent la paix pour longtemps, en forçant les peuples à préférer Genève et ses discussions aux succès coûteux et réduits à rien par l'opposition du monde. Pour l'Italie même, me dit-on, le triomphe des sanctions économiques obligeant le Duce à capituler peut avoir des conséquences heureuses. Le peuple italien se souvient que le premier Adoua a marqué la fin du nationaliste échevelé qu'était M. Crispi. L'Europe accueillit avec sympathie le successeur plus modeste du mégalomane d'alors. Le relèvement de l'Italie commença. Les Italiens ont de la mémoire et de la patience : dans l'Histoire, la Maison de Savoie a toujours su s'effacer et attendre son heure.

Enfin, j'ai pu apprendre pourquoi les pays musulmans hostiles à la protection de l'Angleterre jusqu'à cette année se ralliaient dans l'ensemble à soutenir sa politique depuis octobre. Le Duce comptait pouvoir soulever en cas de conflit anglo-italien l'ensemble du monde arabe, du Caire à Jérusalem, de la Mecque à Bagdad. Et voilà que le wafd égyptien, le parti national, déclare sa sympathie pour Londres et ne demande plus que l'honneur d'avoir des chefs égyptiens pour conduire les opérations éventuelles des régiments indigènes assistant les détachements anglais qui protègent Alexandrie. En Syrie, les musulmans ont appuyé la politique de M. Baldwin. Certes, ils espèrent sans doute que la gratitude anglaise reconnaîtra leur geste. Mais l'opposition à l'Angleterre, malgré la presse italo-argentophile, a presque disparu.

(Suite en 6e page)

LA VIE SINGULIÈRE D'IBN-KHALDOUN

Historien des Arabes et des Berbères

(SUITE DE LA 1re PAGE)

L'équilibre de Khaldoun se rétablit instantanément. Les événements et leurs conséquences s'établissent, rapides, en son cerveau. Il lui faut gagner le temps de préciser son propre dessein.

— Laissez-moi cette nuit pleurer l'ami perdu. Demain, nous rirons ensemble.

Les Bougiotes éperdus, mais confiants, se retirent.

La nuit, secrètement, Khaldoun galope vers le camp du vainqueur et va lui dire, avec son audacieuse aisance accoutumée et une sorte de cynisme ingénu :

— Je suis ton ami ou ton ennemi. Je mets mon cheval au pas du tien ou je le cabre. Les Bougiotes me font régent. La ville, déjà mienne en quelque sorte, la ville que tu convoites et contre les remparts de laquelle tu briseras ton effort, je te l'offre. Je resterai le premier ministre d'un nouveau souverain, voilà tout.

— Tu es bien Khaldoun, pense le Constantinois, puis, à voix haute : Tu comptes pour assurée la reddition de Bougie sans coup férir ?

— Ma tête en répond.

Là-bas, les habitants s'émeuvent. La nuit et la méridienne sont passées. Nul n'a vu le futur régent. En quel lieu secret pleure-t-il donc son ami mort ?..

Alerte aux remparts !

Alerte inutile. Stupeur.

Les sentinelles et la ville entière bientôt, voient venir Khaldoun cavalcadant à côté du Constantinois et suivi de deux armées qui fraternisent.

— Ouvrez les portes. Donnez les clefs.

Ils consentent, résignés par la force de leur inquiétude et de leur ahurissement.

Alors Khaldoun, ayant intrônisé le nouveau sultan, organisa les somptueuses funérailles du sultan mort.

IV

Une maison d'argile, des palmiers, des eaux courantes, un fleuve de galets, une steppe où se posent mille campements, tel est le nouvel horizon de Khaldoun : Biskra.

Il est devenu suspect dans Bougie. L'amitié ou la haine excessive des princes, l'admiration ou l'envie des autres hommes l'imposent, mais le rendent inquiétant. Il se joue trop bien de tout et de tous. Une fois de plus, il a pris le vent et gagné au large. Il aime Biskra. Il y connaît intimement Mozni, gouverneur des lieux tantôt au nom du sultan de Bougie, tantôt pour celui de Tunis.

Sa femme, ses fils et son frère Yahia le rejoignent dans sa retraite qui implique moins la conviction que l'attente.

Malgré lui, Khaldoun compte les feux nomades qui s'allume dans la steppe le soir, et il rêve :

— Tous à vendre ou à acheter... Qu'on les jette en temps voulu dans un plateau de la balance...

Et soudain, Khaldoun devient un partisan, recruteur de bandes bénévoles ou mercenaires pour le compte d'Abou-Hammou, sultan de Tlemcen ! Il laisse sa famille dans Biskra et court les pistes. Ce n'est plus le courtisan fier et fastueux, mais un chercheur d'aventures guerrières et politiques, poudré par la terre de cent chemins. Il va ainsi jusqu'au jour où un sultan de Fès encore ! détrône celui de Tlemcen et s'empare du partisan.

Il y a là, dans la biographie même de Khaldoun un trait savoureux :

« Je fus appréhendé, fouillé, conduit devant le souverain fasi qui se trouvait à Tlemcen. Nous nous expliquâmes fort courtoisement et il ne put que me reprocher d'avoir abandonné le service de sa dynastie. Je m'en excusai, mettant en cause le détestable régent qui sévissait au moment où je dus m'enfuir de Fès. Il me demanda des renseignements sur Bougie, me laissant entrevoir son désir de s'en emparer. Je lui démontrai les facilités de l'entreprise. Le lendemain il ordonnait mon élargissement.»

C'est à la suite de cet incident, qu'il se retire au monastère d'Abou-Médin, près de Tlemcen.

Il s'était senti méfiant quant à l'atmosphère de la cour ; l'ombre du couvent lui paraissait de meilleur aloi. Sa famille demeurait toujours à Biskra, mais il ne songeait pas à la rejoindre ; régner sur sa femme, ses fils, ses esclaves et ses chiens de garde, voire régner sur Mozni ne lui suffisait point. Et il avait taillé sa large place prépondérante dans le grand ribât célèbre où affluaient des multitudes de fidèles et de pèlerins, où vivaient des légions d'étudiants. On l'y tenait pour une lumière, la plus haute, entre les autres lumières.

Là, nous le sentons détaché de ses autres liens terrestres, envahi d'une sorte d'oubli de tout ce qui n'est pas la foi dans l'esprit et la science dans la matière. Son état de règne est aussi un état de grâce. L'oiseau migrateur se fixera-t-il enfin dans l'arche ?

Non pas, certes ! Sur un signe du sultan — qui prétend l'utiliser comme le fit son prédécesseur — le partisan resurgit !

Après quatre années d'absence, le chevalier, moine et soldat, retourne parmi les siens et nous l'entendons très bien dire :

— Je recommence pour Aziz ce que je fis pour Hammou : la grande levée des Nomades. Hammou n'était qu'un sot et je viens de le laisser surprendre, battre et razzier, par mon nouveau suzerain.

Il dit, sans vergogne, aventurier se remettant en selle après avoir tranché les jarrets du coursier qui fut distancé.

V

Je passe sur de multiples épisodes : la ferveur des Sahariens pour Khaldoun, son secret désir de devenir peut-être émir de Biskra, la jalousie et la duplicité de Mozni, l'exode familiale vers Fès, ce grand havre. Une période glorieuse, de nouveaux revers, et la rentrée en grâce près du sultan, Abou-Hammou, lui-même, rentré dans Tlemcen.

Veuillez, maintenant, vous mettre en présence de cette vision.

Entre les gorges rocheuses et de sauvages taillis, une trouée oblique, passage de sangliers et de fauves donne accès au pied d'un piton que les érosions rendent plus inaccessible encore. Au sommet du roc, une aire humaine, une sorte de Kasbah demi-ruinée : la Kalâa Slama, sur la piste de Frenda et Taouglizout.

Quelques années auparavant, c'était une fière forteresse, presque inexpugnable, résidence favorite du chef de la tribu des Arif. Mais cet émir ayant pris sa large part des conflits guerriers et politiques du Maghreb, eut à subir les fureurs vengeresses du sultan tlemçani Abou-Hammou. La kasbah démantelée se maintenait, ruine orgueilleuse et défiait les suprêmes assauts des vents.

(A suivre)

MAGALI-BOISNARD.

(Extrait du Bulletin de la Société de Géographie).

La vérité approfondie par des Bolcheviks

(SUITE ET FIN)

—×—

La vérité est que les données du problème algérien ont été sciemment altérées par les journaux sensibles aux fonds de presse du gouvernement général de l'Algérie. Ces organes ont fardé la vérité, et celle-ci, cependant, est toute simple. Il y a en Algérie comme en France une crise économique provenant de la mévente des blés et des vins ; mais, là-bas, la crise est d'autant plus aiguë qu'elle atteint, pour les céréales, le petit cultivateur indigène auquel les banques refusent tout crédit et qui se trouve obligé de s'adresser aux usuriers lesquels se chargent de l'étrangler et de le faire vendre en peu d'années. Crise qui a touché durement la main-d'œuvre indigène dont les salaires sont dérisoires, et vont à peine maintenant de 5 à 1 francs par jour.

Il y a aussi une autre cause grave de malaise qui n'existe pas en France : c'est l'état d'infériorité politique dans laquelle est tenu le musulman algérien. Peu représenté dans les assemblées algériennes, il ne l'est pas du tout au Parlement, alors qu'il apporte son argent au fisc et son sang à la France. Sous le prétexte qu'il veut garder son statut personnel d'essence religieuse, on lui refuse le droit de cité ; et nous surprendrons sans doute plus d'un lecteur en disant qu'un avocat, un médecin, un ingénieur, un ancien officier indigènes, s'ils ont conservé leur statut personnel, ne peuvent, à l'heure actuelle, détenir un bulletin de vote dans le collège électoral législatif algérien. Le Docteur Ben Djelloul, conseiller général indigène, chirurgien éminent, n'a pas le droit d'élire son député mais son balayeur, italien naturalisé, vote. M. Ben Khellaf, administrateur de la Banque de l'Algérie, gros négociant et conseiller général, ne vote pas ; ses commis, espagnols naturalisés, sont les souverains politiques. Ce sont des énormités de ce genre qui condamnent des institutions, et c'est pour attirer l'attention du gouvernement central sur ces iniquités flagrantes, qu'une délégation d'élus indigènes (conseillers généraux, délégués financiers, conseillers municipaux, etc...) était venue en juin 1933 exposer ses doléances au ministre de l'Intérieur.

Un tir de barrage savant fut organisé contre elle par la haute administration algérienne, et une interview « d'une haute personnalité algérienne » parue dans le « Matin » coupa tous les ponts avec le pouvoir central en qualifiant ces honorables et paisibles représentants de « bolcheviks » et « d'anti-français ». Cela supprimait toute discussion ! Et ces missionnaires, malgré de multiples démarches, se virent refuser l'accès du ministère de l'Intérieur où l'on recevait, par contre, les délégations les plus hétéroclites.

UN MOUVEMENT GENERAL DE PROTESTATION

« Il faut 500 avions ! »

Cet incident déplorable déclencha en Algérie une protestation générale parmi les musulmans. Tous les délégués remirent leur démission d'élus ; ce geste fut accompagné de plusieurs milliers d'autres, par les élus indigènes d'Algrie (conseillers municipaux, généraux, membres de djemaas, etc...) M. Carde comprenant, enfin, la gravité de la situation, entra en pourparlers avec les chefs du mouvement. Il constitua une commission d'études des réformes indigènes et réussit par des moyens divers, à faire revenir tous les élus, sur leur décision. Mais le mal restait grand : la crise économique s'accentuait, les ruines, hâtées par la cupidité des usuriers, s'amoncelaient, les réformes politiques espérées ne se réalisaient pas. D'où les explosions spasmodiques de mécontentement profond, en 1934, aboutissant aux troubles de Constantine et de Sétif, sur lesquelles il y a lieu, cependant, de faire remarquer que le premier tué, dans les deux cas a été un musulman algérien. M. Morinaud, député de Constantine, qui n'a pas peur des mouches, demanda alors, dans un discours plein de flamme, une flotte de 500 avions pour prévenir de nouveaux troubles à Constantine ! C'est plus que l'Italie n'en a envoyé en Ethiopie ! Le Ministre de l'Intérieur fit droit à cette demande en se rendant personnellement en Algérie, et sans escorte !...

Et nous voici, alors, à l'enquête ministérielle de février 1935 et à l'interpellation de Viollette signalée au début de cet article.

CE QUE DEMANDENT LES ALGERIENS MUSULMANS

Les revendications des Français musulmans d'Algérie sont, cependant, des plus modestes. Pour la masse, on voudrait l'amélioration de son état économique et social : l'élimination de l'usurier par l'octroi plus aisé de prêts aux petits cultivateurs ; le relèvement du taux des salaires vraiment trop faibles ; l'application à l'Algérie des lois sociales ; l'enseignement libre, mais contrôlé, de la langue arabe ; le libre exercice du culte musulman et l'indépendance administrative de ses cultes : un code forestier moins draconien et quelques autres réformes sur lesquelles M. le Ministre Régnier doit être, depuis son voyage, parfaitement renseigné.

Pour l'élite, ses ambitions n'ont rien d'excessif : elle demande le droit de prendre part aux élections législatives, sans s'arrêter plus longuement à cette chinoiserie du statut personnel, et cela d'autant mieux que les sénégalais musulmans sont citoyens dans le statut personnel, ce qui ne les empêche pas d'être de bons citoyens français.

Quant à songer à une représentation parlementaire spéciale pour les Algériens musulmans, comme le voudraient certains députés colons nord-africains, il n'y a pas lieu, je crois, de s'y arrêter sérieusement. Ce serait, en effet, le meilleur moyen de creuser un abîme entre Français musulmans et Français non-musulmans. Et ce qu'on doit rechercher avant tout, c'est de rapprocher dans un même sentiment humain tous les fils de la grande France.

(De Vendredi). A. BALLOUL

NOS ECHOS

L'AID-SEGHIR.

Une mince zébrure d'argent a rayé le ciel nocturne du 26 décembre, 29e jour du Ramadhan. Le grand jeûne a pris fin et le canon tonné. Aussitôt l'âdan a retenti :

« Dieu est grand ! Venez à la prière. Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète. Dieu est grand ! La prière est plus salutaire que le sommeil. »

Et le chant des muezzins venant du ciel répond à l'immense acclamation de la foule. Les minarets s'illuminent, la rue s'embrase. La fête mineure a commencé.

Le Ramadhan d'hiver, beaucoup moins pénible à supporter que celui d'été, intercale son terme entre deux fêtes « roumi » et c'est très bien ainsi : tout est à la liesse en notre belle Algérie à peine un peu, si peu, gâtée par la pluie.

La grande lunette de l'observatoire de la Bouzaréa que consultèrent les muphtis hanéfite et malékite, a une acuité de vision plus faible que celle de nos f[illegible] que le ciel fut plus clair ailleurs, mais c'est la province qui annonça à la capitale l'apparition attendue de la lune.

Nous lisons dans Chevillotte les détails d'un Ramadhan sous Napoléon III :

« A l'âdan retentissant la foule arrive à la mosquée et reste en prières — depuis l'apparition réelle de l'aurore jusqu'au degré le plus avancé du crépuscule du matin — Alors le muphti monte en chaire pour remercier Dieu puis son prône fini, le bach-muezzin amène le bégal, pavillon de soie aux couleurs verte, jaune et rouge, portant en pal le glaive à deux lames du Prophète sur un semis d'étoiles et de croissants d'argent, hissé au minaret depuis la prière du fedger. A ce signal, une salve de vingt et un coups de canon consacre la rupture du jeûne et les assistants, levant les mains au ciel, récitent la fatiha sacramentelle :

« Louange à Dieu Maître de l'Univers !

« Le Clément, le Miséricordieux !

« Souverain au jour de la rétribution !

« C'est toi que Nous adorons, c'est toi dont nous implorons le secours : dirige-nous vers le droit sentier.

« Dans le sentier de ceux que tu as comblés de tes bienfaits et non pas de ceux qui ont encouru ta colère, ni de ceux qui s'égarent.

A Tunis, à Constantinople, le « Beïram » a été célébré en grande pompe. A Paris Si Kaddour ben Ghabrit a offert un goûter à la mosquée. Y assistaient Mulaï Youssef, qui fut sultan du Maroc (Mektoub c'était écrit) et l'ambassadeur de Turquie. Touchante union de l'Islam dans la capitale de toutes les ferveurs.

A Alger, des distributions de couscous firent le rassemblement des nécessiteux — trop nombreux, hélas !

Les femmes « qui ont partout en partage les délicatesses du cœur », s'en furent dans les cimetières avec les enfants : les morts ne sont pas oubliés.

Sept jours de fête, gâteaux, boissons parfumées, présents, visites. Je connais bien des familles chrétiennes où l'on mangea des pâtisseries arabes et bien des familles musulmanes où l'on reçut des sucreries de Noël.

ABERRAHIM.

—×—

De « Vendredi » :

M. l'Ambassadeur Résident Général et M. le Général commandant en chef des TOM sont-ils en mesure de justifier l'interdiction dont ils viennent de frapper nos confrères : « La Dépêche de Fez » et le « Journal de Meknès » ? Serait-il exact que cette interdiction ait été prononcée sous prétexte des révélations faites par ces hebdomadaires à propos de malversations dont le Bureau des Affaires Indigènes de Ksar-es-Souk se serait rendu coupable ? Ou bien sous prétexte de la publication des protestations émises par les Musulmans nord-africains contre le transfert des cendres de Lyautey à Rabat ?

⁂

En conformité des instructions contenues dans le décret-loi du 23 octobre dernier et du règlement d'Administration publique du 22 novembre 1935, les mairies, commissariats de police et brigades de gendarmerie ont reçu un approvisionnement d'imprimés de déclaration de détention d'armes à feu et de déclaration de vente.

Tout achat d'arme doit faire l'objet, dans les 8 jours d'une déclaration.

Toute personne ayant égaré une arme ou à qui cette arme a été volée, doit également en faire la déclaration.

⁂

LEGIONS D'HONNEUR

Monseigneur Leynaud archevêque d'Alger, a été promu officier de la Légion d'Honneur.

« L'Echo de la Presse Musulmane » présente à ce vénéré pasteur qui nous aime, ses compliments sincères. Le pays s'honore en honorant ceux qui font l'union des cœurs.

⁂

— Un autre ruban rouge nous satisfait aussi pleinement.

M. Juge, président des Combattants Volontaires, entouré de MM. Mallarmé, Coquillard, Allard, Zanot, Griessinger, Delabeye, etc. a épinglé la croix des braves sur la poitrine de Léon Finkelstein.

Notre vieil ami, russe de naissance, partit défendre son pays d'adoption à 42 ans.



M. Léon FINKELSTEIN

A 46 ans une nouvelle citation notait son allant merveilleux, sa gaieté que rien ne pouvait diminuer : constant exemple d'endurance et d'entrain.

Nos amicales félicitations à ce brave et bon « El Achourien ».

Et nous demandons aux très nombreux combattants volontaires arabes d'adhérer au groupement de ceux qui firent « plus que eur devoir » et de qui e drapeau vient, ui aussi de recevoir la Légion d'honneur.

⁂

NOUVEAUX CONFRERES.

A Tunis vient de paraître un nouveau journal sous la direction de M. Essafi. « Le Phare de Tunis » est son titre.

— L'éminent savant musulman Cheikh Tayeb El Okbi fait paraître à Alger un hebdomadaire « El Bassaïr » qui sera l'organe de l'Association des Savants Musulmans d'Algérie.

Nos bons souhaits.

NECROLOGIE.

A l'heure où nous mettons sous presse une pénible nouvelle nous parvient à la Rédaction.

Notre excellent ami et secrétaire général de la Rédaction, Rachid Kalifat a eu la douleur de perdre son jeune frère Slimane Abd Er Rahmane, à la suite d'une courte maladie.

Les obsèques ont eu lieu hier jeudi 2 janvier à midi au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

« L'Echo de la Presse Musulmane » adresse à son collaborateur et à toutes les personnes atteintes par ce deuil ses condoléances attristées.

1936

Année d'Evolution

—×—

Voici le moment où devineresses et devins s'en donnent à cœur joie.

De multiples interviews leur sont prises et les grands journaux de la presse dite d'information ne craignent pas, en dehors d'une rubrique astrologique, de publier les pronostics établis par les célébrités des sciences devinatoires.

Que sera 1936 ? Aurons-nous la guerre ? La crise va-t-elle, enfin ! finir ? Que sais-je ?

C'est qu'en la période troublée au cours de laquelle nous sommes obligés de vivre le besoin de savoir, tourmente, de plus en plus, l'humanité.

Les émotions, les angoisses, les déceptions, les espérances, aussi, pour beaucoup les épreuves d'une vie quotidienne devenue trop difficile, ont aiguillé bien des hommes et beaucoup de femmes vers la recherche de ce que le Destin pouvait leur réserver.

Immédiatement une question se pose : « Peut-on prédire l'avenir ? »

Incontestablement oui !

L'important, avant tout, est d'éviter les charlatans, ceux qui exploitant la crédulité humaine n'en veulent qu'à votre porte-monnaie.

S'il est de faux devins, il en est aussi qui peuvent soulever un des coins du voile qui enveloppe votre vie de ses plis mystérieux, mais n'oubliez jamais que s'il est de bonnes prédictions il en est aussi de mauvaises.

A vous de savoir discerner.

Puisque cette question : « Que sera 1936 ? » nous fût posée par « L'Echo de la Presse Musulmane » c'est très volontiers que nous allons y répondre. Succinctement, certes, la place nous étant forcément comptée :

Si nous examinons le ciel horoscopique de 1936, nous sommes bien obligés de constater que les deux planètes maléfiques : Neptune et Mars, pèseront du poids de leur lourde influence.

Année trouble au cours de laquelle les événements se dérouleront avec une vitesse extraordinaire, où se feront entendre des bruits de tambours, mais où, et en cela je suis d'accord avec la presque totalité des astrologues, nous n'aurons pas la guerre.

C'est que Jupiter, que les anciens appelaient la Grande Bénéfique, occupera pendant les onze premiers mois son domicile diurne, le Sagittaire, c'est cette planète qui gouvernera le monde pendant 1936 !

Espérons !

Après un hiver où la position de Mercure est peu favorable pour notre pays (dissentiments, violences, tromperies, promesses non tenues) le printemps verra l'Orient venir se placer dans la révolution Solaire de la Balance occupé par Jupiter : une meilleure entente règnera partout.

Il y aura une amélioration certaine dans les affaires en général et dans la question d'argent en particulier.

Il ne faudra pas craindre d'agir dans cette première période.

L'été surtout doit nous être favorable : il y aura un réajustement des prix mondiaux et un assouplissement de notre diplomatie.

Politiquement parlant la fin de l'année est meilleure que le commencement.

Le milieu du ciel de l'automne 1936 prend dans les Gémeaux : c'est un facteur de l'activité, de sens pratique et d'adaptation aux circonstances.

Et nous voici à l'hiver, en novembre Mars en quadrature avec Venus ne dispose ni au calme ni à l'entente. Cet aspect pronostique : « les passions dominent les intérêts.

La fin de décembre verra une tranquillité plus grande à l'intérieur du pays.

Ainsi le veulent les lois de l'astrologie cette mère des sciences occultes.

L'heure n'est pas loin de sonner à l'horloge du Progrès, où les sciences occultes cesseront d'être tournées en ridicule. Car maintenant tout s'éclaire, y compris les grandes lois de la réincarnation.

La terre a besoin de temps en temps d'hommes vertueux. Si Allah protège une famille il lui envoie un fils dont l'âme aura déjà vécu. Les futures mères savent cela ; aussi prient-elles Dieu pour qu'il les protège de la sorte. Elles vont sur les tombes de leurs parents décédés qui furent braves et honnêtes afin qu'ils intercèdent auprès de l'Eternel.

Jean RUGES MARNIX.

AUTO-TRACTION DE L'AFRIQUE DU NORD.

Alger-Biskra. — Dép. d'Alger : 5 h.; Arrivée : 19 h.

Alger-Maréchal-Foch. — Départs d'Alger : 7 h., 9 h., 10 h. 15, 15 h., 17, h., 18 h. 30; Arrivées : 8 heures, 15 9 heures 15. 10 heures 30, 15 heures 15, 17 heures 15. 19 heures 45.

Alger-Saint-Pierre-Saint-Paul. — Départs d'Alger : 9 heures 30, 16 heures ; Arrivées 11 heures, 17 heures 30.

Alger-Cap-Matifou-Surcouf. — Départs d'Alger : 5 h. 45, 7 heures, 9 heures 10 heures, 13 heures, 15 heures, 17 heures, 18 h. 30. Arrivées : 7 heures, 8 h. 15, 10 h. 15 11 h. 15, 14 h. 15, 16 h. 15, 18 h. 15, 19 h. 45

Alger-Aïn-Bessem-Sidi-Aïssa. — Départs d'Alger : 5 h. 30 ; passage à Aïn-Bessem : 9 h. 15 ; arrivée : 11 heures.

Alger-Bou-Saâda. — Départs d'Alger : 5 heures, 6 heures, 12 heures. Arrivées : 11 heures 30 13 heures, 19 heures.

Alger-Bou-Saâda-Ouled-Djellal. — Départ d'Alger : 5 heures ; départ de Bou-Saâda: 13 heures ; arrivée : 19 heures.

Alger-Fort-de-l'Eau. — Départs d'Alger: 9 h. 30, 10 h. 30, 17 heures, 17 h. 30. Arrivées : 10 h. 15, 11 h. 15 17 h. 45, 18 h. 15.

Alger Plage-Lapérouse-Jean-Bart. — Départs d'Alger : 5 h. 45, 10 heures, 12 heures 18 heures. Arrivées : 6 h. 45, 11 heures, 13 heures, 10 heures.

AUTOBUS DE LA REGION ALGEROISE.

Alger-Coléa-Marengo. — Départs d'Alger : 6 h. 30, 16 h. 30. — Départs de Marengo : 5 h. 45, 12 h. 15.

Alger-Coléa (par le Littoral) — Départs d'Alger : 6 h. 30, 8 h. 30, 10 h. 15. 13 heures, 15 heures, 16 h. 30, 17 h. 15 — Départ de Coléa : 5 h. 15, 6 h. 45, 10 h. 15 12 15, 13 h. 15, 17 h. 15.

Alger-Coléa (par Chéragas). — Départs d'Alger : 9 h. 45, 18 heures — Départs de Coléa : 6 heures, 13 heures.

Alger-Zéralda (par le Littoral). — Départs d'Alger (Liberté) : 6 h. 30, h. 30 10 heures 15, 13 heures, 14 h. 45, 16 h. 30, 17 heures 30. — Départs d'Alger (Mahon) : 9 heures, 15 heures. — Départs de Zéralda (Littoral : 5 h. 45, 7 h. 15 10 h. 15, 10 h. 45, 12 h. 45, 13 h. 45, 16 h. 30, 17 h. 45. — Départs de Zéralda par Chéragas : 6 h. 25 13 h. 25.

Alger-Staouéli-Sidi-Ferruch-Palm Beach. Départs d'Alger (Mahon) : 7 heures, 9 heures 11 heures, 13 h. 30, 15 heures, 16 heures, 17 heures, 18 h. 30. — Départs de Staouéli : 5 h. 30, 7 heures, 8 h. 30, 10 h. 25, 13 heures, 14 h. 45 16 h. 40, 17 h. 30. Départs de Sidi-Ferruch : 6 h. 30, 8 h. 15, 12 h. 30, 14 h. 30. — Départs de Palm Beach : 6 h. 20, 12 h. 20, 14 h. 20 17 heures. — Passages à Moretti : 6 h. 35 8 h. 20, 12 h. 35, 14 h. 35.

L'Orient

De la Revue « Images » du Caire:

COMMENT FUT RETABLIE LA CONSTITUTION

—×—

Un mardi soir, Tewfik Nessim pacha a une suprême entrevue avec Sir Miles Lampson. Encore une fois, le Premier Ministre, inlassable, repose la question posée depuis avril : le gouvernement britannique ne retire-t-il pas son objection au rétablissement de la Constitution de 1923 ?

Dans ce grand cabinet de travail du représentant de la Couronne britannique, que des phrases fatidiques ont été dites depuis de nombreuses années, depuis que le proconsul Cromer y donnait des ordres impérieux, que les brillants soldats Kitchener et Allenby s'y exerçaient aux manœuvres politiques, que Lord Lloyd essayait de se hausser au niveau de Cromer et que Sir Miles débarqué de la Chine constata que le pays des Pharaons n'est pas celui de Tchang Kai Chec.

Dans ce cabinet, à la suite de quelques mots dits à la manière anglaise, froidement, flegmatiquement, de graves événements ont bouleversé la vie publique de l'Egypte et déjoué tous les calculs. Un Wingate a dit à un Saad Zaghloul : « non, vous n'irez pas à Londres » et le sang a coulé pendant des mois et des mois. Mais que dira ce soir, l'Homme qui peut parler, appuyé sur l'Empire redoutable et les cuirassés de Sa Majesté Britannique mouillant dans les eaux de Sa Majesté Egyptienne ? Sir Miles est soucieux ; son visage franc est fermé, grave ; il ne sait comment porter le coup suprême à son interlocuteur. Depuis un an, celui-ci fut pour l'Empire un collaborateur précieux ; jamais un « non », jamais des intrigues, jamais des surprises désagréables, mais l'accord complet, total, sans réserve avec le point de vue britannique.

Au dehors, l'émeute gronde et les cris séditieux des étudiants arrivent à l'oreille du diplomate britannique. Demain, Nessim pacha connaîtra une vague d'impopularité comme peu d'hommes d'Etat ont connue. Nessim pacha regarde Sir Miles et attend. Depuis un mois, ce 12 novembre où Sir Samuel Hoare parla au Guild Hall, le Premier Ministre passe la nuit du Ramadan en des méditations pénibles, presque douloureuses. Sur les étudiants, la police a dû tirer et la foule, ne comprenant pas, lui demande des comptes : il est fatigué, vieilli de dix ans...

— Je regrette, Excellence : mais le Foreign Office tout en vous laissant libre d'agir comme bon vous semble, ne change pas son opinion au sujet de la Constitution de 1923 jugée impraticable.

Le Président du Conseil a compris : en principe il est libre ; en fait, il sait que non. Si, passant outre à l'avis britannique, il agit comme bon lui semble...

Un souvenir dramatique traverse sa mémoire.

En 1923, à propos de cette même Constitution, il avait passé outre à l'avis du Haut-Commissaire Britannique... et ce fut un ultimatum menaçant, impérieux. Il dût céder.

Cette fois-ci, il cèdera avant. A quoi bon provoquer un autre ultimatum ? Sir Miles regarde, gêné, la tapisserie du mur et semble se passionner pour un détail de la décoration.

— Sir Miles, je vous remercie. Je sais que vous avez fait votre maximum d'efforts et je n'oublierai jamais notre cordiale collaboration.

— Mais elle continue.

— Oh, non. Je présente demain la démission du Cabinet à Sa Majesté.

Et Nessim pacha, se retire. Sa démarche est lourde, lasse, le visage pâle et un pli amer au coin des lèvres. Il a perdu la partie qu'il avait cependant jouée avec habileté, patience, modération... mais il a fallu que le Duce et le Négus se prennent de querelle...

Démarches auprès de Nessim pacha : inutile. Il démissionnera ; ses collègues l'approuvent ; il se retire chez lui pour rédiger sa démission. Son ami, M. Smari, son autre ami, M. Merton, du « Daily Telegraph » font un suprême effort auprès de lui, mais sans succès. Il démissionnera.

⁂

Ici commence le mystère d'une nuit de décembre.

⁂

On ne dort pas à la Résidence. Des dépêches chiffrées sont envoyées à Londres : la démission de Nessim pacha — sans gravité dix jours plus tôt — entraînera en ce moment d'inquiétantes répercussions car un front natioal antianglais vient de se former. Depuis 1919 les hommes politiques ne s'étaient pas unis comme ils le sont en ce moment ; l'effervescence dans la capitale ne se calme pas et si elle gagne la province...

Il faut gagner du temps ; le conflit italo-éthiopien peut devenir une guerre mondiale et s'il faut accorder quelque chose, mieux vaut l'accorder à Nessim pacha... Mais les objections arrivent de Londres. On dira que les Anglais ont cédé devant l'émeute. On dira à l'avenir que tout Premier Ministre pourra considérer comme négligeable l'opinion britannique.

L'étudiant égyptien, convaincu que c'est lui qui a fait capituler le gouvernement britannique, ne gardera plus de mesure.

Le Caire insiste : le temps presse : c'est à midi que Nessim pacha doit présenter sa démission. Ensuite il sera trop tard.

Et puis, le mystère ! Qu'a pu dire Sir Miles, quels nouveaux soucis ont fait fléchir la résistance de Londres ? quelles nouvelles secrètes sur le Japon, ses projets sur l'Italie, le Duce ?

Londres cède.

⁂

A l'aube, Nessim pacha est réveillé ou plutôt est alerté car il n'avait pu dormir de la nuit, ayant rédigé sa démission ou plutôt sa défense. Il n'a plus d'avocat, le pays porte contre lui les plus terribles accusations, c'est la dernière fois où il peut se disculper. Ce document officiel demeurera dans ses archives et réhabilitera sa mémoire si, dans le feu des passions déchaînées, ses concitoyens refusent de le croire.

On le demande à la Résidence et Sir Miles, les traits tirés, fatigués par cette nuit fiévreuse, lui dit :

— Rétablissez si vous le voulez la Constitution de 1923.

⁂

Conseil des ministres. Le Premier commence par lire à ses collègues attristés le texte de sa démission et se redressant brusquement, il leur lance d'un air joyeux :

— Non, Messieurs, ce n'est pas le jour de la démission mais celui de la Constitution.

Et il leur dit la bonne nouvelle.

Le pays est saisi par la soudaineté de la chose qu'il ne comprend pas encore. Ce revirement anglais, ce coup de théâtre... personne ne peut l'expliquer... c'est un fait qu'il faut enregistrer sans l'analyser. Que s'est-il passé dans l'esprit anglais ? Enigme.

Tout semble cependant fini... tout semble cependant recommencer.

L'étudiant veut le traité d'indépendance ; les leaders du Front Commun le veulent et l'agitation n'est pas éteinte. Le Traité dans cette situation internationale les Anglais ne le donneront jamais...

Jamais n'est pas un mot anglais si impossible n'est pas français. Souvenez-vous de la nuit de mercredi 11 décembre 1935 !

XX.

—o—

SIR TEWFICK PACHA.

Nous apprenons que le gouvernement britannique a été profondément touché des mots d'éloge que lui a décernés Nessim Pacha dans son manifeste. Il est également touché de la collaboration empressée que lui a apportée Nessim Pacha dans les mesures de défense militaire de l'Egypte.

Aussi songe-t-il à lui décerner une haute distinction britannique, l'ordre de Saint Michaël. C'est donc Sir Tewfick Nessim pacha que nous devrons désormais écrire.

—×—

DURERA-T-IL ?

C'est la question que se posent les observateurs désintéressés, en regardant le Front National égyptien, qui va de Nahas pacha à Helmi Issa pacha, en passant par Sedky pacha.

Les souvenirs d'un pénible passé sont-ils réellement effacés des cœurs et la collaboration est-elle sans arrière-pensée ?

L'épreuve de l'attente avant les élections sera décisive à ce point de vue. Il est évident que si le Front National se maintient, il arrivera à obtenr de l'Angleterre le traité rêvé.

—o—

PAS D'ECHEC.

On relève dans les milieux politiques l'information officieuse venue de Londres et disant que cette fois-ci, le gouvernement britannique n'admettra pas un échec des négociations. Il y en a eu trop et il est inutile de recommencer la même histoire pour arriver au même résultat.

Les leaders égyptiens doivent accorder à cette nouvelle une grande importance car elle est une indication pour la politique à suivre.

—o—

A LA JUSTICE.

Les derniers incidents politiques ont tendu les relations entre le Garde des Sceaux et les magistrats. La protestation du président de la Cour de Cassation, des conseillers à la Cour d'Appel, la circulaire du commandant de la Police faisant allusion aux jugements de certains magistrats, etc..., ont créé une situation quelque peu critique. Les magistrats reprochent surtout au ministre de ne les avoir pas défendus contre les attaques d'une presse étrangère.

Pour mettre fin à une crise dont la prolongation n'est guère souhaitable, certaines personnalités sont intervenues pour rétablir l'harmonie.

Amin Anis pacha étant un homme conciliant, ancien magistrat lui-même, la paix sera bientôt scellée.

—×—

AUTOUR D'UN RESCRIT ROYAL

Notre confrère « Al Messawar » fait le récit suivant d'une petite crise qui s'était développée en marge de la grande et qui aurait pu amener la chute du ministère.

Nessim pacha, recevant copie du Rescrit Royal rétablissant la Constitution de 1923, remarqua qu'il n'y était fait allusion qu'à la volonté de la nation et pas aux efforts déployés par le gouvernement. Il en saisit Aly pacha Mahed qui lui répondit qu'il n'était pas d'usage de faire allusion, dans un pareil rescrit à l'adresse du gouvernement et que d'ailleurs cette adresse contenait des réflexions d'un genre inédit comme : « Morte la Constitution, Vive la Constitution » qui ne pouvaient être incorporées dans un document officiel. Tewfick Nessim pacha exposa le cas au Haut-Commissaire qui s'en ouvrit au palais royal. Mais il fut rapidement convaincu que le Rescrit Royal ne pouvait être modifié.

En même temps, fut convoqué d'urgence d'Alexandrie le directeur du Contentieux de l'Etat Abdel Hamid Badaoui pacha. Consulté, il donna un avis identique à celui du chef de cabinet royal. Le premier ministre qui avait songé un moment à démissionner, ne put que se ranger à l'avis du grand technicien et le Rescrit parut inchangé.

Le chef du gouvernement tint cependant à publier un manifeste à la Nation dans lequel il exposait les efforts qu'il avait accomplis pour rétablir la Constitution de 1923.

—×—

LOIS EXCEPTIONNELLES.

On avait parlé d'ultimatum adressé par le Front National au ministère, lui donnant quarante-huit heures pour abolir les lois d'exception et rétablir le suffrage direct.

En fait, il n'y eut pas d'ultimatum mais au nom du Front National, Nahas pacha insista auprès de Nessim pacha pour procéder sans retard à ces mesures législatives. Le Premier Ministre ne fit aucune objection et se rendit auprès du Souverain pour lui soumettre ces aspirations communes au gouvernement et aux partis politiques coalisés.

Le Souverain, dont le désir est de voir le Parlement rouvrir ses portes le plus tôt possible, donna de suite son acquiescement. Les événements marcheront donc beaucoup plus vite qu'on ne le croit.

—o—

L'IFTAR DU SUCCES.

La crise aiguë avait retardé l'Iftar traditionnel que Sa Majesté le Roi a l'habitude d'offrir aux membres du gouvernement pendant le mois de Ramadhan.

Maintenant que l'atmosphère s'est éclaircie, que la Constitution est rétablie, que l'union est faite, le souverain éedonnera l'Iftar traditionnel.

—×—

Du « Réveil Bônois » :

Du Caire : Le ministre de la Défense décida que les réservistes de l'armée égyptienne seront retenus pour 6 mois de la période normale de service.

Vous Parle

— A l'occasion de la fête religieuse de Bairam, le roi Fouad adressa au peuple égyptien un message exprimant le regret que son état de santé ne lui permette pas d'affronter les fatigues de longues cérémonies.

Le roi « exprima à son peuple les vœux de bonheur et de prospérité et pria le tout-puissant d'assurer la gloire et la grandeur de sa chère patrie. »

—x—

LA SOCIETE MISR INSTALLE UN ATELIER MODERNE DE CINEMA AU PIED DES PYRAMIDES

La « Société Misr pour le théâtre et le cinéma » vient d'installer à côté des Pyramides un atelier moderne pour la prise de vues et le cinéma parlant.

Les installations électriques complètes ont été commandées à la Société allemande Siemens-Schuckert et les installations pour le film parlant à la société, allemande également, « Klougfilm ».

L'atelier de film parlant se trouve déjà en exploitation .La Société Misr entend sans doute se spécialiser de ce fait dans les films « orientaux », puisque pour ce faire elle aura à portée des décors naturels et le désert.

—x—

UNE MISSION TURQUE ARRIVEE A BEYROUTH RECLAME DES MESURES CONTRE DES TRIBUS FIXEES EN TERRITOIRE SYRIEN

Une commission turque, désignée pour négocier avec les autorités franco-syriennes une régularisation de la frontière, vient d'arriver à Beyrouth.

Avant même de discuter de l'objet fixé pour les délibérations communes, la commission turque a posé une question préalable qui est celle de l'éloignement de la frontière turco-syrienne de certaines tribus turques et kurdes fixées près de cette frontière Le motif allégué pour justifier cette demande est que ces tribus ont été jadis expulsées de Turquie pour avoir ourdi un complot contre le ghazi Atatürk.

(JOURNAL DU COMMERCE)

—x—

ROUMANIE

PAR SUITE DU CONFLIT ITALO-ETHIOPIEN LES SOCIETES NAVALES ITALIENNES PERDENT TOUT LEUR TRAFIC AVEC LA MER NOIRE ET LA TURQUIE

Le conflit italo-éthiopien commence à avoir des répercussions sur le plan commercial dans la Méditerranée orientale. On sait que les Compagnies italiennes qui faisaient un commerce maritime assez actif avec la Mer Noire et les Etats riverains ont dû restreindre leur trafic vers ces pays. Elles ont remplacé notamment leurs grandes unités, qui assuraient le service des passagers avec la Turquie par de petits et vieux bateaux. Or, dès maintenant, ce commerce est tombé entièrement aux mains des sociétés de navigation turques et roumaines.

La Turquie et la Roumanie d'ailleurs ont conclu récemment un nouveau accord commercial qui prévoit que le service rapide des exportations turques vers l'Europe centrale passera par les ports roumains. Auparavant, ce commerce était fait par bateaux italiens par le port de Trieste.

SYRIE

PALESTIE

Le Gouvernement britannique a décidé que le Conseil législatif palestinien sera composé dorénavant moitié d'Arabes et moitié d'autres nationalités israélites compris. A ce sujet « Le Journal Juif » nous rapporte ce qui suit :

D'après le journal arabe « El Liwa » précautionneusement informé, puisqu'il était au courant même des conversations préliminaires, le Conseil législatif commencera ses sessions en avril prochain. Il sera formé d'un président et de vingt-huit membres, dont seize membres nommés et douze élus. Parmi les seize nommés il y aura cinq fonctionnaires anglais, cinq Juifs, trois Musulmans, deux Arabes chrétiens et un représentant des communautés chrétiennes étrangères. Les membres élus se composeront de huit Musulmans, trois Juifs et un Arabe chrétien. Quatre maires des plus grandes agglomérations urbaines feront partie d'office de la section non élue du Conseil. Le président sera un Anglais et il y aura un vice-président arabe et un vice-président juif. Le Conseil siégeant trois mois par an, n'aurait qu'un pouvoir purement consultatif.

Selon la « Jamea Al-Yslamia » les domaines de l'immigration et du transfert des terres resteront en dehors de la compétence du Conseil.

La réponse des dirigeants arabes est attendue pour le 7 janvier.

En réalité, le gouvernement n'a donné aucune précision sur les attributions du futur organisme législatif.

A Tel-Aviv, de violentes manifestations ont eu lieu, au cours desquelles les Juifs qui consentiraient à siéger dans le Conseil ont été d'avance stigmatisés comme traitres. La police a dû intervenir.

—x—

EN MARGE DU CONFLIT ITALO-ETHIOPIEN
L'ISLAM DEVANT L'ITALIE

—x—

(SUITE DE LA 2e PAGE)

Ce renversement de l'attitude musulmane est récent. Il date du moment où certaines indiscrétions, à Alexandrie, au Caire et en Arabie même, purent révéler les buts lointains du fascisme. Projeté en pleine clarté devant l'élite des états arabes, le plan italien a suscité un ralliement décisif autour de la Grande-Bretagne devenue le moindre danger et même la protectrice de la paix.

***

Cette année voit Rome fêter le second millénaire d'Auguste conquérant de l'Egypte antique. Toujours grenier à blé — si précieux pour la péninsule montagneuse — l'Egypte fournit aujourd'hui le plus beau coton du monde, assez pour employer une énorme main-d'œuvre industrielle en Italie du Nord. Elle fournit du sucre que l'Italie doit acheter au dehors. Cinquante mille Italiens habitent déjà le pays qui peut en nourrir plus d'un million, surtout si l'on amène les fellahs à faire de la place par des arguments de culture latine.

Considérons une carte d'Afrique. Déjà l'Ethiopie, au gré des politiques fascistes, est annexée à la Somalie et l'Erythrée désormais soudées. Ce bloc italien d'Afrique orientale médiocre et mal accueillante aux Européens reste coupé de la Tripolitaine italienne par le Soudan et l'Egypte. On comprend que la prise jugée facile de l'Ethiopie n'est qu'une première étape vers des fins plus altissimes, mais plus délicates à réaliser. On rencontre devant soi l'Empire britannique dont le Duce a sous-estimé la force et la cohésion. On trouve aussi les musulmans d'Egypte et du Soudan. Le plan de M. Mussolini, tenu secret, avait des chances de réussite en cas de conflit européen et si les peuples intéressés étaient dans l'ignorance de ces projets... De toute façon il fallait attendre et ruser, attendre qu'Hitler fut prêt avec la Pologne enfin convertie à déclencher la guerre contre l'URSS et cacher son jeu en Egypte. Mais le Duce a trop parlé comme Napoléon III aux rois allemands avant 1870. Des disciples trop enflammés ont trop vite dévoilé ses plans. L'Intelligence Service a su faire le reste.

M. Mussolini n'a-t-il pas imprudemment fait sonder le Foreign Office sur une éventuelle cession du Soudan anglo-égyptien ? A sa demande, M. Laval ne lui a-t-il pas accordé l'an passé 110.000 kilomètres carrés de notre Empire africain (la moitié de la surface de l'Algérie utile), acceptant ainsi d'allonger assez singulièrement le long du Soudan la frontière des convoitises fascistes.

Maîtresse du Soudan et de l'Ethiopie, c'est-à-dire du régime du Nil, l'Italie domine l'Egypte. Les fascistes d'Alexandrie ont chanté trop haut leurs espérances. Les deux corps d'armée italiens prêts à toute éventualité à la frontière Nord-Ouest de l'Egypte ne paraissent plus seulement aux égyptiens destinés en cas de conflit à chasser l'Angleterre d'Egypte et du Canal mais chargés d'installer une domination directe dont l'Islam en Lybie a pu connaître la douceur civilisatrice...

Dois-je tout dire ? J'ai vu des fascistes en Tunisie se pâmer devant l'achèvement plus grandiose du bloc impérial italien et catholique sur le Mare Nostrum. A l'Est, la Syrie, bastion traditionnel de l'Egypte, berceau des trois grandes religions chrétiennes, deviendrait enfin latine tandis que le Saint Père redeviendrait maître du Saint Sépulcre où la croix romaine règnerait seule. Et ces promesses expliqueraient bien des mystères et des silences de l'attitude pontificale...

Enfin, à l'Ouest, l'ensemble serait complété, tout près de la Sicile et achevant cet empire d'un seul tenant, par la Tunisie elle-même, généreusement offerte à la sœur latine par M. Laval ou un autre Grand Français, jaloux d'obtenir à tout prix l'alliance d'un si puissant voisin. Dans le tandem latin, la jeune Italie fasciste, corporative et catholique, accepterait pour brillant second notre France démocratique épuisée, et l'Italie maîtresse du Mare Nostrum règnerait au firmament des nations.

J'ai été effaré devant de tels projets. Je revois un officiel me vanter la future amitié des deux nations glorieuses comme si tout était déjà décidé et certainement acquis... Ainsi rêvait Perrette avec son pot au lait... Mais mes amis musulmans de Tunis, les Egyptiens surtout, ne m'ont pas caché leur certitude inquiète d'une lutte plus ou moins différée. Ils entendent veiller de très près sur leur destin.

Déjà l'Empire britannique, autre vieille France démocratique épuisée, s'est révélé coriace. Déjà le géant des mers réveillé a esquissé une parade dédaigneuse qui suffit à gêner le conquérant. Déjà rêve de Pyrrhus-Picrochole-Mussolini est accroché aux falaises d'Ethiopie vainement rougies du sang italien.En France même, ni l'or italien ni l'appui des officiels n'ont pu empêcher l'opinion des masses d'approuver l'Angleterre...

Pour réaliser le plan de l'orgueil fasciste, il faudrait qu'en une guerre mondiale s'écroule l'Empire britannique. Il aurait fallu la prudence de Machiavel pour attendre l'heure. La violence du dictateur n'a pas seulement indigné la conscience des masses populaires et de l'élite véritable des nations. Les bombes d'Adoua, la claire perception du sort qui l'attend, ont provoqué un certain regroupement de l'opinion musulmane autour de l'Angleterre.

Une fois encore, la violence porte en ellemême son châtiment. Même vainqueur en Ethiopie, si l'Angleterre, isolée à Genève, doit se résigner provisoirement à lui permettre de garder quelques provinces, le fascisme aura perdu la grande partie qu'il rêvait. Tandis que les montagnes d'Ethiopie cacheront les préparatifs d'une revanche prochaine, l'Empire britannique sortira plus fortifié de cette crise où son attitude lui a valu la sympathie de l'Univers.

Le peuple anglais a compris qu'en échange de concessions nécessaires, il peut compter désormais sur l'alliance des Etats musulmans libres d'Asie occidentale et d'Afrique du Nord-Est, alertée par l'agression.

Le bloc italien d'Afrique, rêvé par Mussolini, ne peut plus se faire, même en cas de guerre mondiale.

De « Massalia » :

L'ISLAM EN GAULE

—×—

(SUITE ET FIN)

L'infiltration arabe consécutive à la conquête a remonté très haut dans la Gaule, non seulement elle a atteint Poitiers et même Tours, sur les bords de la Loire, mais elle a remonté jusqu'en Bourgogne, sur les bords de la Saône. Les ethnographes retrouvent aujourd'hui encore des villages où la population présente des types arabes, plus ou moins métissés, naturellement, et les philologues ont retrouvé la filiation arabe de beaucoup de noms de famille, ainsi que celle d'un grand nombre de villages, que ce soit dans les Alpes ou dans le centre de la France ou en Provence ou dans le Narbonnais.

En 721, les Arabes envahissent la France, par Toulouse, en 732, ils sont vaincus à Poitiers, mais depuis lors, ils ont littéralement colonisé la France, et cela sans aucune bataille bien que, après la mort de Charlemagne, le Midi de la France tant du côté du Languedoc que de la Provence, ait connu des bandits berbères ou arabes. Mais il ne s'agissait plus là que de bandes pillardes, comme notre moyen âge en connut beaucoup d'autres, et non pas d'une conquête religieuse apportant avec elle une civilisation.

Voici quelques exemples de toponymie dérivés de la langue arabe, qui ont été relevés par le Docteur L. Bertholon dans ses si remarquables travaux sur les Arabes en France.

La rivière du Val d'Aoste s'appelle la Doire, en arabe : Oued el Douar, c'est-à-dire le ruisseau du campement. Un affluent de la Durance s'appelle le Gad ; Gad vient de Ouad, qui vient de Oued. En Espagne, Guadalquivir, le nom d'un grand fleuve, vient de Ouad el Kébir, d'où Gad al Kébir, d'où Guadal Quivir, ce qui signifie tout simplement, en arabe, la Grande Rivière. Il existe un district situé à l'ouest du massif de l'Oisans et du pays des Bauges, qui s'étend entre le coude d'Isère et le lac de Paladru. Oisans vient de l'arabe El Ouazzan, et Bauges vient du mot arabe bordj, qui signifie forteresse. Le hameau de Cheleis sis au-dessus de Voreppe, vient de M'Dchales, qui veut dire siège, chaise. Le village des Ceymins vient de Emin, qui veut dire chef de corporation. La Chana vient de Dar es S'naa, qui signifie arsenal. Un ruisseau qui passe à Voirons a le nom de Morges, qui vient de Merdja, qui signifie la prairie. Le village de Chara, vient de Djara, qui signifie gîte. A l'ouest du Barachet, se trouve le Macherin ; ce dernier nom vient de Ma Cheria, qui veut dire l'eau de l'abreuvoir. Sur la route de Voirons à Chirens existe le hameau des Galbits : ce nom vient de Blad et Habli, qui veut dire la terre ou le village des Orientaux.

Il existe une série de villages créés par les Sarrasins sur les bords de la Saône et dans le Bugey : Uchizy, Guizerie, Arbigny, Boz, Ozan, Seillonnas, Benonce, Oédonnas, Lhuis, etc. Les populations musulmanes qui les ont créé portent encore de nos jours les noms distinctifs de burins et de chizerots, burins signifiant insulaires et chizerots continentaux. La Loue, affluent du Doubs, vient de Oued Loua, qui veut dire rivière très sinueuse.

Dans la Creuse, on trouve un village du nom de Ahun, vient de El Ain, qui veut dire source. On pourrait multiplier les exemples à l'infini pour toute la France ; il en est de même pour les noms de familles, mais nous nous bornerons à citer celui d'Azémard ou Adhémar qui vient de l'arabe Azemmour qui signifie olivier.

Ce qu'était la civilisation arabe au moment de l'invasion.

Contraints par le Coran de ne pas reproduire d'image humaine, les Arabes ont créé l'architecture linéaire, où les courbes et les droites suffisent à la construction aussi bien qu'à la décoration. Tout au plus ont-ils admis les fleurs à titre décoratif, soit pour l'ornementation intérieure, soit pour certains chapiteaux. Toutes les fois que, dans une sculpture ou une peinture arabe, on voit figurer une silhouette animale, il s'agit de l'œuvre d'un artiste persan, c'est-à-dire d'un musulman schismatique. Mais c'est grâce à cette interdiction religieuse que nous connaissons la sculpture en nid d'abeilles, la construction aux colonnes multiples, les minarets aux vives couleurs, les zelliges multicolores, les rosaces tournant devant l'œil qui les fixe, les bassins en miroir et les jardins aux allées surélevées. A côté de l'architecture privée, ils ont eu aussi une architecture militaire qui a laissé des traces mêmes sur le territoire de l'ancienne Gaule.

Ils ont, à tout le moins, concurrencé très efficacement les tapisseries flamandes, en introduisant en France l'art de la tapisserie sarrasine. On ne sait pas encore si les tapis d'Aubusson sont d'origine arabe, mais on sait bien que le point sarrasin est connu en France depuis le VIII[e] siècle, et l'on possède un jugement du Châtelet du XIII[e] siècle (le Châtelet était la juridiction du prévôt des marchands de Paris) qui confirme leur privilège aux tapissiers de point sarrasin contre les prétentions des tapissiers de haute lisse, qui voulaient se défaire de leur concurrence.

Le tissage des soieries, des étoffes lamées d'or, les larges ceintures à motifs d é c o r a t i f s polychromes, rentraient dans leur spécialité, et on peut encore de nos jours les voir fabriquer à Fez. Les broderies polonaises ont été si fortement influencées par les broderies arabes connaissaient les mathématiques des fabriqués en Pologne ressemblent étrangement aux modèles fabriqués au Maroc.

Les Arabes connaissaient à merveille l'art de la corroierie et celui de la métallurgie. Ce sont eux qui ont créé les fameuses lames de Tolède de même pour l'art de la chaudronnerie et les métaux travaillés au marteau.

Ils se servaient déjà du papier au XIII[e] siècle. La bibliothèque arabe de Cordoue comptait 600.000 volumes. Les arabes connaissaient les mathématiques, la géométrie, la géographie, l'astronomie, l'alchimie, la physique, la médecine, et l'on retrouve constamment dans nos livres de science contemporains les traces de la science musulmane de cette époque. Ils avaient créé des universités dont il subsiste encore deux aujourd'hui : une à Fez et une au Caire. A côté de ces universités, il y avait des hôtels pour les étudiants, ou Medersas.

Les Arabes connaissaient l'agriculture et l'horticulture, l'élevage du vers à soie, la fabrication des parfums, la confiserie, et l'usage nous a transmis certaines de leurs recettes de cuisine. Il en est ainsi de la « pastilla », connue dans le Perrigord sous le nom de *pasti* qui se fait encore de nos jours chez les Perrigordins comme chez les Arabes, et qui consiste en une galette feuilletée, fourrée de chair de pigeon et de chair de poulet.

On ne saurait donc en aucune manière comparer les invasions germaniques qui n'étaient que des entreprises de dévastation, avec la conquête arabe, qui apportait avec elle une puissante civilisation. Non seulement la conquête arabe a rendu à la vie le mouvement intellectuel en Gaule, mais encore elle a greffé sur le vieux fonds ligure celto-romain, un beau rameau arabo-berbère, qui s'est fort heureusement métissé au cours de notre histoire.

Les rapports de la monarchie française avec les Arabes n'ont pas cessé avec la fermeture de la frontière pyrénéenne par Charlemagne. Ils se sont continués — depuis le XI[e] siècle jusqu'à nos jours d'une manière constante et ont été entretenus par les Croisades. Le commerce méditerranéen et la politique française, l'un aidant l'autre, ont favorisé les contacts avec les Barbaresques. Au XII[e] siècle, Marseille passait plusieurs traités de commerce avec les Sarrasins, et possédait un entrepôt à Bougie. Au XVII[e] siècle, il y avait encore une Mosquée à Marseille, pour les Musulmans de passage. A la cour du roi René de Provence, dont les possessions s'étendaient jusqu'à Angers, il y avait un nombreux personnel arabe. Jusque sous Louis XIII, il y eut en Roussillon et en Provence des marchés d'esclaves arabes. C'étaient généralement les Arabes capturés sur les navires des Reïs, pendant la guerre de course.

A la fin du XVI[e] siècle, lorsque Philippe II chassa les Moresques d'Espagne, un grand nombre d'entre eux passèrent en France, bien accueillis d'ailleurs par Henri IV, qui y voyait une occasion d'affaiblir Philippe II et ensuite Philippe III. Cinquante mille d'entre eux passèrent en France, tandis que sept cent cinquante mille autres quittaient l'Espagne.

De nos jours vivent en France non seulement les Arabes appelés au titre de la main-d'œuvre étrangère, mais encore des Arabes de sang pur, qui ont adopté les règles de la vie française et qui sont avocats, médecins, ingénieurs..

Docteur René MARTIAL.

Alger. — Imp. Joyeux
Le Gérant : B. BELKHODJA.

LE PELERINAGE A LA MECQUE

Le **Préfet d'Alger** informe les intéressés que **le transport** des pèlerins algériens à **Djeddah** sera effectué par le vapeur **« Sinaia »**.

Le cahier des charges de l'**entreprise** a fixé comme suit le prix des passages :

Première, priorité, 5.000 francs ;
Première ordinaire, 4.500 francs ;
Deuxième avec cabine, 4.000 francs;
Deuxième en dortoir, 3.200 francs ;
Troisième, 2.600 **francs** ;
Quatrième, 950 francs.

Le transport en automobile de Djeddah à La Mecque est fixé par le tarif officiel du gouvernement **du Hedjaz**.

La liste des pèlerins sera close le 24 janvier 1936. La délivrance des passeports aura lieu du 27 décembre courant au 27 janvier 1936.

——×——

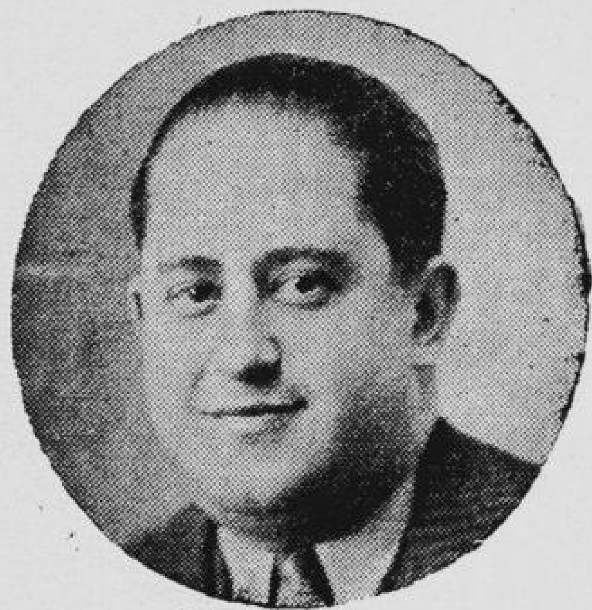
Les Spectacles Algérois

LES TOURNEES MAHIEDDINE

Pendant le mois sacré du Ramadhan, nos amis Mahieddine et Hamel entreprirent une tournée théâtrale dans le département de Constantine.

Partout ils furent chaleureusement aplaudi. Nous nous faisons un plaisir de reproduire quelques extraits des articles que nos confrères de l'Est leur ont consacré. Sous la signature de son rédacteur en chef « L'Entente » publie ce qui suit :

Si Belkacem c'est tout autre chose. C'est le « self-man » indigène, le maquignon ou marchand d'oranges, enrichi par les années prospères, et qui a voulu se payer le luxe supplémentaire d'un siège électif. C'est évidemment un analphabète, qui a le respect inné des marabouts, avec qui il a partie liée. Mon excellent ami Hamel, qui jouait



M. MAHIEDDINE

ce rôle, y a mis une truculence, que j'estime un peu forcée, et une bonhomie qu les émules de Si Belkacem, ne possèdent pas dans la réalité. A part ces petites remarques, Hamel s'est excellement tiré d'affaire, et, tout en nous divertissant prodigieusement, a su rendre avec vérité, le caractère de son personnage.

Dans le rôle de Djamil, M. Mahieddine a prouvé qu'il n'était pas qu'un ténor de très grande classe, à la voix d'une souplesse exquise : mais aussi un acteur sachant donner de la vie à son rôle.

Mahieddine, écrit la « Voix Indigène », a le mérite de travailler selon les circonstances en suivant fidèlement l'opinion musulmane. « Allenif » était le reflet d'une époque agitée, de tendances nationalistes. « Beni-oui-oui » montre des velléités de paix, de concorde,



M. HAMEL

d'union dans l'action féconde sous l'égide de la France. Autres temps, autres mœurs.

Mahieddine n'est pas seulement l'artiste qui tend à amuser son public et à lui en donner pour son argent. Il vise plus haut : il instruit et il éduque le peuple. Il fortifie aussi le sentiment d'union franco-musulmane. A cause de cela précisément, sa troupe est mixte, ses pièces sont mixtes, et leur pensée est mixte. Admirable système de donner l'exemple.

La tentative de Mahieddine mérite beaucoup d'attention. Nous regrettons de ne pouvoir que l'effleurer. Voyons les leçons de « Beni-oui-oui ». Examinons-le rapidement le côté musical, le côté moral, et le côté comique.

Félicitons le comique Mohamed Hamel qui a campé d'une façon impayable le personnage de Si Belkacem, le pauvre ignorant qui peut jouer un rôle politique de premier ordre. Par son langage, Si Belkacem est de l'Oranie et incarne admirablement certains pontifes de l'ouest dont le nom est sur toutes les lèvres.

LES ETABLISSEMENTS SEIBERRAS PRESENTENT :

OPERA. — Demain : *Mademoiselle Nitouche.*

⁂

MAJESTIC : *La revue Nue*, en 3 actes et 40 tableaux ; Les Sidell Sisters ; Mars Biso ; Lucien Reynier et toute la troupe de l'Alcazar de Paris (40 artistes).

Nouvelles scènes, nouveaux tableaux, nouvelles attractions. Les frères Haracrobatique : Micky, Timga et Henry, ris, les merveilleux athlètes, le trio

⁂

REGENT. — Maurice Chevalier *Folies Bergère*. Le meilleur dessin animé en couleurs : *Qui a tué le rouge-gorge ?*

⁂

EMPIRE. — *Ville Frontière* avec Paul Muni et *Mon Chapeau*, avec Noel Noel, Harry Baur, Inkijinoff, Gina Manes. *La tête d'un homme.*

⁂

VARIETES. — F. Gravey dans *La Guerre des valses*. James Cagney dans *Hors la Loi.*

⁂

ALCAZAR. — *Conduits par Satan. Je te confie ma femme.* Brigitte Helm et P. Blanchar dans *L'Or.*

⁂

MONTPENSIER. — *Le harpon rouge* et *Wonder Bar*. Fernandel, Alerme et Raymond Cordy dans *L'Hôtel du Libre Echange.*

⁂

PALACE. — Fernandel dans *Maruche* et *Colomba. Le match Joe Louis-Max Baer.* Pierre Brasseur dans *Le Miroir aux Alouettes.*

⁂

ROYAL (Hussein-Dey. — *Baboona* et *Shirley Aviatrice*. J. Servais, D. Darriaux dans *Mauvaise graine.*

⁂

BLIDA EMPIRE. — *La Cucaracha* et *Vol de Nuit. Baboona* et *Shirley Aviatrice.*

ET AUTRES..

LE COLISEE. — Raimu dans la meilleure création de sa carrière : *Gaspard de Besse* avec Berval et Nicole Vattier.

⁂

TRIANON CINEMA. — Bach, Janine Merrey, P. Braseur, Tania Fedor dans : *Bout de chou ?*

AU COLISEE

« Gaspar en Bresse » que le Colisée projette à partir d'aujourd'hui, est un film d'André Hugon, le réalisateur de nombreuses bandes ayant toutes connu le succès sur nos écrans. Nul doute qu'il n'en soit de même pour cette nouvelle production, interprétée de façon magistrale par le couple Raimu-Berval.

Raimu, artiste prodigieux, remarquable de naturel, dans les situations les plus diverses et ses différents rôles, a réalisé ici une des meilleures créations de sa carrière.

Il incarne si heureusement, son personnage d eSonplan, ancien forçat voltairien et admirateur de Mandrin que l'on ne peut imaginer une interprétation différete de la siene. Le Sonplan de « Gaspar de Besse » restera un « type » comme le César de « Marius ».

Berval, soutient bien son rôle auprès d'un artiste de la valeur de Raimu. Il a créé un Gaspard chevaleresque et amoureux, personnage sympathique que l'on souhaite voir réussir dans ses entreprises.

Aux côtés de ces deux artistes citons Milly Mathis, Nicole Vattier, Jeanine Borelli, Paul Amiot, Gaston Dubosc, Juvenet ,Pierre Feuillère qui, tous dans la mesure de leur rôle, contribuent à créer un film passionnant et amusant qui sera apprécié par tous.

ABDELHAZIZ.

⁂

CASINO MUSIC-HALL

Programme du vendredi 3 au jeudi 9 janvier 1936

Orchestre.

M. Roger Lacoste présente :

« C'EST MARIETTE »

Opérette-Revue de Dubois et Marcel Nesi, avec : Mlles M. Broquin, Marthe Martylle, Bérangère Fay, Mamy, Suzy Bodi, Yvette Zim, Ginette Coudert, Simone Zim, Line d'Arvor, Line Marly. MM. Roger Lacoste, Jacques Vitry, Noel Lara, Charles Steville, Fernand Hivert.

ANALYSE DE LA PIECE

Dans un atelier de modiste, Mariette attend le retour de son fiancé qui termine son service militaire.

Par suite d'un heureux hasard, le père de Mariette gagne à la Loterie Nationnale et refuse, de ce fait, la main de sa fille à André, garçon plein d'espérances mais sans argent. Il préfère la marier à un homme d'affaires véreux, qui le flatte et l'enjôle au grand désespoir d'André.

Bijçou et Beaugosse, deux joyeux drilles amis de régiment d'André vous apporteront le dénouement de cette situation, après mille péripéties amusantes.

La semaine prochaine, la troupe Roger Lacoste, dans ' Le Danseur du Casino, opérette.

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à détacher et à nous retourner)

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de m'inscrire pour un abonnement de......................

à votre journal l'« Echo de la Presse Musulmane », Informations des pays d'Orient.

Ci-joint un mandat au C. C. postal 56-89 Alger.

Nom .... *Prénoms* ....

Profession .... Signature :

Adresse . . . .

2e ANNEE — N° 10 50 CENTIMES VENDREDI 10 JANVIER 1936

L'ECHO de la presse musulmane

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Directeur .... A. GRIESSINGER
Secrétaire Général de la Rédaction ...... R. KALAFAT
Gérant .... B. BELKHODJA
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
C. C. Post. Alger GRIESSINGER n° 56.89

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
HEBDOMADAIRE
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

El Bassaïr

—×—

Dans notre précédent numéro nous avons annoncé non sans joie la parution d'« El-Bassair » l'organe de l'Association des Savants Musulmans que préside avec tant de compétence le cheikh Ben Badis.

Aujourd'hui, nous nous faisons un plaisir de publier son article-programme que nous avons relevé dans son premier numéro :

« El-Bassair », 27 décembre 1935

Louange à Dieu, souverain des Croyants et défenseur des revendiquants. Les grâces de N. S. Mohammed, Imam des pieux et directeur des hommes vertueux.

Au nom de Dieu notre Maître et avec son unique soutien, nous reprenons la marche dans notre voie et nous recommençons la publication de notre journal, c'est-à-dire le journal de la Société des Ulémas Musulmans algériens et leur organe. L'Administration Supérieure a commencé par nous autoriser à reparaître, les empêchements ayant disparu ; les entraves et les chaînes que fabriquaient les semeurs de troubles sont brisées, mais le triomphe ne vient que de Dieu tout Puissant.

Quant à la voie que nous nous sommes tracée, c'est celle que nous avons indiquée dans les journaux précédents de la Société. Pour ne pas fourvoyer le lecteur nous reproduisons les paroles écrites par notre Président dans le premier numéro du journal « Ech Chariaâ » interdit. Voici ce qu'il écrivait :

« Et puis que nous reprochent nos adversaires ?
« Est-ce d'avoir créé une société religieuse musulmane d'éducation pouvant aider la France à humaniser et à relever le peuple et à l'élever à un niveau digne de la France(de sa civilisation, de son pacifisme et de sa culture ? Si l'unique raison de leur hostilité réside seulement dans ce fait, ils auront atteint la France avant de nous atteindre et auront fait preuve d'un sectarisme et d'un aveuglement incompatibles avec les principes républicains et les temps présents.

« Se pourrait-il qu'il existe dans les Indes des sociétés d'Ulémas fonctionnant librement depuis des dizaines d'années sous l'autorité de l'Angleterre cependant tyrannique, alors que vous étoufferiez de voir naître une seule société de ce genre en Algérie ? Croyez-vous que le peuple algérien qui jouit d'un passé glorieux puisse demeurer un siècle dans le giron de la France sans s'imprégner de la civilisation française et sans évoluer dans le sens français ? Voyez ce qui se passe chez les autres peuples et les revendications comminatoires qui en émanent et à ce moment seulement vous pourrez vous réjouir de voir la jeune Algérie sous son aspect véritable, c'est-à-dire une enfant qui se serre contre sa mère la France et qui se rafraîchit dans les sources bienfaisantes de ses institutions.

« Votre hostilité contre une « Société religieuse et d'éducation », mais non pas « politique », nous incite à croire que vous désirez voir l'Algérie demeurer stationnaire et se débattre dans l'obscurantisme.

« Vous trouvez excessif que l'Algérie possède une société qui occupe une grande place dans le cœur des Algériens et un journal qui, à leurs yeux, est d'une grande importance ! Eh bien ! nous vous annonçons que l'Algérie française aura des sociétés et des journaux jusqu'à ce que les Musulmans algériens soient placés sur le même pied d'égalité que leurs frères, les Français du reste de la France.

« Vous paraît-il étonnant que parmi les Musulmans français il y ait des hommes que rien ne peut abattre, ni promesse ni menace et qui ne se laissent intimider ni par les cris ni par les murmures ? Eh bien ! nous vous annonçons que l'Algérie qui s'est nourrie des préceptes de l'Islam et qui s'alimente des principes de la démocratie française, a donné et donnera des hommes comme vous en voyez et plus que vous ne le croyez, dont la France peut s'enorgueillir comme de tous ses enfants indépendants. Notre but, pour nous résumer, c'est de propager la science, de cultiver les vertus, de combattre l'ignorance et de détruire le vice. Nous voulons éduquer le peuple attaché à la France et relever son niveau moral, social et intellectuel, selon le vœu même de la France.

« Confiant en la France, en son peuple libre et démocratique, nous avons d'abord créé la Société des Ulémas, puis fondé les journaux « Es Souna » et « Ech Chariaa », interdits successivement. Nous publions aujourd'hui « El-Bessair » avec les mêmes directives. Nous espérons qu'il prendra la place qu'occupaient ses aînés »...

Abdelhamid BENBADIS

LA TOLÉRANCE DE L'ISLAM

par le Docteur JACOB EFFENDI SZYNKIEWICZ

Moufti de Pologne

Chaque musulman habitant l'Europe est instruit par les livres écrits par des Européens chrétiens. Dans ces livres les musulmans sont représentés comme des fanatiques et l'Islam comme une religion qui n'a jamais été propagée autrement que par le feu et par l'épée. Les Turcs, d'après ces mêmes livres, sont représentés comme n'ayant fait autre chose pendant des siècles que battre et torturer les chrétiens en voulant à tout prix et de force convertir ceux-ci à l'islamisme.

Un grand nombre de musulmans, lisant ces écrits, les considèrent comme véridiques et croient que les musulmans, en réalité, se sont appliqués surtout à martyriser les chrétiens « pacifiques » et que l'Islam n'a jamais toléré d'autres religions. Ces musulmans oublient que les livres qu'ils lisent sont écrits par les non-musulmans qui, souvent, faussent les faits historiques pour représenter l'Europe chrétienne sous un jour favorable, contrairement à l'Orient musulman. Ils oublient également que toutes les agressions contre l'Islam furent le résultat de l'ignorance du moyen âge européen, ce moyen âge qui fut une époque de fanatisme, de superstition et d'intolérance.

Pour se faire un jugement sain de l'Islam, il faut s'adresser aux sources même de l'islamisme — au Coran — et ensuite étudier sans parti pris les événements historiques, comme cela a déjà été fait par quelques savants européens non musulmans.

Le chapitre 2, verset 257, du Coran proclame : « Il n'y a aucune contrainte dans la religion. La différence entre le bon et le mauvais chemin est assez clair... » Par conséquent le Coran défend toute conversion forcée et, s'il y a eu dans l'histoire des exemples d'une conversion de ce genre, l'Islam n'en est pas plus responsable que ne l'est la parole du Christ du sang versé par les peuples chrétiens.

Le chapitre 2, verset 186, du Coran annonce : « Défendez votre foi contre ceux qui vous attaquent, mais n'attaquez pas les premiers, car Dieu n'aime pas les injustices ».

Nous pouvons en conclure que le bon musulman ne peut lutter que pour défendre sa religion et que toute agression lui est défendue, car le musulman doit être guidé par la justice.

Au chapitre 2, verset 59, est écrit : « Celui des musulmans, juifs, ou chrétiens qui croit en un Dieu unique, au jugement dernier et fait du bien sera récompensé par son Seigneur et Créateur. Il n'a rien à craindre et ne sera pas condamné. » La même chose est exprimée au chapitre 5, verset 73.

Donc, quiconque croit en un Dieu unique et à la vie future, en faisant de bonnes actions et en se conformant aux lois coraniques, peut mériter le repos éternel promis par l'islamisme.

Les vraies religions chrétienne et israélite sont traitées par l'Islam comme des religions d'origine divine ; les juifs et les chrétiens portent, d'après le Coran, le nom des hommes de l'Ecriture.

Le chapitre 29, verset 45, dit : « Ne vous disputez pas avec les peuples de l'Ecriture (juifs et chrétiens) autrement que d'une façon noble, à l'exception des criminels. Proclamez : Nous avons la foi en ce qui nous a été révélé ainsi qu'à vous. Notre Dieu et votre Dieu sont le même Dieu et nous nous soumettons entièrement à Sa Volonté ». D'autre part, le Coran nous enseigne, chapitre 5, versets 52-53 : « ... A chacun de vous (c'est-à-dire aux différentes nations) nous avons donné des préceptes de religion et indiqué la route à suivre. Si Allah le désirait, il créerait une seule nation (ayant une même religion). Mais Il veut vous éprouver avec ce qu'Il vous a donné. Rivalisez en bonnes actions. Vous reviendrez tous à Dieu et Il résoudra vos discussions ».

Telles sont les règles de l'Islam. Il s'ensuit que chaque musulman pieux et sincère doit être tolérant, car dans le Coran, Dieu lui-même ordonne la tolérance envers les hommes de l'Ecriture.

Et maintenant, jetons un coup d'œil sur l'histoire des nations musulmanes pour voir comment les musulmans eux-mêmes se sont comportés vis-à-vis de l'enseignement de l'Islam.

L'on sait, d'après la biographie de Mohammed, que lorsque la délégation des chrétiens de Nedjran s'est présentée devant le prophète, ce dernier, lui permit de célébrer l'office religieux à la mosquée à défaut d'église. Dans la tradition (hadith) nous trouvons ces paroles du prophète : « Celui qui fera du tort aux non-musulmans innocents est mon ennemi. »

Du temps des premiers califes, les musulmans conquirent un certain nombre de pays chrétiens, tels que la Syrie, la Palestine, l'Egypte, plus tard l'Espagne.

Mais comme cela a été démontré par les études récentes de savants européens, ce n'est pas le fanatisme musulman qui fut la raison principale du succès des armes arabes, mais l'oppression économique et religieuse de la

part des Grecs, auxquels appartenait le pouvoir en Syrie, en Palestine, et en Egypte.

Les Grecs, eux-mêmes chrétiens, persécutaient d'autres sectes chrétiennes et surchargaient de contributions les peuples placés sous leur domination.

Les indigènes des provinces conquises par les Grecs étaient des peuples de races différentes des Grecs et ces peuples considéraient les Arabes non comme des conquérants, mais comme des libérateurs.

En effet, les Arabes apportaient avec eux la tolérance religieuse, se contentant seulement de prélever chez les non musulmans une petite contribution, djizya, moins lourde que celles qui étaient exigées par les Grecs. Par contre, le non musulman ayant été libéré du service militaire ne devait pas prendre part aux guerres. Et pendant que les musulmans mouraient à la guerre, loin de leurs foyers, les non-musulmans pouvaient tranquillement s'occuper du commerce et exercer leur métier, s'enrichir et s'accroître.

Comme exemple du fanatisme musulman, les anciens historiens européens citent ces paroles, attribuées faussement au second calife Omar, qu'on accuse injustement d'avoir fait brûler la plus riche bibliothèque du monde antique, celle d'Alexandrie : « Si dans ces livres il y a plus que dans le Coran, il faut les brûler (pour maintenir la supériorité du Coran) ; s'il y en a moins, il faut d'autant plus les brûler ».

Il faut observer tout d'abord que l'Islam a une grande estime pour la science, et que le prophète Mohammed conseillait de la suivre — même s'il fallait la chercher en Chine (exemple d'une grande distance). Par conséquent, jamais Omar, qui fut un excellent musulman, n'a pu prononcer les paroles qui lui sont imputées.

Mais ce qui prouve définitivement que les faits incriminés à Omar sont faux, c'est que, d'après les recherches des savants européens, la bibliothèque d'Alexandrie fut détruite longtemps avant l'arrivée des Arabes, par des sectaires chrétiens (en 331 de l'ère chrétienne).

Au cours des premiers siècles du règne des musulmans en Syrie et en Palestine, les chrétiens pouvaient non seulement confesser leur religion, mais également exercer de hautes fonctions dans l'Etat, et ce ne sont que les Croisades qui ont changé cette situation, en provoquant la haine et le manque de confiance réciproques.

Il faut étudier l'histoire avec impartialité. Nous verrons que dans les pays musulmans, la tolérance pour les religions exista toujours. Car s'il en était autrement, si les musulmans avaient converti de force à l'Islam, il ne resterait pas dans les pays musulmans des milliers de chrétiens et de juifs, comme c'est le cas présentement. L'Egypte appartenait depuis 1300 ans déjà aux musulmans, et plus d'un million de chrétiens y habitent et y confessent librement leur religion. En Syrie, en Palestine — même état de choses.

Même en Turquie, qui selon les chrétiens eurnpéens sert d'exemple d'intolérance et d'oppression des chrétiens, au cours des quelques siècles du règne absolu des musulmans, les chrétiens avaient le droit de vivre et de suivre les principes de leur religion. Le retour à la vie politique de la Grèce de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Serbie, pays qui pendant quelques siècles furent sous la domination absolue des Turcs, est une preuve de la tolérance musulmane.

Hélas ! on ne peut pas en dire autant des chrétiens.

(La Tribune d'Orient) *(A suivre)*

LA VIE SINGULIÈRE D'IBN-KHALDOUN

Historien des Arabes et des Berbères

(SUITE)

—×—

Elle était demeurée vide longtemps, hantée seulement par les oiseaux de nuit et de proie et les chacals en maraude. Les lions voyageurs, en suivant les cîmes, y venaient aiguiser leurs griffes contre les vantaux des portes arrachées. Or voici que des feux et des lumières luisent dans les meurtrières et les lézardes des murs. Des voix s'élèvent, des êtres vivants apparaissent entre les créneaux ruinés.

Les oiseaux forestiers peuvent voir ceci : dans une pièce à peu près intacte, pleine d'ombre moite, de silence, de recueillement, un homme se tenant accroupi sur une natte, environné de feuillets épars, de calames neufs ou usés.

En arabesques, signes et points, cet homme s'applique à caligraphier un titre :

« Livre des Exemples Instructifs et Recueil d'Origines et de Récits concernant l'Histoire des Arabes, des Peuples Etrangers et des Berbères. »

Ses doigts amaigris glissent dans l'amas des feuillets surchargés de notes et de chiffres. Quel privilège d'avoir pu, jusqu'au bout, nier la fatigue, dominer l'épuisement de son corps pour garder l'allure étincelante et féconde de son cerveau.

Voici donc, à jamais fixé pour l'oubli des temps, ce vaste traité dont le plan est entièrement original et qui condence les plus saisissants et les meilleurs des documents quotidiennement amassés. Il l'a composé plein d'une ardente lucidité, de sévères scrupules, de hautes certitudes. Il lui est arrivé d'écrire de longs chapitres avec le seul secours de sa mémoire, et ce sont les plus beaux. Le prodigieux ensemble apparaît telle une révélation, riche, éclatante et probe, douée de mouvement et de vie, avec cette intensité qui émane du caractère même de l'auteur. Il lui a conféré le don de clarté à un degré qu'aucun autre chroniqueur musulman ne posséda. En cette inégalable histoire de la Berbérie islamisée, l'homme qui fut le plus scuple et le plus superbe des courtisans, le plus oblique et le plus amoral des diplomates, s'investit d'intégrité. Devant les responsabilités de l'historien, il possède toute son indépendance d'esprit et de discernement des valeurs humaines. Sa supériorité même lui impose de se soumettre à un contrôle étroit de toutes ses sources d'information, de tous ses aperçus personnels.

Il n'a pas séparé la géographie de l'histoire Pour lui, les deux éléments se confondent : la contrée lui semble n'exister qu'en raison des tribus qui la hantent.

Nous l'avons vu reprenant l'élan de jadis, avec infiniment moins d'enthousiasme, il ne le dissimulait pas. Il chevauchait le cerveau plein de souvenirs et de réticences. Un soir, il atteignit encore El-Bathâ, comme jadis. Il dormit ou rumina son sommeil et, dès l'aube, au lieu de prendre à gauche la direction du Zab, il tournait à droite et galopait vers Mindas. Des Arif en estivage le retinrent dans leurs campements. L'élan était brisé. Mais, désobéissant au sultan, il lui fallait chercher quelque refuge où se faire oublier.

— Ma kasbah de Taour'zout branle sur le roc, dit le chef des Arif, mais tu peux t'y abriter et elle est suffisamment en ruines pour que nul ne pense te trouver là.

Après quoi les Arif se firent remettre la famille du solitaire et la lui amenèrent.

Maintenant Khaldoun, qui posséda tant de gloire et de richesses, possède-t-il le repos et la paix ? Pourquoi donc les quarante-deux années de son âge lui semblent-elles pesantes comme l'extrême vieillesse ?

Il veut se relever et croule au milieu des feuillets épars. Il va mourir. Son prodigieux labeur l'aura tué...

Pensez-vous que son histoire finisse là ?

Point.

Dans la face moribonde, soudain, les yeux d'Ibn Khaldoun se rouvrirent et il reconnut ceux qui l'entouraient. Le formidable plongeur, retenant son souffle, touchait le fond des eaux funèbres et remontait...

VI

Le pèlerin du temps et des épisodes est à Tunis.

Vainqueur de la maladie et de l'épuisement, il s'est, un beau jour, acheminé vers l'Est en rêvant de parfaire encore sa documentation dans les riches bibliothèques de sa ville natale. Le sultan hafside de l'époque lui témoigne les honneurs dus à son universelle renommée et lui demande une copie de son œuvre. Il reprend fougueusement son calam et quand on s'étonne qu'il n'ai pas commencé d'écrire avant sa trente-huitième année, il sourit sans avouer qu'il fallut la pire incertitude d'un moment, une lassitude immense et la misérable solitude de Taoughzout pour qu'il donnât toute la mesure de son génie.

Quand Khaldoun eut remis son ouvrage entre les mains du sultan, il prétendit partir pour la Mekke ; mais il ne devait y atteindre que bien des années plus tard, s'étant arrêté en route, au Caire, pour devenir l'un des maîtres de l'Université d'El-Azhar, puis de la Camhia, ce fameux collège fondé par Saladin, et enfin, grand cadi malékite du Caire. C'est en ce temps qu'une épreuve le frappe : le navire qui, de Tunis ,lui amène sa femme et ses fils, se perd corps et biens et, tandis qu'il est tout à sa douleur, le khalif égyptien le destitue de ses hautes fonctions. Il a pris trop d'initiatives et prétendu réformer ces sortes d'abus de justice implantés parmi les hommes depuis le meurtre d'Abel.

Je vous fais grâce de toutes les alternatives de retours de faveur insigne alternant avec les disgrâces et qui restent le propre de la vie intense de Khaldoun.

Trois ans après son arrivée au Caire, il gagne enfin la Mekke, en revient, reprend ses charges, les reperd, se retire dans un villag du Fayoum d'où on le rappelle, plus illustre que jamais.

Nous touchons au dernier grand événement de cette existence.

Tamerlan s'est emparé de la ville d'Alep. Le khalife tremble pour Damas et les autres villes syriennes qui relèvent du gouvernement égyptien. Il met une armée en marche et, pour impressionner le barbare conquérant, s'adjoint tous ces personnages politiques et religieux de sa capitale, dont Khaldoun.

Une nuit, Khaldoun dort dans une petite cellule du collège Adlia de Damas. Il dort, car, après de chauds engagements et maintes alternatives, on espère voir Tamerlan évacuer les lieux.

Mais des gens troublés, éperdus, réveillent le dormeur, lui apprennent une stupéfiante nouvelle : le khalife et les principaux officiers ont fui clandestinement Damas ; — complot, intrigue, on ne sait ; l'armée s'est dispersée et, au lieu de tourner bride, Tamerlan va donner l'assaut contre la ville insuffisamment défendue.

— Quel parti prendre, ô Khaldoun ?

— Nous rendre près de Tamerlan.

— Mais...

— Eh quoi ? ce n'est qu'un homme plus jeune que moi, donc inférieur quant à l'expérience et la ruse. Il m'est advenu d'en persuader de plus obstinés et d'aussi féroces.

(Suite page 7)

LES MARTYRS EGYPTIENS

—×—

Une fois de plus ,le sol égyptien a été ensanglanté et le pays des Pharaons a eu à déplorer de nouvelles victimes tombées au champ d'honneur, *sous les balles anglaises*. Oui, *sous les balles anglaises* : l'enquête judiciaire l'a démontré et la presse de Londres l'a reconnu.

Les divers articles et documents que nous publions d'autre part nous dispensent aujourd'hui d'exposer la thèse égyptienne et d'expliquer le droit naturel et juridique qu'a l'Egypte de disposer de son propre sort, de recouvrer son indépendance complète et d'être un membre libre et souverain de la Société des Nations. A cet égard, nous n'essayerons pas de comparer l'Egypte à l'Abyssinie, qui a évidemment aussi le droit d'avoir sa place au soleil, mais qu'une simple comparaison entre elle et notre pays serait fort humiliante pour ce dernier. Nous ne tenterons pas non plus de réfuter les prétentions arbitraires de l'Angleterre, ni de montrer la contradiction scandaleuse entre ses paroles sonores à Genève et ses actes abominables sur les bords du Nil. Nous ne relèverons pas toutes les élucubrations de ceux qui, aveuglément, parlent de xénophobie à propos des événements d'Egypte ou qui, par ignorance voient une origine étrangère dans le mouvement national égyptien qui ne date pourtant pas du conflit italo-éthiopien. Nous ne parlerons pas, enfin, de la spontanéité — pour le moins excessive — des sanctions appliquées à l'Italie par l'Egypte sous l'occupation anglaise.

Malgré notre faiblesse et leur toute-puissance, notre cause a été entendue et celle de nos agresseurs a été jugée et flétrie.

Pour l'instant, consacrons donc pieusement ce dernier mot de l'année aux martyrs de l'indépendance égyptienne.

Parmi les étudiants de l'université du Caire qui, lors de récents événements tragiques, ont perdu la vie en criant : « Vive l'Egypte ! » on cite particulièrement le nom de Mohamed Abdel-Hakam El-Garrahy qui symbolise le courage patriotique de tous ses camarades morts également au cours des manifestations.

Ce patriote de vingt ans est un exemple admirable de l'esprit qui anime toute l'Egypte et la pousse en avant, sans peur ni hésitation, nonobstant la force matérielle écrasante de l'ennemi et son attitude brutale, inqualifiable. Il fut, le 14 novembre, pendant qu'il secourait un autre étudiant blessé grièvement, atteint d'une balle tirée à bout portant par un officier anglais de police et qui lui perfora l'intestin en huit endroits. En dépit de tous les soins et de toutes les interventions chirurgicales, il décéda à l'hôpital mardi matin 19 novembre, vers 7 heures. Ses obsèques ont réuni tout un peuple en pleurs et préparé l'union nationale.

Juste avant de rendre le dernier soupir, le jeune étudiant, maîtrisant ses atroces souffrances, eut encore la force d'acclamer la patrie et ses martyrs, de maudire l'impérialisme et les impérialistes insulaires et de crier trois fois « Vive le sacrifice ! »

Aly EL-GHAIATY.

(La Tribune d'Orient)

Contre la dissolution de l'Etoile Nord-Africaine

—×—

Pour protester contre sa dissolution et les sévères mesures de répression dont sont l'objet ses dirigeants, l'Etoile Nord-Africaine vient d'adresser l'appel suivant à toutes les organisations arabes et musulmanes de l'Afrique du Nord.

Chers Frères,

Le Gouvernement français de Monsieur Laval vient de poursuivre en dissolution l'organisation de l'« Etoile Nord-Africaine qui réunit les travailleurs nord-africains musulmans, et qui travaille à leur défense, à leur éducation et à l'émancipation de l'Afrique du Nord. Le Gouvernement de Monsieur Laval, complice des colonisateurs, veut nous maintenir dans la misère, l'esclavage et l'ignorance et nous empêcher de défendre notre pain, notre langue arabe et notre religion musulmane. Il ne lui suffit pas d'avoir condamné Messali, Imache et Radjef à 1 an, 8 mois et 6 mois de prison : il veut nous empêcher de nous unir, de nous organiser pour mieux nous défendre contre nos exploiteurs, il veut plonger les Nord-Africains dans plus de misère et plus de servitude : c'est là une lâche agression.

Contre cette agression, nous lutterons de toutes nos forces et nous appelons à notre aide toutes les organisations mondiales du peuple musulman. Nous leur disons : « Trêve de désunion ! Soyons une force avec laquelle les puissances coloniales doivent compter ! Prenons les sanctions contre toute agression qui atteint une parcelle du monde musulman ! »

L'« Etoile Nord-Africaine », qui a rencontré à Genève une grande sympathie de la part des Musulmans d'Europe, fait appel à ses frères du monde entier pour protester par des ordres du jour, par des délégations aux consulats français et par des manifestations de tous ordres, contre l'agression qui vient d'atteindre l'un de ses membres. L'avenir est à nous car Dieu est avec nous.

L'ETOILE NORD-AFRICAINE,
19, rue Daguerre, Paris (14e)

Un Parti Politique Arabe

—×—

L'argument central de la thèse défendue par Ferhat Abbas se présente comme étant une sorte de vérité expérimentale, de constatation permanente.

Ferhat Abbas nous dit, en effet : « Comment faire confiance aux Partis qu'ils soient de droite ou de gauche ? Aucun d'entre eux dans le passé n'a su organiser notre défense ?

« Comment surtout ne pas penser que cette impuissance n'est point en quelque sorte congénitale ?

« Les Partis ne peuvent rien pour nous, seuls les hommes peuvent quelquefois mériter notre estime ?

« Le but est qu'ils fassent preuve d'un peu de cœur pour sentir intolérable la situation qui nous est faite.

« D'ailleurs, continue-t-il, l'adhésion à un parti politique implique une sorte d'émancipation dont nous ne sommes pas présentement bénéficiaires.

« Le mieux est donc de nous grouper autour de principes très clairs, de compréhension immédiate, susceptibles de grouper tous ceux qui ne veulent absolument plus de statu-quo.

« Constituons le parti politique qui soit réellement l'instrument que nous imposent les contingences présentes. »

Je ne crois pas avoir trahi la pensée de Ferhat Abbas. D'ailleurs le conseiller général de Sétif sait très bien qu'il jouira toujours de l'hospitalité de nos colonnes pour publier ce qu'il peut juger être une nécessaire rectification.

Cette forme de raisonnement, toute empreinte à la fois d'humilité et d'orgueil a été acceptée par tout ce que l'Islam algérien compte d'éminences.

Les oulamas, en la personne de mon excellent ami Lamine Lamoudi, ne pensent point autrement.

A Constantine il s'est même formé un comité constitutif au sein duquel se sont groupés des intellectuels comme Mohamed El Aziz Kessous, qui est, je crois, encore membre de la section socialiste de Bône, et Ben Kheilaf un membre important de la grosse industrie de Djidjelli.

Je ne crois pas tout de même que ce mouvement ait trouvé dans les douars un écho retentissant.

Cependant en pressant, un tantinet, la forme musulmane, en appuyant sur la corde religieuse, je ne doute pas qu'il connaisse le succès.

Nos lecteurs comprendront donc combien je crois qu'il est nécessaire de réagir avec rapidité.

A l'heure actuelle nos partis ouvriers, qui n'ont point démérité doivent s'enquérir rapidement des formes de l'organisation les plus susceptibles de toucher l'élément indigène.

Nos efforts doivent tendre vers une recherche rationnelle de solutions pratiques.

Et le mouvement qui m'occupe présentement risque bien de rendre totalement inefficace toute notre bonne volonté.

Il faut donc étudier, vérifier et ensuite prendre une décision pour agir.

Charles AKOUN.
(*Alger-Socialiste*)

QUELQUES PRÉCISIONS

—×—

Dans la « Voix des Humbles », *notre excellent confrère Lechani situa la question indigène devant les partis de gauche et de droite. Du parti communiste il dit ce qui suit :*

« Nous devons à la vérité d'affirmer que le parti communiste et les syndicats unitaires ont été jusqu'ici les seules formations qui se soient sérieusement occupées des indigènes. Une active propagande a été méthodiquement organisée pour attirer les autochtones à elles.

Tous les moyens d'action ont été utilisés : tracts, affiches, journaux, conférences, meetings, voire grèves. Bref l'Arabe et le Kabyle, loin d'avoir été négligés ou méprisés ont été l'objet d'une sollicitude toute particulière ».

Mais il lui reproche certaine orientation de son action qu'il réprouve, orientation tendant d'après lui, à vouloir faire naître un nationalisme qui serait un ferment de haine chauvine. Le parti communiste riposte et lui répond amicalement :

« Nul plus que nous, lisons-nous dans la « Lutte Sociale », ne veut et ne travaille à réaliser la fraternité des peuples. Nous nous revendiquons de l'internationalisme prolétarien, le seul conséquent.

Mais lorsque dans le monde impérialiste, un peuple est opprimé par un autre, le parti communiste est dans le camp des opprimés contre les oppresseurs. Nous prêchons, non le nationalisme étroit, mais l'union des opprimés des colonies et des exploités des métropoles contre leur ennemi commun, l'impérialisme. Nous répétons le grand appel de Marx : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ».

Nous réclamons le libre droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et luttons dans ce sens afin d'arriver, c'est le seul moyen, à leur union librement consentie. Cette position n'est nullement nationaliste, c'est la seule qui soit objectivement internationaliste.

Et quand M. Lechani, plus loin dans son article déclare que « L'action communiste présente un autre danger : elle détourne les esprits d'un programme assez facilement réalisable... » il n'a pas raison.

Nous ne sommes nullement des partisans du tout ou rien. Sans perdre un instant notre perspective révolutionnaire, nous luttons pour toutes les réformes et revendications immédiates possibles. Et nous voudrions même que tous ceux qui luttent pour « ce programme facilement réalisable » d'amélioration du sort des masses musulmanes s'unissent pour le faire triompher. Qu'ils réalisent une sorte de front populaire du peuple musulman. Nous apporterions tout notre appui à son action sans esprit de manœuvre, mais simplement parce que les communistes n'ont pas d'autres intérêts que les intérêts du peuple travailleur. »

La situation des Indigènes en Algérie

—o—

Dédié au Ministre de l'Intérieur

Ce qui caractérise la situation d'un peuple, c'est sa tenue, son habitat et sa mentalité.

Or, quand on parcourt l'Algérie, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, on voit sur les routes, ou accroupi aux abords des centres, un peuple couvert de haillons sordides, chaussé de savates éculées ou d'espadrilles infectes...

Les indigènes — *aux trois-quarts* — affamés, squelettiques, habitent, dans les campagnes, des gourbis, construits en toubes — briques en terre — couverts de chaume, avec une seule ouverture, où dans un espace restreint, une pièce, grouille toute une famille, composée souvent de 6 à 8 personnes, *se nourrissant surtout de racines*, ô Labruyère !

On y grille en été, on y gèle en hiver.

Autour des grandes villes, notamment à Alger, on peut voir les nombreuses cités lépreuses indigènes, vulgairement appelées « bidon-ville », parce que les « matériaux », qui ont servi à l'édification de ces « cités » se composent, généralement, de vieux bidons hors d'usage.

Là les intempéries se font sentir encore d'avantage que dans les gourbis ruraux des khammès.

Là, la mortalité surtout infantile, y est effrayante. Ce sont de véritables épidémies qui ravagent la population indigène, autant par manque d'alimentation que faute d'hygiène. Misère physiologique, dit-on.

Un autre danger menace constamment ces quartiers arabes : l'écroulement périodique des masures arabes, ensevelissant des familles entières, parce que les services de voirie *ignorent* ces quartiers, quoiqu'ils y prélèvent l'impôt foncier comme dans les quartiers européens...

Naturellement, la mentalité de ces malheureux est au niveau de leur situation matérielle.

Privés d'écoles — il y a 60.000 enfants sur 900.000 qui vont à l'école — ils ont conservé une mentalité arriérée, pleine de superstition, inconsciente.

Privés d'enseignement professionnel, ils sont restés les éternels manœuvres-serfs, au salaire de famine — 5 à 10 francs par jour — jouets, non seulement des maîtres, mais souvent de leurs camarades de travail, ouvriers européens, spécialisés eux, mais inconscients aussi, pleins de préjugés de race... Navrant !

Ils sont une poussière d'hommes, foulés et refoulés sans cesse, non seulement par les autres éléments, mais aussi par leurs propres frères musulmans, plus... favorisés qu'eux...

Leurs chefs, leurs dirigeants : caïds, aghas, représentants élus, marabouts sont, la plupart d'entre eux, entre les mains de l'administration, qui s'en sert pour maintenir le peuple dans un état inférieur, misérable, pour pouvoir conserver la situation privilégiée des gros colons féodaux, *maîtres incontestés de toute l'Algérie utile*, et des gros chefs indigènes, leurs... serviteurs.

Leur état est si pitoyable qu'ils n'arrivent plus à payer leurs impôts et qu'ils sont, en grande partie, à la charge de l'Etat... *un peuple de mendiants*. Les statistiques officielles constatent que six millions d'indigènes ne paient que le trente pour cent des impôts, alors que 800.000 européens paient le reste...

Cela explique cette situation épouvantable...

Service militaire *double*, sans compensation. Certains de leurs représentants élus, indépendants, ont essayé de faire connaître cette situation, en haut lieu à Paris, en 1934, mais ils y ont été reçus comme chiens dans un jeu de quilles, Chautemps régnante.

Depuis la situation s'est aggravée et s'aggrave d'avantage chaque jour, et se manifeste par des prodrômes inquiétants, par des événements douloureux : Constantine, Tlemcen, Mostaganem et ailleurs...

Pour remédier à cette situation lamentable, les profiteurs de l'état de choses actuel, les colons féodaux et *leurs* parlementaires, Morinaud en tête, préconisent des moyens de force, de répression et d'autorité, pour pouvoir maintenir, coûte que coûte, le *statu-quo*, avec ses privilèges monstrueux, *un siècle après la Conquête !* Ah ! prenez garde, car la mesure d'iniquité et de misères est comble ; ne poussez pas ces malheureux aux dernières limites, *car ils n'ont plus rien à perdre, plus rien à risquer... que leur désespoir.*

Ce cri d'alarme, que j'ai poussé maintes fois, voilà qu'il est jeté aussi par M. Zanett, de la « Dépêche Algérienne ». Lui aussi comprend et expose cette situation.

Il n'y plus de temps à perdre pour sauver tout un peuple, qui meurt de faim, *pour sauver la Colonie...*

Il faut des réformes profondes et urgentes : le crédit agricole *organisé* pour rétablir la situation des fellahs ; l'enseignement scolaire et professionnel *à tous* ; du travail, à un salaire vital, des indemnités de chômage *pour tous*, les indigènes traités en frères, non en parias.

En un mot : politique indigène humaine.

A égalité de devoirs, égalité de droits...

C'est le moins qu'on puisse demander à la France de 93, à celle des Droits de l'Homme...

Le droit à la vie, à un peuple dans son propre pays...

V. SPIELMANN
Ancien Colon.
Directeur des Editions du « Trait d'Union », Alger.

NOS ECHOS

BULLETIN POLITIQUE.

« Ceux que Jupiter veut perdre, il les rend fous », dit un proverbe romain. Nous assistons avec regret à la vérification de l'adage.

Alors qu'une forte partie de l'opinion était favorable — non pas à l'entreprise italienne, mais à l'Italie même, le souvenir étant vivace de Garibaldi en 71, venant à Dijon nous exprimer sa reconnaissance, les tombes des morts italiens de l'Argonne n'étant pas encore affaissées, alors que la conscience grandit de nos affinités et de cultures, voici que deux actions démentes risquent de ruiner ces sympathies.

Le bombardement voulu — autant qu'on peut en juger — de l'ambulance suédoise, protégée par la croix rouge, où le docteur suédois tombe au champ d'honneur de l'humanité.

Puis à bref intervalle, le bombardement volontaire aussi de la tente égyptienne protégée par le croissant rouge.

Ce dernier exploit rejette l'Egypte vers l'Angleterre.

Jusqu'où veut-on mener les choses ?

BIENFAISANCE.

Avec la bienveillante autorisation de MM. Laronde et Cie, M. Charles Charly, régisseur général du Casino Music-Hall de la rue d'Isly, a pu, avec le dévoué concours des artistes en engagement dans l'établissement à Noël et au Nouvel An, recueillir la somme de 2.390 francs, pour les bonnes œuvres des artistes : Maison de Retraite de Ris Orangis, celle de Pont-aux-Dames ; les Sociétés de Secours Mutuels, d'anciens combattants du théâtre et du music-hall, etc. Tous nos remerciements vont aux principaux auteurs de ce succès mutualiste, les généreux Algérois spectateurs du Casino de la rue d'Isly.

L'ECHO.

HYMENEE.

Dernièrement au temple de la rue Randon fut célébré l'union de la gracieuse Jeanne Zerbib et d'Armand Darmon, contrôleur des Douanes.

Les témoins étaient pour l'épousée, M. Vaillant, juge d'instruction, pour le mari, M. Abenssour, négociant.

Notre ami, Géral Claude, chanta de sa belle voix de ténor, le *David devant Saül* de Borghèse.

Nos félicitations et nos vœux.

BIBLIOGRAPHIE.

M. Tahar Essafi, avocat au barreau de Tunis, a bien voulu dédicacer pour *l'Echo* son nouveau volume : « La Marocaine », édité à Marrakech (Imprimerie du Sud Marocain).

Cette étude, très documentée est aussi passionnante qu'un roman. Nous en donnerons d'ailleurs un extrait. Elle fait suite et pendant de « Au Secours du Fellah » que nos lecteurs doivent déjà connaître. Cette nouvelle œuvre du juriste éminent, aussi versé dans le droit coranique que dans le droit français, déchire le voile qui recouvrait jusqu'à ce jour la vie et les aspirations de la femme marocaine.

L'auteur, rappelons-le en passant, a un lourd bagage littéraire : « Les Toits d'Emeraude », préfacé par Claude Farrère. « La Sorcière d'Emeraude », écrit en collaboration avec Jean-Renaud et qui leur valut le grand prix de littérature coloniale en 1931: un « Recueil législatif des juridictions chérifiennes au Maroc ». « Les fleurs éclatantes ou méthode pratique d'enseignement du français aux Musulmans ».

Entre temps, Tahar Essafi éditait « La carte judiciaire du Maroc » qui se voit dans tous les tribunaux, cabinets d'avocats ou bureaux administratifs.

« La Marocaine » est un livre délicatement édité par l'Imprimerie du Sud Marocain, orné de 18 photogravures hors texte dont un frontispice, cet ouvrage complète les études déjà nombreuses sur le Maroc, mais dont bien peu ont son puissant attrait.

N.D.L.R. — « L'Echo de la Presse Musulmane » se fera un devoir et un plaisir de rendre compte des livres nouveaux, même étrangers dont deux exemplaires lui seront envoyés.

⁂

SCANDALE AUX P.T.T.

On nous annonce la possibilité d'un scandale aux P.T.T.

Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant. La Vérité ne nous effraye jamais.

Un arrêté pris en Conseil d'Etat pour réparer une injustice — une de plus — peut-il effacer une faute subséquente faute contre l'honneur.

⁂

COQUILLE.

La « Dépêche Algérienne » du 7 janvier nous offre une coquille amusante, due sans doute au souvenir de Hannoun et de Zaoui.

Voici, en effet, d'après elle, l'alexandrin de Boileau :

« Darmon », ce grand auteur, dont la muse fertile... »

ECLIPSE DE LUNE.

Le 9 janvier a eu lieu une éclipse de lune presque totale. Ne soyons pas superstitieux comme les Anciens et n'y voyons ni bon ni mauvais présage.

⁂

CE SONT LES MEMES QUI SE FONT TUER.

Ainsi l'honorable M. Aubertin, conseiller municipal d'El-Biar, commandeur de la Légion d'honneur, rescapé de la grande tourmente... avec un bras en moins, est tombé sous les balles, lâchement, froidement assassiné.

....Puis le maquilage du forfait.

Pas de pitié pour l'assassin.

⁂

NECROLOGIE.

— L'« Echo » présente à Son Altesse Sidi Ahmed Pacha, Bey de Tunis, ses vives condoléances pour la perte cruelle que lui inflige la mort de Lala Jenina Beya, son épouse.

Le 6 janvier dernier, avec le cérémonial d'usage, ont eu lieu les funérailles, au tombeau des Beys.

Une foule compacte où toutes les races et toutes les religions se confondaient, accompagna à sa dernière demeure celle qui fut une souveraine aimée et respectée.

⁂

Nous avons appris avec peine la mort de notre ami Bouzourène, survenue à la suite d'un accident.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

ACCIDENT.

Notre ami Djilali, directeur de la Distillerie Egyptienne, a été victime d'un accident qui l'oblige à garder le lit. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

⁂

LES INSCRIPTIONS ELECTORALES FRAUDULEUSES A ALGER DEVANT LA JUSTICE

Sur la plainte d'électeurs musulmans, une instruction est ouverte contre X... pour inscriptions frauduleuses et massives sur les listes électorales indigènes en février 1935. Deux conseillers municipaux indigènes seraient impliqués dans cette affaire.

Sans production de pièces, ceux-ci auraient imposé, au dernier moment au bureau compétent, l'inscription d'individus non électeurs ou de noms imaginaires.

Pour l'inscription des indigènes sur les listes électorales, on exige de nombreuses conditions, dont un séjour de deux ans dans la commune. Sans aucune justification des conditions exigées, 000 à 1.000 électeurs ont été inscrits et portés domiciliés dans les cafés maures, dans un garage des Halles Centrales, même aux domiciles particuliers de conseillers ortants.

On fait même courrir le bruit que, ne pouvant pas effectuer les inscriptions requises le 4 février avant minuit, dernier délai pour ces opérations, le registre aurait été pris par les conseillers qui auraient procédé eux-mêmes, ou par des employés à leur service, à ce travail.

nnnnnnni vcec lû-'-

Un conseiller sortant aurait écrit sur deux fils non électeurs par leur âge et n'habitant pas la commune d'Alger ; il en est un qui a été inscrit même deux fois avec deux âges différents ; l'adresse des deux inscrits a été portée chez le père, commerçant à Alger. Celui-ci était donc à la base, soit comme auteur, soit comme complice de ces fraudes.

Un autre conseiller a inscrit une vingtaine de noms en donnant comme adresse son domicile particulier.

C'est grâce à ces inscriptions frauduleuses, qui constituent des faux et usages de faux, qu'ont été élus la plupart des Conseillers qui siègent actuellement.

Signalons, en passant, qu'une vingtaine d'indigènes préposés à la surveillance et au contrôle des opérations électorales à Belcourt, par la liste adverse, ont été gardés à vue au commissariat de police, jusqu'à six heures du soir, c'est-à-dire jusqu'à la fermeture du scrutin, cela pour ne pas gêner les fraudeurs dans leur travail.

Inscrire frauduleusement sur les listes électorales d'Alger, un millier de noms, en l'année 1935, cela est-il possible ? Attendons les résultats de l'instruction judiciaire ouverte pour commenter comme il convient ce nouveau scandale...

⁂

AU SUJET DE L'ADJOINT INDIGENE DE LA VILLE D'ALGER.

Les nombreux lecteurs indigènes qui s'intéressent à notre Revue nous écrivent et nous encouragent à poursuivre l'œuvre que nous avons entreprise de défendre leurs intérêts matériels et moraux. Nous donnons l'hospitalité à la lettre suivante visant l'Adjoint indigène, M. le Docteur Tamzali :

« On a cru bien faire en accordant à la population musulmane d'Alger, un Adjoint indigène On espérait que cette population aurait en ce dernier, un appui et une force. Par lui, elle devait obtenir plus facilement satisfaction pour toutes ses demandes légitimes, collectives ou individuelles. Mais, hélas ! le Maire, sur les injonctions du Gouverneur Général Carde, fit désigner celui qui était le moins digne et dont une fringale de mandats politiques détournait de la besogne qu'il avait sollicitée (et fait solliciter par son protecteur) et qui doit absorber tous les instants d'un homme consciencieux et soucieux des intérêts de ses mandants intéressants à tous égards.

Délégué financier d'une circonscription kabyle, coseiller général d'une autre circonscription kabyle, conseiller municipal d'Alger, membre du Coseil supérieur, de la Caisse de Crédit Agricole, adjoint au maire d'Alger, membre de la Conférence Impériale de Paris, comment ce cumulard de cette envergure peut-il remplir ses obligations électorales ?

Il a fixé à la Mairie d'Alger trois audiences par semaine pour recevoir ceux qui ont des requêtes à lui présenter ; ces derniers viennent, attendent en vain pendant des heures et partent désapointés ou indignés.

Quand donc le Maire mettra-t-il fin à cette situation ?

Attendra-t-il des manifestations devant la Mairie ?

Dans la liste même de l'adjoint incriminé, il y a des hommes dévoués, actifs, et ne demandant qu'à rendre service, surtout en cette période de chômage et de misère où il est nécessaire de secourir les uns et de calmer l'impatience des autres.

Les co-listiers de l'Adjoint devraient eux-mêmes sortir de leur discrétion et poser nettement la question à leur collègue, qui pourrait se contenter, pour satisfaire son orgueil et son ambition, d'une délégation restreinte et passer la main à celui qui prendrait l'engagement de recevoir tous les jours et de soumettre à ses collègues réunis tous les cas difficiles avant de prendre une décision. »

(Extrait de « L'Algérie de Demain »)

LA FEMME KABYLE.

Hier soir à 18 h. 45 dans la salle de l'A.D.F. escaliers Chaulier, a été donnée par M. Benhadj, conseiller municipal, une conférence sur la femme kabyle : « Les femmes kabyles ont-elles évolué ». Voilà le sujet traité et dont nous donnerons le compte rendu dans notre prochain numéro.

L'Orient

PALESTINE

OU EN SOMMES-NOUS

Comme toujours, aux époques de difficultés économiques, l'hostilité arabe contre l'œuvre juive, s'avive. Pendant les deux dernières années, on n'avait vu que peu de manifestations importantes du mouvement arabe nationaliste. Mais les rumeurs au sujet d'une nouvelle guerre mondiale ont mis en émoi la jeunesse et ses chefs. Ils ont cru avoir plus de chances d'obtenir l'indépendance nationale, à la faveur d'un tohu-bohu général.

L'espérance d'une guerre mondiale s'étant évanouie, il n'en subsiste pas moins de l'agitation. Elle trouva aliment dans la confiscation d'un envoi considérable, à Jaffa, d'armes destinées à Tel-Aviv. Les Arabes jurèrent, dur comme fer, qu'il s'agissait d'un envoi aux Juifs. Aussitôt, propagande véhémente, articles de presse, réunions, mémoires adressés au gouvernement, etc... Avec le retour de Londrs du Haut-Commissaire, on surenchérit. L'opinion publique palestinienne fut frappée d'apprendre l'engagement militaire qui eut lieu, dans les Monts de Djenin, entre la police et un groupe terroriste fortement armé. Les terroristes étaient filés à la suite de l'assassinat d'un policier juif, tué à proximité d'Ain-Harod. Il semble qu'il s'agisse des mêmes hommes qui, il y a quelques années, commirent une série d'actes de terrorisme contre les Juifs, dans les environs de Caiffa, sans qu'on ait jamais pu les surprendre. Au cours de l'échauffourée, cinq Arabes et un Anglais furent tués, plusieurs personnes furent blessées.

L'attitude de l'opinion arabe a singulièrement aggravé cette bagarre. L'enterrement des cinq terroristes tués à Caiffa, prit figure d'une grande démonstration. La police anglaise fut prise à partie. Dans les mosquées, des prières étaient dites pour les victimes: la jeunesse organisa, avec l'aide des notables, de nombreuses quêtes en faveur de ceux qui survécurent. La majorité de la presse arabe célébra les terroristes comme des héros nationaux.

Tout prouve donc que le nationalisme arabe est en recrudescence.

Sous quelles formes se manifestera-t-elle ? Cela dépendra, avant tout de la situation économique, de l'attitude du Gouvernement, de celle des Juifs.

La nouvelle activité des Arabes n'est pas seulement une conséquence de la psychose de guerre et de l'alarme passagère de l'économie palestinienne. La lutte pour l'indépendance qui vient d'éclater en Egypte, y est aussi pour beaucoup. La nouvelle offensive du nationalisme égyptien contre l'Angleterre, les démonstrations du Caire, ont naturellement été vivement ressenties en Palestine. Tous les pays arabes sont très étroitement liés entre eux : leur état d'esprit se transmet de l'un à l'autre. La situation à Jérusalem va donc dépendre, dans une grande mesure, du cours que prendront les événements du Caire.

(*La Terre Retrouvée*).

⁂

TURQUIE

NOS BUTS, NOS PRINCIPES

Le ministre de l'Economie turque a prononcé tout récemment devant le micro un discours d'une grande importance. Après avoir analysé ce qui a été fait jusqu'à nos jours et de ce qui sera fait prochainement par application du programme industriel il a défini les buts et les principes de la politique économique nationale.

Nous les détachons de notre confrère « Ankara » :

Notre but est d'accroître simultanément consommation et la production. Nous voulons une économie nationale qui engendre la capacité de consommation. A cet égard, nous portons une attention constante aux prix de vente industriels. De même que nous considérons comme un devoir de protéger l'industrie nationale contre la désastreuse concurrence extérieure, de même nous considérons comme un devoir tout aussi important d'imprimer une activité rationnelle à toutes les catégories de production et de les maintenir dans des conditions normales. Les entreprises ou activités artificielles, qui ne sont pas destinées à vivre, n'ont aucune valeur à nos yeux, et nous ne pouvons admettre qu'elles causent le gaspillage de nos ressources nationales ».

A ceux qui nous voient avec déplaisir accoler sans cesse les mots « industrie » et « indépendance », nous voudrions répéter ces mots récents de M. Gœring, l'un des principaux chefs du national-socialisme : « Ou bien nous « renoncerons au beurre, ou bien nous « renoncerons à l'indépendance ! »

Le fait que les mots « industrie » et « indépendance » sont toujours prononcés ensemble dans un pays qui jusqu'il y a quelques années à peine faisait venir de Manchester le tissu dont le paysan confectionnait sa chemise, du Canada la farine de son citadin et où le travailleur de la terre ne tirait aucun profit de sa peine, ce fait doit être considéré mille fois plus naturel que les mots « beurre » et « indépendance », prononcés côte à côte en Allemagne.

Presque à la même date, M. Hitler, prononçant un discours à l'occasion du centenaire des chemins de fer allemands, a déclaré qu'« une entreprise publique pouvait fort bien fonctionner sans avoir des tendances capitalistes sans direction capitaliste. »

Ces paroles de M. Hitler, nous les citerons ici en songeant aux objections de jadis et au fait que la plupart des entreprises industrielles nationales sont régies par l'Etat. La vérité est que, si l'industrie en Turquie avait été exploitée par le capital étranger, ou si l'Etat, se souciant des intérêts de chacune des entreprises industrielles, avait fermé l'œil sur leur activité et si enfin ces entreprises ne s'étaient pas occupées de valoriser nos matières premières ou du bien-être de notre population et n'avaient pas considéré l'industrie comme faisant partie du plan de redressement d'ensemble de la Turquie Kamâliste, c'est le désespoir qui régnerait aujourd'hui en nous au lieu de la joie.

⁂

IRAK

Selon nous la situation de l'Etat irakien a toujours été en s'affermissant depuis la proclamation de son indépendance. En juin dernier, le gouvernement est sorti vainqueur d'une suite de révoltes, organisées et méthodiques, telles qu'il n'en avait pas encore connues. Or, au moment où son triomphe est avéré, après des élections massives en sa faveur, une nouvelle révolte, celle des Yézidis vient d'éclater dans le nord et le pouvoir central n'a pas été sans craindre que tous les Kurdes ne fissent cause commune avec les Yézidis.

Répétons-le, de tels faits n'ont rien de contradictoire et sont même naturels. D'un côté, nous voyons en Irak une foule de tribus, plus ou moins nomades, farouches et indépendantes ; de l'autre, un Etat aux fonctions déjà très spécialisées et qui cherche méthodiquement à appliquer au pays les habitudes politiques des grands Etats européens. Les heurts sont inévitables.

La nouvelle insurrection a éclaté au sujet de la dernière loi de conscription, les Yézidis minorité ethnique et religieuse, ayant refusé le service militaire dans les conditions prescrites par la loi. Le ministre de la Guerre, Jaafar pacha, qui n'en est plus à hésiter sur la façon de réprimer les révoltes, a riposté avec une vigueur brutale. Rappelons que l'institution du service obligatoire est, depuis 11 ans, le cheval de bataille de Jaafar pacha. On se souvient de ses échecs en 1924 et en 1927. Ce n'est qu'après les événements de juin dernier qu'il obtint vraiment satisfaction. On comprend qu'il ait brisé sans pitié l'opposition de certaines minorités à la mise en application de ses projets. Avions, autos-mitrailleuses ont impitoyablement assiégé le foyer de l'insurrection : les prisons se sont remplies et, après des jugements sommaires, exécutions et déportations ont suivi. On se demande quelquefois de loin, si tant de brutalité était nécessaire dans la répression. Toujours est-il que le but poursuivi par le gouvernement est atteint et qu'au total le pays y gagne. D'ailleurs, au sein même du gouvernement, semble apparaître un mouvement de sympathie condescendante pour les populations arriérées du pays et l'on en vient à se demander si, avec un peu plus de douceur et de patience, on ne parviendrait pas à prévenir les révoltes, sans rien sacrifier des exigences nationales.

Le conflit irano-irakien sur la délimitation des frontières communes n'est pas encore réglé. Après quelques fluctuations, la guerre italo-abyssine a donné un surcroît d'activité au commerce irakien. Jamais l'Irak n'avait exporté autant de pétrole qu'en octobre dernier.

⁂

TRANSJORDANIE

L'effervescence arabe suscitée en Palestine par la contrebande d'armes de Jaffa n'a point manqué de gagner la Transjordanie. Sans doute, le pays ne « souffre » pas encore du Sionisme, mais plus d'un pont est jeté, par-dessus le Jourdain, entre les nationalistes de Jérusalem et d'Amman. L'émir a eu la sagesse d'interdire toute démonstation publique et de ramener, une fois de plus, l'attention du peuple sur l'urgence des tâches intérieures. Les efforts déjà entrepris en matière économique n'ont point été sans résultats : pour le seul mois d'août l'exportation des raisins marque 400 tonnes. Mêmes succès pour les céréales. Des tarifs protectionnistes frappent l'importation. Ce n'est point encore la prospérité, mais un répit dans l'indigence.

Abdallah peut donc, avec plus de liberté d'esprit, faire face à d'importants problèmes jusque-là négligés. Depuis le 15 octobre, les étrangers doivent choisir entre la naturalisation et l'exil; on prétend, d'autre part, leur laisser acquérir des terrains. Contradiction flagrante, justifiée sans doute par le souci de ménager quelques amis palestiniens, arabes ou juifs, dont les générosités restent précieuses.

Autre décision d'ordre intérieur : l'armée nationale, dotée naguère de culottes courtes par le caprice de son chef britannique, Beck pacha, devra réintégrer le pantalon traditionnel. Les costumes ancestrales et la simple décence lui en font, paraît-il, un devoir.

Cette réserve exprimée, les rapports avec les autorités anglaises demeurent cordiaux. Longtemps encore, Abdallah devra compter sur les secours de Londres et de Jérusalem. Sir Wauchope n'a-t-il pas promis, dernièrement, une subvention annuelle de plusieurs milliers de livres ? Ces sommes seront inscrites au budget de l'hygiène et serviront efficacement à la protection sanitaire de la Palestine sur sa frontière orientale.

Mêmes relations courtoises avec les voisins français de Syrie. La récente visite à Amman de M. de Martel a mis au point une politique d'entente, peut-être dirigée contre les menées sa'ûdiennes. L'émir est invité à parcourir, le mois prochain, les Etats sous mandat. Son humeur voyageuse et les souvenirs de famille qui l'attachent à la Syrie devaient lui faire attendre impatiemment cette nouvelle croisière.

⁂

ARABIE

Pour aller à La Mecque — L'Imâm Yahia n'est pas mort — Le Yémen s'arme et s'instruit — Ibn Sa'ûd prend femme, mais éconduit des nationalistes trop pressés

Le 10 octobrbe, les représentants des Etats sous mandats français et britannique se sont réunis en conférence, à Caiffa, avec les délégués du roi Ibn Sa'ûd en vue de discuter des intérêts de la grande voie ferrée Damas-Médine, dite chemin de fer du Hedjaz. Autrefois cette ligne, à la construction de laquelle tous les pays musulmans du monde ont contribué, était unifiée et autonome, et tous les pèlerins l'empruntaient pour se rendre à La Mecque. Aujourd'hui, seuls les tronçons de Syrie et de Transjordanie sont exploités. Le principal but de la conférence de Haiffa était d'arriver à un accord avec Ibn Sa'ûd, pour la restauration de la voie de Ma'an à Médine et son prolongement jusqu'à La Mecque Nous dirons plus tard, avec l'histoire de ce chemin de fer, les résultats des pourparlers en cours.

L'imâm Yahia n'est pas mort, comme le bruit en avait couru, mais il a bien réellement abdiqué le pouvoir en faveur de son fils aîné Saif-el-Islam. Les causes de cette abdication ? La santé de l'imâm sans doute ; mais il semble bien aussi que le souverain a été amené à cette décision sous la pression de son fils, d'esprit plus ouvert et plus moderne, qui était assez mécontent de la manière dont son père continuait de gérer, avec des moyens et des méthodes du moyen âge, les affaires de l'Etat, et de la piètre résistance opposée par l'armée yéménite à l'offensive sa'ûdienne lors du dernier conflit. Le prince Saif-el-Islam désire avant tout doter son pays d'une armée moderne et bien équipée, et son activité en matière de politique extérieure est connue. Tout cela n'est pas sans inquiéter le royaume sa'ûdien, qui redoute des changements susceptibles de nuire aux relations

Vous Parle ●●●●●●●●●●●●●

amicales des deux pays. Est-ce pour ce motif que d'importants mouvements de troupes ont eu lieu dernièrement au Hedjaz et que les garnisons le long des frontières ont été renforcées ? Il se peut. On signale aussi l'arrivée à Djeddah de grosses quantités de matériel de guerre. Le conflit voisin entre l'Italie et l'Ethiopie n'est vraisemblablement pas sans émouvoir aussi les Etats de la péninsule arabique. Cependant Hedjaz et Yemen ont affirmé leur volonté de rester neutres, tant que leurs intérêts ne seront pas menacés.

On annonce que cinq jeunes Yéménites vont être envoyés à l'école militaire de Bagdad et cinq autres à l'école de TSF. L'Irak a fait connaître officiellement au Yémen qu'il admettrait les élèves yéménites gratuitement dans ses écoles ; il consent à recevoir aussi gratuitement un groupe d'étudiants yéménites dans son école Dar el-ouloum (Ecole d'études supérieures islamiques).

Pour remédier au déficit de sa trésorerie, le gouvernement du Hedjaz reprendrait, dit-on, les pourparlers avec certaines sociétés financières de l'étranger qui avaient déjà accepté le principe d'avancer au Hedjaz des sommes importantes, moyennant des concessions pour l'exploitation des richesses naturelles du pays.

Le vendredi 18 octobre le roi Ibn Sa'ûd a contracté par procuration, à Damas, un nouveau mariage. Il a épousé la fille du cheikh Nawaf el-Cha'alân de Damas. Une délégation de 30 cheikhs du Nedjd et du Hedjaz représentait le souverain absent. Ce mariage aura pour résultat de consolider son influence dans le Hedjaz septentrional.

On apprend que plusieurs démarches ont été faites dernièrement par les nationalistes syriens et palestiniens auprès d'Ibn Sa'ûd pour le prier d'intervenir dans les affaires de Syrie et de Palestine. Sa Majesté a décliné toutes ces suggestions, en faisant dire à leurs auteurs qu'il ne s'attendait pas à un ébranlement prochain du statu quo en Orient. Ce n'est pas que le Hedjaz se désintéresse du mouvement arabe, mais le roi, partisan d'une politique réaliste, ne partage pas les illusions que le conflit italo-éthiopien a fait naître dans certains milieux orientaux.

⁂

INDES ANGLAISES

L'opinion anglaise observe avec un intérêt qui n'est peut-être pas dépourvu d'anxiété, l'accueil fait au nouveau régime de la Fédération panindienne, qui, depuis le 2 août, est devenu une réalité de droit. Au sein du Congrès dont l'opposition à la domination anglaise avait pris, depuis le départ de Ghandi, un caractère encore plus acharné, avec l'entrée en lice des jeunes, il s'est produit une sorte d'hésitation. L'acte du 2 août impose aux nationalistes la refonte complète de leur plan d'action politique. Où ira l'Inde ? Il semble que, devant le fait, les congressistes tout en se ralliant au nouveau régime quitte à s'efforcer ensuite de le dépasser. Les leaders mêmes du parti vont, selon toute apparence, tâcher d'obtenir les plus hauts postes et les fonctions de ministres. Quant aux princes, encore hésitants parfois, on a tout lieu de croire qu'ils adhèreront de plus en plus nombreux à la Fédération, qui leur offre de réels avantages.

L'aménagement du régime demande au pouvoir un homme de grande valeur. Le vice-roi Lord Willingdon, étant au terme de sa charge, c'est le porte-parole même de cette Commission parlementaire mixte qui élabora le bill avec tant d'activité, Lord Linlithgow, qui lui succèdera dans cette difficile fonction.

Un des éléments indispensables du succès, pour la création d'une unité réelle dans cette Inde immense et variée sera l'entente entre les divers groupements ethniques et religieux. Malheureusement le désaccord qui a opposé si violemment ces derniers temps, sikhs ou hindous et musulmans semble s'aggraver plutôt. Dans le Pundjab, à la fin du mois de septembre, la tension se manifestait par le boycottage commercial, entrepris par les sikhs, soutenus par les hindous, contre la communauté musulmane. Les sikhs portent des poignards, le gouvernement ayant excepté les armes blanches dans la loi régissant les opérations sur les armes. A la suite de cette exemption, une société musulmane, s'est fondée, au capital d'un million de roubles, destiné à l'importation d'armes blanches. Ce n'est pas une mince besogne, pour la police anglaise, que d'apaiser ces conflits.

La frontière du nord-ouest reste, d'autre part, difficile à pacifier. Malgré les protestations de soumission de plusieurs tribus de la région des Mohmands, un rude engagement a mis aux prises, le 29 septembre, un détachement de guides du camp d'Oucha-Jamar, avec des rebelles très supérieurs en nombre. Deux officiers anglais ont été tués, deux autres grièvement blessés : 70 à 80 hommes de troupe hindous ont été tués ou blessés. A la suite de ce grave incident, une entrevue a eu lieu entre le major général S. F. Muspratt et un chef des Mohmands rebelles. Puis le 24 octobre, sir Ralph Guffith a expliqué à une assemblée de quatre cent chefs des ordres et intentions du gouvernement. Ses paroles ont été bien accueillies.

⁂

IRAN

Un anniversaire historique — Le rythme accéléré des réformes et du progrès — L'Iran et les problèmes de la SDN, de l'Ethiopie — Dans le sillage de la Turquie et de l'URSS

Le mois de décembre a vu le dixième anniversaire de la formation de l'Assemblée Constituante et de l'accession au trône de S.M. Riza Chah Pahlavi.

Que ce soit là un des événements les plus importants de l'histoire du nouvel Iran, c'est ce qu'attestent cette prodigieuse modernisation du pays, cette résurrection du vieil empire, qui s'accomplit sous la vigoureuse impulsion de son prince et grâce à ses persévérants efforts.

Donc le gouvernement iranien poursuit méthodiquement, à l'exemple très proche de la Turquie, mais aussi dans le sillage de l'URSS, comme avec son aide et faveur, l'équipement industriel et l'organisation économique du pays. D'abord, on a arrêté la formation de seize chambres de commerce. Puis, de très nombreuses sociétés ont été encore créées, concernant toutes sortes de matières et d'activités : la métallurgie et le thé, les assurances et le ver à soie, l'opium et les sucres, etc., etc. L'étroite dépendance où sont plusieurs d'entre elles soit de la Banque Mellié-Iran, soit de la Banque agricole et industrielle de l'Iran, tend à renforcer le contrôle gouvernemental sur toute l'activité économique du pays : au monopole du commerce extérieur s'ajoutent en fait de nombreux monopoles ou quasi-monopoles, dans l'industrie et le commerce intérieurs. D'ailleurs la prospérité semble prouver le succès de toutes ces mesures : à en croire le rapport du 5 novembre (Messager de Téhéran, [illegible] novembre), la Banque Mellié-Iran, qui avait fait passer, il y a quelques mois, son capital de 8 à 300 millions, a des réserves de couverture or et argent, qui dépassent de beaucoup la somme de billets de banque en circulation. Elle a pu abaisser le taux de l'intérêt et supprimer le « sarf », cette taxe traditionnelle imposée en Iran pour nombre d'opérations bancaires, notamment les transferts d'une place à une autre. Elle vient également d'organiser un service de prêts sur gages. Il semble qu'aujourd'hui l'Iran se soit complètement libéré de la tutelle des banques étrangères.

La construction du Transiranien avance assez rapidement : elle comporte de multiples ouvrages d'art et mène la ligne jusqu'à plus de 2.000 mètres d'altitude. Le 24 octobre, est entré en vigueur la loi régiant son exploitation ; celle-ci dépend directement du ministère des Voies et Communications. Mais c'est le Conseil des Ministres qui doit approuver l'admission des étrangers dans l'Administration des voies ferrées. A Téhéran, on installe une centrale électrique ; ici et là se construisent des ponts, des barrages...

Les travaux d'urbanisme sont également à l'ordre du jour : plusieurs villes ont été autorisées à contracter des emprunts à la Banque Nationale pour la réalisation de leurs projets. Entre toutes, Téhéran s'occupe de son aménagement et de son embellissement : rues, places, jardin public, eau potable, gare et autres monuments publics, téléphone automatique... Ajouter à cela, un peu partout dans le pays, la construction d'hôpitaux et l'amélioration des transports sur routes.

A l'intérieur, le Parlement continue régulièrement l'examen du Code Civil et le ministère de la Justice envoie des juges en Europe. De fréquentes inspections ministérielles sur tout le territoire permettent, dans tous les domaines, de contrôler l'exécution des mesures décidées en haut lieu, et assurent un contact étroit entre les provinces et le pouvoir central.

Ces dernières semaines ont vu la création de plusieurs écoles primaires, simples et mixtes, de classes nouvelles, d'écoles vétérinaires. Aux pays étrangers, on n'a pas hésité à demander les spécialistes nécessaires : trois professeurs allemands pour l'Université, un professeur français de géologie pour l'école normale supérieure. A signaler aussi le développement de l'enseignement technique : écoles professionnelles, cours d'agriculture, fermes modèles. L'éducation physique et les sports ont fait l'objet de plusieurs décrets et doivent être pratiqués même dans les établissements féminins, et ce, dans le costume de girls-scouts. La musique n'a pas été oubliée.

La question de l'alphabet est toujours à l'étude ; on parle seulement, si l'on adopte les caractères latins, de conserver les caractères actuels pour les livres et écrits d'ordre religieux.

Le gouvernement s'efforce de faire disparaître la mendicité, de supprimer le vagabondage, et particulièrement celui des enfants. L'exigence d'une autorisation personnelle et dûment contrôlée pour porter l'habit religieux, quel qu'il soit, empêchera désormais d'abuser du public sous cette enseigne ; à la date du 15 octobse, 700 licences étaient à l'examen, dont 200 pour les étudiants de la Faculté de théologie (Iran, 15 octobre).

A côté de ces mesures qu'annoncent les journaux, il y a celles qu'on ne publie pas, et qui tâchent de réaliser cet « assainissement des mœurs » dont parlait le « Kouchèche » du 2 septembre. Ainsi, l'« al-Mokattam » du 25 septembre annonce un projet de loi sur le statut personnel, afin d'interdire la polygamie et ce qu'on appelle le « mariage temporaire », et l'« al-Fath » du 26 dit tout uniment qu'une loi a été publiée abolissant la bigamie. Les choses n'en sont peut-être pas encore là, et il ne s'agit probablement que d'intentions de la part du Gouvernement. En tout cas, c'est dans le même sens que vont les encouragements officiels prodigués au mouvement féministe.

Toutes ces réformes sont-elles accueillies sans résistance ? Tous ces efforts pour secouer la routine, et, sur le terrain économique, pour briser les cercles étroits de l'individualisme conservateur, sont-ils quelquefois devancés et toujours soutenus par les initiatives privées ? On ne peut l'affirmer sans restriction ; à lire entre les lignes certaines exhortations de la presse, à en juger aussi d'après les mesures prises pour urger l'application des lois (par exemple de l'emploi du système métrique, des nouveaux poids), pour réduire la fraude, la spéculation (par exemple sur les céréales). « L'Orient » du 31 octobre annonçait l'arrivée à Jounié (République Libanaise), du directeur de l'« Iran », exilé en même temps qu'un certain nombre d'hommes politiques iraniens. Quelque temps avant, des journaux ont parlé d'un renforcement de la garde de S. M. le Chah par crainte d'un attentat. A cela rien d'étonnant. L'œuvre de réforme, si vaste et si énergiquement conduite, n'en reste pas moins étonnante et admirable.

Il faudrait voir quelle place y est faite aux grands courants spirituels contemporains ; mais ce n'est pas ici le lieu. Mentionnons seulement qu'à l'ouverture du Xe Conseil de révision, au début d'octobre, c'est par un commentaire de plusieurs versets du Coran qu'on a exhorté les jeunes gens présents à servir avec fidélité leur patrie (« Ettélâât », 8 octobre). Plus tard, le « Journal de Téhéran » du 7 novembre reproduisait, en première page, avec la photographie de S. S. Pie XI, une notable partie de l'allocution du Pape au Congrès international des infirmières catholiques (Rome, 28 août).

A l'intérieur de l'Iran, l'Association pour la SDN s'efforce d'agir sur l'opinion par la presse, par l'éducation et l'enseignement, en liaison avec les pouvoirs. Elle a fait envoyer des étudiants à Genève pendant les vacances. Par ailleurs ne doutons pas que l'Iran, comme toutes les autres nations, arme en silence : *Si vis pacem, para bellum.*

(Suite page 7)

(SUITE DE LA PAGE 6)

Dans la question de l'Ethiopie, l'Iran a déclaré qu'en sa qualité de membre de la SDN, il acceptait la proposition n° 1 du Comité des sanctions, et interdisait l'exportation des armes en Italie. A propos de quoi, son délégué a cru bon de rappeler « qu'en principe l'Iran n'exporte pas d'armes, et qu'il n'est pas non plus un pays transitaire où des armes peuvent être transportées en Italie ou aux colonies italiennes ». (Genève, 21 octobre).

Si la nomination de M. Sayed Zia-Ed-Din El-Tabebtaka, ancien premier ministre, comme membre du Comité permanent islamique de Genève, n'a guère trouvé d'écho dans la presse iranienne, par contre celle de l'actuel sous-secrétaire au ministère de la justice S. E. le Dr Matina Daftary, comme vice-président du Congrès international de l'unification du droit pénal, a été chaleureusement accueillie et commentée.

On espère pouvoir dire que le différend irano-irakien, à propos de la navigation du Shatt-el-Arab et questions annexes, est définitivement tranché. Pourtant à Genève, le Conseil de la SDN, dans sa séance du 28 septembre, n'a fait qu'ajourner l'examen du procès ; mais c'était, a dit le président, pour déférer au désir exprès des délégués des deux parties, et on laissait entendre que, l'accord étant en principe réalisé, il ne s'agissait plus que de rédiger les conventions. Enfin, le 30 octobre, l'agence Pars annonce l'envoi d'une commission à Bagdad pour la conclusion des traités avec le gouvernement irakien, qui a, de son côté, nommé une commission dont les membres ont été agréés à Téhéran.

L'Iran regarde, semble-t-il de plus en plus vers la Russie : à l'occasion du 18e anniversaire du gouvernement soviétique, le 7 novembre, l'« Iran » consacre son éditorial à l'éloge de la Russie nouvelle. Il est inutile de revenir sur le Congrès d'art iranien tenu à Leningrad, du 11 au 18 septembre, sinon pour souligner la signification de rapprochement culturel et moral qu'il a prise aux regards des deux nations voisines. L'exposition de l'Ermitage sera prolongée jusqu'en mai 1936. La représentation française — dont faisaient partie, entre autres, MM. Dussaud et Pelliot — a proposé, par la voix de M. Hackin, Paris comme lieu du Congrès de 1937 ; le Comité international a bien voulu accepter cette invitation.

La France, dont la langue et la culture tiennent une place importante en Iran, rejoint aussi une très grande partie des boursiers iraniens étudiant en Europe (en 1933, sur 80 boursiers, 32 en France, 24 en Belgique, 5 en Allemagne, etc.) Et cependant, sa collaboration à l'activité iranienne d'aujourd'hui paraît se borner à fournir quelques professeurs et à prêter, pour de missions temporaires, quelques spécialistes (microbiologie, sériciculture, problèmes d'irrigation).

A Londres, la « Persian Society » qui avait été annexée, il y a quelques années à la « Middle East Society » vient de retrouver son indépendance sous le nom de « Iran Society ». C'est Lord Lamington qui en a accepté la présidence d'honneur (« Messager de Téhéran », 12 septembre).

Des relations économiques assez importantes existent avec les pays scandinaves, mais surtout avec la Suède, qui envoie techniciens et machines. Malgré quelques difficultés antérieures, une convention commerciale sur le principe de la compensation a été signée dernièrement entre l'Allemagne et l'Iran (Agence Pars, 4 novembre). C'était la conclusion du voyage d'études d'une délégation iranienne importante, composé des directeurs de plusieurs ministères.

La Turquie reste toujours le modèle encourageant : l'« as-Sawab » du 18 octobre annonce la visite d'Ataturk à la jeune Perse et célèbre la signification de ce prochain événement pour tous ceux qui travaillent à la rénovation du pays.

Enfin, il faut peut-être voir un résultat des influences diplomatiques de l'URSS dans la signature, à Genève, par les délégués de l'Iran de la Turquie et de l'Irak, d'un projet de pacte de non-agression et d'un autre pacte pour le règlement à l'amiable des contestations possibles entre les trois Etats (« Ettélâât », 10 octobre). Il est naturel que des accords économiques suivent ce rapprochement politique.

(Extrait d'« En Terre d'Islam ».

LA VIE SINGULIÈRE D'IBN-KHALDOUN

Historien des Arabes et des Berbères

(SUITE DE LA PAGE 2)

—x—

— On refusera se nous ouvrir les portes.

— Nous passerons par dessus les remparts.

Tamerlan écouta la harangue de Khaldoun avec un intérêt surpris, mais il semblait bien que la mine, le ton, l'allure, l'attitude et l'expression du parlementaire le frappaient plus que les paroles.

— Quel est donc celui-ci avec son turban léger, ses vêtements différents de ceux des cadis égyptiens ? De quelle contrée nous vint ce beau vieillard aux jeunes yeux, drapé dans un manteau souple et fin comme son esprit et de couleur pareille aux ombres de la nuit ?

Le beau vieillard gagna cette suprême partie.

Damas devrait simplement payer un tribut de guerre et Tamerlan faisait serment de se retirer. En attendant, il conviait la députation à sa table, sous sa tente.

C'est une scène curieuse à imaginer que celle de ce banquet où les convives, soit terreur, soit scrupules, n'osaient manger ni boire et où le seul, Khaldoun désinvolte, témoignait d'un appétit courtois et discipliné.

Timour l'observait sans répit, ne détournant son regard que lorsque Khaldoun levait les yeux, ce qui, bientôt les fit sourire l'un et l'autre.

Le conquérant l'interrogea sur son œuvre, dont il avait oui parler, et Khaldoun mit toute sa séduction à développer un thème qui lui était cher.

— Comment appris-tu ces choses ?

— En voyageant, en conversant avec des marchands dignes de foi, en écoutant et en confrontant les dires de tous ceux qui trafiquent de contrée à contrée. Je l'appris des guerriers et des poètes, des ermites et des bergers, des courtisanes nomades et des vizirs déconfits. Et je suis bien informé, tu le vois, puisque j'ai pu tracer les grandes lignes de ta vie surprenante, sans oublier le songe dans lequel ton père t'apparut... C'est toi que des prophètes ont annoncé. C'est toi que les tables astrologiques et le Djefer — ce livre des prédictions d'Ali, commandeur des Croyants — ont désigné. C'est toi dont la naissance eut lieu sous la conjonction des planètes et tu te nommes Sahab-el-Karoum, le Seigneur des Conjonctions !...

L'enchantement de Tamerlan s'exprime alors par une phrase sans réplique :

— Homme unique et précieux, tu ne te sépareras plus de moi !

Mais Khaldoun n'est ni celui qu'on prend ni celui qu'on déconcerte.

— Seigneur admirable, dit-il tu peux me tenir lieu de richesses, d'amis, de famille et de patrie. La fortune capricieuse m'a trop longtemps privé de ton rayonnement, cependant, veuille comprendre que ce qui m'afflige, c'est de ne pas avoir ici les manuscrits dans la composition desquels j'ai passé les années de ma vie les plus riches et les plus intenses. Cette histoire de l'Univers, ce fruit de ma substance la meilleure, celle de mon cerveau, de ma prédilection pour toutes les connaissances de l'esprit, fait partie de moi-même. Je suis aux limites commençantes de l'âge des hommes ; que l'Ange me frappe demain et l'œuvre qui doit être impérissable n'aura pu être retouchée par son créateur jusqu'aux limites de la perfection. Ah ! que je puisse y joindre ceux qui fixeront ta place au-dessus du trône des fabuleux meneurs de peuples et de gloire.

— Va et reviens.

Khaldoun galope vers la mer, serrant sous son fameux burnous couleur d'ombre, le sauf-conduit de Tamerlan.

— Galope, vieux renard, galope ! Les hommes les plus puissants sont les plus naïfs !

Une fois de plus, Khaldoun s'évade, suivi de quelques prisonniers de marque dont il obtint la liberté.

— Va et reviens, a consenti Tamerlan. — Et sous son turban léger, celui qui s'en va pour ne plus revenir, rit comme au temps des joyeux tours de sa jeunesse.

. . . .

Le soleil de mars 1406 de notre ère, un sépulcre silencieux et bleu comme celui d'Omar-Khayyam, car le vingt-cinquième jour de ce ramadan 808 de l'hégire, le grand cadi malékite du Caire, Ibn Khaldoun est mort. FIN

MAGALI-BOISNARD.

(Extrait du Bulletin de la Société de Géographie).

Une Protestation

—o—

Nous attirons l'attention des journaux et personnalités françaises, indépendants, sur cet appel émouvant, car le Maroc indigène est abandonné, aujourd'hui à lui-même, ayant été décapité de ses défenseurs naturels, la presse indigène. Il n'a pas de représentants.

Notre intérêt, l'intérêt de la France, est d'accorder à ses peuples colonisés le droit à la vie, dans leurs propres pays, *comme aux autres éléments européens.*

C'est le souhait que je formule puor 1936.

V. SPIELMANN,
Directeur des Editions du « Trait d'Union ».

« Le Comité d'Action marocaine conscient de l'illégitimité des corps élus français et des dangers immédiats et futurs de l'activité menée par des excités pour l'aboutissement de revendications insensées et abominables tendant à aggraver considérablement, à consacrer solidement la néfaste politique raciale servant des privilèges économiques et sociaux au détriment du peuple marocain, lequel forme la majorité dans le pays, contribue à la presque totalité du budget et demeure le moins favorisé de tous les autres éléments pourtant étrangers ou trop largement servis.

Demande en conséquence, la dissolution de tels corps injustifiables et menaçants, l'Administration française devant assurer la défense des intérêts légitimes de la colonie européenne par une formule conforme aux traités, aux principes du Protectorat légal et loyal;

Réclame la mise sur pied d'un système consultatif à tous les degrés et proprement marocain, seul admissible et nécessaire au Maroc, pays différent de l'Algérie et même de la Tunisie, et aussi la constitution d'une commission franco-marocaine chargée d'étudier les modalités d'application d'un programme de réformes inspiré du plan présenté le premier décembre de l'année passée, aux Gouvernements marocain et français ;

Déclare l'opposition formelle du peuple marocain, jaloux de ses droits intégraux aux visées indéfendables posant un conflit fort grave entre lui et le Comité de coordination des trois collèges, organisateur d'une conjuration intolérable contre la vie et le sort des Marocains qui considéreraient toute atteinte à leurs droits comme déshonnorante pour la France et la République;

Espère fermement que le Gouvernement résistera avec efficacité aux pressions et à l'intimidation d'une campagne tendancieuse et injuste, livrant assaut au statut contractuel qui reste le fondement du Protectorat, lequel est exclusif de toute teinte d'administration directe par les Autorités ou les corps élus français et affirmera catégoriquement, comme étant une obligation et une condition indispensable à la coopération franco-marocaine, le respect intégral et salutaire à la charte diplomatique qui régit le régime du Protectorat.

Hommages respectueux.

Pour le Comité :
Signé : Ouazani et Lyazidi.

●●●●●●●●●●●●●

Alger. — Imp. Joyeux

Le Gérant : B. BELKHODJA.

Les Spectacles Algérois

Au Casino Music-Hall

Roger LACOSTE à ALGER

Depuis une semaine Roger Lacoste présente au Casino de la rue d'Isly, l'opérette revue « C'est Mariette ».

Cette pièce qui fut très goûtée de notre public est d'une excellente présentation et fut interprétée merveilleusement par l'esquis danseur fantaisiste Roger Lacoste, Maud Broquin, excellente chanteuse, Jacques Vitry, comédien-chanteur, Marthe Martylle dans ses savoureuses compositions, Noel Lara, Fernand Hyvert de la meilleure école des grands amuseurs, Charles Steville, acteur impeccable Bérangère Fay, Suzi Bodi, Ginette Coudert, Yvonen et Simone Zim, Line d'Arvor, Line Marby. Tous méritent nos félicitations.

Roger Lacoste a tenu à nous accorder quelques instants. Il tint avant tout à nous charger de remercier le public algérois



l'excellent danseur fantaisiste que nous applaudirons cette semaine dans l'opérette moderne « LE DANSEUR DU CASINO »

pour son chaleureux accueil et la rédaction de notre journal qui porte un grand intérêt aux choses artistiques. Il nous annonça également qu'à partir d'aujourd'hui il présentera avec ses camarades l'opérette moderne « Le Danseur du Casino » dont les grands critiques ont fait le plus bel éloge.

Nous le quittâmes en lui souhaitant au nom de « L'Echo de la Presse Musulmane » de glaner de nombreux sucrès dans la tournée qu'il va entreprendre incessamment.

APRES LA REPRESENTATION

A la fin du spectacle de mardi, les artistes de la tournée Roger Lacoste fêtaient « les rois ». Le tirage au sort a désigné Ahmed, chef machiniste du Casino comme « roi » et laissez-moi vous dire que le chef machiniste tout heureux de cette aubaine récolta un baiser d'une charmante artiste de la troupe.

ALIHIND.

⁂

AU COLISEE

2e BUREAU

Le célèbre roman de Charles-Robert Dumas n'est pas un roman policier : c'est la vie même du 2e Bureau, que l'auteur a décrite, avec ses côtés dramatiques, héroïques et mystérieux. Son livre qui a littéralement inauguré un genre et a subi le verdict du grand public lorsque « Candide » l'a publié il y a un an, avec un immense succès. 2e Bureau, mis en scène par Pierre Billon, est un film actif, plein de vie, dont l'intrigue ne se ralentit pas une seule minute et, dès sa parution, il s'est, comme le livre, imposé au public. Le directeur du Cinéma « Colisée » qui s'est assuré l'exclusivité de cette production dans notre ville, a droit à tous nos remerciements. Jean Murat, Véra Korène de la Comédie Française, Jean Max, Jeanine Crispin, Pierre Larquey, Jean Galland, en sont les habiles interprètes et nous convions tous nos concitoyens à ce régal des yeux et de l'esprit. La musique est de Jea Lenoir, c'est tout dire.

TOTO AND PARTNER

Toto and Partner artistes algérois, merveilleux acrobates, viennent d'obtenir à Bône où ils furent engagés un succès éclatant.

Voici d'ailleurs un extrait de notre excellent confrère « La Dépêche de l'Est » :

« Toto and Partner qui, non seulement sont de merveilleux acrobates à la barre fixe, mais encore ils présentèrent un numéro absolument au point et d'une rare saveur comique. Rarement nous avons vu se produire un ensemble aussi parfait que Toto and Partner. Rarement nous avons pri s un tel plaisir, continue notre confrère, à un spectacle de music-hall. Celui-ci est parfait !

Nous félicitons sans réserve Toto and Partner ainsi que MM. Seiberras et Fareaud d'avoir pu présenter au public bônois un spectacle de ce genre. »

Nous serions heureux d'applaudir Toto and Partner dans l'une de nos salles de spectacles.

O. R.

LES ETABLISSEMENTS SEIBERRAS PRESENTENT :

OPERA. — *Princesse Czardas*, exquise opérette viennoise.

MAJESTIC. — *Le Père Lampion* avec Léon Bellières et Tramel. *Marine Française*

⁂

REGENT. — *Folies Bergères*, avec Maurice Chevalier.

⁂

EMPIRE. — *Sous la Griffe*, avec Constant Rémy, Madeleine Ozeray. *Mon Curé fait des miracles*, avec Pauley.

⁂

VARIETES. — *La tête d'un homme*, avec Harry Baur. *Police de l'air*, avec Anita Page.

⁂

ALCAZAR. — *Les Hors la Loi*, avec James Cagney.

⁂

MONTPENSIER. — *Princese Czardas*, avec Meg Lemonnier, Pills et Tabet.

⁂

PALACE. — *Comte Obigado*, avec Georges Milton, Paulette Dubost.

⁂

ROYAL (Hussein-Dey). — *Voici la Marine*, avec James Cagney, Pat O'Brien. *Ourang*, passionnante aventure de la jungle.

ET AUTRES :

COLISEE. — *2e Bureau*, grand film d'espionnage français.

⁂

TRIANON CINEMA. — *La Sonnette d'Alarme*, avec Jean Murat, Josette Day. *La Dernière Ronde*, grand film d'aventure.

⁂

CASINO MUSIC HALL. — *Le Danseur du Casino*, avec Roger Lacosse et son excellente troupe. Des décors, des costumes de la danse, de la gaieté et de la musique.





A Vendre

AFFAIRE AVANTAGEUSE.

Villa avec petit débours, reste à tempérament. Terrain Léveilley, Hussein-Dey. Eau, électricité. Bas prix. Ecrire au bureau du Journal sous le n° 055.

—×—

Un terrain de 400 m2 environ sur lequel est édifié une maison mauresque, situé à Belcourt, rue Lafontaine. Pour traiter ou visiter, écrire au bureau du Journal, sous le numéro 162.

—×—

A CEDER

Restaurant bien achalandé. Pensionnaires de longue date. Très central. Riche affaire. Prix raisonnable. Ecrire au bureau du Journal sous le n° 58.

AUTO-TRACTION DE L'AFRIQUE DU NORD.

Alger-Biskra. — Dép. d'Alger : 5 h.; Arrivée : 19 h.

Alger-Maréchal-Foch. — Départs d'Alger : 7 h., 9 h., 10 h. 15, 15 h., 17, h., 18 h. 30; Arrivées : 8 heures, 15, 9 heures 15, 10 heures 30, 15 heures 15, 17 heures 15, 19 heures 45.

Alger-Saint-Pierre-Saint-Paul. — Départs d'Alger : 9 heures 30, 16 heures ; Arrivées 11 heures, 17 heures 30.

Alger-Cap-Matifou-Surcouf. — Départs d'Alger : 5 h. 45, 7 heures, 9 heures, 10 heures, 13 heures, 15 heures, 17 heures, 18 h. 30. Arrivées : 7 heures, 8 h. 15, 10 h. 15, 11 h. 15, 14 h. 15, 16 h. 15, 18 h. 15, 19 h. 45

Alger-Aïn-Bessem-Sidi-Aïssa. — Départs d'Alger : 5 h. 30 ; passage à Aïn-Bessem : 9 h. 15 ; arrivée : 11 heures.

Alger-Bou-Saâda. — Départs d'Alger : 5 heures, 6 heures, 12 heures. Arrivées : 11 heures 30, 13 heures, 19 heures.

Alger-Bou-Saâda-Ouled-Djellal. — Départ d'Alger : 5 heures ; départ de Bou-Saâda: 13 heures ; arrivée : 19 heures.

Alger-Fort-de-l'Eau. — Départs d'Alger: 9 h. 30, 10 h. 30, 17 heures, 17 h. 30. Arrivées : 10 h. 15, 11 h. 15, 17 h. 45, 18 h. 15.

Alger Plage-Lapérouse-Jean-Bart. — Départs d'Alger : 5 h. 45, 10 heures, 12 heures 18 heures. Arrivées : 6 h. 45, 11 heures, 13 heures, 10 heures.

AUTOBUS DE LA REGION ALGEROISE.

Alger-Coléa-Marengo. — Départs d'Alger : 6 h. 30, 16 h. 30. — Départs de Marengo : 5 h. 45, 12 h. 15.

Alger-Coléa (par le Littoral) — Départs d'Alger : 6 h. 30, 8 h. 30, 10 h. 15, 13 heures, 15 heures, 16 h. 30, 17 h. 15 — Départ de Coléa : 5 h. 15, 6 h. 45, 10 h. 15 12 15, 13 h. 15, 17 h. 15.

Alger-Coléa (par Chéragas). — Départs d'Alger : 9 h. 45, 18 heures — Départs de Coléa : 6 heures, 13 heures.

Alger-Zéralda (par le Littoral). — Départs d'Alger (Liberté) : 6 h. 30, h. 30 10 heures 15, 13 heures, 14 h. 45, 16 h. 30, 17 heures 30. — Départs d'Alger (Mahon) : 9 heures, 15 heures. — Départs de Zéralda (Littoral : 5 h. 45, 7 h. 15 10 h. 15, 10 h. 45, 12 h. 45, 13 h. 45, 16 h. 30, 17 h. 45. — Départs de Zéralda par Chéragas : 6 h. 25 13 h. 25.

Alger-Staouéli-Sidi-Ferruch-Palm Beach. Départs d'Alger (Mahon) : 7 heures, 9 heures, 11 heures, 13 h. 30, 15 heures, 16 heures, 17 heures, 18 h. 30. — Départs de Staouéli : 5 h. 30, 7 heures, 8 h. 30, 10 h. 25, 13 heures, 14 h. 45, 16 h. 40, 17 h. 30. Départs de Sidi-Ferruch : 6 h. 30, 8 h. 15 12 h. 30, 14 h. 30. — Départs de Palm Beach : 6 h. 20, 12 h. 20, 14 h. 20 17 heures. — Passages à Moretti : 6 h. 35 8 h. 20, 12 h. 35, 14 h. 35.

2e ANNÉE — N° 11 50 CENTIMES VENDREDI 17 JANVIER 1936

L'ECHO de la presse musulmane

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Directeur . . . A. GRIESSINGER
Secrétaire Général de la Rédaction . . . R. KALAFAT
Gérant . . . B. BELKHODJA
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
C. C. Post. Alger GRIESSINGER n° 56.89

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
HEBDOMADAIRE
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

ORAN

Oran se compose de huit plateaux étagés. Les Espagnols y avaient entassé des forts dont la teinte fauve se confondait avec celle des rochers, donnant au paysage local sa note dominante.

Il y eut un quartier modèle au premier gradin : un Oran Second Empire qui fait encore le charme de la ville : le boulevard Malakoff, cadre rêvé des crinolines et des gibus vers 1855.

Oran 1935 est à l'apogée de ces huit plateaux. Ce n'est pas beau, mais c'est vaste et tourmenté.

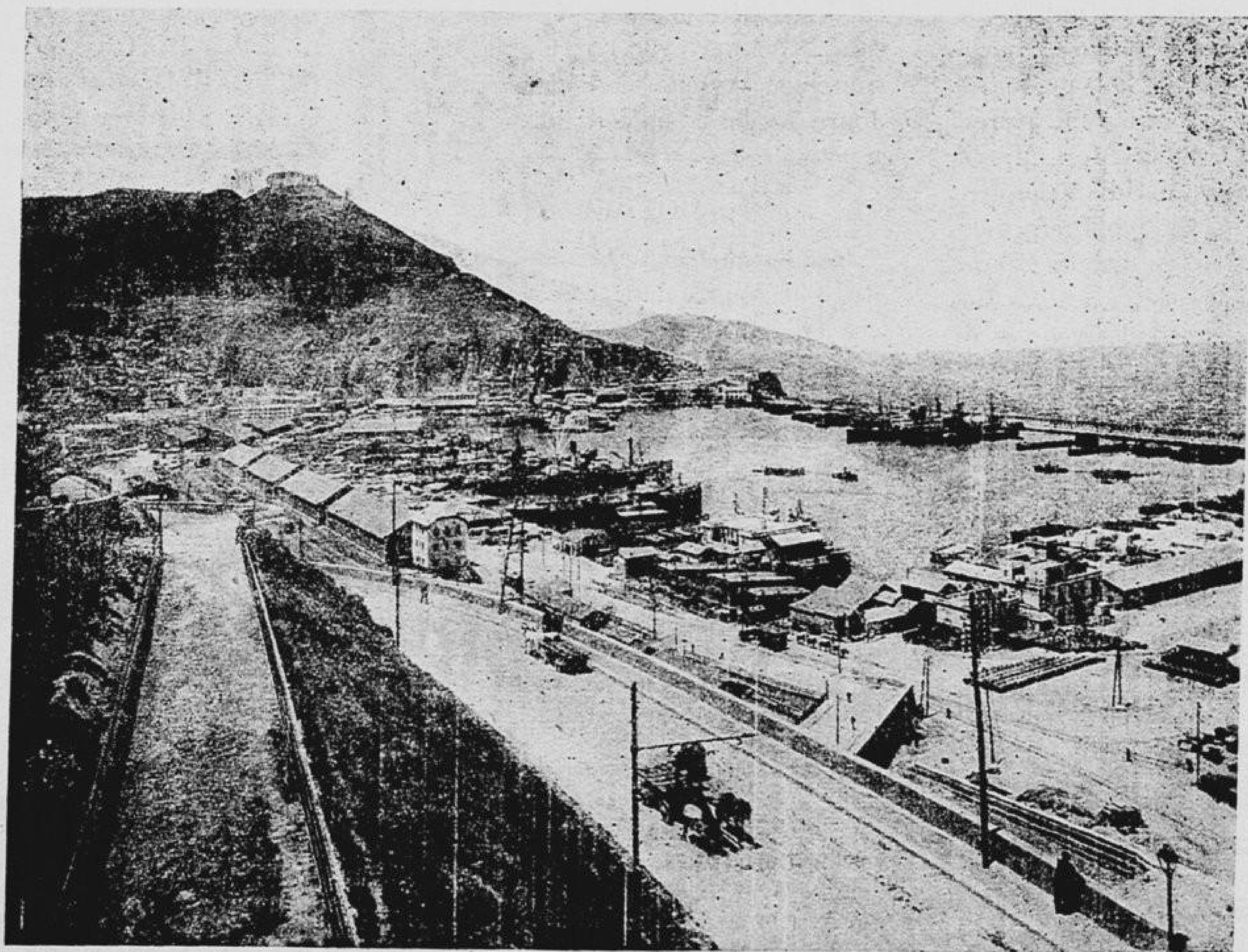
Avec son corps de pierre et son âme de velléités, une ville est comme un homme que ni l'âge, ni la fortune ne modifient dans son essence. Face à la mer, annoncée par des falaises grandioses, mais attristantes, dominée par une colline conique qui serait chauve, n'était sa plantation de pins, Oran reste cette ville dont nos pères tirèrent l'horoscope dès 1850 : turbulence, activité, réalisme, noctambulisme, goût des plaisirs. L'Oran d'aujourd'hui conserve ses humeurs d'autrefois.

Il note aussi, l'ancêtre perspicace, l'instinct violent de la glèbe, traduit par ce que nous voyons encore : les pieds de salades plantés sans hiatus au revers des remparts.

« Un Chicago en espadrilles » dirait Jean Pomier. Oran ne mérite pas la boutade. Certes les vieux quartiers, les bas quartiers, le village comme ils disent encore est juteux, gonflé de vitamines comme une tomate ou une pastèque : ce ne sont que passages sous arceaux, posadas voûtées, patios à la morisque, estancos qui sentent Sevilla, ruelles déclives vers le port avec leurs intérieurs, à images saintes, aperçus de plein-pied. On y croise encore des allures espagnoles authentiques, des culottes et des boléros ; les novias et les novios, chacun de son côté et tous agglutinés s'y croisent et s'y observent... Mais Oran n'est pas cela, n'est pas que cela. Oran, plus bas encore. Sur de vastes quais modernes, grince et grouille d'une activité américaine ; que dis-je, américaine ? d'un prurit international de gains et d'échanges : tous les pavillon de l'Univers y battent leurs couleurs, à la poupe d'une cohue de cargos. En bas, c'est une Babel étale où toutes les langues et tous les idiomes s'entrecroisent, du Nord brumeux à l'éclatant Midi !

Et dans l'encadrement décharné mais majestueux des falaises de Gambetta et de la Pointe Rouge, sous la protection vertigineuse de Santa-Cruz, le port d'Oran, classé parmi les plus actifs du monde, ouvre ses bras de pierre au commerce des hommes.

Lucien PELAZ.



LE PORT D'ORAN

Ouaran, la brèche... Dans la muraille de pierre, l'oued a creusé son lit, à grands fracas d'éboulements et s'est installé : ras el aïn.

Sur la pente de sa rive gauche, des exilés andalous, marins, marchands, ont accroché leur habitat en l'an 280-902... Puis les Espagnols, hantés par le démon — mussolinien avant la lettre — de venger de vieilles rancunes, vinrent en envahisseurs. Le cardinal Ximénes qui, botté, casqué, cavalcadant, profana la mosquée, avait du sang jusqu'à ses éperons, dit le vieux chroniqueur.

Oran garde de son passé guerrier une tristesse de légende. La grande ombre de Santa-Cruz qui s'allonge sur elle quand le soleil s'en va derrière le Santon, est comme un linceul sous lequel se devinent les linéaments de son histoire : le hautain castillo, là-haut, est le rappel incessant de feu la grandeur castillane... Oran se souvient...

Et là-dessus l'emprise française a créé une ville excessivement vivante. Plus que Marseille ! Je nommerai d'abord ton boulevard Séguin (non ! pas Georges Clemenceau), ta place d'armes, ta rue d'Arzew, ton boulevard du 2e-Zouaves. Quel tohu-bohu, même sur la chaussée... nul automobiliste n'y contredira.

Volontiers hableur, l'Oranais est un bon Méridional — Alger, ne l'oublions pas, c'est déjà le Nord — sa faconde en fait un merveilleux commerçant ou un bel avocat: Viviani était un Oranien. Et, puisque Oran est plus au Sud, on y trouve avec quelque surprise un peu choquée, une chaleur, un entregent, une affectuosité qu'on ignore sous notre ciel antarctique... Mais ce bon garçonnisme des habitants, leur hospitalité franche, leur familiarité vous sont bien vite un réconfort.

La vue n'offre pas un enchantement total, comme son aînée, Alger. Elle possède pourtant de grandes beautés dont le tort est d'être disséminées et noyées dans un ensemble construit au hasard et avec parcimonie : les forts ont fière allure, dominant de leurs tours rondes la superbe promenade Létang, ou chapeautant le Murdjadjo. Un très beau vestige du passé, celui de Sainte-Thérèse, a disparu, enlevé par la dynamite. C'est dommage. Que de milliers de légionnaires y passèrent, en partance pour le Tonkin, le Dahomey, Madagascar...

Rue Philippe, une petite merveille : la cour de la mosquée du pacha, oasis bleutée, verdoyante, fraîche, dominée par le ... et altier du minaret doré.

La place d'Armes, joliette, gauchie par sa mairie désaxée, beau monument patiné par le temps où les lions de Léon sont plus à leur place que les lions de l'Hôtel de Ville de Lutèce, également signés Caïn. La synagogue, une des plus belles qui soit, la cathédrale, curieusement byzantine et sa Jeanne d'Arc, plus brillante que celle de Frémiet...

N'oublions pas les Planteurs, cette splendide forêt qui escalade l'Aïdour et nous conduit au marabout, minuscule œuf blanc d'où la vue est si, si imposante : la grande plaine rouge et fauve (le rouge est la teinte outrancière de l'Oranie déjà marocaine), la vastitude s'étendant jusqu'aux monts du Thessala et de Tlemcen — et la mer, d'un riche indigo, liserée tout là-bas d'une ligne indécise : l'Espagne.

L'Espagne ! Elle nous a envoyé tant de ses fils que, bien qu'ils se soient fondus dans notre vie française, elle est partout présente à Oran. Sa langue y est aussi employée que la nôtre et ses mœurs y sont implantées. Ne le regrettons pas : la « mouna » est savoureuse, de même les mantecaos, et la zimboumba est un instrument de musique aussi harmonieux qu'un Stradivarius...

Oran, tu mérites une sympathie très grande de ce que tu as fait — avec nous — pour l'union des races !

L'ECHO.

La Jeunesse Intellectuelle Nord-Africaine

SES REVENDICATIONS

—x—

Ce terme, *Jeunesse intellectuelle nord-africaine*, s'applique naturellement aux jeunes lettrés indigènes de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

A leurs yeux, ce n'est pas tant du marasme économique, qui étreint, actuellement, tous les Etats du globe, que d'un malaise colonial, ou, plus exactement, d'une suite de malentendus coloniaux que souffrent les populations indigènes.

La France, prétendent-ils, a favorisé et favorise nettement l'élément européen tant au point de vue budgétaire que fiscal : de nombreuses écoles leur sont consacrées ; leurs quotidiens sont à la dévotion des gouvernants toujours

prêts qu'ils sont à brandir au-dessus de la tête de ces derniers le spectre de la critique ; cependant que, largement subventionnées sont nombre de leurs sociétés dont le but n'apparaît pas toujours clairement.

Des capitalistes de toutes nations et de toute envergure drainent des ressources diverses vers l'exploitation des richesses coloniales, sans un contrôle bien rationnel, et, le plus souvent, au détriment du terrient indigène.

Il apparaît pourtant aux yeux des plus sages que la généralité des intellectuels musulmans semble très modérée dans ses revendications politiques dont les principes relèvent plutôt de la doctrine que de la combativité et qu'elle est plus idéologue que subversive.

Pour nous, une idée que nous n'avons jamais cessé de faire nôtre, quant à l'Algérie tout au moins, c'est que tous les musulmans resteront toujours les enfants de la France, quel que soit le parti qui la dirige ou la dirigera : car, il faut reconnaître avec les intellectuels sensés et pondérés que l'Algérie n'étant qu'une fusion de vagues ethniques successives *pré* ou *post*-islamiques n'a jamais pu et ne pourra jamais s'ériger en nation indépendante ; et que le panislamisme — ou le panarabisme — dont rêvèrent un instant quelques exaltés, n'est qu'un mythe de plus, ajouté à tant d'autres : du fait même qu'en Turquie, en Syrie, en Egypte et voire même au Hedjaz, le nationalisme irraisonné l'a irrémédiablement étouffé.

Comment, en effet, avoir pu rêver d'unir des peuplades turbulentes, disséminées des bords de l'Atlantique, jusqu'aux confins du continent asiatique, alors que rares sont les tribus voisines jouissant d'une concorde intéressée ou non ? Et c'est pour cette raison majeure que jamais cellule communiste ne pourra prendre corps parmi ces éléments discordants. D'ailleurs, il répugnera toujours au caractère noble de l'arabe comme à sa fierté native de se compromettre longtemps avec des contingences sociales sans origines bien déterminées et sans objectif honnêtement caractérisé. Exception faite de quelques brebis galeuses.

Les meneurs métropolitains l'ont si bien compris que, dans une récente circulaire qui, d'ailleurs, leur a valu les honneurs de la correctionnelle, il est signalé que le *Front Populaire* en Algérie doit être entièrement distinct de celui de la Métropole. « Car, en Algérie, y est-il indiqué, il importe non seulement de grouper les européens mais encore de songer aux masses indigènes : or, les mêmes mots d'ordre ne peuvent mouvoir ces deux éléments. D'où la nécessité péremptoire de créer deux organismes distincts. « Le Parti communiste, y est-il dit en substance devra se garder soigneusement, en présence des indigènes, d'épouser une quelconque revendication des colons.

Cette manœuvre insidieuse ne révèle-t-elle pas toute la sournoiserie de ces basses doctrines, parfois irréfléchies, mais toujours hostiles au bon ordre et surtout préjudiciables à la quiétude populaire.

Parodiant le pamphlet célèbre du fameux théoricien, l'Abbé Sieyès, lors de la révolution française, disons, en ce qui concerne le peuple indigène nord-africain — puisque lui seul nous intéresse ici — : « *Qu'est-ce que la masse indigène ? Tout !... Qu'a-t-elle été jusqu'ici ? Rien !... Que demande-t-elle? A devenir quelque chose !* »

Bien volontiers, nous souscrivons à cette motion sociologique.

(A suivre)

(*Errihala*) Marthe GOUVION

Portrait d'un Chef

Kamal Atatürk

—x—

Lorsque nous lisons, dans l'Histoire, le récit de l'existence d'un grand politique ou d'un célèbre capitaine, nous nous plaisons à imaginer sa figure, sa parole, son regard et nous pensons tout bas : « Comme nous aurions aimé le voir et le connaître ».

Ainsi feront, sans doute, nos descendants, lorsque les années auront passé et qu'ils apprendront, émerveillés, la vie agitée du Grand Politique, du Grand Soldat et du Grand Réformateur qui dirige aujourd'hui les destinées de la Turquie : le Gazi Kamâl Atatürk.

Agitée, certes, elle le fut, la vie de Moustafa Kemal, tour à tour jeune pâtre gardant les moutons dans la solitude des champs, révolutionnaire ardent enfermé durant des semaines dans les prisons du Sultan, général rendant à son pays l'indépendance par la victoire des armes, chef d'Etat proclamant et organisant la République.

Mais à travers tant de vicissitudes, une passion domine l'existence du Gazi : l'amour de la patrie turque. Il la servira grâce à ses dons naturels incomparables d'intelligence lumineuse et d'énergie indomptable.

Il est issu du peuple. Et il se rappellera toujours ses humbles et modestes origines. Son père et sa mère vivaient à Salonique l'humble vie des turcs ottomans. Sa mère devenue veuve de bonne heure, avait souhaité, dit-on, qu'il fût prêtre. Mais le jeune garçon avait déjà sa vocation. Il voulait être soldat, devenir officier et commander les autres hommes. Il entre de son plein gré à l'Ecole militaire des cadets de Salonique. Il se distingue par ses connaissances particulières pour les mathématiques et l'art militaire. A 17 ans, il passe brillamment l'examen de sortie et il est envoyé à l'école militaire de Monastir.

Il s'exerce à la parole ; il écrit des articles et des poésies. Le thème est toujours le même. Il défend la liberté. Et il veut délivrer la Turquie du joug des étrangers et du gouvernement corrompu du Sultan.

Désigné pour l'école d'Etat-Major, il est breveté capitaine en 1905. Il y avait alors une société révolutionnaire dénommée le *Vatan*, c'est-à-dire la « Patrie ». Les membres du « Vatan » s'engageaient par serment à renverser le Sultanat et à le remplacer par un gouvernement constitutionnel fondé sur une Assemblée populaire Moustafa Kamâl s'affilie au Vatan. Il mène une vive action révolutionnaire. Un jour, avec ses camarades, il est arrêté et enfermé à la prison rouge d'Istanbul.

Déporté en Syrie, il s'occupe d'organiser une filiale du « Vatan ». Puis, en passant par l'Egypte et la Grèce, il se rend secrètement à Salonique où il fonda une deuxième association du même genre. Il participe de près aux événements qui préparent la révolution de 1908 Il prend la tête des jeunes armées révolutionnaires en qualité de commandant à l'état-major et les dirigea sur Istanbul.

En 1910, il fut attaché à la mission du général Ali Riza envoyée en France. Après avoir passé quelques jours à Paris, il suivit les grandes manœuvres en Picardie. Au cours de ces manœuvres, il témoigna d'une grande science militaire. On conte, à ce sujet, une curieuse anecdote. Un soir, les attachés militaires étrangers discutèrent entre eux l'endroit où ils devraient se trouver le lendemain pour suivre l'évolution du combat commencé entre les deux armées adversaires. Un des officiers étrangers exprima son sentiment. Il est seul de son avis. Mais le lendemain, on s'aperçoit qu'il est le seul à avoir deviné l'endroit précis où s'engagerait la bataille. Ce jeune officier, c'était le chef d'état-major Moustafa Kamâl.

Maintenant, Moustafa Kamâl était un chef. Il faisait partie du Grand Etat-Major où son renom allait grandissant. De nombreux officiers de la garnison commençaient à se grouper autour de lui. Mais la guerre italo-turque éclate en octobre 1911 ; Moustafa Kamâl y prend une part brillante et revient à Istanbul.

A cette époque, Enver, ministre de la Guerre, décide de réorganiser l'armée turque et il confie ce soin au général prussien Liman Sanders. Moustafa Kamâl proteste : « A nous, les Turcs, de gérer nos affaires. C'est insulter la Nation, dit-il, que de mêler l'Allemagne à notre existence. »

Décidément Moustafa Kamâl devient gênant. Et on l'envoie à Sofia, comme attaché militaire. C'est à ce poste que la guerre mondiale vient le surprendre. Avec une rare clairvoyance, il souhaite que son pays garde la neutralité. Mais la Turquie étant entrée en guerre aux côtés de l'Allemagne et des Empires centraux, il servira son pays en lui consacrant toutes ses forces.

La victoire des Dardanelles remportée sur les Alliés est l'œuvre de Moustafa Kamâl. C'est en Syrie où il fut envoyé ensuite, que l'armistice le surprit. Il résigne aussitôt son commandement et il part pour Istanbul.

Lorsqu'il arriva à Istanbul, l'armistice était signé depuis un mois. Les ennemis étaient maîtres de la Turquie ; la flotte anglaise tenait le Bosphore ; les troupes alliées occupaient Istanbul, les forts des Dardanelles et tous les points stratégiques. Il y avait des soldats français à Istanbul, des Sénégalais à Galata, des Italiens à Beyoglou et tout le long des lignes de chemin de fer. Les officiers alliés contrôlaient la police, la gendarmerie et surveillaient la démobilisation de l'armée. L'Empire ottoman était détruit : la Syrie, la Palestine, l'Arabie étaient perdues. Il n'y avait plus, à la vérité, de gouvernement à Istanbul.

Alors Moustafa Kamâl va écrire l'une des pages les plus magnifiques que l'Histoire ait jamais enregistrées.

Il se rend compte que le sultan est complètement dans la main des Alliés. C'est ailleurs qu'à Istanbul qu'il faut chercher à organiser la résistance et à ressusciter l'esprit national de la Turquie. Il part pour l'Anatolie et il entre, le 19 mai 1919 dans le port de Samsun sur la Mer Noire. Il porte son quartier général à l'intérieur du pays et s'occupe aussitôt de soulever les foules. Il parcourt les villages ; il rassemble les officiers sans emploi depuis la démobilisation et laisse partout des représentants pour former un Comité de résistance. Il envoie des convocations au Congrès et télégraphie dans tous les districts : « Le Pays est menacé. Le gouvernement central n'est plus capable d'exercer ses fonctions, l'Indépendance de la Turquie ne peut être sauvée que par la volonté et l'énergie de la Nation ».

Après le Congrès préparatoire à Erzerum, les délégués arrivèrent de toute la Turquie au Congrès de Sivas, secrètement, sous des déguisements, voyageant pendant la nuit par des chemins détournés et par des passes de montagne. Ils votèrent en bloc la résistance contre les étrangers ; ils élaborèrent et arrêtèrent les conditions de paix pour lesquelles ils voulaient combattre. Ils jurèrent de ne pas déposer les armes tant que l'ennemi n'aurait pas accepté le « Pacte National ». Le Congrès envoya un ultimatum à Istanbul pour demander l'élection immédiate d'un Parlement. Puis il se transporta à Ankara.

L'élection du Parlement avait eu lieu sous la pression du mouvement national : l'assemblée se réunit à Istanbul. Le pacte national y fut voté à une grande majorité en faveur de Moustafa Kamâl. Celui-ci, cependant n'y était pas et cette clairvoyance lui a permis d'échapper au sort réservé à la plupart des membres de ce Parlement. L'assemblée fut, en effet, dissoute et les membres les plus militants (c'est-à-dire les défenseurs du pacte national) exilés à l'île de Malte par les autorités étrangères et ottomanes.

Le 23 avril 1920 se réunit la Grande Assemblée Nationale de la Turquie, à Ankara, où siègent les députés nouvellement élus qui proclament Moustafa Kamâl président de cette assemblée. L'assemblée annulait tous les engagements pris entre le Sultanat et les autorités étrangères.

Moustafa Kamâl reçoit un message du Président de la République Française auquel il répond avec dignité .
« La Grande Assemblée Nationale siégeant à Ankara présidera aux destinées du pays tant que la capitale sera entre les mains des étrangers... La Nation turque, tout en restant calme, est déterminée à maintenir ses prérogatives et ses droits de puissance souveraine. »

Les événements qui marquent la période suivant la fondation de la Grande Assemblée et la proclamation de la République sont déjà plus connus du public .

Les envahisseurs grecs s'étaient avancés dans les vastes plateaux de l'Anatolie et s'avançaient lentement sur ce territoire sans rencontrer de résistance sérieuse. Moustafa Kamâl et ses fidèles amis, repliés au centre de ces plateaux, se préparaient en silence pour la victoire finale. Les Grecs sont battus une première fois, puis une deuxième fois à Inönü, leur dernière attaque aboutit à un échec complet à Sakariya. La contre-attaque turque commence le 20 août 1922 ; six jours après l'armée grecque n'existe plus et, dix jours plus tard, Moustafa Kamâl entre victorieusement à Izmir. En quelques jours, le grand chef avait vaincu et chassé l'ennemi. Dès lors l'occupation d'Istanbul par les Alliés devait prendre fin. Le sultan s'enfuit d'Istanbul qui passe, avec la Thrace, aux mains des forces nationales turques.

A quelque temps de là, se réunit à Lausanne la Conférence de la Paix où Ismet Inönü représente la Turquie avec ses dons de sagesse et d'énergie. Le Traité de Sèvres est aboli. Un nouvel accord est signé entre les Turcs et les Alliés. La Turquie nouvelle est née. Moustafa Kamâl a bien mérité d'être appelé « Gazi », le victorieux.

Alors Moustafa Kamâl devient le chef incontesté de la Turquie. On étudie d'ailleurs son œuvre d'organisation sociale et administrative. Il faut lire le grand discours traduit en plusieurs langues qu'il prononça en 1927 et où il explique comment l'instauration de la République avait été décidée par lui dès le premier jour, mais qu'il fallait tout d'abord y préparer les sentiments et les esprits de la Nation, en profitant des événements et tâcher d'atteindre le but étape par étape.

Il y a quelques semaines à peine, la Grande Assemblée Nationale accordait au Gazi Moustafa Kamâl, au plus grand fils de la Nation Turque, le nom d'« Ata Turk, « ancêtre du Turk ».

(Suite page 5)

L'EMANCIPATION DE LA FEMME TURQUE

—x—

La Femme Turque sous l'ancien Régime. — La Femme Turque sous le Régime de Kamâl Atatürk Les étapes de l'émancipation de la Femme Turque. — Le Code Civil (6 octobre 1926). — L'instruction de la jeune fille. — 1930. Magistrature et Conseils Municipaux. — 1934. Droits politiques à la Femme Turque. — Les Femmes députées. La Femme dans l'Armée. — Conclusions.

LA FEMME TURQUE SOUS L'ANCIEN REGIME

Pour se rendre compte, en effet, de l'œuvre magistrale réalisée sous l'impulsion du grand Atatürk, il convient d'abord de se faire une idée de ce qu'était la femme turque sous l'ancien régime des sultans. Sous ce régime, la femme turque n'avait pas le droit de se mêler à l'homme dans les endroits publics. On se le rappelle certainement. Partout, des compartiments spéciaux existaient pour elle. Dans les trams, les deux premières rangées de bancs étaient réservées aux femmes, avec un rideau épais devant, pour séparer entièrement cette partie de celle affectée aux hommes. Seuls, les garçons au-dessous de sept ans, pouvaient rester avec leur maman, leurs sœurs ou leurs parentes dans la partie réservée aux femmes. Lorsque le receveur de billets ou le contrôleur de la Compagnie pénétrait pour son service dans la partie réservée aux femmes, si, par hasard, l'une de ces dernières s'était quelque peu découverte le visage, elle le couvrait tout aussitôt très rapidement. Car même dans la partie réservée aux femmes, elles avaient toujours la figure couverte par le voile, à cause des fenêtres du tram par lesquelles elles pouvaient être vues du public des rues.

Il en était de même dans les bateaux, les voitures de chemin de fer, tous les moyens de transports en commun. La femme restait complètement isolée de l'homme. Personne ne pouvait l'accompagner dans la rue, fut-ce son père, son frère ou son mari. Les femmes allaient seules en promenade entre elles et toutes les fois qu'elles se trouvaient dans un jardin public, ou à la campagne, le vide devait aussitôt se faire autour d'elles.

Elles ne pouvaient pas aller au théâtre, au concert ou au cinéma avec les hommes. C'est pourquoi on devait organiser des représentations spéciales pour elles. Partout elles devaient se trouver derrière des grilles. Elles pouvaient voir, mais ne devaient jamais être vues par les hommes.

Les maisons musulmanes avaient aux fenêtres des grillages ou moucharabis, précisément pour permettre aux femmes de voir dans la rue sans être vues. Il y en a encore dans certaines rues d'Istanbul. Dans les maisons même, il y avait deux compartiments, le Sélamlik et le Haremlik, le premier pour les hommes et le second entièrement réservé aux femmes. Dans le Haremlik ne pouvait pénétrer que le mari, le père, le frère, ou un proche parent.

Devant le visiteur-homme, la femme ne se présentait jamais ; et lorsque le maître de la maison invitait quelqu'un à déjeuner ou à dîner, il était seul à table, et seuls les domestiques-hommes servaient. Les femmes se tenaient rigoureusement à l'écart. Seule une femme, même étrangère, invitée à déjeuner ou à dîner, pouvait pénétrer dans le Haremlik et manger avec toute la famille. Il n'y avait aucune exception à cela. La loi était rigoureuse.

La femme était strictement cloîtrée. Hamdoullah Souphi, l'actuel ministre de Turquie à Bucarest, un des meilleurs orateurs et écrivains de la nouvelle Turquie, qui s'était occupé de la question dès 1912, a écrit des pages émouvantes sur cette claustration de la femme turque, et la situation vraiment inférieure dans laquelle elle se trouvait.

« Nous avons eu cette situation jusqu'en 1925, car, même alors, rares étaient les femmes qui osaient s'asseoir avec les hommes en public. Depuis la grande guerre, cependant, elles ne se cachaient plus le visage. Leur voile était devenu voilette et complétait un charmant turban (Bachlik) puis il avait disparu et seul le bachlik marquait la différence entre la femme élégante d'Occident et son amie turque. Lui-même déplut à Atatürk et disparut au cours de l'été 1928.

Un confrère que nous citons ici et qui donnait ces détails récemment dans l'« Istanbul », ajoutait que « d'aucuns le regrettent parfois, car le bachlik était infiniment seyant et convenait beaucoup à la femme turque. Mais il faut ajouter que cette dernière porte aussi avec beaucoup d'élégance maintenant le chapeau européen ». Et comment !

C'est ici le lieu de dire que les anciens vêtements féminins n'ont jamais été interdits en Turquie par une loi quelconque. Ils ont été abandonnés par les femmes élégantes et les jeunes générations, mais certaines femmes du peuple continuent à les porter en toute liberté.

Les jeunes Turcs, en arrivant au pouvoir en 1909, n'avaient pas cru de voir s'occuper de l'émancipation de la femme turque. Le pays restait toujours sous la théocratique du Coran, et il était difficile d'agir sontre cette loi. Il appartenait au créateur de la Turquie nouvelle, au sauveur de sa propre race, de prendre en mains, directement, la grande cause de l'émancipation de la femme turque, en supprimant d'abord le Califat et, par la même, le régime théocratique musulman sur lequel s'appuyait toute la lamentable situation de la femme turque sous l'ancien régime.

Car aussi bien le statut personnel que le régime matrimonial, de tutelle et de curatelle pour les musulmans en Turquie, étaient régis par la loi religieuse musulmane, sous l'ancien régime théocratique. Si le Tanzimat avait modifié et quelque peu modernisé le droit commercial, le droit pénal et le droit simple privé applicable à tous les sujets turcs, sans distinction de race ou de religion, il n'en était pas de même du statut personnel des Musulmans. C'est pourquoi il était impossiblbe de songer à l'émancipation de la femme musulmane, avant la suppression même de ce régime théocratique. C'est précisément c e qu'a compris Atatürk qui songea, avant toutes réformes, à supprimer le Califat, puis à séparer la Religion et l'Etat. Il détruisit ainsi le plus grand ennemi de l'œuvre de réformes essentielles qu'il se proposait de faire. Il put ensuite agir librement.

LE CORAN ET LA FEMME

Le Coran parle de la femme, du mariage, des relations entre le mari et sa femme, mais ce sont surtout les hadiths et les interprétations ultérieures de juristes musulmans qui ont fixé le statut personnel de la femme dans l'Islam.

Dans la IIe Sourate, du verset 220 au verset 243, le Coran s'occupe des relations de la femme avec l'homme, de la répudiation de la femme, de la façon dont cette dernière peut se remarier, etc. A la fin du verset 228, le Coran dit que les hommes sont un degré au-dessus des femmes, donc les femmes cachaient plus leur visage. Leur voile put, pour n'importe quel motif, répudier sa femme, et cette répudiation prenait forme légale et effective pourvu que le mari prononçat trois fois devant témoins ces mots : Je l'ai répudiée. Si ce mari voulait ensuite reprendre cette femme, la punition que lui inflige le Coran, punition assez curieuse et qui devait être dure pour les Arabes jaloux, est que cette femme devait au préalable passer par la puissance d'un autre mari. L'homme peut, d'après le Coran, épouser quatre femmes et entretenir autant d'odalisques, c'est-à-dire de concubines ou maîtresses, que sa bourse lui permet. Dans cette loi, la femme était pratiquement l'esclave de l'homme. Le Coran précise même dans le verset 55 de la 30e Sourate, ceux devant lesquels elle peut se découvrir, c'est-à-dire « devant leurs pères, leurs enfants, leurs neveux et devant leurs esclaves. »

Ailleurs, au verset 17 de la 48e Sourate, le Coran dit que les femmes sont des êtres imparfaits, « un être qui grandit dans les parures et qui est toujours prêt à disputer sans raison ».

La Sourate 65 parle du divorce ou plutôt de la répudiation de la femme et de la façon dont cela doit être fait. On y voit poser cependant quelques égards de bienveillance à l'endroit de la femme à répudier ou déjà répudiée. Il faut ajouter cependant que, quoique ces prescriptions à l'égard de la femme nous paraissent bien choquantes ou cruelles par rapport aux idées que nous avons actuellement pour les droits et la liberté de la femme, il n'en est pas moins vrai que ces mêmes prescriptions constituaient certainement un avancement pour l'état avili de la femme, tel qu'il se trouvait avant l'Islam en Arabie.

Tel était également sous l'ancien régime, en Turquie, d'après la Loi Coranique, l'état de la femme musulmane. Elle était à la merci de son mari qui était libre d'installer près d'elle, à son foyer, autant d'autres femmes qu'il voulait. Ses enfants ne lui appartenaient pas. Le mari seul en disposait, même de ceux en très bas âge. Elle pouvait être renvoyée sans raison et par simple caprice de son mari ou parce que ce dernier voulait tout simplement se débarrasser d'elle. Le mari n'avait pour cela qu'à payer la somme, toujours petite et parfois même dérisoire, stipulée au contrat de mariage ou nikah. En fait, la femme était à la merci de l'hmmme.

Elle était mariée sans son consentement et sans qu'elle eût même vu son futur mari. Et, en effet, cloîtrée qu'elle était, comment pouvait-elle le faire ? Les derniers temps, après la découverte de la photographie, on se servait cependant de photos de part et d'autre. Car pour l'homme aussi qui allait se marier, il ne pouvait voir sa future compagne. Tout se faisait par intermédiaire, entre parents ou entremetteurs. On ne prenait en considération que la situation respective de famille ou de fortune des futurs conjoints.

L'homme ne voyait sa femme que le soir même du mariage après la cérémonie. Il est vrai que pour lui, il avait le droit de la répudier ensuite, c'est-à-dire de la renvoyer, si elle ne lui convenait pas. Et cela évidemment même après voir vécu un certain temps avec elle.

Quant à la femme, elle devait accepter toute décision de ses parents. Aucune idylle de cœur ne lui était permise. Le cœur pour elle ne devait pas exister. Elle devait s'efforcer d'aimer son mari après le mariage et le supporter toute la vie sans se plaindre et sans aucun murmure, si elle était mal tombée.

Dans l'ordre même des biens de famille, la femme était désavantagée par rapport à l'homme. En cas de succession et d'héritage, elle ne touchait qu'une part, alors que ses frères touchaient deux parts chacun. Cette différence était aussi observée pour les non-musulmans, sujets turcs, en matière cadastrale, sous l'ancien régime. Comme les étrangers ne pouvaient pas hériter de sujet turcs, même de leurs père et mère, la question ne se posait pas pour eux. Une femme non-musulmane sujette turque qui épousait un étranger, et de ce fait perdait la sujétion turque et devenait sujette étrangère, n'avait plus aucun droit d'hériter de propriétés immobilières de son père, de sa mère, ou de parents, sujets turcs. Beaucoup d'injustices étaient ainsi commises et de mauvais frères profitaient de cette loi pour dépouiller injustement leurs sœurs.

Les ambassades étrangères avaient essayé sous l'ancien régime de faire modifier cette loi. Mais tous leurs efforts furent vains. La loi se basait sur le régime coranique. Il était difficile, ou plutôt impossiblbe pour ainsi dire de la changer, tant que durait ce régime.

Voilà, en résumé et en quelques lignes rapides, ce qu'était la situation de la femme musulmane en Turquie, avant qu'Atatürk prit en mains toute la direction du mouvement de rénovation intérieure du peuple turc.

La victoire qu'il obtint dans la guerre d'Anatolie apportant la pleine indépendance à son pays, allait lui permettre de détruire par la base tout l'édifice vermoulu de l'ancien régime. Auréolé par la victoire, il pouvait tout oser. Le peuple turc ne pouvait que le suivre fidèlement. Il avait raison. Il savait qu'il allait le conduire à une autre victoire, plus importante, celle contre ses propres ennemis intérieurs.

L'émancipation de la femme que le Coran considère comme un être inférieur à l'homme, fut aussitôt, dans sa pensée, l'un des buts qu'il se proposait d'atteindre. Il y a magnifiquement réussi.

(Les Annales Turques)

NOS ECHOS

NECROLOGIE.

Tunis. — Un nouveau deuil vient de frapper la famille beylicale. La tante du Souverain, la Baya Azeza vient de mourir.

L'adage populaire dit qu'un malheur ne vient jamais seul et une légende de la Régence annoncerait dans la famille éprouvée un troisième décès.

Fasse Dieu que cette sombre prédiction ne se réalise point.

Que le vénérable Bey reçoive ici l'expression de nos condoléances.

——O——

CONSTANTINE

NOTES DE L'ART

« LES AMIS DE L'ART ».

Dernièrement, au Théâtre Municipal de Constantine la société « Les Amis de l'Art » de cette même ville, donnait une représentation théâtrale qui fut très réussie et chaleureusement applaudie par un nombreux public qui ne ménagea pas ses encouragements aux organisateurs.

Parmi l'assistance on remarquait la présence du Cheikh Benbadis Abdelhamid, de Bendaci M'hamed, cadi de Constantine, du Docteur Bendjelloul, de Me France Delessert avocate, de M. et Mme Grégoire, journaliste, de nombreux confrères notamment de la « Dépêche de Constantine », l'« Entente », « La Voix Indigène », « Ech Chabab », « En Nadjah », etc., ainsi que de nombreuses notabilités de la ville.

Cette société, dont le but est de vulgariser la pratique et l'enseignement des choses de l'art, comptait déjà une section musicale, qui ne comprend pas moins de 20 exécutants dirigés avec maestria par un excellent maître et formant un orchestre d'élite d'une parfaite homogénéité.

Les nombreux galas organisés par cette société soit à Constantine, soit ailleurs, et auxquels ont pris part ses jeunes musiciens, se traduisirent pour elle en de si vifs succès et incitèrent ses dirigeants à faire encore mieux. C'est ainsi qu'ils viennent de tendre leurs efforts vers le théâtre en qui déjà son avenir semble mieux se destiner.

Un premier chef-d'œuvre préparé avec soin et une grande délicatesse, dont on ne peut que se féliciter vient d'être le retentissant lancement du théâtre chez « Les Amis de l'Art » qui peut en être très fière.

Interprétée par de jeunes artistes quoique débutants, cette pièce en trois actes qui porte comme titre « Les Imposteurs » et qui témoigne une grande finesse spirituelle de son auteur et où l'instruction et la morale joutent sur l'ignorance qui se manifeste à son comble, a été admirablement rendue.

On devine avec quel intérêt, les Constantinois ont suivi les amusantes aventures d'un faux-savant qui défendait impunément sa thèse devant un confrère ; mais celui-ci un vrai, ancien élève d'une faculté européenne et pratiquant à son instar une science plus complète.

Le pauvre faux-savant qui osa même opposer ses élèves aux fils de notre docteur, également universitaires, compris finalement sa détresse et ses imprécises connaissances dans la médecine.

Cette résignation a été pour lui et ses disciples le cruel châtiment que tout humain comprendrait.

Le rôle du docteur Aziz a été impeccablement interprété par le jeune Benelbedjaoui Abdelhamid pour qui la carrière de comédien s'avère d'un grand avenir. Le rôle du faux savant comble aussi d'élige M. Chakar qui ne manua pas de surprendre irrésistiblement le public tant par son naturel que par la fidélité et le laconisme de son expression. Quant aux autres acteurs que nous prenons plaisir à nommer : MM. Anani, Boucherit, Bensebagh Salah, Benabdelmalek Abdelhamid, Malouci, Bencharif Abderrahmane, Bouraïou, Benabdallah Mostefa, Boucheffa Larbi Benmaghscula Brahim et Ouelbani et auxquels nous souhaitons une longue et brillante carrière, ils remplirent merveilleusement leur rôle.

Un acte comique, très réussi, mettant aux prises un jeune évolué et un vieillard dont la blancheur de la barbe et les traits du visage rappellent le bon vieux temps, rehaussa franchement la fin du programme qui se termina par une chorale d'élèves beaucoup plus jeunes, consacrant définitivement un succès des plus brillants et largement mérité.

Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans féliciter la Société « Les Amis de l'Art » de cette heureuse initiative et complimentons tout particulièrement M. Rahmouni son distingué président ainsi que sa commission théâtrale dont font partie MM. Benarab, Benyahia, Chakar, Bensammar, Madi et Zraïmèche.

Z. O.

——O——

BIENFAISANCE.

A l'occasion de la prise en sous-location du Splendid Cinéma par la direction du Colisée, celle-ci a versé aux bureaux de bienfaisance européen, israélite et musulman le montant de la recette de la soirée de lundi.

Nous félicitons la direction au Colisée de sa générosité et nous la remercions au nom des pauvres.

—×—

ASSOCIATION DES ETUDIANTS MUSULMANS NORD-AFRICAINS EN FRANCE.

L'Assemblée Générale ordinaire de cette Association a eu lieu, le dernier dimanche de décembre, et il a été procédé à l'élection du Comité Directeur pour l'année 1936.

Neuf nouveaux étudiants ont fait leur entrée au sein du Comité, ce qui est l'indice d'une grande vitalité de ce bel organisme qui rend des services appréciables aux étudiants musulmans nord-africains vivant à Paris. Ils peuvent se réunir dans un cercle situé en plein Quartier Latin, ou fonctionne un restaurant corporatif et où se trouve une salle de lecture recevant plus de cinquante revues et journaux et une bibliothèque bien garnie de livres arabes, français, espagnols...

En plus de ces avantages immédiats que retirent les étudiants nord-africains de leur Assiciation, ils apprennent, en se rencontrant chaque jour, à mieux se connaître pour pouvoir unifier leurs tendances en vue de l'action qu'ils seront appelés à mener, le jour où ils entreront dans la vie active.

Aussi est-il du devoir de tout nord-africain de s'intéresser à cet organisme et de lui réserver toute sa sollicitude.

Nous reviendrons d'ailleurs sur les manifestations qui seront organisées, au cours de cette année, par cette association.

Le Secrétaire Général :
Mohammed SOUMER.

LE JUIF SECTAIRE ANTICLERICAL ET LE MUSULMAN.

Sous ce titre Robert Fleurier écrit dans « La Victoire » :

Au dernier Congrès radical-socialiste, un nommé Kahn a présenté un vœu qui, s'il était pris en considération par le Gouvernement, nous ramènerait aux plus tristes jours de l'épique combiste. Ce vœu qui a été adopté est-il besoin de le dire, tend à l'interdiction de l'enseignement aux congrégations et à la suppression de toute subvention à l'enseignement privé. Ce Kahn qui s'érige ainsi en proscripteur et en persécuteur au moment où ses frères de race ont tant à souffrir du régime hitlérien devrait rougir de honte en lisant cet autre vœu formulé par le conseiller indigène de Constantine, le docteur Boumali, à la dernière session du Conseil Général.

« Le Conseil général émet le vœu que des sœurs blanches soient chargées de l'éducation des orphelins indigènes ».

C'est plus qu'une leçon de politique, c'est une leçon de correction.

—×—

COMITE INTERNATIONAL POUR LA DEFENSE DU PEUPLE ETHIOPIEN ET DE LA PAIX.

Le crime était prémédité. — Un document accablant sur le bombardement de la Croix-Rouge Suédoise.

La presse italienne s'efforce aujourd'hui de justifier le bombardement de la Croix-Rouge Suédoise en « représailles » d'une prétendue décapitation d'un aviateur italien deux jours auparavant.

Rétablissons les faits dans un souci de justice dont on nous saura gré.

Le 29 novembre, c'est-à-dire plus d'un mois avant la destruction de l'ambulance suédoise, un journal que l'on sait pertinement inspiré de M. Mussolini « Il Regime Fascista », publiait sous la signature de M. Farinacci, membre du Grand Conseil, un article sensationnel annonçant l'emploi des bombes à gaz auxquelles l'auteur assignait déjà des objectifs précis et immédiats en direction des Suédois présents en Ethiopie.

Ci-dessous le texte de cet article intitulé :

« *A la guerre comme à la guerre :*

« Nous avons le devoir imprescriptible « de recourir à tous les moyens licites et « illicites pour anéantir les barbares : « œil pour œil, dent pour dent.

« Nous allons commencer de suite à submerger de quintaux et de quintaux — et, « s'il est nécessaire, de tonnes — de bombes à gaz, les vallées où campe l'ennemi.

« Ce serait aussi l'unique moyen d'accueillir « dignement » les officiers suédois qui prétendent être en première ligne pour aider l'armée du Négus. Si à « Genève, on ose protester ou si l'Angleterre soulève des objections, nous répondrons avec le mot de Cambronne ».

Or, seule, la Croix-Rouge Suédoise avait annoncé qu'elle se porterait à l'avant des lignes, la préméditation de ce crime est ainsi établie.

Le Secrétariat :
Jean Longuet, Paul Perrin
Léo Wanner.

—×—

L'ELECTRICITE CHERE.

« Juvénal » mène depuis des mois une vive campagne contre la cherté de diverses utilités, notamment le gaz et l'électricité. A l'appui de ses dires, tendant à l'abaissement du « jus », il raconte l'histoire suivante :

En Angleterre, à Winbledon, cité du tennis (127.000 habitants et 30.000 maisons), l'électricité est en régie municipale. Nous sommes en 1922. L'électricité coûte 1,80 le kw. Avec 8.867 abonnés, le bilan est déficitaire.

Inquiète, la municipalité veut augmenter le prix du courant. Mais M. Mac Kenzie, ingénieur en chef de la régie, propose au contraire de diminuer le kilowatt d'un penny. Tout d'abord, on le traite de fou, puis, à la suite d'une grosse discussion au Conseil municipal, il se décide à tenir compte des conseils de l'ingénieur.

Le prix du courant est donc diminué d'un penny.

Un an après, le nombre d'abonnés est de 10.654.. Et la ville enregistre un bénéfice de 28.701 livres.

On diminue encore le prix du kilowatt.

En 1925, on enregistre 12.960 abonnés avec 23.971 livres de bénéfices.

Nouvelle diminution.

Arrive 1928 avec 18.081 abonnés et 33.089 livres de bénéfice.

On continue toujours à diminuer et en 1934 la ville vendant le courant 1 penny 225 le kilowatt soit quarante centimes français possède 30.928 abonnés et réalise 51.841 livres de bénéfices.

L'expérience a montré que la distribution coopérative de l'électricité est supérieure à la municipale et surtout à la capitaliste.

« Juvénal » invite les marchands parisiens de « jus » à méditer l'exemple de Winbledon qui vend son courant quatre fois moins cher qu'eux. J'ai la conviction que la plupart des producteurs sont incapables de comprendre qu'il vaut mieux vendre beaucoup à petit bénéfice que peu à gros bénéfice. Voilà pourquoi la Coopération s'impose de plus en plus à la sympathie des consommateurs.

∴

A ce supet voici quelques renseignements suggestifs concernant la Coopérative d'électricité de Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise) qui vient de tenir son assemblée générale. Les coopérateurs toucheront 6 % d'intérêts sur le montant de leurs parts et une ristourne de 10 % sur leur consommation. La coopérative a envoyé 60 enfants à la mer ou à la montagne ; ses œuvres de secours fonctionnent très largement et le bénéfice de l'exercice est de 175.845 francs pour un capital de 395.100 francs.

Détail savoureux : Le regretté président de l'Union nationale et des intérêts communaux le Docteur Gorse mena le bon combat aux côtés de la plupart des administrateurs actuels de la Coopérative. Au nom des coopérateurs, M. Sarrasin maire a remercié le Conseil d'administration du dévouement éclairé qu'il apporte à sa gestion.

Au lendemain des décrets-lois la Coopérative de distribution d'électricité de Villiers-sur-Marne a fait bénéficier ses consommateurs d'une réduction qui, dans certains cas atteint 17 % ; tandis que la Compagnie du Gaz n'a offert qu'une réduction de 3 % aux consommateurs de gaz.

G. BELL.

—×—

AU CONGRES MUSULMAN.

Parmi les nombreuses et diverses questions discutées au Congrès Musulman qui s'est réuni à Genève, la question de la construction d'une mosquée à Varsovie mérite l'attention, en ce sens qu'elle a été longuement discutée et a reçu l'approbation générale des congressistes ; à cet effet, le Congrès décida à l'unanimité d'ouvrir une souscription. On écouta avec attention le projet émis par le délégué musulman hollandais, en vue de la construction d'une école à Buda, ainsi que le projet émis par le rédacteur du jiurnal *Membar ech Cherg,* en vue de la construction d'une mosquée à Genève.

Cela nous amène à faire la remarque suivante, c'est que la France a devancé ces projets en construisant une grande mosquée dans sa capitale, lui suscitant bien des jalousies et des critiques. Les vrais musulmans ne doivent pas l'oublier.

De la revue *Mejallal al Maghreb.*
(Errihala).

Attractions

—×—

Ray Ventura et ses Collégiens au Majestic

Certes, Ray Ventura et ses Collégiens ne sont pas des inconnus pour nous.

Mais nous éprouvons un plaisir chaque fois que nous les revoyons ou plutôt que nous les entendons, et même les deux puisque leur numéro charme autant les yeux que les oreilles.

Ceci tient du jazz, de la danse et du mime et soit dans le genre mélodie ou dans le gai, tout se déroule avec un égal bonheur.

Nous avons retenu particulièrement : j'ai fait un vœu, c'est gentil quand on y pense, les chanteurs des rues et l'imitation des disques et de la TSF.

Quant au reste du programme « L'emprise du passé », nous avons trouvé ce film plutôt banal et le jeu des artistes n'est pas suffisant pour nous retenir dans une action dont nous connaissons par avance le dénouement.

En résumé beau programme qui mérite d'être vu par tous.

F. HIVERT.

Alger. — Imp. Joyeux
Le Gérant : B. BELKHODJA.

L'Orient

KAMAL ATATURK

(Suite de la page 2)

Ismet Inönü a justifié le nom ainsi donné au Gazi : « C'est celui qui convient le mieux à l'homme qui a donné à la Nation Turque son indépendance complète et lui a montré la voie pour découvrir sa véritable histoire et sa vraie langue. »

C'est une joie incomparable pour un étranger d'être admis à voir l'homme qui a rendu la vie et la confiance à une nation abattue par la défaite. L'été dernier j'ai éprouvé cette joie, Kamâl Atatürk était à Yalova, ville d'eaux située à quelques milles d'Istanbul, au bord du Golfe d'Izmit. Pendant de longues heures, à sa table, j'ai pu goûter le charme de son intimité ; le Président Ismet Inönü, l'ami fidèle des bons et des mauvais jours, le conseiller sûr, était près de lui. Son ministre de l'Intérieur, Chukru Kaya, qui m'avait accueilli à Yalova, également, et son ministre des Affaires Etrangères, Tevfik Ruchtu Aras, dont j'avais connu et apprécié les admirables qualités dans les Conférences de Londres et de Genève, traduisit pour moi les paroles du Gazi.

En vérité, je m'aperçus vite que le Gazi n'avait guère besoin d'un traducteur et qu'il connaissait à la perfection les finesses et les subtilités de la langue française.

Il faut avoir entendu cette parole claire et expressive ; il faut avoir vu ces yeux où brille tant de flamme pour comprendre le souvenir profond ineffaçable, que laisse le Président de la République turque chez tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher.

Je le voyais pour la première fois. J'ai trouvé un homme simple et familier. J'étais presque tenté d'abuser d'une hospitalité charmante tant, de part et d'autre, la conversation se poursuivait avec un abandon confiant. Ainsi avons-nous abordé tous les sujets : la politique extérieure, la crise, l'organisation de la Turquie. Le Président de la République avait, de toutes les questions, une connaissance complète. Il n'ignorait aucun des détails même de notre politiqée intérieure. Je le vis m'interroger longuement sur le congrès du parti radical qui devait s'ouvrir à Nantes quelques semaines plus tard.

A plusieurs reprises, sa parole devint plus ardente. Ce fut lorsqu'il parla de la France qu'il aime et qu'il admire, et de certains hommes d'Etat français, comme du Président Edouard Herriot à qui l'attache, il se plaît à le répéter, une amitié profonde.

De cette longue et confiante conversation, je ne dirai rien, tant j'ai senti profondément son intimité.

Mais je veux rappeler un trait qui m'a frappé parce qu'il révèle un des aspects du Kamâl Atatürk. Il nous contait l'un de ces combats où il avait déployé ses extraordinaires qualités. Tout à coup, il s'arrêta : « J'ai remporté, voyez-vous, me dit-il, beaucoup de victoires. Eh bien ! chaque soir, même après les plus grandes d'entre elles, je sentais en moi une profonde tristesse. Je pensais à tous les soldats qui étaient morts sur les champs de bataille ».

Comment s'étonner qu'un grand chef qui au courage et à l'intelligence, joint une telle générosité de cœur, ait pu réaliser des miracles pour sa patrie ?

GEORGES BONNET,
Sénateur, Ancien Ministre.
(Les Annales de Turquie)

⁂

LA CONVOCATION DU CONSEIL LEGISLATIF DE PALESTINE SERAIT AJOURNEE

Le « Journal Juif » apprend que :

« D'après une source bien informée, le Colonial Office aurait donné des instructions au Haut Commissaire pour ajournement de la convocation du Conseil Législatif jusqu'à la fin des négociations entamées avec l'Exécutif Sioniste.

D'après la même source, la récente proclamation du Conseil a eu lieu sur la demande du vice-roi des Indes, lord Willington, désireux de tenir sa promesse aux notables musulmans hindous.

Puis dans son article de la Semaine il nous montre les raisons pour lesquelles la Grande-Bretagne a décidé de donner satisfaction aux Arabes :

« Une menace, écrit-il, dont les dirigeants sionistes avaient bien mesuré l'importance et qui était depuis quelque temps au centre de leurs préoccupations, approche de son exécution. Vraisemblablement, l'alerte a été donnée au gouvernement anglais par les émeutes sanglantes d'Egypte consécutives au conflit italo-éthiopien et d'où des sursauts violents peuvent résulter dans tout le monde islamique. Soucieux avant tout de préserver ses intérêts, l'Empire britannique a ouvert, en Palestine, la soupape de sûreté qui lui permettra de garder sous pression les populations arabes de ses autres protectorats et dominions.

Nous ne voudrions la considérer comme un acte de « politique pure » dont les conséquences, sur le terrain pratique, ne seront muries que par le temps. En effet, si le Colonial Office compte appliquer prochainement à la Palestine sa méthode si louable d'émancipation progressive des peuples protégés, il ne peut songer à accorder des libertés politiques dans une même mesure à deux peuples frères il est vrai mais dont les niveaux de culture et de vie supportent à peine la comparaison.

Les récents événements internationaux montrent combien l'Angleterre condamne elle aussi, l'esprit d'agression que nous n'avons cessé d'abhorrer dans notre unique, légitime et légale œuvre de coloisation. La main dans la main, nous saurions démontrer aux peuples plus belliqueux comment la force de la fraternité et de l'idéal suffit à la mise en valeur de la terre natale.

⁂

EN ABYSSINIE MUSULMANE

L'effectif musulman. — Le jeu italien. — La presse du pourtour méditerranéen. — Loyalisme de l'Islam en Ethiopie. — Nationalisme ou religion ?

L'Abyssinie, terre d'Islam ?

Au premier abord cette affirmation paraît étrange. On sait que le christianisme jacobite et monophysite en dépendance étroite du patriarche copte schismatique d'Alexandrie.

Et cependant, de tout temps, l'Islam a été en relations — pacifiques ou violentes — avec ce pays. Les relations d'amitié remontent au temps du Prophète (cf E.T.I., 1935, p. 274). Les empereurs abyssins, eux aussi entretinrent longtemps de très cordiales relations avec les califes. Par contre, à diverses reprises, au 12ᵉ, puis aux 16ᵉ et 17ᵉ siècles, de violentes attaques musulmanes se portèrent sur l'Ethiopie.

Les chrétiens sont sortis vainqueurs de ces crises politico-religieuses : en 1896, l'empereur Ménélik II pouvait croire qu'il était arrivé à unifier le pays sous un gouvernement chrétien. Les musulmans cependant étaient installés en territoire abyssin ; actuellement sur une population de neuf à dix millions d'habitants, on compte trois millions et plus de musulmans — à peu près autant que de chrétiens et de païens. Ils forment trois groupes ethniques principaux : les Danakils, les Gallas et les Somalis. Ils sont d'ailleurs disséminés un peu partout dans le pays.

Les musulmans auraient donc droit à prendre part à la direction du pays en tiers avec les chrétiens et les païens, si l'on considère leur nombre. En fait, ils ont été teus systématiquement à l'écart de la gestion des affaires de l'Etat, et ils portent amèrement cet ostracisme.

Les choses en étaient là lorsque se firent jour, de plus en plus nettement, les visées coloniales de l'Italie. Celle-ci allait donc trouver dans la place un foyer de mécontentement qu'il lui serait aisé de développer à son profit. Et ce fut la grande propagande italienne : de l'Italie viendrait le salut pour l'Islam éthiopien et, par contre-coup, pour l'Orient tout entier. Rien ne fut épargné par la propagande fasciste pour accréditer cet espoir. D'ailleurs, l'Ita-

LA TOLÉRANCE DE L'ISLAM

par le Docteur JACOB EF FENDI SZYNKIEWICZ
Moufti de Pologne

(SUITE)

En Espagne, après sept siècles du règne heureux des musulmans, le retour des chrétiens fut terrible. L'histoire nous apprend que ce n'est pas par amour du prochain que les musulmans furent convertis au christianisme, mais qu'on les a forcée de changer de religions, celui qui refusait étant chassés par les Espagnols ou brûlé vif. Le même phénomène se produisit en Sicile et dans d'autres îles de la Méditerranée où la culture musulmane s'affermit d'abord pour être ensuite déracinée par les chrétiens.

Il y eut, certes, des moments où l'Islam se servit du feu et de l'épée, comme cela s'est passé dans l'histoire de tous les peuples, surtout quand on ne poursuivait pas toujours des buts religieux. Mais dans les pays de l'Islam on ne constate pas ce que l'on a pu observer chez les chrétiens : l'inquisition, le massacre de tribus (Charlemagne et les Saxons) pendant la conversion au christianisme, la nuit de la Saint-Barthélemy, la destruction de villes entières les Croisades, la guerre de 30 ans.)

Nous, les Tatares, constituons la meilleure preuve que l'Islam ne se servait pas toujours du feu et de l'épée. Nos ancêtres, en conquérant le monde, n'étaient pas des musulmans, mais des païens, et la première vague tatare atteignit précisément les musulmans (Asie Centrale, Perse) qui ont souffert le plus de nous.

Mais quelques années plus tard, les Tatares vainqueurs, embrassaient la religion musulmane du vaincu. Où sont ici l'épée et le feu ? Le plus fort a accepté la foi du plus faible. C'est clair : Les Tatares ont adhéré à l'Islam par conviction et de bonne volonté.

Et si nous observons objectivement le cours de l'histoire, nous verrons que l'Islam s'est propagé en général par la parole et la persuasion, sans avoir recours à la force comme le démontre aujourd'hui sa propagation en Afrique et aux Indes orientales. Bien que les musulmans aient perdu le pouvoir politique, que les Etats chrétiens exercent les fonctions publiques, que des milliers de missionnaires chrétiens travaillent depuis des années parmi les indigènes et que les musulmans n'aient jusqu'à présent aucun missionnaires rémunéré, l'Islam se propage de plus en plus dans ces régions et le nombre de ses adeptes ne cesse d'augmenter.

Voyez combien l'on peut être injuste vis-à-vis de l'Islam ! L'exemple de la Russie d'avant-guerre est édifiant. En effet, quiconque vécut en Russie et connaît la littérature russe, sait que ce n'est pas seulement le nationaliste russe Milioukow qui rêvait de la croix sur Ste-Sophie d'Istanboul. Les meilleurs écrivains russes disaient (Tourgeniew) qu'il fallait chasser les Turcs de l'Europe et poser la croix sur Ste-Sophie au lieu du croissant. On en parla pendant tout le 19ᵉ siècle et au début du 20ᵉ jusqu'à la guerre mondiale ; Milioukiow et d'autres patriotes russes proclamaient cela encore pendant la guerre en rêvant du Bosphore et des Dardanelles. Et personne n'a dit ouvertement à ces patriotes que dans cette même Russie, notamment en Pologne, des dizaines d'églises chrétiennes furent muées en casernes et en écuries.

Les Turcs ont fait de Ste-Sophie un temple musulman, et au lieu de la prière chrétienne c'est la prière musulmane qui s'élevait vers Dieu. Pendant ce temps, en Russie, dans les anciennes églises catholiques, au lieu de l'encens les exhalaisons des corps de soldats et l'odeur du fumier montent vers le ciel. Dans toute l'Europe chrétienne, personne n'a élevé la voix, couvert les Russes de honte. Cependant, certains journaux d'Europe écrivaient constamment la barbarie des musulmans turcs, qui d'après eux, maltraitaient et torturaient les chrétiens innocents. Ces journaux n'écrivaient-ils pas que les Etats chrétiens de l'Europe provoquaient artificiellement les troubles dans les Balkans et en Arménie pour avoir le droit d'intervenir dans les affaires turques ? Un usage qui est devenu coutume est celui-ci : les agents d'un Etat donnaient de l'argent à des conspirateurs anti-turcs et ceux-là abattaient un cochon dans la mosquée pendant la nuit. Les musulmans furieux ne trouvant pas les coupables, se vengeaient sur toute la population chrétienne. La presse européenne poussait alors de hauts cris disant que les Etats européens avaient le droit moral de partager la Turquie barbare.

Tout homme intelligent, chrétien ou musulman, dira que c'est plutôt la politique qui joua le rôle prédominant

Vous Parle

lie elle-même devait trouver dans cette sympathie arabe un précieux appoint.

Une politique indigène de redressement et de collaboration fut inaugurée en Tripolitaine et en Libye, sous la direction du maréchal Balbo.

En Italie même, il n'est pas de délicatesse qu'on ne voulût avoir pour les communautés arabes de la métropole ou pour les hôtes d'un jour. Deux points surtout, dans le plan italien, avaient une importance capitale ; le poste Radio-Bari lancerait des émissions arabes de propagande italienne et l'on s'assurerait la collaboration du comité syro-palestinien de Genève pour profiter des mécontentements en Syrie, en Palestine et en Egypte pour être soutenu dans les autres pays arabes.

On a lu, dans notre chronique brève de mai-juin dernier, p. 105, l'histoire du « plaidoyer » et de la « lettre » de l'émir Chékib Arslan. « Plaidoyer » de l'émir pour l'Italie contre l'Abyssinie, « lettre » publiée sous la signature de l'émir par le journal *Al-Jâmi'a al-Islamiya* de Palestine dans laquelle on pouvait lire : « ...l'accord est fait (avec Mussolini lui-même) pour que nous amorcions le plus rapidement possible une campagne de propagande en faveur de l'Italie dans les pays arabes ».

La bombe était lancée. Devant ses effets, l'émir prit une attitude offensée, et il déclara que la « lettre » était un « faux ». En tout cas, de Genève il a, à plusieurs reprises, cherché à donner des explications. Il faut avouer qu'elles sont le type des explications embarrassées : nous n'avons jamais voulu favoriser l'Italie plus qu'un autre pays ; il s'agit tout d'abord et principalement de faire la leçon à l'Ethiopie qui persécute l'Islam ; il faut se méfier plus que jamais de l'Angleterre et de la France ; l'Italie est favorable à la grande cause arabe, et puis elle a promis... Enfin, la conclusion, toujours la même : les bras armés de l'Italie nous sont tendus, ne résistons pas à leur appel.

Entre temps, la presse arabe avait réagi Nous ne sommes pas sûrs que l'esprit de Lawrence ne se soit pas habilement glissé aux postes de commande de la presse musulmane ! Toujours est-il que la réaction a eu lieu, et violente. L'Arabe se méfie de ces nouvelles combinaisons. On ne cesse de lui dire, depuis quelques années, que les puissances européennes ne tiennent pas leurs promesses (témoin la France en Syrie, témoin l'Angleterre en Egypte). On lui apprend à se méfier de tous les fascismes. On lui répète : l'Arabe chez lui, l'Européen chez lui. Il ne comprend pas, lui qui est en dehors des « combinaisons » comment, tout d'un coup, le berceau du fascisme européen serait devenu son salut, et pourquoi il devrait encore se laisser duper par une troisième puissance européenne. Aussi n'a-t-il pas été lent à flairer un piège. Et vraiment, avec lui, quiconque connaît un peu la mentalité arabe se posera cette question : l'insistance des organes pro-arabes de Genève à solidariser les peuples arabes avec la cause de l'Italie, est-elle guidée par le seul souci des intérêts arabes ?

On sait que le congrès musulman d'Europe qui s'est tenu à Genève, du 12 au 16 septembre dernier, infra, p. 416, a déclaré ne pas s'occuper du conflit italo-éthiopien. Cela n'a pas empêché l'émir Chékib Arslan de revenir sur la question et d'approuver la politique « d'entente et de solicitude » suivie par l'Italie envers les musulmans. Par contre, il continue à affirmer que le seul point de vue arabe le proccupe : « Rien de plus contraire à nos idées, déclare-t-il, rien de plus opposé à nos principes immuables que d'approuver la conquête de l'Abyssinie par l'Italie ». Mais on se demande alors pourquoi cette lettre qu'il écrivait au journal *as-Sawab* de Tunis dans laquelle il recommande au monde musulman de se taire ,aux communautés musulmanes d'Ethiopie de favoriser l'installation de l'Italie dans ce pays. Pour obtenir, grâce à l'action de l'Italie, la suppression de l'esclavage ? Soit. Mais on ne voit pas bien ce qu'il reste du principe même de l'opposition arabe à toute action colonisatrice, si précisément le grand argument toujours mis en avant par les peuples colonisateurs — élever le niveau de la civilisation — trouve ici gain de cause et doit être admis par les musulmans.

Nous sommes également surpris de trouver le même conseil dans la « *Dépêche Algérienne* » : « Que les musulmans, écrit M. Paul Rimbault, qui ont un idéal religieux e t humain très élevé se rassurent donc. Le protectorat italien sur les régions barbares de l'Ethiopie ne pourrait qu'être profitable à leurs frères en Islam ». Soit ; encore une fois, nous n'en disconvenons pas, l'action de l'Italie, nous en avons le ferme espoir, leur sera, momentanément bienfaisante et profitable, mais le principe même qui préside à toutes les revendications arabes et qui est le point de ralliement de tous les nationalismes arabes, subit une dure atteinte si les musulmans doivent accepter de gaieté de cœur qu'une « puissance européenne et véritablement chrétienne » vienne en armes, chez eux, leur imposer sa civilisation.

Et c'est précisément contre cette éventualité, quelque bienfaisante qu'elle puisse être, que se concentre tout l'effort de la presse arabe.

Au cours des mois écoulés depuis l'ouverture des hostilités, nous avons pu constater la différence de plus en plus nette entre Genève et la presse arabe.

Le Yémen et le Hedjaz se sont libérés entièrement de l'emprise italienne.

D'Egypte, où sont nées des organisations de sympathie et de défense éthiopiennes, ne cessent d'arriver les échos des revendications de ce peuple qui se sent menacé depuis sa frontière nord-ouest jusqu'à ses confins sud-est pour des rivalités d'intérêt de deux peuples « impérialistes ». « Si nos intérêts particuliers et notre cause nationale concordaient avec les intérêts anglais, tant mieux. Sinon chacun pour soi et Dieu pour tous ». C'est ce qui se dit de plus aimable. Mais on sait que cet espoir est chimérique et le peuple n'a d'autre moyen de montrer son opposition que les émeutes des rues.

De Palestine, les mêmes échos arrivent : « Quant aux nations arabes, avec leurs rois et leurs émirs, elles sont unies dans un sentiment musulman-arabe unique contre l'Italie et contre ses turpitudes, en Tripolitaine hier et en Abyssinie aujourd'hui ». On n'est d'ailleurs pas toujours plus aimable pour l'Angleterre.

En Syrie, où, comme on le sait, la presse arabe n'est pas libre de dire ce qu'elle pense sur le conflit, les réclamations se font violentes contre la propagande des agents italiens pour l'enrôlement de travailleurs dans les cadres italiens, à Beyrouth et à Damas. Les autorités françaises ont dû confisquer des tracts largement distribués qui invitaient les Arabes à soutenir l'Ethiopie et à «unifier leurs efforts pour profiter de l'occasion qui se présente et réaliser les espoirs des Arabes ».

A Beyrouth et à Damas, ont eu lieu des réunions dans les mosquées pour « protester contre les bureaux italiens de propagande qui induisent les jeunes gens en erreur et les recrutent pour les envoyer à la boucherie en Afrique, où ils doivnt combattre les Abyssins, amis de notre Prophète ». Des commerçants de Damas refuseraient (?) à des agents italiens la vente en gros de céréales destinées à l'Afrique orientale.

La Turquie ! Elle voudrait bien trouver dans cette affaire son intérêt. Elle demande à la Société des Nations le droit de fortifier les Dardanelles : elle pourrait ainsi empêcher l'Italie d'aller se ravitailler en pétrole dans les ports de la Mer Noire !

D'Afrique du Nord, nous avons dit plus haut le curieux conseil adressé aux musulmans par *La Dépêche Algérienne*. *Le Progrès de Tunis* rappelle, lui aussi aux musulmans que l'Ethiopie a toujours persécuté leurs religionnai-

(Suite page 7)

---

dans toutes ces affaires d'avant-guerre. Les Etats européens cachaient leur jeu sous le couvert de la religion.

Des mobiles politiques furent également la cause des massacres d'Arménie, les Arméniens s'étant trouvés pendant la guerre mondiale du côté des ennemis de leur propre pays. Comment auraient pu agir les autres Etats européens s'ils s'étaient trouvés dans la même situation que la Turquie ? La Russie, qui a contribué le plus à ces massacres, ne punissait-elle pas aussi sévèrement les mêmes actes ? Personne, en Europe, n'écrit qu'en 1916 elle a brûlé beaucoup de villages musulmans, et que beaucoup de musulmans ont été fusillés en Asie centrale par les autorités russes.

Seulement on appelle l'action de la Russie et des autres Etats européens : apaisement ou pacification, et celle de la Turquie : explosion de fanatisme et massacre des chrétiens par les musulmans.

Si un Européen meurt en défendant son pays, ce sera un patriote, un martyr ; s'il s'agit d'un Oriental, ce sera un fanatique, un agitateur.

⁂

En tant que Tatare, je ne peux pas ne pas dire quelques mots des Tatares. En Europe, particulièrement en Russie, le mot « Tatare » évoquait une image de sauvagerie, d'atrocité, de fléau de Dieu. Tandis qu'en étudiant impartialement l'histoire des Tatares et des autres peuples, on se convainc que les Tatares n'étaient pas pires que les autres, mais bien souvent meilleurs.

Les Russes sont d'avis que la cause de l'ignorance et de tout le Mal en Russie résidait chez les Tatares (le joug des Tatares). Certes, il n'est agréable à personne d'être vaincu, et tout envahisseur est un ennemi ; cultivé ou non, l'ennemi restera toujours un ennemi.

Si nous comparons l'attitude des Tatares vis-à-vis de la Russie vaincue, et l'attitude de celle-ci vis-à-vis des Tatares vaincus, nous constatons que les Tatares agissaient beaucoup plus humainement que les Russes.

Les Tatares ne pouvaient pas être la cause du retard de l'évolution de la culture en Russie, car bien avant leur invasion, la Russie se composait de toute une série de petites principautés, qui luttaient constamment les unes contre les autres, détruisant les villes et réduisant les champs en déserts. Le joug des Tatares a lié tous ces petits Etats, en les défendant contre des voisins belliqueux.

Les Tatares, c'est entendu, n'ont pas apporté en Russie la culture européenne (qui n'existait pas alors en Europe) ; par contre, ils ont apporté la culture orientale en liant la Russie à l'Orient chinois et arabe et en lui créant un marché pour tous les produits russes (à Novgorod, au nord, on trouve des trésors avec des monnaies arabes). Cette culture a laissé des traces sous forme de mots tels : *bumaga* (papier), *szuba* (fourrure), *kabluk* (talon), *Baszlyk* (couverture de la tête), *kaftan* (habit) *sztany* (pantalon), *towar* (marchandise), *tamajnia* (douane) et mille autres mots qui se sont maintenus dans la langue russe.

Les Tatares se distinguèrent toujours par leur grande tolérance en religion. La meilleure preuve en est l'assertion des historiens russes, qui disent que, pendant le règne des Tatares, le clergé orthodoxe était libéré de impôts, et qu'une offense à leur religion était sévèrement punie par la législation tatare. Par contre, nous en avons beaucoup sur l'intolérance des Russes vis-à-vis des Tatares. Lorsque Ivan IV (en 1552) conquit Kazan, tous les Tatares furent massacrés et sur un espace de 28 kilomètres, aucun village tatare ne subsista ; on défendit de construire de nouvelles mosquées et de relever les vieilles. Ce que nous voyons à présent à Kazan (la population tatare, les mosquées) fut établi plus tard, vers la fin du 18e siècle, lorsque Catherine II permit aux Tatares de s'installer à Kazan et, en général, d'habiter les villes.

Au temps des tsars moscovites, aucun musulman ne pouvait avoir de propriété terrienne, et par ce fait tous les murzas (gentilhommes tatares) étaient obligés de se convertir à la religion orthodoxe ou bien de quitter la Russie. Des centaines de milliers de Tatares musulmans ont été baptisés de force. Des villages tatares entiers étaient traités en orthodoxes. Les Tatares se considérant musulmans, ne fréquentaient pas le clergé orthodoxe ; et le clergé musulman craignant la Sibérie, la population restait sans rites religieux. Cet état de choses dura jusqu'en 1905, année où le tsar Nicolas II permit aux Tatares convertis de retourner à leur religion.

Certes les Tatares de Crimée ont fait beaucoup de mal lors de leurs invasions en Russie, en Pologne et en Lithuanie. Mais ces invasions n'avaient pas de but religieux et, en outre, si nous recourons aux sources tatares, nous verrions que les Russes, les Lithuaniens et les Polonais les payaient de la même monnaie.

(A suivre)

(SUITE DE LA PAGE 6)

res : ils doivent donc trouver bon qu'un pays ami de l'Islam vienne les seconder. Par contre, le journal *as-Sawab* écrit : « Les nations du Proche-Orient sont sympathiques à l'Ethiopie parce qu'elles ne veulent pas qu'il lui arrive ce qui est arrivé aux autres nations orientales. Quant aux mauvais traitements du Négus à l'égard des musulmans, on en reparlera le jour où l'Ethiopie aura échappé au danger de la colonisation européenne. Car le sort des musulmans éthiopiens, fût-il très malheureux, n'est pas comparable aux rigueurs de la colonisation de leur pays. »

On comprendra que les échos qui nous arrivent de Libye et de Tripolitaine soient très assourdis. On ne lira pas sans surprise cette adresse, signée de quarante ulémas réunis par le maréchal Balbo, remerciant le Duce « de porter les musulmans à un degré de civilisation et de bien-être digne de Rome et du fascisme », et lui manifestant leur contentement que leurs coreligionnaires embarqués dans l'aventure italienne « puissent contribuer à augmenter avec leurs bras la gloire de Sa Majesté le Roi. ! »

Il n'est pas douteux que le conflit actuel sert les intérêts de l'union des peuples arabes. Il nous semble que le journal *al-Mokattam* du Caire traduit bien les sentiments profonds. Ayant constaté, dans un tour d'horizon que tous les pays du Proche et du Moyen-Orient font effort pour organiser chez eux leurs armements il dit « Nous espérons que les pays du Proche-Orient rivaliseront de zèle dans la création des usines de munitions, car il est prouvé aujourd'hui que l'Europe ne respecte que la force » !

On aimerait savoir ce que font et ce que pensent les musulmans d'Abyssinie La presse, évidemment, est incapable, parce qu'empêchée, de nous donner des renseignements objectifs.

Nous pourrions donner des indices et bien des manifestations du loyalisme des musulmans abyssins. On peut dire en toute vérité, que, au moins dans les débuts, l'union s'est faite : témoins cet appel lancé dans le *Bourhan Salam*, le grand journal éthiopien, par le cheikh Mohammed Sâdeq : témoin la fondation, par un autre cheikh abyssin, ancien étudiant d'Al-Azhar, d'un comité de propagande pour la défense de la patrie ; témoin le geste généreux de ces commerçants caravaniers, en majorité musulmans, qui mirent à la disposition du Négus, pour le transport des munitions et du ravitaillement, des troupes, 300.000 mulets et 100.000 chameaux.

D'ailleurs, le Négus lui-même, en face du danger, s'est nettement engagé dans une voie de rapprochement avec les musulmans de son pays. On a signalé l'enrôlement de 75 jeunes musulmans dans les fonctions administratives, démarche symptomatique et qui vaut la peine d'être rapportée ; c'est pour encourager le loyalisme des musulmans de l'Ogaden que le général turc, Wahib pacha, avait été envoyé dans les armées du front sud-est.

Politique d'intérêt, dira-t-on peut-être et qui n'a pas trompé les musulmans. « Nous souhaitons, écrivait l'émir Chékib Arslan, que ce ne soit pas là un trompe-l'œil pour apaiser les musulmans jusqu'à ce que soit conjuré l'orage italien ».

Il est bien évident que ce ne sont pas des mesures hâtives et prises sous la pression de l'intérêt immédiat qui calmeront les esprits et qui feront l'union.

Et puis la guerre a passé par là. L'Italie est venue avec toute sa puissance militaire, elle pénètre d'une poussée irrésistible à travers l'Ogaden, elle se masse dans les régions montagneuses du Tigré... et les communautés musulmanes sont, dit-on, les premières à se rendre à leurs libérateurs, et l'Italie leur réserve le meilleur accueil. Mais il y a loin de cette soumission devant la force à l'adhésion intime des esprits. Aussi est-il impossible, à l'heure actuelle, quelque témoignage que l'on récolte dans un sens ou dans un autre, de porter un jugement sur ce qui se passe en Abyssinie musulmane.

Par contre, il est aisé de constater que le monde musulman arabe fait bloc. Encore une fois, il n'est pas plus hostile à l'Italie qu'à l'Angleterre ou à la France, mais le conflit déchaîné par l'Italie, a été l'occasion pour tous les mécontentements arabes de prendre corps et pour tous les nationalismes de s'unir.

L'Islam est sympathique à l'Ethiopie parce qu'il ne veut pas qu'il lui arrive ce qui est arrivé aux nations orientales. C'est une question de nationlisme, beaucoup plus qu'une question religieuse. Quant à la question religieuse islamique en Abyssinie, « on la posera lorsque le danger aura été écarté ».

J. BONNET-EYMARD.
(En Terre d'Islam).

Les Sports

EN TURQUIE

Le sport, qui est pratiqué en Turquie depuis une quarantaine d'années, a fait de sensibles progrès depuis l'ère républicaine ; une organisation centralisée, solide dans ses bases, le dirige avec compétence et les différentes formations de football de l'Europe centrale qui visitent le pays en éprouvent souvent les résultats concrets.

A la tête de cette organisation, se trouve le comité central dont font partie les présidents des fédérations sportives. En contact avec le gouvernement, le comité central dirige, dans ses grandes lignes, le mouvement sportif du pays et fait face aux exigences financières des différentes fédérations ou circonscriptions.

Les fédérations affiliées à ce comité sont les suivantes : football, escrime, athlétisme, lutte, sports nautiques, équitation, tir, cyclisme.

L'athlétisme est chargé en même temps de la direction du tennis, du basket-ball et du voley-ball.

Chaque année, un championnat de Turquie de tous les sports réunit des milliers de sportsmen qui s'acharnent à disputer le titre de champion. En même temps, un congrès général qui se réunit avec la participation de tous les clubs du pays discute les différentes questions à l'ordre du jour et élit les membres du comité central et des fédérations.

C'est incontestablement la lutte qui a fait le plus de progrès en Turquie où les jeunes lutteurs accumulent victoire sur victoire en gagnant chaque année le championnat balkanique au détriment des lutteurs grecs, bulgares, roumains et yougoslaves. Les résultats qu'ils obtinrent dans l'Europe centrale et en URSS sont également à leur éloge.

Le football de son côté, est pratiqué en Turquie avec beaucoup de technique et d'art. Le jeu turc, dérivé du jeu tchécoslovaque, changea de caractère depuis quelque temps en se rapprochant davantage du football viennois.

Parmi les clubs champions de Turquie, citons le Harbiyé et le Muhafiz-Güdjü — 1926, 1927 — tous deux formations militaires, l'Istanbul-Sport Sport 1932, le Féner-Bagtché 1933, le Béchiktache 1934. Le meilleur jeu est pratiqué à Istanboul, suivi de près par Izmir et Ankara.

Dans les autres sports, on note également des progrès sensibles, sans qu'on approche toutefois du degré international.

(Tribune d'Orient)

⁂

EN EGYPTE
FOOTBALL

Le Caire a perdu la coupe de S. M. le Roi. Port-Saïd, grâce à une bonne sélection, et surtout à une veine insolente a battu le Caire par le score de un but à zéro. La partie fournie par les Cairotes ne fut pas assez bonne, pour que je puisse dire que le onze du Canal ne méritait pas sa victoire : mais il est tout de même à remarquer que le onze de la capitale a dominé plus souvent et pendant plus longtemps. Malheureusement, il manquait au Caire un peu de cran et un bon demi-centre. Celui de Port-Saïd, Helmy, est probablement le meilleur d'Egypte, mais nous devrions tout de même trouver quelqu'un de moins raide et de plus mobile que le demi-centre de l'équipe de Gezira. Helmy eut tout le temps le dessus, et n'était la défense du Caire, qui dégagea à grands coups de pieds, et l'activité inlassable d'El Far I, nous n'aurions pas dominé pendant aussi longtemps. Et puis, à quoi bon avoir un avantage territorial aussi net, si le résultat final doit être une défaite ?

A part le demi-centre, il manquait au Caire un avant centre et deux inters honnêtes. Fawzi joue bien ordinairement, mais il avait l'air endormi dimanche, et comme les carabiniers d'Offenbach, arrivait toujours trop tard. Au lieu de jouer en avant, il remplaçait Amin Sabry, et quand je dis remplaçant, je m'avance beaucoup, car il se tenait là où devait être le demi-centre. Le seul but marqué au cours de la partie fut le résultat d'une erreur de la défense du Caire. Helmy ayant loupé la balle, Sophoulis se trouva seul devant Moustapha Kamel, qui ne put rien contre le bolide qui le battit. On n'a pas idée de laisser en tout et pour tout, un seul défenseur pour garantir le but. Sophoulis est parti du centre du terrain ; au lieu de se replier, les Cairotes laissèrent Halim se dépêtrer tout seul. Il loupa le ballon et le Caire perdit la Coupe !

Moustapha Kamel Taha est complètement hors de forme et n'a été d'aucune utilité pour son équipe. Quant à Abdel Rehim Sakr, il a encore beaucoup à apprendre. El Far fut peut-être le meilleur joueur du Caire.

Port-Saïd a une belle équipe, qui fut presque à tout coup, prise de vitesse par le Caire, mais elle a gagné et on doit féliciter M. Tsin, de sa sélection, encore qu'il nous semble que la défense Port-Saïdienne flotta de temps en temps.

A part cela, l'équipe est on ne peut meilleure, étant donné qu'il ne faut pas perdre de vue, que les Port-Saïdiens jouaient hors de chez eux, devant un public qui était entièrement favorable à leurs adversaires. Il y a beaucoup de chances pour que la Coupe de S. M. le Roi aille à Port-Saïd cette année. Le Caire s'il veut se réhabiliter, devrait gagner son match contre Alexandrie, car il ne faut pas oublier que notre palmarès dans la Coupe de S. M. le Roi, est cette année, vierge de victoires.

Les équipes de l'armée anglaise sont bien faibles, et la sélection de l'armée n'a pu que se faire battre par une équipe très mixte d'ailleurs, celle du National Sporting Club. Où sont les temps glorieux des équipes du HLL, des King's et des Sherwood, qui comptaient chacune dans ses rangs des footballeurs de classe ? Dans ce temps, les seuls matches qui comptaient, étaient ceux qui opposaient sur les terrains de Boulac, les équipes militaires à l'International ou au National. Où sont les Watson, les Cléments et les autres ? Où est la formidable équipe des Machinguns ? Il faut, comme nous, avoir connu ces temps glorieux, pour que la vue de la faiblesse de la sélection de l'armée anglaise, engendre de la mélancolie. Il est possible que dans les régiments nouveaux qui vont venir en Egypte, il y ait des joueurs de classe : mais cela, nous étonnerait, car jusqu'à nouvel ordre, l'armée anglaise est redevenue une armée de métier.

(*D'Images, du Caire*)

⁂

AFRIQUE DU NORD

FOOTBALL-ASSOCIATION
POUR LA SECONDE FOIS LE M.C.A. ET LE F.C.B. FONT MATCH NUL DANS LA COUPE DE L'AFRIQUE DU NORD

Encore une fois le match FCM-Mouloudia qui s'est disputé sur le Stade Municipal, dimanche dernier s'est terminé sur le score nul de 1 but à 1, malgré les deux prolongations réglementaires. Ainsi la Ligue Algéroise ne pourra pas désigner ses trois représentants à la date fixée, c'est-à-dire le 15 janvier. Nos pontifes dans leur réunion extraordinaire de lundi soir ont décidé que le troisième acte de cette rencontre se déroulera dimanche sur le stade municipal renvoyant la rencontre GSA-FCB à une date ultérieure ainsi que le match de première division MCA-USB.

Nous nous demandons si nous aurons le plaisir de voir qualifier le MCA, groupement entièrement composé d'éléments musulmans et signalons en passant que la chose est très possible car le Mouloudia possède une équipe très homogène, mais les Blidéens sont aussi de rudes adversaires qu'il ne faut pas dédaigner. Il est très difficile d'émettre un pronostic quelconque sur ce match très équilibré, mais nous ferons des Mouloudéens nos favoris.

En terminant, nous souhaitons avec tous les sportifs que ce match se déroule sans incidents et que le meilleur gagne.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'U.S.M. DE MAISON-CARREE

En date du 4 janvier, l'Union Sportive Musulmane Maison-Caréenne s'est réunie en assemblée générale pour renouveler la constitution de son conseil d'administration.

Ont été élus :

Président : M. Rabah Sahraoui.

Premier vice-président : M. Mustapha Bensmaine ;

Deuxième vice-président : M. Benamar ;

Secrétaire général : M. Yahia Benyahi ;

Secrétaire adjoint : M. Mourad Kiouane ;

Trésorier général : M. Naceur Kraoua ;

Trésorier adjoint : M. Mohammed Maali ;

Assesseurs : MM. Mohammed Benyahi, Ahmed Hamouda, Ahmed Mokrane, Amar Akli, Mohammed Bouras, Hacène ben Mohammed, Mohammed Fadel, Benyoucef, Areski Maza, Rabah ben Saïd, Mahieddine Aoun, Salah Hamidou.

L'ordre du jour comprenant aussi le renouvellement des statuts, le projet soumis par le président a été adopté à l'unanimité.

Ont été désignés comme présidents d'honneur : MM. le Maire de Maison-Carrée et ses adjoints : MM. Slimane ben El Hadj, Aïssa, Mokhtar, Khelifi, Omar Caoudji, Hadj Yahia.

Les Spectacles

Lisez et faites lire 'l'Echo de la Presse'

LES ETABLISSEMENTS SEIBERRAS PRESENTENT

OPERA. — Aujourd'hui : Le Théâtre du Petit Monde ; demain : Le Grand Mogol.

⁂

MAJESTIC. — Sur scène : *Ray Ventura et ses Collégiens.* A l'écran : Elissa Landi dans *L'Emprise du passé.*

⁂

REGENT. — *Mascarade* le dernier film de Willy Forest, le metteur en scène de « Symphonie Inachevée ».

⁂

EMPIRE. — Georges Milton dans *Gangster malgré lui.*

⁂

VARIETES. — *Conduits par Satan,* avec Ed. Love et Wyne Gilbson. *Une nuit seulement,* avec Margaret Sullivan.

⁂

ALCAZAR. — *Trois hommes en habit. L'île du Docteur Moreau.*

⁂

MONTPENSIER. — *Lac aux dames* avec J. P. Aumont. Fernandel dans *Maruche.*

⁂

PALACE. — *Princesse Czardas,* avec Meg Lemonnier, Pills et Tabet.

⁂

ROYAL (Hussein-Dey). — *Stradivarius,* avec Richard Wilm. *Le taxi de minuit.*

⁂

EMPIRE (Blida). — *Les Hors la Loi,* avec James Cagney. *Vendez en chantant.*

RREGENT (El-Biar). — *Les Bleus de la Marine,* avec Fernandel. *Police de l'Air,* avec Anita Page.

ET AUTRES...

CASINO MUSIC-HALL. — *Au Pays de l'Or,* revue opérette, 40 artistes, 300 costumes, 25 décors, jazz sous la direction de Mario Gautherot. — Le plus beau spectacle de l'époque.

⁂

COLISEE et SPLENDID. — Le plus grand film d'espionnage : 2e Bureau, avec Jean Murat, Vera Korène, Jean Max.

⁂

LE CAMEO. — La plus grande réalisation cinématographique : *L'Impératrice Rouge,* avec Marlène Diétrich et sa fille. C'est un film parlant français.

⁂

TRIANON CINEMA. — *L'Admirable Mister Rugglès,* avec le célèbre artiste Charles Laughton. *Haute Pègre.*

⁂

CINEMA LA PERLE. — Lundi 20 à jeudi 23 : *Nana. Long des quais.* Vendredi 24 à dimanche 27 continuation du film *Nana. Retour de Tom.*

⁂

AU COLISEE et au SPLENDID

2e BUREAU

Le célèbre roman de Charles-Robert Dumas n'est pas un roman policier : c'est la vie même du 2e Bureau, que l'auteur a décrite, avec ses côtés dramatique, héroïques et mystérieux. Son livre qui a littéralement inauguré un genre et a subi le verdict du grand public lorsque « Candide » l'a publié il y a un an, avec un immense succès. 2e Bureau, mis en scène par Pierre Billon, est un film actif, plein de vie, dont l'intrigue ne se ralentit pas une seule minute, et, dès sa parution, il s'est, comme le livre, imposé au public. Le directeur des cinémas Colisée et Splendid qui s'est assuré l'exclusivité de cette production dans notre ville, a droit à tous nos remerciements. Jean Murat, Véra Korène de la Comédie Française, Jean Max, Jeanine Crispin, Pierre Larquey, Jean Galland, en sont les habiles interprètes et nous convions tous nos concitoyens à ce régal des yeux et de l'esprit. La musique est de Jean Lenoir, c'est tout dire.

A Vendre

AFFAIRE AVANTAGEUSE.

Villa avec petit débours, reste à tempérament. Terrain Léveilley, Hussein-Dey. Eau, électricité. Bas prix. Ecrire au bureau du Journal sous le n° 055.

—×—

Un terrain de 400 m2 environ sur lequel est édifié une maison mauresque, situé à Belcourt, rue Lafontaine. Pour traiter ou visiter, écrire au bureau du Journal, sous le numéro 162.

—×—

A CEDER

Restaurant bien achalandé. Pensionnaires de longue date. Très central. Riche affaire. Prix raisonnable. Ecrire au bureau du Journal sous le n° 58.

AUTO-TRACTION DE L'AFRIQUE DU NORD.

Alger-Biskra. — Dép. d'Alger : 5 h.; Arrivée : 19 h.

Alger-Maréchal-Foch. — Départs d'Alger : 7 h., 9 h., 10 h. 15, 15 h., 17, h., 18 h. 30; Arrivées : 8 heures, 15 9 heures 15, 10 heures 30, 15 heures 15, 17 heures 15, 19 heures 45.

Alger-Saint-Pierre-Saint-Paul. — Départs d'Alger : 9 heures 30, 16 heures ; Arrivées 11 heures, 17 heures 30.

Alger-Cap-Matifou-Surcouf. — Départs d'Alger : 5 h. 45, 7 heures, 9 heures 10 heures, 13 heures, 15 heures, 17 heures, 18 h. 30. Arrivées : 7 heures, 8 h. 15, 10 h. 15 11 h. 15, 14 h. 15, 16 h. 15, 18 h. 15, 19 h. 45

Alger-Aïn-Bessem-Sidi-Aïssa. — Départs d'Alger : 5 h. 30 ; passage à Aïn-Bessem : 9 h. 15 ; arrivée : 11 heures.

Alger-Bou-Saâda. — Départs d'Alger : 5 heures, 6 heures, 12 heures. Arrivées : 11 heures 30, 13 heures, 19 heures.

Alger-Bou-Saâda-Ouled-Djellal. — Départ d'Alger : 5 heures ; départ de Bou-Saâda : 13 heures ; arrivée : 19 heures.

Alger-Fort-de-l'Eau. — Départs d'Alger : 9 h. 30, 10 h. 30, 17 heures, 17 h. 30. Arrivées : 10 h. 15, 11 h. 15, 17 h. 45, 18 h. 15.

Alger Plage-Lapérouse-Jean-Bart. — Départs d'Alger : 5 h. 45, 10 heures, 12 heures 18 heures. Arrivées : 6 h. 45, 11 heures, 13 heures, 10 heures.

AUTOBUS DE LA REGION ALGEROISE.

Alger-Coléa-Marengo. — Départs d'Alger : 6 h. 30, 16 h. 30. — Départs de Marengo : 5 h. 45, 12 h. 15.

Alger-Coléa (par le Littoral) — Départs d'Alger : 6 h. 30, 8 h. 30, 10 h. 15, 13 heures, 15 heures, 16 h. 30, 17 h. 15 — Départ de Coléa : 5 h. 15, 6 h. 45, 10 h. 15 12 15, 13 h. 15, 17 h. 15.

Alger-Coléa (par Chéragas). — Départs d'Alger : 9 h. 45, 18 heures — Départs de Coléa : 6 heures, 13 heures.

Alger-Zéralda (par le Littoral). — Départs d'Alger (Liberté) : 6 h. 30, 8 h. 30 10 heures 15, 13 heures, 14 h. 45, 16 h. 30, 17 heures 30. — Départs d'Alger (Mahon) : 9 heures, 15 heures. — Départs de Zéralda (Littoral : 5 h. 45, 7 h. 15 10 h. 15, 10 h. 45, 12 h. 45, 13 h. 45, 16 h. 30, 17 h. 45. — Départs de Zéralda par Chéragas : 6 h. 25, 13 h. 25.

Alger-Staouéli-Sidi-Ferruch-Palm Beach. Départs d'Alger (Mahon) : 7 heures, 9 heures 11 heures, 13 h. 30, 15 heures, 16 heures, 17 heures, 18 h. 30. — Départs de Staouéli : 5 h. 30, 7 heures, 8 h. 30, 10 h. 25, 13 heures, 14 h. 45 16 h. 40, 17 h. 30. Départs de Sidi-Ferruch : 6 h. 30, 8 h. 15, 12 h. 30, 14 h. 30. — Départs de Palm Beach : 6 h. 20, 12 h. 20, 14 h. 20 17 heures. — Passages à Moretti : 6 h. 35, 8 h. 20, 12 h. 35, 14 h. 35.

2e ANNEE — N° 12 50 CENTIMES VENDREDI 24 JANVIER 1936

L'ECHO de la presse musulmane

ABONNEMENT	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Directeur .... A. GRIESSINGER
Secrétaire Général de la Rédaction .... R. KALAFAT
Gérant .... B. BELKHODJA
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
C. C. Post. Alger GRIESSINGER n° 56.89

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
HEBDOMADAIRE
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

L'EMIR KHALED EST MORT

—x—



Une dépêche parvenue de Damas nous apprend la mort de l'Emir Khaled Abdelkader — une belle et noble figure, un cœur généreux, un héros de la grande guerre.

Nul n'ignore la popularité et le prestige dont jouissait l'Emir auprès de la masse musulmane, popularité et prestige qui poussèrent à l'envie des amis jaloux, à tel point qu'ils usèrent envers lui de la plus basse trahison. Il lui tendirent des pièges afin que l'Administration put le qualifier — ô blasphème ! — d'anti-français et l'envoyer en exil : là où déjà son père, le grand adversaire, était mort...

Khaled avait ce défaut à quoi l'on ne pardonne pas : la franchise. Jusqu'à la fin il garda l'habitude de dire très haut la vérité, quelqu'ennui qu'en put subir la tourbe.

Et après le défaut, ces deux crimes : le courage, l'honnêteté...

Dans sa tâche, Khaled fut secondé par notre ami V. Spielmann, qui se donne corps et âme à la défense des faibles. Avant de céder la plume à ce compagnon de lutte, nous prions tous ceux qui pleurent la disparition de l'Emir Khaled, de trouver ici nos condoléances les plus attristées.

L'ECHO.

L'Emir Khaled vient de mourir à Damas.

La destinée du petit-fils d'Abd-el-Kader fût tragique.

Tous les Algériens se rappellent son activité pour *l'émancipation de ses frères indigènes*. Je dis bien émancipation et non pas rebellion, comme l'ont insinué ses adversaires, colons, gros chefs indigènes féodaux et l'Administration. Les faits sont là qui en ont prétexté pour l'emprisonner et l'exiler...

Son action constante, tant dans les assemblées élues que dans son journal l'« Ikdam » et dans ses conférences publiques en Algérie et à Paris, a tendue à signaler les abus abominables dont les Indigènes algériens ont été victimes de la part des forbans coloniaux, européens et indigènes, officiels ou non, à réclamer leurs droits constamment foulés...

Aussi, pendant les trois années de son apostolat, a-t-il été l'objet de mesures administratives, de poursuites et de condamnations arbitraires...

La pression administrative fut si forte que nombre de ses amis durent l'abandonner, d'autres l'ont trahi...

Son action bienfaisante s'est étendue jusqu'à Paris, où il fit des conférences devant des milliers d'auditeurs pour faire connaître le triste sort de ses frères indigènes.

Une brochure, que j'ai éditée en 1924, résume son action et analyse « *La situation des musulmans de l'Algérie* ».

Déjà en exil il envoya encore le programme des revendications indigènes à M. Herriot, président du Conseil des ministres. En voici les primordiales :

1° Représentation au Parlement à proportions égales avec les européens algériens ; 2° Suppression pleine et entière des lois d'exception, des tribunaux répressifs, des cours criminelles, de la surveillance administrative, avec retour pur et simple au droit commun ; 3° Mêmes charges et mêmes droits que les Français en ce qui concerne le service militaire ; 4° Accession pour les indigènes à tous les grades civils et militaires, à mérite et à capacité égales ; 5° Application intégrale aux indigènes de la loi sur l'instruction obligatoire, avec liberté de l'enseignement ; 6° Liberté de presse et d'association ; 7° Amnistie générale ; 8° Application au culte musulman de la loi de séparation des églises et de l'Etat ; 9° Application des lois sociales et ouvrières aux indigènes ; 10° Liberté absolue pour les ouvriers indigènes de se rendre en France. »

Les élus indigènes peuvent encore s'inspirer de ces articles.

Nous présentons à la famille de l'Emir Khaled, si éprouvée, nos sincères condoléances.

V. SPIELMANN.

Directeur des Editions du Trait d'Union, 6, *rue Pirette à Alger. collaborateur de l'*Ikdam *et son compagnon de lutte.*

NOS SAVANTS

AVERROES ET LA MORALE

Par ABD EL BAKI

—x—

Il nous paraît paradoxal, maintenant, de constater qu'un esprit comme celui d'Averroès — essentiellement rationaliste et matérialiste — ait pu adopter vis-à-vis de la morale et de la religion une attitude respectueuse, voire scrupuleuse. Sagesse socratique ou mesure de prudence pour mériter le « brevet d'orthoxie » qui donne droit à la vie ? Ni l'une, ni l'autre ; mais plutôt la conception d'une morale provisoire à la manière de Descartes.

Bien plus, Averroès avait distingué déjà : raison et action. Et conformément à cette dualité, il lui semblait qu'il fallait savoir selon l'évidence rationnelle et agir selon la religion révélée.

Dès lors, la tâche du philosophe est toute tracée : pensée et vie. Entre le deux cloison étanche.

Averroès a-t-il observé cela ? Essentiellement. Car en même temps qu'il garantissait son intelligence par la raison il cherchait le salut de son âme dans la révélation. Autrement dit quoique métaphysicien Averroès en tant qu'homme se demande comment vivre ? Voilà pourquoi Averroès dans le domaine de la pure spéculation reste foncièrement rationaliste, tandis que, dans le champ de l'action, il se pose en religieux. Voilà pourquoi intuition et raison doivent céder tour à tour le pas ou plutôt aller de pair.

Il n'y a pas là l'ombre d'une contradiction, si l'on pense surtout à Pascal — toutefois à un Pascal qui ne douterait point de la valeur de la raison humaine et croirait foncièrement au rôle éthique et social de la religion. C'est cela Averroès. Car il était embarqué et dans le besoin de vivre. il ne pouvait attendre plus longtemps les résultats trop tardif — ou peut-être chimérique — de la spéculation philosophique et laisser tomber une bonne aubaine pour la religion.

La légende d'un Averroès impie a été détruite par Renan qui dit dans sa fameuse thèse « *Averroës et l'averroïsme* » ceci : « Certes, aucun ne s'oppose « à ce que des esprits aussi exercés « que les philosophes arabes, et en par- « ticulier Rushd (Averroës), aient par- « tagé la foi de leur compatriote... « Rien n'empêche donc de supposer « qu'Ibdn Rushd a cru à l'islamisme « surtout si l'on considère combien le « surnaturel est peu prodigué dans les « dogmes de cette religion, et combien « elle se rapproche du déisme le plus « epuré. »

Ainsi donc Averroës était loin d'être un contempteur de religions comme l'ont représenté Raymond Lulle et tous les Dominicains qui eux vraiment rêvaient de détruire l'averroïsme assimilé à l'islamisme, loin d'être par ailleurs un syncrétiste à la manière scolastique comme le prétendent de notoires islamisants tels que Gautier dans son livre « la Thorie d'Averroës ». tel que Carra de Vaux dans « Les Penseurs de l'Islam » pour ne citer que ces deux là.

LA TOLÉRANCE DE L'ISLAM

par le Docteur JACOB EFFENDI SZYNKIEWICZ
Moufti de Pologne

(SUITE))

On cite ce fait raconté par une vieille femme tatare : lorsque les autorités russes arrivèrent pour baptiser le village tatare, cette vieille femme monta sur un arbre et, de cette façon resta musulmane.

A la guerre comme à la guerre : chacun ne ressent que ses blessures. Il est difficile de dire qui a raison. Mais à l'intérieur de la Crimée, vis-à-vis de la population paisible, la tolérance existait toujours. La meilleure preuve c'est l'histoire du couvent chrétien de Bachtchisaraï au temps de la plus grande puissance des khans. Ce couvent qui se trouvait tout près de la capitale, sur la route de la forteresse de Czufutkale, a existé jusqu'à ces derniers temps, et ce sont les Russes bolchéviques qui l'ont « liquidé ».

A ce propos, je me permets de renvoyer le lecteur aux sources russes : « Izwiestija Kaz. Obszcz. arch. année 1888, article de Smirnow : « Czeremisy ». Nous y apprenons qu'aux temps des tsars moscovites jusqu'à Pierre le Grand, on avait interdit aux Tatares de la Volga de se fixer dans les ville. de s'occuper du commerce, d'acheter des métaux. Les terres ne pouvaient se trouver qu'entre les mains des chrétiens (décret de Pierre le Grand).

Dans ces mêmes « Izwiestija » volume 12, année 1894, l'article de Vitebski sur Neiplujew dit : « Au cours de six ans (1735-1740) on a exécuté 9.000

bachkirs, plus de 3.000 ont été déportés et condamnés aux travaux forcés, on a partagé 6.000 femmes et enfants entre des seigneurs russes, on a brûlé plus de 400 villages bachkirs et on a séquestré 17.000 pièces de bétail.

Ces données ont été notées dans l'histoire mais combien y en a-t-il qui échappèrent aux historiens ? Cela avait lieu au 19e siècle ; on peut imaginer ce qui se passait au 16e, lors de la conquête de Kazan, d'Astrackan et pendant l'occupation de la Sibérie par les Cosaques de Jermak Timofejewicz.

Les chroniqueurs rapportent que les Tatares détruisaient les villes et emmenaient la population en esclavage. Dans ces temps, c'était le droit de la guerre et il en était de même dans toutes les villes prises d'assaut après une âpre lutte. Les Tatares agissaient de la même façon non seulement avec les chrétiens, mais aussi avec les musulmans, et les chrétiens faisaient de même avec leurs coreligionnaires.

Pourtant, après 200 ans du « terrible joug », la Russie a pu devenir forte et peuplée, ce qui n'aurait pu se produire si les Tatares avaient massacré tous les Russes comme l'ont fait les Européens chrétiens avec les naturels de l'Amérique.

Les Turcs et les Tatares « détruisirent, massacrèrent, pillèrent », pendant des siècles et... cependant tout est resté sur place. Les Européens chrétiens, eux, se comportaient « humainement » envers les autres nations, et... en Espagne les musulmans ont disparu et en Amérique il n'est pour ainsi dire pas resté trace des populations indigènes.

Nous, Tatares lithuaniens, nous avons apporté de la Horde d'Or non seulement l'habileté de manier l'épée et la lance, mais aussi le jardinage, le tannage, ce qui veut dire que la Horde d'Or n'était pas aussi sauvage qu'on feignait de le croire. Nous avons fondé ces écoles où les enfants ont appris à lire et à écrire en arabe, en un temps où même les magnats lithuaniens n'avaient pas toujours une connaissance suffisante de l'alphabet.

Nos légendes disent que dans les questions litigieuses, la population locale s'adressait souvent à nos juges ou cadis qui étaient connus par leur jugement équitable et leur haute moralité.

Le prince Witold, en nous acceptant chez lui, nous a considérés non seulement comme des soldats et des guerriers capables, mais aussi comme un élément utile à la culture de la population indigène.

Le Tatare n'a aucune raison d'avoir honte de son origine, car les Tatares n'ont rien fait d'infâme ; en tout cas, pas plus que les autres nations.

De même les musulmans ne doivent pas se sentir blessés quand ils lisent ou entendent parler des attaques dirigées contre leur religion.

Nous avons vu par ce qui précède que l'Islam a toléré les autres religions beaucoup plus que celles-ci ne l'ont fait à son endroit.

Il est exact, d'autre part, que la plupart des peuples musulmans sont à un niveau de culture plus bas que l'Europe. Mais ce n'est pas leur religion qui en est responsable. Il y eut un temps où les musulmans étaient à la tête de la civilisation et de la culture ; c'est eux qui furent les conservateurs de la science antique, et l'Europe chrétienne reçut cette science de leurs mains

(A suivre)

(*La Tribune d'Orient*)

Lire dans notre prochain numéro
LE WAHABISME
par notre collaborateur
Abdel WAHAB

Le dernier appel de l'Emir Khaled

AU PEUPLE DE FRANCE

Mes frères,

En vous appelant ainsi, j'obéis à un principe du Coran, Surat 49, verset 13, qui dit :

« O êtres humains, nous vous avons créés d'un homme et d'une femme, et nous avons fait de vous des nations et des tribus pour vous connaître, le plus estimé de vous de Dieu est celui qui se distinguera par sa bonne action. »

Il est des moments dans la vie où l'on ressent une douce quiétude, un bonheur infini. Ce qui me vaut aujourd'hui cette sensation si agréable, si reconfortante, c'est la joie de me trouver parmi vous, Français de France, à l'esprit large, aux sentiments élevés et fraternels, aux visages accueillants, près de mes coreligionnaires, qui me rappellent le berceau familial, atténuant en moi par leur présence, les profondes douleurs de l'Exil.

Je voudrais, bien avant d'entrer dans le sujet, pouvoir dire à quel parti j'appartiens. Malheureusement je ne suis qu'un « sujet », et, comme tel soumis aux lois d'exception. J'en ai été du reste, hélas ! une des nombreuses victimes, pour avoir osé, comme élu du peuple dans les Assemblées Algériennes, défendre mes coreligionnaires contre l'injustice de ces lois anti-démocratiques.

N'ayant pas de représentant au sein du Parlement français, ne fut-ce que par analogie avec les noirs du Sénégal et les jaunes de l'Inde, il ne nous a pas été possible de faire entendre notre voix suppliante et étouffée, lorsqu'on nous y calomniait.

Malgré cette flagrante anomalie, on nous reproche encore d'être défendus au Parlement par des socialistes et des communistes. Pouvons-nous ne pas avoir de la gratitude et une grande sympathie pour des avocats bénévoles qui ont le courage de dévoiler les iniquités dont les musulmans algériens sont les victimes de la part de leur administration ?

Cependant, tout en demeurant des sujets soumis à un régime spécial, nul n'ignore que l'Arabe et les Musulmans en général, soit par instinct, soit par atavisme, sont socialistes, collectivistes, unionistes. Leur caractère a toujours été fier et indépendant. Ils peuvent être vainqueurs, mais jamais subjugués. Le savant Doisy a donné l'explication suivante de leur caractère :

« Guidés, dit-il, non par des principes philosophiques mais pour ainsi dire par instinct, ils ont réalisé de prime abord, la noble devise de la Révolution « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Vous voyez bien, mes Frères, que ces trois principes n'étaient point de nature à nous surprendre. On peut même croire que les Bédouins avaient exagéré jusqu'à mettre en pratique les idées qui ont séduit vos sociologues les plus avancés.

Mes Frères, ceci dit, vous voudrez bien convenir avec moi, qu'au milieu d'une grande calamité, un être humain est en lui-même une quantité négligeable ; mettons donc une bonne fois ma personne de côté, et occupons-nous de la masse plus intéressante des Musulmas algériens opprimés.

L'Afrique du Nord qui fut autrefois le grenier de Rome et son réservoir en soldats valeureux « Les Légions Numides » est depuis bientôt un siècle la possession de la France coloniale. Depuis 94 ans, le paupérisme ne fait que grandir chez nous, pendant que d'autres s'enrichissent à nos dépens.

La convention du 5 juillet 1830. passée entre le génral de Bourmont et le Dey Hussein, nous garantissait le respect de nos Lois, de notre religion et de nos coutumes. La loi de 1851 a consacré les droits de propriété et de jouissance existant au temps de la conquête. En débarquant à Alger le 5 mai 1853, Napoléon III lançait ce manifeste à la population musulmane : « Lors qu'il y a 35 ans, disait-il, la France a mis les pieds sur le sol africain, elle n'est pas venue détruire la nationalité d'un peuple, mais au contraire affranchir ce peuple d'une oppression séculaire ; elle a remplacé la domination turque par un gouvernement plus doux, plus juste, plus éclairé ».

En 1903, M. Loubet, président de la République, lors de sa visite officielle à l'Algrie disait :

« Les indigènes se rapprochent de plus en plus de nous ; ils conservent leur foi religieuse et leurs antiques coutumes que la France ne cessera de respecter et de protéger ; mais ils nous comprennent mieux ; ils sentent que nous apportons la *force* et non la *tyrannie*, la *civilisation* et non la haine, ils nous aiment en obéissant à nos lois. »

Mais par la suite, les indigènes se sont aperçus à leur détriment, que d'aussi belles déclarations ne devaient subsister qu'en paroles.

En effet, comme du temps des Romains, les conquérants s'approprièrent les plaines fertiles, les plus riches contrées. Jusqu'à nos jours, on continue la création de nouveaux centres de colonisation, en enlevant aux indigènes ce qui leur reste de terres arables.

On a introduit en Algérie des charrues et des outils perfectionnés, mais on avouera bien que c'est notre main-d'œuvre qui a largement contribué à la transformation du pays et à l'enrichissement des nouveaux venus.

Je n'en veux pour autres preuves que la campagne acharnée, menée par la presse algérienne et les colons contre l'émigration des ouvriers indigènes en France.

J'entends souvent dire : les colons distribuèrent chaque année tant de millions de salaires autour d'eux, et donnent ainsi des moyens de vivre aux travailleurs musulmans. C'est entendu, mais considérez plutôt la situation d'un viticulteur européen, réalisant un million de bénéfices annuels sur ses vignes cultivées à raison de 2 à 4 francs la journée de 14 heures. Je n'entrerai pas plus avant dans l'examen de cette question, car elle se pose aussi en France dans les rapports du capital et du travail.

Cependant, elle ne se pose pas de la même façon. Ici, vous vous arrangez entre vous avec des droits légaux. En Algérie, tout est spécial et tout est privilégié : justice, impôts, service militaire, emplois, fonctions, etc...

Les colons peuvent bien s'élever contre la doctrine de l'association En réalité, ils la pratiquent, mais un peu trop exclusivement à leur profit. La part des plus nombeux est aussi la plus faible, la charge des plus pauvres est aussi la plus forte.

Consultez la balance des recettes et des dépenses de l'Algérie, vous verrez que les indigènes sont surtaxés et que la répartition du budget ne tient presque aucun compte de leurs besoins spéciaux. Nos douars sont sans route et nos enfants sans écoles. A Alger ville, il y a 6.000 enfants musulmans des deux sexes dans la rue. Dans les trois départements algériens, il y en a 600.000.

Avec nos sacrifices et ceux de la métropole, on a créé une Algérie prospère, où la culture de la vigne s'étend à perte de vue ; le pays est sillonné de chemins de fer et de routes entre les centres européens. C'est là un beau résultat, mais vous comprendrez facilement qu'il ne peut pas suffire à toutes nos aspirations. Pas bien loin d'Alger (30 kil.) on trouve des tribus dont les territoires très peuplés sont sans école, sans route, sans fontaine, sans pont ou passerelle. Des agglomérations importantes sont dépourvues de tout.

Sous un régime démocratique, la majeure partie de la population musulmane est régie par des lois spéciales. Quant aux électeurs (400.000) ils y échappent théoriquement. Ce qu'il y a de plus frappant encore, c'est que certaines de ces lois qui instituent les tribunaux d'exception pour nous, datent des 29 mars et 30 décembre 1908. On peut voir là un exemple stupéfiant de notre marche régressive vers les libertés!...

Plusieurs docteurs français ont critiqué cette législation spéciale, incohérente et arbitraire. L'éminent professeur de droit à la Faculté d'Alger, M. Larcher, a dit ceci en parlant des tribunaux d'exception et de l'internement :

« Il n'était pas possible à un état civilisé d'aller plus loin dans cette voie de répression barbare.

« Un Parlement républicain se doit à lui-même de bannir cet abominable abus qui a trop longtemps duré. »

Les biens habous (biens du culte) qui se chiffraient par des centaines de millions de francs et qui servaient à l'entretien des monuments religieux et à secourir les pauvres, ont été rattachés aux Domaines, distribués ou vendus au gré du maître.

De nos jours, malgré la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, les minimes biens habous qui restent, sont gérés par l'Administration algérienne sous le couvert d'une cultuelle musulmane, dont les membres sont exclusivemnt choisis par elle.

Contrairement à notre religion, l'Administration profite de toutes les occasions, surtout lors de la grande guerre, pour organiser certaines manifestations dans nos mosquées et nos lieux saints On a poussé le sacrilège jusqu'à faire participer la musique militaire à ces manifestations incompatibles avec les principes religieux musulmans et en violation avec les conventions passées. En dehors de ce qui a trait aux droits successoraux, au mariage et au divorce, toute autorité a été retirée à nos cadis pour être placée entre les mains des juges de paix.

Sous le fallacieux prétexte de ne pas porter atteinte à la liberté individuelle, les mœurs sont complètement relâchées. Les filles publiques (il y en a de 10 ans) circulent librement dans les rues, sous l'œil indifférent des agents et de la police des mœurs.

Tous les quartiers sont envahis par des maisons dites « meublées », malgré les vives protestations des gens honnêtes. Les boissons alcooliques sont servies à profusion aux indigènes dans tous les cafés, bars et guinguettes, malgré la loi sur l'ivresse publique.

Voilà ce qu'on a fait des conventions passées et des déclarations faites par Napoléon III et le Président de la République Loubet.

Exposé de la situation des Musulmans d'Algérie par l'Emir Khaled. — La brochure 2 fr. 50. V. Spielmann, 6, rue Pirette, Alger.

L'EMANCIPATION DE LA FEMME TURQUE

—x—

LA FEMME TURQUE SOUS LE REGIME DE KAMAL ATATURK

On peut dire que le mouvement de Kamâl Ataturk, qui fut un mouvement de libération dans tous les sens, aussi bien sur le terrain de la politique intérieure qu'extérieure, a été le véritable début de l'émancipation de la femme turque. Avec Ataturk, cette dernière allait connaitre toutes les libertés légitimes, tous les triomphes.

Sous le régime des Jeunes Turcs, après la restauration de la Constitution turque, en juillet 1908, un mouvement d'indépendance et d'émancipation avait commencé à se dessiner dans les milieux féminins turcs. Mais ce mouvement était quelque peu hésitant, craintif. Les divers gouvernements jeunes turcs n'osaient pas trop l'encourager, le pays, quoique ayant une Constitution restaurée, vivait encore sous le régime théocratique et coranien, en ce qui concernait le régime personnel et le statut légal de la femme et de la famille. D'autre part, la première guerre des Jeunes Turcs, dite de la Tripolitaine (1912) la guerre balcanique ensuite (1912-1913), la guerre générale enfin avaient apporté des préoccupations bien plus graves dans la politique du pays. Il fallait toute l'ampleur du mouvement kamâliste pour donner et garantir à la femme turque toute la liberté rêvée.

Atatürk avait déjà eu l'idée entière de la liberté à donner à la femme turque lorsqu'il avait constaté durant le temps de la guerre de l'indépendance anatolienne tout l'héroïsme et l'abnégation de la femme turque dans son aide magnifique au soldat turc sur le front. Il en parle dans son célèbre discours-mémoire qui relate toute l'historique du mouvement et de la guerre d'indépendance. Il se devait pour ainsi dire à lui-même de récompenser cet héroïsme et cette abnégation.

Il ne voulut pas cependant brusquer les choses pour la femme comme il l'a fait pour l'homme. Ce fut chez lui, aussi bien sentiment de délicatesse infinie, si l'on peut dire, à l'égard de la femme, que de profond politique, pour ne pas heurter trop de front les sentiments de certaines masses retardataires du pays. Aussi quand l'Assemblée Nationale d'Ankara décréta la suppression du fez pour les hommes, la loi ne toucha pas l'habillement de la femme et ne l'obligea pas à ne plus porter le tcharchaf ou le féredjé. Celles qui voulaient le porter, pouvaient continuer à le faire. Quant aux autres, elles étaient certainement libres de porter le chapeau et de s'habiller à l'européenne, si elles le voulaient.

Dans son récent livre « Orient », M Edouard Herriot dit à la suite d'un long entretien qu'il eut au palais de Dolma-Bagçe, avec Atatürk, « qu'il a voulu la suppression du fez comme un symbole ». Pour le voile des femmes, il a compté sur la coquetterie féminine. Il le laissa tomber sans en imposer de force la suppresion. « Un réformateur avisé, dit-il, doit savoir utiliser les différentes psychologies des sexes ».

Kamâl Atatürk avait aussi son programme bien arrêté. Il allait procéder par étapes pour habituer la mentalité féminine elle-même à la nouvelle situation et aussi en général le peuple d'Anatolie.

Ce sont toutes ces diverses étapes qu'il convient de relever ici l'une après l'autre jusqu'à la dernière, la loi du 5 décembre 1934, votée par l'Assemblée Nationale d'Ankara, et modifiant dans ce sens l'article 10 de la Constitution turque. « Tout Turc, homme ou femme, ayant 22 ans révolus, jouit du droit de vote en Turquie », et l'article 11, modifié dans ce sens. « Tout Turc, homme ou femme, ayant trente ans révolus, est éligible à la députation. »

La femme devenait ainsi électrice et éligible au Parlement du pays, c'est-à-dire à l'Assemblée Nationale d'Ankara.

C'était le couronnement même de la politique d'émancipation de la femme turque. Les suffragettes turques n'avaient plus leur raison d'être et le mouvement féministe, en tant que tel, pouvait mettre fin à son existence en Turquie. C'est ainsi d'ailleurs que le comprit l'Association *Türk Kadin Birligi* (Union des femmes turques). Cette association, après un voyage de sa présidente à Ankara, décida de se dissoudre en tant qu'association de revendications politiques et de se trasformer en une simple association de buts de bienfaisance et culturels.

Une cérémonie significative eut lieu à ce sujet. Les membres du Bureau de l'association et plusieurs membres de l'association se rendirent, leur drapeau en tête, au monument de la Liberté, au rond-point du Taxim. Là, après avoir rendu hommage à Atatürk devant sa statue et avoir incliné leur drapeau devant lui, elles déchirèrent ce drapeau, déclarant dans un discours de leur présidente, que tout le programme de leurs revendications politiques avait été réalisé.

La cérémonie fut très belle, le geste très heureux et l'hommage au grand libérateur de la femme turque, très significatif.

LES ETAPES DE L'EMANCIPATION DE LA FEMME TURQUE LE CODE CIVIL SUISSE

(6 Octobre 1926)

C'est le premier pas qui est fait dans l'émancipation réelle de la femme turque. Cette loi dite du nouveau Code civil turc, basé sur le Code civil suisse, révolutionnait entièrement le statut personnel et la vie domestique de la femme turque. De l'ancienne Loi du Chériat, dite Loi Coranique, il n'est plus trace. Elle est entièrement écartée.

La femme turque obtient des droits civils entiers, exactement égaux à ceux de l homme, de son mari. L'esprit de la révolution kamâliste établit une égalité absolue devant la loi entre l'homme et la femme.

La femme turque peut épouser n'importe qui, même un non-musulman. L'ancienne Loi coranique interdisait d'une façon absolue et sous peine de mort même, tout mariage entre une femme musulmane et un non-musulman. Les hommes musulmans pouvaient épouser des non-musulmanes. Mais la réciproque n'était pas vraie. Et cela fut ainsi à toutes les époques de l'Islam, et même encore dans les pays islamiques, comme l'Egypte, l'Irak, la Perse où existe toujours le régime du Chériat.

Dans l'ancien régime, les femmes musulmanes non seulement ne pouvaient pas épouser des non-musulmans, mais on allait ncore jusqu'à condamner à la lapidation celles que l'on soupçonnait d'avoir des relations avec des non-musulmans.

Le nouveau Code civil permet à la femme musulmane de demander le divorce contre son mari, alors que l'ancienne Loi Coranique ne lui donnait pas pas ce droit de demander le divorce contre son mari, même polygame, même infidèle. D'ailleurs, pour l'homme le mot infidélité n'existe pas en réalité dans la Loi Coranique, puisque cette loi permet à l'homme d'avoir quatre femmes légitimes et autant de concubines qu'il veut. C'est la loi du Harem. La femme est considérée comme un meuble, un objet plus ou moins précieux et on peut en avoir autant que l'on a les moyens financiers d'en posséder. Le despotisme du mâle agit ainsi en plein. La femme, la jeune fille ne pouvait pas, ne devait pas avoir de cœur.

Le nouveau Code civil turc a balayé tout ceci comme une chose néfaste du passé. La femme turque a maintenant tout les droits de la femme européenne. Anciennement le mari, pour répudier sa femme, pouvait invoquer toutes les raisons qu'il voulait. Il n'en est plus ainsi, et fort heureusement il est des juges... à Ankara et dans toutes les villes de la nouvelle Turquie comme jadis... à Berlin.

Le nouveau Code civil turc interdit le mariage de la femme turque avant l'âge de 15 ans, alors que l'ancienne loi coranique établissait cet âge à douze ans. Il permet à la jeune fille devenue majeure, de se marier sans le consentement de ses parents et après les sommations légales. Il interdit évidemment entièrement la polygamie. Il règle les régime matrimoniaux et les droits de la veuve d'une manière bien plus équitable et bien plus large que les anciennes lois.

Il faut dire que les femmes turques ont largement bénéficié et profité des droits que leur conférait le nouveau Code civil. S'il n'y a pas beaucoup de musulmanes, qui aient épousé des non-musulmans, cela tient à ce que la question n'est pas encore entrée dans les mœurs. Cependant il y a de ces mariages entre musulmanes et non-musulmans. On citait récemment dans l'« Istanbul » le cas notamment de deux musulmanes qui ont épousé, la première un Belge, et la seconde un Français, sans risquer, comme sous l'ancien régime, d'être condamnées à mort, et elles n'en ont été nullement inquiétées.

Le nouveau Code civil permet à la jeune fille, à la femme turque de briguer tous les emplois et de travailler en commun avec les hommes dans les maisons de commerce privées, les banques et les Administrations publiques. Aucune distinction n'est plus admise.

Sous l'ancien régime, l'instruction secondaire était inexistante parmi la jeunesse féminine turque, même l'instruction primaire était très rare.

1929. L'INSTRUCTION DE LA JEUNE FILLE

En 1929, la première avocate plaida devant un tribunal turc. La même année, une femme turque prit son diplôme de médecin. C'était là le couronnement de tout un long effort depuis le jour où tous les degrés de l'instruction primaire, moyenne et supérieure, avaient été ouverts à la jeune fille turque. Le gouvernement avait pris comme toujours la tête du mouvement. Il fonda dans le pays des lycées ou écoles secondaires pour jeunes filles, ce qui était totalement inconnu sous l'ancien régime théocratique. Sous cet ancien régime, dès que la jeune fille musulmane atteignait l'âge nubile, c'est-à-dire douze ans, elle était aussitôt enfermée dans le harem d'où elle ne devait plus jamais sortir.

Le gouvernement multiplia dans le pays les écoles primaires pour jeunes filles. Là où il ne put pas le faire pour des raisons budgétaires, il autorisa la fréquentation des écoles communales ou primaires pour garçons par les jeunes filles. Les écoles mixtes étaient ainsi créées, ce qui aurait été un scandale intolérable sous l'ancien régime.

Enfin, le gouvernement fonda une école normale, à Tchapa, à Istanbul, pour la formation de jeunes institutrices musulmanes. Ces institutrices, une fois formées, sont envoyées à l'intérieur du pays pour prendre la direction ou enseigner dans les écoles primaires ou lycées pour jeunes filles, fondés par le gouvernement.

Dans toutes les carrières privées, la jeune fille turque commença sérieusement à se faire une place. Bureaux, banques, maisons de commerce virent de nombreuses jeunes musulmanes tenir très honorablement leur rang. Elles devinrent ainsi les meilleures auxiliaires de leurs collègues hommes et surent rendre d'appréciables services surtout dans les administrations publiques, comme dans les Postes et Télégraphes et dans les divers ministères comme dactylos.

Ainsi tous les domaines de l'activité humaine sont ouverts avec chances égales au départ aux Turcs et aux Turques. Toutes les chasses gardées, tous les domaines privés leur sont maintenant ouverts. Grâce à Atatürk, la ligne de départ est désormais la même pour tous et l'avantage n'est plus comme jadis en faveur de l'homme. Mais la femme musulmane devait monter plus haut et acquérir encore plus de droits dans la tâche assumée par le nouveau régime turc de sa complète et totale émancipation.

1930. MAGISTRATURE ET CONSEILS MUNICIPAUX

L'année 1930 vit un nouveau pas dans l'œuvre de l'émancipation de la femme turque. Le concours de la magistrature fut ouvert à la femme turque. Après avoir eu des femmes avocates, nous eûmes des femmes magistrats. Et celles qui ont été nommées à ces postes, y firent grandement honneur. On vit à côté des hommes juges siéger des femmes, et cela non seulement dans les procès concernant la femme ou l'enfant, mais même dans les tribunaux de paix et les tribunaux pénaux. En beaucoup de cas, les femmes-juges, surtout dans les procès d'ordre pénal, mues par leur sensibilité, furent plus humaines que leurs collègues les hommes-juges. Elles surent mieux comprendre la misère de la déchéance humaine. Il semble bien que dans leurs jugements, elles voulaient surtout corriger, relever et non point punir.

E la même année 1930, l'Assemblée Nationale d'Ankara votait une loi, accordant aux fmmes turques le droit de vote et l'éligibilité aux conseils municipaux. C'était la première accession aux fonctions publiques. Désormais la femme turque pouvait tout espérer. Avec la nouvelle loi, nous eûmes donc des femmes aux conseils municipaux e notamment aux Conseils généraux des vilayets. Celles qui furent élues à ces postes, s'y montrèrent très actives et parfois bien plus intéressées au bien public, surtout dans les questions d'hygiène et de propreté publique que les hommes. Les journaux relevèrent cela nettement.

En beaucoup de pays, les femmes ne sont pas encore arrivées jusque-là, et cela non point dans certains pays dits arriérés, mais en France notamment. O peut donc dire que la politique de Kamâl Atatürk dans la voie de l'émancipation de la femme, est beaucoup plus avancée que celle de ces pays, considérés cependant comme pays très civilisés.

NOS ECHOS

JEUNESSE EGYPTIENNE

Un chef spirituel Taha Hussein

A aucune époque la question de la jeunesse n'avait pris une aussi grande importance qu'à la nôtre. Jamais aussi la jeunesse n'avait été aussi ardente à vivre et à chercher sa place au soleil que de nos jours. L'idéal auquel elle aspire change selon les pays. En Europe porte-flambeau de la civilisation, ses idoles sont des dictateurs. Chose étrange, en Egypte dans le centre culturel de l'Islam, c'est un intellectuel.

Et quel intellectuel !

...Quand il parle, il n'accompagne jamais il ne se laisse emporter par son sujet ; il prononce ses cours sur un ton mesuré et froid et reste insensible même quand ses étudiants enthousiasmés le portent en triomphe sur leurs épaules, à la fin de sa conférence. Le docteur Taha Hussein, un des leaders les plus remarquables de la jeunesse progressive arabe, est une personnalité unique en son genre.

Il naquit il y a une quarantaine d'années, dans un de ces villages poussiéreux et torrides situés aux confins du désert. Ses ancêtres, dont il peut faire remonter l'origine jusqu'à Mahomet, étaient tous des « hakims », des clercs.

A l'âge de cinq ans, il devint aveugle des suites de ces maladies des yeux si fréquentes dans ces pays, mais sa cécité ne devait être que matérielle, un pur incident, si l'on peut dire, car il continuait à voir avec les yeux de l'esprit.

A sept ans, son père attache un précepteur à sa personne, qui l'initie à la lecture du Koran. A neuf ans, il connaissait déjà par cœur les 650 sourates de cette œuvre monumentale. Déjà l'école du village ne suffisait plus à cet enfant assoiffé de connaissance.

Quelques années plus tard, il part pour le Caire, et se fait inscrire à l'Université d'El Azhar, où il étudie simultanément l'histoire, le droit et la philosophie. Il absorbe en moins de deux ans le programme chargé que certains mettent des dizaines d'années à parcourir. Il se met alors à l'étude du français et de l'anglais, obtient une bourse et part pour l'étranger. Sans doute était-il attiré par les célèbres universités de Paris et de Londres, mais réflexion faite, il s'arrête à Grenoble où il suit les cours de la Faculté avec assiduité.

A l'Université, il a fait la connaissance d'une jeune étudiante française, qui l'aide dans ses études. Une vive amitié ne tarde pas à les unir et lorsque quelques années plus tard, Taha Hussein, riche de trois doctorats (diplômes), retourne dans son pays, il n'est plus seul : sa petite camarade est devenue sa femme.

A son retour en Egypte, il trouve le pays en pleine évolution. Zagloul Pacha a réussi à organiser son mouvement suivi par une partie importante de la jeunesse. Taha Hussein se jette dans la mêlée et décide de lancer un journal. De tous les problèmes sociaux de son pays, c'est sans doute l'esclavage de la femme qui l'émeut le plus profondément. Il entreprend une campagne en faveur des prisonnières du harem et réussit à faire triompher sa cause. En 1919 ,les musulmanes du Caire, d'Alexandrie, de Tantha abandonnent le voile et demandent leur part de la lutte pour l'indépendance de leur pays.

Les années passent et Taha Hussein continue sans relâthe son œuvre de réformateur. Il s'attaque à la forteresse considérée comme inexpugnable du conservatisme musulman et entre ainsi en conflit avec les cheikhs et les hakims. Il n'épargne rien ni personne et déclare hautement que le Koran n'est pas l'œuvre de Mahomet. L'ex-gardien de troupeaux illettrés est devenu prophète du jour au lendemain, ne peut, selon Taha Hussein, avoir écrit les enseignements de la nouvelle religion. Il est certain, affirme-t-il, que le Koran n'est autre chose que le trésor des anciennes légendes orales des peuples du désert, vivant déjà avant Mahomet. Le mérite de celui-ci est d'avoir recueilli ces légendes et de les avoir transmises à ses disciples. Le Koran est l'œuvre des chikhs héritiers de Mahomet.

Le défi lancé par l'intrépide Taha Hussein ne pouvait rester sans réponse. Le grand Conseil des cheikhs s'est réuni pour juger le « renégat ». Il a été condamné, pourtant il continue la lutte. Il n'est plus seul comme au début, car toute une génération de jeunes se range à ses côtés, proclamant que la seule issue aux problèmes de l'Orient est la destruction sans pitié des traditions pétrifiées et l'adaptation sans réserve au monde occidental.

En 1925, Taha Hussein est nommé professeur à l'Université du Caire : la condamnation des Cheikhs n'a pas su arrêter sa carrière. Toute une génération qu'il a instruite par ses articles, par ses enseignements, proclame déjà la nécessité de l'union culturelle avec l'Occident.

Depuis que cet aveugle est parti à tâtons de son petit village fellah, il ne s'est pas arrêté un instant. Son immobilité apparente dissimule une activité fiévreuse. Sa cécité est en quelque sorte uniquemest extérieure. Taha Hussein appartient à la famille de ces penseurs géniaux pour qui tout est lumière. Il a su recréer en lui-même le monde extérieur qui vit en lui, rayonnant lumineux.

(*De Vendredi*) Imré GYOMAI.

SEIBERRAS ET LES MUSULMANS.

Avant de conclure avec une firme anglaise pour la projection d'un film dont l'action se déroule dans un pays musulman, M. Seiberras a tenu à le présenter à la Presse, sollicitant l'avis du service de critiques de notre journal.

Nous sommes très touchés par ce geste et au nom de nos lecteurs nous le remercions bien vivement.

Nous reparlerons de ce film très prochainement.

—X—

SOCIETE DE BIENFAISANCE MUSULMANE « EL KHEIRIA »

Assemblée générale. — Le conseil d'administration sortant a l'honneur d'informer les membres de toutes catégories que l'assemblée générale ordinaire annuelle aura lieu le samedi 1er février 1936 à 17 h. 30 au siège social de la Société, 9, place du Gouvernement, Alger.

Tous les membres sont expressément invités à venir participer aux travaux de l'Assemblée et notamment au renouvellement du bureau du conseil d'administration pour l'année 1936. A cet effet, il sera envoyé à domicile à chacun d'entre eux une invitation conçue de manière à servir de bulletin de vote. Ceux d'entre eux qui, par suite d'erreur ou d'omission ne la recevraient pas sont priés de venir la retirer le jour de l'assemblée de 12 heures à 17 heures au siège.

—O—

COMBATTANTS VOLONTAIRES

La date de notre banquet annuel et de notre assemblée générale a dû être reportée au dimanche 16 février. Prix du banquet 22 francs .S'inscrire en écrivant au président, M. Juge, 29, rue Denfert-Rochereau, Alger. Tous les camarades doivent être présents, afin de fêter notre croix du Combattant Volontaire. Elle sera en vente ce jour là ; mais, d'ores et déjà, nous pouvons vous la procurer franco de port, au prix de 9 francs 50, en versant les fonds au président.

—X—

BIBLIOGRAPHIE.

Notre ami André Suarnet, de la Société des Gens de Lettres vient de nous faire parvenir son dernier livre :

« La Grande Menterie » (Histoire d'un chômeur).

Analyser un tel livre est chose délicate et la critique se demande comment, après lecture, il va bien pouvoir condenser en quelques lignes l'émotion qui l'étreint. Car ce n'est pas là un livre banal ; il y a, dans ces pages, et un long cri d'agonie et un grand cri d'espoir.

Un homme jeune, comme tous les hommes jeunes, est plein de cœur jusqu'à la moëlle et se lance dans la Vie à corps perdu, confiant en tout ce que la génération du siècle lui a insufflé. La guerre le surprend à seize ans et le fait orphelin. Puis la société, dès 18 ans ,le retire des bras de l'amour pour lui donner un fusil de guerre. Pendant ce temps, un arriviste forcené lui vole invention de son père et fait fortune en l'exploitant. De retour de la guerre, Romain Bouleau, marié, se débrouille tant bien que mal parmi les embûches que la Société ingrate lui tend, et se crée une situation enviée.La crise vient qui le jette à bas, tandis que sa jeune femme l'abandonne avec ses enfants. Bouleau, ruiné, devient « mineur en argile », puis se met en ménage avec la veuve de guerre mère de deux enfants, qui a recueilli ses gosses. Un cinquième bébé vient, puis le chômage, la misère absolue, les rancœurs qui montent. Mais Romain Bouleau est un apôtre : les riches le repoussent, les ouvriers méfiants le rejettent. Et il entreprend la grande tâche de faire comprendre aux ouvriers et aux petits bougeois que leurs intérêts sont étroitement liés. Le lecteur suit avec angoisse le malheureux dans son calvaire, dans la rue, dans la mine, dans la prison ; il vibre avec lui lorsque Romain étale ses pensées, souffre avec lui lorsqu'il crie sa souffrance, espère avec lui lorsqu'il entrevoit le monde nouveau destiné à remplacer l'actuelle et maudite Société qui brime les humbles et soutient les escrocs.

La mine d'argile souterraine. Le décor de la petite ville de Provins. Des personnages pris sur le chantier, vivants. Il y a là, non seulement u drame social, mais un grand enseignement, détache d e l'economie politique moderne traitée sous forme de dialogue populaire, des pensées philosophiques profondes exprimées avec bonhomie et bon sens. Et aussi, et surtout, toute l'angoisse d'une jeunesse ardente, victime d'une époque criminelle.

Un volume in-8° de 232 pages : 5 frs. Les Editions Nouvelles, 14, rue L'Abbé-de-l'Epée, Paris, 5°.

—X—

L'ALGERIE SOUS L'EGIDE DE LA FRANCE CONTRE LA FEODALITE ALGERIENNE

par M. S. Faci, instituteur en retraite, diplômé de la Faculté de droit d'Alger, membre du Syndicat des Journalistes et Ecrivains.

Ce livre, fruit de longues années d'expérience, d'observation et de méditation, ne ressemble nullement à aucun des nombreux ouvrages déjà parus sur l'Algérie.

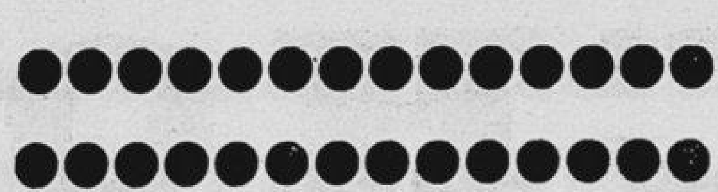
L'auteur, alglérien de naissance, mais Français depuis trente ans, connaît à fond l'Algérie et ses habitants. Il présente une peinture fidèle des mœurs et coutumes musulmanes, ainsi que celle des diverses races européennes qui, à l'abri du drapeau français, jouissent, politiquement, économiquement et socialement, d'un régime privilégié.

Le problème de la politique indigène tient une grande place dans cet ouvrage. L'auteur évoque en termes parfois amers ou véhéments — mais presque toujours émouvants — les souffrances matérielles et morales qu'une législation de rigueur et d'exception inflige aux populations indigènes qui, pourtant, sont fidèles et dévouées à la France.

Ces pages, qui relatent souvent des faits vécus, sont écrites avec une profonde sincérité. Les lecteurs épris de justice et de générosité ne seront certainement pas insensibles à ce touchant plaidoyer.

Un volume in-8° près de 300 pages, broché prix 12 francs. En vente chez l'auteur, 22, rue Sainte-Famille, Toulouse.

Alger. — Imp. Joyeux
Le Gérant : B. BELKHODJA.



L'Orient

TURQUIE

UN PAYS AMI : L'AFGHANISTAN

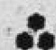
M. Feyz Mohammed Khan, ministre des Affaires Etrangères d'Afghanistan est l'hôte de la Turquie. A cette occasion par la plume de son rédacteur en chef Falih Rifki Atay, « Ankara » lui consacre l'article suivant :

Feyz Mohammed Khan qui n'est âgé que de quarante-cinq ans, se trouvait en 1919 parmi les membres de la délégation chargée de notifier aux différents Etats l'indépendance de l'Afghanistan. Il a exercé en 1920 les fonctions de chargé d'affaires à Paris, et en 1921 celles de ministre de l'Instruction Publique. Il était parmi les intellectuels emprisonnés lors du soulèvement de Beçe-Sak. Lorsque après avoir réprimé ce soulèvement, Nadir Chah inaugura dans le pays ami une ère nouvelle de bien-être et de progrès, il confia à Feyz Mohammed Khan le portefeuille des Affaires Etrangères.

On se rappelle que le grand souverain a été, en 1933, victime d'un attentat odieux commis au cours de la période la plus fructueuse de son œuvre. Le nouveau roi Mohammed Zahir Khan, occupe dignement le trône de son grand et noble père qui a ouvert une ère de bonheur dans l'histoire afghane. Si Nadir Chah est mort, son œuvre a continué à être réalisée. L'Afghanistan est, avec le Japon, l'un des deux pays qui, en dehors de la Turquie jouissent sur le continent asiatique d'une indépendance totale. C'est à la suite de longues et héroïques luttes extérieures et intérieures que le peuple frère s'est assuré cette situation exceptionnelle. Chaque jour qui passe, chargé d'un progrès nouveau, accroît l'importance de la situation internationale de l'Afghanistan, tandis que l'essor économique, culturel et social fortifient sans arrêt cette situation.

Aucun peuple ne saurait autant que le peuple turc se réjouir du bonheur de l'Afghanistan. Depuis l'arrivée, en 1922, du premier ambassadeur afghan à Ankara, notre connaissance mutuelle et notre accord spirituel ont grandi jusqu'à devenir l'attachement qui lie les peuples frères, il y a lieu, à cet égard, de proclamer la part considérable que la haute intelligence et l'activité de l'ambassadeur Sultan Ahmed Khan ont dans cette heureuse évolution.

La politique extérieure et intérieure de l'Afghanistan comme celle de la Turquie peuvent se définir en deux mots : Paix et Travail. Il a tout comme nous réglé par des moyens pacifiques tous ses litiges avec ses voisins et les autres pays, et ne poursuit d'autre but que de travailler pour assurer à la population la prospérité et le bien-être. Les puissantes vertus du peuple afghan, unies à l'intelligence, à la force de caractère de son Roi et des collaborateurs de celui-ci, forgent à ce pays la plus brillante des destinées.



REVEIL DES PEUPLES

Sous ce titre notre confrère « Ankara » publie ce qui suit :

Le « Temps », de Paris, écrivait l'autre jour à propos de la guerre d'Afrique que les « réveils nationaux » avaient eu raison des facilités que le colonialisme offrait jadis. A peu près à la même date, les journaux d'Arabie nous apportaient la nouvelle qu'une filature venait d'être fondée à Médine. La cheminée qui fume à proximité de la sépulture de Mohammed est suffisamment symbolique pour amener les gens à réfléchir. La mystique de l'indépendance économique s'étend à l'heure actuelle avec la force des religions des temps anciens. Le capitalisme monopolisateur et exclusiviste qui, en 1924 s'étonnait de voir les cheminées fumer sur l'Oural, considérera peut-être aujourd'hui comme tout à fait naturel qu'il s'en construise à Médine.

Nous sommes fort loin, à l'heure actuelle, du nationalisme romantique. Le Japon, qui a fait cadeau à la Mandchourie non seulement d'un drapeau national mais aussi d'un empereur, ne lui refuse que le droit de créer une industrie. Le Mandchoukouo fournira à l'industrie des îles nippones des matières premières, et si on y fonde une usine, sa fonction comme son capital seront déterminés au gré des besoins des îles.

Si le travail de la terre assurait le bien-être des populations dans les colonies ou les pays de matières premières, un certain nombre de nations ne pourraient exploiter un certain nombre d'autres peuples au profit de leur propre standard de vie, et la situation offrirait au contraire le spectacle d'une collaboration internationale. Tandis qu'à l'heure actuelle, un pays agricole extra-européen est condamné à vendre à bon marché au plus riche et acheter lui-même fort cher, c'est-à-dire au dénuement matériel et moral le plus complet, à demeurer dans l'impossibilité de s'organiser, bref à accepter un asservissement partiel ou complet.

Telle est la vérité de la politique coloniale. Mais on cache généralement cette vérité. Il importe en effet de trouver des arguments qui la justifient. Il en est deux qui sont capitaux ; l'un consiste à répandre la civilisation dans les régions que l'on colonise, et l'autre à y installer l'excédent de population de la métropole. Mais l'histoire nous enseigne que dans les régions colonisées se prêtant à l'installation de grandes masses d'immigrés, le premier soin de ceux-ci est d'obtenir leur indépendance. Les deux Amériques nous offrent à cet égard un exemple frappant. Où que vous fondiez une école, où que vous répandiez l'instruction, aussitôt le nationalisme et l'amour de la liberté s'éveillent sur ces lieux. Et la civilisation ne pénètre point par d'autres moyens que l'école et l'instruction.

D'autre part, les colonies qui n'ont pas été dotées d'écoles par peur de voir le nationalisme s'y réveiller, n'ont pu devenir des marchés d'exportation pour l'industrie métropolitaine. Comme « client » à l'industrie, un Balkanique vaut peut-être mille Africains.

Les colonies n'ont pas été non plus un moyen de résoudre le problème de la surpopulation. En 1914, l'ensemble de la « population » européenne établie dans les colonies asiatiques et africaines (exception faite de l'Afrique française méditerranéenne qui rentre dans l'organisation administrative métropolitaine) dépassait légèrement le millième de la population de l'Europe Et il faut compter dans ce faible total le personnel d'administration coloniale, les troupes coloniales et le personnel des établissements commerciaux, c'est-à-dire autant d'Européens destinés à rentrer en Europe à la fin de leur service. Tandis que depuis le début du colonialisme, la population européenne a augmenté dans une proportion de 100 millions d'individus de plus que l'accroissement normal. Ainsi, le colonialisme a été loin de servir d'exutoir à l'excédent de la population européenne, mais a permis de nourrir cet excédent par le travail des autres peuples, et déterminé les puissances européennes à vouloir d'autres conquêtes. Mais il est des limites à la patience humaine, comme il en est à la surface terrestre.

Les hommes sages et raisonnables d'aujourd'hui ne voient à cet état de choses qu'une seule solution : aider les peuples arriérés à élever leur niveau de culture et d'existence, les amener ainsi à devenir des producteurs et des consommateurs, puis organiser une collaboration et une division du travail s'étendant à toutes les nations et dans une parfaite égalité de conditions.

Quand les pays continueront à être transformés par l'autarchie en citadelles féodales, quand d'autre part le réveil des nationalismes rendront les conquêtes malaisées et infructueuses, que le standard élevé de vie baissera de lui-même et que les impôts nivelleront les fortunes jusque dans les pays les plus capitalistes et les plus libéraux, chacun commencera à discerner la part de vérité que renferment ces suggestions, qu'on croit utopiques, des hommes sages et raisonnables.

—×—

TRANSJORDANIE

LE MONDE ARABE ENTRE EN EFFERVESCENCE CONTRE L'ANGLETERRE

Les événements d'Egypte et, sans doute aussi, une propagande italienne clandestine, mais habile, ont amené peu à peu une assez vive effervescence contre l'Angleterre dans les milieux arabes de Palestine.

Cette effervescence a eu une occasion de se manifester à l'occasion de la célébration à Haiffa du 40e anniversaire de la mort du Cheikh Kassam, qui fut tué par les Anglais près de Djenin.

Plusieurs milliers d'Arabes assistaient à cette manifestation, les chefs Arabes de Syrie, d'Egypte et de Transjordanie avaient envoyé des télégrammes de sympathie.

Les orateurs qui prirent la parole au cours de la réunion, furent particulièrement violents contre l'Angleterre. Leur thème général fut que la haine de l'Angleterre et la lutte contre sa politique, étaient plus importantes que la lutte contre les Juifs, qui ne devait venir qu'en second lieu.

Le mouvement semble d'ailleurs gagner la jeunesse arabe, qui estime que ses chefs doivent être immédiatement désavoués, comme trop enclins à se faire les instruments de la politique anglaise. Les jeunes Arabes exigent une politique de violence qui, seule, libèrera le monde arabe de la tutelle anglaise.

(Journal du Commerce)

—×—

NETTOYAGE MORAL EN EGYPTE

La prostitution légale a été abolie en Egypte. Sur rapport rédigé par le juge Graham, membre de la Commission officielle institue il y a trois ans pour étudier le problème de la prostitution, le conseil des ministres a décidé son abolition. D'après les déclarations faites à l'envoyé d'El-Moussawar, par le président de la Commission, S. E. le Docteur Chahine, médecin du Roi, sous secrétaire à l'Hygiène Publique, les raisons qui ont déterminé le gouvernement égyptien sont les suivantes :

La prostitution est une plaie sociale, née avec la société, et c'est la plaie qui la gangrène le plus. Traitée par toutes les religions et tous les moralistes, elle n'a pu encore être réduite comme les autres maux, car elle s'enracine dans un instinct plus fort que tout autre.

Dès que la Commission fut constituée, elle envisagea le problème de front et comprit que, si elle voulait supprimer toute prostitution, elle perdrait ses moyens et son temps, car c'était vouloir éteindre un feu inextinguible.

Tant qu'il y aura des hommes, il y aura toujours des individus qui, pour satisfaire leur passion en viendront à ne se soucier ni de Dieu, ni des exigences du ciel, ni des prescriptions de la loi, ni des reproches de leur conscience.

Ainsi démunie, la Commission a dû borner son travail au mal qui pouvait être décelé et auquel on pourrait remédier : la prostitution légale.

On a d'abord cherché les raisons qui avaient fait admettre la prostitution dans un pays musulman. Et l'on en trouva deux :

La multiplication des maladies syphylitiques.

La multiplication des maisons clandestines.

Or, l'enquête a révélé que les deux calamités que l'on pensait réduire par « l'autorisation » subsistent aujourd'hui plus que jamais. En effet :

Le contrôle médical -- avantage principal du permis — n'a pas diminué les maladies en question.

La tolérance accordée à certaines maisons n'a pas diminué celles plus nombreuses qui enfreignent la loi.

Et donc, puisque ni le contrôle médical ni la « rohsa » (permis) n'ont diminué le mal ainsi qu'on se l'était proposé, la Commission a fait au gouvernement égyptien un devoir d'abolir désormais les autorisations de ce genre spécial.

D'autant plus que, non seulement elles n'ont produit aucune amélioration dans le pays, mais elles lui ont beaucoup nui. La protection officielle a facilité la corruption des mœurs et la débauche ; elle a fourni un refuge abominable à la femme qui manque de pain, à l'épouse en rupture de lien conjugal, à la jeune fille en fugue... et, à quelques individus, un infâme métier pour s'enrichir et corrompre la société.

La prostitution légale est la ruine de l'honnêteté publique.

Placés en face de cet angoissant problème, dont dépendent et l'avenir et la santé de la Nation, les membres de la Commission, qui sont des médecins, des magistrats, des sociologues et de hauts fonctionnaires de la sécurité publique, ont étudié la question au multiple point de vue de l'hygiène, du droit de la société et de la police.

Le résultat des recherches a été communiqué au Conseil des Ministres ainsi que la marche à suivre pour remédier à l'actuel état de choses. Il faudra créer un service spécial pour la sauvegarde de la moralité publique, une police féminine pour dépister les maisons closes et réaliser peu à peu le programme d'action. Aucune « licence » ne devra plus être délivrée ni renouvelée. Pour celles qui sont récentes un délai de 3 ans est prévu.

Ce nouveau règlement sera en pleine

Vous Parle

vigueur, dans 4 ou 5 mois, nous l'espérons.

D'après l'arabe, par
Henry AYROUT.
(*En Terre d'Islam*).

⁂

Wasft Zakaria bey, directeur du département de l'Agriculture du Yémen, est depuis quelques jours en Egypte, en mission d'étude.

⁂

Le parti libéral-constitutionnel marque une nouvelle évolution dans son programme politique. Jusqu'ici, il se prononçait pour une présentation des candidats aux élections d'après un ordre rigoureux établi par les leaders du Front Commun.

Tel candidat ici, tel candidat là, et les électeurs auraient été priés de voter d'après ces indications précises.

Mais dernièrement, Mohamed pacha Mahmoud a estimé que ce système porterait atteinte au nouveau parlement et au prestige des partis. Il valait donc mieux laisser chaque parti et chaque candidat tenter librement sa chance.

Tel n'est pas l'avis d'Ismaïl Sedky pacha, président du parti chaabiste et de Helmi Issa pacha, vice-président du parti Ittéhad. Ils sont convaincus que sans des candidatures imposées par le Front Uni, il y aura de nouveau unn écrasante majorité wafdiste.

⁂

Les journalistes ne se contentent plus de passer au Caire en route pour l'Abyssinie ou vice versa. Voici qu'ils se dérangent spécialement pour l'Egypte. La dernière venue est Mme Bertrand de Jouvenel, la belle-fille de l'ancien Haut-Commissaire en Syrie, qui fit, à la veille de la guerre, un reportage remarquable en Erythrée et en Abyssinie. Elle se livre à une vaste enquête sur la situation politique de la vallée du Nil.

(*Images*).

—×—

PALESTINE

LE CONSEIL LEGISLATIF ET LA PRESSE ARABE

Quand Sir Arthur Wanchope, le Haut-Commissaire de la Palestine était à Londres — nous raconte l'organe du Moufti — il serait gravement entré en conflit avec M. Malcolm MacDonald — à ce moment ministre des Colonies anglaises — au sujet du paragraphe du projet de Conseil Législatif qui consacre sa compétence en matière d'immigration et de vente des terres. M MacDonald s'y serait formellement opposé, alléguant que les Arabes ne manqueraient pas d'exploiter cette compétence pour chicaner les Juifs, encore minorité dans le pays.

Une discussion très vive aurait eu lieu, par la suite, entre le ministre des Colonies et Sir Wanchope, au cours de laquelle ce dernier aurait déclaré donner sa démission s'il n'obtenait pas satisfaction dans la question des compétences du Conseil législatif. C'est alors que serait intervenu le sage Ramsay MacDonald, ancien président des ministres et sous son influence le Haut-Commissaire retira sa démission. Toutefois, quant aux questions de l'immigration et de la vente des terres, M. Ramsay MacDonald ne voulut pas non plus admettre qu'elles entrent dans la compétence du Conseil législatif, étant donné qu'à son avis, leur règlement ressortissait à la puissance mandataire.

Dans l'entre temps, les élections parlementaires en Angleterre amenèrent la chute de Malcolm MacDonald et le nouveau ministre des Colonies, M. Thomas, trancha le conflit par un compromis. Les affaires d'immigration furent réservées au gouvernement, par contre la compétence en matière de vente des terres fut attribuée au Conseil législatif.

Voilà ce que « Al-Liwâ » sait nous raconter. Cette information fort importante provient-elle d'une source bien renseignée ? Ou, peut-être Son Excellence le Haut-Commissaire lui-même a-t-il ouvert son cœur au Moufti ? En tout cas l'information nous paraît bien étrange, étant donné que, du côté juif, Londres n'a rien signalé à ce sujet.

Il est aussi curieux d'observer que, malgré les « grandes victoires », l'organe de Moufti semble être fort embarrassé et hésite à exprimé sa pleine satisfaction au sujet du Conseil législatif et de sa composition prévue par le Haut-Commissaire. D'abord il lui déplaît de voir accorder le droit de vote même aux Juifs non naturalisés. Ensuite, il est fort indigné du fait que les Juifs auraient plus de membres « nommés » que les Arabes. Tout compte fait — conclut-il — on peut se demander si les Arabes tireront quelque profit de cette affaire.

Par contre, le journal arabe « Ad-Difâ » (la Défense), l'organe de ceux qui exigent une liberté complète, incite à boycotter d'une façon nette et catégorique le Conseil législatif. « Treize ans — y lit-on — se sont écoulés depuis que Sir Herbert Samuel nous a proposé un Conseil législatif, et nous l'avons refusé, pourquoi l'accepterions-nous maintenant ? Et surtout ces sept membres anglais, que viennent-ils faire chez nous ? Est-ce que les habitants de la Palestine ne sauraient pas se débrouiller sans eux ?»

Le « Al-Islamîh » (l'Islamisme) se déclare aussi contre le Conseil législatif. C'est que — dit-il — toute cette campagne d'opposition, menée par les Juifs, n'est qu'un trompe-l'œil et il importe de ne pas tomber dans le piège tendu par les Juifs et leurs acolytes : les Anglais. »

Toutefois il se trouve dans le pays un parti arabe qui se prononce nettement en faveur du Conseil législatif. C'est le parti de Nachachibi. Ils espèrent, en effet, que Nachachibi en deviendra le président...

S. LEVI
(*Du Journal Juif*)

—×—

NOTRE COMITE INTERNATIONAL DANS LE PROCHE-ORIENT

Depuis l'ouverture des hostilités en Abyssinie, tout le Proche-Orient est en effervescence.

Toutes les manifestations parties de Syrie et de Palestine, du Yémen et de l'Egypte, découvrent plus ou moins violemment les aspirations profondes des peuples arabes à l'indépendance. Et jusqu'aux personnalités les plus modérées, comme l'ancien ministre de l'Instruction publique libanais, Tueni, qui s'associait à notre action en ces termes :

Comment défendre l'Ethiopie, nous Syriens qui n'avons pas la liberté ?

L'agression du fascisme italien en Afrique a donc servi de « révulsif » à une situation somnolente en apparence — dans tous les pays des rives orientales méditerranéennes.

Dès lors, si au début, il nous arriva nombre d'encouragements en faveur du peuple éthiopien, il s'ensuivit que les groupes les plus importants d'Egypte, par exemple, celui du prince Toussoum, ne fit jamais le geste qu nous attendions en vue de coordonner nos efforts aux siens. Cependant, nous maintenons qu'il est possible de s'entendre sur le but commun : la défense de la paix, le maintien de l'intégrité territoriale de l'Ethiopie, l'aide à la nation agressée, l'écrasement de l'agresseur.

Néanmoins, malgré les difficultés bien compréhensibles, nous établissons d'excellentes relations avec la Syrie, où nous comptons deux Comités dirigés par des hommes estimés des masses. Mais à notre sens, ces organismes se tiennent encore trop en dehors du grand courant d'unification des forces nationales et nous ne doutons pas que si nos amis veulent obtenir des résultats éclatants, ils en appelleront à tous les hommes d'énergie dont le pays est si riche.

Il est cependant de notre devoir de souligner avec une réelle satisfaction que ces comités en faveur du peuple éthiopien ont su mener une action qui eut des répercussions dans tout le Proche-Orient. Le dernier manifeste syrien envoyé n Egypte a été reproduit dans plusieurs journaux tirant ensemble à 80.000 exemplaires. De même, une question posée à Ibn El Séoud, au sujet de son attitude vis-à-vis du fascisme agresseur, obtint sa réponse directe : « Tant que durera la situation actuelle, je ne vendrai pas un seul chameau à Mussolini. » Et la presse, là-bas, annonce que le Yémen est prêt à aider militairement le peuple éthiopien.

En Palestine, outre le groupe juif de l'*Infa*, auquel les Arabes reprochent encore son caractère « sioniste ». nous avons aujourd'hui *un comité à Jérusalem*.

Il rencontre également certaines difficultés. Cosmopolite, il est accusé d'être trop « anglophile ». Nous ne pensons pas que M. Eden défende la SDN uniquement par idéalisme — mais il n'y a pas mal d'Anglais — et parmi les travailleurs, c'est-à-dire une forte majorité du peuple anglais, qui désire donner aux peuples colonisés, des possibilités d'indépendance.

En Egypte, nous pouvons dire que nous entretenons de bonnes relations avec les principaux groupes qui, dès le début, se préoccupèrent de la défense du peuple éthiopien : Jeunes Musulmans du Caire, Ligue pacifiste d'Alexandrie, groupes d'exilés, Ligue Féministe du Caire où nous comptons une amie, Mme Hoda Charaoui Pacha, passionnée d'indépendance pour son pays et de « libération » pour ses sœurs voilées.

Dans tous les pays du Proche-Orient l'action en faveur de l'Ethiopie se mène principalement dans la presse, et les meetings. En Egypte, des meetings ont groupé jusqu'à 30.000 personnes (discours de Makram Ebeid).

Nous poursuivons d'autre part le travail dans les ports du Proche-Orient où certains syndicats manifestent déjà en faveur de la création de « comités de vigilance »...

Ajoutons que les meilleurs encouragements à l'action nous viennent de l'Association des Tripolitains exilés de leur pays par le fascisme italien.

(*Bulletin de Défense du Peuple Ethiopien et de la Paix*.)

(SUITE DE LA PAGE 3).

1934. DROITS POLITIQUES A LA FEMME TURQUE

On peut bien dire que l'année 1934 fut le couronnement de l'œuvre d'émancipation complète de la femme en Turquie. Le 5 décembre 1934, après un magistral discours du général Ismet Inonu, l'Assemblée Nationale d'Ankara votait une loi permettant aux femmes turques d'être électrices et éligibles aux élections législatives. Ce fut une séance vraiment historique. L'Assemblée Nationale vota la loi aux acclamations, avec enthousiasme, à l'unanimité. Et pour ceux qui ont assisté à cette séance de l'Assemblée Nationale, l'enthousiasme ne fut pas factice. Il était réel et sentimental. L'émotion avait gagné même les tribunes.

Le général Ismet avait rappelé dans son discours que dans les assemblées ou Kamutay de la race en ses terres d'origine les femmes participaient comme les hommes aux discussions politiques Elles exprimaient librement leur opinion et participaient de commun avec les hommes aux décisions à prendre Le peuple turc ne faisait donc, disait-il en substance, que restituer à la femme turque ses anciens droits C'est ainsi d'ailleurs que le comprit toute la nation turque.

La nouvelle Assemblée Nationale qui s'est réunie en mars cette année, comprend — on le sait — dans son sein, des femmes-députées. On en a donné la liste. La femme turque peut maintenant aspirer à tous les ministères. Elle peut être ambassadrice et représenter son pays à l'étranger. On a même dit, et rien ne l'empêche, qu'elle peut devenir présidente de la République turque Quel chemin parcouru depuis dix ans !

LA FEMME DANS L'ARMEE

Il ne reste plus que la femme-soldat. C'est précisément à quoi on pense déjà dit-on, dans certains milieux autorisés. Et en effet, ce serait alors l'égalité complète avec l'homme D'après certaines informations qui ont déjà paru dans la presse turque, le ministère de la Défense nationale songerait à fonder des bataillons de femmes qui serviraient en temps de guerre, dans les services d'infirmerie, les services arrières, les transports, ravitaillements, communications téléphoniques, etc.

Ce n'est pas encore le service militaire complet, semblable à celui des hommes, mais c'en est certainement l'amorce.

Les journaux turcs ont rappelé à ce propos, de même qu'ils l'avaient fait à l'occasion de la loi du 5 décembre 19.. accordant à la femme turque le droit à la députation, que dans les anciens âges de la race turque, la femme turque participait également à la guerre aux côtés de son mari, de son père ou de son frère ou parent guerrier. On ne fait donc que revenir aux temps héroïques de l'ancien âge.

Pour les débuts, on ne parle pas d'un service obligatoire militaire, même dans les services auxiliaires de l'armée pour la femme turque. Ce ne serait pour le commencement que du volontariat. Mais on peut être certain que beaucoup de candidates se présenteront.

Dans son article sur la Femme Turque, dans la « Turquie Kémaliste », M. Falik Rifky Atay fait observer qu'au cours de la guerre d'indépendance, la plus grande partie des services de l'arrière furent effectués par les femmes, qui labourèrent en même temps leurs champs et accomplirent tous les travaux agricoles confiés jusque-là aux hommes.

LES CONCLUSIONS

Tel est actuellement l'aspect général de la situation dans l'œuvre de l'émancipation de la femme turque, entreprise par Kamâl Atatürk. Il ne faudrait pas croire que la femme turque ne se soit pas pliée, soumise à cette œuvre d'émancipation, à ces réformes. Elle les a adoptées d'enthousiasme, elle en a aussitôt utilisé toutes les possibilités. Ce qui a été le plus frappant, c'est la souplesse avec laquelle tout cela s'est produit. Actuellement il est impossible de faire un pas en arrière vers le voile ou féredjé ou une claustration quelconque. La femme turque émancipée ne peut plus, ne veut plus revenir en arrière.

D'aucun ont fait observer avec raison que l'on peut dire que ceux qui affirment que la Rvolution kamaliste ne s'appuis que sur l'armée, n'ont rien compris aux forecs puissantes qui animent toute la nation turque dans son désir d'améliorer sa vie dans tous les domaines. La femme turque a été surtout la première à suivre son librateur dans cette voie. Elle lui doit tout et si l'on dit que M. Atatürk n'a pas de plus ferme appui que la femme turque, personne n'en peut douter. Elle sait tout ce qu'il a fait pour elle depuis l'école qui existait à peine pour elle avant lui jusqu'au droit de vote législatif qu'il vient de lui donner.

On comprend que pour le Turc d'aujourd'hui, la femme peut être une compagne ,alors que pour celui d'hier, elle n'était le plus souvent que femme et la mère de ses enfants, parfois même un simple objet de plaisir.

Aussi quand l'Assemblée Nationale d'Ankara eut le 5 décembre 1934 voté la loi accordant à la femme turque le vote politique, par milliers vinrent de toutes les régions du pays même les plus humbles, les télégrammes d'hommages de femmes à Atatürk qui leur apportait avec la liberté et l'émancipation un véritable droit à la vie.

Et pour finir avec M. Falik Rifky Atay, l'on peut dire avec lui : « En Turquie, les femmes ne se sont pas soulevées pour obtenir des droits. Comment une nation dont le travail à accomplir est incommensurable, pouvait-elle condamner à l'inactivité plus de la moitié de sa population ? La règle, chez nous, est de faire participer les femmes à toutes les tâches et à toutes les responsabilités, et non d'accepter leur collaboration à certains travaux déterminés.

« La classe révolutionnaire où hommes et femmes sont formés, formera à son tour les hommes et les femmes des masses populaires. Nous ne faisons aucune distinction entre les premiers et les seconds.

«La très grande majorité de la population turque est composée de paysans : dans cette majorité, hommes et femmes participent aux travaux dans des conditions égales. Nous n'enrôlons pas la femme pour la tâche : nous donnons ses droits à la femme qui est déjà à la tâche, nous fixons sa situation légale. Un pays qui doit être reconstruit d'un bout à l'autre ne peut pas laisser échapper l'occasion de faire collaborer la femme à son activité : à plus forte raison, si toutes les conditions s'y prêtent. Nous ne pourrions consentir que le grand œuvre de reconstruction fut privé de l'aide d'un élément qui de tout temps s'est distingué par son activité et son dévouement à toutes les causes communes. »

Ces paroles semblent être la meilleure conclusion à cette modeste étude sur l'émancipation de la femme en Turquie. Comme le disait très bien, dans sa déclaration à l'« Ülkü », le président du Conseil, Ismet Inonu, la femme turque a fait preuve d'une mâturité considérable au cours de ces dix dernières années. Et il avait ajouté avec sa très grande autorité : « Nous espérons et nous attendons que des postes élevés qu'elles occupent, nos femmes tendront la main à nos concitoyens pour les élever encore plus facilement dans les différents domaines de la vie sociale ».

François PSALTY.

(*Les Annales de Turquie*).

Les Sports

FOOTBALL

MOULOUDIA CLUB ALGEROIS ET FOOTBALL-CLUB BLIDEEN FONT MATCH NUL, APRES PROLONGATIONS, POUR LA QUATRIEME FOIS

Vraiment ces deux équipes qui jouaient pour la quatrième fois lundi, n'ont pas pu encore se départager et se sont encore retirées dos à dos après une partie où ils n'ont pas marchandé leurs efforts. En effet, Mouloudéens et Blidéens ont tellement à cœur de représenter dans la compétition propre le département d'Alger, qu'ils mirent tout en œuvre pour se qualifier.

Mais ces deux formations se valent, et elles sont si près l'une de l'autre qu'il semble que le facteur chance seul puisse intervenir pour que l'une ou l'autre décroche la timbale.

Pour cette dernière édition, les Mouloudéens étaient privés des services de quatre de leurs meilleurs éléments ,qui ont noms : Berzig, Derriche, Hacène et Hamid, et si le FCB qui, pourtant se présentait dans sa formation habituelle n'a pu vaincre le Mouloudia handicapé par l'absence des joueurs cités plus haut, c'est qu'à notre avis, il possède une valeur moindre que son adversaire. Et je crains que la partie qui mettra jeudi aux prises ces deux équipes soit néfaste au FCB qui aura en face de lui une équipe plus complète, et connaissant par avance ses défauts. Si le Mouloudia avait compris dès le début qu'il fallait mettre un avant-centre mordant, et harcelant sans cesse les arrières, nous croyons qu'il ne lui aurait pas fallu quatre matches pour pouvoir se qualifier, car si les arrières blidéens et notamment De Redon, eurent jusqu'ici la tâche facile, c'est par suite de la nonchalance et du manque de perçant des forwards Mouloudéens qui n'avaient pas compris que si les arrières de Blida étaient très adroits sur les balles de volée, ils sont par contre facile à passer quand on joue à ras de terre.

Et si le Mouloudia avait compris dès le début ce défaut, je suis persuadé qu'il serait déjà qualifié, parce qu'il fit preuve au cours de ces quatre matches d'une technique plus épurée, malheureusement il se laissa gagner au jeu aérien et décousu de ses adversaires qui brouillèrent la méthode fine et scientifique qu'il pratiquait à l'habitude. Nous espérons qu'averti par l'expérience de ces derniers matches, il saura exploiter la moindre défaillance de son adversaire pour remporter la victoire qu'il aurait amplement méritée.

Avant de terminer, tout en souhaitant que la cinquième édition nous fasse connaître notre troisième représentant dans la compétition propre, nous adressons nos chaleureuses félicitations aux quatre arbitres qui ont dirigé ces rencontres avec toute l'impartialité et la compétence que nous leur reconnaissons.

BEN ABBAS.

LE FOOTBALL EN EGYPTE PEUT-ON ET DOIT-ON JOUER LE W ?

En France, il y a quelques années de cela, une équipe anglaise fameuse, Arsenal de Londres, vint matcher une

●●●●●●●●●●●●●

équipe parisienne et l'écrasa par le score de 7 buts à 1, si j'ai bonne mémoire. Après le match, tout le monde commenta la curieuse formation que présentèrent sur le terrain les joueurs de Highbury. L'Arsenal, en effet, joue avec trois avants : l'avant centre et les deux ailiers, les inters opérant très en retrait. Depuis en France et un peu partout dans le monde, on a cru que la formation en W était le secret des succès innombrables des joueurs d'Arsenal. Personne n'a pensé que ce qui était un bienfait dans un club, pouvait être un désastre dans un autre, et qu'une telle formation doit convenir surtout au tempérament des joueurs. Si le niveau du football égyptien a tellement baissé, ce n'est pas du tout à cause du recrutement, qu'à cause de la théorie fausse que professent certains dirigeants, de faire jouer des Egyptiens comme des Hongrois et des Autrichiens. On n'a tenu aucun compte du vrai tempérament et des qualités natives des joueurs égyptiens, qui sont surtout rapides, et doivent se servir de leur vitesse, au lieu de perdre leur temps dans les fameuses passes en triangles, dont ils abusent. Je ne nie pas que ces passes sont très agréables à l'œil mais on est bien obligé de reconnaître, qu'elles ne font guère gagner du terrain.

La France a souvent essayé de jouer le W, et chaque fois cela lui a joué un mauvais tour, puisque le match a été une défaite. En Egypte, certains de nos soit-disant compétences prônent le W, et prétendent qu'en le jouant, le football égyptien reprendrait la place qui était la sienne il y a 6 ou 7 ans de cela. Quelle erreur est la leur ! Le W ne peut être joué qu'à Arsenal, et tant qu'Allec James jouera dans ce club. Ce fameux Ecossais joue avant, mais il shoote très mal, et n'a rien de ce qui fait les bons attaquants. Par contre, il sait organiser et distribuer le jeu comme pas un. Il joua très en retrait, doublant ainsi le demi centre, qui joue ordinairement troisième arrière. Seulement, il n'y a pas deux Alec James dans le monde, mais un seul, et le jour où celui-ci ne tiendra plus sa place dans le club de Highbury ,il est plus que probable, que la fameuse formation en W sera du domaine du passé.

En Egypte nous ne pouvons et nous ne devons pas jouer en W, pas plus qu'en M, comme l'a proposé un de nos confrères. La meilleure méthode est la méthode classique, avec cette petite variante, adoptée par les Allemands et qui nous semble répondre à la logique : c'est de faire jouer l'avant centre très en flèche. De cette façon, il peut toujours harceler les arrières adverses, et tenter le plus grand nombre de fois possible des tirs au but, qui, bottés de très près, auront des grandes chances de succès. Par exemple, dans le match de dimanche passé, si Abdel Rahman Fawzi avait joué en flèche, au lieu d'opérer en retrait comme il l'a fait, n'aurions-nous pas eu plus de chance, sinon de gagner au moins arracher le match nul ?

Il n faut pas adopter une tactique ou une méthode pour la seule raison qu'elle a réussi ailleurs. Il faut qu'elle convienne également à ceux à qui on veut l'imposer. C'est pour avoir voulu apprendre à nos joueurs à pratiquer comme les centraux, qu'on a gâché une de leurs plus belles qualités : la vitesse et peut-être aussi la spontanéité. Le bon La Fontaine n'a-t-il pas dit : « Ne forçons point notre talent... »

Scandar Fahmy.

(Images)

Les Spectacles

LES ETABLISSEMENTS SEIBERRAS PRESENTENT

OPERA. — *Le grand Mogol.* Demain : *L'Auberge du Cheval Blanc*, avec 40 artistes.

⁂

MAJESTIC. — *En plein pastis*, opérette marseillaise en 3 actes avec Rollin, Li ian Baron, Fernand Sardou.

⁂

REGENT. — *Les époux scandaleux* avec Suzy Vernon, René Lefèvre.

⁂

EMPIRE. — *Les Cent Jours*, vue par Bénito Mussolini.

⁂

VARIETES. — *Gangster malgré lui* avec Georges Milton, Françoise Rosay.

⁂

ALCAZAR. — *La tête d'un homme* avec Harry Baurr.

⁂

MONTPENSIER. *Jeune fille d'une nuit*, avec Kate de Nagy, Lucien Baroux. *Miroir aux alouettes*, avec E. Feuillère, Pierre Brasseur.

⁂

PALACE. — *Triomphe de la Jeunesse.* — *Par habitude*, avec Fernandel.

⁂

ROYAL (Hussein-Dey). — *Ville frontière* avec Paul Muni. *Tout au vainqueur* avec James Cagney.

ET AUTRES...

COLISEE ET SPLENDID. — *La Kermesse Héroïque*, avec Jean Murat, Françoise Rosay, Alerme, Louis Jouvet

⁂

LE CAMEO. — Aujourd'hui, grande première de gala fleuri avec *Sérénade à trois.*

⁂

CASINO MUSIC-HALL. — *Au Pays de l'Or*, avec M. Louisard. Alice Robert des Variétés de Marseille, etc.

⁂

CINEMA LA PERLE. — Du 24 au 27 janvier : *Pulman* 12, avec Ben Lyon Barbara Wech. *Râfles*, grand film d'aventures.

⁂

TRIANON CINEMA. — *Le Clown Bux*, avec Henri Rollan, Suzy Vernon.

⁂

REGENT (El-Biar. — *Toi que j'adore*, avec Jean Murat.

⁂

AU COLISEE ET AU SPLENDID

« LA KERMESSE HEROIQUE »

Les deux belles salles de la rue de Constantine projetteront à partir de ce soir le film célèbre qui obtint le Grand Prix du Cinéma Français.

Jamais film tourné, soit en Amérique, soit en Europe, n'a donné lieu à autant de recherches historiques que le dernier film de Jacques Feyder.

Chaque décor, chaque détail de costume a été longuement étudié d'après les documents les plus rares réunis avec beaucoup de peine dans tous les Musées d'Europe. « La Kermesse Héroïque » est la fresque vivante de la vie d'une petite ville flamande au début du 17e siècle, à l'époque des grands peintres, des Vaneyck, des Breughel. C'est la première fois que dans l'histoire du cinéma on ait dépensé de telles sommes pour tourner un film gai. C'est la première fois également que metteur en scène ait osé s'attaquer à la peinture sincère d'une époque sans tomber dans la reconstitution historique bien souvent fastidieuse.

« La Kermesse Héroïque » est le plus gros succès de l'année que tous les Algérois iront sans regret applaudir.

⁂

AU CASINO MUSIC-HALL

M. Louisard émule de Dranem

La Direction du Casino présente depuis quelques jours au public algérois l'opérette revue « Au Pays de l'Or ». Voici, par ailleurs, ce que notre confrère « Paris-Midi » sous la plume de son rédacteur André Cœuroy pense de cette opérette :

« J'aime ces opérettes, dit-il, qui, franchement sentent leur province, qui sont faites pour la province. Ch. Gautherat ne vise pas l'excentrique mais ce qu'il fait, il le fait bien. Au milieu d'aventures exotiques, il ne cherche pas le pittoresque, il cherche le frappant, il cherche le populaire ; et il le trouve. Tout est présenté à danses et à chanson dans cette histoire colorée des types perdus dans le désert du Far-West, un beau monsieur suivi par la femme qu'il aime ; un bar en Californie ; une révolte de mineurs ; un tribunal de pendaison ; la découverte d'une mine d'or, le dévouement d'Œil de Faucon ; de la jalousie, du roman policier et la grande valse d'or. Le meneur du jeu, M. Louisard est de premier ordre. C'est un grand comique et un comique naturel de Francassin qui évoque le Passe-Partout du « Tour du Monde en 80 jours ». Il pourrait devenir le successeur de Dranem.

Mlle Alice Robert, ds Variétés de Marseille, fera rêver toutes les femmes parce qu'elle est Gisèle maîtresse du banquier et joue dans la pièce un rôle de premier plan.



M. LOUISARD
vedette de la revue Au Pays de l'Or

Nous félicitons tous les interprète de cette production ainsi que MM. Laronde et Wurtz, directeurs du Casino et M. Charly, régisseur général, d'avoir pu présenter au public algérois un spectacle de premier ordre. M. Louisard très touché de l'accueil enthousiaste dont il fut l'objet nous prie de remercier, par la voix de notre journal, notre charmant public.

René OUAMRANE.

AUTO-TRACTION DE L'AFRIQUE DU NORD.

Alger-Biskra. — Dép. d'Alger : 5 h.; Arrivée : 19 h.

Alger-Maréchal-Foch. — Départs d'Alger : 7 h., 9 h., 10 h. 15, 15 h., 17, h., 18 h. 30; Arrivées : 8 heures, 15 9 heures 15, 10 heures 30, 15 heures 15, 17 heures 15, 19 heures 45.

Alger-Saint-Pierre-Saint-Paul. — Départs d'Alger : 9 heures 30, 16 heures ; Arrivées 11 heures, 17 heures 30.

Alger-Cap-Matifou-Surcouf. — Départs d'Alger : 5 h. 45, 7 heures, 9 heures 10 heures, 13 heures, 15 heures, 17 heures, 18 h. 30. Arrivées : 7 heures, 8 h. 15, 10 h. 15 11 h. 15, 14 h. 15, 16 h. 15, 18 h. 15, 19 h. 45

Alger-Aïn-Bessem-Sidi-Aïssa. — Départs d'Alger : 5 h. 30 ; passage à Aïn-Bessem : 9 h. 15 ; arrivée : 11 heures.

Alger-Bou-Saâda. — Départs d'Alger : 5 heures, 6 heures, 12 heures. Arrivées : 11 heures 30 13 heures, 19 heures.

Alger-Bou-Saâda-Ouled-Djellal. — Départ d'Alger : 5 heures ; départ de Bou-Saâda: 13 heures ; arrivée : 19 heures.

Alger-Fort-de-l'Eau. — Départs d'Alger: 9 h. 30, 10 h. 30, 17 heures, 17 h. 30. Arrivées : 10 h. 15, 11 h. 15, 17 h. 45, 18 h. 15.

Alger Plage-Lapérouse-Jean-Bart. — Départs d'Alger : 5 h. 45, 10 heures, 12 heures 18 heures. Arrivées : 6 h. 45, 11 heures, 13 heures, 10 heures.

AUTOBUS DE LA REGION ALGEROISE.

Alger-Coléa-Marengo. — Départs d'Alger : 6 h. 30, 16 h. 30. — Départs de Marengo : 5 h. 45, 12 h. 15.

Alger-Coléa (par le Littoral) — Départs d'Alger : 6 h. 30, 8 h. 30, 10 h. 15, 13 heures, 15 heures, 16 h. 30, 17 h. 15 — Départ de Coléa : 5 h. 15, 6 h. 45, 10 h. 15 12 15, 13 h. 15, 17 h. 15.

Alger-Coléa (par Chéragas). — Départs d'Alger : 9 h. 45, 18 heures — Départs de Coléa : 6 heures, 13 heures.

Alger-Zéralda (par le Littoral). — Départs d'Alger (Liberté) : 6 h. 30, h. 30 10 heures 15, 13 heures, 14 h. 45, 16 h. 30, 17 heures 30. — Départs d'Alger (Mahon) : 9 heures, 15 heures. — Départs de Zéralda (Littoral : 5 h. 45, 7 h. 15. 10 h. 15, 10 h. 45, 12 h. 45, 13 h. 45, 16 h. 30, 17 h. 45. — Départs de Zéralda par Chéragas : 6 h. 25, 13 h. 25.

Alger-Staouéli-Sidi-Ferruch-Palm Beach. Départs d'Alger (Mahon) : 7 heures, 9 heures 11 heures, 13 h. 30, 15 heures, 16 heures, 17 heures, 18 h. 30. — Départs de Staouéli : 5 h. 30, 7 heures, 8 h. 30, 10 h. 25, 13 heures, 14 h. 45, 16 h. 40, 17 h. 30. Départs de Sidi-Ferruch : 6 h. 30, 8 h. 15 12 h. 30, 14 h. 30. — Départs de Palm Beach : 6 h. 20, 12 h. 20, 14 h. 20 17 heures. — Passages à Moretti : 6 h. 35 8 h. 20, 12 h. 35, 14 h. 35.

L'ECHO de la presse musulmane

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Directeur .... A. GRIESSINGER
Secrétaire Général de la Rédaction ...... R. KALAFAT
Gérant .... B. BELKHODJA
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
C. C. Post. Alger GRIESSINGER n° 56.89

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
HEBDOMADAIRE
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

NOS SAVANTS

AVERROÈS ET LA MORALE

Par ABD EL BAKI

—×—

Certes Averroës lui aussi a exposé une doctrine sur l'accord de la religion et de la philosophie dans ses livres : « Tahafut-at-Tahafut », « Manâhig » et enfin celui si significatif intitulé : « L'accord de la religion et de la philosophie et examen critique et solution » où il pose très nettement, dès le début le problème en écrivant : « Votre but dans ce trait et d'examiner du point de vue de la spéculation religieuse, si l'étude de la philosophie et des sciences logiques est permise ou défendue par la loi religieuse, ou bien prescrite soit à titre méritoire, soit à titre obligatoire.

Mais ne semble-t-il pas par là que le problème du syncrétisme change un peu. Le but est peut-être le même. Mais la méthode ! Le problème de l'accord de la religion et de la philosophie cette fois sera traité au sein de l'Islam en partant du Coran même. Car c'est en citant des versets du Coran qu'Averroës montrera que l'étude rationnelle et approfondie de l'univers est obligatoire. C'est en se servant de l'Interprétation allégorique, arme des théologiens qu'Averroës montrera que la philosophie et la religion ne doivent pas s'exclure. Dieu fait un devoir aux hommes de « science profonde » de juger ses symboles, ses lois. Et tout sera conforme, nécessairement, dit Averroës à la révélation.

Mais si la raison est capable de nous donner toutes les vérités, ne peut-elle pas se passer de la révélation. Autrement pourquoi le philosophe et le prophète ? Ne faut-il pas au juste que l'un d'eux s'efface ? Non répondit Ibn Rusd car tout prophète est philosophe et tout philosophe n'est pas prophète». Oui, il faut beaucoup au bon philosophe pour qu'il atteigne un jour la vérité. Il lui faudra errer longtemps, peut-être à jamais.

Et là nous touchons un fond de la pensée d'Averroës. C'est pour cela qu'il invite « l'homme de science profonde », le métaphysicien à embrasser une religion. Pour lui ce sera l'Islam. Est-elle la plus vraie? Oh, peu importe. Plutôt c'est la meilleure car son utilité morale est grande à ses yeux. Elle excite les hommes aux actions vertueuses. Cette vie future qu'elle représente est si alléchante sous des formes si spirituelles ! De cette excitation, il découle une si grande vertu !

(Suite page 2)

Le Procès du Complot contre Attaturk

A COMMENCÉ A ANKARA

Les accusés sont au nombre de neuf et continuent à nier les faits à eux reprochés.

Le président du tribunal interrogea d'abord le chef de bande Yahya, né à Samsoun qui déclare avoir déjà subit une peine d'emprisonnement de trois mois durant son service militaire.

Le second accusé Özcir natif d'Anderine, cultivateur, père de sept enfants.

Le troisième El Bistanli Chemssed-dine, fils de mineur de la commune Tchokat, a fait ses études agricoles en Europe et à son retour en Turquie exerça la fonction de professeur à la faculté de médecine.

Le plus âgé des accusés a 65 ans, Alkan Oglou Idiss, père de huit enfants.

Les autres accusés, Ahmed Oglou Chahbane et Ahmed Oglou Isnaïl sont cultivateurs et enfin Ali Saib, dont l'avocat est maître Hamdi Cheket.

LES BÉNÉFICES D'YAHYA

Yahya déclare : « J'ai déserté l'armée, je servais dans la 22e division de Mersine. Je me suis réfugié dans le village de Kara Mezar où je suis resté durant 7 ans. J'ai connu une femme nommée Nadida, dans l'idée de l'épouser, j'ai dépensé à cet effet 75 livres et dans le but de procurer de l'argent à mon père, j'ai entrepris le voyage en Syrie où j'ai des parents. J'ai pris le train à Fevzi Pacha vu que j'étais déserteur, j'ai traversé la frontière turco-syrienne sans passeport. Je me suis rendu d'abord à Alep et ensuite à Damas.

Comment j'ai connu Tcherkess Etem. Dans le village d'Amman (Syrie) je fréquentais un café. Les habitués ont su que j'étais turc, aussi je ne cessais d'entendre viens par là oh ! Turc. Un jour quelqu'un vint me trouver en me disant que Tcherkess Etem désirait me causer. Ce fut notre première entrevue.

— Comment vas-tu ? me dit-il. Est-ce qu'en Turquie y a-t-il beaucoup d'avions ?

— Oui, lui répondis-je, chaque jour l'on voit 7 ou 8 unités nouvelles s'envoler dans le ciel.

(Suite page 5)

Le Wahhabisme

par ABDALWAHHAB

—×—

C'est dans la partie centrale de l'Arabie et plus particulièrement dans le Nejd, région montagneuse mais peuplée et fertile que prit naissance le Wahhâbisme dont le fondateur fut Muhammad ben °Abd al Wahhâb.

Il naquit à Ayana dans le Nejd en 1115 — (1703). Il fit ses études à Médine. Il se révéla un excellent élève. Mais ses maîtres ne tardèrent pas à se rendre compte de son hérézie. Il voyagea beaucoup ; vécut à Basra, à Bagdad où il fit un riche mariage. Après la mort de sa femme, il alla dans le Kurdistan, se rendit à Ispahân. C'est là qu'il étudia la philosophie péripatéticienne, les systèmes isrâkîya et sûfi. Il rassembla autour de lui des étudiants à qui il enseigna le sûfisme, puis se fit le champion de l'école Hanbalite.

De retour dans sa ville natale, il vécut dans la retraite pendant huit mois. Puis il reparut pour prêcher sa Nouvelle Doctrine qui est exposée dans son « Kitâb al Tawhîd ». Il rencontra des résistances chez ses propres parents, mais il remporta des succès. Et comme nul n'est prophète en son pays, sa doctrine attira l'attention hors de sa ville natale. Il la quitta avec toute sa famille et alla s'installer à Dar °iya auprès de Muhammad ben Sa °ûd, chef de cette localité qui défendit cette nouvelle doctrine et la propagea. Ibn Sa°ûd se chargea du pouvoir temporel et Abd al Wahhâb du pouvoir spirituel.

La doctrine nouvelle prêchait le retour à l'Islâm premier, celui du temps du Prophète et des Kalifes orthodoxes, le retour à l'Islâm dans toute sa pureté et c'est pourquoi les partisans de Abd al Wahhâb furent appelés « les puritains de l'Islam ». Le but essentiel était de se conformer au Livre par excellence, le Kur 'ân et aux livres de la tradition.

Abd al Wahhâb s'élevait contre les honneurs exagérés rendus au Prophète lui-même car Dieu seul doit faire objet d'adoration, contre le culte des Saints parce que les fidèles croient gagner la faveur de Dieu en visitant les tombeaux de ces saints, c'est là une pratique qui rappelle celle des polythéistes que condamne véhémentement le Kur 'ân. Il condamnait le luxe et la licence, interdisait l'usage de la soie et du tabac. Les mosquées « Wahhâbi » sont bâties avec une grande simplicité. On les reconnaît aisément parce qu'elles n'ont ni minaret, ni ornements.

Bref Abd al Wahhâb voulait purger l'Islâm de toutes les innovations qui étaient nées après le IIIe siècle de l'Islâm et de toutes les pratiques qui étaient en usage à l'époque du paganisme.

De nombreuses accusations furent portées contre lui, mais elles sont qualifiées par lui et par ses disciples de calomnies.

Abd al Wahhâb et ses partisans n'ont jamais brûlé d'ouvrages théologiques ,et n'ont jamais rejeté les enseignements contenus dans la Sunna. Quant à la destruction des tombeaux, ils le faisaient aux yeux de tout le monde. Ils se considèrent, il ne faut pas l'oublier, comme Sunnî, suivant l'école d'Ibn Hanbal. Le système des wahhâbi porte le nom de « Tarika Muhammadîya » et les partisans se donnent le nom de Mûwahhidun, c'est-à-dire « Unitaires » qui confessent l'unité divine.

Le nom de Wahhâbî sous lequel ils sont connus en Europe, ne leur a été donné que par leurs ennemis du vivant même du fondateur.

C'est à Dar °îya que Abd al wahhâb enseigna sa doctrine et expliqua son livre. La nouvelle secte qui devenait menaçante dût soutenir une longue guerre qui ne dura pas moins de vingt-huit années. Elle fut soutenue contre le Saïh de Riyâd Sahhâm ben Dauwâs à partir de l'année 1160 — (1747).

Ibn Sa °ûd remporta des victoires sérieuses sur ses ennemis. Il bâtit des villes, éleva des forteresses pour garder les pays conquis. En 1178 (1765) après sa mort son fils Abd al °Aziz continua la lutte en ayant toujours à ses côtés Abd al wahhâb. Dahhâm s'enfuit de Riyâd ; le Sarîf de la Mekke reçut une députation wahhâbî qui fut reçue avec honneur.

Dès lors, Abd al °Azîz se vit maître de tout le Nejd. En 1792, Muhammad ben Abd al Wahhâb mourut à l'âge de 89 ans. Les wahhâbi continuèrent toujours à remporter des succès, firent des incursions fréquentes sur les confins de l'Irâk. La Porte qui s'était rendue compte du danger de la nouvelle puissance qui naissait en Arabie essaya d'intervenir.. Des expéditions furent envoyées contre les communautés wahhâbi, mais elles avortèrent les unes après les autres. Sa °ûd, fils de Abd la °Aziz, employé par son père dans les expéditions occupa La Mekke que venait d'abandonner le Sârîf Gâlib. Djedda et Médine ne furent pas plus heureuses. Mais il fut obligé d'évacuer le Higâz les habitants ayant massacré les soldats laissés là par lui. Le 4 novembre 1803 Abd al Hazîz I fut assassiné à

Dar °iya par un Si 'ite de Kerbâla qui se disait converti. Son fils Sa °ûd lui succéda sans difficulté.

De nouvelles attaques contre les Wahhâbî avortèrent comme les premières. Il envahit alors le Higâz, se rendit maître de Médine, de la Mekke et de Djedda. En 1811 l'empire Wahhabî était entièrement puissant à tel point que les incursions s'étendirent à la Syrie et à la Mésopotamie et génèrent le pèlerinage.

De nouveau la Porte se réveila et le Pasa d'Egypte Muhammad Aly (Mehémet Ali), organisa une expédition et confia le conmmandement à son fils Tusûn. Celui-ci essuya des revers mais réussit à reprendre la Mekke.

Muhammad Aly prit part à la guerre et subit des défaites. Mais la mort de Sâ °ûd survenue en 1814 fut fatale à la cause wahhâbî. Son fils Abdellah qui prit la succession était moins capable que lui.

Le 9 septembre 1818, une nouvelle expédition commandée cette fois par Ibrâhim Pasa envoyé par Mehémet Ali mit en mauvaise posture le premier empire wahhâbî. Abdallah fut prit et envoyé à Constantinople où il fut exécuté. Après son départ une révolte éclata dans le Nejd. Un cousin de Sâ °ûd, Turkî, choisit en 1821 Riyâd comme capitale du wahhâbîsme renaissant . En 1834 Turkî fut assassiné par un prétendant de la famille royale qui subit à son tour, quelques temps après, le même sort des mains de Faisal, fils de Turkî, avec l'aide d'un chef sammâr. Abd Allal ben Rasîd, nommé par la suite gouverneur de Hà'il pour les services qu'il avait rendus.

Une nouvelle dynastie prit naissance avec Abd Allah ben Râsîd, souverain habile qui sut maintenir des relations amicales avec le Pasa d'Egypte et le souverain de Riyâd jusqu'en 1847, date à laquelle il mourut. Talâl son fil fut digne de lui et même le surpassa en habileté. Il s'empara de villes et une province qui appartenait au souverain de Riyâd, se soumit à lui spontanément. Il assura la sécurité des routes et de voyageurs. Etant sur le point de devenir fou, il se supprima et son fils Bandâr qui lui succéda, fut tué par un frère de Talâl, Muhammad.

En 1869, l'Emir Faisal mourut et fut remplacé par son fils Abdallah qui essaya d'empoisonner son frère Sa °ûd. Celui-ci réussit à l'aide d'alliés, à le détrôner en 1870. Sa °ûd mourut en 1877 et son frère Abdallah retourna à Riyâd grâce à Muhammad ben Rasîd. Bientôt une guerre éclata entre eux, et en 1884, Muhammad ben Rasîd envahit Riyâd. Une coalition se forma contre lui sous la direction de la famille royale, mais elle échoua. Il resta jusqu'à sa mort (1897) maître de l'Arabie déserte. Un neveu de Muhammad ben Rasîd, Abd al °Azîz lui succéda et fit la guerre au Saih de Kuwait qui avait donné asile à Abdar Rahmân, un autre fils de Faisal.

En 1901 le fils de Abd Ar Rahmân, Abdal °Azîz réussit à entrer à Riyâd après onze années d'exil. Il reprit les autres provinces et conquit les villes qui avaient appartenu aux Wahhâbî. Enfin en 1925, Ibn Sa °ûd devint le maître de l'Arabie et la dynastie de Rasîd disparut.

Dès qu'elle fut restaurée, la dynastie de Sa °ûd s'occupa de l'organisation de l'Empire au point de vue social et au point de vue politique. Des colonies agricoles furent instituées auxquelles on donna le nom de « Ihwân ». La société Wahhâbî se divisa en trois catégories : Bedû qui sont des fermiers, Mutawwi° qui sont des missionnaires, et des marchands, tous prêts, au cas échéant à aller au Gihâd, la guerre sainte.

La formule « Ansé et Aratro » fut appliquée sous toutes ses formes. Les dévôts devaient savoir manier aussi bien la charrue que l'épée.

Le wahhâbisme se répandit alors dès 1786 en Inde où il fit naître des troubles graves. Il pénètre également en Turkestan et en Afghanistan.

LE DROIT MUSULMAN N'EST PAS IMMUABLE

—o—

On a exagéré, à dessein peut-être, l'immuabilité du droit musulman.

Remarquons tout d'abord que de nombreux auteurs, non suspects d'hérésie, ont fait à cet égard des déclarations catégoriques. Dès le 16e siècle El Charani disait : « Il n'est pas impossible que Dieu puisse garder en réserve, pour les hommes de l'avenir, des perceptions qui n'ont pas été données aux hommes du passé. » Ibn Nadjim : « La nécessité fait admettre beaucoup de choses qui seraient défendues si l'on tenait à la rigueur des principes » Des docteurs malékites, comme Tasouli et Ibn Farhoun, reconnaissent qu'il faut, dans le droit musulman, tenir compte de l'utilité quand elle s'impose et qu'elle apparaît sous des caractères généraux.

El Zurkani proclame : « On ne peut trouver étrange que les lois s'adaptent aux circonstances ». Au cours du 19 siècle, ce mouvement moderniste s'est encore accru. Si Ahmed Khan ne craint pas d'écrire : « Nous devons imiter les Arabes des anciens jours qui ne craignaient pas d'ébranler leur fni en étudiant Pythagore ».

Voici dans le même ordre d'idée, le mot d'un Algérien, le regretté Mohammed Ben Rahal : « La nécessité rend licite ce qui est réprouvé ». Le cadi égyptien Cheikh Abderrazig, dans son livre « L'Islam et la genèse du pouvoir », écrit que l'Islam doit rester une loi exclusivement religieuse, sans empiètements sur le domaine civil. Le Tunisien Tahar El Haddad, dans son ouvrage « La femme chez nous », prêche l'égalité absolue des sexes, et déclare que le Prophète était un homme comme un autre, l'exemple qu'il a donné de la polygamie ne doit pas être considéré comme un enseignement. Mais on peut révoquer en doute Cheikh Abderrazig et Tahar El Haddad qui passent pour hérétiques. On ne peut réprouver le témoignage de Rachid Rida et de sa revue « El Manar ». Suivant « El Manar », l'examen aux rayons X peut remplacer le délai avant nouveau mariage imposé par le Coran à l'épouse divorcée. La même revue déclare que la polygamie n'était qu'une tolérance transitoire, et qu'elle est aujourd'hui interdite.

Toutes ces idées ont fini par entrer dans les mœurs et dans la législation elle-même. On lit dans l'Exposé des motifs du décret-loi égyptien n° 25 de 1929 :

« En droit musulman, rien ne s'oppose à l'avis d'autres jurisconsultes que ceux des quatre rites, surtout si cette adoption assure un bien public ou évite un mal public, ainsi que l'enseignent d'ailleurs les doctrines autorisées en matière de sources de droit ».

Il a donc bien fallu adapter la loi coranique aux exigences de la vie moderne. Avec et après Cheikh Abdou, les canonistes ont établi des distinctions rendant licite le contrat d'assurances, qui faisait hésiter les orthodoxes tentés de l'assimiler aux jeux de hasard prohibés par la loi coranique. N'oublions pas la fetoua de Cheikh Abdou autorisant l'intérêt versé par les Caisses d'Epargne et les dividendes des sociétés anonymes.

Il s'est ainsi créé, dans tous les pays musulmans, un droit séculier à côté du droit coranique. Je cite, pour mémoire, la Turquie qui a emprunté à l'Allemagne son Code de Commerce, à l'Italie son Code Pénal, à la Suisse son Code Civil. On objectera que la Turquie a répudié l'Islam et qu'elle ne figure plus parmi les nations musulmanes. C'est exact, mais bien avant le Kemalisme, elle avait, dès 1858, un Code Pénal, et dès 1868, le Code Civil ottoman connu sous le nom de « Medjellat ». Ce Code Pénal s'inspirait manifestement de la législation européenne. On y voyait, comme d'ailleurs dans les Codes égyptien et tunisien, la substitution graduelle du concept de « justice » à celui de « talion », et celui « d'expiation » faire place à l'idée de réparation. Le « Medjellat » avait innové avec plus de hardiesse. Son article 37 admettait que l'usage(quand il est consacré, doit devenir règle. La loi du 30 avril 1917 instituait la non validité du mariage forcé ,ce qui mettait fin au droit de « Djebr » (droit de contrainte matrimoniale exercé par le père sur l'enfant). La même loi reconnaissait à la femme la faculté d'obtenir le divorce ; elle lui laissait la possibilité de stipuler, au moment de contracter mariage, qu'au cas où le mari voudrait prendre une seconde épouse, l'un des deux mariages serait nul de plein droit. C'était, en somme, la fin de la polygamie. Enfin, le Code foncier avait organisé (art. 20 et 78) l'usucapion décennale pour les terres domaniales, alors que la prescription acquisitive semble inconnue du droit musulman.

En septembre 1931, le Parlement persan a voté une loi réglementant le mariage et le divorce. Le mariage est désormais assujetti à une déclaration officielle transcrite sur registre. La femme peut, avant de contracter mariage, savoir si son futur époux est polygame et, dans cette éventualité, stipuler dans le contrat telles clauses qui sauvegardent ses droits.

Le droit de « djebr » a été, dès 1921, supprimé en Afghanistan.

L'Egypte est entrée dans la voie de sécularisation du droit. Elle a, depuis 1875, un Code du statut personnel et des successions qui a été maintes fois revisé. La loi n° 56 du 11 décembre 1923 interdit le mariage si l'âge de la femme est inférieur à 16 ans et celui du futur mari inférieur à 18 ans. C'est la suppression implicite du droit de « djbr », puisqu'il ne peut s'exercer que durant l'impuberté du sujet, et qu'en Egypte hanéfite l'enfant dès 15 ans est proclamé pubère. Le décret-loi n° 25 du 10 mars 1929 a restreint les cas de répudiation maritale et ouvert à l'époule le droit de divorce. La tutelle exercée par la mère est prolongée de 9 à 11 ans quand il s'agit d'une fille, et de 7 à 9 ans quand l'enfant est un garçon. Enfin, le délai maximum de la grossesse ne peut dépasser un an. Ajoutons que l'art. 16 du décret khédivial du 14 juin 1883 avait limité au statut personnel et aux habous la composition de la juridiction religieuse.

La Tunisie a depuis 1907 un Code des obligations et contrats, depuis 1911 un Code de procédure civile et un Code pénal entré en vigueur le 1er janvier 1914. Ce n'est plus le cadi qui est compétent pour les crimes et délits intéressant l'ordre public, mais le tribunal de l'Ouzara.

Dans les pays européens qui comprennent une minorité mahométane, le droit musulman a lui aussi considérablement évolué. En Yougoslavie, par exemple le port du voile est facultatif depuis le 10 juillet 1928. Le mariage est célébré par devant le cadi et par comparution personnelle des conjoints : le consentement explicite de la femme doit figurer au procès-verbal. La polygamie n'existe plus en fait, le cadi ne célébrant un mariage polygamique que si le mari justifie d'une raison valable, comme la maladie ou la stérilité de sa première femme. Ajoutons que la loi du 25 octobre 1923 assujettit à une lourde redevance le mariage d'un homme déjà en possession de femme.

Enfin, la répudiation unilatérale est pratiquement supprimée : la déclaration d'un époux ne peut à elle seule provoquer la dissolution du mariage : le cadi reste prépondérant pour se prononcer à l'audience, dans tel sens qu'il entend.

En Pologne, la polygamie est depuis des siècles, tombée en désuétude parmi les 6.000 Musulmans du pays.

En Roumanie, où se trouvent 220.000 mahométans, les cadis sont officiers de l'état civil et une loi de 1930 a interdit la polygamie.

Ne dites donc pas que le droit musulman n'est pas susceptible d'adaptation. Ce qui ne peut varier, c'est le dogme. Mais la loi civile et civique a évolué.

Et d'ailleurs, que reste-t-il en Algérie du droit musulman ?

MAHBOUB Ali.

(Bulletin du Comité de l'Afrique Française).

AVERROES
(SUITE DE LA PAGE 1)

Et cette religion qui s'impose au philosophe doit être exigée à tous les autres clans d'hommes. Surtout aux natures simples. Quiconque ne l'embrasserait pas mériterait un dur châtiment. Quelle intolérance ! dira-t-on. Mais allégation gratuite si l'on y réfléchit. Pour illustrer cela Averroës classe les individus en trois catégories sociales . les hommes de persuasion ou le peuple auquel il convient la révélation brute ; à un degré plus haut les hommes de la dialectique dont les théologiens qui ne peuvent se passer du symbole : à un degré encore plus haut les esprits philosophiques qui n'ont plus besoin de persuasion ni de symboles pour qui la démonstration à base de syllogisme seule doit compter. Somme toute, d'un point de vue plus restreint, individuel, c'est là le problème de la raison et de l'action ou pour mieux dire de la pensée et de la vie.

Ici nous touchons encore plus profondément dans la pensée d'Averroës Si profondément que nous pouvons enfin dire qu'Averroës loin d'accorder religion et philosophie les met tous deux en un désaccord irrémédiable. La cloison étanche !

Ainsi donc l'originalité d'Averroës ne résiderait pas dans une doctrine, au sein de l'Islam, de l'harmonie, mais dans la rupture qu'il fait entre la religion et la philosophie, dans la conception d'une morale provisoire.

Et lorsqu'on aborde l'étude de la pensée d'Averroës, le plus sage est de ne pas dire, d'une part, comme Renan qu'il n'a pas de morale, d'autre part, comme presque l'unanimité des Islamisants, qu'il est syncrétiste. Ce sont là deux erreurs.

Car Averroës est trop grand penseur pour se passer au moins d'une morale momentanée, sans tenir à en inventer et, partant trop aristotelicien et matérialiste pour aboutir à un syncrétisme plus ou moins imprégné de mysticisme néo-platonicien.

On peut comprendre maintenant l'Averroës qui a vécu en bon et fidèle musulman comme le font entendre certains de ces biographes, et dire que s'il a en foi en l'Islam il n'en a pas moins eu en sa raison, la raison humaine.

Lire prochainement
NOTRE REPORTAGE SUR LA TURQUIE NOUVELLE
Par ISMAT PACHA

Aux Indigenes Algériens

—×—

Sous la signature de notre confrère Charles Akoun « Alger-Socialiste » publie un appel à nos frères musulmans dans lequel il est dit que :

« Pour bénéficier de notre désistement, le *candidat républicain* « le plus favorisé », devra par écrit prendre l'engagement de poser devant la Chambre l'essentiel de ce qui constitue nos revendications immédiates, savoir : l'abrogation du code de l'indigénat, la révocation du décret Régnier, le vote rapide de la proposition Violette sur la représentation des indigènes au Parlement.

Il nous faudra veiller à ce que cette condition de désistement ne soit pas seulement une promesse du bout des lèvres, mais la volonté résolue de faire enfin quelque chose. Ainsi nous pourrons victorieusement répondre à ceux qui, gratuitement, nous accusent de ne point œuvrer pour les indigènes.

TUNISIE

—×—

A ceux qui prétendent que la Tunisie est la tête pensante de l'Afrique du Nord, notre confrère « Jeunesse Littéraire » *répond : illusion.*

Vous chercherez, lisons-nous ensuite, en vain le moindre signe d'activité : point de revues littéraires, point de publications de livres comme s'il n'y avait point en Tunisie le moindre écrivain.

Il y a bien aussi une revue pédagogi Littéraire », mais n'étant rédigée que par un groupe (!) de trois ou quatre personnes, elle végète beaucoup plus qu'elle ne vit, en dépit des efforts que pourrait faire son rédacteur en chef, Zine El Abdine Snoussi !

Il y a bien aussi une revue pédagogique « La Revue de l'Enseignement Arabe », mais elle est destinée à un cercle si fermé : celui des maîtres d'arabe ! Et puis, elle ne vaut pas mieux que le « Monde Littéraire » !

Quoi ! tous les hommes de lettres tunisiens sont incapables de créer une revue digne de notre pays !

Quoi ! tous les maîtres d'arabe crient leur impuissance à faire vivre leur organe pédagogique !

Quelques maîtres qui font certainement gloire à l'enseignement primaire ont cependant fait naître, à un moment donné, quelque espoir dans les cœurs.

Nous pouvons citer El Hadi Cherif, qui a été l'un des meilleurs maîtres d'arabe que l'Ecole Normale ait formés ; El Hloui qui s'est révélé comme un critique d'avenir dans ses écrits publiés dans « Appolo » et comme un grand poète dans quelques-unes de ses poésies « Plainte et douleur », « Révolte de l'Esprit ».

Mais combien longue est la période durant laquelle ils n'ont pas écrit !

—«o»—

Cependant, de tous nos « intellectuels » tunisiens, ceux qui méritent le plus nos reproches sont les membres de la «Société des Ecrivains Tunisiens ».

En effet, pendant que la « Société des Ecrivains d'Egypte » publie de jour en jour des études remarquables sur la littérature arabe si vaste et qu'elle donne au monde musulman la traduction des chefs-d'œuvres éternels des littératures étrangères (comme « Faust » et « Les souffrances du jeune Werther de Goethe), la « Société des Ecrivains Tunisiens » (!!) fait preuve d'une retenue remarquable !

Qu'on se demande quels sont les livres qu'elle a jusqu'ici fait paraître et l'on verra qu'elle n'a rien fait !

Avant toute autre société tunisienne, elle était toute désignée pour célébrer le premier anniversaire de la mort du grand poète Chabby : elle ne l'a pourtant pas fait ! Et c'est ainsi que ce génie, qui lutta avec une énergie remarquable contre l'inertie et qui a chanté dans des poèmes admirables la vie et ses douleurs, demeure, comme durant sa vie, un homme méconnu !

—«o»—

Qu'on nous dise maintenant : « la Tunisie est la tête pensante de l'Afrique du Nord » et nous dirons : illusion !

Ce n'est pas avec des hommes pleins d'inertie comme nos aînés que la Tunisie occupera la place qui lui est due au rang des peuples musulmans mais bien avec une jeunesse ardente qui saura abattre tous les obstacles qui s'offriraient sur son passage pour ouvrir à la patrie d'Ibn Khaldoun l'ère de la Prospérité et de la Vie !

JEUNESSE LITTERAIRE

La Civilisation

—o—

Civis : citoyen ; *civilis* : civil ; *civitas* : cité, état, telles sont les racines latines d'où est venu le mot civilisation. Un Etat civilisé est un Etat policé.

Ce qu'il y a d'humain dans la nation romaine est venu d'Orient. Et par romaine ne pas confondre. Les Romains sont morts sous les coups de Théodoric. Il y avait, au-delà des Alpes, la Gaule cisalpine. Il y eut auparavant, au sud, la Grande Grèce et plus tard, les Sarrasins.

On vit là-bas les Vandales. Ce qui y reste est un ramassis d'origines diverses tout comme en France, en Angleterre, en Allemagne. L'Europe descend des Barbares. L'Eglise, libérée par Constantin en 313 et par Victor Emmanuel III, il y a peu d'années, a aidé les peuples à reconstituer la cité en naturalisant les Barbares.

L'Etat est un ensemble d'individus soumis aux mêmes devoirs parce qu'ils y maintiennent leurs droits. L'ensemble des droits de chaque citoyen est sa liberté. Pas de cité, pas d'Etat, sans lois qui définissent les devoirs et les droits. L'autorité n'a d'autre objet essentiel qu'assurer la liberté de tous ; d'où naît la notion d'égalité. Les citoyens sont égaux devant la loi. Si chacun se pénètre du respect de la liberté d'autrui, de l'égalité de son prochain, l'autorité n'a pas à intervenir : on est près de la fraternité. La fraternité, l'égalité, la liberté, restent un idéal car les hommes sont encore des barbares. Il y a encore des Huns en Europe, des brigands dans les villes de France, toute la horde des mauvais garçons. La civilisation, l'Etat policé n'existe pas, il se crée.

La civilisation n'est donc pas le progrès matériel. Elle existe indépendamment des routes, des automobiles, de la télégraphie sans fil ou avec fil, des avions, des tanks, du cinématographe, des sports d'hiver et d'été, du téléphone et de la chirurgie. Elle consiste à s'imprégner d'humanité, à tendre vers la fraternité, l'amour pour celui avec qui l'on entre en relation accidentelle ou habituelle, parce qu'on respecte en lui à égalité sa propre liberté. Les Anciens Grecs et Romains n'ont pas eu cette notion de la valeur de toute personnalité humaine. Pour l'avoir proclamée à la suite de Socrate, le christianisme ne l'a pas fait respecter et ne l'a pas respectée lui-même. Issu du monde des Barbares, il n'a pas réussi à éduquer les Barbares.

Au vingtième siècle, leurs descendants se dupent à vouloir construire l'universelle cité. La guerre, le contraire du droit, reste l'ultime règle. La raison du plus fort de « l'incivil » du sauvage, est toujours la meilleure. Il en est honteux et ne pouvant invoquer la justice, il justifie sa conduite par des sophismes, puisque la justice est l'autorité doctrinale et effective qui impose les devoirs pour sauvegarder les droits, l'autorité créée par tous, pour faire la police, c'est-à-dire maintenir l'Etat. Tout Etat a ses anarchistes et ses délinquants. Ceux-là s'opposent à l'extension du respect de la personne humaine, au droits, à l'amélioration du Barbare.

Le sophisme de l'envahisseur, du voleur et de l'assassin est toujours le même. Il affecte de confondre civilisation et progrès. Il se dit le plus civilisé, parce qu'il conçoit la liberté sous les formes extérieures que lui a imposées ce progrès, parce qu'il estime ses droits en fonction de ses nécessités et de ses désirs matériels. L'anarchie veut des droits mais pas de devoirs, le délinquant prend ces mêmes droits au mépris de ceux d'autrui. Il use du progrès contre la civilisation. Sa liberté est de la licence. Il ne reconnaît d'autorité que celle qui la lui donnerait. Et comme l'idéal est une limite au sens mathématique du mot, les Etats sont remplis d'anarchistes et de délinquants qui s'ignorent. Le progrès où est parvenu leur génération leur semble le dernier cri de la civilisation. Ceux-là seuls dont la liberté est réduite, qui sentent l'inégalité, qui voient, à leur dommage, l'homme rester un loup pour l'homme, ceux-là aspirent à la civilisation. Ils le font d'ailleurs en fausse route, car ils ne réclament autre chose que jouir des avantages du progrès.

Coloniser est la règle d'action, être colonisé est le sort de l'immense majorité des individus et des peuples en route vers un idéal dont le sens se perd avec l'évolution matérielle. Oppresseur ou opprimé, telles sont les alternatives. La civilisation est devenue pour la plupart des hommes d'Occident la réunion des sentiments et des usages régnants dans ce coin du monde. Les imposer à d'autres leur semble légitime et sage. D'aucuns, et non des moindres, l'ont fait sans se préoccuper si c'est un crime, d'autres s'en autorisent pour le commettre et aux remontrances, répondent : *Medice cura te ipsum*. Il y a sur les terres lointaines une invasion, la grande invasion des Barbares « civilisés ». A seize siècles de distance d'Attila, c'est vraiment à désespérer de l'avenir.

Emile CARTERON.

(*La Revue Parlementaire*)

LA TOLÉRANCE DE L'ISLAM

par le Docteur JACOB EFFENDI SZYNKIEWICZ

—×—

Les sciences telles que les mathématiques la chimie, l'astronomie, la géographie, la médecine doivent beaucoup aux musulmans; on peut citer un grand nombre de mots scientifiques d'origine arabe, par exemple : algèbre, alchimie, zénith ; le nom du célèbre médecin et philosophe musulman Avicène (en arabe Ibn-Sina) rappelle celui de l'homme qui est considéré comme le père de la médecine européenne au moyen âge.

Le mot « logarythme » doit son existence au savant turc d'Asie Centrale, notamment de Khiva, qui a porté le nom de Kharez (originaire de Kharez) ou « Al-Khaouarezmi », comme disent les Arabes, ce qui a été plus tard, dans le langage des savants européens, transformé en « logarythme ».

Il a donc existé une époque, où l'Europe chrétienne s'adressait aux musulmans pour y puiser la science qui était arrivée à un état florissant en Espagne, en Syrie, en Mésopotamie et au Turkestan.

La décadence a malheureusement commencé par la faute de l'Europe chrétienne, qui, durant plusieurs siècles, attaquait l'Islam. Pendant ce temps, l'Islam devait non seulement soutenir à l'ouest la poussée de l'Europe fanatique, mais il était aussi inondé par les vagues des envahisseurs de l'est (nos ancêtres tatares). Il n'y avait plus de temps à consacrer à l'étude, aucun centre de science ne demeurait intact. Les guerres intestines entre les divers petits pays musulmans achevèrent de détruire la culture.

A la fin du 15e siècle, l'Amérique était découverte, ainsi que la voie maritime vers les Indes orientales. Il s'ensuivit que les voies commerciales ne s'orientèrent plus du côté de l'Asie et de l'Afrique du Nord et, de ce fait, le peuples musulmans furent exclus du marché mondial. Les Etats musulmans dévastés et ruinés économiquement dépérissent et leur culture baisse. C'est alors que commence la conquête des pays musulmans par l'Europe. Il ne reste bientôt plus que la Turquie, forte politiquement, mais où ni le commerce ni la science ne pouvaient se développer puisque toutes ses forces étaient concentrées en vue de la lutte contre l'Europe chrétienne qui, depuis des siècles, dressait des coalitions contre l'Empire ottoman.

Si l'on considère la situation présensente, on constate, répétons-le, que les musulmans sont généralement inférieurs aux peuples européens aux points de vue politique et économique. Mais l'Islam est-il la cause de cette régression ? Peut-on dire que le christianisme a contribué à la civilisation de l'Europe ? L'Abyssinie a été chrétienne avant l'Europe, et pourtant sa culture est très inférieure à celle des pays musulmans. Le Japon n'a jamais été chrétien, et cependant il est bien plus fort politiquement que nombre de pays d'Europe. Il est difficile de trouver un exemple de pays plus chrétien que l'Espagne, et pourtant son niveau de culture est plus bas que celui de bien d'autres pays.

Le christianisme moyenâgeux a souvent été un obstacle au développement de la science ; c'est lui qui a fait brûler non seulement les livres (Galilée, Copernic), mais aussi les hommes.

Si l'on jugeait le christianisme non d'après l'Evangile, mais d'après les actes des pays chrétiens, les musulmans auraient plus de raisons de proclamer que le christianisme est hostile à la culture et non l'Islam, comme le prétendent par exemple, certain professeur Hartman et certain lord Cromer. De tels hommes ne sont pas capables d'envisager l'histoire des peuples d'un point de vue large, ou bien ils ne veulent rien savoir de l'époque pendant laquelle les califes étaient à la tête du mouvement scientifique, ce qui prouve que l'Islam n'a jamais été un obstacle au développement de la culture. De notre temps, non plus, l'Islam ne peut peut être considéré comme un obstacle de ce genre, bien au contraire. C'est lui qui incite ses adeptes à s'instruire et, selon la parole du prophète, à « suivre la culture du berceau jusqu'à la tombe ». La culture n'est-elle pas un des devoirs religieux du musulman ? Est-ce que la règle de pureté physique et morale, l'interdiction de l'ivrognerie, l'appel à la charité, n'aboutissent pas à la véritable culture ?

(A suivre)

NOS ECHOS

A NOS LECTEURS

Tous nos collaborateurs sont munis de cartes délivrées par notre journal. Nous prions tous nos lecteurs auprès desquels peut se présenter une personne en notre nom de bien vouloir exiger cette carte.

⁂

DEDIE A UN CONFRERE A PROPOS DE LA FRAUDE ELECTORALE

Djeha de rien ne s'offense
Des élus il prend la défense
« Comment se peut-il que des gens
Tiennent des propos outrageant
Sur ce qu'ils appellent la fraude
Alors que ce fut si commode
Sans hésiter et sans remords
De faire voter jusqu'aux morts
Djeha nous déclare de plus
Qu'importe puisque les élus
Ont tenu de leur mieux leur place
Laissons-les en paix, faisons grâce
Voire cet argument falot
Ne vaut ma foi que ce qu'il vaut.

⁂

Le Président. — Vous êtes inculpé d'avoir volé 100.000 francs.

L'accusé. — Que vous importe si j'ai volé cette somme puisque elle m'a servi à faire du bien.

⁂

Après les dernières élection il s'était trouvé des journaux pour affirmer que c'est pour la première fois que le peuple a voté librement.

Or on vient de prouver qu'on a voté frauduleusement. S'il y a eu une liberté pendant la période électorale, elle a permis à l'ancien maire et à l'ancien préfet d'empêcher des honnêtes gens de dénoncer les combines.

C'est ce que notre confrère appelle la liberté du vote.

Nous invitons tous nos amis à lire « La Justice » dont le numéro de cette semaine est presque entièrement consacré au scandale de notre mairie.

Ensuite ils verront de quel côte se trouvent la vérité et l'honnêteté : ils aveugleront les yeux de ceux qui, soit par intérêt, ou inconsciemment, veulent faire croire qu'il n'y a pas eu de fraude électorale.

⁂

DEPART.

Notre confrère « Jeunesse Littéraire » annonce le prochain départ de M. Abdelwahab pour l'Académie d'Egypte.

⁂

EPHEMERIDE

Il y a 47 ans, le « Petit Algérien » annonçait :

Dimanche 27 janvier 1889. — A l'occasion du nouvel an, l'émir El Hachemi, fils d'Abdelkader, a adressé de Damas, à M. Lockroy, une lettre de compliments au cours de laquelle il rappelle qu'il lui doit l'envoi de ses deux fils, les émirs Khaled et Mustapha au Lycée Louis-le-Grand.

⁂

LE PRIX LITTERAIRE DE L'ALGERIE

Le Grand Prix Littéraire de l'Algérie vient d'être attribué à Mme Magali Boisnard par le jury chargé de cette mission.

Mme Magali Boisnard est un écrivain de grand talent dont les ouvrages ont beaucoup contribué à mieux faire connaître l'Algérie.

Toutes nos félicitations.

LES CAUSES DE LA CRISE.

Nous serons, très vraisemblablement, en pleine crise, quand paraîtront ces lignes. L'incohérence ne peut plus être prolongée.

Nous assistons, depuis la formation du nouveau ministère d'union nationale, qui va de Pierre Laval à Edouard Herriot, en passant par Louis Marin et Flandin, à un spectacle burlesque.

Toute une presse d'hystérique réaction, dont le chérubin de Kérillis est le plus touchant des échantillons, monte en épingle le président du Conseil Pierre Laval, le loue à propos de bottes, l'encense au point de l'asphyxier ; et, parallèlement, couvre de sarcasmes, d'outrages, d'ordures, son principal collaborateur, M. Edouard Herriot

Dans ces conditions, on comprend que le député-maire de Lyon en ait plein le dos d'une collaboration qui lui vaut ce flot d'humiliantes injures sans possibilité de riposte.

M. Herriot lassé, ayant bu le calice jusqu'à la fin, s'en va. Ce n'est pas nous qui l'en blâmerons.

(Les Hommes du Jour)

L'EXPLOITATION DES L.A.N.A. DE DECEMBRE 1934 A DECEMBRE 1935

Les lignes aériennes exploitées par la Compagnie des L.A.N.A. (Lignes Aériennes Nord-Africaines) réalisent en partie la fameuse transversale nord-africaine dont on a souventes fois fait ressortir l'importance. Ces lignes sont : d'une part, Alger-Oran et, d'autre part, Constantine-Bône-Tunis, dont le dernier tronçon Bône-Tunis a été ouvert aux passagers le 7 ovembre 1935.

La durée moyenne du voyage Alger-Oran est de 2 heures ; celle du voyage Alger-Tunis est de 4 h. 30 escales comprises.

De décembre 1934 à décembre 1935, la distance parcourue a été de 231.650 kilomètres pour 523 voyages effectués, ce qui représente 1.260 heures de vol.

Au total, 1.749 passagers ont été transportés.

⁂

UN DISCOURS DE MAHOMET

..Nous traduisons ci-dessous le passage principal du discours peu connu, mais si-

gnificatif, qu'adressa Mahomet au peuple mekkois pour l'appeler à l'Islam.

Ce discours, particulièrement important puisqu'il inaugurait la mission du Prophète, est bien dans sa manière, faite de douceur à la fois et de violence :

...« Certes, il ne peut tromper sa tribu le pionnier qui annonce un pâturage ou un point d'eau.

« Par Dieu quand même je tromperais les autres, je ne vous tromperai point, vous, et quand je trahirais les autres, je ne vous trahirai pas, vous.

« Par Dieu, qui est le seul Dieu, je suis vraiment son envoyé auprès de vous et auprès de tous les autres aussi.

« De la part de Dieu, je vous affirme que, comme vous dormez, ainsi vous mourrez, et comme vous vous réveillez, ainsi vous ressusciterez...

« Vous serez jugés selon ce que vous aurez fait, et vous serez rétribués en bien pour le bien accompli et en mal pour le mal commis.

« Et pour le ciel, éternité ; et pour le feu éternité.

« Vous êtes les premiers que j'avertis des terribles châtiments qui vont s'abattre. »

(En Terre d'Islam).

AU CASINO MUSIC-HALL

La charmante danseuse Renée Gilbert représente sur la scène du Casino « L'Echo de la Presse Musulmane » pour demander une interview à M. Francassin, simple employé de banque devenu milliardaire à la suite de la découverte d'une mine d'or dans le désert du Far-Vest.

La Rédaction de notre journal très touchée de cette marque d'intérêt remercie la charmante artiste Renée Gilbert ainsi que son compagnon Harry Hettson qui nous quittent aujourd'hui avec la tournée « Charmat » pour débuter incessammnet sur les plus grandes scènes de la Métropole.

R. O.

——O——

NECROLOGIES

Nous avons appris avec peine le décès de Mlle Marie Wurtz survenu à Dijon, mercredi 22 janvier.

Très connue dans les sociétés de bienfaisance, Mlle Marie Wurtz laissera le souvenir d'une femme de bien.

A M. Achille Wurtz, à Mme et M. Jules Wurtz, co-propriétaire du Casino Music-Hall, « L'Echo de la Presse Musulmane » adresse ses condoléances les plus attristées.

——×——

Nos excellents amis, Mme et M. Robert Vieillefond, de Paris, viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur petite fille enlevée subitement par une grave maladie.

Nous les prions de croire à la grande part que nous prenons à leur douleur et nous leur adressons nos affectueuses condoléances.

LE DESTOUR

La Revue « Questions Nord-Africaines » *publie dans son récent numéro un article sur le Destour. Après que l'auteur nous eut décrit la liquidation de ce parti par le Résident général M. Peyrouton, il conclut ainsi :*

« Depuis lors, la situation n'a pas subi de changements ; le mouvement destourien ne peut être considéré comme ayant entièrement cessé, mais toute activité extérieure de sa part a été matée.

Les deux journaux quotidiens arabes de Tunis, « En-Nahdha » et « Ez-Zohra », ne font plus de propagande politique ouverte ; quelques hebdomadaires, comme « Es-Sawab » continuent d'une façon voilée à défendre les sentiments nationalistes des Musulmans tunisiens. Des correspondances émanant d'anonymes tunisiens paraissent de temps à autre dans les journaux arabes d'Egypte, comme « El-Djihad ». Dans un numéro récent de l'hebdomadaire « El-Fath » du Caire, un « Tunisien » se plaignait du sort des Musulmans de la Tunisie, invoquait la solidarité des Musulmans des autres pays et demandait aux autorités de la Régence la mise en liberté des internés politiques, l'adoucissement des peines prononcées contre les arrêtés pour délits politiques, la permission pour les Nationalistes de publier un journal en langue arabe et un journal en langue française pour éclairer l'opinion publique (« El-Fath », du Caire, nº 451, 27-6-35).

Alger. — Imp. Joyeux
Le Gérant : B. BELKHODJA.

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à détacher et à nous retourner)

Monsieur le Directeur.

Je vous prie de m'inscrire pour un abonnement de..........................

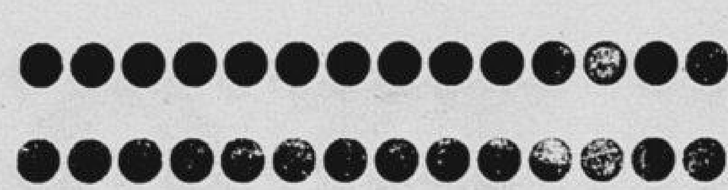
à votre journal l'« Echo de la Presse Musulmane », Informations des pays d'Orient.

Ci-joint un mandat au C. C. Postal Griessinger 56-89 Alger.

Nom .... *Prénoms*

Profession .... Signature :

Adresse ....



L'Orient

LE PROCES DU COMPLOT CONTRE ATATURK A COMMENCE A ANKARA

(Suite de la première page)

— Y a-t-il beaucoup de soldats, présentent-ils bien ?

— Il y a beaucoup de soldats et leur tenue est impeccable.

Tcherkess Edem, so.. frère Rachid et quelques autres circassiens m'ont donné de l'argent. Etem m'a remis 6 livres anglaises, mais cet argent m'a été volé le soir même. Je suis resté chez un juif durant 6 mois et j'ai ramassé 50 livres que je voulais employés pour me marier avec Nadida. J'ai traversé la frontière encore une fois sans passeport. Mais arrivé au pays Nadida étais déjà mariée à un autre homme. Mais en réclamant mes 75 livres précédemment dépensées, j'ai eu peur que Nadida me dénonce à l'autorité. Je me suis confié au maire du village qui me conseilla de me rendre à l'autorité.

APRES L'ARRESTATION

Le soir de mon arrestation, le commandant de gendarmerie me mis en prison. Après l'interrogatoire, il me força à dire la vérité en me disant : « Tu dois savoir d'autres choses. »

J'ai reçu des coups. J'ai perdu la raison. Le commandant me dit que je fais partie de la société Tcherkess dans le but de tuer Atatürk et que je suis revenu au pays dans ce but. Il me demanda le nom de mes camarades.

— Mes camarades? lui répondis-je, je n'en ai pas. Si ce n'est que les déserteurs Ateche Mehmed et Yahcoub Aziz.

Yahya nie aussi être l'auteur d'une lettre adressée à Tcherkess Etem et par laquelle il sollicitait de l'argent.

ÖZEYR

Le tour d'Özeyir est venu. D'après l'acte d'accusation il aurait comploter avec Ali Saib mais il nie et déclare qu'en ce qui concerne Tcherkess Etem, qui ne le connaissait pas.

CHEMEDDINE

Accusé d'avoir traversé la frontière avec cinq autres, munis d'instructions d'Etem, en vu d'accepter le complot.

L'avocat général de la cour Bay Baho Aikan prend la parole et dit que grâce au renseignement donné par l'agent Izzeddine que l'autorité a su qu'il existe complot, les principaux auteurs sont : Yahya, Uzeyir et Arifi. Mais pour cause d'entendre l'agent Izzedine l'audience est renvoyée à samedi et pris fin à 23 heures.

(Akcham (Le Soir)
Traduit du turk par M. M'hamed Ouali Bensenmane.

—×—

LA GRANDE-BRETAGNE, L'EGYPTE ET LE SOUDAN

Par REGINALD BRIDGEMANN,
par
Secrétaire international de la Ligue Anti-Impérialiste

Le problème le plus immédiat qui se pose à M. Eden, depuis sa nomination comme ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne est d'amener un règlement de la question d'Egypte, grosse de complications internationales.

La situation de l'Egypte dépend plus que jamais du Soudan, et il serait vain de vouloir s'efforcer d'établir avec les Egyptiens une entente qui n'impliquerait pas aussi un arrangement sur l'avenir du Soudan : l'Egypte exige en effet la reconnaissance de sa souveraineté sur le Soudan.

Suivant le projet de traité de paix entre l'Italie et l'Abyssinie, établi à Paris le 8 décembre par MM. Laval et Hoare, d'énormes avantages territoriaux devaient être concédés à l'Italie aux dépens de l'Ethiopie. Maintenant, le ministère des Affaires étrangères de Grande-Bretagne n'est plus guère disposé à sacrifier des territoires de l'Abyssinie à une puissance européenne, ni à encourager l'idée — qui en découle — de céder à un gouvernement africain des territoires appartenant à l'Empire britannique. En offrant l'Abyssinie à des conditions intéressantes à Mussolini, les impérialistes britanniques espéraient neutraliser ses objections probables contre les stipulations d'un accord anglo-égyptien semblable au projet de traité de 1930. Un tel règlement pourrait être obtenu en concluant un accord direct avec les réactionnaires d'Egypte, susceptibles d'abandonner toute prétention égyptienne sur le Soudan en échange d'une indépendance théorique, accompagnée par l'assurance de l'appui militaire de la Grande-Bretagne.

De cette façon, les impérialistes britanniques pourraient acquérir en toute propriété, le Soudan, pays de plus d'un million de milles carrés, offrant des possibilités illimitées pour la culture du coton et capable de devenir une des principales sources de coton de haute qualité pour l'Angleterre.

En décembre 1935, les partis égyptiens d'opposition se mirent d'accord pour constituer un « front unique », sur la base du mot d'ordre du retour à la constitution de 1923 et en vue de conclure un accord avec la Grande-Bretagne. Cette Constitution est celle dont Hoare avait condamné le rétablissement dans le discours qu'il prononça au banquet de l'Hôtel de ville de Londres, sous prétexte qu'elle s'était avérée irréalisable. Cette déclaration avait on s'en souvient, soulevé une tempête d'indignation en Egypte.

Le 12 décembre, des délégations d'étudiants se rendaient auprès des dirigeants du front unique, au Caire, et leur dclaraient qu'une Constitution ne signifierait rien pour l'Egypte sans un traité d'indépendance avec la Grande Bretagne. La pression du peuple égyptien était si forte que le roi Fouad rétablit le jour même, par décret, la Constitution de 1923 et que le front unique remit au haut commissaire britannique une note déclarant que l'Egypte devait être libérée de maintes entraves à son développement : système des capitulations, direction par des Anglais du service de la sûreté publique au ministère de l'Intérieur, inexistence de forces défensives suffisantes et maintien de l'Egypte à l'écart de la Société des Nations entre autres.

Ce document était signé par le chef du « Wafd », Moustafa Nahas Pacha, le chef des libéraux, Ismail Pacha Sidky, ainsi que par Jehia Ibrahim Pacha, de l'« Ittehad », par l'ancien président du Conseil Abdel Fattah Jehia, par Hafez Afifi et par le chef des wafdistes dissidents, Hamed el Bassel. Ce document soulignait que le conflit italo-abyssin avait fait particulièrement ressortir la faiblesse de l'Egypte, placée devant la possibilité de devenir le théâtre d'opérations militaires. Le peuple égyptien sentait, disait ce texte, que la collaboration avec la Grande-Bretagne, collaboration engendrée par ce conflit et qu'il approuvait volontiers, offrait une excellente occasion de conclure le traité qui avait déjà fait l'objet de négociations en 1930. Il convient de souligner que les ouvriers et paysans égyptiens ne sont pas représentés comme tels dans le front unique.

Le haut commissaire britannique consentit à transmettre ces suggestions au gouvernement anglais et le lendemain, le président du Conseil, Nessim Pacha, publiait un manifeste dont les termes étaient les plus amicaux à l'égard de la Grande-Bretagne et qui remerciait en particulier Sir Miles Lampson pour son « appréciation tout à fait juste de la situation ».

Ce manifeste fut suivi à un ou deux jours de distance par un communiqué du président du Conseil promettant que la Constitution de 1923 entrerait en vigueur le plus vite possible et que des élections seraient réalisées sans délai sur la base du suffrage universel des hommes. Avant la réunion du Parlement, qui ne devait pas avoir lieu avant mai 1936, le président du Conseil, qui avait toujours été considéré comme accessible à l'influence de la résidence britannique, voulait discuter des questions importantes avec le front unique.

Il est fort possible qu'on aboutisse à des négociations entre le gouvernement anglais et un gouvernement égyptien, responsable formellement au moins devant le Parlement. Mais si ce gouvernement doit résulter d'élections « faites » par Nessim Pacha, et cela sur la base de tractations avec la soi-disant opposition — dans laquelle les intérêts du capitalisme égyptien sont si fortement représentés — on peut s'attendre à ce que la Grande-Bretagne soit en mesure de négocier victorieusement un traité avec un certain nombre d'Egyptiens qui sont eux-mêmes impérialistes à tous les égards ! S'il en était ainsi, les perspectives de libération de leur pays ne s'amélioreraient pas du tout pour les masses égyptiennes.

Du point de vue de l'impérialisme britannique, la situation s'est améliorée au Caire. Les chefs du Wafd, seul parti politique égyptien ayant une influence sur les masses, sont entrés avec habileté dans le « front unique » où, avec des champions éminents de la réaction capitaliste comme Ismail Sidky et Mohamed Mahmoud, ils perdent la confiance des fellahs et se sentiront de plus en plus obligés de signer un traité encore plus défavorable que celui qu'ils furent contraints de repousser en 1930, en raison de la répugnance du peuple égyptien à payer une pseudo-indépendance au prix d'une alliance militaire avec l'oppresseur.

Sir Miles Lampson négocie activement avec tous les chefs du front unique pour leur faire comprendre qu'une alliance entre l'Angleterre et l'Egypte est nécessaire pour la protection même de l'Egypte. Lord Lloyd, le conservateur impérialiste qui fut haut commissaire britannique en Egypte de 1924 à 1929, est actuellement en Egypte et assiste Sir Miles Lampson. La réponse d'Eden à la note du front unique, communiquée le 31 décembre à Moustafa Nahas Pacha, se bornait à déclarer que son auteur venait tout juste d'entrer en fonctions et qu'il n'avait pu encore s'occuper suffisamment des questions égyptiennes. Après un examen plus approfondi, qui demanderait naturellement beaucoup de temps, il communiquerait ses vues au cabinet britannique, ce qui demanderait également du temps de sorte qu'on ne pouvait pas envisager des négociations immédiates, bien que le gouvernement anglais n'ait rien à objecter à des pourparlers menés avec un gouvernement constitutionnel, appuyé sur les futures élections parlementaires. (Le gouvernement britannique s'étant déclaré prêt à traiter dès maintenant avec un gouvernement égyptien de coalition, le cabinet Nassim Pacha a démissionné et le roi Fouad a chargé Nahas Pacha, chef du Wafd et ancien prémier ministre, qui avait élaboré en 1930 avec Henderson le projet de traité, de former un gouvernement de coalition — La Réd.)

Désormais, les espoirs sont concentrés définitivement sur la conclusion d'une alliance militaire avec l'Egypte, avec des conditions beaucoup plus favorables pour l'impérialisme britannique que celles qui furent rejetées par le gouvernement du Wafd en 1930.

Le « Daily Telegraph », organe du ministère des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, justifie la nécessité d'un pareil traité avec l'Egypte par la situation géographique de l'Egypte corridor divisant l'Empire britannique et qui doit être maintenu ouvert, c'est pourquoi des garanties plus fortes que celles prévues dans le traité de 1930 doivent être créées. Etant donnée la situation militaire de l'Egypte aux frontières de la Libye, il est clair que la sécurité militaire de l'Egypte n'est garantie que d'une manière fort insuffisante par le maintien de 8.000 hommes seulement de troupes britanniques dans la zone du canal de Suez, chiffre prévu par le projet de 1930.

En ce qui concerne le système des capitulations, le journal souligne que quelque 50.000 Européens sont depuis longtemps accoutumés à considérer l'occupation britannique comme une garantie de leurs droits et de leurs intérêts légitimes. Bien que la Grande-Bretagne reconnaisse comme en 1930 que ce système ne répond plus à l'esprit des temps et à la situation actuelle de l'Egypte, certaines garanties n'en sont pas moins souhaitables et seront exigées. L'entrée de l'Egypte dans la Société des Nations serait saluée par la Grande-Bretagne et la position de l'Egypte à Genève ne serait en rien amoindri par aucune disposition du nouveau traité anglo-égyptien.

Il avait été convenu en 1930 que, pour permettre un accord sur d'autres points, la question des capitulations serait réglée par un échange particulier de notes.

Mais les négociations furent définitivement rompues à cause de la question du Soudan, et c'est encore le point où il sera des plus difficile de parvenir à un compromis. Les impérialistes britanniques ne se contenteront jamais de la perspective d'une domination amoindrie sur ce territoire incomparablement riche, qui recèle les plus grandes possibilités.

Ni la Grande-Bretagne, ni l'Egypte n'ont un droit quelconque à la possession et à la domination du Soudan. Le pays a été conquis par le fer et sera conservé par le fer ou plus exactement par l'avion. Les Egyptiens, qui réclament l'indépendance de leur propre pays, exigent que soit reconnue leur souveraineté entière sur le Soudan.

Bien que l'Egypte ait gouverné le Soudan pendant longtemps, il est rien moins que certain que les Soudanais salueraient le rétablissement de la domination égyptienne.

Il est assez clair que les peuples de l'immense territoire du Soudan doivent avoir le droit de disposer d'eux-mêmes,

Vous Parle

de se déclarer publiquement indépendants de l'Egypte ou de la Grande-Bretagne s'ils le désirent, et d'instaurer leur propre administration.

Il est hors de doute que tous les peuples arabes et noirs dont le territoire a été violemment annexé par les Européens soutiendront une telle revendication : et il importe autant pour la paix mondiale que pour le développement et le progrès de ces régions qu'il soit mis fin à leur asservissement et à leur exploitation par des étrangers.

L'opinion publique britannique a imposé le retrait immédiat du ministre des Affaires étrangères Hoaré parce que ce dernier avait participé au plan de morcellement de l'Abyssinie, en apparence dans l'intérêt de la paix, en réalité dans l'intérêt de l'impérialisme. On a considéré comme une chose injuste le plan « de paix » Laval-Hoare.

Le secrétariat international de la Ligue contre l'impérialisme et pour l'indépendance nationale applaudit les efforts héroïques du peuple abyssin dans sa lutte contre l'agression fasciste, mais attire en même temps l'attention de tous les anti-impérialistes du monde sur la nécessité de soutenir les peuples d'Egypte, du Soudan, de Palestine, du Liban, de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, de l'Ouganda et du Kenya dans leur lutte pour la libération nationale.

Dès que ces peuples auront été libérés de la domination étrangère, ils seront en mesure de lutter activement, en accord avec l'Union soviétique et les autres puissances anti-impérialistes, pour la défense de la paix mondiale.

(La Correspondance Internationale

—x—

PALESTINE

Le Haut-Commissaire a soumis aux représentants des Arabes et des Juifs le projet d'un Conseil Législatif. Les Juifs l'ont repoussé, les Arabes délibèrent encore. Ils donneront leur réponse définitive dans les prochains jours.

Ce projet de Legislative Council n'est pas neuf. Il est presqu'aussi vieux que l'administration civile des Anglais en Palestine. En 1922 déjà, le premier High Commissioner, pour la Palestine Sir Herbert Samuel, a essayé de mettre sur pied un Conseil Législatif. Il se heurta, à ce moment, à l'opposition farouche des Arabes, qui voyaient dans la participation à un Legislative Council une acceptation indirecte du Mandat.

Depuis le projet n'a jamais entièrement disparu. Mais il n'a jamais pu être réalisé, en raison de la situation politique toujours compliquée du pays.

Entre temps, les pays avoisinants se sont essayés, avec plus ou moins de succès, au système parlementaire. On les a mis à l'épreuve. On leur a proposé le critérium de la participation au Gouvernement.

L'Irak eut un Parlement de deux Chambres. Le Mandat y fit place à un traité d'alliance avec l'Angleterre. Il a, depuis quelques années, son siège à Genève.

La Transjordanie connaît une sorte d'embryon de représentation du peuple. Cela ne ressemble que de fort loin aux véritables Parlements de l'Occident.

La Palestine, ou plutôt les Arabes palestiniens, voient non seulement avec grand intérêt, mais aussi avec envie, tous ces progrès. Ils les réclament à leur tour. Ils veulent entrer dans l'administration du pays, même s'il ne s'agit pas, tout à fait d'indépendance nationale. Et le gouvernement Mandataire, obéissant à la tradition coloniale qu'il a appliquée pendant des siècles, avec beaucoup de prudence d'ailleurs, en respectant, jusque dans les détails, ses intérêts impérialistes, cherche le moyen de faire un pas en avant dans ce sens, en Palestine.

Le Legislative Council apparaît ainsi comme un produit combiné de la pression arabe et de la politique coloniale anglaise.

Les Juifs s'y opposent. Ils s'y opposent en bloc, de la gauche à la droite Ils craignent que les Arabes, mêlés à l'appareil législatif, ce soit la restriction de leurs droits.

L'oppositon juive est, aujourd'hui, beaucoup plus aiguë qu'elle ne le fut il y a quelques années. Cela s'explique en partie par l'écart de plus en plus tranché entre Juifs et Arabes. Leurs rapports — en dehors de certaines affaires commerciales — sont à peu près nuls .On ne se rencontre plus, ni sur le terrain social, ni sur le terrain politique. La jeunesse arabe est beaucoup plus intolérante que ses anciens chefs, et parmi les Juifs, à la suite de l'immigration de masse, le nombre s'est accru, aussi, de ceux qui ne voient dans l'Arabe qu'un élément étranger et gênant, et qui ne font rien pour peser les graves problèmes politiques liés à la question judéo-arabe.

Dans cette situation, on redoute de voir s'accroître l'influence arabe sur le Gouvernement, et l'on pressent de nouveau régime, les intérêts juifs seront garantis ou non. On n'envisage pas telle ou telle modalité de Conseil Législatif. On en repousse tout essai, *a priori.*

Ce qui est alarmant, dans cette opposition des Juifs, c'est la panique qu'elle provoque dans le domaine politique. Et, pourtant, il est bien difficile faire croire que l'institution d'un Conseil Législatif irait jusqu'à être une catastrophe pour l'œuvre juive. Il n'y a pas la moindre raison de se laisser aller à des prédictions aussi noires. Il se peut que l'acharnement arabe contre l'œuvre de reconstruction juive trouve dans un Conseil Législatif, un complice, un instrument. Mais, d'autre part, la colonisation juive s'est affermie à tel point dans le pays que le nombre des Juifs s'est tellement accru et leurs positions économiques sont tellement solides, que le Legislative Council ne pourra jamais constituer un véritable danger. Tout au plus arrivera-t-il à créer des embarras.

GUERDA LUFT
(*Terre Retrouvée*).

—x—

LES TROUBLES EN SYRIE
IL Y A PLUSIEURS MORTS.
L'ETAT DE SIEGE A DAMAS ET ALEP

Au cours des troubles qui se sont produits jeudi à Damas, trois étudiants ont été tués et un grand nombre blessés, ainsi que 40 policiers. Les étudiants ont obligé les marchands des quartiers chrétiens et juifs à fermer leurs boutiques. Ceux qui ont tardé à obéir furent lapidés.

A Homs, au cours d'un combat qui a eu lieu devant le bâtiment du gouvernement il y aurait eu trois tués et 20 blessés.

Le nombre des arrestations à Damas et Alep est évalué jusqu'ici à 750. L'état de siège a été proclamé dans les deux villes.

Le haut commissaire français de Martel est arrivé à Damas. Il a reçu les représentants de la presse et les a informés de la nouvelle division de la Syrie en huit arrondissements.

Le ministre des finances et le ministre des cultes de Syrie ont démissionné. On attend pour la fin de la semaine la démission du chef de l'Etat syrien.

(*Le Journal de Genève*)

—x—

POESIE JAPONAISE

Dans la poésie japonaise moderne, il y a, côte à côte et même assemblées harmonieusement, des survivances anciennes choisies avec goût et des innovations d'un modernisme assez comparable à celui des actions occidentales les plus avancées.

Tout récemment, M. Marcel Brion a consacré un article paru dans « Les Cahiers du Sud », à l'étude d'un grand littérateur du Japon actuel, M. Yone Noguchi ; et après avoir traduit quelques poèmes tirés de l'œuvre de l'écrivain extrême oriental, il les a cités à l'appui de cet article qui pourrait fort bien figurer comme introductive, à un essai, sur la façon dont les artistes japonais vivent et sentent les phénomènes naturels.

Les poèmes nippons prennent souvent sinon toujours pour objet la nature dont l'amour est porté par les Japonais au plus haut point. Les ouvrages de M. Yoshitomi (1), impliquent en effet, qu'il existe une familiarité particulière entre elle est l'artiste véritable. L'immensité qui est à l'infini ce que le mouvement est à la beauté fait l'objet de méritations longues et profondes ; et les aspects de la nature les plus significatifs dans ce sens font naître et s'épanouir l'inspiration poétique. C'est le spectacle de la mer, des nuages qui se meuvent et de la lune qui passe ; c'est le subtil parfum et « la forme gracieuse et sinueuse » des fleurs, symboles de pureté ; c'est la musique des insectes et des oiseaux, tour à tour grave et brillante, mélancolique et douce, vive et langoureuse.

Le poète extrême-oriental, au lieu de donner dans ses œuvres un sujet énumérativement décrit, où tout est question de forme, fait plutôt un exposé aussi bref que possible et susceptible d'ouvrir à qui possède le sens de la lecture, des perspectives infinies sur les choses, telles que les suggèrent, dans leur simplicité la plus concrète, *non pas l'expression, mais bien l'impression.*

Aussi le « haikai » et le « hokku », genres de poèmes fort goûtés, n'excèdent pas, l'un trois vers et l'autre douze. De sorte que l'on peut dire de ces poèmes, ce qui a été dit, il n'y a pas bien longtemps des robes que les européennes portaient : « Ils commencent à peine et finissent tout de suite ».

« En poésie, écrivait M. Yone Noguchi, la reproduction de la nature n'est pas notre objet. Quand notre puissance d'ajustement à la nature est parfaite, notre poésie s'affranchit de tout réalisme photographique qui est vulgaire. Elle doit s'élever de manière continue vers le but suprême de sa propre valeur spirituelle. Après tout, nous ne sommes pas des créatures objectives mais des êtres subjectifs (2)

L'art japonais met en relief une interdépendance entre la métaphysique et l'art, qui, suivant le mot de Léonard de Vinci « est une chose mentale ». Art et métaphysique doivent donc suivre la même voie ou deux voies qui se confondent, pour aboutir à des buts d'aspects différents mais de qualités semblables : la Beauté et la Vérité, permettant chacune d'atteindre l'absolu.

L'attitude initiale du poète est la concentration, en vue d'abord de la connaissance de soi ; pour cela, il faut un effort invinciblement puissant continuellement renouvelé : il y a des habitudes séculaires, dont il convient de s'affranchir : en effet la nécessité de vivre existe bien avant le désir de philosopher, et l'antériorité de la connaissance intéressée a eu pour effet de laisser subsister certaines méthodes défectueuses de penser dont l'élimination n'est pas facile.

Par cette concentration, le poète saisit de sa propre vie intérieure un certain mouvement, et établit une sorte d'accord entre le rythme de ce mouvement et le rythme suivant lequel vit et se meut tout ce qui, dans la nature, se présente à lui.

Un aspect de celle-ci est pour le poète japonais la révélation « accidentelle » de l'infini, en ce sens que la nature apparaît à l'admiration, non pas comme un ensemble de beautés figées et toujours analogues à elles-mêmes, mais bien plutôt dans ce qu'elle a d'assimilable à la vie comme une floraison de nouveautés qui jaillissent pleines de « calme et de force ».

« Les poètes japonais, dit M. Marcel Brion, saisissent et fixent dans le cours mouvant des choses, la secrète et mystérieuse beauté du monde. »

M. M.

(1) Ouvrages de M. Yoshitomi : « Le Japon et sa Civilisation » (X. Drevet, Grenoble). — « Femmes Japonaises et leur littérature » (Hebrard, Paris). — « Anthologie de la littérature japonaise contemporaine » (X. Drevet, Grenoble).)

(2) Traduction de M. M. Brion.

Les Sports

—x—

FOOTBALL

COUPE DE L'AFRIQUE DU NORD

LE MOULOUDIA SE QUALIFIE AU DETRIMENT DU FCB

Enfin, nous connaissons notre troisième représentant dans la compétition nord-africaine qui débutera dimanche. Je veux parler du Mouloudia. C'est la première fois depuis plusieurs années que notre département sera représenté par un club composé d'éléments musulmans et pour notre part nous nous en réjouissons.

Les sportifs ou tous ceux que le football intéresse porticulièrement n'ont pas lieu de se plaindre. On leur assurera dorénavant deux heures de jeu pour cinq francs... la vie baisse ! — et les caisses s'emplissent ! Me croiriez-vous si je vous disais que le règne de la prospérité n'est pas loin !...

Jouer cinq matches de deux heures chacun dont trois dans la même semaine... Voilà une « occupation » qui n'est guère faite pour améliorer ou seulement, maintenir l'état de santé des joueurs.

Le football n'est somme toute qu'un jeu, un délassement sain, procuré à la



jeunesse. Il ne doit pas devenir, pour quelque motif que ce soit, une contrainte et encore moins une source de fatigue préjudiciable à l'état général d'hommes en formation qui par ailleurs ont d'autres efforts à fournir.

Mais alors comment s'y prendre ? Ne faut-il pas pour qu'il y ait un « qualifié » que l'un des deux clubs aux prises marque un but de plus que l'autre ? Et c'est à quoi depuis près d'un mois que le FCB ou le MCA ne peuvent y parvenir et ce n'est que jeudi dernier que les Mouloudéens se sont qualifiés. Donc on a mis du temps pour arriver à ce résultat mais on y est arrivé quand même...

Abordons maintenant la partie de jeudi dernier.

Le jeu fut sensiblement égal, avec cependant plus d'aissance dans la manière du Mouloudia. Cette rencontre comme on peut s'en douter, fut fertile en émotions. Jouée rapidement, fougueusement, elle fut cependant d'une technique rudimentaire. On ne peut pas tout avoir ! Cependant quelques actions ébauchées de part et d'autres nous firent entrevoir que les deux équipes pouvaient, à l'occasion pratiquer d'une manière plus ordonnée. Le club qui mérite les plus grands éloges est bien le Mouloudia dont les joueurs ne désespérèrent jamais.

Une équipe qui est animée par une volonté et une foie telles que celles que possède le Mouloudia est une équipe pleine de ressources et qui avec de bons conseils, peut réussir dans la compétition nord-africaine.

Ce n'est pas par hasard, en effet, que le MCA a battu depuis quelques années le RUA, le GSA, le FCB, mais bien à cause des qualités physiques et morales de ses éléments.

Nous ferons seulement le grave reproche à certains de ceux-ci de jouer trop rudement et de négliger souvent le « ballon » pour s'occuper de « l'adversaire ». Cette méthode pourra leur coûter cher et c'est pour cela que nous les mettons en garde pour les prochains matches, surtout pour celui du 9 février prochain où ils représenteront la Ligue d'Alger à Mascara.

Maintenant pour terminer « L'Echo de la Presse Musulmane », heureux du succès des Mouloudéens leur souhaite dans cette importante compétition et dans les matches à venir de nombreux lauriers.

CYCLISME

ABBES (ROA) GAGNE LE PRIX DE LA CITE DIVIELLE

Malgré le vent violent de dimanche dernier le Grand Prix de la Cité Divielle fut une course qui a remporté un gros succès.

Cette épreuve a réuni nos meilleures pédales locales, telles que Giraudot, favori sur le papier, Abbès, Aliès, Yvars, Rayola, etc. Nos régionaux ont montré dans cette compétition ce dont ils étaient capables de faire et à la victoire du Blidéen Abbès ne nous a pas surpris. Manœuvrant à souhait ses jeunes adversaires durant tout le parcours. Quand à Giraudot, cette fois le sort a été contre lui, cependant il fit une course merveilleuse.

Avant de terminer il est de notre devoir de faire une ptite mise au point. Si la chute de Giraudot a provoqué un flottement dont Abbès a profité, il faut reconnaître que celui-ci était de taille à triompher.

Giraudot a fourni cette saison des courses régulières, se classant aux places d'honneur, fournissant à plusieurs reprises, vainqueur de plusieurs épreuves et qu'on considère à l'heure actuel comme l'un de nos meilleurs locaux.

Abbès après sa victoire pour laquelle nous le félicitons, s'est engagé immédiatement au Critérium de « L'Echo d'Alger ».

ALIHIND.

EN TUNISIE

Les résultats de la Semaine

Après une partie âprement disputée l'U.G. parvint à arracher le match nul à la scientifique équipe de l'E. S. Il est vrai que l'équipe des « sang et or » souffrait de l'absence de quelques titulaires et que l'U. G. a été un peu servie par la chance. Cependant il ne faut pas nier la belle partie fournie par Abdesselem et Tahar. Du côté espérantiste, se distinguèrent Mouldi (grand arrière d'avenir), Kacem et Chérif. D'ailleurs, on voudrait bien savoir quand MM. les Dirigeants de l'E. S. vont-ils se décider àmettre sur pied une équipe qui puisse faire quelque chose dans la coupe nord-africaine et porter très haut les couleurs tunisiennes musulmanes.

—x—

Notre confrère « Tous les Sports » dans son numéro du 16 courant, relatant les incidents survenus au Vélodrome le 12 javier à la suite du match E. S.-J. d'Hammam-Lif, en rejette la responsabilité sur les partisans de l'E. S.. et même n'hésite pas à s'attaquer aux dirigeants.

Or, comme cette fois-ci ce cher confrère ne semble pas bien informé, qu'il nous permette de lui faire remarquer que, sans la provocation d'un certain Pavia, joueur de la J. d'Hammam-Lif et sans l'intervention opportune des dirigeants espérantistes, ces incidents auraient eu des conséquences plus graves.

—x—

Lors du match F. C. Sousse-A. G. presque tous les élèves du Collège de Sousse, en compagnie du directeur et des professeurs, ont effectué le déplacement. Voilà un fait à retenir et qui pourrait être suivi par les autres établissements scolaires.

—x—

Un tournoi de football sera organisé prochainement entre les équipes nationales de l'Egypte, de Palestine, de Syrie et de Turquie. Ne verrons-nous jamais se former une équipe nationale d'Arabie ?

—x—

En gymnastique, notre populaire société de l'E. S. G. ne fait que des progrès. Dernièrement, sur huit candidats présentés au Brevet de gymnastique, six ont réussi, entre autres Mohsen Klibi.

En natation, elle se prépare sérieusement. On note le départ du goal Lellouche, mais cela n'est nullement à regretter.

—x—

Nous adressos nos plus chaleureuses félicitations à M. Laurier, président de la L. T. F. A. qui a su défendre la cause du football tunisien. Le vœu qu'il a formulé au nom de la Tunisie a été accepté à l'unanimité par la F.F.F.A Dorénavant, il y aura en Tunisie une division d'honeur comprenant seize clubs répartis comme suit : 10 clubs pour le Nord, six clubs pour le Sud. Pour compléter le nombre de clubs du district du Nord (8 pour le moment), on fera accéder à cette division les deux clubs classés en tête de la promotion d'honneur.

(*Jeunesse Littéraire*).

Commerçants, Industriels, Chefs de Publicités

—x—

« L'Echo de la Presse Musulmane » (Informations des Pays d'Orient), soucieux de faire bénéficier ses clients et lecteurs du maximum de services que peut leur procurer une organisation bien comprise, procède actuellement à la création d'un vaste réseau de collaborateurs, dans toutes régions, en France, aux Colonies et à l'Etranger.

Son administration se préoccupe en effet de lui donner un rayon d'action aussi large que possible et de l'introduire dans les différentes classes de la société, afin que par sa puissance de pénétration elle constitue un trait d'union efficace entre l'offre et la demande dans les divers compartiments économiques et devienne ainsi l'auxiliaire indispensable dans toutes circonstances nécessitant pour une solution rapide des relations nombreuses et très étendues.

Dans l'économie, la société moderne, la publicité est devenue nécessaire, sinon indispensable, à tous ceux qui ont intérêt à se faire connaître. Mais le plus souvent, en raison des tarifs élevés pratiqués par les périodiques, cette publicité n'est pas à la portée de tous et devient très onéreuse pour tout le monde si on tient compte que, dans la plupart des cas, pour être productive, elle doit être répétée plusieurs fois.

Ces considérations ont amené « L'Echo de la Presse Musulmane » à créer des formules de publicité très intéressantes et dont il est aisé de prévoir le succès par l'accueil qu'elles rencontrent dans le monde des affaires.

PETITES ANNONCES

Publicité gratuite :

Tous les abonnés au Journal pour une année ont le droit de faire insérer leurs offres et demandes diverses, même dans plusieurs rubriques, si ces offres et demandes comportent plusieurs objets, et de les faire renouveler gratuitement sans frais pendant toute la durée de leur abonnement. Cette gratuité s'applique aux petites annonces toutes catégories, à l'exclusion seulement de la publicité commerciale.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL EST DE 45 FRANCS

Nous recommandons tout particulièrement à nos clients de s'abonner à notre Journal, car tout en bénéficiant d'une publicité gratuite ils concourent à sa diffusion et rendent par là-même sa publicité plus productive.

Publicité forfaitaire :

A l'intention des personnes qui ne croiraient pas devoir s'abonner à « L'Echo de la Presse Musulmane » et qui désireraient cependant bénéficier des avantages qu'offre toujours une publicité répétée, nous avons établi un tarif forfaitaire fixé à 30 francs, leur permettant de faire insérer leurs offres et demandes et de les faire renouveler sans supplément autant de fois qu'il serait nécessaire pour aboutir à la solution recherchée. Le nombre de mots et de lignes n'est pas limité, sous la réserve toutefois de notre droit d'abréger et de corriger les textes superflus ou fantaisistes. Le justificatif de la première annonce est envoyé gratuitement.

Publicité à 1 franc le mot :

Enfin pour les personnes qui n'auraient à faire qu'une publicité occasionnelle, nous avons établi un tarif modique à un franc le mot pour toutes rubriques. Le justificatif est envoyé gratuitement.

PUBLICITE COMMERCIALE

Il n'est pas besoin de rappeler que pour produire son effet, la publicité commercicale doit être constante ou souvent renouvelée. C'est pourquoi elle n'est suivie que par les grandes firmes qui disposent d'un important budget de publicité ; les petites affaires et entreprises ne peuvent l'utiliser en raison de son caractère onéreux.

« L'Echo de la Presse Musulmane » s'est efforcé de mettre cette publicité à la portée de tous ceux qui cherchent à développer leurs affaires et à étendre leurs relations commerciales.

A cet effet, nous avons établi un tarif réduit avec faculté de paiement à terme ou en nature.

Notre tarif de publicité, est en effet un des plus avantageux de tous ceux pratiqués par les périodiques de même importance que « L'Echo de la Presse Musulmane ». Ce tarif est ainsi fixé :

La page entière	600 fr.
La demi-page	350 fr.
Le quart de page	200 fr.
Le huitième de page	120 fr.
Le seizième de page	100 fr.
Le vingtième de la page ..	60 fr.

Une remise de 20 p. 100 est consentie sur les contrats de publicité à l'année.

Les plus larges facilités de paiement sont accordées à nos clients. Ceux-ci ont la faculté de se libérer par trimestre ou par semestre, terme échu.

Enfin, nous acceptons sans majoration de prix le paiement en nature de la publicité : marchandise, produit, matériel et articles de toute sorte. Dans ce cas, la livraison doit être effectuée au moment de la remise de l'ordre par le client et nous pavenir franco de tous frais.

LA DIRECTION.

Les Spectacles

LES ETABLISSEMENTS
JOSEPH SEIBERRAS
PRESENTENT

OPERA. — Continuation du gros succès *L'Auberge du Cheval Blanc.*

⁂

MAJESTIC. — *Boucles d'Or*, avec Shirley Temple. John Boles ; *Dollars et Wisky* avec W. C. Fields.

⁂

REGENT. — *Entrez dans la Danse* avec Al. Jolson. Ruby Keeler.

⁂

EMPIRE. — *La famille Pont Biquet*, avec Armand Bernard, Alice Tissot, Gina Manès.

⁂

VARIETES. — *L'Homme Invisible* avec Claude Rains. *Menaces*, film d'aventures et de mystères.

⁂

ALCAZAR. — *Le Petit Colonel*, avec Shirley Temple. *Police de l'air*, avec Anita Page.

⁂

MONTPENSIER. — *Les Hors la Loi*, avec James Cagney. *La folle semaine*, avec Joan Blondell.

⁂

PALACE. — *La guerre des valses. L'ai-je bien gagné*, avec André Berley.

⁂

ROYAL (Hussein-Dey). — *600.000 francs par mois. Le petit roi.*

⁂

EMPIRE (Blida). — *Miroir aux Alouettes* avec P. Brasseur. *Nuit de mai*, avec Fernand Gravey, Kate de Nagy, L. Baroux.

ET AUTRES...

CASINO MUSIC-HALL. — *Harry Mass*, formidable animateur vedette des Folies Bergères et de tous les grands Musics Halls, dans un mouvement trépidant mène la revue *L'Ecole des Filles Nues* au succès.

Une soirée unique, du rire sans arrêt, des musiques entraînantes, de jolies filles habillées avec chic, et bien plus séduisantes quand elles sont nues...

Une soirée de joie. Il faudrait être l'ennemi de soi-même pour s'en priver.

Nouvelle baisse du prix des places.

⁂

AU COLISEE ET SPLENDID. — *Toute la ville en parle*, avec Edward G. Robinson, Jean Arthur.

⁂

LE CAMEO. — Aujourd'hui grand gala fleuri avec *Petite miss* (Little Miss Marker), version originale avec la grande vedette Shirley Temple.

⁂

TRIANON CINEMA. — *Le Chemineau* avec Victor Francen, Tania Fédor. *Au Cirque un jour*, grand film policier, avec Adolphe Menjou.

⁂

CINEMA LA PERLE. — Du lundi 3 au 9 février : *La Fille du Désert. Scandales Romains*, avec Eddie Cantor.

⁂

REGENT (El-Biar). — *Miroir aux Alouettes*, avec P. Brasseur.

AU CASINO MUSIC-HALL
« L'ECOLE DES FILLES NUES »

C'est un spectacle attrayant au possible et le plus gai de l'année qui nous est annoncé pour aujourd'hui. Il a d'ailleurs fait fureur partout où il a été présenté.

« L'Ecole des filles nues » est une grande revue nudiste en trois actes et vingt visions, qui nous sera présentée dans un cadre merveilleux par l'impresario réputé et sa compagnie composée d'éléments de tout premier ordre.

« L'Ecole des filles nues » avec sa musique entraînante et ses scènes désopilantes déchaînera le fou rire dans la salle, déridera les plus moroses. On y entendra les grands derniers succès musicaux, actuellement en vogue à Paris. L'interprétation sera impeccable avec comme premier sujets Mario di Giorgi, de l'Opéra de Monte-Carlo, Lily Franchin, le ressignol de la Gaieté lyrique, Ellen Mix, l'amusante fantaisiste de l'Empire, Renée Varenne, G. Gélin et la présentation la plus artistique des modèles nus, véritables beautés européennes.

——o——

LA DIRECTION DU CINEMA
LA PERLE

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. Georges Rombi vient de prendre en main la direction du cinéma « La Perle », connu sous le nom de Petit Casino.

C'est à lui que nous devons la transformation entière de cette salle de spectacles.

Dans cette petite salle coquette de beaux films parlants ,les meilleures productions sont projetés.

Nous engageons tous les amateurs de beaux films à rendre visite à cette salle située en plein centre de la ville où ils auront, nous en sommes sûrs, entière satisfaction.

A Vendre

AFFAIRE AVANTAGEUSE.

Villa avec petit débours, reste à tempérament. Terrain Léveilley, Hussein-Dey. Eau, électricité. Bas prix. Ecrire au bureau du Journal sous le n° 055.

——X——

Un terrain de 400 m2 environ sur lequel est édifié une maison mauresque, situé à Belcourt, rue Lafontaine. Pour traiter ou visiter, écrire au bureau du Journal, sous le numéro 162.

——X——

A CEDER

Restaurant bien achalandé. Pensionnaires de longue date. Très central. Riche affaire. Prix raisonnable. Ecrire au bureau du Journal sous le n° 58.

AUTO-TRACTION DE L'AFRIQUE DU NORD.

Alger-Biskra. — Dép. d'Alger : 5 h.; Arrivée : 19 h.

Alger-Maréchal-Foch. — Départs d'Alger : 7 h., 9 h., 10 h. 15, 15 h., 17, h., 18 h. 30; Arrivées : 8 heures, 15 9 heures 15, 10 heures 30, 15 heures 15, 17 heures 15, 19 heures 45.

Alger-Saint-Pierre-Saint-Paul. — Départs d'Alger : 9 heures 30, 16 heures ; Arrivées 11 heures, 17 heures 30.

Alger-Cap-Matifou-Surcouf. — Départs d'Alger : 5 h. 45, 7 heures, 9 heures 10 heures, 13 heures, 15 heures, 17 heures, 18 h. 30. Arrivées : 7 heures, 8 h. 15, 10 h. 15 11 h. 15, 14 h. 15, 16 h. 15, 18 h. 15, 19 h. 45

Alger-Aïn-Bessem-Sidi-Aïssa. — Départs d'Alger : 5 h. 30 ; passage à Aïn-Bessem : 9 h. 15 ; arrivée : 11 heures.

Alger-Bou-Saâda. — Départs d'Alger : 5 heures, 6 heures, 12 heures. Arrivées : 11 heures 30 13 heures, 19 heures.

Alger-Bou-Saâda-Ouled-Djellal. — Départ d'Alger : 5 heures ; départ de Bou-Saâda : 13 heures ; arrivée : 19 heures.

Alger-Fort-de-l'Eau. — Départs d'Alger: 9 h. 30, 10 h. 30, 17 heures, 17 h. 30. Arrivées : 10 h. 15, 11 h. 15, 17 h. 45, 18 h. 15.

Alger Plage-Lapérouse-Jean-Bart. — Départs d'Alger : 5 h. 45, 10 heures, 12 heures 18 heures. Arrivées : 6 h. 45, 11 heures, 13 heures, 10 heures.

AUTOBUS DE LA REGION ALGEROISE.

Alger-Coléa-Marengo. — Départs d'Alger : 6 h. 30, 16 h. 30. — Départs de Marengo : 5 h. 45, 12 h. 15.

Alger-Coléa (par le Littoral) — Départs d'Alger : 6 h. 30, 8 h. 30, 10 h. 15, 13 heures, 15 heures, 16 h. 30, 17 h. 15 — Départ de Coléa : 5 h. 15, 6 h. 45, 10 h. 15, 12 15, 13 h. 15, 17 h. 15.

Alger-Coléa (par Chéragas). — Départs d'Alger : 9 h. 45, 18 heures — Départs de Coléa : 6 heures, 13 heures.

Alger-Zéralda (par le Littoral). — Départs d'Alger (Liberté) : 6 h. 30, h. 30 10 heures 15, 13 heures, 14 h. 45, 16 h. 30, 17 heures 30. — Départs d'Alger (Mahon) : 9 heures, 15 heures. — Départs de Zéralda (Littoral : 5 h. 45, 7 h. 15 10 h. 15, 10 h. 45, 12 h. 45, 13 h. 45, 16 h. 30, 17 h. 45. — Départs de Zéralda par Chéragas : 6 h. 25, 18 h. 25.

Alger-Staouéli-Sidi-Ferruch-Palm Beach. Départs d'Alger (Mahon) : 7 heures, 9 heures 11 heures, 13 h. 30, 15 heures, 16 heures, 17 heures, 18 h. 30. — Départs de Staouéli : 5 h. 30, 7 heures, 8 h. 30, 10 h. 25, 13 heures, 14 h. 45, 16 h. 40, 17 h. 30. Départs de Sidi-Ferruch : 6 h. 30, 8 h. 15. 12 h. 30, 14 h. 30. — Départs de Palm Beach : 6 h. 20, 12 h. 20, 14 h. 20 17 heures. — Passages à Moretti : 6 h. 35, 8 h. 20, 12 h. 35, 14 h. 35.

2e ANNEE — N° 19 — 50 CENTIMES — MERCREDI 19 FEVRIER 1936

209

L'ECHO de la presse musulmane

ABONNEMENT

	MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Directeur .... A. GRIESSINGER
Secrétaire Général de la Rédaction ...... R. KALAFAT
Gérant .... B. BELKHODJA
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
C. C. Post. Alger GRIESSINGER n° 56.89

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
HEBDOMADAIRE
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

Le RÉVEIL de l'ISLAM

—x—

IL Y A ONZE ANS.
LE REVEIL DE L'ISLAM (1)

(1) *Il y a onze ans le 20 mars 1925 le Dr René Martial, un distingué érudit des questions musulmanes a fait cette conférence au siège de la Société Médicale de Paris. On remarquera que l'argument qu'on oppose à nos revendications argument devenu traditionnel, est toujours le même. Chaque fois que to'n demande le moindre droit, on nous répond : vous n'êtes pas mûr. Vous n'êtes pas prêt. Vous n'êtes pas assez instruit. Dans ce cas à qui est-ce la faute?*

La guerre ayant brisé l'unité religieuse, ayant donné des aspirations nationales aux différents peuples musulmans, chacun d'eux a pris une certaine liberté d'allures et est en train de faire sa nationalit à ésa façon Il y aura certainement des divergences dans le monde musulman, il n'y aura plus un seul bloc ; ce bloc sera désuni au point de vue national. Des nationalités particulières s'accusent déjà. Cependant l'unité religieuse subsistera en grande partie.

Commençons par la Méditerranée. Au Maroc, nous avons bénéficié des expériences que nous avons faites en Tunisie et en Algérie. Il est certain que le maréchal Lyautey, qui est un homme très éminent en matière d'islamisme, a su faire pénétrer la civlisation française au Maroc d'une manière plus douce, plus sage, plus agréable pour la population que nous ne l'avons fait en Algérie il y a quatre-vingt-dix ans, et, ensuite, en Tunisie. Cependant, le contact intime que la guerre a amené entre les Marocains et les Français a apporté au Maroc des perturbations profondes. Oh! il n'y a pas d'agitation apparente ; on ne voit pas les gens se révolter, il n'est pas question de cela mais les Marocains qui sont venus se battre en France, ont vu notre civilisation, nos machines, nos voitures, nos automobiles, notre télégraphe et ils veulent avoir de tout cela, ils sont pressés d'en avoir. Le protectorat les retient un peu trop. Leur grande revendication est la suivante : de l'enseignement professionnel ! Des écoles pour apprendre le français, tant qu vous voudrez, mais aussi des écoles arabes. « Nous ne voulons pas oublier l'arabe, disent-ils, mais surtout nous voulons avoir l'enseignement professionnel ; nous désirons savoir faire des appareils télégraphiques, des automobiles, des locomotives. » Telle est la grande revendication marocaine.

Il en est une autre, un peu moindre, mais qui, cependant, a son importance. Un fils d'une grande famille marocaine, avec qui je parlais un jour de nos nos institutions, me disait tout doucement : « On ne sait pas le ien que peuvent faire cent fonctionnaires, mais on sait bien tout le mal que peut faire un seul. »

Les Marocains reprochent à notre protectorat d'être trop plein de fonctionnaires et, de les avoir, en cela trop bien imités. En effet, au Maroc, on pourrait presque dire que l'administratio nest déchaînée Nous nous plaignons un peu ici de notre administration, mais, là-bas, véritablement, elle abuse et cela nous fait du tort.

A côté du Maroc français, il y a la zone espagnole. Dans cette zone, Abd-el-Krim a conquis un prestige considérable et, actuellement ,fait figure, même en dehors de cette zone, dans bien des pays musulmans, de libérateur. Je crois que nous arriverons à vivre en bonne intelligence avec lui, mais n'oublions pas que sa popularité est considérable, beaucoup plus considérable qu'on ne le dit dans nos ojurnaux, car nos journaux ne disent pas toute la vérité, surtout sur le Maroc. Je peux, à cet gard, vous rapporter un détail extrêmement curieux. Au mois de novembre dernier, il y a eu une cérémonie, dans toutes les grandes villes de l'Inde, au cours de laquelle on a vu jusqu'à des centaines de mille musulmans se rassembler pour envoyer des adresses d félicitations et des cadeaux à Abd-el-Krim, pour l'aider à soutenir sa guerre. Des femmes ont donné leurs bijoux ; on lui a envoyé des sommes considérables. Ainsi jusqu'aux Indes anglaises, cet homme qui fait figure de libérateur dans la zone espagnole, jouit d'une popularité considérable.

Je crois que, grâce à la sagesse du Maréchal Lyautey, et à l'affection que lui porte le monde de l'Islam, nous pourrons parvenir à éviter toute friction ; mais vous voyez combien les idées et les opinions se répercutent dans ce vaste monde musulman.

En Algérie, l'argument est le suivant : « Nous nous sommes battus pour la France, pourquoi ne faites-vous pas de nous des citoyens français ? Pourquoi n'avons-nous pas de députés et de sénateurs arabes au Parlement français, alors que les colonies comme la Guadeloupe et le Sénégal ont des députés nègres ? » Nous avons répondu qu'il n'était pas commode de mettre les Arabes et les Français sur un pied d'égalité parce que la vie sociale des uns et des autres n'est pas la même. Il est évident que le grand argument était et est encore tiré de la polygamie. Mais

(Suite page 3)

LA VIE DES NATIONALITES

LE NATIONALISME EGYPTIEN et la POLITIQUE BRITANNIQUE

—x—

Depuis quelques temps déjà, des événements graves se déroulent en Egypte. A l'instigation du « Wafd », des émeutes graves se sont produites et l'agitation est loin d'être calmée. le feu couv sous les cendres.

Rappelons brièvemen la ligne suivie par la politique égyptienne depuis un an. En novembre 1934, le mécontentement populaire, appuyé par la Résidence britannique, ruina le potvoir presque sans contrôle qu'exerçait l'homme de confiance du roi, Ibrashi-pacha. Le Premier Ministre, Yehia-pacha, dut se démettre, et un personnage connu pour ses sympathies britanniques, Tewfik-Nessim-pacha, forma un cabinet extra-parlementaire, le 14 novembre 1934. Le 30 novembre, un décret royal abolissait la Constitution autoritair de 1930 et le Parlement.

En Grande-Bretagne, la presse libérale annonça un prochain retour au régime parlementaire. On prêtait à Nessifpach-a l'intention de faire rédiger une Constitution plus démocratique que celle de 1930. Mais, jusqu'à présent, ces espoirs ne se sont pas réalisés.

Le parti nationaliste (« Wafd ») avait décidé de soutenir Nessim-pacha. Les choses n'allèrent pas trop mal pendant les six premiers mois du nouveau ministère, encore que des critique très âpres se fussent élevées, en avril, contre la nomination de quelques fonctionnaires égyptiens de nationalité britannique, et surtout contre la désignation d'un commissaire commercial anglais. Et, très vite, les Nationalistes attribuèrent à l'influence anglaise l'ajournement de la réforme constitutionnlle.

Tout se gâta quand on entra dans la phase aiguë du conflit italo-abyssin. La Grande-Bretagne prit des mesures militaires pour défendre sa puissance en Méditerranée et ses intérêts en Egypte. L « Wafd » protesta contre ces « ingérences » britanniques, tendant à défendre l'Egypte malgré elle, à la maintenir en état de vasselag. Le gouvernement britannique crut désarmer cette opposition par des mesures purement symboliques. Il fit, par exemple, défiler dans les rues du Caire, des corps composés de troupes britanniques et de troupes égyptiennes. Les nationalistes ne se tinrent pas pour satisfaits Tewfik-Nessimpacha, accusé par eux d'être tout dévoué aux Anglais, fut attaqué de plus en plus violemment.

Le gouvernement britannique ne dissimula peut-être pas suffisamment le trouble que lui causait cette situation. Les mesures qu'il avait prises jusqu'alors pour calmer l'agitation nationaliste en Egypte avaient été insuffisantes. La dernière fut trop brutale, et précipita les événements.

Au banquet du Lord-Maire, qui eut lieu le 9 novembre, Sir Samuel Hoare prononça un long discours. Il y passa en revue les grandes questions de la politique britannique. Un paragraphe fut, par lui, consacré aux affaires d'Egypte. Sir Samuel s'y félicitait de voir que l'héritier du trône égyptien vînt terminer ses études en Angleterre. Il insistait, peut-être un peu trop, sur les « liens damitié et d'intérêt » qui unissent les deux pays. Répondant à la campagne anti-britannique des nationalistes égyptiens, il donna quelques indications précises :

« Il est faux que nous ayons combattu le rétablissement d'un régime constitutionnel adapté aux besoins spéciaux de l'Egypte. Avec les traditions que nous avons, nous ne pouvions ni ne voulions prendre une telle attitude. Pourtant, lorsqu'on nous a consultés, nous nous sommes prononcés contre le rétablissement de la Constitution de 1923 ou de celle de 1930 : car il a été démontré que l'une était inapplicable et l'autre universellement populaire. Comme amis et comme associés, nous devons nous parler franchement les uns aux autres. Nous devons voir les faits comme ils sont. Nous devons surmonter les difficultés et toujours nous efforcer de nous comprendre les uns les autres. »

C'était dire très nettement aux nationalistes égyptiens que les intérêts britanniques en Egypte seraient défendus. L'agitation grandit. Le Wafd retirait son appui au cabinet Nessim-pacha. C'était justement l'anniversaire de la fondation du parti. Au cours d'une réunion qui groupa des milliers de nationalistes, rassemblés aux cris de « A bas Hoare ! », « Vive la Révolution ! », « Vive l'indépendance ! », les chefs du Wafd « déclarèrent la guerre » à la domination anglaise et sommèrent Nessim-pacha de se démettre.

Nessim-pacha a, jusqu'à présent, résisté aux sommations du Wafd et reste au pouvoir. La presse anglaise conservatrice s'efforce de présenter les événements sous un jour point trop alar-

L'ORIENT VOUS PARLE

REGLEMENTATION DU TRAVAIL INDIGENE A MADAGASCAR

Un décret du 14 janvier 1936 vient de modifier le décret du 22 septembre 1925 sur le travail indigène à Madagascar.

Désormais, audessous de 18 ans, hommes et femmes ne peuvent être employés à aucun travail, entre 9 heures du soir et 5 heures du matin.

De même, au-dessous de cet âge, les employés ne peuvent être astreints de porter, traîner ou pousser une charge supérieure à 20 kilos.

Il est interdit d'employer les femmes accouchées pendant les quatre semaines qui suivent leur délivrance, et une réglementation spéciale protège les femmes ayant des enfants en bas âge.

Pour les engagés, les cas d'absence sont réglementés, et tout employeur doit la ration et la demi-solde à l'employé ayant contracté une blessure ou une maladie à son service, cela pendant un mois au maximum.

D'autre part, l'Office Central du Travail est réorganisé.

⁂

UNE REPERCUSSION DANGEREUSE DU CONFLIT ITALO-ETHIOPIEN : LA MILITARISATION DES NOIRS...

Sous ce titre, un ancien haut fonctionaire colonial britannique, Sir Abe Bailey, s'élève vigoureusement, dans l'*African World*, contre l'emploi, par M. Mussolini, de troupes indigènes dans la campagne qu'il mène en Ethiopie. Initier les Noirs à la façon moderne de conduire la guerre, constitue, da'près Sir Bailey, une menace sérieuse, non seulement pour les Blancs de l'Afrique, mais aussi pour l'Europe.

Ce ne fut jamais une politique britannique de confier des armes aux indigènes, dans aucune région de son grand empire africain, et surtout pas dans le Dominion Sud-Africain où 2 millions de Blancs vivent à côté de plus de 6 millions de noirs, mais sans aucun contact réel avec eux.

Tout au plus, y a-t-il quelques milliers de soldats indigènes dans la West African Frontier Force, les King African Rifles et les petites unités de Somalie et du Soudan... En tous cas, rien de comparablbe aux régiments de tirailleurs sénégalais ou malgaches, qui viennent passer des mois en France; ni aux troupes d'Askaris ou de Doubats qui combattent devant les Italiens à Addi-Abbi ou à Gorahaï.

Que M. Mussolini fasse attention, conseille Sir Abe Bailey. Ces légions indigènes — dont l'indiscipline a d'ailleurs causé bien des contretemps aux Italiens — pourraient se tourner, un jour, pas bien lointain put-être, contre leur instructeur. Le danger n'existe pas seulement pour l'Italie : il menace aussi ses voisins africains, et tout spécialement la Grande-Bretagne. Si l'Italie, en effet, arrivé à conquérir — ce qui n'est qu'une hypothèse — elle ne manquera pas sans doute de militariser cette nation qui lui apportera ainsi, bon gré, mal gré, un sérieux appoint en hommes. De toutes façons, dès maintenant, pour résister à l'agression italienne, les Ethiopiens complètent leur armement en canons, et ils apprennent à se servir de nouveaux engins : mitrailleuses, tanks, etc., qui, comme le constatait au début des hostilités leur Empereur, ne sont pas précisément des produits d'une véritable civilisation. Croiton que, placés entre une Lybie et une Ethiopie militarisées, et armées tituer en Afrique Orientale, un Empire Romain, les Britanniques ne s'estimeraient pas menacés en Egypte, au Soudan, au Kenya, en Ouganda, au Tanganika ?

En ces régions où, aujourd'hui l'ordre est assuré par quelques inspecteurs blancs, aidés de policiers indigènes, chaque habitant deviendrait alors un soldat. Et c'est ainsi que ces deux fléaux que sont la conscription universelle et la course aux armements s'étendraient au continent africain tout entier.

Sir Abe Bailey conclut à juste titre : « L'Afrique demande encore des administrateurs: elle n'a pas bsoin de soldats ! » (Agence Univers).

MESURES PRISES ENVERS DES USURIERS TUNISIENS

Un arrêté d'interdiction de séjour vient de frapper une famille d'usuriers notoires de l'île de Djerba, en raison de l'action néfaste qu'elle exerçait. Cette mesure a été unanimement approuvée par la population, et des délégations de Musulmans et d'Israélites tunisiens ont exprimé au Gouvernement leur reconnaissance pour cette décision.

⁂

PROCLAMATION

Lion Vainqueur de la Tribu de Juda

Hailé-Sellassié 1er

Elu du Seigneur, Empereur d'Ethiopie

A Notre Peuple,

L'Italie dans sa querelle, a transgressé ses engagements envers nous, a violé nos frontières et va à l'encontre des engagements internationaux qu'elle a librement inscrits. Elle nous a attaqués librement et se livre à une action destructive en bombardant les villes ouvertes et en exterminant les enfants, les femmes et les vieillards, sans épargner les ambulances de la Croix-Rouge, même celles étrangères et en semant des bombes à gaz, contrairement aux lois internationales.

Non contente d'agir ainsi et dans l'espoir de créer des perturbations dans l'intérieur de notre pays, elle fait répandre des tracts cousus de mensonges et essaye tous les moyens pour arriver au but qu'elle poursuit. Les actes italiens ont été fortement réprouvés, non seulement par Notre peuple, mais aussi à l'étranger.

Sur notre front du Tigré, nous pouvons rappeler l'action de cette femme qu'un soldat italien avait enlevée de force et qui a eu la force de la poignarder avec le propre couteau du ravisseur pour revenir chez elle en emportant ses armes. Cet acte montre bien que parmi notre peuple, il existe une grande répulsion contre les actes ignominieux italiens, non seulement chez les hommes mais aussi chez les femmes.

Vieillards, hommes et femmes, qui ne pouvez vous rendre à la guerre, aidez-nous par vos prières et vos cotisations comme vous l'avez fait jusqu'ici. La mort qui nous attend dans la défense contre un ennemi agresseur et barbare, aura une valeur inestimable auprès de Dieu et sera inscrite dans l'histoire. La force que le créateur a donnée à nos armes en campagne est une preuve incontestable qu'il est avec nous. Nos ennemis, ne pouvant venir à bout par la force des troupes, ont fait usage d'engins blindés d'acier et ont essayé par les gaz asphyxiants d'effrayer nos armées et de les décourager. Nos vaillantes troupes conservent leur moral et leur discipline plus que jamais intacts. C'est d'ailleurs dans ces sentiments qu'elles se défendent farouchement et qu'elles avancent.

Comme nous l'avons déjà déclaré lors de l'ouverture des hostilités, le Peuple Ethiopien s'est engagé à l'unanimité à verser son sang jusqu'à la dernière goutte pour la défense de Notre Patrie ! C'est pour ce motif que Nous avons décidé Nous-mêmes de Nous trouver parmi nos troupes pour partager leurs souffrances. Cette décision est connue du monde entier.

Tout Ethiopien capable de porter des armes devra, donc, se préparer et attendre le moment où Nous lui désignerons l'armée à laquelle il devra se rendre. Nous lui fournirons les armes et les vivres qui lui seront nécessaires.

LA FEMME TURQUE DANS LA REVOLUTION KAMALISTE

Quand on pense à la situation de la femme turque il y a vingt ans, on comprend seulement le vrai sens de la révolution Kamâliste.

Dans cette révolution la femme a joué un des principaux rôles, et aujourd'hui on peut la considérer comme le principal soutien du nouveau régime.

Toute l'épopée Kamâliste du premier jour est empreinte de l'esprit de sacrifice, du courag sublime et de l'abnégation de la femme turque qui a bien mérité de la Patrie.

Il est des souvenirs qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire, et l'un de ceux-là est certainement ce que j'ai vu en Anatolie, à l'aube de la guerre d'indépendance.

Ces paysannes de la région de Castanbol et de Tchangri que j'ai vues sur ces longues routes, charges des obus et des munitions pour l'armée et les porter à leurs maris, à leurs frères sur le front.

Je les ai vues avec leur vieux « gani » partir avant le lever du jour, sans que personne ne leur ait jamais demandé de le faire.

Elles étaient accourues spontanément en apprenant que l'armée, n'ayant pas ses colonnes organisées, manquait de munitions. Et c'était des files qui avançaient lentement dans la boue, et ce tableau était grandiose...

J'ai eu, de tout temps, horreur de l'idée de la femme soldat. J'ai toujours estimé que le rôle de la femme en ce monde était de panser les plaies de l'humanité, et non de les ouvrir.

Mais le geste des paysannes turques durant la campagne d'Asie-Mineure, n'avait rien de tel. C'était l'esprit du sacrifice même.

La femme turque n'en fait pas à son premier exemple de dévouement à l'humanité.

Nous avons vu pendant la guerre mondiale, des centaines d'infirmières qui n'ont pas hésité à courir au chevet de nos blessés.

Malgré les vexations auxquelles elles étaient exposées de la part des fanatiques et du régime qui tolérait l'obscurantisme, elles continuèrent cependant à secourir les blessés arrivant du front.

Il nous revient à la mémoire certains faits entre mille qui dévoileront les souffrances morales auxquelles la femme turque était contrainte.

C'était durant les premières années aux hôpitaux de Stamboul, venant des de la guerre. Les blessés abondaient Dardanelles.

Le lycée de GalataSeray avait été transformé en hôpital, et toutes les dames de la société de notre ville s'étaient engagées comme infirmières du Croissant Rouge.

Un jour, le nombre des blessés arrivés de Tchanak étant très important, les infirmières durent travailler tard dans la soirée.

Exténuées, plusieurs d'entre elles partirent vers la nuit pour rentrer à pied à la maison. Une patrouille de police les arrêta et elles furent obligées d'aller déposer de caracol en caracol :

(Suite page 4)

man. Le fait est qu'on ne sait guère ce qui va se passer.

Que veulent les nationalistes ? Trois choses : l'admission de l'Egypte à la S. D. N., l'abolition des capitulations, l'établissement d'une vraie et solide armée égyptienne. Ces résultats visés ne sont évidemment que des objectifs intermidiaires. Le Wafd vise à rendre l'Egypte absolument indépendante de l'Angleterre.

Est-ce là un espoir réalisable ? Pas pour le moment, en tout cas. Il semble bien que tant qu'il y aura un Empire britannique, l'Angleterre ne pourra pas abandonner l'Egypte. Et elle vient de montrer trop visiblement ce qu'elle sait encore faire quand il s'agit de conserver sa maîtrise de la Méditerranée pour qu'on puisse supposer un instant qu'elle lâche prise au Caire, à Alexandrie, à Suez. Les Nationalistes égyptiens, qui ne sont pas les plus forts, risquent de faire tuer du monde pour rien.

Doit-on supposer que des influences étrangères encouragent ce mouvement anti-britannique ? C'est très vraisemblable, encore qu'il y ait longtemps que l'Egypte s'agite contre l'Angleterre et ait commencé de le faire bien avant le Fascisme. Certes, l'avènement de M. Mussolini et les visées d'expansion levantines que, très vite, il révéla, calmèrent plutôt qu'elles n'excitèrent le nationalisme égyptien. M. George Young, qui a crit en 1927 un livre fort documenté sur l'Egypte, le constatait alors :

« La menace de M. Mussolini, menace qui vient à la fois de Tripoli et d'Erythrée, a détendu nos relations avec le nationalisme égyptien comme avec le nationalisme turc. » Mais ce qui n'était pas hier peut être aujourd'hui, en temps d'émeute et de révolution des alliances contre nature peuvent se nouer. Il faut aussi remarquer que la récente propagande italienne en Egypte, si elle n'a pas été liée à l'action du Wafd, a très directement visé l'influence et l'autorité de la Grande-Bretagne.

Il convient toutefois d'ajouter que le Wafd a de nombreux alliés en Grande-Bretagne même. Les Libraux, les Travaillistes font campagne en faveur des revendications égyptiennes. Le 11 novembre, le *Manchester Guardian* publiait un éditorial pour appuyer les prétentions du nationalisme égyptien. Les mêmes milieux qui ont demandé qu'on accorde à l'Inde la plus complète indépendance mettent maintenant en question la légitimité des intérêts britanniques en Egypte. Il serait vain de s'imaginer que les accalmies passagères que l'on enregistre avec satisfaction sont le prélude d'un règlement amiable du conflit.

LE REVEIL DE L'ISLAM (suite)

cela prouve tout simplement que nous ne comprenons rien à la polygamie. Nous en faisons un crime aux musulmans ; les musulmans nous en font du crime à nous, et nous répondent que la nôtre est masquée alors que la leur est légale. On leur a donné des libertés municipales : ils en veulent davantage, et l'argument qu'ils tirent de leur participation à la guerre est un argument sérieux dont il faudra bien tenir compte.

Il y a des petits faits qui passent inaperçus lorsqu'ils sont publiés dans les journaux, ne sont pas dénués d'intérêt. Quand M. Millerand a fait sa tournée d'Afrique, il y a quatre ans, un des petits-fils d'Abd-el-Kader lui a demandé que les musulmans fussent représentés au Parlement français. On lui a répondu que la question n'était pas mûre, qu'il fallait aller plus doucement. Il s'est retiré. Deux mois après il est allé rejoindre sa famille à Damas avec tous les siens : symptômes non négligeable à mon avis !

En Tunisie, les choses ont été sur le point d'aller mal, car les communistes, dont il faut bien parler, ont trouvé un terrain assez prêt. Vous savez que les communistes sont anti-nationalistes pour les pays d'Occident, mais, pour beaucoup d'autres pays où ils croient de leur intérêt de favoriser l'idée nationaliste afin d'y faire triompher l'idée communiste, ils en usent. C'est ce qu'ls ont fait en Tunisie, comme ils ont essayé de le faire en Egypte, comme ils l'ont fait au Caucase et au Turkestan. Là, immédiatement après la guerre, ils ont créé des nationalités ayant pour chefs des présidents de République.

Ces Etats ont duré deux ans. Quand les communistes ont eu suffisamment cuisiné ces peuples, ils ont transformé leurs pays brutalement en pays communistes, c'est-à-dire avec des chefs communistes, une classe ouvrière et paysanne organisée, et une classe moyenne complètement supprimée. En Tunisie, ils espéraient en arriver là. Heureusement, nous y avons des hommes et notamment en la personne de M. Saint, tout à fait remarquables. M. Saint ne s'est pas laissé prendre au piège. Actuellement, il travaille, avec prudence, à réaliser l'entrée des Tunisiens dans leur propre gouvernement

On dit souvent que les peuples musulmans ne sont pas mûrs pour toutes ces choses. Quelle erreur ! Pas mûrs ! Pas prêts ! Pas assez instruits ? Allons donc ! C'est absolument faux. Nous avons des confrères musulmans à Paris. Vous ne savez peut-être pas qu'il y en a au moins une dizaine, diplômés de facultés françaises, parlant le français comme vous et moi, qui sont des musulmans purs et qui pratiquent leur religion musulmane. Puisque les Arabes sont capables d'être médecins, pourquoi ne seraient-ils pas capables d'être avocats et ingénieurs ? Pourquoi ne seraient-ils pas assez mûrs ? Ils deviendront mûrs si vous leur donnez les moyens d'apprendre. Si vous les leur refusez, ils seront plus lents à se mettre au point, mais nous ne pourrons pas l'éviter ; il vaut mieux leur donner ces moyens d'évolution de bonne volonté que de nous les laisser arracher, car, dans ce cas, nous serons en but à leur inimitié.

M. Saint a compris cette nécessité : non seulement il a fondé des écoles professionnelles, mais il a envoyé des missions mobiles d'instruction et d'économie agricole dans l'intérieur du pays, qui vont dans les douars donner l'instruction technique et professionnelle aux tribus. De sorte que rapidement, sans heurt, le pays va se transformer suivant le vœu des habitants. Aussi la Commission tunisienne, qui siège au Ministère des Affaires Etrangères, estelle en train de préparer l'entrée des musulmans tunisiens dans les différentes branches de l'administration tunisienne en concurrence avec les français.

En Egypte, la situation est bien simple. Les Egyptiens sont arrivés à un moment où ils ne veulent plus des Européens, sous aucun prétexte. Ils ne sont pas encore assez forts militairement pour expulser les Anglais, mais cela arrivera inévitablement, à moins que les Anglais ne préfèrent s'en aller de bon gré. Vous avez entendu parler de l'assassinat du sirdar, il y a quelques mois C'est un malheureux événement qui a fait reculer les affaires des Egyptiens au lieu de les avancer. Ne croyez pas que l'actuel ministère égyptien, qui est soumis aux Anglais, soit plus pour ceux-ci que cela de Zagloul Pacha. Celui-ci était un nationaliste avéré ; son successeur est un nationaliste silencieux. Là est toute la différence. Les élections qui viennent d'avoir lieu, qui ont amené à la Chambre égyptienne 103 zagloulistes et 109 ziwaristes n'ont pas eu pour résultat la constitution clan nationaliste et d'un clan antinationaliste. Les deux partis sont presque aussi nationalistes l'un que l'autre. Les uns sont simplement plus pressés, les autres le sont un peu moins : c'est tout. Je suis absolument certain, et mes conversations avec des Egyptiens de Paris m'ont confirmé dans cette opinion, que la haine des Egyptiens pour les Anglais est telle que, dans très peu d'années, les Anglais seront obligés de s'en aller, et peut-être, les autres Européens avec. Cette nation est absolument mûre pour se constituer elle-même.

A La Mecque, l'évolution s'est faite par les Wahabites. Vous en entendez souvent parler sans peut-être vous rendre compte de ce qu'ils sont. Ce sont les puritains de l'Islam. Ils veulent enlever La Mecque à l'influence anglaise.

En Syrie, la question est extrêmement difficile pour les Français. Il y a, dans ce pays, une civilisation très française et les gens qui participent à cette civilisation sont d'anciens Arabes devenus catholiques sous l'influence des missionnaires catholiques, exerçant depuis des siècles, leur apostolat en Syrie. Ces gens-là sont foncièrement français. Ils savent l'arabe, mais ils parlent le français comme nous, ils ont fait les mêmes études classiques, les mêmes études techniques : ils sont aussi dévoués à la France que n'importe quel citoyen français. Mais ils sont une minorité et — il y a un autre « mais » — ils ont une haine profonde pour les Syriens demeurés musulmans, et les Turcs, lesquels, d'ailleurs ne se sont pas toujours conduits très gentiment envers eux. Ils les ont fait parfois mourir de faim, parfois ils les ont égorgés. Haines de frères ennemis ! Ce sont les plus vivaces. De sorte que la situation est difficile et l'on aura de la peine à s'en tirer au point de vue musulman.

Il y a un livre qui a traité de cette question sous la forme d'un roman, mais qui est très exact dans le fond : « Yamilé sous les cèdres », d'Henry Bordeaux. Vous y verrez un type de père, qui tue sa fille parce qu'elle a épousé un Arabe non catholique, un Arabe musulman. Je n'aime pas beaucoup le geste du père, vraiment dur et cruel, mais si vous lisez ce livre très attrayant, vous comprendrez les haines qui existent dans ce pays et toutes les difficultés de la situation.

La Turquie est attelée à une vaste besogne de réorganisation. L'état du pays est encore chaotique, mais la civilisation européenne pénètre de plus en plus. Mustapha Kemal pousse la civilisation au point que les femmes, ellesmêmes, sont, maintenant, émancipées. Il n'y a plus, en Turquie, de Pierre Loti, mais il n'y a plus non plus, d'Aziyadé. Là encore, la question n'est pas tout à fait résolue. Il y a beaucoup d'Arabes, même dans les pays arabes les plus retardataires qui sont monogames ; de sorte que la monogamie qu'on est en train d'instituer en Turquie n'est pas réellement une nouveauté ; elle n'empêche pas les Turcs de rester des musulmans.

La question, pour les Turcs, est de savoir s'ils reprendront le khalifat chez eux, c'est-à-dire le descendant du Prophète, le chef religieux, ou s'ils le laisseront ailleurs. J'estime qu'au point de vue islamique, c'est une des questions les plus importantes que de savoir ce qu'on fera du khalife, qui, aujourd'hui, erre en Suisse, qui ne sait pas où aller.

Il serait d'une bonne politique française de l'avoir en France ou dans un de nos pays de protectorat ; mais la religion musulmane veut qu'il soit dans un pays musulman pur. La mosquée de Paris, quand elle sera achevée, construite sur un terrain donné, devenue terre d'asile, sera un petit quartier purement musulman.

On pourrait peut-être le placer là. On a pensé à le mettre en Afghanistan. Pourquoi ? Ce pays musulman n'avait pas une grosse importance il y a quelques années. Il y a dix ans, il était surtout un pays d'exploration. Depuis lors, sa situation stratégique lui a donné une importance considérable. C'est le chemin pour aller aux Indes quand on vient de Russie, et inversement, des Indes en Russie. De sorte qu'à l'heure actuelle, les Anglais et les Russes se disputent l'influence en Afghanistan jusqu'à désirer le conquérir complètement. Mais il s'est trouvé un homme, qui avait été sous-officier dans l'armée russe pendant la guerre, un Afghan qui est devenu général dans son pays et qui est un patriote. Il a dit : « Ni les Anglais, ni les Russes ne seront maîtres chez nous ». Actuellement, il a écarté les Anglais et il est en train de manœuvrer pour se débarrasser des Russes. De sorte que l'Afghanistan pourrait bien devenir un pays musulman, complètement et réellement indépendant.

Enfin, le culte mahométan des Persans et des Afghans présente quelques différences, provenant d'un schisme ancien, avec celui des Turcs ou des Arabes de l'Afrique du Nord. C'est une autre difficulté de plus.

Je ne vous conduis pas plus loin dans cette description des différents pays musulmans, mais vous voyez que le réveil, qui se manifeste sous des formes différentes, est cependant général. Dans l'Inde, vous avez lu dans les journaux des informations sur les mouvements hindous, sur l'attachement des musulmans hindous au Khalifat, vous avez peut-être entendu parler de l'extension du mouvement musulman en Chine. Partout, le monde musulman se réveille. Ce monde, qui avait eu une si brillante civilisation, est en train d'en faire une nouvelle ; il la fera bientôt et très rapidement, beaucoup plus rapidement que les Japonais. Ceux-ci ont mis quarante années à sortir du moyen-âge pour arriver jusqu'aux cuirassés modernes. Les Arabes, prévenus de tout ce que nous avons fait, instruits par l'exemple japonais, évolueront beaucoup plus rapidement, et, d'ici vingt ans, nous aurons à compter avec un ensemble de nations musulmanes très impressionnant.

C'est d'ailleurs une erreur que de nous croire tellement supérieurs. Il ne faut pas confondre le progrès matériel avec le progrès moral. Cette erreur nous a aveuglés pendant longtemps. Il faut maintenant revenir à une plus saine appréciation des choses. Les Arabes évoluent très vite. En 1825, il n'existait, dit-on, que 200 journaux dans le monde arabe. En 1925, il y en a de douze à treize cents. La religion musulmane n'a pas empêché le réveil des musulmans et, d'ici peu d'années, tous ces pays seront en état de complète civilisation moderne. Ils auront une industrie, des finances, un commerce, une flotte.

Nous venons de faire le tour d'une partie du monde. Jetons maintenant un coup d'œil sur l'ensemble de la mappemonde ; nous voyons un groupe de puissances en train de se former et pour lequel des traités ont déjà été conclus entre le Japon, la Russie, la Chine, la Sibérie et probablement bientôt, si cela n'a déjà été fait à Rapallo, l'Allemagne. C'est un énorme groupement de plusieurs races qui s'étendra de l'Extrême-Orient jusqu'aux frontières de l'Occident européen. Puissance considérable ! Qu'avons-nous à opposer à ce groupement ? Nous ne le savons pas. Nous ne savons pas si nous avons avec nous les Anglo-Saxons. Mais nous avons des amis à côté de nous, les musulmans, que nous connaissons depuis toujours. Il faut les avoir avec nous.

Nous sommes une puissance méditerranéenne. Or, dans le cours de l'histoire, vous pouvez observer que toutes les puissances qui ont dominé la Méditerranée ont dominé le monde.

Dr René MARTIAL.

La Vie Sportive

M. MARIUS DAHAN EST NOMME CHEF DE NOS SERVICES SPORTIFS

A nos Lecteurs.

En vous remerciant de l'accueil chaleureux qui a été réservé à nos précédents numéros et devant ce premier succès, nous avons été mis dans la nécessité de réorganiser nos services.

Ainsi que l'on peut s'en rendre compte par le titre ci-dessus, le poste de rédacteur en chef a été confié à notre bon ami M. Marius Dahan, qui, en raison de sa personnalité et de l'autorité dont il jouit dans les milieux sportifs et journalistiques, viendra compléter la liste de nos collaborateurs qui sont des sportifs ayant fait leurs preuves.

Que les Algérois nous fassent confiance. Ils peuvent être assurés de notre indépendance et surtout d'une neutralité qui s'impose en la nature.

La Direction.

—×—

LE MOULOUDIA CLUB ALGEROIS A L'HONNEUR

En prenant possession de mon poste je m'excuse pour le caractère de mon papier. Ceux qui sont près du mouvement sportif comprendront que mon idée est dictée non pas par le fait que je dois parler de mes amis indigènes, mais simplement que le Mouloudia est arrivé à un point qu'il mérite les honneurs puisqu'il est l'objet de l'actualité sportive en Afrique du Nord. Je le fais avec plaisir puisque j'ai eu le bonheur de connaître ce vaillant club à sa fondation. A l'époque il n'était pas puissant et fort, il n'y avait pas de niaiseries. Mais les temps changent ! Les anciens, tels que Djaoud et Cheval se souviennent de moi et des encouragements que je leur ai prodigués.

Pour en revenir aux honneurs du club il faut penser qu'il parvint d'une façon noble à éliminer le Gallia Algérois, puis, après plusieurs rencontres le FCB, jadis la gloire du football. Le MCA avait ainsi dans le ressort de capitale terminé son rôle. Mais quelle fut la surprise des sportifs lorsque chargé de représenter la Ligue d'Alger contre l'Oranie le MCA se rendant à Mascara revint avec une victoire qui nous soulagea.

Et maintenant il est notre espoir. Il ne faut pas qu'il se grise, 15.000 sportifs algérois, au moins, se rendront le 1er mars au Stade Municipal pour l'applaudir en quart de compétition contre le Maroc. Il faut que le Mouloudia prouve que nous pouvions compter sur lui. Il saura s'en montrer digne. Et même si un événement imprévu ne peut lui permettre d'aller plus loin, le MCA aura gravi l'échelon et marquera une place dann le concert du football nord-africain. Mais nous connaissons son énergie et souhaitons qu'il défende l'honneur de la Ligue et le sien avec l'esprit que nous lui connaissons. Et il aura mérité des sportifs algérois. Nous lui faisons entièrement confiance.

D. MARIUS.

⁂

LES SUCCES DE NOS CROSS-COUNTRY L'ALGEROIS AMROUCHE EST CHAMPION DE PARIS

Au championnat de Paris, l'Algérois Amrouche a remporté le titre devant [illegible] et Le Tisserand.

Ce succès vient confirmer la valeur du muscle Nord-Africain.

⁂

BILLARD TOLEDANO EST CHAMPION DE FRANCE

L'Algérois Tolédano vient de s'adjuger le titre de cette compétition.

Nous l'en félicitons chaudement.

D. MARIUS.

LA FEMME TURQUE DANS LA REVOLUTION KAMALISTE

(Suite))

Les femmes musulmanes devaient être chez elles après le coucher dt soleil!

Il fallut l'intervention énergique d'une personnalité pour qu'on les relâche.

Après une nuit blanche, le lendemain matin les infirmières étaient de nouveau au chevet de leurs blessés!

Mais elles eurent leur revanche.

Aujourd'hui, l'une de ces ex-infirmières du Croissant-Rouge est député à la Grande Assemblée Nationale!

La femme turque d'aujourd'hui libérée de toutes les entraves sociales inouïes, que ses sœurs aînées ont subies pendant des siècles, sait voir calmement l'avenir. En 20 ans elle a passé du harem au Parlement !

Certes, si les « *tcharchaf* », les « *cafess* » et les « *yachmak* » ont éveillé l'imagination des poètes qui ont chanté les beautés de l'Orient, il y avait une chose à laquelle on ne pensait pas : c'était les vexations inouïes que subissaient nos mères, et les résultats que nous subissons encore aujourd'hui de ce règne d'obscurantisme qui apparaît à nos yeux comme un horrible cauchemar.

La Turquie Nouvelle a mis une fin à ce règne, elle a libéré la femme qui, aujourd'hui, a les mêms droits que l'homme.

Les Turcs souhaitent de voir cet exemple suivi dans le monde entier, et surtout dans les pays où les femmes subissent encore cette vassalité et ce joug incompatible à l'humanité !

(*Les Annales de Turquie*).

FOOTBALL LES CHAMPIONNATS D'ALGER

La première journée du retour donna des résultats qui permettent de dire que la compétition n'est pas terminée et les résultats impossibl à prévoir.

Le Gallia battit l'A.S.B., leader, et ce, à Boufarik. Il partage sa position avec l'A.S.S.E. qui fut tenue en échec par l'U.S.O.M. Enfin, les matchs nuls des autres clubs permettent aux derniers de se raprocher, rendant ainsi les pronostics difficiles pnur l'avenir.

Voici le classement actuel :

1er, A.S.B. et A.S.S.E., 25 pts ; 3e, R.U.S., 23 pts ; 4e, R.C.M.C., 22 pts ; 5e, Gallia, 21 pts ; 6e, O.H.D., 18 pts ; 7e, U.S.O.M. et G.S.O., 17 pts ; 9e, F.C.B., 16 pts ; 10e, O.M., 15 pts.

⁂

PREMIERE DIVISION

Le cyampionnat se poursuit et la lutte reste âpre. Dimanche le Mouloudia-Club Algérois, vainqueur du Stade, consolide sa position. Il est vrai que l'U.S.B. gana contre l'A.S.M., conservant la place de leader. Le Red-Star fut battu par Fort-de-l'Eau et le R.A.S.A. se paya le luxe de battre le club local, à Dellys.

TROISIEME DIVISION A CHERCHELL

Déplorons l'accident fatal survenu au camarde Julien, de l'A.S.L., qui, au cours du match, reçut le ballon à la poitrine, qui provoqua une mort stupide. Nous nous inclilnons respectueusement devant cette mort prématurée et présentons nos condoléances à la famille et à son club.

———

CYCLISME LE PRIX TORRES

Après le Premier Pas Dunlop, cette épreuve donna les résultats espérés. La lutte fut rude et chacun fit de son mieux. Le classement définitif est le suivant :

1er, Galéa ; 2e, Ben Djian ; 3e, Kloufi, etc...

⁂

BASKET BALL

Le championnat d'Alger se poursuit normalement. L'A.S.S.E. et les Conscrits tiennent la tête, il est probable qu'un barrage sera nécessaire pour désigner lequel les deux représentera la Ligue d'Alger dans la compétition.

Les Spectacles

—×—

LES CINEMATOGRAPHES J. SEIBERRAS PRESENTENT

MAJESTIC. — *Rayon d'amour*. Dick Powel dans son meilleur film et la révélation cinématographique de l'année : *Joséphine Hutchinson*.

⁂

REGENT. — Fernandel dans *Jim la Houlette*, avec Mireille Perrey, Marguerite Moreno.

⁂

EMPIRE. — Annabella, Jean Gabin, Fernand Gravey dans *Variétés*.

⁂

VARIETES. — *J'te dis qu'elle t'a fait de l'œil*, avec Duvallès, Colette Darfeuil, Alice Tissot.

⁂

ALCAZAR. — *Jeune fille d'une nuit*. *Miroir aux alouettes*.

⁂

MONTPENSIER. — *L'homme invisible*. *La Cucaracha*.

⁂

PALACE. — *Police de Voir*. *Trois pour cent*, avec Signoret.

Vendredi en matinée débuts de *Parade de France*. Tout le casino de Paris. Un enchantement des yeux avec H. Recely, Zoiga et Rachel Limer et Cie, et le prodigieux ténor Nino Buffol.

ET AUTRES...

CASINO MUSIC-HALL. — Deux derniers jours de *Folies en Revue*, 3 actes comiques. Nudistes et chantants.

Vendredi *L'amour en furie*.

Tel est le titre de l'amusante fantaisie musicale que va nous présenter Max Darnol, entouré de ses excellents artistes. Il y aura, naturellement, la truculente Gaby Berr, dont la puissance de voix, de format et d'abatage ne saurait passer inaperçue, et qui, par sa gaîté communicative a, d'emblée, conquis les Algérois. Et la gavroche Kiki Pattzy; et l'aérienne ballerine Rissa Berline ; la sympathique comédienne S. Deslys; la fine chanteuse Lys Linn ; les ensembles dansants si bien réglés Yd's Girls. Et du côté masculin, R. Marvel, R. Lecocq, H. Dambros, Myrthil, Devally, semeurs de gaîté et d'esprit.

⁂

CAMEO. — Dernier jour du grand succès *Tessa* (La nymphe au cœur fidèle). Demain *Princesse par intérim*, avec Sylvia Sidney, Cary Grant.

Carles Gardel s'accompagnant de sa guitare dans *Cuesta Abajo*.

⁂

COLISEE. — 2 derniers jours du grand film de l'année : *Veille d'armes*.

⁂

SPLENDID. — *Bourachon*, avec une pléiade de grands artistes. Vendredi, au Colisée et au Splendid, Lucien Barroux en femme dans *La Marraine de Charly*.

—×—

TRIANON CINEMA. — Deux chefs d'œuvre de Marcel Pagnol : *Merlusse* avec Henry Poupon. *Cigalon* avec Amandy.

⁂

CINEMA LA PERLE. — Le meilleur spectacle. Un grand film parlant et chantant, entièrement en arabe : *Salma*. — *Robert le pirate*, grand film d'aventures. *Le procès de Mary Dugan* avec Charles Boyer, Huguette Duflos.

Alger. — Imp. Joyeux et Cie
Le Gérant : **B. BELKHODJA.**

2me ANNEE — N° 16 30 CENTIMES VENDREDI 28 FEVRIER 1936

L'ECHO de la Presse Musulmane

ABONNEMENT	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Directeur .... A. GRIESSINGER
Secrétaire Général de la Rédaction..... R. KALAFAT
Gérant.......... B. BELKHODJA
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
C. C. Postaux Alger GRIESSINGER n° 56.89

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
HEBDOMADAIRE
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

LA SYRIE EN APPELLE A LA S.D.N.

Excellence,

Devant les évènements graves qui se déroulent aujourd'hui en Syrie, nous nous tournons vers votre aéropage international pour solliciter justice contre l'interprétation erronée du gouvernement français concernant le mandat ainsi qu'au sujet des obligations qu'il proclame avoir contractées envers votre Institution.

Le gouvernement français semble concevoir le mandat comme un instrument destiné à consolider la domination française dans les territoires dont vous lui avez confié le mandat. Il ne tient pas compte du Pacte qui lui impose l'obligation de considérer les pays détachés de l'empire ottoman, tels que la Syrie, comme des pays différents des colonies ou des pays soumis aux mandats B et C et qui méritent le traitement dû, de *fait* et *de jure*, à un candidat à l'indépendance complète.

Le gouvernement français estime sans raison aucune que l'autorité tutélaire qu'il tient à titre provisoire de votre honorable société lui permet d'agir arbitrairement dans tous les domaines, s'autorisant ainsi à réprimer avec excès toute velléité d'émancipation du pays.

Animé de cet esprit d'injustice, le gouvernement français vient d'opérer des perquisitions dans toutes les maisons du peuple, créées dans le but de développer la culture et le progrès du pays et de donner essor à l'évolution des idées de liberté, cela en conformité absolue avec l'esprit du Pacte.

La propagande et la diffusion de ces idées sont considérées par les autorités du mandat comme un délit passible de répression sévère. C'est dans cet esprit qu'on a procédé, sous prétexte d'agitation, à l'arrestation de Fakhry bey El-Baroudy, un leader dont les dispositions pacifistes et le caractère excessivement loyal sont notoirement connus. Ce fut la goutte d'eau qui déborda du vase. Des manifestations ont suivi et les autorités françaises ont trouvé l'occasion de sévir avec la dernière rigueur. Le sang a de nouveau coulé en Syrie. Il suffit de signaler l'arrestation de 700 personnes pour montrer la sévérité de la répression. Le crime du peuple syrien est d'avoir manifesté, comme nous l'avons dit, et protesté contre les procédés illégaux et arbitraires de la puissance occupante.

Ces violences, latentes depuis 17 années, sont la conséquence de l'arbitraire. La Syrie n'a été administrée pendant ces longues années que sous le signe de l'état de siège ou par des lois d'exception.

Votre aéropage international peut ainsi se rendre compte que toute manifestation ou toute tentative d'indépendance du pays est étouffée dans le feu et le sang.

La France confirme, dans la 17e année de son occupation, qu'elle est loin d'observer les prescriptions du Pacte de la Société des nations. Elle semble, de plus, oublier que la nation syrienne est non seulement un pays titulaire d'une de ces civilisations les plus glorieuses, mais encore un peuple qui a donné les preuves les plus évidentes de ses multiples possibilités politiques, économiques et administratives par le fait qu'elle a pris une part importante pendant un grand nombre d'années à la direction des destinées de l'empire ottoman.

Votre institution internationale, qui se montre si jalouse du respect du Pacte et de l'exécution des obligations internationales, pourrait-elle laisser continuer ce régime de violation qui ne peut trouver d'explication que par le désir de la puissance mandataire de dominer et de coloniser la Syrie contrairement au Pacte et à ses propres engagements.

Loin de nous la pensée de faire de la polémique dans une situation aussi grave que la nôtre, mais nous ne pouvons nous empêcher de vous rappeler que l'occupation française durant ces 17 années a abouti à un échec évident.

Sans vouloir nous souvenir de la série de violences commises pendant ce temps, nous ne pouvons passer sous silence le recul incontestable de la prospérité de la Syrie, le déséquilibre persistant du bilan de son commerce qui se manifeste par l'augmentation démesurée de son importation sur son exportation, l'exploitation de toutes les ressources du pays sans la ratification de ses représentants légitimes, la suspension de toutes les libertés publiques et individuelles, le régime de l'état de siège ou d'exception ininterrompu depuis l'occupation, et surtout la suspension des parlements élus (soigneusement triés parmi les partisans de la France) pour avoir refusé, plusieurs fois, de reconnaître la légimité de l'occupation française, la suspension de la

(Suite page 3)

DANS LA PRESSE ARABE

LA VIE DE L'EMIR KHALED

Le grand disparu : l'Emir Kaled El Hachimi.

Cinq lignes seulement dans *La Dépêche Algérienne* et dans elle seule, de toute la presse nord africaine « européenne » ont suffi pour annoncer la mort d'un héros de l'islam, d'un illustre algérien...

Le vénéré Kaled est mort, avec lui sont mortes ces qualités que chacun aimait en lui : noblesse, pénétration d'esprit, patriotisme, gloire, estime....

Fils de l'Emir El Hachimi fils luimême du Sultan Hadj Abdelkader ben Mahieddine, Kaled s'est distingué en Algérie par sa politique locale et française que discutait alors, pour ou contre, la presse nord africaine, la presse métropolitaine et jusqu'aux grands journaux du monde.

Et voici qu'il est mort en exil, entouré cependant de sa famille et de ses proches. Il a rendu le dernier soupir loin de la terre qu'il aimait, mais sur celle où il naquit.

Sa mort nous serait restée inconnue sans l'arrivée à Paris des journaux syriens. C'est là que le correspondant de *La Dépêche* cueillit parcimonieusement les cinq lignes qu'il y consacra.

Ainsi, hélas ! les grands hommes de l'Orient arabe sont voués à l'oubli....

L'Emir Kaled naquit à Damas. El Hachimi son père s'occupa lui-même de son éducation et de son enseignement. Aussi fut-il le plus remarquable des petits fils d'Abdelkader.

Puis, autorisé par le Gouvernement Français, El Hachimi vint habiter l'Algérie. Il y amena sa famille dont son jeune fils Khaled.

Quelle joie pour celui-ci de grandir sur la terre glorifiée par son grandpère, de méditer sur les champs de bataille, de contempler la terre fertile des aïeux.

Et sa devise fut : « Combattre ! » Il fut le défenseur de l'Algérie par la plume, par la parole. Le défenseur de la France par l'épée.

Entré à St-Cyr, il en sortit officier et conquit de nouvaux galons dans toutes les guerres où son régiment participa, puis enfin dans la grande, 1914-1918, d'où il revint avec le grade bien mérité de capitaine.

A ce moment, l'Algérie souffrait d'une apre misère.

Irrespect des droits, nombreuses exactions, impôts accablants, tribunaux répressifs. Personne ne peut bouger sans qu'intervienne la police, on s'habitue alors aux calamités, mais les mœurs changent... Quiconque parle en public est un révolutionnaire, un anti-français. Voilà la situation de l'indigénat pendant la tourmente, le seul espoir est en la paix : à la paix la France tiendra les promesses faites à ses enfants musulmans, promesses confirmées par Clémenceau « Le Tigre ».

La fin de la desastreuse guerre approche : Khaled bénéficie d'une longue permission au cours de laquelle il reprend contact avec ses compatriotes : seront-ils capables d'aider à leur indépendance promise ? Il ne trouve chez eux que timidité et avarice.

C'était le temps où les généreuses idées de Wilson enflammaient les minorités. Au congrès de Versailles Khaled veut proposer l'indépendance des Algériens — dans le cadre de la France —

Il s'adresse alors à ceux des hommes politiques d'avant-garde : les Bentami, Omar Bouderba, Zerouk Mahieddine... et doit s'en éloigner. Par contre, dans la jeunesse il trouve Kaïd Hamoud, aujourd'hui au Maroc. Avec ses partisans il rédige une adresse au Président Wilson, lui expose la situation de l'Algérie, demande qu'elle soit sous la tutelle de la Société des Nations, revendique pour elle le mandat de la France.

Mais Wilson échoue. La vieille politique Coloniale triomphe avec Lloyd George et Clémenceau. Les Colonies perdent tout espoir.

Khaled alors rapelle au « Tigre » les promesses qu'il fit aux indigènes algériens. Clémenceau semble y acquiescer et si cet homme n'eut pas été éloigné de la scène politique, la question algérienne eut trouvé une solution bien meilleure et définitive.

Mais M. Jonnart, Gouverneur Général, s'opposa à tout changement, dénonça ce qu'on appela « la prodigalité dans l'octroi des droits » avant que l'évolution fut accomplie. Avec lui firent chorus les magnats de la colonie et la représentation algérienne objectant les mauvais résultats immédiats, la ruine future de la colonisation française.

Il y eut cependant les réformes du 4 février 1919 dues en grande partie à Khaled, et qui sont avantageuses pour l'élément indigène : égalité devant l'impôt, suppression des impôts indi-

(Suite page 3)

الشرف يناجيكم

اخبـار مصر

نتشر فيما يلي مختارات من اقوال الصحف الشرقية دون ان نتقيـد بالاراء التي ترد فيهـا

الاهرام

حـول المفاوضة

ان الانجليز ـ الرسميين وغيرهم ـ على بينة من مطالب المصريين. ولئن كانت المفاوضات السابقة لم تسفر عن نتيجة نهائية ـ فانها كان لها فائدة تقريب وجوه النظـر في اكثر المسائل ووقوف كل فريق على مطالب الاخر وما يتعلق بذلك من تفاصيل

فالحكومة البريطانية حين تفاوض المندوبين المصريين غدا ـ تعلم ان مصر تطالب استقلالها وان الاحتلال العسكري ينافي الاستقلال. وان مصر مؤمنة بحقها جادة في مطالبها . وتعلم ان مصر المسالمة الوفية تقدر اهمية صداقتها لدولة كبيرة كانجلترا وحسن علاقاتها بهـا . وان المصالح الانجليزية في الشرق وحالة الدفاع عن مصر . تجعل مصالح البلدين اقرب الى التجانس وادعى الى التفاهم . والحالة الدولية الحاضرة سبب جديد ينبغي ان يدعو الانجليز الى الاتفاق مع مصر . وازالة العقـوبة من سبيله . ومن الظلم للحقيقة ان يتصور احد ان الحالة الدولية توجب بقاء الاحتـلال ومن ثم بقاء اسباب الخصـام بين بلدين . ينبغي ان يعيشا صديقين متحالفين

فلعل مصير المفاوضة الجديدة يكـون خيرا من مصير المفاوضات السابقة . فتحقق مـا جـاء في كتاب رئيس الوزارة والمرسوم الملكي من الاستقلال وابرام معاهدة صداقة ومودة ومحالفة مع انجلترا

كوكب الشرق

حـول المفاوضة

قبل المصريون ان يبـدأوا المحادثات المهدية للمفاوضة لانهم هم الـذين طلبـوا المفاوضة والحوا في ضرورة اجرائهـا ونادوا بمناسبة الظروف لتحقيقها ولانهم ايضا يعتقدون وضوح قضيتهم وعدالتها وامكان التوفيـق بين حريتهم واستقلالهم وبين المحافظة على المصالح الانجليزية وسلامتها

وهم يعتمدون كذلك على ما هو معروف من ذلك الخلق الرياضي الـذى اشتهر الانجليزيه . ذلك الخلق السمح الكريم الذى ينزع بهم بعد ان قبلوا المفاوضة وكانوا منها ناقرين الى بذل المجهود اللازم لمقابلة المصريين في طريق التفاهم والاتفاق

ومن بواعث السرور ان بادرة طيبة من هذا الخلق قد برزت في الرد على كتاب دولة رئيس الوزراء اذ اعلن فيه ان الحكومة البريطانية تحمل اصدق الود . حيال الحكومة المصرية والشعب المصرى . كما يقرر الكتاب ايضا ان ما يحدو الفريقين من صادق الرغبة في الاتفاق سيبقى على حسن العلاقات بين البلدين وهى العلاقات التي تحرص الحكومة البريطانية لا على استدامتها فحسب. بل على زيادتها قوة

ان المصريين لتملأ قلوبهم الثقة والرغبة في التفاهم وقيام علاقاتهم ببريطانيا على اسس العدالة وتتحقق وتنهض على قواعـد المودة والوفاء والصفاء.

روز اليـوسف

الاستعداد للمفاوضات

الآن وقد بدأ رجـال الوفـد الرسمي يستعدون للمفاوضات ويدرسون الموقف نود الا نغفل ضرورة العمل المشترك بين الهيئات السياسية جميعها لا العمل الذي يوزع في دور تلك الهيئات

وحسن جدا ان تدرس كل هيئة سياسية ما ينبغي التوفر على درسه وما تعتبره خطة لها لا تحيد عنها . ولكن هذا لا يمنع من اشتراك ممثلي الوحدة الوطنية في استعراض الموقف ومستلزماته واحتمالاته . وليكن ذلك عقب انتهاء الهيئات السياسية جميعا من دراساتهـا واستعراضاتها المنفردة التي اعتبرها في الوقت نفسه ضرورية

ان مجلس الوزراء البريطاني اجتمع غير مرة لدرس المسألة المصرية. والانجليز في لندن وفي مصر يوالون التشاور فيمـا ينبغي ان يتخذوا من خطة في المفاوضات وقبل وبعـد المفاوضات .

وهم يديرون لكل الحالات ما ينبغي لهـا من خطط .

فهل نستعد نحن ايضا للموقف ومـا يحيط به وما يتجلى عنه متعاونين متضامنين ؟

وهل نستعد للخطة الحاسمة التي تكفل صيانة القضية الوطنية من اي شرير بدها به خصومها ؟

اننا لم نسأل الكفاح ولكنا سئمنا الادوار التي يتكرر تمثيلها في مفاوضات تبدأ وتنتهي على غير طائل

والخطة المثلى في المفـاوضات المقبلة ان يكون للمصريين جميعا اراءها وأي جديد ينحصر في التصميم على ان تكون المفاوضات الحاسمة والتعاون الشريف لا يزهد فيه ولا ندخر وسعا في ازالة العقبات التي تقـف في طريقه . والحـالة المعلقة لا نرضـاها ولا نسكت عليها ولا نتردد في تجديد اساليبنـا المشروعة تجد يدا ينتشل قضيتنـا الكبرى من الادوار التي تتكرر والتي اصبحت لا تطـاق

المقطم

في الموقف الحاضر

من حسن الحظ ان الصحف الانكليزية كفت في هذه الايام الاخيرة عن ترديـد نغمتها الاولى في التوسل بالمسـألة العسكرية لتوفير اسباب الدفاع عن استقلال مصر بدلا من ان يكون الغرض مـن تنظيم القـوة العسكرية الدفاع عن مصالح الامبراطورية والاشتراك في وقاية سلامة مصر بفعل محالفة الى ان يتاح لمصر ما يلزم من وسائل الدفاع التي يقتضيها استقلالها طبقا لما هو متبع في الامم المستقلة الاخرى

وليس اليوم اوان الاطالة في النظر في ما هو آت فحسبنا التنويه بالنجاح الذى احـرز وفي جملته التسليم بوجه نظر مصر في ما يخص بعلاقات البلادين فيما اذا اخفقـت المفاوضة بلا تصار مصر نتيجة كهذه . وهذا التسليم من جانب بريطانيا يجب ان يشدد العزائم لامته الجلية على فعل الاتحاد والتشبث بالحقوق التي لا تحمل الجدال

ان ما حدث حتى الساعة يدل على مـا للحمة السياسية من يد في حل العقود وعـلاج المشكلات فقد كاد الحادث الاخير يقضي اى خلاف يقضي على مشروع المفاوضة لان مصر اوجست شرا من عبارة « الانذار الودى » وحسبت حساب التسليم بها والسكوت عليهـا فاستطاع وزير مصر بحسن اسلوبه وبراعته وصدق نظره ان يقنع الجـانب البريطاني باغفال هذا الانذار وابدال العبارة بمانع الاتفاق عليه وقد نشرناه غير مرة في هذين اليوميـن وهو مـا تقرر ان يكون في الكتـابين المتبادلين

الضيـاء

جواب المندوب السامى

خـلاصة القول ان الجواب من الوجهة الرسمية الشكلية مرض للكرامة كاف لحـل الاشكال والابتداء بالعمل في المفاوضات

ولكنه من وجهة الواقع والحقيقـة لم يغير الموقف اقل تغيير ولم يقيد الحكومة البريطانية وعد من الوعود

فلنعرف هذه الحقيقة. ولنقبل على العمل اذن ونحن نعلم ما تريد ونعلم الوسيلة التي نتوسل بها الى ما تريد . فلا نطلب من بريطانيا العظمى شيئا نرفضه ثم لا نخشى الدعاية التي نثيرها عليها بعـد رفضه. بل علينا ان نطلب منها ما يكشف نياتهـا اذا هي رفضته ويجعلها في حكم العالم كله شبهة بايطاليـا في المطامع والاساليب التي تنعاها عليهـا وتشهر بها من اجلهـا . والمحالفة العسكريـة هى الطلب الوحيد الناجع في هذه الظروف

زعامة مصر للعالم

العـربى

يجب ان تستند الى التجديد

اقامت جمعية الشبان المسلمين امس احتفالا شائقا لوزير المعارف صاحب السعادة على علوبة باشا. وقد القى خطبة موجزة عن الغايات التي يجب ان يسعى لها الشباب في مصر وقـال :

« ان للشرق سحرا روحانيا في النفـوس فهو مهبط الوحي . ومبعث الانبيـاء . ومهد المدنيات العريقة . ولقد كانت مصر للشرق منذ قديم قلبه الخفاق . ولسانه الناطق . ولم تزدها الايام في ذلك الا قوة وثـاقة . وان نفوسنا لتغتبط بما نراه من تعلق اخواننـا الشرقيين ، على اختلاف مواطنهم ونحـلهم بثقافة مصر وتقدمها العلمي .

« وان مصر لتضطلع راضية دائبة لمكـانة التى وأتها شقيقاتها من البلاد الشرقية . وكيف لا تفخر وقد عقدت لها زعامات اربع . زعامة الثقافة الحديثة تنبعث من جامعتهـا الملكية وزعامة الاسلام الحنيف تتمثـل في ازهرهـا العريق . وزعامة في الدين المسيحي تحتفظ بها في كنيستها الكبرى . وزعامة في لغة قريش تنبـع من الازهر ودار العـلوم وتستوى في مجمعها اللغوي الملكي دستورا عاما للناطقين بالضـاد »

وهذا كلام حسن جدير بأن يقـال ويكرر لابتعاث النشاط والاقدام عنـد الامة . فاذا عرف الشبان مكانهم وتبعتهم من هذا العالم العربي وان الاقدار قد وضعتـهم في مركز الارشاد والقيادة فانهم ينبعثـون الى التفكير والعمل لكي يقوموا بهذه التبعة . ولكن الذي نخشاه ان يكون لهذا الكلام بعض الاثر في التخدير وايهام جمهور الشبان بأننـا في حال من الرقي ليس وراءها غاية وانه يحسبنا ان نقف في مكاننا . وهو مـا نعتقد ان الوزير الجليل لم يقصد اليه

وكلمة الوزير عن الشرق وانه مهبط الوحي ومبعثه هي كلمـة صحيحة . بل ان درس الاثار المصرية يزيدها صحة وقوة . فان اناشيد امنحوتيب وحياة الملك اخناتون وتعاليمه تنقل تاريخ الوحي الى ابعد مما كنا نظنه وتبوىء مصر مكانا من التفكير الديني سيبقى لها شرفا خالدا كما هو تراث خـالد لجميع البشر وعلماء الاخلاق قد اتفقوا هذه الايام مع علماء الاثار على ان مصر هي المكان الاول في هذه الكرة الارضية التي عرف فيها الانسان ان له ضميرا بشريا

LA SYRIE EN APPELLE A LA S.D.N.

(suite)

constitution proclamée d'office, le règne de l'arbitraire et du bon plaisir, la division politique du pays, et tant d'autres méfaits. Nous ne voulons pas énumérer tous les griefs que nous nous croyons le droit de formuler. Tous ces faits, votre honorable aréopage en conviendra, ne sont pas de nature à acheminer le pays vers l'indépendance qui est à la base du Pacte de la S.D.N.

Pour juger exactement la situation dans laquelle se débat la Syrie depuis 17 ans, il est indispensable d'exaucer nos vœux exprimés maintes fois concernant l'envoi d'une mission neutre qui procéderait à une enquête approfondie pour constater la justesse de nos griefs. M. de Caix, représentant de la France, par son habileté connue, a toujours su empêcher que la vérité se fit jour.

La protection et la sauvegarde des pays sous mandat A, telles la Syrie et la Palestine, contre les ambitions conquérantes secrètes ou avouées des mandataires, est le devoir le plus élémentaire de la Société des Nations. Cette question est fondamentale et se trouve liée à l'existence et au prestige de l'Institution internationale.

Au point de vue juridique, la conduite de la France en Syrie qui ressort de son administration durant 17 ans, ne peut être qualifiée que d'agression contre une peuple reconnu provisoirement indépendant par le Pacte et dont l'émancipation est placée sous la garantie de la S.D.N. et qui, de l'aveu même du mandataire, est en pleine maturité pour l'indépendance. Le silence ou la complaisance de la Société des nations à l'égard de la France serait, dans ce cas, une réelle prime à l'agresseur.

Aucun homme de conscience ne peut prétendre que les travaux militaires et les fortifications établies sur les territoires du mandat ne soient la manifestation la plus évidente de la volonté déterminée de coloniser le pays.

L'Institution internationale, qui a ébloui le monde par le zèle qu'elle déploie pour la protection d'un peuple incomparablement moins avancé que le peuple syrien, pourra-t-elle rester indifférente à ce régime de colonisation et d'injustice appliqué en son nom par la France dans notre pays ?

Il est à noter que, conformément aux recommandations de la commission des mandats, nous avons adopté la politique de collaboration pendant longtemps ; mais, les faits le prouvent, la France ne nous demandait cette collaboration que pour mieux établir et consolider sa domination perpétuelle sur notre pays.

Dans ces considérations, nous nous permettons de solliciter de votre honorable Institution internationale qu'elle veuille bien inviter la France mandataire à se conformer à l'esprit et à la lettre de l'article 22 du Pacte et à mettre fin au mandat. Elle sera ainsi conséquente avec ses propres déclarations faites devant la commission des mandats, concernant la maturité de la Syrie et sa capacité de s'administrer librement, à l'exemple de l'Irak.

Dix-sept ans d'expérience ont établi que la Syrie ne pourra jamais se résigner à la violation du Pacte et à être asservie. Aucune force au monde ne sera à même de lui arracher la ferme volonté de prendre sa place parmi les nations indépendantes. Il est pénible de constater que la générosité de la France et ses traditions de nation libérale fassent défaut à l'égard de la Syrie. C'est dans cette situation grave que nous recourons à la justice de votre Société. Il est indispensable que les adversaires de l'aréopage international soient amenés à comprendre qu'il ne saurait y avoir deux sortes de justice, l'une pour les forts, l'autre pour les faibles.

Veuillez agréer, Excellence, l'expression de notre très haute considération.

L'EMIR CHEKIB ARSLAN.
IHSAN EL-DJABRI.

Nous publions à titre documentaire et en faisant toute réserves sur les allégations y contenues, le mémoire reproduit par La Tribune d'Orient *et que la délégation syro-palestinienne à Genève a adressé, à M. S. M. Bruce (Australie), président en exercice du Conseil de la S.D.N. :*

LA VIE DE L'EMIR KHALED

(suite)

gènes, des tribunaux répressifs, pourcentage plus grand de l'élément indigène dans les assemblées locales.

Comme toute demi-mesure ces réformes sont jugées ou excessives ou insuffisantes.

Le parti « européen » ne peut admettre l'égalité dans les droits et dans les devoirs.

Le parti « musulman » revendique les droits civiques et politiques réservés par la loi de 1919.

Khaled dirige le parti musulman, défend ses droits avec courage, développe des campagnes en France et en Algérie, fait une propagande incessante de conférences et de presse.

Le parti de la colonisation est mené par M. Abbou. Il réunit les sénateurs algériens et leur expose que les droits accordés aux indigènes, celui surtout de s'armer sans permis, peuvent provoquer la révolte et porter atteinte à la sécurité française.

Le Gouverneur Général Abel ne réussit pas à faire accepter les lois du 4 février 1919. L'agitation des colons grandit contre Khaled et contre les droits concédés. Ils s'allièrent même avec quelques politiques indigènes influents du parti de Khaled et « pour remédier au malaise indigène » quatre de ces derniers qui avaient trahi Khaled demandèrent une commission — dont ils furent — pour aller en France demander le rétablissement de l'indigénat et l'abrogation des droits accordés Nous ne dirons pas les noms de ces hommes: malgré l'oubli, lourd suaire, ces noms sont encore sur toutes les lèvres.

La réconciliation des colons et des transfuges valut l'anéantissement des espoirs et une recrudescence de sévérité — qui ne prit fin qu'en 1930 — dans le code de l'indigénat.

Puis vint un nouveau Gouverneur Steeg, radical fervent dont le radicalisme ignora cependant les droits acquis par les indigènes.

L'administration, les colons, les « ralliés » se coalisent contre Khaled, mais le populaire reste fidèle à l'Emir, l'adore, le suit fidèlement, le fait triompher aux élections. C'est un mouvement comparable à celui qui, dirigé par le Wafd, se pose actuellement en Egypte.

L'administration alors, les colons, leurs partisans, redoublent de sévérités contre Khaled et contre ses amis. Ceux-ci perdent courage et l'abandonnent. Pis ! ils le trahissent...

Khaled se trouve seul devant une population docile qui peut l'élire comme son représentant, seul aussi devant le parti colonial qui s'est juré de le faire expulser. Ses amis ingrats cèdent à l'intimidation. Après avoir mis la griffe sur les représentants musulmans, l'administration décida de condamner sévèrement Khaled et prit ses mesures pour l'exécution.

M. Bouderba lui signifia que l'administration le priait de quitter l'Algérie sans lui assigner de résidence. Il reviendrait quand l'agitation aurait cessé.

Khaled pouvait continuer la lutte pour ses frères d'Algérie même hors de la terre algérienne, il jura de les défendre quand même, en face des forces coalisées contre lui.

Après un entretien avec le Gouverneur Steeg, l'Administration s'en tint à ce compromis : paiement des dettes de Khaled 85.000 francs environ, des frais de voyage jusqu'en Syrie où résident ses oncles. Elle lui laisse la pension militaire — bien gagnée — et la pension allouée à la famille d'Abdelkader, et cela malgré les démarches des députés algériens pour faire supprimer ces deux pensions.

Khaled donna sa démission de conseiller municipal et de conseiller général, aussi celle de délégué financier et prit le chemin de l'exil.

Mais dès son départ ses ennemis s'efforcèrent de souiller sa réputation et son rôle politique. Haineux et vindicatifs, ils voulaient qu'on vit en lui un révolutionnaire... « Quand l'aigle s'absente, les milans deviennent aussi forts que lui » dit un proverbe arabe.

En vain, la population musulmane algérienne garde à jamais le souvenir du grand Emir, du Prince respecté : les peuples savent garder pieusement la mémoire de leurs grands hommes.

Dans sa résidence Syrienne, Khaled gardait l'espoir de revenir. Mais, continuant de militer pour la cause des siens, l'administration s'opposa catégoriquement et à ses desseins et à ses désirs.

Cependant la situation matérielle de Khaled s'améliorait Jean Mélia, un ami, après de multiples démarches, avait fait augmenter la pension de l'Emir. Or il continuait toujours la lutte en faveur de ses frères, employant tous les moyens ; il fit plusieurs voyages en France pour présenter au pouvoir central ses desiderata. Ses revendications d'alors ne diffèrent pas beaucoup des notres actuelles. Ces revendications présentées en 1925 à M. Herriot, nous constatons qu'elles ne diffèrent en rien de celles présentées aujourd'hui par les représentants de la population musulmane.

Ces revendications, il les continua dans *l'Ikdam*, dans ses conférences incessantes ; il défendit son programme jusqu'à son dernier soupir.

Depuis 1930, il avait perdu tout espoir de revenir en Algérie. Il partagea donc son temps entre Beyrouth et Damas, parmi ses amis.

Son âme fut consolatrice, mais inquiète ; son cœur plein de tristesses. Ses dernières années troublées par la désespérance. Il mourut à 60 ans, le 9 janvier dernier.

Ce fut un musulman sincère, croyant, probe, ferme, généreux, énergique, franc, juste, impartial. Il a su diriger la masse, dédaigneux des unités. Et c'est là une des raisons de son échec.

Orateur éloquent, aussi bien en français qu'en arabe. Ecrivain persuasif. Il sut attirer à lui jusqu'à ses ennemis de qui il augmentait la haine à proportion du respect qu'ils ne pouvaient lui refuser.

La population musulmane vient de perdre un grand homme, rare et sans égal.

Le monde arabe a perdu en lui un grand héros en même temps qu'un bienfaiteur.

Que Dieu le clément agrée avec indulgence et miséricorde celui que nous ne cesserons de pleurer !

ACHIHAB.

LE PROCÉS D'ORLÉANSVILLE

Nous nous sommes abstenus de tout commentaire sur le jugement d'Orléansville, attendant qu'un de nos grands confrères y ajoutat l'épilogue qu'y s'imposait.

Nous ne l'avons lu nulle part c'est pourquoi aujourd'hui nous l'écrivons à la suite et pour que notre conclusion s'éclaire d'évidence, nous exposerons également le prologue.

5 Août 1934... Une petite ville isolée sur son rocher par le Rhummel, peu française, très juive et très arabe. L'élément pondérateur n'est pas en nombre : Mais deux antagonismes s'affrontent — et depuis longtemps— Il y a des haines puisant leurs raisons dans une multitude de faits : surtout le décret Crémieux qui fut une révolution, et nous valut l'insurrection Kabyle, Palestro dont les victimes étaient solennisées hier.

Puis le sentiment religieux aussi puissant chez l'un que chez l'autre des adversaires en présences.

Mais, jurés d'Orléansville, puisque Algériens, et bien qu'on eut le tort de transporter dans votre ville, hors de son cadre, l'émeute, à quoi bon vous les énumérer, vous les connaissez comme nous, comme tous ceux qui ont vécu sur notre terre.

Alors s'est produit l'incident catalyseur : l'acte d'un alcoolique. Cet acte - mesquin - à la chaleur du soleil d'été ructifié, enfle, bourgeonne, devient l'énorme pustule qui a crevé et qui a détergé de la sanie et du sang.

Et l'épilogue ? Pourquoi n'a-t-on pas voulu laisser dans l'athmosphère constantinoise, dans l'embiance dans la psychose du drame — psychose de guerre — pourquoi n'a-t-on pas laissé le jury.

On n'aurait plus alors parlé d'assassins, mais d'émeutiers, on aurait senti, malgré toutes les forces qui voulaient le contraire — contraire à la vérité — on aurait compris qu'il y avait eu guerre civile et que deux partis s'étaient affrontés : la force, puisque les armes à feu étaient à la fraction juive — le nombre à la fraction arabe.

On aurait admis que puisqu'il y avait des arabes condamnés, il devait y avoir aussi des juifs condamnés — Oh ! nous ne parlons pas par vindicte, mais par strict souci de justice — puisqu'il y a eu plus d'arabes que de juif tués.

Mais comme cela ne fut pas, l'épilogue qui s'impose c'est que nos frères juifs, je dis bien nos frères juifs, n'abusent pas de la supériorité que leur donne le décret de 71, qu'il nous aident à conquérir les mêmes droits qu'eux, qu'ils ne cultivent pas le souvenir des journées atroces provoquées par l'un d'eux et qu'ils n'aillent pas, par exemple, parler de l'allée des martyrs — nous en avons aussi nous.

Et l'épilogue, surtout, c'est dans quelque temps, lorsque « force à la loi » aura reçu son exécution qu'une amnistie intervienne pour ceux qui furent non pas des assassins, mais des émeutiers aveuglés par le sang.

Nos Echos

(*Dédié à Monsieur le Gouverneur Général de l'Algérie*).

LA LOTERIE ALGÉRIENNE

Quand a-t-on vu chez nous pareille loterie?
C'est un évènement dans toute l'Algérie !
Chacun vers son étoile invoque le bonheur
Et garde malgré « soi » de l'espoir plein [le cœur.
Aller prendre un billet, quelle agréable [course
Car tout en souriant, oui l'on ouvre sa [bourse
Une chose engageante, il faut bien y [songer...
C'est qu'avec les amis l'on pourra partager
Et puis, avouons-le : ce qui nous intéresse,
Ce sont tous ces gros lots ! Certes, quelle [allégresse !
De bâtir des châteaux en Espagne, au Pè- [rou
Sur la côte d'azur, à Paris, Dieu sait où ?
En tous cas, radieux, clamons : clamons : [Merveille !
Puisque « Dame Fortune » invisible sur- [veille...
Comme une gente fée, elle fait des heureux
Déjà — nous le savons — Ils seront très [nombreux.
Ainsi notre pays aura sa récompense,
Son budget bien plus beau sèmera l'espé- [rance
Alors pour l'avenir viendront de meilleurs [jours :
« L'union fait la force et triomphe tou- [jours ».

Mme Georgette Robert Erduran.

Le 16 février a eu lieu l'assemblée générale des Combattants Volontaires à la salle des fêtes de la Mairie d'Alger.

Cette belle association compte 180 membres qui, tous, firent leur devoir, plus que leur devoir, et dans ce nombre, beaucoup de musulmans. Si tous ceux des nôtres qui peuvent entrer dans ce groupe si fermé se ralliaient à lui, il doublerait pour le moins. Nous engageons nos amis cambattants volontaires à y adhérer.

Au cours de la cérémonie qui suivit, présidée par le Général Paquin, le drapeau fut décorée de la croix du Combattant Volontaire.

Ce drapeau est toujours porté par notre camarade Ben Abda Rabah à la poitrine constellée de décorations. Aux combattants volontaires pas de distinction entre ceux qui, sans distinction s'offrirent à la mort.

Le camarade Bou Fedji Mamoun de Bordj-bou-Arréridj, avait comme chaque année sans souci du voyage, voulu se retrouver parmi les compagnons de l'héroïsme et il avait cette fois amené à cette école son jeune neveu.

Merci à Monsieur le Gouverneur Général qui se fit représenter par M. le Capitaine Gardel.

Nos compliments au Président Juge pour sa belle section où l'on sait professer l'amour de la grande Patrie, celui de la petite et un bel optimisme qui fit danser très tard jeunes et vieux.

Grande rumeur dans le Landerneau de la Presse Algérienne. On découvre soudain le malaise Algérien et on voudrait y voir une sorte de contagion syrienne. Quelle main mystérieuse a pressé le bouton d'alarme ? Le grave *Temps* s'est prêté, croyons-nous, à une petite facétie, pour une fois. L'Algérie, dieu merci, n'est pas « à feu et à sang ». Le cauchemar de 34 ne se reproduira pas.

Mais s'il n'y a pas sous cet intérêt subit qu'on nous porte un but électoral, qu'on commence d'ailleurs à voir, préoccupez-vous donc dans la métropole de notre vie économique bien précaire, des réformes que nous réclamons sans nous lasser et des droits qu'on nous a si souvent promis.

On nous fait part de ceci :

Dimanche - Retour d'une randonnée où les vaillants petits boys-scouts ont bien marché. On arrive rampe Chasseriau. Survient une auto. Le chef un grand jeune homme, court pour faire ranger les enfants. Collision. Il tombe... Blessure au crâne.

Transport au commissariat. Longue palabre des agents qui discutent le coup. Enfin l'hopital.

Pas de docteur de service, encore moins de chirurgien. Bien tard arrive un interne. Bien plus tard quand le blessé se décide à mourir, le praticien qui estime qu'une trépanation rapide aurait pu être efficace.

Nous attendons un démenti ou une atténuation de cette relation que nous reproduisons comme elle nous fut contée. Il serait étrange que l'hôpital d'une ville de 300.000 habitants n'ait pas, le dimanche, un docteur de garde.

Des évènements d'une importance majeure et qui ne serviront guère à dénouer l'imbroglio mondial se déroulent au Japon. Un « pronunciamiento » vient d'éclater. Les nouvelles sont pleines de réticence. La bombe à retardement que Guillaume dénonçait en 1894 : « le Péril Jaune » voit sa mèche se raccourcir avec une vitesse effrayante.

« L'an prochain à Jérusalem » phrase rituelle qui pourrait s'adapter — avec une variante — à la terminaison de l'aventure mussolinienne. En septembre dernier, en effet, des organisations touristiques de la péninsule invitaient à des voyages de Milan à Addis-Abeba pour février 1936, retour par l'Erythrée et la Lybie. L'affiche prometteuse terminait ainsi : Visitez l'ancien empire du Négus ! ».

AU GOUVERNEMENT GENERAL
DES CHANGEMENTS
LA POLITIQUE INDIGENE

Le Gouverneur général est en France depuis dix jours, et son retour n'est pas annoncé avant la fin de la semaine. Le secrétaire général est parti en France sans esprit de retour.

Chacun sait ici que le climat humide d'Alger ne convient pas M. Souchier qui est contraint à un traitement sévère de plusieurs mois. M. Souchier avait parfaitement réussi dans son poste administratif auquel il était préparé par le Conseil d'Etat où il est maître des requêtes et il sera unanimement regretté. Les candidatures à son poste son déjà nombreuses. On parle de M. Jean Berthoin, actuellement inspecteur des services administratifs algériens. M. Jean Berthoin a été chef adjoint de Cabinet du Résident général en Tunisie avant de parvenir au poste de Directeur de la Sureté Générale qu'il dut quitter après l'assassinat du Roi Alexandre et de M. Barthou. Sera-t-il l'élu ?

On parle également d'importants changements dans les directions du Gouvernement Général. M. Millot, directeur des Affaires indigènes et des Territoires du Sud est vivement attaqué. Certains affirment que derrière lui il y a son prédécesseur M. Mirante ?

La Vie Sportive

par M. Marius DAHAN

L'Administration de *L'Echo* que dirigent avec tant de compétence des amis, m'ayant nommé Directeur des Services Sportifs, mon premier devoir sera de remercier cet organe pour la confiance qu'il vient de me témoigner.

Je m'efforcerai de donner satisfaction aux lecteurs en leur signalant toute chose d'un caractère d'actualité.



M. Marius Dahan, Directeur de nos services sportifs.

Je fais appel à tous mes amis en vue d'apporter leur publicité à un journal qui vit de ses propres deniers et leur demande de souscrire à la personne mandatée qui ira leur rendre visite de ma part.

J'espère pouvoir compter sur les commerçants comme ils peuvent être assurés de mon entier dévouement.

Marius DAHAN.

Dimanche après-midi au Stade Municipal le *Mouloudia Club Algérois* dont j'ai parlé dans mon dernier article rencontrera le *Maroc* en un match officiel comptant pour la grande épreuve Nord-Africaine.

Nous invitons les sportifs à apporter les encouragements nécessaires à nos représentants à qui nous souhaitons courage et bonne chance.

LE CHAMPIONNAT D'ALGER

La journée de dimanche a pu permettre aux Boufarikois en se débarrassant du F.C.B. de reprendre la place de leader. Son compère l'A.S.S.E. aurait pu partager cette place mais son échec devant le R.U.A. ne fait que mettre St Eugénois et Universitaires dans la même position avec deux points de retard. Enfin la Gallia par sa victoire sur l'O.M. vient en suivant accompagnant Maison-Carrée qui n'a pu se départager avec l'O.H.D. tandis que l'U.S. O.M. n'a obtenu qu'une difficile victoire sur Orléansville à El-Affroun.

Le classement actuel s'établit donc de la façon suivante :

1. ASB 28 points, 2. ASSE et RUA 26 points, 4. Gallia et RCMC 24 points, 6. OHD 21 points, 7. USOM 20 points, 8. GSO 18 points, 9. FCB 17 points, 10 OM 16 points.

PREMIERE DIVISION
LE MOULOUDIA BAT EL-BIAR

Par cette victoire les Musulmans suivent avec prétention la compétition. Notons également la victoire du Stade Algérois sur Dellys.

L'Union Sportive Musulmane Oranaise battit également l'Avenir par 3 buts à 1.

CROSS COUNTRY
CHAMPIONNAT DE L'AFRIQUE DU NORD

Marrakchi de Fez s'adjure l'épreuve.

A Casablanca s'est déroulé la compétition annuelle Marrakchi en fut le vainqueur. L'algérois Bourachedi quelque peu isolé se classa 11me et Benchimicha 13me. Il est regrettable que les finances ne puissent permettre de déplacer une équipe. Mais les algérois surent se montrer sportifs en participant individuellement à cette manifestation.

DANS LA METROPOLE

Soulignons le succès de Brahim qui s'adjugea le Cross du Sud-Est. Nos félicitations.

LES COURSES AU CAROUBIER

Chaque dimanche la Société remporte un gros succès par la façon dont elle élabore son programme qui attire des parieurs en raison de la régularité des épreuves et des rapports.

Dimanche encore, une place donna 140 francs pour 5 francs. Cela va de nouveau provoquer des commentaires qui amèneront encore un public beaucoup plus nombreux.

Là-dessus est venu un article du *Temps* à la veille de la réunion du Haut Comité Méditerranéen. Cet article dénonce des menées wahabistes, panarabistes, communistes, etc. dont les instigateurs seraient des Tlemceniens et le docteur Bendjeloul, de Constantine. Tous ont protesté avec indignation affirmant leur entière confiance en M. Le Beau.

Là dessus les deux quotidiens d'Alger s'enguirlandent : Politique, dit-on de part et d'autre.

Et il est bien vrai que l'approche des élections législatives est pour quelque chose — au moins dans les commentaires des journaux algérois.

NECROLOGIE

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort qui vient de faucher cruellement à la fleur de l'âge notre jeune ami Abderahmane Selma, frère de nos amis Mohamed Ali et Mustapha et cousin de Ahmed Fatah.

A la famille éplorée, nous adressons nos condoléances attristées.

Notre camarade Anselmi Xavier, connu par ses qualités et par son influence politique, vient de mourir brusquement à 44 ans.

Une foule de plus de 3.000 personnes — autant d'amis — suivit le convoi que précédait le drapeau des anciens combattants républicains.

LES SPECTACLES
qu'il faut voir

CASINO MUSIC-HALL :
EN PLEIN TOURBILLON
avec A. Turcy, Danam, Garnier.
SPLENDID ET COLISEE :
LES BATELIERS DE LA VOLGA
avec Vera Korène, Pierre Blanchard, Ch. Vanel. Ce film est présenté à Alger en même temps qu'à Paris.
CAMEO :
Un grand film d'avant garde les plus osés avec
Brigitte Helm
MANDRAGORE
(la fille du mal)
Version originale avec sous titres français.
TRIANON CINEMA :
UNE NUIT DE NOCES
avec Armand Bernard, Florelle.
COCAINE, film de contrebande.

Imprimerie Centrale
44, rue de Constantine, Alger,

2me ANNEE — N° 17 30 CENTIMES JEUDI 5 MARS 1936

L'ECHO de la Presse Musulmane

ABONNEMENT	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Directeur .... A. GRIESSINGER
Secrétaire Général de la Rédaction ... R. KALAFAT
Gérant .... B. BELKHODJA
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
C. C. Postaux Alger GRIESSINGER n° 56.89

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
HEBDOMADAIRE
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

Une Reine de l'Islam

Une noble et savante petite-fille du Prophète

On sait que la communauté musulmane de Massaoua a offert au Commissaire régional du Gouvernement italien 270.000 lires en or et en monnaie. Le paquet renfermait une véritable cueillette de vieux joyaux orientaux : chaînes, amulettes, bracelets, monnaies d'empires disparus et billets de banque modernes.

Tous, familles de notables, commerçants et pauvres gens les avaient réunis au cours de ces derniers jours.

C'est la chérifat Alavia el Margani, d'Otumlo, femme de sang princier, descendante de Mahomed et chef spirituel de tous les mahométans des basses terres, qui avait organisé cette campagne. Elle est la fille de Saïd Hascim el Morgani, vénéré comme marabout à Massaoua où il a vécu, où il est mort il y a quelques années.

Elle est parente de tous les descendants du Prophète qui appartiennent à la branche Morgani.

C'est une femme d'une grande intelligence et d'une grande pénétration d'esprit.

Elle se tient au courant de toutes les questions qui troublent le monde. Elle ne lit pas seulement la presse italienne et arabe. Elle interroge tous ceux qui reviennent des lointains pays, de la Mecque ou qui sont allés en Europe. Elle est en correspondance suivie avec les chefs de l'Islam en Afrique du Nord, du Maroc, de la basse Egypte et, en Asie, de l'Arabie à l'Inde.

Son nom est parmi les plus connus. Il est, en effet, très rare qu'une femme mahométane, même de grande famille, ait comme elle étudié les textes sacrés, connaisse les lois anciennes, l'histoire, les coutumes et s'intéresse sans cesse attentivement aux problèmes qui, lentement, changent la face du Monde.

Son ascendant est dû presque uniquement à la forte personnalité qu'elle possède.

Dès sa jeunesse, elle n'a jamais accepté la position inférieure et soumise, servile presque, qui est de tradition pour les femmes de sa race et de sa foi.

Ce geste qu'elle a eu de recueillir des fonds parmi ses coreligionnaires et de les donner à l'Italie est significatif. C'est moins un cadeau aux Italiens qu'une insulte au Négus que tous les musulmans d'Ethiopie et du Dankala, les Ogaden, les Galla détestent.

Nous avons vu la cherifat à Massaoua, le dernier jour du Ramadan. Elle se tenait sur les degrés du Palais du Gouvernement avec les autorités, notables et officiers, pour assister à la distribution des titres honorifiques et des permis de porter le pistolet ainsi que des dons concédés par le Gouvernement italien pour solenniser la fête.

C'était le matin du 26 décembre et sous le chaud soleil, une foule pittoresque dansait et chantait sur la petite place.

Chaque fois qu'un nom était prononcé par le Commissaire et qu'un prix était annoncé par l'interprète, la foule poussait des vivats et quelques ascaris lançaient leurs fusils vers le ciel.

La cherifat demeurait assise, immobile et souriante comme une reine de fable sur son trône.

Elle était vêtue d'un voile de mousseline qui la couvrait de couleurs chatoyantes. Elle portait de nombreux joyaux de filigrane, précieux, patient et antique ouvrage, et elle serrait dans une de ses mains un étrange parasol en ivoire finement travaillé. Dans ses amples pantalons brodés, elle avait passé des bas fins et ajourés et elle portait aux pieds des babouches brodées de fils précieux.

Malgré l'effet étrange de cette toilette, de tous ces voiles aux couleurs vives comme des couleurs de sucreries, cette petite femme grassouillette dont la main était offerte à qui se présentait, on devinait, à la façon qu'elle avait de relever le menton, à la dignité et à la sûreté de ses gestes, une femme de noble race, habituée à être obéie et écoutée.

Ses yeux brillants, clairs et sûrs donnaient l'impression qu'il s'agissait d'une femme forte, pleine d'intelligence calme et réfléchie.

Dans la confusion, les cris, les coups de fusils et les chants et sous la lumière aveuglante du jour qui affolait plus encore que le bruit, il était impossible de lui adresser une demande quelconque. Toutefois la question qui aurait pu lui être posée eut sa réponse dans les mots qui accompagnèrent la remise du don de la communauté musulmane.

Elle a vivement insisté auprès du Commissaire pour que cette offre faite au Gouvernement soit utilisée pour les achats que l'Etat aurait pu effectuer à l'Etranger en valeur or. Le vœu de tout le monde islamique y était implicitement renfermé.

Cette guerre aura permis la rédemption et la libération des frères opprimés par les Ethiopiens et la possibilité que les temples et communautés puissent acquérir une figure nouvelle dans toute l'Abyssinie.

Le monde musulman n'est peut-être pas tout entier pour l'Italie en Abyssinie, mais il préfère les Italiens aux marchands d'esclaves d'Addis Abéba.

Tout le problème est là.

P. MARTINO.
(Oran-Matin)

Le Monde Musulman et la guerre italo-éthiopienne

par Emile LEMOIGNE

Certains milieux italiens s'étonnent et se plaignent de ne pas trouver dans le monde musulman la sympathie sur laquelle ils croyaient pouvoir compter.

Rome, dans son action en Afrique Orientale, ne s'est-elle pas tout d'abord posée comme venant y défendre des populations opprimées, pour la plupart de religion musulmane ? N'a-t-elle pas, en ces vingt dernières années, fait preuve vis-à-vis du monde islamique d'un intérêt plein de condescendance, accueillant avec faveur certains jeunes arabes jaloux de liberté et que ne satisfaisait pas le régime politique sous lequel vivaient leurs frères ? N'avait-elle pas, par exemple, réuni à la fin de 1933, en un congrès fameux, des centaines d'étudiants asiatiques auxquels M. Mussolini apporta la bonne parole, posant devant eux le principe d'une politique fasciste soucieuse de voir reprendre la tradition de « Rome qui, il y a vingt siècles, avait réalisé sur les bords de la Méditerranée une union de l'Occident et de l'Orient, qui a le plus grand poids dans l'histoire du Monde ».

Il y a lieu de revenir sur ce discours dont les tendances auraient mérité dès ce moment de retenir sérieusement l'attention de l'opinion internationale comme un indice singulièrement suggestif des conceptions impérialistes de la diplomatie mussolinienne.

Le maître de l'Italie y dénonçait entre autres la faillite de la « civilisation à base de capitalisme et de libéralisme » qui avait envahi le Monde en ces derniers siècles et fait que « les rapports de l'Occident et de l'Orient ne sont plus devenus que des liens de subordination ».

Et le Duce d'en conclure :

« Dans les maux dont l'Asie se plaint, dans ses ressentiments, dans ses réactions, nous voyons donc l'image réfléchie de notre visage lui-même. La différence est dans la forme et dans le détail, le fondement en est de même.

« Aujourd'hui, Rome et la Méditerranée, avec la renaissance fasciste, se préparent à reprendre leur fonction unificatrice. C'est pour ce motif que l'Italie nouvelle vous a convoqués ».

Il serait d'ailleurs curieux, ne serait-ce que pour éclairer certains aspects encore assez obscurs de la politique internationale en face du conflit italo-éthiopien, d'étudier dans le détail l'action de la propagande italienne dans le Proche-Orient et même dans l'ensemble de l'Asie.

Qu'il nous suffise de noter aujourd'hui que tous ces efforts de propagande, souvent probablement fort couteux et qui, dans leur ensemble, tendaient vers des conceptions d'avenir singulièrement ambitieuses et tant soit peu dangereuses aussi pour la paix du monde, paraissent avoir aujourd'hui abouti à un fiasco presque complet.

Non seulement les populations musulmanes d'Ethiopie sont dans leur ensemble restées fidèles au Négus, mais encore l'opinion de l'Islam s'est, d'une façon générale, nettement manifestée en faveur de l'Ethiopie et contre l'agression italienne.

Est-il nécessaire de rappeler les manifestations qui marquèrent en Egypte la réaction d'une opinion écœurée de l'attitude exagérément provocante d'immigrés italiens lors du passage par le canal de Suez des premiers contingents dirigés sur Massaouah.

On a pu croire, par contre, que les troubles de caractère nationaliste et anti-britannique qui ont eu lieu en ces dernières semaines en Egypte avaient été fomentés par des agents italiens. Que ceux-ci aient spéculé sur l'énervement des étudiants égyptiens pour les pousser à la révolte et in-

(Suite page 3)

افـــوال الصحـف العربية

مصر وجزيرة العرب

ضرورة الاهتمام بها اقتصاديا وثقابيا

لمصلحة مصر والمصريين بي الحاضر والمستقبل

كثر الكلام هذه الايام عن جزيرة العرب بى صدد شؤون مختلبة . بمن الجهة الواحدة سابر عدد كبير من المصريين الى الحجاز او هم بى طريقهم اليه للحج . وهم يسابرون على بواخر مصرية ويجدون بى جدة قنصلا مصريا ممكن الرجوع اليه بى ما يعترضهم من المشاكل كما ان بى هذه الميناء الصغيرة وكالة صغيرة لبنك مصر لمساعدتهم بى المسائل المالية . باذا بلغوا مكة بهناك يجدون الطائرات المصرية على اهبة تامة لنقلهم بوق السحاب الى المدينة

وبى كل هذا ما يسر القارىء المصرى والبضل بيه يعود الى جهود شركات بنك مصر والى بنك مصر بالذات . والصلات الاقتصادية تستتبع صلات ثقابية سوب نراها بى المستقبل وميدان الجزيرة يتسع لجهود مختلبة نرجو ان تكون شركات بنك مصر التى تقوم الان باعمال المالية والنقل البحرى والجوي بذرة حسنة يزكو بيها نباتها وتتشعب بها الوان السعى الاقتصادى والثقابى . وان اقطار الجزيرة التي نسمع عنها ولا نكاد نعرب جغرابيتها مثل الحجاز واليمن وتهامة وحضرموت والكويت وعمان ونجد تحتاج الى مصنوعات مصر كما تحتاج الى المعلمين والاطباء والمهندسين والماليين . لانها كلها لاتزال بكرا لم تعتمل . والمواد الخامة بيها وان تكن مجهولة لا يمكن ان تكون نادرة او قليلة بان ارضها لم تسبر للبحث عن المعادن وممكنا منها الزاعية ليست صغيرة اذا اعتمد الزارعون على الري الارتوازى

وجهلنا بالجزيرة العربية يبعث الاسب باننا نتصبح كتابا سياسيا من الكتب التى يعاد طبعها كل عام لارشاد المشتغلين بالسياسية والاقتصاد بتجد بى ارشاداته عن هذه الجزيرة نحو اربعين كتابا باللغات الاوربية الثلاث الالمانية والبرنسية والانجليزية . ولا نكاد نذكر الى جنب هذه الكتب سوى كتاب او اثنين باللغة العربية ومعظم ما يكتب بى لغتنا عن رحلة الحج بى الحجاز . اما سائر الاقطار العربية بمجهول لا نعرب عنه غير كتاب الاستاذ امين الريحانى الاديب السورى المعروب . وهو نظرات خاطبة وليس درسا منظما . وقل ان يزور المصرى المثقب احدى المكتبات الاجنبية بالقاهرة الا ويرى مؤلبات كثيرة عن جزيرة العرب لمؤلبين معروبين مثل دوتى او بيلبى ولورانس او توماس

ونود لو تعني الامة ويعني شبابها المثقبون كما تعنى الحكومة بهذه الجزيرة العربية التي نرتبط بها باكثر من رباط وخير لنا ان تكون لنا قنصليات بى اليمن والكويت وحضرموت ونجد من ان تكون لنا مبوضيات بى بعض العواصم الاوربية لا نجني منها غير الابهة الكاذبة التى لا تعود بغير تساؤل الاجانب وتساؤلنا عن البائدة المزعومة التى نجنيها منها والتى لا تعادل النبقات العظيمة التى لا تنبق عليها

والقنصلية قواة تبتح الذهن للسعى الاقتصادى وهذا السعى نبسه يجر بى اثره جهودا اخرى تنبتح بها ابواب الرزق لشبابنا وتزيد صلاتنا بهذه الاقطار العربية التى هى الان بى بداية نهضة اذا لم نتقدم نحن لمساعدتها بيها بان امم اخرى ستتقدم لهذا العمل . بنضر انبسنا كما نضر هذه الاقطار لاننا نقصد اليها مع النية الحسنة والرغبة الاكيدة بى ترقيتها للرابط المختلبة التي تربطنا بها . وليس هذا مضمونا من مهاجرين آخرين من الامم الاجنبية الاخرى

وقد مهد بنك مصر وشركاته الطريق بلنشرع بى السير بيه . وليكن اول عمل نقوم به الاعتراب بالحكومة السعودية وتسوية الخلاب القائم بشان الاوقاب التي تدعيها . وليس هذا شانا علينا بان الحكومات الاوربية اعتربت بالحكومة السعودية واحجامنا عن هذا الاعتراب يؤول اسوأ تاويل عند ولاة الامور بى هذه الحكومة . وقد يكون هذا الاعتراب ايماءة حسنة منا تزيد صلاتنا برجال الملك ابن السعود .

البلاغ « قاهرة »

زعامة مصر للعالم العربى

يجب ان تستند الي التجديد

(تابع لما قبله)

ولكن المقابلة بين القديم والحديث لا تبعثنا على البخار . بقد ذكر الوزير مثلا زعامة الاسلام وزعامة المسيحية وانهما ممثلتان امام العالم العربي بى مصر . ولكنا نشك هذه الايام بى هذه الزعامة او بى الثقة ببقائها بى السنوات القادمة . ويكبي القارىء ان نقول له اننا نبتح هذا الصباح جريدة الاجبشيان جازيت الانجليزية بنرى بيها مقالا لو نشرنا لعربية لملا خمسة او ستة اعمدة من جرائدنا . وموضوع هذا المقال بقد لكتاب جديد نشر بى لندن عنوانه « المسيحية والانقلاب الاجتماعى »

وهذا العنوان يدل القارىء على ان الغربيين يجعلون للدين علاقة بجميع التطورات الاجتماعية ولا يفتأ رجال يجدون بى الاثنين بي الدين وبى الاصلاح الاجتماعى . وبهذه الصلة الوثيقة بين الدين وبين الحركات الاجتماعية يحيا الايمان بى النبوس ويعود قوة بل حاجة نحسنها كل يوم كما نحس الحاجة الى الطعام او الشراب . ويبقى الدين بى تجدد او تطور

ولكن هل هذا التجدد واضح بى رجال الدين بى مصر سواء بى الاسلام ام بى المسيحية؟ الا يعرب الوزير الجليل ان اكبر وزراء الحبشة وهو الذى ترى بى الجامعات الامريكية نعني به الدكتور مارتن يعزو تاخر بلاده الى سيطرة الكنيسة القبطية ويصرح بانه لو كانت الحبشة تتبع بى مذهبها كنيسة اخرى لما استولى على كهنتها الجمود؟ بل نستطيع ان نزيد على ذلك ونقول ان المؤلب المجري لادسلاس باراجو كتب بى مؤلبه عن الحبشه يقول ان الامبراطور هيلاسلاسي يعد الجيش النظامى عنده لمكابحة العدو الاجنبى اي ايطاليا والعدو الداخلي اي الكهنة الذين يعارضونه بى اصلاحاته . وقد نجحوا بى اغواء ابنه الاكبر حتى انضم الى صبهم واستنكر الاصلاحات بنباه ابوه وعين لولاية العهد اخاه الثاني

اننا نعتقد ان الزعامة تقتضي التجدد المستمر وان الجمود اذا بقى طويلا بي مصر بانه ـ اي الجمود ـ سيقضي على هذه الزعامة . وهذا هو العالم الشرقى العربي ينظر الان بعين الاعجاب الى نهضة تركيا ونهضة ايران ويتساءل بى تردد عن معنى النهضات والتجدد . وسوب يصل الى نتيجة . وسوب تتنازع الآراء والابكار ويبقى الصالح . وهذا الصالح لن يكون بي ناحية الجمود لانه يجب ان يساير الحياة بي تطورها ، والحياة والجمود بكرتان متناقضتان .

س . م

« البلاغ »

الاهرام

لا اكراه بي المعاوضات

ان العالم كله يتأهب الان للتسليح وقد عاد الى عصر المحالبات وانشاء الدين المتوازنة . مثال ذلك : ما نشهده من تقرب بين ايطاليا والمانيا واليابان بي ناحية . وما هو ظاهر من تقرب بين برنسا وروسيا وانجلترا بى ناحية اخرى هذا الى رغبة انجلترا واصدقائها بي تعزيز عصبة الامم . وسعي كل من القوتين الكبيرتين لاجتذاب الدول الصغيرة اليها وقد قبلت مصر ان تكون صديقة وحليبة لانجلترا ورضيت بل طلبت ان تكون عضوا بي عصبة الامم لتاييد المبادىء التى تأسست عليها . هذا كله بي مصلحة انجلترا . وبناء على ذلك يكون تعاقدها وتحالبها مع مصر محمولا على الاعتراب بالحقائق والرغبة بى السلام والتعاون . ولا يمكن ان يقول بانه اذعان لتحريض او اكراه من الطرفين

والمعاوضة الان قبل ان تندلع الحرب خير من غير شك من معاوضة تجيء بعد شبوب نارها وقبل ان نجد انجلترا بى مصر حليبا صديقا

ولا اكراه ولا ارغام بى المعاوضة القادمة بل انها تتم برغبة البريقين . ويتقدم اليها المصريون بعزم صادق ورجاء بي نجاحها وقدر لاهمية صداقة انجلترا وقيمة التحالب معها

المقطم

حكما المحكمة المختلطة

بالدبع ورقا

عندنا ان هذين الحكمين سيقضيان الى تنقية الجو المالي بي مصر بعد ما كان مضطربا اضطرابا شديدا بان احتمال تاييد حكم المحكمة الابتدائية بي القضيتين كان ككابوس يثقل الموقب المالي يضغطه بلما صدر الحكمان شعر المشتغلون بالمال والشئون المالية ببرح عظيم تجلت مظاهره بي هذا النشاط الذي ظهر بي اسواق الاوراق المالية بي اليومين الماضيين

وهذا الذي حدث يمهد الطريق لخطوات اخرى بي سبيل تصحيح الحالة المالية والمضي بي الجهد المالي بان هذا الاستقرار الذي ما برح منشودا من سنة ٩٣١ يجب ان يساعد على مواجهة مشكلة الديون العقارية بعد ما استراح بال الحكومة من جهة قضيتها واستراح بال البنك العقاري من جهة قضيته بصار بى طاقته ان يلبي اقتراحات الحكومة لان مقامه المالي تعزز وهذا السيب الذي كان معلقا بوق راسه اغمد بلم يعد البنك هدبا للخطر الذي استهدب له بي هذه المدة الطويلة

باذا صح ما تقدم تعين على الحكومة والبنك ان يستانبا الجهد السابق لحل عقدة الديون العقارية قبل ان يحدث حادث سياسي او عسكري يعرقل سير هذا الجهد المحمود والضروري لخير البلاد

Le Monde Musulman et la guerre italo-éthiopienne

(suite)

quiéter l'action de l'Angleterre, cela est certes possible; mais leur action réelle a dû en fait être d'assez faible importance, les mouvements de l'opinion égyptienne procédant d'autres causes. Car ces mêmes Egyptiens affichaient en même temps leurs sympathies formelles à la cause de la liberté éthiopienne. Nous n'en voulons comme peruve que l'envoi en Abyssinie de formations sanitaires égyptiennes — dont certains d'ailleurs furent prises comme cible par les avions italiens — et les souscriptions ouvertes pour venir en aide aux blessés éthiopiens.

Dans le Proche-Orient, en Palestine, en Syrie, dans l'Irak, l'agression italienne était de même condamnée.

La Turquie, l'Iran adhéraient aux sanctions décidées par la S.D.N. et le gouvernement d'Ankara assurait la Grande-Bretagne de sa collaboration loyale dans le cas où, par suite de ces sanctions, des actes de guerre étaient à déplorer en Méditerranée. Des volontaires turcs partaient pour l'Ethiopie, un ancien défenseur des Dardanelles Wehib Pacha assume aux côtés du Dedjaz Nacibou le commandement du front de l'Ogaden.

Enfin, le Yémen, où cependant l'Italie se flattait d'avoir habilement marqué son influence, ne cachait pas sa profonde sympathie à la cause éthiopienne, et des guerriers en partaient pour aller combattre contre l'Italie.

Il faut mal connaître le fond de l'âme musulmane pour s'étonner de cette quasi-unanimité de son opinion en face de l'agression italienne.

Tout d'abord, et sans remonter jusqu'au début de l'Islam et jusqu'aux rapports si nettement cordiaux entre le Prophète et l'Empereur Armak, né lui-même d'ailleurs à la Mecque, on doit remarquer que, malgré les luttes que les Ethiopiens eurent au cours des siècles à soutenir contre l'invasion islamique, les deux peuples ne se manifestèrent jamais une haine irréductible.

La politique si pleine de diplomatie d'une Impératrice douairière Hélène, qui vivait à la fin du XV[e] et au début du XVI[e] siècle, et qui tendait à une collaboration confiante entre les éléments éthiopiens chrétiens et les musulmans, a laissé encore des traces profondes dans le pays. Une grande partie de la population musulmane d'Ethiopie est profondément intégrée au pays lui-même. Il n'en est peut-être pas de même pour les régions placées à la périphérie de l'Empire et conquises sous le règne de Ménélik II. Mais là même, cet Empereur, auquel on peut certes reprocher un geste au moins inélégant lors de la prise de Harrar, avait, d'une façon générale, fait preuve d'un véritable libéralisme en n'inquiétant en aucune façon dans leur croyance les populations musulmanes et en laissant même à la tête des provinces conquises les chefs locaux qui les gouvernaient.

D'ailleurs, l'Empereur actuel, Haïlé Sélassié I, encore que bon et fidèle chrétien, n'a amais eu un geste défavorable envers la population musulmane, et l'autorité morale qu'il a su acquérir dans son fief personnel, le Harrar, où l'élément islamique domine, en est la meilleure preuve.

Aussi, contre l'attente des agents italiens qui, cependant nombreux, circulaient librement naguère en Ethiopie, la majorité des populations musulmanes de l'Ethiopie a-t-elle sans restriction apporté son concours à la défense commune et fait preuve jusqu'ici d'un absolu loyalisme.

Quant à l'ensemble du monde musulman, il faut le mal connaître pour s'étonner de son attitude en face du conflit actuel.

Il y a vingt-cinq ans, l'Italie, prenant le prétexte de griefs tout aussi sérieux que ceux allégués aujourd'hui contre l'Ethiopie, attaquait la Turquie et lui ravissait la Tripolitaine et la Cyrénaïque. La façon dont cette camcampagne fut menée émut alors plus que profondément tout l'Islam : massacre de la population de Tripoli quelques jours après le débarquement, à la suite d'une panique du corps d'occupation ; camps de concentration, dépossession des terres pour permettre la colonisation italienne.

La propagande italienne a eu beau faire; ces souvenirs encore si récents n'ont pas été oubliés de l'opinion musulmane trop subtile et trop déliée pour se laisser prendre aux avances visiblement intéressées qui lui étaient faites d'autre part.

Aussi n'a-t-elle pas, dans son ensemble, hésité entre le puissant agresseur ne célant pas ses ambitions impérialistes et le vieil Empire africain devenu, bien contre son gré d'ailleurs, le représentant imprévu de la liberté des peuples.

« Le Phare de Tunis ».

Vers la Paix en Syrie

La grève générale englobe toujours les villes de Damas, Homs et Hama. C'est la grève la plus longue qui ait jamais été enregistrée.

Le Haut-Comissaire M. le comte de Martel, a reçu aujourd'hui une délégation des notables de Damas et a conféré avec elle pendant cinq heures.

M de Martel a déclaré que les instructions reçues du Quai d'Orsay l'autorisent à examiner les revendications des Syriens et a demandé que les commerçants cessent la grève pour que les pourparlers aient lieu dans une atmosphère de calme. La délégation a répondu que la grève ne pouvait être terminée que si lse détenus et les condamnés politiques étaient libérés. Ayant demandé à la délégation de lui faire part de toutes ses revendications celle-ci demanda, au nom des Syriens :

1° La proclamation de l'unité syrienne ;

2° La libération des détenus et condamnés des derniers évènements ;

3° La destitution du gouvernement actuel ;

4° Le rétablissement de la Constitution et du gouvernement parlementaire ;

5° L'amnistie des anciens condamnés, déportés et exilés syriens.

Le Haut-Commissaire a promis de signer ce soir même le décret libérant les détenus et condamnés, notamment les chefs nationalistes déportés durant les derniers évènements.

La délégation s'est engagée à faire ouvrir les « souks » aussitôt le décret paru.

Dans ce cas, le calme pourra être considéré complètement rétabli en Syrie.

Immédiatement après l'entrevue du Haut-Commissaire et de la délégation, M. le Comte de Martel a conféré avec Cheikh Tageddine El Hassani, président du Conseil. On croit savoir qu'il lui aurait demandé sa démission.

On cite de nouveau le nom du Damad Ahmed Nami bey comme successeur probable du Cheikh Tageddine, pour présider un ministère de transition.

« Le Journal d'Egypte »

Yemen

On mande de Sanaa que l'Emir Seiful Islam a quitté le Yemen à destination des pays arabes. Le Prince héritier visitera l'Egypte, la Palestine, la Syrie, le Liban, l'Irak d'où il regagnera le Yemen par la Mecque.

***

L'Italie et la mise en valeur économique de l'Afrique orientale

La revue *Il Commercio italo-africano*, organe de la Chambre de commerce coloniale italienne à Rome, publie un article où, après avoir montré l'unité géographique et économique de l'Afrique orientale, divisée actuellement en Afrique orientale italienne (Erythrée et Somalie) et en Ethiopie, conclut que cette unité doit être également réalisée sur le plan politique et administratif : l'avenir de l'Ethiopie serait, d'après cette revue, dans sa transformation en Afrique orientale italienne !

La même revue annonce la fondation de plusieurs sociétés coloniales pour la mise en valeur de l'Afrique orientale : à Asmara (Erythrée) la Societa coloniale Lavori Africa au capital d'un million de lires, à Gènes, la Société industrielle et commerciale de l'Afrique orientale, à Rome, la Société des ciments de l'Afrique orientale, à Rome, la Société des ciments de l'Afrique orientale au capital de 2 millions de lires, à Milan, la Société commerciale italienne pour l'industrie africaine, à Asmara, la Société industrielle coloniale italienne au capital d'un million de lires.

***

Afrique équatoriale française abus sociaux

Le Ministre des Colonies a envoyé au Gouverneur général par intérim de l'Afrique équatoriale française, à la date du 3 août 1935, la lettre suivante concernant certains abus constatés en matière de prestations :

« Le chef de la dernière mission d'inspection qui a opéré en Afrique équatoriale française m'a rendu compte qu'il arrivait fréquemment que des indigènes soient retenus sur les chantiers des travaux publics au delà du temps prévu par les arrêtés réglementant l'impôt des prestations et que ces indigènes, lorsqu'ils sont employés à une grande distance de leurs villages, ne recevaient pas de nourriture. A Fort-Archambault, notamment, il a été constaté que de très nombreux indigènes avaient été réunis pour l'exécution de travaux au terrain d'aviation sans qu'aucune mesure ait été prise pour assurer leur subsistance.

« J'attire votre attention sur l'abus scandaleux qui consiste à retenir les indigènes au delà de la durée régulièrement fixée des prestations : j'assimile cet acte à une percepiton illégale d'impôt. Je ne puis admettre, sous quelque prétexte que ce soit, la réquisition des indigènes pour l'exécution d'un travail public en sus des prestations qui leur sont régulièrement imposées, sans paiement d'un salaire et sans allocation de nourritures, les travaux s'effectuent à une distance de leur village ne leur permettant pas d'y revenir chaque jour.

« En conséquence je vous prie de veiller fermement à ce que des abus de la nature de ceux qui m'ont été signalés ne se produisent plus. Non seulement ils sont incompatibles avec la mission civilisatrice que nous avons assumée auprès d'eux, mais encore ils constituent un manquement grave au devoir le plus élémentaire de justice et d'humanité.

« Plutôt que de voir se perpétuer de tels errements, je préférerais l'abandon de la construction ou de l'entretien des ouvarges qui sont susceptibles de les occasionner.

« Si, en dépit de votre vigilance, de pareilles fautes se renouvelaient, elles devraient être immédiatement l'objet de sanctions sévères. » (signé) Louis ROLLIN.

Une copie de cette lettre a été envoyée par le Ministre au Gouverneur général de l'Indochine en demandant a ce dernier de prendre immédiatement des sanctions sévères au cas où de semblables abus viendraient également à se produire en Indochine.

Nous sommes heureux de signaler cette importante initiative du ministre des Colonies que les publications coloniales ont a peu près passée sous silence. Cette lettre montre bien que les critiques et dénonciations, si attaquées dans certains milieux, d'Albert Londres, André Gide ou Marcel Homet n'étaient pas sans fondement et il faut féliciter le Ministre d'avoir envoyé sur place une mission d'inspection. (Agence Univers).

***

Le progrès de l'Iran moderne

Un missionnaire catholique, le R. P. Poiron, Supérieur de la Mission des Lazaristes à Téhéran, écrit ses impressions sur les progrès de l'Iran moderne :

« L'Iran nouveau, s'il ne connaît pas encore en province tout le confort moderne, possède du moins un réseau routier dont il peut être fier.

Vrai chemin de tourisme, la route de Tchalouss, qui conduit de Téhéran à la Caspienne, fait l'émerveillement des ingénieurs européens eux-mêmes : tour à tour elle s'accroche aux flancs de montagnes abruptes, serpente au fond de gorges sauvages ou se fraie un passage dans la luxuriante végétation des forêts du Mazandéran.

Ce n'est plus comme autrefois à pied ou à cheval, mais en des voitures automobiles dernier modèle que le voyageur traverse les immenses plateaux de l'Iran. Les routes sont même si bien entretenues qu'il n'est pas rare que votre chauffeur vous fasse faire du 80, voire du 100 kilomètres à l'heure , il suffit d'une nuit pour se rendre de Téhéran à Ispahan, de 15 ou 16 heures pour couvrir les 600 kilomètres qui séparent Tauris de la capitale de l'Empire.

Des services réguliers d'autobus assurent aux plus pauvres, et à des prix défiant toute concurrence, les commodités d'un voyage rapide et confortable.

Qui a voyagé en Iran depuis quelques années peut se demander si la sécurité des chemins n'est pas plus grande ici qu'en France. Le moindre village a son poste de gendarmerie ; chaque carrefour important possède un groupe de policiers qui, de nuit comme de jour, contrôlent avec conscience le trafic routier.

Sous l'influence animatrice de Sa Majesté Impériale Reza Schah Pahlavi le Grand, se construit, véritable œuvre de Titans, ce fameux Transiranien qui doit sous peu relier la mer Caspienne au golfe Persique et faire de l'Iran un grand pays de transit.

A l'heure actuelle le pays tout entier s'européanise : personne ne reconnaît plus le Téhéran d'aujourd'hui avec ses vastes avenues macadamisées, ses immeubles modernes, ses jardins publics presque toujours en fleurs. De la capitale, ce renouveau s'étend aux provinces elles-mêmes.

Un tel progrès pourrait n'être qu'un progrès passager et de surface: l'expansion de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur fait heureusement augurer du contraire.

La Perse d'il y a 10 ans est morte et l'Iran d'aujourd'hui veut tenir son rang parmi les grands peuples. Nul doute qu'il n'y arrive. — *Agence Univers.*

Nos Echos

A l'occasion de l'Aïd-el-Kebir, l'« Echo de la Presse Musulmane » souhaite à ses lecteurs musulmans, une bonne fête.

***

Afin d'informer nos lecteurs sur les travaux de la dernière réunion du Haut Comité Méditerranéen, notre directeur se rendra cette semaine à Paris. Dans notre prochain numéro qui paraîtra jeudi 19 Mars, nous donnerons le compte rendu de son voyage.

***

POUR LA PREMIERE FOIS DANS LES ANNALES DE LA POLITIQUE INDIGENE

Les conseillers municipaux indigènes de la liste Tiar donnaient au « Majestic » une réunion au cours de laquelle furent exposés les travaux exécutés par eux au cours d'une année de mandat.

M. Tiar ouvre la séance en rappelant à l'assistance que cette réunion n'est nullement politique, mais simplement pour permettre aux électeurs musulmans de se rendre compte de l'œuvre accomplie par leurs représentants.

La parole est ensuite donné à M. Boukerdenna qui traite la question des Marchés, des marchands ambulants, taxations et agrandissements des Marchés.

M. Benhadj parle de l'enseignement et des efforts fournis par les conseillers municipaux pour aboutir à des résultats assez satisfaisants.

M. Oulid Aïssa parlant en arabe, dit que le collège électoral musulman d'Alger est très restreint en comparaison à celui de Blida.

Les cimetières musulmans ont été l'objet très intéressant pour M. Amara qu'il traita judicieusement.

Mᵉ Haddou se lève pour répondre aux interpellateurs, parmi lesquels se trouvait Mᵉ Mestoul.

Ce dernier demandant la parole, Mᵉ Haddou lui refuse.

La réunion prit fin après que M. Tiar eut lu une motion par laquelle il élevait au nom des électeurs musulmans une protestation contre l'article du *Temps*. Cette motion a été envoyée au Gouverneur général.

***

LE PREFET D'ALGER ET LES PAUVRES

Depuis son installation à la tête de notre département M. Bourrat, préfet d'Alger s'est penché envers nos frères malheureux.

Afin de permettre aux malheureux de passer joyeusement cette fête M. le Préfet vient d'offrir sept moutons qui seront égorgés par les soins des imams après la prière de l'Aïd.

Au nom des pauvres, merci.

UN MOT FEROCE.

Les journalistes eurent des mots féroces pour accuillir à la Chambre la lecture de la liste ministérielle.

Quand M. Albert Sarraut, de son organe grave de ténor toulousain, annonça :

Chautemps : travaux publics.

Un de nos confrères ne se retint pas de demander presque à voix haute :

A temps ou à perpétuité ?

(TAM TAM)

***

DANS L'ADMINISTRATION ALGERIENNE.

Le Cri de la Bourse et du Parlement, nous apprend que M. Xavier de Bernardi, sous-préfet de Briey, nommé préfet du Tarn, vient d'être détaché au Gouvernement de l'Algérie, en qualité de directeur de la Santé publique.

C'est là un excellent choix dit-il, Fonctionnaire consciencieux, travailleur ponctuel, il rendra d'immenses services au Gouvernement général de l'Algérie.

A notre tour, nous lui adressons nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

***

POLITIQUE INDIGÈNE.

L'Africain d'Alger consacre, depuis quelques semaines plusieurs colonnes aux questions musulmanes.

Nous suivrons attentivement le développement de cette campagne.

Nos amis seraient bien inspirés en adressant à *L'Africain* toutes les suggestions de nature à éclairer ce journal français, qui nous parait devoir rester sur un terrain objectif et impartial.

***

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Minucci François, directeur du « Trianon-Cinéma » vient de se relever d'une pénible maladie.

Nous lui formons les meilleurs vœux.

***

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'apprendre les prochains fiançailles de M. Georges Zemour, employé aux Galeries Barbès », avec Mlle Eliane Haïm.

Nos compliments aux heureux parents.

***

La Turquie participera aux Olympiades de Berlin en août 1936. Quatre-vingt athlètes seront sélectionnées dans les différantes branches sportives.

OMISSION.

Dans notre dernier numéro nous avons omis involontairement d'indiquer la source de l'information concernant le changement dans le haut personnel administratif du gouvernement général. Nous nous excusons auprès de notre confrère *Le Réveil Bonois* auquel nous avons emprunté cette information.

***

AU MUSIC-HALL

ANDREE TURCY nous revient ? ELLE a débuté vendredi dernier au Casino Music-Hall de la rue d'Isly.

La réputée Turcy, la plus aimée de la population Algéroise et des environs, nous a présenté un programme qui joint gaité, charme et beauté, elle est trop connue pour que nous fassions l'éloge de ses grandes qualités.

Autour d'elle, DANAM un grand comique de premier ordre, c'est un comique naturel qui évoque le passe-partout du « tour du monde en 80 jours ». Le sympathique compère André Garnier et les bons comédiens et chanteurs : Roger Casse; Monet ; Maurice Fortier ; Bertol ; Léone Alba ; Renée Bouard ; Cosette Gally et sans oublier les jolies danseuses Malatzoff girls.

C'est un spectacle attrayant le plus gai de la saison, il faudrait être l'ennemi de soi-même pour se priver de Turcy et de sa troupe.

Nous espérons que les Algérois ne manqueront pas de féliciter la Direction du Casino et d'admettre que « l'âge d'or » n'est plus et afin de donner satisfaction à tous elle a échelonné un tarif des places qui va de 3 à 14 francs.

C'est un effort appréciable quand on présume les sacrifices qu'elle s'impose pour présenter un spectacle de cette valeur.

HADJ BEN ALI.

La Vie Sportive

par M. Marius DAHAN

COUPE DE L'AFRIQUE DU NORD

Olympique Marocain bat péniblement Mouloudia par 1 à 0.

Le rideau est tombé, 15.000 spectateurs applaudirent dimanche le « onze » Mouloudien qui, après avoir éliminé successivement le Gallia et le F.C.B., et s'être assuré un succès à Mascara avait l'illustre honneur de représenter la Ligue d'Alger dans la compétition en rencontrant l'Olympic Marocain, un club considéré comme le meilleur nord-africain et spécialiste de cette épreuve.

Le MCA opposa une vive résistance à son redoutable adversaire qui lui arracha une pénible victoire en s'assurant le point final.

D'ailleurs il fallut de peu pour que le MCA égalise. Mais hélas l'habitude des grandes rencontres profita à son adversaire qui, on peut le dire, poussa un soulagement au coup de sifflet.

Pour terminer il ne nous reste plus qu'à féliciter le M.C.A. pour sa façon glorieuse d'avoir franchi le cap de cette compétition et en attendant de lui souhaiter de persévérer dans les championnats où il se trouve en excellente position, nous lui disons avec tous les sportifs algérois, à l'année prochaine.

D. MARIUS.

NOS REPRESENTANTS A L'HONNEUR EQUIPE DE FRANCE

Benouna et Ben Bouali font partie de l'équipe.

Après le succès de nos athlètes, voilà que nos soccers Benouna et Ben Bouali viennent d'être présentés pour figurer dans l'équipe nationale. Nous sommes heureux de les féliciter.

CYCLISME.

UNE GRANDE EPREUVE

LE CRITERIUM DE L'ECHO D'ALGER

Samedi sera donné le départ de cette importante épreuve à laquelle plusieurs musulmans sont engagés. Nul doute que nos courageux routiers se comportent honorablement.

Notre journal qui a offert une prime pour encourager les compétiteurs fera suivre la course par ses rédacteurs.

Mangiapani (V.C.A.) gagne le Grand Prix organisé par son club — Amara (R.O.A.) et K. Cherchalli à l'honneur

Après avoir défilé en ville et suscité la curiosité, les 64 coureurs prennent à 10 h. 9' le départ donné par M. Longayrou.

Dès l'envolée, Amara s'échappe et a tôt fait de prendre une légère avance — 600 mètres aux quatre chemins.

Il réfléchit et préfère attendre quelques coureurs qui se sont élancés à sa poursuite.

A Boufarik, nous notons à 11 h. 2' K. Cherchalli, Amara et Mangiapani, à 1 minutes Yvars et Djillali Ali et à 1' 30" le gros du peloton amené par Kloufi.

A Blida, noire de monde et où l'élément indigène domine, les fugitifs ont augmenté leur avance. A l'arrière le peloton réagit, mais les trois courageux fuyards, prenant leur tentative au sérieux, foncent de plus belle, K. Cherchalli, avec son ardeur coutumière, Amara, avec son style habituel et Mangiapani, plus fort que jamais. A Marengo, l'inquiétude que nous avions sur le sort de la course était dissipée. En effet, les temps indiqués par le contrôle dictaient une avance de 5 minutes. Sauf imprévu, l'épreuve était courue !

A Castiglione, 2ᵉ contrôle, nous pointons à 13 h. 42' Amara, K. Cherchalli et Mangiapani ; à 5' 45" Abbès, menant une peloton composé de Zidane, Amari, Farrudja ; à 7' 15" Djillali, qui a cassé sa selle, Medjebri, Latour et l'Oranais Ballester.

Nous partons à la recherche des premiers, que nous rattrapons à Zéralda. A Guyotville, Mangiapani gagne la prime et est acclamé par ses compatriotes.

A la fin du parcours, les 3 leaders chuchotent entre-eux, ce qui nous fit penser à l'inévitable... Nous filons aux Bains Matarèse, ou 2.000 spectateurs attendent l'arrivée, Mangiapani surprend Amara et K. Cherchalli, les bat d'extrême justesse et s'écroule.... de joie ?

C. HACHEM.

LA COUPE D'ARGENT

Belle réunion à l'Hippodrome du Caroubier où se disputait cette grande épreuve. L'écurie Dermy Jacquot s'en attribua la victoire avec Play Bey (Toche).

La régularité de l'épreuve et le programme composé laisse prévoir pour les prochaines réunions des manifestations qui attireront un public plus ou moins nombreux et permettra à ceux qui se dévouent pour la bonne cause, de récolter le fruit de leurs efforts.

LES SPECTACLES qu'il faut voir

CAMEO :

Grazia Delrio, Baron fils, Jeanne Cheirel dans :

LA PETITE DE MONTPARNASSE

Parlant Français

Charly Chaplin *dans*

CHARLOT CAMBRIOLEUR

L'ANGELUS DE LA MORT, chanson filmée.

NOUS LES PRISONNIERS, film interprété et parlé par des singes.

SPLENDID :

Marcelle Chantal, Lucien Baroux *dans*

BACCARA

Ce que les honnêtes gens pensent tout bas ce film le dit tout haut.

COLISEE :

A partir de demain

LA VIE PARISIENNE

Un chef d'œuvre de J. Offenbach avec Max Dearly, Conchetta Monténégro, Georges Rigaud.

TRIANON :

Bach, Florelle, Azaïs *dans*

SIDONIE PANACHE

Du rire et du rire.

LA PERLE

Lundi à jeudi : *EN BORDEE*, avec Bach. *Dix contre un*, avec Richard Talmadje.

Vendredi à dimanche : *Fradiavolo*, avec Tino Pattiera, Armand Bernard.

Bientôt, *Accusation* parlant arabe, avec sous titres français.

CIRQUE RADIO

Le Cirque Radio présentera à partir de ce soir au charmant public algérois, 15 attractions de Music-Hall avec 30 artistes des deux sexes. C'est un spectacle attrayant au possible le plus gai que nous est annoncé pour aujourd'hui. Il a d'ailleurs fait fureur partout où il a été présenté !

CASINO MUSIC-HALL

Vu le succès remporté cette semaine, la troupe A. TURCY prolonge sa revue « En plein tourbillon.

GARNIER !
Le Sympathique directeur et metteur en scène de l'opérette « En Plein Tourbillon »

Imp. Centrale - 44, rue de Constantine - ALGER

2me ANNEE — N° 18 30 CENTIMES JEUDI 19 MARS 1936

L'ECHO de la Presse Musulmane

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Directeur .... A. GRIESSINGER
Secrétaire Général de la Rédaction..... R. KALAFAT
Gérant .... B. BELKHODJA
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
C. C. Postaux Alger GRIESSINGER n° 56.89

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
HEBDOMADAIRE
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

L'AURORE QUI POINT

La nuit séculaire va-t-elle cesser et, comme les naufragés voient s'en venir vers leur radeau d'aventure le navire qui les recueillera, allons nous voir, l'horizon jusqu'alors si sombre s'éclaircir insensiblement des blancheurs de l'aube et des feux de l'aurore ? En d'autres termes la condition économique et politico-sociale que nous connaissons, nous, indigènes algériens va-t-elle enfin s'améliorer !

Il semble bien que oui et nous en voulons voir la promesse, sinon la preuve dans les paroles prononcées au Sénat, lors de son intervention sur la situation générale de l'Algérie et de ses peuples, par M. Roux-Freyssineng, sénateur d'Oran.

C'est la première fois, en effet, qu'on prononce dans une assemblée française des paroles aussi catégoriques et objectives. Elles sont d'autant plus significatives qu'elles tombent des lèvres d'un représentant de l'Algérie, c'est-à-dire traitant pratiquement des choses et des faits parfaitement connus de lui.

Amené, après avoir discouru de la vigne et du vin, de l'arrachage obligatoire, du blé avili, de l'admission temporaire, du chômage, de la misère des campagnes et de toutes les tristesses de l'heure présente, à la recherche d'une solution et envisageant la situation lamentable à tous égards des fellahs algériens M. Roux-Freyssineng a prononcé textuellement ces mots :

— On les a dépossédés...

Et de réclamer aussitôt l'atténuation des rigueurs fiscales, l'aide cette fois efficiente des pouvoirs publics, des secours financiers, le fonctionnement réel des Caisses de prévoyance et toute une série de mesures économiques propres à relever et la condition générale du pays et la condition des hommes qui le peuplent au nombre de six millions.

— On les a dépossédés, on les a refoulés et ces ruraux, ces paysans qu'il fallait attacher à la terre, auxquels il fallait apprendre le travail productif, on les a précipités dans l'enfer prolétarien des villes, on en a fait des déclassés des hommes sans métier et des vagabonds ».

L'aveu est à retenir et point n'est besoin de dépenser beaucoup d'imagination pour suivre dans ses conclusions logiques le raisonnement de M. Roux-Freyssineng. Il se traduit visuellement et par images : la condamnation de cette colonisation de milliers et milliers d'hectares de terres par les marquis de Carabas du capitalisme terrien tant indigènes qu'européens qui, contre l'intérêt national, ont vidé les campagnes et fait le désert pour installer ça et là, au cœur des grands domaines, quelques châteaux et surtout des bordjs de grand luxe où vivent des rentiers grâce à une législation controuvée qui s'est substituée petit à petit, et les assemblées politiques algériennes aidant, aux lois et règlements par quoi la France a voulu préserver le paysannat indigène.

Le fait qu'il ait souligné cet état de choses, le fait, de quelques mots que leur brièveté ne dispense point d'être éloquents, que M. Roux-Freyssineng ait dépeint la misère d'un état social étreignant ici au moins cinq millions d'hommes sur sept qu'en dénombre en tout le pays, laisse nettement entendre qu'il entre dans les volontés de l'honorable sénateur d'Oran d'apporter à ces situations les modifications rapides qui urgent et qui s'imposent.

Et comme ce ne sont ni des idées personnelles ni des fantaisies de rêveur que traduisent les hommes voués à la vie publique, mais les idées générales en cours, les idées qui sont en l'air, les idées qui circulent dans l'ambiance, il appert de cette déclaraiton qu'elle reproduit aussi bien la pensée de son auteur que celle des populations françaises et, fait plus remarquable encore, celle des populations non indigènes, non musulmanes, de l'Algérie.

C'est une profonde transformation, c'est une nouveauté que nous mesurons là : l'apparition d'une psychologie différente, d'une compréhension neuve des devoirs et des intérêts. En somme et pour tout dire, même de ce côté-ci de l'eau, on commence à comprendre le sens de la solidarité, celui de la fatale interdépendance des hommes, et on se rend compte qu'il ne peut être de prospérité véritable, de travail fécond, de confiance, de rendement et de paix dans une société qualitative à l'image des anciennes républiques grecques où quelques dizaines d'aristocrates édifiaient à la fois et leur très brillante civilisation et leur insolent bonheur sur l'indescriptible abjection de centaines de milliers d'esclaves et d'ilôtes.

Pour des possibilités d'avenir, l'indigène considéré un peu trop jusqu'ici sous l'angle de la production, comme un cheptel de travail à bon marché, prend valeur de consommateur, de producteur dont le barreau économique doit indéfiniment s'améliorer si on veut toucher enfin à cette marche régulière, prospère et heureuse des affaires que tout le monde ambitionne. Sur un fond de peuple aussi arriéré et démuni que le sont actuellement et dans la masse les populations indigènes de l'Afrique du Nord, on se rend compte qu'il n'est d'œuvre à fonder, de paix à escompter et de réussite à entrevoir.

Quelque chose va donc changer, quelque chose changera dans les esprits, dans les mœurs, dans les relations des éléments éthniques ici en présence. Et de ceci, joyeusement nous acceptons l'augure, nous enregistrons la promesse. Car si faire, agir et créer apparaissent comme le but terminal, force est bien de convenir que ces opérations sont dans la dépendance de la compréhension et qu'il n'est rien à faire dans ce domaine constructif sans la connaissance et la volonté qui découlent, comme l'eau suit sa pente et comme la pierre tombe, du phénomène mental de la compréhension.

En bâtissant les pyramides, en élevant leurs monuments, en peignant leurs chefs-d'œuvre, Pharaon, Michel-Ange et les artistes de la Renaissance savaient ce qu'ils voulaient, et Descartes et Racine et Sheakspeare et Gœthe aussi, qui n'eussent que lamentablement bafouillé s'ils n'avaient eu, au préalable, la claire vision du but poursuivi et des voies par où l'atteindre.

Et qu'on se comprenne enfin après cent ans de vie côte à côte, c'est l'avènement dont nous voulons nous réjouir.

Pour nous, qui ne pouvons qu'évoluer dans les voies de la civilisation, dont il n'est ni douze ni trente-six, mais une seule et unique formule sur toute la terre et consistant dans le progrès économique, mécanique, intellectuel et moral, nous voulons voir là, en même temps qu'un aveu, la promesse de réalisations à très courte échéance.

Sans nous attarder à de faciles critiques que d'autres se chargent du reste de prodiguer surabondamment, avouons qu'il est assez surprenant, par exemple et alors que la terre est dite française, que les hommes qui y naissent et qui y vivent soient des ilots, des sujets et presque des étrangers accablés de tous les devoirs dans la proportion où ils sont à peu près privés de tous les droits. Et exprimons l'espoir que nous avons dans le changement à intervenir bientôt, qui mettra fin à ce qu'on appela le malaise.

D'abord empêcher la misère et la ruine, la vie végétative, le terrain social misérable où se meut le monde indigène; d'abord le relèvement économique et social les dépenses de civilisation, les frais enfin consentis de premier établissement et de mise en valeur, à côté de la terre, du matériel humain qui l'occupe. Et ensuite, à notre sens d'importance moindre, mais à titre de satisfaction morale, l'acceptation, l'octroi des revendications raisonnable auxquelles s'attachent, dans l'ordre politique et social, des élites décriées, méconnues, que la société française dit vouloir rapprocher d'elle mais qu'elle repousse dédaigneusement et auxquelles elle a jusqu'à présent refusé la légitime place que ces évolués, plus dépités et aigris qu'hostiles par principe, réclament avec juste raison à la table et au foyer communs.

Telle est la promesse, le chemin qui s'ouvre vers un état nouveau, l'année tournante où l'histoire semble vouloir obliquer vers d'autres perspectives. Et tel est, à notre sens, le jeu qui s'amorce, où nous avons tout à gagner et la France rien à perdre, mais dont il ne faudrait point compromettre l'heureuse issue par les exagérations verbales, les gestes de mauvaise humeur et les maladresses monumentales, certes en partie excusables mais absolument contraires à nos intérêts, par quoi il semble que ce soit, hélas ! notre destin fatal de toujours compromettre notre cause et de toujours retarder le relèvement humain dont nous avons la soif.

La véritable question n'est point de satisfaire aux ambitions et aux velléités diverses d'une poignée de bourgeois nantis, de politiciens prédestinés et de capitalistes dorés sur tranche, encore que musulmans, mais de porter aide, assistance et prompt secours au moins à quatre millions d'êtres humains plongés dans les plus opaques ténèbres de l'incertitude et qui, disons le mot, ne mangent pas à leur faim.

RAFAA KECHRIDE.

Nos Echos

On nous a fait part d'une innovation dont toutes les écoles rurales, d'ici peu, tireront un grand profit. En effet, au cours de ses inspections, M. l'Inspecteur de l'Enseignement agricole ne se borne pas seulement à visiter les classes et à explorer le jardin scolaire ; il étudie également, sur place, les possibilités pour les maîtres d'étendre leur action extra-scolaire et dans un rapport spécial — véritable code local — il précise les améliorations susceptibles d'être apportées aux façons culturales des indigènes, indique quelles sont les plantations arbustives que l'on peut tenter et souligne les expériences qui n'ont aucune chance d'aboutir.

On ne peut que féliciter M. l'Inspecteur de l'Enseignement Agricole de cette initiative, qui lui occasionne, certes, un surcroit de travail, mais qui ne manquera pas de rendre les plus grands services à beaucoup de jeunes maîtres, dont l'expérience n'est encore pas suffisante, pour obtenir des résultats immédiats. Les exemples sont nombreux, en effet, de maîtres qui, malgré leur bonne volonté, ont vu leurs premiers efforts échouer, faute d'indications précises et appropriées à leur région.

***

LA FIN DU HASSANI.

Le hassani était l'écu d'argent introduit au Maroc par le sultan Moulay El Hassan. Ce premier essai de monnaie stable et saine, inspiré des douros de l'Union Latine perdit sa réputation à l'arrivée des Européens. Son cours variait de 45 p. 100 à 70 ou 80 p. 100 du franc et était asservi aux conditions économiques du pays.

Un dahir en date du 4 février vient de mettre fin à la reconnaissance officielle du hassani.

***

PLUTOT CURIEUX.

Aux Indes britanniques, les fêtes du Jubilé d'Or de l'Agha Khan viennent de se dérouler avec un faste inouï et, de tous les coins du monde musulman, affluèrent les télégrammes de félicitations. Notre confrère G. Pharès, dans *Les Echos de Syrie* nous apprend un fait bien curieux. L'Agha Khan, chef spirituel de la secte musulmane Ismaïlich, n'est pas hindou comme on le croit généralement, mais originaire de Mahallat en Perse (aujourd'hui, on dit Iran).

Ce détail expliquerait-il l'influence anglaise dans les puits de pétrole de la Perse ?

***

BIENFAISANCE.

Nous ne pouvons pas passer sous silence l'action généreuse que prodigue la maison Bastos à l'égard de nos frères musulmans malheureux.

A l'occasion de la fête de l'Aïd Kebir M. Quillot, Directeur de cette importante maison a fait distribuer à Constantine, par l'intermédiaire de son agent M. Massali Rachid, une dizaine de balles de semoule aux pauvres de la ville ?

C'est un « couloured man », M. Lester A. Walton, que le gouvernement de Washington vient de nommer comme ministre plénipotentiaire auprès du président de la République de Libéria. Ce sera donc un Noir qui représentera, aux yeux d'autres Noirs ; le pays où leurs frères de race sont soumis à un régime parfois si vexatoire. M. Lester A. Walton, qui a été pendant longtemps journaliste, est un Noir cultivé, dont la compétence s'étend aussi bien aux choses du Libéria qu'à celles des Etats-Unis.

***

L'Artisanat féminin indigène en Tunisie

On a signalé à différentes reprises le rôle important de l'Office de l'Enseignement professionnel, qui fonctionne sous le contrôle du Protectorat tunisien, en ce qui concerne l'art indigène et l'expansion des anciennes industries féminines locales.

A la suite de l'exposition qui a eu lieu récemment au Dar el Monastitri, à Tunis, différents travaux ont été confiés aux femmes indigènes qui les exécutent chez elles.

L'inspection des travaux à domicile a commencé sous l'œil vigilant de quelques Françaises et suivant les directives de M. Revault, chargé de ce service.

(Agence Univers)

***

NECROLOGIE

Nous apprenons avec peine, la mort de M. Laronde, directeur au Casino Music Hall.

Nous prions toutes les personnes atteintes par ce deuil d'agréer nos bien sincères condoléances.

«« (o) »»

Les Spectacles

CASINO MUSIC-HALL

A peine l'admirable troupe Andrée TURCY nous quitte-t-elle que nous apprenons que la Direction du Casino Music-Hall qui, depuis des mois, pour ne parler que de la saison actuelle, nous a présenté tant de beaux spectacles, reste fidèle à sa formule en tentant de se surpasser. Il fallait, pour succéder à Andrée Turcy, un spectacle d'attaque. MM. Laronde et Cie l'ont trouvé avec la Tournée JEAN VALMY, dont il est superflu de rappeler les élégances, les somptueuses mises en scène et la puissance comique. Et, à nouveau, quelle superbe troupe que celle qui, sous le titre de la Revue JUSQU'AUX ETOILES, va présenter des artistes de la plus haute valeur. La vedette internationale Véra Gray ; Marino et ses Mulatresses ; Jenny Prisca ; les comiques et chanteurs R. Lafourcade; Daxal; Bazin; Max Daugey; Harry Max et les meilleures danseuses connues : The 12 Young Ladies of Miss Frances MacKenzie ; la gracieuse chanteuse Henriette Delannoy ; le souple couple Marquisio ; Miss Dot Shirley ; les Kennedy Sisters ; et le merveilleux Jazz Marcel Medet et ses boys musiciens. Tous les amateurs de théâtre gai vont affluer, à partir du 20 mars, au 9 de la rue d'Isly.

***

COLISEE :

La Société de sFilms Roger Richele, présente dans ces deux superbes établissements cette grande production, version française d'un caractère d'actualité qui n'échappera à personne, puisqu'il met en présence des personnages des deux grandes nations aux idées toutes différentes à l'époque.

Rien n'a été négligé pour que Kœnigsmark soit un grand film qui, par sa qualité marque une date dans l'histoire du cinéma français.

Au point de vue réalisation, certaines scènes sont de véritables chefs d'œuvre, le bal de la Cour tourné dans un décor gigantesque est une véritable perfection.

Au point de vue technique, l'incendie du château est une réussite complète.

Enfin l'interprétation des rôles a été minutieusement étudiée de façon telle que le nombreux public qui se presse aux représentations paraît satisfait puisqu'il intéresse les intellectuels et les gens de toutes classes aimant voir et connaître les belles choses d'autrefois.

D. MARIUS.

Dans la Presse Arabe

Quel sera le mot de la Société des Ulemas ?

L'article du *Temps* dont les accusations sont dirigées contre les chefs de la Société des Olémas, impliques en première ligne, a produit une vive impression dans les milieux scientifiques (savoir religieux) algériens et chez tous les membres de la société qui en ont été profondément affectés. C'est pourquoi la Société s'était proposée de provoquer une réunion générale avant toute chose. Après un échange de vues, ses dirigeants qui avaient reçu des paroles d'apaisement du remplaçant du Directeur général des Affaires indigènes, par l'intermédiaire de l'un de ses auxiliaires clairvoyants, ont décidé de demeurer dans l'expectative jusqu'au retour de M. le Gouverneur général et du Directeur général des Affaires indigènes. En effet, la Société ne cesse de leur faire entière confiance et de nourrir à leur égard les meilleures intentions ; elle espère les continuer et que le Chef de la Colonie et son Directeur général donneront un démenti formel au journal *Le Temps*, afin de ramener le calme dans les esprits, car après l'entente cordiale qu'elle a eue avec M. Millot dès le début de sa nomination comme Directeur général des affaires indigènes, elle n'a cessé de le considérer comme le seul homme capable, grâce à sa science, de connaître les dispositions véritables des Olémas ; en effet, avec M. Millot, l'entente est facile et la Société des Olémas le juge à même de pouvoir la représenter sous son jour véritable dans les milieux officiels de Paris. Les Olémas espèrent arriver à faire aboutir leurs revendications à mettre fin aux abus dont ils souffrent et à détruire les accusations dont ils ont été victimes avant ce jour, grâce à l'intervention bienveillante de M. Millot.

(El Bassair.)

***

Le peuple du Moghreb dans le passé et dans le présent

Nous ne nous etendrons pas outre mesure sur ce sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. Nous voulons seulement pour le lecteur brosser un tableau en hâte de la société berbère de ce pays qu'on s'accorde à appeler le Moghreb.

Le peuple moghrebien compte parmi les peuples avancés. Au point de vue progrès et puissance, il possède un potentiel en soi. Comme les peuples qui détiennent le pouvoir et qui atteignent à la prédominance, il a ses caractéristiques propres, auxquelles s'aoute cette particularité : son amour pour l'indépendance ; pour la préserver, il a les qualités de la persévérance et de la fermeté qui lui permettent d'endurer toutes les souffrances afin de défendre sa « couvée ». Si nous observons la situation de ce peuple depuis qu'on connaît l'histoire du genre humain et si nous la comparons à celle présente, nous constatons qu'elle n'a pas beaucoup changé ; les berbères portent le même vêtement qu'avant, ils mènent la même vie ; à ce point de vue, ils nous apparaissent essentiellement conservateurs. Le berbère veille sur ses traditions comme le père de famille veille sur ses enfants ; les berbères ont conservé leurs caractères malgré qu'ils fussent, durant des siècles, mélangés aux romains et aux arabes.

Lorsque le soleil de l'Islam se lève sur la péninsule et se met à monter dans l'horizon jusqu'à inonder toute la terre de ses rayons, lorsqu'il dissipa la brume qui cachait l'azur du ciel et que les peuples ouvrirent les yeux à la grande clarté, le maghreb qui était dans la nuit noire s'empara de ce flambeau et fit son chemin.

Les berbères vivaient à ce moment-là dans la barbarie ; ceux qui ont été bien guidés ont accueilli avec joie la religion nouvelle ; il y en a qui s'en sont éloignés ; leur orgueil et leur âme altière ne souffrant aucune soumission Dieu les voua aux peines éternelles, ce fut le début ; peu après, l'Islam s'étendit de l'Atlantique à l'isthme de Suez ; il devint le mot de ralliement des habitants du Moghreb.

L'étude des divers âges du peuple moghrébien depuis son existence nous révèle qu'il n'a jamais plié devant autrui ni souffert la soumission, mais qu'au contraire il a toujours combattu pour son sol sacré et affronté les plus grands dangers.

On peut me retorquer que ce peuple est demeuré pendant longtemps sous la domination romaine, que le latin l'a colonisé et qu'il a gouverné dans le pays en maître ; je réponds et je prends l'histoire à témoin que les romains, après de lourds sacrifices et de gros efforts dépensés pour leur œuvre colonisatrice, ne sont parvenus à se fixer que sur le littoral cependant que leurs comptoirs subissaient les assauts successifs des berbères ; la rebellion chez ces derniers n'était dictée ni par le fanatisme, ni par l'antagonisme racial, mais seulement par leur amour pour la patrie berbère, cet amour qui enveloppe leur âme et leur esprit et qui se manifeste dans le moindre de leurs actes sans qu'ils s'en rendent compte ; malgré les guerres intestines qui les divisaient à l'époque un même instinct les unissait pour conjurer le danger extérieur. Ceci vous prouve que le peuple du moghreb ne souffre ni l'humiliation, ni la soumission à autrui.

Un autre fait plus frappant, c'est la domination arabe. Lorsque l'Islam gagna tous les cœurs dans la péninsule, les tribus arabes s'envolèrent à la conquête du monde ; leur premier objectif fut l'Afrique du Nord qu'ils occupèrent après des guerres sanglantes ; ils réduisirent les berbères et leurs chefs féodaux devinrent leurs vassaux ; cependant cette situation ne dure pas longtemps ; immédiatement les berbères s'en détachèrent, l'insurrection gronta dans leur camp; comme un seul homme, ils se soulevèrent contre les arabes et les chassèrent de leur pays en conservant comme religion l'Islam ; ce faisant, ils ont secoué le joug du colonialisme et libérèrent le Moghreb.

Voici deux faits qui constituent la preuve irréfutable de l'amour des berbères pour leur indépendance. Peut-on soutenir ensuite qu'ils forment un peuple avachi, sans considération et incapable de conserver son indépendance ? Oui, certes, les berbères se sont soulevés contre les arabes et leur ont enlevé le pouvoir ; mais ce soulèvement n'était pas dû à l'opposition des intérêts ni à un antagonisme religieux ni à des considérations d'ordre linguistique, puisque nous constatons encore chez le berbère la culture des arabes et la religion importée par ces derniers. Combien nombreux sont les grands chefs berbères qui se sont illustrés

grâce à la culture arabe, tel par exemple l'Emir des croyants Yousof ben Tachefine Ellamtouni, lequel se distingua par ses exploits dans la bataille de Zellaka qu'il livre aux Espagnols ; cependant malgré son origine berbère, il appliquait la législation musulmane à la lettre ; il convient de citer encore le grand kalife Abdelmoumen ben Ali El-Koumi, dont le souvenir fait trembler de frayeur et qui en un laps de temps relativement court, subjuga l'Afrique du Nord en longueur et en largeur sans avoir jamais connu la défaite.

Après lui, son neveu, l'Emir des Croyants, Yacoub El-Mançour qui fit éclater la foudre dans la bataille d'Arak ; ses palais e tses forteresses sont encore debout qui attestnet de sa puissance et de son autorité. Je cite encore le roi Yaacoub El Merini qui traversa quatre fois le détroit pour porter le ravage en Andalousie au nom du Djihad : quatre fois il fut victorieux. Le roi Alphonso lui emprunta cent mille dollars et lui donna sa couronne en gage : Ibn Khaldoon dit que ce gage constitue le plus bel ornement à la gloire du Moghreb.

(El Ouma.)

Nouvelles d'Orient

TURQUIE

L'attentat contre le Ghâzi. — Beaucoup de bruits tendancieux avaient couru au sujet de l'attentat avorté contre le Ghâzi. On insinuait avec persistance que certaine nation étrangère n'aurait pas ignoré le complot. Une note officieuse d'Ankara met un point final à ces racontars, et attribue le projet à d'anciens collaborateurs de Kamâl Atatürk, mécontents de leur sort.

Tribunaux d'enfants. — Des tribunaux d'enfants ont été constitués dans les grandes villes. Par là on espère porter remède à un mal qui commence à sévir en Turquie : l'abandon et le vagabondage des enfants. En un an, la police d'Istanbul en a ramassé plus de cinq mille, qui n'avaient aucun foyer assuré.

SYRIE-LIBAN

Requêtes chez les Musulmans. — Envers l'Islam, le Haut-Commissaire a eu à réglementer comme chaque année le pèlerinage. Il a de nouveau toléré seulement le transit maritime, faute d'accords sanitaires avec les pays voisins. Les musulmans ont déploré cette opposition aux transports automobiles par Damas, d'autant que le conflit italo-éthiopien et la présence des navires anglais dans la Méditerranée orientale pourraient en détourner plusieurs d'utiliser la voie de mer.

Le gouvernement syrien a soumis à l'association *Al-Hidâyat al-Islâmiyat* un projet de nouveau code civil, destiné à remplacer le Médjel ottoman. L'association a soulevé de nombreuses objections, si bien que l'heure ne semble pas encore venue, pour la Syrie, d'imiter les exemples turcs. En cela d'ailleurs pas plus que pour le reste. A l'une des dernières réunions de la Commission des mandats, l'un des membres aurait voulu voir les dames syriennes, à l'instar des dames turques, rejeter le voile, objet astreignant et contraire à l'hygiène. M. de Caix a répondu qu'il fallait laisser se produire l'évolution sans la hâter. N'oublions pas que cet été encore, le gouvernement syrien a interdit adns la villégiature de Bloudane les concours de beauté et les jeux de hasard. Plutôt que la Turquie, c'est l'Egypte que les autorités musulmanes voudraient suivre. Le grand mufti de Beyrouth, Mohammed Taufiq Khâled, vient en effet de réclamer à la Chambre libanaise la suppression de la prostitution officielle. Et le rétablissement de la Constitution égyptienne n'a pu laisser Damas insensible. Mais ceci c'est de la politique.

IRAK

L'Irak, espoir du panarabisme. — Au début de décembre, l'aviateur irakien Sabah bey Saïd, fils du ministre des affaires étrangères, était fêté à Beyrouth, tandis que les étudiants syriens, notamment ceux de l'université américaine, faisaient avec bruit une collecte publique pour offrir un avion militaire au nouveau grand pays arabe, l'Irak Le rêve d'un empire arabe est en train de hanter les imaginations musulmanes du Levant: l'Irak ne serait-il pas le noyau autour duquel pourraient se grouper tant d'aspirations ardentes et si souvent déçues ? Il est certain que la vitalité du jeune Etat dans sa politique intérieure et extérieure en impose à tous les esprits. Le gouvernement irakien continue à libérer son pays des servitudes étrangères, c'est ainsi qu'il vient de racheter à l'Angleterre les lignes de chemins de fer qu'elle possédait encore sur son territoire et à favoriser de tout son pouvoir le développement d'une civilisation authentiquement arabe. D'autre part, son activité diplomatique s'est exercée ces derniers temps en faveur d'une certaine union des pays arabes. Le traité d'alliance signé entre l'Irak et le gouvernement saûdien est si étroit, qu'il semble une démarche sérieuse vers l'unification des deux Etats. On croit rêver quand on songe à l'inimitié qui opposait ces pays, il y a dix ans ! Par ailleurs les rapports avec l'Iran deviennent plus amicaux et le conflit sur la délimitation des frontières va être réglé à l'amiable. On a vu plus haut qu'il s'est conclu un pacte d'assistance mutuelle entre la Turquie, l'Iran, l'Irak, l'Afghanistan, pacte qui jouit déjà de toutes les faveurs moscovites.

Notons pourtant que l'Irak est loin de se faire le champion de la cause panarabe. Les membres du gouvernement restent toujours eux-mêmes, c'est-à-dire des esprits positifs, soucieux avant tout d'assurer l'ordre et la prospérité chez eux et peu curieux d'aventures qui les mettraient aux prises avec la France et l'Angleterre. Deux faits montrent que, jusqu'à nouvel ordre, ils ne veulent pas se compromettre dans cette fermentation des esprits Leur premier décret d'organisation du travail en territoire irakien bannissait du pays aussi bien les étrangers arabes que les étrangers européens, à la grande fureur des nationalistes syriens. Par ailleurs le gouvernement a refusé de prendre l'initiative d'un congrès panarabe en Irak.

(En Terre d'Islam)

La Vie Sportive

Au moment où notre distingué Directeur vient de prononcer en présence du président Herriot, de belles paroles sur les hauts sentiments des Indigènes Algériens à l'égard de la France, ma rédaction me charge de lui adresser des félicitations affectueuses.

Marius DAHAN,
Directeur du Service Sportif.

LES CHAMPIONNATS D'ALGER

La journée de dimanche vient confirmer que la compétition reste ouverte.

L'ASSE en battant le Gallia d'une part, et Boufarik en se débarrassant de Marengo de l'autre fait que la position des leaders demeure inchangée. L'ASSE et l'ASB se trouvant en tête à égalité.

APRES UNE DECISION FEDERALE

Dimanche : MOULOUDIA-FCB

Après les tractations qui marquèrent cette rencontre voilà que nous aurons dimanche une nouvelle rencontre entre ces deux clubs. Gageons que nos amis Mouloudiens s'efforceront de montrer combien ils sont capables de rencontrer des équipes supérieures.

Les nombreux encouragements ne doivent pas leur faire défaut.

Le RUA par contre améliore sa position en défaisant l'USOM. Tandis que les rencontres OHD-FCB et RCMC-GSO se terminèrent par les matchs nuls.

Le classement est donc le suivant :

1. ASB et ASSE, 32 points ; 3. RUA, 30 points ; 4. GSA, 28 points ; 5. RCMC, 27 points ; 6. OHD, 26 points ; 7. GSO, 23 points ; 8. USOM et FCB, 22 points ; 10. OM, 18 points.

En première division, le Mouloudia Club Algérois fit match nul avec l'Union de Fort de l'Eau.

LE RASA EST CHAMPION

Par sa victoire sur la MSA, le RASA s'est attribué pour la cinquième fois consécutive le titre de champion d'Alger, ce dont nous sommes heureux de le féliciter.

L'ASSE, CHAMPION D'ALGER

Par sa victoire sur les Conscrits, l'ASSE s'adjuge le titre de champion. Notons que ce club remporte aussi le titre de championnat féminin.

LE CRITERIUM DU PRINTEMPS

Prix Hanenger. — Baaf (ROA) remporte l'épreuve. — Excellente course de Zaaf qui s'était fait applaudir lors du Critérium de l'*Echo d'Alger*. Avec lui, citons Moussa qui se classa troisième, ainsi que Kloufi, cinquième et Ladji, septième.

A L'UNION FEDERALE

L'AVGA à l'honneur :

L'épreuve Juniors de l'Union Fédérale disputée dimanche remporta un franc succès, Mohamed ben Sard, Ferouki, Boudera, s'adjugent les premières places et le AVGA le classement par équipe.

Résultat auquel notre ami le lieutenant Abdallah qui se sacrifie tant pour faire l'éducation sportive des jeunes indigènes, surtout si l'on juge que cette société n'est pas largement subventionnée.

LES SPECTACLES

qu'il faut voir

Continuant ses Représentations du Théâtre Algérien,

La Tournée MAHIEDDINE

Présentera sa nouvelle Production Spectaculaire avec les

Meilleurs Artistes Arabes

HOUB - EN NISSA - حب - النساء

Comédie Lyrique en 4 actes et 6 tableaux

de BACHTARZI MAHIEDDINE

Les Comiques RACHID KSSENTINI et MOHAMMED EL HAMEL qui vous ont faits rire dans les Pièces « Phaqo » « Alennif » et « Beni-oui-oui » se surpasseront dans cette pièce qui n'est qu'une suite ininterrompue de chant, de musique, de danse et de scènes irresistiblement comiques.

MOUNIB SAADI, le Grand Tragédien arabe, L'ABBASSI le populaire Chanteur Oranais, le Flutiste DRISS, le Pianiste ALI CAHBRI, ainsi que MAHIEDDINE qui incarnera le principal rôle, conduiront au Triomphe cette pièce appelée à faire oublier toute les précédentes.

Au côté de ces Grandes Védettes du Théâtre Algérien, MM. ALLEL LHOUARI, M'HAMMED RIDHA, MUSTAPHA CHADLY et GEORGES BAUDRY, auront des rôles très intéressants à remplir, ainsi cette pièce sera jouée par plus de

20 Artistes

Elle sera donnée à
TIZI-OUZOU, le 21 Mars.
(Théâtre Municipal)
DJIDJELLI, le 23 Mars.
(Théâtre du Glacier)
PHILIPPEVILLE, le 24 Mars.
(Théâtre Municipal)
BONE, le 25 Mars.
(Théâtre Municipal)
SOUK-AHRAS, le 26 Mars.
(Théâtre Municipal)

COLISEE ET SPLENDID-CINEMA

présentent à partir de demain :
SAMSON, avec *Gaby Morlay* et *Harry Baurr.*
Aujourd'hui, dernière représentation de KŒNIGSMARK.

AU CAMEO

Programme du 19 au 25 :
1. Actualité Paramount.
2. Chant des Berceaux, chanson filmée
3. Naissance du feu. Documentaire.
4. La Caravane vers le Sud.
Comique parlant français.
Entr'acte.
Le célèbre ténor vedette Richard-Tauber, dans LA GRANDE ATTRACTION.

TRIANON-CINEMA

TITANS DU CIEL, grand drame d'aventures ;
TOUCHE A TOUT, fine comédie, avec Fernand Gravey.

CINEMA LA PERLE

Behidja Hafed, dans *Accusation*, avec les grandes vedettes égyptiennes Roston et Sedky.

سنمة لبرل

بهيج حافظ - على التهام

- بـلم عربي -

Imp. Centrale - 44, rue de Constantine - ALGER

افوال الصحف العربية

القضاء على المذاهب الاربعة

شروط الوافبين بى الاوفاف الاهلية

بفلم اباحث القانوني المحفق الاستاذ عزيز خانكي بك

«(٥)»

بى خلال سنة ١٩٢٤ فام نزاع على تبسير شرط ورد بي كتاب وفيف فال بيه الوافب (والحصة التي فدرها ثلاثة فراريط البافية تكون وفبا مصروبا ربعها على زوجة الوافب ما دامت خالية من الازواج بعد وباة الوافب مدة حياتها)

بعد وباة الوافب صرف الناظر حصة الزوجة عملا بشرط الوافب . ثم تزوجت الزوجة بفطع الناظر استحفافها ولما توبى زوجها الثاني طلبت من المحاكم الشرعية عودة الاستحفاق اليها بحكمت المحاكم الشرعية ابتدائيا واستئنابيا برفض دعواها بناء على ان « المتعارب بى مثل عبارة الوافب المذكور شبيه بالمتعارب بى الايمان بليس يفصد منها جعل مدة الخلو من الازواج مناطا للاستحفاق يزول بزوالها ويعود اذا عادت وانما يفصد منها انتهاء الاستحفاق بوجود التزوج وانفطاع دوام الخلو وعلى ذلك باذا وجد التزوج زال الاستحفاق ومتى زال لا يمكن ان يعود الا بالشرط ولا يوجد هذا الشرط هنا ... »

ولما فرأت هذا الحكم نشرته بى عدد ابريل سنة ١٩٢٤ من مجلة المحاماة الاهلية التي كنت اتولى رياسة تحريرها ثم علفت عليه بما يأتي :

« نذكر اننا فرأنا حكما بى الجرائد البرنسوية من عشر سنوات خلت صدر بى فضية كان البحث دائرا بيها على معربة ما اذا كان تعليق الاستحفاق على بفاء الزوجة خالية من الازواج بعد وباة زوجها صحيحا ام غير صحيح كان الزوج اوصى بربع عفار لزوجته بعد وباته وشرط ان يكون لها الربع ما دامت خالية من الازواج من بعده بتزوجت الزوجة بفطع عنها اصحاب الشأن ربع العين الموصى بها لها برفعت دعواها امام المحاكم البرنسوية فالت بيها ان هذا الشرط باطل لانه يعطل الزواج وكل ما عطل الزواج ومنع النسل يكون مخالفا للنظام الاجتماعي ولا يمكن ان يفره الفانون بحكمت المحكمة بصحة الايصاء وبطلان الشرط واستحفت الزوجة الربع بالرغم من تزويجها باخر بعد وباة زوجها الاول

« بحبذا لو بحث علماء الشرع هنا بى امر هذا الشرط المعطل لزواج كثير من السيدات على ان يكون بحثهم المسألة من الوجهة الشرعية ومن الوجهة الاجتماعية »

وبى ٢٤ يوليه سنة ١٩٢٤ نشر احد الاباضل تعليفي هذا بى جريدة الاهرام الغراء وشبعه بفوله :

« وبالنظر لاهمية هذا الموضوع نلبت انظار حضرات السادة العلماء الى هذا الحكم والى التعليق المذيل مع بسط الرجاء لهم بان يفتونا بى المسألة من الوجهة الشرعية . وحبذا لو تبضل حضرة صاحب البضيلة الاستاذ الكبير الشيخ محمد بخيت مبتي الديار المصرية سابفا وحضرة صاحب البضيلة الثفة العظيم الشيخ محمد شاكر وكيل الجامع الازهر سابفا بان يبينا لنا ولجمهور الفراء حكم الشرع ورايهما الخاص بى المسالة من الوجهة الاجتماعية ايضا لاننا نرى كثيرا من الوافبين يفيدون زوجاتهم بمثل هذه الفيود الثفيلة التى تكون حجر عثرة بي سبيل زواجهن بعد بعولهن .. »

وبي ٣٠ يوليه سنة ١٩٢٤ اجاب حضرة صاحب البضيلة الشيخ محمد شاكر وكيل الجامع الازهر سابفا بي جريدة المفطم الغراء فائلا :

« نحن نفول ان حكم الشريعة الاسلامية بى هذه المسألة هو ما حكمت به المحكمة العليا الشرعية من معاملة الزوجة بعد وباة زوجها بما جعله الوافب شرطا لاستحفاق نصيبها بى وفبه بمتى تزوجت سفط حفها بي الوفب ولم يعد اذا هى تأيمت بوباة الزوج الثاني او بطلافه

« ولفد اخطأت المحكمة البرنسية بي حكمها ببطلان الشرط الذي اشترطه الموصي بي وصيته من جراء خطأها بي تفدير الادلة التى اعتمدت عليها المدعية بى دعواها بليس من شأن هذا الشرط بى الوصية ولا بى الوفب ان يعطل زواجا ولا ان يمنع نسلا حتى يصح الفول بانه مخالب للنظم الاجتماعية بلا يمكن ان يفره الفانون

« لا يوجد بي النظم الاجتماعية ما يوجب على الزوج ان يخص زوجته بعد وباته بحصة من ربع ممتلكاته ولا من ربع اوفابه بما كان للموصى لها او الموفوب عليها حق ولا مبدأ حق ذي مزية خاصة يتعلق بتركة الزوج المتوبى ولا بشيء من اوفابه حتى يكون اشتراط خلو الزوجة من الازواج لاستحفاق ذلك النصيب من فبيل العدوان على الحفوق المكتسبة والتى لها بى النظم الاجتماعية حق الاحترام . وكل ما بى الامر ان الزوج الذى اوصى بربع عفار لزوجته بعد وباته ما دامت خالية من الازواج والوافب الذى اختصها بحصة بى ربع وفبه ما دامت كذلك انما اراد الرفق بامرأة عاشرها وعاشرته زمنا ما وان يمدها بمعونة مالية ما دامت خالية الازواج بوباته عنها الى ان يهديها حظها بي الحياة الى زوج آخر تتمتع بى ماله بما تتمتع به الزوجات مع الازواج وتستغنى به عن معونة ذلك الزوج الراحل . بليس من حق هذه المرأة ان تتطلع الى الجمع بين معونة الزوجين وليس يجمل بها ان تتخذ هذا الشرط ذريعة للتحلل من فيود الحياة الزوجية بما تبديه من الحرص على معونة هي اشبه شيء بالصدفات منها بالحفوق المكتسبة ولا بما تلفيه على عاتق من احسن اليها وهو مجتدل بي لحده من اتهامه بانه بي ذلك الشرط معطل للزواج مانع للنسل مخالب لنظام الاجتماع

« المفطم »

الفران الكريم

ونشأة علم التبسير

سوهاج - لمراسل :

اكتظ نادى جمعية الشبان المسلمين بعدد كبير من الاعيان والموظبين والاطباء والمحامين ورجال العلم برئاسة حضرة صاحب البضيلة الاستاذ الشيخ محمود عبد الله سعد فاضى محكمة سوهاج الشرعية وذلك لسماع تلك المحاضرة الفيمة التى الفاها حضرة الاستاذ الشيخ محمد محمد درويش المدرس بمدرسة البنات الابتدائية

ولما انتظم عفد الاجتماع وفب حضرة الاستاذ المحاضر بفوبل بعاصبة من التصبيق الحاد . وافاض بى كلامه عن الفرآن الكريم وموضوعه وما بيه من تشريع وسياسة مدنيه وخلفيه واجتماعية الى غير ذلك من كيبية جمعه ونسخ المصاحب وتوزيعها على الامصار ثم انتفل بكلامه الى نشأة علم التبسير وكيب بدا ذلك العلم من عصر النبى (صلعم) الى عصر الخلباء الراشدين ومن بعدهم ثم كيب حدث التبسير بالراي او الاجتهاد وما دخل على التبسير من اسرائيليات مع بيان تباوت الصحابة والتابعين بى درجة البهم لنصوص الفرآن الكريم واسباب هذا التباوت وعندها ختم محاضرته بالحض على الافبال على بهمه والعمل بما بيه من الحكم والاحكام والتأدب بآدابه واهاب بالعلماء ان يعلموا على تبهيمه للناس .

واخيرا وفب بضيلة رئيس الحبل وطلب من الحاضرين ان يدلوا بارائهم بى المحاضرة وان كان عند بعضهم اعتراض او نفد ابداه بما كان من الجميع الا ان اعلنوا رضاءهم وصبفوا استحسانا وانضم معهم بضيلة الاستاذ الفاضي وشكر المحاضر بالنيابة عن جميع الحاضرين

« الجهاد »

مضمون المعاهدة

بين العراف والمملكة السعودية

تلفت جريدة « البيحاء » الدمشفية من مراسلها الخاص ببغداد رسالة وابية عن مشروع المعاهدة بين العراف والمملكة العربية السعودية جاء بيها ما يلى :

تم مشروع الحلب بين المملكة العربية السعودية والمملكة العربية العرافية وفد اطلع صاحب الجلالة الملك عبد العزيز ال سعود وهو بى الكويت على مسودتها التى ارسلت اليه مع رسول خاص ولفيت موافقته السامية

وفد اجتمع كل من بخامة ياسين باشا الهاشمى وزير الخارجية بالنيابة ممثلا العراف وسعادة الشيخ يوسب ياسين مندوب المملكة العربية السعودية المبوض وسكرتير جلالة الملك الخاص اليوم بى وزارة الخارجية

وبعد تبادل التحيات وطيب الشعور الاخوى على هذه النتيجة الممتازة التى وبفت اليها المملكتان العربيتان وفع كل منهما معاهدة الحلب باسم دولته بعد ان ابرز اوراف التمثيل موفعا عليها من المراجع المسئولة والعليا بى كل من المملكتين العربيتين

وعلى الاثر دعى كبار وزارة الخارجية العرافية وسعادة الفائم باعمال المبوضية السعودية وسكرتيرها ونشروا بالمعاهدة بتفدموا الى الموفعين المبوضين بالتهانى الصميمة

وفد اجتهدت لاطلع على نص المعاهدة وهذا ما اطلعت عليه اورده غير مسئول عن صحته

بما ان صاحب الجلالة ملك المملكة العربية السعودية وصاحب الجلالة ملك العراف رغبة منهما بى توثيق العلافات بين البلادين بى التحالب

وبعد ان ابرز ممثل كل من الدولتين اورافه المثبتة جرى التوفيع على المعاهدة الاتية

المادة الاولى — المملكة العرافية والمملكة السعودية حليبتان

المادة الثانية — بى حالة وفوع اعتداء على احدى المملكتين تشترك المملكة الاخرى بى الدباع عنها ومعها

المادة الثالثة — لا تكلب هذه المعاهدة احدى المملكتين الاشتراك بى اخرى هجوم .

المادة الرابعة — بى الظروب المشتركة المتعلفة بهذا الحلب ومصالح المملكتين تكون المشورة متبادلة بين الطربين

المادة الخامسة — اللغة العربية وحدها هى المرجع والنص لهذه المعاهدة

يوسب ياسين — الهاشمي

« الجهاد »

2me ANNEE — N° 19 30 CENTIMES JEUDI 26 MARS 1936

L'ECHO de la Presse Musulmane

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Directeur .... A. GRIESSINGER
Secrétaire Général de la Rédaction..... R. KALAFAT
Gérant .... B. BELKHODJA
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
C. C. Postaux Alger GRIESSINGER n° 56.89

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
HEBDOMADAIRE
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

ANNEE 1936

Nous avons dépeint dans notre dernier numéro la situation dans laquelle végète et souffre notre population indigène et qui est aussi pénible qu'elle menace de devenir dangereuse.

Marasme économique, mauvaise récolte, disette, dettes consécutives à l'usure dans les campagnes, prolétarisation misérable du peuple déraciné des villes, ces maux sont tellement évidents, ils apparaissent avec une telle netteté qu'ils n'ont pas manqué d'attirer l'attention de M. Le Beau dès son arrivée en terre algérienne. Après un voyage rapide dans les trois départements et dans les territoires du Sud, il s'est mis en devoir d'envisager les moyens qui lui ont paru de nature à modifier l'économie du pays et de combattre cet autre fléau, dit la crise, qui est venu augmenter les souffrances de notre peuple ignorant et non évolué.

Malheureusement ce n'est pas par une action de l'Administration qui, jusqu'à ce jour, s'est masquée de palliatifs, qu'on peut valoriser et le pays et les hommes qui l'occupent ; ce n'est pas l'Algérie, pays agricole, qui peut avec son budget de quatre sous, créer des villages indigènes un paysannat indigène, une économie florissante, ni faire l'effort éducatif et sanitaire que réclame la situation présente. Il n'a donc pas échappé à l'examen attentif du chef de la colonie qu'il faut rechercher les causes et les origines du malaise dans le manque de ressources et que pour soulager l'infortune des Algériens il faut de l'argent.

Au de là de la mer vivent quarante millions de riches Français dans un pays très riche qu'on appelle la France. C'est vers eux que semble se retourner M. Le Beau ; c'est à la nation Française qu'il s'est adressé en disant ces paroles au banquet des journalistes Nord-Africains : « Le souci de sa politique impériale doit hanter la France. »

Ces paroles, tombant des lèvres du gouverneur général nous laissent espérer qu'il entre dans l'intention de la Métropole, à qui il faut reconnaître le mérite d'avoir déjà instauré dans ce pays, la paix, le respect des vies et des biens, l'ordre, la lutte contre les maladies diverses et vivifié une terre délabrée improductive et empestée de marécages, de prendre des mesures propres à aider notre évolution et notre relèvement. Se soucier de sa politique coloniale cela ne veut-il pas dire que la France veut créer des écoles dans nos campagnes, des institutions sociales, des routes, des adductions d'eau, des maisons habitables, du travail, des ressources, la pratique des besoins qui constituent la vie civilisée et nous ouvrir les portes du progrès indéfini ?

M. Le Beau qui n'improvise pas, qui est avant tout fonctionnaire et qui n'avance rien qui ne soit déjà arrêté et convenu par le gouvernement, nous promet de faire de nous des hommes au sens complet du mot. Sa volonté est celle du gouvernement de M. Sarraut dont la compétence en matière coloniale est indéniable. Il nous plaît d'apprécier encore une fois ce bel idéalisme du peuple français qui ne s'est jamais rabattu sur le misérable prétexte de la race, qui envisage les valeurs humaines, considère l'être comme un potentiel en soi, s'efforce d'agir sur les âmes et admet sur le même pied d'égalité n'importe qui le mérite, même si c'est un nègre ou un jaune.

La France possède un empire colonial de 22 millions de kilomètres carrés dont l'Algérie constitue les premières assises et les plus proches terres ; jusqu'à ce jour il n'est pas entré dans le désir de la nation française de consentir des dépenses de civilisation à fin d'y créer des consommateurs, des contribuables et des soldats et, sur un plan plus élevé, humaniser, discipliner et civiliser les dizaines de millions d'êtres qui se meuvent dans les ténèbres de l'obscurentisme, cependant que lorsque l'épargne française regorge de capitaux on pense à les placer au Paraguay dans l'Uruguay et dans l'Est chinois.

Pour expliquer ces hésitations de la Métropole et ces réticences faisons un peu d'histoire et remontons aux causes qui ont présidé à la formation de son empire colonial.

Sans qu'il soit nécessaire d'épiloguer sur le plus ou moins de capacité colonisatrice du peuple français, il faut se rappeler que cet empire qui devait faire de la France la deuxième puissance coloniale du monde, n'est pas dû à la volonté expresse du peuple ni des politiciens et on peut dire d'une façon générale que c'est contre leur gré qu'ils se trouvèrent engagés dans ce qu'ils considéraient comme des aventures. Un regard rétrospectif nous amène à constater qu'à la fin du dix-huitième siècle la France avait renoncé à toute idée de colonisation. A part quelques résidus comme les îles antillaises, l'Ile Bourbon, les comptoirs de l'Inde, tout son empire colonial date du XIXe siècle. Il a pris naissance en 1830 avec l'expédition d'Alger ; il se continua par des conquêtes subséquentes en Afrique (Sahara, Tunisie, Maroc), par l'extension territoriale autour des établissements dieppois de la côte occidentale d'Afrique. Ces expéditions aventureuses mettaient tout le peuple en émoi et faisaient rire l'étranger. Bismarck ironisait le coq gaulois grattant le désert. Ce fut ensuite l'extension territoriale autour de Libreville par de Brazza et par Gentil. En Asie ce fut la conquête de l'Indochine entamée en 1847 par l'opération navale où s'illustrèrent « la Gloire » et « la Victorieuse », puis l'occupation de la Cochinchine par Ferry, le tonkinois ; enfin la conquête de Madagascar et l'élargissement des possessions françaises vers le Siam.

Ces conquêtes extensives tiennent beaucoup plus à l'intervention heureuse de quelques aventuriers, de quelques soldats et de quelques poètes et la volonté du peuple français entra pour très peu dans les résultats obtenus.

En Algérie ces résultats étant dûs surtout au travail des immigrants, à leur fara da se, il était fatal que le pays devait connaître une politique de gens pressés de se pourvoir, s'en tenant à des formules d'exploitation basées sur l'avidité et sur la routine et se sentant toujours froissés dans leur dignité et dans leurs intérêts lorsqu'on parle d'élever l'Indigène a leur échelle. Sans vouloir partager l'avis de M. Kessous qui dit que le chaos actuel est pareil à celui d'avant 1830, car tout de même il ne nous sied pas de cracher dans la main qui nous a secourus, nous pouvons dire que la mise en valeur de notre pays n'a pas été jusqu'à présent envisagée sous l'angle de l'intérêt national et que, d'autre part, si le sol est français les hommes qui s'y trouvent ne le sont pas.

Cependant cet état de chose semble avoir vécu. L'année nouvelle débute par des tressaillements précurseurs qui nous laissent espérer un profond changement et les mesures prises récemment dans le domaine économique y préludent.

Après les paroles de M. Roux Fressyning elle vient d'enregistrer celles de M. le Gouverneur général Le Beau lesquelles nous ouvrent de nouveaux horizons.

Un esprit nouveau souffle dans les hautes sphères où se trame notre destinée ; pour la mise en valeur de notre pays la France va faire de gros efforts et il n'est pour s'en convaincre que de se rapporter aux déclarations de M. Le Beau.

Le même esprit souffle dans les milieux français de ce côté de l'eau : la Presse algérienne demande la refonte des lois d'exception ; le front paysan réclame pour les prolétaires indigènes le retour à la terre, cependant que M. Cuttoli ouvre discrètement à l'élite les portes de la société française.

Comme nous l'avons dit dans notre premier numéro, 1936 est l'année tournante de l'histoire où l'Algérie oblique vers de nouvelles perspectives de travail fécond et de vie libre et heureuse puisque la France veut agir par elle et par ses moyens, puisque les Français algériens de 1936 ne sont plus ceux de 1900.

RAFAA KECHERIDE.

Nos Echos

Retour de Notre Directeur

Au nom de mes collaborateurs et en mon nom personnel, j'adresse tous mes vœux à notre dévoué directeur de retour de la Métropole avec un programme d'action qui doit mettre à exécution et dont les lecteurs approuveront la valeur et la portée.

Marius DAHAN,
Directeur du Service sportif.

***

A NOS DEPOSITAIRES

Nous prions tous nos dépositaires en retard dans leurs règlements du journal de bien vouloir se conformer à la circulaire de notre secrétaire général de la Rédaction. Tous ceux qui ne ne répondront pas à cet appel se verront arrêter les envois de journaux et tous les numéros reçus par eux seront considérés comme vendus. Des traites seront envoyées le premier avril prochain.

La Première Affirmation de la Politique Française à l'égard de l'Islam

Nous pensons souvent que la politique française à l'égard de l'Islam, politique dont les bases sont le respect et la fermeté, s'est dégagée peu à peu au cours de la lente pacification de l'Algérie, puis de la Tunisie et du Maroc, œuvre d'un siècle, pour aboutir à cette fleur de compréhension et de sagesse qu'a été la doctrine de *Lyautey*.

Se faire aimer et respecter, en respectant les croyances, les familles, les maisons, les biens des musulmans, tel fut l'ordre formel donné dès le départ et répété dans les « théories » que subissaient au cours de la traversée les soldats entassés dans les entreponts des transports. Quelle étrange aventure ! Voici un corps expéditionnaire de 40.000 hommes, jeté en pleine canicule, sur une terre ardente, bientôt coupé après le désastre d'Aboukir, de toute liaison avec la France, et qui doit non seulement occuper ce pays hostile et dénoncertant, filiforme, tout au long d'un fleuve, mais encore *vivre*, manger, se ravitailler en équipements, en munitions surtout trouver de l'argent pour payer la solde des hommes et des officiers. Quel plus bel exemple de « *débrouillage* » est-il possible de trouver dans nos expéditions coloniales ultérieures, où nous étions maîtres de nos liaisons maritimes et où la métropole finissait bien par envoyer, à peu près toujours, ce qu'il fallait !

C'est par le doigté de sa politique musulmane, que Bonaparte est arrivé à gagner cette invraisemblable gageure. C'est aussi avec l'aide d'une merveilleuse équipe de savants, de médecins, d'artistes même (les Monge, Berthollet, Geoffroy Saint-Hilaire, Vivant-Denon et tant d'autres) dont M. François Charles Roux nous fait connaître la vie, l'immense labeur, parfois l'héroïsme, comme dans cette révolte du Caire qui laisse déjà prévoir celle de Fez, en 1912.

Il appartenait au jeune membre de l'Institut de France, dont le père fut un des plus grands armateurs français, de nous donner sur l'Institut d'Egypte ces pages si vivantes, si colorées, qui succèdent si harmonieusement aux livres que l'auteur a consacrés aux *Echelles de Syrie et de Palestine au 18e siècle* et aux relations de la *France et de l'Afrique du Nord avant* 1830.

Tout au long de son histoire, bien avant les Croisades (nous possédons un itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, une sorte de Baedeker, en date du neuvième siècle, à l'usage des pèlerins), la France avec un instinct très sûr « *senti, et parfois compris*, l'importance de ce fond de Méditerranée que constituent la Syrie, la Palestine et l'Egypte. Bonaparte (M. *Charles-Roux* l'a très finement noté) avait vu, bien avant l'Angleterre, que ces rivages à la charnière de deux continents immenses, l'Asie et l'Afrique, présentaient un intérêt infiniment plus attachant que les petites combinaisons européennes à échelle si réduite dans l'espace et dans le temps. Plus on étudie l'histoire du monde, plus on s'aperçoit que l'Angleterre a eu peu d'idées par elle-même, mais qu'elle a su admirablement utiliser à son profit les découvertes des autres. C'est en cela que cet ouvrage est d'une actualité si vivante : M. *Mussolini* a certainement dû le lire, ce n'est pas lui qui démentira notre modeste jugement. Quel dommage, enfin, au point de vue français, que l'Allemagne ne soit pas située sur la route des Indes !

(*Le Journal du Commerce*)

***

LE GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE

Tel est le titre sous lequel notre ami, M. Faci, instituteur en retraite, vient de publier un livre, dans lequel il fait ressortir les irrégularités choquantes, les abus incroyables, dont sont victimes les Indigènes algériens.

Parcourons-en quelques-uns de ces chapitres :

La cause des conflits entre les deux éléments provient surtout des vues étroites des chefs de services et des ingérances de la représentation parlementaire, dans les affaires indigènes ».

Oui cela dénote la dictature des gros colons algériens, que les faits font ressortir.

Faci ajoute : « Mais il faut déplorer la carence et la complicité du gouvernement central. »

Cela on l'a constaté lorsqu'on a su comment Chautemps a reçu la Délégation *des élus* algériens à Paris.

AU CONSEIL SUPERIEUR

Les membres indigènes sont *choisis* parmi les grands chefs, ils manquent à la fois d'indépendance et de compétence.

LA DICTATURE DES COLONS

On connait le particularisme et l'égoïsme féroce des gros terriens d'Algérie. Pour s'assurer la main-d'œuvre indigène, moyennant *des prix de famine*, ils ont fait pression sur le Gouverneur et sur le ministre de l'Intérieur, pour restreindre, au point de la rendre presque impossible, l'entrée des travailleurs indigènes en France.

« Un décret signé de M. Chautemps, fût pris en 1934, pour satisfaire aux exigeances dragoniennes des colons, qui ont conduit à la tragédie du « Sidi-Ferruch » (20 morts) »

LE BUDGET AU PILLAGE

« La part du lion de ce budget, est réservée aux grands groupements économiques : Colonisation, Chambre de Commerce, mines, maisons de colons, chemins de fer, improductifs pour la collectivité, mais profitables aux gros intérêts privés..»

«....Pendant que les villages indigènes manquent d'eau, d'écoles, de routes et que parmi eux de nombreux miséreux souffrent de la faim et grouillent dans de taudis infects....»

Et Faci passe ainsi en revue toute la situation des Indigènes Algériens, qui vivent sous un véritable régime féodal.

Il constate, lui aussi, la carence de l'Enseignement scolaire et professionnel Indigène.

Pas de crédit agricole et commercial.

Tout cela pour maintenir tout un peuple dans la misère et dans l'esclavage, aboutissant quand même à la faillite de *leur* colonisation...

Faci préconise aussi *la Colonisation indigène*.

«...Là où la colonisation européenne a échouée, des villages indigènes pourraient être créés. »

C'est ce que j'ai demandé aussi dans ma brochure :

« *Colonisation et Question Indigène* » en 1921.

Cela vaudrait mieux que d'avoir à secourir, *constamment* tout un peuple *qu'on a réduit à la mendicité*.

Dans sa conclusion, je relève que :

...Pour répondre aux vœux des Indigènes trois mesures s'imposent : l'organisation sérieuse de l'instruction, l'abrogation de toutes les lois d'exception et l'accession progressive aux droits politiques. »

Auxquelles, à mon avis, il faut joindre : l'organisation du crédit agricole et commercial. — Il préconise aussi la constitution d'une commission, à Paris, qui recueillerait les desiderata des indigènes qualifiés pour cela, *seule* procédure susceptible d'aboutir à des résultats pratiques, dit-il ».

Ce n'est pas mon avis. Il n'y a pas de procédure *unique* pour faire aboutir les revendications indigènes algériens.

Ils doivent essayer de tous les moyens, surtout ceux *préparés par eux-mêmes*.

Et c'est là que le rôle des intellectuels indigènes devra devenir *vivant et actif*...

L'organisation et l'union des élites indigènes algériennes, contribueront *pour le plus* à leur propre relèvement, à leur émancipation totale....

Evidemment, ils devront s'appuyer sur toutes les forces, politiques et sociales, qui leur seront sympathiques...

Ceci, je l'ai toujours dit, depuis plus de trente ans que je défends les indigènes...

Je n'ai donné que quelques extraits du bon livre de Faci, qui mérite d'être lu et médité par tous nos lecteurs européens et indigènes.

V. SPIELMANN.

N.-B. — Pour cet ouvrage, dont le prix est de 12 francs, s'adresser à M. FACI, 22, rue Sainte-Famille, à Toulouse.

***

MARIAGE.

Nous sommes heureux d'apprendre l'union de M. Emile Karoubi, chef comptable de la Distillerie du Phénix, avec Mlle Marcelle Abbou, fille de M. Abbou, receveur des Domaines.

Nos meilleurs vœux aux heureux époux.

AUTO-TRACTION DE L'A.-N., 33, rampe Magenta. — Alger-Biskra : départ, 5 heures.

Biskra-Alger : arrivée 19 heures.

Alger-Bou-Saâda : dép. 5 h., 6 h., 12 h.

Bou-Saâda-Alger : arr. 12 h., 13 h., 19 heures.

Alger-Sidi-Aïssa : dép. 5 h., 5 h. 30, 6 heures, 12 heures.

Sidi-Aïssa-Alger : arr. 12 h., 13 h., 17 heures 15, 19 heures.

Alger-Aumale : dép. 5 h., 5 h. 30, 6 h. 12 heures, 13 heures.

Aumale-Alger : arr. 9 h. 30, 12 h., 13 h. 17 heures 30, 19 heures.

Alger-Aïn-Bessem : dép. 5 h. 30, 14 h.

Aïn-Bessem-Alger : arr. 9 h., 17 h. 15.

Alger-Dra-el-Mizan : dép. 5 h., 14 h., 16 heures.

Dra-el-Mizan-Alger : arr. 8 h. 30, 14 h., 17 h. 15.

Berrouaghia-Beni-Slimane-Alger : arrivée, 9 heures.

Alger-Djidjelli-Philippeville : départ, 5 heures.

Philippeville-Djidjelli-Alger : arrivée, 9 heures.

Nouvelles d'Orient

TURQUIE

Précautions militaires. — Le gouvernement turc a fait voter par la G.A.N. un crédit de 21 millions de livres turques pour renforcer l'aviation militaire. Il accentue en même temps les mesures de sécurité contre les attaques aériennes et en particulier a fourni abondamment les principales villes en masques contre les gaz asphyxiants. C'est ainsi qu'Istambul en serait enitèrement pourvue.

D'autre part la question des Détroits serait pratiquement résolue. En six heures, un mouillage de mines pourrait être effectué, ne laissant plus pour les navires de commerce qu'un chenal, qui serait fermé luimême en cas de menaces d'une Puissance étrangère.

SYRIE-LIBAN

Au Liban : Un nouveau Président. — La Chambre Libanaise vient d'élire comme nouveau Président de la République le député Emile Eddé, maronite, autrefois président du Conseil, ami de nombreuses personnalités françaises et connu déjà pour ses énergiques initiatives. La déclaration d'absolue neutralité du Haut-Commissaire avait été très favorablement accueillie et la Chambre avait voté une motion de remerciement très élogieuse pour M. de Martel, pour sa politique économique en particulier. Les députés les plus extrémistes se sont associés à cette manifestation.

Nous devons signaler, ce fait étonnant d'une lettre patriarcale, lue en pleine mosquée de Damas et acclamée par de nombreux musulmans.

***

Découverte d'une Association secrète. — Il semble que l'élection présidentielle doive etre suivie de réformes importantes, et la première expérience Eddé (1929-1930) paraît bien le promettre. Cependant quelque chose sera-t-il tenté avant les élections françaises ? Il est vrai que la responsabilité du mandat ne pèse pas lourd actuellement dans la politique extérieure de la France. Mais ce désintéressement apparent doit avoir une fin. Sans cela, l'histoire du parti National Populaire ne risquerait-elle pas de recommencer ? En bref, voici cette histoire : De jeunes intellectuels libanais eurent l'idée — leur fut-elle soufflée par une Puissance étrangère ? — de constituer une association secrète où le caractère politique, nettement national et fasciste, était camouflé par des préoccupations économiques. Leur organisation était plus administrative que dangereuse. Aussi, leur leader, Antoine Saadi, n'a-t-il été condamné qu'à six mois d'emprisonnement, et les autres chefs du parti ont-ils bénéficié du sursis.

TRANSJORDANIE

Alliance. Détresse. Espoirs. — Contrairement à notre attente, l'émir qui rentre de voyage, n'a pas visité Damas, mais Bagdad. Sur invitation pressante de son neveu, le roi Ghâzi I, il est allé jeter les bases d'une étroite alliance économique, militaire et « culturelle » en tous points analogue au traité que l'Irak conclut récemment avec le Hedjaz. Rien n'est encore décidé. Quant aux avantages attendus de part et d'autre d'un rapprochement si précipité, il est encore difficile d'en apprécier la valeur.

Un fait demeure, hélas ! certain : le peuple d'Abdallah gît en pleine détresse. Sans doute le rendement des dernières récoltes a-t-il été satisfaisant. Le fellah mange à sa faim ; mais, il fallait s'y attendre, cette brusque abondance — d'ailleurs passagère — a fait s'effondrer les cours. Les céréales ne se vendent pas. Aujourd'hui comme hier, l'état financier du pays reste à la discrétion des générosités étrangères. Que l'Angleterre et la Palestine cessent leurs secours, et tout est perdu ! On n'ose croire que ces générosités se soutiennent encore longtemps. L'émir devine chez ses bailleurs de fonds une lassitude croissante et déjà se dispose à affronter de graves crises intérieures.

A moins que, pour un temps, tout ne soit conjuré par une nouvelle aubaine. En effet la Grande-Bretagne équipe le port d'Akaba et rêve d'en faire un autre Malte. Des groupements juifs seraient prêts à doter la ville naissante d'une industrie moderne. On peut leur vendre cher ce droit; il n'est, dans les circonstances actuelles, aucun profit négligeable.

***

ARABIE

Questions litigieuses. — Une conférence entre l'Arabie sa'ûdienne et la Grande-Bretagne s'est réunie dernièrement à Riad pour essayer de résoudre diverses questions en litige, au sujet desquelles des pourparlers ont déjà eu lieu à Londres. Ce sont: la création de stations aéronautiques anglaises dans la contrée du Golfe Persique appartenant au gouvernement sa'ûdien ; l'examen d'une modification des frontières du nord et du sud de l'empire sa'ûdien, les émirats arabes du Golfe Persique ayant refusé d'engager des pourparlers directs avec Ibn Sa'ûd ; le statut d'Akaba.

Conformément à l'article 4 du traité de Taïf, entre le Hedjaz et le Yémen, deux commissions mixtes ont été nommées qui travaillent à régler définitivement la délimitation des frontières entre les deux royaumes. En outre, l'ouverture de négociations commerciales semble être le prélude d'un rapprochement politique entre ces adversaires d'hier.

(En Terre d'Islam)

La Vie Sportive

FOOT-BALL

LES CHAMPIONNATS D'ALGER

La journée de dimanche donna des résultats surprenants, tous les leaders furent battus, ce qui donne au classement un assemblage de clubs se trouvant ensemble avec un même nombre de points ou à un faible écart rendant la compétition fertile en émotions et beaucoup plus rude.

A Boufarik les locaux furent battus par un RUA en forme, Saint-Eugène alla chercher la défaite à Orléansville.

Le Gallia disposa du RCMC et l'OHD de Marengo.

Le classement après cette journée est le suivant :

1. ASB, ASSE, RUA, 33 points ; 4. Gallia, 31 points ; 5. OHD, 29 points ; 6. RC MC, 28 points ; 7. GSA, 26 points ; 8. US MO et FCB, 22 points (match à jouer) ; 10. OM, 19 points.

***

COUPE DE L'AFRIQUE DU NORD

Après une décision fédérale :

Le Mouloudia qui n'est point satisfait de quelques décisions prises à son encontre opposa au FCB une équipe de jeunes qui tint tête aux anciens champions, mais qui succomba craδement.

Mouloudiens, soyez confiants, après les mauvais jours, les bons reviendront.

***

CYCLISME

CHAMPIONNAT DE FOND

Belle victoire d'Amara qui s'attribu le titre de champion

Epreuve pénible disputée courageusement par nos routiers. Le sympathique Amara par une course pleine de style devient champion d'Alger, devant Giraud, Abbès, Galliand.

***

COURSE A PIED

LA TRAVERSEE D'ALGER

Charmante course très originale d'ailleurs qu'obtint un succès mérité et qui revint au Gallia-Sports avec Vaquer, Frau, Lopez, Aïssaoui, Lalou, Puig, Taboni et Rodriguez. Le Red-Star se classe second, devant l'ASSE et l'OHD.

***

BASKET-BALL

LE CNA EST CHAMPION DE PROMOTION

Ce jeune club en battant Mustapha s'adjuge le championnat de sa catégorie.

D. MARIUS.

***

COURSES HIPPIQUES

Les courses du Caroubier obtiennent chaque dimanche un succès triomphal. Les rapports donnent satisfaction aux amateurs qui assistent à des épreuves dont la régularité ne fait pas défaut, grace à l'initiative des commissaires ayant des décisions pondérés et l'aimable société dont les dirigeants et le secrétariat réalisent des efforts qui donnent des résultats.

Courtiers en publicité demandés partout. Ecrire au bureau du Journal.

Etude de Me Louis PANISSE, avoué à ALGER, 7, place de la République

VENTE

au Tribunal civil d'Alger, le vendredi, 3 avril 1936, à 14 heures, de

DEUX VILLAS

sises aux « Deux-Entêtés », élevées chacune, partie sur sous-sol et partie sur terre-plein d'un rez-de-chaussée et d'un étage, superficies de 970 m2 et 910 m2, sur les mises à prix de

50.000 et 40.000 frs.

Pour renseignements : s'adresser à l'étude de Me PANISSE.

Les Spectacles

qu'il faut voir

La Tournée MAHIEDDINE

Nous apprenons avec plaisir que, poursuivant leur randonnée à travers le département de Constantine, les « *Tournées Mahieddine* » obtiennent à chaque représentation de « HOUBB-ENNESSA » ou « L'AMOUR DES FEMMES » un triomphe pas encore égalé dans les annales du Théâtre arabe en Algérie.

En félicitant notre ami Mahieddine de ce succès, nous saisissons cette occasion pour rappeler le plus brièvement possible au public les louables efforts accomplis méthodiquement par ce dernier dans une voie qui s'est avérée particulièrement délicate le perfectionnement du Théâtre arabe selon des plans adaptés à l'esprit autant qu'aux circonstances de l'heure présente.

Certe, nous connaissons de longue date le magnifique talent de notre ami Mahieddine qui a mérité sur les scènes européennes le titre envié de « Caruso du Désert »; mais nous sommes fiers de pouvoir affirmer aujourd'hui qu'il a comblé toutes les lacunes en matière théâtrale en réalisant des spectacles franco-arabe de grande classe.

C'est ainsi qu'après nous avoir donné des pièces d'une moralité très élevée comme « PHACO », « ALENNIF » et « BENI-OUI-OUI », il vient de présenter maintenant « HOUBB-ENNESSA » dont le thème vif et enjoué contient des enseignements précieux pour notre jeunesse.

Toutes les œuvres de notre ami Mahieddine Bachtarzi sont écrites en arabe parlé, ce qui les met à la portée de tous ; car le public recherche plus volontier la compréhension que la forme littéraire.



Mahieddine

On ne peut parler du Théâtre arabe en Afrique du Nord sans parler de Rachid Ksentini, le valeureux artiste comique qui a su conquérir tous les publics et qui rivalisera de gaité et d'entrain avec El-Hamel, l'inoubliable Si Bel-Kacem de « BENI-OUI-OUI » dans « HOUBB-ENNESSA ».

Ainsi donc, le théâtre arabe en Afrique du Nord suit le destin que lui a tracé son créateur, destin fait de succès présent et sans aucun doute de gloire future grace à la persévérence de Mahieddine et à la bonne volonté des Artistes qui interprètent avec talent les rôles qu'il met sur scène avec hardiesse nuancée de sentiment.

« HOUBB-ENNESSA » a cet avantage d'offrir aux spectateurs des scènes d'un comique irrésistible contenues avec art dans une action d'un réalisme poignant, qui se déroule parmi les mauvais garçons et les filles de plaisir dans le cadre saisissant des vieux quartiers d'Alger.

Ajoutons que, pour la première fois en Afrique du Nord, les artistes femmes musulmanes d'Algérie font leur apparition dans « HOUBB-ENNESSA » et interprèteront avec un talent, qui étonnera les plus pessimistes, les rôles qui leur ont été confiés.



Hamel

Avec en plus, Mounib Sâadi, le grand tragédien arabe, tous les artistes des « Tournées Mahieddine » et les huit plus belles femmes d'Algérie, il n'est donc, pas douteux que « HOUBB-ENNESSA » obtient le triomphe dont nous parlions plus haut.

CASINO MUSIC-HALL

Avez-vous gouté à :

« JUSQU'AUX ETOILES »

Cette splendide revue se déroule depuis vendredi sur la scène de notre bonbonnière de la rue d'Isly.

Nous ne trouverons de termes suffisamment laudatifs pour louer le succès de cette production Valmy et Vantor, la qualité et le talent de ses interprètes.

Des décors évocateurs dans lesquels évolue la toute gracieuse Véra Gray, l'inimitable vedette internationale qui, sur les plus grandes scènes européennes et internationales a fait applaudir triomphalement les plus jolies figures de la perfection chorégraphique. C'est ensuite le trio comique Lafourcade, Daxal et Bazin qui fait rire aux larmes. Les *Marquisio*, excellents danseurs élastiques, Marino et ses milatresses soulevait un tonnerre d'applaudissements.

Une foule d'autres artistes Henri Max, Max Daugey, et Kenedy-Sisters. Marcel Mellet et son orchestre. Gravitant autour des vedettes que nous venons de citer et collaborent font heureusement aux succès de la présentation de la revue « JUSQU'AUX ETOILES ».

Et nous nous montrerions volontairement oublieurs, si nous omettions de féliciter M. Devinet, administrateur de la tournée Valmy, pour la bonne tenue artistique des vedettes qui composent la troupe présentée.

Une fois de plus la Direction du Casino Music-Hall a droit à nos félicitations et c'est justice.

HADJ BEN ALI.

COLISEE — SPLENDID

Demain et jours suivants : LES MUTINES DE L'ELSENEUR, grand succès français. Un drame magnifique de la mer.

Ce soir, dernière de SAMSON, le récent succès de Harry Baur et Gaby Morlay.

Vraiment l'initiative des actifs dirigeants de ces salles se poursuivra d'une façon extrêmement favorable à l'égard du bon public algérois.

Après SAMSON, qui donna satisfaction aux plus difficiles, voilà que l'on va donner un superbe et très grand film intitulé LES MUTINES DE L'ELSENEUR, d'après Jack London, présenté par Jean Murat et Winna Winfned. C'est un film de Pierre Chenal. Interprétation d'un équipe formidable, qui relate un reportage sur les derniers survivants de la marine à voile, avec des exploits souvent tragiques et impressionnants.

C'est un programme qui doit attirer la foule des grands jours, qui ne regrettera pas son déplacement.

AU CAMEO

à partir de ce soir,

LE BAISER DEVANT LE MIROIR avec Maney Carroll, Frank Morgan, Paul Lukas, Gloria Stuart, dans une splendide réalisation de James Witale.

un film vrai, humain puisé dans la vie même. Odette Pannetier en a été enchantée de ce film et a fait de lui une critique honorable.

TRIANON-CINEMA

LE CHANT DE L'AMOUR, avec Constant Rémy, Lisette Lanvin, Pierre Larquey.

SANG VIENNOIS

Une page de la vie de Strauss avec le grand artiste Gustave Frœlich.

CINEMA LA PERLE

Lundi à jeudi, Lionel et John Barrymore dans ARSENE LUPIN et Buster Keaton dans LE PLOMBIER AMOUREUX.

De vendredi à Dimanche, LE PLOMBIER AMOUREUX, et LES EMPREINTES SANGLANTES.

اقوال الصحف العربية

البدع في الاسلام

تلقى صاحب الفضيلة الاستاذ الاكبر الشيخ محمد مصطفى المراغي شيخ الازهر في الاسبوع الماضي كتابا من صاحب السعادة عبد العزيز محمد بك وزير الاوقاف في شأن البدع الاسلامية الشائعة ومحاربتها وقد تناول هذا الكتاب ما ينشأ من الامور المخالفة لقواعد الاسلام والبدع المنافية لاصوله من زيارة القبور والمبيت بها واقامة المآتم على الموتى وسير النساء وراءها بحال تخالف الادب والكرامة وشعائر الدين وغير ذلك من الامور . ثم قال ان هذه البدع واشباهها قد تغلغلت في اوساط المسلمين في مصر وبالاخص في طبقاتها الدنيا حتى اصبحت عندهم كانها من اركان الاسلام الاصلية وهذه حال مع مخالفتها للاسلام فانها تؤثر اسوء الاثر في حياة المسلمين من هذه الطبقات . وان الوقت قد آن للتفكير في الامر والعمل على معالجته وقطع الاثر من شره

ثم اقترح علاجا لذلك ان تؤلف لجنة يشرف عليها الجامع الازهر وتكون مهمتها تمحيص جميع العادات المنتشرة بين الطبقات الفقيرة في مصر والطبقات الاخرى وتبيين مكانها من الاسلام فهل هي مخالفة له او موافقة . حتى يمكن الاعتماد على القواعد التي تضعها هذه اللجنة في معرفة البدع المنافية فتقوم الحكومة على مصادرتها بقوة القانون

وقد اهتم فضيلة الاستاذ الاكبر بهذا الامر اهتماما كبيرا . وجرت مخابرات في سبيل ذلك بين مشيخة الجامع الازهر ووزارة الاوقاف ودار الافتاء ثم اتفق الرأي بين فضيلة شيخ الازهر وفضيلة المفتي الاكبر وسعادة وزير الاوقاف على تأليف لجنة تمثل فيها هذه الجهات الثلاث وقسم الوعظ والارشاد التابع للازهر.

وقد تم تأليف هذه اللجنة على الوجه الاتي :

فضيلة الاستاذ الشيخ عبد المجيد سليم المفتي الاكبر رئيسا والاساتذة الشيخ يوسف الدجوى العضو في هيئة كبار العلماء والشيخ ابراهيم الجبالي المدرس في كلية اصول الدين والشيخ عبد الجليل عيسى المفتش بالازهر والشيخ محمود شلتوت المدرس في كلية الشريعة والشيخ محمد احمد العدوي المدرس في كلية اصول الدين . وهم يمثلون الازهر والاساتذة الشيخ علي الخفيف مدير المساجد ومحمد ابراهيم الجزيري ومحمد عبد الرحمان الجديلي المفتشين بوزارة الاوقاف ممثلين لهذه الوزارة والشيخ عبد ربه مفتاح المفتش العام للوعظ والارشاد ممثلا له وقد صدر قرار بتأليف هذه اللجنة امس ومن المنتظر ان تبدأ عملها في الاسبوع القادم لوضع كتاب جامع عن البدع الفاشية والمنافية للاسلام

هل يخشى

من وقوع حرب اوربية

تسلح المانيا وتعزيز قوات ايطاليا في لوبيا وخروج اليابان من جامعة الامم وتهافت امم اوربا على السلاح والدفاع — هذه هي بعض الامور التي بعثت محاميا كبيرا من اصحاب الرأي في انكلترا على ان يتوقع حربا اوربية عظيمة في خلال بضعة اشهر

وقد قرن هذا المحامي نبوءته بقوله ان بريطانيا لا يسعها في حالة وقوع حرب كهذه ان تظل بمعزل عنها

وقد يكون غرض صاحب هذا الرأي الاكبر تعزيز مذهب القائلين في بريطانيا بوجوب زيادة معداتها العسكرية او وسائلها الدفاعية كما يسمونها وهي القضية التي تشغل بال البريطانيين في هذه الايام وقد احدث البحث فيها في مجلس نوابهم ضجة عظيمة لم ينتهوا منها ولا يزالون يتوقعون عواقبها في تأليف الوزارة وفي توحيد سلطات الدفاع وزيادة وسائله في البر والجو والبحر

ولكن مع اعتبار هذا الاحتمال نرى الباحث ان الخوف من نزاع دولي محتمل الوقوع لكثرة اسباب الخلاف وتعدد وجوه المطامع ووهن جامعة الامم وعدم امكان الاعتماد عليها

ولا تزال الكمية المجهولة في هذه الصدد هي المانيا والخطة التي تختارها وهل تعتصم بالسلم وتسعى لتحقيق امانيها الباقية بالانذار بما تستطيع او تتسرع او تساق الى ما لا تروم الان

واذا لزمت المانيا جانب السكينة ولجأت الى الوسائل الدبلوماسية لاسترداد مستعمراتها وتحقيق سائر آمالها فالخوف من حرب اوربية يقل ولا سيما ان التوازن الدولي في تلك القارة يحمل الدول على التريث في امتشاق الحسام وامامها عبرة سنة ١٩١٤ لا تزال ماثلة للعيون وليس بين ملوكها وحكامها من هو مستعد للمجازفة بما في يده من سلطة وسؤدد ولا بما اتيح لقومه وبلاده

ولكن عناصر الشقاق والنزاع كثيرة وهذا ما يبعث المتشائمين على تشاؤمهم فكلما دووا جرحا سال جرح

غيران في شعوب الارض املا باجتياز هذه المحنة واجتناب عواقب هذه الازمات وقد يكون هذا الامل نتيجة الهام تلهمه الشعوب وهو الذي ينقذها احيانا من مواقف خطر حتى بعد ما تصل الى شفا الهاوية

حول القضية الطرابلسية

فدار الطرابلسيين « الانهيار ولا الاستعمار » وعليه فانا اضرب للقراء الكرام مثلا بالرقم القياسي مما تحصل عليه الشعب الطرابلسي من النقص والتأخر خلال ٢٥ سنة كما اسلفت في مقال سابق . تحصل على انقراض مليون وربع فقط من مجموع سكانه الذين كانوا لا يقلون عن المليونين وقد اثبت التعداد الايطالي انه لا يتجاوز خمسين وسبعمائة الف ونظر التفوق هذا العدد وجه الايطاليون عنايتهم للتجنيد الاجباري من هذا العدد المتزايد في امد ايطاليا وارساله الى الحبشة تلك الاخت الشرقية الآمنة في ربوعها المدافعة عن حريتها وكرامتها نعم المدافعة عن شرفها واستقلالها وها قد زودتنا اليوم بعض الحوادث بان قد بلغ الاراضي التونسية اخيرا من شتات الامة الطرابلسية ما لا يقل عن اربعمائة عائلة رغما عن شدة العقبات واساطين دوريات الحدود في طريقهم الذي سلكوه

وحقا لولا المزعجات من الليالي

لما ترك القطا طيب المنام

نعم اموا الديار التونسية حفاة عراة كما امها اخوان لهم من قبل خلال سنة ١٩٢٣ ومصر البلد الامين . واغلبهم يتصورون اليوم من الم الفاقة ولكنه فوز احرزوه .

وكيف لا وهم يثبت احدهم قرير العين مستريح القلب هادىء البال من الضيق والغطرسة والشدة التي اعتادها الايطاليون في سلوكهم بهذه المستعمرة الليبية التعسة حيث يرث هذا الاستعباد من الايطاليين الخلف عن السلف فكل من سافته المقادير واليا على طرابلس يمثل فيها دورا مريعا غير مسبوق به ممن تقدمه على المسرح المظلم الطرابلسي . احياء لسنن المقاطعات الايطالية قبل ان تحفها المدنية من عهد قرن

نعم قدم اليها حكام من بينهم الوالي « مركاتيلي » حوالي سنة ١٩٢٠ نشر بالبلاد خلال ذلك دعايته ودسائس وفتنا اردت الكثير من الارواح الطرابلسية البريئة ظلما بأيدي من لا خلاق لهم من ابناء الوطن . مع تغلغل الخلف ونقض شروط الصلح الذي تم في عهد حكومة الحاكم « منزبحر » سنة ١٩١٩ من منح البلاد القانون الاساسي المصطلح عليه مع رؤساء البلاد والصادر به امر ملوكي والرمي به عرض الحائط

ومن اغرب المستغرب في عهده سجن الموفدين الى البلاد الايطالية لرفع مظلمة الشعب ولولا ان فاز بعض افراده بالهرب لبقوا في السجون الايطالية كما بقي بها من بينهم عبد السلام افندي الاوصيري الذي مكث فيه ما يربو عن العشر السنوات وبعد اطلاق سراحه منع من الاقامة في القطر الطرابلسي والان هو نزيل البلاد التركية ثم جاء حاكما بعده « الكنتوفولبي » خلال سنة ١٩٢١ تشن الغارة واعاد الحرب عقب الصلح وسن قانون مصادرة الاملاك من الملاك واستهل ذلك القانون البشع بهذه الجملة « طرابلس رومانيه ويلزم ان تعود رومانية كما كانت ولا تبقى بعد العرب الخ ... » ومكث من ذلك الحين يمهد في السبيل حتى تعين حاكما بدلا عن الجنرال دي بادوليوالذي باد ربتنفيذ قانون التشريد قانون الاغتصاب قانون المصادرة قانون الارهاق قانون غصب الاملاك من الملاك بعوض بخس وبلا عوض حتى اصبح سادة القوم صعاليك في بلادهم وما كاد ينجز مهمته التي جيء به من اجلها حتى استبدل بالمرشال بادوليو حاكما بدله فبمجرد استلامه ازمة الامور وجد تلك المنشورات التي استهلها باقواله « اصغوا . اصغوا . انا مارشال ايطاليا بترو بادوليو اعدكم جديا بان من رجع منكم بال منا تأمينا على حياته وماله ومن خالف قولي هذا فاني لا ابقي ولا اذر الى آخر اقواله التي اختتمها بهذه الجملة « سأهلك الاخضر واليابس » نعم هو حقيقة صنع ذلك مع عموم من اغتروا بوعوده واقواله واستسلموا واسلموا حيث امر متصرف بني غازي الجنرال غرسياني بجمع اهالي برقة وحيواناتهم في محل يعرف « بالعقيلة » حتى انقرضوا هم وحيواناتهم ونفذ ما بيدهم ولم يسلم منهم الا القليل ثم استبدل مرشال الجو حاكم اي السنيور « بالبو » وهذا الاخير اراد ان يلعب دوره ويقضي على الجميع قضاء مبرما ويفنيهم عن آخرهم في الميادين الحبشية فصبرا ابها الكريم الباسل على مر النوائب صبرا وما الله بغافل عما يعمل الظالمون .

(مهاجر طرابلسي)

2me ANNEE — N° 20 30 CENTIMES JEUDI 2 AVRIL 1936

L'ECHO de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

Direction - Rédaction - Administration - Publicité : ¡ Chemin Rubens - ALGER

Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT *Directeur* : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

LES DERACINÉS

Des notes çà et là parues dans les journaux, d'assez mauvaises nouvelles, peu flatteuses pour nous, transpirant de la métropole et surtout de Paris, nous sont rapportées par la rumeur publique, véhiculées par des voyageurs, des lettrés et quelquefois par les quotidiens de céans. Elles ont trait à l'attitude des Africains du Nord, des Algériens tant des montagnes que des plaines qui ont traversé la mer pour trouver du travail dans les agglomérations industrielles de la France et dans la banlieue de Paris ; elles concernent ceux des nôtres que l'amusant argot des Parisiens dénomme les « Sidis », terme qui n'a rien d'offensant et qu'on nous permettra de reprendre et d'employer, tellement il est commode, descriptif et propice à la localisation.

Donc, un peu partout, que ce soit dans la région noire du Nord, dans le centre, dans les usines à houille blanche des Alpes, dans le Lyonnais ou la ceinture rouge de Paris, ces malheureux ouvriers sont loin de donner toute satisfaction ; et par leur turbulence, leurs brutalités, leur jactance, leur vie dissolue et la propension à laquelle ils sont trop enclins de jouer du couteau, du rasoir ou du revolver, ils sont en train de faire naître dans l'esprit des paisibles et régulières populations françaises des sentiments de colère, de méfiance et de juste exaspération ; et les exemples abondent de ces mœurs peu recommandables et de ces exploits dont il n'est vraiment nulle gloire à tirer.

Tous les jours ce sont des rixes, des batteries avec morts sur le carreau, des criailleries, des chapardages, des délits, trop souvent des meurtres, des assassinats avec ou sans préméditation perpétrés sur des Français ou des Françaises ou bien encore d'intempestives manifestations et d'intolérables immixtions, sous prétexte de communisme, de révolution ou d'évolution et de progrès social, dans les débats politiques ou autres que mettent aux prises les citoyens de la Métropole.

C'est en somme une véritable terreur et l'impression d'un cauchemar que font peser sur le pays de France ces cinquante ou soixante mille importés, en principe, pour travailler et réunir les quelques sous que leur refuse, en Algérie, un travail trop rare auquel se proposent des bras trop abondants et encore diminués par l'intervention plus ou moins heureuse du machinisme.

Une réaction fatale se produira et elle se produit déjà, entraînant des sanctions impitoyables, méritées et desquelles en toute franchise, nul ne saurait se plaindre.

A considérer le phénomène on en perçoit sans difficulté le processus et le mécanisme. A Paris, sans transition aucune de la vie végétale, indolente et silencieuse des villages montagnards ou des douars de la plaine, dans l'atmosphère fiévreuse et surchauffée des villes tentaculaires et dans le rougeoyant enfer des usines, ces hommes frustes, simples, sans connaissances et par suite sans jugement se laissent griser par l'alcool trop fort pour eux de la prétendue liberté et de l'apparente civilisation.

Sans métier défini, n'ayant rien d'autre à placer sur le marché du travail que la force relative de leurs bras et voués à n'être que des manœuvres, au lieu de s'essayer à l'acquisition d'un savoir et d'un art d'où résulterait l'amélioration de leur sort misérable, la plupart cèdent à la contamination psychologique que leur prodigue la plèbe vagabonde, suspecte, aigrie, jalouse et plus ou moins tarée des déchets sociaux, des bouzilleurs, des irréguliers et des apaches que les grandes villes rejettent à leur lisière comme la marmite qui bout étale autour d'elle son écume.

Tout le monde voit ça d'ici, tout le monde connaît le paysage sordide et lépreux, de crasse, de pouillerie, de vice blême et de délirant alcool, des cabanes à lapins, des masures couvertes avec le fer blanc des bidons de pétrole où s'entasse et s'intoxique de bavardages insanes, de boniments de camelots et de promesses de coiffures, la hâve et grelottante population de ces hommes ingénus, malheureux et que leur désespoir, avec les mauvais conseils de quelques dégourdis et le pernicieux exemple de quelques dessalés, amène à bifurquer par les chemins de traverse qui ouvrent sur les prisons et aboutissent au bagne.

Ces hauts faits, cette systématisation du geste apache et cette inquiétante généralisation du mauvais coup, du bobar séditieux, de la jactance pararévolutionnaire et de l'agissement bassement crapuleux se produisant à l'heure même où le peuple autochtone de l'Algérie, voir de l'Afrique du Nord, aurait besoin, pour la réalisation pratique des bienfaits promis et des améliorations escomptées, de la plus agissante, de la plus fraternelle et de la plus totale de toutes les sympathies.

Singulier procédé, à l'heure où nous réclamons des libertés, du bien-être, une légitime considération et le droit d'évoluer, que de se situer sous un jour aussi désastreux, que d'apparaître, que de se donner en bloc et sans discrimination comme un ramassis de malfaiteurs, de fainéants, de parasites, d'ivrognes et d'anarchistes en rebellion ouverte contre la loi écrite et contre la loi morale.

Sur les braves gens d'ici, sur les prolétaires faméliques des Casbahs et des villages nègres, sur les pauvres fellahs des campagnes exploités jusqu'au sang par les caïds et les marabouts, il en rejaillit un remous, une réputation et une célébrité que nous ne réclamons point, dont nous nous passerions volontiers, qui entraîne tout d'abord le discrédit, le dédain, le mépris et qui provoquera ensuite, à l'encontre de nous tous, des mesures restrictives, de limitation, de méfiance, de surveillance et de resserrement, qui seront à l'opposite des élargissements, des introductions libératrices, égalitaires dans le droit et dans le fait, que nous sollicitons sans répit et qui n'eussent point manqué de nous être accordées.

Justement nous parlions je crois ces jours derniers de dépenses de civilisation, de mise en valeur du capital humain, de massives contructions, d'écoles, du reboisement qui rendra à ce pays figure humaine, de caisses agricoles ,de crédit paysan, d'accès à la prospérité qui fera de nous des hommes libres, sur leur terre libre et définitivement lavée des marquis de Carabas en seroual de délégué financier ou en burnous de bachaga ; justement nous parlions de cités indigènes, d'adductions d'eau, de routes, de lois enfin bien faites réprimant l'abominable usure qui, depuis des siècles, pompe ici notre sang et suce notre moëlle ; en vérité, nous parlions je crois d'avoir des souliers, du pain, des matelas, le minimum des minima à défaut desquels il est impossible à l'homme d'être autre chose qu'une brute, et, ma parole, nous en étions au chapitre des droits électoraux et à celui de notre participation à la gestion bien entendue de la chose publique et même des possibilités que nous avons comme tous les autres, nous qui ne sommes ni une race inférieure, ni des nègres, ni des Papous, mais des Méditerranéens, mais des hommes blancs, sans doute arriérés, mais à l'égal des Espagnols, des Italiens, des Français, susceptibles d'accéder à la civilisation, à ses splendeurs et aux misères qui sont sa contre partie fatale mais acceptée ; et c'est à cette heure-là, vous dis-je, qu'une poignée d'énergumènes, d'excités éthyliques et d'apprentis apaches selon les roueries du cinéma vient tout remettre en question, nous ridiculiser, nous faire prendre en haine, en mépris et en définitive suspicion par les gens même à qui nous en appelons pour qu'ils nous tirent du marasme où nous agonisons, nous tendent enfin la main, relèvent notre condition à quoi nous mêmes ne pouvons rien et nous instaurent enfin sur le plan de l'égalité !

Voilà ! c'est là que nous en sommes, c'est à ce nurifique résultat que nous allons atteindre ! Tous ensemble, hélas ! et sans élimitation puisque le jugement élémentaire des foules n'a pas le temps de s'attarder à ces subtilités et que la qualité d'être Africain, que le fait d'être né de ce côté-ci de l'eau devient synonymique en France de délinquant de droit commun, de bandit invétéré et d'apache idoine à tout.

Triste célébrité ! Et la foi punique qui continue !

Quoi faire, quoi dire et où la réaction possible, le cri venu du fond de nos consciences autant que dicté par le légitime souci de nos intérêts divers ?

Voter des adresses, faire étalage de loyalisme et nous repeindre à neuf à coup de télégrammes ? Littérature qui ne mord plus parce que ce qui compte ce ne sont pas les mots, mais les gestes, mais les actes. Nous solidariser, jeter l'anathème sur les uns et la flatterie aux pieds des autres ! Littérature encore et circonlocutions qui ne changeront rien des vraies réalités.

Le problème est plus profond, plus complexe et ailleurs que là où on veut le placer.

Et comme il n'est pas plus vain travail que la vaine description qui se contente de dépeindre le mal dont souffre l'homme sans apporter à côté le remède qui saurait le soulager, on requiert de vous l'autorisation de vous démontrer pourquoi et comment l'homme d'Afrique qui est un paysan et un pasteur, avec la complicité et l'encouragement aidant des faiseurs d'esclaves, a conclu un marché de dupe en allant flamber sa vie et en contractant la tuberculose, pour trente ou quarante francs par jour, dans les bagnes industriels et les ergastules empoisonnées de flammes et de fumées, pour lesquels n'est point façonné cet homme des calmes campagnes et des profonds horizons....

Et comme il n'était pas nécessaire de chercher si loin midi à quatorze heures et qu'il fallait conserver au paysan algérien son lopin de terre....

Mais alors je vous assure que ce sera là une histoire différente.

— On les a dépossédés, a dit M. Roux-Fressining.

— Diable ! Et vous croyez ?

Et cette fois, à en croire les déclarations de M. Le Beau, ce sera la France et ses représentants qui prendront les cartes, contre quoi ne sauront prévaloir les paralogismes des subtiles métaphysiciens de la pure doctrine, ni les carrés truqués d'as, de rois ou de valets qui, sur le dos du pauvre, viennent toujours opportunément fleurir, en cours de jeu, les mains du marabout, du bachage et du politicien, ce satané triptyque, ce sacro saint trépied.

RAFAA KACHERID.

Nos Echos

TLEMCEN

Primitivement, petit poste militaire que créèrent les Romains sous le nom de Pomaria, c'est-à-dire les Vergers, Tlemcen devint au 11e siècle de l'ère chrétienne sous la domination des Almoravides, Berbères qui régnèrent sur le Moghreb et l'Espagne méridionale, le siège d'un gouvernement de province ; elle atteint l'apogée de sa puissance comme capitale d'un royaume fondé par les Abdelwadotes.. Tlemcen est alors un centre de piété et un foyer d'études ; les rois appellent à leur cour des savants renommés et fondent des médersas où l'enseignement est dispensé à un grand nombre d'étudiants venus de tous les points de la terre nord-africaine. Mais à partir du 14e siècle la dynastie régnante s'affaiblit et l'histoire de Tlemcen n'est plus qu'un long récit de luttes séculaires mêlées, confuses, soutenues pour préserver le royaume contre les attaques des souverains voisins, puis contre les ambitions des Espagnols et des Turcs, jusqu'au jour où la conquête française vint rendre la paix aux populations tlemcéniennes.

Tous ces conquérants, Almoravides et Almohades, Berbères éduqués pour la plupart en Espagne, ces puissantes familles musulmanes fuyant la péninsule ibérique devant l'envahissement des chrétiens, ont accompli une amdirable transposition africaine de la civilisation espagnole et tout particulièrement de l'art religieux. Tlemcen, cette métropole de l'Islam occidental, que l'on a appelé souvent la Grenade africaine, présente ainsi une admirable collection de mosquées, d'oratoires, de tombeaux, de sanctuaires de marabouts qui sont encore l'objet de pélerinages et de dévotions.

La grande Mosquée, la Mosquée de Sidi-Bel-Hassen, sont un des plus purs exemples de cette architecture hispano-mauresque : leurs minarets sveltes et ajourés peuvent rivaliser de légèreté avec les flèches des cathédrales gothiques et leur intérieur, que l'on ne se lasse jamais de contempler, offre à l'admiration du visiteur, ici de fines colonnes d'onyx, surmontées de chapiteaux délicatement ouvragés, là des arabesques, des figures géométriques, des petites fenêtres en ogive finement dentelée, ailleurs encore des plafonds sculptés dans un bois de cèdre, plus loin, des salles de prières aux cent pilliers, aux larges dalles de marbre, dont la courbe des voûtes ne peut diminuer la nudité émouvante des lignes : partout des chefs-d'œuvre incomparables de l'art musulman.

Les populations indigènes de Tlemcen sont restées fidèles aux coutumes ancestrales et conservent les mœurs des âges disparus. Au hasard des ruelles très étroites, de quelques mètres de longueur parfois, on rencontre des orfèvres, accroupis devant une forge minuscule, travaillant les bijoux, des pileurs de café, qui écrasent les grains noirs au fond d'un mortier, avec un lourd pilon de fonte, des brodeurs laborieusement penchés sur des cuirs écarlates. Les types les plus variés se retrouvent dans les vieux quartiers : hadars, descendants d'arabes et de berbères, kouloughlis issus de pères turcs et de mères indigènes, juifs aux barbes vénérables et aux turbans neigeux. Pendant longtemps encore la vieille cité orientale de Tlemcen, joyau d'une architecture disparue, offrira l'aspect d'une population d'un autre âge, d'une société hiérarchisée et organisée d'une manière patriarcale et semi-archaïque, que la civilisation française n'a fait qu'effleurer.

A LA MEMOIRE DES HEROS DE LA GRANDE GUERRE

Le Souvenir Français organisait dimanche, au grand Temple israélite de la place du Rabbin Bloch, une manifestation au cours de laquelle des discours furent prononcés pour l'Union des Races, en rappelant que tous les Français, chrétiens, israélites et musulmans répondirent à l'appel de la France dans les moments critiques.

MUSULMANS !

Pour traiter une bonne affaire, pour vous rendre compte des dernières innovations, pour vous distraire allez tous à la

FOIRE D'ALGER

qui ouvrira ses portes le 4 avril. Ce vaste marché vous réservera des surprises.

***

Mérite Agricole. — Nous relevons avec plaisir, parmi les promotions du Mérite Agricole, le nom de M. Henri Yaïch, administrateur de la Distillerie du *Phénix* élevé au grade d'Officier en sa qualité de propriétaire viticulteur et directeur des Caves Hydra à Zéralda, et chevalier depuis 1925.

Cette distinction sera accueillie avec plaisir parmi les Amis de M. Yaïch et auprès du public où il jouit d'une sympatique popularité.

Courtiers en publicité demandés partout. Ecrire au bureau du Journal.

Les Spectacles

LE COLISEE ET LE SPLENDID

obitennent un légitime succès avec

LES MUTINES DE L'ELSENEUR

un magnifique drame de la mer, interprêté par Jean Murat, Winna Winfried, André Berley, Le Pigan.

Permanent de 13 h. à 20 h. Soirée avec location à 21 h. 15.

***

TRIANON CINEMA

La Société Texas Film, présente dans ce superbe etablissement une production, version française de Maurice Sollus, interprétée par Noach Berry, Dorethy Burgess, George Wolsh, Miriam Seegar, Montagu Love.

Rien n'a été négligé pour qu'AU LARGE DE SINGAPOUR soit un film Barston est un officier de réputation suspecte et sur le compte duquel les langues vont leur train. Il est engagé à bord du « Margold », voilier en partance pour Singapour et dont le Capitaine Carroll assume le commandement. Pour évincer Carroll et devenir le seul maitre à bord et se livrer à la réalisation de ses ténébreux desseins en même temps que pour séduire la fille du Capitaine, Mary, Barstow empoisonne le malheureux père...

Dans un Cabaret du port de Singapour Bartow retrouve son ami Wong, un marchand chinois avec lequel il a conclu un accord pour embarquer à bord du « Marigold » une cargaison falsifiée, assurée pour une très forte somme, Barstow entend couler le navire pour toucher l'assurance. Afin de mettre un terme à cette rivalité Bartow jette aux fers son second Teut !

Amateur de film d'aventures qui fera échouer ses coupables projets ?

En marge des élections législatives.

Mes chers Camarades et compatriotes

C'est à vous que je m'adresse spécialement aujourd'hui pour attirer particulièrement votre attention sur les devoirs qui vous incombent en matière de politique indigène.

Vous savez sans doute plus que moi, par tout ce que vous voyez autour de vous, que l'Algérie musulmane est dans une situation lamentable à tous les points de vue, que les citoyens d'origine indigène ne jouissent ni de tous les droits reconnus aux autres citoyens, ni même parfois de la considération qui leur est pourtant due. Vous ne cessez de déplorer cet état de choses, mais que faites-vous effectivement pour y remédier ? Vos lamentations se perdent dans le désert ; l'action de vos militants, leur travail, les interventions de vos défenseurs français, si méritoires qu'elles soient, restent sans écho et souvent sans résultat. Quant à la masse musulmane, ignorante, craintive, faible et résignée, elle n'attend son salut que d'un miracle divin.

Beaucoup d'Indigènes fortunés restent insensibles aux souffrances de leurs compatriotes ; certains intellectuels d'entre eux restent prudemment à l'écart de crainte de porter tort à leurs ambitions plus ou moins avouées.

La presse indigène est à l'état embryonnaire ; pas d'organisations politiques, pas de syndicats, pas de centres d'études économiques ou sociales : c'est presque le néant. Les élus indigènes font quelques efforts louables, mais leur voix est trop faible pour se faire entendre des pouvoirs publics.

Tout reste donc à faire ; mais sur qui peut-on compter pour faire œuvre utile, efficace, décisive ? Je crois fermement que les citoyens français sont les seuls qui soient capables de mener la propagande la plus féconde en faveur d'un régime équitable et humain, parce qu'ils peuvent agir dans les limites légales, sans qu'on puisse leur opposer quelque loi d'exception.

Je m'adresse donc à vous citoyens, et je vous dis franchement que si vous avez réclamé la plénitude de vos droits, en acceptant toutes les charges qui en découlent, ce n'est pas pour rester inactifs et indifférents, mais pour exercer toutes vos prérogatives civiques. Soyez donc logiques avec vous-mêmes : vous vous indignez — et vous avez raison — lorsqu'on vous conteste certains droits ou avantages ; mais vous exercez mal vos droits politiques et vous négligez même parfois d'en user : en cela, vous avez gravement tort. Rien ne sert de se lamenter, car le salut est dans l'action réfléchie, l'action féconde, l'action qui vivifie, qui fortifie et qui grandit l'être humain.

Jusqu'ici, vous avez négligé un moyen merveilleux de propagande : *c'est le terrain politique*, je ne dis pas électoral, car il ne s'agit pas d'entrer en lice et de se mêler aux luttes des partis, mais d'affirmer une idée et de défendre un idéal.

Je vais essayer de préciser ma pensée : A chaque élection, vous votez pour des candidats qui ne se soucient nullement de la cause indigène et qui vont même jusqu'à la combattre avec autant de partialité que de passion, ou bien, vous vous abstenez, ce qui ne vaut guère mieux. *Allez-vous continuer plus longtemps à être dupes ?* N'avez-vous pas mieux à faire que de vous réfugier dans votre indifférence et dans votre égoïsme ? Non, mes chers camarades, une telle attitude ne peut avoir d'autre résultat que le néant et la ruine de toutes vos aspirations. Votre devoir n'est pas dans la résignation ou le renoncement, mais dans l'action. Vous êtes citoyens et nul ne saurait vous contester le droit de vous organiser en matière politique, de former des associations et des comités, d'élaborer des programmes et de désigner des candidats pour toutes les élections. Vous êtes peu nombreux, vous n'avez pas de ressources, vous serez battus, mais vous aurez au moins le mérite d'affirmer publiquement vos revendications et de réserver vos suffrages aux candidats de votre choix.

Par la parole, par le journal, par l'affiche, vous affirmerez votre idéal, vous ferez connaître les réformes qui vous paraîtront nécessaires et urgentes, en un mot, vous toucherez l'opinion publique, vous attirerez l'attention des autorités sur une situation qui ne saurait durer indéfiniment.

Les difficultés d'une telle action ne sont pas insurmontables ; en recueillant de modestes cotisations, en faisant quelques quêtes — comme cela se passe dans les milieux français — il vous sera possible de faire face aux frais d'une campagne électorale qui, sans avoir toute l'ampleur désirable, servira utilement la cause que vous défendez. Au surplus, il y a, parmi vous, des personnalités cultivées et compétentes qui vous représenteront dignement.

Les élections législatives approchent ; allons, camarades, organisez-vous pour défendre vos idées ; mais si vous continuez à rester inactifs, vous n'aurez pas le droit de vous plaindre.

FACI.

(La Voix des Humbles)

« «(o)» »

Nouvelles d'Orient

Le problème Libano-Syrien en voie de solution

On est d'accord à Beyrouth ; le sera-t-on à Paris ?

Les dépêches de notre correspondant particulier à Beyrouth ont permis à nos lecteurs de suivre jour par jour la marche des derniers événements de Syrie. Evénements regrettables mais qui viennent d'aboutir à un revirement inattendu qui laisse prévoir une solution rapide de la question syrienne. L'attitude actuelle des autorités mandataires est une preuve de bonne foi qui fait honneur à la France. Syriens et Français n'auront qu'à s'en louer.

Mais récapitulons les faits. Voici donc un exposé de la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui, après des semaines de grève et de troubles sanglants :

Au lendemain de la formation du nouveau gouvernement, M. de Martel, haut-commissaire de France en Syrie et au Liban, adressait à Ata bey El Ayoubi, président du Conseil des Ministres la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

« La politique de mon gouvernement s'est toujours inspirée du désir de réaliser les aspirations légitimes de la nation syrienne, c'est-à-dire de poursuivre dans le cadre d'institutions parlementaires l'organisation, conformément aux directives sanctionnées par la Société des Nations, d'un système conciliant les aspirations unitaires avec le respect des droits reconnus par la constitution aux minorités.

« Ces directives conservent toute leur valeur.

« Quand grâce à votre sagesse et à l'autorité dont vous êtes investi, vous aurez réussi à dissiper les barrières de méfiance qui auraient pu se dresser entre l'opinion publique et la puissance mandataire, il vous sera facile de préparer la reprise de la vie parlementaire et d'une politique d'évolution tendant à l'établissement entre la France et la Syrie, d'un traité inspiré du précédent irakien et à l'entrée de la Syrie à la Société des Nations.

« En vue de faciliter votre tâche, je tiens à vous donner l'assurance que les manifestants n'ayant point encore comparu devant les tribunaux civils vont être libérés et que les dossiers de ceux ayant déjà fait l'objet de condamnations seront, dans un esprit de large indulgence, individuellement examinés en vue de mesures gracieuses.

« Le cas des étudiants et des écoliers frappés de sanctions seront étudiés dans le même esprit bienveillant.

« Quant aux personnalités qui ont été éloignées, la nature même de la mesure prise à leur encontre indique que je suis prêt à y mettre fin aussi tôt que possible, dès que les motifs qui l'ont provoquée auront disparu.

« La suspension prolongée de l'activité économique a posé des problèmes délicats pour les commerçants, problèmes que votre gouvernement aura à résoudre, bénéficiant du concours bénévole des banques avec lesquelles il a déjà pris contact.

« En vous confiant le pouvoir ainsi qu'à vos collègues, le Président de la République a rendu hommage à votre patriotisme, à votre compétence et à votre esprit de dévouement désintéressé au bien public ; je suis heureux de m'associer à cette marque de confiance en vous déclarant que je ne vous marchanderai pas mon appui pour le plus grand bien de la Syrie.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Signé : D. de MARTEL.

Aussitôt après, le Haut-Commissaire faisait savoir à Hachem bey El Abassi, Président du groupe nationaliste, qu'il désirait l'entretenir de la question syrienne. Le jour même, des négociations préliminaires étaient entamées à Beyrouth entre M. de Martel et deux de ses collaborateurs, d'une part, et une délégation syrienne, d'autre part.

Cette délégation était composée de : Hachem bey El Atassi, Président des Nationalistes, et trois nationalistes notoires : Dr Abdel Rahman El Kayali, Fayez bey Khoury, Afif bey El Solh, ainsi que les membres du nouveau gouvernement.

Ces négociations ont abouti à un accord préliminaire rendu public dans un communiqué officiel paru simultanément à Beyrouth et à Damas.

En voici les termes :

1° Réalisation de l'Unité Syrienne;

2° Libération des détenus ;

3° Abolition du régime d'exception ;

4° Envoi d'une délégation Syrienne à Paris pour négocier un traité entre la France et la Syrie.

Cet accord a été bien accueilli par l'opinion publique et la vie a repris son cours normal en attendant le départ prochain en France de la délégation officielle.

Dans l'accord préliminaire signé à Beyrouth par les délégués français et Syriens, les questions suivantes ont été adoptées comme base du traité à venir :

1° Abolition du régime du mandat qui sera remplacé par un traité d'alliance entre la France et la Syrie, inspiré du traité anglo-irakien ;

2° La reconnaissance de l'indépendance de la Syrie et son admission, à l'aide de la France, à la S.D.N.;

3° Amnistie générale et retour en Syrie de tous les condamnés politiques actuellement à l'étranger.

4° Création d'une armée nationale destinée à remplacer l'armée d'occupation ;

5° Le Liban seul, ne fera pas partie de l'Unité Syrienne et demeurera libre du choix de ses destinées.

De tout ce qui précède, il résulte donc que la question syrienne est en bonne voie de solution. On est d'accord à Beyrouth ; le sera-t-on à Paris ? On est en droit de l'espérer.

***

ET LE LIBAN ?

Pendant que le calme renaît en Syrie et que les pourparlers entre les autorités françaises et les nationalistes se poursuivent dans le meilleur esprit de conciliation, sept députés libanais ont entrepris tout récemment, une démarche importante pour la réalisation des aspirations libanaises. Ces députés ont en effet présenté au Président de la Chambre libanaise un mémoire pour être transmis au Haut Commissaire.

(*Le Journal d'Egypte*)

A MAISON-CARREE

BOXE

L'Union Sportive Musulmane Maison-Carréene organise Samedi 4 Avril une Grande Soirée de Gala de Boxe aux halles.

Le programme est des plus intéressant. Nous le devons à l'intelligence et aux sacrifices des dévoués dirigeants de cette jeune et déjà réputée Société Musulmane de Maison-Carrée.

De Nombreux cracks participeront à cette réunion pugilistique qui marquera une date dans les annales de la Boxe.

Nous avons Omar ben Saïd et Juré Mustapha, tous deux challenger aux championnats d'Algérie de leur catégorie. Omar ben Saïd surnommé « l'ouragan » a été imbattable jusqu'à ce jour. Le sera-t-il ce soir ? Tous nos confrères sont unanimes à reconnaître en lui un boxeur de talent et d'avenir. Il aura comme adversaire un non moins valeureux, sinon son égal : Rippol aîné. Tous les deux sont aspirants au titre nord-africain, ce combat promet d'être apre car le vainqueur affrontera le tenant actuel, ce combat seul incitera les algérois a se rendre nombreux à cette réunion.

Le deuxième combat mettra aux prises Jaré Mustapha de l'U.S.M.M.C et Allouche. Très fins dans leur jeu ; leur style est plaisant et d'une valeur égale, on se rappelle encore leur rencontre récente au Padovani où la victoire échut de justesse au crack de Belcourt. Son adversaire se vengera-t-il ? Ce sera le clou de la soirée.

Cinq autres combats compléteront le programme. Nous verrons les amateurs Mato Ronins champion amateur d'Algérie 1935 contre Perrier champion de Paris 1935.

Les Spectacles

CASINO MUSIC-HALL

A partir de vendredi 3 au jeudi 9 avril PRIOLET, chanteur fantaisiste ; Marthe DAUMONT, chanteuse gaie ; BORCETO, le vagabond mélomane ; Les 4 KENTONS acrobates au trapèze ; LE TUB, comique ; NICOLESKO AND PARTNER ; Les SIX DIABLES du désert : STITTI RIFFI KARMAH, fakir et illusionniste dans ses créations les plus récentes « *Une femme sciée en deux* » et l'homme traversé par un courant de 80.000 volts : place de 3 à 12 fr.

***

Quelques minutes avec le danseur élastique MARINO ET SES MULATRESSES !

Nous avons eu un réel plaisir de causer avec M. Marino, qui semble à première vue, un Levantin de pure race. Italien de sang, il nous donne ses impressions sur le public algérois qui lui réserve à chaque exhibition une chaleureuse ovation.

Le soleil d'Alger, nous dit-il, me donne plus de cœur à l'ouvrage et je crois revoir par moments dans votre belle ville, ces coins charmants de la baie de Naples.

Marino, consacré grande vedette internationale, nous fait part de ses nombreuses tournées tant en France, qu'Allemagne, Roumanie, Hongrie, Hollande, Italie, Grèce, Egypte, Espagne, autrement dit toutes les grandes capitales européennes et orientales ont eu le grand plaisir de l'applaudir en compagnie de ses partenaires, Princesse Baïnka et Princesse Ruby pleines de charme et de talent.

Nous quittons Marino en le remerciant de nous avoir procuré cet amical entretien et il nous prie de remercier vivement le public Algérois de sa gentillesse.

Jozi.

CAMEO

NO MAN'S LAND, (la zone de la mort), le premier grand film contre la guerre.

COLISEE

MAYERLING, la tragédie des Habsbourg. Avec Ch. Boyer et Daniel Darrieux. C'est le seul film que Ch. Boyer a tourné en France.

TRIANON

Programme des grands jours, deux gros succès :

AU LARGE DE SINGAPOUR

Grand film d'aventures avec Noa Berry !

L'HEUREUSE AVENTURE

grande comédie avec Tania Fédor et Carette.

LA PERLE

Lundi à jeudi : Ramon Novaro et Suzy Vernon dans

LE CHANTEUR DE SEVILLE

et G. O'brien dans

LE JUSTICIER !

Vendredi à dimanche, *Le Justicier et* Laurel et Hardy dans

LE CARROTIER

amusante comédie.



La Vie Sportive

par M. Marius DAHAN

FOOT-BALL ASSOCIATION

Ainsi que prévu les rencontres de dimanche furent serrées. Alors que l'ASB et l'ASSE maintinrent leur position de leaders en battant respectivement l'OHD et l'OM ; le RUA perdit une occasion, par suite de son échec devant le RCMC. Enfin le Gallia s'assura un succès face à l'USMO. Tandis que le FCB et le GSO s'en retournèrent dos à dos.

Voici après cette journée le classement général : 1. ASB et ASSE, 36 points ; 3. RUA et GALLIA, 34 points ; 5. RCMC, 31 points ; 6. OMD, 30 p. ; 7. GSO, 28 points ; 8. FCB, 26 points et un match à jouer ; 9. USMO, 23 points et un match à jouer ; 10. OM, 20 points.

Première division :

Le Red-Star consolide sa position en battant l'ASM, l'USB s'assure une victoire devant le SA ; Dellys, bat El-Biar et le RASA se débarrasse de Fort-de-l'Eau. Le Mouloudia était au repos.

EN ORANIE :

Encore une drôle d'histoire. — Alors que les championnats se déroulent normalement quelle ne fut pas la surprise des dirigeants de l'USMO qui se disposaient à rencontrer le CAEO. Le commissaire de police interdit la rencontre, sous le motif que toute l'équipe est indigène.

Il importe que cette situation soit élucidée une onne fois pour toutes pour l'intérêt des sportifs d'aord et des pouvoirs publics ensuite.

Il faut en effet que les citoyens se livrent aux jeux des sports sans recevoir les foudres de l'administration, qui, il faut l'espérer, par une décision, remettra tout en règle.

CYCLISME

LE PRIX OLIVAR

Ladjel remporte l'épreuve

Ce fut un succès pour les organisateurs qui récoltèrent le fruit de leurs efforts. Ladjel-Malaterra, Avalenada-Chabane et Toscano se taillent la part du bon.

RUGBY

Le RASA champion à Alger

Devant le forfait du SCBA, les Algériens s'assurent le titre.

DEMI-MARATHON

Excellente journée pour l'Athlétisme et succès pour Grimaud qui enlève cette épreuve devant Lailou et Rebaini. Notons l'excellente performance de Quenel au cours des critériums de vitesse.

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

COURSES HIPPIQUES

Le Grand Prix de la Ville d'Alger

C'est dimanche que se disputera sur l'hippodrome du Caroubier, cette belle épreuve pour laquelle les dirigeants de la Société préparent un vrai coup de maître. Une organisation impeccable, assurera la régularité de l'épreuve. Et il est certain que c'est une foule qui applaudira les efforts des participants.

Le Gérant : **B. BELKHODJA.**

Imp. Centrale - 44, rue de Constantine - ALGER

اقــوال الصحف العربية

الاستعمار الايطالى
في طرابلس الغرب
حول المدرسة الاسلامية العليا

تحدثنا بعض الصحف المصرية عن المدرسة الاسلامية العليا في طرابلس الغرب التى افتتحت في ديسمبر سنة ١٩٣٥

وبما انه يجب على كل مسلم ان يضحى في سبيل هذا التيار الاستعماري بكل نفس ونفيس رأيت من واجبي ان اكشف اللثام عن السياسة الايطالية في طرابلس الغرب لا سيما وقد اتاح لله لى مشاهدة تلك الربوع في رحلتى التى قمت بها في سنة ١٩٣٥ فقد رأيت بعيني رأسى ضروب السياسة الايطالية المصوبة سهامها الى ذلك الشعب المضطهد وتلك الامة المسكينة التى لا حول لها ولا قوة .

ان الحكومة التى تدعى انها مجددة عصر الحضارة والعدالة والرقي هى الآن سائرة بخطوات سريعة في طريق القضاء على هذا الشعب وهذه الامة التى عرفت بالتمسك بدينها والتي سطر لها التاريخ صفحة مجد في حروبها الماضية مع هذه الدولة التى لا ترعى للانسانية ولا للديانات ذمة . نعم ان السياسة الايطالية لم تكتف باستعمار هذا القطر تجاريا بل انها تعمل للقضاء على هذا الشعب القضاء المرم فيصبح قطعة من روما كما جاء في بعض خطب موسوليني وصرح به قائد الجيوش الايطالية في طرابلس سنة ١٩١١ الجنرال كنيعا لمراسل الصحف الاوربية

فقد ارادت ايطاليا ان تزعزع العقيدة الاسلامية في نفوس الشعب بان تضايقه في المال والوطن والثقافة فوضعت الضرائب الفاضحة على المالك بان يدفع ما فرضته عليه هذه الحكومة او يزج في ظلام السجون ويسام سوء العذاب وقد ادى هذا الى ان تبرأ اناس كثيرون من املاكهم وفروا مهاجرين الى الاقطار المجاورة لطرابلس وكثيرا ما صادفت اشخاصا منهم وانا في تونس فسالتهم عن سبب مغادرتهم لاملاكهم واهلهم ووطنهم فكان جوابهم انهم هربوا من ظلم الحكومة في الضرائب . واما المضايقة في الوطن فقد غصبت الحكومة الاراضى الصالحة للزراعة ولم تقف عند هذا الحد بل عمدت للبساتين والدور ودعت اليها المعمرين الايطاليين من مشارق الارض ومغاربها لتقتسموا هذه الفريسة متذرعة في ذلك بانشاء العمران وتنشيط الاهالى الوطنيين عليه . ليت شعري كيف يحصل هذا التنشيط مع ان الحكومة لا زالت تطاردهم الى قمم الجبال والفيافي فتنسد طرق المعيشة وجوههم فلا يلبثون ان يصبحوا عمالا للمعمرين الايطاليين في املاكهم ومما يجدر ذكره في هذا الصدد ان الحكومة تهيء لكل معمر بيتا في قطعة الارض المخصصة له قبل مجيئه ثم تغدق عليه الاموال من البنوك ثم تطلق له الحرية يفعل ما يشاء وربما وجد في قطعة ارضه بعض الشوارد يحجزها عن ربها واذا ما اشتكى ذلك الوطني اتعس صفد بالحديد وضرب بالسياط .

ولما رأت الحكومة ان هذه السياسة تقضى على اخلاق الشعب وعقيدته خارج المدينة فكرت فيما يكفل لها ذلك فيها فألغت المدارس الثانوية سنة ١٩٣٤ وعند ذلك قام احد العلماء وقال لا اوافق على ذلك لان الشعب يشعر بنقص ثقافته

فيلجأ شبابه الى الجامعة الازهرية والجامعة الزيتونية وهنالك يحتكون بشعوب مختلفة فيتثقفون ثقافة عالية ثم يرجعون الى وطنهم وقد تسممت افكارهم فيفسدون سياستنا التى استعمرنا من اجلها طرابلس واخيرا اتفقوا على ان ينشئوا مدرسة مجردة من كل ثقافة واستعارت لها هذا العنوان الضخم الا وهو « مدرسة اسلامية عليا »

وما هو الا حيلة من حيل المستعمرين الذين يدسون تحت ستارها السم وينفذون اغراضهم وراء ما ينطلى على عقول الوطنيين ثم وقفت تتحين الفرص لافتتاح هذه المدرسة والابتداء في عملها ورجت هذا المشروع على السنة ضعفاء العقول حتى علق الشعب عليها اماني كثيرة ولكن بمحض الحيل فولد فارا ولما رأت هذه الدولة تيار الشباب متدفقا نحو الجامعة الازهرية ثم خاضت غمار الحرب في الحبشة حانت لها الفرصة واعلنتها في ١١ سبتمبر سنة ١٩٣٥ متوخيا في ذلك صد الشباب عن الازهر وليكون رجال هذا الشعب وقود الحرب الحبشية . وهناك غرض اخر وهو ان المال المتجمع من وقف السعر يخشى ان يرجع على البلاد بثروة يعطل عليها بعض مصالحها . انشىء هذا المعهد الذى ظاهره تثقيف وتعليم وباطنا به تنصير وتكفير . وقد ارادت الحكومة ان تخفي سياستها في جوف هذا العنوان الجذاب اذ كيف تكون المدرسة اسلامية وقد وضع قانونها في روما وهذه بعض مواد القانون توضح صحة ما قلناه جاء في الفقرة الاخيرة من مادة ٢٣ يجب اعلام مديرية المعارف الملوكة بجميع قرارات مجلس الاساتذة الخاصة بترتيب التعليم وسير المدرسة لنيل موافقة الحكومة عليها واذا خلت القرارات من الموافقة المذكورة فلا تكون تنفيذية

وجاء في المادة ٢٥ يحظر على الاساتذة اى عمل سياسي وصحفي وتعاطي اى تصرف تراها الحكومه منافية لواجبات المعلم .

وجاء في المادة ٢٨ للحاكم ان يامر متى شاء يعزل من قام من الاساتذة بعمل عدائي لايطاليا او منافض باى وجه لخطة الحكومة السياسية . وبديهي ان قيام الاساتذة باى عمل غير كونهم آلة تعمل لاغراض المهندس ينافي الغرض من تأسيس هذه المدرسة

اللهم ان العالم الاسلامي لا يفهم معنى لهذا المعهد غير كونه وسيلة لتنفذ السياسة الاستعمارية وان الاسلام متبرىء منه تبرئة الذئب من دم ابن يعقوب ما دام على هذه الصبغة وهذه الاغراض السيئة كل هذا يجري والشعب الطرابلسي يغط في سبات نومه وشبابه الازهري يغمض العين على القذا والصحافة العربية تتغاضى عن قطر اسلامي سائر الى الفناء ولكن ما ذا عسى ان يعمل الشعب الطرابلسي شدت السلطة بسائر وقدته بقيود من حديد

وما عسى ان يعمل الشباب الازهري وقد ضربت عليهم الرقابة من اين للصحافة العربية ان تعلم ما يجرى في القطر المسكين وقد فرضت السلطة الرقابة الشديدة على المطبوعات ومنعت كل صحيفة من طرابلس ؟

الرحالة عبد المنعم اليمنى

Un Message du Président Herriot

وقد جاءنا من طرف مديرنا ملخص الكلام الذي القاه على مسيو هيريو اثناء الاحتفال الذي اقامته بمدينة ليون جمعية المحاربين القدماء وهذا نصه :

اخواني - عند قدومي من ام الوطن التى زرتها لاشارك زملاءي المحاربين القدماء في عيدهم الفاخر اريد ان القى على مسامعكم ما جاهر به مسيو هيريو مخاطبا النائب الجزائري - فقال لافضا فيه :

« يسرنى ان اختص بالجواب على ما قاله
« النائب الجزائري الذي اطنب بالكلام
« في المزايا التي تفضل بها على فرانسا في
« ميدان الشرف الشعب الجزائري المسلم
« الابر ذلك الشعب الكريم الذى اجاد
« بدمه على دولتنا العزيزة يبدو ان كلام
« النائب شغف العقل وانشرح به صدر
« الرجل الذي ينوم ابواه الآن بشرى
« الجزائر والذى يعرف حق المعرفة الامة
« العربية النبيلة
« ارغبك ياسيدي النائب عند رجوعك
« للجزائر ان تقول ان في الوقت نفسه
« يوجد هنا فرنسوي حر انجدته فرانسه
« الحرة يبلغ سلامه العاطر وسلام امته للامة
« الجزائرية المسلمة وذلك شكرا واعترافا
« بالجميل واذا وجدت بعض العوارض التى
« لا يخلو منها المشترك العام فانها لا تؤثر
« في العواطف والحبل المتين التى يربط
« عرب الجزائر بام الوطن »

وفي الختام نشكر الله ونحمده على حسن الظن الذي يفوه به الان اكبر رجال العاصمة الفرنصويه .

الصحافة صلة الوصل
بين العرب في الشرق والغرب

اشرنا مرارا في هذه الصفحة الى الخدمات الجليلة التى تقدمها الصحف العربية التى تصدر في امريكا الى الاقطار العربية جمعاء . وتحدثنا على الخصوص عن (الجريدة السورية اللبنانية) التى تصدر في تونس باريس عاصمة الارجنتين وقد طالعنا في الزميلة الزاهرة كلمة عن مهمة الصحافة العربية ذكر فيها (الجهاد) وموقفه . ونحن ننقل هذه الكلمة فيما يلى راجين ان تتوثق عرى التعاون بين الصحف العربية في جميع الاقطار لخير هذا الشرق العربي المرهف . قالت الزميلة الغراء :

من البراهين الصادقة على النهضة الجديدة الميمونة التي تراود اجفان العروبة . هذا التعاون المكين بين الصحف المعتبرة في مختلف الاقطار . اذ لا تكاد احداها ترفع صوتها مطالبة بحق مهضوم او داعية الى مظهر جليل حتى تردد زميلتها صوتها . وتتجاوب الاصداء محركة في الامة شعورها . حافزة اياها الى دعم المطالبة او تاييد الدعوة .

والحق ان مهمة الصحيفة — التى تستاهل ان تسمى صحيفة — لا تقتصر على نشر الاخبار والمقالات بل تتعداها الى بث العزيمة في النفوس . وتغذية اسباب الاتحاد في القلوب وتحويل اعمدتها الى مرآة صادقة تنعكس على صفائها الاراب القومية . حتى تصبح وكان قوة الشعب في عبارة ترسلها . ورجاءه في مقالة تثبتها .

ومن دواعي السرور ان نرى في كل قطر عربي صحيفة بل صحفا . ادرك اصحابها ما يتوجب عليهم نجاه وطنهم وابنائه . فساروا على منهج شريف يؤدي الى الاهداف السامية التى وضعتها العروبة نصب عينيها . لا يسالون عن جهود تراق . وتضحيات تبذل . وعقبات توضع في سبيلهم .

واذا كنا نخصص اليوم الاشارة الى صحيفتين من هذه الصحف . فلمظهرين نبيلين . فيهما . نؤكد ان وجود روح التآلف بين البلدان العربية رغم المسافات التى تفصل بعضهن عن بعض وفي وجود هذه الروح ما يبشر بمستقبل زاهر للامم المغلوبة على امرها اليوم .

2me ANNEE — N° 21 30 CENTIMES JEUDI 9 AVRIL 1936

L'ECHO de la Presse Musulmane

ABONNEMENT	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT *Directeur* : A. GRIESSINGER

DANS LA GÉHENNE

En dépeignant le sort misérable des Africains déracinés, des paysans qui abandonnent la terre natale pour aller travailler, sous les ciels froids de l'Europe, dans les bagnes industriels et la flamboyante géhenne des usines, on a dit qu'ils faisaient marché de dupes et perdaient la proie pour l'ombre.

L'ombre, c'est la promesse, l'appat et le mirage du haut salaire, le gain réalisé qui permettra d'envoyer quelque argent à la famille ou à acquérir au retour quelque bien, quelque bout de terre, ombragé de quelques figuiers, ou faire pousser de l'orge, des fèves et quelques courges.

Pour les bons travailleurs bien décidés à réaliser cet idéal de se nantir et qui savent résister à la contagion du banditisme, à la société des femmes faciles et à la perpétration des divers mauvais coups, une vie va commencer de surmenage et de privations qui aura tôt fait de ruiner la santé physique de ces hommes.

Le logement sera le taudis, la chambre sans air et sans lumière où l'on s'entasse par paquets ; la nourriture sera insuffisante, la vêture par trop rudimentaire.

Si en Algérie on peut vivre de quelques figues saucées dans l'huile, d'un peu de galette et d'un peu de couscous au maigre ; s'il suffit de quelques chiffons de calicot et d'un burnous plus ou moins élimé pour braver les intempéries relatives d'un climat qui n'est pourtant point aussi paradisiaque qu'on a voulu le dire, il n'en va de même de l'autre côté de l'eau. La nature différente créé des besoins nouveaux, il faut manger, il faut se vêtir,il faut s'abriter. En s'y refusant comme il le fait généralement et en s'en tenant, là-bas, sous prétexte d'économie, à la sobriété qu'il lui a bien fallu pratiquer en Algérie, pays du travail dure et mal rétribué, l'homme d'Afrique s'étiole et sa physiologie, qui n'est pas toujours des plus brillantes, se délabre d'autant plus que son ignorance d'une technique ouvrière le voue aux travaux les plus épuisants des hommes de peine et des manœuvres.

La preuve en est que la Kabylie qui jadis ignora cet épouvantable fléau, regorge aujourd'hui de tuberculeux qui crachent autour d'eux leurs poumons en fromage, contaminent la maison, le douar, le village et convertissent ces montagnes qui pourraient être heureuses en un vaste hôpital pour condamnés à mort.

Si le « sidi », puisque c'est le terme consacré, se laisse aller à subir les nécessités que dicte le climat, s'il avise de manger à sa faim — et de la viande — et de se soutenir au besoin par un peu d'alcool, cet alcool en principe interdit dont la caractéristique est d'être selon la latitude un poison, ou bien un aliment, il est complètement nettoyé, raclé jusqu'à l'os et à peine en mesure de subvenir aux plus élémentaires besoins de l'existence : manger et boire.

Sur le marché du travail, pas de sentimentalité ni de rhétorique, mais une vieille loi fatale : la loi d'airain qui, dans un monde qu'il faut prendre tel qu'il est sans s'attarder à rechercher s'il est bon ou bien s'il est mauvais, veut que le travailleur gagne suffisamment pour pouvoir retourner au travail, mais jamais assez, sauf exception rarissime, pour pouvoir s'en évader. Ce qu'il faut, tout juste, et un point, et pas plus.

Avec son haut salaire de quarante francs par jour, un sidi qui se refuse à se suicider est aussi mal en point à Paris, à Lille ou à Saint-Etienne qu'il pourrait l'être avec les cent sous par jour que lui octroient les grands tenanciers qui s'appellent ici selon le cas, M. Dupont, M. Macaroni, M. Roscaldos, M. Paolo ou M. Jacob.

A cette différence près que malgré sa misère, le droit qu'il a de coucher sur la terre, de se carapaçonner d'une capote militaire héritée, par le canal des fripiers, des temps héroïques de la grande guerre et d'acheter à peu près quotidiennement, au voisinage de quarante sous, un kilo de pain fabriqué avec du blé à cinquante francs le quintal, M. Sidi peut au moins conserver ici quelque chose de ses habitudes, de son esprit, de son âme, si on peut dire.

Le paysage natal demeure là, la terre, le cadre, le soleil consolateur et la consolation des autres, autour de lui, pareils, au même niveau. Une négation, certes, mais à la mesure de la taille humaine.

Là-bas, l'enfer se double et s'amplifie des horreurs de l'exil, de la solitude, du dépaysement. Un ciel inconnu, des hommes hostiles, à tort ou à raison se targuant de la supériorité du tournemain, mais dont la moralité et la compréhension finale ne valent pas beaucoup mieux et ne vont guère plus loin. Neurasthénie, cafard, fureur, tous les étonnements douloureux, toutes les déceptions, tous les reploiements et non seulement toutes les excuses mais encore toutes les justifications qui relèvent du déterminisme, ce déterminisme qu'on ne peut prendre en considération parce qu'il n'y aurait plus de société possible mais qui éclaire néanmoins tout.

Des statistiques et des recoupages nous renseignent. C'est depuis fort longtemps que le grand patronat qui prend les hommes, les épuise et les rejette comme des citrons pressés est fixé sur la valeur de la main-d'œuvre.

Tout en tête c'est l'Allemand et le Belge qui ont la côte d'amour : 19 sur 20. Rendement, conscience, discipline, ceux-là sont parfaits. Au dessous le Français, qui est chez lui ou passe pour tel, égal, certes, par la capacité de travail mais déjà fantaisiste, artiste et amateur.

Après, le Polonais difficile à mener, en dessous, violent, coléreux ; après, l'Italien bavard et rouspéteur ; après, l'Espagnol, chez qui ces défauts s'aggravent et enfin, apprécié à 0,50 sur 20, l'homme de l'Afrique du Nord.

Ceci, tel qu'on nous le dit, dans les barêmes divers, les graphiques et les papiers précis à un millimètre près des usiniers, des filateurs, des fabricants de canons, des marchands de morts subite qu'ils soient indifféremment MM. de Wendel, Schneider, Mercier, Dreyfus ou autres.

Qu'est-ce à dire ? Et à qui fera-t-on croire que l'ouvrier espagnol, que le jardinier andalou, que le paysan kabyle, qui sont les dignes répliques du paysan français et les hommes les plus rapprochés qui puissent se rapprocher de la terre sont congénitalement des incapables, des bons à rien, des anarchistes invétérés ?

Allons donc. Les hommes ont des aptitudes, des tempéraments et, comme a dit M. Taine, ils sont en fonction des milieux, des climats, ils sont des produits au même titre que le sucre et le vitriol.

Un jardinier d'Espagne, un montagnard kabyle, un pasteur des Steppes, qu'est-ce que vous voulez que ça donne devant les gueules des hauts-fourneaux, sous le vitrage des fabriques ou dans les caves où on fait pousser l'endive, le champignon de Paris, la dinamyte, le gaz-moutarde, les orchidées pour boutonnières à vieux messieurs et les tubes en acier fin de ces mitrailleuses qui vous crachent mille balles à la minute dans l'intention parfaitement homicide de tuer autant d'hommes dans aussi peu de temps.

Dans ces travaux spécialisés des races grégaires, ni le jardinier andalou, ni le paysan kabyle, ni le pasteur arabe, ne sont à leur place. Et la grande vérité — qu'il faut savoir regarder en face — est que l'humanité entière est interdépendante, qu'elle est un tout qui de soi-même s'harmonise et se complète et qu'il faut savoir faire travailler les hommes, puisque le travail est indispensable, selon leurs aptitudes naturelles, leurs goûts et leurs possibilités.

Dans l'utilité poursuivie par tous, aux uns la mer, aux autres l'usine, aux autres la terre, l'Africain ne peut être qu'un paysan. Et dans les conditions actuelles du monde, quand la France a besoin de villages, d'enfants, de matière imposable, de soldats, si avant un siècle en dépit de sa richesse, de son empire, de ses fastes et de ses gloires elle ne veut pas tomber au rang d'un Portugal ou d'une Espagne quelconque, elle a le devoir immédiat d'organiser cette vie et de consentir, à l'éclosion des forces qui viendront la remplacer, les sacrifices qui s'imposent.

Pour l'homme d'ici, qu'il se réclame de Mohamed, de Jésus ou de n'importe quoi d'autre ou qu'il eut pris son parti de rien du tout, l'intérêt manifeste du vivant d'ici est de rallier la France, de faire corps avec la France.

La schlague allemande, la cravache anglaise ou le nettoyage par le vide des américains, nous paraissent en somme peu recommandables et n'ont rien de commun avec ce partage de toutes les libertés et cette libération que nous offre la France.

Bonne entente réciproque, recherche parallèle pour la solution des problèmes, c'est là que nous en sommes.

L'évidence du fait nous amènera à reconnaître que nous en sommes aux temps revenus des Gracques et qu'ils n'ont d'autre solution, dans l'intérêt de tous, que la redistribution, pour la création d'un paysannat heureux et politique, des terres où l'indutrialisme agricole et les latifundia sont en train de faire faillite et que tous menacent d'en crever, y compris tous les premiers, ceux-là qui les détiennent. Tout un programme qui ne peut s'exprimer en quelques mots, dont nous sommes obligés de remettre à plus tard l'explication, la place manquant. Mais qui est bien le seul et l'unique à même de nous tirer les uns et les autres de cette géhenne sociale dans quoi nous croupissons, tout éperdus, tout délirants, les uns regardant vers le ciel vide, les autres rêvant de destruction sociale, de révolution et de vie monacale sous les signes, d'ailleurs trompeurs du Communisme, du panarabisme ou autres fariboles.

Alors que la terre est là sous nos pieds. Et que c'est à nos pieds et non vers les nues ou vers la lune qu'il nous faut regarder.

RAFAA KECHERID.

Nos Echos

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ALGERIE

L'enseignement secondaire est donné en Algérie dans seize établissements publics et dans dix-neuf établissements libres.

Les établissements d'enseignement public comptaient, en 1933-34, 11.862 élèves dont 8.263 garçons et 3.599 filles ; les établissements d'enseignement libre avaient 1.892 élèves.

Sur le total général du nombre d'élèves, soit 13.754, on dénombrait : 12.448 français, 1.130 musulmans et 176 étrangers.

Au baccalauréat, 2.273 élèves s'étaient présentés ; 836 ont été reçus.

***

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A L'UNIVERSITE D'ALGER

Pendant l'année scolaire 1933-34, 2.659 étudiants réguliers ont fréquenté l'Université d'Alger. Sur ce total on dénombrait 1.344 étudiants et étudiantes en droit, dont 1.180 français, 40 musulmans, 3 étrangers. Aux examens de licence, 76 nouveaux licenciés ont été consacrés ; d'autre part, 8 docteurs en droit ont été reçus.

La Faculté des Sciences a été fréquentée par 284 étudiants et étudiantes dont 272 français, 10 musulmans et 2 étrangers.

A la Faculté des lettres, sur 421 inscrits on comptait 220 étudiants dont 47 musulmans et 201 étudiantes.

Enfin, 316 étudiants dont 9 musulmans et 11 étudiantes ont fréquenté la Faculté de médecine ; quant aux études de pharmacie, elles ont été suivies par 112 étudiants dont 4 musulmans et par 71 étudiantes. En sont sortis, en 1934 : 42 docteurs en médecine, 34 sages-femmes, 34 pharmaciens, 1 herboriste.

L'EXPOSITION DU LIVRE ALGERIEN A PARIS

L'exposition du livre algérien à Paris fut pour beaucoup une révélation.

Nombreux sont ceux qui ignorent encore l'effort fourni par les intellectuels des départements français d'outre-méditerranée. L'OFALAC se devait donc, dans son hall de l'avenue de l'Opéra, de présenter à l'élite des lettres françaises aussi bien qu'au grand public, non seulement l'Algérie intellectuelle, mais surtout l'Algérie inspiratrice de nos grands génies de la littérature contemporaine et moderne.

M. Le Beau, gouverneur de l'Algérie, procéda lui-même au vernissage de cette exposition qui contribuera très largement à marquer la grande place que tient l'Algérie dans la vie française.

***

L'IRAN, L'IRAK ET L'EGYPTE CELEBRENT L'ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE LEURS SOUVERAINS

On a célébré successivement le 15 mars, à Téhéran, le 21 à Bagdad et, le 26, au Caire, l'anniversaire de la naissance de S. M. I. Riza Pahlevi, chah de l'Iran, Ghazi premier, roi de l'Irak, et Fouad premier, roi de l'Egypte et du Soudan.

A cette occasion, des fêtes ont été organisées, aux mêmes dates, dans les royaumes des trois souverains, ainsi que dans les milieux iraniens, irakiens et égyptiens à l'étranger.

ENTENTE ENTRE JUIFS ET ARABES

Un grand enthousiasme a salué à travers tout le Nord de l'Afrique française, la conférence qu'au Club du Faubourg à Paris, viennent de donner le Docteur Bendjelloul et Bernard Lecache, affirmant ainsi la réconciliation des Musulmans et des Israélites qu'aucun antagonisme foncier ne divise.

Des événements imprévisibles, nés spontanément n'allaient pas diviser des frères de religion différentes. Rien ne permettait de croire que des sentiments de haine, de vengeance, allaient naître des tragiques événements de Constantine. Au dessus des tombes des victimes, nous avons fraternellement tendu les mains à ceux qui n'étaient pas les vrais responsables du pogrome du 5 août 1934.

Sans doute un grand malaise règne en Algérie ; sans doute la France se devait d'accueillir les légitimes revendications de nos frères musulmans. Il n'en demeure pas moins vrai qu'un même désir d'union est dans tous les esprits.

L'élite indigène, nourrie de culture française, doit accéder à la citoyenneté française. Elle a des devoirs à remplir à l'égard de la patrie comme à l'égard de ses frères de race qu'elle désire instruire, relever, affranchir.

Les paroles du docteur Bendjelloul, celles de Saadane, de Ferhat Abbas et de Lakdari, comme celles de MM. Georges Desbons, Maurice Viollette et Lecache vont avoir la plus heureuse répercussion sur les relations des différents éléments de la population algérienne. Ceux qui ont rêvé de voir se poursuivre les luttes intestines en seront pour leur frais.

Rien, nous en sommes certains, ne viendra troubler la bonne harmonie qui a toujours régné entre Musulmans et Israélites d'une part, entre les Musulmans et les citoyens français sans distinction d'origine d'autre part. Elie GOZLAN.

(Samedi).

***

A MADAGASCAR, LES ENVIRONS DE MANAKARA SONT OUVERTS A LA COLONISATION

Le Gouverneur général de Madagascar vient de décider la création de « lots de colonisation européenne et indigène » pour la mise en valeur des marais d'Ambila.

Ces marais, situés à 12 kilomètres du port de Manakara le long de la nouvelle ligne de chemin de fer F.C.E. formaient, il y a peu de temps encore, une immense étendue de tourbe inconsistante, couverte de plantes aquatiques et entièrement submergée à la période des hautes eaux. Les quelques villages. Antaimoro établis sur le pourtour de la plaine ne cultivaient que de rares parcelles utilisables en bordure des collines.

En 1933, l'Administration décida d'entreprendre des travaux de drainage méthodiques. Actuellement, sur 30.000 hectares qui doivent faire l'objet d'un aménagement, plus de 6.000 ont été asséchés.

Mais la mise en valeur des terres ainsi conquises posait un difficile problème. D'une part, en effet, la population locale est très insuffisante pour assurer la culture d'un périmètre aussi vaste. D'autre part, la transformation des terres asséchées en rizières exige un premier travail d'aménagement considérable qui pouvait rebuter des nouveaux venus.

La question a été résolue de la façon suivante : Tout d'abord de vastes réserves ont été constituées pour permettre aux habitants des villages actuels d'étendre leurs cultures.

Parmi les terrains disponibles, des lots ont été délimités pour les indigènes originaires d'autres régions. Une propagande a été entreprise auprès des cultivateurs betsiléo, population laborieuse des hauts plateaux, afin de les inviter à se fixer sur les terrains gagnés. Les instruments agricoles et les animaux d'attelage leur seront prêtés. On leur fournira gratuitement des semences de riz sélectionnées et les matériaux de construction de leur case. De plus, ils recevront une subvention mensuelle à la condition d'effectuer un travail régulier de mise en valeur.

D'autre part, les sections de pionniers du Smotig, employées à la préparation préalable des terres et dont les camps formeront des villages modèles, recevront une partie des lots qu'elles auront aménagés.

Enfin, à côté des lots indigènes, des terrains sont réservés à la colonisation européenne en vertu du principe, maintes fois affirmé par le Gouverneur général, que les colonisations européenne et indigène se complètent et doivent suivre un développement parallèle.

Grâce à la variété des procédés mis en œuvre, on peut espérer que la vaste plaine d'Ambila, située à proximité d'un port, sur le passage de la voie ferrée, fournira dans quelques années 5.000 tonnes de riz exportable et des quantités importantes de café. C'est toute une région autrefois impraticable et insalubre qui va être ouverte ainsi à l'activité de la colonisation européenne et du paysannat malgache.

Agence Univers.

BIBLIOGRAPHIE

Aux Nouvelles Editions latines (7, rue Servandoni, Paris, 6e), M. Jules Borely, vient de publier un livre intitulé « Ahmed et Zohra » et consacré à « La misère enchanteresse du peuple marocain qui porte à l'extrême pointe des terres d'Occident la plainte de l'espoir de l'Orient dévasté.

Le volume 15 francs.

***

NAISSANCE

Notre excellent confrère Lamine Lamoudi, Directeur de *La Défense* est l'heureux papa d'un garçon qui a reçu le prénom de Khaled.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux au joli bébé.

Les Spectacles

Lundi prochain au TRIANON

Villy Thunis dans N'AIMER QUE TOI ! ce film nous fait assister à un véritable duel entre la mort et l'amour ? Willy Régis souffre de l'existence qu'il mène. Le hasard d'une création d'Opéra-Comique populaire, dans lequel il joue et chante un rôle d'ouvrier, le conduit au carreau du temple pour louer un costume de scène. Il entend chanter sur la place et jouer de l'accordéon : c'est un vieillard pauvrement vêtu, qui cherche en vain à vendre des chansons aux passants. Régis apitoyé se présente au vieillard comme un homme de son rang et il lui propose de chanter avec lui. La voix de Willy fait merveille. Chez le vieillard Willy se trouve en présence d'une adorable jeune fille Denise. Dévoiler sa réelle personnalité c'est gaté son rêve ? Quelle est la solution ?

DOLOROSA

grand film espagnol.

La version cinématographica de LA DOLOROSA es magistral reflejo de la famosa zarzuela que por su libreto e inspirada musica ha hecho vibrar de entusiasmo y emocion a todos los publicos. Al ser ampliado el argumento y escenificada para el cine la accion teatral, adquieren la novela, la musica y los cantables un realce y un valor emorcional verdaderamente extraordinarios. Figuran en la pelicula nuevos personajes y ante los ojos del expectador destilaran con detalle y propriedad completos, la serie de acciones y acontecimientos que dan lugar al desenlace fijado en la produccion teatral.

Es decir : todo lo que el publico al ver la obra en el teatro imagina que *ha ocurrido con anterioridad*, y ademas todo lo que ha visto, valorizado por una accion intensa, una accion intensa, una interpretacion soberbia, con escenarios de inponderable belleza y finalemente amplada la partitura con nuevos e inspiradisimos motivos musicales.

L'Inauguration de la Foire d'Alger

En présence de plusieurs milliers de visiteurs, M. Le Beau, Gouverneur général de l'Algérie a inauguré la Quatrième Foire d'Alger

Favorisée par un joli temps tout clair, d'un soleil de printemps où les fleurs dans la nature connaissent un regain de vigueur et d'éclat, la Quatrième Foire d'Alger a connu, samedi, un succès réjouissant : succès d'affluence autant que spectaculaire.

Qui donc pourrait encore prétendre que l'Algéoris est morose ou effrayé par la crise, après avoir vu les milliers de personnes se presser dans la plus gaie des colines, personne assurément !

Un immense public put s'en rendre compte, car la foule n'était pas seulement algéroise, mais venait des trois départements ; on avait compris que la quinzaine commerciale aurait vraiment une suite de fêtes.

L'inauguration commença à 16 heures, M. Le Beau, Gouverneur général accompagné de MM. Chapouton, sous-chef du Cabinet ; du commandant Olliris, chef du Cabinet militaire ; du lieutenant Audric, son officier d'ordonnance est reçu par M. Jules Vinson, président de la Foire, entouré de MM. Topin-Bichon, vice-président, Arnaud, commissaire général, Jouvet, secrétaire général. Les honneurs furent rendus par la Musique du neuvième zouaves.

Aussitôt un cortège se forme et nous remarquons MM. Bourat, préfet d'Alger, le général Noguès, membre du Conseil supérieur de la guerre, Fiori, député, Rozis, maire d'Alger, l'Amiral Motet, Millot, directeur des affaires étrangères, le général Odry, le colonel Lavigne, le général Féquant, l'archevêque Leynaud, Cazenave, Guillermet, Escande, Garcin, Peyroche, Maria, Ourabah, Foudil, Tiar, Bentami, Tamzali, Bach Agha Smati, Nedjar Mohamed, Routaboul, Cote, Dutet, Burtin, Jourdan, Lefèvre Paul, Renaud, MM. Perrier, Beuscher, Duviella, ainsi que plusieurs membres de la Chambre de Commerce et d'Agriculture et plusieurs Juges aux tribunaux.

Après les souhaits de bienvenue, M. Le Beau, chef de la Colonie et le cortège entreprennent une munitieuse visite à travers galeries et stands, où les exposants furent félicités.

A 17 heures 30, la visite est terminée, M. Le Beau prend congé du comité de l'exposition et des personnalités.

Tout le mérite de cette splendide foire revient aux dévoués dirigeants que nous avons cités plus haut. Ils ont droit à nos félicitations.

***

La deuxième journée ensoleillée de la Foire d'Alger attira une foule énorme dans l'enceinte littéralement envahie. Dès le matin, les visiteurs furent nombreux, mais l'après-midi vit la bousculade des grands jours.

Malgré les manifestations sportives et mondaines qui obtinrent un gros succès, la foule montra quel intérêt elle porte à la plus grande manifestation économique de l'Afrique du Nord.

Au cours de l'après-midi, le cortège de la reine du Commerce tel que nous l'avions déjà admiré lors de la grande semaine commerciale d'Alger, fit une entrée triomphale dans la Foire. Les cavaliers et les superbes sénégalais furent fort admirés, moins cependant que la gracieuse souveraine toujours souriante. A son entrée, la Reine fut reçue par MM. Rozis,

Dans la Presse Arabe

Le mont « Arafat »

Et appelle les hommes au pèlerinage, qu'ils veinnent vers toi à pied ou sur toute monture élancée : qu'ils viennent de tous les coins éloignés : (Coran). C'est vers Arafat que se dirigent les pèlerins aux cœurs éclairés enthousiastes, purs de toute passion obscure.

Aux cœurs sublimes, ils contemplent la terre et ses habitants comme un atome poussé ou dirigé par les vents de la toute puissance. Ils s'élèvent aux cieux jusqu'à entendre les louanges des anges dociles ; ils s'élèvent encore jusqu'à méditer le coran comme récemment révélé et entendre prononcer : « Etres humains, nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle et nous vous avons fait des nations et des peuples, pour vous connaitre, certes les plus estimés par Dieu sont les plus pieux.

Ils répondirent : « me voilà tout à toi, ô Dieu, tout à toi ». — Et le mont Arafat et la contrée sacrée et les cieux et la terre repétèrent : me voilà tout à toi, ô Dieu tout à toi.

C'est là-bas où respire l'humanité étouffée par les fumées de la poudre, les frontières fort limitées, les maîtres et serviteurs, les esclaves et patrons. L'humanité vit où toute différence n'existe pas : ni grand, ni petit, ni considéré, ni vil, ni chef, ni supérieur, ni inférieur, ni riche, ni pauvre.

L'Europe sauf ses philosophes et leurs œuvres ignore les hautes qualités de la sagesse constatées au mont Arafat ; l'inimitié, la haine, la vengeance et tous les défauts disparaissent l'égalité et la paix dominent.

De races et de langues différentes les hommes se réunissent sur le mont Arafat, habillés d'un seul uniforme, croyant en un Dieu unique, ayant un seul prophète, professant une seule religion et s'exclamant en un seul langage : « me voilà tout à toi ô Dieu tout à toi ».

C'est là-bas où l'on voit se réaliser le miracle éternel : de toutes les régions lointaines, les hommes viennent stationner sur le mont Arafat. La terre est pliée et ses habitants sont concentrés sur Arafat. C'est la rencontre des cotes de l'Afrique avec les rivages de l'Asie, des villes splendides de l'Europe avec les buttes du Soudan, du Gange avec le Nil, du mont Taurus avec les monts de Cristal.

Le musulman constate que sa patrie est assez vaste pour être limitée par des monts et des mers, détruite par la différence des races, divisée en politique par l'opposition des partis et des étendards car la patrie du musulman dans le coran ne consiste pas dans les mers et fleuves, ni dans les plaines et monts mais « certes les croyants sont frères », non « les Egyptiens sont frères », « ni les Syriens sont frères....

C'est là-bas où l'on se traite fraternellement ; le fort aide le faible, le riche donne au pauvre le noble assiste le méprisable et tous ces frères quittent la maison sacrée forts, riches et nobles.

Le pèlerin, (hadj) se souvient comment Seyeddina Mohammed a passé par cette colline, s'adonnant à Dieu, abandonnant sa ville natale et les gens parmi lesquels il fut élevé et éduqué.

Il s'arrêta et contempla la Mecque en lui disant : Tu es la plus aimée des villes d'Allah, par Allah je t'aime beaucoup plus que les villes d'Allah ; si ce n'était tes habitants qui m'ont fait sortir, je ne t'aurai pas quitté. Puis s'avançant dans le désert avec son compagnon et ami fidèle Abou-Bekr, il se retourna de temps à autre pour voir la Mecque disparaître derrière l'horizon et ils se dirigèrent vers la grotte.

Souvenez-vous pèlerins que cet homme sans égal s'élève seul devant le monde pour renverser les mensonges par la vérité et combattre son ignorance par la lumière de l'Islam et le diriger vers le droit chemin du coran. Et celui qui a fui la Mecque en se cachant y rentra avec dix mille héros pour ouvrir les portes de la ville sainte dont il ordonna de détruire les idoles. La vérité est venue ; que le mensonge disparaisse. Toute l'Arabie fut rangée sous ses ordres, puis, presque la moitié du monde fut soumise à sa religion.

Souvenez-vous, Mecque, que cette troupe qui a passé en fuyant devant le chef de Coraïch aura l'honneur de soumettre Coraïch à sa religion, puis devenant puissante elle alla vaincre les Perses et les Romains, et plus forte encore elle eut (sous domination l'Afrique et l'Espagne), un empire aussi vaste que celui des Romains au moment de sa grande splendeur. En Asie il s'étendait de la Cilicie au Gange et au Sy Naria supérieur (dans la province du Ferghana russe) et du Caucase au Sud de l'Arabie. En Afrique c'étaient tous les pays de l'Egypte au Maroc, avec les grandés îles de la Méditerranée. En Europe c'était presque toute l'Espagne.

Enfin cette troupe de Mohamet est devenue nombreuse pour atteindre 400 millions et s'étendre dans les continents préchant la religion de la paix et du salut, l'Islam.

Les musulmans se réunissent à Arafat pour visiter les lieux saints, se repentir et s'offrir à Dieu en repétant : me voilà tout à toi, ô, Allah, tout à toi. »

De la revue *Arrissalah.*

(à suivre)

---

maire d'Alger, Vison, président de la Foire ; Topin-Bichon, Jouvet, etc... (Comité de la Foire).

L'Elan de Bab-el-Oued qui fermait la marche du cortège royal demeura quelques instants sur l'emplacement de la Foire où il exécuta plusieurs morceaux très goutés.

Profitant de leur passage à Alger, les Conseillers de l'OFALAC ont également visité la Foire. Conduits par MM. Garcin, directeur de l'OFALAC et Bille.

HADJ BENALI.

Les Stands à visiter

La Vie Sportive

BOXE

Samedi dernier, a été donné aux halles de Maiosn-Carrée, une grande réunion pugilistique, organisée par l'Union sportive musulmane Maison-Carréenne. Elle obtint un beau succès, cependant nous déplorons que nos sportifs algérois n'aient pas cru nécessaire d'encourager cette jeune société dans ses belles initiatives en allant nombreux applaudir les vedettes de ce gala. Nous voulons croire qu'à la prochaine réunion ils ne manqueront de montrer aux Maison-Carréens que pour encourager le « noble art » les sportifs algérois sont toujours là. Voici les résultats de cette soirée :

Omar ben Saïd bat Maouch par k.o. au cinquième round.
Juri II et Kid Rouge, match nul.
Chalabi bat Guessam aux points.
Ferhaoui bat Garcia aux points.
Belkheir bat Sahraoui aux points.
Mazza Lounès bat Kid Men, par k.o. au deuxième round.
Juri IV et Touati font match nul.

—«(o)»—

FOOT-BALL ASSOCIATION

LES CHAMPIONNATS OFFICIELS D'ALGER

Alors que la situation se trouvait être très compliquée, voilà qu'après décision sur le tapis et une victoire, le Gallia se trouve en tête. La journée de dimanche d'ailleurs donna des surprenants résultats en dehors de l'échec du GSO qui à Alger, devant le Gallia succomba.

Le RUA se fit tenir en échec par le FCB.

L'ASSE ne put se défaire que difficilement de l'OHD,. Le RCMC eut le meilleur sur l'OM. La grosse surprise d'El-Affroun où l'ASB perdit la rencontre et la première place. Enfin, s'il reste deux journées elles pourront prouver des émotions puisque le classement est le suivant : 1. Gallia, 39 points ; 2. ASSE et ASB, 37 points ; 4. RUA, 36 points ; 5. RCMC, 34 points ; 6. OHD, 31 points ; 7. GSO, 29 points ; 8. FCB et USOM, 26 points et un match à jouer ; 10. OM, 21 points.

NOUVELLE VICTOIRE DU MOULOUDIA

MCA bat Dellys par 1 à 0.

Les Mouloudiens après une belle rencontre s'assurent le meilleur. L'équipe musulmane qui pratique agréablement se fit remarquer au cours de cette rencontre. Notons en passant que l'équipe seconde également s'attribua un succès. Et comme les jeunes suivent les ainés, l'équipe minime fit la passe des trois en arrachant une victoire à l'ACBO qui succomba devant les jeunes par 7 à 0. Cela est réconfortant pour l'avenir !

Félicitations aux joueurs dirigeants pour ces beaux résultats qui souvent sont étouffés par la Grande Presse.

—«(o)»—

COURSE A PIED

ENCORE DES SUCCES METROPOLITAINS PAR NOS REPRESENTANTS
Amrouche remporte le Tour de Reims

Belle course de notre représentant qui s'assure une nette victoire avec plus de 100 mètres sur son concurrent.

***

LE CHAMPIONNAT MILITAIRE DE FRANCE
L'Algérien Daou et quelques autres Indigènes à l'honneur

Encore notre ami Daou s'adjuge ce titre. Notons avec lui Brahim, Bouchta, Tami, Mohamed, Adaoui Mohamed, tous en garnison en France. Quel succès pour ceux qui veulent prétendre que le muscle Indigène algérien n'est pas de taille de classer les Français en bonne position dans les grandes courses internationales. Voilà une bonne preuve.

LES SPECTACLES
qu'il faut voir

CASINO MUSIC-HALL

Les fidèles habitués du CASINO MUSIC-HALL de la rue d'Isly se souviennent qu'au commencement de la saison 1935-1936 ils applaudirent frénétiquement la TOURNEE STERVAL, dans « MAISON CLOSE ». Au jour de ses débuts, il conquit littéralement ses auditeurs. Et ce n'était pas un succès d'estime et de camaraderie, car STERVAL, après avoir emballé le public parisien, venait pour la première fois en Alger, entouré de son excellente Troupe. Ce succès si franc, si net, si mérité incita la Direction à traiter à nouveau avec STERVAL qui débutera vendredi 10 avril avec « L'ART VU NU », revue dynamique, faite de charme d'éblouissements et de comique. Et beaucoup de comique surtout, puisque c'est le goût du jour et le genre du CASINO MUSIC-HALL. De somptueuses statues de chair, un brin dénudées, feront revivre à nos yeux de sculpturales beautés à la manière des modèles de « Phidias ». Des musiques tour à tour charmeuses ou trépidantes, des décors rutilants encadrant, sous le jeu des lumières, la troupe la plus homogène qui soit, voilà de quoi marquer une victoire de plus à notre cher CASINO de la rue d'Isly.

COLISEE

Devant le succès obtenu cette semaine par le plus beau film de l'année MAYERLING dans lequel Charles Boyer a rempli son rôle à l'étonnement même de ses admirateurs ou Danielle DARRIEUX a été plus gracieuse que d'habitude, la Direction du cinéma Colisée a décidé, à fin de répondre au désir du public algérois, de faire projeter pour une semaine encore cette admirable production.

SPLENDID

A partir de demain :
QUELLE DROLE DE GOSSE
avec la véritable révélation de l'année *Danielle Darrieux, Albert Préjean, Lucien Baroux.*

CAMEO

1° ACTUALITE PARAMOUNT.
2° MA JARRETIERE, sketch.
Entr'acte.
La célèbre vedette *Anna Sten,* dans NANA, le chef d'œuvre d'Emile Zola, avec Philipps Holmes.

TRIANON

Edwiche Feuillère, Claude Dauphin, dans LA ROUTE HEUREUSE.

LA PERLE

Lundi à jeudi Bach, dans LE TAMPON DU CAPISTON et KING-KONG.
Vendredi à Dimanche, continuation de King-Kong, Harold Loyd, dans PATTES DE CHAT.

CYCLISME

III° GRAND PRIX « ANIS PHENIX »

Le 12 avril 1936 se disputera le classique « Grand Prix de l'Anis Phénix » qui remporte chaque année un succès mérité. La distillerie du Phénix dont la générosité en faveur des sportifs se manifeste en toute occasion, a doté cette épreuve d'une somme de deux mille francs ce qui, avec les nombreuses primes disputées sur le parcours, constitue une dotation digne des grandes épreuves métropolitaines. L'organisation a été confiée au « Vélo-Club » d'Hussein-Dey, qui a, en matière d'organisation, une renommée des plus justifiée. Nous donnerons prochainement d'autres détails sur cette course qui s'annonce comme devant être très disputée.

—«(o)»—

COURSES HIPPIQUES

LE GRAND PRIX DE LA VILLE D'ALGER

Ce fut quelque chose de grandiose. Un spectacle sportif incomparable avec une foule indescriptible.

L'Ecurie Ricci se l'adjugea. Mais notons une organisation impeccable des départs normaux, et la régularité des épreuves assurées avec énergie par le Directeur et un secrétariat vraiment à la page donnant chaque dimanche satisfaction au grand public qui montre sa reconnaissance et venant de plus en plus en nombre au Caroubier.

D. MARIUS.

Le Gérant : B. BELKHODJA.
Imp. Centrale - 44, rue de Constantine - ALGER

اقـــــوال الصحـف الـعربيـة

الهنـد

محمد رسول الله

يظهر اسمه بى السماء باحرف كبيرة من نور

قصة وثنى كبير بى الهند

المسلمون والقاديانيون وحوادث تصادمهم

بمباى ١٨ ذي الحجة لمراسل البلاغ الخصوصي

وصل سمو نظام حيدر اباد دكن الي دهلي يصحبه نجله البكر سمو البرنس اعظم جاه ولى عهد المملكة الاصبية وعدد كبير من حاشيته يتقدمهم السير اكبر حيدري والمهراجا السير كيشن برشاد الصدر الاعظم والنواب ذو القدر بارجنك وزير الحربية والنواب عقيل جنك والنواب مهدي بارجنك وغيرهم من كبار رجال الدولة وقد نزل سمو النظام بى قصره الفخم بى دلهى .

وسمو النظام بى زيارته هذه قد جاء خصيصا من حيدر اباد لتوديع سعادة اللورد ولينجدون نائب جلالة الملك وحاكم الهند العام عند سفره من الهند نظر لانتهاء مدة حكمه والمفهوم انه عند عودة سمو النظام سيحال الي المعاش المهراجا السير كيشن برشاد رئيس الحكومة ويعين بدلا عنة السير اكبر حيدري . وقد وصل ايضا جناب المعتمد البريطانى بى حيدر اباد الى دهلي .

محمد رسول الله صلى الله عليه وسلم

نشرت صحيفة خلافت بي عددها الصادر بى ١٦ الحجة سنة ١٢٥٤ الموافق ١١ مارس (رقم ٥٨ جلده ١) ان المستر (لااله تيج صاحب) الوثنى رئيس قلم حسابات مدرسة البنات التابعة لحكومة البنجاب بى ملتان راي بى صبيحة يوم ٢٥ يناير بى الساعة الرابعة بجرا شعاعا يضيء بى السماء بلما تبينه واذابه عبارة عن كلمة بيضاء ومنيرة يتألف منها لفظ (محمد) صلوات لله عليه بأحرف ضخمة جميلة مموجة واضحة ثم غاب الاسم بعد دقائق وظهر مكانه شخص عظيم مهيب الطلعة جليل المنظر يرتدى ثيابا بيضاء ناصعة . بهرع الرجل الى اهل بيته وجيرانه يسألهم مشاهدة هذه الظاهرة الغريبة ولكن كانت قد غابت عن العيون تماما .

حوادث القاديانيين

وقع تصادم مروع بين المسلمين والقاديانيين بى بمباي سببه ان طفلا يبلغ من العمر سنةونصف ابويه من القاديانيين ارادا ان يدفناه بى مقابر اهل السنة والجماعة الذين رفضوا قبول دفنه بى مقابرهم وقد تجمهر عدد كبير منهم حاملين عصيهم ونبابيتهم ومديهم ووقفوا بى وجه القاديانيين استعدادا للمقاومة والضرب وقد اخطرت الحكومة بالامر بحضر على الفور حكمدار بوليس بمباي على راس قوة كبيرة من جنود الحبش والبوليس والكونستبلات للقبض على ناصية الحال وتفريق شمل المتجمهرين وبى الحال استدعى الحكمدار عقلاء اهل الشيعة وطلب منهم ان يسمحوا بدفن هذا الطفل بى مقابرهم برفضوا ثم طلب من البهرة والخوجة وباقى اهل الفرق الاسلامية الاخرى بلم يقبل احد منهم ثم عرض الامر على الهندوس بقبلوا بشرط ان يحرق ولكن ابوي الطفل عارضا بشدة واخيرا امرت الحكومة بدفنه بى قطعة ارض بعيدة عن بمباي كانت قد خصصتها لدفن الموتى والقتلى من المجهولين من سائر العناصر المسلمة والمسيحية والوثنية وغيرها

وحجة المسلمين بى عدم قبول الدفن ان الولد يتبع ابويه وان قبولهم لدفنه معناه اعتراف صريح بان القاديانيين فرقة من فرق المسلمين بى حين ان المسلمين جميعهم بى الهند على اختلاف مذاهبهم ومللهم ونحلهم قد حكموا بكفر هذه الفئة واخراجها عن الدائرة المحمدية .

« البلاغ »

L'Inauguration de la Foire d'Alger

المعرض الرابع بالجزائر

الاحتفال بافتتاحه يوم السبت السابق عشية بحضور الوالى العام وكثير من رجال الحكومة والامراء والاعيان

كانت الساعة الرابعة من مساء يوم السبت السابق موعدا للاحتفال بافتتاح المعرض العام بالجزائر بحضور حضرة السيد الوالى العام

ان المعرض الرابع اضيق من المعارض السابقة التى تحقق نجاحها ولكنه جمع عددا كثيرا من العارضين وغالب من غير شك بارتقاء ما حصلته الجزائر بى متعلقات الاقتصاد والتجارة والصناعة اذا لا محالة يحفظ درجته التي نالها بين معارض المدن الشهيرة باروبا - يوم السبت الماضى كان الجو صافيا والشمس ساطعة وعلى الساعة التاسعة صباحا انحلت ابواب المعرض للعامة بتوجه كثير من الزائرين بازدحام نحو الاقسام المتنوعة الاشكال والنظام بوجد واقسم السيارة مع انواع العربات المصنوعة آخرا والحاصل يوجد هناك الامتزاج الخاص بالالوان والخطوط والكتابة والموسيقى .

الاحتفال الرسمي

اجتمع امام باب المعرض قبل الساعة الموعودة كثير من رجال الحكومة والعمالة والاعيان لاستقبال الوالى العام منهم اعضاء لجنة المعرض وشيخ البلد روزيس والحاكم بورات والجنرال نوقيص وامير البحر موطى ثم كارل رئيس النيابة المالية وبعض اعضاءها ثم م. ميو مدير الشؤون الاهلية ثم رئيس حكومة التجارة ثم رئيس الحجارة التجارية ثم مدير *La Dépêche Algérienne* ثم كثير من اعضاء الحجارات التجارية والفلاحية وكثير من رجال حكومة التجارة ومدير ومهن كثيرة .

وصول الوالى العام

على الساعة الرابعة وقفت سيارة الولاية امام باب المعرض فنزل منها الوالى العام وبى صحبته بعض خواصه - استقبلت لجنة المعرض الوالى العام ورحبت به وسلم عليه الحاضرون من رجال الحكومة وغيرهم ثم صدحت الموسيقى «بلمرسييز»

الطواف بالمعرض

شرع الوالى العام ومن حوله من اعضاء اللجنة وغيرهم بزيارة اقسام المعرض المتنوعة يخص بالذكر دار السيارة التى اهتم بها الوالى العام لما وجد بيها من كل مخترعات ديار الصناعات الفرنسوية بوقف مرات امام عدد كثير من اقسام السيارة وشكر نواب العلامات العظيمة ثم مر الوفد بمعرض آلات الفلاحة والزراعة والصناعة بقسم المواعين والامتعة بقسم الماكولات بقسم الاراضى الجنوبية ثم غادره ثم وقف الوالى العام امام دار افريقيا الغربية باستقبله حاكم المستعمرات السيد كرسكيا ببقية الاقسام وآخرا وصل الى دار الجزائر باستقبله شيخ البلد روزيس وبعض اعضاء المجلس البلدى وعلى الساعة الخامسة وثلث انتهى الاحتفال.

وبعد ان شاهد كثيرا من المعروضات خرج الوالي العام مثنيا على ما وجد من تقدم الصناعة شاكرا الحفاوة التى وجدها من ادارة المعرض ولجنته ان اهتمام الوالى العام بامر المعرض مما كان له اكبر الاثر بى تحقيق نجاحه بشهد حضرة الوالى بفضل العارضين الذين اجتهدوا بى انهاض درجة الجزائر الاقتصادية التجارية الصناعية .

قد اعجب جميع المدعوين والزائرين بنظام هذه الحفلة اعجابا كبيرا كان من شانه ان ابدى الوالى العام ارتياحه العظيم للمجهودات التى بذلت بى هذا السبيل وهنأ الجميع خصوصا اعضاء لجنة المعرض على جلال حفلة الافتتاح ونظامها البديع وبهاء المعرض وحسن تنظيمه وتنسيقه .

عـدة النجاح

لرجل القرن العشرين

تحتم الحياة على كل فرد يعيش بيها ان يكون مزودا بالعدة التى تضمن له النجاح بى حياته مسلحا بصفات يستطيع معها ان يتبوأ المكان الذى يطمح اليه بى المجتمع .

وعندى ان خير ما يتزود به الرجل بى عصرنا هذا بعد تزوده بالمال الذي يحتل دائما وابدا المكانة الاولى بى ضروريات الحياة - الاعتماد على النفس اعتمادا يجعله مطمئنا الى مصيره بى كل عمل يقدم عليه وبى كل خطوة يخطوها وان الاعتماد على النفس والثقة بها ومقدرتها على اتيان ما يريده والقيام بما يشاءه بلما يساعده على توفيق المرء بى هذه الخطوات ونجاحه بيها .

***

كما ان لقوة الارادة اثرها كذلك بى نجاح المرء بي هذه الحياة بهي اشبه ما تكون بتيار جارف يكتسح امامه كل ما يلاقيه المرء بى طريقه الى تحقيق امانيه من مصاعب ومشاق بالرجل القوى الارادة يسهل عليه ان يسير بى السبيل الذي اختطه لنفسه ورسمه له دون ملل او كلل لانه يكون مندفعا الى ذلك برغبة نفسية عنيفة ولا نجاح لمن لا ارادة له ذلك لانه ان اقدم على عمل دون ارادة تحفزه اليه فانه لن يتقنه ولا يجيده مهما حاول الى ذلك سبيلا

والصبر والجلد عدتان لازمتان للمرء كذلك بى حياته . بلا ينهزم امام اول خسارة تلحقه ولا يتقهقر امام خطب من خطوب الدهر . ولا يستسلم لها بل يلقاها بصدر رحب، وصبر جميل رابط الجاش . بيصرع الخطوب قبل ان تصرعه ويهزم الصروف قبل ان تهزمه . بيكون رجلا صغيرا لا يزعزعه مزعزع ولا ينال منه خطب ولا تزلزله كارثة . مهما بلغت من الفداحة والخطورة

***

كما يتحتم على الرجل الذي يبغى الحياة الحقة . ويسعى لها سعيها ان يكون ملما بما بيها من خبايا ... حنكته التجارب . وسر غور الدهر وعجم عوده ليتيسر له ان يسير بى مجاهل الحياة على ضوء هاته التجارب بيجتنب ما وقع بيه غيره وينهج الطريق المأمون الذى ينتهى به الى هدف آماله وغاية امانيه

370

2me ANNEE — N° 22 30 CENTIMES JEUDI 16 AVRIL 1936

L'ECHO de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
Secretaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT Directeur : A. GRIESSINGER

L'homme à l'âne

C'est toujours au cours d'une de ces périodes douloureuses que connaît l'Algérie, lorsque les privations se font senitr et que s'aggravent les mauvaises conditions économiques dans lesquelles vivent les ruraux, qu'on voit surgir parmi nous des sauveurs, des censeurs, des réformateurs et autres politiciens d'égale importance, les uns excipant d'un caractère de peuple et d'une unité raciale, les autres, au nom de l'orthodoxie, faisant de la revendication irrédentiste et tous s'entendant très bien pour engager les pauvres ignorants qui les écoutent dans des voies dangereuses, sans issue et mortelles.

Ne connait-on pas l'histoire de ce Zenata Kharedjite dit Abou Yazid, plus communément appelé l'homme à l'âne, qui, un lustre durant, secoua si violemment l'Algérie et par qui la puissance des Fatimides fut à deux doigts de disparaître ? En quelques mots et pour l'importance qui la lie intimement aux faits dont cet article fait sujet nous présentons à nos lecteurs ce spécimen du taleb fanatique voué à l'aveuglement éternel. Elevé au Djerid dans rigidité puritaine des principes çofrite il alla chez les ibadites d'Ouargla pour se perfectionner dans l'étude de la pure orthodoxie. De taleb coranique, il devint cheikh, puis membre de la Djemaa des cheikhs ibadites et finit par créer un conseil de clercs dans le but de redonner le pouvoir aux Kharédjites. Il dirigea des tournées de propagande surtout dans l'Aurès et réussit à entraîner les hordes chaouïas dans une guerre contre le Khalife de Kairouan qui dura cinq ans. Le motif : laver le pays des doctrines chi'ites et instaurer un gouvernement spécifiquement orthodoxe. Le résultat : ses partisans furent mis en déroute et durement châtiés par les Sanhadjas, alliés des Fatémides.

L'homme à l'âne réapparaît de nos jours sous les traits d'un personnage particulièrement typique, dont veulent s'énorgueillir les universités d'Orient et qui a pris à tâche de nous bourrer le crâne, de nous dicter une politique de revendication irrédentiste nous interdisant par là tout progrès raisonnable et toute réalisation pratique. Son acitvité principale consiste à vaticiner dans sa revue *Ach Chihab* où son insipide bavardage et son encombrante vanité n'ont d'égale que sa débilité mentale. Sa sagesse, son esprit d'adaptation, son bon sens et la notion qu'il a des réalités, nous lse trouvons dans ces quelques lignes prises au hasard dans le dernier numéro d'*Arch Chibab*. S'adressant à Ben Djelloul et à ses amis dont le programme politique est nôtre, voici ce que dit le quidam :

« Non, Messieurs. Nous parlons, « nous les ulémas, au nom de la majorité des Indigènes et nous vous « disons que du côté politique vous « ne pouvez ni nous représenter, ni « parler en notre nom. Nous avons « pour notre part, cherché dans l'histoire et dans l'état présent et avons « trouvé que le peuple algérien musulman a toujours pris figure de « nation ; celle-ci existe au même « titre que les autres nations du reste de l'Univers. Cette nation algérienne possède son histoire illustrée de hauts faits ; elle à son « unité religieuse, sa langue, sa culture, ses traditions et ses caractéristiques propres. Nous ajoutons « que cette nation algérienne musulmane n'est pas la France ; Il n'est « pas possible qu'elle soit la France; « elle ne désire nullement être la « France et le désirerait-elle qu'elle « ne pourrait pas devenir la France; « au contraire elle en est très éloignée et ne veut aucune assimilation. »

M. Benbadis que nous croyons seulement occupé à enseigner le rituel des ablutions l'art de s'épiler et à disserter sur le Un, l'Unique, le Multiple, l'indivisible et le paraclet, voilà qu'il a lui aussi une politique et des connaissances spéciales et personnelles sur l'Histoire en général et la sociologie en particulier. Nous détacher de la France et tomber au niveau d'une Egypte ou d'une Palestine quelconque qui ont sur nous l'avance de plusieurs siècles usés au travail de s'instruire et de se discipliner, avec le progrès littéraire des grammairiens d'El Azhar, le droit d'évoluer en arrière et la liberté de mourir de faim, de la peste ou de la variole sous la tyrannie d'un despote féodal, voilà ce que nous souhaite ce fanatique de chapelle. En admettant qu'il soit sincère, ce qui n'est pas encore établi, on doit se rendre compte que c'est un rêveur qui déraille, une cervelle pleine de fûmée et un malheureux bavard qui ne comprend point l'extravagance de ses élucubrations.

M. Benbadis vise donc à la réfection en Algérie d'un état arabe avec la religion comme lien suffisant à nous doter d'un caractère éthnique de race et de peuple.

L'Algérie lui paraît le théâtre possible d'une unité nationale et la terre par excellence où établir un état barbaresque qui effacerait le régime actuel, c'est-à-dire se libérerait de la France pour restaurer, maintenir et appliquer la loi des Ulémas. Nous formerions donc un royaume arabe, une république mauresque. Et à la France qui continuera de nous protéger et d'assurer l'ordre extérieur, nous apporterons, moyennant avantages convenables l'appoint de notre puissance. Finances, économie, vie végétative, misère, dénûment, inculture générale, inaptitude à la science et à ses réalisations, esprit d'anarchie, de particularisme et de farouche indépendance par quoi s'est toujours distingué l'homme de l'Afrique du Nord toujours en bataille, en compétition et en guerre avec ses voisins, l'inoutillage, l'insuffisance de la production, l'incapacité actuelle aux techniques que constituent l'état de civilisation.

M. Benbadis fait bon marché de toutes choses qu'il ne voit pas, dont il ne tient pas compte : il fait de nous un peuple, un état, un royaume indépendant, suzerain, capable de s'administrer et qu'il dote par un coup de baguette magique de toutes les possibilités administratives, économiques, juridiques et sociales détenues plus ou moins par les vieux peuples européens depuis un millénaire cependant que nous-mêmes n'avons rien fait d'autre que dormir et rêver.

Quand les autres sont à la Chimie, aux fabrications tantôt bienfaisantes et tantôt diaboliques, nous en restons à l'alchimie, à la magie noire et blanche, aux incantations, à toutes les superstitions des primitifs ; quand les autres, riches, inventifs, disposant de tous les moyens formidables qui vont de l'auto à l'avion, du tank au canon à tir rapide et de la pelle mécanique aux presses à imprimer, nous ne savons pas lire, nous ne savons pas travailler, nous sommes des manœuvres, des paysans ridicules qui grattons la terre pour lui arracher notre maigre subsistance !

Ne pas approuver Abbas Ferhat quand il dit : « La France c'est moi », désarmer Ben Djelloul lorsqu'il réclame notre intégration à la France, qu'est-ce à dire si ce n'est que nous voudrions reprendre tout à la base et la vie et l'évolution à mille ans en arrière, au lieu de profiter de l'avantage qui nous est offert de bénéficier de tout l'acquit de civilisation et de tout l'héritage de travail que détient la France ? Au lieu de nous élever individuellement et par bloc de plus en plus nombreux vers une dignité du savoir, du travail et du confort, au lieu d'accepter la place que nous avons toute latitude de prendre dans la famille française et de nous mettre au niveau de nos éducateurs, de manière que toute différence s'efface avec le temps et que nous soyons leurs égaux, leurs associés, leurs pareils dans des modes de vie à celles que nous connaissons et que nous pourrons connaître par nos propres moyens, nous repousserions tout cela pour la joie d'aborder dans un nationalisme qui ne se conçoit pas, qui n'a pas de bases historiques et pour le labeur qui ne peut aboutir de nous donner une unité qui n'a jamais existé, qui n'existera jamais hors les cadres sociaux où la France nous permet de nous mouvoir et où elle nous convie à évoluer ?

Un état, un royaume et avec quoi ? Au bout de dix ans la moitié des nôtres auraient péri de misère, du typhus et de la peste ou par les voies plus rapides du baroud et de l'assassinat.

Et puis a-t-on songé à l'énormité de la proposition de l'homme à l'âne ? C'est folie pure, folie criminelle, tant à cause des désastres que causerait pareille résistence que par les résultats à quoi elle aboutirait, même si elle pouvait être victorieuse. Il en ferait couper des têtes, le conseil des Ulémas que deviendrait notre maître et ils en feraient distribuer des coups de trique, et ils commettraient des exaction, des vols, des rapts et des viols, les pachas, vizirs, Khaznadars, Moh'tacebs et autres qui s'installeraient avec le fou Benbadis autour de l'assiette au beurre !

Les Ulémas sans mémoire ne se souviennent ni des Turcs, ni des deys, ni même d'Abdelkader auquel les Kabyles proposèrent « le couscouss noir » quand il voulut les faire entrer sous sa domination. Belle anarchie et belle débauche et beau carnage !.... En un mot le progrès selon M. Benbadis.

Par quels moyens notre sociologue en rupture de Zaouïa nous fera-t-il accéder au bonheur qu'il nous veut? Outre le dispositif de bataille qu'on suppose, il compte avant tout sur la linguistique. Pour refaire l'empire d'Abdelmoumen, empire champignon qui naquit de la force et de la terreur pour s'écrouler tout aussitôt, il nous propose de lutter contre l'action de nos élus indépendants et nous enseigne la façon de remplacer le régime actuel par les lois d'Ibn Essaoud et par la reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle et enseignée obligatoirement.

Plaisanterie illimitée, d'un sinistre mauvais goût et d'une stupidité qui décourage et qui afflige. Car notre religion est une religion, une foi est une foi mais non un statut civique, politique et social ; une religion est à l'usage des âmes, non des corps, une règle de conduite, une moralité, un espoir, un soutien mais non une formule adéquate au gouvernement et à l'Administration des empires ; musulmans étaient les Sanhadja et les Zénètes qui se livrèrent dans notre Afrique, durant des siècles, une effroyable lutte d'extermination, latente, sourde, qui couve encore sous la cendre et qui répartirait de soi-même, dans un jaillissement d'étincelles si la France, heureusement pour nous, pour la vie qui demande à continuer et pour le vivant innocent qui hérite à la fois les tares et les splendeurs de l'histoire, n'était pas là pour nous forcer à l'ordre, nous contraindre à la paix, à la paix salvatrice, bonne et humaine, et au moins qui nous laisse vivre avec l'espoir que demain vaudra mieux qu'aujourd'hui et qu'un jour viendra peut être.....

RAFAA KECHERIDE.

Nos Echos

L'ESSOR DE L'EDITION
ET DE LA LIBRAIRIE TURQUES

La *Turkiye Biblyografyasi*, bibliographie turque portant sur la période de 1928, date de l'adoption de l'écriture latine, à 1933, dixième année de la République Turque, nous renseigne sur les progrès réalisés par l'imprimerie et la librairie en Turquie.

En ces six années, il a paru un total de 3.166 ouvrages. Voici la progression révélée par les statistiques annuelles : 1928 : 53 ; 1929 : 396 ; 1930 : 680 ; 1931 : 639 ; 1932 : 706 ; 1933 (pour 9 mois) : 479 ; sans indication de date : 213 ; total : 3.166.

On comptait en Turquie, aux mêmes dates, 180 éditeurs, pour la plupart également imprimeurs. Sur ce nombre, la grande majorité, soit 113, étaient établis à Istanbul : ils ont édité 90 pour cent des ouvrages turcs. Il y a 18 éditeurs à Ankara, la nouvelle capitale : on leur doit à peine 5 pour cent de l'édition. Les autres éditeurs — quelques unités — se trouvent à Izmir, Edirné (Andrinople) et Konya.

Parmi les éditeurs d'Istanbul, huit ont publié plus de cent ouvrages de 1928 à 1933, le record est de 383 ouvrages. Par contre, la principale maison d'Ankara n'arrive qu'à 55 titres. On le voit, la vieille Stamboul reste la métropole intellectuelle du pay.s

Si l'on tient compte du fait que l'industrie du livre n'existe à proprement parler, que depuis sept ans, on est émerveillé des progrès réalisés en un si court laps de temps. Et ce n'est qu'un commencement : le plan quinquennal qui va donner une grande impulsion à la jeune république turque dans le domaine social, économique et culturel, comporte un chapitre consacré au livre et à la presse, instruments d'éducation du peuple. Il faut donc s'attendre à un nouvel essor de l'édition turque.

Les Escadrons Légers Tcherkess du Levant

En notre époque des armées nationales, la France reste un des rares pays, sinon le seul, qui aient su s'attacher la collaboration effective et le dévouement jusqu'au sang de soldats étrangers à son sol et à sa culture. Notre Légion étrangère est sans odute l'exemple le plus connu et les protestations amères de la *Deutsche Wehr*, il y a dix-huit mois, contre les engagements massifs de soldats allemands dans ce corps d'élite, montrent assez à quel point on nous l'envie...

Ce que l'on connaît moins chez nous, ce sont les magnifiques et pittoresques troupes spéciales du Levant, qui seront, conformément au mandat que la France a assumé là-bas, l'ossature des armées nationales, le jour où ces peuples verront finir leur tutelle et accéderont à la souveraineté.

Pami ces troupes, il n'en est pas de plus attachante que le Groupement d'Escadrons Légers Tcherkess du Commandant Collet. Dans un article paru au premier numéro de 1936 de la revue *En terre d'Islam* (4, Montée de Fourvière, Lyon, 5e), M. R. Louisgrand nous raconte l'histoire de ce malheureux peuple, chassé par l'intolérance tzariste et bolchevique des rives de la Mer Noire et des Monts du Caucase, berceau de la race. Leurs colonies d'exilés sont répandues dans tout le Proche-Orient, mais c'est surtout en Syrie, sous l'égide française, que se sont regroupés les Tcherkess. Dans l'article cité, nous les voyons revivre, loyaux au mandat à qui ils ont fourni l'impôt du sang, mais jaloux de leur culture et de leurs traditions.

Histoire merveilleuse d'un « peuple malheureux mais très attachant ».

T. D.

A PROPOS D'UNE CONFERENCE

On ne peut nier le progrès : la dernière guerre a été ce qui a été fait de mieux dans ce genre et les hécatombes ont largement dépassé le chiffre cent. De même pour la crise. Certes on avait connu et du marasme et des famines, mais on ne peut trouver mieux réussi — puisqu'à présent — que ce que nous subissons.

Le *NeW York Hérald* nous dévoile un remède possible à la crise, remède que Duboin ne désavouerait pas et qui, très ose, — inflation dissimulée — offre toutes sortes de possibilités. C'est en tout cas une expérience des plus intéressantes.

Contre la politique Rosevelt, Tom Houston, patroné par le Sénateur Borah, propose « la monnaie datée ».

Tout Yankée à partir de 50 ans touchera une allocation mensuelle de 3.000 francs (enfoncé, le bonus !) en papier portant le nom du mois. Cet argent n'aura de valeur que durant le dit mois. Il devra donc être dépensé intégralement. En bref l'Etat subventionne toutes les branches de l'activité nationale par personnes interposées qui toutes auront la possibilité d'un standard suffisant de vie.

Voilà qui fera rêver nos retraités réduits à la portion congrue.

A la suite de son intervention, M. Guastavino, député d'Alger, vient de recevoir la lettre que nous reproduisons, ci-après, de M. le Ministre du Travail :

Paris, le 23 mars 1936,

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation des Indigènes nord-africains au regard des Assurances sociales.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la circulaire n° 38 du 10 juin 1930 a précisé que seuls doivent être considérés comme étrangers les salariés qui sont effectivement de nationalité étrangère ; les ouvriers travaillant en France, originaires de nos colonies et protectorats, et de traiter pour l'assurance comme des salariés français.

Il s'ensuit donc que les travailleurs indigènes nord-africains doivent bénéficier de tous les avantages accordés par la loi aux salariés de nationalité française, même s'ils vont passer leur convalescence dans leur pays d'origine, compte tenu néanmoins des dispositions de l'article 43 du règlement-type d'administration intérieure des Caisses primaires qui prévoient que la Caisse ne peut être tenue de rembourser les prestations et indemnités que si elle est en mesure d'exercer son contrôle, par l'intermédiaire d'un organisme local avec lequel elle est en rapport ou si l'assuré fournit toutes les justifications indispensables pour établir qu'il ne s'est livré à aucun travail durant sa maladie.

J'ajoute qu'en tout état de cause aux rentes inscrites à leur compte individuel d'assurance « Vieillesse » dont ils pourront demander la liquidation à 60 ans.

Nouvelles d'Orient

EGYPTE

Le Caire (de notre correspondant particulier. — Contrairement aux nouvelles parues dans les journaux étrangers, les négociations anglo-égyptiennes sont en bonne voie et l'on peut dès maintenant escompter a bref délai leur conclusion heureuse, tout au moins en ce qui concerne leur partie militaire. L'accord qui est en vue comporterait les points suivants :

1° Stationnement de troupes anglaises considérables dans la zone du canal proprement dite ;

2° Transformation du port d'Alexandrie, en point d'appui pour la flotte anglaise, pour les forces aériennes anglaises et pour l'armée anglaise ;

3° Etablissements de garnisons anglaises le long du désert, qui va d'Alexandrie à la frontière lybienne.

Par contre, les garnisons anglaises des villes et notamment du Caire seraient retirées définitivement. Par contre, la garnison anglaise de Khartoum serait considérablement renforcée.

***

L'IRAN

Le gouvernement de l'Iran poursuit méthodiquement le développement de l'équipement industriel et de l'organisation économique du pays. Voici quelques-unes des mesures qui ont été prises récemment :

La constitution de seize Chambres de Commerce a été décidée.

De nombreuses sociétés ont été créées dans différents domaines d'activité, notamment la métallurgie, les assurances, la culture du thé, l'élevage du ver à soie, la production de l'opium et l'industrie sucrière. La dépendance étroite dans laquelle plusieurs de ces sociétés sont encore vis-à-vis de la Banque agricole et industrielle de l'Iran tend à renforcer le contrôle de l'Etat sur l'ensemble de l'activité économique du pays. De nombreux monopoles de fait sont ainsi constitués dans l'industrie et le commerce intérieur, indépendamment du monopole du commerce extérieur.

La construction du chemin de fer transiranien avance rapidement ; elle comporte de nombreux ouvrages d'art et une ligne s'élevant jusqu'à 2.000 mètres de hauteur. La loi réglant l'exploitation de cette ligne, qui dépend directement du Ministère des Voies et Communications, est entrée en vigueur le 24 octobre 1935. L'admission des étrangers dans l'administration des voies ferrées est soumise à l'approbation du Conseil des Ministres.

Une centrale électrique est en voie d'installation à Téhéran ; de nombreux ponts et barrages sont en construction.

L'urbanisme se développe. Plusieurs villes not été autorisées à contracter des emprunts à la Banque Nationale en vue de l'exécution de travaux d'urbanisme. En vue de l'aménagement et de l'embellissement de la ville de Téhéran, il est procédé à la construction de rues, de places et de jardins publics, à l'adduction d'eau potable, à la construction d'une gare et d'édifices publics et à l'installation d'un réseau de téléphone automatique.

Dans tout le pays, des hôpitaux sont en voie de construction ; le gouvernement se préoccupe aussi d'améliorer les transports sur route — (*Agence Univers*).

La Foire d'Alger

LES JOURNEES AGRICOLES
DE LA FOIRE D'ALGER

Du 15 au 18 avril, pendant la Foire d'Alger, des Journées agricoles ont été organisées par les divers groupements économiques et agricoles du département d'Alger.

Les principales questions traitées porteront sur la culture des primeurs et des fruits, notamment du raisin de table, applications du froid, amélioration des expéditions de primeurs sur les marchés français, etc..

D'ailleurs, de nombreux groupements métropolitains ont été invités à ces manifestations qui seront complétées par des visites dans les régions les plus intéressantes du département d'Alger.

Facilités de transport. — Sur les chemins de fer français, REDUCTION DE 40 pour cent sur le prix des billets simples à place entière. Validité des billets, du 10 au 23 avril.

Sur les Compagnies de navigation, REDUCTION DE 30 pour cent sur l'addition de deux billets simples.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'OFALAC, 26, boulevard Carnot, à Alger, et 28 avenue de l'Opéra, à Paris.

Dans la Presse Arabe

Le mont « Arafat »

C'est là-bas où stationna le prophète pendant son pèlerinage des Adieux (682); il proclama les droits de l'homme et établit les principes de la paix, la fraternité, l'égalité, la justice, avant la proclamation des droits de l'homme en France (1789).

Sur sa chamelle il prêcha :

« O croyants, retenez bien mes paroles, car j'ignore si je me rencontrerai avec vous en ces lieux, après ce jour. O croyants, entre vous, votre sang et vos biens doivent être choses sacrées, de même que ce jour est sacré et que ce territoire est sacré ?

O Allah, ai-je accompli ma mission ? Oui certes ô Allah ! les croyants sont frères. On ne peut disposer du bien d'un frère avant son consentement. O croyants, vous avez un Dieu unique, un seul père, ascendant, vous êtes d'Adam et Adam est créé de la glaise, certes le plus distingué par Dieu, (le plus favorisé, aimé) par Dieu, est le plus dévôt ; l'Arabe n'est supérieur à un étranger que par sa piété, (crainte de Dieu). O Allah, ai-je accompli ma mission ! oui certes, ô Allah ! répondirent les pèlerins avec reconnaissance. O Allah, entends leurs témoignages ! »

C'est là-bas qu'il annonça la tn de sa grande mission dont il fut chargée et prononça les paroles d'Allah. Aujourd'hui, j'ai parfait votre religion et accompli ma grâce à votre égard et l'Islam est la seule religion que j'agrée (Coran, chapitre Maïdah).

Le prophète chargea ses compagnons de propager cette mission dans les autres parties du monde à travers l'éternité. Ces sacrifices accomplirent leurs devoirs et fondèrent la civilisation musulmane qui est une des principales sources de la civilisation européenne.

C'est au Mont Arafat que l'on voit et que l'on contemple la grandeur de l'Islam, la religion de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

C'est d'Arafat qu'entendant appeler « venez à la prière, venez au bonheur » les musulmans répondirent : « Je suis à toi, ô Dieu, je suis à toi », puis ils s'en allèrent à la requête de la vie future avec l'intention de mourir prochainement et travailler pour la vie présente avec l'idée de vivre éternellement ».

Que le monde se corrompt, que la méchanceté se répand sans cesse, que l'humanité s'enfonce éperdument dans la boue des vices, il n'y a aucune crainte sur la vertu, sur la justice et la paix, tant qu'Arafat existe et tant que cette voix s'élève dans l'air, cette voix sainte et répétée « me voilà tout à toi, ô Dieu, tout à toi ! »

(ARRISSALLAH).

Indépendance ou Occupendance

Ce titre peut surprendre le lecteur non prévenu mais il résume admirablement la situation en Egypte. On sait que des négociations ont lieu actuellement au Caire entre l'Angleterre et notre pays en vue de la conclusion d'un traité d'alliance fondé sur l'indépendance de l'Egypte. Or l'indépendance effective doit entraîner l'évacuation du territoire égyptien et la fin de l'occupation armée et illégale qui dure depuis plus d'un demi-siècle.

Le front national égyptien a accepté comme base des négociations le projet de traité de 1930, projet Nanas-Henderson, qui accorde à l'Angleterre, en fait de garanties militaires pour laroute des Indes, le droit d'occuper, avec la coopération des torupes égyptiennes, une zone déterminée dans la région du canal, avec un nombre de troupe également déterminé, pour une période de vingt ans.

En acceptant cette clause, les Egyptiens ont prouvé au monde qu'ils font violence à leurs sentiments les plus chers, et qu'il existe en Egypte un état d'esprit politique. Mais tout sacrifice a des bornes, et cette abnégation, je la trouve pour ma part exagérée, car elle a pour conséquence de laisser la route du Caire ouverte à une nouvelle invasion anglaise et de permettre aux Anglais, temporairement, certes, — mais l'occupation anglaise n'était-elle pas temporaire, et ce temporaire ou ce provisoire ne dure-il pas depuis 1882 ? — de tenir en main les clefs du Delta tout comme les clefs du Nil.

L'Angleterre qui a juré la perte de l'Egypte depuis le règne de Mohamed-Ali, et qui a accaparé notre empire en Afrique, l'Angleterre qui s'est acharnée, comme après une proie, à détruire cette nouvelle puissance africaine pour fleurir et prospérer sur un cadavre, enfin l'Angleterre qui étouffe l'Egypte sous le joug de son occupation ne se contente plus d'occuper une partie du canal, sous prétexte que les frontières de l'Egypte sont vulnérables. Il lui faut aujourd'hui occuper les points stratégiques importants du pays. Et tout cela sous le couvert de l'alliance et des nécessités de la défense de notre sol.

Ces Messieurs négocient donc le plus sérieusement du monde pour le maintien et la légalisation de l'occupation, et honni soit qui mal y pense ! L'esprit inventif des Anglais et leur flegme sont proverbiaux. Transporté dans leur droit, cet esprit fait des merveilles et crée des formules nouvelles juridiques et politiques au moyen desquelles ont fait croire aux peuples, contents de recevoir des joujoux, qu'on leur accorde l'indépendance. Du reste, ami lecteur, un protectorat, de quoi se compose-t-il ? De deux éléments intimement associés : une armée installée pour protéger l'indépendance d'unpays.

C'est clair. Les Anglais veulent aujourd'hui concilier *l'occupation* avec *l'indépendance* et créer en Egypte un monstre juridique, une tête d'indépendance sur un corps d'occupation. Un de nos spirituels écrivains du Caire appelle ce régime *occupendance*, mot nouveau qui correspond à une jurisprudence nouvelle. L'esprit égyptien est vraiment à la hauteur du flegme britannique. Espérons que les Anglais comprendront à temps !

UN FELLAH.

(Tribune d'Orient)

LES SPECTACLES
qu'il faut voir

CASINO MUSIC-HALL

Depuis une semaine *Sterval* présente à la bonbonnière de la rue d'Isly, une splendide revue « L'ART VU NU ».

De quoi parler d'abord ? de *Sterval* ! il est très connu pour que nous fassions son éloge !

Des tableadx éblouissants de lumineuses nuances étonnantes de mouvement ! des décors si frais, si originaux, si évocateurs ! des costumes si nouveaux au chic si personnel ? des artistes si parfaitement choisis ! de grands noms dominèrent la distribution :

La jolie Mona Dalle et l'excellent chanteur Arize sont des véritables incarnations du rythme tiennent toute la soirée le public sous l'envoutement de leur talent magnifique, des évolutions de ses admirables artistes sont toujours d'une belle perfection que toute critique reconnait et fait place à l'admiration sans réserve

Anny Coker ou son apparition sur le plateau soulève un tonnerre d'applaudissements est l'inimitable vedette qui sur les scènes européennes et internationales fit une grande sensation.

Et puis il y a surtout Arizette ; Milo, Freddy Rudor, ces trois êtres qui créent de la cocasserie avec une facilité si grande qu'il semble n'exister que de la drôlerie sur terre, des artistes qui savent d'un mot, d'un geste, d'une débauche de sourire, d'un clin d'œil vous secouer de rire.

La chanteuse nue Ginette Flory, l'élégante des chanteuses a une jolie voix et plait à toutes les catégories de spectateurs.

Le duo Max-Mencher est un parfait danseur qui n'a rien à envier au meilleur comédien et a des trouvailles de rythme d'un style, d'une fantaisie étourdissante.

Nono Balmat : c'est une véritable virtuose sur pointe. Son art chorégraphique est parfait, il enthousiasma la salle entière.

Les dix mannequins nues apportent a cette production un spectacle nouveau.

Avant de terminer nous félicitons M. Wurtz, directeur du Casino et M. Charly le sympathique régisseur général d'avoir pu présenter au public algérois un spectacle de premier ordre.

Pour sa semaine d'adieux le producer Léon Sterval présentera « CHAIR A PLAISIR » ou « USINES DE VICE ».

C'est une pièce osée, mais saine, que les timorés se rassurent : Aucune spologie des mauvais instants, mais au contraire, il s'en dégage une forte leçon de morale.

M. Sterval très touché de l'accueil dont il fut l'objet nous prie de remercier par la voix de notre organe notre charmant public.

HADJ BEN ALI.

COLISEE

« LA FIN DU MONDE », l'œuvre nouvelle de Sacha Guitry, qui sera représentée aux prochains *Galas Karsenty*, au COLISEE, les lundi 20 et mardi 21 avril, est incontestablement le plus gros succès de cette saison. L'intrigue, des plus divertissantes, est traitée dans un dialogue étincelant et direct, vrai feu d'artifice de réplique, de mots charmants ou profonds, comiques ou mordants, qui font balle à tous coups.

Et l'exceptionnelle interprétation des *Galas Karsenty, la présentation* de ce luxueux spectacle par leurs soins, ajouteront à l'attrait de l'œuvre, avec le grand Jean Coguelin, Walther, l'exquise Josseline Gael et tous les principaux créateurs de la pièce à Paris.

Location ouverte au « COLISEE » à partir d'aujourd'hui.

COLISEE ET SPLENDID-CINEMA

Demain :

Trois grandes vedettes :
Annabella, Pierre Richar, Wilm, Jean Murat,
dans ANNE MARIE

CAMEO

Allez tous et toutes applaudir les plus belles femmes des Etats-Unis dans
SCANDALES ROMAINS
avec *Eddie CANTOR*

TRIANON

LA DOLOROSA
film remarquable, parlé espagnol.
N'AIMER QUE TOI
très fine comédie avec le grand artiste, *Willy Thunis.*

La Vie Sportive

LES CHAMPIONNATS D'ALGER
FOOT-BALL ASSOCIATION

Qu'il nous soit permis en parlant de l'avant-dernière journée de signaler un geste probable de la Ligue d'Alger qui en raison de notre modeste aide va gratifier nos rédacteurs de cartes de son organisme. — *Merci.*

Journée de matches nuls sauf l'USOM qui d'adjuge une victoire sur le RCMC.

En conséquence et puisque le classement ne change pas va-t-on voir le titre attribué revivre les beaux jours. C'est probable, car il ne lui reste que l'OHD et il suffira au grand club algérois d'un match nul pour être notre représentant dans la Coupe Steeg. Voilà exactement la situation et le classement : 1. Gallia, 41 points ; 2. ASB et ASSE, 29 points ; 4. RUA, 38 points ; 5. RCMC, 35 points ; 6. OHD, 33 points ; 7. GSO, 31 points ; 8. USMO, 29 points et un match à jouer ; 9. FCB, 28 points et un match à jouer ; 10. OM, 23 points ; Coqs Algérois, les sportifs vous font confiance pour que le titre revienne à la capitale !

Première Division :

LE MOULOUDIA A L'HONNEUR
MCA bat USB par 2 à 1

Les Mouloudiens réalisent vraiment des choses parfaites, opposés à l'USB un prétendant au titre équipe musulmane après une belle partie s'octroya une victoire par laquelle elle s'inscrit aussi pour chercher le trophé.

Il lui faudra pour cela toute son énergie et sans vouloir trop l'ensencer nous sommes de ceux qui avec les Mouloudiens, dont les performances dans la grande compétition nord-africaine ont eu des échos dans tout le département.

L'équipe seconde est champion

Par sa victoire dans sa catégorie, les Mouloudiens ont acquis le titre de champion. Nous en reparlerons.

Les minimes suivent les ainés

Enfin signalons que les jeunes s'assurèrent aussi une victoire faisant ainsi la passe des trois.

On ne peut faire mieux.

***

CYCLISME

GRAND PRIX ANISETTE PHENIX
Cherchali et Abbès à l'honneur

Ce fut succès grandiose pour la grande marque d'appéritif. Un détail amusant : notre Directeur de service étant en compagnie d'un de ses amis, secrétaire de parlementaire venu passer ses vacances à Alger l'interrompit. M. Marius, Phénix est sportif. Vous avez de la veine d'avoir des mecènes. Mais que représente cette firme. Et à notre tour d'expliquer qu'en Algérie toutes les populations européennes et indigènes se servent de la Marque et disent au café *Un Phénix*, tellement la qualité fut force de loi. On sert une anisette.

Enfin pour revenir à la course elle fut splendide et les efforts des organisateurs furent récompensés.

Résultats : 1. Cherchali ; 2. Abbès ; 3. Cazayous ; 4. Galiana.

Et maintenant à la prochaine.

Dimanche dernier, M. Kanouï, directeur de la Distillerie du Phénix offrait un vin d'honneur à l'occasion du grand Prix Cycliste qu'organisait sa réputée Maison. Autour de la table fleurie où le champagne coulait à flot, nous avons remarqué auprès de M. Kanoui, Messieurs Fiori, député d'Alger, Mademoiselle Piéri, reine d'Alger, qu'accompagnait ses demoiselles d'honneur, Mme Piéri, MM. Turquie, Leyris, Garcia, Zannetti, Berry et plusieurs sportifs musulmans et européens.

M. Kanouï ouvre le feu en prononçant quelques paroles aimables aux personnes qui assistaient à cette magnifique réunion et remercia M. Fiori d'avoir honoré par sa présence la magnifique manifestation familiale qu'il clôtura par une réponse à M. Kanouï.

***

NATATION

LA COUPE DE PAQUES
Victoire de Roig

Belle manifestation avec succès retentissant puisque 150 nageurs prirent le départ.

Le Gérant : B. BELKHODJA.

Imp. Centrale - 44, rue de Constantine - ALGER

الهجرة النبوية

الاستاذ الاكبر شيخ الجامع الازهر

بسم الله الرحمن الرحيم

سلام على امام الانبياء وشيخ المرسلين وسيد المصلحين وفدوة المتفين سلام على سيدنا محمد بن عبد الله صلوات الله عليه وعلى آله وصحبه سلام عليه يوم ولد ويوم بعث ويوم هاجر ويوم فبض الى الربيق الاعلى ويوم يبعث حيا

وسلام على المؤمنين بى جميع البلدان والافطار احييهم به من هذا المكان المعمور بى مستهل هذا العام الهجرى،

ايها السادة لم تكن العرب تورخ على امر معروب يعمل به عامتهم وكان المؤرخ منهم يؤرخ سنة مجدبة بى ناحية من نواحى بلادهم وشدة اصابتهم او بالعامل كان يكون عليهم او بالامر الحادث ينتشر خبره عندهم يدل على ذلك اختلاب شعرائهم بى تاريخاتهم ولو كان لهم تاريخ على امر معروب واصل معمول عليه لم يختلب ذلك منهم . حكاه الطبرى بى تاريخه

والمشهور ان عمر بن الخطاب رضى الله عنه هو اول من جمع المسلمين للمشورة بى امر التاريخ وانهم عرضوا عليه امورا ان التاريخ لمولد الرسول الاكرم صلوات الله عليه والتاريخ لمبعثه والتاريخ لوباته والتاريخ لهجرته باختار من بينها التاريخ للهجرة وفال انها برفت بين الحق والباطل.

اختار عمر هذا ورضيه الصحابة بمن الحق ان يحتبل المسلمون بهذا الحادث وان يذكروا ما بيه من عبر وعظات وما كان له من الاثر البعيد بى حياة الاسلام والمسلمين .

وان هذا الحادث ليذكر بما كان من الصراع المخيب المروع بين الحق والباطل وبما كان من انتصار الحق انتصارا لم يكن ليتم لولا فوة الايمان وثبات العفيدة والصبر على احتمال المكاره والاستهانة بالنبس والمال والاهل والوطن بى سبيل الحق وبى سبيل حرية الراى والعزة الانسانية والكرامة .

لم يكن محمد صلوات الله عليه وسلامه مطالبا بملك ولا طالبا جاها ولم يكن محبا للمال يبغى توبير لذاته وشهواته بفد كان زاهدا بى الدنيا فانعا باليسير منها ولم يكن شمائله واخلافه بحيث تنبر منه اهله ومعاشريه بل كان ابضل فومه مروءة واكرمهم مخالطة واحسنهم جوارا واعظمهم حلما واصدفهم حديثا واكثرهم برا واطهرهم فلبا ونبسا وذيلا وردنا واعد لهم حكما وادومهم شكرا واشدهم حياء واناة يستجيب لدعوة الضعيب وينصر وينصر المظلوم ويبيض حنانا وعطبا على البؤساء .

ومع هذه الشمائل بفد اخرجه فومه من منبته بهاجر برارا بدينه والتماسا للنجح بى مهاجره احيط بالعدوة من كل جانب ويربص له الشر بى كل ثنيه ومطلع له الشنآن بى كل فلب وضيق عليه وجه الفضاء والتمس كل وسيلة للبفاء مع الحرية بلم يجد الوسيلة ولم يكن لهذا كله من سبب الا انه يريد حماية الانسانية ويريدها عزيزة ويأبى التفليد والغرور والاعتزاز بما عليه الآباء الا ان تكون ذليلة معذبة ومن شان التفليد والغرور الحرمان من نعمة التمييز بين الخير والشر والضار والنابع وانهما يطمسان نور العفل ويردان البطرة الى اسبل السابلين

حرية الراي وحرية الجهر به وحق الانسان بى الضرب بى الارض يلفي عفيدته وتعاليمه وشدة الحجة والبرهان ويبشر مبادىء البضيلة ويدعم اصول الاخلاق هذه الحرية اثمن شيء لدى الانسان واعز ما يبتغه العافل ويحابظ عليه هى حياة النبس الانسانية تعدل حياة الجسم او ترجح عليها والاعتداء عليها عدل الاعتداء على الحياة الجسمية لذلك اجاز العفلاء واجاز الدين الاسلامى الفتال لحمايتها وعدم الدباع عنها دباعا عن النبس ودباعا عن الشرب الانسانى وعن الكرامة التى اختص الله بها هذا النوع من بين سائر لانواع

كان من الطبيعى ان تتلمس الوسائل لردع اولئك السبهاء وشق طريق للحرية وللحق حتى يصلا الى ما من يفيهما هذه الشرور الجامحة ويبعدهما عن نيران هذه البشرية البهيمية الخبيثة ليؤدى الرسول الامين رسالته عن ربه وينحلى ليل الوثنية وعبادة المادة وينبلج نور الوحى الالهى يملا الفلوب طما نينة ويواسى الضعفاء وياخذ بيد البؤساء وينزل الجبابرة من مكانهم العلى الى مستوى العباد ويصبح بالناس جميعهم (يا ايها الناس انا خلفناكم من ذكر وانثى وجعلناكم شعوبا وفبائل لتعربوا ان اكرمكم عند الله اتفاكم) وفد سمى الله تعالى بى كتابه الصبر وعلى الذل والرضى بالضيم ظلما للنبس وانتمن يفيم عليها ويفعد عن الهجرة (ان الذين توباهم الملائكة ظالمى انبسهم فالوا بم كنتم فالوا كنا مستضعبين بى الارض فالوا الم تكن ارض الله واسعة بتهاجروا بيها باولئك ماواهم جهنم وساءت مصيرا)

الشرك ومظـــــاهره

بفلم العلامة الاستاذ الشيخ مبارك الميلي امين مال جمعية العلماء المسلمين الجزائريين

اما الكرامة بهي اللغة اسم من التكريم والاكرام كما بى الصحاح. فال ابو الفاسم الراغب : « والاكرام والتكريم ان يوصل الى الانسان نبع لا يلحفه بيه غضاضة . او ان يجعل ما يوصل اليه شيئا كريما اي شريبا »

والمعنى الشرعي مبني على المعنى اللغوي. بكرامة الولي عبارة عن نبع واصل اليه من الله . وفد حكى الفشيري اختلاب الاشاعرة بى تحديد هذا النبع . بالذى فاله ابو اسحق الاسبراييني ان الكرامة لا تبلغ مبلغ خرق العادة . انما هى اجابة دعوة او موافاة ماء بي بادية بى غير موفع المياه او مضاهي ذلك مما ينحط عن خرق العادة . وكل ما جاز ان يكون معجزة لنبي لم يجز ان يكون كرامة لولي .

والذى فاله البافلاني وغيره ان ما جاز ان يكون معجزة لنبي جاز ان يكون كرامة لولي . ولا برق بين المعجزة والكرامة الا التحدي .

وتوسط ابو الفاسم الفشيري بين الفولين. بفال بى بيان كرامات الاولياء من رسالته : « ثم . هذه الكرامات فد تكون اجابة دعوة . وفد تكون اظهار طعام بى اوان بافة من غير سبب ظاهر او حصول ماء بى زمن عطش او تسهيل فطع مسابة بى مدة فريبة او تخليصا من عدو او سماع خطاب من هاتب او غير ذلك من بنون الابعال النافضة للعادة .

« واعلم ان كثيرا من المفدورات يعلم اليوم فطعا انه لا يجوز ان يظهر كرامة الاولياء . وبضرورة او شبه ضرورة يعلم ذلك. بمنها حصول انسان لا من ابوين وفلب جماد بهيمة او حيوانا . وامثال هذا كثيرة »

ونفل التاج السبكي بى طبفاته فوله ان كثيرا من المفدورات الخ وفال عفبه : (وهو حق لا ريب بيه)

واعظم الكرامات كرامة الايمان الصادق والعمل الصالح . فال ابو الحسن الشاذلي : (الكرامة كرامتان : كرامة الايمان بمزيد الايفان وشهود العيان . وكرامة العمل على الافتداء والمتابعة . ومجانبة الدعاوى والمخادعة . بمن اعطيهما ثم جعل يتشوف الى غيرهما بهو عبد كذاب . مبتر فد اخطا بى العلم والعمل الصواب)

هذا كلام الناس بى الكرامة ولم ينتهى بها من رجال العلم الى ان تتناول ما استاثر الله به من مباتح غيبه وخزائن ارضه . وكيب يصل بها عالم الى ذلك والله يفول بى كتابه :

« فل لا افول لكم عندى خزائن الله ولا اعلم الغيب ـ فل لا املك لنبسي نبعا ولا ضرا الا ما شاء الله ـ فل انى لا املك لكم ضرا ولا رشدا ـ ليس لك من الامر شيء ـ انك لا تهدي من احببت ـ لا يعلم بى السموات والارض الغيب الا الله ـ وما كان الله ليطلعكم على الغيب ولكن الله يجتبي من رسله من يشاء ـ عالم الغيب بلا يظهر على غيبه احدا الا من ارتضى من رسول »

ولحجة اهل السنة الامام ابن فتيبة من رجال الفرن الثالث بى رسالته (الاختلاب بي اللبظ) كلمة بى نسبة علم الغيب لغير الله تعربك بمن ابتدع هذا الفول وبفيمته بى العلم والدين . وهى فوله رحمه الله :

(غلت الرابضة بي حب علي وتفديمه على من فدمه رسول الله (ص) وصحابته عليه . وادعائهم له شركة النبي (ص) بي نبوته . وعلم الغيب للائمة من ولده . وتلك الافاويل والامور السريعة التى جمعت الى الكذب والكبر ابراط الجهل والغباوة)

وجعل ابن الحاج بى حاشيته على صغير ميارة ممن يكبر بدعته اتبافا من يفول ان الانبياء يعلمون ما كان وما يكون الى يوم الفيامة .

اتضح لك ان الكرامة مهما بلغت من الفوة لا تخرق حجاب الغيب ولا تملك خزائن رحمة ربي . ان الولي بلغ ما بلغ من البضل والصلاح لا يستعان به على ما وراء الاسباب العادية. وان بي معربتك بين الشرعيتين منهما والشركيتين معربة الحفيفتين من الحفائق الشرعية التي مصيبتنا بي الجهل بها اخطر علينا من كل مصيبة وبي استبصارك بهاتين الحفيفتين بضل بيان وزيادة ايضاح لمعنى

ان الله جل وعلا لا يفبل منك ان تشرك به الابرار . او البجار . او الاشجار . او الاحجار . ولا يرضى ان تشرك به عظيما بي الفدر والمنزلة كالنبيئين والملائكة . ولا عظيما بى الخلق والحجم كالشمس والفمر .

عن جريدة البصائر

2me ANNEE — N° 23 30 CENTIMES SAMEDI 25 MARS 1936

L'ECHO de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER

Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT *Directeur* : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

LE REMEDE

Après une description aussi objective que possible des maux dont souffrent ici et ailleurs, dans leur qualité sociale de fellahs ou de sidis, les quatre cinquièmes de nos populations indigènes, le moment vient d'indiquer le remède par quoi les protéger contre ce sort injuste et les tirer de cette lamentable situation.

Ce remède, il est tout entier aux mains de la France, il réside intégralement dans notre évolution précipitée dans les voies de la civilisation accidentale et non, comme l'affirment les fanaitques du genre de Ben Badis, dans sa revue *El Chihab*.

Pour aboutir à un résultat pratique valeureux, il faut, d'une part, que le peuple autochtome acquière la claire notion de ses vouloirs et de ses aspirations et il est indispensable, de l'autre côté qu'on mette un terme à la très belle mais très insuffisante rhétorique des promesses pour en arriver à l'acte, au fait, à la réalisation.

On croit pouvoir affirmer que les aspirations du monde indigène qui gémit dans la crasse, l'ignorance et la misère, tendent davantage à des améliorations d'ordre terrestre qu'à la poursuite d'ambitions, sous l'égide d'un ciel monopolisé, avides de refaire l'Histoire et de redresser le monde.

Le droit à la vie, le pain, le travail, la liberté, le bien-être, la connaissance qui est le pain de l'esprit, le relèvement du barreau économique et cesser d'être des brutes, avoir des souliers, du linge, des lits, des vêtements autres que des chiffons et une nourriture autre que des détritus voilà, je crois, le véritable vœu de ces foules souffrantes, misérables et démunies.

Si telle est la position de cet élément, l'autre, en face, qui fut conquérant, spoliateur comme il était fatal et bavard et prometteur dans la mesure où il éprouvait le besoin de masquer ses laides actions du voile artificieux des mots, l'autre doit bien se mettre dans l'esprit et s'enfoncer dans le crâne cette idée que l'heure est venue de réaliser, d'admettre et de consentir.

Il faut, à présent que la foire d'empoigne est passée, que le latifundiaire a sévi et le banquier opéré, que la France redresse tout cela et prenne enfin souci de toute cette humanité blanche, dans l'Afrique du Nord comportant douze millions d'êtres humains.

D'autres façons, d'autres mœurs, d'autres idées ! Au rang desquelles, celle primordiale que l'homme est la plus précieuse de toutes les richesses, une valeur potentielle en soi, un commencement et une fin et la seule chose au monde, par dessus le métal stupide et la richesse de main-morte, qui ait un pouvoir et une signification.

L'ère est passée des dépossessions, des resserrements, des exploitations cruelles, de l'écrémage de cette vache à lait et de ce pot à beurre que figura durant cent années le peuple indigène de l'Afrique du Nord.

Et l'heure est venue de savoir ce que l'on veut, de choisir, de décider.

Intégrer, associer, assimiler, remplir le devoir social, le devoir humain, le devoir tout court, c'est devant cette échéance que se trouve la France.

Elle a dépensé quatre cent milliards pour faire une guerre qu'elle n'a certes point voulue, mais qu'elle a dû subir : bon an mal an elle investit, sans parler de ce qu'elle engloutit dans les bas de laine de sa thésaurisation, quarante milliards de ses revenus et de ses économies dans des entreprises aussi folles que les emprunts russes, brésiliens, chiliens, roumains et autres ou encore dans des affaires, d'Oustric, de Stavisky, de l'Etoile du Foyer et de cent mille autres escroqueries présentant tout autant de garantie que des mines dans la lune; et on combinerait de venir prétendre, sous prétexte de grugerie native et d'avarice incurable, que la France ne dispose pas des ressources financières lui permettant d'engager les dépenses de civilisation, les dépenses de premier établissement qui lui vaudront un empire et l'intégration de douze à quinze millions d'hommes, c'est une mauvaise plaisanterie à laquelle personne ne voudra plus croire.

D'abord donc, un vaste programme d'instruction, des écoles pour le dégrossissement des esprits, la connaissance au moins élémentaire. Instruction pratique, réelle, appuyée tout aussitôt et parallèlement par l'enseignement d'un métier manuel, capable de faire vivre son homme autrement que comme un manœuvre et propre à garder ces esprits simplistes des exagérations, des erreurs et des naïves prétentions à quoi les incite et les encourage l'ignorance des autres de penser au fonctionnarisme et de tout attendre de l'Etat dès l'instant qu'on sait lire et écrire assez pour rédiger une plainte ou une dénonciation.

Une instruction qui fera non plus des métaphysiciens, des refendeurs de cheveux, des diseurs de versets ou des théologiens, mais des ouvriers, des artisans, des techniciens : les maçons, les platriers qui construiront les futures cités indigènes, les menuisiers, les charpentiers, les électriciens qui seront les artisans qualifiés de cette société en formation et qui aura cessé d'être une armée de misérables et un peuple de mendigots.

A côté, le recasement, la redistribution des terres usurpées, monopolisées ou mal employées pour la constitution d'un paysannat indigène, similaire et connexe au paysannat français, et vivant librement et dans l'abandon sur une terre heureuse exploitée moins pour produire à la vente et pour rendre industriellement que pour fournir à la vie, au vivre et au couvert, de ces populations.

Pas de terres, dira-t-on, tout est pris, tout est occupé.

Sans doute, mais par qui et pour quelles fins ?

Voyez la situation.

Les latifundiaires français ou européens ont constitué d'immenses domaines de milliers d'hectares qu'ils ont complantés en vigne. Là-dessus, que le sol s'y montrât propre ou non, depuis trente années ils fabriquent des millions d'hectolitres de vin. Aujourd'hui, de ce vin producteur de rentes abondantes et distributeur de maigres salaires — piochages, sulfatages et vendanges — la France ne veut plus. Non seulement elle limite la production et impose l'arrachage partiel mais encore elle impose le degré minimum, forçant par là à la concentration.

On peut dire que toute la terre des plaines, celle de la Mitidja, comme celle de la plaine de Bône et les basses terres de l'Oranie est devenue impropre à la production du vin.

Qu'y faire ? Des fruits, comme on nous le dit, des oranges que nous ne pourrons jamais vendre sur le marché français à cause des contingentements ?

Eh bien, ces terres où les vins font des 7 et 9 degrés, où le blé ne donne que de la paille, où il est vain d'espérer faire de la viande et des fruits industriellement, à l'américaine, ou encore de ces cultures dites complémentaires et vainement recherchées jusqu'ici, la formule c'est d'en expulser pour cause d'utilité sociale le latifundiaire et le marquis de Carabas et d'y installer, sur des parcelles constituées un bien de famille inaliénable et d'une superficie proportionnelle au nombre des bouches à nourrir, des indigèes qui deviendront des paysans, qui vivront de leurs cultures vivrières, mangeront leurs fèves, leurs courges, leurs oignons, leurs tomates, leurs pommes de terre, leurs poules et leurs moutons absolument dans les mêmes conditions que vivent les paysans français.

Il y aura des villages, des maisons, des fermes, de la vie grouillante, nombreuse, heureuse, des contribuables, des administrés, au besoin des soldats.

Et là où vous avez le latifundiaire inutile, qui ne présente ni intérêt national ni intérêt social, vous aurez cent, deux cents, trois cents familles formées d'hommes forts, solides, à l'esprit avisé, qui ne se laisseront pas compter des blagues d'allure plus ou moins sociale, de femmes florissantes, d'enfants gras, bien portants, joyeux et dont l'esprit, dès le début de leur vie, ne sera pas, comme à présent, irréparablement déformé par la haine et l'envie.

Au lieu de compter, non compris les villes, quelque vingt ou vingt-cinq mille habitants, la Mitidja revivifiée par ces moyens-là pourrait nourrir plusieurs centaines de milliers d'hommes à la fois producteurs et consommateurs. On casera les indigènes les plus aptes, ceux qui auront le mieux profiter de l'enseignement agricole pratique qu'on leur donnera, les médailés militaires, les anciens soldats, les bons sujets, les travailleurs intéressants ; on fera, de ce côté-ci, comme dans le monde moyen de la société bourgeoise française où il faudra bien introniser avec des droits pareils, l'élite instruite, évoluée et fortunée du monde indigène.

Il en ira de même des grands domaines accaparés, détournée de leur affectation et en un mot volés tribus par les féodaux indigènes, les bach-aghas et les marabouts qui ont groupé des propriétés grandes comme des arrondissements français, qui les louent à des serfs et à des Khamès et se font ainsi des rentes alors qu'il n'est pas un chef de ces personnages qui soit à même, de par son outillage, son cheptel et aussi sa volonté, d'exploiter directement et correctement plus de cinquante hectares.

La aussi des maisons, des fermes, des villages et des bourgs, ou la vie, avec les échanges commerciaux, industriels et autres qu'elle entraîne et suscite ; là aussi des paysans, des artisans, des boutiquiers, des payeurs d'impôts et des soldats éventuels.

Ayant tous intérêt à la conservations de l'ordre social, au maintien de la paix publique et à la défense consentie, si le destin y force de ce qu'ils seront endroit d'appeler leur patrie.

Au lieu du spectacle qui s'offre actuellement à nos regards épouvantés: d'une part l'immense campagne déserte ça et là hantée des chateaux et des bordjs de quelques rentiers multi-millionnaires plus ou moins décorés par leurs folies speculatrices ou leur propension à la somptuosité et d'autre part, dans les gourbis des douars et les taudis sans nom des villes, la horde innombrable, famélique et farouche d'un peuple dépossédé, désaffecté de ses attributions essentiellement agrestes et rurales est rejeté en bloc ou plus bas de l'échelle sociale et aux rangs les plus désespérés du plus misérables de tous les prolétariats...

RAFAA KECHERIDE.

Nos Echos

Dans son discours d'ouverture du Conseil de Gouvernement de l'Afrique Occidentale Française, le Gouverneur Général Brevié, passant en revue les résultats acquis par la politique d'éducation qu'il poursuit depuis cinq ans en Afrique Occidentale Française a exposé l'état actuel de l'école populaire indigène. Après avoir souligné le vif intérêt que la réforme de l'enseignement soulève dans les milieux coloniaux aussi bien en France qu'à l'étranger le Gouverneur général s'exprime en ces termes :

« Autour de nous, l'école a cessé d'être « une affaire purement scolaire pour revêtir le caractère d'une institution d'éducation populaire, qui doit déterminer « le progrès social et participer au développement économique. Les représentants des populations, les chefs indigènes, les populations elles-mêmes sentent « qu'il y a là, en leur faveur, un mouvement profond et puissant qui ne fait que « commencer. 5 L'école nouvelle suscite la collaboration de tous les services, administrateurs, médecins ou agronomes.

« L'école devient telle que nous l'avons « voulue, une cellule vivante, un centre « d'action colonial, un foyer de culture « simple et pratique. Autour d'elle se cristallisent et s'enracinent des institutions « qui font à la région, au village, une sorte d'âme française : la maison commune « qu'il faut faire accueillante, les champs, « les plantations scolaires, la mutuelle, « le jardin, le stade, voire même une modeste librairie indigène, en un mot, tout « ce qui réunit en un seul faisceau notre volonté d'action en faveur de l'amélioration et du progrès de la vie indigène. »

L'équipement du pays en vue de l'application du programme d'enseignement se poursuit activement. L'école normale rurale du Soudan vient de recevoir sa deuxième promotion. Celle du Sénégal, celle de la région forestière vont être mises en chantier. En même temps, des écoles d'artisanat sont créées dans chaque colonie, à l'imitation de la « Maison des Artisans » de Bamako, « à la fois atelier d'art appliqué et conservatoire des métiers indigènes qu'il faut sauvegarder et rajeunir ». Tel est le programme d'action pour ce qui concerne l'éducation de la masse indigène, sans parler de l'ensemble d'institutions destinées à la formation de l'élite.

En concluant ce chapitre de l'enseignement en A. O. F. le Gouverneur général disait :

« Telle est la tâche d'aujourd'hui, qui « sera encore celle de demain. Pour la mener à bien, deux idées, deux impératifs « me paraissent devoir inspirer et guider « notre effort. C'est d'abord que, si urgentes que soient la transformation économique et la mise en valeur, le sens de « notre présence en Afrique est d'y développer une renaissance culturelle, une « création humaine, une association de « deux races qui ne peut se faire que si, « franchement, libéralement, la France « adopte l'Afrique. C'est en outre que ce « but humain, social de notre colonisation « ne peut être atteint par une course épuisante et forcée, il est le résultat, le fruit « mûri d'une révolution hormonieuse qui, « dans un même mouvement ordonné et « précis, fait monter le niveau de la vie « de la masse, émarger les élites locales, « et conduit le progrès de la race tout entière ».

(Agence Univers).

Le public français — qui n'a que très rarement l'occasion de voir des films japonais — ne se doute pas que le Japon se place aux premiers rangs des pays producteurs.

Le Japon, en effet, possède plusieurs entreprises cinématographiques qui lancent un nombre considérable d'œuvres dont la critique se plait à reconnaître les qualités : sûreté de la technique, beauté de la photo, etc... Fait qui mérite d'être signalé: le film nippon est d'un prix de revient qui défie toute concurrence. Voici quelques exemples : au cours de l'année 1934, la Société Shochiku a réalisé un film dont le titre était : « *Tengoku ni Musubu Koï* », ce qui veut dire à peu près : « L'Amour au Ciel ». Cette œuvre était interprétée par deux étoiles de première grandeur, Rigoïchi Takeuchi et Hisorko Kawasaky. Cela n'a pas empêché qu'elle n'ait coûté que 5.000 yens seulement (le yen vaut au pair 2 fr. 55). Tekine Film tourne « *Kago no Tori* », ce qui répond au joli titre de « Petit oiseau en Cage », dont le prix de revient ne dépasse pas 3.500 yens. Voilà des chiffres qui laissent rêveurs ceux qui connaissent les frais énormes demandés pour la réalisation d'un film en Europe et en Amérique.

Les bénéfices sont énormes : 450.000 yens pour le premier, 300.000 yens pour le second film. C'est que les Japonais sont des amateurs enthousiastes du septième art. Ils ne sont pas rares ceux qui vont au cinéma deux ou trois fois par semaine. D'ailleurs, il ne leur en coûte que quelques sen — quelques centimes de chez nous — le prix des places étant des plus modiques. — *(Agence Univers)*.

Le gouvernement turc a décidé de porter au nombre de 60 le contingent des femmes employées par la police. En effet, les 23 femmes occupées actuellement, ont rendu de grands services en protégeant tout particulièrement les femmes et les enfants.

(Agence Univers).

« CEUX QUI PIEUSEMENT SONT MORTS.......»

L'adorant sous des noms digérents, lui, l'Eternel, l'Unique, l'aimant du même amour, elle, la Patrie, au cours de quatre journée, les croyants de toutes confessions ont communié dans le culte des morts que nous conviait à célébrer le général Deschamps.

La dernière cérémonie eut lieu jeudi, 23 courant dans la grande nef de l'ancienne mosquée devenue Cathédrale, faisant suite aux réunions qui eurent lieu à la Grande Mosquée, au Temple protestant, à la Synagogue.

Après que l'archevêque Leynaud eut officié, le révérend père Bliguet exalta ceux qui donnèrent leur vie au pays, ceux que nous ne devons jamais oublier. Il unit dans un même salut chrétien, musulmans, juifs.

Le drapeau des combattants volontaires était tenu par notre ami Ben Abda Rabah.

UNE NOUVELLE SALLE DE SPECTACLES

MM. Rombi et Cazes ouvriront prochainement une luxueuse salle de spectacles appelée à un gros succès. *VOX* sera son nom. Elle sera dotée de 600 places environ et présentera plusieurs programmes par semaine. L'ouverture est prévue pour la fin du mois.

Cette salle sera équipée avec des appareils « Radio-Ciné » dernier modèle synchrobloc.

Nous souhaitons une bonne réussite à nos amis MM. Rombi et Cazes et nous les félicitons pour leur belle initiative.

NOUVEAUX CONFRERES

Nous avons reçu les premiers numéros d'un quotidien tunisois *Tunis-Midi* que dirige avec une grande compétence notre excellent confrère Tahar, Essaffi, le Directeur politique du *Phare de Tunis. Libération*, revue mensuelle paraissant à Paris et s'inspirant de la doctrine de Karl Marx.

A ces deux confrères nous souhaitons une longue vie.

Par M. Marius Dahan, Directeur-chef du Service Sportif.

13 millions

de Musulmans de l'afrique du Nord peuvent devenir vos clients

Commerçant ! Industriels ! Négociants !

Confiez nous votre publicité

Ce journal est envoyé gratuitement et par roulement aux établissements publics de l'Afrique du Nord et dans les milieux Musulmans et Français du monde entier

L'Echo de la Presse Musulmane », (informations des Pays d'Orient), soucieux de faire bénéficier ses clients et lecteurs du maximum de services que peut leur procurer une organisation bien comprise, procède actuellement à la création d'un vaste réseau de collaborateurs, dans toutes régions, en France, aux Colonies et à l'Etranger.

Son administration se préoccupe en effet de lui donner un rayon d'action aussi large que possible et de l'introduire dans les différentes classes de la société, afin que par sa puissance de pénétration elle constitue un trait d'union efficace entre l'offre et la demande dans les divers compartiments économiques et devienne ainsi l'auxiliaire indispensable dans toutes circonstances nécessitant pour une solution rapide des relations nombreuses et très étendues.

Dans l'économie, la société moderne, la publicité est devenue nécessaire, sinon indispensable, à tous ceux qui ont intérêt à se faire connaître. Mais le plus souvent, en raison des tarifs élevés pratiqués par les périodiques, cette publicité n'est pas à la portée de tous et devient très onéreuse pour tout le monde si on tient compte que, dans la plupart des cas, pour être productive, elle doit être répétée plusieurs fois.

Ces considérations ont mené « *L'Echo de la Presse Musulmane* » à créer des formules de publicité très intéressantes et dont il est aisé de prévoir le succès par l'accueil qu'elles rencontrent dans le monde des affaires.

PETITES ANNONCES

Publicité gratuite :

Les abonnés du journal pour une année ont le droit de faire insérer leurs offres et demandes diverses, même dans plusieurs rubriques, si ces offres et demandes comportent plusieurs objets, et de les faire renouveler gratuitement sans frais pendant toute la durée de leur abonnement. Cette gratuité s'applique aux petites annonces toutes catégories, à l'exclusion seulement de la publicité commerciale.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL EST DE 45 FRANCS

Nous recommandons tout particulièrement à nos clients de s'abonner à notre Journal, car tout en bénéficiant d'une publicité gratuite ils concourent à sa diffusion et rendent par la-même sa publicité plus productive.

Publicité forfaitaire :

A l'intention des personnes qui ne croiraient, pas devoir s'abonner à « *L'Echo de la Presse Musulmane* » et qui désireraient cependant bénéficier des avantages qu'offre toujours une publicité répétée, nous avons établi un tarif forfaitaire fixé à 30 francs, leur permettant de faire insérer leurs offres et demandes et de les faire renouveler sans supplément autant de fois qu'il serait nécessaire pour aboutir à la solution recherchée. Le nombre de mots et de lignes n'est pas limité, sous la réserve toutefois de notre droit d'abréger et de corriger les textes superflus ou fantaisistes. Le justificatif de la première annonce est envoyé gratuitement.

Publicité à un franc le mot :

Enfin pour les personnes qui n'auraient à faire qu'une publicité occasionnelle, nous avons établi un tarif modique à un franc le mot pour toutes rubriques. Le justificatif est envoyé gratuitement.

PUBLICITE COMMERCIALE

Il n'est pas besoin de rappeler que pour produire son effet, la publicité commerciale doit être constante ou souvent renouvelée. C'est pourquoi elle n'est suivie que par les grandes firmes qui disposent d'un important budget de publicité; les petites affaires et entreprises ne peuvent l'utiliser en raison de son caractère onéreux.

« *L'Echo de la Presse Musulmane* » s'est efforcé de mettre cette publicité à la portée de tous ceux qui cherchent à développer leurs affaires et à étendre leurs relations commerciales.

A cet effet, nous avons établi un tarif réduit avec faculté de paiement à terme ou en nature.

Notre tarif de publicité, est en effet un des plus avantageux de tous ceux pratiqués par les périodiques de même importance que l'*Echo de la Presse Musulmane*. Ce tarif est ainsi fixé:

La page entière..........	600 fr.
La demi-page	350 fr.
Le quart de page..........	200 fr.
Le huitième de page......	120 fr.
Le seizième de page......	100 fr.
Le vingtième de la page..	60 fr.

Une remise de 20 p. 100 est consentie sur les contrats de publicité à l'année.

Les plus larges facilités de paiement sont accordées à nos clients. Ceux-ci ont la faculté de se libérer par trimestre ou par semestre, terme échu.

Enfin, nous acceptons sans majoration de prix le paiement en nature de la publicité : marchandise, produit, matériel et articles de toute sorte. Dans ce cas, la livraison doit être effectuée au moment de la remise de l'ordre par le client et nous parvenir franco de tout frais.

Notre publicité et la clef de votre succés

NAISSANCE

C'est avec plaisir que nous avons appris la naissance d'une mignonne fille qui a reçu le prénom de Khedidja dans le foyer de M. et Mme Omar Zireg, beau-frère et sœur de notre secrétaire général de la Rédaction Rachid Kalafat.

En souhaitant un prompt rétablissement à la maman et une longue vie à l'enfant, nous adressons nos compliments aux parents.

A VENDRE

Terrain d'une Superficie de 400 m environ à Belcourt s'adresser au bureau du journal.

L'ECHO de la PRESSE MUSULMANE

demande partout des Correspondants
Agent de publicité très bonne commission

Dans la Presse Arabe

L'évolution de l'Islam en Grande-Bretagne

Par SIR OMAR STEWART-RANKIN

Quoique la Grande-Bretagne constitue un petit pays, elle joue un rôle important dans les affaires du monde musulman. La Grande-Bretagne fait partie d'un empire qui contient deux fois et demie plus de musulmans que de chrétiens.

Au XVII[e] siècle, un seul Anglais musulman a fait le pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam, en 1640.

Au cours du XVIII[e] siècle, trois Anglais ont fait ce pèlerinage. La véritable institution de l'Islam en Grande-Bretagne date de 1895, il y a 40 ans. Aujourd'hui, il y a en Grande-Bretagne environ 30.000 musulmans dont 5.009 sont anglais de naissance. Ils habitent principalement sur les côtes et la plupart se trouvent à Londres, Glasgow, Manchester, Cardiff, South Shields et Edimbourg. Ils appartiennent à toutes les classes, mais la majorité sont des travailleurs, marins cuisiniers, employés.

En 1895, un Allemand, Leitneret, attaché à l'Ecole des langues orientales (en ce temps-là située à Woking, Surrey, à 24 milles de Londres) édifia une mosquée dans le style hindou, avec le concours du prince hindou Shah Jehan. Ce souverain fournit les fonds nécessaires à l'édification d'un foyer construit près de la mosquée.

En 1910, une mission musulmane arriva en Angleterre. A sa tête se trouvait Khwaja Kamaluddine, des Indes. Celui-ci prit en mains la direction de la mosqué et fonda une grande librairie musulmane à côté de la mosquée. Depuis lors, l'Islam a progressivement gagné du terrain en Grande-Bretagne.

Cette mission a fait une active propagande de conversion en Angleterre et ailleurs. Sous ses auspices on donna des conférences dans plusieurs villes. La mission publie une revue mensuelle, *The Islamic Review*, assez répandue en Angleterre et dans le reste du monde. Plusieurs livres, brochures et résumés de toutes les questions concernant la religion musulmane sont publiés en anglais et distribués par cette mission.

En 1913, le très regretté Al Hadj lord Headley, décédé il y a quelques mois, se convertit à l'Islam. Il était d'origine irlandaise. Il fit des tournées de propagande islamique en Orient, en 1925 et 1828. Il a rendu d'innombrables services à la cause musulmane ; il a écrit plusieurs articles et ouvrages.

En 1916, la mission de Woking publia une traduction anglaise du Coran. En 1928, un savant anglais, éminent arabiste, Marmaduke Pickthall, attaché à la cour du nizam de Haïderabad, a publié de son côté la meilleure traduction anglaise du Coran.

Pendant ce temps, la mission de Woking poursuivait avec énergie ses efforts dans la propagation de l'Islam. Aujourd'hui, on compte 6 à 8 convertis par semaine ; la grande majorité sont de l'école hanifite et sont sunnites.

Malheureusement la mosquée de Woking est la seule qui existe en Grande-Bretagne. Il n'y a pas, dans le pays, de riches musulmans qui puissent contribuer par des dons à l'édification de mosquée dans d'autres villes où se trouvent des communautés musulmanes.

En 1927, par les efforts de feu Lord Headley, le nizan de Haïderabad a fait don d'une somme de 40.000 livres destinées à la construction d'une mosquée à Londres. Le gouvernement britannique consulté à plusieurs reprises par diverses sociétés musulmanes pour qu'il accorde gratuitement un terrain dans le centre de la ville, n'a malheureusement pas eu la générosité de venir en aide à cette œuvre. Et à l'heure actuelle, la construction de cette mosquée n'est pas encore commencé.

En 1932 la Muslim Society in Great Britain était fondée. Elle possède une maison de prières et une salle de réunions où sont données des conférences islamiques. Ces bâtiments se trouvent vis-à-vis du « British Museum » à Londres.

Humble serviteur de l'Islam, je suis le candidat à la présidence de cette association comme successeur de Lord Headley. Cette association s'occupe aussi de la défense des intérêts des musulmans en Angleterre. Elle se met en contact avec la presse anglaise pour contrôler et corriger toutes fausses informations sur les questions musulmanes qui paraissent dans les journaux anglais. Elle accomplit le même travail auprès des compagnies de cinéma.

Depuis 1920 des sociétés musulmanes ont été fondées dans plusieurs villes de Grande-Bretagne.

En 1929, le célèbre musulman anglais M. Khalid Sheldrake fonda la Western Islamic Association, à Londres. Il a rendu d'innombrables services à la cause musulmane en Grande-Bretagne et se montra très actif dans la défense des intérêts des travailleurs arabes et autres musulmans fixés en Grande-Bretagne. Il se trouve présentement en tournée islamique en Orient où il s'occupe de la propagation de l'Islam.

Il y a aussi à Londres l'« Indigent Muslim Burial Fund » qui s'occupe de l'enterrement selon les rites musulmans.

On constate que l'Islam fait des progrès considérables en Grande-Bretagne, mais ces progrès ne sont pas assez rapides, par manque d'institutions musulmanes soutenues par des dons généreux.

A nos lecteurs Musulmans

***

Les élections se présentent sous le signe de l'incohérence : multiples tendances, multiples candidats, un byzantinisme échevelé où les plus modernes élucubrations rejoignent les plus vieilles doctrines.

Au heurt de toutes ces compétitions le sang a coulé.

Nous croyons devoir conseiller aux musulmans une stricte neutralité d'action, sinon d'opinion. Que cette masse imposante d'électeurs futurs montre qu'elle est douée de sagesse et qu'elle connaît la règle exacte du forum qui veut que ce soit dans le calme et dans la réflexion qu'une élection se fasse.

Et quand nous disons corps électoral musulman nous pensons sans doute à ceux qui ont le droit d'avoir en mains un bulletin avec un nom ; nous pensons surtout à ceux infiniment plus nombreux qui méritaient de pouvoir eux aussi exprimer leur choix, mais qu'un ostracisme — temporaire — prive encore de cette possibilité. Sans jouer aux augures, nous pouvons affirmer qu'à la prochaine consultation populaire ils y participeront. Notre *Echo* fera tout pour mener la lutte en ce sens et y réussira.

LES SPECTACLES qu'il faut voir

CASINO MUSIC-HALL

Menace de guerre ? Non chair à plaisir !

A quoi bon vous narrer par le détail cette opérette !

C'est une opérette, nouvelle, forme de spectacle à obtenir un gros succès devant notre Public qui ne ménage point ses applaudissements aux merveilleux et talentueux interprètes.

Le spectacle fut d'une excellente présentation puisque ceux qui figurent dans cette pièces sont les meilleurs artisans d'œuvres pétillantes, d'esprit, d'hmour, de gaieté.

Nous ne pouvons ne pas féliciter tous les interprètes de cette magnifique opérette, merveilleusement présentée par MM. Sterval, caïd Arize, Freddy Rudor, Schultz, Milo, Mme et M. Anny Coker, Arizette, Nono Balnat, Ginette Flory, Arlette, Suzy, Rousel, Katia et.. Hadj ben Ali.

***

Du nouveau et toujours du nouveau. Et du gai. C'est le goût du jour et la formule de la maison. Voici que Vendredi, 24 avril débuta LAURENT et sa troupe. Et une fois de plus, une Revue, puisque les Algérois raffolent de ce genre de spectacle et ne s'en lassent jamais. LAURENT, comme ses prédécesseurs a apporté toutes ses qualités professionnelles : luxe, finesse et gaieté au service de « PARIS A NU ». Mais ce n'est pas une revue foncièrement nudiste, sauf, de temps à autre, comme il sied, l'apparition de quelques jolies statues vivantes, rapidement estampées. Un intérêt soutenu tient le spectateur en haleine et déchaine dans la salle des tempêtes de rire.

C'est une des meilleures productions du moment qu'Alger et l'Algérie viendront applaudir. Et, une fois de plus, la Direction du CASINO de la rue d'Isly aura nettement compris les aspirations de ses fidèles spectateurs et les aura satisfaites dans une ambiance de lumière, de beauté, de gaieté et d'esprit. Et malgré l'effort accompli, aucune augmentation du Tarif des Places.

Hadj ben Ali.

COLISEE ET SPLENDID-CINEMA

Marie Bel, dans un film d'Albert Dieudonné, inspiré du roman du regretté Victor Marguerritte LA GARÇONNE, avec Henri ROLLAN, Jean WORMS, Jacques CATELAIN, Arlette et Maurice ESCANDE.

CAMEO

Elissa Landi et *Robert Donnat* dans LE COMTE DE MONTE-CRISTO d'après le roman d'Alexandre Dumas.

TRIANON

Samedi et Dimanche :
LE GONG
belle production en couleurs.
ALLER ET RETOUR
fine comédie avec Claudette Colbert.
Lundi et jours suivants.

On annonce la prochaine présentation à l'écran du Cinéma Trianon-Palace « LA PETITE SAUVAGE » le dernier film de Jean de Lurmur, l'excellent metteur en scène.

Cette nouvelle comédie nous vient de Paris, avec l'éloge unanime de nos confrères. Paul Reboux a résumé l'impression générale en écrivant « Le plaisir qu'on éprouve à le voir est constant. Et que Paulette Dubost est donc délicieuse ! Le film est agréable, gai et son interprétation est d'une parfaite homogénéité. — H.A.

CINEMA LA PERLE

Lundi à Jeudi, *Spencer Tracy* dans 20 MILLE ANS SOUS LES VERROUS.

Vendredi à Dimanche, *George Milton* dans BANDE A BOUBOULE.

Ce dimanche-ci qui promet d'être orageux que les musulmans en se mêlent point aux querelles. Il leur appartient d'être des spectateurs dignes qui, sans approuver ni improuver, gardent dans leur cœur le secret de leurs aspirations.

L'isoloir où l'électeur se prononce doit non seulement être dans les bureaux de vote mais aussi autour de l'électeur et l'accompagner. Point n'est besoin d'extériorer son opinion puisqu'un carré de papier blanc la contient tout entière.

A nous de donner une leçon de tact et de décence.

L'Echo de la Presse Musulmane.

La Vie Sportive

LES CHAMPIONNATS D'ALGER
FOOT-BALL ASSOCIATION

CHAMPIONNATS OFFICIELS
Le Gallia s'adjuge le titre

La dernière journée s'est déroulée normalement et les résultats prévus firent que chacun conserva sa place respective en ce dimanche de clôture.

De ce fait le Gallia est champion d'Alger. Il serait anormal de ne point féliciter comme il convient le grand Club Algérois. Mais nous nous réservons pour cela que le classement devienne défini if. On sait en effet qu'une affaire est en instance à la Fédération. Mais ce que l'on doit dire aussi et ce sans vouloir influencer nos actifs dirigeants Parisiens que la jurisprudence est formelle et qu'il ne faut pas essayer de chercher la petite bête.

Aussi nous sommes de ceux qui espérons qu'un certain jour les Frères Cambron chez qui nous irons boire un apéritif au Café de la Régence, nous dirons que le résultat reste acquis à ce moment nous les féliciterons et les encourageons avec une foule d'Algérois afin que la capitale de l'Afrique du Nord puisse montrer que sa représentation fut digne et que la Coupe Steeg sourira aux vaillants Coqs Algérois.

Signalons à titre documentaire néanmoins le classement qui s'établit de la façon suivante :

1. Gallia, 44 points ; 2. ASSE et ASB, 42 points ; 4. RUA, 39 points ; 5. RCMC, 36 points ; 6. OHD et GSO, 34 points ; 8. OS OM, 32 points et un match à jouer ; 9. FCB, 29 points et un match à jouer ; 10. OM, 24 points.

Première Division
Le Mouloudia For Ever

Ce titre ne surprendra personne car actuellement l'équipe musulmane va vers le titre de champion.

En effet alors que les indigènes s'assuraient une nette victoire contre Montpen- Les leaders, les é oilés furent battus par l'USB second dont le Mouloudia triompha dimanche dernier. Ce renseignement est important. Car dans les milieux sportifs on se demande vraiment si les Mouloudiens veulent rivaliser les jeunes qui s'attribuèrent le titre de champion en équipe seconde. De la façon avec laquelle ils se comportèrent dans la Coupe de l'Afrique du Nord nous croyons qu'ils en sont capables. Aussi nous leur conseillons d'être très sportif aller de l'avant doucement et le titre ne leur échappera pas. Nous leur faisons confiance.

CYCLISME

CRITERIUM DE PRINTEMPS
Wessal gagne l'épreuve

Course âprement disputée et dans laquelle le jeune indigène de POMC s'attribua la victoire pour laquelle nous le félicitons bien sincèrement.

ASM bat RUA

Cette rencontre importante dans la compétition se déroula devant de nombreux spectateurs. Montpensier en gagnant, se trouve à être en tête du classement.

Au Caroubier de très gros rapports

Vraiment chaque dimanche un succès vient couronner les efforts des actifs dirigeants de la Société. Dimanche encore avec des épreuves dont la régularité émerveilla les invités. Ce fut de gros rapports qui furent enregistrés ce qui permettra au public d'être dimanche plus encore à l'affut des gains qui en cette période ne sont pas dédaignables.

D. MARIUS.

Le Gérant : B. BELKHODJA.
Imp. Centrale - 44, rue de Constantine - ALGER

اقوال الصحف العربية

فرنسا والدولة السعودية

وميثاق الحلف العربي

ظاهرات جديدة في سماء السياسة العربية

هنالك تقرب جديد بين فرنسا والمملكة السعودية يستوقف انظار الدوائر العربية وينال اهتمام المتتبعين لسير الحركة السياسية في الشرق العربي

عوامل التقرب

ولقد كتبنا من قبل في هذا الموضوع وعالجناه باسهاب وتكلمنا عن العوامل التي تقرب بين هاتين الحكومتين وقلنا ان الفرنسويين يعاملون المملكة السعودية معاملة خاصة ما عاملوا مثلها حكومة من الحكومات العربية المجاورة لسورية والمحيط بها

فقد تفردت الحكومة الفرنسوية وامتازت على سائر الحكومات الاخرى بارسالها الصر التونسي الى الحجاز بانتظام من خمس سنوات وقد حمله في الموسم الاخير مندوب خاص واستقبل بالحفاوة وهو وان لم يكن مبلغا كبيرا ـ لا يزيد مجموعه على خمسة آلاف جنيه ـ فهو على كل حال، الصر الوحيد الذي يصل الى مكة بعد ما امتنعت الحكومات الاخرى التي للحجاز اوقاف في بلادها وهي مصر وتركيا والعراق وفلسطين عن ارسال المستحق من اوقافها

ثلاث هدايا ثمينة

وخطا الفرنسويون في الايام الاخيرة خطوة جديدة يراد بها زيادة التقرب من الملك وقد اهدوا اليه ثلاث هدايا ثمينة وهي :

١ ـ نيشان اللجيون دونور من الطبقة الاولى

٢ ـ طائرة كبيرة من الطراز الممتاز

٣ ـ سيارة فخمة

وقد تولى وزير فرنسا المفوض في الحجاز تقديم النيشان الى جلالته في حفلة حافلة اما الطائرة فقد جاء انها غادرت فرنسا الى جده بطريق شمالي افريقية ويحتمل انها بلغتها وربما وصلت السيارة ايضا الى الحجاز واهديت الى جلالته وركبها قبل سفره الى نجد

ظاهرات اخرى

وزار بعض كرام الحجاج السوريين الذين شهدوا الحج في هذا العام دار المفوضية الفرنسوية في جده فسمعوا من المسيو ميغره وزير فرنسا المفوض ثناء عطرا على جلالة الملك عبد العزيز السعود وسجاياه ومزاياه وخلاله ولو وقف الامر عند هذا الحد لما كان فيه شيء مستغرب فجلالته يتمتع بمزايا باهرة اجمع الكل على الاعتراف بها وتقديرها ولكن الامر الذي استوقف انظارهم عناية الوزير الفرنسوي بنشر الدعاية للحكومة السعودية فقد قيل لنا عنه انه نصح للسوريين بان يكونوا على ولاء مع الحكومة السعودية وبان يلتفوا حولها وان ذلك خير لهم وافضل لمصلحتهم من الالتفاف حول حكومة عربية اخرى مع تأكيده لهم واعادته القول بانه لا يريد ان يتدخل بالسياسة وانما هي خواطر احب ان يلفت نظرهم اليها

وسمع ايضا هؤلاء الحجاج نفس هذا الثناء على فرنسا من بعض كبار موظفي الحكومة السعودية الذين احكموا الصلات بالفرنسويين وعلموا قبل ان يغادروا الحجاز ان وكيل الخارجية السعودية يعد المعدات للسفر الى فرنسا فيقضي فيها فصل الصيف وبعض الخريف متصلا برجالها واقطابها للعمل كما قيل على تعزيز الصلات والروابط الودية وتوسيعها وربما ركب البحر في اواخر هذا الشهر الى مصر وسورية فيقضي اياما في بيروت يتصل فيها برجال المفوضية العليا ثم يقصد باريس في اواخر شهر مايو او شهر يونيو على الاكثر . ويقال ان هنالك اتفاقات جديدة يراد عقدها وقضايا جديدة ستعالج في خلال هذه الرحلة الطويلة

بلا تعليق

هذه معلومات جمعناها من هنا وهنالك واثبتناها اليوم بعد ما كثر التحدث عنها والتقول فيها وضعا للامور في نصابها فيعرف الناس حقيقة ما يجري بلا زيادة ولا نقصان

ويجب ان لا يؤخذ من هذا ان بين رجال الدوائر العربية من لا يرتاح الى هذا التقرب الجديد يبدو في علاقات هاتين الحكومتين والى هذا العطف الزائد تبديه الحكومة الفرنسوية وممثلها في جده نحو جلالة الملك عبد العزيز وحكومته فان ذلك مما يسر كل عربي مخلص ويتمنى دوامه واستمراره لما فيه من الفوائد المتعددة للعرب ولنهضتهم وخصوصا بعد ابرام ميثاق التحالف الجديد وتوقيعه بين العراق والمملكة السعودية فهو الميثاق الذي نرجو ان يكون فاتحة عهد مبارك بين هاتين الحكومتين فتتعاونا بعد اليوم باخلاص في خدمة القضية العربية ورفع شأن العرب ان شاء الله

امين سعيد

(المقطم)

حذار اخواننا المسلمين

ان الانتخابات البرلمانية التي ستقع اثناء الايام القادمة ستستفيد منها حوادث كادت ان توقع القلق في اوساط مجاورينا من الاسرائيليين وبعض الاوربيين ونحن ننصح لاخواننا المسلمين ان لا يتداخلوا في امور الانتخابات البرلمانية التي اقل ما نقول فيها هو كوننا معدين ممن لا كفاءة لهم في المشاركة وتداخلنا اذن لا يفيدنا الا الهرج وسوء العاقبة .

العناية بالشؤون الصحية

في المدارس الانكليزية

بقلم الاستاذ محمد عطية الابراشي المفتش بوزارة المعارف

عنيت انكلترا عناية تامة من اوائل القرن العشرين بالشؤون الصحية والتربية البدنية في مدارسها فسنت قانونين :

(١) قانون اطعام الاطفال في المدارس

(ب) قانون التفتيش الطبي عنهم

فنجحت نجاحا كبيرا في تحسين صحة النشء ومن الغريب ان انكلترا انتظرت الى القرن العشرين حتى ادركت ان من الواجب ان يجعل الطفل صالحا للتعليم قادرا على التعلم وان يجعل التعليم موافقا لمدارك الاطفال ومستواهم ولا تعجب اذا قلت ان المدرس منذ خمسين سنة كان يكلف بتعلم ٨٥ تلميذا في المدارس الاولية وكان طعام الاطفال رديئا وكانت ملابسهم ممزقة والعناية بالصحة ضعيفة . فكنت ترى على وجوههم كل بؤس وشقاء . تألم الدكتور (بارناردو) لهذه الحال المحزنة فنهض الى جانب اعماله الخاصة بكل ما يخفف آلام هؤلاء الفقراء والمساكين فانشأ ملجأ باسم « Dr. barnardo's Home » يضم بين جوانبه هؤلاء المهملين من ابناء السبيل الذين لفظتهم الحياة وتنكرت لهم الانسانية وتولى تعليمهم والعناية بهم

ويمكن ان يتضح ما حدث في انكلترا من التغيير والاصلاح والعناية بالاطفال من الكلمة الآتية وهي مقتبسة من تقرير ضابط التعليم للندن سنة ١٩٢٦ :ـ

« ان الذكرة الآتية جديرة بالذكر وهي عن مدرسة كانت منذ سنوات ليست بقصيرة اردأ مدرسة في لندن فقد كانت فيما مضى ميدانا للقتال . فالجهات المجاورة كانت تتقاتل مع ادارة المدرسة والتلاميذ كانوا يتشاجرون مع المدرسين والآباء كانوا ينصرون ابناءهم وكان العقاب البدني شائعا واهمال الواجب امرا عاديا . وكان الاولاد يرسلون الى المدرسة وملابسهم خرق بالية وحالتهم هي التعس والشقاء فيذهبون في الشتاء من غير احذية ولا جوارب حتى في الوقت الذي تكون فيه الارض والاشجار والنباتات كلها فيها مغطاة بطبقة كثيفة من الثلج وكثيرا ما كان المدرسون يشترون لتلاميذهم الخبز من مالهم وكان المدرس يبذل مجهودا كبيرا لتعليم التلاميذ النظام والطاعة القوانين والعناية بالعمل . وكان يتوسل بكل وسيلة لكسب محبتهم وصداقتهم بدلا من عداوتهم . اما الآن فقد ظهر نشء جديد وجيل حديث .

* المقطم *

البطالة ووسائل علاجها

والتعليم الاقليمي واثره في علاج البطالة

ليس من شك في ان مصر تواجه مشكلة اجتماعية خطيرة . اذا توانت الحكومة عن الاخذ بوسائل علاجها . علاجا ناجعا . سوف تصل الى حد من الخطورة يستعصى معها العلاج . ومن مسببات ذلك :

١ ـ تزايد عدد السكان بنسبة تتجاوز تزايد المساحة الزراعية

٢ ـ تزايد عدد المعلمين تبعا لزيادة عدد السكان . ونقص برامج التعليم

٣ ـ الاعتماد على الزراعة وحدها كمورد للثروة العامة

٤ ـ خلو التشريع المصري من نصوص تكفل احقية المصريين في الاعمال الحرة

٥ ـ الشعور بالحاجة الى رفع مستوى المعيشة

ولكل من هذه المسببات علاج . واخص طرق العلاج . اقربها الى التناول واسهلها في التنفيذ . وقد رأيت ان اعرض لذلك . بايجاز . في الآتي :

السبب الاول ـ دلت الاحصاءات الرسمية على ان نسبة الزيادة في عدد السكان في المدة من عام (١٨٨٢ الى عام ١٩٢٧) بلغت ٥ر١٠٨ في المائة . في حين ان نسبة الزيادة في المساحة الزراعية خلال هذه المدة لم تبلغ سوى ٩ر١٠ في المائة فقط . واذن فالثروة الزراعية اصبحت لا تفي وحدها بحاجة السكان . ولا بد من انماء الثروة العامة عن طريق الصناعة . وتعمير الصحارى واستغلال اراضيها والانتفاع بما يستخرج من خاماتها

2me ANNEE — N° 24 30 CENTIMES SAMEDI 2 MAI 1936

L'ECHO de la Presse Musulmane

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT *Directeur* : A. GRIESSINGER

Réplique à M. BERNIER

L'Algérie est bien française

par Rachid KALAFAT

Ce n'est pas moi qui ai écrit l'article incriminé par M. Bernier.

Je le regrette. Plus même, je revendique cet article.

Comment ? Au banquet des combattants Volontaires, à Lyon, je déclare, aux applaudissements unanimes, aux cris de « Vive l'Algérie », que l'Algérie musulmane est à nouveau près de la France, si la menace de l'Ouest se précise, et vous voulez que je ne relève pas la parole impie, le blasphème prononcé quand on dit que l'Algérie n'est pas française ?

Mais la Martinique, M. Bernier, c'est la France, c'est toujours la France.

Le Sénégal noir, M. Bernier, c'est encore la France.

Et l'Algérie, enfantée dans la douleur, c'est plus que tous autres la France.

Et nous voulons qu'elle soit le plus beau fleuron de la mère patrie et que, sans distinction de race ou de religion, le vocable provincial « Algérien » soit supérieur dans l'estime de tous au vocable » provencial, breton, parisien.... »

Blâmez-nous de cela, M. Bernier, si vous avez cette audace.

De quoi ? aurait-il fallu votre autorisation pour prendre la plume et écrire un journal ? Avez-vous demandé la nôtre quand votre hebdomadaire fut créé ? S'il me plait à moi, Algérien d'origine française, de collaborer avec un ami d'origine musulmane, faudrait-il par hasard votre investiture ?

Mais, j'y pense, vous êtes sans doute, comme moi, d'une vieille famille algérienne, venue à la conquête ? vous avez connu les musulmans dès votre plus tendre enfance ? Vous les avez eus comme condisciples à l'école primaire, au Lycée, aux Facultés ? Vous avez porté comme moi la chéchia durant la guerre et vous saviez, comme moi, que le camarade de combat — marabout, s'il vous plait, dans le civil, — ne vous laisserait pas accroché aux barbelés, pas plus que vous n'y l'auriez laissé ?

Et voilà, M. Bernier, tout le mystère qui a fait que quand j'ai eu quelque argent à dépenser pour fonder l'*Echo de la Presse Musulmane*, j'ai été heureux d'entreprendre une œuvre qui, je l'espère, avec l'aide de Dieu et des amis musulmans, fera du bien : cela a déjà commencé puisque notre voix s'est élevée contre la voix sacrilège.

Et s'il se trouve que l'Administration française juge notre ouvrage bon, tant mieux. Tant mieux aussi si nos lecteurs et nous mêmes pouvons louer l'Administration dans les mesures qu'elle prend. Ne pouvons-nous pas, d'ailleurs, si modeste soyons-nous suggérer de bonnes réformes ? Nous sommes, vous l'avez dit, un écho, et l'Administration nous entendra chaque fois que nos paroles — ou celles des autres — seront justes et podérées.

Faites-en autant, Monsieur Bernier, quand nous vous disons de ne pas défendre une mauvaise cause. D'ailleurs vous avez courageusement signé le désaveu de M. Benbadis.

GRIESSINGER.

Dans un récent numéro un de nos collaborateurs a exprimé avec la plus grande franchise son opinion sur l'article publié par le cheikh Benbadis dans sa revue *Achihab*.

Attaquant la politique de Bendjelloul répondant à l'article intitulé *La France c'est moi* et publié par Abbas dans la presse algérienne M. Benbadis avait écrit textuellement :

« *Non, Messieurs. Nous parlons, nous les ulémas, au nom de la majorité des Indigènes et nous vous disons que du côté politique vous ne pouvez ni nous représenter, ni parler en notre nom. Nous avons pour notre part, cherché dans l'histoire et dans l'état présent et avons trouvé que le peuple algérien musulman a toujours pris figure de nation ; celle-ci existe au même titre que les autres nations du reste de l'Univers. Cette nation algérienne possède son histoire illustrée de hauts faits ; elle a son unité religieuse, sa langue, sa culture, ses traditions et ses caratéristiques propres. Nous ajoutons que cette nation algérienne musulmane n'est pas la France ; Il n'est pas possible qu'elle soit la France ; elle ne désire nullement être la France et le désirerait-elle qu'elle ne pourrait pas devenir la France ; au contraire elle en est très éloignée et ne veut aucune assimilation* ».

Comment qualifiez-vous un homme qui dans la presse française revendique « la citoyenneté dans le statut, et qui combat dans son journal arabe nos rares élus indépendants, eux qui ne demandent pas mieux que de nous faire obtenir celle-ci. Il affirme en outre que « l'Algérie n'est pas la France et qu'il n'est pas possible qu'elle soit la France. » Choqué par ces deux attitudes différentes notre collaborateur avait refuté point par point les arguments que le cheikh Benbadis avait présentés pour faire croire à ses lecteurs qu'il est une nation algérienne et qu'on peut la reformer.

Penser librement, écrire librement ce que votre conscience ou votre esprit vous dicte c'est être vendu à une direction gouvernementale et on vous suppose immédiatement des origines qui permettraient de faire avaler un tel bobard M. Benbadis est, paraît-il, un grand savant. Plus que Dieu il est infaillible. Quand il se trompe il faut s'incliner. Ses paroles doivent êre considérées comme le Coran, sinon on vous appelle en termes fanatiques mécreant ou « mounafik ou encore vendu à l'Administration ! ! !

Dans le même numéro de la *Défense* où M. Bernier nous attaque avec mauvaise foi, nous avons lu sous le titre « *M. Millot et les Ulémas* » un article attaquant le journal *El Bassaïr*, organe de l'association des Ulémas Algériens que préside le même Benbadis. Pourquoi l'auteur anonyme — Il n'y a pas que chez nous de courageux anonymes, hein? M. Bernier — attaque-t-il les Ulémas.

Pour la seule raison qu'ils ont une confiance en M. Millot la bête noire de ces messieurs.

Ainsi, pour ces journalistes honnêtes impartiaux, indépendants et quoi encore ! les Ulémas sont des « hommes de très haute valeur intellecuelle et morale *universellement* respectés en Algérie ». Nous ferons seulement remarquer que l'Algérie n'est pas l'Univers à part çà.... lorsqu'ils répondent à leur vue. Ils le sont encore lorsque si savants soient-ils, ils s'inclinent devant eux qui détiennent le monopole de la défense de la cause indigène.

Ils deviennent alors « loin d'être rompus aux finasseries de la politique coloniale, crédules et donnent dans le panneau avec candeur » lorsqu'ils sortent des vues de ceux-ci ou simplement se permettent de leur tenir tête dans une discussion.

Aussi l'*Echo de la Presse Musulmane* se permet-il de traiter la question indigène. Il ne la voit pas comme eux. Incapable de discuter ses arguments, on le traite de vendu. C'est simple et ingénieux.

Incapable disons-nous de discuter l'article en question M. Bernier s'en prend à la création de notre journal, qui dit-il, « s'est monté il y a quelques mois dans des conditions assez mystérieuses et qui sous un titre prometteur et des rubriques ronflantes ne nous avait d'abord servi que des pauvres et inoffensives banalités et qui s'est avisé brusquement de changer de programme et de prendre un ton roque et suffisant de polémique agressive. Comme s'il était devenu tout à coup par la force d'une puissance inconnue l'arbitre des affaires indigènes et musulmanes en Algérie ».

L'Echo de la Presse Musulmane n'est pas né dans des conditions mystérieuses mais pour répondre à un besoin.

La question indigène est portée à l'ordre du jour des journaux français et même étrangers ; les évènements d'Orient incitaient la curiosité des musulmans algériens qui demandaient également à connaître l'opinion de la presse arabe. Voilà pour quelles raisons mystérieuses notre journal a été créé. Voilà pourquoi notre journal a rapporté des articles publiés par des journaux de toutes tendances.

Une fois paru, ses lecteurs lui demandaient de traiter les questions algériennes. Il le fait avec la plus grande impartialité et continuera à le faire.

Maintenant que nous avons indiqué les raisons nullement mystérieuses de la création de notre journal nous allons juger M. Bernier avec ses propres arguments.

Depuis *quelques mois* la cause indigène a trouvé en un Bernier *inconnu*, pour elle depuis *de nombreuses années et mystérieux* pour toujours, un défenseur dont le zèle donne beaucoup à réfléchir.

Ce militant nouvellement débarqué vient dire aux indigènes : Vous êtes soumis à un code qu'on appelle l'indigénat. Vous devez avoir des droits et vous n'en avez pas. Vous subissez une injustice que toute conscience humaine doit flétrir, etc.. etc.. Si comme nous ne nous rendions pas compte de notre situation si comme nous ne connaissons pas les effets du code de l'indigénat nous qui le subissons.

Mais a-t-il dit à qui incombait la tâche de nous élever au rang de nos semblables et de nous rendre justice. A-t-il situé les responsabilités de chacun. A-t-il été plaidé notre cau-

(*Lire la suite en deuxième page*)

NOS ECHOS

La mission de l'Azhar est la mission de l'Islam

Sur la base de la liberté d'opinion se construisent la Religion, la Morale Religion ni pour ses hommes qu'il y et la Science. Il n'est pas bon pour la ait des doctes méchants. Votre rôle, pour lequel vous êtes appelés et pour lequel furent construits ces lieux de réunions, est de former des hommes qui garderont la foi et fuiront ce monde s'il se trouve sur le chemin qui y mène l'humiliation, le rabaissement et l'avilissement des mœurs. Dieu n'accordera pas sa faveur à une secte faite pour élever sa Religion et qui a employé ses dons pour la rabaisser...

Vous n'avez qu'à examiner l'histoire de votre grande, immense gloire: histoire de ceux qui vous ont précédé les savants innombrables. Ils étaient prompts aux bonnes actions, gardant la voie de la raison et l'honnêteté morale.

La mission d'El Azhar est la mission de l'Islam. Connaître l'une, c'est connaître l'autre. L'Islam est venu comme vous le savez, pour améliorer l'humanité et en relever le niveau. Il a concilié la Religion et la raison. Il a égalisé les hommes : il n'y a plus de supériorité que par la piété. Il a permis ce qui ne pouvait nuire. Et il n'a défendu que ce qui était méchanceté ou désir. Voilà, résumée, la mission de la Religion.

Dans le Coran vénéré, il y a encouragement à l'acquisition de la science et mention de ce que le monde contient de merveilleuses créations. Les moyens mis en action actuellement diffèrent, tout comme les moyens d'offre et de demande des marchandises et des monnaies. Il apparaissait aux observateurs superficiels, qui s'arrêtaient à l'écorce des choses que la nouvelle manière de comprendre la science s'oppose à la vraie Religion. Cela n'est plus possible si nous savions à El Azhar suivre les nouvelles méthodes.

Et il y a une autre question dont le devoir nous incombe : celle de purifier l'Islam de toutes les hérésies créées par l'ignorance.

Enfin mon dernier conseil aux doctes et aux élèves, c'est le respect de l'opinion, qu'aucun n'accuse d'hérésie ou d'infidélité. N'est infidèle que celui qui renie un des points indiqués dans le Livre, La Sounna, ou El Ijmâa.

(*Jeunesse Littéraire*).

De nombreux correspondants nous signalent qu'en ce moment au Douar Belloua de nombreux malheureux se voient saisir les quelques hardes qu'ils possèdent parce que, étant chômeurs depuis de nombreux mois, ils ne peuvent pas payer leurs impôts.

C'est là un véritable scandale, non seulement on ne donne aucune indemnité de chômage aucun secours aux chômeurs, mais encore on ose leur enlever les quelques nourritures et « effets » qu'ils peuvent avoir.

Il n'existe aucun qualificatif assez sévère pour condamner une telle action.

L'Algérie Ouvrière.

***

Aménités postales

Que les militaires grognent, c'est leur métier. Mais pourquoi une charmante postière de Bellevue imite-t-elle les durs à cuire moustachus ?

Au guichet de la recette centrale, un arabe approche timidement de la préposée à l'expédition des mandats, et bredouille une demande...

— « Y a des fiches », répond l'adjudant féminin. Médusé, l'arabe garde une immobilité de statue.

— « Tête d'andouille, vomit la fonctionnaire, vas-tu rester longtemps à me regarder comme ça ? »

Assurément, Madame ! Vous êtes une bête curieuse. On n'a pas l'occasion d'en voir souvent comme vous, en France.

Heureusement !

On prêche la guerre contre le peuple d'Israël

Lundi dernier au milieu d'une affluence nombreuse, évaluée à plus de 20.000 personnes de toutes confessions ont eu lieu les obsèques émouvantes du jeune Benkalifa, mort à la suite des blessures qu'il reçut lors des incidents regrettables ayant eu pour théâtre la permanence du candidat latin et antijuif, Henry Coston.

Bien avant l'heure, Tafourah est noir de monde. Les commerçants israélites ont fermé leurs magasins en signe de deuil. De nombreuses personnalités ont tenu à participer au deuil de nos frères israélites.

Dans le cortège nous avons noté : M. Kanouï, président, et tous les membres du consistoire israélite ; M. Henri Fiori, député d'Alger ; M. Charles Aboulker, délégué financier ; M. Marcel Bélaïche, conseiller général ; M. François Beuscher, directeur général de l'*Echo d'Alger* ; MM. Amara et Oulid Aïssa, conseillers municipaux d'Alger ; M. Pinaud, président de la Fédération et MM. Marcantoni, Régis, Dalloni, vice-présidents de la L.I.C.A. ; MM. Guinand, Guilhomin, Barthel, Bataillon, le docteur Moraly, Senanedj, l'*Echo de la Presse Musulmane* était représenté par le secrétaire de la Rédaction, R. Kalafat.

Au cimetière, devant le monument aux morts, des discours ont été prononcés par MM. Kanoui, Président du Consistoire israélite, Pinaud, Président de la Fédération Algérienne de la Ligue Internationale contre l'Antisémitisme, Eisenbeth, Grand Rabin d'Alger.

Dans un beau mouvement philosophique et spirituel, M. Kanoui s'exprima ainsi :

Messieurs,

» Pouvons-nous manquer au plus élémentaire de nos devoirs, au moment où le corps de notre jeune et malheureux coreligionnaire Ben Kalifa est prêt à quitter notre ville pour aller reposer en sa terre natale, en n'exprimant pas devant sa dépouille la peine très grande que nous éprouvons et en ne lui apportant pas le dernier salut de toute la population israélite d'Alger, éplorée ?

» Et si nous devons nous garder absolument d'analyser les tristes évènements qui ont provoqué le drame atroce, que vous connaissez tous, comment ne pas déplorer toutes les causes de divisions qui surgissent en ces temps si critiques pour la tranquillité de nos populations et l'avenir du pays ?

» A quoi riment ces cris de discorde et de haine entre enfants d'une même patrie, s'ils doivent, entre eux, placer des cadavres ?

» Aux sentiments de haine, nos religions n'oposent-elles pas ceux de l'amour du prochain ?

» Ne pourrions-nous, bannissant les cris de haine et d'ostracisme, demeurer tous unis sous l'admirable vocable de « français » ?

» Hélas ! c'est pour avoir voulu défendre notre dignité bafouée, avilie, que le malheureux enfant a, dans un noble et fatal élan, sacrifié sa vie !

» D'autres que nous, en des circonstances semblables, eussent exalté et glorifié un tel geste — peut-être même eussentils, devant sa tombe, crié vengeance !

» Non, messieurs ! notre douleur est trop grande, trop sincère, comme est grande et sincère notre volonté absolue de bannir de nos esprits et de nos cœurs tout ce qui divise ou qui fait naître la haine, pour que nous ne proclamions pas notre ferme désir de paix, d'union, toujours et malgré tout... Et nous disons à tous nos concitoyens sans distinction d'origine, de race ou de confession : « Bannissez de vos cœurs les « vils sentiments de désunion, de haine, de vengeance. » N'êtes-vous pas non seulement enfants d'une même grande famille spirituelle, mais aussi des humains, capables de sagesse, de bonté, comme de justice et de tolérance ?

» Puisse cette grandiose manifestation élever nos âmes et affermir notre volonté de concorde.

» Puisse-t-elle aussi atténuer un peu l'immenes douleur de cette vieille mère inconsolable d'un coup si imprévu, si fatal, et de celle de la grande famille du défunt — qui a compris en son sein, depuis des générations, tant de distingués rabbins, objet de la vénération de nos coreligionnaires.

» Formons le vœu, messieurs,

» Que le sang de Ben Khalifa n'ait pas été versé en vain pour le ciment d'un peu de cette fraternité humaine, dont beaucoup parlent, que peu pratiquent et dont nous tous avons le devoir de prêcher enfin la venue.

On prêche la guerre contre le peuple de Mohamed

De l'*Echo du diocèse de Constantine et d'Hipone*.

Divin cœur de Jésus, je vous offre, par le cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offencés et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offres, en particulier, pour l'union entre les catholiques et pour la lutte contre l'Islam.

Résolution apostolique ; Prier avec le christ pour que nous soyons vraiement un.

Adhère à tout mouvement de prière et d'action qui tend à l'union.

Intension missionnaire *La Lutte contre l'Islam*).

***

Nous prêchons la Paix au nom de l'Islam

Allons-nous revivre le temps des croisades.

On prêche la guerre contre le peuple d'Israel.

On prêche la guerre contre l'Islam. Au nom de qui ? Au nom de la Latinité et de l'Eglise Chrétienne.

Nous, Musulmans, nous prêchons la Paix au nom de Dieu, de l'Islam et de notre prophète Mahommed.

Nos principes sont ces paroles du Koran.

« O êtres humains, nous vous avons crée d'un homme et d'une femme, nous avons fait de vous des peuples, des nations, pour vous connaître. Le plus estimé de vous de Dieu est celui qui se montrera par ses bonnes actions. »

L'Algérie est bien française

(*Suite*)

se auprès de ses compatriotes dont l'incompréhension de notre souffrance est la cause de notre état.

Voilà des questions indiscrètes...

Ne pourrons-nous pas dire à notre tour que M. Bernier entré parmi les musulmans comme leur défenseur devient maintenant un prophète ? N'enseigne-t-il pas l'existence de Dieu à des gens plus déistes que lui ? A l'heure où les curés font la messe dans les églises, M. Bernier sans soutane, assisté du curé de Zéralda fait la sienne au cercle du Progrès.

Désertez les mosquées. Venez au Cercle et vous saurez que Dieu existe.

Aller à la maison d'Allah est un péché, mais aller au Cercle à l'appel des cloches de la cathédrale c'est faire acte de musulman doublé d'un Mouslih.

Par ses agissements ne serait-il pas lié avec mêmes agents de l'église de Constantine qui appellent leurs fidèles à combattre l'Islam ? Dans l'affirmative sa manière de procéder est très diplomatique. Il réussira très bien. Son zèle de défenseur dévoué des indigènes devient très compréhensible. Son rôle ne serait pas autre que celui des Pères blancs qui déclarent également venir en aide aux indigènes. Trop poli pour être honnête, dit-on et c'est bien vrai.

Tout ceci se passe sous les yeux paternels du cheikh El Okbi et des dirigeants du Cercle qu'on appelle à tort du Progrès...

Pauvres musulmans ! on veut faire croire que vous n'aurez nullement un esprit modéré et large. On veut vous présenter comme des gens violents qui n'aiment que la violence. On vous appelle à manifester contre un journal qui n'est inféodé à aucune puissance et qui libre de toute attache il peut se permettre de dire toute la vérité d'où qu'elle vienne.

Les dirigeants de ce journal ont suffisamment de courage pour reconnaître leurs défauts et dénoncer ceux d'autrui :

Ils ne sont pas de ceux qui flattent les ambitions de leurs électeurs pour vendre leur influence à des bandits, des escrocs ou des gens incapables ou sans scrupules qui veulent exploiter notre cause pour leurs besoins personnels.

Si notre journal devait mourir parce que nous disons la vérité: trois français: un chrétien, un juif et un musulman symboles de l'Unité de l'Entente et de la Paix entre les peuples d'Algérie, mourront héroïquement.

Au peuple de répondre.

A des Bernier on n'a pas affaire.

R. KALAFAT.

DANS LA PRESSE ARABE

Jamil Sidki Zahaoui : Sa philosophie

LA RAISON

Ezzahaoui c'est l'homme qui a connu le sens caché de la vie. Il a connu que la raison est le don le plus précieux que Dieu fit à l'homme et qu'il est plus encore, l'outil avec lequel nous distinguons le bon du mauvais. Il est possible à l'homme de bâtir sur les piliers de la raison une construction solide. Il peut l'employer pour son bien et pour sa défense. Il en recueille les meilleurs fruits :

« L'homme n'est que son âme, elle est l'amande, le corps en est l'écorce — La terre qui nous porte est dans nos crânes l'esprit. Celui qui quitte le chemin de la nature, ne vit pas et celui qui ne ménage pas le monde s'en fera un ennemi ».

LA CONSCIENCE

Avant d'entreprendre cette étude nous devons montrer le lien qui existe entre la raison et la conscience. La raison et l'instrument actif pour la conduite de l'homme dans la vie avec ce qu'elle comporte de lutte continue pour atteindre un but visé. Quant à la conscience, c'est la force cachée qui pousse l'homme dans le droit chemin et l'éloigne du mauvais. Il n'y a donc pas lieu de séparer la raison de la conscience si l'on cherche la réussite. Sans cela, l'emploi de la raison seule mènerai à l'erreur et l'abus blâmables, bien plus elle perd son tranchant et son utilité. Le jugement à porter est le même que pour un outil mal employé et qui ne tardera pas à perdre ses qualités. Dans la nature les exemples sont confirmants. Les animaux et les plantes d'une contrée particulière s'accordent avec le climat de cette contrée. Si nous cherchions à contrarier ces dispositions naturelles ils périraient en un jour. Donc on ne peut éviter les ordres de la conscience ni ses directives là où est parvenue la raison en ce qu'elle a produit d'idées. Car la conscience indique le bon chemin et fait éviter l'erreur :

« Je me suis demandé d'être à la disposition de mes désirs et j'ai abandonné mes rênes. De là vinrent les blâmes comme des flèches qui atteignent les blessures faites par d'autres flèches ».

LA VERITE

La vérité, c'est par quoi nous concluons par rapport à ce qui nous tombe sous les sens des choses de la vie et ses différentes images après les avoir soumises au jugement de la raiso et de la conscience. En d'autres termes c'est la vie vertueuse :

« Je n'ai pas reçu de la vie un bienfait et ne craint pas la mort si elle arrive — O vérité ! pour qui les ignorants m'outragent et me nuisent, me rendant malheureux. A toi, ô vérité, s'apparentent mes opinions ! Tu es leur mère, tu es leur père ».

LA PERSONNALITE

Ses recherches l'ont conduit à préférer les opinions indépendantes et à choisir les sentiments libres. Il s'aperçoit que la vie est douce et les hommes aperçoivent qu'il est un homme généreux :

« L'homme libre aspire vers la gloire et refuse l'humiliation. Je ne suis pas de ceux qui supportent l'injure, ni de ceux qui supportent l'humiliation ».

Cette rare personnalité a fait Zahaoui grand en mérite, ne demandant à personne récompense ni louange. Il ne cherchait qu'à suivre l'appel de ses sentiments, de son existence et de sa nature. Cette personnalité l'a porté vers le sacrifice et la gloire par son adhésion à la cause de la vérité. Il a passé sa vie banni, et malheureux. Il a rencontré ce que rencontrent les réformateurs actifs de leurs plus proches parents et amis :

« Je ne possède ni biens, ni chevaux, ni troupeau, que des illusions que je construis et qui croulent. La nuit refrogne son visage et les étoiles sourient. Je m'engage encore à Bagdad, dans les dangers et dans combien de dangers à Bagdad je m'engage. Mon peuple n'est point mort ni ses dons, mais morts sont les caractères et les qualités ».

LE PATRIOTISME

La personnalité de Zahaoui apparait aussi dans son amour pour sa patrie. Un grand amour par lequel il trouva douces les douleurs de l'exil et du bannissement. Il n'y a pas à s'en étonner, la personnalité est comme l'arbre pour le jardinier: il est permis à un autre d'en cueillir les fruits et de reposer à son ombre. Bien plus la personnalité est la base du patriotisme et l'assise de l'humanité :

« Dieu garde notre pays qui s'est diminué et dont nous aimons les plaines, les vallées et les collines. L'oppression a mis le feu dans le pays et les habitants apportent du bois et activent le feu ». « Vivez ainsi haut ô drapeau, à toi après Dieu nous nous attachons. Vivez pour l'Irak, étendard du pouvoir, gardé par la vigilence d'un peuple qui a des devoirs ».

LES IDEES LITTERAIRES

Vous ne trouverez pas dans l'œuvre du poête un poême laudatif. Et c'est encore un des aspects de la grandeur du poête et une autre marque de sa personnalité qui s'est toujours dérobée au mensonge et à l'hypocrisie. Il ne s'ensuit pas de là qu'il a méprisé les gens, car nous lui trouvons maints poêmes d'éloge de mort qui sont des chefs d'œuvre d'art et de sentiment. Tels ses poêmes sur Zaghloul et Oualieddine Yakoun.

« Toutes les sectes d'Egypte l'aimèrent (Saâd Zaghloul) parce que l'amour est au-dessus des croyances ».

« Un malheur tomba sur Ouali-Eddine et le fit périr; ainsi le soleil s'éclipse ».

LA PHILOSOPHIE
DE L'EXISTENCE

Zahaoui avait toujours la mort présente à l'esprit :

« Demain je serai sous la terre périssant et les hommes se verront et s'étendront sur elle ».

« Salut ô soleil, qui demain éclairera le monde dont je serai absent ».

Voilà une vie supérieure. La mort suffit pour qui demande conseil. Quant à son point de vue sur l'éternité et l'immortalité, chacun peut la concevoir, et se dégager des entraves du péché et monter vers le sommet de la perfection.

Ce point de vue doit comporter en lui son but et ne point tomber dans le calcul intéressé : tel agir bien en vue de la récompense, et ne pas agir mal de crainte de la punition. Qu'en tout cela il n'y ait que l'obéissance de Dieu et de Dieu seul. Et c'est ce qu'a poursuivi Zahaoui dans sa vie :

« La Religion est un château fort que n'entame aucune raison, l'esprit se brise à ses remparts. L'esprit est scrutateur et demande aux siens des preuves, lorsque la religion n'en demande pas. L'esprit est venu confirmer des vérités et la Religion est venue réaliser des aspirations ».

Il a certainement cru en Dieu, Ainsi il est parvenu à la grandeur et aux moyens de l'immortalité.

PEDRO IBRAHIM.

(D'après *Jeunesse Littéraire*).

« El Jihad ».

LES SPECTACLES
qu'il faut voir

Trois actes de fou-rire, ainsi pourrait se résumer l'opérette-revue que LAURENT nous donne à partir de Vendredi premier mai. C'est un sujet toujours d'actualité que celui de la vie militaire, surtout lorsque la fantaisie de l'auteur est portée à son comble, nous fait assister à des scènes du plus haut comique et enchainées de façon splendide avec, comme musique, les airs modernes les plus aimés, qui rythment des ballets superbement enlevés et des finales d'une gaité irrésistible. L'interprétation sera, comme pour la revue « PARIS A NU » hors de pair. Tout d'abord, LAURENT qui dresse une silhouette fort amusante de « FINASSE ». Il y apporte des effets d'un comique désopilant et donne au deuxième acte un tour de chant troupier fort apprécié. MONDRAY campe un capitaine Grosclaude, sévère mais juste. JOSE MARC jouera le rôle du fourrier-artiste avec vérité. Mlle Calette DOREL, brune colombienne aux cheveux d'or est dans la note exacte. MANON OLVA, excellente comédienne, nous présentera une capitaine, truculente et évaporée, de la meilleure école. Quant à Mlle Yette LENER, qui joue FIFI, le rôle principal de la pièce, elle y est simplement ravissante et sa scène de rire du finale du premier est une trouvaille du meilleur goût. Une partie de concert, au cours du 2e acte nous permettra d'admirer les NELRYS SISTERS, les 12 SUNNY GIRLS, et surtout nous reverrons avec un plaisir inlassable les merveilleux DILIA AND RISCO, danseurs acrobatiques, qui nous charmeront avec une présentation toute nouvelle. En somme, excellentes soirées en perspective. Mlles MANICHA, MADHYA et M. DE CHARNEUX compléteront cette distribution avec des rôles vraiment dans leur nature.

***

Ainsi que nous l'avons prévu PARIS A NU la nouvelle revue de LAURENT a remporté un magnifique succès. Les spectateurs algérois ont été séduits par le charme de cette revue pleine de situations amusantes.

LAURENT est non seulement un excellent comique, mais un acteur de grande classe fantaisiste. Il semble né pour la joie de ses contemporains, LAURENT s'est élevé jusqu'au degré des amuseurs les plus cotés. Le public algérois spectateurs très difficiles à satisfaire — a apprécié au point de l'adopter comme son idole.

Yette Lener aux gestes harmonieux, possède un sourire empreint de charme. Ces qualités donnent à ses chansons une une sorte de pétillantes fantaisie pleine de gaieté et d'entrain.

L'excellent jeune premier José MARC (le béguin aux dames) anime de sa jeune verve ces tableaux d'une grande somptuosité.

Moudrey faitaisiste travailleur et intelligent s'est adjoint une note personnelle faite toute de finesse.

DECHARNEUX est un acteur éprouvé qui sait mener une scène avec maitrise. Il campe admirablement bien les rôles qui lui sont confiés.

Quelle science, quel art dans toutes les figures accomplies par les exquises danseuses sister NELRYS.

Le duo DELJA RISCO sont le clou de la revue.

DANGLETERRE, la délicieuse ballérine connait chaque soir un succès très mérité.

ROGER GALL, chante juste, bien et avec un tempérament exquis : le plus bel éloge qu'on puisse faire à un chanteur.

MONA OVAL et MANICHE, commères, sont très sympathiques. Elles ont le charme et l'entrain nécessaires à leurs rôles.

Odette, Magguy, Pearl, Gisèle, Violette, Madya, Ginette, sont des girlspleines de dynanisme dans leur numéro, est parfaitement réglé.

De l'esprit, de la gaieté, de la musique pimpante, des tableaux charmants : voilà « PARIS A NU ».

Hadj ben Ali.

COLISEE :

Deuxième semaine de LA GARÇONNE

Marie Bel, dans un film d'Albert Dieudonné, inspiré du roman du regretté Victor Margueritte LA GARÇONNE, avec Henri ROLLAN, Jean WORMS, Jacques CATELAIN, Arlette et Maurice ESCANDE.

SPLENDID :

Un film de grande classe : L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP, avec Peter Loore, l'inoubliable de « M. Le Maudit ».

La Vie Sportive

Samedi soir, au Halle de la Foire

Grand gala pugilistique international

C'est à une réunion extraordinaire que l'Association des journalistes invite la population algéroise. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le programme pour se rendre compte du coup de maître réalisé.

C'est donc à un spectacle sans précédent que les sportifs algérois assisteront tant en raison du but poursuivi que du spectacle choisi. Gageons que tout Alger répondra en masse à l'appel des organisateurs, et ce sera justice.

LES CHAMPIONNATS D'ALGER

Le dernier match officiel s'est joué dimanche. En battant le FCB par 3 à 0, Mitidja évite les matches barrages.

L'ASSE est champion d'Alger

A la suite d'une décision fédérale cassant celle de la Ligue d'Alger, le Club de Saint-Eugène s'adjuge le titre. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur sa saison et les chances de l'ASSE dans la Coupe Sieeg.

PREMIERE DIVISION

La plaisanterie continuera-t-elle
Au sujet du Mouloudia

La dernière journée devant désigner le champion l'USB en battant le RS se trouve en tête. Mais à Dellys le Mouloudia devait rencontrer le club local. Au cas d'une victoire de l'équipe indigène ces derniers pouvaient prétendre au titre.

Mais soit pour cette raison soit pour une autre que nous ne cherchons pas à comprendre le Mouloudia fut empêché par les autorités de disputer la rencontre.

D'où frais de déplacement stupides et impossible de jouer. L'affaire en est là. Espérons que cette plaisanterie cessera et qu'une décision, cette fois définitive résoudra la question.

LA COUPE DE L'AFRIQUE DU NORD

Dimanche Tunis-Maroc

Cette compétition où le Mouloudia fit des étincelles se clôturera dimanche par la rencontre à Alger de l'Italia de Tunis contre le Maroc.

A qui appartiendra le trophée ?

Que le meilleur gagne.

Le Gallia-Club Oranais par ses récentes performances se trouve à la tête du classement et ma foi il est virtuellement champion.

LES PRIX DES JEUNES

Cette manifestation sportive dont l'intérêt n'échappa à personne se déroula dimanche et obtint le succès prévu. C'est dire que la Ligue d'Alger prépare des champions et les futures vedettes poursuivent leurs efforts.

CHAMPIONNATS DE L'AFRIQUE
DU NORD

Les Marocains à l'honneur

Rien ne fut négligé au cours des manifestations organisées par la Fédération. Les Marocains Mari, au fleuret, Schwartz à l'épée et Courrège au sabre, sont champions de l'Afrique du Nord.

L'éliminatoire du premier pas Dunlop

La grande firme a fait disputer dimanche le premier éliminatoire qui obtint un succès laissant envisager de belles propagandes pour les finales.

D. MARIUS.

CAMEO

FERNANDEL et André ROANNE
dans
LE COQ AU REGIMENT
amusante vaudeville

TRIANON

Samedi et Dimanche :
Paulette DUBOST dans
LA PETITE SAUVAGE
LE PROCUREUR ACCUSE, film d'aventures.

Lundi et jours suivants.

Edwige Feuillère, Gabriel Gabrio, Escande (de la Comédie Française), dans LUCRECE BORGIA, un grand chef-d'œuvre.

LA PERLE

Roland Tantani dans le *MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE !* et la suite LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR.

Le Gérant : B. BELKHODJA.

Imp. Centrale - 44, rue de Constantine - ALGER

اقوال الصحف العربية

شؤون العالم الاسلامي

المسلمون في امبراطورية النجاشي

لماذا نطالب باصلاح حاله اخواننا في تلك الديار

كنا اشرنا الى الكتاب الذي اصدره المهندس المصري الكبير الاستاذ يوسف احمد عن (الاسلام في الحبشة) ونحن نقتطف من هذا الكتاب الفصل الذي يتعلق بحالة المسلمين في تلك الديار :

« اننا نغتنم فرصة عطف الشعوب الاسلامية في مختلف الاقطار على مساعدة الحبشة فنبين لهم حال المسلمين في الحبشة من وقت ان هاجر اليها طائفة من اصحاب رسول الله هربا من ظلم قريش الى هذه الايام . علهم بعد ان يقرأوا هذه الوثائق الصحيحة ويطالبون النجاشي تلقاء هذا العطف العام بان يتوجه بعد ان تضع الحرب اوزارها الى اصلاح شؤون المسلمين في بلاده والى كف الاذى عنهم وان يتركهم يتمتعون بثمرة قوتهم ونشاطهم وذكائهم وان يماثل بينهم وبين ابناء الحبشة المسيحيين في العدل ويفك عن اعناق المسلمين ما وضعه فيها اسلافه من اغلال الضغط على حريتهم في الدين والتجارة والصناعة والزراعة وان يمنع عدوان الرؤوس الجبابرة عن اموالهم - الا فحد اوان يصينون ارواحهم واعراضهم »

ينتشر المسلمون في جميع ارض الحبشة ففي جنوبها وشرقها طائفة من المسلمون يقيمون في هرر والاوغادين ولهم ارتباط شديد بمسلمي اروسي وفي الغرب اكثرية المسلمين في جهات غاله القوما وغوما وفيره ولموا ناريا وجما وغارو وتمبارو والبا وهديا وضصلة . اما سكان غوراغه ونتو واليزو فهم خليط من المسلمين والمسيحيين . وفي غرب اديس ابابا توجد قبائل ورغي ولتي وهم مسلمون . وربما كانوا من سلالة طوائف اسلامية كانت تقيم على طول الطريق التي كانت تربط مسلمي الشواطيء الافريقية المتدة على البحر الاحمر بالشعوب الاسلامية في غرب الحبشة . وهذه الطريق مهملة الآن . ويقيم في شوى وامهرا والتغرى جماعات من المسلمين . وقد انتشروا في تلك النواحي وربما كان بينهم قبائل منحدرة من اصل يمني . وجميع سكان اودسة من بلاد الدناكل مسلمون .

لم يحصل في الحبشة احصاء يوثق به ولكن اختلف الاحصائيون في تعدادها تعدادا يوجه التقريب واقربه ان تعداد سكان الحبشة تسعة ملايين منهم ثلاثة ملايين مسلمون وثلاثة ملايين ونصف مليون مسيحيون ومليونان ونصف مليون وثنيون ومن اديان اخرى .

ويعرف المسلمون في الحبشة باسماء مختلفة كاسلام (وهم المسلمون من اصل حبشي) ونقادى (وهم التجار) وهذه التسمية تدل على ان التجارة في يد المسلمين وجبرتي (وهم بنو عقيل بن ابي طالب) الذين سكنوا جبرت في بدء دخول المسلمين الى الحبشة واسسوا مملكة وفات وهي اول مملكة اسلامية في الحبشة ثم انتشروا في بقية البلاد . اما مسلموا السهول الواطئة فيسمون بناده او اسلام بحري اي المسلمون الذين جاؤا من البحر . ويتكلم اكثر المسلمين في الحبشة اللغة العربية لانها لغة القرآن واكثر مسلمي الحبشة يتعبدون على مذهب الامام محمد بن ادريس الشافعي ويوجد في بعض الانحاء الشمالية احناف وقليل من الحبشة من هم مذهب الامام مالك . ولقد استطاع المسلمون في الحبشة ان يجعلوا بينهم وبين المالك الاسلامية المجاورة لهم روابط ثقافية واقتصادية متينة كمصر التي فيها الجامع الازهر المعمور . وفي سنة ١٩٣٤م ارسلت مشيخة الازهر الشريف بعثة اسلامية دينية الى الحبشة لترشد الاهالي المسلمين الى الدين القويم ولكنها لم تأت بالنتائج المنتظرة لجهل البعثة لغة هذه البلاد .

ان المسلمين في الحبشة في هذه الايام ليسوا سواء في درجة الثقافة الدينية والعلمية وما ذاك الا من كثرة ما وقع عليهم من الاذى والضغط منذ القرون الماضية . والشعب المسيطر في الحبشة يعيد لنا ذكرى الشعوب القديمة التي كان كل شعب منها يظن انه هو وحده من سلالة الاحرار وان كل الشعوب الاخرى منه في الانسانية ودونه في الحقوق لذلك فهو يعامل مواطنيه المسلمين على هذه القاعدة . وقد عثرنا في كتاب عنوانه « الدولة الحبشية وكنيستها » فنقلنا منه النبذة الاتية وهي :

« ان مزاولة المهام العسكرية هي وقف على الاحباش المسيحيين ويحظر اشد الحظر على غيرهم القيام بها بدعوى انهم احط عنصرا ودما منهم »

« ويكفي للدلالة على ذلك ان نأتي ببرهانين واضحين فاذا ما ذهب المسلم والمسيحي ليتقاضيا امام قاضى نصراني قل ان يعامل المسلم في تلك الظروف بما يعامل به خصمه المسيحي او بكلمة اصح ندر ان يعامل المسلم بما يقتضيه العدل والانصاف وما ذاك الا لانه رسخ في اذهان الجميع الاعتقاد بان المسلم هو ابعد عن تلك الجبلة التي تبيح له ان يكون هو خصمه على قدم المساواة امام القانون . وهناك برهان آخر يتجلى فيه التعصب الطائفى الممقوت باجلى مظاهره وهو انه : في الاعياد الكبيرة السنوية قد جرت العادة ان يقيم حاكم كل اقليم الولائم الفخمة التي تذبح فيها العجول السمينة وتقدم لحومها للاهالي والجنود انما يختص بها المسيحيون فقط . ويؤثرهم الحاكم ويختصهم بجزيل العطاء وجليل النعم . اما نصيب المسلمين من هذا كله فهو الضن بالخير والامساك عن المعروف بكل معانيهما . الى ان قال (ومجمل القول ان مسلمي الحبشة عموما وبنوع خاص من كان منهم يقيم في اوساط مسيحية هم في درجة من الاضطهاد والظلم والاستعباد بحيث لم يبق لهم الا النذر القليل من الحقوق المدنية وخصوصا ما كان منها متعلقا بامتلاك الاراضي او وظائف الحكومة) . هذه شهادة نسجلها عن حال المسلمين الذين يعيشون في الاقاليم الحبشية والذين هم فيها اقلية وطنية اما في المقاطعات الواقعة على اطراف الحبشة والآهلة بمسلمى الاوغادن والصوماليين ودناكل اووسه فان حال المسلمين فيها تكاد تكون اسوأ واتعس بكثير مما تقدم

(الجزيرة)

الطب والمحاكم الشرعية

ضرورة الاصلاح السريع

واجب وزارة الحقانيه في الاسراع في الاصلاح

نشر البلاغ اول حكم اصدرته محكمة طنطا الشرعية لقاضيها الاستاذ الشيخ فرج السنهوري وفي هذا الحكم من العبر ما يستحق التعليق والشرح لانه يمس ناحية بارزة من نواحينا الاجتماعية هى علاقة الآباء بالابناء والازواج بالزوجات

وخلاصة الحكم ان سيدة مطلقة عمدت الى المحكمة الشرعية تطلب الحكم على زوجها السابق بثلاثة وعشرين جنيها قيمة ما انفقته على ابنها الذى تحضنه لعلاجه من رمد صديدي ومن نزلة رئوية . وقد دفع الوالد هذه الدعوى بقوله انه غير مكلف شرعا بمعالجة ابنه . واذا كانت امه قد عالجته فهى متبرعة

وقد حاول القاضى ان يصل الى مخرج يستطيع به تكليف الاب بالعلاج فلم يستطع كما يدل على ذلك قوله .

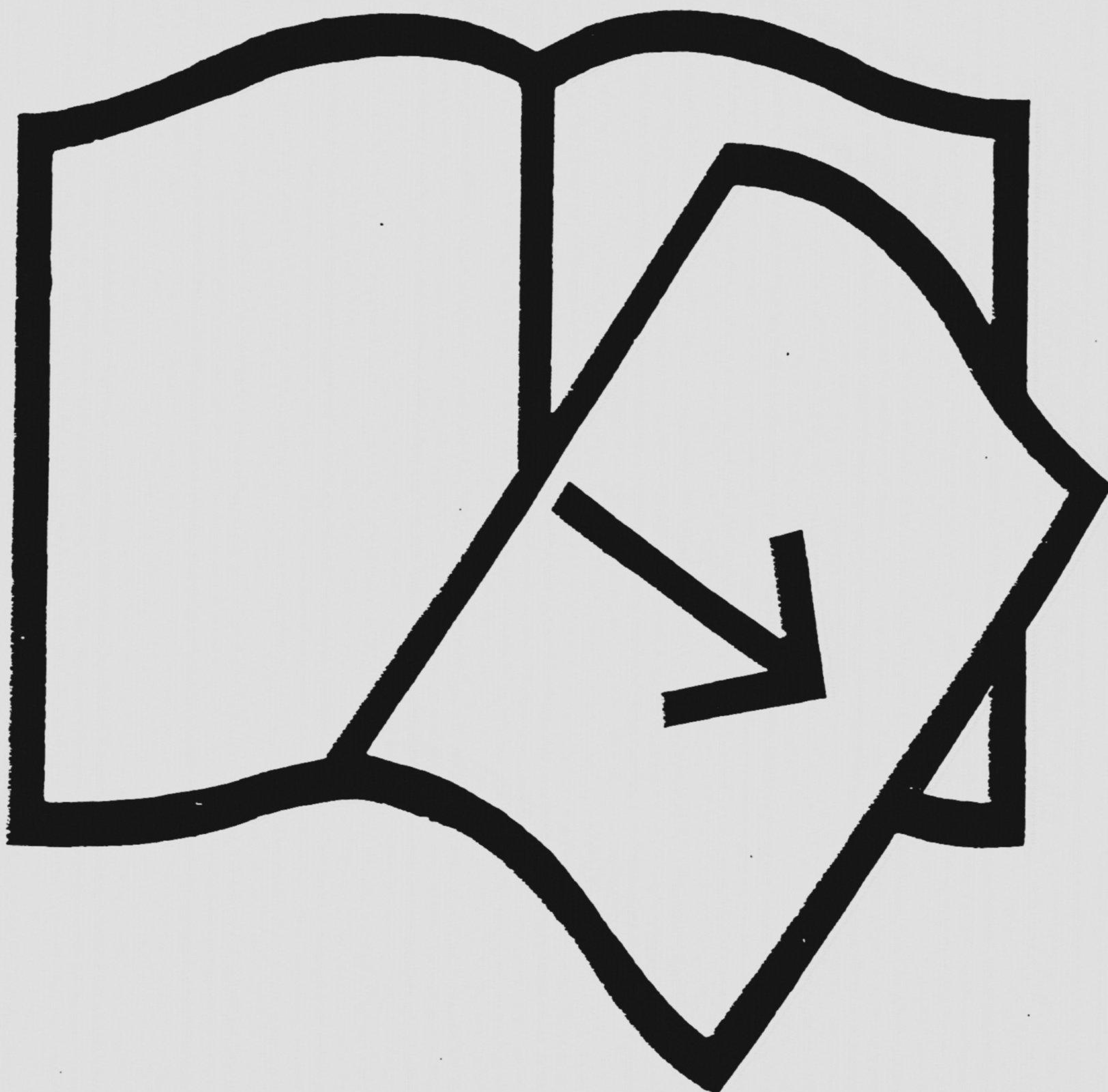
وفي الحق ان حكم الحنفية في هاتين المسألتين قد بلغ من الشدة غايتها وليس من الدين في شيء - وقد وصل الطب في عصرنا الى ما وصل - ان تقف عند هذه النصوص وان يبيح للرجل اهمال ابنه والصد عن علاجه حتى يذهب الصديد بعينه او التهاب الرئة بحياته وان يتركه للالام المبرحة لا يخفف عنه من وقعها بحجة ان نفع العلاج مظنون ليس مقطوعا . ومتى كانت الاحكام العملية تدور على القطع واليقين ليس الا او ليس اكثرها ظنيا . ويقيني ان فقهاءنا الاولين لم يروا هذا الراي الا لضعف ثقتهم الطب ونفع العلاج ولهم في ذلك العذر كله فالطب في ديارهم اذ ذاك لم يشب عن طوق الطفولة الا قليلا ولو انهم رأوا ما رأينا لكان الراي ولسمعنا عنهم ما نشتهي

وليس من العدل في شيء ان يغاضب المرء زوجه ويترك اولاده عبئا ثقيلا عليها حتى اذا ما دفعت عنهم غائلة الجوع وبطش العرى او قاومت ما يفجاهم من الامراض قيل لها قد اديت واجبا عن غيرك بدون اذنه فانت اما فضولية او متفضلة - ان هذا الاصل القاسى قد حمل عليه ابن القيم حملة موفقة وبين انه اصل فاسد دل على فساده القرآن والسنة وآثار الصحابة والقياس الصحيح ومصالح العباد »

***

وهذا كلام صريح على عجز القاضى عن الوصول الى تحقيق العدل عن طريق الاعتماد على مذهب واحد . وعجيب حقا ان تعاقبنا الحكومة اذا اهملنا تقديم اطفالنا لمصلحة الصحة لكى يلقحوا بلقاح الجدري مع ان الطفل يكون في هذا الوقت سليما من هذا المرض . وليس في العالم طبيب يستطيع ان يقرر انه سوف يقع فيه اذا اهمل تلقيحه . لان التلقيح هنا احتياط لما قد يقع . وقد لا يقع . فكيف نكلف بالتلقيح وقت السلامة ولا نكلف بالمعالجة وقت المرض . وخاصة في مثل المرضين اللذين اشار اليهما الحكم واحدهما الرمد الصديدي وهو احيانا يؤدي الى العمي والنزلة الرئوية وهى تؤدي احيانا الى الموت ؟

(البلاغ)



Documents manquants (pages, cahiers...)

NF Z 43-120-13

2me ANNEE — N° 26 | 50 CENTIMES | SAMEDI 16 MAI 1936

L'ECHO de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT — Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Bas les Masques

La colère a parfois du bon.

Sénèque nous la déconseille, mais nous ne pouvons que nous réjouir de ses effets chez l'adversaire.

N'écoutant plus la voix de son maître, M. Bernier pour une fois, fait parler son âme : elle n'est pas belle.

« Comment, nous dit-il, je n'ai pas défendu la cause indigène ? Et les 130 articles publiés dans la *Défense* sous ma signature ? » Oui, il a publié 130 articles. Mais il a écrit aussi trois lignes où il dépeint exactement les sentiments qu'il nourrit vis-à-vis de nous, musulmans — nous qu'il prétend défendre. Avec ces trois lignes nous sommes édifiés.

Pour lui, seul le chrétien comme lui ou le juif dont il descend peuvent mourir héroïquement. Le musulman par contre n'a que le courage de se sauver, ou, pour repéter son expression « prendre la poudre d'escampette...»

Voilà comment, dans *La Défense* M. Bernier entend « défendre la cause de l'Islam ».

Sur quoi se base-t-il pour affirmer cette énormité.

Sur le départ signifié par le soussigné à deux collaborateurs qui sont musulmans autant que M. Bernier peut l'être. Ils ont en effet été élevés par les frères. Ils appartiennent par quelque côté à l'église catholique.

Ils sont venus à nous comme M. Bernier est allé au cercle du Progrès. Nous avons appris à les connaître comme nous apprenons à connaître M. Bernier et nous avons vu que leur conduite nest pas irréprochable.

Mais le Musulman qui avec le chrétien fonda le journal s'honore d'avoir été instruit dans une école coranique: on lui a appris à être honnête, à dire la vérité à ne jamais haïr ses semblables — même après les ennuis, les difficultés que lui suscitèrent des chrétiens. Il accepta la lutte et en sortit victorieux. Je ne sais si vous en eussiez fait autant, M. Bernier, qui contestez aux autres le courage et l'héroïsme.

Et maintenant jugeons la théorie pure de M. Bernier.

Il prétend qu'avec l'assentiment bienveillant du vénéré cheikh El Okbi il œuvre pour le rapprochement des religions juive, chrétienne et musulmane.

Comprend-il au moins ce qu'est l'Islam ?

Parlant des missionnaires, le très regretté Etienne Dinet avait dit : Ce que je ne comprends pas, c'est qu'on veuille rendre chrétien quelqu'un qui, par le fait qu'il est musulman, est déjà chrétien et israélite. N'est-ce pas faire un retour en arrière ? N'est-ce pas une obligation pour tout musulman de respecter et de croire tous les livres révélés et tous les prophètes ? »

Avez-vous trouvé un texte arabe, même maraboutique, une attaque contre le christianisme et faisons nous du prosélytisme ?

Par contre, que d'attaques plus ou moins franches contre le Coran — et vous mêmes, M. Bernier, qui faites un vague professeur d'atheisme, de panthéisme, de voltairianisme sous couleur d'apprendre, le monothéisme à des croyants convaincus.

Ecoutez-nous, laissez aux cheiks Benbadis et El Okbi le soin d'interpréter ou d'expliquer le texte, retournez à ceux qui vous ont envoyé — je ne dis pas à ceux qui vous ont jeté et cessez d'abîmer, sous prétexte de la défendre, une religion que la France a juré de faire respecter. »

Rachid KALAFAT.

AU PEUPLE MUSULMAN

Au Nom de Dieu Le Clément Le Miséricordieux

Chers et très honorés Frères en Islam !

Vous savez qu'en Pologne vit un petit peuple fidèle à la religion islamique, au milieu d'une grande et célèbre nation chrétienne. Ce petit peuple est formé, en grande partie, comme certes vous ne l'ignorez pas, pa rvos frères que l'Europe s'est habituée à appeler les Tatares polonais, lesquels se sont fixés dans cette nouvelle patrie, depuis environ cinq cents ans.

Malgré la longue période de leur isolement, les Musulmans de Pologne réussirent, grâce à Dieu, à garder, jusqu'à présent, leurs mœurs islamiques, quoiqu'ils fussent entourés de tous les côtés par des populations non musulmanes.

Toutefois le temps ne reste pas sans influence. L'isolement des Musulmans de Pologne et le manque de relations spirituelles avec leurs frères des régions extérieures eurent, naturellement, pour conséquence, un certain affaiblissement dans leur compréhension de certaines règles de la loi Coranique, comme, du reste, le même défaut se montre en beaucoup d'autres groupes unitaires, que cela soit en Europe, en Afrique, en Asie ou ailleurs.

On peut remédier, en partie, à ce mal par la construction de mosquées, ces symboles séculaires de l'union des croyants de l'Islam avec leurs minarets, du haut desquels les fidèles sont appelés à la prière commune.

En se rendant compte de cette vérité, les Musulmans de Pologne ont pris l'initiative de la construction d'une mosquée principale à Varsovie, la noble capitale de leur cher pays.

A cet effet fut créée notre Société portant le titre de *Comité de Construction de la Mosquée.*

Elle possède déjà le terrain nécessaire, grâce à la bonté de notre administration gouvernementale. Ce terrain se trouve au milieu de la partie moderne de la capitale ; et l'administration a eu la gracieuse délicatesse de donner aux deux voies publiques encadrant la future mosquée les noms de rue de Médine et rue de La Mecque.

Nous avons même déjà élaboré le plan devant servir de base à la construction.

Malheureusement les fonds sur lesquels nous pouvons compter dans notre patrie sont fort restreints. Notre peuple est trop peu nombreux pour pouvoir ériger de ses propres moyens une belle mosquée dans notre capitale.

Dans ces conditions, il ne nous reste rien d'autre que d'en appeler aux autres pays, en les priant de nous venir en aide. Nous nous rendons bien compte combien notre tâche est difficile.

Nous croyons fermement que notre entreprise trouvera un écho dans l'âme de nos coreligionnaires du Monde entier et que beaucoup d'entre eux, conscients de l'union de la grande famille musulmane, voudront bien participer à cette noble œuvre de la construction de notre mosquée et y apporteront leur fraternel concours, chacun, selon ses moyens. Nous ne doutons pas que tout véritable fidèle de l'Islam trouvera dans son cœur un peu de sympathie pour ses frères polonais et voudra bien leur venir en aide pour la construction de leur propre sanctuaire à Varsovie.

Toutes les autres religions ont de belles églises et de superbes lieux de prières, qui servent de splendides ornements à notre capitale ; il ne manque que le sanctuaire islamique. Ce fait attire l'attention générale et remplit nos âmes de tristesse et de douleur ; et c'est à cause de cela que nous nous adressons à vous tous avec un appel fervent :

AIDEZ-NOUS !

La Direction du Comité de Construction de la Mosquée à Varsovie:

MUFTI DE POLOGNE :

Dr Jocob Szynkiewicz

Daoud Tuhan-Mirza Baranowski, Président,

Abdul Hamid Churamowicz, vice-Président,

Ali Poltorzycki, secrétaire général,

Prof. Stephane Bazarewski, membre,

Prof. Dr Olgierd Gorka, membres,

Ibrahim Aleksandrowcz, membre,

Bahaetdin Chursz, membre,

Mahomedjan Ibrahimow, membre,

Gafour Eksanow, membre.

Pour les pays d'Europe : Délégué du Comité *Mohamed Girej Sunsz* (7», rue Blomet, PARIS).

Adresse du Comité : Varsovie, rue Chmielna 56/27, Pologne. — Compte courant à la Caisse d'Epargne Postale à Varsovie, numéro 17.140.

A Monsieur BERNIER

C'est vrai, M. Bernier, je vous ignorais. Je veux continuer à vous ignorer : ou en serais-je si j'avais lu vos 130 articles ! Pardonnez-moi cette réflexion *in extremis* : si je voulais être agressif, je pourrais l'être autant que vous.

Mais je ne veux pas de polémique noir sur blanc. Quand vous aurez quelque chose à me dire, vous ou un autre, venez me trouver : je suis homme à vous recevoir.

Surtout, d'une polémique qui consiste à abandonner le sujet traité et à parler de tout autre chose. Quand au vocable de canard dont notre effort doit se contenter, je me rappelle le conte d'Andersen : « *Le vilain petit canard* ».

Un jour il est devenu un grand cygne. In challah !...

Et maintenant, ami lecteur, je te dirai ce que tu sais déjà et que d'autres ne savent pas : que j'ai été à Lyon comme secrétaire des combattants volontaires et que, seul Algérien, j'ai parlé en Algérien.

Et j'ai dit ceci — à bon entendeur, salut !... - » que les Musulmans d'Algérie qu'on cherchait à dissocier des autres algériens par ces deux leviers puissamment humains : l'envie, la haine, ne s'étaient pas laissé manœuvrer, que c'était un réconfort dans les circonstances tragiques de sentir l'union de tous. J'ai dit aussi que l'esprit français ne faisait pas d'exclusive.

Ami lecteur, si devant l'aéropage des provinces de France j'ai fait applaudir la nôtre, j'ai conscience d'avoir bien fait. Et je t'ai rapporté le message que le Président Herriot « au grand cœur », oui, au grand cœur m'a confié pour toi et que tu as lu dans la page arabe.

GRIESSINGER.

Des Morts en Syrie. Pourquoi ?

Vingt janvier — premier mars. Plus d'un mois de troubles, d'émeutes ; des morts et des blessés dans les principales villes de Syrie ; — et, au sortir de ces 40 jours, une situation incertaine encore. Les journaux nous ont renseignés peu à peu sur ces graves événements, par des dépêches le plus souvent laconiques et filtrées, certaines fois par des commentaires plus ou moins compétents ou passionnés, qui engageaeint imprudemment l'avenir.

Ne voulant par les imiter, nous ne pouvons cependant échapper totalement au problème. Nous ne pouvons éviter la question : pourquoi cette agitation persistante, pourquoi ces troubles, pourquoi ces morts ? La réponse que nous allons apporter, nous la voyons inscrite dans les faits, mais elle nous est dictée surtout par le souvenir que nous gardons de la Syrie; — et c'est pourquoi tout ce commentaire où nous nous engageons, ainsi que l'interprétation des faits que nous allons donner, sont strictement personnels et ne lient que nous.

L'article premier du mandat requiert la France d'élaborer un statut organique pour la Syrie et le Liban. Ce statut doit tenir compte, bien entendu, du développement des populations et de leur aptitude à se gouverner. Il doit prendre en considération la protection des minorités ; minorités de races, que constituent les réfugiés, Arméniens, Tcherkess, aujourd'hui Assyriens; minorités religieuses, et par là il ne faut pas entendre seulement les chrétiens (catholiques et orthodoxes de différents rites), mais aussi les sectes dissidentes de l'Islam : Alaouites, Ismaïliehs et Druss; les tribus bédouines qu'il faut s'efforcer de fixer dans le pays. Il doit enfin envisager la différence de culture entre campagnes et cités, entre sédentaires et nomades. Tel est, au moins en partie, l'aspect humain du problème. Le point de vue économique ne peut être non plus négligé. Il consiste dans l'opposition profonde des ressources, dans un pays de terres à blé et de déserts, dans les alternances des récoltes, dans la plus ou moins grande facilité des communications et des débouchés, etc. Il faut rappeler ces vérités d'évidence, pour bien nous mettre dans l'esprit qu'un statut n'est pas une institution politique et qu'on ne peut dire l'avoir élaboré, quand on a promulgué une Constitution ou même signé un traité.

La France, dans les débuts, se mit à l'ouvrage. Comme tout éducateur, elle avait à nourrir, elle avait à élever: double point de vue, l'un plus économique, l'autre plus politique. Politiquement parlant, plusieurs expériences furent tentées : pluralité d'Etats en 1920, Fédération syrienne en 1922, Etat syrien de 1924, dont étaient détachés le Gouvernement de Lattaquié et le Djebel Druse; promesse de Constitution syrienne de 1926; promulgation d'une Constitution en 1930; projet de traité en 1933; suspension de la Constitution et rejet du traité à la même date; enfin, statut administratif de 1936, signé le 10 et promulgué le 25 janvier. Ce statut prévoit une République Syrienne divisée en huit *mohafazats:* Alep, Damas, Homs, Hama, Hauran, Euphrate, Djézireh, Alexandrette, et un municipe, Damas. Cette institution administrative doit permettre l'équilibre entre l'unité de l'Etat de Syrie et les justes aspirations décentrali-

satrices de ses diverses régions. Elle doit susciter des compétences, des dévouements au pays, qui, comme nos conseillers généraux devenus députés, devraient apporter, à la représentation des populations, une connaissance plus concrète de leurs besoins. L'œuvre d'éducation, commencée depuis quinze ans, est donc parvenue ces jours-ci à un statut peut-être critiquable, du moins viable, et dont les Syriens les plus probes se louent. Seulement ce n'est qu'un cadre — et une nouvelle question se pose : est-il à la taille du peuple de Syrie ? L'état des esprits, tel qu'il a évolué pendant ces mêmes quinze ans, peut-il admettre une solution de ce genre ?

Le 10 janvier dernier, tandis que le comte de Martel signait ce statut, qui, quinze jours encore, resterait ignoré, — avait lieu à Damas, dans la mosquée des Omayyades, une cérémonie commémorative en souvenir d'Ibrahim Hannano, mort quarante jours auparavant. Ce fut, pour le parti nationaliste syrien, l'occasion de reprendre la lutte pour ses revendications et de faire précéder les sept articles de son « Nouveau Pacte » d'un long exposé des motifs où l'histoire de ces quinze dernières années était évoquée dans l'esprit que l'on pense. Voici quelques extraits de ce document :

« Lorsque les pays arabes furent détachés de l'Empire Ottoman, la Société des Nations décida de considérer ces pays aptes à être indépendants. Elle imposa cependant, à un certain nombre de pays, le « mandat » afin de les préparer à l'indépendance totale, dans le plus bref délai possible. Les Puissances reconnurent l'indépendance complète du Yémen et du Hedjaz. Elles remirent à plus tard la reconnaissance de cette indépendance complète pour l'Irak et la Syrie. Dix années à peine après l'imposition du régime mandataire, la Grande-Bretagne abrogea son mandat sur l'Irak. Elle conclut avec lui un traité d'alliance, qui reconnait l'indépendance de ce pays.

Et l'Irak est aujourd'hui un membre indépendant de la Société des Nations. Seule, parmi ces pays arabes, la Syrie est privée de son droit à la vie libre. Elle est la victime du démembrement fatal que lui ont imposé les ambitions coloniatrices internationales et sionistes. Ses membres sont brisés; ses territoires sont dépecés en petits Etats, sans aucune importance. Ce pauvre pays syrien est pourtant, parmi les pays arabes, celui qui mérite le plus son indépendance. Il est le plus apte au réveil et au progrès. »

Après ce préambule, le document de cet état de choses avec « la prétention de la République Française de créer des libertés et de venir en aide aux peuples faibles ». Puis retraçant à traits choisis la politique de la France : octroi d'une Constitution, reconnaissance du droit de la Syrie à l'indépendance, projet de traité repoussé par la Syrie, mise en vacances de la vie parlementaire, « pouvoir absolu » exercé depuis par le Haut-Commissaire ; il y voit la preuve que « lorsque la France promettait d'abolir le mandat et d'accorder à la Syrie son indépendance, elle ne parlait pas sérieusement ».

Le texte en vient ensuite à juger le gouvernement soi-disant direct du Haut-Commissaire, tel qu'il s'exerce depuis 1933. Dépendance et asservissement des assemblées locales (conseils municipaux et syndicats), dont les membres sont nommés par la Puissance mandataire; politique économique qui favorise, en matière de douanes, de monopoles, les sociétés étrangères ; politique de l'immigration, qui ouvre à d'autres peuples les terriotires nord-syrien, « ces actes d'une administration désastreuse sont trop nombreux pour qu'on puisse les compter. Ils constituent tous des preuves accablantes contre les méthodes administratives françaises, auxquelles les bonnes intentions font défaut.

Les expériences des seize dernières années que ce pays a vécues sous le régime du mandat, suffisent donc à établir l'échec de ce régime et celui de ses méthodes, dans tous les domaines, économiques, politiques et sociaux.

« Les épreuves que notre nation a subies, la pauvreté, l'émigration et l'immigration, l'anarchie législative, le mécontentement général dans toutes les classes de la société, constituent des preuves irréfutables en faveur de l'abandon de ce régime. Il faut s'engager sur une voie nouvelle; réaliser les aspirations natinales; assurer les besoins vitaux de la nation et garantir ses droits évidents. — Nous avons pourtant patienté. Des jours, des mois, des années ont passé... Notre pays continue à aller de mal en pis. Notre patience est à bout. Nos espoirs sont déçus. Devant cette crise aiguë et cette impasse effrayante dans laquelle notre pays est engagé, le « Bloc Nationaliste Syrien » estime qu'il est de son devoir de redoubler ses efforts en vue de réaliser les nobles aspirations incluses dans son « Pacte National ». Les voici:

1) Libérer les pays syriens détachés de l'Empire Ottoman, de toute autorité étrangère. Les faire accéder à l'indépendance totale et à la souveraineté complète. Réunir dans un seul Etat, ayant un gouvernement unique, tous les territoires syriens démembrés.

2) Repousser la promesse Balfour et s'opposer à la constitution d'un foyer national sioniste.

3) Unifier les efforts avec l'action entreprise dans les autres pays arabes, pour assurer la confédération de ces pays. Ces efforts ne devront pas s'opposer au but que poursuit chacun de ces pays.

4) Amener entre tous les individus, sans distinction de rites, la liberté et l'égalité dans les droits et les obligations. Relever le niveau de la culture intellectuelle ; développer le caractère national dans toutes les classes de la population.

5) Considérer que la nation entière, avec toutes ses richesses morales et matérielles, se doit totalement à cette lutte patriotique, jusqu'à ce qu'elle ait atteint ses buts.

6) Diriger toutes les forces et toutes les aspirations de la nation vers la réalisation des aspirations de la nation vers la réalisation des aspirations nationales. C'est pourquoi le « Bloc Nationaliste » estime que la formation de partis politiques en ce moment serait contraire à l'unification des efforts.

7) Considérer ces principes comme essentiels dans l'existence et la vie de la nation. Quiconque y contreviendrait perdrait ses droits à faire partie de la dite nation. »

Cet exposé avait tout d'un réquisitoire. Il était même une déclaration de guerre, — au moins de l'aveu du comte de Martel qui, dans une interview donnée à Georges Naccache, reconnaissait n'avoir, en expédiant Fakhri Baroudi à Hassetché, que paré les coups. Mais, avant de constater la nocive énergie de cette prose, puisque ce document a voulu raconter l'histoire du mandat de son origine à ces jours, n'y verrions-nous pas la mentalité actuelle du parti nationaliste syrien et, à travers lui, peut-être du peuple syrien tout entier ?

(*A suivre*).

Nos Echos

L'ECHO D'ALGER ET LA REPRESENTATION PARLEMENTAIRE DES INDIGENES.

Nous exposerons plus tard avec toute l'ampleur nécessaire notre opinion sur le sujet. Pour le moment, signalons un grave danger dans les propositions que l'*Echo* favorise : un corps électoral indigène élisant les seuls indigènes ?... la conclusions de ces prémisses sera celle-ci: « ne vous occupez que des questions indigènes » dira-t-on aux élus. Et nous serons à jamais des Français de deuxième zone. Cela, nous ne le voulons pas.

LA GUERRE.

Ce n'est pas parce que le drapeau de Savoie flotte là où le vent agitait l'étendard brodé d'un lion que nous entonnerons le los des vainqueurs.

Le succès n'absout pas.

Honneur, par contre, à la Majesté tombée. La Syrie reçut Abdelkader. La Palestine accueille Haïlé Salassié. Déjà la Bithynie avait abrité le grand persécuté par la haine romaine : Hannibal.

Gloria Victis !

L'entrée à Addis Abéba réitère de loin la marche des Anglais contre Théodoros — de beaucoup plus loin — la course de la colonne Gouraud sur Fez.

Mais l'entrée des troupes françaises dans la capitale du Maghreb n'a été que le prologue.

Mais les Anglais ont quitté l'Ethiopie. Pourtant les Anglais n'ont pas l'habitude de lâcher ce qu'ils tiennent.

Et puisque nous parlons d'eux, ce sont eux les grands humiliés.... Ils s'en souviendront.

« Wait and see ».

ELECTIONS

République, que n'as-tu ton Virgile! il pourrait rééditer l'hémisticle : « un ordre nouveau est né...»

Cet ordre nouveau doit nous apporter ou plus tôt l'abrogation des décrets-lois, la semaine de trente-six heures — en attendant mieux — la résorption du chômage.

Si le règne des palabres recommence, alors, pauvre France, ce n'est plus ton... café qui s'en va, c'est tout et l'ordre nouveau n'apportera que troubles...

LE COMMUNISME ET LES INDIGENES

Nous n'oublions pas les luttes passées — en dépit d'exagération et d'outrances que nous n'avons jamais approuvées — du parti communiste en faveur de notre peuple. Mais nous nous rendons compte aujourd'hui que les dirigeants du bolchevisme français, qui ne nourrissent à notre égard qu'une sympathie « doctrinale » abandonnent froidement un combat don ils ont été longtemps les champions chaleureux.

Le silence cynique de Maurice Thorez, dans son discours radiodiffusé et destiné au « pays légal », n'a fait que fortifier en nous, les mobiles de méfiance. Thorez, le bolchevik d'acier, s'est adressé au « catholique de son pays » et au « volontaire national, fils de son terroir ». Mais le bicaud d'outre-mer, il l'a froidement relegué dans le magasin aux vieux accessoires inutiles. Leçon cruelle pour ceux des nôtres qui se sont laissés séduire par les missi dominici du Kremlin, mais aussi, leçon salutaire ! L'accouplement du « camarade Cachin » et du vieux forban colonial que Thorez appelle gentiment « le président Steeg », aux élections sénatoriales d'octobre, était déjà édifiant ! Le silence diplomatique du chef responsable du parti communiste, sur les questions nord-africaines et coloniales a achevé de nous éclairer.

Notre cause, entre les mains des communistes intégraux a servi à ces derniers, de vulgaire monnaie d'échange.

Le Peuple Algérien,

***

PURITANISME.

S'appuyant sur les actes du Congrès de La Mecque (1898), le ministère des Wakfs, chargé de veiller à l'intégrité des formes islamiques, a dénoncé au Recteur d'Al-Azhar les excès de certaines confréries soufites.

S. E. le Cheikh El-Maraghi stigmatise à son tour ces exercices de *zikr*, où dominent les instruments de musique, les chants passionnés et les danses qui déforment et profanent les attributs de Dieu (*Al-Ahram*, 21-1-36).

Contre ces confréries nombreuses, qui s'écartent ainsi de la tradition orthodoxe, on requiert l'anathème. Elles se réclament cependant, elles aussi, d'une tradition qui remonte au sixième siècle de l'hégire et les relie au poète mystique Ibn-el-Fared. Mais l'Islam rigoriste et officiel persiste à traiter d'innovateurs et d'impies ces *mouridoun* qui « ont converti les mosquées en cercles d'oisifs où retentit le tambourin qui excède les nerfs et provoque un abrutissement pris pour de la piété profonde. Voici qu'à l'exemple des chrétiens qui invoquent des icones, ils ont aussi des cadres accrochés au mur et des invocations qui ornent leurs bannières ; ils louent et implorent leurs cheikhs, quand Mahomet lui-même défendit qu'on le louât. Amusements, oripeaux, jeux, magie pour fasciner les simples et attirer les sots. »

« Pour eux l'imbécilité est une arme salutaire, la démence une bénédiction, l'épilepsie une voie divine, le délire une réalisation de Dieu et la folie le septième degré de la perfection. » — *F. J. Abéla.*

(En Terre d'Islam)

***

M. BERNIER LE CATHOLIQUE

C'est à titre de catholique que je défends l'Islam écrit M. Bernier dans *La Défense*.

Il demande à notre directeur de quelle église il relève.

Si nous lui posons la même question ne serait-il pas embarassé de nous répondre.

Notre directeur est chrétien et c'est à titre de Français qu'il est dans notre journal.

Mais quel est ce Bernier qui au siège de l'Armée du Salut de la rue Franklin reconnut la fausseté de son catholicisme se prosterna devant le banc des pénitences, adopta ensuite la foi salutiste c'est à dire protestante.

Il est vrai qu'il aura beau changé de religion il restera toujours chrétien au service du pape qui vient de dicter récemment ses ordres à toutes les églises et affirme que le péril communiste est pareil au danger que faisait courir le croissant pour ne pas dire l'Islam.

Non ! Non !

Nous avons consacré la moitié de notre journal et mobilisé tout nos rédacteurs pour répondre à M. Bernier paraît-il.

Que M. le Curé Bernier se détrompe, nous avons écrit aux lecteurs de la *Défense* qui sont également les nôtres pour les mettre en garde contre un danger qu'on appelle Berniérisme.

Nous avons voulu montrer Bernier sous son véritable aspect.

Et nous l'avons fait.

VIENT DE PARAITRE.

Front d'Abondance !

LA VERITE EN MARCHE ! !

Principes du plan SUARNET :

Le Franc-Travail opposé au Franc-Or (1)

La richesse réelle d'un pays équipé pour la grosse production, c'est la masse des produits et non son stock d'or.

La France peut donc jouer, au milieu des autres Nations capitalistes, le rôle avantageux du milliardaire parmi les travailleurs.

Il lui suffit, après nationalisation de l'or, de réduire se représentation fiduciaire au pair de l'or et de réserver cette monnaie au trafic extérieur.

A l'intérieur, une monnaie est à créer basée sur la production du travail manuel sous le nom de Franc-travail. Monnaie *croissant automatiquement avec la production* et se *détruisant automatiquement avec la consommation*, comme un timbre poste ou un billet de chemin de fer.

Cette monnaie pourrait être imprimée par quantités massives au même titre que des timbres ou des billets de chemin de fer, sans créer d'inflation, la mise en circulation étant subordonnée à l'existence d'un produit compensateur. De même qu'une Cie de chemins de fer ou l'administration des PTT pourraient émettre d'avance pour 1.000 milliards de billets ou de timbres poste sans être plus riches d'un sou (la valeur échange de ces monnaies chemin de fer ou PTT étant subordonnée aux besoins d'un transport de voyageur ou de lettre) de même la Nation pourrait émettre une monnaie-production (franc-travail) simple bon de consommation à validité limitée.

Le seul fait de payer, avec cette monnaie, un objet à un prix déterminé, compenserait la monnaie en produits.

Ce système entraine la suppression totale des impôts : *le seul fait de payer un fonctionnaire ou un travailleur quelconque compensant son salaire par le produit de son travail.*

Une récolte abondante nécessite alors une émission plus forte qu'une récolte manquée.

La destruction de cette monnaie est assurée par la démonétisation périodique d'abord, ensuite par l'arrêt de cette monnaie dans les organismes d'Etat, par oblitération pure et simple la transformant en pièce comptable.

Ces organisations d'Etat sont en puissance d'existence : il suffirait que l'Etat accorde la nationalisation à tous les commerçants qui la solliciteraient, contre indemnisation en revenus et rétribution sur place au titre de fonctionnaires.

Exemple : un marchand de chaussures, fatigué de lutter, demande sa nationalisation. Son fond est estimé. Ses marchandises inventoriées sont étiquetées. Il est indemnisé par un revenu proportionnel en monnaie nouvelle. Il continue à gérer son fonds au compte de l'Etat moyennant pourcentage. Il doit arrêter la monnaie par oblitération et la produire en compensation des manquants à l'inventaire.

D'une part, émission monétaire au prorata de la production.

D'autre part, destruction monétaire au fur et à mesure de la consommation.

Le commerce libre, en attendant que son intelligence s'ouvre aux bienfaits du système, reste libre, et fait circuler la monnaie nouvelle comme par le passé.

Pour le complément de détails sur l'application pratique (banques, huissiers, notaires, assurances, ministères, commerce extérieur, mœurs économies, retraites, agriculture, industrie, etc.), lire :

LE FRANC-TRAVAIL OPPOSE AU FRANC-OR (1)
OU LA REVOLUTION MINUTE
par André SUARNET

de la Société des Gens de Lettres, de l'Association des Ecrivains Combattants, Membre du Comité de Coordination pour une Economie Nouvelle, etc...

En vente dans toutes les librairies
Prix : 3 fr. 50

13
de Musulmans de l'Afr
Commerçants
Confiez n
Ce journal e
routement aux
l'Afrique du
Musulmans et

L'Echo de la Presse Musu
(informations des Pays d'Orie
cieux de faire bénéficier ses
lecteurs du maximum de ser
peut leur procurer une orga
bien comprise, procède actu
à la création d'un vaste résea
laborateurs, dans toutes rég
France, aux Colonies et à l'E
Son administration se préo
effet de lui donner un rayon
aussi large que possible et de
duire dans les différentes cl
la société, afin que par sa p
de pénétration elle constitue
d'union efficace entre l'offre
mande dans les divers compa
économiques et devienne ains
liaire indispensable dans tou
constances nécessitant pour u
tion rapide des relations com
et très étendues.
Dans l'économie, la société
ne, la publicité est devenue
saire, sinon indispensable, à to
qui ont intérêt à se faire co
Mais le plus souvent, en raison
rifs élevés pratiqués par les
ques, cette publicité n'est pas à
tée de tous et devient très o
pour tout le monde si on tien
te que, dans la plupart des ca
être productive, elle doit être
plusieurs fois.
Ces considérations ont mené
cho de la Presse Musulmane »
des formules de publicité très
santes et dont il est aisé de pr
succès par l'accueil qu'elles
trent dans le monde des affai

PETITES ANNONCES

Publicité gratuite :
Les abonnés du journal
une année ont le droit de fai
rer leurs offres et demandes d
même dans plusieurs rubriques
offres et demandes comporte
sieurs objets, et de les faire re
ler gratuitement sans frais p
toute la durée de leur abonn
Cette gratuité s'applique aux
annonces toutes catégories, à l
sion seulement de la publicit
merciale.

LE PRIX DE L'ABONNEME
ANNUEL EST DE 45 FRAN

Nous recommandons tout pa
lièrement à nos clients de s'ab
à notre Journal, car tout en b
ciant d'une publicité gratuite il
courent à sa diffusion et rende
la-même sa publicité plus produ
Publicité forfaitaire :
A l'intention des personnes q
croiraient, pas devoir s'abon
« *L'Echo de la Presse Musulm*
et qui désireraient cependant

Notre publicité et

Le centenaire du Moutanabbi

A cette heure où le monde musulman et surtout l'Egypte et la Syrie se préparent à fêter dignement le 10e centenaire du grand poète arabe About't'ayyib al Moutanabbi (né en 905 et mort assassiné en 965 de l'ère chrétienne), nos lecteurs nous sauront gré sans doute de livrer à leurs réflexions l'étude, peut-être un peu sévère, mais impartiale et courtoise que notre collaborateur, Monsieur Albert LENTIN, chargé de Conférences à la chaire publique d'arabe à Constantine, a consacrée à Moutawalah, souverain d'Alep à cette époque-là.

MOUTANABBI et SAIF-ED-DAWALAH

Eth-thaâlibi, auteur de la «Yatimat eddahr fi mahasen ahl el âsr » a dit, au chapitre 5 de la première partie de son ouvrage :

« Moutanabbi fut le poète de Saïf-« ed-dawalah ; c'est à ce prince qu'il « doit sa réputation, et on peut dire « qu'il lui appartient : car, c'est Saïf-« ed-dawalah qui a fait valoir son « mérite, qui a mis ses poésies en vogue et a projeté sur lui les rayons « de sa belle fortune... »

Et, en effet, le nom du prince de Halep (Alep) et celui de son principal panégyriste son demeurés liés aux yeux de la postérité.

Après quelques années d'une existence vagabonde et précaire, Moutanabbi avait trouvé un asile chez le gouverneur d'Antioche. C'est là qu'il fut connu de Saïf-ed-dawalah.

Ce prince, auquel la maison hamdanide devait surtout son éclat, avait établi sa capitale à Halep (Alep). Cette ville, où il attirait les écrivains et les artistes, était rapidement devenue l'un des foyers de la civilisation orientale. La littérature y fleurit tout particulièrement. On y vit, outre Abou Firas, parent du prince, poète de valeur dont les chants guerriers unissent la mâle vigueur aux sentiments les plus délicats, Aboul Faraj-el-Isbahani, qui, pour son « Livre des Chansons », reçut de l'émir mille pièces d'or, avec l'expression de ses regrets de ne pouvoir faire mieux ; le grand philosophe El-Farabi qui vivait d'une pension de l'Etat ; le prédicateur Ibnou Nobatah dont la parole enflammée prêchait la guerre sainte contre les Bizantins ; le grammairien El-Khalawaïh qui voyait à ses cours des étudiants de toutes les races du monde ; Es-Sâri Er-Riffa qui, après la mort de Saïf-ed-dawalah, se rendit à Baghdad auprès du ministre El-Mohallabi ; Ezzohi Ali Ben Ishâq, célèbre par ses descriptions, qui vivait ordinairement à Baghdad, où il chanta El-Mohallabi ; Abd-el Aziz Ben Omar Ben Saâdi, auteur d'une « Séance ».

Une quantité d'écrivains de moindre valeur se pressait autour du petit souverain, poète lui-même et qui savait apprécier les œuvres de l'esprit et récompenser les littérateurs. Il y eut à Haleb une renaissance littéraire qui dura jusqu'au temps du poète philosophe ABOUL-ALA EL MAARRI et du philosophe Eth-Thaalibi.

Saïf-ed-dawalah s'attacha Moutanabbi dont il goûtait fort le talent Abou-Tayybi demeura neuf ans avec lui, de 337 à 346 de l'hégire. Il n'eût tenu qu'à lui d'y demeurer d'avantage.

Dans sa nouvelle situation, Moutanabbi trouva tous les éléments d'une poésie de cour, polie et précieuse. Nous verrons cependant que l'influence du milieu ne fut pas exclusive sur lui : ses vers portent souvent l'empreinte d'une rude franchise qui va même jusqu'à la grossièreté.

Son origine fruste et sa longue fréquentation des nomades lui firent plaquer çà et là son œuvre des marques d'une trivialité choquante. Nous en reparlerons.

Les années qu'il passa à la cour de Saïf-ed-dawalah furent les plus heureuses de sa vie, bien que là, comme ailleurs, il fut en proie au démon de la jalousie, à tel point que le souverain le lui fit sentir quelquefois.

Au milieu d'une société choisie, dans les fêtes et les plaisirs, il connut les douceurs d'une existence à laquelle ne manquaient ni les satisfactions matérielles, ni les joies délicates de l'esprit. Mais son orgueil grandit avec la considération dont il était l'objet. Il restait assis pour lui réciter ses vers et ne se serait jamais abaissé comme tant d'autres à baiser le sol devant lui. Le prince fermait les yeux sur sa fierté excessive et ses manières vaniteuses et ne cessait de le combler de présents régulièrement payés avec des odes.

Le poète célébrait ses succès militaires sur les Ikhchidites et les Byzantins, les beautés de son palais, la grâce de ses jardins. Mais c'est surtout pour le louer lui-même qu'il dépensait toutes les ressources de son imagination.

Nous allons énumérer quelques-uns des évènements à l'occasion desquels Moutanabbi composa des « kasidahs » en l'honneur de Saïf-ed-dawalah.

Un révolté, El Mobarquâ ayant fait prisonnier le gouverneur de Homs, Abou Waï, Saïf-ed-dawalah marche sur lui et le met en déroute à Damas. Il le prit et le tua, Moutanabbi chanta la délivrance de Taghleb.

Les Benou Kallaab ayant fait une invasion dans les environs de Bâlis, Saïf-ed-dawalah se mit à leur poursuite, ayant avec lui Moutanabbi, et il les atteignit entre deux puits ou réservoirs d'eau nommés Ghobârat et Khârassat, situés dans la montagne de Bichir. Ce prince les attaqua durant la nuit ; il en tua un grand nombre et prit leurs femmes ; mais il épargna celle-ci et eut pour elles toute sorte d'égards. Lorsque Moutanabbi fut de retour de cette expédition, au mois de Djoumada, seconde de l'année 343, il récita le poème qui commence ainsi :

« Ce n'est pas quand tu veilles à la sûreté du troupeau, etc... ».

La place forte de Hadeth avait été prise et ruinée par le fils de Phocas, le Domestique, chef des Chrétiens. Le lundi, fin de Djoumada seconde de 343, Saïf-ed-dawalah vainquit le Domestique devant cette place dont il ordonne aussitôt la reconstruction.

A cette occasion, Moutanabbi composa un poème et le récita au prince tout de suite après la bataille.

Les Benou Aâssir, des familles d'Oquaïl, de Gochaïr et d'Adjlan, et les autres enfants de Kâb ben Aabia'âh ben Aâmir, les Benou Kilab formèrent une ligue contre Saïf-ed-dawalah. Ce dernier les vainquit à Khaïran, Forgols, Ghonthors, Palmyre, Samawah, etc... et revint à Haleb le vendredi 6 de rabiaa -er 344 de l'Hégire.

Moutanabbi célébra alors ces exploits dans un poème dont voici les premiers vers :

« Ils sont présents à ma mémoire, les champs situés entre Odhaïb et Bâriq, ces lieux illustrés par les exploits de nos lances et l'impétuosité de nos coursiers ». Moutanabbi n'avait point fait mention, dans ce poème, des différentes stations de l'armée de Saïf-ed-dawalah et n'avait point décrit les détails de l'action, parcequ'il n'y avait pas été présent. Le prince lui en fit donc le récit. Et Moutanabbi fit la description de cette journée dans un nouveau poème qui débute comme suit :

« Les lances les plus longues sont trop courtes quand il s'agit de soutenir tes attaques... »

(à suivre)

LE PHARE DU TUNIS

Le Gérant : B. BELKHODJA.

Imp. Centrale - 44, rue de Constantine ALGER

افوال الصحف العربية

الملك العالم فؤاد الاول

سبحانك اللهم مالك الملك ! تدبر امرك في سمو على مدارك العفل . وتنفذ حكمك في استفلال عن هوى الناس ! فلا حرص الوالد على وحيده يلطف فضاءك فيه ولا حاجة الشعب الى مليكه ترد باسك عنه حكمة ضلت فيها الفطنة ضلال الافن . وفوة ضاعت فيها الفدرة ضياع العجز . وسلطان خضع له الملك خضوع الشوفة !

كان الملك فؤاد رحمه الله مظهرا من مظاهر الفدر في الارض . يجلس على عرش من اعرق العروش نسبا في الملك . ثم يامر فيطيع الشعب . ويفول فيسمع مصر . ويعمل فيسجل التاريخ . ويضع حكمه في الامور موضع الارادة السماوية فيكون شريعة لا تخالف . وعفيدة لا تنكر . وتلك طريفة الملك بمعناه الشرفي المورث . تصلح ما دام لها من هدى الله دليل ومن روح العدالة سند وشبل اسماعيل كان ملكا بنشاته . ومصلحا بطبعه : ربي تربية ملكية . ونشيء تنشئة عسكرية . وثفف ثفافة حديثة . ثم تفلب بين ملكية رومة . وخلافة الاستانة . وخديوية الفاهرة . فارتسم على صفحة ذهنه صور من كل . ولكن عبفريته الفنية وعفليته العلمية ورجولته العملية . جعلت منه ملكا فيه خصائص الملك . وليس فيه نفائص الملوك . واذا فلت ان الشرق لم يرفبل فؤاد ملكا واسع الاحاطة شامل الثفافة فوي الادراك لا تبعد عن الصدق

كانت مواهب الامير فؤاد تابى عليه الا ان يكون كخالد ابن يزيد رجل علم ان لم يكن رجل ملك . لذلك لم يصبر طويلا على ان يكون حاشية للسلطان في سراي عبد الحميد او فصر عباس . فعاد فاتبع احدى سبيلي المجد . وافبل يذكي النهضة المصرية بالعلم النافع والعمل المنتج والفوة المحركة فكان رئيسا لتسع عشرة جمعية او مؤسسة من بين علمية وافتصادية وخيرية . كلها من افتراح رايه او من ثمرة سعيه . فلما فؤاد الله عرش مصر في ساعة مضطربة وحالة مبهمة .

كان يرعى لطول ما خبر الشعب . وكثرة ما عالج الامور . ووفرة ما عرف من الوسائل . وكفاية ما تزود للاصلاح . وفوة ما ضمن لتوزيع العدل . انه اول الناس واولى الناس بفيادة امته في اشد مراحلها تعرضا للضلال والخطر . وهذه الفيادة نوع من انواع الحكم المطلق . يعتمد على وحي العفيدة واخلاص الراي كالخلافة . اكثر مما يعتمد على استبداد الزعامة وفوة الجمهور كالدكتاتورية . ومن ذلك كان منشا النزاع الثلاثي الذي فام بين العرش والاحتلال والدستور حينا على حين . ومن طبيعة هذا النزاع ان يتجاذب اطراف الامة الثلاثة فتنبسط لتنفبض . وتتسع لتضيق . ولكن الفوة التي كان الملك يستمدها من صبره وحكمته وجراته وخبرته وذكائه كانت في الكثير الغالب تشد الطرف الراجح الى يده . فيمير في الاصلاح بالفدر الذي يبفى على هذا التجاذب من الامكان والفدرة . ومع ذلك كان التفدم في عهده على محافظته واناته محسوس الاثر . ولفد تعهد منابت الثفافة فغذاها بعونه . وتفغد منابع الثروة فرودها بعنايته . وبسط رعايته على كل امر من امور الدولة وكل شان من شئون الامة حتى لا تجد عملا من الاعمال العامة الا كان فيه بسطة من لسانه او يده

ولعل اشرف وجوه الاصلاح في عهد المليك الراحل ما اتصل منها بالجمعيات الافتصادية والمؤسسات العلمية والمؤتمرات الدولية والمتاحف الاثرية والمرافق العامة . اما الاعمال الفردية والجهود الادبية فكان نصيبها من حكمه السعيد كنصيبها من حكم جده الاعلى محمد علي . على ان عناية المليك العظيم بها فد بدت بواكيرها المرجوة في مثل بنك التسليف ومجمع اللغة ، فلو مد الله في عمره الحافل المبارك حتى تنضج لكان عصره اشبه بعصر لويس الرابع عشر

كان الملك فؤاد بالرغم من عوامل نشاته وعلى النفيض من ميول ابيه . شديد التعلق بدينه . فوي الحرص على شرفيته . يكره ان يجعل من مصر فطعة من اوربا . ويحب ان تظل دولة اسلامية شرفية لها تفاليدها الخاصة . واسانيدها المتصلة ، وسماتها المميزة فساعد الحجاب . وايد الطربوش . وعضد الدين في كل خلاف بينه وبين التطرف . وكان من ذلك شيء من التصادم المكبوت بين الرغائب الوثابة الشابة . وبين هذه الاناة الملكية الحكيمة

ان من العسير على المنطق النزيه ان يحكم اليوم على اعمال مليكنا العالم العامل الكفء . فانها انما بدت للناس على السنة رجال البلاط . وعلى ايدي رجال الحكومة . والبلاط فد يتاثر بشهوات الناس والحكومة فد تتاثر بنزوات الساسة ومهما يفل التاريخ في العصر الفؤادي فسيسجل بالخط البارز انه عصر الرخاء للنيل وعهد الاستفلال للامة وفجر النهضة في مصر

عز الله مصر عن ملكها العظيم الفقيد وبارك الله لمصر في ملكها العزيز الجديد

احمد حسن الزيات

* الرسالة *

هجرة الرسل

❁ للاستاد عبد الوهاب ❁

تابع لما فبله

ظهر امر القبطي ولم يعلم فاتله فلما كان اليوم الثاني خرج موسى في مثل ذلك الوفت فوجد ذلك العبراني بنفسه في معركة مع فبطي آخر يريد ان يسخره وهو يابى فاستغاثه كما استغاثه بالامس ففال له موسى انك لغوي مبين . واراد ان يبطش بالذي هو عدو لهما ويكف عاديته عنه . فظن العبراني انه اياه اراد ففال له : يا موسى اتريد ان تفتلني كما فتلت نفسا بالامس ان تريد الا ان تكون جبارا في الارض وما تريد ان تكون من المصلحين وصالح الفبطي واتخذ موسى خصما

حينئذ ظهر فاتل القبطي وهو موسى وانتهى الخبر الى فرعون فاجتمع ملا فرعون وفومه على فتل موسى . فجاءه اليه رجل من آل فرعون من افصى المدينة يسعى وفال له ان الملا ياتمرون بك ليفتلوك ونصح له بالخروج لينجو بنفسه فخرج من المدينة خائفا يترفب فائلا رب نجني من الفوم الظالمين

ولى وجهه شطر مدين على خليج العفبة ولعلها كانت افرب بلاد يجد فيها مامنه لخروجها عن فبضة الحكومة المصرية — ولما كان خروجه على عجل لم يترو في الامر ولم يأخذ معه زادا ولا ما يساعده على فطع المسافة من مطية ولا رفقة له في هذا السفر الشاق ولا دليل لانه انما يريد ان ينجو فيخيط رفبته فلما توجه تلفاء مدين فال عسى ربي ان يهديني سواء السبيل . فحفف الله تعالى امنيته وبلغ مشاء مدين بعد الجهد الشديد والجوع المضني فوجد على الماء امة من الناس يسفون ووجد امراتين تذودان غنمهما عن الحوض فلم يعجبه ان يتفدم اولو الفوة ويتأخر المراتان فسالهما عن شانهما . ففالتا لا نسفي حتى يصدر الرعاء لاننا ليس بنا فوة على التفدم والمزاحمة وابونا شيخ كبير لا يفدر على رعي ماشيته ولا سفيها . فنحى الرعاء بما بفي له من فضل فوة وسفى لهما ثم تولى الى الظل يشكو الى الله حاجته الى الفوت وما به من مخمصة فائلا : (رب اني لما انزلت الى من خير ففير)

اراد الله ان يكافىء موسى جزاء توكله عليه وفعله الخير ابتغاء وجه ربه فلم يلبث ان جاءته احدى المراتين تمشي على استحياء حتى وفعت عليه وفالت له في خفر : (ان ابي يدعوك ليجزيك اجر ما سفيت لنا)

لبى موسى الدعوة . وجاء الى ابيها الشيخ وفص عليه فصصه . ففال له الشيخ لا تخف نجوت من الفوم الظالمين

ارادت احدى بنتي الشيخ ان يفوم موسى عنهما برعي الماشية لانه افدر على ذلك لما راته من فوته في النزاع بالدلو وامانته اذ اخرها وفال لها اسعى وراتي وانعتي لي الطريق ففالت لابيها (يا ابت استأجره ان خير من استاجرت الفوي الامين)

نشط الشيخ لما اشارت به ابنته وطلب الى موسى ان يستاجره ثماني حجج على ان يزوجه من احدى ابنتيه . فاذا رضي ان يتم الثماني عشرا كان ذلك على ان يكون بالخيار في فضاء احد الاجلين

تفول التوراة انه بفي عنده الى ان كانت سنه ثمانين سنة والفرآن الكريم ليس فيه تحديد فاطع في المدة التي افامها

والمهم في الامر انه لما فضى الاجل وصار حرا صادفه ان ابعد في الرعي وضل الطريق في ليلة مظلمة باردة وحاول ان يفدح نارا فصلد زنده ولم يور نارا وبعد لاي (آنس من جانب الطور نارا ففال لاهله امكثوا اني آنست نارا لعلي آتيكم منها بخبر او اجد على النار هدى) فلما جاء الى النار نودي (يا موسى اني انا ربك فاخلع نعليك انك بالوادي المفدس طوى . وانا اخترتك فاستمع لما يوحى انني انا الله لا اله الا انا فاعبدني وافم الصلاة لذكرى)

وبعد حوار ارسله الله نذيرا الى فرعون وملئه لاخراج بني اسرائيل فكان ما كان مما فصه الفرآن من شانه مع فرعون وشانه مع بني اسرائيل فكانت هجرته خيرا وبركة عليه وعلى بني اسرائيل . كما اجاب فرعون بفوله (ففررت منكم لما خفتكم فوهب لي ربي حكما وجعلني من المرسلين)

هجرة داود عليه السلام

هو داود بن يسي من سبط يهوذا . كان له اخوة يحاربون الفلسطينيين مع طالوت الذي هو شاول اول ملك من ملوك بني اسرائيل وكان في الفلسطينيين جندي جبار اسمه جالوت فد هابته الابطال وتحامت الشجعان لفاءه خوف الهلاك .

* يتبع *

* الرسالة *

2me ANNEE — N° 27 50 CENTIMES SAMEDI 23 MAI

L'ECHO de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER

Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT *Directeur* : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

EN MARGE DE LA REPRESENTATION PARLEMENTAIRE

Un "tiens" vaut-il mieux que deux "tu l'auras" ?

Nous voulons tout d'abord faire participer l'histoire au grand débat institué par « l'*Echo d'Alger* ».

Lorsque les troupes royales débarquèrent à Sidi-Ferruch, il n'y avait qu'une raison dynastique de l'opération : prestige — contre l'impopularité électorale — et non pas l'idée préconçue d'une colonie à conquérir en vue du peuplement et de l'exploitation comme a fait Mussolini de son propre aveu.

L'expédition n'avait qu'Alger pour but. Les vainqueurs délivrèrent la ville de l'oppression légendaire « de Turc à Maure ».

Et la convention signée par le général de Bourmont créa la cristallisation pour tout un siècle...

Malgré la volonté de Paris plusieurs fois exprimée formellement, matérialisée même : les vestiges du mur de montagne à la mer et clôturait notre Bugeaud en font foi qui reliait la minime et précaire possession, par la force des choses, par l'engrenage de la machine inconnue où l'on s'était laissé prendre, l'occupation s'étendit. Pacifique dans bien des cas : nous étions appelés par des cités qui se donnaient à nous. Dans beaucoup d'autres enluminée en imagerie enfantine par l'héroïsme des deux adversaires. On fut forcé d'aller jusqu'à la plaine que traverse l'Isly marocain, on dut bombarder Mogador.

Ainsi Dumanet a fait connaissance d'abord avec la Kasbah mystérieuse : tout un Orient de légende fleurant bon la « Jérusalem délivrée », les Croisades, les mille-et-une nuits...

Mais au fur et à mesure qu'il s'enfonce vers le sud ou dans ses pérégrinations à l'est, à l'ouest, il découvre avec stupeur un monde biblique que les récits des explorateurs — côtiers — lui avaient laissé ignorer.

Le Dumanet d'aujourd'hui envoyé en garnison quelque part à Aumale, à Boghari, découvre une humanité absolument étrangère à lui, « Frangaouï » — pas à nous, Algériens.

Retournons l'image et, par juxtaposition, faisons la coïncider avec la première : elles sont tout-à-fait contraires, opposées : donc, semblables.

Le Boudjadi qui vient faire ses classes dans une de nos villes est effaré de notre civilisation : il ne la comprend pas. Le travailleur kabyle que les racontars de veillée ont arraché à sa terre et amené — clandestinement parfois — dans la sombre usine est un organisme inassimilable : bon pour toucher la paie et l'envoyer au pays.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

Des Morts en Syrie. Pourquoi ?

(Suite)

La première note est celle de la jalousie : le Yemen et le Hedjaz sont indépendants ; l'Irak a obtenu un traité après dix ans de mandat ; à quoi il faudrait ajouter le sort actuel de la Palestine et de la Transjordanie surtout.

« Indépendance en Irak, traité en Egypte, Conseil législatif en Palestine, remaniement du traité en Transjordanie (qui vient d'obtenir, avec le droit de se faire représenter dans les pays de langue arabe, des conditions douanières avantageuses).. tandis que la Syrie, souffre, murmure et proteste, sans être entendue ni écoutée... Nous nous plaignons de la politique française pratiquée dans ce pays depuis l'occupation jusqu'à ce jour, parce qu'elle ne nous a pas accordé les droits qui ont été octroyés avec générosité et bienveillance aux populations des pays voisins. De plus, nous avions demandé à être traités sur le même pied que certains peuples qui sont loin d'être plus évolués et plus cultivés que nous, mais il fut répondu à notre démarche par des tergiversations, des atermoiements, voire même de l'indifférence. »

Ces plaintes et revendications de *al-Ayya* mne sont pas sans fondement. C'est le comte Sforza lui-même qui dans un récent article de l'*Illustration* faisait remarquer que, plus on s'éloignait de la côte méditerranéenne, moins on trouvait de culture, plus on trouvait par contre d'indépendance politique. Le ministre des affaires étrangères de l'Irak le reconnaissait aussi :

« Les Syriens sont, du point de vue de la culture et des mœurs, beaucoup plus évolués que nous autres Irakiens. Il est malheureusement regrettable que sur le terrain politique. ils soient encore de cent ans en retard sur nous. »

Depuis quelques mois un autre cri, mais d'inspiration analogue, se fait entendre. « Nous méritons le même traitement que l'Egypte ! Nous valons bien l'Abyssinie ! » Et *Le Journal* s'est plu à souligner cette « réaction solidaire des nationalismes africains et asiatiques. Il y a autre chose qu'un simple lien de synchronisme entre le développement d ela crise égyptienne et la flambée nationaliste qui vient de s'allumer en Syrie. La trainée de poudre de la crise éthiopienne gagne ».

A l5origine de toute jalousie, il y a un sentiment d'amour-propre. Mais l'amour-propre n'est pas seulement dénigreur et négatif. Il y a aussi sa beauté, sa force. Il est fait d'une juste estime de sa valeur. Et c'est ainsi que les nationalistes syriens sont amenés à se juger « une nation ». Nation syrienne ? non, sans doute ;

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

Les Musulmans sous l'empire du Négus

Pourquoi ne demandons-nous pas l'amélioration de nos frères d'Ethiopie.

Nous extrayons ce passage de *L'Islam en Ethiopie*, œuvre d'un grand écrivain égyptien Youcef Ahmed.

« Nous profitons de la sympathie des peuples musulmans envers les Ethiopiens, pour leur exposer la situation des musulmans éthiopiens depuis l'émigration de quelques compagnons du prophète persécutés par Koreïch, jusqu'à nos jours.

Après avoir lu cet article, qui ne manque pas de vérité, peut-être demanderont-ils au négus, après la guerre, devant ce sentiment général d'améliorer la situation de ses sujets les musulmans, de les laisser jouir du fruit de leur travail manuel et intellectuel ; de délivrer ces derniers des fers et oppressions imposés par ses prédécesseurs dans leurs libertés de culte, de commerce, de métier, de profession et d'agriculture, de faire arrêter les injustices de ses ambitieux gouverneurs envers les musulmans, de faire respecter leurs biens et leurs honneurs, d'être juste envers son peuple sans distinction de religion.

Les musulmans se sont répandus dans toutes les régions d'Ethiopie. On trouve en Ogaden, à Harrar, à Aroussi. A l'ouest la plupart des musulmans se sont groupés à Galla-Goma, à Goma, à Lamouarrassia, à Goma, à Garo, à Nambarou, à Hadia, à Nesla etc... Les habitants de Gouragou, de Nénou et de Yazou se composent de musulmans et de chrétiens ; à l'ouest d'Addis-Abéba les musulmans sont d'origine arabe. Venus du Yemen, quelques groupes se sont installés à Choa, à Amhara et Tigré. Tous les Narrakils (surtout à Odessa) sont des musulmans.

L'Ethiopie est peuplée de 9 à 10 millions d'habitants environ, dont 3 millions musulmans, le reste est surtout païen.

Les musulmans d'Ethiopie comprennent plusieurs catégories : l'*Islam* (les musulmans d'origine éthiopienne) ; *Nakadi* (c'est-à-dire que le commerce est entre les mains des musulmans) ; *Gabrati* (les descendants de Okaïl fils d'Abi Taleb) ; ceux qui ont habités Gabert dès l'arrivée en Ethiopie des musulmans qui ont fondé l'empire de Ouafade (Axoum). C'était le premier empire musulman. Puis ils se sont répandus dans toute l'Ethiopie.

Les musulmans des plaines sont désignés sous le nom de Nadah ou Islambahri, c'est-à-dire les musulmans qui sont venus en Ethiopie par la mer. La plupart de ces derniers parlent l'arabe qui est la langue du coran.

Le rite chafei est le plus pratiqué. Au nord dans certaines régions on trouve quelques hanifis. Le rite malékite y est le moins pratiqué.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

AU CERCLE DE LA PLACE DU GOUVERNEMENT

Conférence de Monsieur BENHADJ

Samedi passé, au Cercle qui fut du Progrès, a été donnée, une conférence publique et contradictoire, par M. Benhadj conseiller municipal d'Alger. Le sujet était la Représentation des Indigènes au Parlement.

Environ 1000 personnes ont répondu à l'appel des organisateurs, et attendaient impatiemment l'exposé de l'orateur. Le bureau étant constitué ainsi : Président, M. Boukerdenna ; assesseur, M. Oulid Aïssa, tous deux conseillers municipaux élus sur la même liste que l'orateur.

M. Boukerdenna ouvre les débats en donnant la parole à M. Benhadj. Celui-ci, pendant près de deux heures, discute point par point, les projets tendant à ce que l'Indigène Algérien soit représenté au Parlement. Il démontra très judicieusement les défauts et les avantages de chacun. Il trouva d'admirable dans le projet Violette, la constitution d'un seul collège électoral, car il permet l'assimilation et fait de l'Indigène un électeur au même titre qu'un français. Mais, il a ce défaut, que seule une catégorie dindigènes, dans laquelle sont compris les « chéris du Gouvernement » comme l'a dit ironiquement l'orateur, pourra jouir des droits de citoyen. Quant au projet Guernut, très démocratique, car il permet à tous les indigènes, électeurs actuels de faire un choix sur leurs défenseurs, légalise l'indigénat et continue toujours la « spécialité ». Il parla également du projet Cuttoli et demanda s'il se trouvait une personne parmi l'auditoire pour emettre son avis ou apporter la contradiction.

M. Benhamouda se lève et de la tribune plaide en faveur du projet Duroux, pareil à celui de M. Guernut. Pour lui, le projet Duroux, nous permet d'avoir momenathément des défenseurs, qui avec l'aide du Front Populaire, majorité du Gouvernement actuel, pourront aboutir à des résultats satisfaisants. Le temps de l'exposé de chaque orateur, sauf M. Benhadj, étant limité à trois minutes, M. Benhamouda, à son grand regret et au notre aussi, ne put développer entièrement son très intéressant point de vue.

M. Zerrouk Mahieddine succède à M. Benhamouda.

Avant de prononcer son mot, la salle le siffle et le hue. Habitué des réunions électorales, il ne s'émeut pas.

M. Boukerdenna, président du bureau invite la salle au calme et permet ainsi à l'orateur de défendre sa thèse.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE).

Islam et Catholicisme

J'avais particulièrement goûté l'article de Monsieur Makaci sur la lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque d'Oran et lesprit de sympathique compréhension dont il témoignait.

Vous me permettrez les quelques lignes suivantes qu'elle m'a suggérées.

Tout d'abord, laissez-moi vous dire que je comprends votre réaction et votre amertume devant la « manchette » de *La Croix* : « La lutte contre l'Islam ». Ayant vécu parmi les musulmans et conversé avec eux je ressens tout ce que cette formule peut avoir pour eux de provoquant et d'indélicat. Elle est du reste une abréviation peu objective du texte latin officiel : « Ut gentes contra proselytismum mahumetanorum muniantur », ce qui devait se traduire : « Prions pour que les païens résistent au prosélytisme musulman ».

Le rédacteur de *La Croix*, sadressant à des catholiques de France, peu au courant, comme la majeure partie des catholiques français, des légitimes susceptibilités musulmanes, n'a sans doute pas senti la différence qu'il établissait entre le texte et son abréviation. Je ne suis pas le seul parmi les catholiques à le regretter. Le groupe des rédacteurs de la revue *En Terre d'Islam*, dont j'ai l'honneur de faire partie, s'efforce de remédier à cette ignorance de l'Islam chez les catholiques.

Mais les musulmans pourraient-ils se croire encore blessés par cette intention de prière ? Je le craindrais s'ils ignoraient le sens que lui donne la doctrine catholique.

Pour une mutuelle et si désirable compréhension, je me permets de vous l'exposer brièvement.

Il est entendu que Dieu peut sauver toute âme de bonne volonté. Mais l'Eglise Catholique se présente comme ayant, et elle seule, la vérité plénière et les moyens normaux de salut. Un catholique doit donc désirer — par amour de Dieu et des hommes — l'extension de son église au monde entier. A ce point de vue, les autres religions lui seront un obstacle qu'il priera Dieu d'écarter. Nul homme ne peut reprocher à un catholique cette position. Un musulman, moins que tout autre, puisqu'il a, en toute bonne foi — et c'est son honneur — les mêmes ambitions. Les musulmans, désirent que le monde entier soit en un seul Dieu et en la mission de Mahomet.

Cette attirance universelle que réclament les deux religions qui forcèrent les oppose, serait un danger si elle ne se faisait par la prière, l'exposé de la doctrine, la manifestation de la vie religieuse. Or, ni l'Islam, ni le Catholicisme ne veulent forcer personne à la croyance. L'un et l'autre réclament seulement la liberté de

prier, d'enseigner, de faire le bien et ainsi de manifester la transcendance de leur religion, offrant à tous les moyens d'y adhérer et de se sauver.

Cependant l'Islam, pour se propager, a fait usage du glaive et la Chrétienté médiévale a défendu par les armes sa civilisation et sa religion. Dans quelle mesure et sous quelle forme l'Islam et le Catholicisme ont-ils permis cette lutte ? Problème des rapports mutuels entre sociétés civiles et religieuses, problème historique et philosophique qui exigerait une longue étude.

En conclusion, sans oublier que les hommes sont sujets à l'erreur et au péché, qu'ils auront toujours tendance à se servir de la religion pour des fins temporelles, ou des moyens violents pour des fins qu'ils croient ou isednt religieuses, croyez, cher Monsieur, que les catholiques ne voient pas dans les Musulmans des ennemis a combattre mais des frères à mieux comprendre et à éclairer de la pleine vérité.

C'est donc leur doctrine de charité universelle qui les pousse à prier Dieu de ne pas permettre qu'Il laisse certains s'arrêter à mi-chemin de la vérité, mais de les conduire tous jusqu'à Lui-même, par celui en qui Il s'est révélé : Jésus-Christ.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

André d'ALVERNY.

COURTE REPONSE
A. M. D'ALVERNY

C'est avec plaisir que nous reproduisons la lettre ouverte ci-dessus qui explique avec clarté la position des catholiques à l'égard des musulmans. Cette position est compréhensible, tout homme sincèrement religieux cherchant à gagner à sa foi les adeptes des autres religions qu'il considère comme des « égarés ». Tant que le prosélytisme reste dans les limites permises, tant qu'il ne fait appel qu'à la persuation, et qu'il n'emploie aucune *contrainte directe* ou *indirecte*, il n'y a absolument rien à dire. Mais la formule lapidaire de « La Croix » : « *la lutte contre l'Islam* », est si brutale qu'elle ne peut être acceptée sans réaction légitime. M. André d'Aleverny a si bien compris ce qu'elle contient de « *provocant* » et « *d'indélicat* » à l'égard des Musulmans qu'il la regrette avec nous, ce dont nous lui savons gré.

Mais il ne voit peut-être pas toutes les dangereuses conséquences qu'elle peut provoquer. Les rédacteurs de la « *Croix* » en invitant leurs lecteurs catholiques — qui ne sont pas tous des docteurs — à lutter contre l'Islam, sont-ils sûrs d'être suivis dans le sens qu'ils donnent a ce mot « *lutte* » ? Sont-ils sûrs que la prière sera la seule arme qui s'imposera à l'esprit des catholiques français ? Ne risquent-ils pas de provoquer, non cette lutte toute pacifique qu'ils souhaitent contre l'Islam, mais de la haine contre les musulmans et, partant, des conflits qui pourraient dresser les uns contre les autres catholiques et mahométans ?

Convient-il, en cette période trouble que nous traversons, où les esprits sont plus ou moins surchauffés, d'inviter les croyants à la lutte contre la religion d'autrui, par des forjournal la « Croix » ?
mules aussi dangereuses que celle du

Nous avons rendu hommage, en nous plaçant sur le terrain purement objectif, au travail de certains missionnaires catholiques en matière sociale (V. des H. n° 63). Mais dans le domaine religieux, il est des abus qu'il convient d'éviter dans l'intérêt général. La formule de la « Croix » constitue un excès qu'il était de notre devoir de souligner. M. André d'Alverny voudra bien reconnaître que nous l'avons fait avec le calme et la mesure qui caractérisent l'esprit de notre revue.

(*La voix des Humbles*)

Un "tiens" vaut-il mieux que deux "tu l'auras" ?

(*Suite*)

Aurions-nous l'idée de consulter en bloc nos paysans de France pour une controverse qui passionne ici nos Ulémas ? La question fait sourire. Nul d'entre eux dans les Cévennes, les Alpilles, l'Anjou ou sur les bords de la jaune Garonne, n'y serait idoine.

Pourquoi voulez-vous que le fellah puisse juger des problèmes spécifiquement métropolitains, à fortiori mondiaux, dont ses mandants devront connaître.

« Attaché à sa glèbe » comme disait récemment Viollette à la salle Wagram, il ignorera tout du referendum et saura seulement que la pluie hors de saison vient de lui rouiller sa paille, de lui abimer son foin, de lui réduire sa kesra future... et tout le reste est littérature.

Ce referendum n'est donc pas un plébiscite. Il donnera les opinions des satisfaits à qui reste cependant une pointe d'appétit et à qui, Français de plein exercice, de vieille ou fraiche date, ou Français diminués, l'appât de la tribune fera oublier que 60.000 francs c'est peu pour avoir logement à Paris et à Alger, dactylos et secrétaires, à moins que le poste altruiste de député ne serve à des fins personnelles.

Passons à une autre période de l'Histoire.

***

Principes de droit Musulman et de coutumes indigènes

Noitons de Droit musulman.

Dès les premiers jours de l'occupation française, l'Algérie se révéla comme un pays sans commune mesure avec la France. Aussi, au lieu d'approfondir, la considéra-t-on comme « une véritable Chine aux portes de l'Europe ».

C'est pourquoi les militaires et les colons, ignorants de la langue arabe, de la religion musulmane et des coutumes du pays se sont heurtés à des difficultés, à des problèmes souvent tranchés ou solutionnés à la hâte — précipitation facheuse qui diminua le prestige du vainqueur.

Ces écoles apprirent du moins qu'il fallait posséder d'abord un truchement, ensuite rechercher les us et coutumes, les lois, les codifier, enfin diffuser largement l'enseignement et la méthode de tout ce qui se rapportait aux nouveaux administrés.

Plus d'un siècle a passé. Avons-nous une instruction musulmane suffisante pour connaître les musulmans ?

Sur un sol dont les habitants sont profondément attachés aux traditions islamiques, la France a-t-elle exigé dans ses lycées et dans ses collèges l'enseignement obligatoire de la langue arabe ? Dans ses Facultés l'étude du droit musulman tient-elle une place prépondérante ?

Connaissons-nous les indigènes, leur religion, leurs aspirations, leur idéal ? A toutes ces questions je réponds : « non ! »

Ignorée du grand public — et même de beaucoup de musulmans, la religion musulmane apparaît comme un enseignement réservé à quelques initiés.

Nous voulons ici donner à nos lecteurs des notions claires, simples, précises, qui permettront une intuition de ce vaste ensemble.

Nous traiterons brièvement, en introduction, de ce qu'est le droit musulman — de ses sources — de la vie de Mahomet — du mariage. Puis des coutumes religieuses du pélerinage, du jeûne.

PROCHAINEMENT :
La Conception Napoléonienne ;
Le décret Crémieux ;
L'exemple américain ;
L'Italie up to date.

Nos Echos

LE SALON DU RIRE

Ce fut un succès grandiose que cette manifestation humoristique d'art. Les envois des dix firent sensation et le nombreux public fut satisfait. Notons les beaux souvenirs d'Alger par Assus, les types divers par les plus spirituels amateurs, etc... etc..

La galerie politique attira l'attention des visiteurs. Ce fut en effet un régal d'y voir les personnalités officielles sous différents angles. Le Président de la République Lebrun, les Ministres Guernu', Sarraut. Sur le terrain local les députés Fiori et Guastavino et le futur député Marius Dahan avec toutes ses décorations de secrétaire de ministre et une tenue originale dont il a la spécialité et le secret donnèrent au salon une note gaie qui fut appréciée par tout le monde ayant besoin de se dilater la rate.

Les nombreux visiteurs s'en donnèrent à cœur joie et à chacun de dire : « espérons que le 14e salon aura un attrait aussi sympathique. C'est le vœu que nous formulons pour l'année prochaine.

LE VISITEUR.

—«« (o) »»—

DEUX POIDS ET DEUX MESURES

Les Européens, venus ouïr l'exposé de M. Benhadj, étaient étonnés, de ne point se voir servir thé et limonade, offerts exclusivement aux indigènes. Ils ignoraient sans doute, que ces derniers étaient mis en demeure, comme chaque fois et bon gré mal gré de consommer moyennant débours.

Vis-à-vis des Européens, poli'esse ou timidité ? En tout cas paradoxe !

INCOMPREHENSIBLE.

Nous avons remarqué également que les membres adhérents qui fréquentent avec assiduité le Cercle, et qui en alimentent les caisses, étaient refoulés à l'arrière de l'auditoire. Est-ce que les dirigeants du Nadi ou les organisateurs de la réunion avaient honte de les voir parmi les invités ? Si ces gens n'étaient pas jugés dignes de figurer dans un cercle, il fallait loyalement leur interdire l'entrée. Dans le cas contraire, la réunion étant publique, ils avaient plus de droit (ils sont cotisants) qu'une personne habillée d'un complet dernier cri.

—«« (o) »»—

UNION ET DIVISION.

C'est de la division que nous prêchons, argueront nos aveugles adversaires. Si dire la vérité est faire œuvre de division, nous ferons la division. Si dénoncer les défauts de nos coreligionnaires est faire œuvre de division, nous ferons la division, si éduquer nos frères est faire œuvre de division, nous ferons la division.

L'union ne consiste pas à cacher notre mal, nos saletés, nos fautes.

Les Musulmans sous l'empire du Négus

Les musulmans éthiopiens sont arrivés à avoir des relations économiques et intellectuelles avec les états musulmans voisins comme l'Egypte dont la célèbre mosquée Alazhar envoya en 1934 une mission islamique et religieuse en Ethiopie pour enseigner aux indigènes musulmans la vraie religion, l'Islam, mais elle n'eut pas de résultats attendus, car elle ignora la langue éthiopienne.

Les musulmans éthiopiens n'ont pas le même degré d'enseignement religieux ; ils sont ignorants et cela vient de ce qu'ils sont délaissés, maltraités et opprimés depuis bien des siècles.

L'Empire du Négus actuel nous présente les souvenirs des anciennes dynasties qui croyaient être d'origine pieuse ; tandis que les autres tribus qui émanent d'elles, sont inférieures et ont moins de droits.

Voila pourquoi le gouvernement du négus traite de cette façon les musulmans éthiopiens.

Dans un livre intitulé « Le Gouvernement Ethiopien et son Eglise », nous pouvons lire ce passage : « Les fonctions militaires sont réservées pour les Ethiopiens chrétiens et il est exclusivement interdit aux autres de les exercer vu qu'ils sont d'origine inférieure. Prouvons nos dires par des exemples : Lorsqu'un musulman et un chrétien se présentent devant un juge chrétien pour un différend, il est rare dans ces circonstances que le musulman soit traité comme son adversaire le chrétien. En d'autres termes il est rare que le musulman soit traité avec justice car depuis des siècles, on croyait que le musulman est loin d'être sur le même pied d'égalité avec son adversaire devant la justice.

Nous citons un autre exemple frappant où se montre le fanatisme pur et odieux.

Dans les grandes fêtes annuelles et traditionnelles, chaque gouverneur de province organise des banquets où de gros et gras veaux sont égorgés pour être servis aux indigènes et aux soldats chrétiens qui sont cordialement invités par le chef qui les préfère sur les musulmans qui ne peuvent pas participer à ces fêtes de bienfaisance. »

« En résumé les musulmans éthiopiens et surtout ceux qui vivent dans les milieux chrétiens sont dans l'injustice, la persécution et l'esclavage à tel point qu'il leur reste peu de droits civils et plus particulièrement la possession des terres et l'exercice des fonctions militaires. »

Voilà la situation des musulmans qui vivent dans le centre de l'Ethiopie. Tandis que dans les provinces côtières dans les Somalis, les Danakils et l'Ogaden, la situation des musulmans est encore pire. Ils sont considérés comme des sujets intérieurs, indociles et dangereux pour le gouvernement éthiopien.

AL DJAZIRA.

Et sous le règne du Duce

Cet article était composé lorsque nous recevons la communication suivante de notre correspondant d'Addis Abbéba.

L'Italie a officiellement substitué la langue arabe dans tout l'Emirat d'Harrar à celle Amharique.

Les mosquées de toutes la région d'Harrar seront reconstruites.

Nous sommes très heureux de signaler à nos lecteurs cet évènement et tout le monde musulman se réjouira avec nous de voir l'Italie pratiquer en Abyssinie une politique favorable à nos frères musulmans qui avaient été jusqu'à présent soumis à l'intolérable joug des coptes abyssins.

Conférence de M. BENHADJ

(*Suite*)

« Nous sommes, dit-il, au dessus des partis et s'il y a quelque chose qui doit nous unir, c'est bien « La Ila ha Illa Allah » (Il n'y a de Dieu que Dieu). A peine eut-il prononce cette phrase que M. Oulid Aïssa, assesseur, sortant des règles que lui imposait sa fonction, interrompit M. Zerrouk. Il l'invitait de causer de Dieu à la Mosquée, oubliant peut-être, qu'à la même tribune avant M. Zerrouk, il y a eu des Musulmans et des chretiens qui parlèrent de Dieu. Dans ce même cercle on traite les questions religieuses et à tous moments la prière est pratiquée. Peut-être même au moment où il interrompit incorrectement l'orateur, il y avait des musulmans dans le cercle qui faisaient leurs prières. M. Oulid Aïssa en avait connaissance, et s'il ne voulait pas que les questions de Dieu y soient traitées, il aurait pu faire débattre le sujet de la conférence dans un lieu autre que dans le Cercle.

Nous respectons sa foi maçonnique et s'il est sincère dans ses déclarations, il doit faire un geste logique pour lui : L'accession à la qualité de citoyen français.

N'est-ce pas, M. Oulid Aïssa, que c'est ce Dieu dont parla Zerrouk Mahieddine, qui nous donn par la voix de Seyeddina Mohamed, l'Islam faisant de cette question de la Représentation parlementaire, un problème très difficile à résoudre.

N'est-ce pas que c'est notre statut musulman qu'on nous demande de renoncer et par là, ne revenons-nous pas à la question de Dieu ? D'ailleurs, comment peut-on traiter la Représentation parlementaire sans mêler le statut ? Comment peut-on parler du statut sans causer de Dieu

Nous comprenons la réaction légitime de l'auditoire mais il n'appartenait pas à M. Oulid Aïssa, chargé d'établir l'ordre et faire respecter la liberté de parole de s'exciter contre un homme qui a certes commis des fautes impardonnables mais qui a cru à la courtoisie des organisateurs de cette conférence pour venir exposer son point de vue. Que M Zerrouk Mahieddine soit ce que vous voulez en attendant c'est un élu. Vous lui accordez le droit de parler on ne doit pas l'interrompre.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs, d'avoir ouvert cette parenthèse, non pas pour défendre M. Zerrouk Mahieddine, mais pour obéir à nos sentiments de justice et d'impartialité.

M. Ben Abbas, prenant la parole, appuya la thèse de M. Benhamouda et déclara que les indigènes doivent œuvrer pour une Algérie musulmane. Ce qui attira de la part d'un auditeur, la réplique suivante : « Je proteste énergiquement, en tant qu'européen, contre l'allégation : « L'Algérie est musulmane ». La salle applaudit frénétiquement.

M. Aouidad déclare que la question de la représentation parlementaire ne date pas d'aujourd'hui. Les regrettés Albin Rozet et Jean Jaurès en ont été les premiers inspirateurs et conclua en se contentant du programme du Front Populaire qui consiste en ses trois mots « Pain, Paix. Liberté ».

M. Mestoul demande si l'élite n'est pas capable elle-même d'élaborer un projet.

M. Benhadj présente une motion qui est votée à l'unanimité. La réunion prit fin par des bans en l'honneur du conférencier et du Front populaire qui s'est engagé à s'occuper de la question indigène.

C. HACHEM.

13 millions

de Musulmans de l'Afrique du Nord peuvent devenir vos clients

Commerçants ! Industriels ! Négociants !

Confiez nous votre publicité

Ce journal est envoyé gratuitement et par roulement aux établissements publics de l'Afrique du Nord et dans les milieux Musulmans et Français du monde entier

L'Echo de la Presse Musulmane », (informations des Pays d'Orient), soucieux de faire bénéficier ses clients et lecteurs du maximum de services que peut leur procurer une organisation bien comprise, procède actuellement à la création d'un vaste réseau de collaborateurs, dans toutes régions, en France, aux Colonies et à l'Etranger.

Son administration se préoccupe en effet de lui donner un rayon d'action aussi large que possible et de l'introduire dans les différentes classes de la société, afin que par sa puissance de pénétration elle constitue un trait d'union efficace entre l'offre et la demande dans les divers compartiments économiques et devienne ainsi l'auxiliaire indispensable dans toutes circonstances nécessitant pour une solution rapide des relations nombreuses et très étendues.

Dans l'économie, la société moderne, la publicité est devenue nécessaire, sinon indispensable, à tous ceux qui ont intérêt à se faire connaître. Mais le plus souvent, en raison des tarifs élevés pratiqués par les périodiques, cette publicité n'est pas à la portée de tous et devient très onéreuse pour tout le monde si on tient compte que, dans la plupart des cas, pour être productive, elle doit être répétée plusieurs fois.

Ces considérations ont mené « *L'Echo de la Presse Musulmane* » à créer des formules de publicité très intéressantes et dont il est aisé de prévoir le succès par l'accueil qu'elles rencontrent dans le monde des affaires.

PETITES ANNONCES

Publicité gratuite :

Les abonnés du journal pour une année ont le droit de faire insérer leurs offres et demandes diverses, même dans plusieurs rubriques, si ces offres et demandes comportent plusieurs objets, et de les faire renouveler gratuitement sans frais pendant toute la durée de leur abonnement. Cette gratuité s'applique aux petites annonces toutes catégories, à l'exclusion seulement de la publicité commerciale.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL EST DE 45 FRANCS

Nous recommandons tout particulièrement à nos clients de s'abonner à notre Journal, car tout en bénéficiant d'une publicité gratuite ils concourent à sa diffusion et rendent par la-même sa publicité plus productive.

Publicité forfaitaire :

A l'intention des personnes qui ne croiraient, pas devoir s'abonner à « *L'Echo de la Presse Musulmane* » et qui désireraient cependant bénéficier des avantages qu'offre toujours une publicité répétée, nous avons établi un tarif forfaitaire fixé à 30 francs, leur permettant de faire insérer leurs offres et demandes et de les faire renouveler sans supplément autant de fois qu'il serait nécessaire pour aboutir à la solution recherchée. Le nombre de mots et de lignes n'est pas limité, sous la réserve toutefois de notre droit d'abréger et de corriger les textes superflus ou fantaisistes. Le justificatif de la première annonce est envoyé gratuitement.

Publicité à un franc le mot :

Enfin pour les personnes qui n'auraient à faire qu'une publicité occasionnelle, nous avons établi un tarif modique à un franc le mot pour toutes rubriques. Le justificatif est envoyé gratuitement.

PUBLICITE COMMERCIALE

Il n'est pas besoin de rappeler que pour produire son effet, la publicité commerciale doit être constante ou souvent renouvelée. C'est pourquoi elle n'est suivie que par les grandes firmes qui disposent d'un important budget de publicité; les petites affaires et entreprises ne peuvent l'utiliser en raison de son caractère onéreux.

« *L'Echo de la Presse Musulmane* » s'est efforcé de mettre cette publicité à la portée de tous ceux qui cherchent à développer leurs affaires et à étendre leurs relations commerciales.

A cet effet, nous avons établi un tarif réduit avec faculté de paiement à terme ou en nature.

Notre tarif de publicité, est en effet un des plus avantageux de tous ceux pratiqués par les périodiques de même importance que l'*Echo de la Presse Musulmane*. Ce tarif est ainsi fixé:

La page entière..........	600 fr.
La demi-page	350 fr.
Le quart de page..........	200 fr.
Le huitième de page......	120 fr.
Le seizième de page......	100 fr.
Le vingtième de la page..	60 fr.

Une remise de 20 p. 100 est consentie sur les contrats de publicité à l'année.

Les plus larges facilités de paiement sont accordées à nos clients. Ceux-ci ont la faculté de se libérer par trimestre ou par semestre, terme échu.

Enfin, nous acceptons sans majoration de prix le paiement en nature de la publicité : marchandise, produit, matériel et articles de toute sorte. Dans ce cas, la livraison doit être effectuée au moment de la remise de l'ordre par le client et nous parvenir franco de tout frais.

Notre publicité est la clef de votre succés

La Vie Sportive

UNE SOCIETE INDIGENE
A L'HONNEUR
LE MOULOUDIA CHAMPION

Tel est le titre qu'il convient de donner à une critique sportive tellement le succès et l'effort réalisé par les amis indigènes méritent d'attirer l'attention des sportifs.

Mais avant de le faire précisons qu'il n'est pas dans notre intention d'aller au secours de la Victoire.

Depuis plusieurs années en effet, nous qu'au temps des Abderahman, Djaoud et Cheval nous nous trouvions aux côtés du M.C.A. nous sommes heureux et fiers de constater une fois de plus que nous avions bien placé notre confiance.

Nous qui considérons d'une façon approfondi les efforts du Mouloudia nous époruvons une satisfaction morale de le voir arriver à ses fins, récoltant ainsi le modeste fruit de ses efforts continuels.

Il faut dire aussi que le Mouloudia qui a le sens de la place à occuper dans la vie sociale et sportive a toujours eu les sympathies de toutes les classes de la société. la question religion ne jouant aucun rôle devant l'exploit sportif.

Aussi en félicitant les dirigeants et joueurs pour les succès obtenus, formulons le vœu que cette belle équipe franchisse le dernier échelon lui permettant de se trouver l'année prochaine en division supérieure. Et ce sera justice.

COMMENT ILS ARRIVERONT

Après quelques saisons où ils évoluèrent d'une façon sage et discrète et au cours desquelles ils frisèrent le titre : l'équipe indigène avait pris la décision cette année de réaliser des exploits extraordinaires.

En dehors de son classement au championnat l'équipe réalisa celui de se qualifier dans la compétition nord-africaine en battant des équipes algériennes et oranaises de premier plan. Son action s'arrêta en un quart de compétition où l'équipe indigène eut le grand honneur d'être la seule survivante de la Ligue d'Alger qu'il fut d'ailleurs représentée dignement.

Je passerais sous silence les difficultés nombreuses qu'eut à souffrir le Mouloudia pour clôturer son championnat puisqu'il se déplaça à trois reprises à Dellys pour y disputer une rencontre de laquelle il triompha.

Puis le championnat se trouvait terminé. Nos Mouloudiens se trouvaient en tête avec l'VSB. Il fallait donc une rencontre pour désigner le champion.

Un match décisif : Mouloudia bat USB et devient Champion

Ce fut une rencontre superbe où le clan des Mouloudiens devant un adversaire rude au passé de gloire. Mais nos amis eurent une grosse émotion en affrontant le champion de taille qui avouons fit tout pour gagner. Finalement les efforts de deux antagonistes furent tels que l'on se demandait si un résultat devait intervenir.

Mais le Mouloudia avec le courage et le cran qui ne lui firent pas défaut s'adjugea finalement la victoire s'attribuant le titre du champion qui doit lui permettre de rencontrer l'équipe désignée pour essayer d'avoir sa place en division supérieure.

D. MARIUS.

Au nom de notre Directeur et de nos collaborateurs nous nous joignons à notre Directeur des Services Sportifs pour féliciter le MCA de sa performence.

NATATION

Au cours de la réunion préolympique Taris, Nakache, Roig obtinrent un franc succès.

Les Spectacles

CASINO MUSIC-HALL

Succés des grandes vedettes Marseillaises et de l'extraordinaire cantatrice RINA BARTH dans la super-comique revue Marseillaise
TOUS AU SOLEIL
une pleiade de vedettes

Après avoir passé *Deuxième Bureau. — Veille d'Armes. — Samson — Mayerling*, etc.. etc..

COLISEE

présente le film le plus artistique de la saison

LE SONGE D'UNE NUIT D'ETE

l'œuvre de *Shakespeare*, musique de Mendelsohn.

N.-B. — Malgré le sacrifice consenti par la Direction du COLISEE pour ce film, les prix des places ne seront pas augmentés.

CAMEO

Permanent de 2 h. à 7 heures. — Soirée avec location, à 9 h. 15.
Paul MUNI
dans son plus beau film
LE MONDE CHANGE

SPLENDID

Un film éblouissant
DORA NELSON
avec Elvire POPESCO, André LEFAUR et DUVALLES.

TRIANON

Paulette DUBOST
dans
LA ROSIERE DES HALLES
avec Al. Field, Larquey, M. Guitty, Azaïs, Cordy, Stephen.
JACKOLD et GRAVETT
dans
LES RIVEAUX DE CHANGHAI

LA PERLE

LE JUGEMENT DE MINUIT

Prochainement ouverture du

Ciné VOX ?

Le Gérant : B. BELKHODJA.
Imp. Centrale - 44, rue de Constantine ALGER

BOULISME

Le Concours populaire de l'*Echo d'Alger* qui récolta un nombre d'engagés supérieurs à celui prévu réalisa un nouveau succès auquel rien n'est étranger.

COURSES

Au Caroubier

Comme chaque dimanche les Courses de dimanche furent l'objet d'une préparation spéciale de la Société qui est toujours sur la brêche et qui ne néglige rien pour satisfaire ses nombreux invités qui sont de plus en plus nombreux.

COUPE DE L'AMITIE

Les rencontres Algero-Oranaises mirent en présence nos équipes. Le RUA est le seul survivant Algérois par sa victoire devant l'ASMO, tandis que le SCBA en battant l'OHD, et le CDJ en défaisant le Gallia d'Alger, ainsi que le G. Oranais en battant l'ASB se qualifient pour le reste de l'épreuve.

LA COUPE STEEG
L'ASSE BAT BONE

Les Saint-Eugènois se rendant à Bône eurent cette fois le meilleur et se qualifient pour la demi-finale de cette compétition.

افـــوال الـصحــــف العربية

هجرة الرســــل

للاستاد عبد الوهـاب

تابع لما قبله

وكان لداود اخوة في الحرب . فارسله ابوه بطعام لاخوته ولينظر حالهم ويعود الى ابيه بما يطمئنه عليهم . فبينا هو سائر الى اخوته نظر في البرية الى احجار ملس رافته فوضعها في كنفه (المكنف كيس الراعي) ولما ذهب الى اخوته والحرب على قدم وساق نظر الى الفلسطيني وهو يعير بني اسرائيـــل احجامهم عنه ، فاستشاط الفتى داود غضبـــا وسأل ما الذي يناله من قتل هذا الاغلـــف الفلسطيني . فاجيب بان الملك يغـــنيه ويغدق عليه ويزوجه ابنته ويجعـــل بيته اكبر بيت في اسرائيل فذهب الى الملك واستاذنه في لقاء جالوت فضن به الملك ان يقتل في غير فائدة وهو صغير السن لايقوى عليه . فقال له داود : ان عندك (يعني نفسه) قتل اسدا تعرض لغنم ابي وقتل ذئبا ايضـا . فاذن له فاعطاه لامة حربه فلم يحسن داود المشي فيها فخلعها وذهب الى جالوت بمقلاعه واحجاره وقد هزا منه جالوت ونصحه ان يعود من حيث اتى فلم يفعل ووثب فباله ووضع حجرا من تلك الاحجار في المقلاع رماه فارتز الحجر في جبهة جالوت وخر لليـــدين وللفم فاخذ داود سيف جالوت وفصـل به راسه به وجـــاء به الى الملك وانهـزم الفلسطينيون شر هزيمة

ولكن طالوت ضن على داود بابنته التي وعد ان يزوجها من قاتل جالوت وزوجه من ابنة له اخرى وقدمه على رؤساء جنده

تغير بعد ذلك طالوت لداود وعمل على اهلاكه بيد الاعداء خوفا من ان يوليه بنـو اسرائيل الملك . فكان يكلفه بالقـــدوم الى الحرب وكان داود يظفر دائما فعمد الى اهلاكه بنفسه ونجا داود منه مرات وهو يتبعه في كل مكان وتمكن داود من قتـــل الملك مرات ولكنه لم يفعل و يخبره بتمكنه من قتله وانه ابقى عليه فيندم الملك ثم يعـــاوده خروجه على الملك فيطـــارده الى ان خرج داود من ملك اسرائيل واقام مع الفلسطينيين بوضاء ملكهم الى ان قتل طالوت وابنه فجاء الى قرية اربـع وهي مدينة الخليل وبـويـع فيهـــا بالملك وكان لطالوت ولـــد بويع بالملك ايضا الى ان قتل ابن طالوت الملك وانفرد داود بالملك واشترى قلعة صهيون التي عند باب الخليل وسماها مدينة داود. ثم اشترى جبل المريا الذي عليه الحرم القدسي ومدينة اورشليم القديمة المعلـــمة اليـوم باسوارها وحدودها

وفي اواخر ايام داود نزا على الملك ولده ابشالوم وبايعه العدد العظيم من بني اسرائيل ورحـــل داود الى شرق الاردن وجـلس ابشالوم على كرسي الملك وحارب اباه فقتل ابشالوم وعاد داود الى مقر ملكه فهـاتان هجرتان لداود وكانت العاقبة له على خصومه فيهمـــا .

هجرة المسيح عليه السلام

اما المسيح عيسى بن مريم عليه السلام فلا هجرته ليست كهجرة سائر الانبيــاء الذين هاجروا من بلادهم

ذلك انه لما ولد كان هنـاك مملك من قبل الرومان اخبر ان ملك اليهود ولد في بيت لحم فجد في قتل الاولاد الـذين ولدوا في بيت لحم في تلك الايام فامرت مريم بان تهاجر بابنها ومعها خطيبها يوسف النجار فذهبت الى مصر واقامت فيها مـــدة قيل انها كانت سبع سنين او اقـــل الى ان امرت بالرجوع الى فلسطين لان الـذي كان يطلب نفس ولدها قد هلك فعادت

وهذه الهجرة نص عليها في انجيـــل متى وانجيل برنابا ولا وجود لها في سائر الاناجيل الثلاثة الاخرى المعروفة فهجرة المسيـح كانت تابعة لهجرة امه خوفا عليه ولم تكن بارادته

* * *

محمد عليه السلام

من ذلك كله نرى ان محمدا لم يكن بدعا من الرسل الذين هاجروا من قبل فقد جاهد جهاد الابطال في اذاعة دعوته بـين الناس وقد اوذي في الله تعالى هو واتبـاعه حتى اذا لم يبق في قوس تصبرهم منـــزع سهل الله تعالى اسلام اهل المدينة فقبلوا على الدين بمحض اختيارهم حتى اذا كـــثروا جاءوا اليه وبايعوه على النصرة فاذن لاصحابه في الهجرة وبقي هو وابـــو بكـــر وعـلي والمستضعفون . فلما مكر به كفار مكة ليثبتوه او يقتلوه او يخرجوه وصحت منهم العزيمة على ما بيتوا امره الله تعالى بالهجرة (وكان ابو بكر يعد لها العدة) فامتثل الرسول امر ربه واذن ابا بكر بذلك ففرح وحاول ان يـدعو صهيب بن سنان للسير معهما فلم يقـــدر له ذلك وخرجا الى غار ثور فاقاما به ثـــلاثا وقـــد جهد كفار قريش في العثور عليهما فصرفهم الله عن ذلك وقد كانوا منهم قاب قوسين او ادنى . ثم ذهبا الى المدينة بعـد ان هدا الطلب بدل بهما عبد الله بن اريقط وهو على شركه الى ان وردا قباء ثم المدينة دار بين بدينهما فبدل الله خوف رسول الله والمؤمنين امنا ومكن لهم في الارض واري كفار قريش منهم ما كانوا يحذرون واتم الله نعمته على اهل الاسلام ومكـــن لهم دينهم الذي ارتضى لهـــم الى ان مضى رسول الله لسبيله وقام خلفاؤه من بعده يحملون عبء تبليـــغ الرسالة والتمكين للـــدين وانتشر الاسلام شرقا وغربا وكانت الهجرة على رسول الله وعلى امته خيرا وبركة كمـــا كانت هجرة الانبياء خيرا وبركة عليهم من قـــبل ولله عاقبة الامور لا مبدل لكلماته . ولا معقب لحكمه . وهو العزيز الحكيم

عبد الوهاب النجار

* الرسالة *

DES MORTS EN SYRIE, POURQUOI?

(*Suite*)

l'histoire n'en est pas assez développée pour qu'ils insistent avec une complète sincérité sur ce point ; — mais du moins pensent-ils que la nation arabe ne doit pas être un vain mot. Le panarabisme avait été à l'origine du soulèvement du roi Fayçal, en 1920. Il a eu son rôle aussi à l'origine des émeutes de janvier. Cela est évident.

Faut-il aller plus loin ? Faut-il dans ce même mouvement, dans la propagatin de ces mêmes idées, retrouver les mêmes propagandistes européens, le même or ? Nous ne croyons pas que le colonel Peak Pacha ait été le Lawrence de 1936. Mais on a remarqué que les inconvénients du panarabisme pour les pays sous mandat britannique ne suffiraient pas à empêcher l'Angleterre de jouer cette carte dans les affaires de Syrie, et l'on pouvait lire encore dans le *Fatal Arab* du 14 février :

« Les grandes entreprises anglaises, dont l'exécution exige un pays bien plus vaste que la Palestine, ne sont, en réalité, inspirée que par le désir de battre en brèche les entreprises françaises en Syrie. Cette vérité n'est nullement ignorée des Français, car tous les Hauts-Commissaires qui se sont succédé en Syrie ont eu l'occasion de s'en pénétrer. »

D'autre part, tout observateur de bonne foi devra se rendre compte que, dans son contexte actuel, la revendication nationaliste qui préconise la création d'une puissance arabe allant d'Akaba et l'Amanus, est plus favorable à la dynastie Hachémite qu'à la Grande-Bretagne. Et l'on peut ajouter que cette poussée unitaire ne peut laisser indifférent le chef de la Turquie nouvelle, qui ne doit pas oublier l'antique destin de l'Empire Ottoman.

Telles quelles, ces premières revendications n'ont pas laissé la population indifférente. La jeunesse surtout, qui a toujours l'honneur plus pointilleux, a souscrit sans réserve à la conclusion qui s'ensuivait. Le reste des Syriens a dû être influence par un préjugé religieux, car enfin il n'y a pas si longtemps que le panarabisme était lié à l'institution d'un Etat musulman. On ne peut pourtant dire que là réside le prinesipal motif des troubles.

Avant de songer à fonder un Empire arabe, il faut, de l'avis des nationalistes, reconstituer leur propre Etat. Avant l'unité arabe, l'unité syrienne. Or, — et c'est le second grief contre la Puissance mandataire, — la Syrie est démembrée. Nous l'avons déjà signalé, c'est là un des points névralgiques de la situation : il y a, en Sysie, des minoités nombeuses qui doivent avoir leur statut et leurs représentants. D'autre part, les Syriens ne peovent admettre qo'ils soient jugés inaptes à protéger les chrétiens, ou à permettre le développement des Alaouïtes. Du point de vue économique, il est pour eux primordial d'avoir accès sur la mer, ce qui ne sera pas, tant que les Alaouïtes formeront un Etat indépendant ou que Tripoli sera libanais, car Alexandrette est fisantes. Cette question de l'unité sydans une situation bien excentrique et, pour atteindre ce port, les voies de communication sont encore insufles classes de la population. Car, si rienne a ému certainement toutes les classes de la population. Car, si c'est une affaire d'amour-propre, c'est aussi une question d'intérêts, et les commerçants ont dû se laisser dire que la Syrie uinfiée souffrirait moins de la crise.

« Notre patrie pauvre ! C'est l'unité, non le pétrole qui la conduira à la prosprritr. L'Irak a du pétrole, oui. Mais l'Irak n'est pas divisé en cinq Etats et n'est pas soumis à une administration d'Intérêts Communs » (*Al-Kabas*, 2 février).

A Lattaquié, un parti dit de « jeunesse nationale » soutient cette revendication. Il avait été à l'origine des quelques troubles survenus, au début de janvier, dans une cérémonie commémorative d'Ibrahim Hannano. A la fin du même mois, ses membres tinrent à voir M. de Caix, lors de son passage dans leur capitale. Enfin, après avoir attendu l'issue des événements de Syrie, il a, depuis le premier mars, repris sa campagne, appuyé du reste par plusieurs chefs alaouïtes importants, Jaber et Munir, en particulier Remarquons que les Alaouïtes établis en Syrie font naturellement chorus.

(*A suivre*).

(En Terre d'Islam)

2me ANNEE — N° 28 — 50 CENTIMES — SAMEDI 30 MAI 1936

L'ECHO de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT — Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

DANS LA PRESSE ARABE

Vacillation de la politique intérieure

LE DEFAUT DES ULEMAS, C'EST L'AMOUR DU PANACHE ; ET LE DEFAUT DES CHEFS POLITICIENS, C'EST DE PRATIQUER UNE POLITIQUE FAIBLE

affirme El Balagh El Djezairi et qui approuve la fameuse attaque du « TEMPS »

El Balagh publie sous le pseudonyme « *Un musulman sincère dans ses conseils* », un article où l'auteur anonyme parle de la création des cercles, des journaux et revues et des écoles coraniques appelées pompeusement médersas, dans toute l'étendue du territoire et donne son avis sur le but poursuivi par leurs fondateurs. Généralement, dit-il, toute œuvre sociale destinée à servir les intérêts généraux du public plait au public et trouve du crédit ; cependant, les animateurs de ce mouvement, qu'on peut compter sur les doigts, se servent dangereusement d'une médication dont ils ne connaissent ni la composiiton, ni l'application, ni les effets. Le public qui s'engoue des doctrines professées dans ces institutions, commet une faute grave, car elles tendent à des fins contraires à celles escomptées ; il écoute tous les brailleurs sans savoir s'ils le mènent au salut ou le précipite dans la géhenne. Or, les brailleurs du second cas forment le 99 pour cent ou la majorité de ceux qui se donnent comme chefs.

« *Lecteur, ajoute l'auteur, ouvre bien tes yeux, regarde du côté des journaux interdits ou en cours de publication, lis dans leurs colonnes et examine leurs principes et les fins auxquelles ils tendent, tu remarqueras que si ces feuilles s'apparentent à la presse leurs rédacteurs ne possèdent aucun sens journalistique ; ici, la panacée devient le poison foudroyant ou l'ivraie mortelle pour les esprits et pour les âmes.*

« *A la mesure de ces journalistes, les présidents ignares qui sont à la tête de toutes les institutions auxquelles il est fait allusion au début de notre article, n'ont ni qualité, ni compétence, ni la moindre connaissance des intérêts du peuple ; ils mènent la barque à la dérive et finiront par la perdre.*

« *Le malheur, c'est de voir entrer un âne parmi des chevaux de course pour leur disputer la coupe de la victoire ; il est honteux de voir ce bourricot abuser les spectateurs et leur laisser espérer qu'il gagnera la course ; il serait scandaleux de voir que parmi ces spectateurs il se trouve des aveugles qui croiront l'âne et le préféreront aux chevaux.*

« *Ceci exposé, nous pouvons passer à l'étude du sujet de notre article et examiner les origines et les causes du trouble jeté dans les esprits et tirer les conclusions logiques qui doivent en découler. Il nous est pénible de voir que ce pays devienne plus faible qu'il ne l'est, subisse plus de souffrance et plus de pauvreté.* »

suite lire en 4me page

UNE ERE NOUVELLE

Pour que ça change

NOUS NE DEVONS PLUS ASSISTER AU SPECTACLE DE PETITS FELLAHS DESARMES CONTRE L'ACTION DES SPECULATEURS ET DES USURIERS, LESQUELS, AU MOMENT DES MOISSONS, PROVOQUENT, PAR DIFFERENTES MANŒUVRES, LA CHUTE BRUTALE DES COURS SUR LES MARCHES INDIGENES. AUSSI AI-JE PROFITE DE LA REUNION DES ADMINISTRATEURS DE COMMUNES MIXTES A ALGER, AVANT-HIER, POUR LEUR DIRE COMBIEN JE COMPTE SUR LEUR ACTIVITE ET LEUR CONNAISSANCE DES CHOSES ET DES POPULATIONS DE CE PAYS, POUR AFFIRMER ENTRE TOUS LES HABITANTS DE L'ALGERIE, SOUS L'EGIDE DES POUVOIRS PUBLICS, LE DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE COLLABORATION ATTENTIVE ET CORDIALE. C'EST CETTE VOLONTE DE COLLABORATION QUI DOIT DOMINER NOTRE POLITIQUE ALGERIENNE PARCE QUE C'EST ELLE QUI CORRESPOND LE MIEUX AUX ASPIRATIONS DE L'AME FRANÇAISE.

J'AI EGALEMENT PRECISE AUX ADMINISTRATEURS DE COMMUNES MIXTES DANS QUEL SENTIMENT DE GENEROSITE ENVERS LES NECESSITEUX ET LES HUMBLES, DANS QUEL ESPRIT DE JUSTICE, DE BIENVEILLANCE ET D'IMPARTIALITE A L'EGARD DE TOUS, IL EST NECESSAIRE QUE LEUR ACTION SE DEVELOPPE. BONTE, JUSTICE ET AUTORITE SONT LES TROIS TERMES, INSEPARABLES DONT DOIVENT S'INSPIRER CEUX QUI VEULENT L'ŒUVRE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL, ECONOMIQUE ET CIVIQUE QUE NOUS POURSUIVONS.

Extrait du discours du Gouverneur Général aux Délégations Financières

EN MARGE DE LA REPRESENTATION PARLEMENTAIRE

Un "tiens" vaut-il mieux que deux "tu l'auras" ?

Passons à une autre période de l'Histoire et notons qu'une idée de coopération est née, mais seulement d'ordre militaire. Mettant à profit les dissensions et les çofs, le conquérant emploie à la conquête les zouaouas, les smalans et les douairs d'où seront créés les zouaves et les spahis, c'est toujours par les sentiments bas : haine, carnage, destruction, que les hommes commencent à se ressembler : c'est le premier stade.

Entre temps, de par les crises aigües qu'engendrent révolutions et guerres, le paupérisme a fourni un contingent de colons à l'Algérie : Français misérables qui sympathisent avec la misère indigène. C'était là le point de contact et ce sont ceux-là, parias, écume des chantiers nationaux, mais fermentant des idées-force et des maîtres-mots de 89, ce sont ceux-là qui ont semé les possibilités d'assimilation.

Oui, il faut le dire : de par l'Histoire et en tête du débat ouvert par l'*Echo d'Alger*, en écho à la phrase de notre Directeur, au congrès de Lyon l'esprit français ne fait pas d'exclusive.

Depuis les Encyclopédistes nous nous sommes accoutumés, en France, à considérer les hommes comme des semblables. Nous avons aimé les bons indiens d'Atala, pleuré sur les malheurs de l'oncle Tom et la lutte contre l'Esclavage n'a pas eu de plus ferme soutien que nous.

Ce n'est pas ici qu'on peut noter un antagonisme racial, qu'on peut voir un compartimentage pour « coloratedmen ». Cette égalité de la rue, du wagon, de l'hôtel, du spectacle, l'Anglais l'ignore et l'Américain. Des peuples européens que nous ne nommerons pas considèrent les habitants des colonies comme un cheptel. Nous, nous voudrions qu'ils soient nos égaux : nous sommes arrivés au 2e stade.

Le tout est de s'entendre sur les modalités.

Car l'acceptation théorique est faussée par la pratique.

Si l'on applique purement et simplement le principe, ce sont les élections faussées par une masse ignorante du but qu'on lui assigne — nous l'avons montré dans le précédent article — c'est l'outil délicat confié à l'ouvrier inexpert avec ordre de s'en servir : l'expérience serait trop dangereuse.

Une expérience inverse faillit être tentée. Née dans le cerveau généreux et nébuleux de l'inventeur du « principe des nationalités » Napoléon III, le royaume arabe fut sur le point d'être créé — La proposition de l'Honorable sénateur Duroux me fait invinciblement penser à cette conception, point si mauvaise au fond.

Nous l'avons dit le 16 mai dernier : corps électoral spécifiquement indigène, élus spécifiquement indigènes : conclusion, politique spécifiquement indigène. La cristallisation perdurera.

L'Empereur débarque en Alger avec la très belle Eugénie. Sa voiture escortée par les cent gardes, bleu et blanc, le fusil à baïonnette sur la cuisse, défila le long du boulevard de l'Impératrice. D'Alger on gagne Constantine et Lambèse, camp des victimes, puis Oran où la mosquée garde à la clé de voûte de sa porte l'N commémorant la visite.

(LIRE LA SUITE EN 3e PAGE)

Dans une lettre adressée à un chef du parti socialiste français

Chekib Arslane définit sa politique musulmane européenne et justifie son attitude vis à vis de l'Italie.

Je vous répète une seconde fois qu'il n'y a jamais eu dans mes écrits, dans « La Nation Arabe » ou ailleurs, une campagne en faveur de Hitler ou de Mussolini. Je suis sûr qu'il y a des gens qui vous ont induit en erreur. Montrez-moi donc les articles ou les paragraphes où j'exalte ces deux dictateurs, ou l'un d'eux.

« Pour Hitler, je ne peux pas nier ses qualités, ni le fait d'avoir relevé l'Allemagne, que ses adversaires croyaient pouvoir maintenir dans un état d'infériorité, mais je ne suis pas hitlérien et n'ai jamais cherché à défendre l'œuvre de Hitler.

« Quant à Mussolini, je n'ai également rien écrit qu'on puisse qualifier de propagande ou de panégyrique. Je l'ai simplement ménagé. Je ne l'ai pas attaqué depuis qu'il a commencé à réparer les fautes commises en Tripolitaine. Je vous ai déjà expliqué de vive voix à Genève que les Italiens, pendant les opérations militaires, avaient transporté quatre vingt mille Arabes de la Cyrénaïque dans le désert, où vingt mille de ces malheureux ont péri, et il était sûr que le reste devait les suivre par suite de la famine. Lorsque nous avons jeté de hauts cris contre cet acte inouï dont le général Graziani était l'auteur, Mussolini a cherché à avoir des conversations avec nous et nous a envoyé quelqu'un de sa part pour savoir ce qu'il fallait faire pour réparer le mal. Nous avons répondu qu'avant tout, il fallait réintégrer ces Arabes dans leurs foyers. Il l'a fait et il les a sauvés d'une mort certaine. C'est un fait contre lequel aucune contestation n'est possible.

Ensuite nous avons appris que ces Arabes réintégrés dans leur pays étaient dépourvus de tous les moyens nécessaires pour subsister. Nous avons envoyé au chef du Gouvernement italien un exposé relatant toute la misère dans laquelle ces Arabes se débattaient, et tout de suite, il leur a fait distribuer des secours suffisants, fait acheter des bestiaux, et ordonné également qu'on les fit travailler sur les routes comme ouvriers ; de sorte que nous avons reçu de ces gens eux-mêmes l'assurance qu'ils se trouvaient tout à fait heureux maintenant.

« Il était donc très naturel que nous fussions reconnaissants à Mussolini d'avoir sauvé la vie à soixante mille Arabes au moins, et sur notre propre démarche. Sur notre démarche aussi, trois à quatre cents Arabes, condamnés à vingt ou trente ans de prison, ont été graciés. Sur notre démarche également, les biens dits « wakff », c'est-à-dire fondations pieuses, qui étaient entre les mains du Gouvernement italien, ont été restituées aux Musulmans et gérés par une commission composée d'eux-mêmes. L'enseignement musulman, et avec beaucoup de soin, a été rétabli dans toutes les écoles de l'Etat.

Nous avons demandé l'interdiction de toute propagande religieuse chrétienne parmi les Musulmans ; eh bien ! Mussolini lui-même nous a dit que c'était absolument interdit et qu'il ne tolérait jamais une pareille propagande.

Nous avons demandé aux pires ennemis de l'Italie parmi les Arabes si vraiment la propagande confessionnelle était interdite en Libye parmi les Musulmans ; ils nous ont répondu catégoriquement qu'ils avaient beaucoup de souffrances, sauf de ce côté. Lorsque nous avons été, les quatre délégués du Congrès musulman universel, faire la paix entre Ibn Séoud et l'imam Yahia, le bateau nous a amenés à Massauah et de là à Asmara. Les notables musulmans, abyssins et étrangers, sont venus nous voir. Nous avons posé des questions minutieuses sur tous les sujets qui les concernent. Eh bien ! cher ami, ils nous ont fait des réponses qui nous ont complètement satisfaits. Les Musulmans sont traités en Erythrée sur pied d'égalité avec les chrétiens, sans aucune distinction. On ne leur a enlevé aucun pouce de terrain; ils ont des fonctionnaires en proportion de leur nombre, qui est soixante pour cent du total de la colonie. Ils ont leur autonomie religieuse et le Gouvernement italien encourage l'enseignement musulman. La propagande des missionnaires chrétiens est absolument interdite ; un missionnaire qui s'est permis d'enfreindre l'ordre a été emprisonné et expulsé.

J'en ai parlé dans la *Nation Arabe* en citant ces faits avec, à l'appui, les noms des notables qui me les ont rapportés. Personne n'a osé contester un seul fait de ce que nous avons relaté.

« Il y a encore en Tripolitaine beaucoup de réparations à accorder aux Musulmans. Des biens confisqués, qui valent des millions et dont vivaient des milliers de Musulmans, restent entre les mains de l'Etat. Les innombrables familles auxquelles appartiennent ces terrains et ces propriétés sont dans la plus noire misère. Nous avons prié le chef du Gouvernement italien, puisqu'il n'y a plus de lutte entre les Musulmans et l'Italie en Libye, donc plus de raison pour continuer à priver les familles de ses anciens adversaires de leurs moyens de vivre, de vouloir bien restituer ces biens à leurs anciens maîtres. Nous avons obtenu des promesses et nous avons l'espoir qu'elles seront exécutées, malgré l'opposition de certains fonctionnaires italiens.

Soit par reconnaissance pour la politique de temporisation de Mussolini, soit dans l'espoir d'obtenir pour les Musulmans la restitution des biens qui avaient été confisqués, il ne m'est pas possible de lui faire la guerre. Ce serait absurde d'attaquer, dans la presse, un chef d'Etat de qui on sollicite tant de choses.

« Pour les socialistes, il faut absolument se dresser contre Mussolini. Je le comprends très bien, et comme socialiste on a parfaitement raison. Moi-même, je n'aime pas la dictature. Je suis pour la Constitution. Mais, imitant l'exemple de grands pays démocratiques, tels que la France et l'Angleterre, qui disent : Nous n'avons pas à nous mêler des régimes d'autres pays, je n'ai pas les mêmes raisons que les socialistes pour attaquer Mussolini. J'ai une cause qui m'est très chère, c'est celle des Musulmans de la Libye pour laquelle je dois suivre une politique de ménagement. Je ne peux pas attaquer Mussolini au moment où je lui demande de rendre aux Musulmans de Libye de si chers droits.

« Chez vous, en France, les partis de gauche ne veulent rien entendre ; ils veulent imposer à tout le monde la lutte contre le dictateur italien. Ce n'est pas juste, parce que nous avons des intérêts vitaux que nous ne pouvons pas sacrifier pour des théories sociales ou pour des querelles de partis. Nous ne sommes pas fascistes, nous sommes pour le régime libéral partout. Mais lorsque la France et l'Angleterre déclarent que leurs intérêts ne leur permettent pas de se mêler des régimes intérieurs des autres pays, nous avons, nous, infiniment moins puissants qu'eux, le droit d'imiter leur exemple. Je remarque que certains journaux de gauche, en France, commencent à m'attaquer. Un certain Richemont écrit, dans la *Petite République* et dans un journal nommé « *Le Réveil des Peuples*, contre moi des articles où il prétend que je suis acheté par l'Italie. Un autre journal *La Tribune des Nations* prétend que je fais des discours en faveur de l'Italie à la Radio de Rome ou de Bari. Or, je n'ai jamais fait un discours, ni à la radio de Rome ni à celle de Bari, ni à aucune radio du monde. La même chose a été écrite dans le *Daily Express*. J'ai des raisons de croire que c'est une propagande anglaise, qui, comme en Orient, où elle s'est efforcée en vain, heureusement, de salir mon nom, entreprend la même tactique en Occident. Moi, je n'ai jamais défendu Mussolini dans la question de l'Ethiopie. Au contraire, dans notre revue « La Nation Arabe » j'ai conseillé au Négus de proclamer dans ses Etats l'égalité entre chrétiens et musulmans, afin qu'ils fassent un bloc national contre l'envahisseur. Or cela n'est pas du tout dans l'intérêt de l'Italie, qui préfère trouver ces peuples-là divisés, pour mieux régner.

« Ce que j'ai déclaré, ce que je déclare et déclarerai sans ménager ni les gauches ni les droites, c'est que l'Abyssinie doit abolir l'esclavage et affranchir tous les esclaves musulmans qui sont dans le pays, et dont le nombre s'élève à un million, alors qu'il n'y a pas un seul esclave chrétien : çà, c'est peut-être facile pour les partis de gauche en France, qui trouvent que, coûte que coûte, on doit se mettre contre Mussolini. Mais c'est moins facile pour moi, qui ne peux pas souffrir qu'il y ait un million d'esclaves musulmans en Abyssinie, lorsqu'il n'y a pas un seul esclave chrétien. J'exige que l'égalité parfaite entre Musulmans et Chrétiens d'Abyssinie soit proclamée sans retard.

Le patriarche Copte, chef religieux des Abyssins chrétiens, reconnait dans une interview donnée au journal « Le Temps » au mois d'août passé, que les Musulmans en Ethiopie sont écartés du Gouvernement ; et il explique cela par le fait que les Musulmans avaient battu les chrétiens dans une guerre qui date de quatre cents ans. Cette attestation du patriarche Copte lui-même n'est pas sujette à caution. Moi-même, j'ai des correspondances de Musulmans d'Abyssinie depuis plusieurs années, et j'avais déjà, dans la presse arabe, attiré l'attention du monde civilisé sur l'intolérable situation faite aux Musulmans en Abyssinie. De là vous pouvez conclure que je n'avais nullement l'intention de faire de la propagande italienne lorsque je dénonçais les méfaits du Gouvernement Ethiopien ; car je le faisais pendant que j'attaquais violemment l'Italie elle-même à cause des atrocités commises par Graziani. Les provinces chrétiennes en Ethiopie sont restées toutes autonomes. Elles sont de vrais royaumes. Mais aucune province musulmane ne jouit de son autonomie. La dernière autonomie qui subsistait des sept royaumes musulmans, celle de Djimma Jiffar, a été abolie l'année passée, dès la mort de son roi. Le Négus a appelé ce nouveau royaume annexé à la couronne le Djimma de la Sainte-Trinité, alors qu'il n'y a pas un seul chrétien dans le royaume. Les Musulmans de l'Ethiopie et de ses dépendances sont plus nombreux que les chrétiens, mais ils n'ont presque pas de propriétés et ils doivent vivre de leur trafic, parce que la terre appartient aux chrétiens. Ayant attaqué le Gouvernement d'Abyssinie depuis longtemps pour défendre les droits des Musulmans de la part desquels j'ai tant de documents, bien avant le conflit italo-éthiopien, je ne dois pas laisser échapper cette accasion actuelle pour réclamer le droit d'égalité pour mes coreligionnaires.

LA NATION ARABE
(à suivre)

Nos Echos

AUTOUR DE LA POLITIQUE

Le Négus, tout comme Abdülkerim, émir du Rif, a préféré vivre. Les mouvements de libération nationale, s'ils veulent réussir, exigent d'innombrables victimes. Naturellement, la plupart de ces victimes n'ont pas de nom. Les chefs choisissent entre eux la plus grande de ces victimes. Et si le plus grand de ces chefs meurt l'arme en mains, un mythe immédiatement en surgit, où les générations suivantes puisent force, courage et sacrifice. Les innombrables victimes inconnues, ainsi que ceux des grands vaincus dont l'histoire retient le nom sont les conditions morales de tout mouvement de libération nationale qui veut parvenir au succès. Sans ces conditions un pareil mouvement ne peut dépasser le cadre d'une résistance de tribu.

Si, comme il l'annonçait précédemment, le Négus était mort, mort avec tous les Ethiopiens mâles qui se trouvaient à ses côtés, mort avec sa femme et ses enfants, la pure base de la libération nationale de l'Ethiopie aurait été jetée à l'endroit même où se terminait, de sanglante façon le dernier acte de la tragédie impérialiste.

Or, telle qu'elle se présente actuellement, cette cause se réduit au fait que le plus grand féodal abyssin se laisse influencer par tel pays étranger pour livrer bataille à tel autre pays, puis finalement succombe. Quelques confrères, insistent tout particulièrement sur ce point, émirent l'opinion, d'ailleurs avec justesse, que le Négus avait trahi les morts abyssins, étendus tout nus dans les champs de bataille. On peut objecter en soutenant que le Négus travaillera à l'étranger pour la libération de son pays. Or, pareille objection ne peut avoir aucune valeur. Un chef qui quitte son pays, qu'il soit Roi, féodal, ou bien issu du peuple même, ne peut être, dans la plupart des cas, qu'un instrument de menace que les uns manient contre les autres. Très rarement l'histoire a enregistré le retour d'un chef qui s'enfuit. Et, dans toutes ces exceptionnelles circonstances, le chef fuyard n'a pu retourner que parce qu'il laissa derrière lui une organisation et une idée. Qu'a laissé derrière lui le Négus ? Le temps nous le montrera. Ce qu'il a emporté, c'est sa famille, un groupe de fidèles, le titre d'empereur et ses droits théoriques de monarque.

Ce monarque, qui ne put défendre sa cause alors qu'il possédait une armée et que fonctionnaient les sanctions, pourra-t-il, avec les seuls atouts qui lui restent, gagner à la cour de Genève un procès qui a été effectivement gagné dans les champs de bataille ?

BURHAN BELGE.
(*ANKARA*)

***

NOS HOTES

Nous avons été heureux de recevoir la visite de notre confrère Léo Ryk, rédacteur au journal *La Tribune de la Danse et de la Vie de Paris*.

Nous lui souhaitons un agréable séjour dans notre cité.

***

"LES AMIS DE L'ART" DE CONSTANTINE

La Société « Les Amis de l'Art » de Constantine ayant décidé d'ouvrir incessamment une école de musique (cours de Solfège) à l'intention des jeunes musulmans, prie les parents désireux d'inscrire leurs enfants de s'adresser tous les jours sauf, le dimanche : de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 heures, chez M. Damak Mohamed, 78, rue Nationale, et de 20 heures à 22 heures, au secrétariat de la Société, au Cercle de l'Union.

Le nombre de places étant limité, il est de l'intérêt des parents de faire inscrire leurs enfants le plus tôt possible, l'inscription devant être close le 5 juin prochain.

***

« JEUNESSE »

Tel est le titre d'un nouveau journal des Jeunes d'Algérie.

« Jeunesse » éditée par la Jeunesse communiste d'Algérie déclare assumer comme but la défense de tous les travailleurs manuels et intellectuels de notre pays.

En saluant sa parution nous lui adressons nos souhaits de longue vie.

***

DILEMME

L'*Echo d'Alger* n'est-il lu qu'en Alger ? Si oui, Beuscher n'est pas un pourvoyeur de Cour d'Assises.

Si ce grand quotidien est lu plus loin que Saint-Eugène, Kouba, Maison-Carrée, l'article du 19 dans lequel il déplore la salacité saisonnière de nos Délégués Financiers vaudra à ceux-ci de retour « at home » douze balles de révolver et à leur épouse ou à leurs bonnes amies, une contravention pour non déclaration d'armes.

***

EN FLANANT

Les promeneurs déambulant par les arcades de la rue de Constantine s'arrêtent tout surpris devant le fauteuil d'un jeune cireur, car celui-ci est en même temps.... artiste.

Nous avons admiré, en connaisseur, la joliesse et la naïveté des aquarelles qu'il peint à temps perdu.

Nous signalons à tous ceux qui pourraient s'intéresser à un talent naissant ce jeune indigène.

***

TURBULENCE

Attention ! pas de représailles et ne regardons pas trop ce qui se passe au dehors et qui est orchestré nous ne savons par qui ni dans quel but.

A Sidi-bel-Abbès des jeunes gens juifs mal intentionnés ont voulu troubler un pélerinage à un marabout. Nous déplorons les émeutes de Palestine qui sont lointaines. Nous ne voulons pas d'une agitation contraire et toute proche, en corrélation directe avec d'autres événements symptomatiques à Mostaganem et même à Alger.

NECROLOGIE

Nous déplorons le stupide accident survenu à Casablanca qui endeuille le monde des lettres et le journalisme algérien. L'infatigable pédestrian Pierre Valin vient de mourir à 70 ans, écrasé par un camion. Son œuvre du moins nous reste.

جمعية (محبى الفن)

« بقسنطينة »

ما زالت هاته الجمعية موالية سعيها فى
خدمة الفن موسيقى وتمثيلا ولذا قرر مجلسها
افتتاح دروس موسيقية بطريقة النقط (الصولفاج)
وقد هيأت معلما خاصا بتعليم هاته الدروس
كما خصصت لها فرعا آخر غير الفرع
المباشر اليوم وعليه فهي تعلن لجميع السادة
الراغبين فى تعلم ابنائهم ان يبادروا بتقييدهم
قبل الفوات حيث ان العدد المطلوب من
التلاميذ محدد لا يزاد عليه وايام القبول تنتهي
يوم ٥ جوان ١٩٣٦ اما اوقات التقييد فهي
ما عدا يوم الاحد . يوميا من الساعة ـ ٨
صباحا الى ٢ عشية اى ٧ بمخزن السيد محمد
دمق التاجر بالطريق الجديدة رو ناسيونال
٧٨ بقسنطينة ومن الساعة الثامنة ليلا الى
وبمكتب الجمعية بنادي الاتحاد بقسنطينة

ادارة الجمعية

Un "tiens" vaut-il mieux que deux "tu l'auras" ?

(Suite)

Et, frappé par ce monde nouveau, surpris de l'étrangeté de cette vie que sa science livresque ne lui avait pas découverte, l'Impérial voyageur eut la prescience de ce que seraient les protectorats. Il rêva d'un royaume arabe ressuscitant tous les fastes des grands pachaliks, aux destinées duquel veillerait un descendant du prophète, aidé dans sa tâche par la tutelle bienveillante de la France. Dans un tel état arabo-français, les étrangers et les juifs n'auraient été qu'étrangers, sauf les cas de naturalisation individuelle.

D'une part l'« Empire libéral » devant l'opposition que souleva une pareille doctrine, le mit en sommeil — les événements se chargèrent de l'y laisser. D'autre part la Turquie, notre alliée, aurait pu prendre ombrage d'une mesure qui aurait tendu à rien moins qu'à instaurer un autre Khalifat.

On se demande, avec le recul des années, comment se serait comporté un tel royaume arabe lors des événements douloureux de l'année terrible. Il est probable que les mouvements insurrectionnels d'Alger et de Kabylie n'auraient pas éclaté. La vie politique dans un tel état, religieux par définition, n'aurait pas été influencée par des mouvements d'opinion de masses. Seule une collaboration courtoise du Sultan, des Beys, des grands Chefs, des Ulémas avec les généraux français et leurs officiers aurait présidé aux destinées du pays.

L'ECHO DE LA PRESSE MUSULMANE

A suivre :

Le décret Crémieux ;
L'exemple américain ;
L'Italie up to date

La Vie Sportive

FOOT-BALL ASSOCIATION

Le Mouloudia à l'honneur

En indiquant la semaine dernière, les conditions dans lesquelles l'équipe indigène s'appropria le titre de champion j'invitais ses amis d'aller l'applaudir pour le match barrage la mettant en présence de Marengo pour désigner laquelle des deux équipes jouera la saison prochaine en division supérieure.

Nos supporters ne furent nullement désillusionnés en effet se rendant à Maison-Carrée ils assistèrent à une rencontre serrée où l'équipe indigène du Mouloudia tint en échec les Marengouins après une belle partie. Aucune décision n'étant intervenue les deux onze se rencontreront de nouveau.

En félicitant le Mouloudia de sa belle tenue espérons encore et toujours qu'il triomphera. Il en est fort capable. L'enjeu est conséquent. Nous leur faisons confiance.

LE TOURNOI DE LA PRESSE

Après une première journée extraordinaire, il se clôtura par la victoire des Ecossais qui eurent très péniblement le meilleur sur Santander.

Mais la fraction du jeu fut une belle leçon et il va sans dire que nous renouvellons nos félicitations aux organisateurs pour leur initiative qui reçut l'approbation des plus difficiles.

LA COUPE STEEG

Saint-Eugène et le Gallia d'Oran disputeront la finale.

Par sa victoire devant le Maroc et celle du GCO devant la Tunisie les deux représentants disputeront la finale de l'épreuve.

NATATION

Water-Polo. — Montpensier champion d'Algérie

Après toutes les épreuves annoncées l'ASM s'est adjugée le titre de champion d'Algérie en battant Constantine.

En promotion AS Transatlantique s'assure également le trophée.

CYCLISME

Critérium du Printemps
Victoire d'Ouazène

Belle course de notre ami Ouazène qui s'adjuge la course après avoir fait preuve d'un mordant extraordinaire.

BOULES

Le critérium de l'Echo d'Alger se termine en beauté

Cette épreuve pour laquelle l'ami Ruer se dépensa tant fut enlevée par le groupe Orfila à la surprise de beaucoup d'amateurs.

COURSES HIPPIQUES

Les épreuves qui se disputent chaque dimanche au Caroubier remportent toujours les succès mérités dûs surtout à la façon régulière avec laquelle elles se déroulent. Le public devient de plus en plus nombreux et de tous côtés parviennent des demandes de renseignements pour le *Grand Prix* du 7 juin qui sera un grand succès sportif.

D. MARIUS.

UNE JOLIE PLUME

Nous avons le vif plaisir de publier ci-après un article sportif dû à la plume de.. mais lisez-le d'abord vous y retrouverez la vie cycliste amusante d'un malchanceux à qui la chance sourit enfin et qui échouant à Alger, triomphe à Paris :

Paul Chocque a gagné la course de Paris-Soir, première épreuve qualificative pour le championnat de France. En quinze jours, l'ex-champion du Wolber s'est taillé la part du lion ; champion de France de cross vélo pédestre et premier sélectionné pour la course au maillot tricolore.

La carrière de Paul Chocque est de toutes la plus curieuses à suivre ; je ne sais pas de coureur cycliste plus malchanceux que ne le fut Paul. Jugez-en : nanti d'un père sportif (qui ne connait à Paris Marius Chocque ?), le jeune citoyen de Viroflay ne rencontre aucune objection quand il parle de vélo...

Premières courses, premiers essais hésitants et un beau jour Paul Chocque sort des rangs grâce au « Wolber », la course des jeunes par excellence, celle qui révéla au cyclisme : Archambaud, Lapébie et bien d'autres. Après le Wolber Paul Chocque se fait remarquer dans différentes épreuves et notamment le Circuit de Paris qu'il gagne. Il tient la grande forme, il est l'homme du jour, on pourrait croire qu'il va gravir les échelons de la gloire sportive à une allure vertigineuse.

C'est à ce moment que ne va plus le quitter la « poisse » qui s'accroche à lui désespérément et le maintiendra trois ans dans l'ombre. Quelques jours avant le départ de la grande boucle, le jeune champion s'alite très malade. Et le championnat du monde auquel il devait participer le trouve si faible qu'il doit céder sa place à Speicher.

Là se manifeste la bonne étoile de Speicher, on sait comment de remplaçant il devint champion du monde.

La grave maladie de Paul Chocque eut des conséquences désastreuses. Quant il se remit en selle il avait perdu la cadence et maigri, si terriblement maigri qu'il flottait dans ses vêtements. Les soins, le grand air, la bonne vie familiale, peu à peu cependant il reprenait des forces et on pouvait le croire à peu près guéri et de nouveau dans ses moyens, quand là encore se place le deuxième fait important de sa vie sportive.

Engagé pour le Grand Prix de l'Echo d'Alger, Paul Chocque et Mithouard, à la suite d'un accident qui parut toujours douteux, sont pénalisés par l'U.V.F. et pendant six mois ne pourront plus courir. On se souvient encore des démarches faites pour annuler une discussion basée sur un rapport incomplet ; mais l'U.V.F. est l'U.V.F. ; pas de mesure de clémence. Paul et Mithou sont en quarantaine des routes pendant six mois.

C'est à cette époque que, dégoûtés, découragés, complètement à plat suivant l'expression même de Paul Chocque, les deux pénalités décident de voir de nouveux pays et s'en vont en Australie...

1935... Paul et Mithouard sont revenus, ils cherchent en vain le coup de pédale. Les bons camarades disent : « Ils sont claqués ». Et comme Paul est de plus en plus profil de couteau, c'est surtout en parlant de lui : « Paul Chocque est fini ». La presse sportive répète Chocque est fini et les parasites du vélo, ceux qui tournent autour sans savoir exactement de quoi il s'agit redisent : « Choque est fini ».

Déchéance... Paul fait le Tour de France en individuel et sauf l'article que je lui consacrais au début de la grande boucle, en ce même « Amis des Sports », si l'on reprend les journaux de cet été, cent lignes en tout ne lui sont pas dédiées.

C'est alors qu'avec une énergie peu commune et une volonté qu'il avait abandonné, Paul Chocque va refaire petit à petit l'A.B.C. du vélo. Cet hiver il s'entraine judicieusement, surveille sa mécanique comme jamais il ne l'a fait et dédaignant Paris-Nice s'engage dans les courses de Paris.

Joie... il enlève le championnat de France de cross-cyclo pédestre. Ce soir là, Paul le rêveur songe à sa première grande course routière, celle qui peut lui rendre tous ses espoirs ou le décourager définitivement.

Il gagne... 120 kilomètres seul ou se relayant avec Le Grevès, l'homme le plus vite.

Bien joué Paul ! A la deuxième place son ex-compagnon d'infortune Mithouard. Et loin derrière les as : Archambaud, Leducq et ce même Speicher.

Paul Chocque est cette fois délivré de « la poisse », cette pieuvre... Il a repris confiance et l'vaenir lui apparait...

Eh bien, ami lecteur, ce style alerte, cette verve, cette façon vivante de narrer les choses appartiennent à une jeune musulmane algérienne, Djamila DEBECHE, reporter de talent, qui veut bien collaborer à notre Echo. Quel bel exemple et quel encouragement. Sans abandonner aucune des vertus ancestrales la femme arabe montre ici sa valeur. L'ECHO.

Les Spectacles

CASINO MUSIC-HALL

CIGALETTE

Opérette marseillaise en trois actes, avec Mme Chabert, Gilson, Rina Barth.

Tout le charme et le comique provençal, par la troupe

GILSON

« TOUS AU SOLEIL », a obtenu un éclatant succès.

Revue d'un genre tout à fait nouveau, fort bien composée et très gaie. Rendons hommage à GILSON directeur et animateur de la troupe.

Ce nouveau spectacle qui vient de nous présenter M. J. WURTZ directeur de l'accueillante salle de la rue d'Isly, ne mérite que des compliments.

Une revue « TOUS AU SOLEIL » de GILSON, étincelle d'esprit, d'originalité dans la composition des tableaux et d'une constante gaieté. Dans les heures graves que nous vivons, on ne saurait souhaiter un plus complet délassement.

Il est difficile de faire un choix parmi les divers tableaux de cette revue, qui peut-être placée sous le signe du rire, de l'humour et d'une joviale bonhomie.

GILSON a le sens du comique de la mesure du sentiment du beau. S'il critique, il évite le parti pris et la méchanceté, les charges ne s'éloignent pas du plus humain.

GY COL et AMLER sont des grands comiques, et d'un comique naturel, qui évoque le passé partout du « TOUR DU MONDE EN 80 JOURS ».

La chanteuse RINA BARTH est restée la plus populaire artiste qui apporte par son charme sa diction et son sentiment un genre particulier qui vous fait dire et comprendre toute la valeur de son succès.

Miss GALARET est certainement une de nos meilleures fantaisistes de music-hall, c'est un talent, jamais elle n'exagère, une fausse attitude pour forcer au rire, c'est une talentueuse comédienne que nous cotoyons sans la découvrir.

Lily FRANCHIN et Louis VERNET ont une voix pure fraiche et bien posée, ample et conduite sans faiblesse.

FAY OBERG enchante les yeux par ses danses. Elle évolue gracieusement sans qu'elle ne fasse, je crois jaillir dans le public la moindre pensée équivoque.

Et voici enfin Madame CHABERT « MISTINGUETT Marseillaise » qui montre dans ses différents rôles toute la mesure de ses qualités et de sa verve.

Puis encore le duo LEO RYK offre un couple parfait de danseurs qui n'ont rien à envier aux meilleurs comédiens, et ont des trouvailles de rythmes d'un style et d'une fantaisie sans pareils.

Citons également Mlles Christiane et Nadine MAILLARD, Lina SILVERS, Marcelle Yola etc... qui contribuent de tout l'éclat de leur beauté.

Les MARY NEWELS GIRLS, leurs jolies jambes s'agitent pour présenter dans un entrain endiablé cette revue, elles animent d'un bout à l'autre les scènes de leur vitalité exubérante.

A. HADJ BEN ALI.

CAMEO

AL JOLSON

le sympathique chanteur de jazz accompagné des vedettes Dolorès del Rio, cardo Cortez, Kay Francis, Dick D. vous charmeront cette semaine dans leur

WONDER BAR

COLISEE

« JUANITA »

Film de Pierre CARRON

Ce serait enlever ici le plaisir à ceux qui ne l'ont pas encore vu, que de relater tout au long le sujet de ce film.

Le plaisir qu'on éprouve à le voir est constant ! De nos jours en Cervolie. C'est un pays de fantaisie où le Roi a horreur des corvées mondaines, et la Reine très autoritaire a la manie de marier ses demoiselles d'honneur. Tant le monde y vit heureux. Le lieutenant Alix Bratlesco mène la vie insouciante des jeunes officiers de la garde Royale, il a pour maitresse Betty, une chanteuse de cabaret, et un soir pour la jolie fille, il se prend de querelle avec l'attaché militaire d'un pays voisin. Alix blesse en duel son adversaire, et pour éviter des complicatinos diplomatiques, la Reine ordonne à Alex de s'exiler. Malgré son chagrin de quitter son père le lieutenant obéit et part à l'aventure? Ce film peut être vu par tous !

SPLENDID

« LES DEUX GAMINES »

d'après l'œuvre de Louis Feuillade.

Ce film plaira à toutes catégories de spectateurs ! contre le gré de son père Mlle Bertal a épousé un artiste, Pierre Manin et, est devenu une cantatrice en vogue sous le nom de Lisette Fleury. Mais son union a été malheureuse. Lisette a rompu tous rapports avec lui et a rapporté sa tendresse sur ses deux fillettes Gaby et Ginette.

Sur le point de partir pour une longue tournée théâtrale, la cantatrice décide de placer les deux gamines dans un pensionnat. Mais peu de temps après, on apprend que le paquebot sur lequel s'était embarqué Lisette a fait naufrage. Mlle Benazer s'éprend d'une haine farouche pour les intruses et s'applique à les martyriser. Les deux fillettes désespérées prennent la résolution de s'évader à la faveur de la nuit, pour aller chercher refuge chez leur parrain. Mais les gamines sans ressources, réduites à une marche forcée, la plus petite tombe bientôt de fatigue ! Que vont-elles devenir.

TRIANON

« MARIE-DES-ANGOISSES » production Claude Dalbert, de Marcel Prévost, de l'Académie française ; que vous verrez au Cinéma TRIANON est une nouvelle occasion pour la charmante Mireille BALIN d'affirmer son talent. Ce film est du bon cinéma ! On célèbre le mariage du comte Jean de Quersac avec Marie Ortès. La mère de Jean a tout fait pour essayer d'empêcher cette union. Elle sait que son fils, habitué à une vie facile ne pourra quitter ses maitresses pour vivre heureux avec sa femme.

Jean ne veut déplaire ni à sa mère ni à sa femme, mais son côté sensuel l'emporte bientôt et grâce à la complicité de sa mère il peut résister aux tentations féminines. Marie reste tristement au château seule, son ancien écuyer vit dans son sillage et son sort que ce dévoué serviteur prend en quelque sorte à son compte toutes les angoisses de Marie. Marie est abandonnée ! Que va-t-elle devenir ?

LA PERLE

Johnny Weiss Muler, dans
TARZAN, l'homme singe
TARZAN et MISS RISQUE TOUT

Le Gérant : B. BELKHODJA.

Imp. Centrale - 44, rue de Constantine ALGER

اقوال الصحف العربية

الاسلام في العالم

في اليابان

قالت مجلة (اسيا اليابانية) ان ٣٢ الفا من اليابانيين اعتنقوا الديانة الاسلامية . منذ ثلاثة اعوام. وان الاقبال على اعتناق الاسلام لا يزال مستمرا حتى الان وجاء في رسالة من طوكيو باللغة الانكليزية عن حفلة افتتاح مسجد (باب الله) الكبير الذي انشىء حديثا في اكبر شارع من شوارع طوكيو انه قد تم انشاء هذا المسجد اخيرا واحتفل المسلمون اليابانيون بافتتاحه احتفالا رائعا

ويتالف هذا المسجد من ثلاث طوابق ويمتاز بمآذنه الشاهقة المزدانة باجمل النقوش كما يمتاز بابهائه وحدائقه والنقوش العربية التي تملا جدرانه

وقد ترأس حفلة الافتتاح (السير) ميان عبد العزيز . وكان يرتدي العباءة والكوفية والعقال . والقى خطابا شكر فيه لجنة المسجد على جهودها في سبيل انشاء المسجد ثم قال :

« يسرني ان ارأس هذه الحفلة في اليابان . امبراطورية الشرق واعتقد ان (باب الله) سيجد كثيرا من اليابانيين الذين (يرغبون دخوله ...)

***

وزير ياباني

يدرس قواعد الاسلام

أخذ الوزير الياباني المفوض في الافغان يدرس مباحث الاسلام وقواعده ودعوته ومميزات الرسالة المحمدية وجرت مباحثات بينه وبين احد المصريين الموظفين في وزارة المعارف الافغانية حول هذا الشان

ثم رغب الوزير في دراسة قواعد الاسلام دراسة تفصيلية وانه يريد ان تكون عن طريق الازهر فكتب الموظف المصري بذلك لمشيخة الازهر وطلب ارسال مجلتها ليطلع الوزير على ما ينشر فيها من المباحث عن الاسلام باللغة الانكليزية فارسلت المجلة اليه .

***

في بولونيا

احتفل المسلمون في بولونيا بمرور السنة العاشرة على انتخاب سماحة مفتي بولونيا تقديرا للجهود التي بذلها خلال هذه السنوات في خدمة المسلمين السياسية والاجتماعية

عقد مسلمو بولونيا في اواخر ديسمبر سنة ١٩٠٥ مؤتمرا في مدينة ويلنوا ونقد تذاكروا فيه عن الاصطلاحات التي يجب اتخاذها لترقية شؤونهم وتنظيم العلاقة بين المسلمين والحكومة بصفة رسمية وانتخب فيه مفتي ليشرف على شؤون المسلمين الدينية ليرجع اليه في المسائل الخطيرة وقد وقع الاختيار على سماحة الدكتور يعقوب شنكيفتش الذي كان قد حصل وفتئذ على شهادته في العلوم الشرقية من جامعة برلين فاخذ يبذل جهوده ليرجع الاسلام في بولونيا مجده الغابر وقد منحته الحكومة ثلاثة آلاف دينار سنويا ثم تشكلت جمعية للتبشير بالثقافة الاسلامية في بولونيا والتعارف مع الامم الشرقية ومن وسائل هذه الجمعية اصدار ثلاث مجلات تتناول المسائل الاسلامية والشرقية بالبحث الواسع والدرس العميق .ثم القاء المحاضرات العلمية والدينية . ثم ارسال الطلاب الى الازهر ليتعلموا فيه اللغة العربية واصول الشريعة وقد قام المفتي خلال هذه المدة باصلاح جميع الجوامع وبناء مساجد جديدة وادخال التعليم الديني الاسلامي في المدارس الثانوية بالمدن وفي المدارس الخاصة في القرى الى غير ذلك من الاعمال الجليلة التي يشكر عليها من جميع المسلمين . وبقه الله تعالى لخير الاسلام والمسلمين

***

في الهند

اعتنق ثلاثة آلاف من الهندوسيين المنبوذين الدين الاسلامي الحنيف وتجمهر قسم كبير من المنبوذين في اقليم ناسك وضواحيه وحطموا ١٥٠ صنما ومعبدا اشعارا بخروجهم عن الديانة الهندوسية

والف المسلمون في البنغال لجنة كبيرة تحت رئاسة سمو نواب دكا لجمع عشرة ملايين من الروبيات لجعلها وقفا على التبليغ الاسلامي في سائر انحاء الهند

احتفل المسلمون في الهند بعيد الفطر المبارك احتفالا رائعا اشتركت فيه كافة عناصرهم وقد اجتمع في اسبلندر ميدان في بومباي وحدها اكثر من عشرين الفا من المسلمين لتادية صلاة العيد فيه وقد فرشت اهم شوارع بومباي الغربية من المساجد الكبرى بالاقمشة والطنافس لتسع اكبر عدد ممكن من الوافدين للصلاة من القرى الغربية من بومباي وتعطل خط ترام حي مدنبورة باكملة ثلاث ساعات حيث ادى المصلون صلاة العيد في شارع يبلغ طوله ثلثمائة وخمسين مترا وانتشر المبلغون للاتصال بمبلغي المسجد الكبير في الحي المذكور

وفي مثل هذا العيد في كل عام تكون قبلة المسلمين ومحط انظارهم في الهند مساجدها الكبرى الشهيرة في دلهي وكلكتا ولاهور وبومباي وحيدر آباد وغيرها ففي كلكتا يجتمع في مسجدها الكبير اكثر من مائة الف مسلم في وقت واحد لتادية صلاة العيدين والجمع وفي ليلة القدر وليلة النصف من شعبان ويقدر عدد الذين يؤدون الصلاة في مسجد دهلي الكبير بخمسين الفا وفي مسجد (جمعية مسجد) في بمباي بخمسين الفا ويعتبر مسجد شاهي في لاهور اقدم المساجد الاسلامية واوسعها في البنجاب اذ يرجع تاريخ بنائه الى نحو ستة قرون مضت ويسع اكثر من خمسين الفا . وفي (مكة مسجد) بحيدر آباد يقدر عدد الذين يؤدون فريضة الصلاة فيه بنحو ثلاثين الفا .

« لسان الهداية »

——— « «(o)» » ———

فاني قادر بحول الله على انفجار الماء واستخراجه ولو في اراضي السبخة ويكون هذا الماء طيبا حلوا لم تمزجه اقل ضرة من الملح او غيره اكتسبت هذا العلم حينما قطعت فيافي اوسترالية وطفت بنواحيها فلا يلزم حفر ولا بحث انما لما اقول هنا كان الماء مع تقدير لعمق فيكون ويوجد.

Dans la Presse Arabe

(*Suite*)

Le spectacle qui s'offre à la vue de tous, c'est, d'un côté une population émotive, ignorante et à courte vue et, de l'autre, des têtes dures, des âmes malfaisantes, des chefs énivrés par leur succès, des mégalomanes éthyliques.

Le mouvement politique en Algérie, a pris naissance en 1928 ; il s'étendit ensuite aux villes, aux bourgs et aujourd'hui il englobe les campagnes, le Sud et les confins du territoire. Si, au début, il se manifestait sous les apparences d'un malaise indéfini, il prit forme lors du départ de la délégation Chekiken à Paris, lequel fut suivi des démissions de ses membres de leurs mandats politiques et des démissions d'autres élus en signe de protestation. Il y eut ensuite le retrait de toutes ces démissions ce qui confirmait déjà la défaillance de ces hommes et leur manque de discernement en matière politique : ils échouèrent piteusement. La vérité se fit jour lors des élections de l'an dernier auxquelles participèrent toutes les organisations indigènes et même les sociétés religieuses et d'enseignement, cependant que leurs statuts le leur interdisent formellement. Ces sociétés ont su exploiter les simples et la foule des émotifs : il y eut collusion entre ces partisans inconscients des Ulémas et les partisans des politiciens confédérés ; ce désordre nécessita l'intervention de la force publique et beaucoup d'extrémistes de part et d'autre ont été incarcérés; le malheur, c'est que ce vent d'agitation souffle jusque dans l'esprit des candidats aux djemaâs qu'on vit envahir les tribunaux destinés à statuer sur la validité du vote et en appeler même aux tribunaux supérieurs de Paris, cependant que ces candidats ne connaissent rien ni de la politique, ni des attributions des djemaâs. Or, ces protestataires qui se sont ruinés en inutiles, n'ont fait qu'obéir au mot d'ordre venu d'en haut soit des chefs poliitciens, soit des chefs religieux.

A l'analyse de ces élections, il apparaît logiquement que ceux qui y prirent une part directe et active n'ont succombé à aucune tentation personnelle : ils ont tous obéi à autrui ; tel fut le cas des hommes religieux qui exercèrent leur influence religieuse sur le vote ; plusieurs pseudo Ulémas et beaucoup de jeunes talebs qui s'intitulent professeurs, se sont servis de leur titre pour influencer le vote ; il en a été de même de leurs élèves ; ce faisant, ils ne poursuivaient aucune visée personnelle ; ils ont tous obéi à un mot d'ordre.

Par leur immixtion, ils ont empoisonné les esprits et égaré l'opinion publique. Cet égarement a été favorisé par les mensonges répandus dans les cercles au cours des conférences faites par les extrémistes et les impulsifs ignorants et aussi dans les journaux et les tracts rédigés par des agités ou des amateurs. Fait aggravant : les gens délaissèrent leurs affaires, abandonnèrent leur travail pour assister aux réunions et écouter les propagandistes et les agitateurs; les politiciens et les chefs religieux profitèrent de ce relâchement dans le travail et les occupations pour intensifier l'agitation dans les esprits tantôt au nom de l'« *Islah,* tantôt au nom de la religion et du ilm si ce n'est au nom du droit ; la réaction qui en est résultée, c'est que les ignorants et les émotifs qui sont très nombreux sont arrivés à mésestimer l'autorité et à se mesurer aux fonctionnaires.

Les mesures prises par le Gouvernement n'ont pas diminué le trouble et l'agitation dans les esprits; au contraire, tant que durent les chefs et les leaders, elles ne feront que s'accroître ; ceux-ci continuent à organiser des tournées de propagande et il est à craindre que l'agitation qui souffle dans les esprits ne dégénère en émeutes.

Il n'y a qu'un seul remède à cet état de choses poursuit l'auteur, l'instruction appuyée sur l'enseignement professionnel et l'artisannat, relèvement du niveau économique des indigènes, protection de l'agriculture, revision des dettes qui grèvent le domaine foncier, suppression des lois d'exception, protéger le travail et le salaire de l'ouvrier, créer des établissements de crédit pour les indigènes comme on l'a fait pour les colons, modération des impôts, liberté des réunions, de la presse, de l'enseignement, représentation parlementaire.

Quant à la politique algérienne, elle a ses caractéristiques propres qui la différencient des autres méthodes politiciennes. Il est criminel que les pseudo chefs et les prétendus leaders s'inspirent de la politique européenne, égyptienne, syrienne, irakienne ou turque pour y conformer la politique algérienne.

« *Il est nécessaire que nous élevions une séparation entre celle-ci et celle-là, car nous voulons remédier à notre situation par les moyens normaux que mettent à notre portée les grands hommes de France avec lesquels nous désirons collaborer dans une atmosphère calme et sereine et sur le terrain de l'entente. Vouloir le contraire, c'est-à-dire faire de la revendication comminatoire, c'est précipiter le pays dans les pires calamités et reprendre tout à cent ans en arrière ; c'est retourner aux siècles obscurs où les tyrans sévissaient avec la cravache et la corde à nœuds contre un public réduit à l'esclavage et rangé parmi les bêtes.*

Que les pseudo chefs religieux et les soi-disant leaders méditent sur les conséquences funestes de leurs folles entreprises ; il conviendront que leur politique hypocrite et surnoise ne peut procurer aucun bien.

Auparavant nous ne disions rien parce que certains journaux français avaient démasqué le jeu de ces politiciens qui se mirent à protester de leur bonne foi, de leur loyalisme et à accuser ces journaux de feuilles mercenaires à la solde de l'Administration et leurs rédacteurs de stipendiés. Le journal Le Temps *vint confirmer ces accusations. Ces rumeurs qui défrayent la presse française à quoi peuvent-elles aboutir si ce n'est « à détourner de nous nos plus ardents défenseurs parmi les Français et à décourager le Gouvernement au moment même où il s'occupe d'améliorer notre situation. Loin de les contredire, les chefs religieux et les politiciens ne font que les confirmer.*

« *Nous avons relevé dans le journal* « Ach Chihab » *de Constantine, numéro d'avril, un long article sous le titre :* « Une déclaration non douteuse » *où l'auteur, après avoir pris à partie les marabouts et les confédérés, arrive à dire « Ce pays n'est pas la France ». Nous ne critiquons pas l'auteur de l'article pour s'être moqué de la France ; nous laissons ce soin à des gens plus qualifiés ; nous lui répondons seulement pour ce qui concerne les soufis. Et l'auteur de cet article conclut par une réponse à l'attaque dirigée contre les soufis par* « Ach Chihab », *réponse contenant uniquement des considérations d'ordre métaphysique et religieux.*

2me ANNÉE — N° 29 50 CENTIMES SAMEDI 6 JUIN 1936

L'ECHO de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF
Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

EN MARGE DE LA REPRESENTATION PARLEMENTAIRE

Un "tiens" vaut-il mieux que deux "tu l'auras" ?

LE DECRET CREMIEUX

Le rêve napoléonien s'était dissipé dans les fumées des canons de Metz, de Sedan, dans les tourbillons noirs des incendies de la Cour des Comptes et des Tuileries — Et le 24 octobre 1871 arriva : à cette date les juifs d'Algérie furent déclarés citoyens français par le décret Crémieux, eux qui ne s'étaient pas battus pour la plupart. — Les turcos mutilés de Wissembourg ou évadés de captivité ne comprenaient pas. La réaction fut prompte : la rue de la Lyre, la rue Randon furent ensanglantées. La milice — bons bourgeois transformés en soldats — tira des feux de salve sur les arabes qui, l'écume aux lèvres, les bousaadis rouges, n'admettaient pas qu'on les arrêtât au début d'une mesure « d'épuration ». Le chaos était d'autant plus grand que la communauté israélite avait refusé avec terreur un présent indésirable, sachant ce qu'il lui en coûterait de l'accepter et n'en voyant alors que les désagréments: cette innovation leur enlevait leur statut. Les rabbins en délégation avaient été palabrer avec le Gouverneur se déclarant ennemis d'une telle mesure. Mais Crémieux, l'homme de 48, qui faisait partie du Gouvernement provisoire, avait vu plus loin.

Et ce fut merveilleux comme l'assimilation fut rapide. De même qu'il est merveilleux de constater chez les musulmans toute cette pléiade de lettrés, d'esprits cultivés, de professeurs et maintenant de chefs possibles.

Mais nous devons la vérité à nos lecteurs et la question est dominée par l'impératif catégorique de la suprématie française. Ecoutez le député Doisy à la tribune, en 1916 : « Il faut cependant bien reconnaître que les Français, trop peu nombreux en Algérie, ne résisteront à l'absorption par les fils d'étrangers transformés automatiquement en citoyens français qu'en s'appuyant sur les indigènes devenus leurs collaborateurs de tous les instants et sur tous les terrains. » Or les Français pourront s'appuyer sur une minorité indigène : ils craindront toujours une majorité qui les noierait. Le décret Crémieux n'a pu passer — à l'esbroufe — que parce qu'il avantageait une faible minorité, laquelle, depuis 60 ans, a très proliféré.

Et ces considérations ne nous portent-elles pas à penser que le bloc électoral indigène doit de plano être aussi important que le bloc juif — peut-être même que les deux blocs : juif-néo-français. A ceux qui objecteraient que le bloc musulman sera orchestré et manœuvré comme l'autre par des forces occultes, on répondra que égaux en force l'un, l'autre ils se neutraliseront.

Car on nous dira que les musulmans obéiront à un mot d'ordre. Mais en face ? Il n'y a pas si longtemps n'avons-nous pas vu à Saïda un juif frappé de « mort morale » pour avoir tué lui même sa poule avec un couteau sacré — circonstance atténuante. Il est vrai que, actuellement, l'archevêque de Rouen subit l'excommunication majeure...

Nous avons appelé l'histoire en témoignage pour arriver à cette conclusion brutale : la suprématie française dans ce pays n'admet pas qu'un groupe trop important puisse abuser de sa force en maniant l'arme électorale.

C'est là la seule raison car (rapport Doisy) « rien dans notre droit public ne s'oppose à ce que les musulmans français, demeurés dans leur statut, prennent part aux élections sénatoriales ou législatives. Nous en avons l'exemple au Sénégal et aux Indes. » Continuant nos investigations nous trouvons le décret de 1884 qui donne l'éligibilité au titre musulman aux citoyens français ou naturalisés. Pourquoi un décret ne donnerait-il pas l'éligibilité au titre français aux musulmans ?

Pour la prédominance française — mais existe-t-elle en fait ? — il faut donc se résigner à n'avoir qu'un collège électoral rétréci.

Pourtant si ce collège pouvait représenter l'ensemble ?

Toute une pyramide à la Siéyès a été édifiée qui, partant des commissions municipales ou des Kharouba, des djemaas de douars et de communes mixtes, monte au deuxième degré aux conseils municipaux, au troisième aux conseils généraux, au quatrième aux Délégations financières, au cinquième au Conseil supérieur de gouvernement, à la pointe, logiquement (projet Duroux) le parlementaire en chéchia.

Rien de nouveau sous le soleil. A la Chambre française a siégé, en burnous et guennour sur la tête, Sidi Grenier, député de Pontarlier, converti à l'Islamisme.

Qu'exige-t-on de l'indigène pour l'électorat municipal ?

Vingt-cinq ans d'âge, deux ans de résidence, avoir une des qualités suivantes : propriétaire foncier-fermier d'une propriété rurale, employé de l'Etat, du département ou de la commune, décoré de la Légion d'honneur, pourvu d'un diplôme y compris le certificat d'études, nanti du certificat de bonne conduite à l'armée, pensionné... Je crois avoir tout mentionné ? Non. Il faut ajouter — arrêté du Gouverneur général du 31 décembre 1914 — ceux dont les fils ont servi la France et les ouvriers ayant résidé au moins un an sans discontinuité dans la Métropole.

Mais — mais de plus il faut faire la demande.

Eh bien — sauf la demande — qu'y a-t-il à changer à cela ?

Rien, à mon sens. Y ajouter, oui.

Ne peut-on admettre que les fellahs du bled, même illettrés, votent pour un représentant ? pourcentage à déterminer. Ainsi la voix des humbles et des déshérités, les plus nombreux, hélas, se ferait entendre. On aura ainsi un corps électoral aussi compact que le corps parafrançais néo-israélite. Les alliés incorporés depuis cent ans, depuis soixante ans, depuis hier, depuis leur majorité (optants étrangers), les alliés de différentes branches entrés dans la grande famille en prendront le sens et s'unifieront en elle.

Et le corps électoral complet pourra voter *pour qui* il voudra.

Si David vous semble le meilleur, votez pour lui. Si c'est Jean, élisez-le. Si Amar mérite vos suffrages, Algériens, qu'il vous représente !

Puisqu'on a procédé jusqu'ici par décret, allons ! qu'on prenne vite un décret ! Nous allons tous ensemble remettre ça et nommer des députés au prorata de la nouvelle population électorale. Le décret stipulera que ces députés devront dans leur profession de foi traiter du problème musulman.

Voilà comment notre *Echo* pense qu'on peut réaliser rapidement ce que les Albin Rozet, les Outrey, les Viollette, dès 1915 désiraient. Ce serait ainsi compléter d'un coup l'œuvre qui nous différencie des autres peuples colonisateurs, combler le désir de tous les cœurs français, réaliser enfin d'un trait de plume l'assimilation.

L'Echo de la Presse Musulmane.

A Suivre : *l'Exemple américain ; l'Italie up to date.*

DANS LA PRESSE ARABE

La Patrie est en danger

ÉCRIT
ADI FEH DE JAFFA

« La patrie est en danger ! »

Ces mots mèneraient dans n'importe quel pays indépendant et conscient de son indépendance à une concentration de toute la force nationale. En Palestine aussi !

Cela signifie : Préparons-nous à trouver le chemin qui nous permettra de sauver notre patrie et d'éloigner le danger ! Un homme désespéré qui a le couteau sur la gorge, que fait-il ? Nous sommes dans le cas d'un tel homme : Il s'agit pour nous de vivre ou de mourir !

Messieurs les Juifs, la Palestine n'est pas un pays qu'on réduit en esclavage ! Messieurs les Sionistes, la Palestine n'est pas un cimetière !

Nous avons perdu patience, nous ne voulons pas supporter plus longtemps qu'on se moque de nos droits.

Angleterre ! Garde ton honneur ! Sinon, nous sommes prêts à régler nos comptes tout seuls...

d'après « *Samedi* »

EL-BASSAIR

A l'instar de la proclamation d'El Azhar, l'organe des Ulemas écrit : La mission de l'association des Ulémas est de propager l'Islam ainsi que la langue arabe.

Dans une lettre adressée à un chef du parti socialiste français Chekib Arslane définit sa politique musulmane européenne et justifie son attitude vis à vis de l'Italie.

(*Suite*)

« Il y a un autre fait beaucoup plus important, c'est que je ne peux pas admettre qu'il y ait deux poids et deux mesures. Lorsqu'on s'acharne tellement contre l'Italie pour son agression contre l'Ethiopie, on n'a pas le droit de se taire vis-à-vis des agressions innombrables de l'Angleterre. Or, ce n'est pas le cas. On trouve extraordinairement révoltant l'agression de l'Italie contre un pays aussi barbare que l'Ethiopie et on ne voit aucun mal dans les agressions de l'Angleterre contre l'Egypte, la Palestine et beaucoup de pays arabes infiniment plus évolués que l'Ethiopie.

« Après la guerre générale, l'Angleterre, en violation de ses engagements formels vis-à-vis des Arabes, a mis la main sur la Palestine, qu'elle veut donner aux juifs, sur la Transjordanie, sur Akaba qui fait partie du Hedjaz et qu'elle est en train de fortifier, sur le sud du Yemen, sur le port de Koweit et sur l'île de Balrein. Tout cela, c'est postérieur à la guerre générale et à la formation de la S.D.N. Nous ne parlons pas des agressions d'avant-guerre. Si nous voulions écrire l'histoire de la politique anglaise vis-à-vis de l'Islam, il nous faudrait des volumes. Bref, c'est la principale puissance qui a détruit l'Islam comme force politique ; cent cinquante millions de Musulmans se trouvent sous le joug anglais. Il n'y a pas à faire de comparaison entre les agressions italiennes et les agressions anglaises, et surtout à l'égard du monde musulman. Ce n'est pas depuis maintenant que je lutte contre l'Angleterre, qui est la mère de l'impérialisme dans le monde. Je n'ai cessé de lutter contre tous les impérialismes et surtout contre celui de l'Angleterre depuis cinquante ans, car j'ai été un écrivain précoce qui a débuté à l'âge de quinze ans.

« Maintenant, je saisis cette occasion pour dire à l'Angleterre : il ne suffit pas de flétrir l'Italie, il vous faut vous corriger vous-même. Les gens qui veulent faire la leçon aux autres, pour être écoutés doivent se la faire à eux-mêmes, autrement on dira comme on le dit d'ailleurs partout : ce n'est pas le souci de l'indépendance de l'Ethiopie qui vous anime, c'est le souci de la sécurité des voies britanniques du Caire au Cap.

« Les gauches, en France, ne partageant pas nos douleurs et ne pensant qu'à renverser Mussolini, ne voient pas d'un bon œil que nous gênions l'Angleterre dans ses entreprises contre l'Italie. Or, nous autres, nous pensons avant tout à notre liberté et à notre indépendance. Nous ne voulons pas céder la Palestine aux Juifs ; nous n'acceptons pas que la presqu'île arabique soit cernée par l'Angleterre. Nous exigeons l'indépendance complète de l'Egypte. Nous ne pouvons pas souffrir l'idée que l'Angleterre mette l'univers à deux doigts d'une guerre générale pour l'agression italienne contre l'Ethiopie, parce que l'Ethiopie est chrétienne, et qu'en même temps l'Angleterre commette tant d'agressions contre les peuples musulmans, sans qu'une seule voix se fasse entendre en Europe en leur faveur. Voyez, c'est tout à fait clair et je suis heureux de saisir une occasion pareille pour vous dire combien cette politique est si peu efficace, tant que ce libéralisme ne se manifeste que d'un seul côté...

« Vous dites à mon collègue que ma politique peut faire du tort aux Musulmans. Je n'ai pas compris ce que vous vouliez dire par là. S'il s'agit de l'aide que vous portez aux Musulmans, je suis le premier à la reconnaître.

Il y a eu à Londres un ministère socialiste qui n'a pas été moins impérialiste que les ministères bourgeois. C'est sous ce ministère-là que l'Angleterre a refusé de reconnaître l'indépendance de l'Egypte. Pour la France, il n'y a pas eu un ministère socialiste pour permettre de juger ce qu'il aurait pu être à l'égard des Musulmans. Mais dès à présent, je peux vous dire qu'il n'y a que vous, avec quelques députés, qui écoutiez réellement les doléances des Musulmans opprimés dans le Nord de l'Afrique. Quant aux ministères de gauche, que ce soit celui de Herriot, de Daladier ou de Paul-Boncour, ils n'ont différé en rien des ministères Poincaré, Tardieu ou Laval. Voilà la vérité en quelques mots. Je n'ai jamais douté de votre amitié, ni de la sincérité de vos principes, mais j'ai le droit de protester contre le fait qu'on s'intéresse à dompter l'impérialisme italien par tous les moyens, sans se donner aucune peine pour demander compte à l'Angleterre, des innombrables agressions qu'elle a commises contre les pays musulmans, et dont la plus récente et la plus cruelle est celle contre la Palestine.

L'EMIR CHEKIB ARSLAN.

Lire dans le prochain numéro le compte rendu de la conférence de

Mlle BAGAULT

sur

l'Evolution spirituelle de l'Islam

Nos Echos

كاتب القسم العربي يعتذر لكم عن موافاتكم بالمكاتبة لمرض طرأ عليه

LA FETE DU MOULOUD

Cette année s'est déroulée avec éclat l'anniversaire de notre prophète Mohammed. Alors que dans les différentes mosquées des manifestations religieuses se déroulaient on remarquait dans la rue la joie chez tous nos frères musulmans grands ou petits.

Plusieurs quartiers et cafés maures ont été décorés avec soin.

Nous avons remarqué particulièrement le café « Au rendez-vous des allumeurs de gaz » qui doit sa riche décoration et l'organisation du concert à la fabrique de tabac et cigarettes Bastos.

En effet, cette grande manufacture qui occupe de nombreux indigènes s'est toujours penché sur la misère de nos frères à toutes occasion et se réjouit à toutes nos fêtes.

Aussi, les indigènes lui sont de fidèles clients. Après avoir apprécié la qualité de ses produits ils apprécient actuellement ses gestes à leur égard.

***

***

M. BENHADJ, Conseiller technique des Affaires Algériennes du Ministère de l'Afrique du Nord.

Nous apprenons de source sérieuse que M. Benhadj, conseiller municipal d'Alger serait nommé conseiller technique des affaires algériennes au Ministère de l'Afrique du Nord.

Souhaitons sincèrement la confirmation de cette nouvelle en attendant de féliciter chaleureusement notre nouveau représentant auprès du Gouvernement français.

Nous ne doutons pas que le mot d'ordre : « POUR CHAQUE JUIF TUE, MILLE NOUVEAUX JUIFS SUR LA TERRE » soit entendu.

Le Yischouv palestinien sortira vainqueur de la bataille. Il en sortira plus fort. Il en sortira grandi.

***

(CONFERENCES DES 9-10 MAI 1936)

I

La Conférence internationale des Noirs et des Arabes convoquée les 9-10 mai à Paris, **considérant :**

Que le problème colonial, par ses répercussions mondiales, doit être considéré dans son ensemble, sur le plan international,

Mais s'opposant à toute redistribution des colonies qui lèserait gravement les intérêts et les sentiments des autochtones et compromettrait leur évolution,

Demande que la S.D.N. exige des métropoles acutelles *une politique progressive* d'émancipation totale des colonies, pays de protectorats et sous mandat, dont elles ont la charge,

***

Qu'elle soit périodiquement mise au courant des réalisations obtenues dans cet esprit et qu'elle soit autorisée à exercer les contrôles nécessaires.

II

La Conférence des Noirs et des Arabes en appelle aux masses populaires des puissances colonisatrices pour pousser leurs gouvernements respectifs dans la voie d'une politique tendant à acheminer leurs colonies, protectorats et territoires sous mandat vers leur émancipation.

Et en attendant que cette émancipation s'accomplisse tant socialement qu'intellectuellement et politiquement, attire l'attention des masses populaires et des pouvoirs publics sur la situation inique faite aux indigènes des colonies, restés jusqu'à ce jour privés de droits politiques et demande instamment au gouvernement du Front populaire de France qui, dès demain, assumera les responsabilités du pouvoir, d'accorder sans retard aux pays colonisés l'extension immédiate des libertés démocratiques dont jouit le peuple de France.

Avant de se séparer, les Noirs et les Arabes prennent l'engagement de continuer la lutte en commun jusqu'à la réalisation de leurs aspirations.

De « *La Terre Retrouvée* ».

A la revendication des Arabes, que l'immigration soit arrêtée, le Gouvernement palestinien vient de répondre en accordant à l'Exécutif de l'Agence Juive 4.500 certificats. A la grève du port de Jaffa, le Gouvernement vient de répondre en accordant l'autorisation de faire accoster les navires, débarquer les passagers et les marchandises à Tel Aviv. A la prétention des Arabes d'interdire aux Juifs les achats de terres, ce sera à nous de répondre en faisant parvenir au Kéren Kayémeth de Jérusalem les fonds nécessaires au rachat immédiat de 40.000 dounams, qui en précédera d'autres.

Ainsi, la Turquie nouvelle s'engageait en 1923 dans son brillant avenir munie, d'une part, d'un traité international consacrant son indépendance et de l'autre, d'un document destiné à la guider dans son œuvre de création et de reconstruction intérieures : les statuts du Parti. Bien que la monarchie fût abolie, le Khalifat subsistait encore en raison des nécessités de l'heure ; mais le groupe du Parti ne tarda pas à décider la déchéance du Khalife et l'expulsion des membres de la dynastie qui semblables en cela à toutes les dynasties, s'étaient dès le premier jour mis en devoir de tenter de sacrifier les intérêts de la nation pour assurer les leurs et rétablir un jour la monarchie. En mars 1924, le Parti décidait l'abolition des ministères des cultes et des vakoufs ainsi que l'unité et la laïcisation de l'enseignement.

(ANKARA)

Des Morts en Syrie. Pourquoi ?

(Suite)

« Faisant suite à notre accord religieux et national, qui nous lie à nos frères Alaouïtes du Gouvernement de Homs et de Hama, nous approuvons les demandes de nos chefs pour la réalisation de l'unité syrienne, et cela, pour fortifier la pensée nationale syrienne et pour empêcher le fléau du prêche des Jésuites et la pauvreté qui sévit chez les Alaouïtes qui habitent le pays alaouïte, pauvreté provenant de la politique séparatiste. »

Or, la politique séparatiste obtenait 97 % des voix, en février, à l'Assemblée de Tartous. Concluons avec les gens avertis, que les initiateurs du mouvement unitaire représentent leurs intérêts ou leurs rancunes, beaucoup plus qu'ils n'expriment les sentiments vrais du peuple alaouïte.

Au Djebel Druse, il semble que l'unanimité est beaucoup **plus forte** encore contre l'unité. Est-ce à dire que l'on ne veuille pas entendre parler d'accord ou de fédération ? Nous ne le croyons pas, puisque le Djebel ne peut pas vivre complètement isolé. Nous dirons la même chose du Sandjak d'Alexandrette, dont l'autonomie n'a jamais été du reste que partielle.

Si nous parvenons aux régions de la Djézireh, nous trouvons une situation beaucoup plus troublée. Il y a là 7.000 réfugiés assyriens, qui se sont établis l'an dernier. Or, ces réfugiés, les nationalistes syriens les ont toujours vus d'un assez mauvais œil : « notre pays n'est pas une monnaie d'échange pour la Puissance mandataire ! » Cependant, c'est la Société des Nations elle-même qui, par l'intermédiaire d'une Commission, a pris l'initiative du transfert et de l'organisation nouvelle de ces chrétiens persécutés. Le projet va jusqu'à établir 20.000 Assyriens, en 1936, dans la plaine du Ghâb en Haute-Djézireh.

Faudra-t-il assister à un nouvel exode de ces pauvres gens qui, s'ils ne se sentaient protégés par la France, partiraient très probablement ? En tout cas, il est sûr qu'ainsi feraient les Arméniens d'Alep (50.000 sur 250.000 habitants). De graves perturbations sont donc encore possible, s'il n'y a pas plein accord sur la protection à accorder aux minorités. D'autre part, c'est sur ce point que l'on jugera de la possibilité d'une unité syrienne ; car ce n'est pas l'élimination, qui fait naître les organismes, mais l'accord en vue d'une seule idée; faute de quoi, l'on risque toujours d'être considéré par l'un ou par l'autre comme une minorité.

Et le problème des chrétientés se trouve ainsi posé. Les revendications nationalistes n'en ont jamais parlé. Bien mieux, elles ont trouvé un surcroît de vigueur du fait que musulmans et chrétiens formaient un front unique pour les présenter. A l'entrevue du premier mars, se trouvait Fayez El-Khoury, grec-orthodoxe, mais aussi leader nationaliste de Damas. Et lon peut bien dire que jamais, dans la tribune de la mosquée des Omayyades, n'aurait été lue la déclaration que nous avons citée au début de cet article, si, huit jours auparavant, l'on n'y avait entendu une lettre de S. B. Mgr Arida, proclamant la mutuelle affection des communautés musulmane et maronite. Le 12 janvier, fête du patriarche à Bkerké, fut le prélude du bouleversement, « d'une ère, dit *Al-Kabas*, que nous n'avons cessé d'appeler en pleurant, car elle constitue à nos yeux l'unique moyen efficace de nous assurer à tous le salut. » A Damas, le 6 février, des manifestants brisèrent dans le quartier chrétien de merçants qui gardaient leur boutique ouverte et, un enterrement ayant reçu des projectiles, on en vint aux mains.

Mais, à la suite de ces évènements, on protesta que l'on n'en voulait nullement aux chrétiens, mais seulement aux commerçants hostiles à la grève. Djémil Mardam Bey et Nessib Bakri soulignèrent à cette occasion la solidarité entre chrétiens et musulmans et déclarèrent qu'il n'existe pas de communauté minoritaire dans le pays, car tous les habitants se réclament de l'élément arabe syrien. A Zahlé, au début de mars, les chrétiens ont tenu à célébrer, avec les musulmans et à la mosquée, la fête du Baïram. Seulement, les gens d'âge hochent la tête.

L'unité ne peut donc être pressentie que comme un idéal lointain encore. Et aujourd'hui elle n'a pu grouper des éléments divers de la population syrienne, sans s'appuyer sur des revendications ou des griefs plus concrets, qu'il nous faut maintenant évoquer.

Faut-il parler de la mauvaise foi de la France ? La France a-t-elle eu vraiment comme politique en Syrie de s'y installer, et, pour ce faire, de se rendre indispensable ? Ihsân El-Djâbri, directeur de la *Nation Arabe*, délégué syro-palestinien, s'exprime sur ce sujet dans la « Tribune libre » du *Journal de Genève*, en termes assez violents. Parlant des minorités assyrienne et arménienne de Syrie, il affirme qu'elles ont été

« introduites dernièrement en Syrie.... pour des buts politiques bien connus, en vue d'empêcher ou de retarder la réalisation des aspirations nationales syriennes. C'est un moyen commode, continue-t-il, pour les Puissances mandataires que d'introduire des immigrés dans les pays qu'elles occupent en vertu du mandat, et de prétexter la nécessité de les protéger, pour y perpétuer leur domination. »

Ce serait en vertu de la même mauvaise foi que le traité n'aurait pas été conclu encore. Repoussé par Paris en 1926, au temps de Jouvenel, en renvoyant sans cesse à plus tard la porte-parole des nationalistes syriens, en 1931 ajourné encore par la faute de la France, enfin en 1933 mis en poche, et la Chambre mise en vacances, dans un geste de colère que son gouvernement aurait commandé au comte de Martel. Je crois que c'est simplifier l'histoire étrangement que de décharger le parti nationaliste ou le comité syro-palestinien de toute responsabilité dans le rejet de ces divers accords. Aussi bien, n'est-ce pas tant dans la presse syrienne ou de la part de l'homme des souks que l'on a pu entendre énoncer cette accusation d'hypocrisie que dans la bouche de certains chrétiens, violemment émus à la nouvelle que l'on cédait aux exigences nationalistes.

Si le souci du front commun avec l'Angleterre a entraîné la France, sans réflexion suffisante, à sacrifier les dispositions de l'accord Sykes-Picot, si ses différents ministres des affaires étrangères ont manqué de largeur de vue dans leur politique orientale, si le jeu des partis a pu lui faire oublier parfois qu'elle avait un rôle de libératrice et d'éducatrice à jouer en Syrie, si même elle a pu aller jusqu'à paraître se désintéresser d'un peuple chez qui résidaient son armée et sa flotte, où ses intérêts étaient engagés, auprès de qui surtout elle représentait toujours la culture et l'idéal, on peut lui en faire grief, sans que la confiance que l'on a mise en elle, ait à jamais sombré. Symbolique à cet égard, nous paraît le trait suivant que rapporte l'*Alef-Ba.* Lors de la manifestation du 28 février, un soldat tcherkess, atteint d'une pierre à la tête, mettait déjà son fusil en joue pour tirer sur la foule, quand son officier, un lieutenant français, lui arracha l'arme des mains et lui interdit de faire feu. A un passant qui le félicitait, l'officier répondit simplement : « Il n'y a pas de quoi me remercier. Nous n'avons pas le droit, pour une pierre reçue, d'enlever un enfant à l'affection de sa mère. » Et il continua : « Nous souhaitons du fond du cœur que cette crise prenne fin et que les rapports cordiaux se rétablissent entre les Syriens et nous. Comment ne comprennent-ils pas que la France, championne de la liberté dans le monde, ne peut pas s'opposer aux aspirations légitimes de leur pays ? » Je crois qu'ils sont nombreux, ceux qui souhaitent au moins de le comprendre, si peut-être pour quelque temps ils en ont désespéré.

EN TERRE D'ISLAM

Nouvelles d'Orient

ARABIE

Akaba. — Koweït. — Les deux épineuses questions du statut d'Akaba et de la délimitation des frontières entre le Nedj et l'émirat de Koweït (extrémité ouest du Golfe Persique) continuent de faire l'objet de pourparlers entre l'Angleterre et le gouvernement sa'ûdien. Sur Akaba, l'Angleterre offre à Ibn Sa'ûd la souveraineté... spirituelle, avec le droit d'y désigner les cadis (!); mais celui-ci ne semble pas disposé à s'en contenter. En attendant, l'Angleterre poursuit à Akaba des travaux de grande envergure, qui en feront une importante base navale et aérienne.

Quant à l'émirat de Koweït, où ont été découverts des puits de pétrole et que briguent à la fois l'Irak et le gouvernement sa'ûdien, Ibn Sa'ûd s'y est rendu récemment... Il est aisé de comprendre le vrai motif de ce voyage, que l'on a officiellement présenté comme une simple visite d'amitié à l'émir Ahmed Djaber as-Sabâh, sans aucun caractère politique.

TURQUIE

Un accord intéressant a été passé entre le gouvernement turc et l'Italie. Les films italiens ou turcs reçus dans les deux pays seront soigneusement revisés avant d'être présentés au public, et l'on y supprimera tout ce qui pourrait offenser la susceptibilité nationale du pays partenaire. Il semble, d'ailleurs, que des rapprochements plus importants s'ébauchent entre l'Italie et la Turquie. Nécessités de la politique. Les journaux italiens ont applaudi au pacte asiatique. C'est qu'ils y voient un obstacle à l'hégémonie britannique en Asie, et peut-être un premier coup porté à sa politique pétrolière.

Mesures intérieures. — En même temps qu'elle négocie, la Turquie continue à renforcer son armée : « afin de parer aux éventualités de la situation internationale actuelle ». La défense nationale absorbe 40 pour cent du budget de 1936 ; de plus, un crédit supplémentaire de 2.100.000 livres pour le renforcement de la flotte de guerre a été admis par la commission du budget.

Chemises vertes. — L'effervescence est grande parmi les étudiants arabes, comme il convient. On a fondé, pour entretenir le feu sacré, une milice nationaliste calquée sur les milices wafdistes d'Egypte et appelée « chemises vertes ». A la première réunion, devant 70 jeunes gens, Gamal Housseini prenant la parole commença par la phrase célèbre de Hitler : Nous étions six, puis six cent puis six mille, puis soixante millions. Malgré la couleur des chemises, une telle emphase dans les débuts fait mal augurer du mouvement.

A NOS DEPOSITAIRES

Nous prions tous nos dépositaires en retard dans leurs règlements du journal de bien vouloir se conformer à la circulaire de notre secrétaire général de la Rédaction. Tous ceux qui ne ne répondront pas à cet appel se verront arrêter les envois de journaux et tous les numéros reçus par eux seront considérés comme vendus



ŒUVRES DE Me ESSAFI
Ancien Avocat au Maroc
Avocat au Barreau de Tunis

1° *Les Toits d'Emeraude*, contes et nouvelles du Maroc - 2° *La Sorcière d'Emeraude*, contes et nouvelles du Maroc - 3° *Les Fleurs Eclatantes*, ou méthode pratique d'apprendre le Français aux Musulmans - 4° *Recueil législatif des juridictions chérifiennes au Maroc*, exposés et textes - 5° *Au secours du fellah*, étude sociologique - 6° *Carte judiciaire du Maroc* -
« Le Phare de Tunis, périodique »
47, Bd Ménara à Tunis

La Vie Sportive

NOTRE DIRECTEUR DES SERVICES SPORTIFS, M. Marius DAHAN A L'HONNEUR.

C'est avec un réel plaisir que nous avons enregistré sur les grands journaux algérois et plus particulièrement sur l'*Echo d'Alger* et l'*Algérie*, sous la signature de M. Beuscher des hommages rendus à M. Marius Dahan, à l'occasion d'une récente Exposition qui l'a mis en vedette d'une façon particulière.

Ce geste de la grande presse dont nous sommes fiers nous toucha profondément. *L'équipe indigènes réalise des performances extraordinaires. — Le Mouloudia tient de nouveau Marengo en échec*

Le fait est acquis et personne ne pourra soutenir le contraire nos vaillants amis après l'attribution du titre et un exploit dans la Coupe de l'Afrique du Nord, se mettent à poursuivre leur tâche. En effet opposés en barrage à la redoutable équipe de Marengo ils réussirent à la tenir en échec. Et comme un résultat doit intervenir nos Mouloudiens purent, encore rester imbattables d'une équipe appartenant aux lignées des vedettes.

Aussi une belle qui probablement reste fixée à dimanche mettra de nouveau les équipes en présence.

Nous formulons sincèrement le vœu que le meilleur gagne, mais cela ne nous empêche pas de demander à nos amis d'essayer d'arracher la décision que l'on attend d'eux. Avec leur cran et le jeu qui a fait déjà impression ils en sont capables. Aussi nous leur faisons entière confiance.

Le Suiveur....

LE TOURNOI DE PENTECOTE

Cette manifestation rehaussée par la participation de Strasbourg, Santander, l'ASSE, les Coqs Algérois et Oranais remporta un succès à signaler et servira d'enseignement pour le nombreux public qui y assista.

NATATION

Les Championnats de l'Afrique du Nord

Disputés à Relizane, ils permirent à ceux qui se sacrifient de réaliser le maximum.

Les épreuves furent remportées respectivement par Beaufrère, Taïeb, et la compétition de water-polo qui donna lieu à une rude empoignade autour de ce tournoi triangulaire consacra une fois de plus la valeur des Tunisiens dont l'équipe est essentiellement composée d'Israëlites.

GYMNASTIQUE

La Fête fédérale d'Oran

Ce fut un gros succès pour l'Union fédérale des sociétés de gymnastique et une préparation parfaite pour les clubs qui doivent aller concourir prochainement dans la Métropole.

ATHLETISME

Le challenge de Batna

Le sport pauvre fut mis en action dans le département de Constantine ou le Red-Star d'Alger s'attribua le challenge et prouva que la préparation de jeunes donne toujours des résultats honorables.

CYCLISME

Prix du Vélo de Bel-Abbès

Notre concitoyen Abbès a l'honneur

L'énergique et courageux Abbès si populaire dans les milieux indigènes prouva qu'il n'était pas seulement maître chez lui en triomphant à Bel-Abbès devant Méchaly.

Bravo Abbès et nos félicitations.

LES COURSES D'ALGER

Poursuivant leurs exploits les actifs dirigeants de la Société des Courses d'Alger mettaient sur pied dimanche dernier une réunion dont le succès sportif dépassa celui escompté. Le Prix Altairac fut le clou de la réunion et Matin d'Avril, Tokio se le partagèrent.

DIMANCHE GRAND PRIX 50.000 frs

Voilà ce dont il est fortement question en ville. Ce sera certainement la manifestation la plus grandiose de l'année avec ses beaux rapports, et la régularité des épreuves qui font du Caroubier un bien spécial rendez-vous d'une grande partie de la population.

LE MARATHON.. UNE GAGEURE

nous dit El Ouafi ex-champion du Monde Olympique

par BEN SALEM

Quelque part, près de la butte Montmartre, parmi les luxueuses brasseries et les boîtes de nuit aux dehors édifiants se trouve un café à l'enseigne suivante : « Bar du Marathon ». Le passant indifférent ne se doute pas en vidant d'un trait un gin sur le comptoir, qu'il est servi par le prestigieux champion El Ouafi.

Un jour passant dans les parages, j'en profitais pour rendre visite au sympathique champion, l'heure était propice aux confidences et comme le café était vide, je lui ai demandé : « Pourquoi ne courez-vous plus ? — Pour plusieurs raisons me répondit-il, et d'abord je suis disqualifié par la Fédération, et puis... nous sommes loin de 1927, une année avant les Jeux Olympiques je faisais mes premières armes à Alger, à chacune de mes « sorties » je progressais ; puis vint la préparation olympique sur 25 kilomètres où je me classais honorablement sans plus, la finale s'est courue en France et cette fois-ci j'enlevais l'épreuve de haute lutte. Je fus alors désigné pour représenter la France aux Jeux d'Amsterdam. C'était l'époque où tous les jeux étaient tournés vers un espoir certain : Jules Ladoumègue, sa préparation ainsi que celle de Serra Martin alors recordman du monde du 800 m. préoccupait toutes les compétences.

Quant à moi je continuais à mener mon petit train de vie habituel c'est à dire à faire 27 kms par jour pour me rendre à mon travail ; sur le conseil de mes amis je deviendrais sobre, plus de cigarettes, ni viandes grasses — bref le régime dans toute sa rigueur.

Et puis ce fut Amsterdam, je fus frappé par le faste qui entoura cette grandiose manifestation du muscle. La France accumula défaite sur défaite. Ladoumègue lui-même se fit battre par le Finlandais Larvo « in-extremis ».

Quand vint le grand jour je me sentis si seul, si écrasé par cette multitude hurlante et passionnée que je me suis cru un instant incapable de faire le moindre mouvement ; mais le coup de pistolet nous libéra et à partir de ce moment rien n'exista pour moi que mes adversaires « ça tournait rond » mais le terrain se fit de plus en plus lourd à mesure que les kilomètres étaient abattus, habitué aux terrains très secs, je me trouvais handicapé sur cette terre amphibie » à chaque kilomètre un concurrent me passait, je désespérais de tout au 35e kilomètre j'étais en trentième position, déjà les hauts parleurs annonçaient aux spectateurs du stade olympique que le vainqueur presque certain était l'Américain Joë Raië.

Comme le terrain se fit plus sec tous les cent mètres je remontais un adversaire ; la foule se faisait de plus en plus compacte annonçant l'approche du stade ; Un éclair d'espoir ! allais-je gagner ? après tout pourquoi pas ? à trois kilomètres de l'arrivée je me trouve seul en tête, je débouchais de la petite porte du Marathon les spectateurs étaient liesse à la vue de mon sprint final ; j'étais champion du monde.

Puis ce fut l'Amérique et ses dollards qui fondirent aussi vite dépensés que gagnés. Mais cette tournée me fatigua beaucoup et à la quatrième course, c'est à dire la dernière de mon contrat qui me rapporta 25.000 dollards, je dus sur les conseils du fameux entraîneur californien Brutus Hamilton, tout abandonner ; car vouloir courir plusieurs marathons c'est une gageure.

Barman un Fernet-Branca !

(*Le Phare de Tunis*).

Les Spectacles

On a parlé du Merle-Blanc, du Mouton à Cinq pattes, du Veau à deux têtes, des Cinq jumelles canadiennes, en avez-vous vu ? Non ! Mais vous pouvez voir *UN OISEAU RARE*, le seul vrai, au cinéma.

COLISEE

Avec Max Dearly et Pierre Brasseur. Un film de la même veine que SI J'ETAIS LE PATRON.

Encore des Valses ?
Quelle valse ?
La Valse royale que projette sur la scène du

SPLENDID

La Direction du Cinéma Colisée.

D'une danse dépend parfois le destin d'un Empire.

Dans « VALSE ROYALE » c'est pendant un quadrille — cette danse charmante et désuète — que nous voyons se décider le mariage d'un Empereur d'Autriche.

Les danseurs de ce quadrille : Henry Garat, Renée Saint-Cy. Le Gallo et Alla Donnel semblent prendre un vif plaisir à discuter gravement du mariage de l'Empereur, tout en évoluant avec aisance au long des figures un peu figées et des pas compliqués de cette chorégraphie....

Mais quelques instants plus tard nous verrons Henry Garat enlever Renée Saint-Cyr dans le tourbillon endiablé de la plus ardente valse... Royale qui passe actuellement au Splendid-Cinéma.

CAMEO

18, Boulevard Baudin

Programme du jeudi 4 au Mercredi 10 juin 1936 :

CHARLIE LANGHTON
dans :
LA VIE PRIVEE D'HENRY VIII
avec :
Elsa Lauchester et Robert Donat.

Une évocation merveilleuse d'une page d'histoire.

TRIANON

Un triomphal succès d'Abel Gauce
NAPOLEON BONAPARTE
Film d'une puissance évocatrice formidable avec Albert Dieudonné, Gina Manès, Damia Delaître et Mauloy.

LA PERLE

Lundi à Jeudi :
Sally Filers dans
L'AMOUR DE MARIE et le
PASSEPORT JAUNE
Vendredi à Dimanche :
Simone Berriam et Hubert Prelier, dans
ITTO

Le Gérant : B. BELKHODJA.
Imp. Centrale - 44, rue de Constantine ALGER

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à détacher et à nous retourner)

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de m'inscrire pour un abonnement de..........

a votre journal l'» Echo de la Presse Musulmane », Information des pays d'Orient.

Ci-joint un mandat

Nom .... *Prénoms* ....

Profession .... Signature :

Adresse ....

(De notre confrère *Az Ujsag*, de Budapest) :

C'est Alger

Du soleil, les murs blancs des maisons reflètent sa lumière ! des autos filent, des mulets se promènent lentement. Des femmes, européennes vêtues selon le dernier cri de Paris, Arabes drapées dans de longs voiles aux côtés desquelles marchent des hommes au port majestueux, enturbannés. Du luxe, de la misère. Ville capitale et ville exotique : c'est Alger!

Dès que le voyageur débarque, il ressent des impressions agréables. L'embarcadère est grand, large et audessus, s'élève fière, blanche et imposante la plus jolie partie du quartier européen. Pas de trace de « scènes sauvages », pas d'indigènes accomplissant la « danse des armes » sous les palmiers ; seulement, sur le quai, des porteurs arabes qui prononcent des mots gutturaux, qui se précipitent sur les voyageurs et leur arrachent des mains les valises. D'ailleurs, aucun danger, il ne faut point s'effrayer, contre deux francs vous êtes remerciés et libérés d'eux. Après cela, suit une petite lutte avec les chauffeurs de taxis et puis nous arrivons en ville. A deux ou trois cents mètres du port, nous sommes devant l'Opéra ; point de sable qui vous aveugle, de l'asphatte, des palmiers sans dattes. Des cafés, les uns à côté des autres, vous invitent cordialement ; des étalages éblouissants attirent votre attention ; des voitures qui risquent de vous écraser tellement elles vont vite, circulation très animée. En hiver, un petit Paris, en été, un jour brûlant.

A gauche de l'Opéra, le quartier chic, à droite celui des pauvres, derrière le quartier arabe avec ses ruelles sombres, en zig-zag. Jetons un coup d'œil par-ci, par-là.

La rue Michelet : large rue qui monte, un peu comme notre boulevard Lipot. Des maisons de six à huit étages, propres, jolies vitrines. Il n'y a pas longtemps, un orchestre « tzigane » jouait pendant deux mois dans un des plus grands cafés. Cet orchestre « tzigane » qui comptait huit membres, ne comprenait que deux Hongrois, le cymbalier et le violonsolo et remportait chaque soir de très vifs succès. Peu après, débuta dans le café d'en face, un orchestre féminin « les cadettes de France » et à ma grande surprise, l'une d'elles nous fit entendre et chanta le « csak egy Kislámy » en hongrois.

En Alger, on rencontre un peu partout des Hongrois. Ils sont au nombre de 150 environ, ainsi qu'à Oran et en province. Ils ont des occupations diverses : commerçants, architectes, voyageurs, sportifs, ingénieurs, menuisiers, marchands de T.S.F., mécaniciens, tailleurs et vagabonds. Leur situation financière est bien meilleure qu'en Hongrie, surtout ceux qui sont ici depuis deux ou trois ans. Mais les nouveaux arrivés trouvent quelques difficultés à s'installer et obtiennent difficilement la carte de travail.

Lorsqu'on se promène, une foule de petits Arabes, avec des boites à la main, viennent au devant de vous et prononcent ces mots : cirer, cirer ! Ils poussent leurs boîtes sous vos pieds et vous harcèlent : « cinq sous seulement, ou pour rien si tu veux ». On ne peut résister et puis après on paye le double du prix fixé.

Tout le monde tutoie l'Arabe et l'Arabe tutoie aussi tout le monde. Il est amusant de voir, au Marché, « Madame » aux prises avec le marchand des « quatre saisons », rusé, aux yeux brillants et vifs, et tous les deux se tutoyant.

Un Arabe vend des plateaux, des armes grecques :

— Combien le plateau ?

— 100 francs, missieu.

— Je te donne dix francs.

— Tu blagues Monsieur, il me revient plus cher et d'ailleurs, c'est du véritable bois de Krhmbrhm, mais tiens, prends-le pour 70 francs.

— Onze francs.

— 25 francs, Monsieur (encore une minute d'hésitation) et le plateau est vendu pour 12 fr. 50.

Les cinémas sont nombreux, aussi nombreux que les cafés, et il y a une grande affluence.

Aux programmes, des films français, américains et très peu des films hongrois. Paprika, Stradivarius, Ssili, la Princesse Csarda, remportèrent des gros succès. Les actualités sont toujours des plus récentes. Les nouvelles politiques, lorsqu'elles sont projetées, sont accompagnées de l'opinion du public.

A droite de l'Opéra, c'est le Babel-Oued, la partie la plus ancienne. Elle est habitée par des Français, des Espagnols, des Italiens et par des éléments les plus louches venant des quatre coins du monde. C'est ici, peut-être, que l'on parle le Français, le moins correctement et c'est ici aussi que l'on trouve des « Riches-pauvres ». Les « riches-pauvres » sont des gens qui habitent des niches sales, dorment sur la paille, s'éclairent à l'aide de lampes à pétrole, mais leurs bas cachent soigneusement des livrets de caisse d'épargne, qui ne contiennent pas moins de cent mille francs.

C'est également dans ce quartier que vivent les Juifs qui ont parfois quelques petites querelles d'intérêt avec les Arabes, alors qu'ils devraient vivre en bonne intelligence étant donné leur origine commune. Ils se marient entre eux, et sont très pieux. Beaucoup portent encore leurs anciens costumes ; la chéchia qui leur sert de coiffure ne diffère pas de celle des Arabes.

Même ceux qui sont les plus évolués ont gardé le caractère de leurs ancêtres et la langue arabe.

La Casbah.... des ruelles qui montent, si étroites qu'il est dficile à deux personnes de marcher côte à côte. Les maisons laissent échapper des odeurs fortes, des odeurs infectes d'humains et de bêtes. L'eau sale coule dans de petits canaux. Il y fait très sombre même le jour ce qui donne à ces quartiers un aspect triste et mystérieux. Le soir, on voit dans l'ombre, des agents bien armés.

Les fenêtres sont très étroites et rares, elles sont constamment fermées et munies de grillages solides.

Les portes sont énormes, garnies de clous en cuivre ou en fer. Elles ne s'ouvrent que rarement pour laisser apparaitre une petite tête ébouriffée qui appelle le marchand. Derrière le petit minois apparaît une main couleur de brique qui tend des sous au marchand. Il semble que les étrangers sont mal vus. On les regarde drôlement avec des airs de méfiance. Les rues sont mal éclairées et on ne peut les traverser que difficilement. On entend des bruits de tam-tam avec un certain rythme. Dans la rue des bouchers, il faut passer la tête basse pour éviter les cornes des têtes ensanglantées qui sont suspendues aux murs. Puis on arrive dans la rue des femmes. Elles sont à demi-nues, tatouées affreusement et vêtues d'un large pantalon. Elles sont assises sur le seuille des portes, à une distance égale les unes des autres. Par une autre rue on aboutit à un petit cimetière qui abrite le tombeau d'un grand « marabout » à l'ombre bleue d'un tamaris plusieurs fois centenaire. Ce cimetière évoque des coins poétiques avec tout ce qu'il y a de mystérieux dans l'âme d'un Arabe.

La Casbah est le trésor inépuisable de choses curieuses à voir; plus on y va et plus on a envie d'y retourner.

Si dans une rue, un tam-tam fait entendre son rythme étrange, les enfants accourent de tous les côtés, et les fenêtres et les portes s'ouvrent et la monnaie tombant en cascade aux pieds des quatre danseurs au teint de cirage, ruisselant de sueur. Ce sont des danseurs nègres qui viennent de l'Afrique du Sud. Et nos oreilles habituées à la musique européenne, malgré de pénibles efforts, ne peuvent arriver à comprendre cette mélodie qu'accompagne une danse insensée au milieu de la rue. Le visage des danseurs s'éclaire d'un sourire joyeux chaque fois qu'une pièce s'ajoute aux autres. Des voitures passent à côté d'eux, mais ils continuent éperdument leur danse folle héritée de leurs aïeux, sur leurs épaules une peau d'hyène, sous leurs pieds nus l'asphalte.

J. KORALEK.

جاني فادر بحول الله علی انفجار الماء
واستخراجه ولولى اراضى السبخة ويكون هذا
الماء طيبا حلوا لم نمزجه اقل ضرة من الملح
او غيره اكتسبت هذا العلم حينما قطعت فيافي
اوسترالية وطفت بنواحيها فلا يلزم حجر ولا
بحث انما لما اقول هنا كان الماء مع تقدير
لعمق يكون ويوجد.

LES GRANDS POETES ARABES

Le centenaire de Moutanabbi

A cette heure où le monde musulman et surtout l'Egypte et la Syrie se préparent à fêter dignement le 10e centenaire du grand poète arabe About't'ayyib al Moutanabbi (né en 905 et mort assasiné en 965 de l'ère chrétienne), nos lecteurs nous sauront gré sans doute de livrer à leurs réflexions la suite de l'étude, peut-être un peu sévère, mais impartiale que notre collaborateur, Monsieur Albert Lentin, chargé de Conférences à la chaire publique de Constantine, a consacrée à Moutanabbi et à son protecteur Saif ed dawalah, souverain d'Alep à cette époque-là.

Les commentaires nous donnent quelques détails touchant la rupture entre le prince et le poète.

Un soir, dans une de ces réunions qui, chaque jour, rassemblaient au palais les commensaux habituels du souverain, Moutanabbi eut une discussion avec le grammairien Ibn Khalawayh. L'objet de la dispute était une question de grammaire, sujet cher aux lettrés de l'époque. Ibn Khalawayh s'emporta jusqu'à frapper son contradicteur d'une clé qu'il tira de sa manche. A la suite de cet incident, Moutanabbi quitta Haleb. Son protecteur, déjà indisposé contre lui par les rapports de ses ennemis qui s'efforçaient d'attirer son attention sur son sans-gêne et son impatience, ne fit rien pour le retenir. L'absence cependant leur fit oublier à tous deux leurs griefs et ils demeurèrent unis par un échange de poèmes et de cadeaux.

Que penser des nombreuses pièces que Moutanabbi composa en l'honneur de Saif-ed-dawalah ?

Moutanabbi possède mal l'art difficile de louer les grands avec finesse. Il tombe dans l'exagération et l'hyperbole, choque notre goût d'européens et nous fait douter de sa sincérité. Nous aimerions à rencontrer dans ses panégyriques l'expression simple de sentiments beaucoup plus nombreux de reconnaissance émue ou d'admiration forte et vraie.

Ajoutons que ces odes laudatives sont d'autant plus monotones qu'elles roulent le plus souvent sur des sujets de guerre et consistent, pour une large part, en des énumérations arides de noms de lieux, entremêlées de descriptions de batailles, toujours à peu près semblables quant au fond.

Et les froides allusions, grammaticales ou autres, les pointes brillantes, les jeux d'esprit, le choc des alitérations, les antithèses accumulées, les vocables rares, ne préservent pas toujours le lecteur occidental de la fatigue et de l'ennui.

Soyons juste pourtant. Ce rhétoricien, quelquefois soulevé par l'inspiration, nous touche, captive notre esprit et parvient à donner un réel intérêt à des lieux communs, à des banalités. Nous lui savons gré. alors, de déployer à merveille, toutes les ressources de son art, pour peindre les glorieux exploits et la grandeur d'âme de son héros. Nous partageons même son enthousiasme, nous goûtons l'élévation de ses pensées, son style mâle, concis, nerveux, — et nous l'admirons même par instants, car il atteint au sublime. Et nous sommes prêts à lui pardonner son orgueil où tout n'est pas à blâmer. N'a-t-il pas raison de penser que les lettres aussi bien et mieux que la fortune, sont des titres à la considération ? Cette conviction louable qui l'empêche quelquefois de tomber dans la basse adulation est trop souvent le fait de poètes cortisans. Les musulmans ont remarqué, avec étonnement, le ton familier avec lequel, dans ses poèmes il s'adresse aux personnages qu'il loue, quel que soit leur rang. Horace a dit : « Exegi monumentum, aere perennius...»

Et notre Malherbe a écrit en l'imitant : « Ce que Malherbe écrit, dure étrenellement ».

Ecoutons les fiers accents du poète arabe :

« Le temps même n'est qu'un des rhapsodes de mes « kasidahs » ; quand je compose un poème, le temps s'empresse de le réciter. L'homme immobile retrousse sa robe pour marcher plus vite et celui qui ne chante pas aime à se les chanter ».

Et encore :

« Je dirai en ton honneur ce qu'aucun autre n'a dit avant moi, ce qui se répandra jusqu'aux régions où ne parvient point l'éclat de la lune ».

« Une fois échappés de ma langue, ils gravissent le sommet des montagnes et se plongent au fond des mers »...

Les thèmes de sa poésie sont peu variés et il y imite trop souvent les poètes antéislamiques. Il aime à célébrer pompeusement un grand personnage, à décrire les chevaux, les chameaux, les gazelles et tous les objets qui tombent nettement sous les sens.

Il sait peindre à grands traits une flotte, une armée, ou encore faire le tableau de la nuit dans le désert, ou celui d'un ciel étoilé.

Il prend plaisir à détailler avec un grand réalisme, une personne ou une chose, une jeune beauté par exemple, un sabre, une lance, une fleur, un fruit, les cheveux blancs, etc...

Ce sont là les thèmes de la poésie arabe, mais il leur imprime sa marque personnelle.

On retrouve aussi, dans les débuts de ses poèmes, tous ces lieux communs : les larmes mêlées de sang, la mention de l'éclair, le vent qui semble apporter au poète le parfum de sa maîtresse imaginaire, le censeur rigoureux de l'amour, l'« Iris » inflexible, la belle, éloignée et défendue par des guerriers jaloux, les souffrances d'amour durant les longues nuits d'insomnie, les lamentations sur la jeunesse perdue, etc..

Mais souvent la facture de ses vers relève toutes ces banalités traditionnelles.

Albert LENTIN.

(*Le Phare de Tunis*).

(A suivre)

2me ANNEE — N° 32 50 CENTIMES SAMEDI 27 JUIN 1936



L'Echo de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT

POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER

Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT

Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »



DOUBLE JEU

Ce n'est encore ni chien ni loup. Une large clarté diffuse règne. Les oiseaux décrivent leurs derniers cercles avant de s'aller percher sur les arbres et dans un puissant crescendo le chant des crapauds monte pour accueillir la nuit.

C'est l'heure où, quittant de leur patte la branche, l'aspérité où elles sont accrochées, les chauves-souris déploient le manteau ouaté de leurs ailes et se lancent dans leurs investigations myopes.

Singuliers volatils que ceux-là. Des oiseaux certes, puisqu'ils volent. Des souris aussi : leur museau de musaraigne le démontre assez.

Dans le crépuscule des idées les chauves-souris font également leur ronde. Aujourd'hui que la plus grande confusion règne à la suite du referendum Duroux, nous nous sentons frôler par des ailes pelucheuses et nous entendons à la fois les deux théories contraires : cri de l'oiseau, cri de la souris. « Une Algérie autonome...» dit-on en se tournant vers les Français en burnous et on leur parle du royaume arabe dont nous avons, avec la plume de Clio, retracé l'existence mort-née « une Algérie bien française » dit-on, quand la virevolte place en face des Français en veston.

Nous nous référerons à une autre fable du bon Lafontaine et nous dirons : « Arrière celui dont la bouche souffle le froid et le chaud ! » Car s'il est bien d'étudier toutes les hypothèses, d'envisager toutes les modalités, il est mal de tromper la masse en jouant double jeu.

Ce journal sera toujours fidèle au mot d'ordre qu'il s'est donné : « Les intérêts arabes dans le cadre français ».

Aussi répudie-t-il tous les agitateurs, car il estime que cent ans de vie commune, avec les aléas qu'un siècle comporte, ont créé un lien indissoluble. Admettons que, dans un accès de folie inimaginable, la France se retirât de ce pays arrosé du meilleur de son sang et de sa plus féconde sueur. Que se passerait-il ? Nous en avons eu un exemple récent : « toute nation faible, selon le général Nemours, délégué d'Haïti, sera forcément l'Ethiopie de quelqu'un » ; l'Algérie serait envahie et la valeur musulmane serait obligée de céder après une lutte sanglante et disputée, désastreuse pour chacun des deux adversaires, mais où l'un, dix fois plus nombreux, mille fois mieux armé, vaincrait.

Unie à la France qu'elle aime, l'Algérie est défendue par elle et aide à sa défense.

Par l'école, par le régiment, par les travaux agricoles, par l'usine, l'Algérien doit s'efforcer de ressembler au Français. Il faut que dans ce « creuset des races » — expression consacrée — il y ait une pierre philosophale qui change tout en or et, quand on sortira l'alliage, il n'y aura qu'un métal : français.

Mais en parlant pierre philosophale, on évoque naturellement l'officine du magicien où sont clouées les chauves-souris desséchées. Que les trublions de l'heure y prennent leur place au mur, eux qui sont si compromettants sans jamais se compromettre.

L'Echo

L'Influence des Juifs et la crise morale en Angleterre

Voici la conclusion de l'article écrit par Ihsan Bey el Djabri, collaborateur de l'Emir Chekib Arslane, reproduit par notre *Echo* du 20 juin.

Après avoir noté qu'une minorité ne dépassant pas 100.000 individus tient tous les leviers de commande en Grande-Bretagne, l'auteur termine ainsi :

Nous avons constaté que l'Allemagne commença à tracer une ligne de recul allant d'abord vers l'isolement et revenant ensuite se ranger à côté de la France. En dehors des sphères de haute politique anglaise, on peut dire qu'aujourd'hui la plus grande partie de l'opinion britannique est tournée contre le Reich, c'est un succès éclatant de l'influence juive.

Ce qui est évident dans la politique l'est encore plus dans les finances. Rien ne peut se faire dans les finances anglaises sans que la main occulte des Juifs ne s'y mêle. Aucune opération ne peut être accomplie dans ce domaine sans que la part du judaïsme soit assurée. Les fils d'Israël ont si bien soumis l'élément anglo-saxon, que celui-ci commença à considérer l'exploitation et l'accaparement par les Juifs de tous les domaines économiques et financiers, comme un fait tout à fait naturel. Seule, une petite minorité commence de ressentir l'effet malfaisant de cette plaie juive sur le dos britannique. Mais devant la toute-puissance judaïque, elle ne peut encore rien.

Ce n'est pas par libéralisme que la majorité des Anglo-saxons subit aisément l'influence néfaste de cet élément dangereux si bien acclimaté dans le brouillard des Iles britanniques. C'est parce qu'il a trouvé dans l'ambiance politique anglaise une comptabilité malsaine, qu'il a pu gagner de la force et propager son poison, ce qui prouve que l'Angleterre traverse une véritable crise morale et toutes les qualités qui ont fait sa grandeur se trouvent dans une fermentation fébrile dangereuse.

LA NATION ARABE

Délégations financières

Pour la première fois nos honorables délégués ont décidé de voter les dépenses sans voter les recettes. La situation actuelle assez embrouillée et qu'on peut comparer à l'esquisse précédant le dessin pourrait excuser la chose. Mais, en finances et lorsque l'on sait où puiser l'argent, il semble qu'un tel prétexte n'est pas à retenir.

En effet, de deux choses l'une, les dépenses étant fixées : ou la matière imposable peut payer les dépenses : le budget doit être bouclé. Ou elle ne le pourra pas — gouverner c'est prévoir — en ce cas diminuez les dépenses dans la marge du déficit admis.

Mais le vent étant à l'inflation, on doit, en bonne règle, prévoir des plus values. La marge à envisager devient dans ce cas une marge de dépenses. Et l'on eût dû prévoir une somme d'améliorations éventuelles dans tous les domaines.

Nos délégués financiers ne se sont peut-être pas aperçus de cette vérité que nous ne dirons que tout bas : dévaluation, inflation, déflation c'est tout un. Il n'y a que l'incidence qui change. Le premier système frappera Pierre, le deuxième Paul, le troisième Jacques. On cherche actuellement une méthode nouvelle, apparentée à la quadrature du cercle, pour que l'incidence tombe dans le vide...

Le bon moyen — si on peut dire — c'était d'en faire bénéficier le voisin: Les pays à change élevé refilant à autrui leur misère : nous avons vu les chômeurs anglais faire figure de princes russes chez nous ; nous arborions un temps cette allure en Allemagne, quant aux princes russes !!!

Le sort du prolétariat indigène ressortit de ces considérations. M. le Docteur Smati, reprenant l'argumentation de son collègue Lévy, voudrait que le standard de vie augmente, créant ainsi une consommation normale... et de meilleurs contribuables. Oh ! ces délégués financiers ! M. Tamzali désire aussi que les ouvriers agricoles soient payés d'avantage. Même opinion chez MM. Foudil, Bendjelloul, Taleb, et chez tous. Mais la facheuse incidence retombera toujours sur le même. Comme à la guerre, il y en a que l'on tue toujours... Si les prix augmentent, la revalorisation des salaires ne servira à rien. Par contre, et notre argumentation précédente se vérifie, les dépenses payées avec une mannaie dépréciée, le budget s'équilibrera facilement. Les sacrifiés seront ceux qui y émargent.

Croyons cependant au miracle. Un vague pressentiment nous dit qu'il existe une panacée et qu'on arrivera bien un jour à redécouvrir le secret des Romains qui avaient « batel » le pain et le spectacle.

Pourquoi Musulmans !

Si d'autre part j'ai écrit qu'il ne faut pas oublier les recents articles que publia notre excellent confrère Zannet en notre faveur, je crois ajouter qu'il ne faut pas non plus suivre aveuglément nos amis.

Rendant compte d'une manifestation qui se serait déroulée dans l'immeuble habité par M. Rozis un rédacteur de la Dépêche écrit : « L'absence ou tout au moins l'inactivité de la police a permis aussi, aux environs de midi, à une quinzaine de jeunes voyous indigènes musulmans de pénétrer en forçant la porte et en bousculant la concierge, dans l'immeuble habité par M. Rozis, maire d'Alger, rue Michelet ».

Serait-ce leur religion musulmane qui leur dicte ce que vient de rapporter ce reporter ; ou bien le souci de précision.

Nous ne voulons pas le croire puisque nous lisons dans le même n° de La Dépêche Algérienne *les lignes suivantes :*

Voilà un mouvement qui n'a rien de professionnel, *rien de* musulman, *rien* de républicain, *rien non plus de fasciste ! Il a pour cause exclusive et pour seule raison la propagande communiste et la complicité du Front dit Populaire.*

Il faut assurer l'ordre, il faut garantir la sécurité. Les vauriens et les égarés qui se laissent aller à ces méfaits sont assurément des coupables : mais les Pouvoirs publics sauront-ils rechercher et punir aussi les responsables, si hauts placés soient-ils.

Nous déduisons que cette « erreur » regrettable n'est pas le fait d'un simple rédacteur.

Dans ce cas, nous demanderons à notre confrère de bien vouloir ajouter après chaque nom des bandits qui résident en France et même ici en Algérie la religion à laquelle ils appartiennent.

Nous verrons s'ils sont tous musulmans. Pour nous la qualité de musulman ne s'acquiert pas à la suite d'actes de vagabondage ou d'actes prohibés.

Nous sommes musulmans lorsque nous aurons suivi les préceptes et la religion que nous apporte le dernier des prophetes Mohammed.

C'est peut-être aussi la masse indigène qui s'était jointe au défilé du Front Populaire qui aurait causé ce changement dans l'attitude de la Dépêche Algérienne.

Hier encore à l'arrivée du Ministre Régnier des musulmans — pas ceux qui défilèrent dimanche - criaient: «Vive la France. Nous sommes français». Ils furent reçus à coup de bâton. Aujourd'hui d'autres crient : « Les Soviets partout ! ». Ils sont applaudis et respectés.

Il y a eu une évolution !

RACHID KALAFAT.

Un mot...

Le Congrès a conclu pour l'assimilation pure et simple. Mais les délégués se sont trouvés devant un obstacle qui n'est pas mince : un mot. On peut se différencier nettement par le costume, on doit se ressembler à une nuance politique près, par le sentiment. Alors doit-on dire Algérien Français ou Algérien-Musulman ? Ces deux appellations créent une antinomie qui n'existe pas, une équivoque, semblent opposer une religion a une politique.

A la recherche donc d'un mot qui concrétiserait la seule différence d'esprit qui se trouve entre les musulmans et les « français ». Ceux-ci ont la religion de leur choix ou n'en ont pas. Les premiers suivent la loi de l'Islam. Le terme « français » englobe donc des catholiques, des protestants, des juifs, des athées, des libres penseurs, etc.... Cependant nous, musulmans, sommes aussi français qu'eux.

Le terme « indigène » est équivoque. Tous les Français d'ici — ou presque sont nés dans le pays.

La bonhomie parisienne nous a accueillis du vocable « Sidi » qui, en l'occurence ne signifierait rien et qui par le soin hostile des journaux est devenu péjoratif.

Nous proposerons un nouveau mot qui, accentuant la ressemblance, notera la nuance : « Algériens », les Français de confessions diverses ; « Algerians » les Français musulmans.

De même qu'en Belgique il n'y a que des Belges sous les étiquettes « Wallon » « Flamand », de même il n'y aurait que des enfants d'Algérie sous les noms « Algérien - Algérian ».

Algérian nous plait par le rappel de la finale du mot musulman.

Il se trouve déjà dans « Algérianisme».

Qu'en pensez-vous ?

EN PALESTINE

Une amende collective a été imposée à la population de Beer Sheba, où les fils téléphoniques et télégraphiques ont été coupés en 26 endroits.

Plusieurs villages arabes dans le district de Naplouse, ont été frappés d'amendes collectives.

Un nouveau quotidien arabe, qui a paru à Jaffa, a été aussitôt fermé par les autorités.

De grandes quantités d'armes et de munitions ont été volées à l'arsenal gouvernemental de Jérusalem.

On signale des fusillades à Bet-Alpha, Makhné-Israël, et près de l'école agricole de Kadoorie.

Six Juifs et deux Arabes ont été blessés, à Caïffa, à la suite de l'explosion d'une bombe lancée contre un autobus en marche. Une bombe a également fait explosion près du bureau des postes.

Au cours de la nuit du 6 juin, deux ouvriers juifs, Samuel Hirschberg et Israël Benyehuda, ont été très grièvement blessés près de Tel Aviv. L'état de Hirschberg est désespéré.

A Caïffa, une bagarre a eu lieu entre la police et une foule de femmes arabes à l'ouverture des boutiques d'alimentation arabes. La police a tiré sur les femmes.

La population juive palestinienne déplore une nouvelle victime du terrorisme arabe, Mosché Mizrachi, très grièvement blessé au cours de la nuit. A l'hôpital de Hadassa, où il est transporté, on déclare que son état ne permet aucun espoir.

A Lydda, à Naplouse et à Beersheba, les partisans arabes ont attaqué les patrouilles militaires britanniques, malgré la présence des automobiles blindées.

Plusieurs attentats bombistes ont eu lieu dans tous le pays. Plusieurs Arabes ont été grièvement blessés lors des échauffourées avec la police.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

L'EVOLUTION SPIRITUELLE EN ISLAM (suite)

Nous aurions voulu donner d'un coup la superbe conférence de Mademoiselle Bogault. Nous la terminons aujourd'hui.
Il est doux de se sentir compris.

Ils ont, je disais, des gestes naïfs et purs... et combien instructifs. Je n'en évoquerai que quelques-uns pour concrétiser ma pensée. Lorsque j'arrivai en Algérie, je fus nommée dans un bled peuplé en majeure partie d'indigènes. J'avais de nombreux petits élèves musulmans et je m'étais intéressée particulièrement à une fillette qui devait quitter l'école à la fin de l'année : il fallait donc faire pour elle le maximum de ce qui pouvait être fait. Le père, un brave homme simple et primitif, m'en avait une reconnaissance délicieuse qu'il exprime d'abord par des saluts militaires... (je ne sais pourquoi car je n'ai jamais eu l'allure ni l'esprit militaire) — il devait évidemment trouver lui aussi que c'était une marque qui ne convenait pas aux sentiments qu'il éprouvait puisqu'un jour, il changea ses saluts militaires en courtoises poignées de main et en présents. Le premier qu'il me fit ou plutôt qu'il essaya de me faire était celui d'une douzaine d'œufs superbes qu'il avait choisis parmi les plus beaux de son poulailler... Je ne sais quel mauvais génie me poussa, quel manque de tact, quelle stupidité m'envahit ; je refusai en disant : je te remercie Ahmed, je n'en mange pas... » Et j'appris que j'avais blessé cet homme au vif, il ne vous le pardonnera jamais, me disait-on ; les indigènes mettent une telle délicatesse dans leur hospitalité et dans leur offrande que vous avez commis là, une maladresse inexplicable pour une femme un peu sensible.

Eh oui, je l'avoue, c'était inexplicable, mais c'était fait et l'on ajoutait: L'indigène ne pardonne pas, il se souvient amèrement et longtemps... De toute façon, il me fallait réparer.. Mon brave homme, le soir me salua tristement et d'une façon lointaine. Le lendemain, j'allai vers lui, confuse, il y avait de quoi... Je m'excuse en bafouillant et lui tendant les deux mains, je demande : « Tu n'es plus fâché » ? Il sourit et répond : « J'i siré plus fâché si ti brends ine bitite bole ». Je prends la poule et de nouveau, nous voici deux amis, mais je songe... je songe à cette manière exquise de pardonner l'offense... « Œil pour œil, dent pour dent. Non! « mais le pardon pour qu'il en sorte du bien ! ». Nous autres occidentaux, dits civilisés, nous pardonnons souvent avec une certaine hauteur, du moins intérieure, avec la certitude que nous faisons quelque chose de grand et que nous méritons une récompense... céleste... Sentez la finesse, la subtilité du pardon de cet homme fruste sans culture... il pardonne en fournissant à l'offenseur le moyen immédiat de réparer son offense, et cela inconsciemment par le don généreux de son cœur... J'ai pu recueillir ailleurs la même noblesse de sentiments et une fidélité touchante...

C'était dans un autre bled plus près d'Alger... J'avais un laitier qui descendait le matin, très tôt de la montagne pour m'apporter le lait ; il m'arriva un jour, les yeux rouges de conjonctivite... Après bien des discussions (il refusait de voir le docteur), il accepta de consulter le pharmacien et il revint avec deux fioles, je le soignai moi-même et il guérit, ce n'était rien, mais ce léger service fut l'origine d'une reconnaissance rare, comme s'il s'était agi d'un réel bienfait, et pendant des années, cet homme que j'avais soigné une semaine environ, m'apporta jour après jour, un délicieux fromage à la crème (car il s'était établi à son compte) et quand je voulais le payer, il répondait encore trois ans après : « j'ti li donne, ti m'a soigné, ti comme ma mère...» Comme ma mère ! quelle vénération, quand on sait combien la mère en Islam est entourée de respect, de confiance et d'amour ; et quelle persévérance dans ce sentiment de reconnaissance... Qu'on cesse donc de voir exclusivement dans les Indigènes, les sentiments de vengeance dont quelques-uns font preuve comme partout ailleurs, certains êtres humains... et qu'on cesse enfin de ne regarder qu'un seul aspect de leur âme, laissant volontairement dans l'ombre, leurs richesses et leurs trésors...

Que dirai-je alors de ce qui fleurit au cœur des tout petits des ruelles et des taudis, de ces petits assoiffés d'amour et de tendresse comme tous les petits êtres. J'ai eu déjà l'occasion de citer ici quelques exemples de la confiance de ces enfants que nous repoussons trop aisément je me souviens d'une petite Aïcha qui m'avait voué une tendresse touchante, elle caressait ma main, ma robe, mon pied s'il était à sa portée et elle ne savait que faire pour que je comprenne l'appel de son âme, car c'était en effet une sorte d'appel, quelque chose d'admirablement confiant, comme une petite vie qui veut s'épanouir et tend vers ce qu'elle croit être la lumière... Vraiment, si nous sentions dans ces tensions de l'enfant vers l'homme, ce qu'il y a de pur et de presque divin, nous serions plus prompt à ouvrir nos cœurs à tous, qu'ils soient blancs ou noirs, religieux ou athées, de telle caste ou de telle autre. Bref, pour en revenir à ma petite Aïcha, elle avait sciemment et adroitement défait sa petite culotte et ne la remettait point. C'est que la veille, après un accident humide, j'avais dû sécher et consoler une petite européenne dont la honte et le désespoir étaient infinis.

Aïcha pensait que je lui remettrais sa culotte et que je la consolerais bien qu'elle n'ait point de larmes, et elle attendait ma tendresse, mais je continuai ma classe et parus ne rien voir. Alors Aïcha tristement remit sa culotte et chercha un moyen autre de capter mon attention. Elle dessina une rose sur son ardoise, vint vers moi, me tira brusquement par la manche, imposa son travail à mon regard. Je lui dis émerveillé : « Mais c'est très beau, très beau Aïcha ! Le nuage de tristesse était passé. Aïcha rayonnante retourna à sa place, me gratifiant d'un beau sourire clair et doux que je ne méritais peut-être pas. Et je citerais combien d'exemples de ce genre, combien d'efforts de ces petits, combien d'élans qui prouvent que l'enfance est la même partout : tendre, aimante, confiante, portant en elle la base de toute évolution spirituelle. Tous ces petits tendent spontanément leurs âmes vers ceux qui les aiment comme des oiseaux attendent la becquée et lorsque nous nous refusons à eux, nous sommes des avares de la vie, des êtres endurcis et inutiles.

Pourquoi donc penser ce que j'entendais encore il y a peu de temps avec un sentiment de révolte : « L'indigène ne peut pas être traité comme les européens.... Comment peut-on au XXe siècle proférer des paroles aussi injustes et qui témoignent d'une ignorance complète de l'âme humaine. Et malheureusement, ce sont de tels préjugés, de telles erreurs qui créent un conflit entre l'Islam et ce qui n'est point l'Islam.

Ce sont des préjugés de ce genre qui retardent, étouffent l'évolution spirituelle de ceux qui sont dédaignés et de ceux qui dédaignent. Je vous ai raconté aussi l'histoire de ces deux fillettes, l'une européenne, l'autre indigène qui m'avaient été envoyées après une bataille en règle.. La petite européenne de sept ans saignait et hurlait ; Zineb la suivait, pâle, l'air hargneux et je sentais en elle un bouleversement qu'il fallait apaiser, une blessure plus douloureuse que la blessure plus apparente de Lilette... La petite européenne avait fait déguerpir sans ménagement la petite indigène sous prétexte qu'il n'y avait plus de place sur le banc et qu'elle européenne ne pouvait rester debout tandis qu'une indigène était assise... Ah ! il faut l'avouer honnêtement, nous avons de ces injustices criardes, il faut avoir le courage de le reconnaître pour s'en guérir et comprendre hardiment que ce préjugé de race, de supériorité surfaite, imaginaire est le premier de tous à déraciner. Je voudrais le crier à tous les vents et de toute mon âme, car il y a quelque chose, non seulement de révoltant, mais de contraire à la vie, de contraire à la loi universelle qui donne à tout homme quel qu'il soit, les mêmes possibilités, les mêmes lignes d'évolution, cette loi peut paraître étrange à certains d'entre vous, je n'affirme pas qu'elle soit, car aucune croyance ne doit être dogmatique, mais elle nous paraît telle à tout théosophe qui comprend et qui aime toute vie. D'ailleurs dans tout idéal élevé, vous trouvez cette foi en l'homme. Voyez à côté des religions, dans des organisations qui recherchent la vérité et dans les loges maçonniques orientales et partout ailleurs, hindous, musulmans et chrétiens ont les mêmes droits. Vous pouvez voir justement sur la gravure qui est près de la porte, réunis autour du corps de Mme Annie Besant, Présidente de la Société Théosophique, des hommes de couleurs, de races et de religions différentes. C'est que tous avaient eu le même droit de vote dans l'élection de la Présidente.

Et je vous assure que là, les voix des Indigènes ont prouvé le même discernement que celles des non Indigènes, puisque toutes se sont concentrées vers Celle qui était, à coup sûr, l'être le plus digne, le plus noble, parce qu'elle était animée du plus large sentiment de fraternité que l'homme ait jamais pu concevoir.

L'hindou Krishnamurti, (donc indigène) est considéré comme la manifestation la plus noble de l'esprit divin par des milliers d'hommes de toutes races. « Ce n'est pas un musulman », me direz-vous, mais c'est pour bien des Occidentaux bornés un homme de race méprisable.

Et cependant, on a vu des hommes de grande valeur, et des savants comme Edison, Calmette, Flammarion, etc... très heureux d'avoir pour chefs spirituels ou pour guides de ces hommes à la peau brune. C'est donc bien un préjugé qui fait que l'indigène n'est pas encore mis au même rang social que l'Européen en de certains pays. Je sais ce qu'on m'objectera : « Mais regardez-les », me dira-t-on, « regardez cette ignorance, cette façon primitive de vivre, cet encroûtement dans la misère et les superstitions ». A cela je répondrai : « il y a encore actuellement en Bretagne la majeure partie de la population rurale qui est illettrée, et l'on compte parmi les nouvelles recrues militaires de nombreux jeunes gens qui ne savent pas lire. Cependant, la Bretagne n'est pas considérée comme un pays qu'on doive mettre à l'Index. Les Bretons illettrés élisent leurs députés, tout comme ailleurs, et j'ai eu l'occasion, il y a quelques années, de voir aux alentours du Palais Bourbon un député Breton en sabots et en chapeau du pays.... Ma foi, à la Chambre, il ne faisait pas plus mal que les autres....»

Quant à la mentalité arriérée des Bretons, je ne voudrais froisser personne, mais s'il y a des Bretons dans la salle, ils avoueront avec moi que dans nos campagnes de la « Bretagne bretonnante », il y de ces odeurs, de ces crasses et de ces misères qui n'ont rien à envier aux pays de l'Islam.

J'entends une autre objection : « Mais on a eu tort justement de donner le droit de vote à des illettrés, et c'est inutile de commettre avec les Indigènes l'erreur qu'on a faite avec les illettrés de la Métropole ».

A cela encore je répondrai : « Il n'y a pas que des illettrés dans l'Islam ; il ne manque pas d'esprits cultivés, de docteurs, de chercheurs, de savants, et maintenant de jeunes gens sachant lire et écrire ».

S'il reste de nombreux, et surtout de nombreuses illettrées, à qui la faute, je vous prie ? Cela tient au manque d'école, à l'insuffisance des moyens d'évolution, aux querelles de partis, à des choses qui disparaîtraient plus vite si le sort des indigènes était défendu au Parlement par des Indigènes. Comprenez-moi, je ne veux pas dire que le Gouvernement n'ait rien fait, que nos députés algérois aient dans l'oubli le peuple de l'Islam... Ce ne serait pas vrai, et ce serait injuste... Mais il serait plus normal, plus équitable et plus fécond que les indigènes soient représentés par des indigènes connaissant plus à fond les besoins de l'Islam. L'Européen ne pénètre jamais, jamais à fond les questions indigènes, si bien intentionné soit-il, et, avouons-le franchements, serait-il jamais assez fraternel si, par esprit de justice, il devait faire passer l'intérêt de l'Islam avant celui de son propre pays ? N'aurait-il pas quelque crainte de rompre l'équilibre ?... ou de perdre ses positions ?....

Il est donc nécessaire, au nom de la plus élémentaire justice, qu'à côté du député représentant l'élément..... « colonisateur » (pour employer des mots officiels), il y ait un député qui représente l'élément « colonisé ».

Vous me direz que certains Indigènes sont déjà représentés par nos députés, puisqu'ils se sont fait naturaliser. Mais ils sont très peu. Car la naturalisation entraîne un bouleversement de l'Islam que nous n'avons pas le droit d'imposer ni même de vouloir. La naturalisation touche forcément aux lois sociales de l'Islam. Si ces lois devaient se modifier un jour, ce que j'ignore, cela ne pourrait être ni par la force, ni par la contrainte, ni par le marchandage, mais par une adaptation volontaire des Indigènes. Il n'y a jamais d'assimilation durable et féconde sans qu'elle soit faite du plein gré des peuples assimilés.

Nous ne pouvons donc pas dire aux Indigènes : « Faites-vous naturaliser et vous aurez le droit de vote ». Ce serait leur mettre un marché en main qui ne sauvegarderait pas toujours leurs intérêts. Le seul lien qui puisse unir une colonie à sa métropole, c'est la « sympathie » et non la force même voilée. Or, la sympathie ne peut naître que dans une collaboration réelle des forces diverses. C'est pourquoi, il faut que les Indigènes aient le droit de vote sans être contraints de renoncer à l'Islam. C'est aussi pour que cette sympathie naisse qu'il faut à tout prix multiplier les écoles, rendre la scolarité possible et obligatoire ; faire pour les petits Indigènes ce qui a été pour lesEuropéens : des dispensaires, des terrains de jeu, afin de rendre plus forte une race déprimée par la misère et les privations ; des bibliothèques, des œuvres post-scolaires. Il faut donner à l'enfant de la vie dans la paix et la lumière. Et c'est bien ce que s'efforceraient de demander les représentants de l'Islam... s'il y en avait. C'est bien ce qu'ils obtendraient et ce que nous leur devons si nous sommes venus, non pour nous imposer à cette civilisation, mais pour lui donner ce que nous avions de meilleur et pour la comprendre et l'aimer. La vraie colonisation ne consiste pas à assimiler un peuple au nom de son propre bonheur ; ce serait une prétention redoutable et une erreur. Mais elle ne se conçoit moralement que si elle est inspirée par le désir d'apporter une aide fraternelle et d'échanger réciproquement des richesses. C'est bien dans ce sens d'ailleurs que la France actuelle semble concevoir son devoir. Elle comprend que l'évolution spirituelle de l'Islam ne doit pas consister à se laisser absorber par l'évolution d'un autre peuple, mais à suivre sa propre voie. Alors, au sommet lointain de la montagne qu'il gravit, l'Islam se rencontrera avec toutes les autres civilisations humaines venues d'autres points, et chacune dans sons propre sillon. Là-haut, le saint Mahométan, le saint Hindou, le saint Israélite, le saint Chrétien, le saint Laïque oublieront toutes les différences de leurs croyansec et de leurs non-croyances, pour ne plus sentir que l'unité de vie spirituelle qui les unit.

Dans cette fraternité universelle, où les plus évolués par leprs amour et le don d'eux-mêmes, seront au service de ceux qui souffrent, l'Islam, comme toute autre civilisation, a droit à sa place, à sa mission d'Amour, de Paix et de Justice !

EN PALESTINE

(Suite)

Une véritable bataille rangée a eu lieu entre Ltdda et Jérusalem entre les troupes et un fort détachement de partisans arabes. Les forces gouvernementales ont repoussé les partisans en leur infligeant des pertes graves.

A Jérusalem, unebombe de grande force a fait explosion dans l'ancienne cité en faisant une vingtaine de blessés dont quelques-uns sont très gravement atteints.

Une formidable explosion s'est produite le 8 juin à Jérusalem dans le quartier populeux de la porte de Jaffa. Selon les premiers renseignements, 21 Arabes ont été tués et 2 sont mourants à la sujte de cet attentat. Bien qu'un témoin digne de foi ait informé la police avoir vu un Arabe en tarbouche jeter l'engin dans la foule, la police a arrêté cinq juifs géorgiens qui passaient par une rue adjacente. Après vérification et une confrontation avec les blessés, les Jujfs ont été remis en liberté, Les quotidiens juifs « Haaretz » et « Davar » affirment que la bombe a été lancée du balcon du cercle arabe par un groupe de Juifs, mais a manqué son but et est venue exploser parmi les passants arabes.

Extrait de ' Samedi »

M. Ben ABBAS nous écrit....

M. Ben Abbas nous écrit pour nous dire que contrairement à ce qu'a rapporté notre rédacteur, il n'a jamais dit « qu'il fallait œuvrer pour une Algérie musulmane. Voici d'après lui ce qu'il a dit en prenant la parole: « Si le futur gouvernement est disposé à donner la représentation parlementaire aux indigènes, il serait nécessaire d'assainir tout d'abord l'administration algérienne, c'est-à-dire commencer par supprimer les caïds, Aghas, Bach Aghas, etc.. qui sont un obstacle à l'évolution de l'indigène dans le bled.

M. Ben Abbas ancien employé à la Dépêche Algérienne ajoute qu'il n'est ni pour le projet Viollette, ni pour celui de Guernut. Il préfère celui du Sénateur Duroux. Etre contre le projet Viollette qui empêche quelques ambitions de prétendre à la députation, c'est très compréhensible.

Mais être contre Guernut pour Duroux c'est peut-être étonnant. A moins que M. Guernut ne soit rien à l'Echo d'Alger. L'un est copié sur l'autre.

Nos Echos

NECROLOGIE

C'est avec une profonde douleur que nous avons appris le décès de M. Edouard Clément Buchère, agriculteur, propriétaire à Tolga (Biskra).

Affable, simple, et bon, il ne laisse que des regrets.

A sa veuve, à son neveu, M. Jean Buchère (l'estimé du bled) et à tous les autres membres de sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Nous relaterons prochainement les services primordiaux que le regretté disparu a rendus aux habitants. *L'Orientaliste.*

***

POUR LA COMPREHENSION ET LE RAPPROCHEMENT

Depuis quelques temps, par ordre du Ministère de la Guerre, sont appliquées dans l'Afrique du Nord des règles dont nous sommes heureux de souligner l'excellente inspiration et les bienfaisants effets.

En vertu de ces nouvelles instructions, les sous-officiers et officiers jusqu'au grade de capitaine inclusivement, servant dans les corps de troupes nord-africaines sont tenus d'apprendre la langue arabe jusqu'au degré du brevet.

Des examens sont prévus et passés régulièrement dans les grands centres de Tunisie, d'Algérie et du Maroc.

Ceux qui ne réussissent pas à ces examens et qui se révèlent décidément inaptes à l'assimiliation de la langue arabe, sont éliminés et invités soit à demander leur affectation dans un corps exclusivement français (zouaves et chasseurs d'Afrique) ou à réintégrer la Métropole.

On ne peut qu'applaudir à une si heureuse initiative qui rapproche les officiers des hommes de troupes musulmanes, créé entre eux une ambiance de confiance et de cordialité et allège ainsi considérablement pour les soldats nord-africains le poids du service militaire.

(Le Phare de Tunis).

—— «(o)» ——

JOIE ET SANTE

'Office Algérien de Médecine préventive et d'hygiène nous envoie le communiqué suivant :

Nous nous faisons un devoir de le reproduire.

Pour être heureux, une affection mutuelle ne suffit pas ; le bonheur est allié à une bonne santé commune qui permet de créer une famille saine.

Or, bien des maladies, parfois dangereuses, demeurent méconnues sans un examen médical sérieux. Cet examen permet au médecin de donner aux candidats au mariage des conseils salutaires préventifs et thérapeutiques. Ainsi seront évités, dans bien des cas, une contamination conjugale et la naissance d'enfants tarés, débiles ou voués à des contagions ultérieures.

L'élevage humain comporte un déchet de 50 pour cent à l'âge adulte et ce déchet est dû principalement aux affections héréditaires et transmissibles.

La syphilis, non soignée ou mal soignée peut se transmettre par hérédité et entraîner fréquemment la mort de l'enfant.

La tuberculose elle-même, souvent ignorée, pourra être décelée au cours de cet examen médical.

Et ne croyez pas que la syphillis et la tuberculose aient seuls de l'importance.

La blennorragie cause aussi des ravages incalculables. Que de fois, sans s'en douter, un blennorragique, incomplètement guéri, contamine sa jeune femme et en fait une infirme pour le reste de ses jours.

C'st pour éviter de telles catastrophes que chaque fiancé devrait se faire examiner par son médecin de famille. Il ne doit plus y avoir d'hésitation : que chaque candidat au mariage réfléchisse bien aux dangers que présente, soit pour le conjoint, soit pour la descendance, le mariage célébré sans contrôle médical et il sera convaincu.

L'examen médical prénuptial contribue à écarter des foyers l'infirmité, la maladie, la mort prématurée et la misère.

AU DÉLÉGATIONS FINANCIERES

Les travaux de nos élus

M. BENDJELEOUL tient à préciser que la personnalité des représentants indigènes à la Commission des Finances n'est nullement en cause.

M. TALEB pense que tous les délégués sont hostiles aux relèvements d'impôts. Il est nécessaire de démontrer l'impossibilité absolue de majorer les impôts actuels. Peut-être serait-il opportun d'envoyer une délégation à M. le Gouveneur Général pour le saisir de cette importante question ? Il conviendrait de souligner également que les taxes nouvelles visent plus particulièrement les indigènes, auxquels on ne saurait, raisonnablement, demander une nouvelle contribution.

M. LE PRÉSIDENT consulte l'assemblée sur la proposition de M. Bendjelloul, tendant à surseoir à la désignation des membres de la Commission des Finances et à réunir la section en séance privée.

M. BENDJELLOUL estime qu'en présence de l'unanimité qui s'est faite sur la question des impôts nouveaux, il n'y a pas lieu de donner suite à sa proposition et qu'il est possible de passer immédiatement au vote.

Il en est ainsi décidé.

Sont élus : MM. SMATI et BENHALIMA.

Commission interdélégataire des Grands Travaux

Sont élus : MM. ABASSA, BENDJELLOUL, BENOZÈNE, BENTOUNÈS, CHENTOUF, GHERSI, GHORAB, SISBANE et TALEB.

Commission interdélégataire des voies de Communication terrestres

Sont élus : MM. ABASSA, BENDJELLOUL, BENTOUNÈS, GNERSI, GHORAB, SISBANE et TALEB.

Commission interdélégataire de la Santé publique

Sont élus : MM. BENDJELOUL, BENHALIMA, CHENTOUF, GHLAMALLAH, GHERSI, SAÏAH, SMATI et TALEB.

Commission interdélégataire du Crédit agricole et de la Caisse de colonisation

Sont élus : MM. ABASSA, BENHALIMA, BENOZÈNE, BENTOUNÈS, CHENTOUF, GHLACALLAH, GHORAB, SAÏAH, SISBANE et TALEB.

Commission interdélégataire des Services maritimes

Sout élus : MM. ABASSA, BENOZÈNE BENTOUNÈS, GHORAB, GHERSI, FOUDII, et TALEB.

Commission interdélégataire des Céréales

Sont élus : MM.BENOZÈNE, BENTOUNÈS, GHLAMALLAH, GHORAB et TALEB.

Commission interdélégataire de la Viticulture

Sont élus : MM. ABASSA, BENDJELLOUL, BENOZÈNE et BENTOUNÈS.

Commission du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat

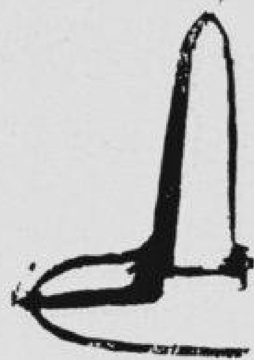
Sont élus : MM. BENHALIMA, BENTOUNÈS, BENOZÈNE, GHORAB, FOUDIL et TALEB.

Election d'un membre du Conseil supérieur de Gouvernement

M. LE PRÉSIDENT déclare qu'il est saisi d'une proposition tendant à reporter cette désignation à une prochaine séance, pour permettre un échange de vues entres les intéressés.

BENI ABBES

Le monument aux morts sert de cadran solaire.



Heures longues, longues — heures
Sous le soleil de plomb — heures du Sahara....
Heures où l'on songe aux lointaines demeures
D'un pays si doux, si différent du bled ingrat.
Ce dont on meurt ici, parmi le sable
C'est le plomb, la fièvre et le spleen, le soleil
Ah, comme la mort semblerait délectable
Loin d'ici, loin de ce ciel immuablement pareil.
Chaque moment ici, vous a blessés, l'ultime,
Pauvres morts qui dormez votre dernier sommeil,
L'ultime vous tua : le désert prit sa dîme
Et sur vos tombes luit chaque jour le soleil
Et votre souvenir s'amenuise, infime....
Maintenant au milieu du cercle où vous dormez
Une stèle s'érige et son ombre se met
— Dès que point le soleil à l'horizon des sables —
A noter nettement les heures immuables,
Ces heures longues, longues — à vous abcminables .
Et quand enfin, le tour accompli, le jour fuit
La hurle des chacals emplit l'immense nuit

DJAHA.

QUESTIONS DIVERSES

M. SMATI voudrait qu'une méthode de travail fût arrêtée dès maintenant. Chaque membre de l'assemblée pourrait être chargé d'étudier plus spécialement les questions de sa compétence particulière et de présenter un rapport à ses collègues. Par ailleurs les membres de chaque commission devraient renseigner périodiquement la section sur les travaux en cours.

M. TALEB ne méconnait pas l'intérêt de ces rapports ; mais il ne croit pas qu'il soit possible de fixer, dès maintenant, le rôle de chacun. De la discusion, d'ailleurs, jaillit la lumiere, et chacun doit garder sa liberté d'action.

M. LE PRÉSIDENT croit qu'il convient de retenir, de la proposition de M. Smati, la nécessité pour la section arabe de procéder à une étude approfondie des différentes questions, sous l'angle des intérêts dont elle a la charge. Les compétences n'y manquent pas ; malheureusement, elles ne se manifestent pas toujours en séance plénière. C'est pourtant là, surtout, qu'il importe de défendre les populations indigènes, et il n'est possible de le faire qu'en apportant à l'assemblée des propositions concrètes.

Mais il est imposible de désigner actuellement des rapporteurs pour les différentes questions. Que les spécialistes se dévouent et présentent *proprio motu*, leurs études qui serviront de bases aux discussions.

M. le Président propose à la section de se réunir le mercredi 20 mai aprèsmidi, à une heure qui sera fixée ultérieurement, pour un examen d'ensemble des questions budgétaires.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 16 h. 30.

SECTION KABYLE

1re séance. — Mardi 19 mai 1936

La séance est ouverte à 16 h. 30, sous la présidence de M. SI SALAH Ahmed, doyen d'âge.

Election du Président

M. BEN ALI Chérif estime qu'il conviendrait pour l'avenir, d'admettre le principe du roulement pour la présidence. Il demande que l'assemblée se prononce sur ce point avant de désigner le président de la section kabyle pour la présente session.

M. TAMZALI Abdennour n'est pas opposé au principe du roulement pour la présidence, qui serait appliqué toutes les fois que l'intérêt général le commanderait.

M. OURABAH Abdelmadjid appuie la demande de M. Ben Ali Chérif

Après un échange de vues, la section kabyle est unanime à admettre, pour l'avenir, le principe du roulement pour la désignation du président de l'assemblée.

A la suite de cette décision, M Si Sallah Ahmed est élu président de la section kabyle à l'unanimité.

M. OURABAH Abdelmadjid félicite M. Si Salah Ahmed pour son élection.

M. LE PRÉSIDENT remercie ses collègues de la confiance qu'ils viennent de lui témoigner. Il les assure de son entier dévouement et compte sur la collaboration de chacun d'eux pour travailler à la prospérité de la Kabylie.

Il est heureux(d'autre part, de souhaiter la plus cordiale bienvenue à son nouveau collègue M. Ourabah Abdelmadjid, qui succède à son oncle, le bachagha Ourabah Abderrahmane. A cette occasion M. le Président tient à rendre hommage à la mémoire de celui qui fut le doyen de l'assemblée et avec lequel il collabora pendant de nombreuses années en toutes sympathie. Il espère que son successeur et parent lui témoignera aussi son amitié.

Enfin, M. Si Salah Ahmed, se faisant l'interprete de tous ses collegues, renouvelle à M. le Gouverneur général Le Beau, qui a été touché par la mort prématurée de Mme Le Beau, les condoléances les plus sincères de la section kabyle et de l'expression de ses sentiments de vive sympathie et d'eniter dévouement.

M. OURABAH Abdelmadjid remercie M. le Président des paroles aimables qu'il a bien voulu lui adresser.

M. TAMZALI Allaoua s'associe à son tour aux félicitations adressées à M. Si salah Ahmed pour son élection à la présidence.

DÉSIGNATIONS DIVERSES

Election d'un délégué à la Commission des Finances

M. TAMZALI Abdennour est élu.

Commission interdélégataire des Grands Travaux

Sont élus : MM. OUARAB Abdelmadjid, SI SALAH Taïeb et TAMZALI Allaoua.

Commission interdélégataire des Voies de communication terrestres

MM. SI SALAH Taïeb et TAMZALI Allaoua sont désignés.

Commission interdélégataire de la Santé publique

Ont été désignés : MM. OUARABH Abdelmadjid, TAMZALI Abdennour et TAMZALI Allaoua.

Commission interdélégataire du Crédit agricole et de la Caisse de colonisation

MM. OURABAH Abdelmadjid et TAMZALI Allaoua sont éelus.

Commission interdélégataire des Services maritimes

MM. OURABAH Abdelmadjid, BEN ALI CHÉRIF, TAMZALI Allaoua sont désignés pour faire partie de cette commission.

Commission interdélégataire des Céréales

Sont désignés : MM. OURABAH Abdelmadjid, TAMZALI Allaoua et BEN ALI CHÉRIF.

Commission interdélégataire de la Viticulture

Ont été nommés : MM. OURABAH Abdelmadjid et TAMZALI Allaoua.

Commission interdélégataire du Cimmerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

Sont élus : MM. SI SALAH TAIEB et TAMZALI Allaoua.

Les Spectacles

COLISEE

* كوليزى *

ان السنماء كوليزي تعرض في هذا الاسبوع
رواية سنمائية جديـــدة النمط بان اردتم
للاطـــلاع احضروا

SOUS LA TERREUR

La reine de France est prisonnière au Temple. Que de fidèles cherchent à la sauver, malgré le péril extrême de leur entreprise. Dans ce but Anne-Marie séduit jusqu'au bourreau Sanson. Et elle échoue.

Belle reconstitution de la période historique avec ses laideurs, dont la guillotine et ses fastes féroïques.

CAMEO

Le Ténor Richard TAUBER dans son premier film tourné en Angleterre.

ROMANCE D'AMOUR

Musique de Schubert.

TRIANON

ROSE

Les 4 Roues de la Fortune avec Jean Servais et Lisette Lanvin.

Le Gérant : B. BELKHODJA.

Imp. Centrale - 44, rue de Constantine ALGER

اقوال الصحف العربية

الامن العام في الحجاز

حديث نفيس لمديره

وصل الى القاهرة في هذا الاسبوع سعادة مهدي بك مدير الامن العام والشرطة في الحجاز قادما من مكة المكرمة في طريقه الى الاستانة للاستشفاء

وقد انتهزت فرصة مروره بالقطر المصري وذهبت لمقابلته لاخذ منه حديثا عن المرافق العامة في ذلك القطر الاسلامي العظيم الذى يهم كل مسلم ان يلم بشؤونه واحواله ولما كان مهدى بك تتصل وظيفته باهم عمل في الدولة وهو الامن العام رايت في محادثته اهمية خاصة لان الامن العام هو كل شيء في مثل تلك البلاد لانه يتصل بطمأنينة الناس على ارواحهم واموالهم سواء كانوا من سكان الحجاز او من المسلمين الوافدين عليه لتأدية فريضة الحج من ضيوف بيت الله الحرام

وقد استقبلني سعادته بما عرف في خلقه من بشاشة ولطف وما تحلى به من كياسة ودبلوماطية فسالته جملة اسئلة وتفضل فاجاب بما خلاصته ما ياتي :

الامن العام في الحجاز

ان الامن العام مستتب في ربوع المملكة العربية السعودية من اقصائها الى اقصائها وقد اصبح الحديث في هذه الناحية من الامور البديهية التى هي معروفة للخاص والعام وعرف امرها في جميع بلدان العالم الاسلامي يشهد بذلك جميع المسلمين الذين زاروا الحجاز في السنوات الاخيرة وحتى الذين لم يزوروا الحجاز كذلك فقد سمعوا من اخوانهم عن احوال الامن في الحجاز ما لا يحتاج معه الى مزيد شرح .

وقال سعادته : ان السبب في ذلك معروف وهو يرجع الى ما اتصف به جلالة الملك المعظم من حزم ويقظة وما لمناقبه من التاثير والرهبة اضف الى ذلك تمسك جلالته بنصوص الشرع الحكيم وهدى القرآن فالى ذلك يرجع الفضل الاول في استتباب الامن في تلك البلاد المقدسة التى يعتبر الامن فيها من اهم اسباب الحياة

البوليس في الحجاز

ولما سألنا سعادته عن احوال الشرطة العامة في الحجاز وما يتصل بها من مرافق اجاب بان الشرطة في الحجاز اخذت تتدرج في التحسن كما انها زادت زيادة كبيرة عن قبل وهي تطرد في الزيادة عاما بعد عام وقد عممت في جميع المدن الحجازية والملحقات ونظمت تنظيما حسنا يكفل لها تادية مهمتها التى وجدت من اجلها

احوال الجيش

ولما سألته عن احوال الجيش النظامي في الحجاز تفضل واجاب بان الحكومة اهتمت بزيادة عدد الجيش النظامي على مقتضى لاصول الحديثة وهو مسلح بمختلف انواع الاسلحة من مدافع ورشاشات وغيرها واما الجيش الحربي فان جميع اهل الحضر والبادية في المملكة العربية السعودية من اهل نجد وغيرهم هم جنود لجلالة الملك المعظم اطوع له من بنانه وهم في العادة يباشرون اعمالهم العامة في المزارع وغيرها فاذا جد ما يدعو الى طلب النجدة او التجنيد وصاح فيهم رسول جلالة الملك فهناك ترى جموعهم مقبلة زاحفة كانها قطع الليل اذا اقبل تهب من كل مكان حتى لا يبقى في البلاد كلها من لا يحمل السلاح

مدرسة البوليس

وقد انشئت في البلاد مدرسة حديثة تتبع الشرطة العامة وهي مخصصة لدراسة المواد التي تتصل باعمال الشرطة وواجباتها يتخرج فيها الطالب لمزاولة اعمال البوليس كما ان في هذه الادارة كثيرا من الضباط الحجازيين يعملون فيها اعمالهم منها ما يتعلق بالشرطة وما يتعلق بالامن العام والتحقيقات القضائية وغيرها

الاحوال العامة في الحجاز

وسألت سعادته عن الاحوال العامة في الحجاز فقال انها على ما تعرفون وتسمعون من الرخاء والرفاهية واكبر برهان على ذلك ما يتمتع به الحجاج هناك وما يرون بعيونهم مما لم يكن يدور باذهانهم قبل زيارتهم لتلك البلاد وكثير منهم يبدون دهشتهم للفرق العظيم بين ما كانوا يتصورونه وما يرونه بعيونهم. هذا من جهة ومن جهة اخرى ان الاعمال الاصلاحية العامة تسير بخطى حثيثة متتابعة وجلالة الملك حفظه الله لا يالو جهدا في هذا الصدد والفرق واضح بين الاحوال التي كان عليها الحجاز في السنين الماضية والحالة الحاضرة ولا يزال جلالته يواصل اعماله الاصلاحية بهمة لا تعرف الملل وهذا الفرق الواضح يتجلى لكل من زار الحجاز واطلع على شؤون تلك البلاد وسيكون للمملكة العربية السعودية مستقبل زاهر ان شاء الله بتوفيق حضرة صاحب الجلالة الملك المعظم وانجاله ادامهم الله ذخرا للعروبة والاسلام .

عن « المقطم » (فؤاد شاكر)

الاسلام والطب الحديث

«افلا يتدبرون القرآن ولو كان من عند غير الله لوجدوا فيه اختلافا كثيرا » .

هذه الاية الكريمة هى التى دعتنى الى تفسير بعض الآيات لانى وجدتها يفسر بعضها بعضا بلا اختلاف . واذا ظهر مثل هذا او كان ما لا يتفق مع الآراء العلمية فيما مضى فانه كلما تقدمت العلوم ظهرت حكمة القرآن . وظهر ان كل شيء لا يتفق مع القرآن باطل . والامثلة كثيرة فيما قلنا وفيما سيأتى :

(يايها الذين آمنوا اذا قمتم الى الصلاة فاغسلوا وجوهكم وايديكم الى المرافق وامسحوا برؤوسكم وارجلكم الى الكعبين) الاية ٦ سورة المائدة .

حركة الوضوء يقصد منها : حركة استعداد للصلاة . لان الصلاة معناها ان يتصور الشخص انه امام الخالق . وان يكون خاشعا وانه يقوم باظهار عبوديته ولكى يتهيأ ذهنه لذلك ويتخلص من شواغل الحياة الكثيرة . فرض عليه الوضوء قبل القيام بالعبادة . وفي اعتقادى انه يحسن بمن يريد ان يحصر عقله كله في عبادة ربه . دون ان تشغله الحياة التي نراها في هذا العصر . يحسن ان يستريح زمنا قبل الصلاة ليستجمع قواه العقلية ويهيء نفسه للخشوع . ويترك شواغل الدنيا .

***

واذا كان الانسان مشغولا بتفكير عميق فانه لا يرى ما يقع امامه . ولا يسمع بما يدق حوله . والحالة هذه يحتاج الى تنبيه ليرى ويسمع . وهذه نظرية فسيولوجية لكل الحواس التي لا تؤدي وظيفتها الا اذا كان المخ غير مشغول بشيء آخر . وحتى يكون على استعداد لاستعمال الحاسة الخاصة . وكذلك الشان في حركة التفكير . الذى يفكر في شيء مهم لا يمكنه ان يفكر في شيء آخر الا اذا تنبه اليه بانفعالات عصبية . وهنا يترك التفكير الاول فجاة وعلى عجل . واما اذا اريد تنبيهه ليفكر في شيء آخر تفكيرا هادئا فانه يحتاج الى وقت ما . وان الذى يفكر في التجارة والزراعة ثم يقال له : قم للعبادة . يجد صعوبة في تاديتها .

***

يتبع

الدكتور عبد العزيز اسماعيل

عن (مجلة الازهر)

الفيلسوف الشاعر

جميل صدقي الزهاوي

تابع لما قبله

اما المعجبون بادبه من ابناء الضاد فمنتشرون في جميع البلاد التى يتكلم اهلها العربية بل في جميع البلاد الاجنبية التى فيها جاليات عربية . وكان له في بغداد تلاميذ واتباع مخلصون لا يفارقون مجلسه وكان في خريات اعوامه يتردد الى قهوة معروفة في بغداد فيلتف حوله تلاميذه ومريدوه ويستمعون الى رواياته الشيقة واحاديثه الممتعة ونوادره المضحكة لا يقاطعونه ولا يجرمون على معارضته

وفي الحقيقة ان الزهاوى كان راوية لا يباري . فكان صدره يعى من الاخبار والنكات والحوادث ما تضيق دونه المجلدات . وكان له في الرواية اسلوب خاص ياخذ بمجامع سامعيه . لذلك لم يكن يسمع لاحد صوت في مجلسه

ولا يستطيع الناقد المنصف ان يصف التاثير الذى سوف يكون للزهاوى في الادب العربي فلم ينقض بعد زمن يكفي للحكم على ذلك التاثير . ولكن الامر الذى يختلف فيه اثنان هو ان الزهاوى كان فيلسوفا حكيما اكثر منه اى شيء آخر .

وفلسفته توهم المرء انه كان ينظر الى العالم (بنظارة) سوداء فلا يرى حوله الا كل ما يشف عن الحلك والظلام . وقد عللنا سر نقمته على الاجتماع . فاكثر الشعراء الذين كانوا مبتلين بالامراض المستعصية كانوا ناقمين على الاجتماع . بل لعل الحقيقة هى ان الذين يصابون عادة بالامراض المستعصية من اصحاب الاحساس الدقيق ينقلبون شعراء يعجب العالم بشعرهم ويتاثر بشكواهم وانينهم

وبعد فوفاة الزهاوي خسارة فادحة للادب العربي . عزى الله الامة العربية جمعاء فيه .

2me ANNEE — N° 33 50 CENTIMES SAMEDI 4 JUILLET 1936



de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT

POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

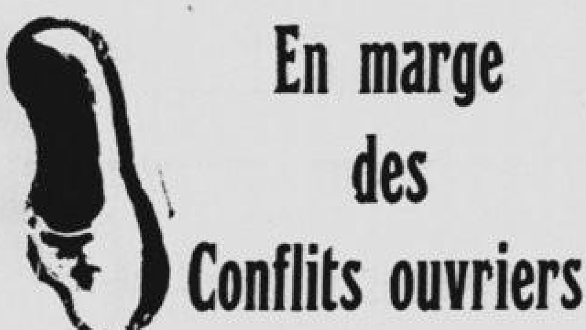
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER

Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT

Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »



En marge des Conflits ouvriers

LE MALHEUR DES UNS FAIT LE BONHEUR DES AUTRES

« Comment, vous ne saviez pas que 650 familles indigènes sont menacées de perdre leur gagne-pain quand l'homme ne sera plus en grève ?

« Paradoxe, dites-vous ? Non pas, et l'*Echo* se doit d'intervenir et d'essayer d'intéresser les pouvoirs publics.

« Bien entendu, je savais que vous marcheriez et voici pour ceux que vous allez défendre :

Les espadrilleurs sont en conflit avec leurs patrons. Ceux-ci, touchés de la grâce, vont leur consentir une amélioration de leur sort dans le goût des accords Matignon et chacun se congratule.

« Ah ! vous trouvez que c'est parfait ? Attendez donc la suite et ne coupez plus !

« Ce sont quatre industriels qui ont ainsi solutionné le problème. Mais il en est un cinquième qui n'a rien voulu savoir — et pour cause : ses ouvriers ne réclament rien !

« Allons, n'interrompez pas ! ces ouvriers là, c'est la main-d'œuvre pénitentiaire. Vous savez à quel prix elle travaille. Maison-Carrée va donc bénéficier de la gêne que les nouveaux salaires vont apporter aux autres, en sorte que, à bref délai, et comme je vous le disais au début, les ouvriers en grande majorité algérians — j'aime bien votre néologisme — vont se trouver en chômage.

« Vous dites comme moi, que le Ministre de la Guerre doit reviser le cahier des charges des entreprises pénitentiaires, vous convenez aussi qu'on pourrait envisager la suppression totale du travail des prisons ou envisager la parité des prix de la main d'œuvre pénitentiaire avec ceux de la main-d'œuvre civile.

« Ah ! je n'y avais pas pensé. Oui, on pourrait répartir cette main-d'œuvre entre les cinq patrons. En tous les cas, vous pensez comme moi que le Gouverneur et le Ministre de la guerre doivent dire leur mot dans ce conflit des salaires et de la production. Votre ECHO va écrire un leader ? Bon, très bien, merci pour ces humbles travailleurs ».

L'Echo

DANS LA PRESSE ARABE

Après le Congrès Musulman Algérien

Nous avons publié dans un numéro précédant le compte rendu du Congrès donné par El Bassaïr. A titre documentaire nous publions les comptes rendus donnés par les autres journaux arabes

Du journal En Nadjah :

LE CONGRES DE LA HONTE ET DU RIRE

« *Tu les croirais unis alors que leurs cœurs sont divisés* » (Coran).

Parlant de ce Congrès *En Nadjah*, retrace d'abord les circonstances qui l'ont précédé. D'abord les effets de la crise économique qui se sont faits ressentir davantage chez les indigènes ; le manque d'organisation du crédit indigène a été la cause de leur appauvrissement ; affolés ils sont tombés dans les bras de n'importe qui se proposait à remédier à leur situation. A cette crise économique vint s'ajouter un malaise créé par les politiciens qui, groupés autour de Bendjelloul, se mirent à dépeindre les maux dont souffre le peuple pour, ensuite, leur donner une fausse origine. Les espoirs du peuple furent trompés ; Bendjelloul et ses partisans perdaient leur temps en considérations abstraites et surtout à se rechercher des mandats politiques. Les indigènes éprouvent une forte déception de la carence de Bendjelloul. C'est alors que les disciples de Benbadis, trouvant là l'occasion de se venger de Bendjelloul, se mirent à faire son siège et à le cribler de critiques. Celui-ci, pour recouvrer son prestige, eut recours au moyen entre tous classique : celui de provoquer des réunions dans le cercle de l'Union. Malheureusement ces réunions ont tourné à la comédie surtout celle donnée au théâtre municipal où les partisans de Benbadis installèrent des enfants pour huer les orateurs.

Ayant échoué de ce côté-là il imagina, toujours pour dériver l'opinion publique, d'inviter les Fédérations des élus des trois départements à un Congrès algérien qui aura son siège à Alger ; les buts du docteur étaient les suivants : 1° les critiques et les mauvaises opinions portées sur lui ; 2° Détruire le prestige du Santradji (Benbadis) qui voulait le dominer de sa personnalité et l'avoir sous sa coupe ; 3° s'affirmer le chef du mouvement dans les trois départements et faire dépendre de sa personne tous les élus algériens musulmans afin qu'il puisse être le seul à dire : « Je parle au nom du peuple algérien » ; 4° impressionner le Gouvernement et lui créer de l'inquiétude en invoquant les six millions d'indigènes qui seraient derrière lui, ce que Khaled, de son vivant n'a pu faire ; 5° obtenir une représentation parlementaire indigène dont il serait la vedette.

« *En Nadjah* » parle ensuite de la rivalité entre Bendjelloul et Ben Badis. Craignant les embuches de Ben Badis, Bendjelloul décida que les ulémas ne seraient pas admis au Congrès ; il publia dans la *Dépêche de Constantine* que seuls les élus et les personnes de leur choix auraient accès au Congrès. Devant cette attitude de Bendjelloul les ulémas firent circuler une pétition dans laquelle ils déclaraient au peuple que le Président de la Fédération allait détruire volontairement la religion et le chraa; cette pétition signée de 1.500 indigènes protestataires fut confiée à Ben Badis qui s'en est nanti pour venir au Congrès ; arrivé à Alger il la montra à El Ogbi et lui demanda de l'aider à avoir la présidence du Congrès car, lui dit-il, Bendjelloul a bousculé la société des ulémas et son président ; El Ogbi refusa de l'aider dans sa tentative en rétorquant que la société des ulémas ne saurait permettre à son président de présider un Congrès politique. Les hommes de paille de Bendjelloul de leur côté ont fait circuler une pétition de confiance au président de la Fédération ; ils s'adressèrent surtout aux marabouts auxquels ils ont rappelé que les ulémas étaient leurs pires ennemis et qu'il était de leur intérêt d'aider Bendjelloul à détruire le prestige des ulémas, selon leurs dires ils auraient réuni cinq mille signatures.

Parlant encore des circonstances qui ont précédé le Congrès *En Nadjah* dit que préalablement aux faits qu'il vient de rapporter, une réunion secrète contre Bendjelloul a eu lieu au siège de la Société « Ech Chabiba » de Constantine, présidée par M. Tahrat. Avertis de ce complot, les amis de Bendjelloul mandèrent le commissaire de police qui vint sur les lieux avec l'inspecteur Alliche ; on trouva parmi les conspirateurs le conseiller municipal Mohamed Zerkine..

Enfin parlant du jour du Congrès, l'auteur dit que ce dimanche matin les ulémas ont avisé leurs amis que c'était Benbadis qui allait présider le Congrès ; cette nouvelle aussitôt répandue fut démentie par les amis de Bendjelloul.

En Nadjah s'étend sur ces détails pour bien faire ressortir la rivalité entre Bendjelloul et Benbadis. Il donne ensuite le compte rendu du Congrès avec quelques caractéristiques dont nous traduisons les principales telles que les expose l'auteur :

1° La présence des ulémas qui ne s'explique pas au sein d'un Congres politique et l'immixtion de la religion dans les affaires publiques ;

2° L'intrusion d'éléments de désordre qui ont détourné le congrès de sa destination véritable car, organisé pour la discussion des projets de représentation émanant de divers politiques, il s'est ouvert sous les menaces et l'influence de ces éléments de désordre et sur un programme

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

Du Journal "El-Bassaïr".

La salle du Majestic regorge de monde ; toutes les couches sociales sont représentées ; on y voit l'ouvrier, l'étudiant, le fellah, le riche, le pauvre, l'homme du jour et l'homme obscur, mêlés et assis côte à côte. C'est la première fois qu'on voit pareille cohésion dans ce peys.

Le Docteur Bendjelloul expose les revendications des indigènes parmi lesquelles la représentation parlementaire, non pas d'après les projets en vogue, mais sur le principe du suffrage universel, avec un collège électoral unique et la conservation intégrale du statut personnel ; de sorte que les communautés algériennes diverses et les éléments ethniques en présence éliront un représentant unique. Les indigènes qui sont déjà électeurs pour les Assemblées politiques locales auront le même droit de vote pour le parlement, avec la reconnaissance de leur individualité musulmane et de leur statut musulman... Les orateurs qui se sont succédés, parmi les élus et les militants, ont dit en substance que l'Algérie, qui est fortement attachée à la France, qui fait preuve de loyalisme en toutes circonstances heureuses ou malheureuses, ne doit, en toute justice et en toute impartialité, consentir le sacrifice de son individualité pour obtenir, moyennant ce prix, ses droits, cependant qu'elle a déjà fait de très gros sacrifices. Ils ont ajouté qu'au contraire, elle doit préserver cette individualité qui est le soutien de sa gloire, par tous les moyens.

...Le tour des Ulémas arrive. Le Cheikh Benbadis présente des revendications d'ordre linguistique et religieux ; il demande de lever la main en signe d'approbation : toutes les mains se lèvent. Il présente ensuite un cahier de revendications au Congrès, dont voici le contenu :

A) La langue arabe :

La langue arabe sera considérée comme langue officielle au même titre que la langue française ; tous les textes officiels devront par conséquent être rédigés en arabe et en français ; les journaux arabes devront être régis par les mêmes lois que les journaux français ; de même, la liberté de l'enseignement de la langue arabe devra être accordée au même titre que pour l'enseignement de la langue française ;

B) Le Culte :

Les Mosquées. — Les mosquées doivent être abandonnées aux musulmans avec affectation d'un crédit prélevé sur le budget algérien, au prorata des revenus des habous de ces mosquées, lesquelles seront administrées par des sociétés religieuses conformes aux lois en vigueur sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

Du Journal "El-Ouma" d'Alger.

Le grand jour historique de l'Algérie

Dans un petit cadre, cette information :

Six millions de musulmans représentés par six mille personnes au Majestic ; vingt orateurs parlent pendant deux cents minutes ; les hommes de la religion et ceux de la politique parlent à la même tribune en français et en arabe et réclament pour l'Algérie des droits entiers dans le cadre de l'Islam, de la langue arabe, de la nationalité algérienne et sous l'égide de la République démocratique française.

L'auteur fait précéder son compte-rendu par une qacida qu'il a récitée il y a dix ans ; l'Algérie d'alors, dit-il, parlait par sa bouche. Voici le contenu de cette qacida :

Où sont mes enfants que j'ai nourris du plus doux de mon lait ?

Où sont mes enfants ? Pourquoi m'ont-ils oubliés et dans quelle intention m'ont-ils abandonnée pour courir au mirage ?

Où sont mes enfants ? Pourquoi ne vois-je venir à moi que ceux qui veulent m'ensevelir sous la terre ?

Les mères vivent dans la quiétude. Quant à moi, je vis par mon peuple dans le trouble et l'inquiétude.

Est-ce là la récompense qu'ils me font. Cependant qu'ils sont les descendants des plus glorieux des sah'bis (compagnons du prophète) ?

En moi, un feu ardent brûle mes entrailles ; si ce feu brûlait dans le roc il le ferait fondre.

Avez-vous une eau fraîche qui apaiserait le feu de mes souffrances ? (fin de la qacida).

L'auteur ajoute : « Après avoir poussé ces sanglots, l'Algérie est aujourd'hui en droit de chanter et de dire :

Oui mes chers enfants, j'ai obtenu de vous tous ce qui est délicieux, tout ce qui est exquis. Je suis enveloppée d'un regard ramené sur moi par les jeunes gens les plus tendres ; ce regard me plonge dans les eaux bienfaisantes de la vie.

Si vous vous êtes réunis hier dans ce mois bienheureux du Mouloud, vous pouvez aujourd'hui acquérir de moi votre prospérité ».

Après ces innovations, l'auteur parle du Congrès.

« Nos lecteurs ont été informés, dans un précédent numéro, que le Président de la Société des Ulémas, le cheikh Abdelhamid Benbadis avait envoyé un message à tous les musulmans du territoire algérien pour l'ouverture d'un congrès musulman général à Alger dans le but d'exposer la situation actuelle à la généralité des musulmans, et d'arrêter les mesures à prendre pour y remédier. A

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

Après le Congrès Musulman Algérien (suite)

"En-Nadjah"

autre, qui repousse tous ces projets et propose le principe du suffrage universel avec collège électoral unique. La raison invoquée par les extrémistes c'est l'application de la formule : « Demander beaucoup pour obtenir peu ». Or en matière politique on n'en demande pas avec exagération mais avec bon sens et courtoisie ;

3° L'absolutisme énergique des revendications présentées par les communistes et les extrémistes, qui demandent la suppression du Gouver-Gouverneur général, des délégations financières, des communes mixtes, des caïds et le rattachement complet de l'Algérie à la France ; ils demandent en outre la naturalisation massive et l'application mutis mutandis de la législation française aux indigènes ; ils soulignent que dorénavent le Préfet sera Ali et le sous-préfet Boubakeur au lieu de Georges ou Marcel ; ils demandent enfin l'acheminement de l'Algérie vers l'indépendance.

4° L'intervention intempestive d'El Ogbi et ses attaques contre les ministres Régnier et Chautemps et contre les chefs administratifs au sujet du prêche dans les mosquées et du caractère officiel de la langue arabe, autant de questions inopportunes, hors de sujet et étrangères aux débats ;

5° L'attitude du Senhadji (Benbadis). Si El Ogbi cherche à greffer la question des mosquées sur les travaux du Congrès et en faire une demande subsidiaire, Benbadis va s'efforcer de lui donner un caractère d'ordre social ; par voie de conséquence cette question doit faire partie intégrante des revendications d'ordre social que le Congrès doit examiner ; grâce à ce paralogisme Benbadis revendique pour la société des ulémas l'administration des mosquées et la gestion des biens Habous. *En Nadjah* dit que si l'Etat renonce à l'administration des biens habous il se rendra complice des gens qui veulent les accaparer pour les dilapider à l'instar des anciens gérants de ces biens.

6° L'absence dans ce Congrès des personnalités musulmanes qui exercent un prestige naturel soit dans les tribus soit parmi les commerçants, les artisans et les ouvriers des villes. Peut-on dire qu'ils aient été avantageusement remplacés par la société de l'Achour ? Ce serait commettre une faute grave qui entrainerait pour l'ordre public des conséquences funestes.

En Nadjah tire ensuite cette conclusion :

« Les organisateurs de ce Congrès « ont commis une faute grave en « tolérant l'immixtion de la religion « dans la politique et en la mêlant « aux affaires publiques. Nous croyons savoir que le but secret de « Benbadis, en s'immisçant dans le « Congrès, c'est de porter un coup « fatal à son rival Bendjelloul, car « il l'a entraîné dans une impasse ».

Mami SMAIL.

"El-Bassaïr"

2° *L'enseignement religieux.* — Il sera créé une Université pour les études arabes et religieuses d'où sortiront les futurs agents de culte;

3° *La magistrature musulmane.* — Créer une législation codifiée par les soins d'une commission musulmane dont les membres seront élus sous les auspices des sociétés religieuses dont il est causé au premier article ; apporter des modifications au programme des médersas qui préparent les magistrats et faire figurer dans ce programme l'enseignement du nouveau code.

Abdelhamid BEN BADIS.

El Ogbi présente le vœu suivant qui fut adopté : « *Réunir le Congrès toutes les fois que se pose une question importante intéressant l'Algérie.* »

Pour réunir les travaux du Congrès, il a été décidé, le soir de ce jour au Cercle du Progrès, la création d'un comité provisoire composé de trois élus, de trois ulémas et de trois militants. Les membres désignés furent : le docteur Bendjelloul, l'avocat Taleb Abdesselam, le pharmacien Boukerdenna, Bachir El Ibrahim, Tayeb El Ogbi, Mohamed Kheïr Eddine, Benhadj, Bouchama et Abdallah. Ce comité exécutif a été habilité pour créer dans chaque centre important des trois départements, une section filiale. Le futur comité exécutif définitif sera constitué de membres à raison de un par section. En définitive, ce comité provisoire a remis tous ses travaux à une Commission formée de Benhadj, Lamine Lamoudi et Ouzeggane, qui sont en résidence à Alger. Cette Commission doit veiller sur les archives du Congrès et se mettre en rapport avec les sections par lettres ; celles provenant des sections doivent être adressées à M. Benhadj. Ces sections doivent être créées avant le 5 juillet prochain.

Tels furent les faits qui se sont déroulés au sein du Congrès ; il ne reste plus au peuple qu'à veiller sur ses attributs essentiels : l'Islam et l'Algérianisme...

Ce congrès est la première pierre jetée par l'édification de l'avenir de la nation et nul ne peut construire l'avenir d'une nation si ce n'est cette nation même.

Bachir EL IBRAHIMI.

"El-Ouma"

cette fin, il a été créé à Constantine un Comité préparatoire composé de représentants de toutes les sociétés, les amicales, les syndicats et les représentants du peuple ; un comité analogue a été créé à Alger et à Oran.

Suit, dans ses détails, le compte-rendu du Congrès duquel nous extrayons les passages caractéristiques:

« La veille, dit l'auteur, on se livra à des travaux préparatoires en une réunion qui dura de 9 heures du soir à trois heures du matin. On décida, au cours de ces travaux, de confier la présidence du Congrès au grand politicien qu'est le chef du mouvement Algérien, le docteur Bendjelloul. Le lendemain, à l'ouverture du congrès, six mille personnes envahissaient la salle du Majestic.

Les orateurs qui se sont succédés ont présenté, s'adressant au nouveau Gouvernement Front populaire, le cahier de leurs revendications, ont demandé des droits dans le cadre de l'Islam, de la langue arabe et de la nationalité algérienne; très peu nombreux furent ceux qui ont demandé l'assimilation et l'entrée dans la grande famille française ; du reste, cette idée est maladive et stérile et incompatible avec la religion musulmane...

La première motion concerne la représentation parlementaire.

La deuxième motion comporte l'égalité complète avec les français dans les droits politiques, sans préjudice de la conservation du statut religieux de la langue arabe et de l'individualité du peuple algérien. »

L'auteur parle ensuite de la part qui a été faite au peuple mozabite dans ces revendications. Il reproche aux organisateurs du Congrès de n'y avoir pas pensé et aux notables mozabites de s'être montrés indifférents. Il publie à la fin une lettre qu'il a adressée au bureau du Congrès en sa qualité de représentant du peuple mozabite. Il rappelle dans cette lettre que le M'Zab, au point de vue politique et social, est régi par un traité. Il demande aux membres du congrès de faire respecter ce traité et d'obtenir pour le M'Zab des franchises sans toutefois qu'on touche à l'unité du M'Zab et à ses institutions ; il rappelle les revendications présentées par les mozabites au Gouvernement.

Amor ben Aissa ... Brahim

Charte revendicative du peuple algérien musulman

Les grandes lignes de cette charte revendicative — que la Fédération des Elus musulmans du département d'Alger a fait sienne — seront développées, le 5 juillet prochain, dans la grande réunion que donnera le Comité exécutif issu du Congrès du 7 juin 1936.

Du Congrès Musulman Algérien s'est dégagée une règle précise : confrontation dans un libre jeu et dans une atmosphère de réconciliation générale de toutes les tendances.

Du même Congrès, est sortie, sous forme de motion, adoptée à l'unanimité, une mission non moins précise... formation immédiate d'un *Comité exécutif du Congrès*, ayant pour tâche, de rassembler, de rallier, et de coordonner les efforts, pour la réalisation de la charte revendicative des musulmans algériens. Une commission provisoire composée de trois élus, trois oulamas et trois militants, fut désignée pour mettre sur pied le comité exécutif définitif.

La commission provisoire en possession des dossiers s'est mise aussitôt à l'œuvre. Elle peut d'ores et déjà :

1° Présenter au public les grandes lignes de la Charte revendicative ;

2° Annoncer pour le 5 juillet prochain la réunion à Alger des délégués des différents centres géographiques de l'Algérie qui auront à choisir dans leur sein le Comité exécutif définitif.

La Commission provisoire de Coordination.

CHARTE REVENDICATIVE

Basé sur une large documentation documentation puisée aux sources les plus sérieuses, étudié et adopté dans ses parties par les couches les plus profondes de la population, le présent cahier est désormais la

CHARTE REVENDICATIVE DU PEUPLE MUSULMAN.

Le Congrès a adopté :

1° Suppression de toutes les lois d'exception.

2° Rattachement pur et simple à la France, avec suppression des rouages sociaux,

Délégations financières.
Communes mixtes.
Gouvernement général.

3° MAINTIEN DU STATUT PERSONNEL : avec réorganisation de SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT : Application de toutes les lois édictées en vertu de ce principe.

Restitution immédiate de tous les édifices religieux à la Communauté Musulmane qui pourra en jouir et en disposer par l'organe de cultuelles régulièrement constituées.

Entretien des édifices religieux et de leurs desservants sur les revenus des bien Habous.

Abrogation de toutes les dispositions d'exception concernant la langue arabe, et tendant à la classer comme langue étrangère.

Liberté d'Enseignement pour la langue arabe, et d'expression pour la presse arabe.

4° REVENDICATIONS D'ORDRE SOCIAL : Instruction obligatoire pour tous les enfants des deux sexes; mise en chantier immédiatement d'un vaste programmme de constructions scolaires.

Fusion des deux Enseignements : Des Européens et des Indigènes.

Développement des œuvres d'Assistance,

HOPITAUX.
INFIRMERIES.
REORGANISATION DU SYSTEME ACTUEL) :

Fourneaux Economiques.

Création de caisses de chômage pour tous les chômeurs.

5° REVENDICATIONS D'ORDRE ECONOMIQUE :

1) A travail égal, salaire égal.
2) A mérite égal, grade égal.
3) REPARTITION DE L'AIDE qu'apporte le budget Algérien à l'Agriculture, au Commerce, à l'Industrie, à l'Artisanat, proportionnellement aux besoins, et sans distinctions d'origine.
4) Création de coopératives Agricoles et de centres d'éducation du FELLAH.
5) Arrêt des expropriations.
6) Répartition des grands domaines inexploités entre les petits Fellahs et ouvriers agricoles.
7) Atténuation des rigueurs du Code Forestier.

7° REVENDICATIONS D'ORDRE POLITIQUE :

Amnistie pour tous les délits politiques.

Collège électoral commun pour toutes les élections.

Eligibilité pour tous les électeurs.

Suffrage Universel.

Représentation au PARLEMENT.

LA COMMISSION DE COORDINATION.

DE TOUT UN PEU

A NOS LECTEURS

Notre courageux confrère *Le Républicain d'Algérie* vient de montrer comment sont organisées les sociétés pétrolifères pour imposer un prix uniforme à leur clientèle et se procurer ainsi des bénéfices scandaleux.

Elles ont consenti aux revendications — par ailleurs légitimes — de leurs employés. Elles entendent rattraper ce manque à gagner par une augmentation de 50 francs sur le prix de l'hectolitre.

Le consortium international du pétrole vendait son produit 95 francs l'hecto, moins 15 francs de ristourne. Il prétend le vendre à présent 150 francs.

Cette majoration formidable ne semble pas émouvoir l'opinion. Qui s'en inquiète ? Ne sont-ce pas les mesquines qui s'éclairent au pétrole ou s'en servent pour leur cuisine ?

La masse musulmane est frappée par cette hausse insolite. Un produit de première nécessité va devenir une marchandise de luxe. A nous de protester énergiquement et nous pourrions d'abord et comme première mesure de défense, utiliser le charbon, produit algérien.

Nous pensons aussi que le gouvernement doit intervenir dans un tel arbitrage dont l'incidence, comme par hasard, frappe les petits.

Notre appel a été écouté

Réjouissons-nous. On convient que la cause musulmane n'est ni rouge, ni blanche, ni jaune ; qu'elle est musulmane, et cela suffit. L'appel de Rachid Kalafat a été entendu.

On a voulu nous attirer à droite, on a voulu nous mener à gauche et nous avons dit : « restez ce que vous êtes, restez où vous êtes...»

A l'enterrement de Belhocine, pauvre victime d'une grande tourmente, des meneurs invitaient les algériens à lever le poing devant les fenêtres pavoisées aux trois couleurs. Les ouvriers en chéchia répondirent par le signe de la Chahadda. Invités à crier « Démission Rozis ! » ils répondaient « Allah ouakber ! »

Ces obsèques devaient se dérouler dans le cadre de la religion musulmane. Un orateur improvisé sortit de la foule pour dire notre consolation : c'est la religion d'Allah !

L'assistance répondit : « Dieu est grand ! — Allah ou Akber — que Dieu repose l'âme du disparu. »

Un communiste voulut parler. La police intervint et ce fut mieux.

UNE VERITE

D'une lettre de M. Zine Bentabet, Conseiller municipal à Oran, le passage suivant :

« Les Musulmans aiment la France et ne lui connaissent qu'un drapeau pour lequel beaucoup de leurs frères sont tombés au champ d'honneur ou ont versé leur sang.

« Cette vénération aux trois couleurs n'est en rien contraire aux revendications musulmanes : elle leur donne la force de la légalité. »

ACCOLADE

Le maire d'Oran, dans un discours prononcé à Mostaganem, a exalté le patriotisme et la grandeur de l'âme arabe. Il embrasse M. le Docteur Bentami dans un baiser destiné à tous les Musulmans de Mostaganem.

A VENDRE

Nos Echos

ERREUR D'ETIQUETTE

« Un chant naquit...» sur les bords de l'Ill, dans une vieille maison alsacienne du Broglie, par une nuit d'avril 1792, nuit de printemps exaltée de toutes les sèves.

Dans la journée Dietrich, le maire patriote, avait lancé aux Strasbourgeois une fière proclamation. Sa prose, sur les lèvres de la Muse, devint, paroles et musique, cet hymne de flamme qui allait courir la terre en trait de feu, allumant partout la lumière de la liberté.

Un chant naquit. Celui de l'armée du Rhin !

Chant de patriotisme farouche, chant de défense contre l'envahisseur et contre ceux qui l'ont suscité.

Chant d'espoir dans une humanité libre, à l'élaboration de laquelle il faut œuvrer. Ce chant d'émancipation suffisait à tous les peuples, l'Internationale n'était pas nécessaire et Pommier qui trouva l'air eut pu s'inspirer de la « Marseillaise de la Paix » pour le texte.

Le Tyrtée qui l'écrivit d'un jet, ce Chant de l'Armée du Rhin, c'est Rouget de l'Isle.

Ce Rouget, les Rouges l'accaparent — Or il est à tous.

Le chant de l'Armée du Rhin, les Marseillais lui ont mis un faux-nez, l'ont féminisé, le voici « Marseillaise »....

Confrontons les paroles : « Le jour de gloire est arrivé, marchons ! contre les cohortes étrangères et les mauvais Français qui s'y trouvent, contre les despotes sanguinaires qu'on chassera à Valmy, épargnez ces tristes victimes, à regret s'armant contre nous, Amour sacré de la Patrie ! »

Dans l'autre « Et s'ils veulent, ces cannibales, faire de nous des héros, ils sauront bientôt que nos balles sont pour nos propres généraux ».

Paysans de toutes les provinces, calicots en melon, humbles fellahs d'ici, boudjadis descendus des montagnes, l'envahisseur a fait de vous des héros, vous a révélés à vous mêmes : vous avez sauvé la Patrie.

C'était dans la tranchée peu creuse, à Avocourt, à trente mètres de l'ennemi, deux tirailleurs du troisième, un roumi, un Kabyle, tous deux servant la mitrailleuse, tandis que dans la nuit si claire de détonations, mais sur l'écran noir de l'horizon, passaient en traits rouges les obus si proches, si proches et qui bientôt décapiteraient. Et alors, durant le l'Administration judiciaire dans un sens rationnel et plus conforme à l'esprit du droit musulman (Codification de ce droit).

tir de démolition, la « Marseillaise » stridula, sifflée jusqu'à l'aube par le Kabyle et par le Roumi.

Chant de l'Armée du Rhin qui f... du cœur au ventre !

***

NECROLOGIE

Nous avons eu le regret d'apprendre la mort à Tolga de Buchère Edouard Clément, agriculteur. Nous avons dit la peine que nous causait ce décès. Nous voulons aujourd'hui rappeler quelques traits de son existence.

Installé depuis de nombreuses années dans le bled, il considérait les indigènes comme des amis et ceux-ci l'aimaient comme un père. L'appelait-on la nuit pour un malade, il se levait, donnait son avis... et le médicament, veillant même des nuits entières. Combien des nôtres a-t-il ainsi sauvés, n'acceptant qu'un « merci !... »

Avait-on besoin d'engrais, de produits chimiques pour les arbres ou contre les insectes nuisibles, il les donnait.

Mais son plus bel acte de philanthropie, c'est lorsque, ému des maladies provenant de l'eau des séguias, où la mère allait remplir la guerba pour la boisson de tous, il fit construire une fontaine, où l'eau pure, impolluée, fut à la disposition de chacun. Il voulait amener jusqu'à la rue, par un tuyau, l'eau de son puits artésien. L'autorisation ne lui fut pas accordée.

Dans un coin de son jardin, d'une borne bien abritée, l'eau court abondamment pour le plus grand profit des indigènes. Madame Buchère et Jean Buchère, le sympathique, continueront son œuvre.

Voilà le vrai colon, le Français « à la Viollette ». Pas de mots, des actes et c'est par eux qu'il nous fait aimer.

L'ORIENTALISTE.

***

DANS LA PEINTURE

C'est avec plaisir que nous avons appris l'attribution de la Bourse de Paris du Gouvernement général à notre coreligionnaire Temam Mohamed.

Nous n'ignorons pas les embûches qu'on a semées sur la route du jeune lauréat, ni les obstacles qu'il dut surmonter pour arriver à voir ses efforts couronnés de succès grâce à l'impartialité des membres du jury auxquels nous adressons nos sincères félicitations. Nous prions également M. Loth, son Directeur et MM. Antoni et Racim ses professeurs d'agréer nos félicitations. C'est à eux que revient la vérité.

A notre jeune coreligionnaire nous disons courage et persévérance.

L'Internationale maçonnique

UN NUMERO SENTATIONNEL SUR LA FRANC-MAÇONNERIE

Sous ce titre : « QUI CONDUIT L'EUROPE A LA GUERRE ? *L'Internationale maçonnique* », la Revue : les « *Documents nouveaux* », éditée sous le patronage de la Fédération Nationale Catholique et dont l'action est déjà très importante vient de faire un numéro spécial, vraiment sentationnel, et qui est enlevé rapidement.

Ce numéro contient des reproductions de documents jusqu'ici demeurés secrets.

C'est toute l'action de la Franc-Maçonnerie qui est dévoilée dans ces pages que les élections rendent d'une actualité brûlante.

Les cérémonies secrètes, l'organisation inférieure des Loges, leur action internationale, leur mainmise sur notre pays, sont tour à tour étudiées et commentées.

De saisissantes photographies absolument inédites accompagnent ce texte tiré en hélio ; rien de semblable n'a encore été publié.

Nous le signalons volontiers à nos lecteurs. Tous ceux qui s'intéressent à la très grave question maçonnique voudront posséder ce numéro ; il est vraiment remarquable.

Ecrivez à M. Marquès-Rivière, directeur des « *Documents nouveaux* », 17, rue Dugay-Trouin, Paris (VIe), qui vous l'enverra franco contre la somme en timbres de 3

La Vie Sportive

Nous voilà en période calme, notre chronique sera néanmoins assurée pour donner à nos aimables lecteurs des renseignements en attendant la reprise d'octobre pour laquelle nous promettons des améliorations surtout dans la chronique de foot-ball club que nous est cher, le Mouloudia jouera avec les vedettes. Que nos vaillants athlètes soignent leur culture physique base essentielle et ils ne le regretteront pas.

ATHLETISME

Les championnats Nord-Africains

Disputés à Rabat nous eûmes le plaisir d'enregistrer quelques succès dans des épreuves où le sang indigène prouve toujours sa valeur.

Au 10.000 mètres : 1. Daddour ; 2. Saïd; 3. Djilali ; 4. Menouar ; 5. Sala.

Au 800 mètres : 1. Bensmicha.

Au 5.000 mètres : 1. Makkachi (record nord-africain battu) ; 2. Sala.

CYCLISME

Taddeï opposé à Pérez enleva à ce dernier le titre de champion départemental de vitesse.

A Vichy

Au cours du championnat international Bénaïssa s'est adjugé le 800 mètres.

CITE DIVIELLE

La Société des Courses Hippiques a obtenu cette semaine un grand succès. Il est vrai que patronée par le Comité des courses il ne pouvait en être autrement.

Il fallait voir sur la brèche le secrétariat administratif pour assurer la régularité des épreuves qui donnèrent satisfaction à un public élégant. Ce qui laisse prévoir pour le Meeting d'Eté des succès qui ne laisseront pas indifférants les amateurs du Caroubier.

D. MARIUS.

BOXE

Le champion de boxe Max Schmelliug est visible à l'écran du Cinéma Trianon Voir le programme.

LA LOTERIE ALGERIENNE

UNE FORMULE ASSUREE D'UN GRAND SUCCES

Des modifications très importantes ont été apportées aux modalités et à la répartition des lots de la LOTERIE ALGERIENNE.

La troisième tranche connait, de ce fait un très grand succès. Il fallait s'y attendre puisque les nouvelles conditions arrêtées par le Comité de la Loterie font que les Algériens possèdent désormais la plus intéressante et la plus attrayante des loteries.

Si le prix du billet a été porté de 50 à 100 francs, billet divisible d'ailleurs en deux moitiés officielles de 50 francs, le nombre en a été maintenu au chiffre de 200.000 seulement, c'est-à-dire 6 ou 10 fois moins qu'à toutes les autres grandes loteries.

Quant aux lots, aucune autre loterie n'en offre de plus importants et de plus nombreux.

Jugez en effet de l'impressionnante répartition ci-après :

1 lot de 3.000.000
2 — de 1.000.000
2 — de 500.000

11 de 100.000	530 de 1.000
11 de 50.000	256 de 500
22 de 20.000	40 de 400
44 de 10.000	40 de 300
96 de 5.000	20 de 200
10 de 3.000	880 de 100
76 de 2.000	20.000 de 100

Au total 22.040 billets, soit 1 sur 9, vont sortir au tirage. Indépendamment de la formidable augmentation de la valeur des lots, leur nombre est supérieur de 800 environ, à celui des première et deuxième tranches. Bravo, 800 heureux de plus.

La grande innovation consiste dans l'attribution de lots pour les numéros approchants (appelés aussi approximations), afin d'avantager ceux qui détiennent un billet dont le numéro est presque celui désigné par le tirage. N'est-il pas navrant, en effet, de ne rien gagner alors que le numéro du billet detenu approche un numéro gagnant de 1, 2, 3, 4 ou même 5 unités ?

Il y a les approchants à la centaine de mille et les approchants aux unités.

Le numéro 123.456 gagne-t-il par exemple le lot de 3.000.000 ? Le numéro 023.456, qui est l'approchant à la centaine de mille du numéro gagnant, ne gagne rien avec tout autre réglement, tandis que le détenteur aura eu l'énorme espoir de gagner. Il a en effet les mêmes unités, dizaines, centaine, mille et dizaine de mille. Il n'est battu qu'à la centaine de mille. Or la Loterie Algérienne ne comprenant que 200.000 billets, seuls les chiffres 0 et 1 existent pour désigner la centaine de mille d'un numéro et le détenteur du billet portant le numéro 023.456 avait 1 chance sur deux de gagner les 3.000.000 ou tout autre lot. Avec le nouveau règlement, un lot de consolation de 100.000 francs lui est attribué.

Pour les lots de 3.000.000, 1.000.000, 500.000, 100.000, 50.000, des lots de consolation de 100.000, 50.000, 20.000, 5.000, 2.000 sont attribués aux approchants à la centaine de mille.

Enfin les approchants aux unités. Tous les lots de 1.000 francs à trois millions en ont. Leur valeur varie de 100 francs à 10.000 francs.

Pour les lots de 1.000 et 5.000, il y a un approchant pour l'unité au-dessus et un approchant pour l'unité au-dessous. En prenant le même chiffre que ci-dessus : 123.456, les approchants seraient : 123.455 et 123.457.

Pour les lots de 10.000 et 20.000 un lot pour chacune des deux unités au-dessus et des deux unités au-dessous.

Pour les lots de 50.000 à 3.000.000, un lot pour chacune des cinq unites au-dessus et des cinq unités au-dessous.

Et la prime à la couverture ? Achetez un carnet, vendez tous les billets si vous le voulez, la couverture seule peut vous permettre d'obtenir une prime de 500 francs à 30.000 francs, accordée par le Secrétariat de la Loterie à titre de publicité.

Consultez dans toutes les banques, dans tous les bureaux des administrations vendant des billets les affiches de la Loterie Algérienne. Consultez-y le règlement tenu à votre disposition et le cas échéant réclamez-en un exemplaire au secrétariat de la Loterie Algérienne au Gouvernement général. Lisez attentivement les prospectus et vous n'hésiterez plus à tenter votre chance à la plus intéressante des loteries dont le produit doit favoriser la dotation des œuvres sociales au budget de l'Algérie. N'attendez pas, pour y souscrire, l'approche du tirage dont la date limite prévue devra être sans doute très sensiblement rapprochée en raison du grand succès que connaît la troisième tranche de la Loterie Algérienne et de l'épuisement rapide des 200.000 billets.

Les Spectacles

TRIANON

Max Schmelling, Anny Ondra

dans

KNOCK OUT

c'est un film plein de joie d'émotion. Vous verrez un véritable Combat de Boxe.

Le Gérant : B. BELKHODJA.

Imp. Centrale - 44, rue de Constantine ALGER

الاسلام والطب الحـديث

تابـع لما فبله ـ ٢ ـ

وهنا كانت حكمة الوضوء . لانه يساعده على ترك التبكير الاول . ويعطيه الوفت الكابى ليبدا بى تبكير عميق من نوع ءاخر . ومما لا شك بيه ان الشخص اذا كان كثير الاشتغال بامور الدنيا يصعب عليه حتى بعد الوضوء ان يترك تبكيره الاول تركا تاما . ولذلك كانت الحكمة بى الذهاب الى المسجد فبل موعد الصلاة . كما كانت الحكمة بى الحث على عدم الابراط بى حب الدنيا . « تلك الدار الاخرة نجعلها للذين لا يريدون علوا بى الارض ولا بسادا » وبى الحث كذلك على عدم الاهتمام بالبشل والنجاح (لكى لا تاسوا على ما باتكم ولا تبرحوا بما ءاتاكم) وكل ذلك حتى لا يشتغل عفل الانسان بامور الدنيا اشتغالا يصعب معه او يستحيل ان يكون مطمئن البال وان يكون خاشعا وفت الوفوب بين يدى الله حتى بعد حركة التنبيه التى يحدثها الوضوء .

***

وفد شبه الدكتور محمد عبد الحميد الوضوء بفترة الاستراحة بين محاضرتين . بهى تعطى الطالب الوفت لترك التبكير بى المحاضرة الاولى واخذ الاهبة للمحاضرة الثانية .

اما البوائد الاخرى للوضوء بكثيرة من الوجهة الطبية ،

بنظابة البم مرات متعددة بى اليوم من اهم اسباب الوفاية من مرض الاسنان واللثة كذلك غسل طاقة الانب بماء بارد من اهم الوفاية من الزكام المتكرر . وكانها مثل الحفن بالبافسين وفد كتب اخيرا بى هذا الشان اطباء اختصاصيون بى الانب ،

وبوائد غسل الوجه والاذنين والايدى ظاهرة من كثرة ما يصيب الوجه والاجزاء المعرضة عادة للامراض الجلدية ، وللالتهابات وان غسلها عدة مرات كل يوم احسن وفاية لها من ذلك ، وفد اتضح اخيرا ان كثيرا من الميكروبات (الجراثيم) بل الاغلبية منها تصيب الانسان بطريق اختراقها الجلد كما اتضح ان طبيلات الديدان تدخل الجسم بطريق اختراق الجلد ايضا ولا شك بى ان الغسل المتكرر من الوفايات البسيطة البعالة لان الطبقة الخارجية للجلد تمنع كل الميكروبات من الوصول الى داخل الجسم الا اذا حصل بيها « تسلخ » **Abrasion** ولو بسيطا بهى حينئذ تبفد وظيبتها وتتمكن الجراثيم من الدخول الى الجسم ، واهم سبب لوجود التسلخات البسيطة هو (الهرش) وهو نتيجة عدم النظابة ،

واما الجراثيم التي تدخل من البم بلا تدخل الا من طريق تلويث الايدى باذا كانت الايدى مغسولة نظيبة على الدوام كانت احسن وفاية .

« يايها الذين ءامنوا انما الخمر والميسر والانصاب والازلام رجس من عمل الشيطان باجتنبوه لعلكم تبلحون » ـ

سبق الكلام على ضرر الخمر من الوجهة الطبية .

« واذ تخلق من الطين كهيئة الطير باذنى بتنبخ بيها بتكون طيرا باذنى وتبرىء الاكمه والابرص باذنى واذ تخرج الموتى باذنى » ١١٠

سبق ان تكلمنا بى تبسير هذه المعجزات ووضحنا البرق بينها وبين المخترعات ثم بينها وبين ما يمكن ان ياتيه الانسان مهما تفدم علمه ومما يلاحظ ان المعجزات مرتبة بحسب تاثيرها بى الانسان باحياء الطير المصنوع من الطين افل صدمة من ابراء الاكمه واشدها صدمة هو احياء الموتى ولكن الكل كما فلنا من صنع الله مباشرة وفوله تعالى : (تخلق من الطين كهيئة الطير باذنى) هذه الكلمة الاخيرة من الاية تبسر ما فلناه سابفا من ان صنع الطين بهيئة الطير انما هو تلطيف لوفع المعجزة لان الاية الكريمة تنص على ان الله امر سيدنا عيسى بصنع من الطين لغرض خاص واما اذا صنعه شخص ءاخر او صنعه سيدنا عيسى من نبسه بى ظروب اخرى بانه لا يبيد بى ادخال الروح الى الطين وكذلك فوله تعالى : (باذنى) بعد فوله : (بتنبخ بيها بتكون طيرا) لان المهم هو ارادة الله لا حركة النبخ . وهكذا يبسر الفرءان بعضه بعضا . ويبسر ما فلناه سابفا بى المعجزات والمخترعات وهو ان المعجزات ليست لها طريفة يتعلمها الانسان . وانه مهما تشابهت ظروب التجربة بانها لا تكرر بل هى من صنع الله مباشرة . واما المخترعات بهى كشب سنة طبيعية ويمكن الانسان ان يكررها مرارا على يديه ما دامت ظروب التجربة متشابهة حتى لو لم يبهم الانسان حقيفة السنن الطبيعية بانه لا يعرب ما هى الكهرباء ولا الحرارة الخ لكنه يعرب ويستبيد من كثير من السنن التى تتعلق بها ما دامت لا تتبدل ولن تجد لسنة الله تبديلا .

***

وفد اظهرنا بى الكلام على المعجزات انه بيما يتعلق بالروح والحياة يمكن الانسان ان يستبيد من السنن الطبيعية التى تختص بها . بالطبيب يمكنه ان يعطى دواء يفوي به الفلب وبذلك يستمر على الحياة ولكنه لا يمكنه ان يوجد الحياة بى الجماد او جسم ميت موتا تاما وكلما تفدمت العلوم ارتفى الانسان بى معربة السنن الطبيعية ولكنه لن يبدا خلفا جديدا لان هذا من اختصاص الله وفد سبق البرهان على ذلك منطفيا « فل ارايتم ان اخذ الله سمعكم وابصاركم وختم على فلوبكم من اله غير الله ياتيكم به » .

***

الدكتور عبد العزيز اسماعيل

مجلة (الازهر)

بلسبة الاخـــــلاف

وصلتهـا بالنبس الناطفة

لا مشاحة بى ان النبس الناطفة متى روضت على خير الوسائل بلغت اشرب المفاصد وانبل الغايات .

وفد فال علماء الاخلاق : ان مما لا يفبل جدلا ولا حوارا ان من اتبق له بى كن الصبا وخدر الفرارة ان يربى على ادب الشريعة البيضاء وياخذ بشرائطها واحكامها حتى يتعود وتصبح له ملكة وسليفة . ثم ينظر بعد ذلك بى كتب الاخلاق الاسلامية لتتاكد تلك الاخلاق والاداب والمحاسن بى نبسه بالبراهين والافيسة ثم ينظر بى علم الحساب وعلم الهندسة حتى يتعود صدق الفول وصحة البرهان بما زاول من عمليات ومارس من ارفام ثم يتدرج رويدا رويدا حتى يبلغ اسمى المراتب . كان هو السعيد الكامل واذا بعليه ان يكثر من حمد الله على تلك الموهبة العظيمة والمنة الجليلة واذا لم يتبق ذلك للانسان بى باتحة عمره وابتلى بان يربيه الفوامون عليه على رواية الشعر البحاش والحديث للغو وفبول اكاذيبه واستحسان ما يوجد بيه من ذكر الفبائح ونيل اللذات كيبما كان السبيل اليها كما يوجد مثلا بي شعر امرىء الفيس والنابغة الذبياني وشعر ابى نواس وعمر بن ابى ربيعة والبها زهير ومن اليهم . من التشبب والغزل . وذم ما يجب حمده . وحمد ما يجب ذمه . وبسط الالسنة بى الاثرياء من الناس بغية الوصول الى الهبات والعطايا ثم صار بعد ذلك الى محبذين له يشجعونه اينما انتحى بليعتبر ذلك له شفاء لا نعيما ومفتا من الله وخسرانا مبينا .

ومما لا مرية بيه ان النبوس الثلاث التى اسلبنا عنها شيئا من الكلام غير فليل وهى النبس السبعية والنبس البهيمية والنبس الملكية على ما تواضع عليه الافدمون من علماء الاخلاق اذا اتصلت وتماسك بعضها ببعض اضحت شيئا واحدا ولكن ليس معنى اتحادها ان تتصل نهايتها او تتلافى سطوحها على نحو ما يكون بى الاجسام بل تصبح بى بعض الحالات شيئا واحدا وبى بعضها الاخر اشياء مختلبة بحسب ما تهييج فوة بعضها او تسكن ومعنى ذلك ان تلك النبوس الثلاث من حيث تركز بعضها بى بنى الانسان دون البعض الاخر وغلبة بعضها على بعض وتدابع بعضها على بعض فوة وضعبا . مختلبة الاثر بى نتائجها وما يترتب عليها ويذهب بعض البلاسبة الى ان كل نبس من هذه الانبس الثلاث مستفل عن صاحبه غاية الاستفلال وهذا لا ينبي اجتماعها بى بني الانسان ولكن ليس جملة واحدة بل على التوزع من اجل ذلك فال فوم : ان النبس واحدة ولها فوى كثيرة . وفال ءاخرون : بل هى واحدة بالذات كثيرة بالعرض .

ونريد ان يعلم الباحث بى هذا البن الجليل الاثر ان بعض هذه النبوس نبس كريمة ادبية بالبطرة والطبع وبعضها مهينة بافدة الادب بالطبع وليس بيها استعداد لفبول التاديب، وبعضها بافدة للادب غير انها مستعدة لفبول التاديب متهيئة للاخذ باسبابه بالكريمة الادبية بالطبع هى النبس الناطفة البافدة للادب غير المتهيئة لفبوله هى النبس البهيمية والنبس التي بفدت الادب ولكنها تتناوله وتطمئن الى تلفي تعاليمه هى النبس الغضبية .

. . . .

عباس طه

مجلة الازهر



2me ANNEE — N° 34 50 CENTIMES SAMEDI 18 JUILLET 1936



L'Echo de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT

POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT
Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Djemila Debêche

JEUNE FILLE MUSULMANE

Il fut un temps où la mode était aux portraits. Que n'ai-je la plume d'un de ces auteurs qui, à la Scudéri, vous dessinaient de si jolis et si ressemblants visages.

Je ne maventurerai pas à le faire et, puisque je dois vous présenter notre toute charmante collaboratrice déjà annoncée dans notre numéro passé, je préfère demander à l'ami Léon de vous graver ses traits.

La voici :



Vingt et un ans. Orpheline de père et de mère, Djémila passa son enfance au Douar Ouled Si Ahmed, non loin de Colbert (Constantine).

Quand le chef de famille mourut, sa grand-mère et son oncle, commerçants à Monte-Carlo, la prirent avec eux. Elle avait sept ans et ne parlait pas un mot de français.

Très intelligente et douée — et aussi son cœur lui disant de faire plaisir par ses succès à l'école à l'Imma el Kbira ainsi qu'au Khale, elle rivalisa bien vite avec les meilleures.

Une grande facilité dans les études la fit hésiter à quinze ans entre le journalisme et le droit.

Ce fut le journalisme qui eut la préférence : elle débuta à seize ans au Petit Niçois, puis elle collabora à de nombreux journaux. Il y a plus d'un an elle fixa son choix sur *Les Amis des Sports* de Marseille, à la chronique du cyclisme — dont elle est une professionnelle.

C'est pour *Les Amis des Sports* qu'elle suit actuellement le Tour de France cycliste.

Aussi, à temps perdu, elle écrit un roman sportif qu'elle compte sortir — Inch'Allah ! — en octobre.

Vous y retrouverez tous les personnages. D'ailleurs — ce sera une exclusivité — aucun nom ne sera changé.

Cette jeune musulmane si moderne est arabe cent pour cent et tout autant française (avec le cœur pas d'arithmétique).

« J'ai me disait-elle, une ambition : la politique. Je suis fière d'être arabe d'appartenir à cette race arabe que, soi-disant, on ne peut civiliser. »

Eh bien, chère collaboratrice, pour le plus grand agrément de nos lecteurs les colonnes de l'*Echo* vous sont ouvertes. Vous y ferez de la bonne politique arabe et française.

L'Echo

Les Musulmans de Hongrie

par Ismaël DJEVALOWITCH

Il ne m'a pas été donné de préciser le nombre exact de la population musulmane établie sur le territoire actuel de la Hongrie, à défaut de toute statistique officielle concernant ces éléments.

Conformément aux informations obtenues sur place de la part d'Abdul Latif, imam officiel des musulmans de Hongrie, résidant depuis plus de 25 ans en ce pays avec siège à Budapest, le nombre des adhérents de la religion musulmane atteint 250 âmes, tandis que d'après les affirmations de Hussein Himmi Duric, qui se pare du titre de « Grand Mufti », ce nombre atteindrait 3 mille. D'autre part, l'éminent savant hongrois, le Dr. Julius Germanius, professeur à l'Académie Orientale, également de religion musulmane, se prononce pour le chiffre approximatif de 2.000. La majorité de ces éléments musulmans sont établis dans les villes de Seged, Pecs, Solnik, Eger, etc. Abdul Kadir, fils du Sultan Abdul Hamid, est également fixé à Budapest.

90 % des Musulmans de Hongrie ont épousé des femmes hongroises. Un grand nombre de Musulmans de la classe indigente embrassent la religion chrétienne. Ces éléments ont pénétré en Hongrie à l'époque de la Guerre mondiale, comme soldats, et un certain nombre après l'issue de la guerre. L'on compte parmi eux des ressortissants yougoslaves, albanais et turcs. Les Yougoslaves sont pour la plupart d'anciens soldats qui, après avoir été en traitement dans les hôpitaux hongrois, étaient demeurés dans le pays et avaient adopté la sujétion hongroise, tandis que les Musulmans originaires de la Turquie et de l'Albanie ont conservé leur nationalité. L'on trouve dans la région comprise entre le Danube et Tissa un grand nombre de Hongrois qui avaient professé naguère la religion islamique, mais avaient été convertis par la suite au catholicisme ou au protestantisme, selon la confession du propriétaire foncier qui les avait incités à cette conversion.

La Hongrie est l'unique pays qui, après avoir été pendant près de 150 ans incorporé à l'Empire Ottoman en qualité de pachaluk de Budapest et possédé une nombreuse population musulmane, n'a conservé de nos jours presque aucune trace de cette population, sauf certains noms, tels que Terek, Hassan, Ham-sa, etc., indiquant l'origine turque de leurs porteurs. L'on ne trouve actuellement en Hongrie qu'une seule mosquée, située à Budapest et connue sous le nom de Djulbaba. Elle est bien conservée jusqu'à ce jour, mais les tapis qui la décoraient, don du Sultan Abdul Hamid, en ont été enlevés. L'on trouve en outre trois minarets, dont deux à Pecs et l'un à Eger. Ces minarets sont demeurés intacts, tandis que les mosquées ont été transformées en églises.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son !

Nos lecteurs surpris de l'élimination de M. Moulay Mustapha du Conseil d'Administration de la Fédération des Elus Musulmans, nous adressent des demandes de renseignements et de leur expliquer ce qu'est le document accablant qui a été la cause.

Nous nous sommes rendus auprès de M. Moulay Mustapha afin d'avoir des éclaircissements.

Monsieur nous dit-il, vous voulez savoir pourquoi j'ai été éliminé. C'est bien simple, vous connaissez ce proverbe arabe qui dit : « Qui dit la vérité, doit sortir du douar ».

Permettez-moi de revenir au début de la création de cette nouvelle Fédération. Le 31 mai à la Brasserie Guillaume-Tell, une première réunion était tenue par des élus et à laquelle j'assistais. Au cours de celle-ci plusieurs incidents ont été soulevés par des élus dont les vues paraissaient limitées. En ma qualité d'élu de longue date, j'ai applani et mis d'accord mes collègues.

Sur une proposition un bureau provisoire a été constitué. Je fus élu Vice-Président. Mais à la réunion du 21 juin, réunion qui précéda le Congrès, comme par enchantement, je fus éliminé alors que mes collègues ont gardé leurs prérogatives.

Le procédé employé à mon égard a été suscité par des adversaires politique que la rage de l'échec que je leur ai fait subir leur fait perdre la raison.

J'ai dit et je le répète : le bureau formé ne représente pas l'ensemble des élus du département ; il n'est pas l'émanation réelle du peuple.

En effet l'arrondissement d'Alger comporte 71 Communes de plein exercice et 8 Communes mixtes.

Celui de Médéa 6 communes de plein exercice et 3 Communes mixtes.

Celui d'Orléansville 8 Communes de plein exercices et 3 Communes mixtes.

Celui de Tizi-Ouzou, 14 Communes de plein exercice, 6 Communes mixtes.

A quel moment chacune de ces Communes a-t-elle été appelée à désigner ses délégués ? A quel moment les Djemaas des communes mixtes et de plein exercice ont-elles été appelées à désigner leurs représentants.

Une Fédération sans élus, une Fédération qui fait un tri parmi les élus n'est pas une Fédération, c'est un çof.

En l'état actuel l'association qui s'est constituée ne peut se prévaloir de titre de Fédération d'élus ; en le faisant elle comme un abus.

Où sont ces statuts, pourquoi ne sont-ils pas publiés, distribués ? Quel est son but exact, quelles sont ses fins ?

C'est pouravoir proclamé cette vérité première que j'ai été pris à partie.

Pour qu'une œuvre puisse vivre, il faut qu'elle soit constituée avec le maximum de garanties.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

Les partis de gauche et la question indigène

POINT DE VUE D'UN INDIGENE

...Faut-il dire que nous connaissons beaucoup de Socialistes Algériens, régulièrement inscrits au Parti, qui ne sont nullement acquis au grand principe cependant élémentaire de l'*Egalité* que les Indigènes revendiquent ? On nous taxerait d'exagération. Constatons toujours que les sections socialistes de ce pays ne comptent presque pas d'Indigènes. Rien n'a été fait pour amener les autochtones à elles. Aucune propagande sérieuse n'a été organisée pour atteindre et éduquer les masses aborigènes. En 1930, les organes des fédérations socialistes algériennes ont bien essayé d'étudier le problème indigène. *Alger-Socialiste*, en particulier, a ouvert une enquête sur nos besoins et nos aspirations. Mais en dehors de cette manifestation du Centenaire sans lendemain, on peut dire que les socialistes algériens ont fait leur politique, de ce côté-ci de l'eau, exactement comme ceux de Marseille, de Lille ou de Bayonne, c'est-à-dire comme s'ils ne vivaient pas à côté de millions d'Indigènes.

...En dehors de cette regrettable indifférence, les Indigènes reprochent au parti socialiste d'avoir fait échouer *l'amendement Diagne*, qui demandait pour nous, en 1927, une représentation parlementaire.

...Nous ne nous attarderons pas à étudier la position des *Syndicats confédérés* dont la « clientèle » est, à peu de chose près, la même que celle du radicalisme et du socialisme. Notons simplement que ces syndicats ignorent tout de la question indigène et qu'ils ne cherchent même pas à la connaître. Les dirigeants syndicaux, généralement administratifs et de nuance sociale assez pâle, ne sont pas eux-mêmes convaincus de l'urgence qu'il y a à faire seulement accepter le fameux principe : « A travail égal, salaire égal », sans distinction d'origine. Ces révolutionnaires « de verbe » n'ont pas encore fait leur nuit du 4 août. J'en connais qui sont férocement acquis au maintien des privilèges raciaux.

La tendance de l'ancienne C.G.T., en Algérie, ressemblait à celle du radicalisme et du socialisme : pas de propagande chez les Indigènes. Une indifférence totale, sinon de l'hostilité sourde et inavouée. Le Congrès confédéral algérien de 1930 a cependant étudié avec assez d'objectivité le problème colonial tel qu'il se pose dans ce pays. Mais l'action point, en dehors de quelques ordres du jour trop modérés et dans la forme et dans le fond.

Il est juste de souligner une rénovation dans les méthodes de travail et dans les conceptions coloniales de certains syndicats comme celui des Instituteurs par exemple.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

DE LA NATION ARABE

La Promesse Balfour

Une des manifestations saillantes de l'influence juive et de la passivité morale de l'Angleterre, c'est la promesse Balfour. On est, à première vue enclin à accepter les déclarations d'après lesquelles elle aurait été accordée aux Juifs avec des intentions humanitaires.

En réalité, elle renferme un esprit mercantile criminel se traduisant par un échange de perfidie visant à l'anéantissement d'un peuple contre quelques concessions financières. Ce n'est donc qu'un acte attentatoire à l'égard de l'humanité à laquelle on prétend rendre service. La Promesse Blafour est le point de départ de la corruption de l'atmosphère de la vertu et l'aliénation des notions de principe de droit et de justice en Angleterre.

Dans nos précédents rapports, nous avons longuement examiné pourquoi la Promesse Balfour a été accordée aux Juifs et nous avons cherché à dégager l'hypocrisie que contenait cette générosité manifestée au détriment des Arabes, propriétaires et possesesurs de la Palestine depuis quatorze siècles, par le gentleman anglais qui se montre très généreux du bien des autres sans aucun dommage pour sa personne et son propre bien. Nous ne critiquons pas à nouveau cette promesse aujourd'hui parce que nous avons constaté, durant une expérience de dix-huit années, qu'elle est seulement antihumaine, visant à déposséder un peuple de son territoire au profit d'un autre, ni parce qu'elle est injuste en foulant aux pieds les droits sacrés d'une nation à la vie et à l'indépendance, ni parce qu'elle est contraire à l'article 22 du Pacte, qu'on place au rang des documents les plus sacrés, mais parce qu'elle a fait apparaître irrémédiablement l'obligation pour deux peuples, cousins, de se préparer à se massacrer l'un l'autre au profit des Anglais et ensuite parce qu'elle est la preuve de la dernière espèce de perfidie et de déloyauté dans ce siècle. Elle n'est pas seulement une perfidie à l'égard des Arabes, mais aussi une duperie envers les Juifs, faisant miroiter devant leurs yeux une patrie que leurs ancêtres ou soit-disant ancêtres — car les Juifs de l'Europe sont pour la plupart les habitants primitifs de ces pays qui ont été convertis à la religion judaïque avant la propagation du christianisme en Europe — avaient habitée il y a 2.000 ans et dont le séjour ne fut pas très long puisqu'ils ont été chassés par les Romains douze siècles plus tard. C'était une duperie car la terre qu'on leur a fait convoiter n'est pas une des steppes inhabitées d'Asie ou d'Amérique, mais un pays arabe, possédé et habité par les Arabes depuis quatorze siècles. Ceux-ci ont accepté franchement de combattre à côté des Anglais, non pas pour avoir une patrie qui n'est pas la leur, mais pour posséder leur propre pays, et pour y être reconnus, en alliés, indépen-

dants et souverains en vertu des engagements solennellement conclus. Les documents qui ont stipulé la reconnaissance de cette souveraineté ont été échangés en 1915 entre le roi Hussein et le représentant britannique Sir Mac-mahon, deux ans avant la promesse traitesse donnée aux Juifs en 1917. Les dits engagements de 1915 ont été (quelle ironie du sort !) confirmés une fois encore par le même ministre Balfour qui a fait parvenir au même roi Hussein, par l'intermédiaire du colonel Pabst, représentant britannique, les promesses concernant la libération de la nation arabe, en assurant le roi de la loyauté et de la sincérité absolue du Gouvernement Britannique. Cette lettre a été publiée le 4 juin 1930 dans la « Nation Arabe ». Enfin, pour la troisième fois, au cours de la même année, les mêmes engagements ont été confirmés d'une façon plus solennelle, par la proclamation commune de la France et de l'Angleterre, faite le 1er novembre 1918 et adressée aux populations arabes de Palestine, de la Syrie et de l'Irak pour les assurer des intentions des Alliés tendant à former des Gouvernements autonomes puisant leur autorité au sein de leur population. Malgré tant d'engagements officiels, la Promesse Balfour, qui est une violation scandaleuse de toutes ces promesses et avec toute l'étendue de son sens restrictif pour le peuple arabe, reste en vigueur et les Arabes considérés comme alliés sont menacés de ce fait d'une extinction totale imminente.

Quoi qu'il en soit, au point de vue de la justice et de l'honnêteté un fait pareil est très rare dans l'histoire. On a eu beaucoup à déplorer l'envahissement d'un peuple par un autre, le massacre de toute une nation par les hordes barbares, mais on n'a jamais vu une condamnation à mort aussi équivoque et aussi hypocrite, puisqu'on prétend qu'elle a pour but de sauvegarder l'existence du peuple condamné, d'assurer soi-disant sa prospérité au moment même où on l'exécute lentement sous le bénéfice des termes humanitaires et juridiques. Ce qui rend plus cynique cette exécution, c'est qu'elle est mise sous la protection solennelle de la Société des Nations, garante de la vie même de ce peuple, de son développement et de son indépendance.

Dans l'accomplissement de ce forfait, le Gouvernement Britannique est solidement soutenu par le Parlement grâce à l'influence instigatrice des Juifs.

On sait que contrairement à l'esprit et à la lettre de l'article 22 du Pacte, les grandes puissances ont approuvé, sous l'égide britannique, un texte du mandat sur la Palestine, élaboré par l'Angleterre, ayant pour but suprême de remplacer le peuple arabe par le peuple juif dans ce pays. Considérant que le procédé est trop hardi et en contradiction inconciliable avec le Pacte, le Gouvernement Britannique avait jugé bon de camoufler l'entreprise en introduisant des dispositions au dit texte faisant mention des droits civils et religieux des habitants non juifs et acceptant contradictoirement d'accorder des institutions libres d'autonomie pour la Palestine.

Conformément à cette disposition du mandat, le Gouvernement Britannique, après avoir violé d'une façon honteuse ses engagements aux Arabes et après avoir foulé aux pieds la disposition la plus évidente de l'article 22, devait du moins immédiatement mettre en application la deuxième partie de l'article 2 du mandat qui prescrit l'obligation d'établir l'autonomie de la Palestine pour que la scandaleuse marge existant entre l'esprit et la lettre dudit article et la conception de faire de la Palestine une « Patrie Juive » trouvent la possibilité de s'effacer.

Le Gouvernement anglais a, en effet, semblé vouloir sauver les apparences en 1922 en élaborant un projet du Conseil représentatif qui, loin d'être une expression de l'autonomie promise, a été une instution sans pouvoir à majorité gouvernementale, un vrai instrument entre les mains des Autorités anglo-juives.

Mais, le peuple arabe de la Palestine, qui prenait en considération les engagements maintes fois pris à son égard par la Grande-Bretagne, convaincu, d'autre part, que l'établissement de la « Patrie Juive » sur son territoire était même contraire à l'article 22 du Pacte de la Société des Nations, a refusé de collaborer à un tel Conseil basé sur la Promesse Balfour et bâti sur la base de l'extinction de la race arabe en Palestine.

Il n'était que trop justifié dans son refus. Mais la Grande-Bretagne, au lieu de prendre en considération ces objections légitimes, et rectifier la définition de « Patrie Juive » dans un sens compatible avec les droits imprescriptibles du peuple arabe et de renouveler, par conséquent, la tentative de convoquer un Conseil représentatif sur des bases nouvelles ne nuisant pas à ses droits, conformément à ses obligations à l'égard de la Nation arabe, elle a favorisé de toutes ses forces l'immigration et les achats de terre durant quinze ans. Pendant ces longues années, le Gouvernement anglais a renouvelé plusieurs fois, devant la Société des Nations, ses engagements de doter la Palestine d'un Conseil représentatif Trois commissions d'enquête ont confirmé la nécessité d'accorder à la Palestine un régime autonome et de prendre des mesures sérieuses pour limiter et réglementer l'immigration et les achats de terres. Tous les Gouvernements qui se sont succédés depuis 1929 ont souscrit aux recommandations des experts et des commissions britanniques. M. Macdonald lui-même, a été obligé d'apposer sa signature au-dessous du fameux Livre Blanc qui reconnaissait solennellement les préjudices de l'immigration intense et annonçait sa réglementation, mais, hélas, sous la pression juive, le Livre Blanc est aboli et Mr. Macdonald a dû essuyer avec sa propre main, la signature qu'il y avait apposée. Le projet de self-government a été également contremandé. La Palestine était retombée sous la grave menace du sionisme engloutissant. On a cherché un prétexte pour justifier cette remise des mesures considérées urgentes par les experts. On s'est arrêté sur la formule bien connue, consistant à prétendre le manque d'expérience municipale et parlementaire. Aujourd'hui c'est la même tragédie qui se répète.

Les Musulmans de Hongrie

(Suite)

La Hongrie avait été incorporée à l'Empire Ottoman sous le règne de Soliman II le Magnifique, époque à laquelle la pénétration des Turcs en Europe et leur puissance atteignaient leur apogée. Au début de son règne il avait conquis Belgrade et Sabac, occupant ainsi une vaste zone qui ouvrait aux Turcs un accès facile en Hongrie. En 1526, une rencontre avait eu lieu entre les armées de Louis II Jagelovic, souverain de Hongrie, et de Soliman, dans la plaine de Mohac, au cours de laquelle les Hongrois avaient été mis en déroute et leur roi, cherchant à fuir, avait perdu la vie. Cette bataille constitue un tournant dans l'histoire des pays danubiens, car la Hongrie y avait perdu son indépendance et s'était vue obligée de reconnaître dès lors l'autorité suprême des Turcs et de la dynastie des Habsbourg.

Ces régions avaient été annexées peu de temps après par Soliman le Magnifique à l'Empire Ottoman et constituaient le pachaluk de Budapest qui s'étendait du lac Balaton et de la Tissa à la Save et comprenait également dans ses limites la Slavonie orientale et le Srem, avec chef-lieu à Budapest. Ces contrées étaient demeurées de 1541 à 1689 soumises à la domination Ottomane, cependant, durant cette période, la propagation de l'Islam parmi la population hongroise n'avait pas fait de progrès considérables, les Turs s'abstenant de toute pression pour la forcer à se convertir, afin de ne pas se voir obligés, de leur côté, à accorder des lots de terrain aux convertis. En résultat de ce fait, les représentants de l'autorité turque en Hongrie étaient des éléments originaires des autres parties de l'Empire Ottoman.

L'évacuation de l'Europe Centrale par les Turcs avait été naturellement suivie du retrait des représentants du gouvernement ottoman, en conséquence de quoi l'élément musulman avait à peu près disparu de la Hongrie. Un grand nombre d'émigrés de ces régions s'étaient retirés sur le territoire de la Bosnie et de l'Herzégovine. Après la disparition de la population musulmane, de nombreuses mosquées et autres édifices érigés par les Turcs à l'époque de leur domination, étaient demeurés à la merci des Hongrois, qui les avaient détruits sans pitié. Il est ainsi fort difficile d'en retrouver actuellement des vestiges de quelque sorte indiquant que ces régions avaient possédé naguère une population musulmane, si l'on excepte, toutefois, en outre du Turbé de Budapest, déjà mentionné plus haut, trois hamams érigés par les Turcs, et que l'on peut encore voir à Budapest.

Les Musulmans établis de nos jours en Hongrie et disséminés dans les diverses parties du pays sont loin de représenter une entité compacte. Leur situation matérielle est des plus précaires. 90 % d'entre eux sont des ouvriers ou de menus artisans. L'on compte également un certain nombre de menus négociants. A défaut d'écoles islamiques, leurs enfants fréquentent les écoles hongroises. Les élèves de religion musulmane ne désirant pas assister aux cours de catéchisme chrétien présentent habituellement un certificat de l'iman, attestant que l'enseignement religieux leur est conféré par ce dernier en particulier. Les certificats de ce genre ne représentent toutefois qu'une pure formalité, de façon à ce que ces enfants, Musulmans d'origine et de nom, ne tardent pas à être assimilés.

Ismael Djimalowitch.

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son !

(Suite)

Pour m'empêcher de défendre les masses musulmanes que l'on veut égarer pour le profit de quelques privilégiés, le soit disant bureau d'élus de la Fédération a admis dans la salle des réunions des non-élus, venus dans un but déterminé et à un moment donné l'un de ces non-élus Médéen d'origine, battu par moi aux dernières élections et qui a conservé des ressentiments à mon égard parce que je ne lui ai pas fait établir un pont avec les deniers de la Colonie pour se rendre à sa demeure.

LE DOCUMENT ACCABLANT !

Ce candidat battu a produit un écrit qui porterait 450 signatures recueillies parmis les 15.000 Musulmans composant la population Médéenne, 450 sur 15.000, avouez que le chiffre est dérisoire aux termes duquel ces 450 adversaires politiques s'opposaient parait-il à ma désignation comme membre du bureau.

C'est alors qu'on a vu un bureau d'élus se faisant le jeu de ce candidat battu par moi se dresser contre un élu du peuple qui n'a jamais failli aux règles de l'honneur, ni a ses devoirs d'élu.

J'avais donc raison de dire que ce n'est pas une fédération d'élus mais un çof.

Etait-ce là, l'œuvre première que devait accomplir le bureau d'un groupement d'élus.

Un bureau d'élus servant à assouvir les rancœurs de scandidats battus aux dernières élections n'est pas le bureau d'une fédération.

Ce bureau s'est démasqué, il a commencé par détruire avant de construire.

Si les organisateurs tiennent a former une véritable fédération d'élus, il faut tout d'abord que les questions de personnes, de clans ou de çofs disparaissent.

Il faut que toutes les tendances aussi respectables les unes que les autres puissent être discutées librement sans haine.

Il faut que dans la composition du bureau, rentrent des élus a tendances différentes afin que chaque tendance puisse faire prévaloir son point de vue.

Il faut que chaque Conseil Municipal soit appelé a désigner ses délégués.

Il faut que chaque Djemaa de communes mixtes ou de plein exercice soit appelée également à désigner ses représentants.

Il faut que le bureau de la Fédération représente réellement le peuple musulman et ne soit pas une caricature d'assemblée.

LE TRAVAIL A REFAIRE

La Fédération des élus musulmans ne doit pas être un çof, mais un véritable parlement avec toute sa dignité.

Il faut dis-je agir ainsi que je l'ai énoncé ?

Il faut soumettre à tous les Conseillers Municipaux, à toutes les Djemaas en français et en arabe, les résolutions à étudier, les textes à adopter et notamment les projets relatifs à la représentation des Indigènes au Parlement.

Il ne faut pas faire de démagogie, il faut établir une discrémination entre les textes, il ne faut pas perdre de vue l'intérêt de la masse qui elle quoiqu'en dise est partisane du projet Duroux.

Le projet Duroux est pour elle une réalité.

Le projet Violette est pour elle un espoir.

Néanmoins rien ne s'oppose qu'en admettant le projet Duroux, les lignes principales du projet Violette soient adoptées et que l'on admette dans le collège électoral français les musulmans nantis de titres universitaires.

La masse Indigène non encore adaptée à la civilisation européenne demande à être représentée par des élus musulmans, elle demande jusqu'à plus ample informé à conserver son statut personnel et ses traditions ancestrales.

La masse Indigène demande encore des écoles et des routes dans les douars, des hôpitaux, des écoles d'apprentissage etc...

Pour arriver à ce résultat, il faut qu'une véritable fédération des élus musulmans soit constituée, celle créée ne remplissant pas les conditions requises.

Il faut ai-je dit, faire désigner des délégués par chaque conseil municipal, par chaque Djemma, il faut que les résolutions soient adressées en français et en arabe à chacune des assemblées locales, il faut constituer un nouveau bureau en ayant le soin de soumettre les statuts à l'ensemble des élus.

J'espère que mes explications suffiront à éclairer la masse indigène qui saura en tirer profits.

Les partis de gauche et la question indigène

(Suite)

La section d'Alger, après un rajeunissement de ses cadres et un appel à des forces neuves, a su adopter au regard de la question indigène une attitude pleine de promesses. D'autres Syndicats, nous affirme-t-on, revisent également leur point de vue et l'ajustent aux dispositions nouvelles des esprits. Souhaitons que la C. G.T. réunifiée, sous la direction d'hommes nouveaux — car il serait difficile de changer du jour au lendemain l'esprit des anciens — comprendra qu'en Algérie, le syndicalisme ne prospérera que s'il ne laisse pas en marge de ses organisations le prolétatiat indigène.

Il nous reste à dire enfin ce que nous pensons de l'action du *parti communiste* dans ce pays :

Nous devons à la vérité d'affirmer que le parti communiste et les syndicats unitaires ont été jusqu'ici les seules formations qui se soient sérieusement occupées des Indigènes. Une active propagande a été méthodiquement organisée pour attirer les autochtones à elles. Une action persévérante a été menée depuis des années pour éduquer l'Indigène, améliorer sa situation matérielle et relever sa condition morale. Tous les moyens d'action ont été utilisés : tracts, affiches, journaux, conférences, meetings, voire grèves. Bref, l'Arabe et le Kabyle, loin d'avoir été négligés ou méprisés ont été l'objet d'une sollicitude toute particulière.

Mais, hélas ! cette sollicitude, orientée dans un sens que les Indigènes n'ont jamais désiré, ni voulu, est dangereuse à tous égards. Les communistes ne se contentent pas du principe de l'*Egalité* dont les autochtones réclament l'application juste et loyale : ils essaient de faire naître un *nationalisme* qui n'a jamais existé parmi nous et qui pourrait être un ferment de haine chauvine que nous ne pouvons que réprouver.

Par ailleurs, n'ignorant pas les lois d'exception auxquelles sont soumis les Indigènes, ils ne devraient pas s'ingénier à exacerber les rancœurs et l'amertume qui existent au fond de l'âme de tous les miséreux et affamés. Leur action, sur ce point, peut être grosse de conséquences.

Elle peut coûter à la masse indigène comme à l'Algérie entière, de gros sacrifices humains qu'il faut à tout prix éviter. Peupler les prisons, orienter les travailleurs indigènes vers un idéal nationaliste chimérique plein de dangers pour tous, c'est provoquer des sacrifices inutiles contre lesquels il convient de mettre les nôtres en garde.

...L'indépendance de l'Algérie apporterait-elle la suppression des classes, la fin du salariat ? Non. Elle aurait simplement pour conséquence de faire passer les biens d'une bourgeoisie. Les ouvriers, le prolétariat en entier changerait de maîtres mais non de condition. Et ce n'est pas cela que réclament les ouvriers indigènes qui ne veulent, aujourd'hui comme hier, que l'égalité de tous et des conditions de vie meilleures.

(A suivre).

La Vie Sportive

FOOT-BALL ASSOCIATION

AU SUJET DU MOULOUDIA

Par une délicate pensée qui honore ses auteurs, des dirigeants et joueurs du Mouloudia-Club Algérois, qui au cours de la saison rehaussèrent le prestige du foot-ball Algérois et démontrerent la valeur du muscle indigène algérien, eurent le geste de remercier notre Directeur des Services Sportifs M. Marius Dahan pour les articles qu'il leur consacra.

Très touché nous ne pouvons que confirmer que nous avons fait simplement notre devoir.

Les joueurs d'ailleurs prennent actuellement un petit repos mérité. Mais sous peu il va falloir songer à s'organiser en vue de la saison prochaine ou le club qui nous est cher doit jouer les vedettes. Il ne faut pas oublier que la culture physique est la base d'une excellente forme, sans claquage, travail modéré qui doit précéder l'entrainement.

D'ailleurs avec quelques amis à la rentrée nous suivrons ces entrainements. Et au mois d'octobre il y a pas mal de bons et vieux camarades de l'Etoile et d'autres clubs des quartiers populaires fiers des exploits réalisés par leurs amis indigènes qui formeront des groupes de supporters, qui chaque dimanche iront applaudir dans le calme et sans esprit chauvin les couleurs vertes et rouges.

C'est pour cela qu'il faudra se montrer digne de la confiance témoignée par des amis de toutes races et toutes origines qui feront du M.C.A. leurs favoris.

En attendant ceux qui voudront encourager d'une autre façon les joueurs peuvent le faire en s'inscrivant comme membre honoraire. Il suffit pour cela de demander un bulletin au Tabarys Bar, Café de la Flèche.

***

GYMNASTIQUE

L'A.G. - V.G.A. A L'HONNEUR EN FRANCE

La section gymnique de l'Avant-Garde - Vie au Grand Air dirigée par l'Officier de Réserve Abdallah vient de se couvrir de lauriers au concours d'Annecy, en présence du Président de la République.

Nous avons suivi les résultats et nous sommes heureux de féliciter dirigeants et gymnastes ainsi que le moniteur pour les succès enregistrés.

***

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE
ABBES POURSUIT SON EFFORT

Nous continuerons en suivant cette épreuve et les performances des Français de nous intéresser à notre bon camarade Abbès qui avec un courage et une ténacité auxquels il faut rendre hommage poursuit son effort en espérant qu'il nous réservera des surprises. Nous lui faisons confiance.

D. MARIUS

LE CRIME D'UN LACHE

Tous les moyens sont bons pour nos adversaires. Après avoir fait courir le bruit que notre journal serait payé par l'Administration et que ses rédacteurs sont des aventuriers, des ennemis du peuple etc etc... il s'est trouvé un ou plusieurs lâches pour faire insérer dans la « Presse Libre » un avis par lequel on annonçait la mort de notre collaborateur et ami Rachid Kalafat.

Après la calomnie... la lâcheté.

On ignore pas les buts de ces crapules auteurs de cette criminelle farce.

Ils veulent à tout prix étouffer notre voix.

Il faut qu'elle leur soit génante.

Que nos lâches adversaires se détrompent Kalafat est mortel comme tout être humain, mais le chemin qu'il a entrepris sera poursuivi. Si le bonheur de mes frères Musulmans demandait le sacrifice de ma vie, je suis prêt à me sacrifier nous dit notre collaborateur lorsque nous lui avons tendu le journal où a été publié l'avis de son décès.

HOMMAGE A LA REPUBLIQUE

LIBERTE — EGALITE — FRATERNITE

Le respect sans distinction de la vie d'autrui
Incita seul au grand combat qui purifie :
Bastille et autres lieux de tortures tous furent
Enfin détruits pour faire une Justice pure !...
Rien que pour cette chère et douce Liberté
Tout Paris fut un lieu de carnage sacré
Et de terreur déchainée où beaucoup de morts

Et de mourants dans le sang subirent leur sort.
Gardez-vous d'être un jour dans l'inégalité...,
Attendu que seul le Savoir n'a d'unité.
La preuve est qu'on est créé de même façon
Indistinctement pour une même raison,
Tant il n'y a qu'un Créateur seul est inégalable
En toutes choses... Lui seul Eternel aimable !..

Faut-il être à présent rebelle à l'humanisme ?...
République... est son épithète et organisme !...
Autrefois et le Présent doivent fusionner
Tous deux dans l'esprit de Paix de tous recherché !....
Et tant l'esprit dominant reste chez certains.
Rien ne le domptera sans l'union des humains.
Nul n'est humain s'il n'aspire au noble humanisme
Incessamment à cette force d'atavi me !...
Tant beaucoup de Nations sont unies protégées
Et prospèrent par ces trois Vertus bien sacrées !

BOUDIB Si Ahmed
Littérateur Algérien diplômé de l'Académie Méditerranéenne et Académie Numidia de Constantine
Ancien Combattant. - G. G. - M. G.
(La Kabylie Françaises)

Nos Echos

DEFENSE DE PARLER

Comme il est de notre droit nous avons mis en garde les congressistes contre certains extremistes qui veulent pousser le peuple aux pires aventures.

LES AVENTURIERS SE DEMASQUENT

En agissant ainsi nous n'avons pas voulu les nommer. Il appartenait aux congressistes de les reconnaitre parmi ces trop zélés défenseurs de notre cause. Mais les voilà qui se démasquent. Et par la voix de *La Lutte Sociale*, leur chef le pseudo Abdeltif proteste, pardon calomnie.

« Des égouts ne peut émaner que la mauvaise odeur.

Abdeltif dans *La Lutte* prétend que notre journal est la propriété des affaires indigènes sans apporter la moindre des preuves et que ses rédacteurs sont tous des aventuriers. Libre à lui de prétendre, grâce à la liberté de la presse, ce que bon lui semble. Il reste à savoir s'il y a des idiots pour avaler ses bobards.

ON SE COMPREND

Notre rédaction ne se compose ni d'aventuriers, ni de bandits, ni de mangeurs dans les fonds secrets.

Il n'y a parmi nous aucun rédacteur auquel on peut reprocher d'avoir touché 100 francs alors qu'il savait leur provenance malhonnête. On ne peut pas nous dire : Vous avez avec vous des gens qui se font des professeurs de morale et oublient de payer leur dette.

CE QUI HANTE LES UNS
ET FAIT TREMBLER LES AUTRES

Qu'est-ce qui fait la force d'un homme ? C'est son indépendance. Qu'est-ce qui fait la faiblesse d'un homme ? C'est sa conscience.

Nous admettons que notre journal ait des adversaires. Ce que nous leur demandons c'est d'être loyaux et honnêtes.

OU EST LA VERITE ?

Nous ne croyons pas détenir toute la vérité. C'est pour celà que nous acceptous la discussion. Mais ce que beaucoup ne peuvent dire et ce qui fait notre force, c'est notre indépendance. Nous n'acceptons des ordres d'aucune association, groupement, parti politique ou fédération quelconque ou de l'administration.

Nous disons tout ce qui nous est rapporté. Nos lecteurs seront nos juges.

OU SONT LES AVENTURIERS

C'est à nos lecteurs que nous faisons appel aujourd'hui pour voir de quel coté se trouvent les aventuriers.

Que lisons nous dans *La Lutte Sociale* de la deuxième quinzaine d'avril n° 49, sous le titre « Pour le libre exercice du culte », Talamid écrit :

« Mais nous constatons aussi amèrement que le courageux cheikh (Benbadis) qui a déclaré dans une manifestation monstre l'an dernier *qu'il n'a peur que de dieu* a eu peur d'une simple et minuscule interdiction préfectorale et au lieu de passer outre et faire la manifestation puisque tout le peuple était déjà dans la Mosquée, a préféré tout bonnement s'incliner devant une mesure arbitraire, une atteinte à la liberté la plus chère à l'homme, la liberté de conscience. »

Pour ces Messieur , le cheikh Benbadis ne conforme pas ses actes à ses paroles. C'est par peur qu'il se serait incliné devant cette interdiction.

Ne se serait-il pas incliné, que serait-il arrivé. Le sang aurait coulé. Quel résultat. Des morts auraient été dirigés vers le cimetière, les blessés à l'hôpital et ceux qui auraient échappé aux coups de batons et de feu de la police auraient été dirigés vers les prisons.

Ainsi vous pouvez écrire dans vos journaux « On assassine le peuple ! La Masse se révolte. » Votre tirage augmentera, la caisse s'améliorera et vous aurez montré avec le sang d'autrui, la peau de pauvres innocents, que vous êtes une force capable de faire une révolution.

Non Messieurs, nous ne voulons cela et le cheikh a eu raison en ne vous suivant pas.

Ou sont les aventuriers, chers lecteurs ?

LES SABOTEURS DU CONGRES

« C'est *L'Echo d'Alger*, écrit Abdeltif dans *La Lutte Sociale*, que certains considèrent à tort comme le porte parole du Front Populaire, qui s'evertue chaque jour de diminuer l'importance et le prestige du Congrès.

Voilà une chose que nos lecteurs ne savaient pas. *L'Echo d'Alger* ne serait pas l'organe du Front Populaire. Pourtant le député front populaire Fiori, élu par des voix communistes est bien le candidat de *L'Echo d'Alger*.

Pour qui prenez-vous vos lecteurs, Abbeltif.

L'Echo d'Alger soutenant des candidats Front Populaire ne serait pas l'organe de ce front, mais *L'Echo de la Presse Musulmane* qui n'a jamais défendu la direction des affaires indigènes serait l'organe de celle-ci.

Un peu de bon sens je vous prie.

HOMMAGE A MONSIEUR
LE GOUVERNEUR GENERAL LE BEAU

Je ne voudrai pas conclure sans rendre un hommage à M. le Gouverneur Général Le Beau qui n'a pas non plus échappé à une attaque de la part des communistes.

Dans leur bulletin d'information, ils demandent son rappel sous le prétexte qu'il a été nommé par un Gouvernement Réactionnaire et qu'il « continue la politique de l'ancien Gouverneur Général Carde. Il dépouille lisons-nous, les masses arabes de leurs droits individuels les plus élémentaires ».

Ce serait manqué à notre devoir que de ne pas reconnaitre que c'est grâce à M. le Gouverneur Général Le Beau que beaucoup de nos frères ouvriers agricoles ne sont pas tombés sous les balles de ceux qui faisaient croire à la carence du service d'ordre, pour le remplacer et pouvoir assassiner librement quiconque oserait réclamer son droit à la vie.

C'est lui qui du haut de la tribune des délégations financières déclarait que « nous ne devons plus assister au spectacle des petits fellahs désarmés contre l'action des spéculateurs et des usuriers ». C'est lui qui a précisé aux administrateurs de communes mixtes dans quel sentiment de générosité envers les nécessiteux et les humbles, dans quel esprit de justice, de bienveillance et d'impartialité à l'égard de tous il est nécessaire que leur action se développe.

L'EPEE DE DAMOCLES

L'Echo de la Presse Musulmane est l'épée de Damoclès pour tous ceux qui ont quelque chose à se reprocher.

Libre de toute attache, il est la véritable tribune ou toutes les opinions peuvent s'exprimer.

—«« (o) »»—

Réplique à une réplique

La Kabylie Française nous apprend que « Dans le numéro de *Vendémiaire* du mercredi 17, page Fémina, sous le titre : « Un peu de cuisine exotique », on peut lire : « Sandwich arabe ».

Coupez du jambon fumé ou de la palette en tranches très minces et mettez chacune de ces tranches entre deux morceaux de pain, comme pour nos sandwichs, mais remplacer le beurre par de la compote de pommes, bien sucrée.

Le cuistot de *Vendémiaire*, réplique-t-il qui n'a pas signé sa prose, et s'il s'agit d'un nègre il n'est encore que plus répréhensible, est le seul à ignorer que les arabes ne mangent pas de porc, le Coran leur interdisant l'ingestion de pareille viande, La vue seule de l'animal vivant, leur communique un effet de répulsion bien visible.

Je ne sache pas, non plus, que nos indigènes aient un faible bien marqué pour la compote de pommes. S'il s'agissait de miel, passe encore. A part ça...»

Si « le cuistot de Vendémiaire est le seul à ignorer que les arabes ne mangent pas de porcs ». Notre confrère l'échotier de *La Kabylie Française* nous permettra de lui faire remarquer amicalement que le Coran défend l'ingestion de cette viande aux musulmans et non aux arabes.

Et comme il y a des arabes catholiques parmi lesquels peut figurer le collaborateur de *Vendémiaire*, lequel est ignorant

LES TRAVAUX DE NOS ELUS

La séance est ouverte sous la présidence de M. Saiah Abdelkader, Président, assisté de MM. Smati, assesseur, et Chentouf, secrétaire.

M. Milliot, Drecteur général des Affaires indigènes et des Territoires du Sud, assiste à la séance en qualité de Commissaire du Gouvernement.

M. le Président prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Que votre Président prononce son discours d'ouverture au début de la troisième séance de cette session, cela peut certes vous étonner. Mais notre véritable première séance n'est-elle pas celle où nous avons le bonheur d'avoir parmi nous M. le Directeur général des Affaires indigènes et des Territoires du Sud ? C'est lui en effet qui a la charge de diriger les populations que nous représentons, de les guider vers un avenir meilleur et je considère comme un devoir de ne prononcer qu'en sa présence mon allocution officielle.

Je tiens tout d'abord à renouveler, dans cette enceinte, nos condoléances attristées à M. le Gouverneur général Le Beau et à lui dire combien son deuil récent a été vivement ressenti par les populations musulmanes. Nous lui saurons infiniment gré de n'avoir pas abandonné, malgré ce choc douloureux, la barre de notre navire qui tarverse une passe si critique actuellement. Sa sollicitude avertie en faveur de nos mandants, la compétence et l'affabilité de ses collaborateurs directs nous permettent de placer en lui tout notre espoir de mieux être et je suis certain d'être l'interprète de la Section Arabe entière en l'assurant de notre plus absolu dévouement.

Nous espérons également que M. le Commissaire général du Gouvernement Souchier, dont nous avons tous pu apprécier la grande expérience, reprendra bientôt sa place auprès du Chef de la Colonie.

Messieurs, de récentes élections partielles ont appelé à siéger parmi nous, en remplacement du regretté Bach Agha Benchenane, M. Chentouf Adda. Sa compétence des questions économiques contribuera à éclairer les débats de notre Assemblée. Je suis heureux de lui souhaiter, en votre nom, une cordiale bienvenue.

Depuis notre dernière session, M. Milliot a été promu au grade de chevalier de la Légion d'Honneur, en considération de ses brillants états de services militaires. Si nous déplorons que sa carrière administrative incomparable et les importantes charges qu'il a assumées dans l'Université ne lui aient pas valu plus tôt une distinction honorifique amplement méritée, nous sommes heureux de pouvoir lui adresser aujourd'hui nos bien sincères et bien affectueuses félicitations. Je n'ai pas hésité et il me le pardonnera — à employer le mot affectueux, car, coadjuteur de M. le Gouverneur général pour les Affaires indigènes, tous doivent le considérer comme un véritable père. Depuis sa récente promotion à la tête de la Direction Générale, tous ses efforts ont tendu vers une amélioration de la situation matérielle et morale de ses administrés et nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Si les réalisations qu'il aurait certainement voulues plus rapides, n'ont pas encore été suffisantes, on ne peut incriminer que la brièveté du délai depuis lequel il préside à nos destinées et la période de transition qui accompagne toujours le départ d'un ancien Gouverneur général et l'arrivée d'un nouveau Chef de la Colonie. Mais nous pouvons lui faire entièrement confiance pour la réalisation de son programme : le sort de nos mandants ne saurait être placé en de meilleures mains.

Messieurs, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure et je crois utile d'y insister, nous traversons une phase critique : dans le bled algérien, le fellah souffre, l'indigène est malheureux. Permettez-moi de vous rappeler que notre session s'est ouverte, sous le signe de la concorde et de l'entente la plus absolue. Cette entente est plus que jamais nécessaire, à l'heure où nos populations ont tant de besoins. Je vous demande instamment de la maintenir intégralement pendant touet la durée de cette session et notre Directeur général, fort de notre appui unanime, pourra réaliser de grandes choses. C'est donc avec espoir que, malgré la situation actuelle, je me tourne vers lui pour lui dire : « Continuez courageusement votre œuvre, nous avons tous confiance en vous ».

M. Milliot, Commissaire du Gouvernement, remercie M. le Président, au nom de M. le Gouverneur général, des condoléances qu'il lui a adressées. Le Chef de la Colonie a accompli un effort que la Section Arabe a compris. Il ne s'est pas laissé abattre par la douleur et n'a pas cédé au désir qu'a tout homme accablé par un si grand malheur de se replier sur lui-même. Les paroles de M. le Président Saïah lui iront donc droit au cœur.

M. le Commissaire du Gouvernement a été particulièrement sensible au passage du discours qui rappelle que la Délégation a entrepris ses travaux sous le signe de la concorde. Cela est d'excellente augure en cette heure difficile tant au point de vue politique qu'au point de vue économique. L'attitude adoptée par la Section Arabe est la seule qui puisse permettre, en cette période troublée, d'obtenir des résultats concrets.

(*Vifs applaudissements*).

SECTION IV

AFFAIRES INDIGENES

Chapitre 3. — *Subsides viagers et secours aux caïds des communes mixtes et de plein exercice.*

M. Foudil tient à signaler la situation difficile des anciens cavaliers de commune mixte qui ne bénéficient d'aucune retraite. Après 30 à 40 ans de loyaux services, ils sont licenciés sans aucun subside. Leurs traitements insignifiants ne leur permettent pas de faire des économies et d'assurer leurs vieux jours pendant qu'ils sont encore en fonctions.

Pour ne citer qu'un cas concret entre mille, le brigadier des cavaliers de la commune mixte de Berrouaghia est décédé subitement, après 33 ans de services, laissant une veuve et des enfants. L'un d'eux a fait son service militaire. Il a demandé à être nommé cavalier, en remplacement numérique de son père. On lui a répondu qu'il n'était pas classé et voilà toute une famille absolument sans ressources.

M. Foudil demande s'il ne serait pas possible de prévoir un crédit spécial sur lequel seraient alloués des secours réguliers à ces anciens agents. L'orateurs fait confiance à M. le Commissaire du Gouvernement pour réaliser, d'une manière pratique, cette suggestion.

MM. Bentounès et Ghlamallah s'associent à ces observations.

M. le Président ne méconnait pas la valeur de l'argumentation de M. Foudil ; la question n'intéresse pas seulement les cavaliers, mais tout le personnel auxiliaire des communes mixtes. Ne serait-il pas possible de le doter d'un statut et d'une retraite, à l'instar de ce qui se passe dans les communes de plein exercice ?

M. Foudil pense qu'une caisse de secours serait suffisante pour sauver dès maintenant de la misère ces vieux serviteurs. La suggestion de M. le Président Saïah est intéressante, mais n'est réalisable qu'à peus longue échéance. L'orateur n'ignore pas qu'il s'agit là d'un personnel communal. Une circulaire impérative de l'Administration prescrivant aux Administrateurs de prévoir les crédits nécessaires pour secourir efficacement leurs anciens agents serait sans doute suffisante. Les répercussions de la mesure sur les budgets communaux ne parraissent pas devoir être trop considérables.

M. le Président ne partage pas entièrement cette manière de voir. Il faut que les auxiliaires des communes mixtes aient une retraite et, partant, un statut régulier. S'agissant d'un personnel communal, on peut s'inspirer, pour la réalisation, de l'exemple des communes de plein exercice.

M. Bendjelloul appuie ces observations.

M. Chentouf Adda demande que les khodjas auxiliaires de communes mixtes soient titularisés et qu'une caisse de retraites soit créée pour les garde-champêtres et les cavaliers

M. Foudil connait la bienveillance de l'Administration, mais n'ignore pas les difficultés auxquelles elle se heurte et qui retardent la réalisation des affaires trop complexes.

M. Milliot, Commissaire du Gouvernement, déclare qu'ainsi que l'a exposé M. Foudil, la situation la plus intéressante est celle des anciens agents qui, n'étant plus en état de servir, se trouvent brusquement sans aucune ressource.

Après un échange de vues, la Section Arabe demande à l'Administration de prescrire, en premier lieu, aux chefs des communes mixtes d'assurer, par des secours réguliers, une vie décente à ces anciens employés et d'étudier subsidiairement la possibilité de créer, en leur faveur, une caisse de retraites.

Chapitre 4. — *Emoluments des caïds des communes mixtes. — Frais d'intérim. — Subventions aux communes de plein exercice.*

M. Bendjelloul déclare qu'il votera ce crédit mais qu'il est partisan de la supression totale du cadre des caïds de communes mixtes.

M. Ghlamallah demande que les suppléments de traitements alloués aux aghas et bachaghas soient incorporés dans le traitement lui-même pour le calcul de la retraite.

Chapitre 5. — *Personnel des caïds. — Indemnités aux caïds des communes mixtes et de plein exercice.*

M. Ghlamallah renouvelle un vœu qu'il a précédemment émis et qui tend à l'assimilation complète du cadre des caïds de communes de plein exercice à celui des caïds de communes mixtes. Ils remplissent, en effet, les mêmes fonctions et le rôle des uns et des autres n'est pas strictement communal, puisqu'ils participent à la police générale, à la conscription, à la rentrée des impôts, etc...

M. Milliot, Commissaire du Gouvernement, indique que tout le problème réside dans le fait qu'ils n'ont pas la même origine.

M. Ghlamallah voit alors la solution dans la remise à l'Administration centrale de la nomination des caïds des communes de plein exercice.

Chapitre 7. — *Subventions aux bureaux de bienfaisance et aux œuvres d'assistance aux indigènes en Algérie.*

M. le Président expose que, dans sa circonscription, la récolte est nettement déficitaire. Il va falloir organiser une aide massive aux malheureux.

M. Milliot, Commissaire du Gouvernement, indique que l'Administration vient de prendre de sérieuses dispositions pour secourir la région du Sud Constantinois, aux environs d'Aïn-Beïda, qui est gravement atteinte par la crise économique. Des dispositions analogues pourront être prises pour s'autres centres.

M. le Président rappelle que lorsque l'on a décidé de distribuer du blé aux fellahs nécessiteux, on a admis le principe, pour éviter qu'ils ne le revendent, de ne le distribuer que sous la forme de blé concassé. Mais comme le stock ainsi réparti était sale et comprenait une forte proportion de terre, on a, en fait, remis aux indigènes une matière inutilisable. Les colons européens, à leur tour s'en sont émus et ont protesté contre cet état de choses.

M. Bendjelloul appuie ces observations. A Constantine, où la Commission de répartition comprenait des fonctionnaires et des élus notables, on a pu constater que les premiers envois contenaient 25 pour cent de terre et étaient absolument inutilisables Sur la réclamation des élus, les autres expéditions ont été un peu plus propres. Mais la farine entière obtenue avec ces blés a été franchement mauvaise et l'effet moral escompté n'a pas été atteint.

M. Milliot, Commissaire du Gouvernement rapelle, qu'il s'agissait là d'une première expérience qui, comme tout nouvel essai, a comporté quelques défectuosités. L'Administration étudiera les moyens de remédier à l'état de choses signalé.

Après un échanges de vues, la Section Arabe demande que les distributions aux indigènes se fassent, à l'avenir, sous forme de blé entier et non sous forme de blé concassé.

M. Bendjelloul demande que quelques modifications soient apportées dans la composition des conseils d'administrations des bureaux de bienfaisance musulmans. Ces conseils comprennent des personnalités, très honorables certes, mais trop âgées pour avoir tout l'allant désirable. Aussi ne réalisent-elles ni fêtes ni tombolas, ni quêtes d'aucune sorte et se contentent-elles de répartir les subventions qu'elles reçoivent des budgets publics. Les choses se passent ainsi à Constantine notamment.

M. le Président demande à son collègue de ne pas généraliser. Certains bureaux de bienfaisance sont très actifs et rendent de très réels services. On ne peut que regretter qu'ils ne soient pas assez nombreux, et il demande à l'Administration d'en créer de nouveaux partout où cela est possible. Il rappelle que le droit de fête « eurs » est perçu dans toutes les communes. Là où existent des bureaux de bienfaisance, le produit de cette taxe leur revient et retourne aux nécessiteux. Mais partout ailleurs, il tombe dans le budget communal. Ce droit constitue d'ailleurs très souvent un abus, car il est perçu même lorsqu'il n'y a pas eu de fête. Etabli à une époque de prospérité, il s'élève à environ 60 à 65 francs, et chaque fois qu'un indigène vient faire constater son mariage par le caïd, on lui impose le paiement de la taxe. Les conséquences de cet abus sont telles qu'elles incitent souvent les indigents à s'unir clandestinement.

M. Milliot, Commissaire du Gouvernement, expose que le droit de fête « eurs » ne se conçoit que quand il y a fête et, partant, « thaoussa », c'est, en effet, la coutume ndigène de la « thaoussa », qui est à la base de cette taxe. En ce qui concerne les bureaux de bienfaisance, il appartent aux élus d'en provoquer la création partout où cela est possible. L'Administration examinera toujours avec attention les propositions concrètes.

M. le Pésident rappelle qu'en cette période de crise, il n'y a plus de fêtes proprement dites. Mais un mariage indigène ne peut s'accomplir normalement sans que quelques amis soient conviés. La perception d'un droit de fête « eurs » de 60 francs pour un mariage qui n'a le plus souvent, pas coûté 30 francs, est abusive, et il vaut mieux demander la suppression totale de cette pratique.

M. Sisbane appuie ces observations. Il dépose un vœu tendant à la suppression du droit de fête « eurs » et demande son renvoi à l'Administration pour étude.

Il en est ainsi décidé.

Le Gérant : B. BELKHODJA.

Imp. Centrale - 44, rue de Constantine ALGER

2me ANNÉE — N° 135 50 CENTIMES SAMEDI 1er AOUT 1936

L'Écho de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité :
Chemin Rubens - ALGER
Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT
Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Étranger	35 »	65 »

Les revendications immédiates des Indigènes

Jusqu'ici, en Algérie, la République n'a montré aux Indigènes qu'un visage crispé, faisant un sourire bienveillant aux Français prolétaires et réservan taux bourgeois son plus gracieux minois. Les premiers étaient, dans toute la force du mot et le sont encore, provisoirement je l'espère, de misérables sujets sous le régime de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité. C'est là une anomalie stupéfiante, mais qu'il fallait regarder comme intengible et sacrée. Malheur à qui eût osé la dénouer ! S'y attaquer c'est vouloir saper la prépondérance française, et, dans ce cas, on était gratifié, avec une célérité admirable de prison, de révocation ou de déportation.

Beaucoup d'Indigènes, issus des « grandes familles » arabes ou des peuplades égalitaires kabyles se disaient avec justes raisons : « Se peut-il qu'une République puisse avoir des sujets ? Si nous vivions sous la tyrannie d'un roi ou d'un empereur, nous ne serions pas les seuls à être des sujets ; nous serions les égaux du colon, du fonctionnaire, de l'ouvrier français. Sans doute, serions-nous moins heureux encore qu'à présent, mais qu'importe, pourvu qu'à tout moment, notre dignité d'hommes ne soit pas bafouée par les hommes et par la loi ».

DESORMAIS

Maintenant que les exploiteurs de cet état de choses sont vaincus, que la vraie république de 93 et de 48 revoit le jour en France, disons bien haut notre pensée, et que chaque Indigène conscient crie de toutes ses forces les idées qu'on a été trop longtemps contraint d'enfouir rageusement au plus profond de son être. Eh bien ! nous voulons être libres de la liberté française, dans le cadre français ; nous voulons être respectés comme l'est tout homme libre ; nous voulons toute notre part dans le bien-être commun et toute notre place dans les administrations algériennes.

PLUS DE SUJETS

Puisque la France a fait de nous ce que nous sommes ; puisqu'elle nous a liés à son immortel destin; qu'elle nous a montré que, derrière ses conquérants barbares qui n'étaient pas nombreux, elle avait des Racine, des La Bruyère, des Rousseau, des Lamartine, des Jaurès, des Romain Rolland, toute une multitude de génies sensibles et humains ; puisque, par le travail opiniâtre et sublime de son Ecole laïque, elle doit décréter sans retard que l'Algérie est un réel prolongement du territoire français, et que la République, enfin logique avec elle-même, élève les sujets algériens en entier au rang de ses citoyens libres et égaux.

L'IGNORANCE N'EST PAS UN OBSTACLE

« Ce n'est pas possible, clame-t-on ; la plupart d'entre eux sont ignorants.» Mais à qui la faute ? Loin d'en être blâmés, n'ont-ils pas le droit de s'en plaindre et d'en demander une juste, une rapide réparation, celle d'avoir enfin leur place au sein de la famille française, eux qui ont toujours été négligés ? Au nom de quel principe leur a-t-on refusé le pain de l'esprit, à eux qui ont rempli toutes les charges de citoyens intégraux ? Et puis qui oserait soutenir que les ignorants sont nécessairement dépourvus de bon sens ? N'en trouve-t-on pas parmi eux dont le jugement, la clairvoyance et la noblesse de cœur se rient de tous les titres ? Oui, les beaux sentiments, les pensées généreuses, comme hélas ! les laideurs morales se rencontrent autant chez les êtres frustes que chez les cultivés. N'a-t-on pas vu tout dernièrement les Indigènes ignorants voter pour leurs candidats spéciaux plus dignement que beaucoup d'Européens instruits pour leurs députés ? La masse populaire est la vraie force d'un peuple : tout projet qui ne l'englobe pas est contraire à ce peuple. Formons donc cette masse, éduquons-la par tous les moyens dont il ne faut point exclure l'utile exercice de ses droits civiques. N'est-il pas absurde, n'est-il pas antidémocratique qu'une minorité de 900.000 habitants règle à sa guise le sort de l'Algérie pendant que six millions d'Algériens se croisent les bras, muets et impuissants ?

LA FUSION

Ce que nous voulons, c'est l'égalité totale de toutes les races qui se coudoient en ce pays. La plupart des délégués financiers et autres gros colons tous arabophobes enragés vous diront que l'ignorance des Musulmans s'y oppose fortement ; ce sont pourtant eux qui ont été la cause de cette ignorance, puisqu'ils n'ont presque rien fait pour la faire disparaître : ils devraient donc avoir honte d'en parler ! Indépendamment de ce qui a été dit plus haut, rappelons leur qu'il y a des ignorants en France et que rien pourtant n'est plus solide que l'unité française. Pour que celle-ci englobe l'Algérie, crions : à bas les cloisons élevées entre indigènes et Européens ! à bas celles que des esprits plus ou moins désintéressés sont en train de nous forger ! Nous ne voulons pas des projets Guernut et Duroux qui sont d'essence colonialiste ; tout en nous endormant par de vaines satisfactions, ils tendent à sauvegarder les privilèges et la toute-puissance de nos terriens repus et à nous tenir éternellement éloignés de la civilisation, des libertés, des lois sociales, de la douceur de vivre qui font la beauté de la Mère-Patrie. Tout en rendant hommage au grand Violette, le fidèle ami des Indigènes, disons que son projet est trop insuffisant puisqu'il ne satisfait que l'élite intellectuelle et la bourgeoisie indigènes qui sont, pour la masse du peuple affreusement misérable ce qu'est une goutte d'eau dans la mer. Il faut que tout Indigène soit électeur français tout en gardant son statut personnel.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

LE SECOURS ROUGE DE FRANCE VOUS PARLE !

La joie de notre peuple avec le triomphe du Front Populaire, vous pouvez penser qu'elle fut celle de l'emprisonné impatiemment attendu à son foyer par sa femme et ses enfants ; du proscrit antifasciste souvent triste d'être si loin de la ville où il a passé sa jeunesse, et laissé les souvenirs les plus précieux de sa vie ; du coolie indochinois comme du paysan arabe espérant la fin de leur malheur ; du soldat qu'un infect code militaire ou un abus de discipline a envoyé dans un sombre cachot ou aux camises ; de l'insoumis traqué de frontière en frontière, alors que sa bonne maman se morfond de désespoir ; de l'enfant qui ne connait de la vie que la maison d'éducation surveillée d'où il sortira pour aller dans les bataillons d'Afrique ; de l'être humain dont la crise économique a fait un chômeur ou un vagabond, voué à subir les lois répressives s'il travaille pour augmenter son allocation, ou s'il est sans le sou.

Mais, cette joie, hors les frontières, fut aussi celle de tous les peuples ayant perdu leur liberté, dont les plus vaillants enfants subissent la prison, la torture, sous la dictature fasciste. Peut-être pour la première fois depuis leur incarcération, la victoire de la liberté en France aura amené un sourire d'espoir chez *Thaëlmann, Terracini, Mirendorf, Brandes, Anna Pauker, Pesenti*, et leurs milliers de compagnons de geôle.

Cette joie du peuple, le Secours Rouge de France est fier d'y avoir été pour quelque chose. En coordonnant la solidarité du peuple, en l'administrant, en la stimulant, en la développant, le Secours Rouge, qui n'est pas une association qui vit et qui grandit pour elle même, mais essentiellement pour soutenir toutes les victimes du fascisme et de la répression capitaliste, et avec la puissance des masses populaires mettre un terme à leur martyr, associe à son œuvre, qui est l'œuvre du peuple, tous les artisans du mouvement de solidarité.

Chacun de nous a compris que la France était le point de mire de milliers et de milliers d'yeux regardant à travers les barreaux des prisons ou agitant de désespoir leur mouchoir de bagnard taché de sang. Certes, depuis douze ans que le Secours Rouge est fondé, il a fallu dans notre France, tenir fermement le drapeau de la solidarité, de la justice et de la liberté, mais souventes fois, la ténacité des masses populaires a eu raison des bourreaux, des magistrats et des gouvernants. Je ne veux pas rappeler toutes les victoires du Secours Rouge au cours des douze années de son existence, mais qu'il me soit permis de citer que notre association débutait dans la vie en arrachant du bagne les révolutionnaires hongrois : *Bodor, Fathiol*, que les hideux conseils de guerre français avaient condamnés aux travaux forcés en 1919, peine que les cours martiales de Hongrie ont infligées à Rakosi.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

La Palestine en révolte

par MAX ZIMMERING

Voici déjà plus de deux mois que la lutte héroïque du peuple arabe en Palestine se poursuit. Depuis plus de deux mois tout un peuple se trouve engagé dans une grève générale à peu près complète contre ses oppresseurs impérialistes et leurs alliés sionistes. Il ne se passe pas de jour sans que nous parviennent des nouvelles de rencontres sanglantes entre la population arabe indigène, d'une part, et les forces militaires et policières britanniques et sionistes, de l'autre.

Malgré toutes les représailles et le rejet des revendications arabes par le gouvernement impérialiste lors des négociations de Londres, le mouvement arabe ne témoigne d'aucune lassitude et maintient ses revendications.

Ceux qui ne connaissent pas à fond la situation en Palestine, rendue particulièrement complexe par le sionisme, ont facilement tendance à ne voir dans les luttes palestiniennes qu'un mouvement anti-juif ou même antisémite. Mais il n'est ni dans l'intérêt des Juifs palestiniens ni dans ceux des Juifs en dehors de la Palestine de fermer les yeux devant les causes de l'insurrection.

La Palestine, qui fut conquise pendant la guerre mondiale par les Anglais avec l'aide d'une armée de volontaires juifs, était autrefois sous la domination turque. Lors du nouveau partage du monde colonial qui eut lieu au lendemain de la guerre, elle fut remise à ses conquérants en qualité de territoire de mandat.

Pour la Grande-Bretagne, la Palestine signifie non seulement une base stratégique importante pour la domination de l'Orient, mais aussi l'accès du pétrole de l'Irak, qui est dirigé, au moyen d'un pipe-line dont la construction a été terminée en 1935, à travers le désert jusqu'à Haïfa, et qui est indispensable, en cas de guerre, à l'impérialisme Anglais.

Sans pétrole, pas de guerre victorieuse. Le pétrole de l'Irak est par conséquent un nerf vital important, peut-être même le plus important, de l'Empire britannique. En partie pour gagner les sympathies de certains milieux juifs influents, mais surtout pour repousser le danger toujours plus menaçant d'une résistance arabe, le gouvernement britannique a publié une Déclaration, la fameuse Déclaration Balfour, qui ouvrait la Palestine à la colonisation sioniste.

L'Angleterre espérait par là, et non à tort, assurer sa domination en Palestine, et un grand nombre de Juifs, victimes de l'oppression économique et nationale, pensaient avoir trouvé enfin une patrie, ou comme le dit le programme sioniste de Bâle, un « foyer national ». La misère rend aveugle. Les Juifs sionistes ne voyaient pas l'impossibilité de coloniser un pays, qui est petit et stérile (la Palestine ne compte pas plus de 24.000 kilomètres carrés, dont plus de la moitié est représentée par des territoires montagneux non cultivables) et est occupé entièrement par la population arabe autochtone, dont une grande partie est représentée par des paysans sans terres.

De 1908 à 1932, la colonisation n'eut de grands résultats ni dans le domaine économique ni dans le domaine politique. Mais la prise du pouvoir par Hitler donna au sionisme un nouveau stimulant. Par suite de l'antisémitisme croissant en Allemagne et dans toute une série d'autres pays le mouvement national-chauvin des Juifs trouva des conditions favorables pour se développer. Les mesures économiques prises contre les Juifs allemands eurent pour résultat que des dizaines de milliers de travailleurs et de capitalistes cherchèrent un refuge en Palestine. L'immigration juive allemande amena en Palestine des capitaux énormes, qui cherchèrent à se placer. On construisit des maisons et quelques fabriques. La Palestine connut une période de prospérité inouïe, qui dura près de trois ans. Cette période de prospérité, dûe principalement à l'augmentation des constructions, attira à son tour des milliers d'immigrants juifs, principalement des pays de l'Europe orientale. L'immigration annuelle dépassa le chiffre de 50.000 personnes. A la fin de 1935, il y avait déjà 300.000 Juifs dans le pays. Tandis que les sionistes s'efforçaient d'accroître le plus possible le pourcentage de la population juive, la population arabe, qui représente encore aujourd'hui plus de 70 % de la population totale, ne restait pas non plus inactive. La Palestine devint le champ de bataille où se déroula une guerilla permanente entre les fellahs et sionistes. Les fellahs, qui sont en majorité des fermiers, doivent voir comment les grands propriétaires fonciers arabes vendent à des prix usuraires aux intermédiaires juifs les terres cultivées par eux depuis des siècles. La plupart du temps, il fallut faire intervenir la police anglaise pour chasser les fermiers des terres qu'ils occupaient et remettre celles-ci aux colons juifs nouvellement arrivés. Mais on n'en resta pas là. A des intervalles à peu près réguliers éclatèrent des soulèvements et des bagarres sanglantes. Dix-huit années sont passées depuis la guerre mondiale. Pendant cette courte période les Arabes se sont soulevés à cinq reprises différentes.

Quelle que soit la vigueur avec laquelle le peuple arabes manifesta son opposition à la colonisation sioniste, le grand nombre des victimes juives sacrifiées sur l'autel du sionisme, les chefs sionistes ne se laissèrent pas détourner de leur voie impérialiste. Ils ne se contentèrent nullement d'exproprier les paysans arabes, mais menèrent une lutte sans merci contre les ouvriers arabes. Cette « Kibouch Avoda » (Conquête du travail) est dirigée par l'Histradrouth, la Fédération des syndicats sionistes, qui com-

prend également des entrepreneurs et occupe une situation de monopole sur le marché du travail juif. En dehors des moyens de propagande ordinaires pour chasser les ouvriers arabes de leurs postes, on emploie également la terreur ouverte. Chaque membre de l'Histradrouth est obligé de participer au moins deux jours au travail des groupes de terreur sionistes ou de verser deux journées de salaires au fond du « Kibouch Avoda ». Pour justifier ces procédés, elle se sert principalement de deux arguments : « Les Arabes font pression sur les salaires », ou « Lutte contre les Horaniens ». Les Horaniens appartiennent à une tribu semi-nomade de la Transjordanie, qui déjà avant la colonisation juive, vivait une partie de l'année en Palestine. Par suite de la fixation arbitraire de la frontière par les impérialistes on leur a contesté le droit de séjour en Palestine. Mais même si l'on considère les Horaniens comme des « étrangers », largument sioniste est sans objet, étant donné que le nombre des Horaniens vivant en Palestine, d'après une évaluation exagérée de la *Bourse Egyptienne* pro-sioniste, ne dépasse pas 10.000 individus et qu'en fait le « Kibouch Avoda » ne fait aucune différence entre Horaniens et Arabes autochtones. De même l'argument selon lequel les Arabes font pression sur les salaires est complètement injustifié, étant donné que l'Histradrouth, au lieu d'aider les ouvriers arabes à obtenir des salaires plus élevés, emploie au contraire les fonds de « Kibouch Avoda » à payer des ouvriers juifs pour concurrencer les ouvriers arabes. L'Histradrouth paie ensuite à ces ouvriers un supplément sur ce fonds.

Mais ce n'est pas seulement sur le front économique que les Arabes et les sionistes s'opposent. Pour assurer l'exécution intégrale de leurs plans annexionnistes, les sionistes ont réussi à empêcher l'introduction du « Conseil législatif » demandé par les Arabes. Ce n'est qu'en 1935 que le gouvernement britannique, sous la pression du mouvement national-révolutionnaire croissant par suite de l'héroïque guerre de résistance des Abyssins, se décida à assurer l'introduction du « Legislativ-Council ». Ce soit-disant Parlement, qui a été offert aux Arabes comme une concession destinée à les apaiser, se composera de 21 membres (12 Arabes 7 Anglais, et 5 Juifs). Cette composition à elle seule a pour but d'empêcher cette assemblée de prendre des décisions en faveur des Arabes, du fait qu'en cas de partage des voix, la prédominance sera assurée au président qui sera un Anglais. Mais afin de prévenir toutes surprises possibles, d'autres restrictions seront imposées à ce « Conseil législatif ». Il ne pourra prendre aucune décision en ce qui concerne les questions de l'immigration, de la vente des terres et du budget. Toutes les décisions prises par lui n'auront d'autre valeur que celle de simples projets de loi. La décision définitive sera confiée au Haut Commissaire britannique Wauchope. Le projet d'introduction d'un Parlement complètement impuissant a provoqué, on le conçoit facilement, le mécontentement des Arabes. Les sionistes, eux aussi, s'y sont opposés en déclarant qu'aussi longtemps que les Juifs seront une minorité en Palestine, celle-ci ne doit posséder aucune institution parlementaire.

Le Saravejo palestinien ne se fit pas longtemps attendre. Le 16 avril 1936 un juif fut assassiné par des Arabes. Mais comme le lendemain, deux Arabes furent assassinés et dépouillés, manifestement par les mêmes gens, il était clair qu'il s'agissait d'attaques d'une bande de brigands arabes. C'était d'ailleurs l'opinion de toute la population juive. Mais tandis que les arabes enterraient tranquillement leurs morts, les sionistes déclarèrent que l'assassinat du Juif était un acte politique et transformèrent l'enterrement du Juif en une manifestation chauvine anti-arabe. Dans les journaux hébreux on commença une violente campagne d'agitation contre la « honte » arabe à Tel-Aviv. Les conséquences ne tardèrent pas à se manifester. A proximité de la fameuse plantation d'oranges juives « Petach Tikvah » deux arabes furent assassinés. A Tel-Aviv une foule excitée par la propagande chauvine organisa un véritable progrome anti-arabe. Tel-Aviv fut libérée de la « honte » arabe, c'est-à-dire qu'on saccagea les magasins arabes, qu'on battit des cochers, nettoyeurs de chaussures et épiciers arabes et qu'on détruisit leurs instruments et marchandises. La réponse des arabes fut la fameuse démonstration de Jaffa à Tel-Aviv le 19 avril, qui se termina par des bagarres sanglantes entre Juifs, Arabes et Anglais. Il y eut dès la première rencontre 11 morts (Juifs et Arabes) et plus de 50 blessés. C'est ainsi que commença la lutte.

Malgré le caractère nettement antijuif que revêtirent au début les hostilités du côté arabe, la lutte s'étendit bientôt et devint une lutte contre l'impérialisme anglais. La grève générale, contrairement aux affirmations sionistes, ne fut pas proclamée par les grands propriétaires fonciers réactionnaires, mais par les nationaux-révolutionnaires de gauche (Istaklall), qui sont liées avec l'impérialisme, qui par peur des confiscations partielles de la part du mouvement révolutionnaire envoient leur argent en Egypte ou le placent dans des banques juives et ont vendu pour des sommes considérables aux colonisateurs sionistes les terres cultivées par des fermiers arabes, ne se sont ralliés au mouvement que sous la pression des masses, ce qu'ils ont d'ailleurs reconnu assez ouvertement dans leurs déclarations. De plus en plus nettement le mouvement d'insurrection arabe, qui a englobé tout le peuple, est dirigé contre le gouvernement mandataire. Tous les jours des postes de police et des casernes sont attaqués. Les fils télégraphiques sont coupés sur plusieurs kilomètres de longueur, les rails sont enlevés, les attentats contre les chemins de fer sont à l'ordre du jour, des ponts sont dynamités et dans les rues se dressent des barricades destinées à empêher les transports de troupes. A Jaffa, à Naplouse, à Asa, à Bercheba, à Ramaleh, à Nazareth, à Tibéria, à Tulkarme et à Safeth des démonstrations de masse ont eu lieu, englobant des dizaines de milliers d'hommes. Mais on n'en resta pas aux démonstrations et aux actes de terreurs individuels. La lutte armée prit bientôt des formes organisées et les communiqués officiels eux-mêmes parlent de batailles de plusieurs heures, dont les Anglais, mieux armés que les insurgés, ne sortent pas toujours vainqueurs. L'intervention d'automobiles blindées, de tanks et d'avions parle un langage suffisamment éloquent.

(*A suivre*).

Les revendications immédiates des Indigènes

(*Suite*)

LE STATUT PERSONNEL

Certes, rien de plus injuste que ce statut personnel qui donne trop de droits à l'homme et trop peu à la femme. Mais comme il en est question quelque part dans le coran, l'abandonner c'est pour un Musulman devenir rénégat. Nul croyant n'accepterait de sacrifier sa religion à des biens terrestres si grands soient-ils. Voilà pourquoi les Indigènes croyants repousseront tout projet qui n'admet pas le statut personnel. Que la loi respecte donc ce dernier, mais qu'on fasse l'effort nécessaire pour donner l'instruction non seulement aux garçons, mais encore, mais surtout aux filles, avec des cours spéciaux pour les adultes. Combien peut-on citer de docteurs, d'avocats, de fonctionnaires, d'employés polygames ? Très peu, sinon aucun — je n'en connais point pour ma part — alors qu'il y a une vingtaine d'années la polygamie était fréquente. Ce changement si profond dans les mœurs n'est-il pas dû à l'instruction et à l'exemple français ? Le jour où la jeune fille sera instruite et éduquée, c'est elle qui réclamera l'égalité des droits ; et l'homme, voyant en elle son égale, ne pourra plus revendiquer une tyrannie d'un autre âge.

RATTACHEMENT

La revendication capitale des Indigènes est que l'Algérie soit une province française. On nous dit que l'Algérie n'est qu'un pays conquis, mais la France entière n'a-t-elle pas été conquise morceau par morceau ? On craint que la prépondérance française ne soit mise en danger, mais les Algériens ne font-ils pas, depuis très longtemps déjà, tous leurs devoirs de Français ? et n'ont-ils pas montré qu'en cas de danger la Patrie menacée peut compter sur eux autant que sur ses propres enfants ? En quoi la Corse, l'Alsace-Lorraine et toutes les comunes de France ont-elles cessé d'être françaises depuis que les municipalités sont entre les mains de leurs habitants ? Quand les Indigènes auront senti toute la sollicitude de la France pour eux, ne s'attacheront-ils pas à elle encore d'avantage ? Nos grands colonialistes ne veulent pas de fusion avec les autochtones, et, sur un ton condescendant, ils vous parlent de l'intérêt supérieur de la France, qu'ils confondent trop habilement avec leurs privilèges personnels, de même que les capitalistes ne voient dans la patrie que le respect de leurs gros coffres-forts.

REVENDICATIONS IMMEDIATES

En conséquence, nous demandons :

1°) L'abrogation du sénatus-consulte qui faisait des Indigènes des sujets français et qui, logique sous l'Empire, devient incompréhensible sous la République.

2°) L'accession de tous les Indigènes Algériens au titre de citoyens français dans le statut personnel.

3°) La construction d'écoles en nombre suffisant pour donner l'instruction à toute l'enfance musulmane des villes et des campagnes.

4°) Le rattachement pur et simple de l'Algérie à la France et partant la suppression du gouvernement général, de la Banque de l'Algerie, des délégations financières, des divers services indigènes aussi nombreux qu'inutiles, des anachroniques communes mixtes aux chefs galonnés et rigides.

5°) L'exécution de grands travaux : routes, fontaines, habitats, dans tous les douars peuplés, afin de donner du travail aux chômeurs, et de répandre l'hygiène et le bien-être dans les milieux ruraux qui, hélas ! ignorent encore tout du confort moderne.

6°) La justice et l'égalité dans les administrations publiques et les exploitations privées. A travail égal, salaire égal ! Que l'homme ne vaille plus que par son propre mérite et non par sa naissance, sa religion ou sa race ! Que soient abolies toutes les spécialités qui blessent notre amour-propre et nous éloignent de la France !

CONCLUSION

En faisant régner en Algérie la vraie démocratie, en donnant l'égalité à tous dans la souveraineté de la France aimée et respectée, on aura non seulement réalisé les vœux les plus chers de six millions d'habitants, mais encore enrichi la Mère-Patrie d'une vaste et riche province.

S. A.

Nota Bene. — Si actuellement des forces égoïstes déclarées ou secrètes rendent impossibles l'accession à la citoyenneté de toute la population musulmane d'Algérie, il faudra se contenter du projet Violette mais dont les dispositions doivent s'appliquer à tout Indigène de la force du certificat d'études, remettant à plus tard la fraternisation véritable et complète de toutes les races qui vivent en ce pays.

De *La Voix des Humbles*.

LE SECOURS ROUGE DE FRANCE VOUS PARLE !

(*Suite*)

Les mutins de Calvi et d'Oléron trouvèrent, dans le Secours Rouge, un ardent défenseur, et à Toulon, en 1931, l'acquittement arraché pour cinq d'entre eux constituait une grande victoire pour le peuple généreux de notre pays.

Sans cesse, le Secours Rouge a forgé son expérience au cours de dures épreuves, avec le souci constant d'atténuer la souffrance humaine.

N'est-ce pas une belle page de notre France, l'œuvre de solidarité accomplie depuis plus de douze années ?

Au Sud... Rien de nouveau...

VOX CLAMATIS IN DESERTO...

Sans aucun doute, nul n'ignore la naissance d'une ère nouvelle dans le monde politique, notamment au point de vue de la question musulmane.

Partout, presque toute la masse indigène s'est réveillée, ou du moins, elle a été réveillée, par l'instruction gracieusement française d'une part, et par le grand malaise dont elle souffre beaucoup, d'autre part.

Actuellement, en matière indigène, deux problèmes primordiaux préoccupent le peuple : l'un se rapportant à l'émancipation de la femme musulmane, l'autre, le plus grave et le plus angoissant, est certainement celui qui concerne la représentation parlementaire des indigènes.

Qui de ce jour, même les plus petits enfants, ne sent pas ce jaillissement de lumière ? Et bien si, il y a non pas des jeunes, mais de grands et longs hommes, qui se désintéressent complètement de leurs propres questions. Oh ! Pardon ! Ce ne sont pas des « propres questions » à eux, non ; puisqu'il ne s'agit pas de distribution d'argent, ou autre chose de positif (sur le champ).

Parmi la population Sud-Constantinoise, il y a une certaine portion, mais très faible, de courageux et d'instruits, pour ne pas dire d'intellectuels. Mais hélas ! Que peuvent-ils faire ici-bas ? Absolument rien, dira-t-on, dans ce « parc » ou plutôt ce DESERT ENVAHI par le BENI-OUI-OUISME, plein de préjugés arabophobes, très contagieux.

Parcourez tout le Sud, des plus prospères aux arides et désertes régions, vous rencontrerez des gens, comme on dit vulgairement : « comme il le faut » c'est-à-dire qui peuvent parvenir à faire quelque chose (s'ils s'entendaient).

Mais une tradition stupide, qui n'est pas du tout islamique, naît avec eux. (Eh ! Messieurs les M'Rabets ! Répondez donc !).

Ils sont presque tous nés, petits ou gros propriétaires de palmeraies (déchets de celles des colons). Ils emploient à leurs services des domestiques kamès, considérés comme des esclaves tout court. Alors ces Messieurs, nobles de naissance, parcourent du matin au soir, les cafés les magasins, les lieux de plaisir, et c'est tout ; tandis que leurs domestiques

Les partis de gauche et la question indigène

(*Suite*)

...Avant de conclure, il convient de mettre en relief la responsabilité qui incombe à l'élément indigène de ce pays, les intellectuels surtout. N'ayons pas honte de le dire. Beaucoup d'entre nous (Arabes et Kabyles) n'ont pas voulu ou n'ont pas su travailler au relèvement de la masse.

Il y a chez nous trop d'égoïsme. L'intérêt personnel a souvent fait perdre la notion de l'intérêt général. Chez la minorité agissante, les efforts sont éparpillés et se sont exprimés sous des formes parfois contradictoires au point que des amis européens se sont souvent trouvés gênés sur l'attitude à adopter et l'action à entreprendre. Peu d'entre nous sont allés aux organisations où l'on milite. Nous n'avons pu ni nous organiser, ni nous entr'aider. Et sans organisation, l'éducation individuelle ne se fait pas et aucun travail sérieux de documentation, de propagande ou d'action n'est possible. Dans les reproches que nous avons formulés à l'égard des partis, n'avons-nous pas une part de responsabilité ?

...Ces remarques faites... constatons que ce n'est pas en Algérie qu'interviendra de prime abord la solution de la question sociale. Nous sommes ici une colonie... C'est de l'autre côté de l'eau que se prendront les décisions... Français, mais non citoyens, nous avons une action... plus pressante à entreprendre : l'accession au droit commun d'abord. Ce ne sera que quand ce stade sera franchi que nous pourrons participer à l'orientation de la politique générale de la France... Ce que nous voulons, c'est que Français, nous soyons traités comme tels. Ce programme réduit est facilement réalisable épris de sincérité et de la loyauté.

...Recherchons partout les bonnes volontés, les hommes sincèrement épris de justice à quelque formation qu'ils appartiennent. Pour en augmenter le nombre, il faut une véritable propagande parmi la population française. Beaucoup de Français ignorent notre situation. Une presse subventionnée, des élus intéressés, des politiciens sans conscience, des fonctionnaires stipendiés ont semé le doute, l'indifférence ou la haine. Il faut annihiler tout ce mauvais travail, défricher les cerveaux, montrer ce qu'il y a de juste et de légitime dans nos revendications, faire connaître les Indigènes et leurs aspirations sous leur vrai jour.

...Notre programme est susceptible d'être accepté par tous. Quel est le communiste, le socialiste, le radical, le républicain qui n'accepterait, s'il est sincère, notre revendication maîtresse de l'*Egalité* ? Quel est le citoyen conscient et raisonnable qui voudrait maintenir tout un peuple en marge du droit commun ? Tous les hommes de cœur doivent être avec nous à quelque horizon politique qu'ils appartiennent. C'est ainsi que notre programme peut être accepté par tous les partis sans qu'ils aient à répudier quoi que ce soit de leurs doctrines. Pour les hommes sincères, la question indigène est au-dessus des mesquines rivalités de clans : c'est une question d'humanité et de justice.

De "*Plus loin*"

(*A suivre*).

suent rudement à leur profit, dans la maison ou le jardin.

Quant aux opulents, n'en parlons pas ; ce sont pour ne trop s'occuper d'eux, les esclaves des autres plus favorisés qu'eux : depuis le caïd jusqu'au marabout magique (Bierbourde), en passant par les Cheik el Karab ; en un mot toute la série de ces maquignons, qu'on est convenu d'appeler les N. B. où tout fraichement, selon M. Benhadj : les « chéris du Gouvernement ».

Ces miséreux habitants se privent eux-mêmes des sous accumulés grâce au pénible labeur sous le brûlant soleil, et ils les tendent bêtement aux ventripotents, lors de leurs visites-tournées. Mais ces derniers apôtres les récompensent à leur tour ! Oh ! Ils ne sont pas ingrats ! Ils savent les règles d'honnêteté et du savoir-vivre! Si un jour, ils établissent les listes des corvées (car la corvée existe chez nous), à faire pendant des mois, surtout en été, soyez bien sûrs que leurs noms sacrés n'y figureront jamais. Seuls, les pauvres (qui n'ont pas de flouss) y sont assurément.

Et voilà d'où naît l'inégalité, l'arbitraire, d'où le règne perpétuel d'une misère inhumaine sans borne !

SEIF-EL-ISLAM.

—«(o)»—

L'ALGERIE TOURISTIQUE

DAR-EL-OUED

Vous êtes parti ce matin de Bougie en suivant la route qui longe son golfe aux eaux d'un bleu irréel. Vous avez vu derrière vous la ville blanche qui semble suspendue dans l'espace sur le fond sombre du Gouraya, près de ce monstre antédiluvien endormi sur l'eau calme : le cap Carbon. Vous avez franchi le promontoire du cap Aokas, les jardins tropicaux d'Oued Marsa, où les feuilles lacérées des bananiers se découpent sur le fond sombre des palmes, les lauriers-roses en fleurs de Souk-el-T'nine. Votre voiture à une allure prudente, a suivi ces « Grandes Falaises », où la route taillée dans le roc serpente sous les surplombs, dans les tunnels, et semble s'interrompre à chaque virage. Vous vous êtes demandé, à maintes reprises, si vous n'étiez pas atteint d'un daltonisme à forme nouvelle, si le bleu cru de la mer, le jaune d'or des plages, l'ocre du rocher, le vert écatant des frondaisons n'étaient pas amplifiés, exagérés, par quelque affection de votre rétine. Vous arrivez, après un dernier tunel, devant un élégant viaduc qui coupe une vallée plus large, où coule un oued abondant. Arrêtez-vous avant de continuer, vers Djidjelli, votre inonbliable promenade. Vous êtes à Dar-el-Oued.

Dar-el-Oued : la Maison de la Rivière. Une maison forestière, à votre gauche domine la falaise. A votre droite, dans le mur de rocher qui borne la route, une grille fermée. Le site est pittoresque, mais mérite-t-il une halte Adressez-vous à la maison forestière. Les temps ont bien changé et les gnomes ne gardent plus les trésors qu'ils ont jalousement caché dans lles entrailles de la terre ; c'est l'administration des Eaux et Forêts qui maintenant assume cette charge. Pour vous, on mettra en marche une dynamo d'éclairage, on ouvrira la grille mystérieuse scellée dans le roc. Descendez quelques marches humides. Vous êtes dans une féerie.

Sous la lumière des ampoules multicolores, dissimulées dans les anfractuosités de la voûte, des milliers de stalaclites étincellent, semblables à ces sculputures en stuc qui subsistent dans les vieux monuments almohades. Il en est de minces commes des fils ; d'autres, par le travail patient de l'eau calcaire, ont pris l'aspect de lambeaux de draperies transparentes qui, au choc résonnent comme des cloches. D'autres ont rejoint les stalagmites qui montent du sol et ont formé des colonnes rugueuses semblables à des troncs de palmiers. Certaines ont pris des formes singulières : une Vierge à l'Enfant, une tête de Socrate, sculptures faites au long des âges par les gouttes qui tombent lentement de la voûte humide.

Dans la lumière atténuée, c'est une singulière forêt pétrifiée qui s'étend devant vous, avec ses branches, ses troncs, ses feuilles, blanchie par un givre éternel, un paysage de rêve, semblable à ces vues fantastiques que le cinéma a su parfois réaliser. Au fait, le cinéma... Rappelez-vous ce premier film muet de l'Atlandide, la chambre d'Antinéa éincellante de ces stalaclites gemmée de ses cristaux à facettes : c'était la grotte de Dar-el-Oued..

La Vie Sportive

LES OLYMPIADES
DE BARCELONE

Afin de donner de larges comptes-rendus sur les Jeux Olympiques qui devaient se tenir pour la première fois à Barcelone, notre rédaction avait fait accompagner la délégation des Sportifs Algériens par notre Directeur des Services Sportifs, M. Marius Dahan et notre Secrétaire Général de la Rédaction M. Rachid Kalafat.

Partie iamedi par le Sidi-Mabrouk, la délégation Algérienne avait touché Barcelone le lendemain dimanche à 14 heures. Entre temps, l'Espagne vit le bébut des troubles qui se poursuivirent en s'accroissant et que la la Presse d'information a suffisamment rapporté. Force nous était de poursuivre notre route jusqu'à Marseille où nous avons été débarqués lundi à 7 heures du matin.

Malgré les deux nuits passées en mer nous arrivâmes en très bonne santé.

Immédiatement des démarches furent entreprises par les dévoués et infatigables dirigeants de la F.S.G.T., auprès de la Municipalité de Marseille afin que les sportifs, tous ouvriers puissent être hébergés.

Les excursionnistes reprirent chacun leur liberté d'action et se dirigèrent sur différents coins. Les uns choisirent Toulouse, Montpellier, Paris, d'autres préférèrent la Côte d'Azur, avec ses villes merveilleuses, Cannes, Nice, Monaco, Monte-Carlo et la Riviéra Italienne.

Notre secrétaire de la Rédaction profita de passage à Nice pour rendre visite à notre charmante collaboratrice Djamila Debeeche.

Il entra en relation avec plusieurs Algériens. Qui aurait dit que 5.000 Algériens résident à Nice et sont groupés dans le Comité Nice-France-Algérie.

A Marseille la F.S.G.T. Marseillaise organisait le jeudi 23 juillet une importante manifestation sportive.

Le retour des sportifs et des excursionnistes s'effectua samedi par le Tirman. Une partie des excursionnistes demeura en France.

En somme tout le monde a été satisfait, malgré qu'on n'eut pas le plaisir de visiter l'Espagne, pays où nos ancêtres laissèrent la trace de notre civilisation.

En effet on n'eut pas la joie de fêter ceux qui luttent actuellement et chassent de ce pays véritable joyau du monde, ceux dont les aïeux, il y a six siècles avaient chassé les Arabes porteurs de l'étendard du Progrès et de la Civilisation pour faire régner l'obscurantisme, l'ignorance et l'exploitation.

Une nuit fut-elle longue doit toujours céder au jour.

Souhaitons au Gouvernement du Front Populaire Espagnol une bonne réussite dans la repression des rebelles et espérons qu'il saura tirer de ces évènements un enseignement utile.

La tolérance est parfois criminelle. Il appartient aux ouvriers de faire connaître à leurs exploiteurs que bonté n'est pas synonyme de faiblesse, en restant toujours unis.

Nos chaleureuses félicitations à notre ami Gilbert Zérath, délégué officiel de la F.S.G.T. et à ses collaborateurs MM. Pierre Mani et Delleci. Tous ont été à la hauteur de leur tâche.

Nous devons également remercier au nom des excursionnistes et des sportifs, M. le commandant du Sidi-Mabrouk et son personnel du bord, M. Constantini administrateur de la Société des Transports Maritimes, M. Tasso maire de Marseille et sous-secrétaire d'Etat.

Nous remercions très particulièrement notre ami Leuchon, auprès duquel, nos délégués ont reçu un très bon accueil. Aussi grâce à lui les sporifs ont pu être hébergés pendant leur séjour à Marseille.

Nos remerciements vont également à notre confrère le Radical de Marseille et à la F.S.G.T. Marseillaise.

REPORTER.

FOOT-BALL

Devant plus d'un millier de personnes, les selectionnés algérois rencontraient la selection B. de Marseille au Stade Laic, le Stade Municipal étant en réparations. La selection A de Marseille étant indisposée par suite du voyage de retour de Barcelone.

Les algérois étaient handicapés par l'absence de cinq titulaires partis en villégiatures. Ce sont les frères Bendjelloul, Mekki Messelin et le jeune et fougueux Zinerato.

La partie se déroula correctement. Aussitôt après l'échange des fanions, aux applaudissements du public, les Marseillais descendent en trombe. Sur une erreur du demi centre Algérois, un premier but est acquis par les locaux.

La rispote ne s'était pas fait attendre. Après quelques échanges entre la triplette centrale, Guidicelli égalise.

La mi-temps arrive sur le score Marseille 2, Alger 2.

Cette première partie fut entièrement à l'avantage des Marseillais. Il a fallu le brio des demis Mekki et Vot et surtout de l'arrière droit pour que le score ne fut pas grand pour les Algérois .

Les équipes réapparaissent toujours applaudis.

Les hotes, voyant le danger renforcèrent la défense en incorporant Boréda. Il fut le meilleur homme sur le terrain pendant toute cette seconde partie du jeu.

La science des Algérois eut raison de la fougue Marseillaise. La partie se termina par le score de 7 à 4 en faveur de nos représentants.

Se sont mis en évidence :
Marseille : la défense et les deux inters.
Alger : Boreda, Chetrit, Vot, Mekki.

Nous ne devons pas oublier le goal Aboulker à qui nous devons pour une large part notre victoire.

A tous nos félicitations.

ATHLETISME

Pendant que se déroulait le match de Foot-Ball au Stade Laic, le Stade Municipal était le théatre de manifestations athlétiques.

100 METRES.

Cette première épreuve donna l'occasion à notre représentant Algérois de remporter plusieurs séries et de se classer deuxième à la finale des premiers.

L 400 mètres fut tout à l'avantage des Marseillais.

Malgré son jeune âge et son inexpérience, l'Algérois Christof qui eut à faire à une trop forte partie, termina la course en foulée.

Le 3000 mètres a été vraiement le régal de cette splendide manifestation athlétique de par l'ardeur et la classe des participants.

Nos représentants avaient à faire à des concurrents valeureux. Leroy champion de France emporta de haute lutte cette épreuve.

L'Algérois Maritz se classa sixième sur quinze partants.

A tous ceux qui défendirent vaillamment nos couleurs, nous adressons nos chaleureuses félicitations.

Le soir les manifestations se poursuivirent par les matchs de Ping-Pong, où la classe réelle des quatre représentants d'Alger (Mas, Cabessa, Vot, Guidicelli) eut raison de leurs adversaires et remportèrent avec facilité le tournoi organisé par la F.S.G.T. de Marseille.

Nos Echos

Le peuple Musulman acclame chaleureusement à sa descente du paquebot, la délégation du Congrès Musulman de retour de Paris.

Mercredi dernier une foule nombreuse se pressait devant la gare maritime à une heure très matinale. Les Elus du Congrès Musulmans devaient arriver par le s/s « Ville d'Alger ».

Dès que le chef de la délégation eut mis le pied sur notre terre africaine, une fillette de 10 ans, Mlle Benhoura Atika, fille de notre excellent ami et confrère Benhoura, directeur de *La Justice*, remit aux défenseurs de notre cause une superbe gerbe de fleurs, au nom de la population algéroise. Le jeune Rachid Bentchel'ha, au nom du cercle du Progrès, MM. Bourala et Roffé de Nedjma-Sports et du Cercle de la Renaissance, tous deux à Blida eurent le même geste.

De toute la délégation, seuls ont prolongé leurs séjours MM. Lamine Lamoudi Directeur de *La Défense*, Benhadj, Tahart, Lakdari, Saadane, Taleb Abdessalem.

Les délégués suivis de toute cette foule se rendirent au Cercle du Progrès, où le petit déjeuner leur fut offert.

Du haut du balcon, le Docteur Bendjelloul, puis le Cheik El-Okbi adressèrent quelques paroles à tous ceux qui abandonnèrent leurs travaux, leurs affaires pour leur montrer l'intérêt qu'ils portent aux travaux des Congressites.

Ces derniers nous rapportent qu'ils ont été chaleureusement accueillis par les membres du gouvernement, qui d'ailleurs écoutèrent avec une attention toute particulière les doléances des musulmans algériens, ainsi que le remède à apporter à la situation dans laquelle ils se trouvent.

DISTINCTION HONORIFIQUE

C'est avec plaisir que nous avons appris la promotion au titre d'officier d'académie de notre ami Sid Ahmed Ibnou Zekri professeur à la Médersa.

Nous lui adressons, nos sincères félicitations.

TOLGA

SUCCES UNIVERSITAIRES

Notre jeune et sympathique ami M. Atmain Lakdar, vient d'obtenir triomphalement son diplôme de l'Ecole d'Agriculture de Philippeville.

Nous félicitons vivement notre emminent Cheik-el-Rrab, M. Bengama (Biskra) qui l'a élevé et encouragé à suivre ces fructueuses études.

C'est aussi, avec un vif plaisir que nous avons appris le succès, à l'examen de la 1re partie du baccalauréat (écrit), remporté brillamment par notre jeune cousin Malbrouki Lakdar.

Tous nos compliments au jeune lauréat et à son père, M Malbrouki Ahmed, notable Cheik (caïd) de Tolga.

SEIF-EL-ISLAM

L'ALGERIE A PARIS

Nos amis Hakoun et Bacri ont inauguré mercredi dernier leur belle salle du 36 de la rue Vivienne, à l'enseigne « Au Véritable Couscouss ».

Remarqué dans l'assistance : Madame et notre cher Député Guastavino, Fiori et Régis, Députés, les amis Bayard, Marneur, Fassina, Pou, Vial, Maître Addevidal et le Docteur Nyer.

Nous engageons vivement nos lecteurs villégiaturant en France à ne pas manquer de goûter l'excellente cuisine métropolitaine ou indigène qui leur sera servie « Au Véritable Couscouss ».

Nous avons pu y apprécier : Charba, Couscouss, Tass Kebab, Curry d'agneau à l'indienne, foie à la Turque, Mekrode Klédelette, cigare au miel, galette sucrée, confiture d'orange, toute la gamme des plats de chez nous, tantôt épicés, tantôt délicieusement doux.

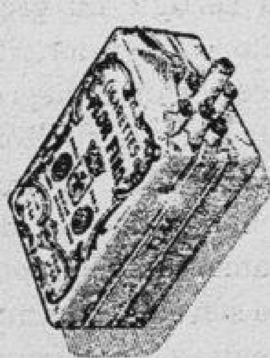
LE SECOURS ROUGE DE FRANCE

Le secrétaire du Secours Rouge de France, M. F. Vittori, nous adresse une brochure intitulée « Le Secours Rouge de France vous parle » due à la plume de M. Jean Chaunet, et nous prie de donner quelques extraits à nos lecteurs.

Nous accédons volontiers à son désir.

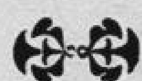
Nous informons nos lecteurs, qu'ils peuvent se procurer cette brochure moyennant 0.50 en s'adressant au bureau central du Secours Rouge de France, 97 rue Lafayatte, Paris 10e.











Le Gerant : B. BELKHODJA.
Imp. Centrale 44, rue de Constantine - ALGER

Politique Etrangère

La parole du Turc au sujet des Détroits : « Mes portes sont fermées ; je les ouvre à qui je veux et comme je veux. Et ce pouvoir, je le possède !

« Cumhuriyet » (B. Yunus Nadi) :

Nous autres Turcs, avons vécu les inquiétudes et les angoisses résultant du danger que le régime des Détroits avait commencé avec le temps à constituer pour la sécurité de la Turquie. Le monde entier sait pertinemment que nos forces sont en mesure de prendre immédiatement les dispositions nécessaires pour dissiper ces inquiétudes.

Malgré cela, nous avons voulu exposer la justesse de notre façon de voir à l'examen et à l'appréciation du monde civilisé que nous croyons doué d'assez de discernement pour reconnaître, en commun avec nous, la réalité des faits.

Nous avons estimé que cette ligne de conduite était une conséquence fort loyale de notre politique que, de tout temps, le monde nous a reconnue ; de même, nous avons estimé que si les collectivités civilisées aiment la paix — ce que nous continuons à croire avec une entière bonne foi — elles s'empresseront d'admettre notre thèse, inspirée de l'intention la plus pure, qu'elles approuveront cette thèse et qu'elles la mettront en application.

Nous sommes-nous trompés par hasard ? L'opinion publique turque ne le croit point, car cette opinion n'a jamais accepté et n'acceptera jamais que le gouvernement républicain auquel elle a confié ses destinées, soit, à ce point naïf. En réalité, le gouvernement de la Turquie républicaine, sa Grande Assemblée et son Chef d'Etat n'ont jamais été et ne sauraient être gratifiés d'une pareille épithète.

Si, dans la question des Détroits, le geste correct et humanitaire de la Turquie n'est pas reconnu dant toute la pureté qui le distingue et que l'un ou les autres des intéressés essayent de profiter de sa bonne foi au moyen de logomachie, il n'est pas possible que la nation turque ne s'en rende compte. Dans ce cas, le monde doit savoir que le gouvernement républicain ne saurait souscrire à une chose que la nation turque tient pour suspecte.

Dans la question des Détroits, voici ce que nous avons à déclarer ouvertement à nos amis : tant que dans le futur régime des Détroits n'auront pas été prises les mesures garantissant entièrement la sécurité de la nation et de la patrie, — mesures qui ne sauraient être de nature à léser aucun pays ami et même aucun pays tout court — on peut tenir, d'ores et déjà pour certain, que ce régime quel qu'il soit, ne pourrait être acceptable par le peuple turc.

La nation turque résume de la façon suivante ce qu'elle pense au sujet de la question des Détroits :

a) Les Détroits et les eaux des Détroits signifient l'indépendance et la souveraineté complète du Turc. Le Turc seul doit y être souverain sans réserves ni conditions. Cependant :

b) La Turquie est un corps social d'une mentalité tellement moderne qu'elle est loin de vouloir fermer ses portes au monde civilisé et commercial. Elle est bien au dessus d'une semblable pensée,

c) Seulement, nous voulons constater que l'on reconnait la grandeur de son geste humanitaire et nous attendons que ceux qui le reconnaissent le consacrent par une formule...

Autrement :

d) Si chacun veut s'arroger le droit de traverser comme il l'entend ces portes de la maison, du foyer sacré de la Turquie que sont les Détroits, alors la question de ces Détroits aura été complètement résolue.

Dans ce cas :

e) *Le Turc déclare : Mes Portes sont fermées ; Je les ouvre à qui je veux Et ce pouvoir, je le possède.*

(ANKARA)

CONTE

L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE IMMORTEL

En cette période de canicule nous voudrions, pour permettre à nos lecteurs de se reposer l'esprit, leur faire connaitre nos écrivains musulmans par leurs écrits. Voici un premier conte de Mlle Djemila Debêche la toute charmante et gracieuse consoeur que nous avons eu le plaisir de rencontrer à Nice et qui vous rappellera chers lecteurs et lectrices les fixions des Mille et une Nuits par quoi nous dorlotaient nos vieilles mères.

Une nuit, dans Bagdad, au temps d'Haroun-al-Raschid, un homme s'évada de son triste logis et s'en vint réfléchir, assis au bord du fleuve, à la meilleure façon dont il pourrait mourir. Il était horriblement malheureux, démuni de tout et pauvre comme il n'est pas permis, sa maison sans feu, ses enfants sans pain, son cœur sans espoir et l'âne mort depuis la veille, avec lequel il allait vendre tantôt du bois, tantôt du sable, tantôt de l'eau aux habitants des populeux quartiers.

Et, laissant là le cadavre de son compagnon de misère et de travail, son maître avait chargé sur ses épaules les fagots qu'il portait et tout ce jour, un peu plus pauvre, un peu plus seul, il avait couru de la ville à la forêt, s'efforçant de ne point mécontenter sa clientèle et de ne pas interrompre un métier duquel dépendaient son existence et celle des siens. Comme de juste, il n'avait pu y réussir, essuyant les criailleries des vieilles et les réprimandes des boutiquiers et, le soir, c'est avec une recette diminuée des trois quarts qu'il était revenu chez lui seul, cette fois à pied, le cœur lourd et les membres rompus. Ses enfants avaient pleuré ; en lamentant sa femme avait levé ses bras puis lacéré son visage. Tout de suite il avait dormi tant il était exténué ; puis l'inquiétude l'avait tiré du sommeil et, le ventre troué de faim, il avait écouté ses enfants gémir et pour les tromper quand ils se réveillaient, sur le foyer éteint il avait vu sa femme agiter une cuiller dans une marmite vide en leur promettant que la soupe serait cuite bientôt. Alors il n'avait pu tenir, parti à la course et venu s'asseoir, auprès de l'eau sombre et rapide, se demandant avec angoisse ce que tous allaient devenir et ce qu'il conviendrait dorénavant de faire. Aucun espoir, comme une faible et minuscule flamme, ne troua l'opaque nuit de son malheur ; aucune perspective ne s'offrit à lui de mettre un terme à sa détresse.

Auprès des misères déjà connues et celles encore plus grandes qui s'annonçaient, la mort lui parut douce. Plus de cris, plus de pleurs, plus de femme avec acrimonie l'accusant de ne rien savoir faire, plus d'enfants s'accrocant à ses jambes pour lui réclamer du pain. Et au lieu de la douleur qui chaque jour le dévastait, au lieu de l'écrasante fatigue du corps et de l'esprit, ce serait du moins le repos, l'inertie le silence où ne rien voir et ne rien entendre.

Et déjà le malheureux s'était levé et marchait sur la berge à la recherche du trou profond où se laisser couler et périr au plus vite, quand une barque glissa sur le fleuve dans un doux bruit de rames et de mots chuchotés. Par la nuit noire et sans lune, il put se jeter au sol, se tapir dans un buisson et n'être pas aperçu. Tout près de lui, effrayé et retenant son souffle mais subitement curieux, des hommes prirent pied, s'assirent en rond et tinrent de tels discours qu'il les reconnut pour des voleurs. Revenus d'une fructueuse expédition dans la campagne, ils se partagèrent le butin, se donnèrent rendez-vous pour une autre entreprise, en s'en furent, à quelques pas de là, déposer leurs armes dans une cachette connue d'eux seuls. Puis ils remontèrent dans leur bateau et pénétrèrent dans la ville comme d'innocents voyageurs ou des mariniers qui rentrent du travail.

Dans le trou fermé d'une trappe où il les avait vu descendre, le portefaix de Bagdad s'introduisit à son tour et chercha vainement le trésor espéré. Ni perles, ni bijoux, ni sequins, ni dignards, des burnous, des serouals et des vêtements, des sabres et des poignards, des burnous, des serrouels et des turbans.

Dans une brusque intuition, l'ânier décida de se faire lui aussi voleur, à ce qu'il en avait pu voir la profession s'avérant productrice et sa belle honnêteté ne lui ayant servi qu'à mourir de faim. Il dépouilla ses hardes, s'attifa d'une impressionnante défroque, se munit d'armes et s'éloigna rapidement.

A deux lieues de la ville, au bord du grand chemin, bien décidé à dépouiller les voyageurs que leur malchance amènerait à passer là, il se posta dans un épais bouquet d'arbres. Et il attendait depuis près d'une heure et déjà l'aube naissait dans l'orient, quand un cavalier se présenta, un jeune homme d'une majestueuse beauté, vêtu de somptueuses étoffes et monté sur un magnifique cheval noir.

Sur son arc, l'ânier crispa ses mains : — Arrête, ô voyageur !... Et descends et jette à terre, si tu ne veux pas périr, tous les joyaux qui parent tes doigts et toutes les pièces que contient ta bourse...

Sans marquer le moindre émoi mais au contraire avec un sourire le cavalier descendit, marcha sur lui, qui n'osa pas tirer :

— Bah ! Tu n'es pas un bien dangereux bandit... Mais pourquoi te conduire ainsi ?... Qui t'y force, quelle est ton excuse ?...

— La fatalité, seigneur, expliqua-t-il, lâchant son arme et tout penaud, la fatalité...

Alors il conta son histoire, son infortune, son sort misérable, son âne mort, ses enfants sans pain et le subterfuge dont leur mère les trompait quand la faim les révellait. Attentif, maintenant assis auprès de lui, le cavalier l'écoutait.

— Eh bien, dit-il, je veux faire quelque chose pour toi, te donner un métier un bon métier... Fais-toi médecin...

— Médecin, s'exclama l'ânier, mais seigneur, je n'y connais rien !...

— Ni toi, ni les autres, sourit le beau cavalier. Qu'importe ! Annonce-toi par la ville à grand renfort de réclame, comme un savant venu de très loin. La peur de la mort et de la souffrance, la lâcheté et la crédulité feront le reste. Partout où tu pénétreras, tes yeux me découvriront. Si je suis à la tête du lit, c'est que le malade doit guérir, c'est que son heure ne sera pas venue. Alors distribue tes drogues et procède à tes simagrées, cela pour t'attribuer le mérite du miracle. Ceux-là qui ne mourront pas, c'est toi qui les auras guéri. Mais quand tu me verras au pied du lit, n'insiste pas, va-t-en, non sans te faire payer et prévenir la famille qu'il n'est plus rien à faire. Vite tu deviendras célèbre ; plus vite encore tu seras riche...

Le cavalier allongea le bras et, sans y rien comprendre, le pauvre ânier déguisé en brigand, se trouva tout à coup changé en un grave et sévère personnage, barbu à souhait, imposant à suffisance et correctement vêtu d'un habit de drap noir, cependant que le cavalier s'effaçait à ses yeux dans une lumière tourbillonnante et une fraiche odeur de roses.

Et le médecin entra dans Bagdad, et comme il avait trouvé dans sa poche quelques sequins et des menues monnaies à l'effigie du grand calife, pour s'en faire précéder, il put louer les services de deux nègres de haute taille, à la voix de stentor, lesquels annoncèrent à tout venant que Si M'hamoud ben Saddek, illustre docteur de Samarcande, apporterait le concours de son savoir immense et ses soins diligents à quiconque, dans la douleur ou la maladie, en appellerait à lui.

Immédiatement des portes s'ouvrirent et des gens s'empressèrent.

— Entrez, seigneur, lui disait-on de toutes parts.

Dans presque toutes les maisons de ce quartier riche et le plus fastueux de la ville, était un moribond ou un malade. Pour les uns, c'était un père chéri une femme adorée, un fils bienaimé ; pour d'autres un vieux parent, un frère, un cousin, une tante, un ami duquel on pensait qu'il durait bien longtemps et différait par trop le moment d'abandonner ses biens à ses chers héritiers.

Si M'hamoud dut faire des prodiges pour échapper à toutes les mains qui l'étreignaient, à toutes les voix qui le suppliaient, à toutes les ardentes prières tendues vers lui dans l'espoir qu'il guérirait le malade ou bien qu'il le tuerait.

A suivre

Roger Salengro

Ministre de l'Intérieur

Jeune, jovial, l'œil pétillant, un sourire malicieux au coin des lèvres, voilà Salengro qui passe à pas pressés, Salengro, le grand Maître des Préfets, de la Sureté et de la Haute Administration française.

De si lourdes et de si redoutables fonctions, ce jeune homme ? On en est tout surpris.

En vérité, ce jeune homme (on lui donnerait à peine la trentaine, malgré ses 46 ans) est un homme dans la plus haute acceptation de ce terme : de la volonté, du caractère, de l'intelligence et du cœur, voilà les quatre fleurons de sa couronne.

Et toutes ces belles qualités viennent de s'épanouir avec éclat au cours des derniers évènements. D'un seul coup, Salengro est devenu la grande vedette, l'emportant même — et le fait est presque sans précédent — sur Harry Baur et sur Marie Dubas !

Il méritait ce rang : un autre, élevé d'emblée au Ministère de l'Intérieur, eut hésité, tâtonné, vite submergé par la vague qui déferlait. Lui, Salengro, avec le sang-froid que lui permettait sa lumineuse compréhension, apporta dans l'examen des problèmes, dans la défense impartiale des intérêts si divers qui s'affrontaient, tant de décision rapide et tant de sens humain qu'il se classa en un tournemain parmi les hommes d'Etat sur qui on peut fonder les plus vastes espoirs. Son nom demeurera indissolublement attaché à l'accord Matignon..

Si, comme Ministre de l'Intérieur, il a donné la mesure de son énergie, comme édile il a fourni celle de son cœur.

Tour à tour Conseiller Municipal de Lille, Conseiller Général, puis Maire de la Grande Cité du Nord, il a lutté généreusement contre la misère et contre la douleur. Sous son impulsion vigoureuse et réfléchie, Lille s'est transformée : les vieilles mansardes, les quartiers sordides que baignait un air pestilentiel furent abattus ; des jardins, des squares surgirent comme sous la baguette enchantée de quelque fée. Infatigable, il fit construire de spacieuses et riantes écoles en plein air, il organisa ensuite des cantines scolaires, des colonies de vacances, soucieux de répandre le bien-être humain, proclamant que l'air et le soleil ne doivent pas être l'apanage des privilégiés, mais le lot essentiel de chacun.

Lille a inscrit son nom en lettres d'or parmi ses plus grands maires. Nous avons la certitude que le pays l'inscrira parmi ses plus utiles et valeureux défenseurs.

Théodore VALENSI.

(La Revue Parlementaire).

2me ANNEE — N° 36 — 50 CENTIMES — SAMEDI 22 AOUT 1936

L'Écho de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT

POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER

Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT

Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Justice est faite

La justice a rendu justice au Cheik Tayeb El Okbi et à M. Abbès Turqui.

Les appels au calme que nos élus lancèrent ont été strictement observés.

On n'eut pas heureusement d'incident à déplorer, alors que certains devaient escompter. Malgré les provocations dont elle était l'objet la population musulmane a gardé son sang froid et son calme. C'était une manière de protester.

Comme nous l'ont dit nos élus, nous faisons confiance à la Justice pour trouver les coupables et condamner ceux qui ont voulu condamner six millions de musulmans.

Mais pouvons-nous ne pas déplorer le fait par lequel la vie des honnêtes gens peut-être salie par des repris de justice.

CHEIKH EL-OKBI



"Cliché Presse Libre"

Il a suffit qu'un criminel professionel ai dit « un tel est mon complice » pour que celui-ci, si propre soit-il, soit mis au même rang que ce triste individu.

Nous connaissons trop l'honnêteté et la moralité du Cheik El Okbi pour croire une seul instant à cette stupide culpabilité.

Si un magistrat doit faire crédit aux déclarations d'un repris de justice, notre devoir et notre conscience nous font une obligation de ne croire qu'à la protestation d'innocence de celui dont la vie est celle d'un saint, d'un homme que nous savons incapable de commettre un pareil crime et qui a toujours condamné la violence. Malgré sa fougue, il n'a jamais prononcé des paroles de haine ou démesurées. El Okbi est le frein pour nos dangereux extrémistes.

Aussi, c'est sa politique qui a prévalu. N'est-ce pas que c'est grâce à son action persévérente qu'il vient de faire rapporter une décision prise par l'autorité préfectorale sur la demande des musulmans. Il a combattu et combattra toujours. Mais il n'usera que de la parole et de la plume : El Okbi ne peut pas abattre lâchement un adversaire qu'il a gagné légalement. il n'a pas usé de ce moyen lorsqu'il était desservi auprès de l'administration, comment le ferait-il alors maintenant qu'il est compris, écouté et respecté par différents chefs de notre Gouvernement.

Après l'assassinat de l'Imam KAHOUL
On a arrêté CHEIKH EL-OKBI et ABBAS TURQUI...

... Tandis que se repose dans une ville d'eau française, écrit "l'Œuvre", un ancien haut fonctionnaire ayant, on ne sait pour quelle raison, quitté précipitamment l'Algérie.

Deux heures après l'attentat de la rue de la Lyre, il s'embarquait, sans malles ni bagages, en direction de Marseille.

Se peut-il que ce personnage soit mêlé à cette affaire ?

La perquisition faite à son domicile le révélera...

Français ou indigènes ?

L'affaire en est là.

Nous demandions, il y a quelques jours, que soient envoyés à Alger des enquêteurs de Paris, pour la raison bien simple qu'un indicateur de police ne doit pas être interrogé par des « collègues ».

Il faut également interroger l'orateur pan-islamiste Messali et savoir pour le compte de qui il tente de diviser l'opinion musulmane.

Il faut découvrir les véritables instigateurs, *français ou indigènes*, qui, pour des intérêts personnels ou nationaux, ont commandé l'assassinat de Mahmoud Ben Dali dit Kahoul.

Il faut en un mot, faire la lumière pour le bon renom de la justice française en Algérie.

...Même si l'on devait trouver dans l'instigation de ce crime des personnages inattendus. — O. B.

Le lendemain dans le même journal nous lisons :

Reconnaissances, déclarations, aveux se font au compte goutte, tout comme si leur débit était réglé, orchestré.

Quel chef mystérieux conduit la musique ?

Il nous souvient d'une perquisition faite au domicile d'un ancien haut fonctionnaire d'Alger, qu'une maladie subite a envoyé dans une ville d'eau française, *deux heures avant le meurtre*.

Pourrait-on connaître son résultat ?

Probablement négatif ?

Toute cette affaire dépasse les données ordinaires d'un crime d'illuminé.

Elle paraît avoir des sources plus élevées plus importantes. Quels hommes ont conçu ce scénario policier pour obtenir en fin de compte un piètre résultat. La population algérienne ne s'est pas soulevée, et c'était pourtant cela que l'on espérait...

C'eût été un sabotage réussi, du travail de la délégation musulmane à Paris.

Conclusion : cherchez qui avait intérêt à ce sabotage.

OLIVIER BRIEN.

On a voulu faire croire que l'iman Kahoul a été assassiné parce qu'il fut un très bon serviteur de la cause française.

Pourquoi ne dirait-on pas à notre tour que El Okbi aurait été arrêté parce qu'il est très francophile. Qui peut contester ses bons sentiments vis-à-vis de la France ? Veut-on les lui changer pour justifier l'epithète d'anti-français que ses adversaires lui lançaient à tout moment.

Veut-on le pousser à prendre la tête d'un mouvement révolutionnaire.

De tous les Ulémas, le Cheik El Okbi est le plus francophile, le plus diplomate. Il possède une intelligence très rare. Il ne rêve pas et ne travaille qu'en tenant compte des réalités.

C'est lui qui ramena dans le droit chemin, ceux qui tentèrent de dévier son action.

El Okbi n'a qu'une seule nationalité : la France, qu'une seule religion : l'Islam.

A ces deux titres il reste le serviteur de la France honnête et de l'Islam pure.

Et nul ne l'empêchera..

Rachid KALAFAT.

On tient les assassins de l'Imam d'Alger
Mais pour qui ont-ils tué ?

DEMANDE JEAN BAROIS dans *PARIS-SOIR*

— Cet assassinat, a-t-on confié à notre confrere, n'est pas un acte fortuit. Il est l'aboutissement logique et fatal d'un état d'esprit qui s'est fait jour depuis plusieurs années et qui, se traduisant aujourd'hui par cet incident sangiant, peut, demain, menacer la paix de notre empire.

« Je vais tenter de l'expliquer succinctement.

« Le clergé muuslman était, avant 1925, recruté exclusivement parmi les marabouts qui n'étaient pas sans y trouver des avantages matériels certains.

« Mais, à ce moment, survint un évènement dont l'Europe n'a peut-être pas estimé l'importance à sa juste valeur. Ibn Saoud réveillait le vieux rêve panarabique, le rêve d'un empire ressuscité qui, des bords de la mer Rouge et du golfe Persique, guettait les défaillances du monde d'Occident. Sa conquête de la péninsule arabique et des Lieux Saints était un premier gage de la faveur divine. Jusqu'où ne pouvait-il prétendre aller ?

« Ibn Saoud n'est pas seulement un roi guerrier dont le sabre cueillait les victoires : c'est un diplomate habile et patient. Le Congrès panislamique de 1925, réuni à La Mecque, fixa les premiers buts de sa politique.

« C'est à ce moment qu'apparaissent en Afrique du Nord les Ulémas, savants réformistes, docteurs de l'Islam, gardiens des traditions coraniques. Ils viennent de Tunis, du Caire, d'Asie Mineure, du Hedjaz, et déploient une activité fervente qui galvanise les masses. Entre 1925 et 1930, o nassiste à un vaste mouvement antimaraboutique qui trouve de nombreux adeptes. Les Ulémas prêchent

(Lire la suite en 4e page)

L'ASSASSINAT DE L'IMAM D'ALGER

Tayeb El-Okbi libéré

après sept jours de détention arbitraire

il convient maintenant de trouver les vrais coupables

LE JUGE VAILLANT EST-IL BIEN QUALIFIE POUR INSTRUIRE CETTE AFFAIRE ?

Tayeb El Okbi est enfin libéré.

Le chef des ulémas a quitté la prison Barberousse vendredi soir, 14 août.

On commençait à s'impatienter dans les milieux musulmans où cette détention arbitraire, fondée sur la plus coupable fantaisie et l'ignorance des affaires algériennes, apparaissait comme une faute grossière, sinon insultante, de la Sûreté.

Le mal n'est pourtant pas guéri.

Tayeb El Okbi, innocent, est resté sept jours en cellule. Les coupables astucieux, parfaitement dissimulés, n'ont pas été débusqués.

C'est au cours d'un nouvel interrogatoire, après tant d'autres restés infructueux, que le meurtrier Akacha s'est décidé, enfin, à révéler une partie de la vérité.

Confronté, *pour la première fois*, avec Tayeb El Okbi, l'assassin maintint, tout d'abord, ses précédentes déclarations. Puis, pressé de questions, confondant entre eux certains détails précis, sa belle assurance s'effrita peu à peu. Perdant pied, Akachar se « mit à table » et avoua que, pour sauver sa tête, il s'était retranché à l'interieur de ce système de défense.

Il pensait, en protégeant sa personne derrière des noms de premier plan, détourner une partie des charges qui pesaient sur lui.

...Et c'est ainsi que le flair des enquêteurs fut brillamment mis en échec !

LE JUGE D'INSTRUCTION A MAL INSTRUIT

Nous demandions ici, alors que nous parvenait la nouvelle de l'arrestation du chef des ulémas, sa libération.

Nous faisions ressortir que la personnalité de l'assassin, lourdement taré, ayant plusieurs crimes antérieurs sur la conscience, indicateur de police à ses heures, n'était pas digne de la confiance sans borne dont l'honorait la police.

Nous pensions, également, que le chef des ulémas, réformateur religieux dont la réputation de pauvreté et de conscience incorruptible s'étendait dans tous les milieux musulmans, était incapable, pour toutes ces raisons, d'avoir *conçu, commandé et payé* le crime.

Les divergences de doctrine qui l'opposaient à l'iman d'Alger et qui le séparaient des marabouts, ne constituaient pas des bases suffisantes et sérieuses sur lesquelles les enquêteurs puissent échafauder une pareille accusation.

(Lire la suite en 4e page)

Les partis de gauche et la question indigène

(Suite)

Quant aux autres, ils restent aveuglés par des considérations d'intérêt ; ils tiennent avidement aux privilèges dont ils jouissent et, ne voulant pas s'en dessaisir, ils s'opposent par tous les moyens à notre accès au droit commun : ils exigent hypocritement de nous des vertus surhumaines, feignent de nous ignorer ou combattent nos revendications en invoquant des légendes ignobles et erronées.

Les citoyens peuvent être divisés quant aux conceptions politiques, aux buts à atteindre, aux moyens d'atteindre ces buts. En temps normal, nous n'avons pas le droit d'être les arbitres de leurs dissensions. *Nous ne devons nous éloigner délibérément d'un clan ou d'un bord que si, par une attitude indifférente ou hostile, il essaie de nous maintenir dans notre infériorité actuelle, ou s'il ne veut rien faire pour nous en tirer. Notre attitude, alors, sera commandée par les circonstances. Tant pis pour le bord qui l'aura voulu car l'avenir appartiendra à celui qui aura avec lui le réservoir immense de bras et d'intelligence qu'est la population arabe et kabyle.*

En attendant, nous sommes, nous, pour l'entente de tous, les Indigènes compris ; pour la justice, la fraternité et l'égalité entre tous, les Indigènes compris. Ce n'est pas à nous de changer nos positions. C'est aux partis politiques et aux formations sociales qu'il appartient d'ajuster leurs programmes et surtout leur action en notre faveur en tenant compte des idées et des mentalités exigeantes des masses d'aujourd'hui.

...Un accord peut parfaitement intervenir entre tous les partis pour améliorer notre condition et réaliser au moins en partie notre programme d'égalité. Cet accord doit se réaliser sur la plate-forme républicaine sur laquelle nous voudrions que la question indigène fut placée. C'est sur cette plate-forme que nous invitons tous les hommes sincères, à quelque parti qu'ils appartiennent, à créer une Algérie nouvelle où tous les éléments ethniques seraient traités en vrais Français. Le temps presse. Tous le partis doivent se hâter d'agir s'ils tiennent autant qu'ils le disent à notre sympathie.

...Un dernier mot pour les indigènes. Si véritablement ils veulent travailler à leur relèvement, il est indispensable qu'ils s'organisent sur des bases modernes. Il est regrettable de constater qu'ils ignorent euxmêmes presque tout des problèmes qui les intéressent. Leurs opinions sur les questions les plus importantes sont diverses et parfois contradictoires. Il faut arriver à s'entendre pour avoir des idées communes, au moins sur les questions importantes : statut personnel, représentation, évolution de la femme, etc., etc. La création d'un rouage d'études et d'éducation populaire est indispensable. Sans ce rouage, qu'on appellera comme on voudra — l'étiquette importe peu — rien de solide ne pourra être entrepris, ni en matière de propagande, ni quant à notre éducation sociale.

De "Plus loin"

FIN.

Nous vous tendons la main

Les tâches du Secours Rouge de France avec le triomphe du Front Populaire, vous voyez qu'elles sont encore bien grandes, car devant le peuple de France qui tient à la liberté et à la justice, comme devant le monde qui veut vivre dans la Paix par le travail, nous avons une grande responsabilité. Alors, sans arrière-pensée, avec le souci constant de soulager, de défendre, de secourir, tous ceux dont le mérite est d'avoir agi en faveur du bien du peuple, à vous tous, nous nous adressons.

SOCIALISTES ET COMMUNISTES, qui comptez de nombreuses victimes dans vos rangs, que nous avons réunis sous le même drapeau de la solidarité par l'aide apportée en Espagne, et plus particulièrement aux émigrés politiques espagnols réfugiés en France, 230 socialistes, 10 républicains, 10 membres du Bloc Ouvrier et Paysan, 75 membres du Parti Communiste, 5 syndicalistes-anarchistes, 20 inorganisés à qui il fut distribué plus de un million 200.000 francs de secours.

PACIFISTES ET DEMOCRATES, qui n'êtes pas exempts de connaître les rigueurs du fascisme et de la répression capitaliste, comme Gérard Vidal, ce jeune soldat objecteur de conscience enfermé à Clairvaux, et comme ces nombreux émigrés politiques allemands obligés de fuir pour ne pas connaître le camp de concentration.

TRAVAILLEURS SYNDIQUES qui pour vous assurer une vie décente, devez user de la grève contre le patronat rapace qui trouve en les magistrats des forces répressives des amis usant de lois pour briser l'action revendicative à coups de mois de prison, pendant qu'en Allemagne des procès monstres sont organisés à Wuppertal contre les ouvriers ayant osé réclamer les moyens de vivre en travaillant.

FONCTIONNAIRES, qui avez toujours trouvé en le Secours Rouge l'hardi défenseur de la liberté d'opinion, de pensée et de lutte contre l'arbitraire.

ECRIVAINS, HOMMES DE SCIENCES, ARTISTES, fierté de la culture française et de la pensée libre, qui avez toujours porté secours aux penseurs, aux savants emprisonnés et brutalisés pour avoir servi la cause de l'Humanité.

ANCIENS COMBATTANTS, dont l'esprit de justice et a ténacité obligea les gouvernements à réhabiliter les fusillés de Vingré et de Souain, et qui avez en horreur les hideux conseils de guerre, comme leur pendant de paix, les tribunaux militaires, machines à condamner les jeunes soldats pour des futilités qui vaudraient une remontrance hors la caserne ou hors le vaisseau de guerre.

METAYERS, PETITS CULTIVATEURS, PAYSANS, que le propriétaire terrien guette avec l'huissier et qui n'êtes pas insensibles aux malheurs du paysan arabe ou malgache.

PETITS COMMERÇANTS, ARTISANTS, souventes fois en but aux mesquineries de lois dont ne souffrent pas les 200 familles qui rançonnent le pays.

FEMMES, MERES, non exemptes de connaître les sévices de la terreur et la répression, et que nous trouvons nombreuses dans les prisons et les camps de concentration. C'est Anna Pauker en Roumanie, c'est Emma Beimler en Allemagne. Mères, qui ne voulez pas que vos enfants connaissent ces tribunaux et entendiez prononcer l'envoi de cette jeunesse dans des maisons soi-disant de rééducation, mais, où règne le régime de la trique, de la punition et du cachot.

JEUNES OUVRIERS, JEUNES PAYSANS, à l'âme ardente, qui voulez vivre dans le bonheur et l'amour, sous un régime de justice et de liberté, dont les yeux s'emplissent de larmes en apprenant que des jeunes Indochinois, que des jeunes Syriens sont au bagne ou dans les lieux de déportation.

CHOMEURS, SANS-TRAVAIL, qui aspirez à vivre dans un monde meilleur sans être obligés pour nourrir votre petite famille d'enfreindre les lois de ce pays.

TRAVAILLEURS CHRETIENS, empreints de charité et de bonté, dont les frères subissent, particulièrement en Allemagne, les rigueurs du fascisme, tout comme les démocrates et les révolutionnaires.

Etant humain, en ayant à la pensée, à chaque heure, à chaque minute, le nom d'un humain qui souffre en prison ; en se demandant sans cesse ce que peut bien faire Thaëelmann dans sa cellule, comme ce que peut bien penser Pesenti, en ayant soin de tout faire pour la Solidarité, la Justice et la Liberté, par les méthodes et par les moyens qui permettent d'unir toujours d'unir, nous œuvrerons au bonheur des peuples.

A celui qui s'efforce de soulager par son obole, les défenseurs de la liberté et les martyrs de l'enfer faciste, peu importe son opinion, sa tendance, nous lui tendons la main, et il y a place pour lui dans le mouvement de solidarité comme dans le Secours Rouge de France.

Une noble tâche nous est confiée. Confiants dans le peuple, avec la volonté d'aider de toutes nos forces ceux qui souffrent pour le peuple, marchons ensemble vers l'union, dont nous ferons profiter les humains et les peuples ayant perdu leur liberté.

La France, dont le nom résonne comme un cri d'espoir dans les geôles capitalistes et fascistes, fortifiera sa place dans l'histoire, et une ère nouvelle s'ouvrira pour notre peuple aux traditions de Solidarité, de Justice et de Liberté.

Membres du Secours Rouge de France, nous serons l'âme de l'œuvre grandiose et humaine que nous accomplirons avec le peuple, pour le peuple.

TOUS ET TOUT POUR L'UNION DANS LA SOLIDARITE !

Le Secours Rouge de France

L'Algérie parle

L'Algérie musulmane vient aujourd'hui vers nous. Elle s'adresse au Front Populaire de France.

Une délégation est à Paris.

Elle représente le comité exécutif nommé au congrès musulman algérien tenu en juin et qui rassembla avec leurs « cahiers de doléances » les délégués de toutes les villes et campagnes arabes et kabyles.

Entourés d'*oulémas — ou lettrés musulmans* — et d'élus indigènes MM. Bendjelloul, conseiller général et délégué financier de Constantine, Benhadj et Boukerdenna, conseillers municipaux d'Alger, ont reçu quelques journalistes parisiens, avec cette délicate courtoisie d'une race vieille dans la civilisation.

Mais là n'était pas l'attrait essentiel de cette réunion.

Il fut dans l'exposé, si probant dans sa mesure, de M. Benhadj. Pour qui connaît l'oppression imposée aux masses indigènes par le clan des grands colons féodaux — pour qui sait quel péril représentent les excitations fascistes en Algérie — les paroles simples modérées de l'élu arabe évoquaient sans artifices des tableaux d'affreuse misère et posaient avec dignité un problème qui ne saurait être indifférent à aucun citoyen conscient de France.

Nos frères d'Algérie nous disent :

— Il y a quelque chose de changé pour le peuple de France. Mais... et nous ? L'Algérie musulmane attend anxieusement la réponse.

Que souhaitent les musulmans algériens ? Que réclame la charte élaborée à leur congrès ?

La suppression des lois d'exception, du monstrueux *Code de l'indigénat,* des déportations politiques, dont notre courageux ami Ben Ali Boukort fut pendant deux ans la victime.

— La suppression des entraves administratives telles que les « délégations financières » et les « communes mixtes ».

— Le droit de vote. Car les députés d'Algérie ne représentent pas la population.

— Le maintien toutefois du Statut juridique musulman, fruit de l'histoire millénaire des peuples arabe et kabyle. Le droit français ne lie pas les attributions politiques aux dispositions civiles. Au Sénégal, aux Indes, les indigènes citoyens français conservent leur Statut.

— Des mesures sociales. Sait-on que des prolétaires arabes touchent des salaires de 4 à 5 francs pour une journée de quatorze heures ?

— Des écoles. Car 900.000 enfants d'Algérie ont l'âge scolaire et il n'y a d'écoles que pour 80.000.

— La liberté d'expression religieuse. L'ex-gouverneur Carde avait interdit le prêche aux *oulémas* pour le laisser aux seuls *marabouts,* transformés en clergé officieux. Voilà qui blesse les musulmans, comme contraire à l'esprit coranique.

— La Liberté enfin — sans brimades — d'enseigner la langue arabe, que pour le moment l'administration considère comme langue étrangère !

Ce sont là des revendications de bon sens — par leur modération même.

— *L'Algérie est calme. Mais elle ne dort pas. Elle espère.* m'ont dit ensuite nos hôtes.

De la solution favorable apportée à ces problèmes dépend la tranquilité du pays. Il ne faut pas laisser au fascisme des armes contre la démocratie. Il ne faut pas laisser au racisme la possibilité de détourner l'impatiente des masses misérables en ensanglantant le sol de l'Afrique du Nord.

Tel est le langage sage, hautement politique et sincèrement démocratique ceux de nos frères d'Algérie envoient vers nous.

Ils l'on fait entendre aux membres du gouvernement et aux groupes parlementaires. Ils ont le sentiment s'avoir convaincu et d'avoir touché les esprits et les cœurs.

Pour que cette espérance ne soit pas déçue, dans l'intérêt même de la nation française, notre appui ne manquera pas.

P.-L. DARNAR.

(L'Humanité).

Nos Echos

ALGERIE TERRE INCONNUE !

Notre confrère *LA Dépêche Dauphinoise*, relatant dans son n° du 16 août, la catastrophe du cargo « Oranaise » au large de Mostaganem, publie, à l'appui de son article, un cliché de la Pointe Pescade, vec comme explication : « La Pointe-Pescade, dans les environs de laquelle le naufrage à eu lieu ».

La Pointe Pescade à Mostaganem ! Pauvre Alger ! t'enlever un de tes plus beaux environs pour en orner, je dirais presque une rivale ! Mais s'agit-il bien là d'une erreur involontaire.

Je soupçonne fort notre confrère d'avoir utilisé, pour illustrer son article, le seul cliché de la mer algérienne qu'il possédait.

Pointe Pescade ou autre c'est bien la côte Africaine n'est-ce pas, les lecteurs ont une belle photo, ils sont satisfaits et Mostaganem est si proche d'Alger, à peine quatre cents kilomètres qu'elle peut bien passer pour sa banlieue.

Peut-être nous aussi aurons-nous un jour recours, pour illustrer Grenoble, Gap ou Valence, à une vue de Lyon, Paris voire même Boufarik.

EL HABIB

Vient de paraître, à l'ARGUS — Doyen des Bureaux d'extraits de Presse de France et de l'Etranger — la *nouvelle* édition, la Septième de :

« NOMENCLATURE DES PUBLICATIONS EN LANGUE FRANÇAISE DU MONDE ENTIER. »

C'est un volume très documenté, genre de travail unique, classé méthodiquement, contenant plus de 15.000 noms de Périodiques différents en langue française, dont chacun d'eux possèdera un exemplaire.

Les Italiens d'Alger ont présenté leur adieu à M. Le Consul Général A. Calisse et la bienvenue à son successeur, M. le Cav. Uff. G. Mombelli.

Dimanche le 26 juillet la population Iatlienne d'Alger et de nombreux amis, ainsi que le personnel du Consulat se réunissaient dans la Grande Salle de la Maison des Italiens afin de témoigner leur vive sympathie à M. A. Calisse Consul d'Italie à Alger désigné à un poste de choix en Italie, et fêter son successeur M. le Cav. Uff. G. Mombelli.

A l'arrivée des Autorités, les honneurs furent rendus par la musique d'une société Italienne qui fit retentir « L'Hymne Royal et Giovinezza ».

Sur l'estrade prenaient place M. M. A. Calisse, Monbelli, le vice-consul Cav. Pascale, Prunas, le chancelier Cav. Ferro, le secrétaire des faisceaux, M. Ricchierro.

M. Ricchierro dans une courte allocution dit à M. Le Commandeur A. Calisse les regrets de la Colonie de le voir s'éloigner d'Alger et lui souhaite un heureux séjour dans sa nouvelle résidence. Il lui offrit un superbe volume artistiquement décoré par l'ingénieur Cherubino, les pages recouvertes de signatures ; puis souhaita la bienvenue au nouveau Consul Général.

Le Consul Général A. Calisse présenta tout d'abord son successeur qui nous arrive précédé d'une excellente réputation : Mutilé de Guerre, officier valeureux, premier secrétaire de l'ancienne Ambassade Italienne à Addis-Abéba ; puis s'adressant à tous ses concitoyens et amis, M. A. Calisse leur exprima son regret de s'éloigner de ses compatriotes Algériens.

M. Mombelli en quelques mots aimables remercia l'entourage de l'empressement qu'il avait montré à l'accueillir. Il fit connaître qu'il entendait collaborer de façon étroite avec les autorités locales en respectant les lois du pays où il avait l'honneur de représenter le sien. De longues acclamations et des « Eia, eia, alala » saluèrent ces discours.

Ce fut ensuite la remise de la rosette d'officier de la Couronne d'Italie à M. Le Cav. E. Del Prete récemment élevé à ce grade par S. M. le Roi d'Italie. M. A. Calisse décora le récipiendaire aux applaudissements de la salle.

Nous sommes heureux de féliciter M. Del Prete de cette haute distinction.

A L'HOTEL SAINT-GEORGES

A midi la colonie Italienne offrait aux Consuls A. Calisse et G. Mombelli un déjeuner, le Comité France-Italie y était largement représenté.

Déjeuner parfait ou le champagne coulait à flots. Plusieurs orateurs prirent la parole ; des applaudissements saluèrent les allocutions et des vœux furent échangés pour l'union toujours plus grande.

LE DEPART

A 9 h. 30 sur le quai de la Gare une foule de deux ou trois cents personnes était venue saluer le Commandeur Calisse. Nous avons noté la présence de M. Momtbelli nouveau Consul Général, le vice Consul Prunas, le Chancelier Ferro cheville ouvrière des consulats et plusieurs présidents des Sociétés de la Colonie. Combien était profond l'attachement des Italiens pour leur Consul.

Nous présentons nos vœux à M. Calisse et nous souhaitons à M. Mombelli un long et heureux séjour parmi nous.

HADJ BEN ALI.

UNE DEFINITION DU DROIT DE VOTE

« *De La Kabylie Française* »

« Que je porte une blouse ou un habit, que je sois capitaliste ou manœuvre, personne n'a le droit de disposer, sans mon consentement, de mon argent ou de ma vie. Pour que 500 personnes puissent taxer mon bien ou m'envoyer à la frontière, il faut que tacitement ou spontanément je les autorise. Or la façon la plus naturelle de les autoriser est de les élire. Il est donc raisonnable qu'un paysan vo e tout comme un bourgeois ; il a beau être ignorant, lourd, mal informé, sa petite épargne, sa vie sont à lui et non à d'autres. On lui fait tort quand on les emploie sans le consulter sur cet emploi ».

AMICALE DES CAIDS DU DEPARTEMENT D'ALGER

En vue de la création d'une Amicale des Caïds du Département d'Alger, il est fait appel à tous les Caïds de ce département en vue de donner leur adhésion à ce projet.

Les Caïds qui seraient donc désireux d'adhérer à cette Amicale, sont priés de vouloir bien faire parvenir de toute urgence leur adhésion à M. Boutaleb Abdelkader, Caïd des Douars Ghribs et Hanncha Commune mixte de Djendel (Alger).

FIANCAILLES

Nous avons appris avec plaisir les fiançailles de notre ami, M. Maurice Draï avec Mlle Yvonne Aouïsrate.

Nos compliments aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

NAISSANCE

Nous sommes heureux d'apprendre la venue au foyer de M. Jean Ferrer, arbitre de la F.F.F.A., de deux gentils bambins, André-Jacques et Josette.

Nos meilleurs souhaits de prospérité aux bambins et nos compliments aux heureux parents, ainsi qu'aux grands parents.

NECROLOGIE

TOLGA

A Tolga, le 17 Juillet dernier, ont été célébrées dans la plus stricte intimité, les obsèques de M. Choukri Bouziani M'Hamed ben Alderrahmane, décédé après une cruelle maladie qui l'atteint depuis un environ. Hammada, (c'est son nom populaire) était estimé du bled qui s'accrochait à lui partout où il passait. C'est l'homme que nous rappellerons sous le pseudo : Djeha II.

Il a laissé tout un bagage de mots et de contes que les grands et les petits vous invoquent à chaque occasion. Etant estimé aussi de Dieu (peut-être !), il est soi-disant mort un jour de vendredi, ce qui lui permet de ne pas passer au « purgatoire » (souhaitons-le).

Nous nous inclinons devant la tombe prématurément ouverte de notre populaire Hammada (En chala !) et nous prions les familles atteintes par ce deuil, ainsi que notre sympathique collaborateur, M. Choukri Chergui (Seif-El-Islam) cousin du défunt, de trouver ici l'expression de nos condoléances les plus attristées.

L'ECHO.

La Vie Sportive

LE BELGE SILVERE MAES, GAGNE LE 30me TOUR DE FRANCE CYCLISTE.

Silvère Maës a gagné comme il l'avait promis le 30e Tour de France cycliste.

Je ne vous dirais pas qu'il est de la classe d'un Henri Pélissier ou d'un Jean Aerts, lequel est plus proche de moi, mais sa victoire incontestée est celle du meilleur ; c'est également à Sylvère Maës que l'équipe belge doit d'enlever la prime de cent mille frs prime qui à elle seule rehaussa l'intérêt de la plus formidable des épreuves sur route.

Le Tour de France 1936 n'a pourtant pas réalisé les espérances sportives mises en lui ; ce n'est un secret pour personne aujourd'hui.

Déplorons les évènements qui nous privèrent d'une équipe Italienne et élevons-nous contre la formule par équipe qui empêche le coureur de jouer sportivement sa chance.

Innové, façonné, arrangé par Henri Desgranges, le Tour de France est son œuvre et *c'est à lui qu'il appartient de remédier aux imperfections.* Son absence forcée fut une des causes des nombreux anicroches de ce Tour. Certes, M. Charles Faroux est un technicien remarquable, mais qu'est-il donc venu faire avec ses mathématiques de chaque jour comme reportage spécial ? De même M. Jacques Goddet est bien gentil, mais je ne le crois pas capable de « revivifier » la grande épreuve.

Du haut de ses 70 ans, le Père du Tour a le droit de contempler et de se reposer, mais pour continuer sa tâche, il lui faut choisir un homme digne de son œuvre et dont la compétence fasse loi en matière de cyclisme. Point n'est besoin qu'il soit technicien ou directeur.

Je souhaite d'ailleurs que cette succession s'ouvre le plus tard possible et pour le « Père du Tour » et pour le « Tour » lui-même.

Le Tour de France est une épreuve populaire : ce qui compte c'est la qualité des engagés, la valeur des efforts fournis, et, aussi — il faut l'avouer — le « climat » créé par la nuée des journalistes de toutes classes qui suivent l'épreuve, climat dans lequel se délectent et le collégien affolé par les prouesses d'un Maës ou d'un Magne, et la midinette qui rève des jambes où de la... tête de tel ou tel autre (Permettez que je ne cite aucun nom pour ne pas faire de jaloux) ! !

Il n'en est pas moins vrai que la formule par équipe ne semble pas devoir être retenue car elle a nettement fait faillite cette année en substituant à l'effort individuel, l'effort collectif d'un consortium constitué dès les premières étapes et dont, le but doit inéluctablement être atteint.

C'est ainsi que cette année Vervaecke bien qu'il fut très en forme dut à plusieurs reprises s'effacer devant S. Maës, son camarade d'équipe.

Ce fut d'ailleurs la cause de graves dissentiments dans le « team » français et quoiqu'on ait dit, la faute n'en incomba nullement à Georges Cuvelier, chargé seulement de faire respecter cette sacrée formule.

Au point de vue sportif, ce « Tour » m'a donc profondément déçue et je dois avouer que ma surprise était grande le lendemain de chaque étape, lorsque je confrontais mon souvenir de ce que j'avais vu la veille sur la route, avec le compte rendu journalistique qui en était fait par certains échotiers à l'égard des coureurs qui n'avaient pas l'heur de leur plaire tandis que le contraire se produisait quand le coureur était « l'ami du journaliste ».

Il faut « *épurer* » le Tour de France, lui donner un intérêt à la fois spectaculaire et sportif, en lui enlevant tout caractère commercial *trop apparent.*

S'il m'est permis de m'écarter des généralités, je note que Raoul Lesueur fut, à mon sens le meilleur français de l'équipe.

Chez les Belges S. Maës et Vervaecke, Ezquerra et Berrandero de l'équipe espagnole se sont montrés les rois de la montagne. Retenons de l'équipe panachée, les frères Clémens et le luxembourgeois Merch.

Les individuels dont beaucoup furent supérieurs aux « as », sont à signaler. Level triomphateur de la catégorie est un champion, Jean-Marie Goasmat et Yvon Marie ont des qualités exceptionnelles.

Quant à mon compatriote Ab-del-Kader Abbès, qui pour la première fois, courait en France, il fit montre d'une endurance et d'un courage d'autant plus méritoire que trop souvent il fut abandonné à lui même.

En résumé, la grande épreuve annuelle si elle pèche par de nombreux points a connu encore cette année le même succès que ses devancières.

Pourtant il ne faut pas cacher que non remanié, le « Tour » va vers son déclin.

Nous faisons confiance à Henri Desgranges pour nous donner une épreuve transformée avec des hommes neufs et une atmosphère assainie.

Djamila DEBECHE.

GRANDE FETE CHAMPETRE

La Lutte Sociale, organe du Parti Communiste en Algérie invite cordialement ses lecteurs, sympathisants et amis à la Grande Fête Champêtre du 6 Septembre prochain organisé au Bois de Boulogne, Colonne Voirol, Alger.

Ce bois particulièrement ombragé et bien choisi pour une journée de repos et de divertissements.

L'emplacement est suffisamment vaste pour contenir la masse imposante de nos nombreux Camarades.

Retenez bien la date : 6 Septembre.

Alimentation, Buvette seront amplement garnies pour satisfaire tous nos invités à ce Pique-Nique monstre.

Concours assuré de : La F.S.G.T., de l'Harmonie du Front Populaire, Concert, BAL et Grand Concert de musique Orientale par les artistes réputés.

PARTICIPATION AUX FRAIS : 1 fr.

A.S.O.P.T.T.

Grâce à l'initiative et au dévouement de notre bon camarade Victor Collier les anciens de l'A.S.O.P.T.T. viennent de se grouper en une association dénommée Association Sportive Ouvrière des P.T.T.

Pour fêter sa renaissance, puisque renaissance il y a, le comité des fêtes organise un pique-nique à Ain-Taya, le dimanche 30 août.

Nous convions tous les postiers et leurs amis à y prendre part.

Aller et retour 7 francs.

Inscriptions aux factages télégraphiques.

Les Spectacles

CINEMA LA PERLE

Depuis quelques jours une grande animation règne au Cinéma La Perle (Petit Casino) rue des Trois Couleurs ou la Salle a été transformée en un vrai palais des spectacles ; des peintures, des photos, un aspect digne du dévoué G. Rambi, directeur-propriétaire ; par une délicate attention notre Journal qui est très lu chez les amateurs des Cinémas a été mis à l'honneur. C'est ainsi que nous avons pu lire l'inscription suivante : « Lire à la buvette : l'*Echo de la Presse Musulmane* ».

Nous remercions Monsieur G. Rambi.

L'amateur des films d'aventures pourra se débarrasser des soucis de toutes sortes en allant passer une agréable soirée au Cinéma La Perle.

Hadj ben Ali.

CINEMA-TRIANON

Lunri à Dimanche

UNE VOIX QUI MEURT

et

CARTOUCHE

Lundi 24 à Dimanche 30

MISS BARRET

et

MAIN COUPABLE

La direction du Cinéma Trianon réserve à sa clientèle plusieurs films en première vision :

BIBI LA PUREE, BAS FONDS DE PANAMAS, MISSION SPECIALE grand film d'espionnage.

Le Gérant : B. BELKHODJA.

Imp. Centrale 44, rue de Constantine — ALGER

L'ASSASSINAT DE L'IMAM D'ALGER

Tayeb El-Okbi libéré

après sept jours de détention arbitraire

il convient maintenant

de trouver les vrais coupables

(*Suite*)

La police connaissait tout cela.

Pourquoi donc a-t-elle arrêté Tayeb El Okbi ?

M. Vaillant, juge d'instruction, désirait-il mettre le feu aux poudres ?

M. Vaillant instruisait-il à l'aveuglette, décidé à s'en remettre entièrement Akacha ?

M. Vaillant ne mesurait-il pas l'ampleur de sa responsabilité et de sa tâche ?

Pour quelle raison M. Vaillant n'a-t-il pas confronté, *tout de suite*, Tayeb El Okbi avec son accusateur ?

IL FAUT DECOUVRIR LES VERITABLES MOTIFS DE L'ASSASSINAT DU GRAND MUFTI D'ALGER.

Pourquoi arrêter cet homme sur la foi de la déposition suspecte de l'assasin ?

Pourquoi compromettre sans raison la bonne renommée de la justice française ?

Se peut-il que M. le juge ait agi comme un mauvais ouvrier, ou bien a-t-il obéi à l'impulsion secrète de quelque puissant personnage ?

Nous demandons encore que l'enquête, revenue à « zéro », soit confiée à des inspecteurs de Paris qui pourraient étudier, à l'abri de toute influence, cette mystérieuse affaire dont les répercussions capitales risquent de troubler l'esprit des musulmans épris de justice.

AKACHA PEUT DIRE LA VERITE

A vrai dire, nous sommes, semble-t-il, bien près de connaître *les véritables coupables*, ceux, et ils ne sont pas nombreux, qui ont inspiré le crime.

Akacha a reçu un ordre.

Il s'est empressé de respecter les termes du « contrat », en détournant les recherches et en les aiguillant sur le chef des ulémas. Ce dernier n'a pas eu à prouver son innocence. C'est le meurtrier lui-même qui, acculé dans l'impasse d'un questionnaire plus nerveux, s'en est chargé tardivement.

Dès lors cette piste creuse abandonnée, il reste à découvrir l'origine véritable du complot.

L'assassin se résoudra-t-il à dénoncer les personnages influents qui l'ont armé, puis lancé sur l'imam d'Alger ?

...Car, il est certain que le repris de justice n'avait aucun intérêt *personnel* à tuer Mahamoud Ben Dali dit Kahoul.

Voleur ? Le meurtre n'eût pas eu lieu dans la rue de la Lyre.

Illuminé ? Non pas.

Homme de main ? C'est probable.

N'aurait-il pas reçu pour prix de son forfait la promesse d'un casier vierge ou simplement la tranquillité ?

Et nous pressentons que cette affaire très compliquée englobe des intermédiaires dont il serait curieux de remonter la chaîne, pour aboutir à un maillon unique, intelligent, habilement dissimulé...

Il faut donc que la vérité éclate.

Et surtout qu'on ne s'abrite pas derrière le paravent trop facile de la situation *délicate* dans laquelle se trouve actuellement l'Algérie.

Car ceux qui travaillent contre les intérêts français dans l'Afrique du Nord sont ceux-là mêmes qui ont créé, de toutes pièces, le présent scandale.

Olivier Brien.

« L'ŒUVRE »

On tient les assassins de l'Imam d'Alger Mais pour qui ont-ils tué ?

(*Suite*)

dans les mosquées à côté du clergé officiel et leur enseignement attire le plus grand nombre de croyants.

« Les marabouts, alors, s'organisent dans la défense. Leurs privilèges vont leur échapper ; déjà leurs revenus diminuent, leurs bénéfices fondent. Ils se forment en une association qui implore l'aide et la protection de l'Administration française.

LES ULEMAS CHASSES DES MOSQUEES

« En 1932, poursuit notre interlocuteur, l'iman Kahoul découvre un texte qui peut permettre d'interdire aux Ulémas l'exercice du prêche dans les mosquées. Le directeur des affaires indigènes, M. Mirante, et le secrétaire général de la préfecture, M. Michel, l'utilisent pour donner satisfaction aux marabouts. Les Ulémas ne prêcheront plus dans les mosquées.

« La population s'indigne et proteste et, pour marquer sa réprobation, adhère plus nombreuse encore à la cause des Ulémas. Sa mystique panarabique connaît un succès sans précédent.

« En 1934, éclatent les incidents de Constantine. M. Mirante est remplacé par M. Milliot à la direction des Affaires indigènes. Une détente se produit.



Cliché : Presse Libre

UNE ETRANGE ALLIANCE

« La liberté de la presse leur est enfin accordée et le journal *El Bessair — La Lumière* — paraît, dirigé par les Ulémas et, plus particulièrement, par le cheik El Okbi.

« Les autres libertés vont-elles suivrent ? Les Ulémas recouvreront-ils le droit de prêcher dans les mosquées ?

On assiste alors à une étrange alliance qui fait bloc contre les initiatives que désire prendre le directeur des Affaires Indigènes. Dans cette coalition, on rencontre deux hauts fonctionnaires de la préfecture dont l'un d'ailleurs, n'est plus en fonction, et l'iman Bendali Kahoul, représentant les marabouts menacés.

« Or, parmi les nombreux paradoxes qui régentent le statut des musulmans en Algérie et dont les Ulémas demandent l'abolition, il en est un qui ne peut manquer de frapper les esprits raisonnables.

« Imagine-t-on le diocèse de Paris dirigé par un musulman qui aurait le droit de nommer les curés, de les déplacer et d'interdire l'accès des églises aux catholiques qui ne sont pas de son bord ? C'est pourtant ce qui se passe, dans l'ordre inverse, en Algérie. La loi de séparation des Eglises de l'Etat n'y est pas appliquée et la police des mosquées dépend de la préfecture. Or, depuis trois ans, le président de la cultuelle est M. Michel, secrétaire général de la préfecture, celui-là même qui s'oppose à un élargissement des droits religieux. C'est lui qui nomme le clergé, le destitue et interdit à son gré l'accès des mosquées.

LA POLITIQUE DU PIRE

« Où mène cette politique ?

« A ceci : devant le refus d'accéder aux plus légitimes de leurs revendications, les Ulémas se révoltent et décident de rompre le pacte par lequel ils s'étaient cantonnés strictement dans les questions religieuses. Au cours de leurs Congrès de mai 1936, ils décident une offensive rigoureuse. Les extrémistes se plaignent de la tiédeur de leur organe, *El Bessair*, qu'ils accusent d'être trop conciliant envers M. Milliot. El Okbi, directeur du journal, demande qu'on patiente encore, assure que M. Milliot rencontre, dans ses services mêmes, une obstruction qui le paralyse, mais qu'il convient de lui faire confiance.

« — Si vous voulez faire la politique du pire, s'écrie-t-il, qu'un autre que moi dirige l'*El Bessair !*

« Le Congrès, enfin, avant de se séparer, décide d'accorder un nouveau sursis jusqu'en septembre 1936 et rédige un mémoire pour prier M. Milliot de hâter la réalisation des indispensables réformes.

« Mais, le 7 juin, se réunit le Congrès musulman. Et alors, commence l'aventure. »

Jean BAROIS.

La Palestine en révolte (suite)

par MAX ZIMMERING

Une des caractéristiques des luttes actuelles est le vaste mouvement de partisans, qui a pris des formes organisées. Ces groupes de partisans se composent principalement de fellahs, qui ont eu le plus à souffrir du fait de la colonisation juive et dont la lutte est surtout dirigée contre les colonies juives. Plus mûre politiquement est la lutte dans la population citadine, particulièrement parmi les étudiants, qui, à leur dernière conférence, ont déjà posé des revendications nettement anti-impérialistes : liberté pour le pays, droit de libre détermination, parlement démocratique, refus de payer les impôts à l'impérialisme, boycottage contre les impérialistes et les sionistes et libération des prisonniers politiques.

A la conférence préparatoire en vue du Congrès ouvrier arabe, non seulement les communistes, mais aussi les nationaux-révolutionnaires de gauche, dirigés par Chamdi Hussein, se prononcèrent en faveur d'organisations ouvrières de classe, tandis que les délégués des organisations placées sous l'influence de « nachachibi » et du « mufti » préconisèrent la formation d'organisations communes des ouvriers et des entrepreneurs.

La jeunesse des écoles, elle aussi, prend part à la lutte : à Jaffa des écoliers, armés de fusils de bois, ont manifesté devant les édifices du gouvernement et poussé des cris hostiles à l'Angleterre. Il fallut l'intervention énergique de la police pour les disperser.

La position très nette du parti communiste anglais et les questions de Gallacher au Parlement ont beaucoup contribué à accroitre la conscience des masses arabes et à élargir l'influence du mouvement communiste. Ce qui prouve le degré de maturité du mouvement de libération arabe, c'est la disparition des antagonismes religieux entre arabes musulmans et chrétiens, qui assistent en commun aux assemblées politiques que sont devenus les services religieux dans les mosquées.

La lutte énergique et unanime du peuple arabe prouve à l'impérialisme anglais qu'une force s'est ici développée qui signifie une menace dangereuse pour ses positions en Palestine. C'est pourquoi il ne se contente pas de combattre l'insurrection par la force des armes, mais s'efforce de manifester son intransigeance au moyen de représailles économiques et de nouvelles concessions aux sionistes, telles que la légalisation de la « Hagana » sioniste et son utilisation en tant que police auxiliaire, l'accroissement de la cote d'immigration sioniste et l'ouverture d'un port à Tel-Aviv, destiné à ruiner économiquement le port de Jaffa. En outre, de nombreux villages se voient imposer de lourdes amendes collectives, et tous les employés et fonctionnaires, qui participent à la grève sont considérés comme licenciés. Enfin les marchands en grève se voient menacés de lourdes peines de prison et du retrait de leur patente. Enfin la terreur policière a pris des dimensions disent ce qui est et travaillent à constelles qu'elles sont sans exemple dans l'histoire de la Palestine. Trois camps de concentration ont été construits. Le nombre des Arabes arrêtés dépasse 2.000 et celui des communistes juifs emprisonnés plusieurs centaines. Nationaux-révolutionnaires et communistes sont envoyés dans des villages éloignés, torturés et massacrés. Même les femmes sont torturées de la façon la plus ignoble. Dernièrement on a menacé les terroristes de la peine de mort et de la prison à perpétuité.

Qoique les tanks et les avions britanniques l'emportent sur les fusils arabes, le mouvement anti-impérialiste ne peut être arrêté. Les policiers arabes eux-mêmes commencent à prendre conscience de leur rôle et se refusent à marcher contre leurs frères en lutte. A Haïffa le vice-gouverneur Hoodgink a donné sa démission, s'est solidarisé ouvertement avec les Arabes et a traité avec des avocats au sujet de la défense des communistes arrêtés.

La Palestine est en révolte. Le mouvement révolutionnaire gagne non seulement en ampleur, mais aussi en clarté. Mais les sionistes continuent à suivre leur voie impérialiste. A Jaffa des tracts ont été distribués, où il est dit textuellement : « Pour chaque juif tué nous tuerons trois Arabes ! » A Haïfa on a diffusé un tract en hébreu, en allemand et en polonais.. Nous citons textuellement : « Toute femme juive qui fréquente un Arabe sera livrée au mépris public. Si elle se montre avec lui en public elle sera photographiée et rappelée à l'ordre.» Celà ne rappelle-t-il pas la campagne raciste des nationaux-socialistes en Allemangne ? Voici par contre un appel des communistes de Tel-Aviv :

Ouvriers ! Le P. C. vous a toujours déclaré que les sionistes transforment les masses en une force d'oppression du mouvement libérateur du peuple arabe. Le P. C. lutte depuis toujours pour la fraternisation des masses arabes et juives en vue de la lutte en commun contre l'impérialisme. Nous appelons les masses juives à la lutte contre le sionisme et contre le « Kibouch Avoda », Cette lutte en commun donnera également aux masses juives dans une Palestine libérée de l'impérialisme, les droits d'une minorité nationale juive. Les bandes fascistes se trompent quand elles s'imaginent pouvoir par leurs provocations rejeter la faute sur le P. C. Avec un courage prolétarien nous prouverons aux masses, quels sont les véritables responsables des dernières bagarres de races. La faute principale en incombe à la politique impérialiste et sioniste dans le pays !

Deux tracts, deux langues. Réaction impérialiste et mouvement d'émancipation anti-impérialiste sont dressés face à face. On aura beau présenter les Arabes comme des bandits et les communistes juifs comme des pogromistes et des traîtres parce qu'ils tituer le front unique des ouvriers arabes et juifs pour sauver les juifs palestiniens de la catastrophe, on n'arrêtera pas la lutte pour la libération de la Palestine.

918

2me ANNÉE — N° 37 50 CENTIMES SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1936

L'Écho de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité :
Chemin Rubens - ALGER
Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT
Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

DANS LA PRESSE ARABE

Vous êtes les enfants de l'Arabisme et de l'Islam ; Soyez pour l'Arabisme et pour l'Islam. Vous mettez en doute ce que je vois? Par Dieu! mes yeux ne me trompent pas, ni mon intelligence ne me fait défaut. La Jeune Algérie Musulmane vient de renaître ; elle s'est réveillée sans lassitude et partira dans un jaillissement de poussière aux yeux de ceux qui n'auront pas connu sa future destinée.

El Bachir El Ibrahimi.

Tu es algérien par ton histoire ancienne, tu es le musulman le plus pur, ta parole est celle de Dieu, ta volonté, la volonté de Dieu et ta force, la force de Dieu.

N'as-tu pas dans l'espace d'un mois, organisé un Congrès avec toute la grandeur et la gravité qu'il sied en pareille circonstance ? N'est-ce pas là un signe de ta volonté et une preuve de ta force ?

Oh ! Peuple ; par ton action tu as exprimé ton amour pour la liberté, cette liberté qui n'a pas disparu de nos cœurs depuis le temps ou nous en portions l'étendard, certes dorénavant nous saurons comment en user et comment vivre et mourir pour elle.

Cheikh Benbadis.

Nous ne sommes pas allés en France pour demander l'indépendance de l'Algérie car il nous faudrait au préalable libérer nos esprits et les affranchir du maraboutisme qui les a asservis pour des biens personnels et haïssables. Le jour où vous serez éloignés des marabouts et où vous aurez meublé votre esprit de connaissance, il vous sera possible de demander votre indépendance...

...Comment peut-on voler si on a ni ailes ni plumes.

Cheikh El Okbi.

A titre documentaire, nous publions pour nos lecteurs, le compte-rendu de la réunion du Stade Municipal, donné par les journaux de langue arabe, ainsi qu'une relation d'Ach Chihab sur les évènements qui ont précédé et suivi le Congrès du 7 juin.

Du journal El Ouma Mozabite.

ILLUSTRATION DE LA VIE ALGERIENNE.
UNE JOURNEE MEMORABLE AU STADE MUNICIPAL.
LA DELEGATION REND COMPTE DE SON VOYAGE

2 Août, 7 h. du matin. Au Stade le service d'ordre était assuré par les militants de l'Etoile Nord-Africaine avec brassards rouges et verts sous la direction d'Ouzegane.

A cause du retard du Président Bendjelloul, la séance ne fut ouverte qu'à 8 h. 30 alors qu'elle était annoncée pour 7 h.

DISCOURS D'OUZEGANE

L'orateur retrace le passé avec des couleurs sombres ; il considère l'avènement du Front Populaire au pouvoir comme une circonstance heureuse et favorable aux revendirations des indigènes contenues dans le programme du Congrès du 7 juin ; il termine par une diatribe violente contre les journaux qui ont critiqué le mouvement politique algérien et notamment *Candide*.

Discours du Président Bendjelloul :

L'orateur remarque avec satisfaction la présence de plus de vingt mille personnes : il parle ensuite de la sollicitude que les membres du Gouvernement ont manifesté aux délégués du Congrès ; ils ont obtenu douze entrevues. Le Président du Conseil M. Blum a prêté une oreille bienveillante à leurs revendications ; il leur a fait des promesses qui ne sont pas du genre de celles trompeuses qu'on a toujours faites au peuple algérien. Les remerciements, de la délégation vont surtout aux amis des arabes MM. Violette et Moutet. Ce dernier a promis à la délégation d'envoyer une Commission d'enquête ; l'orateur remercie également M. Massali Hadj et ses amis qui leur ont facilité l'accès de certains milieux politiques ; il remercie enfin les parlementaires algériens qui ont facilité à la délégation l'accomplissement de sa mission et notamment M. Duroux auquel on doit l'abolition des règlements qui régissaient l'embarquement des indigènes.

Discours du docteur Bachir :

Il dit que le but de ce meeting c'est d'annoncer aux indigènes que la délégation a obtenu satisfaction pour dix revendications et parmi celles-ci : l'abolition de la circulaire Michel sur le prêche dans les mosquées, l'abolition des expropriations pour les besoins de la colonisation, l'abolition du décret Reigner, l'abolition de la circulaire Chautemps, le retrait au Gouverneur Général du pouvoir de modifier les circonscription électorales.

Discours du Cheikh Ben Badis :

L'orateur s'adresse à l'indigène algérien.

« Tu es algérien par ton histoire « ancienne, tu es le musulman le « plus pur, ta parole est celle de « Dieu, ta volonté, la volonté de « Dieu et ta force, la force de Dieu. « N'as-tu pas, en l'espace d'un mois, « organisé un Congrès avec toute la « grandeur et la gravité qu'il sied en « pareille circonstance ? N'est-ce pas « là un signe de ta volonté et une « preuve de ta force ! Tu as constitué une délégation qui a rempli sa « mission en une semaine alors que « pour pareille chose il faut plusieurs « semaines. »

« Oh ! Peuple ; par ton action tu as « exprimé ton amour pour la liberté, « cette liberté qui n'a pas disparu de « nos cœurs depuis le temps où nous « en portions l'étendard ; certes dorénavant nous saurons comment en « user et comment vivre et mourir « pour elle. »

« Oh ! Peuple tu as agi efficacement cependant que tu n'es qu'au « début de ton action. Continue et « persiste dans ton action ; conserve « ta discipline et sache que ce que « tu viens d'accomplir, malgré son « importance, n'est qu'un début, un « premier bond qui sera suivi d'autres bonds après quoi ce sera ou la « vie ou la mort. »

Discours de M. Boukerdena.

L'orateur dépeint la misère dans laquelle se meut le peuple indigène et qu'aggravent encore les turpitudes des « gros turbans ». Ils prend à partie ceux qui, sous de fausses apparences, se donnent pour des défenseurs du peuple cependant qu'ils sont ses pires ennemis ; parmi ceux-là les élus qui veulent former une nouvelle délégation. Derrière cette intention dit-il s'abritent des manœuvres qui tendent à faire arrêter les revendications du Congrès.

Discours de Massali Hadj :

Parlant au nom de sa société, « l'Etoile Nord-Africaine » il loue la délégation qui a su faire aboutir le programme des revendications élaborés au sein du Congrès ; il joint sa voix à la sienne pour ce qui concerne l'octroi des libertés démocratiques comme la liberté de réunion, la liberté de la Presse et d'opinion, l'amélioration de la situation du fellah, de l'ouvrier etc... Cependant il critique amèrement l'idée d'une représentation parlementaire, la demande de suppression du Gouvernement Général de l'Algérie et le rattachement de l'Algérie à la France. Il voit dans ces demandes l'assimiliation de l'élément musulman algérien et son déshonneur ; il voit également dans ces revendications une consécration officielle des injustices dont le peuple algérien ne cesse de se plaindre.

Quant à la représentation parlementaire, s'il y a opportunité, il ne la conçoit que dans le cadre d'une unité nationale algérienne, dans un parlement algérien où tous les éléments qui peuplent l'algérie seront représentés au prorata de leur nombre et où seront examinés tous les problèmes algériens ; il demande en un mot l'indépendance de l'Algérie. Il dit, à la fin, qu'il ne faut pas juger de son attitude qu'il est hostile au Congrès ; au contraire il est prêt à le soutenir dans tout ce qui est profitable à l'Algérie.

Note d'El Ouma :

« Avant de donner la suite du com- « pte rendu nous faisons cette obser- « vation en faveur de M. Massali « Hadj : avant d'aborder le sujet de « son discours il s'est adressé au pu- « blic, pour lui exprimer ses saluta- « tions, en termes arabes en signe de « vénération pour notre langue. »

Discours de Tayeb El Ogbi.

« Dès que nous arrivâmes en terre « de France, sous tous ses traits la « liberté nous apparut, la vraie liber- « té sans quoi la vie est impossible ; « nous avons vu, sous ses apparences, « la démocratie que les musulmans « pratiquèrent avant qu'elle n'arrive « aux autres peuples. »

« A Paris, foyer de la liberté, nous « avons rendu visite à M. Violette, « père et ami sincère de l'Algérie. « La visite qui a le mieux exercé ses « effets sur notre délégation fut celle « que nous avons faites au Président « du Conseil M. Blum qui incarne « la Nation Française ; il a commen- « cé déjà par exécuter certaines de « nos revendications, en promettant « d'exécuter le reste dans un avenir « proche. Le règlement qui nous in- « terdit l'accès des mosquées est par- « ti en fumée malgré la volonté de « ses auteurs et de ses partisans. La « question Algérienne est entrée « dans l'entendement de M. Blum et « de ses collaborateurs. Que le peu- « ple vive, maintenant, musulman, « libre dans sa croyance et dans sa « conscience ; il ne sera plus doré- « navant espionné au sein de ses « mosquées. »

« Si nous sommes ici opprimés et « traités avec injustice là bas c'est « la justice et la liberté. Si nous ob- « tenons nos droits ici nous serons « satifait, sinon nous émigrerons « tous en France, le pays de la li- « berté où nous les obtiendrons in- « tégralement.. »

« Nous ne sommes pas allés en « France pour demander l'indépen- « dance de l'Algérie car il nous fau- « drait au préalable libérer nos es- « prits et les affranchir du marabou- « tisme qui les a asservis pour des « biens personnelles et haïssables. Le « jour où vous vous serez éloignés des « marabouts et où vous aurez meublé « votre esprit de connaissance, il « vous sera possible de demander « votre indépendance. Quant à la de- « mander cependant que nous som- « mes pauvres, ignorants et volontai- « rement soumis aux marabouts inté- « ressés et autres, ce serait de l'aber- « ration dans nos idées. »

L'orateur appelle ensuites les indigènes à l'entr'aide.

Réplique du Docteur Bendjelloul :

Le Docteur Bendjelloul exprime l'impression que lui a produite le discours de Massali Hadj. Tout en le remerciant du concours qu'il a apporté aux membres de la délégation à Paris il le désapprouve complètement sur la question de la représentation parlementaire et de la suppression du Gouvernement Général.

Du journal El Bassair.

UN MEETING MONSTRE
SANS PRECEDENT DANS
LES ANNALES ALGERIENNES

« A huit heures quarante cinq ar- « rive le Docteur Bendjelloul. Il ou- « vre aussitôt la séance. La parole « fut d'abord donnée à Ouzegan au- « quel succéda le Docteur Bendjel- « loul. Prirent ensuite la parole : le « Docteur Bachir, le Pharmacien « Boukerdenna, le Cheikh Benbadis « et le Cheikh El Ibrahimi, membres « de la délégation. Ensuite El Hadj

(Lire la suite en 4e page)

Arabisation ou Islamisation ?

Y a-t-il identité entre arabisation ou islamisation ? Les deux cultures se recouvrent-elles ? Ou bien quels sont leurs rapports ? C'est ce qu'on a essayé de dégager dans les lignes qui suivent, par l'examen de l'évolution du monde musulman moderne. Nous avons utilisé à cet effet les renseignements recueillis dans un cours professé par M. Massignon l'année dernière, au Collège de France.

Jetons les yeux sur une carte. La « Terre d'Islam » s'étend de chaque côté de l'Arabie. C'est de ce centre que s'est lancée la première conquête et toutes les autres ont continué à recevoir leur impulsion de ce monde arabe, cœur de l'Islam primitif. A l'image de l'Arabie, les nouvelles terres d'Islam forment en général une série de bassins fermés, plus peuplées à la périphérie qu'au centre. Comme l'Arabie encore, cette expansion s'est maintenue dans le voisinage de la zone chaude. Elle s'est étalée, pour ainsi dire, en largeur, demeurant en général au dessus de l'Equateur et sans trop s'en éloigner. L'Arabie semble avoir marqué de son empreinte la physionomie de la terre d'Islam.

Cette position médiane occupée par le monde musulman, entre la zone tempérée rappellerait à sa manière l'épithète que le Prophète appliquait à son peuple quand il disait : « C'est ainsi que nous avons fait de vous (ô Arabes !)une nation « intermédiaire »... (*Coran* II, 137) et pourrait illustrer ce caractère de l'Islam sur beaucoups de terrains. Terrain religieux d'abord, prenant les populations païennes ou vagnement déistes pour les mener à la connaissance du vrai Dieu, tout en s'arrêtant à mi-chemin de la plénitude de la révélation. Ailleurs l'Islam se présente comme un trait d'union eutre les civilisations moins évoluées et celles de l'Europe, entre les races primitives, comme les nègres, et la race blanche. L'Islam est un point de contact et d'accession. L'Arabie déjà avait joué ce rôle de creuset ou se mêlent les races de toutes couleurs.

Après la carte, les chiffres. Après le territoire, la population. Comment se répartit-elle et quelle est son importance ? A vrai dire, il est difficile de donner des chiffres très précis. L'Islam reste difficile à recenser. En raison d'abord de la répugnance de beaucoup de populations, demeurées encore à l'état fruste, à se laisser dénombrer. Mais aussi en raison de la difficulté, pour l'agent du cens, d'exercer son contrôle, par suite de l'inviolabilité du harem. C'est ainsi que, dans certaines régions, d'un recensement à l'autre, on constate des écarts considérables. On se presse un peu trop de l'attribuer à un accroissement de natalité, comme dernièrement en Turquie, où une augmentation de plus de deux cent millions a été accusée en moins de dix ans. Dans la circonstance, les échanges de populations y ont été pour beaucoup, croyons-nous, mais aussi des déclarations plus complètes faites à l'officier de l'etat civil. Ajoutons que ce n'est pas partout que l'on a procédé à des opérations régulières de recensement et l'on a dû se contenter parfois d'évaluations approximatives. L'on sait tout l'arbitraire attaché à une telle méthode ; la surestimation en est la conséquence la plus courante. Pour toutes ces raisons, les chiffres donnés pour l'ensemble de la population musulmane oscillent entre 230 et 300 millions. Le chiffre de 280 millions nous paraît le plus raisonnable. Nous le prenons ici pour base.

Cette population se répartit ethnographiquement comme suit : Groupe aryen (Persans et Hindous) : 105 millions ; Groupe malais : 67 millions ; Chinois : 7 millions ; Groupe sémite : 43 millions ; Groupe turs : 38 millions ; Groupe nègre : 27 millions.

On voit tout de suite, sur ce tableau, quelle faible minorité représentent, dans l'ensemble des populations musulmanes, celles qui sont de langue arabe ou qui ont de sérieuses accointances avec l'arabe. Parti de l'Arabie, porté par un peuple de langue arabe, l'Islam ne se présente plus, semble-t-il, aujourd'hui, comme un phénomène spécifiquement arabe.

Historiquement d'ailleurs, arabisation et islamisation ont été deux phénomènes différents, produits par des procédés et des agents différents. L'Islam a été porté par la conquête militaire : « L'islamisation, la soumission ou le sabre », telle était l'attitude des premiers conquérants. Et ces conquérants étaient recrutés d'habitude parmi les bédoins nomades, les grands nomades ou « abbala », représentant une sorte de noblesse du désert. Ces guerriers n'étaient pas des agents de civilisation. Une telle œuvre revenait aux sédentaires qui les suivaient, pour beaucoup gens du Yemen, ou aux demi-sédentaires, petits nomades, « Chawya » ou « Baqqaya ». Les uns comme les autres s'installaient en terre conquise, prenaient contact avec les populations locales, proliféraient sur place, et enfin arabisaient peu à peu le pays autour d'eux.

Et aujourd'hui, si l'on regardait de près le développement de la culture arabe l'on serait peut-être surpris de voir que ce n'est plus même l'apanage exclusif des musulmans, bédoins ou sédentaires. De nombreux chrétiens s'y intéressent de très près. La renaissance arabe de 1850 est leur œuvre ; ce sont eux qui ont, pour ainsi dire, ranimé la conscience des musulmans et réveillé une louable émulation pour l'exploitation du patrimoine commun. Les services rendus sur ce terrain par les minorités chrétiennes de Syrie et d'Egypte sont incontestables, encore qu'en pareille matière il faille reconnaître que les musulmans, du fait de leur vénération religieuse pour la langue de leur livre saint, y apportent, toutes choses égales d'ailleurs, une pénétration et un mordant particuliers.

(*A suivre*) *En Terre d'Islam*

NOUVELLES D'ORIENT

TURQUIE.

LA CONFERENCE DES DETROITS

C'en est fait. La Conférence de Montreux vient de se clore, le 21 juillet, sur un nouveau succès des « armes » turques. Remilitarisation des Dardanelles et des rivages de la Marmara, droit de contrôle discret, mais effectif sur la navigation : le gouvernement d'Ankara parachève, à Montreux, sa victoire de Lausanne.

Le succès, à vrai dire, n'aura pas été trop difficile. Dès l'ouverture des débats, la grosse majorité des représentants étrangers était sinon gagnée, du moins fort sympathique au principe, voire aux détails de la révision. A la thèse turque, on a su gré d'être présentée sans arrogance, par les voies, aujourd'hui trop souvent dédaiguées, de la plus saine diplomatie.. Le petit nombre, aussi bien que l'extrême simplicité, des arguments développés par la délégation kamâliste, leur orchestration sans éclat par l'Agence d'Anatolie ne contribuèrent pas peu à entretenir cette atmosphère de discussion cordiale et facile. Par une exception devenue rare, toute phraséologie sentimentale ou hypocrite semble avoir été bannie.

Le 22 juin, dès l'ouverture des débats, M. Rustu Aras, ministre des affaires étrangères, expose la requête de son gouvernement. Quelques phrases glanées dans son discours en résumeront assez exactement la substance : « La démilitarisation des Détroits a été acceptée par la Turquie dans des circonstances qui diffèrent totalement de celles qui existent aujourd'hui. La garantie collective, accentuée par la garantie régionale envisagée par l'article 18 de la convention de Lausanne, était en réalité le support sur lequel toute la structure du régime des Détroits avait été basée. Or *il est avéré aujourd'hui que ce support (de garantie collective) est incapable de jouer le rôle qui lui est dévolu*. Une démilitarisation condiionnée par ces garanties, et imparfaitement conditionnée, ne peut plus être maintenue, car une telle situation irait à l'encontre du droit le plus élémentaire qu'a chaque Etat de défendre son territoire. » Rien de plus naturel : La garantie collective promise dans le cadre de la S. D. N. n'est suffisante que si elle est efficace ; or, l'histoire contemporaine nous montre que maintes fois elle ne sut point être efficace ; donc cette garantie ne nous suffit pas. Aux hypothétiques secours de la S. D. N. la Turquie préfère une défense certaine, assurée par ses propres moyens.

Suit lecture d'un texte que M. Rustu Aras soumet à l'examen des délégations étrangères. C'est, en treize articles, répartis eux-mêmes en cinq sections, un projet de Convention règlementant le passage des vaisseaux étrangers dans les eaux des Dardanelles, de la Marmara et du Bosphore.

Pour tous les navires de commerce, une complète liberté de passage serait officiellement reconnue, même en temps de guerre, que la Turquie participât au conflit ou restât neutre. Navires-hôpitaux et bateaux de pêche bénéficieraient des mêmes franchises.

Les navires de guerre étrangers ne jouiraient, comme de juste, que d'une liberté surveillée : dépot préalable d'une demande de passage ; limitations de tonange, de temps de séjour ; interdiction de louvoyer et de lancer des aéronefs. Ces clauses, qui ne vaudraient d'ailleurs que pour le temps de paix, pourraient êtres aggravées en cas de manœuvres massives ou d'absence prolongée des grosses unités turques.

Un dernier article préconise le dépôt de la Convention, dûment ratifiée, dans les archives de la République française à Paris. Il prévoit aussi sa mise en vigueur immédiate et lui assigne une durée de 15 ans. Toute demande de modification ne saurait à l'avenir être recevable sans un préavis de trois mois adressé aux Puissances contractantes.

M. Titulesco prit ensuite la parole. A son sens, les Détroits ne sont pas seulement le cœur de la Turquie, mais encore les poumons de la Roumanie. Une telle solidarité d'intérêts vitaux dicte aux deux pays une même politique de défense. Revisionniste, M. Titulesco affirme ne l'avoir jamais été et ne pas le devenir en l'occurence : « Dans la demande turque il ne s'agit nullement d'une revision territoriale »... Et puis, « loin de faire tort à qui que ce soit, la procédure employée par le gouvernement turc a renforcé la foi dans les contrats, et à ce sujet la Turquie ne mérite que notre gratitude ». Il s'agit, en l'espèce, d'un « succès de la justice ».

Pour être plus réservées, les déclarations des délégués de la Grande-Bretagne (lord Stanhope), de la France (M. Paul Boncour), de l'U. R. S. S. (M. Litvinoff) ne furent pas moins encourageantes. Les représentants du Jajon, de la Grèce et de la Yougoslavie manifestèrent un désir réel d'arriver à un règlement équitable.

En ces premières séances, on déplora pourtant l'absence de l'Italie. Sans doute, les vainqueurs de l'Ethiopie étaient-ils fort occupés à Genève. Leur réserve quelque peu maussade à l'égard des démarches turques ne se démentit pa sun jour. Rome parla pourtant. Une lettre adressée au ministre des affaires étrangèers de Turquie déplore qu'on ait choisi pou rles débats une date aussi peu favorable et, pour tout dire, prématurée, à l'heure où s'agitent des problèmes autrement graves et pressants. Un article de caractère officiel, paru le 23 juin dans le *Giornale d'Italia*, suggère même que les réclamations turques sont avant tout dictées par la hantise d'une guerre prochaine dans le bassin méditerranéen.

M. Rustu Aras n'a pas dédaigné de répondre. Il s'est dit impatient d'accueillir à Montreux les délégués italiens. Quant aux plaintes assez vives de la presse romaine dont l'Agence Stéphani s'était faite l'écho empressé, l'Agence d'Anatolie ne leur opposa que cette remarque tranquille : « Il est malheureusement impossible de faire coïncider les affaires vitales des nations avec les moments que l'Italie voudrait juger opportuns. » On ne saurait mieux dire.

D'ailleurs, s'il faut en croire M. Rifki Atay dans son éditorial d'*Ankara* (2-7-36), « la Turquie n'a pas demandé la remilitarisation des Détroits parce qu'elle se sentait sous une menace immédiate dans la Méditerranée, mais elle a remis sa note aux Etats intsressés après que les faits indéniables ont prouvé l'inefficacité des garanties des traités pour sauvegarder les intrrêts nationaux et empêcher les agressions effectives ».

A qui voudrait analyser les mobiles profonds de la méfiance sinon de l'hostilité italienne, sucitées par l'initiative turque, sans doute conviendrait-il de ne pas oublier que, depuis quelques années, Ankara se montre l'alliée complaisante de Moscou et parfois sa protagoniste. Or, dans le cas qui nous occupe, il est impossible de mésestimer l'avantage retiré par l'U.R.S.S. d'un bloquage des Dardanelles. La flotte soviétique de la Mer Noire met sa faiblesse à couvert d'une entreprise occidentale. Bien plus, le Pont tend à devenir définitivement zone d'influence russe. Le chancre communiste peut s'y développer sans obstacles. « La convention de Montreux. écrit *Le Temps* (19-7-36) est même envisagée (par Rome) comme contenant deux pointes hostiles : l'une qui serait le bloc franco-soviétique et serait dirigée contre l'Allemagne : l'autre, plus particulièrement britannique, est en partie dirigée contre l'Italie. On en déduit que le jour où, sur la base de la nouvelle convention, la flotte soviétique de la Baltique, l'Allemagne serait obligée de dénoncer l'accord naval germano-britannique de Londres parce qu'elle ne jugerait plus suffisant le pourcentage du tonnage qui lui a été reconnu nécessaire pour sa défense maritime. »... Il reste aussi que le voisinage d'une Turquie sûre de ses armes ne serait point sans inquiéter le Dodécanèse italien.

L'Allemangne n'était pas officiellement représentée à la Conférence ; mais elle en a suivi attentivement les débats. Et elle fait sienne l'appréhension sinon l'irritation de Rome, en face d'un accord « faisant de la Mer Noire un lac russe où, en cas de guerre, la flotte soviétique peut se retrancher à son gré, effectuer des sorties et se retirer après un échec éventuel sans que l'ennemi puisse la poursuivre » (*Le Temps*, 17-7-36).

Plus inattendue est l'attitude conciliante de l'Angleterre. La grande nation maritime qui, hier encore, concentrait sa Home Fleet dans la Méditerranée aurait-elle renoncé à la maîtrise d'une des grandes routes commerciales et militaires ? Dans l'*Asie Française* (juin 1936), M. Taillardat donne, de ce paradoxal laisser-faire, une explication détaillée qui nous semble en tous points exacte : l'Amirauté vient d'apprendre à ses dépens lors de l'affaire éthiopienne, que le contrôle du lac méditerranéen appartenait de fait aux Puissances littorales. Par sa position privilégiée, l'Italie est aujourd'hui susceptible d'établir un barrage efficace entre Sicile et Tunisie. Ni Malte ni Chypre ne sauraient pratiquement surveiller la route de Suez, artère aorte de l'Empire. Haïfa serait plus efficace ; mais ce port, tout jeune, n'est point encore armé. Ainsi, de gré ou de force, l'Angleterre détourne-t-elle ses regards du « Mare nostrum » pour les porter beaucoup plus au sud, vers le Cap, au long de cette

route océane qui fut celle des premiers conquérants de l'Inde. Là, ses escales sont toutes prêtes. Voyages peut-être plus longs, mais assurément plus libres. La clef de Constantinople ne serait plus alors pour sa Majesté britannique qu'un gentil hochet de jeunesse, de ceux que l'on perd en se jouant. J. P.

EGYPTE

Le Roi Farouk a tellement conquis les sympathies par sa bonne grâce et sa piété que son retour en Angleterre — car le jeune souverain reste étudiant — est devenu chose impossible. Outre des professeurs d'anglais et de français, le recteur d'al-Azhar et Amed Bey Hassanein, gouverneur du roi à Londres et son chambellan en Egypte, vont compléter sa formation. Ce sont des maîtres distingués et ouverts. Mais dans ses dévotions publiques, chaque vendredi en une mosquée différente, dans ses sorties incognito à travers les quartiers prolétaires, dans ses interventions en faveur des malheureux, le roi pratique déjà son peuple et s'en fait aimer. Cette façon est bien dans la suite de son discours d'arrivée et de son premier geste par lequel il renonçait, en faveur du pays, au tiers de sa liste civile.

Importante acquisition par la R.A.S.B. — La *Royal Asiatic Society of Bengal* vient d'acquérir un manuscrit vieux de 725 ans : c'est une anthologie des poètes d'Irak, Syrie, Mésopotamie, Egypte, Afrique du nord, Espagne et Sicile.

Le livre qui vient de Médine, est intitulé *Kharidat al-Oasr* et a pour auteur Imad al-Din al-Katib al-Isfahani. Ce serait l'unique exemplaire connu.

Iman ad-Din était né à Ispahan, en 1125, et fit son éducation à Bagdad. Il réussit à se faire patroner par Awn ad-Din, ministre de al-Muqtafi à Bagdad et à se faire nommer inspecteur du gouvernement à Basra. En 1166, il alla à Damas où il fut chargé de la correspondance d'Etat, poste qu'il remplit avec succès. Il devint le favori du sultan Nur-ed-Din et reçu une mission diplomatique auprès du calife Mustanjid (1160-70). A la mort de Nur-Din en 1173, le Sultan Salah-ed-Din (Saladin) d'Emèse se fit son protecteur. Quand celui-ci mourut, en 1193, Imad se retira dan sla vie privée, et s'adonna à la littérature. Il mourut à Damas en 1201.
V. C.

INDES ANGLAISES

Le Problème des intouchables. — Extrait du rapport du Dr Thail, leader de la communauté des Thiyyas : « Une importante décision dans les annales de la communauté des Tiyyas (2 millions et demi environ), a été prise à Chenganacherry, le 7 mai dernier, lors de la Conférence des religions. La communauté a décidé, par la bouche de ses représentants, qu'il lui était impossible de rester plus longtemps dans le sein de l'hindouisme... Il s'agit maintenant pour notre communauté de choisir une religion qui satisfera complètement ses désirs de jusitce, d'égalité, d'humanité, d'influence politique... Nous ne pensons pas qu'en devenant chrétiens, les Thiyyas obtiendraient la satisfaction de leurs désirs. (Raisons données : les castes existent encore parmi les chrétiens, ils sont numériquement insignifiants, ils n'ont pas d'influence politique....)

...Je crois que beaucoup des nôtres sont maintenant convaincus que la seule foi qui puisse satisfaire nos aspirations... c'est l'Islam... Mais nous ne pourrions pas admettre le voile pour les femmes, ni la circoncision pour les hommes. »

Les Ahmadiyyas affirment que cette dernière concession peut-être faite sans aucun scrupule : ni le voile des femmes, ni la circoncision n'étant des préceptes essentiels de l'Islam.

Abdulla Gandhi. — Vendredi 29 mai, le fils du grand leader hindou a fait sa profession de foi musulmane à la Jumma Masjid de Bombay ; il a pris nom Abdulla Gandhi.

(*En Terre d'Islam.*)

Nos Echos

Négligence impardonnable

Dédaigner-vous la fortune ou l'aisance Chers Lecteurs ? Peut-être. Mais il est temps de vous ressaisir.

Vous n'ignorez pas, en effet que toutes les loteries connaissent un grand nombre de souscripteurs négligents. Des lots ne sont pas réclamés.

Une nouvelle preuve nous en est donnée par le communiqué ci-après que le Secrétariat de la Loterie Algérienne vient de faire parvenir à la Presse. Nous souhaiton svivement que ce rappel du Secrétariat incite nos lecteurs non seulement à fouiller leurs portefeuilles pour vérifier les billets qu'ils pourraient détenir mais encore les encourager à l'avenir, à suivre très attentivement les tirages dont les résultats font aussitôt l'objet d'une vaste diffusion par toute la Presse Algérienne.

Nous sommes aussi persuadés que les lecteurs qui auront le bonheur de tirer parti de ce arppel songeront avec plaisir aux œuvres sociales et aux pupilles qui ont manœuvré les sphères lors des deux tirages.

« Le Secrétariat de la Loterie Algérienne rappelle que les billets gagnants doivent être présentés pour paiement dans un délai maximum de six mois suivant le tirage.

« Le tirage de la Première Tranche ayant eu lieu le 15 mars, ce délai, expire prochainement, soit le 15 septembre. »

« Le tirage de la Deuxième Tranche ayant eu lieu le 30 mai, le délai expire, pour cette tranche, le 30 novembre.

A ce jour, divers lots n'ont pas encore été réclamés :

Pour la Première Tranche :
2 lots de 10 000 francs.
4 lots de 5 000 francs.
8 lots de 500 francs.

Pour la Deuxième Tranche :
2 lots de 100.000 francs.
1 lot de 50 000 francs.
7 lots de 10 000 francs.
12 lots de 5 000 francs.
21 lots de 500 francs.

•••

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

C'est avec plaisir que nous avons appris la promotion au titre de Chevalier de la Légion d'Honneur, de notre ami Joseph Azoulay, mutilé et médaillé militaire.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

CARNET ROSE

A l'occasion du baptème de leur fils, nous adressons nos sincères félicitations à Madame et M. Sajah Abdelkader, Délégué Financier, et nos meilleurs voeux de prospérité de longue vie à l'enfant.

•••

MARIAGE

Nous avons appris avec plaisir l'union de notre ami Dris Mohamed avec la fille de notre ami Tergou Djillali.

Aux époux nous souhaitons beaucoup de chance, santé et bonheur, et à leurs parents nous adressons nos compliments.

•••

Mesdames, Messieurs,

Vous dire que l'habit est très favorable au mariage serait de ma part une stupidité :

Vous le savez tous aussi bien que moi !

Beaucoup parmi nous lui doivent de faire partie de ces sacrés liens.

L'habit est en effet l'élégance de la race humaine et en plus, un puissant agent de confiance et de rajeunissement de toute notre personnalité.

Un conseil d'ami. Allez rendre visite à M. El Fassi Albert, tailleur, 6, avenue de Bouzaréah ; car il a une suprise de draperie dernière nouveauté de la saison 1936-1937.

Se recommander de *L'Echo de la Presse Musulmane.*

Après avoir porté ce beau vêtement, vous vivrez alors votre saison 1937 avec bonheur et élégance.

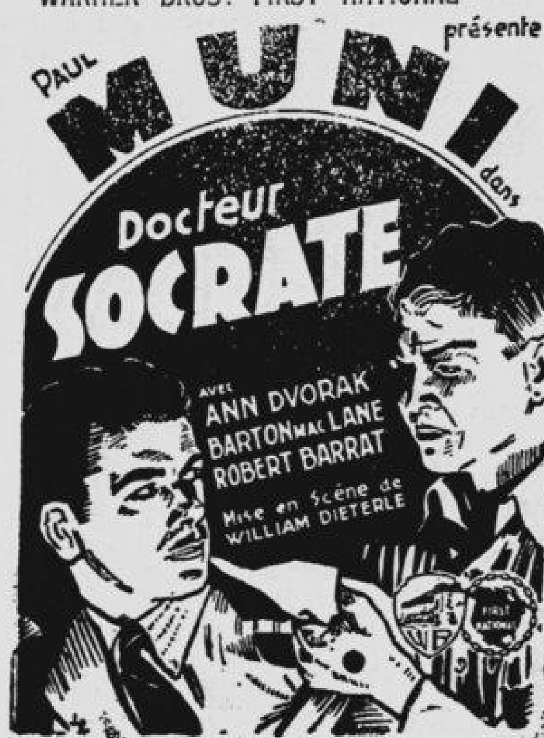
Hadj ben Ali.

La Vie Artistique

Je m'excuse pour le caractère de mon papier, mon idée est dictée non pas par le fait que je dois parler des films, mais simplement pour épuiser toute la gamme des qualificatifs les plus flateurs pour traduire l'impression de gaieté, de charme et de beauté qui se dégage de toute les productions cinématographiques, où l'on n'ait pas encore compris, et ceci est regrettable, que le cinéma est l'enseignement à l'espèce humain.

Une fois de plus, nous trouvons dans le cinéma le moyen de favoriser l'éducation, la sociabilité de l'être humain et d'occuper ses loisirs, ainsi que ses petits ennuis journaliers.

Hadj Ben Ali.



DOCTEUR SOCRATE. Que nous verrons prochainement sur nos écrans : Ce film réunit tout ce qui plait au public, magnifiquement réalisé, il abonde de trouvailles. *Wiliam Dieterle* son metteur en scène a su donner une ampleur et un soufle qui atteignent un sublime dans certaines scènes. H.



Francisca GAAL dans "Petit Pierre"
Universal Film

PETIT PIERRE. Le scénario parait avoir été établi pour mettre en relief les talents de Franska Gaal. Très bonne distribution qui aide et facilite les différentes figures de Franska Gaal. Elle apparait en partie en chanteuse ambulante ; vendeuse de journaux et garagiste ; mouvement remarquablement menée et très adroitement mis en scènes. H.

LES TOURNEES MAHIEDDINE

Notre exellent Ami, le Ténor Mahieddine ne chome pas. Il est toujours sur la brêche.

En effet, après son triomphe de Paris ou des salles archi-combles ont acceuilli les Musiciens et Chanteurs de la société « El-Moutribia » que notre ami préside avec autant de compétance que de dignité, il s'apprête à reprendre ses Tournées Théatrales en Algérie.

« Le Mariage par Téléphone » est la pièce qui sera donnée dans les départements d'Alger, Constantine et d'Oran à partir du 15 Septembre courant.

Cette pièce qui est un chef d'oeuvre du Théatre arabe moderne, mettra en relief, les talents des grands Artistes que Mahieddine a engagés pour la réussite totale de cette tournée.

Nous pouvons d'ors et déjà annoncer que Mahieddine passera par Tizi-Ouzou,



MAHIEDDINE

Djidjelli, Philippeville, Bône, Souk-Arras, Tébéssa, Ain-Beida, Khenchela, Batna, Biskra, Constantine, Chateaudun-du-Rhuemml, Saint-Arnaud, Sétif Bordj-bou-Arreridj, Bougie, Blida, Orléansville, Inkermann, Relizane, Oran, Perrégaux, Mostaganem, Ain-Temouchent, Tlemcen, Sidi-bel-Abbès, Mascara, Teniet-el-Haad, Boghari, Berrouaghia, Aumale et Bouira.

Ayant toujours intéressé les oeuvres charitables, éducatrices ou sportives musulmanes, Mahieddine prie les Groupements que son spectacle intéresse de bien vouloir lui écrir au 5, rue de la Lyre, Alger, pour lui réserver les bénéfices des soirées données dans leur centre.

Dans notre prochain numéro, nous publierons l'itinéraire et dates du passage de Mahieddine dans ces villes.

Prochainement ouverture du

Ciné VOX

8, Rue Charras ALGER



Edward ARNOLD dans "Diamont Jim" (Le Milliardaire).
Universal Film.

Le Gérant : B. BELKHODJA.
Imp. Centrale 44, rue de Constantine - ALGER

« Massali exposa les doctrines de son « parti. Enfin le directeur de ce « journal Cheikh El Ogbi prononça « un discours où il dit notamment « qu'il n'approuve pas Massali dans « ses revendications nationalistes, « car la question de l'indépendance « de l'Algérie est encore lointaine. « Ce peuple en demeurera éloigné « tant qu'il ne s'affranchira pas au « point de vue de son état d'esprit, « de ses conceptions des choses de la « vie et des lois naturelles qui régis« sent les sociétés et tant qu'il ne « pourra pas se libérer du joug de « ceratins marabouts qui l'asservis« sent au nom de la religion cependant qu'ils en sont éloignés. Comment peut-on voler si on n'a ni ai« les ni plumes ? »

De la revue Achihab.

LE JOUR MEMORABLE DE L'ALGERIE

VUE D'ENSEMBLE DU CONGRES

Par Bachir El-Ibrahimi

1° LES DELEGATIONS

« Elles sont venues des contrées les « plus reculées du territoire, tels : « les Gangas qui découvrirent l'eau « à une très grande distance. Tu n'y « vois que des combattants ou des a« mateurs de combat. »

2° LES ULEMAS

« Ils en forment le cortège et en « sont les ordonnateurs : ils précè« dent les rangs des congressistes et « assument le rôle d'agents actifs : « ils sont l'avant-garde de l'armée « d'assaut et y prennent la place que « prend la « bismalah » sur la plan« chette ; ils interviennent dans les « discussions et participent aux déli« bérations ; ils improvisent les « fé« touâs » pour résoudre les problè« mes les plus compliqués et leurs « voix dominent dans les assemblées; « ils sont les défenseurs de la reli« gion et les dirigeants du peuple « dans les évènements graves. Pour « le peuple ils sont les dignes suc« cesseurs des pieux Ulémas de l'his« toire qui constituaient le lieu sur « et l'asile inviolable en cas d'évè« nements malheureux ; l'ordre so« cial se couvrait de leur autorité. »

3° LES ELUS

« Ils sont choisis parmi ceux qui « respectent leurs promesses et se « distinguent des traites et des per« fides ; ceux-là qui affrontent les « plus grosses vagues et dirigent la « caravane dans l'immensité d'un « désert sans chemin. »

4° LES MILITANTS

« Ce sont les jeunes défenseurs de « la cause, les soldats du droit, les « gardiens vigilants du passé, les « constructeurs de l'avenir ; ils sont « l'image vivante et souriante de no« tre espoir, les signes précurseurs « d'une ère nouvelle, la force poten« tielle du peuple, l'élément mysté« rieux qui lui assure le renouveau « et la continuité, le fluide qui lui « donne la vitalité et l'énergie ; ils « se répandent comme les eaux tu« multueuse d'un torrent ; ils par« tent comme des flèches bien lan« cées dont aucune ne se perd ni ne « manque son but. « Vous êtes les « enfants de l'arabisme et de l'Is« lam », soyez pour l'arabisme et « pour l'Islam. Vous mettez en doute « ce que je vois ? Par dieu ! mes « yeux ne me trompent pas, ni mon « intelligence ne me fait défaut. La « jeune Algérie Musulmane Arabe « vient de renaître ; elle s'est réveil« lée sans lassitude et partira dans « un jaillissement de poussière aux « yeux de ceux qui n'auront pas « connu sa future destinée. Le peu« ple Algérien a abandonné son sort « aux mains de ceux qui savent le « diriger dans sa religion et dans la « vie ; son réveil a été provoqué par « les évènements, les injustices in« cessantes, la fixation à demeure de « l'étranger dans le pays et le croas« sement des corbeaux de mauvais « augure. Le peuple réveillé réclame « son droit à la vie, il affirme qu'il « existe et considère son passé pour « construire son avenir de ses pro« pres mains ; il réalisera des mira« cles dignes de jésus ; à son instar, « il parlera du berceau et ressusci« tera les morts. »

HIER ET AUJOURD'HUI

« Hier l'Algérie vivait dans l'in« quiétude ; la division n'épargnait « ni les hommes, ni la religion ; la « politique algérienne ne servait que « les intérêts des colonialistes et « fonctionnait à coups de lois d'ex« ception, elle était plus néfaste que « les institutions léguées par les siè« cles de l'arbitraire et de la tyran« nie ; le peuple était privé même « du droit de se plaindre des injus« tices et des abus jusqu'au jour où « Dieu le gratifia de défenseurs qui « élevèrent la voix au nom de « l'Is« lah ! » et le préparèrent pour dis« cuter ses intérêts dans des réu« nions ; il marcha dans ce chemin « qui lui fit reconnaître la voie du « salut où il avance présentement. »

« Le peuple Algérien avait main« tes fois réclamé ses droits par l'or« gane de ses élus indépendants, « mais le Gouvernement de la Fran« ce de l'époque, lui servait en guise « de médicaments, des calmants et « des anesthésiants jusqu'au jour où « eut lieu la dernière consultation « électorale qui donna le pouvoir au « Front Populaire. L'Algérie articula « de nouveau ses plaintes et l'idée « d'un Congrès fut suggérée. »

LA RAISON SECRETE DE NOS ESPOIRS FONDES SUR LE FRONT POPULAIRE.

« Ceux qui ignorent la signification « vériatble de l'appellation « Mous« lim Djazaïri » (musulman Algé« rien) et avec eux les pires ennemis « du musulman Algérien ont pala« bré sur les espoirs que les Algé« riens fondent sur le Front Popu« laire ; ils les ont présentés sous de « fausses apparences et les ont tra« duits par une inclinaison vers le « socialisme ou le communisme. Ces « explications et interprétations sont « fausses et loin de la vérité. Le mu« sulman Algérien a fourni des preu« ves historiques de son reploiement « sur son algérianisme et sur son is« lam et il n'est pas possible que des « évènements nouveaux (l'établisse« ment des français en Algérie) le « moulent dans une forme autre que « celle naturelle de sa religion et de « ses origines physiologiques. C'est la « première fois, et nous remercions « Dieu de ses bienfaits, que le mu« sulman Algérien perçoit et reçoit « l'impression de son individualité « cependant que sous les divers gou« vernements qui se sont succédés « ces derniers temps à la tête de la « Nation Française, issus eux aussi « de divers partis, l'Algérie n'a pas « vu l'ombre d'un bienfait ni la « moindre lueur d'une bonne action « même pas la parole; il n' y eut pour « elle ni grâce, ni miséricorde, ni « compassion : ce fut plutôt le con« traire. Tu ne constatais de ces gou« vernements qu'un sursoit d'abus « et une persistence à mal agir ; tu « entendais des paroles de menace « et de châtiment proférées avec « clarté et éloquence. »

« Lorsque les partis populaires « triomphèrent et firent triompher « leurs doctrines humanitaires con« nues de tout le monde, lorsque ces « partis firent connaître par la pa« role et par la voix de la presse, « leur intention d'apporter en Algé« rie des améliorations d'ordre po« litique et social, lorsque le peuple « Algérien eut le sentiment que ces « promesses et les dispositions du « Front Populaire n'étaient pas du « genre de celles précédantes, en « considération de toutes ces cir« constances, le peuple se mit natu« rellement avec le Front Populaire « pour rendre le bien pour le bien. »

« Néanmoins il demeure dans l'ex« pectative : si ces promesses se ré« alisent et qu'on les exécute, le peu« ple demeurera éternellement re« connaissant et dévoué ; si celui-ci « est encore déçu dans ses espoirs et « perd sa confiance en ces nouveaux « dirigeants comme il l'a perdu en « leurs prédécesseurs, il se réfugie« ra dans le « Sabr » (résignation) « et la tenacité comme il l'a toujours « fait dans les malheurs, sans perdre « espoir en Dieu en continuant à ap« peler les choses par leur nom ; il « ne dira jamais au méchant : tu as « bien fait, ni au menteur : tu as « raison. »

L'IDEE DU CONGRES

L'auteur dit que cette idée a été suggérée pour la première fois par le Cheikh Benbadis, dans le n° de *La Défense* du 3 janvier 1936, c'est-à-dire bien avant le triomphe des gauches ; mais ajoute-t-il, tout le monde la croyait illusoire à l'époque pour des raisons qu'on connait. Cependant l'avènement du Front Populaire au pouvoir la rendit réalisable.

La première propagande en faveur de l'ouverture de ce Congrès a été faite à Constantine par la Société des Ulémas, qui occupe une position très élevée et qui a préparé le peuple, et par la fédération des élus qui a discipliné les élus et dicté leurs devoirs aux représentants du peuple. C'est pourquoi ces deux organisations ont cru devoir conjuguer leurs efforts pour la réalisation de ce projet.

L'auteur parle ensuite de la constitution de la composition de la commission chargée de préparer les travaux du Congrès, à Constantine.

Suit un résumé succint des préliminaires et des travaux du Congrès (journées des 6 et 7 juin). L'accord des congressistes s'est vite établi sur la question qui ont rapport à l'amélioration du sort de l'indigène et à l'abolition de tout traitement d'exception infligé aux musulmans Algériens ; cependant deux questions firent l'objet d'un examen plus étroit : la première, relative au statut personnel musulman, ne souffre ni concession, ni manque de discernement, car toute faute commise ou toute tolérance constitue plus qu'un crime : une hérésie ; la deuxième question, de la représentation parlementaire fit naitre une controverse qui ne fut pas longue à vider ; on trouva à la première la formule suivante : L'octroi aux musulmans algériens de tous les droits dont jouissent les Français avec la conservation intégrale des particularités musulmanes que possède le musulman Algérien en considération de son individualité et de sa personne.

Pour ce qui concerne la deuxième question, l'auteur rapelle les quatre projets : Violette, Guernut, Cuttoli et Duroux, le premier eut un grand retentissement en raison de l'originalité de cette idée et du rôle que joue son auteur dans le monde politique. Ce projet renferme des considérations d'ordre politique très subtiles que ne comprennent que les initiés ; son auteur l'a enveloppé d'un artifice de mots et lui a donné une forme qui permet d'interpréter le sens caché qu'il renferme de différentes manières. Ce projet est séducteurs et trompeur. Le projet Guernut ne procède pas des mêmes principes, les deux, présentés au Sénat, ont été rejetés. Ces projets présentent quelques avantages, mais le premier est plus séduisant pour l'élite et les jeunes et sa lecture ne manque pas de charme ; puis interviennent les projets Cuttoli et Duroux qui n'eurent aucun succès dans les milieux Algériens.

Lorsque l'ouverture du Congrès fut décidée les avis se partagèrent sur l'adoption de l'un de ces projets ; les partisans du projet Violette étaient les plus nombreux parmi les intellectuels.

L'auteur dit qu'au cours de ces débats, il a émis l'avis de répudier les quatre projets qui ont été élaborés sur des considération qui ne s'adaptent plus aux circonstances actuelles. Il a jugé nécessaire de faire présenter un projet, dégagé de toute considération qui découle de la situation actuelle du peuple Algérien, conforme à son individualité et à son penchant naturel ; il ajoute qu'il a émis cet avis devant les élus Oranais lors de leur dernière réunion à Tlemcen et que ceux-ci l'ont approuvé ; à son arrivée à Alger il constata que ses suggestions rallièrent l'approbation de tous les congressistes. Le résultat fut que le Congrès décida de ne pas entraver ses revendications par un programme quelconque et demander purement et simplement le suffrage universel pour tous les indigènes qui formeront avec les Français un collège électoral.

LES REVENDICATIONS DE LA SOCIETE DES ULEMAS

L'auteur fait précéder son information de ces considérations :

« M. Benbadis, président de la So« ciété des Ulémas, directeur du « journal *El Mountaquid* qui a trou« vé le martyre et de la Revue *Ach « Chihab*, possède une grande com« pétence en matière politique al« gérienne ; il fut le premier à élever « la voix, dans ces deux journaux et « dans d'autres, au moment où les « bouches étaient frappées de mutis« me et les plumes enchainées. »

« Lorsqu'il déposa sur le bureau « du Congrès les revendications de « la Société des Ulémas en ce qui « concerne la religion et la langue « arabe, il donna en tête de sa mo« tion, concise et pleine d'éloquence, « son point de vue personnel sur « l'égalité des droits et la représen« tation des indigènes ; il la fit sui« vre ensuite du cahier de revendi« cations des Ulémas dont voici le « contenu :

LES DROITS QUE LE PEUPLE ALGERIEN RECLAME AU PEUPLE FRANÇAIS

Préambule

« Le peuple musulman fut l'asso« cié du peuple français dans les en« treprises mortelles ; il est de toute « justice et de toute équité qu'il soit « son égal dans le domaine de l'exis« tence. »

« Le droit à la vie s'acquiert au « prix des âmes et des corps ; or le « peuple algérien a sacrifié ses âmes « et ses corps avec le peuple fran« çais et autant que lui ; en toute « justice il faut que celui qui verse « un prix d'achat soit mis en possession de l'objet acquis. »

« Le peuple algérien, au cours de « cisconstances difficiles et décevan« tes, a entendu dire par le peuple « français qu'ils seront des égaux « dans la paix comme ils ont été des « égaux dans la guerre. Ceux qui « sont morts à ce moment là ont em« porté outre tombe cet espoir si « doux à leur cœur ; ceux qui ont « survécu voient leur cœur s'enfler « de déception successives et rouler « de malheur en malheur. »

« Le peuple français ne peut dé« daigner le peuple algérien, de mê« me que ce dernier ne peut dédai« gner le peuple français ; il vaut « mieux dans ces conditions qu'au« cun d'eux ne regarde l'autre avec « supériorité ni ne le traite avec in« justice. »

C'est en considération de ces égards réciproques que nous présentons la motion suivante :

« 1° Abolition des lois d'exception ;

« 2° La parité dans les assemblées « politiques entre les élus indigènes « et français et une représentation « parlementaire commune avec un « collège électoral unique ; partici« pation de tous les indigènes sans « distinction, à tous les droits avec « conservation de toutes les carac« téristiques de leur individualité « musulmane. »

Signé : Abdelhamed Ben Badis.

L'auteur ajoute :

« Ces vœux ont été présentés par « Benbadis en son nom personnel ; « quant aux revendications qu'il pré« senta au nom de la Société des « Ulémas, elles sont les suivantes :

« 1° La Langue arabe doit être « considérée comme une langue of« ficielle ; en conséquence tous les « textes administratifs doivent être « rédigés en arabe et en français ; « les journaux de langue arabe doi« vent être régis par le droit com« mun et traités com meleurs con« frères français ; l'enseignement « privé de la langue arabe doit être « assimilé à celui de la langue fran« çaise et soumis aux mêmes règle« ments. »

« 2° Les mosquées doivent être « abandonnées aux musulmans avec « affectation d'un crédit inscrit au « budget de l'Algérie en rapport avec « les revenus de leur nabous ; elles « seront alors administrées par des « sociétés religieuses conformes à la « loi sur la séparation de l'église et « de l'Etat ; dans cet ordre d'idée créer « une université religieuse arabe qui « formera les agents destinés au ser« vice du culte musulman. »

« 3° Pour la justice musulmane, « confier à une commission désignée « par les sociétés religieuses citées « ci-dessus, le soin d'élaborer un code « musulman qui entrera comme ma« tière à enseigner dans le program« me des médersas afin que les fu« turs cadis soient à même de l'ap« pliquer. »

L'INFLUENCE DE LA SOCIETE DES ULEMAS SUR LE CONGRES

« L'intervention effective des re« présentants de la Société des Ulé« mas aux travaux du Congrès et « l'attitude qu'ils ont prise ouverte« ment pour y appeler le monde, « l'organiser et le favoriser ont pro« duit un effet heureux sur les pa« triotes sincères qui travaillent « pour le bien du « ouattan » (la « Patrie géographique). Ceux-là sont « les initiés qui comprennent l'im« portance que peut avoir pour le « peuple la participation des Ulémas « aux travaux du Congrès et toute « l'autorité et la force que cette par« ticipation peut donner à ce Con« grès ; l'effet n'a pas été moins heu« reux sur la masse qui sait que la « présence des Ulémas dans le Con« grès constitue la plus sûre garan« tie pour ce qu'elle a de plus cher, « c'est-à-dire la religion et la langue « arabe. »

« D'autre part, cette participation « des Ulémas, a été un motif pour « certaines personnes, de faire obs« tacle au Congrès. Nous connais« sons ces personnes par leur volon« té de s'opposer à tout ce qui réjouit « les musulmans et peut les unir. En « effet, certains organes qui parlent « pour des ignorants ou des malades « posent cette question : Pourquoi « cette intervention des Ulémas dans « un Congrès politique ? Comme s'ils « voulaient agiter ce spectre pour « nous intimider et nous faire perdre, « par leurs bavardages une telle oc« casion. Combien malheureusement, « ont-ils fait perdre ces bavardages « d'occasion pour les naïfs ! »

« Quant à nous, nous savons que « derrière ce paravent s'abritent des « êtres mystérieux, spécialisés dans « les maléfices d'iblès (satan) et les « manigances diaboliques, qui ont dé« jà voulu éprouver les Ulémas et « ont pu constater qu'ils ne plient pas « au moindre signe ; ces êtres ont de « la répugnance pour le Congrès et « répugnent particulièrement à voir « les Ulémas y participer car ce fai« sant ils le fortifient de leur force, le « douent de leur tenacité et lui don« nent une couleur de résistence qui « leur est propre. Malheur à vous... « les Ulémas que vous visez appar« tiennent au peuple en fait et en « réalité cependant que vous n'ap« partenaient à ce peuple que par « conjecture et présomption. »

2me ANNÉE — N° 38 — 50 CENTIMES — SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1936



L'Écho de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT

POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires

Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER

Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT

Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Aux Dirigeants du Mouvement réformiste et aux Troupes groupées sous sa Bannière

Mais le zèle pour la Religion, la Patrie, le Peuple, Messieurs, ne se limite pas à ces apparences : des congrès qui se réunissent des discours prononcés, des articles publiées, des prétentions que tout chacun se plait à émettre et des trésors enfuis par des siècles que des faillis cherchent à acquérir.

Non, le zèle est un feu qui flambe dans la poitrine et dont la fumée montant à la tête pousse l'homme à l'action bon gré malgré et sans que l'arrête aucun obstacle....

Est un imposteur quiconque manifeste le zele pour la Religion et prétend la défendre mais la démolit par ses actions honteuses en abandonnant ses prescriptions, en les tenant pour négligeables, en commettant des péchés capitaux et en se plongeant dans les passions. Est encore un imposteur celui qui se contente du formalisme de la Religion. L'est aussi au regard de la Religion et de la Patrie musulmane celui qui ne leur accorde de son temps que ses loisirs et de ses biens que sur le superfeu, qui, lorsqu'elles viennent à s'opposer à ses intérets particuliers les foule aux pieds et à l'occasion vend d'un cœur léger pour un siège électif une fonction publique, de l'or ou même un simple sourire de commande.

SAID (EL OUMA)

Notre confrère arabe *El Oumo* publie sous la signature de *Saïd*, un long article en répartissant le public en trois catégories, d'après l'attitude observée par chacun, en face des évènements des jours des circonstances, des nuits et des malheurs du temps.

La première dit-il, comprend les « impressionnables » qui se précipitent dans les « griffes » des évènements pour être rejetés par eux pantelants. « Ceux-là sont ceux qui désespèrent de la miséricorde d'Allah » et « certes, ne désespèrent de l'Esprit de Dieu que les Infidèles » (Coran).

La deuxième catégorie est celle des gens passifs qui subissent les évènements sans que ceux-ci laissent en eux aucune impression bonne ou mauvaises ». Ceux-là qui ont « le cœur sec et le regard voilé, oublient les versets sacrés et leur avertissement ; ils croient eu la perfidie d'Allah », « et ne croient en la perfidie d'Allah que les égarés » (Coran).

Dans la troisième se rangent ceux qui opposent au poids de ces évènements... une volonté ferme, une âme sereine et un cœur débordant de foi. Ils en tirent des leçons dont ils font ensuite des règles rigides de leur éxistence et des programmes précis, et leur empruntent des flambeaux et des lumières qui leur servent à éclairer les chemins enténébrés et les affaires obscures. Ils voient dans ces faits une épreuve de la part de Dieu, destinée à reconnaître parmi eux le meilleur dans ses actions et celui qui croit à sa parole : « Vous serez certainement éprouvés dans vos biens et dans vos personnes, et vous entendrez sûrement de la part de ceux qui ont reçu la Révélation avant vous et de ceux qui associent à Dieu, des injustices nombreuses ; il faudra que vous patientiez et que vous craigniez Dieu, cela compte parmi les choses nécessaires ». Aussi, ces faits laissent-ils en eux une impression profonde, et ils en tirent plus de profits que des leçons purement intellectuelles et des félicités contínues ou du bonheur bien placé. « Ceux-là sont les croyants véritables ; Dieu leur accordera des rangs élevés et leur dispensera la rémission de leurs péchés et des richesses abondantes » Coran).

Quelle a été l'attitude des gens, et dans quelle catégorie parmi les trois définies ci-dessus, se sont-ils placés au cours de ces derniers temps où l'on vit en Algérie — et où l'on voit encore — se dérouler « des évènements comptant parmi les plus effrayants ; et se produire des revirements impressionnants et fondre sur le pays des malheurs parmi les plus grands ?

« Nous n'avons pas de doute qu'il existe dans le peuple une grande fraction se rangeant dans la catégorie de ceux qui désespèrent de la miséricorde divine, de même que nous ne doutons pas de l'existence d'une fraction encore plus grande qui se classe dans la deuxième catégorie, c'est-à-dire parmi ceux qui se désintéressent de ce qui se passe autour d'eux, et qui voient fondre sur eux le malheur de Dieu, mais continuent de se divertir. Par contre, nous doutons très fort de l'existence d'une troisième catégorie nombreuse, c'est-à-dire de ceux qui savent profiter de ces évènements et en tirer des leçons en silence, les plus éloquents que l'homme puisse recevoir dans son existence. »

« Et qui est plus qualifié pour représenter cette catégorie, que les dirigeants du réformisme (Al-Islah) et ses léaders, ainsi que ceux qui se réclament d'eux, en qualité de partisans et de sympathisants ? C'est-à-dire ceux qui ont le devoir d'affermir leurs âmes en vue de la prédication dans la voie de Dieu ; qui doivent fortifier leur décision pour élever la parole d'Allah, et vouent leur existente au bien des créatures. »

(*Lire la suite en 4e page*)

Pas de munitions en Espagne

Le Gouvernement Français en restant sur sa position de neutralité se montre à la hauteur des évènements. Quelques menées extrême-communistes ont essayé et essayent encore une pression qu'on ne peut qualifier, tant elle dénote sinon un manque de sens moral, du moins de mauvais sentiments.

Pour ces quelques centaines, disons voir de milliers, les allemands nous ont traité d'hypocrites.

Il n'est pas, j'en suis sûre un seul bon patriote qui n'ait été blessé dans son amour-propre en lisant le texte du journal nazi *L'Angriff*, intitulé « Hypocrisie sans Borne ».

M. Léon Blum en faisant nettement front à ceux qui lui demandent de violer ses engagements, nous prouvent qu'il est bien le chef attendu. Pour peu qu'on lui facilite as tâche, au lieu de la lui compliquer, une France meilleure renaitra.

En cette époque trouble et troublée pour le monde entier, il est inadmissible que les français faisant abstraction de personnalité et d'opinions politiques ne s'unissent pas tous dans un même mouvement de solidarité pour sauver et relever leur propre pays.

Des munitions pour l'Espagne !...

Il faut être fou ou insensé pour le crier. Après avoir frémi aux récits et aux images d'une Espagne dévastée, ruinée, voulons-nous donc frémir demain et pleurer sur les nôtres ?

Non, pas de munitions en Espagne ; mais, une geste d'humanité venant de la part de toute les nations pour mettre fin à cette horrible guerre de « frères ennemis ».

Le Gouvernement de M. Léon Blum n'est pas celui que certains agitateurs veulent arriver à imposer. Poings fermés et drapeaux rouges mal employés sont aujourd'hui la terreur des honnêtes gens. Ce même gouvernement désigné par la masse, veut pour l'ouvrier des réformes qui lui permette de vivre et d'être heureux par son travail; cela ne veut pas dire que l'ouvrier doit être le conquérant. Le peuple est trop juste pour ne pas reconnaître au fond de luimême que se ruer sur les employeurs, c'est se décimer soi-même.

De l'égalité pour tous : du pain et du travail pour le peuple et de la sécurité pour les patrons : ce n'est pas au sein d'un agitation intempestive que l'on arrive à jeter les bases d'un régime sain.

Sus aux agitateurs ! Nous ne voulons pas d'une politique de Soviets, parce que Moscou c'est la honte de notre civilisation.

Plus de grève qui paralysent notre commerce et notre industrie, plus de meetings de haine, français de toutes classes, le pays a besoin de votre calme, de votre compréhenion. Aidez-le *proprement*, sans heurts ni bagarres, si vous voulez être des hommes nouveaux.

Et vous, mes chers compatriotes musulmans, qui avez tant souffert sous une domination parfois brutale, soyez aussi très calme. *Ne vous laissez pas entrainer* ; qu'une délégation « honorable » fasse part de vos souhaits et expose vos droits.

Il n'est pas de bonheur qui s'édifie sur des larmes et des cendres.

Et le comprendre, c'est aussi comprendre son devoir de bon patriote Arabe et Français. Djamila DEBECHE

« Quand le Croissant égorge à l'ombre de la Croix » écrit " l'Œuvre "

« Non c'est plutot la Croix qui égorge à l'ombre du Croissant » réplique " La Charte Tunisienne "

Les journaux ne viennent ils pas de nous apprendre, lisons nous dans ce journal que des prêtres espagnols se sont déguisés en marocains pour se livrer librement aux atrocités de la guerre civile? si jamais ils ont le dessus, ils remettront leurs soutanes pour flétrir ou tout au moins pour déplorer du haut de leurs chaires la cruauté mahométane.

Sous les titres « Les Maures en Espagne », « Quand le Croissant égorge à l'ombre de la Croix ». un courageux anonyme publie dans *l'Œuvre*, un article sur la cruauté des troupes rebelles, après la prise de Badajoz.

Parlant de cet évènement, l'auteur l'appelle *une victoire des bicots des tabors riffains*.

Parlant des hommes, il s'exprime ainsi :

« Quant aux « régulares », qui refont en sens inverse le chemin parcouru voici cinq siècles par leurs ancêtres, en mutilant, maison par maison, les républicains guidés par les *brassards blancs* des fascistes, que les troupes loyales et les membres du Frente Popular avaient dédaigné de neutraliser, ils ont trouvé dans ce massacre de roumis, offerts à leurs « boussaadis », des raisons supplémentaires de mépriser ces chiens de chrétiens qui ne sont même pas capables de s'égorger entre eux et doivent pour régler leur querelle faire appel à la main d'œuvre indigène. »

Cette passion s'explique, à la rigueur, par les excès déplorables des rebelles ; mais l'arabophobie manifeste du couplet ne se justifie pas. Les Riffains du général Franco sont ou des égarés irresponsables, ou d'imbéciles mercenaires ou de la chair à canon embarquée de force et jetée, comme dirait Lyautey, dans la fournaise espagnole. Dans aucun cas ils ne peuvent engager les Arabes et l'Islam dans cette triste affaire.

D'abord les Arabes ne peuvent pas être du côté des fascistes, monarchistes et cléricaux d'Espagne. Ils savent ce qui les attend si cette clique arrive au pouvoir. Le passé est inoubliable. Et à ce sujet, c'est un mensonge historique et un manque de tact de comparer l'exode des Arabes d'Espagne avec le retour des recrues marocaines du Général Franco. Les atrocités modernes qui font pleurer le rédacteur de *l'Œuvre* sont de la petite bière à côté des horribles persécutions dont nos ancêtres avaient été les victimes.

Ensuite, les Arabes ont déjà fait leur choix. A titre d'exemple, le congrès musulman d'Oran vient d'adresser aux tribus riffaines un appel pour les adjurer de refuser leur appui aux rebelles. L'agitation qui règne dans la zône espagnole depuis quelques jours montre que cet appel n'est pas resté sans écho.

Voyez-vous maintenant la malhonnêteté des généralisations faciles et la stupidité de cette littérature millénaire où l'Arabe joue immanquablement le rôle du massacreur de roumis ? Il y a là l'une des plus grandes et des plus dangereuses mystifications que la bêtise humaine ait enfantées. Il est déplorable que des hommes de gaucne lui fassent crédit au lieu de travailler à la détruire. Quant aux hommes de droite, nous ne faisons pas d'illusion sur la vivacité de leurs haines ni sur l'étendue de leur mauvaise foi. Les journaux ne viennent-ils pas de nous apprendre, que des prêtres espagnols se sont déguisés en marocains pour se livrer librement aux atrocités de la guerre civile ? Si jamais, ils ont le dessus, ils remettront leurs soutanes pour flétrir ou, tout au moins, pour déplorer, du haut de leurs chaires, la cruauté mohamétane.

Non c'est plutôt la Croix qui égorge à l'ombre du Croissant.

La moralité de l'histoire n'est pas la duplicité des hommes d'église espagnols : ces fauves ne seront jamais des agneaux. Il faut mettre l'accent, au contraire, sur la faiblesse, la pusillanimité, les préjugés et la couardise des hommes de gauche. Au lieu d'aller carrément, les bras ouverts, au devant des Arabes qui leur ont accordé plus que le préjugé favorable, au lieu de reconnaître en ceux-ci les victimes de plusieurs siècles de haine, de préjugés, d'oppression et d'exploitation, les hommes de gauche prennent une infinité de précaution pour leur accorder des.... réformes symboliques quand un législateur retors ne les stérilise pas au préalable

Le traité d'alliance anglo-égyptien et la lutte britannique pour la conquête des Arabes

Chaque année des milliers d'enfants arabes sont amenés en Italie où ils reçoivent une éducation militaire. En Egypte, en Palestine, en Syrie et en Transjordanie on construit d'innombrables hôpitaux italiens qui ne sont que des centres de propagande. ... L'Italie construit des mosquées et glorifie Mussolini comme sauveur des musulmans. Cette action décidé la Grande Bretagne à un changement dans sa politique. Antérieurement elle cherchait la scission des arabes, tandis qu'aujourd'hui elle fait le médiateur entre Ibn Seoud et l'Irak et cherche à unir toutes les puissances arabes.

LA NATION (NEW-YORK)

Le traité d'alliance Anglo Egyptien doit donc être considéré comme un acte de défense de l'Angleterre contre le plan de guerre de Berlin et de Rome dans la méditerranée dont les factieux espagnols se sont faits les agents mercenaires.

Correspondance Internationale

Un acte de défense de l'Angleterre contre le danger en Méditerranée a été le traité d'alliance conclu — après bien des vicissitudes — entre la Grande-Bretagne et l'Egypte, le 26 août dernier. Ce traité met juridiquement fin à l'occupation militaire de l'Egypte par l'Angleterre. L'Egypte recouvre son indépendance formelle, mais une clause stipule l'aide militaire de l'Angleterre en cas de besoin. Le retrait graduel des forces britanniques sera effectué à mesure que les aménagements seront réalisés le long du Canal de Suez, le centre militaire britannique étant désormais à Ismaïlah. L'ancien condominium anglo-égyptien sur le Soudan est rétabli. Ce qu'il faut souligner c'est que le traité stipule que l'une des parties devra, si l'autre est engagée dans une guerre, venir à son aide « en tant qu'allié » et conformément aux obligations du pacte de la S.D.N. et du pacte de Paris. Dans ce cas, l'Egypte devra octroyer à la Grande-Bretagne toutes facilités possibles, y compris l'usage de ses ports, aérodromes, moyens de communications. Cette clause est valable *même en cas de* « menace de guerre ». Les armements et équipements des forces égyptiennes, est-il ajouté seront semblables à ceux des forces britanniques. Ce traité, qui répond pour une certaine part aux aspirations nationales du peuple égyptien, favorise donc avant tout la défense des intérêts britanniques dans le bassin méditerranéen.

C'est aussi un coup de Londres pour lutter contre les tentatives de Mussolini de soumettre à son influence les peuples nord-africains et surtout les Arabes.

Dans une information de Jérusalem, adressée à la *Nation* de New-York (15 août), nous trouvons un tableau très instructif de cette émulation entre l'Italie et la Grande-Bretagne afin de gagner la sympathie des Arabes :

« C'est depuis deux ans — dit-on dans cette information — que l'Italie fait de grands efforts afin de gagner la sympathie des Arabes dans la lutte inévitable pour le pouvoir qu'elle mène contre la Grande-Bretagne. On a couvert le monde arabe d'un réseau d'écoles iatliennes. Chaque année des milliers d'enfants arabes sont amenés en Italie où ils reçoivent une éducation militaire. En Egypte, en Palestine, en Syrie et en Transjordanie on construit d'innombrables hôpitaux italiens, qui ne sont que des centres de propagande. Radio Bari disait un de ces jours en arabe qu'on a reconnu en Abyssinie la langue arabe comme une des langues officielles, le poste de Bari glorifie l'« Italie mahométane ». On y fait plus de travail de provocation que dans la presse arabe. On envoie d'innombrables cartes postales aux Arabes en les engageant à écouter les émissions arabes de Bari. C'est surtout en Egypte que l'Italie déploie une forte action, elle y a franchement financé les bagarres. Sakhieb Arslon, le président de la délégation arabe à Genève, l'a ouvertement avoué. L'Italie construit des mosquées et glorifie Mussolini comme sauveur des Musulmans. Cette action décide la Grande-Bretagne à un changement dans sa politique. Antérieurement, elle recherchait la scission des Arabes, tandis qu'aujourd'hui l'Angleterre fait le médiateur entre Ibn Séoud et l'Irak, et cherche à unir toutes les puissances arabes. Un certain nombre d'agents anglais travaillent en ce sens : Saint-John Philly, Cox, Oliver, Peck Pacha et Sir Andrew Ryon. L'Italie veut faire le bonheur des arabes en leur apportant la civilisation italienne, l'Angleterre en leur donnant la liberté et l'union. Mais les Arabes unis tourneront leurs armes aussi bien contre l'impérialisme italien que contre l'impérialisme anglais. »

Cette lettre datée du 8 juillet, est écrite sept semaines avant la conclusion du traité anglo-égyptien qu'on célèbre dans la presse britannique sous le nom de traité d'amitié entre deux nations « libres ».

Le traité d'alliance anglo-égyptien doit donc être considéré comme un acte de défense de l'Angleterre contre le plan de guerre de Berlin et de Rome dans la Méditerranée, dont les factieux espagnols se sont faits les agents mercenaires.

---

pour ne pas avoir l'air de les refuser Les hommes de gauche aux colonies se comportaient jusqu'ici comme s'ils voulaient donner des gages de patriotisme et d' « impérialisme colonial » à la droite.

Alors que les fascistes de Paris ne se gênent pas de recruter des Kabyles pour assommer les gens du Front Populaire au tarif de 30 francs la soirée de bagarre.

Alors que le Général Franco n'hésite pas à donner des armes aux Riffains pour l'aider à assassiner des milliers de compatriotes qui se trouvent être ces mêmes hommes de gauche hésitants et scupuleux.

Vous l'avez voulu Georges Dandin ! mais de grâce, mettez vos lunettes et portez votre pistolet !

A.

« LA CHARTE TUNISIENNE »

NOUVELLES D'ORIENT

L'Afrique Musulmane. — De récentes statistiques estiment qu'un tiers (34,2 %) de la population totale de l'Afrique adhère à l'Islam. Sur 53 millions de Musulmans, près de 28 millions habitent l'Afrique du Nord. Les autres groupes importants sont : le Nord-Est (9 millions), l'A. O. F. (5 millions), l'Afrique occidentale anglaise (7.530.000). Il faudrait donc évaluer à 23 millions environ le nombre des musulmans de race noire.

Une étude précise de ces statistiques, ajoute M. A. Corman qui les rapporte dans le *Bulletin de l'Union missionnaire du clergé belge* (juillet 1936, p. 100-106) permet de « réduire à des proportions plus modestes qu'on ne le dit parfois les conquêtes de l'Islam, depuis l'occupation européenne, en Afrique Noire ».

ARABIE

Le système des pactes arabes va se perfectionnant. Faut-il y voir la main de l'Angleterre Beaucoup le disent, et celà nous paraît très vraisemblabe. En outre, la conquête de l'Ethiopie est, à n'en point donter, pour les peuples arabes, un puissant stimulant à l'union qui seule leur permettra d'opposer un bloc compact à toute tentative possible d'invasion.

Voici donc un nouveau traité d'amitié, conclu entre l'Egypte et l'Arabie sa'ûdienne. Il a été signé au Caire, le jeudi 7 mai 1936, à 22 h. 30, par les ministres des affaires étrangères des deux pays, S. E. Aly Maher pacha, pour l'Egypte, S. E. Fouad Hamza bey, pour l'Arabie sa'ûdienne. Nous en reproduisons ici le texte complet :

Article 1. Le gouvernement égyptien reconnaît que le royaume de l'Arabie sa'ûdienne constitue un Etat libre, souverain et jouissant d'une indépendance complète et absolue.

Article 2. Il y aura paix durable et amitié sincère entre le royaume d'Egypte et le royaume de l'Arabie sa'ûdienne, ainsi qu'entre les citoyens des deux Etats. Chacune des Hautes Parties contractantes s'engage à entretenir avec l'autre des relations amicales et à prendre toutes mesures pour prévenir, sur son territoire, la perpétration d'actes illicites, dirigés contre la paix ou la tranquilité de l'autre Partie.

Article 3. Il sera établi, entre le royaume d'Egypte et le royaume de l'Arabie sa'ûdienne, des relations diplomatiques et consulaires. Les représentants diplomatiques et consulaires accrédités par l'une des Hautes Parties contractantes, ou nommés par elle auprès de l'autre, jouiront, à titre de réciprocité, du traitement consacré par les principes du droit international public.

Article 4. S. M. le roi de l'Arabie sa'ûdienne s'engage à faciliter aux sujets égyptiens musulmans l'accomplissement du pèlerinage et de rites religieux islamiques. S. M. déclare quils jouiront durant leur séjour au Hedjaz, de la sécurité quant à leurs biens et à leur personne, de la liberté personnelle, dans les limites du *chare'i*, et en général, du traitement et des droits accordés ou reconnus aux sujets de la nation la plus favorisée.

Article 55. Animée de l'esprit de solidarité et de collaboration islamiques, S. M. le roi de l'Arabie sa'ûdienne consent à permettre au gouvernement égyptien de procéder à la remise en état des deux mosquées de La Mecque et de Médine, ainsi qu'à l'organisation des services qui s'y rattachent, toutes les fois que le gouvernement égyptien le jugera utile dans l'intérêt des pèlerins et des visiteurs de Médine. S. M. consent également à donner toutes les facilités nécessaires, en vue de l'exécution des travaux à entreprendre à cet effet par le gouvernement égyptien.

Les services visés ci-dessus comprennent notamment l'aménagement des routes empruntées par les pélerins et les visiteurs, l'éclairages des deux mosquées et de leurs environs, la fourniture de l'eau potable, ainsi que tous autres travaux ou établissements destinés à assurer la commodité du séjour des pèlerins et des visiteurs, ou la protection de leur santé. Les deux gouvernements se mettront au préalable d'accord sur les plans relatifs aux travaux précités.

Article 6. Les Hautes Parties contractantes s'engagent à procéder le plus tôt possible, après la signature du présent traité, à des négociations amicales, en vue du règlement des questions pendantes entre elles, de la conclusion de conventions douaniers, postales et maritimes, et de la solution des autres problêmes qui intéressent leurs deux Etats.

Article 7. Le présent traité est rédigée en double original; en langue arabe ; il sera ratifié par les Hautes Parties contractantes, aussitôt que faire se pourra. Il entrera en vigueur immédiatement après l'échange des instruments de ratification.

Fait au Caire, le 16 safar 1335 (7 mai 1936).

A la suite de la signature de ce traité, des dépêches de félicitations ont été échangées entre les gouvernements des deux pays.

EN TERRE D'ISLAM

Nos Echos

Comment aider l'Espagne

Notre collaboratrice Djamila Debêche, nous adresse un article sur les évènements d'Espagne.

Nous le publions volontiers : notre journal est une tribune où toutes les opinions peuvent être exprimées et nous ne nous faisons pas faute d'exposer au lecteur les aspects différents que prend la même question selon l'état d'âme des correspondants.

Cependant il nous est parfois nécessaire de préciser notre situation pour le lecteur qui a bien voulu nous donner sa confiance.

Nous devons donc pour ne pas prêter à confusion, exprimer notre sentiment sur la guerre fraticide.

Entièrement avec notre collaboratrice lorsqu'elle écrit : « Pas d'avions en Espagne ! », avec ce correctif toutefois : que tous les peuples mettent cette théorie en pratique.

Quand le Président Blum, invita l'Europe à la neutralité, il a aidé le Gouvernement Espagnol.

Et c'était la seule façon de l'aider.

Car agir différemment eut été mettre le feu au monde. « Armons le Gouvernement Républicain », vous exclamez-vous ? Facile à dire. Avez-vous pensé aux conséquences ?

Quand on a la responsabilité du pouvoir, il faut envisager l'intérêt français d'abord, l'intérêt mondial ensuite, car, selon nous, l'intérêt mondial est fonction de l'intérêt français.

De deux maux, il faut choisir le moindre : optant pour la neutralité on évite à l'Humanité une catastrophe sans précédent et la neutralité peut en outre donner la victoire aux éléments de gauche.

Notre Gouvernement a rempli son devoir. Pouvons-nous le désavouer ?

N'est-ce pas au contraire une impérieuse obligation de l'aider dans sa tâche qui s'avère très rude. Ceux qui ont voté pour lui ne peuvent s'élever contre lui. Ses adversaires mêmes seraient les pires criminels s'ils lui tendaient des embûches, sous couleurs de patriotisme.

Patriote, je le suis, nul ne peut le contester ; c'est pourquoi je suis pour l'aide au Gouvernement légal.

C'est pourquoi je dis qu'il faut être avec le Gouvernement issu du suffrage universel : en défendant sa liberté il défend la nôtre.

S'il domine les rebelles il brisera le cercle que trois fascismes conjugés pourraient fermer sur la France.

S'il abat les insurgés il écrasera une politique dont le but est de replonger l'Espagne dans l'ignorance, cette Espagne qui, sous la domination arabe, fut, des siècles, la clarté du monde.

Et c'est parce que l'Espagne reste profondément arabe et dans le type de ses habitants et dans le style de ses plus beaux monuments que je l'aime et que je crois la servir par les lignes ci-dessus, tout en remplissant mon devoir de Français.

RACHID KALAFAT.

***

AUTRE SON DE CLOCHES...

Mar nostrum.... Si l'on peut dire... Trois cents cadavres de tirailleurs algériens, encore vêtus de la belle tenue bleue aux passapoils jaunes, trois cents cadavres s'en vont de Mostaganem jusqu'à Bône, ballotés entre deux eaux par les courants de la Méditerranée.

La nouvelle s'est vite répandue dans le monde de Neptune et, joyeux, les requins franchissent les colonnes d'Hercule, agiles fuseaux d'acier aux ailerons luisants. Soudain le ventre blanc scintille : l'un d'eux s'est mis sur le dos pour mordre une proie.

Mare nostrum... Les transports de troupe zigzaguent au grand large : les guetteurs fouillent la surface aux myriades de rides changeantes ; dans laquelle se trouve le périscope redouté ? L'apercevrons-nous, le devancerons-nous dans son œuvre de mort, par un tir bloqué de notre mitrailleuse ?

Mare nostrum... Le port d'Alger est fermé par une herse de bois supportant un réseau d'acier qu iarrêtera — peut-être — le forban.

N'est-ce pas, vous tous qui partiez au front à travers la grande mare, ou qui la franchissiez pour revenir en perme, vous les avez vécues ces heures d'appréhension, de surprise, de défense ou d'agonie ?

Et vous saviez à qui vous les deviez...

A l'Espagne !

Iscariote comptait les deniers — et ce n'était pas trente — et s'enrichissait au point qu'il crève aujourd'hui de sa richesse, le ravitailleur de sous-marins.

Pendant que la France était sur la croix !

Et qu'on ne me dise pas que c'était un colonel commandant dix soldats, un moine dévideur de pater, un professeur épris de kulture, un gros négociant de sardines ou de safran — Ah ! Je vous excepte, Alphonse XIII et Blasco Ibanez et d'autres qui sauvèrent au moins l'honneur — mais c'était tout le peuple qui participait à la curée des « gavachos ».

J'ai lu, à l'époque, les articles fielleux, venimeux, haineux de la presse espagnole, de l'*A.B.C.* au *Héraldo*, j'ai entendu à Tanger ricaner les chiquettes et les régulares, devant des soldats de Verdun.

Ah ! Comme ils l'aimaient alors leur sœur latine.

Latine ? Non, Gauloise, et, comme les ancêtres, si oublieux et du bien et du mal ! ! !

MARIAGE

Nous avons appris avec plaisir l'union de notre ami Dekar Abderahmane receveur au T. A. avec la fille de M. Dekar Moussa.

Nos compliments aux parents et bonne chance aux époux.

COMMUNION

A l'occasion de la communion de leur fils Roger, nous adressons nos sincères félicitations à Mme et M. Lascar commerçant.

En Abyssinie. — Aux trois millions de musulmans que compte l'Ethiopie, le gouvernement italien, par la loi approuvée le 1er juin en Conseil des ministres et entrée en vigueur à la même date, a reconnu leurs droits et leur indépendance. « Les musulmans, est-il dit, ont plein droit de reprendre, sur tout le territoire de l'Empire, leurs anciens lieux de culte, leurs institutions cultuelles, leurs écoles religieuses. Les différents entre sujets musulmans seront jugés par le cadi selon la loi islamique et les coutumes locales des populations musulmanes. Est obligatoire sur tout le territoire musulman de l'Empire l'enseignement de la langue arabe et l'ouverture d'écoles religieuses. » (art. 31-32).

La langue arabe, par une ordonannce du Commissaire civil, en date du 13 mai, est devenue langue officielle, à la place de la langue amharique, dans les régions de Harar. D'après une information de presse, le gouvernement se préoccuperait de recruter, pour l'Abyssinie, des instituteurs musulmans.

Les milieux musulmans de Damas manifestent ouvertement leur satisfaction de cette protection accordée aux minorités islamiques. — *H. H.*

LA VIE ARTISTIQUE

La Loterie Algérienne

Nous avons récemment signalé que des lots des 1[re] et 2[me] tranche de la Loterie Algérienne n'avaient pas encore été réclamés.

Accédent au désir exprimé par plusieurs de nos lecteurs nous rappelons les numéros des catégories de ces lots non réclamés :

PREMIERE TRANCHE

(les billets gagnants de cette tranche doivent être présentés avant le 15 septembre courant).

Lots de 10.000 francs : tous les numéros terminés par :

15.882	19.384	08.274	18.044	06.220
35.882	39.384	28.274	38.044	26.220
55.882	59.384	48.274	58.044	56.220
75.882	79.384	68.274	78.044	66.220
95.882	99.384	88.274	98.044	86.220

gagnent 10.000 francs.

Lots de 5.000 francs : tous les numéros terminés par 489 gagnent 5.000 francs.

Lots de 500 francs : tous les numéros terminés par :

114	314	514	714	914

gagnent 500 francs.

DEUXIEME TRANCHE

(les billets gagnants de cette tranche doivent être présentés avant le 28 novembre prochain).

Lots de 100.000 francs les numéros suivants :

135.954	061.023	042.051	073.736	141.230
140.368	095.859	094.170	004.389	056.198

gagnent 100.000 frs.

Lots de 50.000 francs, les numéros suivants :

136.054	040.945	112.688	158.407	069.224
095.900	168.808	008.815	062.631	063.787

gagnent 50.000 francs.

Lots de 10.000 francs, tous les numéros terminés par :

18.785	17.532	14.888	11.731	18.861
38.785	37.532	34.888	31.732	38.861
558.785	57.532	54.888	51.732	58.861
78.785	77.532	74.888	71.732	78.861
98.785	97.532	94.888	91.732	98.861

gagnent 10.000 francs.

Lots de 5.000 francs : tous les numéros terminés par 176 gagnent 5.000 francs.

Lots de 500 francs, tous les numéros terminés par :

167	830	021	847	178

gagnent 500 francs.



CHRONIQUE MONDAINE

Réalisation de Bernard H. Hyman.

Interprétation : Clark Gable et Constance Bennet. C'est un film qui vous amusera et vous séduira : Clark Gable le héros de tant de succès, Métro-Goldw-Mayer.

L'homme auquel aucune femme n'a pu résister y paraitra avec une nouvelle partenaire *Constance Bennet* : Bien qu'il y ait crime ce n'est pas un film policier !

L'action évolue dans les salons élégants et les boites de nuits à la mode ; dont l'humour, la fantaisie, le charme et le talent séduiront tous les publics.



IMPRUDENTE JEUNESSE

Réalisation de Victor Fleming : Interprétation : Jeanne Harlow et Wiliam Powel. La vie trépidante des music-halls et des cabarets de nuit, avec leurs bataillons de jolies filles, leurs lumières, leurs gaités, le rythme forcené d'un jazz de 60 musiciens.

Film très bien joué par des artistes de talent et qui très consciencieusement font leur possible pour vous amuser.



MISS PACIFIC

Réalisation de Enright, interprétation : Joan Blondell ; Allen Jenkins !

Une comédie gaie agréable. Elle peut être vu et entendue par tout le monde. Joan Blondell déborde de charme dans cette comédie.

Le ruban bleu de la production mondiale a depuis longtemps attiré l'attention du public Nord-Africain en lui présentant pour la saison 1936-1937, vingt six grands films et cinquante deux actualités.

Il est certain que cela marquera un évènement dans le calendrier cinémathographique.

Il est juste d'enregistrer l'adhésion des Nord-Africains qui assurent d'ores et déjà à ces films un éclatant succès.

Je me permet de citer quelques films :

LE SIGNE DE ZORO !

Le succès de Douglas Fairbanks, rehaussé d'une brillante partition musicale, va revivre à l'écran en une production de tout premier ordre !

JE N'EST PAS TUE LINCOLN !

Un drame vécu. La page la plus poignante de l'histoire américaine, révélée en un film magnifique :

SOUS DEUX DRAPEAUX !

D'une force et d'une puissance étonnantes, cette production de grande classe, l'une des plus gigantesque entreprise de l'industrie cinématographique, bénéficie d'une interprétation d'élite et d'une mise en scène grandiose.

LE MESSAGE A GARCIA !

Un film mouvementé et dramatique, revit l'audacieux exploit accompli par le porteur du message à Garcia au cours de la Révolution Cubaine de 1898 !

CHARLIE CHAN AUX COURSES !

Une captivante intrigue policière d'une remarquable virtuosité, qui permet au spectateur de s'improviser détective.

CESSEZ LA TORTURE !

Un sujet profond, des scènes fortes et pathétiques à l'emprise des quelles on ne peut se soustraire.

PAUVRE PETITE FILLE !

Une comédie musicale toute en touches délicates et en nuances qui ira droit au cœur des spectateurs :

LE ROI DU MUSIC-HALL !

Numéros sentationnels, attractions inédites, intrigue romanesque dans le pittoresque décor de coulisses.

LE SECRET DE CHARLI CHAN !

La plus extraordinaire aventure de Charlie Chan dans un milieu de spirites et de médiums.

LE CHANTS DES CLOCHES !

Une œuvre sincère, émouvante par la profondeur des sentiments humains qu'elle expose.

Notre public ne doit pas négliger de voir les actualités *FOX-MOVIETONE* ou des surprises agréables lui sont réservées.

Lisez notre chronique artistique, elle vous fera les connaitre.

à suivre HADJ BEN ALI.

AU CINEMA SPLENDID

LARMES D'AMOUR

Film interprété par le célèbre chanteur egyptien Mohamed Abel El Wahab.

Le CINEMA SPLENDID projetera à partir de lundi « LARMES D'AMOUR ».

C'est un film Baïdaphon. Celui-ci fait revivre à nos yeux Mohamed Fikri jeune homme peu communicatif, sombre et sauvage, aimant la vie solitaire. Il quitte ses parents et loge chez Khayrat Bey et sa fille Nowal.

Un jour rentrant d'une promenade, Nowal entend le soir du « Oud » provenant de Fikri qui loge chez eux depuis un mois.

L'amitié se noue puis l'amour nait et les promesses de mariage se font entre ces deux êtres : malheureusement Hilmi ami d'enfance de Fikri tombe aussi amoureux de Norwal ? Pour connaitre les dessous de ce film allez voir et entendre dans LARMES D'AMOUR, les meilleures vedettes egyptiennes.

Le metteur en scène Mohamed Karim a su tirer parti, des chants, des danses, exécutés avec autant d'aisance que d'élégance.



LA PAIX ?

Une vive lumière, de la musique, un gros attroupement, des éclats de rire qui fusaient sans interruption m'attirèrent vers la Brasserie de la PAIX, où les consommateurs étaient confortablement assis devant des rafraichissements.

Disposant de dix minutes, j'ai fait comme eux et je suis resté à la terrasse si attirante de la Paix.



Max Dina arrive tout joyeux, heureux du succès de la Brasserie Tontonville ; le public froid et compassé est pris d'un fou-rire contagieux en voyant ce phénomène étrange. Et ce fut une cascade de plaisanteries, de chansonnettes pleines de verve. Il se moque du public comme de lui même et celà compose un numéro du plus haut comique. Ses parodies du transformiste ou il apparait tour à tour en Doumergue, en chinois ou en Al Brown, sont de véritables trouvailles inimitables.

Ajoutons pour être juste que l'excellent orchestre ROSSES contribua au succès de cette soirée agréable par les morceaux éxécutés et en suite en accompagnant Max Dina.

HADJ BEN ALI.

CINEMA TRIANON

Jean Gabin et Annabella dans
LA BANDERA
Film de Julien Duvivier

Le Gerant : B. BELKHODJA.

Imp. Centrale 44, rue de Constantine - ALGER

Aux Dirigeants du Mouvement réformiste et aux Troupes groupées sous sa Bannière

(Suite)

Ceux-là ont-ils su diriger avec habileté le navire du Réformisme, et faire qu'il ne reçoive de la tempête actuellement déchaînée, qu'un vent agréable, destiné à le conduire au « port du succès et au rivage de la paix où ces chefs et le peuple connaîtront une existence prospère et heureuse ? »

Ces chefs se sont-ils bien pénétrés des leçons et de l'expérience de ces tempêtes qui faillirent les abattre et les réduire à l'état de ruines ? Leur ont-elles montré dans l'âme de ce peuple des replis qui leur étaient cachés, et découvert des forces chez ce peuple qui leur étaient inconnues ? Leur ont-elles montré des facultés latentes, et découvert des méthodes qu'ils ne soupçonnaient pas ? Ont-elles levé le voile sur leurs vrais ennemis, leur permettant ainsi de les voir et de les toucher ; comme de reconnaître leurs amis sincères et loyaux ? Ont-ils appris comment se préserver désormais du mal des premiers, se protéger contre leur méchanceté et leur perfidie, et comment tirer profit de l'amitié des derniers, de leur bon accueil et de leur loyauté ? Ainsi, ils répondraient au bien par le bien et au mal par ce que leur commanderait la sagesse et un examen clairvoyant des faits ? « Voilà, écrit-il, ce que nous attendons de voir réaliser par les dirigeants du Réformisme, par ses chefs et ceux qui sont rangés sous sa bannière. » Voilà un des aspects du problème sur lequel le signataire veut attirer leur attention.

L'auteur rappelle brièvement ces évènements dont il veut tirer la philosophie, en les associant les uns aux autres. Réunion du Congrès, Création de Comités exécutifs, départ de la Délégation et accueil favorable rencontré par elle ; attention du peuple groupée sur elle et solidarité manifestée par lui en de nombreux domaines ; assassinat du cheikh Kahoul ; arrestation du prédicateur, du Réformisme, le cheikh El-Okbi ; embarquement de la Délégation une deuxième fois, à son intention ; sa libération ; campagne de protestation de la presse mondiale contre ces « scandales », etc...

« Cette chaine de faits avec ce qu'elle comportait de causes de tristesses et de réjouissances' a été un flambeau éclairant la voie des dirigeants qui leur a permis de voir chez ce peuple des faiblesses cachées qu'ils travailleront à faire disparaître et aussi des facultés latentes qu'ils mettront à profit, et des défilés dépourvues de sentinelles qu'ils veilleront à fermer. »

La leçon principale à retenir, c'est l'Union qui s'est manifesté avec éclat au cours de ces évènements. « C'est là une manifestation qui mérite une attention et une considération entières ; et qui nécessite tous les efforts en vue de l'entretenir et de la raffermir ; car le peuple ne pourra se relever, ni obtenir aucun des droits déjà demandés ou qu'il demandera dans l'avenir, ni connaître une existence heureuse qu'à la condition de prendre cette union comme une devise sacrée et une « qibla » vers laquelle il se tournera à tout instant... C'est là aussi un fait qui ne se réalisera parfaitement qu'au prix de grands sacrifices consentis dans les âmes, les biens, les ambitions et les intérêts particuliers » ; et que ne pourront donner que « les grandes âmes pleines de foi en Dieu... indifférentes aux ambitions et intérêts particuliers. » Et elle ne sera donnée qu'à ceux qui auront souffert patiemment, et elle ne sera donnée qu'à ceux qui auront été grandement favorisés » (Coran).

Cette union s'est manifesté avec évidence dans la plupart des évènements rapportés. Il est donc du devoir de tout homme zélé pour le mouvement, et en particulier des dirigeants et chefs de celui-ci, d'en profiter dans toute la mesure du possible, et de déployer les plus grands efforts pour l'union ; et tout d'abord, en faisant disparaître les intérêts particuliers et les causes de friction ou de malentendu pouvant exister entre eux.

« Mais le zèle pour la religion, la Patrie et le peuple — Messieurs — ne se limite pas à ces apparences : des congrès qui se réunissent, des discours prononcés, des articles publiés, des prétentions que tout un chacun se plait à émettre, et des trésors enfouis par les siècles que des faillis cherchent à acquérir. Non, le zèle est un feu qui flambe dans la poitrine et dont la fumée, montant à la tête pousse l'homme à l'action, bon gré malgré, et sans que l'arrête aucun obstacle. Le zèle est une lumière qui fait déborder les cœurs de foi et de certitudes, lesquels inondent ensuite les sens, font que chacun d'eux ne fonctionne plus que dans un but comportant la satisfaction divine. Alors, l'individu n'a plus ni bien, ni personne propre, ni enfant ni proche qui lui soient plus chers que Dieu et son prophète et que la lutte dans la voie de Dieu. »

Est un imposteur quiconque manifeste ce zèle pour la religion et prétend la défendre, mais la démolit par ses actions honteuses en abandonnant ses prescriptions, en les tenant pour négligeables, en commettant des péchés capitaux, et en se plongeant dans les passions ! Est encore un imposteur, celui qui se contente du formalisme de la religion. L'est aussi au regard de la religion et de la Patrie Musulmane celui qui ne lui accorde de son temps que ses loisirs et de ses biens que son superflu ; qui, lorsqu'elles viennent à s'opposer à ses intérêts particuliers, les foule aux pieds, et à l'occasion les vend d'un cœur léger pour un siège électif, une fonction publique, de l'or ou même

Est enfin, imposteur celui qui, sous couvert de manifester son zèle au service du peuple et son amour pour lui, travaille à y semer la division, et ne sacrifie rien de ce qu'il possède pour lui assurer l'union et la fraternité, et ne lui consacre pas toutes ses facultés et tous ses efforts comme il les consacre à ses propres intérêts.

« Certes, le zèle pour la religion, pour la Patrie et pour le Peuple est cet esprit céleste qui remplissait le cœur du prophète et que portèrent en eux ses nobles compagnons, et dont les effets se manifestèrent par des faits étonnants et des prodiges. »

« Les dirigeants du Réformisme et ses chefs auront-ils le courage suffisant pour élever la voix avec ce zèle sincère, sans provoquer d'embarras, ni craindre de blâme? Ainsi, ils manifesteront leur sincérité par leurs actes. »

L'occasion leur est offerte par le peuple qui leur a tendu la main et ouvert son cœur. A eux de travailler à « grouper ses efforts, à l'unir et à les dresser coude à coude et solidaire, contre les ennemis de la religion et du peuple. Ainsi, ils feront de leur petit nombre une multitude, de leur faiblesse une force, de leur ignorance le savoir et de leur pauvreté, la richesse. Ainsi, ils se retrouveront dans l'honneur et la paix comme s'y retrouvèrent leurs ancêtres dans le passé. Ils obtiendront comme eux la satisfaction de leur conscience et de Dieu. Et celà n'est pas loin pour les hommes sincères. »

« Unissez-vous contre l'ennemi féroce,

« L'Union est la force des faibles. »

Pourquoi des morts en Syrie ? pour l'indépendance

C'est avec une joie profonde que je salue en cet instant la renaissance de l'Etat arabe de Syrie, au passé légendaire et que je lui offre par l'intermédiaire de la délégation en laquelle les syriens ont mis leurs espoirs, les vœux de prospérité et de grandeur qu'inspire à la France l'amitié la plus sincère.

M. VIENOT
Sous-Secrétaire d'Etat aux affaires Etrangères.

Le gouvernement que préside avec tant de prestige et d'autorité l'éminent homme d'Etat qui nous fait l'insigne hônneur d'illustrer de sa présence cette cérémonie de clôture, après nous avoir fait au début de juin, l'hônneur de nous donner l'inappréciable appui de sa bienveillante amitié s'est acquit un droit indiscutable à la reconnaissance de la nation arabe. Damas sera toujours le phare principal de notre race : Aucun pays arabe ne peut demeurer indifférent à sa joie, ni insensible à sa douleur.

M. HACHEM BEY ATASSY
Président de la délégation Syrienne

Des morts en Syrie ? Pourquoi ? Demandait notre confrère *En Terre d'Islam*.

Du sang a été versé. Des maisons ont été démolies. Des immeubles brûlés.

Le peuple voulait à tout prix sa liberté. Il l'a eu. Ou plutôt il est sur le chemin qui doit l'y amener.

Un premier pas a été accompli. au Ministère des Affaires Etrangères. L'accord Franco-Syrien.

A cette importante cérémonie assistaient le Président du Conseil M. Léon Blum, MM. Chautemps Ministre d'Etat. Violette Ministre d'Etat, De Martel haut commissaire de France en Syrie. Le gouvernement Français était représenté par M. Vienot sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et celui de la Syrie par M. E. Hachem Bey Attassy Président de la délégation Syrienne, composée de l'Emir Mustapha, Chehabi, Homsi, Farès Komi, Djemil Bey, Mardam Bey, Saadallah Bey, Djabri Naïm Antaki, l'Emir Ali Abdelkader.

Avant l'apposition des paraphes, M. Vienot a prononcé un discours dans lequel, après avoir fait l'éloge de la délégation syrienne, il déclara :

« Les textes substantiels qui traduisent notre accord et qui embrassent tous les aspects futurs des rapports entre la France et la Syrie sur les bases de complète liberté, de souveraineté et d'indépendance, ont une haute signification.

M. Vienot a poursuivi :

» Ces textes ouvrent la voie à la reconnaissance de la souveraineté de la Syrie par tous les Etats membres de la S.D.N. Ils donnent ainsi une satisfaction éclatante aux légitimes aspirations du peuple syrien.

» La reconnaissance internationale de ce statut consacrera le succès de la mission de guide et de conseil dont la France avait été chargée par décision internationale.

» L'alliance franco-syrienne n'est d'ailleurs qu'une forme nouvelle de ces rapports traditionnels qui, depuis tant de siècles, unissent nos deux pays. Elle assurera en même temps que la stabilité de la position de la Syrie sur le plan international, où elle va désormais se trouver placée, le maintien de la collaboration française à la vie intellectuelle et économique du peuple syrien.

» Le règlement enfin des délicats problèmes depuis longtemps posés, sera pour l'ensemble du monde arabe, la preuve tangible du souci apporté par la France à définir, sans arrière-pensée comme sans contrainte, les bases d'une collaboration confiante et féconde avec les populations dont elle a mission d'assurer l'avenir et de préparer le progrès.

» Cette mission, le gouvernement qui signe aujourd'hui les préliminires du traité franco-syrien, en a pleinement conscience. Les problèmes complexes que pose notre responsabilité de grande puissance, étroitement liée à l'Islam, feront l'objet de son examen le plus attentif.

» Le gouvernement a le ferme espoir de trouver à ces problèmes, suivant les modalités différentes qu'impose la différence des situations, des solutions confiantes que nous inspirera tout naturellement la grande tradition libérale de la France, tradition dont les commandements ne s'arrêtent pas, à nos yeux, aux limites de nos frontières métropolitaines.

» Le gouvernement français se propose enfin, vous le savez, à poursuivi M. Vienot d'aborder prochainement l'examen des mêmes problèmes avec le Liban, appelé comme la Syrie à la souveraineté et à l'indépendance.

» C'est avec une joie profonde que je salue en cet instant la renaissance de l'Etat arabe de Syrie, au passé légendaire et que je lui offre, par l'intermédiaire de la délégation en laquelle les Syriens ont mis leurs espoirs, les vœux de prospérité et de grandeur qu'inspire à la France l'amitié la plus sincère. »

LA REPONSE
DE HACHEM BEY ATASSI

Répondant au discours du sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Hachem Bey Atassi, président de la délégation syrienne, a notamment déclaré :

« Le protocole que nous venons de signer et qui couronne une longue série d'efforts sera, dans l'histoire de la Syrie une grande date, date à laquelle la nation syrienne a retrouvé la France. Elle sera pour vous celle à laquelle la France a gagné l'âme d'un peuple.

» Nous ne nous cachons pas, Monsieur le Ministre, qu'une ère de grand labeur et de lourdes responsabilités commence pour nous. Nous nous rendons compte qu'une tâche aussi difficile que noble nous attend. Formés à l'école de votre histoire, nous avons su nous montrer dignes de notre idéal. Nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour que tout en restant fidèles à cet idéal nous soyons à la hauteur de notre mission.

» Le gouvernement que préside avec tant de prestige et d'autorité l'éminent homme d'Etat qui nous fait l'insigne honneur d'illustrer de sa présence cette cérémonie de cloture, après nous avoir fait, au début de juin, l'honneur de nous donner l'inappréciable appui de sa bienveillante amitié s'est acquis un droit indiscutable à la reconnaissance de la nation arabe. Damas sera toujours le phare principal de notre race. Aucun pays arabe ne peut demeurer indifférent à sa joie, ni insensible à sa douleur. »

L'homme qui voulut être immortel

Dans la première maison où il entra, on le conduisit au chevet d'un homme jeune encore, qu'un assassin avait frappé d'un coup de couteau et qui brûlait de fièvre. A la tête du lit, le cavalier leva devant sa face les cinq doigts de sa main et disparut dans une fumée.

Si M'hamoud parla d'assurance, le verbe haut, le ton net, l'allure dégagée comme il sied qu'on fasse pour inspirer confiance à tous et au malade.

Autour de lui, tous les yeux riaient et quand il partit, sur la promesse de revenir, il reçut une bourse bien garnie dont il n'osa, avant d'être dehors, vérifier le contenu.

Après, on le conduisit auprès d'une jeune fille très belle et de la meilleure famille, qui souffrait d'un cruel mal de gorge. Le cavalier était encore à la tête du lit, qui lui fit un signe et un sourire d'encouragement avant de s'éclipser. Très maître de lui, Si M'hamoud distribua ses soins et promit la guérison.

A son départ, il reçut encore une bourse et mille bénédictions.

Ensuite, Si M'hamoud visita un vieillard aussi chargé d'ans que démuni de chair et qui lui parut être à ses derniers instants. Pour le confirmer dans cette impression, seul de toute la nombreuse assistance, au pied du lit il discerna l'invisible cavalier, cette fois secouant la tête et disant non du geste.

— Seigneurs, expliqua-t-il, je me suis efforcé de ne rien trahir des douloureux sentiments que m'inspire l'état de votre père. Il est toujours trop tôt de savoir qu'on va mourrir. Mais pour vous, que je doit prévenir, ne conservez nulle illusion : votre père est perdu, il s'éteindra cette nuit et il est tout à fait inutile que je revienne ici...

Au lieu de la douleur et de la désolation qu'il escomptait, il lui sembla que les fils du vieil homme acceptèrent cette issue avec un singulier détachement, presque avec joie et comme l'annonce d'un heureux évènement. A la vérité, il leur causait le plus grand des plaisirs et il n'en put douter quand ils lui eurent remis, pour ses soins et à titre d'honoraires, la bourse la plus lourde qu'il eut jamais reçue.

Tout le jour, Si M'hamoud vaqua de la sorte à travers le plus beau quartier de Bagdad, arrondissant ses poches, prodiguant n'importe quels soins, à la fois compliqués et très simples, à ceux qu'il savait ne devoir pas mourir et, de son air le plus triste et de sa voix la plus sépulcrale, annonçant le trépas de ceux desquels la vie allait se retirer.

Toutes les fois et en tous lieux, l'étrange cavalier lui dicta la conduite à tenir et la réponse à faire ; toutes les fois, plus encore chez ceux qu'il condamnait que chez ceux auxquels il promettait la guérison, il reçut de magnifiques salaires.

Quand vint l'ombre, au soir de cette journée si bien remplie, il congédia ses nègres jusqu'au lendemain et par des voies détournées, rasant les murs, il réintégra son terne et sordide logis, cette chambre où l'attendaient sa femme en pleurs et ses enfants affamés. Après la scène et minutes de joie folle et de délirante allégresse. Autour des plats de couscous et de viande, de fruits et de gâteaux, tous se repurent, sauf l'ancien les cris qu'on devine, ce furent des ânier, qu'on avait gavé dans toutes les maisons des morceaux les plus fins et des mets les plus rares. Le lendemain, Si M'hamoud fit habiller sa famille au souk des tailleurs et disparut prudemment des quartiers misérables où il avait jusqu'alors vécu, partit se fixer dans une superbe maison de campagne, près des jardins enchantés qui font comme un écrin de soie verte autour du palais du calife.

2me ANNÉE — N° 39 — 50 CENTIMES — SAMEDI 3 OCTOBRE 1936

1019

PRÉFECTURE D'ALGER DÉPÔT LÉGAL



L'Écho de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT

POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT
Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Le Problème algérien

Que faut-il pour résoudre le problème algérien ? Le *Matin* s'est posé la question, et donne la réponse : Donner aux édiles musulmanes les satisfactions françaises qu'elles demandent et remplacer les gourbis par des maisons.

« Le problème politique, le problème social, le problème financier le problème économique, tout le problème algérien sera bien près de sa solution définitive le jour où d'un bout à l'autre de l'Algérie chacun couchera dans un lit et pour manger, se mettra à table. »

Le *Matin* oublie l'essentiel... à condition qu'il y ait à manger sur la table. A quoi bon avoir un buffet s'il est vide et si l'on danse devant ?

Le problème le plus urgent à l'heure actuelle, c'est, nous ne cessons de le répéter, c'est d'alimenter les millions d'indigènes des campagnes et de la ville qui ont faim et qui n'ont rien à manger parce que la récolte a été nulle, parce qu'ils ne trouvent abaisser le prix de la semoule, base pas de travail.

En même temps, il faut unifier, alimentaire des indigènes, qui a doublé en un mois, qui va augmenter encore.

Voilà les problèmes à résoudre de toute urgence.

La question de l'habitat indigène viendra ensuite.

D'ailleurs, contrairement à ce qu'énonce *Le Matin*, ce n'est pas le gourbi des campagnes qu'il faut d'abord remplacer par la maison, c'est le taudis des villes, beaucoup plus malsain que le gourbi : l'infâme chambre louée très cher, la plupart du temps non par le propriétaire, mais par un principal locataire qui prélève une dime inique et cynique, et dans laquelle s'entasse toute une famille dans les plus déplorables et malsaines conditions d'hygiène.

Il faut d'abord supprimer ces nids à tuberculose, et celle-ci fait dans la population indigène des villes, des ravages effrayants qui vont en s'accroissant.

A Bône même, que ce soit dans la ville ou dans les faubourgs, il y a beaucoup à faire. Des projets ont été préparés. Il faudrait les exécuter au plus tôt.

Le tour des gourbis viendra après, mais il ne suffira pas de les remplacer par des maisons, il faudra relever le standard de vie des habitants.

Il y a la question des satisfactions françaises aux élites musulmanes.

On connaît notre libéralisme à cet égard et notre collaborateur H. L. a exposé aux lecteurs du *Réveil*, le délicat problème avec une compétence et une mesure remarquables.

Que réclament ces élites ?

Leur francisation, en conservant leur statut personnel, le droit de vote dans les élections françaises.

Mais que faut-il entendre par élite : les diplômés seulement ? C'est exclure des agriculteurs, des commerçants, des intellectuels, des ouvriers qui, pour n'être pas diplômés, n'en ont pas moins une culture étendue.

Faut-il alors tenir compte de... la situation, c'est-à-dire de l'argent ? Faire revivre les électeurs censitaires, donner un privilège à la fortune ?

On le voit, la question est des plus délicates et le problème pas facile à résoudre.

Tout le monde conviendra que tout en cherchant sa solution, il est plus urgent de ne pas laisser mourir de faim des millions d'êtres humains.

Jean BOUCHET.

Le Réveil Bonois.

Autour de l'assassinat de l'Imam KAHOUL

Dans son remarquable ouvrage : « L'Islamisation de l'Afrique du Nord. — Les Siècles obscurs du Maghreb », *M. E.-F. Gauthier après avoir établi un parallèle entre le kharédjisme et le donatisme et les avoir apparentés, montre la répercussion de celui-là sur toute l'Afrique du Nord et en dégage la signification politique et sociale.*

« Le karédjisme, *dit Ibn Khaldoun*, s'étant rapidement propagé dans le pays, devint pour les esprits séditieux une puissante arme pour attaquer le gouvernement.

« De tous côtés ces aventuriers kharédjites recrutèrent des partisans parmi les Berbères de basse classe. »

C'est l'insurrection berbère à base démocratique, à la fois politique et sociale. C'est le soulèvement de l'autochtone contre le maître étranger, le Gouvernement des Kalifes.

Qu'est-ce donc que le donatisme ? C'est un schisme né de l'opposition de deux clergés dont l'un reproche à l'autre d'avoir été irrégulièrement ment :

« Les partisans de Donat, évêque des cases noires en Numidie, refusent d'admettre l'élection de Cécilian à l'épiscopat de Carthage.

« Donat reproche à Cécilian d'avoir été élu par des prêtres qui, pendant la persécution de Dioclétien, avaient livré à l'autorité impériale les livres et les vases sacrés. C'est tout.

« Aucune question de foi n'est soulevée. Choc de personnes. Les donatistes refusent d'admettre l'autorité de prêtes qu'ils estiment indignes.

« De ce germe sort la guerre religieuse qui bouleversa la Numidie pendant tout le IVe Siècle ».

Si nous en croyons certaines polémiques, les Eulémas reprochent au clergé officiel de n'avoir pas assez d'indépendance pour prêcher à des Musulmans et pour tenir les masses dans le respect de la loi coranique. Ils suspectent, dit-on, marabouts, muphtis et imans, appointés par l'Etat, d'être des instructeurs dociles aux mains du Gouvernement et de ne pouvoir par cela même servir comme il le faudrait, la foi musulmane, ramener la population à la pureté de l'Islam.



EL OKBI

Ils réclament, nous l'avons dit, le droit de prêcher dans les mosquées, de s'adresser directement aux foules au nom du Coran, livre saint et code. C'est pourquoi ils demandent vivement l'application à l'Algérie de la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ne voulant plus reconnaître ici de clergé officiel. Il est à noter que partout ailleurs les Eulémas n'ont jamais formulé une telle revendication et que la mesure prise par l'Assemblée d'Angora en 1923, séparant le Sultanat du Khalifat, a paru être contraire au Coran à bien des fidèles. D'ailleurs le Sultan du Maroc n'est-il pas aussi le khalife des Marocains ? Les M'zabites n'acceptent-ils pas comme tel l'Iman de Mascate capitale de l'Oman ?

Que les Eulémas soient en lutte contre les marabouts dont l'influence péricle, nul ne le conteste. Que l'opinion publique indigène leur soit de plus en plus favorable, nul ne le contestera davantage et tout le monde acceptera que les « savants » jouissent auprès de la population éclairée d'une autorité incontestable contre laquelle personne ne s'est jusqu'ici élevé, que personne même n'a essayé de discuter.

Orateur prestigieux, éloquent, persuasif, Cheik El Okbi a pris dans l'esprit de ses coreligionnaires une place prépondérante faisant déjà figure de réformateur, de rénovateur, incarnant l'esprit du Coran et recherchant l'unité du peuple algérien par la foi religieuse et non dans les luttes politiques et la vaine agitation quotidienne. A l'avant-garde d'une sorte de révolution morale il veut que les Indigènes soient pénétrés des principes de cette religion d'amour, de bonté et d'honneur qu'est l'Islam qu'il défend contre la souillure des superstitions et des préjugés.

Sa propagande s'exerce par la conférence publique et le journal. Sa chaude parole sait faire rayonner la conviction, la dignité de sa vie l'impose au respect et à la vénération des foules.

(Lire la suite en 4me page)

KAIROUAN

LA VILLE SAINTE

Kairouan, la ville aux nombreuses coupoles et aux blancs minarets qui s'élancent gracieusement vers le ciel, est située dans une plaine nue et aride appelée « bled tunisien ».

Après avoir quitté la riche région du Sahel, ses belles forêts d'oliviers, dont le feuillage d'un vert tendre jette une note douce et reposante sur cet ensemble de couleurs vives et chaudes que forment les panoramas africains, nous trouvons un sol aride et déboisé.

Par ici, par là, quelques groupes de cactus étalent leurs feuilles épaisses et couvertes d'épines acérées comdes aiguilles.

Partout où se posent les regards, c'est toujours le même paysage et la même monotonie. De temps à autre, une caravane de bédouins avec leurs chameaux, leurs ânes et leurs troupeaux de moutons et de chèvres, s'avance lentement sur la route poussiéreuse qui va se perdre, au loin, dans le bled. Ces bédouins cherchent, dans leur course vagabonde et interminable, les endroits où ils pourront trouver de l'eau et un peu de verdure pour leurs troupeaux.

Mais voici, à l'horizon où la plaine semble finir, une masse blanche formant un contraste frappant avec le ciel bleu. Bientôt elle se précise, prend forme. C'est Kairouan la ville sainte des musulmans de l'Afrique du Nord. Toutefois son caractère sacré s'est perdu depuis longtemps, depuis que son sol a été foulé par les « roumis ».

Le soleil éclaire la ville de ses rayons de feu, ce qui lui donne un aspect imposant, un je ne sais quoi de mystérieux et d'attrayant. Ses hautes murailles crénelées s'étendent sur un parcours de plusieurs kilomètres. Elles se détachent fièrement dans cette plaine aride, laissant entrevoir les coupoles et les minarets des mosquées qui les dominent et qui paraissent, sous les effets de la lumière du jour, plus blancs qu'ils ne le sont en réalité. L'ensemble forme une vue des plus pittoresque.

Mais une fois la porte de la ville franchie, cette impression disparaît bien vite pour faire place à une grande désillusion. Kairouan n'est plus la cité imposante entrevue tout à l'heure, de l'autre côté de ses murailles, comme dans un rêve des mille et une nuits.

La ville de Kairouan a été bâtie avec des pierres arrachées aux nombreuses ruines qui couvrent la contrée. On peut y lire l'histoire de tous les peuples qui défilèrent pendant des siècles dans ce pays : phéniciens, carthaginois, romains, byzantins. L'architecture de tous ces peuples se trouve réunie à Kairouan.

Le conquérant arabe SIDI-OKBA, aurait été le fondateur de la cité, d'après plusieurs écrivains. La légende dit qu'il aurait construit la ville au milieu d'une forêt habitée par des bêtes féroces et des serpents. La protection divine ayant favorisé sa fondation, elle fut déclarée sacrée.

Kairouan, plus que toutes les autres villes indigènes de la Tunisie, est restée tout à fait arabe malgré la civilisation européenne qui a passé par là.

Jusqu'au moment de l'occupation française elle était impitoyablement fermée à tous les infidèles. Ses nombreuses petites ruelles et impasses étroites et malpropres n'ont rien de bien intéressant. De la grande place, on pénètre dans les souâs (marchés), dont le plus important est celui des tapis. Partout on rencontre des indigènes couchés sur le sol sans souci de la chaleur du soleil, ni des nombreuses mouches qui leur couvrent la tête. Sommeiller dès qu'il est assis, c'est la plus grande jouissance de l'arabe.

De chaque côté de la rue, des petites boutiques ouvertes à tout les vents, étalent toutes sortes de marchandises plus ou moins appétissantes, car là aussi les mouches ont élu domicile.

Plus loin, ce sont les ateliers des tisserands, pièces plus ou moins obscures. Sur le métier, on distingue, en construction, un de ces fameux tapis dit de Kairouan. Dans la pénombre de l'atelier on devine les différentes couleurs de laines qui s'harmonisent en un dessin charmant. Chaque année, au printemps, une foire exposition des tapis fabriqués dans l'endroit, est organisée. Elle donne lieu à de grandes réjouissances arabes, suivies d'une « fantasia » qui cloture les fêtes.

Kairouan fut complètement détruite en 703 et 724 de l'ère chrétienne, puis rebâtie en grande partie par un prince arabe ZIADET ALLAH. Elle faisait partie des lieux saints de l'Islam. Les musulmans possédaient quatre villes reconnues comme saintes : LA MECQUE, résidence du Prophète MAHOMET ; MEDINE occupe la seconde place, puis vient JERUSALEM et enfin KAIROUAN. Ces villes saintes possèdent toutes de belles mosquées.

Dans son ensemble la ville sainte de Kairouan n'a rien de bien attrayant pour les yeux du visiteur, les mosquées par contre, méritent d'être vues. Les étrangers peuvent pénétrer dans l'intérieur sans difficulté, ce qui n'est pas toléré dans les autres mosquées de la Régence.

Kairouan possède, d'après les guides touristiques, au moins 85 mosquées et 90 zaouias. Mais seulement trois ou quatre d'entre elles sont réellement dignes d'une visite. Ce sont : la grande mosquée qui porte aussi le nom de son fondateur SIDI OKBA, celles des SABRES et du barbier.

(Lire la suite en 4e page)

Encore les Ulemas ! ! !

Ou sont les assassins Messieurs les chefs de zaouïas ?
Demandez la justice, c'est votre droit et le notre aussi.
Prétendez que Kahoul a été assassiné pour ses sentiments français et religieux alors que la Justice n'a pas dit son dernier mot, bien qu'elle a déclaré non coupable ses adversaires est de votre part une provocation.
Pourquoi insistez-vous à faire poursuivre une route reconnue fausse ?
N'est-ce pas faire l'agitation que vous condamnez vous même.

Quelle ne fut pas ma stupefaction de lire dans *L'Echo d'Alger*, une lettre que viennent d'adresser les chefs des Zaouias du département de Constantine au Ministre de l'Intérieur.

Que contient ce document ?

Je n'ose pas le reproduire intégralement, je crains trop la réaction d'ailleurs légitime et l'indignation très compréhensible qu'il peut produire.

Il m'a semblé que nul n'osera accuser ou même insinuer que les Ulémas soient pour quelque chose dans ce crime abominable de l'iman Kahoul.

Nous avons cru que la justice a fait la justice en ce qui concerne les Ulémas et que pour trouver les coupables il faut chercher ailleurs ?

Nous avons confiance en la justice Française, écrivent les chefs de Zaouias.

La justice vous répond que les Ulémas n'ont rien à faire dans ce crime, Pourquoi continuez-vous à les accuser. N'est-ce pas faire de l'agitation que vous prétendez condamner.

Vous vous dites dirigeants spirituels du peuple musulman. Soit. Alors agissez dans votre seul domaine de la spiritualité et ne vous immiscez pas dans les questions politiques.

Il est de votre droit de demander la protection de vos personnes et de vos biens. Mais contre qui ?

Voilà ce que nous voulons savoir. N'est-ce pas que c'est dans vos rangs qu'on a trouvé des fanatiques réels pour tenter d'assassiner des adversaires. C'est ce que l'on ne trouve pas dans les rangs et à l'actif de l'association des Ulémas.

Croyez-vous que vos anciens adeptes qui se sont ralliés maintenant au mouvement Okbiste puissent user des mêmes méthodes pour abattre leurs adversaire.

Non ! Messieurs ! Détrompez-vous puisque les Ulémas les désintoxiquèrent de tout esprit fanatique que vous leur avez inculpé.

Ceux-là sont guides par un idéal, quant à vous, c'est la mystique qui vous mène.

Voilà la grande différence.

Autant que tout autre nous voulons connaitre les coupables.

Plus que quiconque, nous voulons leur châtiment.

Nous ne permettrons jamais en ce siècle du Progrès et devant cette ère de liberté qui s'ouvre à nous, que des lâches, des traitres, par des actes criminels tentent de condamner des millions d'âmes. Nous demandons le châtiment des coupables, quelqu'ils soient. Il ne faut pas qu'on fasse croire que la liberté qu'on veut nous accorder ne servira qu'à assassiner nos semblables.

Nous sommes trop respectueux de la légalité pour que nous soyons tenté d'y déroger.

Si nous nous croyons évolués, nous ne devons employer que la plume et la parole pour convaincre nos adversaires.

Notre juge souverain pour tout ce que nous discutons, est l'opinion publique. Mais il faut qu'elle soit éclairée et informée avec impartialité.

Elle, seule, doit décider sans pour celà oublier notre rôle de guide.

Rachid KALAFAT.

Les travaux de nos élus

Chapitre 11. — *Allocations et indemnités de fonctions aux membres du culte musulman.*

M Bendjelloul demande un relèvement du crédit pour permettre la création de divers postes d'imams.

M. Milliot, Commissaire du Gouvernement, déclare que le crédit lui paraît suffisant, même en envisageant de nouvelles créations. Mais il est nécessaire que les élus lui signalent des cas concrets.

M. Foudil, demande le rétablissement du poste d'imam qui existait précédemment à Médéa.

M. Bendjelloul voudrait que de nouveaux postes fussent créés dans les centres importants et notamment à Aïn-M'Lila et au Khroubs.

M. Ghorab suggère la création de deux emplois d'imams à Canrobert et à La Meskiana.

M. Ghelamallah fait la même demande pour Aflou et Cassaigne.

M. Chentouf Adda désire que le salaire des balayeurs des mosquées soit relevé et que des indemnités pour charges de famille soient accordées aux hazzabs et mueddins.

M. Ghlamallah intervient dans le même sens.

M. Foudil se défend de vouloir recommencer la discussion de l'an dernier. Mais rien n'a été fait depuis lors. Il s'agit pourtant d'une chose normale, puisque le personnel supérieur, muphtis et imams, perçoit cette indemnité.

M. Taleb appuie ces observations.

M. Ghlamallah demande à la Section Arabe de faire confiance à M. le Commissaire du Gouvernement pour résoudre ce problème au mieux des intérêts du petit personnel des mosquées.

(*Assentiment général*).

M. Chentouf Adda demande que des postes de hazzabs soient créés dans les mosquées Aïn-Beïda et Sidibou-Seddin, à Mascara.

Chapitre 12. — *Personnel des mouderrès. — Traitements et indemnité algérienne.*

M. Bentounès demande qu'un poste de mouderrès soit créé à Aïn-Bessem.

M. Sisbane constate avec regret qu'à ce chapitre figure une déduction de 89.570 francs pour vacances d'emploi. Les besoins de l'instruction sont pourtant très grands et il prie l'Administration de bien vouloir examiner la possibilité de combler toutes les vacances et même de créer des emplois nouveaux.

M. Milliot, Commissaire du Gouvernement, indique que cette situation est due à une crise de recrutement passagère qu'a subie le personnel des mouderrès.

M. Bendjelloul suggère qu'il serait possible d'offrir l'emploi de mouderrès non seulement aux diplômés des médersas, mais encore aux anciens élèves de l'Université Zitouna, de Tunis, et des écoles libres d'Algérie.

M. Foudil demande que le poste de mouderrès actuellement vacant à Boghari soit pourvu le plus tôt possible. Il renouvelle, par ailleurs, son vœu tendant à la création d'un emploi de mouderrès à Reibell centre important et éloigné de toute école.

Les Travaux du Haut Comité d'Outre-Mer

ET LE DERNIER CONSEIL DES MINISTRES



Une attitude de M. Léon Blum

De tous les coins de l'Afrique du Nord, les journaux signalèrent en temps utile combien fut nécessaire la dernière réunion du Comité d'Outre Mer, qui mi au point en présence des Gouverneurs Généraux et Résidents de nombreuses questions Nord-Africaines en suspens et la tâche urgente qui s'imposait, de réaliser les problèmes et les promesses faites.

Il est certain qu'un pas a été fait, ce qui est à l'honneur du Gouvernement et ce dont toute la Presse a pu reconnaître.



Le Général NOGUÈS
Résidant de France au Maroc

L'issue de cette réunion d'ailleurs fut le Conseil des Ministres ou les mouvements donnèrent si l'on peut dire satisfaction.

La nomination comme Résident Général au Maroc du Général Noguès fut bien accueillie. Le collaborateur de Lautey qui connait les questions Chérifiennes, est à sa place. Si l'on ajoute les qualités d'administrateur et sa connaissance parfaite des questions Indigènes, ont peut affirmer que le choix a été heureux.

Notons avec plaisir que son successeur au 19e Corps a déjà manifesté la joie de revenir en Algérie.

Et pour terminer sur cet important mouvement, nos amis nous en voudrons de ne point parler du maintient à la Résidence Tunisienne de l'actif M. Guillon, qui a su par son énergie résoudre les problèmes les plus difficiles et qui journellement donne encore la mesure de ses capacités en s'occupant à l'heure actuelle des conflits les plus délicats sur le terrain économique et social. Sa façon diplomatique de régler les questions Indigènes qui lui sont soumises, fait dire que la Régence Tunisienne possède en lui le Résident rêvé, comme en Algérie d'ailleurs le Gouverneur Le Beau au Palais d'Eté.

D. MARIUS.

L'homme qui voulait être immortel

(*Suite*)

— C'est l'heure, Si M'hamoud. Tout ce qui commence doit finir, même les choses les meilleures...

Alors il reconnu Axraël, l'ange de la mort.

— Laisse-moi prier, supplia-t-il.

— Prie donc, accepta l'autre. Ça ne peut faire de mal, si ça ne fait de bien... A celui qui t'attend depuis toujours, qu'importent quelques secondes !...

— Alors, tu me laisseras prier, tu consens, tu admets que je ne meure point avant d'avoir prié, insista-t-il, se raccrochant ou ne sait à quel espoir.

— J'admets...

— Eh bien, je ne prierai jamais, jamais plus, tu m'entends... Et jamais je ne mourrai...

— Comme tu voudras, répondit l'ange. Tant pis pour toi...

Et il disparut comme à l'accoutumée, et de la sorte, fut roulé par un mauvais ânier devenu bon médecin, celui qu'Allah — béni soit-il ! — a commis à la tâche terrible de colliger les morts.

Des années coulèrent, on ne sait combien, pendant lesquelles le médecin célèbre assassina par multitudes les hommes souffrants et misérables et sans défense. Puis sa femme se tut enfin, dont la criaillerie de chaque jour avait meublé sa vie comme un tapis fait d'une chambre, ses fils moururent, ses filles s'éteignirent ; le soleil tourna, les générations s'effacèrent comme la vague aprè sla vague sur le sable des grèves. Le moment vint où l'homme qui voulait être immortel, se fatigua de ce rôle ingrat et de cette tâche écrasante. Seul, abominablement seul parmi des êtres qui ne le comprenaient plus, à quoi rien ne le rattachait et dont les motifs, les âmes et les mœurs lui demeuraient inexplicables, il comprit que la mort est un bienfait, il aspira de plus en plus à la minute reposante où clore enfin ses yeux. Et après bien des défenses et des reprises, un soir, en sanglotant, il tomba le front dans la poussière et prononça les paroles par quoi s'ouvre l'invocation au Maître — béni soit-il !

Alors, lange apparut et tlui tendit la main et tous deux s'envolèrent côte à côte et sans rancune, l'un s'estimant plus que vengé et l'autre tout à la joie d'être guéri par la mort de la douleur de vivre.

EL-OUMA d'Alger, numéro 88 du 1er Septembre 1936.

Et dès lors, sa vie coula de la sorte. Tous les jours que Dieu fait, il partait devant lui, acquérant, par la sûreté de son diagnostic et l'efficacité de ses interventions, un renom que nul n'avait connu, ramassant une fortune énorme et de toutes parts comblé d'offrandes dont il ne savait que faire.

Il était devenu le médecin de la cour et, sa célébrité dépassant les frontières, les princes et les rois le mandaient auprès d'eux : le sultan du Maghreb, le khan de Tartarie et l'empereur de Chine. Comme c'était un homme de bien, fidèle observateur de la loi religieuse, à ces pauvres, dont il avait été jadis, il rendait un peu des bienfaits que le ciel épandait sur lui, et comme il n'était ni plus bête, ni moins appliqué qu'un autre, il apprit son métier lequel, étant d'être médecin, consiste à faire une juste application de l'art des contraires, de guérir le froid par le chaud et le chaud par le froid. Souvent, il se félicitait de n'être point resté un vulgaire voleur et de s'être ainsi, sans aucun risque et pour son meilleur profit, élevé dans la double hiérarchie du savoir et de la belle société.

Et dix ans passèrent de la sorte, puis quinze, puis vingt. Ses fils prospéraient, sa femme s'était décidée à le respecter et dans la mesure où il la nantissait d'argent et tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes, quand Si M'hamoud, une nuit s'éveilla en sursaut. Une gêne étrange l'oppressait, ses oreilles sifflaient, son cœur battait à grand tumulte dans sa poitrine Redressé, il haleta, ouvrit les yeux et reconnut au pied de son lit, sévère et grave, le cavalier qu'il avait toujours vu auprès des malades et qui lui avait révélé ce qu'il adviendrait d'eux.

Nouvelles d'Orient

PALESTINE

Le ComitéSuprême Arabe présidé par le Muphti Amin El Hussein, vient d'adresser l'appel suivant que nous empruntons à notre confrère *Samedi*, et adressé aux Arabes.

« Au noble peuple Arabe ! Des négociations entre le Comité Suprême Arabe et Nuri Saïd, Ministre des Affaires Etrangères de l'Irak se sont poursuivies pendant plusieurs jours, durant lesquels on a considéré tous les aspects du problème palestinien. Les délibérations empreintes d'une atmosphère de franchise et de confiance réciproques, ont abouti à la décision, prise de part et d'autre d'un commun et complet accord, qu'il est désirable de recourir à la médiation du peuple de l'Iraq et des rois et princes arabes. Nuri Saïd dirigera donc les négociations officielles nécessaires. Le Comité Suprême Arabe soumettra également la question au peuple arabe par l'entremise des comités nationaux qui seront conviés à une conférence en vue d'obtenir l'assentiment du peuple arabe. La nation continuera la grève générale avec la même énergie et la même foi qu'elle a marqué jusqu'alors, la tête haute et d'un cœur ferme, dans l'attente et l'espoir d'une solution qui assurera les fondements et les droits de son noble peuple et lui permettra d'atteindre le but visé avec l'aide de Dieu. Signé : Amin El Hussein. »

La Religion est en pleine faveur. Nahas Pacha l'invoque souvent. Al-Azhar bâtit, s'agrandit en envoie une troisième mission en Europe (sept, dont quatre en France). Et voici la consigne du Recteur, au départ de ces étudiants : « Dans les pays où vous allez résider, vous serez des prédicateurs d'abord, des élèves ensuite... Exposez les principes de l'Islam, répandez ses Vertus, expliquez ses particularités » (*Al-Mokattam*, 20-5). Ei Makram Ebeid, le ministre copte des finances, qui a prévu, au budget de cet exercice, 8.500 livres pour la traduction du Coran et 400.000 livres pour la construction de nouvelles mosquées en provinces, la nomination de prédicateurs, etc... déclare aux cheikhs venus le remercier : « Je suis chrétien, il est vrai par ma religion, mais par ma patrie, je suis musulman. »

La Jeune Egypte est un groupement social nationaliste de « chemises vertes », qui déplait aux « chemises bleues » du Wafd. Les wafdistes trouvent que ces jeunes *zelanti* n'ont aucun mandat pour présenter les revendications de l'Egypte à l'étranger ou prêcher la liberté dans les villages. Et Nahas Pacha à la Chambre affirme que « cette association travaille pour le compte d'un Etat étranger». Cependant leur chef, Mr Ahmed Hussein intente un procès au président du Conseil pour cette accusation diffamatoire.

L'hommage à Zaghloul Pacha. Un des premiers soins du ministre wafdiste a été de transporter les restes du héros national dans le mausolée pharaonique qui eût dû les abriter depuis sept ans. Les momies qu'y avait installées Sedky Pacha furent prestement délogées, les cartouches grattés et la dépouille du grand leader portée dans un cortège d'apothéose.

LA VIE ARTISTIQUE

CINEMATOGRAPHIQUE

OPINION LIBRE

PAUVRE EL-DJAZAIR ?

Quel évènement va se produire dans ce bas monde, sujet à des surprises ?

Est-ce une révolution monarchiste, ou le *détrônement* du Pape par de méchants nihilistes ?

Ne vous effrayez pas tant, chers lecteurs : c'est vraiment une catastrophe, qui n'ébranle heureusement que les cerveaux attaqués, lesquels ont subi des opérations par le vide de l'enseignement des *prêtes* ignorants et stupides dont le rôle est d'éloigner les Algériens de leur devoir légitime et sacré.

Cette catastrophe, accueillie avec satisfaction par nombre *d'adeptes du ridicule*, est le résultat de l'ignorance de l'Algérien de lui même, à cause de ces *précheurs* malveillants et mal intentionnés.

Un certain Abdelwahab qui fait concurence aux ânes par sa voix, qui effraïe la pudeur par les gestes, qui rend les singes jaloux par ses grimaces, est devenu une vedette de l'écran et de la scène et l'idole des idiots.

Celà est étonnant, celà est effrayant.

Où va le monde ?

Qu'a-t-il, cet insignifiant, pour occuper la place qu'on lui a donné, et pour salir par sa gueule, les édifice de notre cité d'Art et de Culture ?

Pauvre El-Djazaïr ! Après avoir été le foyer du vrai, du bon et de sublime, tu es devenue le champs d'exploitation des brigands qui ne savent même pas respecter les lois de l'hospitalité.

Le singe se fait homme et le chien se fait lion. Voilà la situation de la belle Ville de Taâlabi, de Sidi Ammar, de Ben-e-Chahad et autres.

El- Djazaïr, dont *les Milles et une Nuit*, n'a pu décrire la beautée resplendissante, le raffinement, le luxe, l'art et la culture...

Aujourd'hui cette glorieuse cité est tombé si bas, jusqu'à un Abdel Wahab, qui avec des airs d'ivrogne des bas fonds et avec un beuglement de chameau, fait l'admiration de son peuple.

Quelle décadence !

Abdel Wahab sait-il au moins l'art de la Musique ? Ni lui, *ni aucun Egyptien ne comprend l'art musical*, parce que l'Egypte proprement dite, n'a pas de Musique, à part les airs des chameliers empruntés à des pays voisins.

Je ne cherche pas à savoir comment le *cher petit* Abdel Wahab *s'est lancé* pour attirer l'attention et acquérir des bénéfices à des commerçants peu scupuleux.

Je dis et je le répète, ce vilain éphèbe n'a aucune qualité artistique pour mériter sa renommée et... pour nous Algériens, héritiers de la Vraie Musique Artistique, c'est une houte pour nous d'honorer et de glorifier ceux qui ne méritent que mépris et dédain.

EL-DJAZAIRI.

P. S. — Dans un prochain numéro, je traiterai la question de *ces films dits Arabe*, qui n'ont rien d'arabe, et par lesquels *les étrangers égyptiens*, sont en train de propager l'indescence — de demain — dans le milieu musulman.

A bientôt.

CE QUE SERA *LE VOX* D'ALGER 8, RUE CHARRAS

Prochainement s'ouvrira un Etablissement d'exploitation cinématographique mixte, dans un des quartiers le plus fréquenté d'Alger ; au n° de la rue Charras à proximité des grands cafés.

M. VALENÇOT est l'heureux propriétaire de cette salle, qui comprendra environ 600 places de diverses catégories et sera aménagée dans le style le plus pur de modernisme et qui obtiendra nous en sommes persuadés toute la faveur du public.

Après une visite de cet Etablissement, nous avons pû toucher M. CAZES l'actif Directeur qui a bien voulu nous donner des détails.

DECORATION. Elle a été étudiée par un décorateur très en vogue. La tonalité de la salle sera d'un plus heureux effet.

ECLAIRAGE. La lumière sera diffusée au moyen d'un éclairage indirect ne gênant aucunement les yeux du spectateur et conçue d'après les derniers perfectionnement de la technique moderne. Le public assistera à des jeux de lumière indirecte obtenus par des systèmes progressifs.

APPAREILS PARLANTS. Cette salle est équipée par des appareils dernier modèle, comprenant quatre hauts parleurs et quatre amplis, fidélité intégrale donnant exactement la reproduction de la voix humaine.

Les essais effectués en présence de techniciens ont donné les meilleurs résultats.

ACOUSTIQUE. Des ingénieurs compétents ont pû après plusieurs recherches obtenir un merveilleux acoustique. Les murs sont revêtus de liège-granulé et tissus amianté, matières ininflamables, ainsi d'ailleurs que le plafond. Le sol est recouvert de tapis. La reproduction du son est rendu dans cette salle, avec un effet de la plus grande netteté.

Les FAUTEUILS seront très confortables, et entièrement de ton moderne. Des loges indépendantes de 6 à 8 places, ont été conçues.

Un salon fumoir permettra aux entr'actes, repos et loisirs au public.

Un vestiaire a été installé à l'entrée de la salle.

AERATION. Pour la première fois dans une salle de spectacle à Alger, une étude de conditionnement d'air a été faite par des spécialistes qui d'après les plans ont pû calculer les avantages d'une installation des plus agréables et invisible. Des moteurs silencieux aspirant l'air de l'extérieur pour l'insuffler dans la salle au moyen de gaines complètement isolées, et au fur et à mesure, d'autres moteurs aspirant l'air de l'intérieur le rejettent à l'extérieur. De cette façon le public a la satisfaction de se trouver dans une salle continuellement aérée, et contenant un air sain et purifié. Une partie du plafond est mobile et sera actionné entre les représentations pour permettre l'aération générale. Pour faciliter une évacuation rapide, deux sorties de secours ont été effectuées.

Cet établissement se propose de projeter des films inédits de grande classe ainsi que des présentations de nos meilleures vedettes de l'écran et du music-hall.

M. VALENÇOT a eu la main heureuse de s'adjoindre pour la Direction du «VOX» M. Roger CAZES, sympathiquement connu dans la Corporation Cinématographique, où son nom est resté attaché pendant de nombreuses années dans la LOCATION de FILMS et dont la compétence est indiscutable.

HADJ BEN ALI

BRASSERIE LAFERRIERE

Voici un très gros succès en perspective. Cette conception de l'orchestre *Michel de Laroze* (Vagabonds du Jazz) est excellente.

Les morceaux de musique utilisés ici pour nous (prendre) ont été jouée avec une connaissance parfaite des goûts de la foule.

Que veut dire ce thème. Rien. La qualité de l'*Orchestre vagabonds* tient dans ses Sketches de réelles trouvailles comiques contentant le plus difficile ; ses chansons, sa musique délicieuse ; délicieuse : oui, est entrainante et ondulante.

Mais il n'y a pas d'adjectif pour dire la grâce mutine, la jeunesse, le charme, le talent de Mlle *Matho*, secondée par MM. *Bouvard ; Renard ; Menin ; Boffa ; Badi.*

Nous adressons à notre ami *Sauveur Pérez*, directeur, nos plus chaleureuses félicitations pour nous avoir permi cet été encore de passer à sa superbe terrasse de charmantes soirées.

HADJ BEN ALI

LARMES D'AMOUR ! LE plus éclatant succès a été remporté par le film : LARMES D'AMOUR, film de Baïda, lors de sa première représentation au *Splendid* Cinéma.

Il a été joué avec une très belle sincérité par une troupe forte intelligente.

LARMES D'AMOUR a des scènes de toute beauté et une véritable grandeur émane de l'œuvre.

Voilà un drame d'amour émouvant, il le serait peut-être d'avantage encore si on l'allégerait de quelques petites longueurs de chant.

HADJ BEN ALI

SPORTIVE

AVANT-PROPOS

De retour de villégiature au cours de laquelle j'ai pu apprécier aux dures étapes du Tour de France, le courage de notre ami Abbès, ainsi que d'ailleurs lors des premières journées de Championnats de France de Foot-Ball, la participation de plusieurs de nos camarades qui ne dépareillent pas les grandes équipes métropolitaines, je vais vais reprendre cette chronique sportive qu'une réorganisation des services fera donner satisfaction aux lecteurs les plus difficiles.

Je n'ai pas à revenir sur les succès du Mouloudia. Les grandioses manifestations en présence des personnalités les plus en vues où ils reçurent les félicitations et les récompenses méritées, cloturent assez dignement la fête.

Mais il va falloir travailler pour faire aussi bien si ce n'est mieux et nous nous efforcerons de les aider.

Ils viennent de faire une superbe rentrée dans la Division supérieure en obtenant d'excellents résultats lors des rencontres amicales.

Nous leur adressons tous nos vœux pour les matchs de championnats.

D. MARIUS.

UN APPEL AUX JOUEURS, DIRIGEANTS, SUPPORTERS, PUBLIC AMI.

Les résultats obtenus la saison dernière par le Mouloudia Club Algérois, sont dus en grande partie à la correction des joueurs affiliés, et à leurs dirigeants qui sont arrivés à leur inculquer l'esprit de discipline et d'abnégation qui doit être à la base de l'édification d'une société sportive digne de ce nom.

En espérant que cette marche ascendante continue à se manifester pour le grand bien de tous et permettra au foot-ball Indigène Français, de conserver la place prépondérante qu'il vient de conquérir de haute lutte en Afrique du Nord.

Nous adressons aux dirigeants, joueurs, supporters de clubs, en souhaitant ardemment que la saison 1936-37 soit aussi riche en enseignements que la précédente et espérons que la discipline sera observée comme elle a toujours été pour le bon renom du foot-ball algérois et de son active Ligue, dont les efforts n'échappent à personne.

NOTRE ORGANISATION

Nous donnerons des comptes-rendus sur les rencontres et plus particulièrement sur celles du Mouloudia.

Nous avons aussi l'intention à l'instar des grands journaux métropilitains de donner les critiques de nos confrères.

COURSES HIPPIQUES DIMANCHE 4 OCTOBRE OUVERTURE DU CAROUBIER

Après un long séjour dans la Métropole où j'ai eu la joie et le plaisir d'assister à de Grandes épreuves dans les différents hippodromes et particulièrement à Vichy, où avec le Grand Prix, j'étais présent à toutes les réunions du meeting.

Me voilà de retour, m'apprétant à suivre les épreuves d'Hussein-Dey où de nouveaux sujets dont j'ai apprécié la valeur ont été acquis par des propriétaires algériens.

Sans vouloir faire de comparaison sur la grandeur, j'affirme avec grand nombre de turfistes que notre capitale possède un terrain unique d'où l'on peut suivre les épreuves quelque soit l'endroit ou l'on se place.

L'active Société des Courses avec une Administration compétente et technicienne par la présence à sa tête de personnalités et du dévoué Capitaine que tout le monde connaît, doit avec l'activité de son Secrétaire Général, nous préparer une ouverture splendide et un meeting d'Automne digne de lui.

C'est pour ces raisons que dès dimanche les sportifs et turfistes algérois réserveront leur journée pour se rendre au Caroubier, afin d'y prendre une cure d'air et d'assister à des épreuves alléchante.

D. MARIUS

CATOBLEPAS SOUS SECRETAIRE D'ETAT AUX SPORTS FRANÇAIS

Quelle que soit son opinion politique, l'Algérien, Européen doué d'une certaine intelligence, sait aujourd'hui que quelque chose est définitivement périmé : Le bobard qui consiste à dire que la solidarité native des Musulmans algériens entre eux nuit à leur solidarité avec le reste de l'Empire Français.

Qui est infidèle à ses plus proches sera infidèle à tout ; Celui qui est fidèle le sera en tout et pour tout. Il a fallu un siècle pour le comprendre, mais aujourd'hui c'est fait en général. Dès lors les survivances d'une époque où l'on voulait chez nous opposer l'individu à la lignée, la lignée à la communauté, n'ont plus de raison d'être.

Parmi ces déplorables cadeaux du passé se trouve incontestablement la prétention que l'Administration nourrit, de nous empêcher de former en sport des équipes Musulmanes, ID-EST, Arabe-berbères.

Nulle équipe ne pourra jouter si elle ne comprend un certain nombre de non Musulmans. Que devient là dedans le sport.

L'Angleterre, qui a rénové les sports dans la période moderne, a bien compris que la compétition devait faire rivaliser les « Communautés origineiles ».

Aussi la voyons-nous opposer les unes aux autres, sur le terrain, les quatres (Nations) Britannique : Angles, Scott, Gallois et Irlandais. Ici on veut nous imposer cette gageure de créer l'émulation sur le plan impérial (sans celà ? où est le sport ?) Tout en mélangeant à la base, les origines. Sportivement c'est une stupidité sans non. Politiquement, c'est l'aveu, ou le quasi aveu d'un soupçon injustifié et les moralistes nous ont appris de quelles stupéfiantes explosions est capable cet explosif là. Aussi veut-on nous faire gober que c'est uniquement dans l'intérêt de l'ordre public que la circulaire a été prise :

Lorsque deux races sont aux prises nous disent froidement ces Messieurs l'enthousiasme et la rage des supporters risque de s'élever à des degrés dangereux.

ARGUMENTS SPECIEUX :

Où a-t-on vu les supporters d'une équipe Musulmanes BRULER le matériel d'un stade en signe de protestation contre une victoire adverse ?

NULLE PART

Mais où a-t-on vu le même déchainement lors d'une rencontre opposant deux équipes d'Algéro-Européens ? En maints endroits et, récemment, à SAINT-EUGENE. Alors n'est-ce pas l'argument ne tient pas.

Nous nous adressons indistinctement à tous ceux qui aiment le sport et sont doués d'un peu de raison. Nous travaillons a faire des hommes solides animés de l'esprit de « faire play », c'est bénéfice pour tous dans l'Algérie, aussi bien que dans la communauté impériale Française.

Qu'on nous laisse travailler. Qu'on nous délivre de ces règlementations bureaucratiques paralysantes, absurdes et vexatoires. Que chacun nous aide à venir à boût de ces niaiseries dignes d'un catoblépas.

LE SPORT NE NOUS DONNERA PAS SEULEMENT FORCE ET VIGUEUR, IL NOUS FERA ACQUERIR LES QUALITES DE LOYAUTE ET DE DROITURE.

M. ZANI
Professeur civil d'E. P. et de Gymnastique
Membre du Comité Supérieur
de l'U.F.S.G.

ALGER

Le Gérant : B. BELKHODJA.
Imp. Centrale 44, rue de Constantine - ALGER

Autour de l'assassinat de l'Imam KAHOUL

(Suite)

Qu'avait-il besoin de salir sa victoire morale de l'assassinat d'un saint homme pour lequel lui-même avait la plus déférente estime. Qu'avait-il besoin de ternir son prestige que nul ne peut voiler. L'Eulemisme ou l'Okbisme gagnait du terrain et pour s'imposer aux masses point n'était besoin pour lui de se jucher sur le cadavre d'un vieillard. Il avait la foi et la science. C'était suffisant pour triompher tôt ou tard — et dans l'esprit du peuple il avait déjà triomphé du clergé officiel.

L'ADMINISTRATION

Descartes conseille prudemment de n'admettre aucune chose pour vraie « qu'on ne la connaisse évidemment être telle ».

En l'occurence la vérité nous échappe. Force nous est de la rechercher patiemment en appliquant à la méthode que nous nous imposons délibérément, ce que la nature a bien voulu nous dispenser de bon sens.

Admettons donc un instant avec certains journalistes qui jugent, me semble-t-il, avec précipitation ou prévention que l'Administration soit coupable d'avoir inspiré un crime aussi monstrueux.

Puisque j'accepte cette proposition à priori, on me permettra de poser quelques questions dont les réponses forceront ma conscience et dissiperont mon doute.

Quel intérêt pouvait avoir cette Administration algérienne à supprimer un homme vénéré, jouissant de son estime et de sa confiance et qu'on accusait d'être entre ses mains un instrument docile sinon intéressé ?

A quels mobiles auraient obéi les hommes de cette Administration qui n'ignoraient pas les dessins du gouvernement actuel ?

Nous fera-t-on croire que l'assassinat d'un Muphti même influent pouvait modifier la conception de la politique coloniale d'un Gouvernement Front Populaire qui compte parmi ses membres Maurice Violette, idole des indigènes et Marius Moutet compagnon de lutte d'Albin Rozet !

La question indigène est une question nationale et les Français qui se targuent dans ce pays, d'avoir autant que quiconque le sentiment de la Patrie n'ont pas attendu les victoires du 26 avril et du 3 mai pour demander que des réformes hardies soient réalisées en Algérie afin de nous acheminer vers une ère nouvelle de plus grande confiance réciproque et de plus grande fraternité.

— Bah ! me souffle-t-on a l'oreille, ne voyez-vous pas que l'Administration algérienne est peuplée d'arabophobes invétérés et d'irréductibles réactionnaires.... tout se comprend, n'est-ce pas ?

C'est une opinion que je ne tenterai pas de discuter et contre laquelle je n'élèverai aucune protestation. Mais, que peuvent les hommes de cette administration contre un gouvernement résolu, jugeant en dernière analyse et décidé à imposer ses conceptions formulées, au surplus, depuis fort longtemps.

Ces hommes, si haut placés qu'ils soient, sont fonctionnaires, ne l'oublions pas. Ne détenant pas leur charge de quelque héritage de famille, ils ne peuvent être inamovibles.

Le déplacement de certains généraux, de certains Préfets, de certains hauts dignitaires, n'affirme-t-il pas la volonté du gouvernement Blum d'éloigner impitoyablement des postes de confiance ceux qui ne sont plus dignes de les occuper ?

Si donc les personnages influents de l'administration algérienne manquaient de foi ou se livraient à une sorte de grève perlée, on peut facilement imaginer l'avancement.... kilométrique qu'ils ne manqueraient pas d'obtenir.

Quelle aurait été l'intention de ces fameux araphobes en armant et en soudoyant le mercenaire Akacha ? Ennuyer le Gouvernement en déclenchant ici une guerre civile avec toute ses horreurs ; en allumant sur toute l'étendue du Moghreb, une sorte de Kharedjisme qui aurait renouvelé les scènes de sauvagerie d'antan ?

La conception n'aurait pas manqué de hardiesse. Elle n'aurait pas été cependant pour relever le potentiel de réaction et de résistance de la France devant l'arrogance allemande, l'ambition italienne et le danger que pourrait faire naître au-delà des Pyrénées le sinistre Franco.

Ainsi, on voudrait soutenir que de Hauts fonctionnaires français n'auraient pas hésité à mettre l'Algérie à feu et à sang, alors que le ciel d'Europe est chargé de menaces et que, sur toutes nos frontières, on envisage l'avenir avec inquiétude. Ce serait trop inconscient.

JEAN DOMINIQUE.

(L'opinion Libre)

KAIROUAN

LA VILLE SAINTE

(Suite)

Pénétrons dans la première qui est aussi la plus intéressante. Un gardien arabe nous en fait les honneurs, mais au fur et à mesure que nous avançons il prend soin d'enlever les tapis qui couvrent le parterre afin que nos pieds ne les souillent pas. Les arabes eux, se déchaussent avant de pénétrer dans l'intérieur.

La grande mosquée est une très belle construction. Elle est connue de tous les musulmans pieux du monde entier. So collection de chapiteaux et de colonnes en marbres précieux qui provient de Carthage, Sidi el Hani, Hadumite, est de toute beauté. Les colonnes sont placées sans aucune harmonie et sans aucun aspect esthétique. Deux d'entre elles sont dressées de telle façon qu'elles laissent un petit espace. La légende musulmane veut que la personne qui peut passer entre ces deux colonnes ira tout droit au ciel...

La mosquée de Sidi Okba est composée de dix neuf nefs parallèles dont deux principales en forme de T. Chacune d'elles est supportée par des colonnes en marbre, de couleurs différentes, surmontées d'un chapiteau.

La Chaire « nimber » est composée de panneaux rectangulaires artistiquement sculptés à jours.

Une vaste cour au milieu de l'édifice est entourée de nombreuses petites pièces qui servaient de cloitres.

La plus ancienne partie de l'édifice est la coupole qui se trouve en avant du « mirhâb », qui donne la direction aux musulmans pour faire les prières. Cette partie de la mosquée, d'après certains archéologues, aurait été construite au troisième siècle de l'Hégire. Il est difficile d'indiquer l'origine de l'architecture de cette coupole. Elle serait la plus ancienne de l'art musulman occidental.

La grande mosquée de Kairouan a été bâtie par Sidi-Okba au septième siècle de l'ère chrétienne. Les renseignements historiques que nous possédons concernant la construction de cet édifice ne sont pas très précis ni très nombreux. Elle aurait subi plusieurs transformations depuis sa fondation. Démolie et reconstruite en l'an 84 de l'hégire, elle prend alors sa forme actuelle, avec ses deux nef. majeures en forme de « T ». En 155 de l'hégire elle est détruite de nouveau, puis en l'an 205 encore une fois. Elle subit plus tard, en l'an 441-1049 de graves dommages, lorsque la ville fut pillée pendant des luttes intestines.

Passons maintenant à la mosquée des Sabres. Elle est moins importante et moins belle que celle que nous venons de visiter. Ce qui attire l'attention du touriste, ce sont les cinq dômes qu'elle possède, c'est la principale curiosité. A l'intérieur rien de particulier à voir. Le gardien nous montre des fourreaux de sabres gigantesques en bois peint, fabriqués par un marabout forgeron du nom d'Amor Abbada. Les sabres ont disparu. Une autre curiosité est une énorme pipe turque, en argent, dont on ignore l'usage. Près de cette mosquée se trouvent quatre ancres d'une grandeur colossale. Elles ont été trouvées à Porto Farina.

Enfin la troisième mosquée intéressante est située près du bassin des Aghlabites. On l'appelle la mosquée du barbier ou du compagnon. Elle a reçu ce nom en souvenir du saint qui a son tombeau dans l'intérieur dont on vénère les restes. Ce marabout fût non seulement le barbier du prophète Mahomet, mais encore un de ses compagnons. D'après la légende il avait gardé trois poils de la barbe de son maître comme talisman.

Cette mosquée forme une masse de constructions irrégulières. En pénétrant dans l'enceinte du bâtiment, s'ouvre devant nous une cour au milieu de laquelle se dresse un minaret carré. De là un couloir nous conduit à un patio, le tout à ciel ouvert. De chaque côté du couloir on remarque une galerie soutenue par des colonnes. Le patio est aussi entouré d'une galerie. Partout de magnifiques faïences anciennes, aux fines teintes multicolores, charment les yeux des connaisseurs.

Enfin par une porte en marbre blanc nous pénétrons dans la salle principale qui renferme le tombeau du barbier et compagnon du prophète. Il est entouré d'étendards aux vives couleurs. A terre, des ex-votos voisinent avec des sacs et des boîtes contenant de la terre provenant de la Mecque.

Pour terminer cette visite à Kairouan, il nous reste encore à jeter un coup d'œil sur une dernière curiosité le grand bassin, dit le bassin des Aghladites. De forme circulaire, il servait à recevoir l'eau qui devait alimenter la ville. Il a été construit par un membre de la famille des Aghladites, le prince Ziadet Allah. Actuellement ce bassin est utilisé pour recevoir l'eau de Cherichera.

Avant de quitter ces lieux, arrêtons-nous quelques instants près d'un charmeur de serpents. Il ne désire qu'une chose nous exhiber son savoir faire. Au son du tambourin et de la flûte, il fait sortir ses serpents d'un sac de peau et par un mouvement rythmé de la tête il exerce sur eux une certaine fascination qui lui permet de leur faire exécuter toutes sortes de tours au grand ébahissement de la foule qui le regarde. Puis pour prouver que les serpents possèdent encore leurs venimeux, il les force d'ouvrir la bouche, afin que chacun puisse se rendre compte qu'il ne triche pas.

Mais voici l'heure de la prière, il nous faut songer au retour. Bientôt le crépuscule s'étendra sur la ville sainte, la ville mystérieuse des arabes. Tout bruit cessera, seul, le muezzin qui veille du haut de son minaret contemplera la ville endormie, tout en rêvant au temps jadis, alors que Kairouan était encore la terre sainte des vrais croyants d'Allah.

Arabisation ou Islamisation ?

(Suite)

Signalons enfin que la réparation des organismes de défense ou de propagande musulmane est différente de celle des organismes linguistiques. Les premiers sont constitués par les séminaires, les congrès, les revues, les sociétés de bienfaisance, les mosquées. Leur grand centre est surtout aux Indes, en pays non arabe. La culture arabe, elle, a son centre de propagande dans le Proche-Orient, en Egypte, en Syrie et au Liban en Irak. Elle a ses journaux, ses revues propres, ses agents qui sont parfois chrétiens, nous l'avons dit. Deux phénomènes qui ne se recouvrent pas.

Ni l'arabe n'est donc exclusivement musulman, ni l'Islam n'est spécifiquement arabe. Leurs intérêts sont dissociables. On s'était élevé avec véhémence, il y a quelques années, contre la proposition de latiniser l'alphabet arabe. Il semblait que se fût là un attentat sacrilège contre l'Islam. Le projet, à la vérité, n'était pas justiciable de la conscience des fidèles à l'égal d'une bid'a. L'attentat était contre la langue arabe et contre elle seule. Elle était antérieure à l'apparition de l'Islam, ainsi que son système graphique, si conforme à son génie et à sa fixité consonnantique. Et nous pouvons saisir là un des points névralgiques où les intérêts de la langue et les intérêts religieux seulement ne se recouvrent pas, mais sont nettement opposés. Ce qui serait un dommage pour la langue arabe, serait ici au contraire fort avantageux pour l'Islam. Il est évident, en effet, qu'une écriture moins monogrammatique, plus accessible à la moyenne du peuple, faciliterait considérablement la diffusion des idées et, parmi elles, des idées religieuses.

Il existe cependant par ailleurs une congénitalité profonde entre la langue arabe et l'Islam. L'arabe se présente comme la langue la plus apte à exprimer la pensée sémitique, et cette pensée forme la texture de l'Islam. Il semble bien d'ailleurs que, dans l'idée du Prophète, la révélation qu'il apporte s'adresse à son peuple, à ce peuple arabe qui n'a pas encore eu sa prédication comme les autres. Dieu n'a envoyé « aucun apôtre qui n'eût parlé la langue de son peuple » (XIV. 4). « Avant le Coran, il existait le livre de Moïse... Le Coran le confirme en langue arabe » (XLI, II). Et en belle langue, à la vérité, tellement que les musulmans considèrent leur livre saint comme le chef-d'œuvre inimitable de la langue, qui la porte du premier coup à sa perfection. Le caractère sacré du Livre interdit toute traduction pour un usage liturgique. Partout et par tous, la prière est récitée en arabe.

C'est cette vénération pour le Coran qui a commandé de tout temps le développement des études linguistiques arabes, entreprises pour préserver cette révélation elle-même. Les musulmans ont apporté à cette tâche une ferveur, un amour, dont n'a bénéficié nulle autre langue à notre connaissance, et qui nous a valu, presque dès les débuts, les monuments remarquables de la philologie et de la lexicologie arabes.

Plus encore. C'est en arabe que s'est opéré le grand développement dogmatique de l'Islam ; c'est en arabe, que les premiers mystiques nous ont transmis leurs expériences intimes ; c'est en arabe, que nous sont parvenus les hadith ou recueils de la tradition du prophète. La littérature elle-même se trouve chargée d'éléments religieux musulmans. Connaître l'arabe, c'est donc avoir le moyen de pénétrer plus intimement dans le génie propre de l'Islam, c'est respirer un air tout imprégné d'idées et de sentiments musulmans.

Si donc tous les peuples musulmans ne connaissent pas l'arabe, ce n'est pas par mauvaise volonté de leur part. Ils envient celui qui le parle et leur vénération pour la langue rejaillit un peu sur celui qui la possède. Un orientaliste éminent s'entretenait, quelque part en Afrique du Nord, avec un indigène. Ce dernier, frappé de la perfection avec laquelle son interlocuteur s'exprimait, s'écria au bout d'un moment : « Certes, tu auras une place fort élevée au Paradis. Tu prononce si bien l'arabe ! » Cette admiration, tout musulman la ressent, elle illustre bien le facteur sentimental qui joue en faveur de la langue, en terre d'Islam.

Mais si l'arabe n'a pas su se substituer aux langues locales pour des difficultés diverses, il a cependant exercé partout une influence plus ou moins considérable sur l'évolution de ces langues d'Islam. Il leur a prêté des termes religieux, parfois son vocabulaire plus étendu ; à certaines mêmes, au persan, à l'urdu et, jusqu'à ces dernières années encore, au turc, sa graphie. Sur toutes, il a laissé son empreinte et établit une sorte de trait d'union qui fait que les contacts entre ces peuples et la culture arabe chargée d'Islam se trouvent singulièrement facilités.

(En Terre d'Islam.)

2me ANNÉE — N° 40 B | 50 CENTIMES | SAMEDI 17 OCTOBRE 1936

L'Echo de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT
Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

DANS LA PRESSE ARABE

La cinquième assemblée générale de la Société des Ulémas musulmans algériens

L'Association des Ulémas d'Algérie vient de tenir à Alger, sa cinquième Assemblée Générale. Cinq longues années sont passées ; cinq ans d'existence n'ont pas permis aux Ulémas de tenir leur première promesse, c'est à dire la construction d'une Université Musulmane. En effet nous avons lu et relu le compte rendu de leurs assemblées et à notre grand regret nous n'avons remarqué aucune phrase faisant allusion à leur promesse. Les chiffres de dépense sont « magnifiques » « majestueux » dans presque tous les chapitres, mais on ne trouve même pas l'achat d'une seule pierre pour la construction de l'Université Musulmane.

Le peuple est derrière vous, l'Administration ne pouvant pas s'y opposer, qui vous empêche alors de tenir vos engagements. Serait-ce la politique comme certains voudraient nous le faire croire.

On vous entend clamer partout : Nous voulons une Algérie Arabe et Musulmane. Vous allez même jusqu'à sacrifier un peuple de six millions d'âmes pour qu'elle le soit. Montrez-nous alors que vous êtes sincères et de bonne foi dans vos actes et dans vos déclarations.

Le peuple qui vous a fait confiance vous attend encore à l'œuvre.

Rachid KALAFAT.

« Elle s'est tenue, au Cercle du Progrès le 27 septembre 1936. Le Conseil d'Administration avait au préalable établi l'ordre du jour de cette assemblée ; celui-ci comportant des questions d'ordre public auxquelles on assigna les journées des dimanche et lundi 27 et 28 septembre, et des questions de caractère privé, auxquelles on réserva les deux jours des mardi et mercredi suivants.

« Les Délégations venues de différents endroits du territoire, étaient nombreuses ; elles étaient composées de Présidents de Cheuabas et de membres actifs, bienfaiteurs et honoraires.

Il est rappele que les membres actifs sont choisis uniquement parmi les Ulémas et figurent seuls sur la liste des électeurs pour la désignation du Conseil d'Administration. Cette liste comporte environ cent quatre vingts noms.

Le 27 à neuf heures, Cheikh El Okbi, ouvrit la séance par ces paroles du Coran : « Ceux à qui par avance nous avons assigné la meilleure fortune en sont encore éloignés... Voici votre jour qui vout était promis. »

Coran.

Discours du Président Ben Badis :

Le but de la Société : Combattre les maux dont souffre la société et les fléaux tels que l'alcolisme, le jeu, le chômage et la prostitution ; combattre l'ignorance et se dresser énergiquement devant quiconque tenterait de paralyser l'action éducatrice des Ulémas.

Leur société s'est déjà distinguée dans ces combats de même qu'elle a contraint les riches à sortir de leur égoïsme et à se départir de leur indifférence.

Le résultat espéré.

Elever le peuple Algérien et lui favoriser l'accession au progrès ; permettre aux musulmans d'atteindre le niveau des peuples avancés, afin quils soient respectés par autrui et dans l'interdépendance des choses, ils se rendront utiles et sauront tirer profit d'autrui ; ils apprendront alors à gouverner et à se faire administrer.

Les doctrines de la Société.

Ramener les musulmans à la foi primitive, basée sur l'enseignement rationnel du Coran, aux vertus islamiques basées sur la pureté et la chasteté, aux règles de l'Islam basées su rla force et sur le pardon, aux institutions musulmanes basées sur la mutualité en considération des rapports sociaux et égalitaires entre les individus et les sociétés.

Dans l'accomplissement de cette double mission, la Société a fait preuve d'une grande fermeté dans ses résolutions et voit s'élargir continuellement son champ d'action malgré les manœuvres de ses ennemis ; en voulant détourner d'elle le public, ils n'ont abouti qu'à accroître son prestige et à resserrer les liens qui l'attachent au peuple. Il faut voir là un signe évident et précurseur du triomphe des doctrines de notre société.

La Société dans ses différents rôles.

A l'égard du peuple :

La Société s'adresse au peuple dans sa langue et le dirige à la lumière de sa religion et en lui dictant ses devoirs islamiques qui doivent entrer comme éléments essentiels dans la constitution de son état social : elle traite ce peuple en malade et lui administre le remède salutaire du Livre et de la Souna ; elle lui enseigne les institutions des premiers Khalifes (Es Salef Es Salah) vers lesquelles doit se retourner tout musulman sincère dans sa croyance afin que disparaissent les scissions et les divergences d'opinion.

La Société et les confréries religieuses.

Il y a cinq ans, nous avons élaboré les statuts de notre Société en collaboration avec certains chefs de confréries religieuses. La première année ne s'était pas écoulée que ces chefs désertèrent la Société et lui déclarèrent ouvertement la guerre avec l'aide des Tyrans. Ils l'accusèrent des plus grands crimes et usèrent à son égard de toutes leurs malices, car ils découvrirent que ce qui est qualifié mal social par la Société, est celà même qui constitue la plus claire de leurs resources ; ils constatèrent en outre que certaines attaques de la Société ennuyaient leurs seigneurs et maitres (les chefs de l'Administration) et ceux-ci ne leur cachèrent pas leur réprobation. Ce n'est donc pas la Société qui les a exclus ; ils s'en éloignèrent d'eux mêmes. Dieu adit : « Qui viole son serment ne nuit qu'a lui même. Quant à celui qui observe son alliance avec Dieu, il recevra de nous une grande rénumération. »

La Société et le Gouvernement.

Cette Société réformatrice a subi de la part du Gouvernement des souffrances et des malheurs. Celui-ci, dans ses agissements, ne s'est soucié ni du respect des musulmans dans leurs croyances, ni du respect de leurs mosquées qui ont été fermées au nez des Ulémas ; le Gouvernement se montre également avare dans l'octroi des permis d'enseigner l'arabe et le Coran ; il a mis les doigts dans les affaires des mosquées et des agents du culte et dans les attributions des sociétés cultuelles et de leurs membres en se servants de gens qui n'obéissent pas à l'Islam et se montrent insensibles à ses preceptes, ceux-là qui ne portent aucun intérêt à l'Islam et qui n'ont de pareils chez aucune nation de la terre (l'auteur vise les membres de la nouvelle cultuelle) ; d'autre part le Gouvernement représente les hommes de notre Société comme ses ennemis pour éloigner d'elle les personnes qui vivent de ses deniers ou qui ont des intérêts auprès de lui.

Tel fut le Gouvernement et tel il demeure jusqu'à ce jour.

Néanmoins nous espérons que ces calamités disparaissent avec l'avènement du Front Populaire si toutefois celui-ci demeure dans ses résolutions et s'il est toujours disposé à octroyer à l'Algérie ses droits.

L'an dernier à pareille époque, nous avions donné notre confiance à une personne agréable ; malheureusement elle nous a déçus. Aujourd'hui nous donnons cette même confiance au Gouvernement du Front Populaire et à ses partis ; nous leur demandons l'accomplissement de leurs promesses dès l'ouverture de leur première année parlementaire ; si nous sommes déçus, que Dieu ne veuille, nous disons : « Nous sommes les créatures de Dieu et Dieu est omnipotent. »

La Société et les partis politiques.

L'Islam est un contrat social général : il contient tout ce qui est nécessaire à l'homme pour vivre heureux et dans le progrès. Les expériences de la vie ont maintes fois prouvé aux savants de toutes les nations civilisées que l'univers ne peut trouver sa sécurité que par une réforme générale s'inspirant des doctrines de l'Islam. Le Musulman versé dans la

(Lire la suite en 4me page)

QUE VEUT L'EGYPTE

Egypte, pays de lumière et de science, terre des Pharaons des Fatimistes et du Grand M'hammed Ali, tu n'es qu'un centre de corruption et de tenèbre !

O Egypte, si tu veux reconquérir la sympathie du Monde Musulman renferme toi en toi même et sois une Egypte Egyptienne c'est-à-dire Arabe et Musulmane. Rien de ce que tu as emprunté à l'Europe ne t'est nécessaire et sache que tout ce que l'Europe prend de toi lui est profitable.

Depuis des siècles, l'Egypte est considérée comme centre de la culture arabe. Avec son Université d'El-Azhai, elle a acquis le titre de « Kaâba » de l'Islam. Il y a du vrai dans ces considérations ; mais, hélas, il y a autre chose qui s'est mêlé à dessein, à ses prépondérances culturelles et religieuses pour les déranger d'abord, et pour les discréditer ensuite : C'est *le Modernisme.*

L'Egyptien, a agit avec naïveté tout à fait en primitif, devant le sourire accapareur de l'aventurier blanc, qui en échange d'or ou d'ivoire, lui offre des objets en fer blanc. Pour son malheur et celui des Musulmans, il n'a pas discerné le bien du mal, puisqu'il a pris le modernisme pour le Progrès. Et ce modernisme, qui n'a rien du progrès, qui est au contraire déchéance et décadence, a réussi, grâce à la faiblesse et la légèreté de la femme et de la jeunesse, est devenu le fléau de la Morale et de la Civilisation.

L'Egypte et son Azhai, les librairies, les journaux et revues, ses orateurs et ses poêtes, s'est couverte de la honte de l'abdication de l'esprit devant la matière.

L'eminent auteur de « Hayat-Ach-Chark » (La Vie de l'Orient), nous a cité des pages sur la vie de l'Egyptien Moderne, qui rend le babylonien jaloux par la corruption. L'exagération dans la débauche, dans certaines classes de la Société Egyptienne, a poussé même les plèbes à s'éloigner de tout ce qui est bon et sublime, utile et honorable. Ils ont fait la guerre à la dignité de leur race.

Tous les Egyptiens sont des *Patriotes !* Mais la plupart, par leur Patriotisme, deshonorent leur Patrie.

Qui ne respecte sa Patrie qu'avec les traits que la nature lui a donnés ; ces traits particuliers qui la distinguent des autres patries, qui ne protègent pas ses goûts et ses penchants, est un traître ou au moins, si nous voulons nous montrer indulgent, est un imbécile.

L'Egypte est peuplée, hélas, de ces deux catégories — à part les arrivés — qui sont en train de discréditer la renommée de leurs pays, d'entacher son livre d'histoire ; surtout de propager le mal dont ils sont atteints dans les pays qui se sont fiés à eux.

L'Egypte, avec ses publications humoristiques et hystériques, avec sa musique batarde et ses films anti-arabes, est devenu une épidémie pour les centres de l'Islam.

Obéissant à des étrangers malins, elle marche tête basse vers l'abime qu'on lui a creusé. Pour le comble, tout en étant elle même victime, elle s'est faite complice. Et nous, à cause de sa faiblesse, je dis, de sa trahison, nous subissons les conséquences.

Egypte, pays, de lumière et de science ; terre des Pharaons, des Fatimites et du grand M'hamed Ali, tu n'es qu'un Centre de corruption et de ténèbre !

J'aurais voulu t'épargner la critique, si tes enfants n'avaient pas continué à se laisser trainer dans la fange, où même l'entêtement et l'erreur et nous avaient épargné, le souffle de ce vent empoisonneur qui a intoxiqué l'air de la vertu, de la pudeur et de la dignité de notre pays.

O Egypte, si tu veux reconquérir la sympathie du monde musulman, renferme toi, *en toi même,* et sois une *Egypte Egyptienne :* c'est-à-dire Arabe et Musulmane.

Rien de ce que tu as emprunté à l'Europe ne t'est nécessaire et sache, que tout ce que l'Europe prend de toi, lui est profitable.

Parmi les Nations Orientales, une seule qui a compris la signification du Progrès et a su l'utiliser à son profit : C'est le Japon.

La grandeur de ce Pays, est d'être resté japonais dans ses mœurs, dans ses usages, dans sa dignité surtout et dans son art et son industrie.

Dans ses films, il n'a emprunté ni le costume des européens, ni les airs de la musique démesurée, et n'a traité que des sujets contraires à la mode répugnante de vol, de viol et d'adultère....

Egypte, efface de tes reproductions et de tes mœurs l'immoralité et l'abdication, tu verras comment tu seras respectée.

Si tu continue à te rebeller contre les lois morales de l'Islam et suivre la pente glissante de la dégénérescence, tu subiras le sort de Babylone avec la lourde responsabilité d'avoir entrainé des innocents derrière toi.

Ouvre l'œil et le bon, autrement gare.

EL DJAZAIRI.

Les travaux de nos élus

ENSEIGNEMENT PROFESIONEL DES INDIGENES

MATERIEL

M. Foudil a déjà attiré l'attention de M. le Recteur sur la situation des professeurs de l'Artisanat qui demandent à être titularisés et à bénéficier d'un relèvement de traitement. Ils désireraient également avoir des vacances comme les autres membres du corps enseignant, dépendre de l'administration des Beaux-Arts, disposer de crédits suffisants pour l'achat de livres et fournitures pour leurs élèves et voir leur enseignement sanctionné par un diplôme.

Ces désiderata paraissent raisonnables. La situation de ces professeurs qui sont de véritables artistes, est assez précaire et leurs indemnités sont nettement insuffisantes. L'attribution d'un diplôme serait un précieux stimulant pour les élèves. Les livres et fournitures n'exigeraient pas des crédits considérables, Aussi l'orateur demande-t-il à M. le Commissaire du Gouvernement de se pencher avec bienveillance sur le sort de ces modestes agents.

M. Hardy, Commissaire du Gouvernement, déclare que sa bienveillance leur est tout acquise ; mais les crédits de l'artisanat ont été réduits d'année en année (?) et il ne saurait faire d'avantage en leur faveur avec un budget amoindri.

Les crédits sont d'ailleurs destinés également aux centres d'artisanat de l'intérieur et s'avèrent nettement insuffisants.

Il est profondement regrettable que l'administration se trouve dans la nécessité de restreindre ainsi le développement de ces œuvres qui, si elles sont une charge pour le budget, *produisent des recettes* par la vente du produit du travail de leur élèves.

M. Smati dépose un amendement tendant à augmenter de 127.846 francs la dotation du Chapitre 102 pour empêcher la regression des centres d'enseignement professionnel indigène.

Cet amendement, qui est également signé par M. Foudil, est mis aux voix et adopté.

M. Bendjelloul a été saisi des doléances des petits artisans locaux, généralement anciens élèves de l'artisanat, qui se plaignent de la concurrence que leur font les centres d'enseignement professionnel, il y a là des intérêts divergents à concilier. Il dépose, en conséquence le vœu suivant :

La Section Arabe ;

Considérant que la vente au public des objets fabriqués dans les écoles artisanales de la colonie a soulevé des protestations de la part des artisans indigènes issus le plus souvent de ces écoles et dont les produits sont ainsi concurrencés sur le marché.

Considérant que cette vente *qui est peu rénumérative* pourrait être avantageusement remplacée par une tombola publique dont les objets fabriqués constitueraient les lots.

Emet le vœu que les objets fabriqués par les écoles artisanales de la colonie ne soient plus mis en vente et constituent les lots d'une tombola publique annuelle ou bi-annuelle qui fonctionnerait au bénéfice de ces écoles.

Ce vœux est mis aux voix et adopté.

ARTISANAT DU PREMIER DEGRE

MATERIEL

M. Smati dépose un amendement tendant à augmenter de 150.000 francs le crédit inscrit au chapitre 103 bis, pour empêcher la régression des centres d'artisanat du premiers degré.

LES VEINARDS

Les premiers jours de Septembre nous avons rappelé à nos lecteurs que des lots de toutes les Loteries n'étaient jamais réclamés et que le Secrétariat de la Loterie Algérienne voulait bien leur signaler les lots suivants, non réclamés, des 1re et 2e tranches, tirées en Mars et en Mai :

2 lots	de 100.000	francs.
1 lot	de 50.000	—
8 lots	de 10.000	—
20 lots 1/2	de 5.000	—
29 lots	de 500	—

A la suite de cet appel les portefeuilles ont été fouillés et les billets qui y dormaient, vérifiés. Et nous sommes heureux maintenant d'apprendre que des veinards se sont alors aperçu qu'ils détenaient un billet gagnant. Un peu plus d'attente et les billets devenaient sans objet puisqu'ils doivent être déposés dans les 6 mois qui suivent le tirage.

Au cours du mois de Septembre voici, en effet, les lots signalés comme non réclamés, qui ont été déposés d'urgence et dont le montant a été aussitôt versé :

1 lot	de 100.000	francs.
1 lot	de 50.000	—
3 lots 1/2	10.000	—
17 lots 1/2	5.000	—
9 lots 1/2	500	—

Qui donc détient le billet, vendu dans le département d'Oran, du dernier lot de 100.000 francs (2e tranche) non encore réclamé ?

Chers lecteurs suivez bien les tirages. Vous seriez navrés et du reste impardonnables d'abandonner un lot, une fortune parfois, qui vots appartient simplement par votre négligence.

Toute la presse donne une intense diffusion aux listes de tirage de la Loterie Algérienne. Attention au tirage de la 3e tranche qui aura lieu le Dimanche 25 Octobre au Casino Municipal de Constantine et sera radiodiffusé par Radio-Alger.

———««(o)»»———

Assassinat d'un leader arabe

Les graves dissentions qui règnent dans les milieux arabes entre les partisans du Grand Muphti et les éléments modérés, quant à la politique à suivre, ont abouti à l'assassinat du Président du Conseil Musulman de Caïffa, un des plus fidèles partisans du Grand Muphti de Jérusalem, Haj Khalil Taha.

Haj Khalil Taha a été tué ce matin au moment où il s'apprêtait à pénétrer au bureau du Conseil Musulman, par un Arabe inconnu. Le crime est dû aux dissensions politiques.

Haj Kahlil Taha était président du Comité National Arabe de Caïffa, directeur de la Banque Arabe et un des plus grands industriels de Palestine.

Cet assassinat a été suivi d'autres attentats ayant le caractère de représailles contre les adversaires de l'action terroriste en Palestine.

Dans un village près d'Acre, les terroristes ont exécuté un grand commerçant musulman, accusé d'avoir entretenu des relation amicales avec des Juifs. Dans de nombreux villages, les bandes terroristes lèvent des contributions au profit de leurs fonds, sous la menace de représailles sanglantes.

Un groupe de vingt Arabes qui a tenté une attaque sur le poste de police à Beit Dagon, a été repoussé. Trois Arabes ont été blessés.

Fawji bey Kaudadji, commandant en chef des bandes partisanes arabes, a été légèrement blessé au cours d'une attaque dirigée contre les troupes anglaises près de Naplouse.

Les israélites et les musulmans

Par D. MARIUS

Le dernier bulletin de la Fédération des Sociétés Juives, que dirige avec compétence M. *Elie Gozlan*, dont le dévouement aux bonnes causes est connu de tous, est un vrai chef-d'œuvre pour l'Union des Israélites et des Musulmans.

C'est d'abord toute une série d'articles concernant des témoignages de sympathie par les musulmans aux israélites.

Puis dans le compte rendu, du discours de la Délégation Algérienne à l'Important Congrès Mondial de Genève, on lit :

« Juifs et Musulmans ont le devoir de vivre fraternellement sur cette terre où le Mur des Lamentations voisine avec le Saint Sépulcre et la Mosquée d'Omar dit-il tous trois voués au culte du Dieu unique ! que nos trois religions sœurs révèrent. »

Enfin dans un article de tête, signé *Vanekoff* sur le Rassemblement Universel pour la Paix, on lit encore :

« Les Juifs et les Arabes veulent reconstruire paisiblement ensemble leur patrie, dans un esprit de travail productif et pacifique, entre les peuples et de rénovation sociale. »

Comme on le voit, par la portée de ces paragraphes, nous sommes fiers d'être l'objet de sollicitude de la part d'un organe Israélite qui n'hésite pas à retracer dans son bulletin tout ce qui se fait en faveur de l'Union des Races par la fraternité humaine.

Il nous appartenait en la circonstance de persévérer dans notre but en nous faisant un devoir d'en parler.

D. MARIUS.

Nos Echos

LE BOLCHEVISME EST INCOMPATIBLE AVEC L'ISLAM
RESISTANCE A LA PROPAGANDE COMMUNISTE CHEZ LES MUSULMANS

Nul n'ignore que, pour les communistes « la religion est l'opium du peuple » et Dieu « un mythe ».

Ils s'efforcent par leur organisation des « sans Dieu », de pourchasser l'idée religieuse dans tous les domaines.

Comment expliquer que des Musulmans, religieux, aient pu se rallier au communisme négateur des croyances islamiques ?

C'est à cette question intéressante que répond l'Emir Chekib Arslan, syrien émigré en Suisse. S'adressant aux Musulmans, il leur déclare : « Décidément, vous ne savez pas ce que c'est que le communisme. Il vous est impossible de tenter le moindre rapprochement entre lui et l'islamisme ». Puis il montre le mensonge communiste, dans toute son hypocrisie.

« Au début de leur funeste campagne, les communistes ont induit en erreur bien des Musulmans en leur faisant croire que sans le secours de la Russie rouge, ils ne s'affranchiraient jamais du colonialisme et de l'esclavage européens.

Mais en réalité le communisme se proposait de soulever les Musulmans contre les Etats colonisateurs pour les contraindre à se plier aux exigences des communistes, à reconnaitre le Gouvernement des Soviets et à traiter avec lui.

L'Emir Chekib Arslan démontre avec vigueur que l'Islam est foncièrement opposé au communisme et que font fausse route ceux qui croient bon de s'allier aux Soviets pour mieux résister aux puissances coloniales. Il est intéressant de noter cette opinion d'un homme politique syrien, qui n'est certes pas suspect de préjugés « impérialistes » ni de tendances chrétiennes.

(Agence Univers)

Nous ne croyons pas qu'il existe de le bolchevisme comme doctrine. Les Musulmans qui, à un moment donné, se leurraient sur les intentions libératrices des bolcheviks en matière politique en ont été pour leurs frais. Quant aux communistes français, qui ne sont pas de la même étoffe ques communistes russes, il faut leur rendre cette justice qu'ils ont toujours élevé la voix contre l'oppression exercé par la France officielle contre les Musulmans du Nord de l'Afrique. Aucun musulman ne doit oublier les protestations de Jacques Doriot dans ce domaine. Il ne faut pas comparer les communistes français à leurs collègues russes, qui font souffrir les Musulmans du Turkestant et du Caucase autant que ceux-ci souffraient du temps des tzars. Quant à la doctrine communiste elle-même, elle est inconciliable avec l'Islam sur plusieurs points, et il ne saurait y avoir d'équivoque à cet égard. Par contre, les nécessiteux ont sur la société, en Islam, des droits sacrés aussi obligatoires que la prière : 2,5 % sur l'argent liquide, 10 % sur les revenus des terres, etc. Le Coran, en parlant de la classe aisée, dit ceci : « et il y a sur leurs biens des droits pour le pauvre et le privé ». C'est net et catégorique. Ajoutez à cela qu'il n'y a pas au monde une démocratie aussi parfaite et aussi réelle que celle de l'Islam. C'est un sujet que nous avons déjà traité dans cette revue.

IL FALLAIT UNE VICTIME.

L'histoire de son martyre, de sa première tentative d'évasion qui échoua et de son héroïsme pour sauver les malade dès que sévit la fièvre jaune, est conée avec un réalisme intense dans le film de la 20 Th Century-Fox : Je n'ai pas tué Lincolm que l'on verra prochainement dans nos écrans.

BAPTEME

A l'occasion du Baptême de son fils, nous adressons nos sincères félicitations à M. Hadj Bachir, commerçant à Sidi-Aïssa et nos meilleurs vœux de prospérité de longue vie à l'enfant.

COMMUNION

Madame et Monsieur Jacques Kespi, contrôleur au bureau d'Alger chèques postaux, nous font part de la communion de leur fils Albert.

Nos meilleurs vœux.

FIANÇAILLES

Nous avons appris avec plaisir les fiançailles de notre ami Lakaksa Ahmed Kader clerc d'huissier.

Nous adressons nos compliments aux parents et nos meilleurs vœux aux futurs époux.

———

Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de notre collaboratrice Yvette Lebrun, avec notre ami Henri Duprès, Etudiant en Médecine.

Toutes nos félicitations.

DISTINCTION HONORIFIQUE

M. Léon Benoit, propriétaire et Conseiller Municipal à Maginot vient d'être promu Chevalier du Mérite Agricole.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

TIRAGE DE LA TROISIEME TRANCHE DE LA LOTERIE ALGERIENNE A CONSTANTINE

Le tirage de la Troisième Tranche de la Loterie Algérienne aura lieu à Constantine.

Un comité de propagande, comprenant : M. le Maire de Constantine, MM. les Présidents de la Chambre de Commerce et du Syndicat Commercial, ainsi que des personnalités civiles et militaires s'est réuni vendredi matin à la Préfecture sous la Présidence de M. le Préfet BOUFFET, afin d'étudier dans quelles conditions pourra être organisé le tirage.

En accord avec le Comité de la Loterie Algérienne, la date en a été fixée au Dimanche 25 Octobre. Le tirage se fera au Casino Municipal.

Le Comité, désireux de donner au tirage de la Loterie Algérienne, un éclat tout particulier, a prévu l'organisation de très importantes manifestations le samedi 24 et le dimanche 25 octobre.

Constantine sera en fête durant ces deux jours et connaitra une animation dont ne manquera pas de profiter le commerce local.

Le programme de ces diverses manifestations sera incessamment arrêté et porté à la connaissance du public, qui lui fera, à n'en pas douter, l'accueil le plus empressé.

COMMEMORATION D'AVICENNE

Dans la réunion qu'elle a tenue le 25 septembre, la Société d'Histoire Turque a décidé d'organiser une grande manifestation pour la célébration du 900me anniversaire de la mort d'Ibni-Sina (Avicenne).

A cette occasion, la société entreprendra des publications sur la vie, l'œuvre, l'œuvre médicale et philosophique de ce grand savant turc. La Société publiera en outre des textes inédits de l'illustre penseur.

La Société a nommé une commission, qui sous la présidence du professerr Semsettin Günaltay, s'occupera des travaux relatifs à la célébration de l'anniversaire d'Ibni-Sina.

(Ankara).

LA VIE ARTISTIQUE

CINEMATOGRAPHIQUE

LE CINE VOX A OUVERT SES PORTES

Vendredi dernier a eu lieu à 9 heures du soir, l'inauguration officielle de la luxueuse salle de spectacle de la rue Charras : le Ciné Vox.

Une foule nombreuse distinguée assistait à cette première et belle soirée. Nous avons remarqué des personnalités du monde artistique, littéraire et journalistique.

La bande qu'on projetta sur l'écran de la Société Lux-Film : L'Argent, dû à la plume du célèbre écrivain Emile Zola.

Ce film obtint le plus éclatant succès. Il fait revivre à nos yeux la transposition du sujet dans des cadres modernes. Il est de nature à susciter certaines observations de la part de quelques romantiques, demeurés fidèles à l'ambiance du siècle dernier.

L'Argent comme d'ailleurs toutes les œuvres d'Emile Zola, possède ce souffle puissant qui ne se termine pas à la faveur de quelques années.

La brute réalité des faits ; le caractère des personnages ne décorent nullement avec l'époque actuelle. C'est ce qui rend sa transposition agréable.

Rendons hommages à MM. Valençot et Cazes d'avoir doté Alger, d'une salle digne d'une Capitale et félicitons les, pour la belle réussite de leur œuvre.

Yvette Lebrun.

20 TH CENTURY FOX

EFFORT CONSIDERABLE DE LA 20 TH. CENTURY FOX

POUR LA SAISON 1936 - 1937

Il n'est pas nécessaire de décrire les scénarios aux lecteurs de *L'Echo de la Presse Musulmane,* ni aux habitués de ces films, nul ne s'étonnera de leur gros succès.

Nous prions nos lecteurs de se reporter à notre numéro 38 (Le Ruban Bleu de la Production Mondiale).

L'HEURE SUPREME ! Le plus humain, le plus poignant des drames d'amour évoqué à nouveau dans ce film.

UNE CERTAINE JEUNE FILLE ! Un film admirable qui met bien en valeur la beautée et le talent si personnel de Loretta Young.

C'ETAIT INEVITABLE ! Une désopilante comédie, une mise en scène éblouissante, une excellente distribution.

RAMONA ! Belle production spectaculaire en « Technicolor ». Scénario pittoresque, action mouvementée ; tout concourt à faire de ce film un des meilleurs de la Saison.

CROC BLANC ! Un film étonnamment puissant, tiré du célèbre roman de Jack London, qui ne manquera pas de surprendre par l'originalité de sa présentation.

LLOYDS DE LONDRES ! Adapté du roman de Curtis Kenyon « Le Sonneur de Cloches ». Ce film, intensément dramatique, retrace d'une façon magistrale l'époque de Nelson et les évènements qui contribuèrent à la constitution de l'Empire Britannique.

LE TRAINEAU TRAGIQUE ! Vivant et dramatique, ce film reconstitue une atmosphère très spéciale, faite d'angoise, de surprise et d'espérance. Il a pour cadre les magnifiques contrées neigeuses du Canada.

FOSSETTES ! On ne raconte pas un film de Shirley, celui-ci encore moins que les autres, comique touchante et tendre, l'adorable Shirley sait exprimer les sentiments les plus subtils.

L'HOMME QUI A FAIT SAUTER LA BANQUE ! Une passionnante intrigue ou le jeu et l'amour interviennent tour à tour.

CHARLI CHAN AU CIRQUE ! Une nouvelle victoire du célèbre détective chinois, dans ce domaine de mystère et d'angoise où il est passé maitre.

LA TRAGEDIE DU FORT JEFFERSON REVIT A L'ECRAN !

Un soleil de plomb darde constamment ses rayons sur les sombres ruines du fort Jefferson depuis longtemps désert, qui s'élève à quelques 65 milles de la côte de la Floride.

Ce fort Jefferson, laissé à l'abandon et à peu près oublié aujourd'hui fut cependant le témoin d'une épouventable tragédie que *Darry F. Zanuek* a fait revivre en un film poignant : *Je n'ai pas tué Lincoln.*

Si autour du fort Jefferson aucune bataille ne fut livrée il n'en fut pas moins une prison ou pendant la guerre civile, se déroula un drame atroce, résultat de la plus horrible méprise commise par la Justice Américaine.

JE N'AI PAS TUE LINCOLN... devant Dieu tout puissant je le jure. Et la vérité qui jaillit de ce film magnifique est plus poignante qu'aucune des fictions portées à l'écran par les plus habiles réalisateurs. Magistralement interpréter par : Warner Baxter, Gloria Stuart, Claude Gillingwater, Arthur Byron, réalisation de John Ford, ce film de la 20 Th. Century-Fox passera prochainement dans nos salles.

Le Cinéma VOX projetera à partir de vendredi : JEROME JERREAU, avec Georges Milton.

La réalisation d'Abel Gance est loin d'avoir épuisé son succès et celui-ci contient d'exceptionnels éléments qui lui assurent d'ores et déjà un succès éclatant.

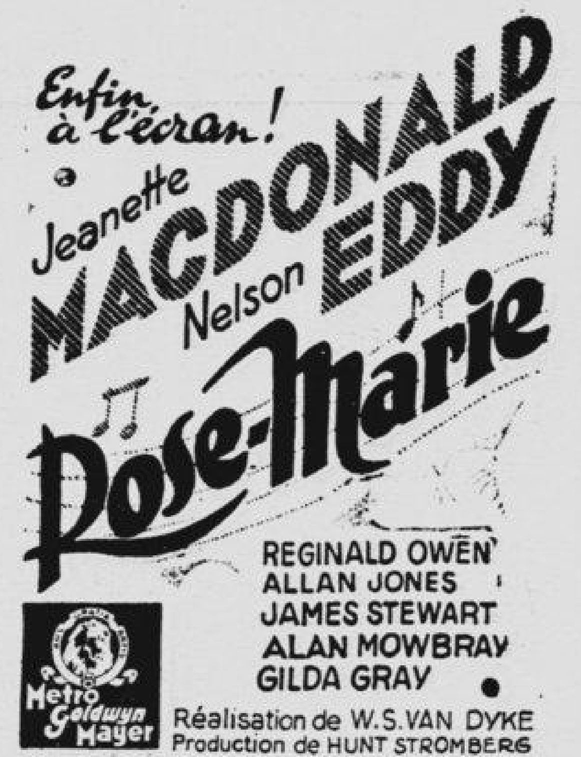
Son action se développe vers 1648 à Paris, à l'époque de la Fronde. Jérôme Perreau, tanneur-pourpointier, est un grand cœur, mais qui s'occupe plus activement des misères du peuple que de la pauvreté qui règne à son propre foyer. Mazarin fait paraitre un édit interdisant le jeu de la fronde : les gens du guet surprennent Jérôme lapidant cet édit. Il est arrêté, mais avec l'aide des dames de la halles peut-il échapper ? Allez au VOX, Jérôme Perreau vous fera oublier les petits ennuis journaliers !

Ce que nous verrons sur nos écrans



CAPITAINE BLOOD !

Entrainant le spectateur à la suite des Grande Aventuriers qui tracèrent les routes océaniennes utilisées encore de nos jours. Capitaine Blood est de la taille des Jean-Bart et des Surcouf. Il se classe parmi ces hardis marins, qui au XVII siècle portèrent au loin les couleurs de leur patrie et lui firent don de terres nouvelles. Corsaire ! il est jusqu'aux mœlles ! Son histoire écrite par Sabatini nous révèle sa vie tumultueuse. La grande aventure a toujours hanté et tenté les hommes, Capitaine Blood nous a ouvert des horizons nouveaux, chacun devant l'écran peut donner libre cours à ses rêves.



AUX JARDINS DE MURCIE !

Alors que la terreur rouge s'installe par dela des Pyrénées et en particulier dans la région de Murcie on verra avec intérêt le tableau coloré, pittoresque et curieux que MM. *Marcel Gras et Max Joly* viennent de réaliser d'après la célèbre pièce de Feliu y Codino.

On respire en le voyant projeter, l'air sec et parfumé des jardins du sud Espagnol ou il fut tourné en plein pays de Murcie, parmi la population et dans les fermes de ce verger naturel.

Un succès certain, va accueillir la belle réalisation de Marcel Gras.

HADJ BEN ALI

SPORTIVE

LA CIRCULAIRE ! ! !

Tel est le mot, qui, dimanche sortait de toutes les bouches, à l'occasion de la première journée des Championnats de Foo-Ball.

Car il n'est un secret pour personne que la décision gouvernementale intéresse le Mouloudia Club. Ce dernier étant parvenu en Division supérieure ; il s'agissait de savoir si, dans l'intérêt du sport, elle serait maintenue. Me plaçant sur le terrain strictement sportif, quel réconfort pour moi de constater que dans ce domaine, on y rencontre des esprits saints et loyaux.

Car si aux yeux des indigènes, le fait de les empêcher de disputer convenablement leurs chances, avec leurs éléments, j'alleais dire leurs élèves, n'est pas régulier pour les sportifs, digne de ce nom, et quelque soit la race à laquelle ils appartiennent, son application frise l'injustice.

Doit-on penser que les Pouvoirs Publics maintiendront leur première façon de voir ? Probablement que la négative sera l'unique réponse. Un premier pas a été fait en avant, puisque les dirigeants de la Ligue d'Alger, promirent de se trouver près du M.C.A. pour soutenir leur juste revendication.

C'est pour ces motifs qui nous nous efforcerons de prendre une part active pour accorder notre concours au Mouloudia, le seul touché en la circonstance, afin d'obtenir tout au moins pour le moment un sursis pour lui permettre de réorganiser ses cadres.

Et ce sera justice. D. MARIUS.

FOOT-BALL

LES CHAMPIONNATS D'ALGER

La première journée se déroula normalement et les résultats enregistrés émurent quelque peu les sportifs.

Le Gallia s'assura un succès devant l'A.S.S.E., l'U.S.O.M. battit le R.C.M.C., l'O.H.D. enregistra une victoire face au G.S.O., le M.C.A. succomba d'extrème devant le FCB, on doit dire qu'à la décharge des Musulmans, l'application sévère de la circulaire fut d'un effet desastreux pour la défense de ses couleurs. Enfin le R.U.A. et l'A.S.B. s'en retournèrent dos à dos.

Ce que dit l'Echo d'Alger de la rencontre F.C.B. - M.C.A.

« Les Blidéens ont réussi à battre non sans peine leurs adversaires, après une partie des plus acharnées, au cours de laquelle il y eut de part et d'autre une dépense considérable d'énergie. La rencontre ne fut marquée par aucun incident. Le résultat qui longtemps demeura indécis, revint finalement au F.C.B. qui aurait tout aussi bien pu être vaincu. »

Ce compte rendu du grand confrère nous dispense de tout comentaire. Nos lecteurs apprécieront qu'il n'appartient pas à notre organe de souligner les excuses d'une défaite et nous préférons leur mettre sous les yeux des avis de confrères dont l'impartialité ne fait pas de doute.

A ORAN

AU COURS DES CHAMPIONNATS

L'U.S.M.O. a eu raison de la Marsa par un écart de 4 buts.

NOS POTINS

Notre Directeur des services sportifs, M. Marius Dahan a été l'objet à l'occasion de son retour de France, d'une petite manifestation cordiale de la part des amis du Mouloudia.

Nous donnerons dans notre prochain numéro une critique sur les conséquences de l'application de la circulaire.

Le confrère chargé du compte-rendu de la rencontre de Coupe M.C.A.-Red-Star n'a pas été tendre pour nos frères.

Il faut l'excuser car il eut le tort d'utiliser la peau de l'ours avant de.... etc...

Après son pronostic certain, il ne pouvait pas se déjuger. Espérons qu'il sera plus prudent à l'avenir.

Les Elus Musulmans ont fait adopté en Conseil Municipal, un vœu afin que les droits des Sociétés Indigènes soient les mêmes que tous les autres.

Espérons que les Pouvoirs Publics et les Ligues appliqueront ce vœu.

Notre appel paru dans le dernier numéro a fait sentation dans les milieux sportifs. C'est un exemple que nous donnons aux masses.

Amara le coureur cycliste vient de se amrier. Nous le félicitons.

Il est fortement question que Moussa Bourachidi actuellement à Paris, fasse la saison dans un grand club de la capitale.

LA TURQUIE TRIOMPHE.

Le match de foot-ball qui a eu lieu entre les footballers turcs et le team mixte de Léningrad s'est terminé par la victoire de ce dernier par 1 contre 0.

Par contre, les sportifs turcs ont gagné les tournois d'escrime et de lutte ainsi que la course de bicyclette de100 kilomttres qui ont eu lieu les jours suivants.

A la lutte, la victoire des sportifs turcs a été de 4 contre 3.

A l'escrime, les turcs ont triomphé par 10 contre 4.

Quant aux cyclistes turcs, ils ont triomphé individuellement et en tant qu'équipe dans la course de 100 kilomètres qui s'est disputée à Léningrade. Le premier arrivé fut le cycliste Talat, qui couvrit la distance en 3 heures, 24 minutes et 11 secondes, suivi de Kâzim àvingt centimètres de distance.

LES SPECTACLES

CINÉ VOX

Permanent 13 h. 30 — Soirée 21 h. 15

Georges MILTON dans

JEROME PERREAU

avec Le Vigan, Tania Fédor, Samson Fainsilber.

TRIANON

Matinée 16 h. — Soirée 21 h.

LES PETITES ALLIES

remarquable chef-d'œuvre de Claude Farrère, avec Constant Rémy, Madeleine Renaud.

RIO CINÉMA

Permanet 13 h. — Soirée 21 h.

Semaine de Gala avec

UN DRAME A MANHATTAN

deux admirables acteurs, Clark Gable et William Powel.

Le Gerant : B. BELKHODJA.

Imp. Centrale 44, rue de Constantine - ALGER

La cinquiéme assemblée générale de la Société des Ulémas musulmans algériens

(Suite)

connaissance des lois musulmanes peut donc se dispenser de toute autre doctrine. Dans cet ordre d'idées notre Société ne peut s'apparenter qu'à l'Islam. C'est par conséquent avec l'Islam seulement qu'elle doit persévérer dans la voie où elle mène l'Algérie vers le bonheur et le plus haut degré de la perfection. C'est pourquoi nous remercions et exprimons notre gratitude à quiconque nous soutien dans le but de défendre le faible et de combattre l'oppresseur pour servir l'humanité sans distinction de race.

La Société et le Congrès Musulman Algérien Général.

Depuis toujours les revendications du peuple Algérien furent basées sur la conservation de son individualité, de sa langue de sa religion. C'est pourquoi le Congrès comprenait dans ses éléments, les Ulémas, car son ordre du jour comportaient des questions d'ordre social et économique. Que le Gouvernement sache que les revendications des Ulémas sont celles du peuple représenté dans son universalité par le Congrès. La Société a rempli son devoir comme membre de ce Congrès sur lequel elle continuera à veiller.

Parlant des évènements de Palestine, M. Benbadis s'exclame :

Je pousse des soupirs de désespoir sur « le sort de la terre sainte qui subit les duretés du colonialisme tyrannique lequel sème la division entre gens vivant en frères depuis des siècles ; il fait couler le sang des innocents dans ces lieux sacrés.

En votre nom et en celui de l'Algérie, depuis le fœtus qui s'agite dans les flancs de sa mère, jusqu'aux morts qui dorment dans les tombes, j'élève ma plainte à Dieu et mes protestations à tous les humains de la terre. »

*****

Le Procès-Verbal de la situation financière de la Société, présenté par le contrôleur Kheireddine aux lieu et place du trésorier malade.

Recettes	115.239 50
Dépenses	52.414 05
Reste en Caisse	62.825 45

Le chiffre de la recette comprend la somme de 69.037 fr. 35 excédant de l'année 1935. Le reliquat comprend les sommes versées par les cheuabas : Constantine 5.500 fr. ; Tlemcen 2.170 fr. ; Sidi-bel-Abbès 250 fr. ; Saint-Denis-du-Sig 2.118 fr. ; Relizane 650 fr. ; Bordj-Ménaiel 891 fr. ; Biskra 3.000 fr. ; Alger 2.710 fr. ; Guerarem 2.000 fr. ; El-Milia 780 fr. ; Miliana 330 fr. ; Tébessa 1.075 fr. ; Mila 1.865 fr. ; Djidjelli 1.200 fr. ; Batna 1.776 fr. ; Dellys 1.205 fr. ; Aïn Beida 480 fr. ; Guenzate 575 fr. ; Blida 1.470 fr. ; Laghouat 1.375 fr. ; Médéa 5.033 fr. 50; Guelma 400 fr. ; Boufarik 105 fr. ; Akbou 540 fr. ; Bougie 1.593 fr. ; Bordj-bou-Arréridj 545 fr. ; Les Mozabites d'Alger 450 fr. ; Bousaâda 215 fr. ; Khenchela 1.000 fr. ; Sétif 970 fr. ; Ksar Boughari 1.190 fr. ; Chellala Reibell 430 fr. ; Berouaghia 440 fr. ; Guelaa de Beni-Abbès 470 fr. ; Djelfa 85 fr. ; Barika 200 fr. ; El Djenab 400 fr. ; suit le détail des dépenses : correspondance 275 fr. ; frais de la réunion générale de 1935 : 575 fr. ; frais des réunion tenues par le Conseil d'Administration : 11.963 fr. 75 ; pour la défense de la Société 378 fr. ; frais de déplacement des delégués de la Société 5476 fr. ; frais d'imprimerie 7.836 fr. ; subvention faites à des œuvres de bienfaisance telles que la mosquée de Tébessa, la Médersa Ettarbia, la mosquée d'Aïn Yagout, la mosquée de Mila et autres y compris les journaux, 8.250 fr. ; secours aux étudiants de Constantine ; frais de téléphones et télégrammes 800 fr. ; correspondance journalière 554 fr. ; avances au journal de la Société 10.000 francs.

*****

Discours du Cheikh El Ibrahimi.

L'orateur fait l'historique de la Société de sUlémas qui franchit tous les obstacles dressés devant elle et les abîmes ouverts sous ses pieds sans sans aucun souci du danger ; elle triompha également dit-il, de ses ennemis dont la dernière manigance fut l'assassinat du Muphti ; il ajoute :

« C'est une erreur profonde que d'alléguer que la Société étant de caractère purement religieux, elle doit limiter son action aux réformes religieuses seulement. Ce fut également une erreur de la part de certains malades de cerveau qui ont cru pouvoir compromettre la Société en disant d'elle qu'elle s'immisce dans des questions qui n'ont rien de commun avec la religion. La vérité c'est que depuis le premier jour de sa création, cette Société s'occupe de provoquer des réformes religieuses et des réformes sociales qui entrent ensemble dans la capacité de l'Islam et par conséquent dans les attributions de la Société. L'Islam est en même temps un statut religieux et un statut public ; si les dispositions du premier sont limitées celle du second sont très étendus ce qui fait que les réformes religieuses ne peuvent s'accomplirent qu'avec les réformes sociales afin que le musulman prenne figure dans la société et qu'à l'instar des individus des autres collectivités il se sente une force et une puissance susceptibles de le mettre au rang des hommes ; de cette égalité naitront les sentiments de fraternité et de concorde qui doivent lier les hommes au lieu que ce soit l'empire de la domination et l'exploitation. »

« La Société a obtenu un grand résultat dans l'enseignement de ces preceptes sociologiques au peuple. »

*****

La composition du nouveau bureau :

Cheikh Benbadis, Président : 178 voix.

Bachir El Ibrahimi, Vive-Président 178 voix.

Tayeb El Okbi, Vice-Président 178 voix.

El Arbi Tchessi, Secrétaire Général 178 voix.

Mohamed Kheireddine ,Contrôleur 171 voix.

Aboulyakdane 171 voix.

Mohamed Ben Mançour 177 voix.

Yahya Hamoudi 176 voix.

Ali El Khiar 171 voix.

Abdelkader Ben Ziane 176 voix

Naceur El Dine 172 voix.

Halouche Belkacem 146 voix.

"E-Bassaïr"

NOUVELLES D'ORIENT

EN SYRIE

APRES LA SIGNATURE DU PACTE FRANCO-SYRIEN

Lundi, au cours d'une manifestation organisée à Antioche par des Syriens à l'occasion de la signature du traité conclu avec la France, un menuisier turc hissa le drapeau turc devant sa boutique, ce qui détermina les Turcs à organiser spontanément une manifestations de caractère national. Alors, des Syriens arrachèrent le drapeau turc et le lacérèrent.

Ce fut le signal d'une violente bagare qui ne cessa que sur l'intervention des gendarmes français. L'opinion turque de toute la région est extrêmement surexcitée.

*****

Revue de la Presse Turque

Les nouvelles reçues avant-hier de Syrie ont justifié certaines appréhensions : en effet, un drapeau turc a été laceré à Antakya, et un journal de Damas se livre à des attaques contre Ankara qui sont d'un ton particulièrement trivial.

Ce journal ne se contente pas de feindre d'ignorer le caractère turc du Sandjak, mais parle même du caractère arabe de la Cilicie. Mais il faut toujours faire preuve d'indulgence vis-à-vis des esprits faiblement organisés ou privés de scrupules moraux, et suivre les évènements avec le plus de sang-froid possible. Le Sandjak est-il grâce à une majorité indiscutable, turque ou non ? (Il y a là, contre 250.000 Turcs, une mosaïque minoritaire de 50.000 âmes où se confondent tous les sangs et toutes les races !) De plus, cette particularité du Sandjak a-t-elle été, oui ou non, confirmée et reconnue par la puissance mandataire à l'époque même où l'Anatolie poursuivait la lutte pour l'Indépendance ?

L'accord d'Ankara de 1921 contient-il, oui ou non, l'engagement de créer un régime spécial conforme aux besoins nationaux et sociaux de la majorité du Sandjak ? La Syrie peut, dans toute cette question, formuler une seule objection, et qui est de contester la majorité turque du Sandjak. Nous faisons part dès à présent de notre consentement, non seulement à ce qu'on procède à un recensement de la population, mais aussi à un plébiscite parmi celle-ci. On sait que le caractère national d'un territoire est déterminé par la nationalité de ceux qui y vivent. Laissons aux historiens le soin de discuter sur l'époque depuis laquelle le Sandjak est turc ; mais il y a aujourd'hui 250.000 Turcs qui parlent leur propre langue. Les Turcs du Sandjak sont voisins des Turcs d'Anatolie : c'est-à-dire qu'en lui accordant ses droits, on n'aura en aucune façon compromis l'unité de la Syrie.

Il est impossible de deviner pourquoi le même journal s'irrite des pourparlers de B. Tevfik Rustu Aras. Nous ne faisons qu'appliquer les nécessités de notre politique pacifique, qui respecte les traités et ses propres engagements. L'accord concernant les Turcs du Sandjak a été signé entre la France et la Turquie. Il est de l'élémentaire devoir des hommes d'Etat autorisés de la Turquie de poursuivre l'application de cet accord. Nous considérons comme une cause sacrée le principe de la liberté des peuples : c'est pourquoi nous respectons celle des Syriens. Ceux-ci ne sont-ils pas tenus, non seulement de considérer favorablement la nécessité d'exécuter les engagements pris envers la majorité d'une région qui est au moins aussi justifiée qu'eux à demander sa liberté à la France, mais aussi, se souvenant qu'ils viennent à peine d'être délivrés des entraves qui limitaient leurs propres libertés, encourager et faciliter cette exécution ?

Ces nationalistes ont-ils pu amener la France à renoncer à ses engagements vis-à-vis des Libanais qui parlent arabe comme eux et qui ont pénétré jusqu'au cœur de la Syrie ? Cette attitude incompréhensible vis-à-vis du Sandjak provient-elle de ce que ses habitants sont des Turcs et qu'ils n'ont avec les Syriens aucun lien de sang et de culture ?

Puisqu'il existe une question du Sandjak, et que son régime a été l'objet d'un accord, puisque l'encre de notre signature qui scelle cet accord est encore toute fraiche, les Syriens libres, en ces jours où ils entrent dans une période de politique d'amitié neuve et d'égale à égale avec nous, ne peuvent avoir qu'intérêt à résoudre cette question qui ne peut que compromettre les efforts de cette politique. Ils doivent renoncer à créer, en surexcitant les gens de la rue et les petits journalistes, une atmosphère de tension absolument inutile.

FALIH RIFKI ATAY.

LES CONDITIONS D'UNE AMITIE SURE

Du *Tan* (B. Ahmed Emin Yalman)

Lorsque Iskenderun (Alexandrette) et Antakya (Antioche) furent détachées de la mère patrie, nous avons promis de penser à nos frères de là-bas et que nous les laisserions entièrement maîtres de leurs destinées. La nation turque a toujours tenu sa promesse.

Nos accords de 1921 et 1926 avec la France contiennent des clauses formelles au sujet des Turcs du Sandjak à qui il sera accordé dans cette région un drapeau semblable au drapeau turcs, et au sujet de leur culture et leur développement économique. Nous aurions été heureux si ces accords étaient réalisés avec bonne volonté.

Mais ils n'ont pas été réalisés. Nos attentes patientes ont été trompées. Et la politique de destruction a été poursuivie dans le Sandjak.

Il est nécessaire au moment où survient un changement dans la destinée de la Syrie, que cette question soit résolue à sa base et que soit appliquée entièrement l'essence contenue dans les accords de 1921 et 1926. La France ne peut sans nous prévenir et sans notre consentement passer ses engagements à un autre gouvernement. Nous accordons son importance à la Syrie ; mais nous ne pouvons attribuer à la signature d'un nouveau gouvernement la même valeur qu'à celle de la France.

Nous savons très bien qu'aujourd'hui nous n'avons pas d'interlocuteur en face de nous. Des élections auront lieu en Syrie. L'alliance franco-syrienne sera réalisée après que le nouveau Parlement aura ratifié l'accord paraphé à Paris.

Si la même bonne volonté existe chez tous les intéressés, les entretiens privés continueront jusqu'alors et le terrain d'une bonne entente sera préparé. Ensuite, la France, la Syrie et nous, nous réunirons autour de la table des pourparlers. Nous allons donner une forme réelle aux accords consignés sur le papier et les lier par des solides garanties. C'est seulement après que sera fondée entre la Syrie et la Turquie une amitié basée sur une confiance mutuelle, et que la Syrie entrera dans sa vie ordinaire basée sur l'indépendance.

*****

A ANTIOCHE ET ALEXANDRETTE

Cumhuriyet, (B. Yuns Nadi) :

La situation qui existait jusqu'à hier pour Iskenseroum et Atakya consistait en un état d'oppression et de souffrances pour les Turs de cette région. Si telle est la situation que les négociations de Paris veulent perpétuer, il y a lieu de proclamer ouvertement qu'elle ne pourra en aucune façon être acceptée d'abord par les Turcs d'Iskenderoum et ensuite — avec eux — par nous autres Turs de la mère-patrie.

L'état de choses qui existait hier dans le Sandjak se présente sous un double et même un triple aspect :

1. — Celui, réel et effectif, qui nonobstant le traité conclu par nous avec la France, pour une contrée exclusivement habitée par des Turcs, consiste à soumettre ceux-ci à une vie d'oppression.

2. — L'aspect d'hier de l'autonomie devant être assurée aux Turcs de cette région, si le traité Franklin Bouillon était appliqué strictement et avec toute la bonne volonté nécessaire — autonomie, qui, malheureusement, n'a existé jusqu'ici que dans les imaginations.

3. — L'aspect, enfin, qui ranime à nos yeux, comme un droit des plus légitimes, la présence, suivant notre pacte national, de ces Turcs dans les limites, c'est-à-dire dans le sein de la mère-patrie.

On voit que les négociations de Paris n'ont fait que prendre en considération la première de ces trois situations, celle qui consiste à soumettre la population de cette région à une vie d'oppression et de souffrances et que les négociateurs se sont contentés de trouver, d'après leur concept, cela très naturel. En pensant à un tel manque de sollicitude, nous faisons des efforts pour ne pas donner libre cours à des mots qui demandent à jaillir, en signe de violente révolte, de notre cœur et de notre esprit en présence d'une telle violation des traités et des droits les plus naturels. Nous avons été surtout surpris d'entendre le sous-secrétaire français parler des droits des minorités avec une insouciance qui l'éloigne sensiblement de la notion du droit. Que cherchent ici les droits des minorités puisque nous nous trouvons avoir signé avec le pays auquel appartient ce sous-secrétaire d'Etat un traité d'entière autonomie qui dévait assurer aux Turcs d'Iskenderoum et d'Antakya, la même existence que ceux de la mère-patrie. En vivant au sein de cette patrie, ces Turcs ne peuvent et ne doivent s'abaisser à mendier des droits de minorité censés leur accordés par tel ou tel autre comme une marque de faveur.

Après que nous constatons clairement que ni la France ni la Syrie n'ont prêté l'oreille à tout ce que nous leur avons demandé jusqu'à présent pour les Turcs d'Iskenderoum et d' Antakya, nos frères de race, on doit nous excuser de ne plus juger dorénavant comme suffisants les engagements et les assurances de Franklin Bouillon. De nouvelles dispositions sont manifestement nécessaires qui nous permettront de voir l'exécution pratique de ces engagements et de ces assurances. Il est de l'intérêt de la France aussi bien que de la Syrie de ne pas fouler aux pieds le droit. Car, on ne saurait ni permettre, ni souffrir indéfiniment que le droit soit piétiné.

ANKARA.

2me ANNÉE — N° 41 50 CENTIMES SAMEDI 31 OCTOBRE 1936



L'Écho de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT
Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

DANS LA PRESSE ARABE

AVEC LE CONGRES MUSULMAN ALGERIEN

Constatations et impressions

Par Abdelhamid Benbadis

S'il est vrai que M. Violette veuille du bien aux musulmans, il déteste cependant tout ce qui fait obstacle à leur assimilation graduelle. Mais il n'est pas dit que nous devons aimer tout ce qu'on nous souhaite même si on est de bonne foi...

Le président du conseil nous dit : « Je suis content de cette visite de musulmans à un juif, de démocrates à un démocrate, de français à un français. Je dis au Président : Le peuple algérien malheureux ne souffre pas du fait d'un autre peuple, ni du fait d'une religion, ni du fait de la France, il souffre de l'injustice, c'est pourquoi il a fait confiance au Front Populaire dès son avènement au pouvoir et lui manifesta sa joie en lui envoyant la présente Délégation.

M. Daladier est de la droite radicale ; il nous déclare qu'il ne peut consentir à notre représentation parlementaire tant que nous conservons notre statut personnel musulman.

Il ne nous cache pas qu'il sera notre adversaire si la question de notre représentation est débattue au Parlement.

Nous sommes rentrés et d'aucuns croyaient que nos revendications pressentes et urgentes ne traineraient pas plus d'une semaine ou d'un mois. Quant à moi, je ne partageais pas cet optimisme de mes collègues sachant surtout que le Front populaire doit son existance aux radicaux socialistes. Or ceux ci ont encore au pouvoir certains représentants dont la politique colonialiste laquelle n'a pas été répudié malgré le nouveau gouvernement.

... Je croyais cependant que l'examen de nos revendications serait ajourné à cause des vacances estivales ; or, l'été est passé, la commission d'enquete a été désignée et aujourd'hui..?

« Si tu ne fais pas à ton frère son droit, tu le trouveras à la limite de la rupture s'il a un peu de sagesse ; il préférera monter sur le fil de l'épée que de subir tes abus, si toutefois l'épée peut l'atteindre.

Abdelhamid BENBADIS.

EN MER :

Les membres du congrès comprenant des élus, des Ulémas, et des militants forment comme une famille ou règne l'union et où se manifeste l'affection. De temps à autre, les trois Cheikhs (Benbadis, Bachir El-Ibrahimi et El-Ogbi) s'isolent pour se retremper dans leurs souvenirs. El-Ogbi ne pouvant endiguer ses émotions, improvise et chantonne des vers sur des airs hidjazieni et nedjdiens. Le souvenir de ces pays l'emplit de tristesse, le désir de les revoir le dévore; s'il était maître du gouvernail, il aurait mis le cap sur Djedda sans relâcher dans aucun port. Un homme aussi amoureux du Hidjaz qui fait taire ses désirs et accepte de vivre en Algérie où il subit le malheur, les abus et les injustices, accomplit par ce sacrifice un sacerdoce.

Le Cheik El-Ibrahimi rivalise d'esprit avec El-Ogbi en évoquant son séjour dans le Hidjaz, les beaux jours qu'ils ont passés ensemble à La Mecque, puis sa résidence en Syrie où il enseigne au Collège Impérial. Brusquement il se met à parler de l'Andalousie. Ce bond nous surprend tout d'abord, mais le cheik a vite fait de nous faire comprendre le motif de cette digression. L'Andalousie dont il nous parle est de celle des Ommiades et des premiers syriens qui ont conquis ce pays ; de l'Andalousie telle quelle est décrite par notre compatriote « El-Maquari » dans son ouvrage « Nafh' Ettibe ». Cet historien nous apprend comment nous assisterons un jour au retour du soleil andalous, bien qu'il soit encore éteint. Après la prière du Moghreb (crépuscule), ce soleil nous apparaît comme en une vision ; le cheik en est ravi ; il se met à réciter et à répeter les formules du Tah'lil, du Takbir et de la H'aoulaka ; il nous communique son extase et d'autres soleils nous apparaissent : c'est d'abord le grand insurgé Ibnon Ghania, puis le flambeau incendiaire de Ghaleb et enfin le feu de « El-Moh'alleq ». Peut-on dire qu'ils existent parmi nous ces soleils ?

LE CHEIK BENBADIS

Pour ma part, je me contente de subir le charme d'El-Ogbi et de sa diction poétique cependant que l'habitude d'enseigner m'amène à interrompre les deux cheiks pour dégager une moralité de leurs improvisations où pour signaler un fait historique dans leurs citations. Ces interventions involontaires me rappellent mes élèves et ma médersa dont la caisse est vide. Je vois en ces élèves les futurs défenseurs de l'Islam et de la langue arabe ; je me sens envahi par le désespoir, mais je me ressaisis vite en pensant qu'à son ouverture ma médersa n'était pas plus riche et qu'à l'époque je m'étais dit : « Dieu y pourvoiera ».

LES VISITES OFFICIELLES

Nous sommes dans tous les ministères que nous comptons visiter ; le docteur Bendjelloul nous présente individuellement. Puis le secrétaire général Belhadj donne lecture à chaque ministre des revendications qui s'adressent à son département ; celui-ci répond ou réplique ; quelques-uns parmi nous interviennent ; enfin, le ministre retient nos revendications pour examen. Telles sont dans leur forme nos entrevues avec les membres du Gouvernement.

(Lire la suite en 4me page)

EN ALGÉRIE

LES ECOLES D'EXPLOITATION de la main d'œuvre indigène

Il existe, en notre bien heureuse colonie d'Alger — et sans doute ailleurs — si florissante comme se le plaisent à le dire ses gouvernants et autres requins de la finance dans les banquets payés par ces idiots de prolétaires — un certain genre d'écoles, lesquelles sont des *écoles de faveur* tout comme on donne une décoration ou un bureau de tabac pour « services exceptionnels »...

C'est ainsi qu'une femme ou un homme qui a — ou qui a eu — des relations plus ou moins louches avec *des types à influence*, pour services rendus à ses maitres, ou pour courtage électoral à certains élus d'avenres — les dirigeants — obtient de ceux là une fonction de chef, de directeur ou directrice d'écoles, ou d'une école d'apprentissage, le plus souvent pour l'industrie des tapis

Ces favoris, directeurs ou directrices, inspecteurs ou inspectrices, *surveillent* ou installent donc une fabrique dont l'ouvrier est l'élève, et où enfin de compte, *l'élève remplace l'ouvrier* et la main-d'œuvre finit par *ne rien* coûter à MM. les dirigeants ; mais beaucoup pour le contribuable... C'est tout bénéfice comme l'on voit. Les tapis par exemple fabriqués par les élèves coutent moins chers que ceux éxecutés par des particuliers et sont vendus meilleur marché ; or les femmes arabes de l'intérieur ne vivant que de ce travail se trouvent donc écrasées par ces écoles gouvernementales qui leur font une si redoutable concurrence.

Si ces faits, seulement, pouvaient les amener à réflechir sur leur situation et à prendre consciemment leur place dans les rangs des émancipateurs sociaux ce serait un remède à ce mal, mais nous n'en sommes malheureusement pas encore là, car les pionniers qui ont entrepris de décrasser les mentalités arriérées des indigènes et leurs exploiteurs officiels et officieux, sont plutôt rares, et mal vus...

Ainsi, ces écoles, dont tous les naïfs chantent la gloire sont, non seulement des maisons industrielles et de *rapport* au gouvernement, qui font profiter les parasites et les incapables mais aussi des établissements de concurrence et d'exploitation ouvrière. Il existe aussi quelques petites écoles d'autres métiers toujours du pays qui sont à peu près dans la même situation que celles dont nous venons de parler. Mais les plus heureux sont les profiteurs, où il ne figure *aucun indigène.*

En général on ne peut constater à l'égard des indigènes aucune douceur ni tendresse de la part des vainqueurs qui sont tous fumistes, intéressés, des beaux parleurs et ceux qui écoutent bénévolement leurs mensonges — de bienveillante attentioin — ne sont que des imbéciles, voire des criminels

Et en effet, demandez à ces ministres, à ces gouverneurs qui ont plein la bouche de ces phrases toutes faites : développement de l'Algérie, bonheur de ses habitants, des progrès de la civilisation française apportant le travail, la paix dans cette Algérie qui est comme une deuxième France, etc... et autres clichés, demandez leur s'il y a une école d'industrie mécanique ou d'électricité, d'ingénieurs ou des arts en algérie, et *pour les indigènes* toujours spoliés ? — Maïs il y a des casernes pour la chair à canon.

Ils répondront ou par des faux-fuyants — s'ils consentent à répondre — ou par la persécution contre les esprits libérés, avides d'affranchissement, de vérité et de justice, car en Algérie comme dans toutes les Colonies, les gouverneurs soi-disant républicains agissent comme des potentats, mais toujours en faveur des gros et des malins.

Les laissera-t-on faire encore longtemps ?

Henri ZISLY.

Libertaire (Paris) le 20 juin 1914,

Cet article paru avant la guerre est toujours d'actualité.

(LIRE LA SUITE EN 2e PAGE)

DANS LA HAUTE ADMINISTRATION

On annonce le prochain départ de M. le Gouverneur Général LEBEAU qui serait remplacé par M. GUILLON actuellement Résident en Tunisie, de M BOURRAT Préfet d'Alger, de M. MILLOT Directeur des Affaires Indigénes qui serait remplacé par M. CHEVREUX Préfet détaché comme Directeur au cabinet de M. LEBEAU.

(Lire l'information en 2me page)

L'Etoile Nord-Africaine proteste

Trois mille Musulmans algériens réunis au Cinéma Mondial à l'appel de la section Algérienne de l'« Etoile Nord-Africaine » après avoir entendu le discours de Messali, votent à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Ils s'élèvent de la façon la plus énergique contre la situation politique, économique, sociale et culturelle dans laquelle le colonialisme les maintient depuis un siècle.

Ils considèrent que le régime, divisait le peuple algérien en deux parties, l'une jouissant des libertés démocratiques, du bien-être économique et social et l'autre, vivant sous le code de l'indigénat des lois d'exception et d'exploitation, et qui constitue une atteinte à la dignité du peuple arabe d'Algérie qui ne peut durer sans soulever de sa part une grande indignation et un profond mécontentement.

Ils attirent l'attention du Gouvernement Front Populaire sur la misère effroyable, l'obscurantisme profond, l'exploitation féroce et la servitude révoltante de la population arabe, afin qu'il mette fin à cet état de choses, déshonorant pour toute démocratie.

Ils demandent le respect et l'application de la convention du 5 juillet 1830, par laquelle le Maréchal de Bourmont s'est engagé sur l'honneur de la France à respecter l'Islam, le commerce et les mœurs et traditions du peuple Musulman Algérien.

Ils insistent pour que la loi de la séparation de l'Eglise de l'Etat, soit observée envers le culte Islamique, de sorte que les Mosquées, les biens habous, retournent sous la direction des Musulmans.

Ils protestent avec énergie contre les lenteurs qu'apporte l'Administration à mettre en application les quelques maigres réformes accordées, telle la liberté de circulation.

Ils demandent au Gouvernement du Front Populaire, dans son intérêt comme dans celui du peuple Algérien de passer immédiatement aux réalisations pratiques et de prendre des mesures contre la spéculation de la vie chère qui facilite la propagande fasciste contre le Gouvernement.

Ils déclarent que, reconnaissant les difficultés de l'heure, ils font confiance au Gouvernement, mais ils attendent avec impatience l'application à l'Algérie des libertés démocratiques et la fin du régime des spécialités et des lois d'exception.

Ils se séparent aux cris : A bas le Code de l'Indigénat et des lois d'exception, à bas la haine des races, à bas l'exploitation, vive le peuple Algérien, vive l'«Etoile Nord-Africaine », vive l'Algérie libre et heureuse.

LOTERIE ALGERIENNE

La 4me tranche est dénommée TRANCHE DE NOEL

Elle sera tirée le 23 décembre

Par décision de M. le Gouverneur Génénral la date d'émission de la 4me Tranche de la Loterie Algérienne est fixée au vendredi 23 octobre.

Cette tranche est dénommée :

« TRANCHE DE NOEL »

Elle sera tirée le 23 décembre.

Les modalités de cette 4me Tranche restent sensiblement les mêmes que celles de la 3me tranche dont le tirage eut lieu Dimanche 25 Octobre au Casino Municipal de Constantine.

Le pourcentage de chances a cependant été augmenté et le système des approchants perfectionné. C'est ainsi qu'un numéro gagnant de 50.000 à 3.000.000 aura 51 approchants au lieu de 11, par suite de la création d'approchants à la dizaine de mille, à la centaine et à la dizaine.

Quant aux primes aux couvertures de carnets, leur nombre a été porté de 25 à 358.

Dans la Haute Administration Algérienne

Il paraît que d'ici peu de temps il y aura du nouveau dans la Haute Administration Algérienne, annonce notre confrère *Les Spectacles d'Alger.*

D'ABORD

on annonce le prochain drpart de M. le Gouverneur Général Le Beau.

Nous avons déjà dit, il y a de cela plusieurs mois, que le chef de la Colonie désirait retourner dans la Métropole. Des raisons de famille et aussi d'ordre administratif font que M. Le Beau n'a jamais tenu à rester en Algérie.

Si nos renseignements sont exacts, le départ du Gouverneur Général se produirait d'ici quelques semaines.

Un poste important lui serait confié à Paris même. Nous indiquerons ces fonctions dans notre prochain numéro.

SON REMPLAÇANT

serait, nous affirme-t-on M. Guillon qui est, actuellement, résident en Tunisie. On fait courir le bruit que ce haut fonctionnaire allait prendre la direction de la Banque d'Indochine. Nous croyons que ce renseignement est inexact et que le nôtre a plus de valeur.

ON PARLE AUSSI

à nouveau, du départ de M. Bourat, Préfet d'Alger. Il se produirait peu de temps après celui du Gouverneur général.

ON DIT ENCORE

que M. Milliot, directeur des Affaires Indigènes et des Territoires du Sud, serait remplacé par M. Chevreux, préfet, détaché comme directeur du Cabinet de M. Le Beau.

ON RACONTE, ENFIN,

que deux directions du Gouvernement général changeraient de titulaires, les directeurs actuels ayant demandé une préfecture en France.

MAIS, SEULE, UNE CHOSE

est à peu près certaine. C'est le prochain départ de notre Gouverneur général. Tout le reste ne semble que des « on dit ».

•••

Les Oulamas et le Communisme

du *Réveil Bônois*

L'annonce de l'arrivée des Oulamas à Bône, a créé parmi la population indigène une certaine effervescence, une nervosité qui ne serait pas sans danger.

Dans un but intéressé, que l'on devine aisément, on essaye de les embrigader sous les insignes du drapeau rouge ornementé de la faucille et du marteau qui sont contraires à nos principes sacrés ; inviolabilité de la propriété privée, respect de la famille et de la religion nettement incompatibles avec l'esprit marxiste.

En tournée de propagande, leurs conférences sont spécifiquement dogmatiques, et au-dessus de toutes vaine agitation d'où qu'elle vienne.

Je suis autorisé à déclarer qu'ils sont strictement neutres, qu'ils ne font partie d'aucun groupement ou association politiques.

HAMDI KOUDJA ben ABDALLAH
Vice-Président de l'Association des Oulamas pour la section de Bône.

LES ECOLES D'EXPLOITATION de la main d'œuvre indigène

(Suite)

La grande tourmente qui a assombri les cieux pendant quatre ans, qui a privé un monde, y compris l'Algérie, des meilleurs de ses enfants, dans l'espoir de conquérir dans le sang hélas ! une paix durable basée sur la fraternité et l'union des peuples n'ont rien changé dans le caractère de l'homme égoïste et lâche.

Avant de nous étendre sur la question sociale en Algérie, nous attirons l'attention des organisations ouvrières sur le système du travail de ces gosses dont, le camarade nous signale la situation dans son vieil article et d'après les renseignements cette situation ne cesse de s'aggraver.

Imaginez-vous qu'en ce temps, dans ces institutions officielles *créées pour les indigènes*, la femme arabe, qu'on prétend aider et seconder, gagne 50 centimes et 1 franc par jour. (moins le 10 %), pendant que chefs et dirigeants ignorants mais pistonnés, bêtes mais tolérés, se gonflent avec des traitements princiers et des indemnités pour brimer et ne rien faire

Ils sont vraiment des vainqueurs, non seulement de l'Algérie, mais aussi de la France, parce qu'ils la deshonorent.

A chacun le droit de vivre ! Qui sème la famine sera tôt ou tard mangé.

Que les Ogres le sachent et les travailleurs se solidarisent ! L'Algérie est à deux pas de la France, qu'on s'occupe sérieusement d'Elle et qu'on supprime ses affameurs.

--- «(o)» ---

NOS ECHOS

A NOS LECTEURS

Nous informons nos lecteurs que nous ne donnons aucune suite aux lettres anonymes. Il doivent toujours nous donner leurs noms et nous nous engageons sur notre honneur que ces noms ne seront jamais divulgués s'ils le désirent ainsi.

CONTE BERBERE

L'ANON ET SA MERE

Un homme avait un porc ; chaque jour, il l'attachait à un pilier dans la cour de sa maison et lui donnait, pour l'engraisser, une abondante nourriture. Une ânesse se promenait en liberté dans la cour, suivie de son ânon. Celui-ci s'approchait du porc et ramassait sur le sol les miettes tombées de l'auge.

Un jour, l'ânon dit à sa mère : « O ma mère, si tu savais combien cette nourriture est succulente ! Si cet heureux temps pouvait durer ! » Sa mère lui répondit : « O mon fils, prends garde ! ne t'approche pas de cette nourriture, parce qu'une mort ignominieuse la suivra. »

Le jour où l'homme voulut égorger son porc, il lui posa le couteau sous la gorge et l'enfonça.

L'animal se mit à crier et à se débattre. Le pauvre ânon s'enfuit près de sa mère et lui montrant ses dents, lui dit : « O ma mère, vois ma bouche, et s'il reste entre mes dents quelque parcelle de cette nourriture, enlève-là. »

(Traduit par M Crouzet.)

Les gagnant de la 3me tranche de la Loterie algérienne

Gagnent 100.000 francs :

64.800	142.726	64.399	44.423	133.877
67.761	93.686	69.395	156.088	147.592

Les approchants à la centaine de mille gagnent 5.000 francs :

164.800	42.726	164.399	144.423	33.877
167.761	193.686	169.395	56.082	47.592

Les approchants aux cinq unités gagnent 2.000 francs :

64.801	142.727	64.400	44.424	133.878
64.799	142.725	64.389	44.422	133.876
67.762	93.687	69.396	156.089	147.593
67.760	93.685	69.394	156.087	147.591

Les approchants aux cinq unites gagnent 1.000 francs :

64.802	142.728	64.401	44.425	133.879
64.798	142.724	64.397	44.421	133.875
67.763	93.688	69.397	156.090	147.594
67.759	93.684	69.393	156.086	147.590

Les approchants aux cinq unités gagnent 500 francs :

64.803	142.729	64.402	44.426	133.880
64.797	142.723	64.396	44.420	133.874
67.764	93.689	69.398	156.091	147.595
67.758	93.683	69.392	156.085	147.589

Les approchants aux cinq unités gagnent 400 francs :

64.804	142.730	64.403	44.427	133.881
64.796	142.722	64.395	44.419	133.873
67.765	93.690	69.399	156.092	147.596
67.757	93.682	69.391	156.084	147.588

Les approchants aux cinq unités gagnent 300 francs :

64.805	142.731	64.404	44.428	133.882
64.795	142.721	64.394	44.418	133.872
67.766	93.691	69.400	157.093	147.597
67.756	93.681	69.390	156.083	147.587

Gagnent 50.000 francs :

134.588	70.122	43.734	57.355	24.396
68.061	117.846	146.397	89.934	54.083

Les approchants à la centaine de mille gagnent 2.000 francs :

34.588	170.122	143.734	157.355	124.936
168.061	17.846	46.397	189.934	154.083

Les approchants aux cinq unités gagnent 1.000 francs :

134.589	70.123	43.735	57.356	24.937
134.547	70.121	43.733	57.354	24.935
65.062	117.547	146.397	89.935	54.084
68.060	117.845	146.396	89.933	54.082

Les approchants aux cinq unités gagnent 500 francs :

134.590	70.124	43.736	57.357	24.938
134.586	70.120	43.732	57.353	24.934
68.063	117.848	146.399	89.936	54.085
68.059	117.844	146.395	89.932	54.081

Les approchants aux cinq unités gagnent 400 francs :

134.591	70.125	43.737	57.358	24.939
134.585	70.119	43.731	57.352	24.933
68.064	117.849	146.400	89.937	54.086
68.058	117.843	146.394	89.931	54.080

Les approchants aux cinq unités gagnent 300 francs :

134.592	70.126	43.738	57.359	24.940
134.584	70.118	43.730	57.351	24.932
68.065	117.850	146.401	89.938	54.087
68.057	117.842	146.393	89.930	54.079

Les approchants aux cinq unités gagnent 200 francs :

134.593	70.127	43.739	57.360	24.941
134.583	70.117	43.729	57.350	24.931
68.066	117.851	146.402	89.939	54.088
68.056	117.841	146.392	89.929	54.078

Les numéros se terminant par 3985 gagnet 20.000 francs.

Tous les numéros se terminant par 3986 et 3984 gagnent 2.000 francs.

Tous les numéros se terminant par 3987 et 3983 gagnent 500 francs.

Tous les numéros se terminant par 7.988 et 9.603 gagnent 10.000 francs.

Tous les numéros se terminant par 7989, 7987, 9609, 9607 gagnent 1.000 francs.

Tous les numéros se terminant par 7990, 7986, 9610, 9606 gagnent 100 frs.

Tous les numéros se terminant par 4601, 1831, 4082, 4328 gagnent chacun 5.000 francs.

Tous les numéros se terminant par 4600, 4602, 1830, 1832, 4081, 4083, 4327, 4329 gagnent chacun 5500 francs.

Tous les numéros se terminant par 706 et 635 gagnent 1.000 francs.

Tous les numéros se terminant par 705, 707, 634, 636 gagnent chacun 100 francs.

Tous les numéros se terminant par 7 gagnent 100 francs.

LA VIE ARTISTIQUE

CINEMATOGRAPHIQUE

L'ALGERIE STUDIO NATUREL

TROIS GRANDS FILMS VONT Y ETRE TOURNES PROCHAINEMENT

Le nombre de films tournés en Algérie s'accroit sans cesse. Grace à son soleil, à la luminosité de son ciel, à la variété et au pittoresque de ses paysages, elle constitue pour les réalisateurs de films un studio naturel des plus intéressants.

Trois bandes importantes et d'un genre très différents vont y être réalisées prochainement.

L'une aura d'abord pour cadre le massif étrange et tourmenté de l'Aurès, puis le désert aux confins du grand Erg oriental. De la lumière, du mouvement, de grandes reconstitutions historiques dans un monde nouveau et infiniment pittoresque, voilà ce que viennent chercher en Algérie les producteurs de ce film dont le scénario a été écrit tout exprès.

La seconde bande se déroulera dans la Kasba d'Alger et s'intitulera « Pépé le Moco ». On devine ainsi quel est le milieu dont elle indiquera la vie trouble et curieuse. Julien Duvivier, le réalisateur de tant de films fameux, eu est le metteur en scènes. La distribution comprend des artistes comme Jean Gabin, Simone Berriau etc...

Nous sommes assurés d'avoir là, un des films les plus curieux de la saison ; la reconstruction de l'ambiance extraordinaire de la Kasba sera à elle seule un attrait de premier ordre.

Le troisième film sera tourné par une maison anglaise en plein centre du Sahara. Intitulée « The Salt », cette bande aura pour thème de base le mouvement caravanier qui va, par la piste Agadès-Bilma, chercher dans ce centre la précieuse marchandise. Le trajet suivi par les cinéastes sera le suivant : Alger, Ghardaïa, El-Goléa, Tamanrasset, Agadès.

UN FILM TOURISTIQUE EN COULEURS SUR L'AFRIQUE DU NORD

Des cinéastes américains vont prochainement parcourir l'Afrique du Nord de Casablanca à Tunis et du Nord au Sud, pour le compte de la firme Warner Bros. Ils y tourneront un film documentaire tourisitique en couleurs.

Ce film est destiné à être distribué en Amérique et en Europe dans des versions établies dans les différentes langues.

***

FANTASIO

Le programme du *Dancing Fantasio*, portait ce jour-là ce titre alléchant « Les 4 Bellars, Les Sisters Carmen, Sonia Vinitroff. »

D'un pied léger je me rendis à la Salle du *Fantasio*, pensant à quelques attractions comme celles qui nous enthousiasmèrent.

Là quelle douche sur mon délire, je ne parlerai pas de la musique qui, en majeure partie est archi-connue ; quant aux danses, j'avoue qu'en ma qualité de Français, j'eus honte de cette exhibition que rien ne justifiait.

C'est celà les 4 Bellars ? Et les Sisters Carmen, Sonia Vinitroff ? ? dont les noms sont pourtant connus.

C'est cela que l'on ose présenter ! Quelle pauvreté d'imagination dans ces évolutions exécutées par des nullités. En vérité cela m'a donné une idée de ce que pouvait être un dancing vers 1900...

HADJ BEN ALI

ROSES NOIRES ! est une comédie gaie, âges. La mise en scène de cette opérette être vue par tous le monde de tous les ages. La mise en scène de cette opérette est soignée.

L'acteur qui interprète le rôle de Colin est excellent, les autres ne le sont pas moins. Une musique jeune et entrainante, une aimable et folle fantaisie.

Lilian Harwey a une personnalité nettement définie aussi quel charme se dégage lorsqu'elle danse, l'impression de sa fragilité disparait. Elle n'est plus qu'une sylphe d'une grâce ravissante.

Tout en « Roses Noires » contribue à quelque chose de doux comme son titre.

VIVRE ET AIMER ! de la Metro Goldwin Mayer qui connait une carrière exceptionnelle en ce temps de crise a dû une belle part de son succès à la qualité et au talent de ses artistes, s'ajoutant à l'esprit de l'auteur et au luxe de la mise en scène. La partie chorégraphique est à l'honneur avec un magnifique bataillon de girls. La vie trépidante des boites de nuit... Des intérieurs somptueux... Vivre et aimer est une histoire passionnante et une musique enchanteresse que tous les amateurs de cinéma fredonneront en sortant.

LE DISQUE 413. — Ce film réunit tout ce qui plait au public, toujours si friand des films genre « Deuxième Bureau ». C.est en plus d'une histoire émouvante d'espionnage magistralement réalisée par l'excellent metteur en scène Richard Pottier, un roman d'amour inoubliable ; l'action se passe à Londres : Jamais encore pareil film n'a été présenté ; l'exactitude du Disque 413 « d'en face » a quelque chose d'impressionnant ; de nombreuses scènes éclairées de bout en bout par le charme un peu pervers de la blonde Gitta Alpar ; Une admirable interprétation de Jean Galand, Constant Remy, Jules Berry, Larquey et Gaby Basset. Disque 413 passionnera tout le public.

HADJ BEN ALI.

Ce que nous verrons sur nos écrans

AGENT SPECIAL ! est un film heureusement dosé, solidement équilibré, rapide, mouvementé, angoissant, et il prend place brillamment dans la collection sans gloire mais fertile en succès des *Scarface, G. Men* et autres, *Ennemi Public No 1* qu'il dépasse d'ailleurs en intérêt. Bandit notoirement connu à la foi escroc et criminel, Carston ne peut être inquiété, aucune preuve n'étant relevée contre lui, cerveau d'une association remarquablement organisée, il prémédite et commande ses crimes à l'abri du code, sans que jamais la responsabilité puisse repaillir sur lui, seule la démonstration que se criminel est également un fraudeur de l'impôt parvient à le faire prendre ! La ruse déjoue la ruse ?

DORTOIR DE JEUNES FILLES

Pleine de jeunesse, de fraicheur et d'entrain cette délicieuse comédie a permis à notre grande vedette Simone Simon, l'utilisation de ses dons exceptionnels.

CAPITAINE JANVIER ! — Un film alerte, plein d'image charmantes baignées de poésie, qui emprunte à la mer son cadre pittoresque et à Shirley ses mines les plus adorables.

AILES A L'AUBE ! — Grande production en « Technicolor » réalisée à Londres avec la célèbre vedette Annabella.

J'AIME MARY ! — Des péripéties multiples, des scènes passionnantes, émouvantes ou amusantes, menées avec brio par une troupe de comédiens dont l'éloge n'est plus à faire.

COMME IL VOUS PLAIRA ! — Une réussite en tout point parfaite. Portée à l'écran la célèbre pièce de Shakespeare a pu, en respectant les traditons, bénéficier des derniers perfectionnements de la technique moderne. Fin del'effort considérable de la 20 th Century Fox.

SPORTIVE

ENCORE LA CIRCULAIRE

Mon dernier papier sur la circulaire a fait couler pas mal d'encre. Et de nombreuses conversations eurent a en faire des commentaires.

L'annonce des conséquences de l'application de cette circulaire va-t-elle jetter la perturbation ?

Il est indeniable que pour tous les esprits sains, l'application est une injustice. Mais en attendant et en considérant que son application diminue les chances d'une Société Indigène dans la Compétition où elle a plusieurs équipes engagées. Ce qui est un préjudice qu'on ne peut évaluer, tellement il est sérieux.

C'est pour ces raisons que revenant sur notre première manière de voir, nous estimons qu'il est possible d'immédiatement accorder un sursis au Mouloudia afin seulement de lui permettre de réorganiser ses cadres provisoirement.. Puisque la question de fond va être soumise à Paris, où le Gouvernement sera saisi d'une demande officielle à laquelle le club doit porter tous ses efforts.

D. MARIUS.

LES CHAMPIONNATS DE FOOT-BALL

Ce fut une journée bien remplie que cette troisième du Championnat au cours de laquelle l'A.S.B. battit le F.C.B.. Les Coqs eurent le meilleur sur le G.S.O. Tandis que tous les autres firent match nul. Notons cependant que le Mouloudia malgré tous les avatars dont il est victime, tant par les effets de la circulaire, que par suspension, réalisa un exploit en obtenant le match nul contre le R.C.M.C., dont l'équipe est très à craindre. D'après la physionomie de la partie, les Indigènes auraient dû enregistrer la victoire ! Ce sera espérons le pour la prochaine fois. La réserve d'ailleurs en a donné l'exemple.

A ORAN

Pour les Championnats, l'U.S.M.O. et la Marsa ont fait match nul.

AUTOUR DU MATCH M.C.A.-R.C.M.C.

Sur l'*Echo d'Alger* on lit :

« Le Mouloudia eut l'avantage territorial surtout au cours de la seconde mitemps ou il aurait du s'assurer la marque et obtenir la victoire. »

On nous dit à propos de l'arrière Alba, que ce dernier n'était de classe. Mais on ne signale pas qu'Alba est un jeune. Et ce n'est que l'effet de la circulaire qui oblige à jouer en équipe première, ce qui est très important.

L'équipe qui se comporta honorablement devant le R.C.M.C. a été constituée de la façon suivante :

Branki, Dahmoum, Alba, Jamariche, Chebbabi, Derich, Missoun, Berzig, Hassen, Abdelouach, Abed.

Espérons qu'au cours de la prochaine journée, cette équipe enregistrera un succès.

La rencontre vue par un confrère impartial.

« Je suis surpris du résultat car logiquement, le Mouloudia devait gagner par 3 buts à 2. L'incertitude du sport renvoya les équipes dos à dos. »

SELECTION

LES JOUEURS DU MOULOUDIA A L'HONNEUR

Pour permettre à la Ligue Algéroise de constituer son équipe devant rencontrer le 3 novembre à Tunis la selection de la Régence. Le Comité de Sélection à fait d'ores et déjà appel à Jordan, Berzig, Missoum du Mouloudia.

Espérons qu'ils donneront entière satisfaction aux sélectionneurs, afin que leur incorporation soit définitive.

DIVISION SUPERIEURE

A.S.B. bat F.C.B. par 3 à 1.
Gallia bat G.S.O. par 6 à 2.
Mouloudia et R.C.M.C. 3 à 3.
U.S.O.M. et A.S.S.E. 1 à 1.
R.U.A. et O.H.D. 1 à 1.

PREMIERE DIVISION

C.M. bat U.S.F.E. par 4 à 0.
S.A. bat O.R. par 3 à 2.
U.S.B. bat A.S.D. par 6 à 3.
R.A.S.A. et O.T.O. 2 à 2.

DEUXIEME DIVISION

F.C.R. bat S.C.A par 1 à 0.
S.C.M. bat U.S.A.T. par 8 à 1.
E.S.Z. bat S.C.M. par 6 à 1.

TROISIEME DIVISION

C.A.P. bat F.C.A. par 2 à 1.
O.P.P. bat A.L.B.O. par 2 à 1.

COURSES HIPPIQUES

Les premières journées de l'ouvertude du Caroubier permirent aux habitués du turf de constater les efforts réalisés par la Société des Courses dans sa vaste organisation.

En effet des programmes complets, des épreuves disputées avec une régularité parfaite, de gros rapports, tel est le bilan de chaque dimanche.

Le nombre imposant des engagés ne laisse aucun doute sur la réussite complète du meeting et les acquisitions réalisées par nos propriétaires prouvent que l'on aura une saison avec des succès continuels.

Les initiatives de la Société se poursuivent. Après le garage spécial, voilà qu'au pesage il est installé un guichet comptant pour le pari mutuel de la pelouse.

Qu'il nous soit donc permis de féliciter comme il le convient les dirigeants qui réalisent des exploits, le dévoué Capitaine d'Armagnac, sans oublier l'actif secrétariat qui fait tout pour donner satisfaction aux plus difficiles. C'est pour cela que les amateurs sont de plus en plus nombreux au Caroubier.

D. MARIUS.

LES SPECTACLES

CINÉ VOX

Permanent 13 h. 30 — Soirée 21 h. 15

Jules Berry, Constant Rémy, Larquey. dans

DISQUE 413

et Charles Boyer dans

CŒURS BRISES

RIO CINÉMA

Permanet 13 h. — Soirée 21 h.

Greta Garbo dans LE VOILE DES ILLUSIONS.

Prochainement ! LE NOUVEAU TESTAMENT.

TRIANON

Matinée 16 h. — Soirée 21 h.

ROSES MARIE

avec Jeanette Mac Donald et Eddy Nelson

La direction du cinéma Trianon réserve à son aimable clientèle une série de grands films ! Le roman d'un Spahi, On ne roule pas Antoinette. La fille du bois Maudit. La belle équipe. Le coupable. Jenny. Au Son des Guitares. César etc...

Le Gerant : B. BELKHODJA.

Imp. Centrale 44, rue de Constantine - ALGER

Avec le Congrès Musulman Algérien

(Suite)

CHEZ M. VIOLETTE

C'est le premier auquel nous rendons visite. Après avoir répondu à nos demandes, il nous dit : N'ai-je rien oublié ? Lamine Lamoudi lui rappelle alors la question de l'enseignement libre de la langue arabe. M. VIOLETTE nous dit toute sa sympathie pour la langue dont il rappelle l'histoire et le rôle scientifique et qu'on ne peut ni mépriser, ni haïr. Je lui dis que cette langue est combattue effectivement par le gouvernement algérien et que les musulmans souffrent beaucoup de cet état de choses ; de même que je fais remarquer à certains de mes compagnons les réticences de M. Violette et ses hésitations en parlant de l'enseignement libre de la langue arabe ; mes amis partagent mes remarques.

S'il est vrai que M. Violette veuille du bien aux musulmans, il déteste cependant tout ce qui fait obstacle à leur assimilation graduelle. Mais il n'est pas dit que nous devons aimer tout ce qu'on nous souhaite même si on est de bonne foi.

M. Violette nous accorde une nouvelle entrevue ; notre groupe se compose de trois cheiks, de Bendjelloul et du cheik El Qalaï ; nous lui exposons les revendications du congrès pour ce qui concerne la liberté du culte, celle de l'enseignement dans les mosquées accordée aux Ulémas musulmans, et la liberté de constituer des sociétés culturelles dans chaque région au gré de ses habitants ; il nous dit qu'il examinera cette double question avec le Président du Conseil.

CHEZ LE MINISTRE DE L'INTERIEUR.

C'est M. Aubaud, Sous-Secrétaire d'Etat, qui nous reçoit, le ministre étant absent. M. Aubaud est un radical pur ; El-Ogbi l'interpelle : « Nous voulons, lui dit-il, être traités en Algérie comme le sont les Italiens et les Espagnols, car nous y sommes considérés au-dessous de tout le monde. » Le Sous-Secrétaire d'Etat nous répond qu'il examinera cette situation et qu'il projette de se rendre en Algérie.

CHEZ LE MINISTRE DE LA GUERRE.

M. Daladier est de la droite radicale ; « il nous déclare qu'il ne peut consentir à notre représentation parlementaire tant que nous conserverons notre statut personnel musulman ; il ne nous cache pas qu'il sera notre adversaire si la question de notre représentation est débattue au Parlement. Ceux qui connaissent M. Daladier ne s'étonnent pas de ces déclarations qui sont celles de la majorité des radicaux. Si donc la question de notre représentation au Parlement vient à être exposée en présence de M. Daladier, nul doute qu'il la combattra et ralliera le suffrage de la majorité des radicaux à celui des autres partis qui n'appartiennent pas au Front Populaire ; ce sera alors l'échec fatal. »

CHEZ LE PRESIDENT DU CONSEIL.

« Douceur et bon accueil. C'est par cette attitude que M. Blum tranche sur certains de ses collègues que nous avons visités. Après avoir écouté notre président et notre secrétaire général, le Président du Conseil nous dit : « Je suis content de cette visite de musulmans à un juif, de démocrates à un démocrate, de Français à un Français ». Je dis au Président : « Le peuple algérien malheureux ne souffre pas du fait d'un autre peuple, ni du fait d'une religion, ni du fait de la France ; il souffre de l'injustice. C'est pourquoi il a fait confiance au Front Populaire dès son avènement au pouvoir et lui manifesta sa joie en lui envoyant la présente délégation. Si nous retournons avec quelques résultats cette confiance ne fera que s'accroître ; si nous retournons les mains vides, ce sera le contraire et de ce contraire naîtra un gros préjudice que nos ennemis et ceux du Front Populaire ne manqueront pas d'exploiter. « Le Président du Conseil me répondit avec stupeur : « Pourquoi retourneriez-vous les mains vides, alors qu'avec mon ami Violette, je m'occupe de vos revendications ? » M. Violette de son côté nous dit : « Avant dimanche, nos mesures seront prises ».

« Nous avions au préalable résumé certaines de nos revendications qui pouvaient recevoir une solution immédiate, afin de nous en retourner avec quelques résultats. Ce sont ces revendications qui ont fait l'objet de notre entretien avec M. Blum ; malgré tout cela, nous sommes retournés les mains vides et elles demeurent encore vides : certes, nous avons des promesses et des espoirs et de toute façon, nous patienterons durant ces vacances.... »

L'auteur parle ensuite des visites faites aux partis politiques et de la réception des membres de la presse.

Il ajoute : « Nous avons obtenu un double résultat :

1° La délégation a présenté les revendications du peuple algérien musulman avec fidélité et probité ;

2° La France ou la personne de son gouvernement, de ses partis politiques et de ses journalistes, sait qu'au delà de la mer un peuple algérien musulman lui réclame ses droits en veillant jalousement sur son individualité et sur les éléments de base de cette individualité. Ces deux choses avec ce qui a été obtenu jusqu'à ce jour (voir numéro d'*Ach-Chihab*, du mois d'Avril), ont une valeur dans la vie de ce pays et pour l'édification de son avenir ; la deuxième considération surtout constitue la base sur laquelle doit s'appuyer tout acte concernant l'Algérie et la voie dans laquelle doit marcher quiconque se charge de conduire ce pays vers un but quelconque ; celui qui s'en écarte soit par la parole, soit par les actes, sera considéré comme un traitre au peuple et doit être traité comme le méritent les traitres. Nous avons vu se rallier à cette considération ceux qui avant manquaient de conviction et jusqu'aux sceptiques qui aujourd'hui en conviennent. S'il nous arrive cependant d'entendre des croassements contre nos conceptions, ils émanent d'un petit groupe isolé qu'on trouve enkysté dans tous les peuples ».

LE RETOUR AU PAYS.

« Nous sommes rentrés et d'aucuns croyaient que nos revendications pressantes et urgentes ne traineraient pas plus d'une semaine ou d'un mois. Quant à moi, je ne partageais pas cet optimisme de mes collègues, sachant surtout que le Front Populaire doit son existence aux radicaux socialistes. Or, ceux-ci ont encore au pouvoir certains représentants dont nous connaissons la politique colonialiste, laquelle n'a pas été répudiée malgré le nouveau gouvernement. Les paroles qu'ils ont prononcées devant la Commission d'enquête sont venues confirmer mes appréhensions. Je croyais cependant que l'examen de nos revendications serait ajourné à cause des vacances estivales ; or, l'été est passé, la Commission d'enquête a été désignée ; et aujourd'hui.... ? »

« Si tu ne fais pas à ton frère son droit, tu le trouveras à la limite de la rupture s'il a un peu de sagesse ; il préfèrera monter sur le fil de l'épée que de subir tes abus, si toutefois l'épée peut l'atteindre. »

Du journal *Le Bassaïr.*

Du journal « SIDI HENNINI »

AU PEUPLE

O ! Peuple, tu es opprimé par tes dirigeants qui ont monopolisé ton exploitation : les uns t'exploitent au nom de la religion, d'autres par la politique, d'aucuns au nom d'un prétendu nationalisme. Peux-tu sortir de ton long sommeil et reconnaître ceux qui continuent à te trahir ?

Agis peuple, pour Dieu et non pour un parti quelconque, qu'il soit politique ou religieux !

Mon journal indépendant est destiné à servir le peuple et à combattre dans le cœur des musulmans, les sentiments de haine et de division. Je voudrai que le redresseur de torts, le démolisseur aussi bien que Monsieur non ou Monsieur oui redeviennent des frères.

LE FILM DU PEUPLE DE L'ALGERIE VU A LA LUMIERE DE SES CHEFS.

1. Les chefs religieux nous rappellent aux préceptes coraniques cependant qu'ils les transgressent. Le Coran en effet a été révélé au prophète il y a quatorze cent ans. Le livre est immuable. Or lorsqu'il dit « Saisissez la corde de Dieu et ne jamais vous en séparez » les chefs religieux vous répondent : « Saisissez notre corde et ne jamais vous en séparez ».

Le Coran dit : « Tu trouveras que de tous les hommes, ceux qui portent aux croyants la haine la plus violente, ce sont les juifs et les païens : et tu trouveras que de tous les hommes, ceux qui sont le plus près d'aimer les croyants, ce sont ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens ». Les chefs religieux (les Ulémas) répondent : « Tu trouveras que de tous les hommes, ceux qui portent aux croyants la haine la plus violente ce sont les chrétiens ; et tu trouveras que de tous les hommes ceux qui sont le plus près d'aimer les croyants ce sont ceux qui disent : « Nous sommes juifs. »

Le Coran : « Dieu donne l'avantage aux uns parmi vous sur les autres en fait de richesse. »

Les chefs religieux répliquent en appuyant leurs doctrines sur le communisme qui dénie aux individus la richesse et prêche l'expropriation et la confiscation des fortunes.

2. Les chefs nationalistes ne diffèrent pas des chefs religieux :

Le Coran dit : « Les croyants sont frères », les chefs nationalistes répliquent : « Les juifs sont vos frères ».

A écouter ces spécialistes de la religion et du nationalisme ils seraient, sur les six millions d'indigènes, les seuls musulmans avec les juifs et les communistes. En effet ils excluent de l'Islam les marabouts et leurs adeptes, les caïds, les khodjas, les muphtis, les imans, le personnel des mosquées, les talebs coraniques, les savants sounites, les beni oui oui et les beni non non.

Il n'existerait dans la communauté musulmane que ces prétendus chefs, les juifs et les communistes.

ON TROMPE LE PEUPLE EN CHANGEANT SEULEMENT LES ETIQUETTES.

—Les ulémas critiquent les zaouias et ils imitent leur organisation :

Zaouia : cercle ;
Marabout : président ;
Mokadem : président de chebaba ;
Adepte : membre actif ;
Chaouch : assesseur ;
Zerda : banquet ;
La flûte et le tam-tam : piano ;

La rédaction fait ensuite un parallèle entre les dépenses qu'on fait pour la Zaouia et celles qu'on fait pour les Oulémas. Si on convient que chaque adepte ne dépense pas plus de cent francs pour une zaouia, un membre de la société des oulémas dépense : 25 francs de cotisation pour la société ; 10 francs pour la société El Keïria filiale de la société des Ulémas ; 80 francs pour le cercle ; 110 francs pour les journaux « El Bassaïr », à de chihab et «Le Laïali» ; frais de déplacement et de séjour hors chez soi : 732 francs ; Total 107 francs. Pour cent francs donnés à la zaouia l'adepte s'instruit, fait sa prière, récite son dkikr, brûle des parfums et s'essuye la figure de la soie des drapeaux, il n'est pas tenté de jouer, de s'enivrer, de faire de la politique et d'injurier les gens, il ne chante pas -l'internationale ni n'en tend parler de MM. Blum et Viollette. La conduite du membre de la société des Ulémas est à l'opposite de toutes ces qualités.

SIDI HENNINI fait appel à l'aide de ses amis et partisans.

APRÉS L'ESPAGNE

Un général fasciste à qui l'on demandait s'il détruirait l'Alcazar, répondait par ces mots : « La raison n'est pas au même niveau que le cœur ; elle est placée au-dessus ». Cette tuerie effarante, qui révolte la raison, se terminera-t-elle par la victoire des insurgés ? Déjà, le général Franco a assumé la qualité de chef d'Etat du national-socialisme espagnol. Il semble qu'une nouvelle dictature fasciste soit née à l'autre extrémité de la Méditerranée, au sud de la France socialiste et démocrate.

Cette dictature sera différente de celle de Primo de Rivera. Dès ses premières paroles, le général Franco a prouvé qu'il se rapproche des doctrines mussoliniennes et hitleriennes. C'est le temps qui nous dira dans quelle mesure les conditions de l'Espagne se prêtent à la création d'un parti englobant le pays presque tout entier et à l'application de ses principes dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel.

Les dévastations dues à la guerre civile ont été si énormes qu'il semble à première vue, que les peuples puiseront un sérieux enseignement dans cette tragédie sans égale. Mais, tout au contraire, nous voyons par exemple, en France, se multiplier les tentatives de rendre inopérants, par la violence et la pression, les résultats des élections démocratiques. Le gouvernement de Madrid était né, lui aussi, des méthodes démocratiques.

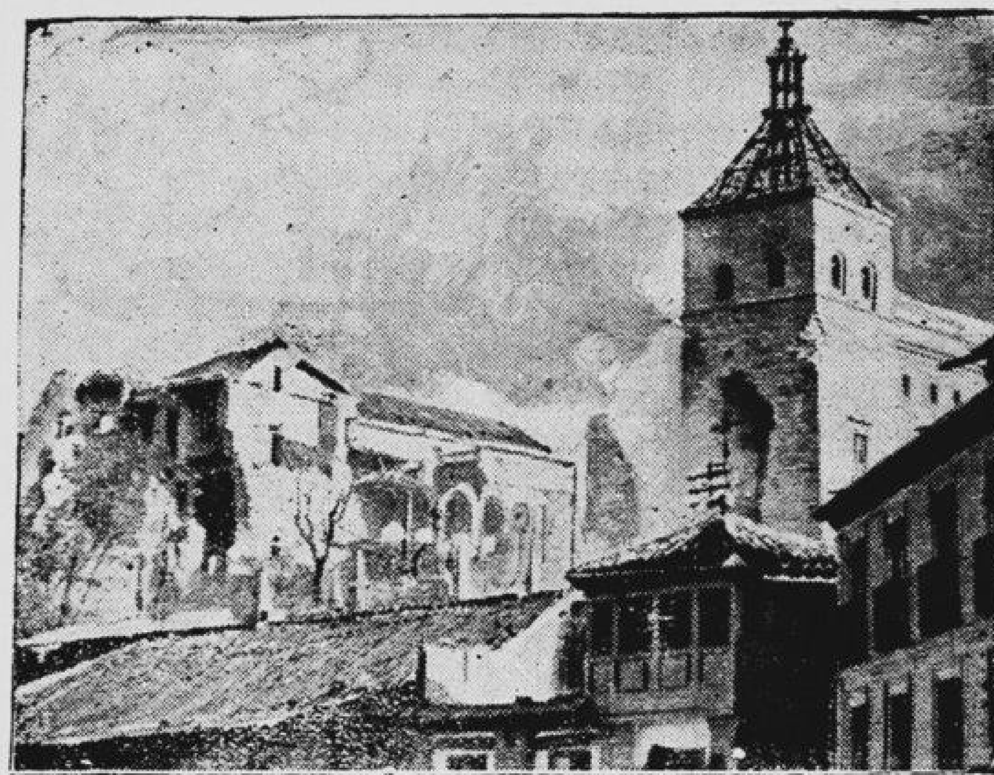
La vérité est que la lutte entre le socialisme et le fascisme est devenue un problème européen. Tant qu'une solide majorité non-socialiste n'est pas formée dans un pays, on y proclame la faillite de la démocratie ; de même qu'on a pris l'habitude, au cas où cette majorité est socialiste, de tenter de la renverser par la force et par des méthodes extraparlementaires. De même que les fascismes, qui établissent leur domination munis de tous leurs moyens, considèrent comme une menace pour eux le triomphe du socialisme dans d'autres pays, de même les régimes socialistes parvenus au pouvoir considèrent comme un devoir de liquider avant toute chose la menace fasciste. Seuls les pays nordiques ont pu éviter cette lutte.

Mais la question comporte un point capital, qui est le suivant : l'idée qui consiste, après que la dictature fasciste aura été établie sur les grands pays européens, à créer entre ces dictatures un front impérialiste et alléger les crises européennes par une collaboration poursuivie au détriment d'autres nations ou continents, cette idée a désormais cessé d'être un projet dont on doit se contenter de rire. Le désarmement et la paix, et même tous les buts poursuivis par Genève, ne sont plus défendus que par les démocraties.

La lutte des régimes est une réalité telle, que la lutte qui aux temps les plus sombres de l'Europe opposa l'Eglise et l'Etat n'était pas plus prononcée ni plus frappante. Après les luttes religieuses et les luttes de classes, c'est dans la lutte des régimes qu'on peut voir que l'appel à l'aide lancé à des Etats étrangers par chacun des deux camps qui combattent pour le pouvoir dans un pays n'est pas considéré comme une trahison, que chacun des deux camps se considère comme l'ami des étrangers dont il partage les doctrines et comme ennemi des concitoyens qui ne nourrissent pas les mêmes opinions. Les opinions de gauche comme celles de droite s'arment les unes contre les autres avec les mêmes moyens.

Et l'on ne se confine pas au domaine des théories. Par dessus la raison et le cœur, les ambitions ont fait de l'Europe un enclos primitif où règnent les règles de la vendetta.

(ANKARA)



L'Alcazar de Tolède

2me ANNÉE — N° 42 50 CENTIMES SAMEDI 14 NOVEMBRE 1936

L'Écho de la Presse Musulmane

INFORMATIONS DES PAYS D'ORIENT
POLITIQUE - LITTÉRAIRE - ECONOMIQUE - SPORTIF

Le journal reçoit les annonces légales et judiciaires
Direction - Rédaction - Administration - Publicité : Chemin Rubens - ALGER
Secrétaire Général de la Rédaction : R. KALAFAT
Directeur : A. GRIESSINGER

ABONNEMENT

	6 MOIS	1 AN
Algérie	25 francs	45 francs
France - Tunisie - Maroc	27 »	50 »
Etranger	35 »	65 »

Peuple ! à toi le dernier mot

Le souci de sa politique impériale doit hanter la France.

Marasme économique, mauvaise récolte, disette, dettes consécutives à l'usure dans les campagnes, prolétarisation misérable du peuple déraciné des villes, ces maux sont tellements évidents, ils apparaissent avec une telle netteté qu'ils n'ont pas manqué d'attirer l'attention de M. Le Beau dès son arrivée en terre algérienne.

Après un voyage rapide dans les trois départements et dans les territoires du sud, il s'est mis en devoir d'envisager les moyens qui lui ont paru de nature à modifier l'économie du pays et de combattre cet autre fléau, dit la crise, qui est venu augmenter les souffrances de notre peuple ignorant et non évolué.

Alors que la terre est dite française, que les hommes qui naissent et qui y vivent soient des ilotes, des sujets et presque des étrangers accables de tous les devoirs dans la proportion ou ils sont à peu près privés de tous les droits.

La véritable question n'est point de satisfaire aux ambitions et aux poignées de bourgeois nantis, de politiciens prédestines et de capitalistes dores sur tranche, encore que Musulmans, mais de porter aide, assistance et prompt secours au moins à quatre millions d'êtres humains plongés dans les plus opaques ténèbres de l'incertitude et qui, disons le mot, ne mangent pas à leur faim.

Au mois de mars dernier, nous avons été les seuls à écrire ce qui suit:

Marasme économique, mauvaise récolte, disette, dettes consécutives à l'usure dans les campagnes, prolétarisation misérable du peuple déraciné des villes, ces maux sont tellements évidents, ils apparaissent avec une telle netteté qu'ils n'ont pas manqué d'attirer l'attention de M. Le Beau dès son arrivée en terre algérienne. Après un voyage rapide dans les trois départements et dans les territoires du Sud, il s'est mis en devoir d'envisager les moyens qui lui ont paru de nature à modifier l'économie du pays et de combattre cet autre fléau, dit la crise, qui est venu augmenter les souffrances de notre peuple ignorant et non évolué.

Malheureusement ce n'est pas par une action de l'ADMINISTRATION qui, jusqu'à ce jour, S'EST MASQUEE DE PALIATIFS, qu'on peut valoriser et le pays et les hommes qui l'occupent ; ce n'est pas l'Algérie, pays agricole, qui peut avec son budget de quatre sous, créer des villages indigènes un paysannat indigène, une économie florissante, ni faire l'effort éducatif et sanitaire que réclame la situation présente. Il n'a donc pas échappé à l'examen attentif du chef de la colonie qu'il faut rechercher les causes et les origines du malaise dans le manque de ressources et que pour soulager l'infortune des Algériens il faut de l'argent.

Au delà de la mer vivent quarante millions de riches Français dans un pays très riche qu'on appelle la France. C'est vers eux que semble se retourner M. Le Beau ; c'est à la nation Française qu'il s'est adressé en disant ces paroles au banquet des journalistes Nord-Africains : « LE SOUCI DE SA POLITIQUE IMPERIALE DOIT HANTER LA FRANCE. »

— — — — — — — — — — —

Sans nous attarder à de faciles critiques que d'autres se chargent du reste de prodiguer surabondamment, avouons qu'il est assez surprenant, par exemple et alors que LA TERRE EST DITE FRANÇAISE, QUE LES HOMMES QUI NAISSENT ET QUI Y VIVENT SOIENT DES ILOTES DES SUJETS ET PRESQUE DES ETRANGERS ACCABLES DE TOUS LES DEVOIRS DANS LA PROPORTION OU ILS SONT A PEU PRES PRIVES DE TOUS LES DROITS. Et exprimons l'espoir que nous avons dans le changement à intervenir bientôt, qui mettra fin à ce qu'on appela le malaise.

D'abord empêcher la misère et la ruine, la vie végétative, le terrain social misérable où se meut le monde indigène ; d'abord le relèvement économique et social les dépenses de civilisation, les frais enfin consentis de premier établissement et de mise en valeur, à côté de la terre, du matériel humain qui l'occupe. Et ensuite à notre sens d'importance moindre, mais à titre de satisfaction morale, l'acceptation, L'OCTROI DES REVENDICATIONS RAISONNABLES AUXQUELLES S'ATTACHENT, DANS L'ORDRE POLITIQUE ET SOCIAL, DES ELITES DECRIEES, MECONNUES, QUE LA SOCIETE FRANÇAISE DIT VOULOIR RAPPROCHER D'ELLE MAIS QU'ELLE REPOUSSE DEDAIGNEUSEMENT ET AUXQUELLES ELLE A JUSQU'A PRESENT REFUSE LA LEGITIME PLACE QUE CES EVOLUES, PLUS DEPITES ET AIGRIS QU'HOSTILES PAR PRINCIPE, RECLAMENT AVEC JUSTE RAISON A LA TABLE ET AU FOYER COMMUNS.

Telle est la promesse, le chemin qui s'ouvre vers un état nouveau, l'année tournante où l'histoire semble vouloir obliquer vers d'autres perspectives. Et tel est, à notre sens, le jeu qui s'amorce, où nous avons tout à gagner et la France rien à perdre, mais dont il ne faudrait point compromettre l'heureuse issue par les exagérations verbales, les gestes de mauvaise humeur et les maladresses monumentales, certes en partie excusables mais absolument contraires à nos intérêts, par quoi il semble que ce soit, hélas ! notre destin fatal de toujours comprendre notre cause et de toujours retarder le relèvement humain dont nous avons la soif.

LA VERITABLE QUESTION N'EST POINT DE SATISFAIRE AUX AMBITIONS ET AUX VELLEITES DIVERSES D'UNE POIGNEE DE BOURGEOIS NANTIS, DE POLITICIENS PREDESTINES ET DE CAPITALISTES DORES SUR TRANCHE, ENCORE QUE MUSULMANS, mais de porter aide, assistance et prompt secours au moins à quatre millions d'êtres humains plongés dans les plus opaques ténèbres de l'incertitude et qui, disons le mot, ne mangent pas à leur faim.

On nous reprochait alors de nous rabattre sur des considérations d'ordre économique de la valeur d'une tartine d'orge.

Plus tard celui-là même qui nous accusa gratuitement d'être des stipendiés de l'administration pour avoir faim, convint humblement que le peuple ne mange pas à sa faim et qu'on ignore ses besoins véritables.

Nous l'avons dépeint avant que ce blanc bec tunisien ne nous le demande, et non pas pour son plaisir ou pour demandé du pain pour ceux qui ont celui de ses complices. Nous l'avons fait parce qu'il était de notre devoir.

Et notre satisfaction est d'avoir vu nos revendications retenues.

Lisons la déclaration faite par M. le Gouverneur Général à la presse sur les réalisations obtenues en faveur de nos frères musulmans et comparons la avec ce que nous avons écrit il y a cinq mois et que nous rappelons plus haut.

Déclaration de M. LE BEAU Gouverneur Général de l'Algérie

Au point de vue budgétaire, j'ai constaté avec satisfaction que la Métropole est de plus en plus consciente de la politique impériale de soutien financier qu'il importe de poursuivre vis-à-vis de la France d'Outre-Mer en consentant des aménagements de crédits qui allégeront considérablement les charges nouvelles menaçant de peser sur les contribuables algériens en raison du déficit budgétaire de quelque 200 millions pour l'exercice 1937 devant lequel nous nous trouvions initialement placés.

Par ailleurs, comme vous le savez, un décret, paru au «Journal Officiel» du 22 octobre courant, vient d'attribuer au Gouvernement Général de l'Algérie, à titre de subvention pour des travaux spécifiquement indigènes (constructions scolaires, routes dans les régions desheritées, adduction de points d'eau, habitat indigène, etc...), une somme de 100 millions qui seront engagés dans un très bref délai.

Est-il besoin de rappeler qu'à tous les sacrifices budgétaires déjà consentis par les Délégations Financières dans le passé, un effort particulièrement important a été réalisé depuis six mois par le Gouvernement de la République, en accord avec le Gouverneur Général de l'Algérie ?

Vous citerai-je, par exemple, après la réorganisation du fonds commun de prévoyance indigène, qui a été doté, à la fin de l'année dernière, d'un crédit spécial de 50 millions prélevé sur la Caisse de consolidation, les emprunts successifs que j'ai pu contracter, non sans difficulté, étant donné la situation du marché financier, et qui s'élèvent à 60 millions depuis un an, dont quinze millions proviennent d'un emprunt contracté, au début du mois d'octobre, au Crédit Foncier de France.

La consolidation des dettes agricoles a été accordée aux populations indigènes pour environ 150 millions de francs.

Un décret s'est efforcé de mettre un terme à l'usure en précisant la forme de la remise des fonds des prêts consentis aux indigènes.

Un autre décret a accordé des délais de grâce aux débiteurs de bonne foi, qui sont dans l'impossibilité de se libérer et dont les dossiers de consolidation sont en instance.

Au surplus, la solicitude du Gouvernement Général et des Pouvoirs Publics s'efforce d'être toujours vigilante lorsqu'il s'agit de venir en aide à celles de ces populations qui, par suite d'une récolte déficitaire en blé dans certaines régions de l'Algérie, sont actuellement dans une gêne cruelle dont nous avons voulu faire un inventaire aussi complet que possible, inventaire qui m'a amené à faire distribuer, ces jours derniers, 150.000 quintaux de blé de semence, auxquels vont s'ajouter, dans quelques jours, 58.000 quintaux nouveaux, pour préparer une meilleure récolte 1937, cependant que nous venons de distribuer 100.000 autres quintaux de blé, à titre de secours de ravitaillement dans les régions plus particulièrement frappées.

Cette besogne d'assistance et de solidarité sera continuée dans le cours de l'hiver, au fur et à mesure des besoins qui se révèleront.

Enfin, vous savez que le Gouvernement, désireux d'associer de plus en plus étroitement les populations d'Algérie — quelle que soit leur origine ethnique — à la vie de la Nation, va déposer, ainsi que l'a décidé le Conseil des ministres, un projet de loi portant extension du droit de vote au profit de certaines catégories d'indigènes musulmans.

Seuls les aveugles ne voudront pas reconnaître que presque tout ce que nous avons réclamé a été accordé.

Que ces aveugles prennent place dans les rangs pour être conduits et ne tentent plus de nous guider, car nous ne savons pas où ils mèneraient la pauvre masse incrédule.

Pauvre cause musulmane !

Que d'oisifs vivent en t'exploitant.

Pauvres Musulmans, votre misère est une encre pour beaucoup qui feignent vous servir. La fin de votre misère est le commencement de la leur.

Ce jour, espérons le non lointain, viendra...

Rachid KALAFAT.

De tout un peu...

CE QUE J'AI GLA

Nouvelles d'Orient

EGYPTE

FEMINISME CORANIQUE.

Au contraire de ce qui se passe en Turquie, le féminisme égyptien cherche à se baser sur l'Islam originel, à se justifier par le Coran « élagué des fausses croyances et de certains préjugés séculaires, parasites vivant sur le corps de l'Islam ». Il veut rester religieux. « Les lois religieuses servent de point d'appui à nos revendications », déclarait naguère l'une des représentantes du mouvement.

Mahomet était féministe. On ne saurait nier que le sort de la femme ait été l'un des principaux objets de méditation du prophète. Le tiers du Coran — 19 chapitres sur 60 — lui est consacré. Le Coran lui a accordé cette faculté devant laquelle les législations occidentales reculent encore, d'administrer seule et exclusivement ses biens. C'est ainsi qu'elle peut vendre, acheter, faire don, diriger ou fonder une entreprise, devenir tutrice ou curatrice sans autorisation maritale.

En outre, il est une loi, *al-isma*, qui donne à la femme musulmane le droit de se libérer des liens du mariage quand il lui pèsent, de divorcer quand elle l'aurait jugé nécessaire. A ce sujet, Mme Fatma Nimet Rachid, rédactrice de *La page de la femme égyptienne* dans le journal *La Patrie* écrit :

« Principe équitable certainement, mais qui n'agrée pourtant pas à l'homme, dominateur têtu et impénitent. Et nos jeunes gens de se récrier : « Comment consentir à ce qui sèmerait bientôt le désaccord dans nos foyers ? Peut-on avoir confiance dans le juste équilibre d'une nature féminine ? N'en abusera-t-elle pas et n'ira-t-elle pas divorcer à tout propos ? Ce serait l'épée de Damoclès suspendue sur nos têtes, si occupées à lui assurer une vie confortable et aisée ». Je leur dirai : « Il faut éduquer la femme, la mettre à même de comprendre la gravité de l'acte qui lui sera dévolu. Cet acte de répudiation, à elle accordé par la religion et la jurisprudence, le sera forcément par la société et les coutumes, un jour prochain ».

On a prouvé depuis longtemps que le port du voile n'est pas d'institution coranique...

Voilà donc le féminisme greffé sur l'Islam vrai.

Les Egyptiennes modernes montrent à leur religion un attachement réel, mais plus sentimental qu'intellectuel ; beaucoup n'en connaissent que les clauses « féministes ». N'ayant pas accès au culte, elles restent dans le parvis ; ce sont des prosélytes de la porte. Cependant une élite a été amenée, par cette exclusion même, à une foi plus spirituelle, plus personnelle ; elle a intériorisé sa religion et repris des pratiques que la première évolution semblait avoir définitivement abolies, tel le jeûne du Ramadan... Chez plusieurs de ces modernes, une éducation chrétienne, des fréquentations chrétiennes peuvent expliquer cet appétit religieux que Fikry Abaza découvrait en des jeunes femmes qui n'avaient, semble-t-il, plus rien de musulman.

PALESTINE

La tension judéo-arabe, loin de s'apaiser, semble au contraire marquer une recrudescence inquiétante. Ce n'est pas tant le nombre des morts et des blessés (261 morts 1.163 blessés) qui nous alarme, mais l'état d'esprit, la haine qui s'accumule dans les deux camps. Du côté arabe, c'est une intransigeance dans les revendications, une âpreté dans la lutte qui indiquerait soit l'assurance de la victoire, grâce à des secours discrets et des alliés nombreux, soit encore l'énergie du désespoir. Nous ne croyons pas à cette seconde hypothèse mais pencherions volontiers vers la première. Un fait indéniable de l'après-guerre, et dont l'Angleterre doit commencer à s'apercevoir, c'est la naissance d'une communauté musulmane, fondée, non pas sur la religion comme celle qui groupait les peuples autour du califat, mais bien plutôt sur la culture, la civilisation et les mœurs, une sorte de ligue tacite d'Etats amis, prêts à lutter ensemble pour leurs revendications, et spécialement contre l'Occident

C'est parce qu'ils sentent derrière eux cette force des peuples orientaux que les Arabes de Palestine mènent cette lutte de guérilla qui laisse le pays dans une insécurité constante, et nuit singulièrement aux Juifs et aux Anglais. Du reste, la fraternité arabe ne reste pas un vain mot. On oublie que les Bédouins sont sur la frontière de Palestine, armés de façon très moderne, et le trop fameux Faouzi, cet adjudant de la légion syrienne et chef de bande renommé, vient donner du fil à retordre aux soldats de Sa Majesté Britannique ; sans compter tous les secours en armes et en munitions qui continuent à affluer chez les rebelles.

Et voilà pourquoi la répression anglaise se fait sentir plutôt mollement. Je sais bien que la loi martiale, ou son équivalent, a été proclamée en Palestine, que le général Dill, du War Office, a été désigné pour mettre fin à cette situation. Ce qui retient le bras de l'Angleterre, c'est la peur des pays arabes, solidaires des musulmans de Palestine.

Et puis, l'exemple de la Syrie qui vient de passer un traité avec le gouvernement mandataire doit singulièrement exciter les nationalistes arabes ; l'Egypte, elle aussi se voit reconnue comme nation indépendante. Seule la Palestine se voit asservie !

Une chose nous parait certaine au milieu de ces incertitudes palestiniennes : l'Angleterre finira par se rendre compte, avec son réalisme, qu'elle fait fausse route dans son intransigeance de principe. Elle paye actuellement ses fautes passées, son jeu de bascule entre Juifs et Arabes. Puisse-t-elle le comprendre et apporter sans tarder les vrais remèdes.

Depuis lors, la grève générale a pris fin, le lundi 12 octobre, sur intervention des princes arabes Ibn Sa'ud, Ghâzi 1er, Abdullah et Yahia. Apaisement, qui est encore loin de la paix. — *P. R.*

TRANSJORDANIE

La Transjordanie ne pouvait pas ne pas ressentir les contrecoups violents des troubles palestiniens. La solidarité arabe menace de jouer à fond et l'intervention de l'émir Abdallah auprès du Haut-Commissaire de Palestine a été déterminée tout aussi bien par le désir de limiter les dégats au-delà du Jourdain que par celui d'arrêter les tribulations du voisin. La démarche d'ailleurs qui visait à obtenir de sir Wauchope l'arrêt de l'immigration sioniste, n'eût pas grand succès.

L'entêtement anglais a été condamné assez vivement par deux britanniques de marque, le résident de Transjordanie et le major Glubb, chef du Corps de la frontière transjordane. La politique sioniste, disent-ils en deux mémoires officiels, et la détermination de ne rien accorder aux justes réclamations des Arabes sont en train de ruiner le prestige de l'Angleterre dans le Proche-Orient et de lui préparer des surprises désagréables.

Déjà ce sont des bombes qui éclatent à Amman, tout contre la maison du vice-résident britannique, le 17 juillet, et près de l'habitation du chef de Bureau des informations. Le 8 août, c'est la Direction de la police et la présidence du Conseil qui sont visées.

Il se forme aussi une Association secrète pour prêcher la révolte et pour détruire le pipe-line en Transjordanie. Déjà les attaques contre le pipe-line ont commencé, et il a fallu envoyer des renforts pour surveiller cette installation, ainsi que les lignes télégraphiques et téléphoniques. Des avions survolent sans cesse la région. Les villages les plus voisins des attentats sont rendus responsables. Celui de Kawkab el-Hawa se signale par son activité subversive. Amendes, répressions semblent jusqu'à présent inefficaces. — *J. E. J.*

IRAK

DANS LE MONDE ISLAMIQUE.

L'Irak fait ces temps-ci bonne figure et, malgré les difficultés intérieures que l'on sait, avec son régime indépendant, il apparait un peu comme l'Etat modèle. La paix n'y est qu'assez précaire évidemment et n'est assurée que par un régime de force, qui ne permet même pas à l'opposition de s'exprimer ; malgré tout, une certaine unité est maintenue, suffisante pour faire envie aux voisins.

C'est grâce à sa politique de prestige que le gouvernement a vu son arbitrage demandé par la Palestine à l'occasion de ses difficultés intérieures.

La commission d'arbitrage irako-syrienne a terminé ses travaux le 1er juin ; certains territoires ont été reconnus accessibles aux tribus des deux nations ; quelques tribus ont dû regagner l'Irak. Ce qui est à noter, c'est le souci de bonne entente qui anima ces négociations.

C'est également le souci de ménager les rapports entre l'Irak et la Syrie, dont le statut est en voie de transformation, qui a fait abandonner en juillet par le Conseil de la S. D. N. l'ancien plan d'établissement des Assyriens dans la plaine du Ghab. Les tribus qui devaient s'y établir seront-elles admises en Syrie ? Dans l'incertitude des orientations nouvelles de la Syrie, bien des problèmes restent en suspens. — *M. F.*

ARABIE

ROYAUME SA'UDIEN. — Ibn Sa'ûd occupe toujours la rampe et son prestige va croissant en terre d'Islam. Le traité conclu avec l'Egypte a confirmé la place éminente qu'il s'adjuge de par sa valeur personnelle. Arrivera-t-il à réaliser, par les « pactes arabes » l'unité du monde musulman, comme on lui en prête le dessein ? Si quelqu'un est capable de pareil tour de force, c'est à coup sûr cet homme prodigieux qui, de son palais de Riad, au cœur du désert d'Arabie, rayonne aujourd'hui sur tous ceux qui pensent et sentent « arabe ».

La politique ne suffit point à l'absorber. Il s'occupe activement de l'équipement économique de son royaume. Il vient d'accorder à une société anglaise la concession exclusive pour la recherche et l'exportation du pétrole et de ses dérivés. Les conditions de l'accord ne semblent pas mauvaises pour un pays qui est loin d'être équipé lui-même en vue de pareilles entreprises. On a l'impression nette que cet homme utilise l'Occident pour ce qu'il peut encore lui fournir d'avantages, mais qu'il entend bien s'en passer dans le délai le plus bref, pour conserver chez lui et imposer ailleurs, quand il le jugera bon, l'idéal et la culture qu'il sait spirituellement prépondérants.

Voici, d'après *Umm el-Qurâ*, journal de La Mecque, quelques-unes des clauses de cet accord : La Société doit acquitter une somme annuelle (non précisée officiellement) durant toute la période des recherches. Si, après 4 ans, elle n'a pas l'intention de commencer les forages, tout l'accord est caduc. Le forage commencé, la Société aura, pour arriver à une « production commerciale », un délai de 5 ans, durant lequel la somme annuelle à payer sera supérieure d'un tiers à celle de la période d'études. Dans les deux ans qui suivront le début de production commerciale, la Société devra commencer l'exportation régulière et payer une somme qui reste à fixer. Une fois l'exportation commencée, la Société versera au gouvernement sa'ûdien 4 shillings-or par tonne extraite, plus 1/8e du gain sur la vente, et fournira chaque année, au même gouvernement, 300.000 gallons de pétrole.

Mais voici les autres préoccupations : *Pour des motifs religieux* est exclue de ladite concession la zone située entre Rabigh et el-Lith (région de Djedda et La Mecque, *N. de la R.*)... La Société ne peut travailler ni entreprendre aucun travail dans les lieux de culte, dans les sanctuaires ni dans les cimetières dans toute la zone de la concession.

Il est facile de comprendre l'esprit de ces réserves, parfois hélas ! trop étrangères aux entreprises occidentales. Ibn Sa'ûd défend un idéal.

En vue d'arriver à l'indépendance économique la plus large possible, il vient d'encourager la fondation d'une « Association de la Piastre » chargée de promouvoir, dans le royaume sa'ûdien le développement de l'industrie et de l'agriculture. Cette association à son siège à La Mecque, avec des filiales en plusieurs autres villes.

Le progrès intellectuel n'est pas non plus négligé. Des étudiants sont envoyés à al-Azhar pour le droit musulman ; d'autres suivront des cours de banque, de comptabilité, de technique industrielle, etc...

YEMEN

YEMEN. — Malgré les rumeurs pessimistes qui couraient sur les relations du Yémen et de l'Italie, celle-ci vient de réussir à proroger d'un an le traité d'amitié et de relations économiques, signé à San'a le 2 septembre 1926, pour dix ans.

Cependant l'imâm Yahia semble hésiter encore à adhérer au pacte arabe. Son fils Saif-ul-Islam finira-t-il par le décider ? On connait les divergences de vue entre l'imâm et le prince héritier. Celui-ci a l'air de prendre à la cour une influence croissante, au moins dans les affaires intérieures, car l'imâm se réserve jalousement la politique extérieure, comme d'ailleurs la surveillance du budget.

Peut-être faut-il voir l'influence « modernisante » du prince dans les dispositions de ce budget, approuvées cependant par l'imâm. Elles favorisent décidément l'instruction publique et prévoient, entre autres créations scolaires : une école du soir pour l'anglais, avec le professeur Abdul-Qader Wasfi, mandé de Bagdad et qui rentre dans sa patrie pour cette fonction. Les cours, au nombre de trois, seront à heure fixe ; ils admettront les étudiants de tout âge, afin de permettre aux fonctionnaires et aux commerçants d'y prendre part. Ils commenceront à la même date que les autres écoles officielles ;

— une école préparatoire de marine, à Djedda, pour le Yémen ;

— des cours de gymnastique et d'exercices physiques dans les écoles officielles. Un moniteur sera appelé pour cela d'un des pays arabes voisins.

La Direction de l'instruction publique décide en outre de faire venir d'Egypte trois professeurs qui aient déjà enseigné dans des écoles secondaires : l'un spécialisé en anglais, les deux autres en mathématiques et physique.

Un groupe de sept étudiants sera envoyé à l'Ecole normale égyptienne ; un autre groupe de trois suivra les cours de droit à al-Azhar. Six étudiants d'Aden seront dirigés sur l'université d'Aligarh, aux Indes : la raison de ce choix serait que ces jeunes gens sont déjà habitués aux coutumes indiennes.

Quant à la justice yéménite, ses coutumes ne changent guère et ses décisions demeurent tranchantes. Le journal *al-Iman* de San'a, capitale du Yémen, publie l'exécution, en place publique, de peines diverses, infligées, suivant le Coran, à des malfaiteurs. Ali-ben-Sabet a eu le poignet droit coupé, pour vol qualifié. Omar Ali, Mechni Ahmed, Souleiman al-Hiba ont eu les mains et les pieds coupés (*en sautoir* : main droite et pied gauche, ou main gauche et pied droit), pour banditisme. Les amputés ont été transférés ensuite à l'hôpital, aux fin de pansement. — Crierons-nous à la barbarie ? Nous ne l'oserons plus guère, après les fantaisies de nos tortionnaires russes, mexicains ou espagnols.

HADRAMAUT. — L'œuvre de modernisation y semble bien plus hypothétique. Un Congrès, réuni par le sultan Saleh afin de promouvoir certaines réformes utiles au pays, a été bel et bien « torpillé » par les grands seigneurs alaouites, nullement pressés de voir régner l'unité et l'ordre qui leur interdiraient les razzias fructueuses, d'où ils tirent le plus clair de leurs revenus. — *J. E. J.*

INDES

PAS DE STATUE EN FACE D'UNE MOSQUEE. — Lahore désirait honorer la mémoire du grand ingénieur et philantrope hindou Sir Ganga Pram en lui élevant une statue. L'endroit choisi était situé en face d'une mosquée. Les conseillers municipaux musulmans, en une séance orageuse du Comité municipal, ont refusé de sanctionner la proposition : « parce qu'une statue est une idole et, comme telle, la placer en face d'une mosquée blesse les sentiments religieux musulmans ».

1200 CONVERSIONS A L'ISLAM. — Pandit Janardhan Das Shiv Ram Das, propriétaire terrien à Balaghat (C. P.) et disciple de Mahatma Gandhi, aurait embrassé l'Islam avec 1.200 intouchables et quelques hindous de castes. Quand le fils de Gandhi embrassa l'Islam, le pandit Janardhan Das aurait essayé de le ramener à l'hindouisme. C'est alors qu'il aurait vu la lumière et qu'il aurait compris que le salut des intouchables — au relèvement desquels le pandit travaille — se trouvait dans l'Islam (*The Light*). — *V. C.*

EN TERRE D'ISLAM

TUNISIE

D'URGENCE....

Le Tunisien est par nature confiant et optimiste, pouvant se laisser facilement prendre tout ce qu'il possède, si l'on sait s'y employer ; mais le demi-siècle d'exploitation et d'esclavage, qu'il vient de subir, l'a rendu méfiant et pessimiste, n'acceptant rien sans faire usage de son sens critique qu'il a très développé et souvent même poussé à l'extrême.

Sentiment très louable, sans conteste, mais dont il ne doit user qu'à bon escient éviter qu'il ne prenne la forme de « critique systématique » que veulent lui donner nos adversaires qui n'ont pas encore désarmé et qui ne désarmeront pas de sitôt, malgré la politique libérale qui est tentée avec une très grande pondération dans ce pays.

La moindre occasion sera exploitée par eux et considérablement amplifiée.

Ne tombons pas dans leur jeu et surveillons nos moindres faits et gestes. N'agissons jamais à la légère et sans mûre réflexion.

Laisons de côté, ne fût-ce que pour un temps, les quelques divergences qui peuvent nous séparer et qui n'ont pour la plupart, pour origine, que des questions de personnes.

Ce sont de telles questions qui ont porté le plus de tort à la politique tunisienne et les leçons du passé ne doivent pas rester sans profit pour nous.

Nous nous permettons avec notre ardente juvénilité — nous qui sommes complètement indépendants, nous qui ne sommes l'organe officiel d'aucun parti, ni d'aucun groupe ; nous qui ne soutenons aucune personnalité et qui ne pouvons être contre quiconque, parce que nous n'avons qu'un but : LUTTER POUR LE PROGRES ET L'EMANCIPATION DE NOTRE PEUPLE — nous nous permettons, disions-nous, de faire appel à tous les Tunisiens pour qu'ils soient unis dans un même élan, pour entreprendre une action commune et concertée — en ce temps propice du Gouvernement du Front Populaire, surtout — en vue de faire aboutir nos revendications les plus immédiates et les plus légitimes et d'amener notre Pays vers la véritable voie

M. S.

Le Jeune Tunisien"

Les fonctionnaires musulmans et le Ramadan

Ces fonctionnaires bénéficiaient par rapport à leurs collègues français d'un avantage indéniable à ce point de vue là. Cela s'expliquait par les exigences des rites de la religion musulmane dont le respect est à la base même du Protectorat. Sous le précédent régime, les fonctionnaires musulmans quittaient donc leur service le vendredi à 10 h. 30 du matin et ne travaillaient pas de toute l'après-midi. Ils pouvaient ainsi se rendre chez eux, changer de toilette et accomplir le rite assez long des ablutions en vue de la grande prière solennelle célébrée un peu après midi. Le nouveau texte les retient à leurs bureaux jusqu'à 11 h. 40, ce qui leur rend matériellement impossible l'accomplissement des obligations dont nous venons de parler.

Cette situation n'échappera certainement pas à l'attention et à la haute conscience de M. le Résident général Armand Guillon, qui aura certainement à cœur, en rétablissant l'ancien régime, de faire un geste de haute courtoisie et de donner une preuve de plus de sa sympathie envers l'Islam et les Musulmans.

Ce serait là un geste de justice.

Il y a, par ailleurs, une initiative humanitaire à prendre en faveur des mêmes fonctionnaires à l'occasion du prochain jeûne du Ramadan.

Le même texte (toujours lui) dispose que les fonctionnaires musulmans des Administrations publiques assureraient leur service pendant ce mois sacré, de 9 h. 30 à 16 h. 30, soit six heures de présence consécutives, alors que précédemment, les mêmes agents ne fournissaient que 4 h. 30 de travail de 10 h. à 14 h. 30.

L'effort imposé aux intéressés par le nouveau texte est absolument au-dessus des capacités physiques des agents moyens des dites Administrations.

Il ne faut pas oublier que le jeûne s'étend pratiquement en moyenne de 4 h. du matin à 6 h. de l'après-midi, soit 14 heures au moins d'abstinence totale (lorsque le Ramadan tombe pendant la saison chaude, c'est pendant 17 heures que le musulman s'abstient de boire, de manger, de fumer, etc....).

D'autre part, il ne faudrait pas croire que la nuit tombée, tous les Musulmans font bombance. Cela était vrai autrefois pour certains notables qui, par leur situation de fortune, pouvaient ne pas trouver trop lourd ce devoir religieux. Mais les temps ont changé ; la crise a touché tous les milieux et celui-là doit s'estimer bien heureux aujourd'hui à qui le coup de canon permet de manger seulement à sa faim.

Il ne faut pas encore oublier que physiquement même quand on a les moyens financiers, on ne peut ingurgiter force aliments solides et liquides après de longues heures d'abstinence qui donne à l'estomac une réceptivité bien déficiente.

Pour prendre le dernier repas de la nuit, le plus souvent bien sommaire, les Musulmans sont obligés pratiquement de veiller jusqu'à 4 heures du matin. Ils se trouvent donc physiquement diminués en allant prendre leur travail à 9 heures et le travail fourni est d'un qualité d'autant plus médiocre que le temps de présence dans les bureaux est plus long.

Enfin, le Musulman fonctionnaire est le plus généralement marié et chef de famille ; il n'a pratiquement pas le moyen en quittant son bureau un peu avant 5 heures de faire les courses et emplettes indispensables dans ce cas.

C'est pourquoi nous avons dit que ce serait un véritable geste d'humanité que d'ordonner au profit des fonctionnaires musulmans le retour pur et simple à l'ancien régime pendant le mois de Ramadan.

M. le Résident général Armand Guillon, esprit compréhensif, animé d'une sollicitude de agissante en faveur des Musulmans, nous a habitué à des gestes aussi heureux ; nous sommes convaincu qu'il fera celui que nous lui demandons aujourd'hui, ce dont tous les Tunisiens Musulmans lui seraient profondément reconnaissants.

(*Le Phare de Tunis*).

dans le Monde Musulman

NÉ POUR VOUS

AU SEUIL DE LA QUATORZIEME ANNEE REPUBLICAINE.

du progrès tant moral, que social et politique.

La République de Turquie entre aujourd'hui dans sa quatorzième année. En 1918, le sort de la partie turque de l'empire Ottoman, qui s'étendait du Meriç aux frontières du Caucase, était une énigme. La victoire de EPLL donna à l'incomparable Chef de la nation turque l'occasion de dénouer cette énigme. Et en 1936, nul ne saurait prétendre que le problème turc n'est pas résolu.

L'Asie-Mineure qui, partant sur le littoral de la mer Noire des frontières russes et, sur les rives méditerranéennes, des frontières syriennes pour réunir deux continents jusqu'au littoral bulgare et au littoral hellénique, offre une unité territoriale et une unité nationale parfaites. Avec ses voies ferrées et ses routes, ses inombrables institutions culturelles, ses usines, ses révolution nationales, avec sa tranquilité inétrieure et sa paix extérieure, son travail et son autorité, ce pays s'est organisé comme un élément civilisé et puissant du monde occidental.

Il a été fait un usage judicieux de la victoire : elle a constitué non pas le dénouement d'une guerre, mais le bébut d'une lutte destinée à être poursuivie par de nombreuses générations. La gloire, le prestige, les bénéfices matériels et moraux de cette victoire, qui suffisent à assurer les plus grandes destinées à une existence, et à immortaliser un nom, Atatürk les a consacrés à l'œuvre d'édification nationale.

La quantité énorme des réalisations à poursuivre par la République ne peut qu'exercer un effet positif sur la valeur de ce qui a déjà été positif sur la valeur Car ce qui a été réalisé était considéré il y a treize ans comme irréalisable. Et il ne reste plus personne pour prétendre qu'il en est de même pour ce qui reste à faire.

L'empire a perdu des siècles. Le travail fourni par une Révolution ne peut pas entreprendre une lutte plus sévère que la nôtre avec le facteur temps.

Nous ne devons rien à personne de l'œuvre accomplie depuis treize ans. Les seuls créanciers en sont le peuple, qui a accepté tous les sacrifices, et notre chef, qui s'est fait un devoir et une joie de travailler pour le bonheur de ce peuple, ainsi que ses collaborateurs.

Quiconque aime le Travail et la Paix célèbre avec nous la fête du 29 octobre. Si la Turquie n'avait pas résolu son propre problème par son propre effort, la paix n'eût pas reçu dans le Proche-Orient cette stabilité dont elle jouit aujourd'hui.

(ANKARA)

La Vie cinématographique

Plusieurs vedettes de l'écran iront cet hiver présenter leurs films au public des grandes villes d'Algérie. On cite : Milton, Léon Bellières et Ch. Lamy, Gaby Triquet, Fernand Gravey, Liliane Harvey, Albert Préjean et enfin Maurice Chevalier.

La Vie artistique

LA SAISON THEATRALE ET MUSICALE A ALGER

Alger grande station de tourisme hivernal, se doit d'offrir à ses visiteurs, autant qu'à ses habitants, une saison théâtrale et musicale de premier ordre.

Cette saison débutera le 13 novembre avec Gaby Morlay, Jacques Catelain et leur troupe dans « le Messager », de Bernstein, et « le Fauteuil 47 » de Verneuil Puis viendront les Galas Karsenty avec une troupe remarquable qui interprêtera une série de quatre pièces nouvelles.

Les tournées Ch. Baret leur succèderont et joueront : « Vive le Roi ! » de Verneuil, « Les Fontaines Lumineuses » de Georges Berr ; « Ces Dames aux chapeaux verts » d'Acrement et « Fiston » de Birabeau.

Puis la scène sera prise par les féeries du Châtelet et de Mogador.

Des représentations seront encore données par le « Théâtre du Petit Monde » et par la troupe du Grand Guignol, Enfin la série des opérettes à succès viendra compléter cet ensemble.

Après cet aperçu des troupes inscrites au programme, voici quelques noms destinés à assurer le succès de la saison musicale algéroise : Récitals du guitariste Ségovia, de la cantatrice allemande Lotte Schone, du violoncelliste Elman, des pianistes Rubinstein et Medzilski.

Viendront également à Alger : le quatuor Zimmer, le pianiste Lazare Lévy, la pianiste Lélia Gousseau, le célèbre Jacques Thibaud, Yves Nat, le compositeur Poulenc, etc...

Il faut y ajouter, au point de vue danses, les ballets Lilian Borguèse et probablement les Sakaroff, la Térésina, etc...

Indiquons enfin, que les conférences littéraires seront brillantes avec Mmes Marthe Oulié, Dussane ; M. Louis Gillet, de l'Académie française, etc...

Echos et Nouvelles

SYNDICAT DES ESPADRILLEURS

Le syndicat des espadrilleurs d'Alger a adopté en assemblée générale l'ordre du jour suivant:

« Considérant que les ateliers, pénitenciers civils et militaires employant la main-d'œuvre pénitentiaire à des prix considérablement bas, absorbent de ce fait la plus grosse part de production du marché algérien ;

« Considérant, d'autre part, que cette situation prive les 600 familles, tant européennes qu'indigènes, de notre corporation de leur seul moyen d'existence, demande aux pouvoirs publics d'agir pour que ces ateliers pénitenciers soient supprimés ; que très rapidement cette situation, qui est pour nous une question de vie et aussi

« Fait confiance à l'administration pour de justice, soit résolue au mieux de nos intérêts ;

« Se déclare fermement résolu à mener une vigoureuse campagne pour faire aboutir notre légitime revendication avec l'appui de la C.G.T. »

(Communiqué.)

Etoile Nord-Africaine.

ORDRE DU JOUR

1.500 *Musulmans algériens réunis le 2 novembre au cinéma* EL DORADO *à l'appel de la Section de Maison-Carrée de l'ETOILE NORD-AFRICAINE, après avoir entendu le discours en arabe et en français du vaillant Président MESSALI Hadj votent à l'unanimité l'ordre du jour suivant :*

Ils s'élèvent avec vigueur contre la situation politique, économique, sociale et culturelle dans laquelle les maintient le colonialisme.

Ils s'élèvent également contre le projet Violette qui préconise l'assimilation et ne donne pas satisfaction aux masses musulmanes plongées dans la misère et l'ignorance et victimes des injustices les plus criantes.

Ils protestent avec la dernière énergie contre les allégations mensongères formulées par certains conseillers fascistes au Conseil Général d'Oran à l'égard de l'ETOILE NORD-AFRICAINE, organisation membre du Front Populaire.

Ils demandent le remplacement des Délégations Financières qui représentent, en fait, les intérêts d'une minorité par un parlement National Algérien élu au suffrage Universel sans distinction de race ou de religion.

Ils réclament du Gouvernement du Front Populaire l'abolition de l'infame code de l'indigénat et de toutes les lois d'exception et l'application des libertés démocratiques.

Ils se séparent au cri de :

A bas le Code de l'indigénat !

A bas la haine de races !

Vive l'ETOILE NORD-AFRICAINE !

Vive MESSALI !

Vive l'union !

Vive l'Algérie libre et heureuse !

LE PELERINAGE DE SIDI-ABED

Comme chaque année à cette époque le Marabout de Sidi-Abed a réuni les foules musulmanes.

Le campement qui s'étend dans la plaine au pied du Marabout vénéré fut comme à l'accoutumée extrêmement pittoresque.

Il servit de théâtre à des fêtes avec chants, musiques, danses.

Un groupement d'aviation populaire vient de se créer à Alger, sous le nom de Sauterelles Algériennes.

LA LIBRE CIRCULATION DES INDIGENES ALGERIENS VERS LA METROPOLE.

Un arrêté du 14 octobre fixe les modalités d'application du décret du 17 juillet 1936 sur la circulation des indigènes.

Il énumère les mentions exigées sur la carte d'identité et sur la carte de situation militaire, toutes deux nécessaires.

CONCOURS ANNONCES OFFICIELLEMENT

Adjoint Technique des Ponts et Chaussées et des Mines.

Date : 8 mars 1937.

Clôture des inscriptions : 8 décembre 1936.

Age au premier janvier 1937 : 18 ans, plus services militaires obligatoires.

Traitement de base : 10.500 fr. plus indemnités.

Diplôme exigé : aucun.

Sous-Inspecteur et Sous-Inspectrice de l'Assistance Publique (10 places).

Date : Premier décembre.

Clôture des inscriptions : 31 octobre.

Age : 25 à 30 ans plus services antérieurs.

Limite absolue: 40 ans.

Traitement de base : 14.000 fr. plus indemnités.

Condition exigée : Licence ou équivalence.

Secrétaire Interprète de police en Tunisie.

Date : 19 novembre 1936.

Avoir satisfait loi militaire.

Age maximum : 30 ans, plus services antérieurs.

Traitements : de 10.500 à 22.500, plus 28 % et indemnités.

Diplôme exigé : aucun.

Commis à l'Assistance Ptbliqde à Paris. (20 emplois).

Dames admises à concourir.

Date : 11 décembre 1936.

Délai d'inscription : 21 novembre.

Candidats masculins doivent avoir satisfait loi recrutement.

Age au premier janvier 1936 : 20 à 30 ans plus services militaires obligatoires.

Traitement de début : 10.500 francs plus indemnités.

Aucun diplôme exigé.

Examen d'Herboriste.

Date : novembre 1936.

Diplôme : Certificat d'études primaires ou équivalence.

Pour obtenir programme et renseignements, écrire en joignant un timbre de 0 fr. 50 au *Bureau des Examens et Concours,* 16, rue du Général-Malleterre, Paris (16e).

CENT MILLIONS DE TRAVAUX SERONT REALISES EN ALGERIE.

Un récent décret autorise le Ministre de l'Intérieur à engager un programme de grands travaux pour une somme de cent millions de francs.

Ce programme de travaux concerne l'enseignement primaire, l'amélioration des conditions d'existence de la population indigène (habitat, adductions d'eau potable, aménagements de points d'eau, voies de communication).

Prochainement sortira des presses des Editions Baconnier à Alger, un nouveau livre de René Janon intitulé : « Hommes de peine, filles de joie... » et illustré par Charles Brouty. Il s'agit d'un documentaire sur la Casbah et les bas-fonds d'Alger.

AMUSANTE INITIATIVE

Le service de propagande de la Loterie Algérienne a des initiatives amusantes qui assurent une excellente publicité à cette loterie. Il vient d'organiser ainsi un grand tournoi bouliste entre les trois départements algériens où ce jeu est fort en honneur. Le hasard et le sport, se prêtent une fois de plus main-forte.

LES CONGES PAYES ANNUELS ET LEUR APPLICATION AUX MUSULMANS.

Au cours d'une récente délibération, et sur rapport de son vice-président, la Chambre de Commerce d'Alger a émis le vœu que, par exception, une faculté de dérogation permanente à l'article 2 du décret du 1er août 1936 fixant les modalités d'application de la loi sur les congés payés, soit accordée par M. le Ministre du Travail, de façon à permettre de faire coïncider, en Algérie, la période de congés payés avec celle du Ramadan.

Ainsi, répondant au but humanitaire de la loi, on éviterait les fatigues inhérentes à la profession à des ouvriers pratiquant rigoureusement un jeûne prolongé.

La Vie sportive

TOLGA TRIOMPHE

Pour la première fois, dans l'histoire du foot-ball au Sahara, les autorités d'Ouled-Djellal, ainsi que les directeurs d'école : MM. Fourastier et Fontana, ont consacré des soins vraiment dévoués à l'équipe « Jeunesses Sportive Musulmane de Tolga » qui a battu, dimanche à Ouled-Djellal, la J.S.O. Djellal, par deux buts à un. A l'occasion de ce match, les critiques spécialistes ont effectué le voyage et se so ntmontrés enthousiasmés par les qualités et le progrès du jeu tolguéen.

Pendant toute la partie, notre équipe manœuvra avec une aisance qui laissa tous déconfits les pesants djellalis.

Dans chaque phase du jeu, nous avons pu apprécier l'esprit et l'adresse du camp de Tolga qui possède la grande qualité d'agir toujours et avec promptitude.

C'était à la fois un match et une fête. Pendant que le jeu se déroulait, nos critiques spécialistes prenaient des notes pour pouvoir faire le compte rendu à leur retour. Quant aux jouenurs, quelques uns ont été complètement hors de forme et ne furent d'aucune utilité pour leur équipe. Ils ont encore beaucoup à apprendre.

Djenidi et Hassan furent peut-être les meileurs joueurs de Tolga. Tolga a une belle équipe qui fut, presque à chaque engagement, prise de vitesse par Ouled-Djellal. Mais... Elle a gagné et on doit féliciter M. Mabrouki Abdelmadjid de sa sélection, encore que la défense Tolguéenne sembla flotter de temps en temps.

Monsieur El-Hadj, l'un des critiques spécialistes me confia une note que je reproduis :

« La dernière fois que j'avais vu les foot-balleurs de Tolga, ceux-ci étaient comme des écoliers qui n'auraient appris que la moitié de leurs leçons ; ils ne montraient aucune maîtrise d'eux-mêmes ; ils étaient tout brutalité, tout enthousiasme, tout bavardage... Hier, ils se sont révélés excellents ». Au moment où je notais cela, les Djellalis me posaient mille questions sur nos joueurs qui les ont surpris par leur évolution notable. Disons, en outre, qu'il n'y eut aucun incident.

Bravo ! la J.S.T. Bravo ! les animateurs de ce jeu, et, bravo ! la jeunesse sportive d'Ouled-Djellal.

O ! Jeunesse de Tolga, crée ton club, ne reste pas indifférente devant ce mouvement heureux et n'hésite pas à montrer la valeur du muscle musulman !

C. C.

LE TOUR D'AFRIQUE A BICYCLETTE

Le globe-trotter polonais Kasimir Novak est sur le point de boucler son tour d'Afrique à bicyclette. Il y a environ dix ans qu'il débarqua sur le sol africain.

Il vient d'arriver à Ouargla et terminera son périple à Alger.

UN VIEUX SPORT TURC

La lutte qui vient de passer brillamment les épreuves des Olympiades était un de nos sports populaires ; le tir constitue également un sport national turc, qui était pratiqué dans les temps les plus reculés de notre histoire, et qui jouit actuellement chez nous d'un regain de faveur.

Un autre sport éminemment national se trouve être l'équitation, qui de tous temps a joui chez nous d'une grande faveur. La pratique de ce sport va en général de pair avec le tir et le lancement du javelot. Chaque noce de village est une occasion séculaire pour une émulation entre les meilleurs tireurs et lanceurs de javelots de la localité. Les amateurs de javelots sont également en grand nombre dans les grandes bourgades.

L'on peut dire que chaque Turc a un don inné, une experience intuitive du tir, don qui est l'héritage du glorieux passé d'une grande nation, qui, depuis ses origines préhistoriques, n'a fait qu'enregistrer des victoires dans tous les domaines de son activité.

La République n'a pas négligé le tir parmi tous les sports qu'elle dirige et protège. Les matieres explosives, soumises à un monopole d'Etat, sont largement fournies par l'Etat qui désire voir se développer le sport du tir. Les polygones sont aujourd'hui devenus des points d'attraction pour nos populations urbaines.

Les voyageurs qui débouchent de la gare d'Ankara aperçoivent, à l'angle droit de la grande avenue qui monte vers la ville, un large batiment moderne à étage unique, entouré de beaux parterres. C'est le polygone d'Ankara, où les citadins viennent passer les heures les plus agréables de leurs jours de repos.

Des concours de tir auront lieu pendant la fête de la République à Ankara. On ne peut qu'applaudir cette initiative, qui agrémentera les jours de fête d'une attraction nouvelle et d'une belle atmosphère sportive.

ANKARA.

(Lire la suite en 4me page)

Le Gérant : B. BELKHODJA.

Imp. Centrale 44, rue de Constantine - ALGER

ARABISATION OU ISLAMISATION ?

(Suite)

Si maintenant nous passons au monde musulman moderne et y considérons les formes prises par le réveil du sentiment musulman nous nous trouverons en face de phénomènes analogues à ceux d'autrefois. Une intensification de l'Islam se traduit d'habitude par un recours plus marqué à la culture arabe, considérée comme le moyen le plus apte à fortifier et à développer la croyance chez le peuple. Nous allons parcourir sous cet angle les différents pays d'Islam, en allant de l'Occident vers l'Orient.

Le bloc des Etats de l'Afrique du Nord se présente le premier et mérite un traitement à part, en raison de la résistance prolongée que la population autochtone, même une fois musulmane, a opposée à l'arabisation.

On peut distinguer trois grandes étapes dans cette évolution de l'Afrique du Nord.

C'est d'abord le déferlement de la vague des premiers conquérants musulmans qui ne sera arrêtée qu'à Poitiers en 732, mais où l'on peut croire que l'élément proprement arabe ne prédominait pas. On peut à peine parler, à cette époque, d'arabisation.

Une seconde vague envahit le pays, lors du mouvement encore mystérieux des Qarmates. Les Quarmates formaient une puissante secte secrète une sorte de « carbonarisme », de tendance sociale égalitaire et de revendication politique légitimiste en faveur de Ali. Chassés de l'Orient, qu'ils ensanglantèrent de leurs luttes, ils provoquent un véritable exode de tribus arabes vers l'ouest, au déclin du IXe siècle. L'Egypte d'abord les accueille, puis, de là, leur flot se scinde : une partie est lancée par les Fatimides sur le Maghreb : on les voit, en 1108, en Tunisie ; mais ils n'atteignent le Maroc qu'entre 1190 et 1280. L'autre groupe remonte le Haut Nil, pénètre dans le Dongola, s'infiltre dans le Kordofan et le Darfour pour atteindre enfin le Tchad, au XVIe siècle.

Le troisième élément est fourni par le reflux des Maures, que la Conquista espagnole refoule vers les rivages voisins de l'Afrique, au début du XVIe siècle. Avec un vocabulaire enrichi de termes espagnols, les nouveaux venus apportaient tout de même les restes d'une vieille culture qui fut de langue arabe.

Les grandes lignes étant ainsi tracées, il nous sera plus facile maintenant, de regarder d'un peut plus près chaque pays.

Le Maroc d'abord. Il est peuplé de Berbères de même race. Mais la division physique de ce pays de montagnes fractionne la population en nombreuses tribus, souvent en lutte entre elles, et, jusqu'à ces derniers temps encore, insoumises à un pouvoir central trop faible. Cette situation devait favoriser le développement de dialectes indépendants, et, en fait, la langue parlée en est arrivée à être incompréhensible d'une région à l'autre. Aussi l'élément berbère au Maroc semble-t-il être difficilement apte, en l'état actuel, à servir de base pour une unité nationale.

Dans ce milieu, l'arabisation s'était déjà exercée dès le VIIIe siècle, avec la conquête arabe. Des tribus modarites, installées dans le pays, en furent les agents. Dans le Souss, ce furent les Yéménites autrement actifs, qui exercèrent cette influence. En Mauritanie, actuellement, la culture arabe a supplanté officiellement le berbère, encore seul parlé au XVIIe siècle et cela grâce à l'arrivée des tribus yéménites. L'étude de la langue arabe y est devenue de tradition, et des linguistes remarquables se sont formés là. C'est ainsi que le grand grammairien d'al-Azhar au Caire, il y a 50 ans, était de Mauritanie. Mais, phénomène digne d'être noté, si l'arabisation est quasi complète en Mauritanie, ce sont les tribus berbères qui se présentent là comme les gardiennes de l'islamisation et qui fournissent la généralité des imâms et des cadis.

En outre, partout dans le pays, l'arabe s'est infiltré dans les techniques artisanales qui conservent peu de termes berbères ou espagnols, et dans les manuels de droit corporatif, qui sont arabes et sunnites.

Aujourd'hui, après des siècles de stagnation, la culture arabe connaît un renouveau au Maroc, et trouve un appui inattendu dans la politique coloniale. La colonisation, en effet, tend à réaliser l'unité du pays et s'emploie à la réduction des rebelles. Ces efforts contribuent à éveiller un sentiment d'unité nationale, soit directement par leurs résultats positifs, soit indirectement par la réaction de populations colonisées, musulmanes contre un maître « infidèle ». L'entente ne pouvant se faire sur le terrain multiple du berbère, c'est vers l'arabe que spontanément se portent les sympathies musulmanes. L'école, multipliée grâce au Protectorat, vient encore servir cette cause, en répandant la langue du Coran. Ainsi la colonisation se trouve aboutir au Maroc berbère, à ce paradoxe de favoriser la culture arabe et de raffermir les nationalismes arabes de l'Orient. Arabisation et islamisation se prêtent un mutuel secours.

Cette influence de l'Orient arabe s'exerce de mille manières. La presse et le livre, surtout s'ils viennent d'Egypte, sont fort en honneur. L'écriture elle-même tend à perdre sa personnalité maghrébine et à quitter la forme andalouse pour adopter la forme orientale. Les lettrés ont bien soin, quand ils écrivent en Orient, de mettre les points diacritiques, à la manière orientale. Jusqu'à la musique orientale, celle d'Egypte, qui gagne et vient concurrencer les mélodies du Maghreb.

Ce mouvement d'arabisation ira croissant, car il a gagné les tolbas marocains eux-mêmes. Et l'on peut prévoir le jour où le bilinguisme sera généralisé d'un bout du Maroc à l'autre, pour ne pas dire plus, car il ne semble pas que, d'ici très longtemps, l'arabe supplante complètement le dialecte berbère, précisément parce que dialecte, c'est-à-dire langue populaire.

(En Terre d'Islam.)

Chez nos frères Israélites

Déclaration de M. Marius DAHAN

En raison de mon expérience acquise dans les affaires politiques et administratives alors que j'étais secrétaire de Ministre et attaché de Préfecture et dans les grandes sociétés, organismes et journaux, où j'occupe une grande place depuis mon enfance, de nombreuses délégations sont venues me demander instamment de faire partie du Conseil d'Administration de la rue Volland, qui vient en renouvellement prochainement.

Je n'ai pas répondu à cette offre, venant de mécontents. Mais la date approchant, je suis journellement l'objet de sollicitations. On ajoute qu'il faut rajeunir et que ma présence s'impose. J'estime que c'est aux grands chefs de venir solliciter, comme en demandant mon concours on a essayé de critiquer une gestion parfaite qui est au-dessous du moindre petit soupçon, il est de mon devoir de mettre un terme aux agissements de ceux qui discréditent dans le but habituel « lève-toi que je m'y mette ».

C'est de la mauvaise politique que je réprouve et pour laquelle on aboutira à rien que vaille.

Nos dirigeants sont des personnes très dignes dont l'honorabilité ne fait aucun doute et qui par leur expérience d'âge et des affaires font de gros efforts en sacrifiant leur temps et souvent leur argent, ne méritent pas cela pour le prix de leurs gros sacrifices.

Dans les périodes difficiles leur action est encore plus délicate et il serait maladroit d'essayer de venir faire la division, alors que de tous côtés on parle que d'union.

Si le Comité sortant, selon la volonté des masses a besoin d'un jeune, il lui appartient de faire appel à tel dévoué qui lui plaira et qui aura fait ses preuves, sans qu'il soit besoin pour cela à des intrus d'esayer de semer la panique ou de vouloir imposer des gens qui ne possèdent ni la personnalité, ni la compétence et qui n'ont aucune des qualités nécessaires et requises pour occuper les postes qui nécessitent une activité et du temps ce qui n'est pas à la portée de tous.

Certains amis m'excuseront de cette mise au point loyale et franche, conforme aux intérêts de tous.

Mais étant donné le caractère de la chose et du sentiment profond que nous avons tous pour que le scrutin passe normalement et dans le calme le plus absolu. Je voulais simplement mettre en garde les vrais électeurs contre certains mauvais bergers qui inutilement perdent hélas un temps précieux, et je ne doute pas que par esprit de dignité, tout se passera selon l'habitude et chacun sera satisfait.

«« (O) »»

Toujours vers l'union des races

par D. MARIUS

LE DROIT DE VIVRE ET NOUS

A l'occasion du récent mariage de M. Bernard Lecache, Directeur du Droit de Vivre, *notre organe musulman s'est fait un devoir et même l'honneur de lui adresser des cordiales félicitations.*

Et puisque l'occasion nous est offerte qu'il nous soit permis aujourd'hui de recommander de nouveau à nos lecteurs ce journal aussi vivant que loyal et franc.

Son dernier numéro porte en effet en manchette « Les Hommes naissent libres et égaux en droits » *(Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen) et dans un autre coin, il rapelle un paragraphe du discours radioffusé du distingué Président de la République Française, au Peuple Américain* « La Liberté est la Mère du Génie Créateur ».

Comme on le voit, cette action menée contre personne, mais pour abattre l'infamie du racisme nous réjouit.

Mais ce qui touche notre organe, défenseur des musulmans, c'est que Le Droit de Vivre, *organe officiel de la LICA, défend aussi les Indigènes opprimés, ce qui est fort apprécié.*

Certes, notre action désintéressée de souligner cette œuvre, réside dans un fait humanitaire, puisqu'elle est ignorée de notre confrère.

Mais ce que nous apprécions de plus fort encore c'est la façon dont Bernard Lecache poursuit sa besogne vers l'Union des races.

Déjà, une bonne partie du chemin a été parcouru et souvent dans ses numéros il donne la preuve tangible que les Israélites et indigènes collaborent et sont des amis alors des organisations et des journaux tendancieux essayent de les diviser pour en tirer des profits, surtout en Algérie.

A notre avis, cette collaboration apporte des fruits et il suffit de se rapporter aux travaux du Congrès Radical de Biarritz, pour se rendre compte qu'un israélite a demandé que le Gouvernement donna un nouveau Décret Crémieux aux Indigènes. Bonne note a été prise.

Nous travaillons d'accord avec tous ceux qui veulent que les hommes se ressemblent et se groupent quelle que soit leur race, autour de la France Républicaine et chacun vivra en Paix dans la famille.

«« (O) »»

L'Espagne pneumothorax de l'Europe

La faculté d'oubli de l'homme est trop grande ! Hier encore, une guerre sans pareille dans l'histoire, par l'énormité des sacrifices et par sa complexité, une guerre sur laquelle le monde, belligrants et neutres, se penchait avec horreur !...

Et cependant on parle de guerre ! Certes, nous qui avons connu ça, nous qui ne voulons pas remettre ça, ni pour nous ni — pis encore — pour nos fils.

Or, qu'un Mussolini ou qu'un Hitler, qui — dit-on — y sont allés, puissent penser à déchaîner à nouveau pareil cataclysme, voilà qui dépasse l'entendement !

Mais l'exemple de l'Espagne est là, pour rafraîchir la mémoire. Amateurs sadiques de belles tueries et d'atrocités, savourez cette guerre, guerre de pacotille sans doute, quoique plus mauvaise que l'autre, la guerre civile étant l'explosion des passions les plus viles.

Et sentez aussi, le long de votre échine, le frisson de la petite mort, à l'idée que cela peut arriver chez vous.

L'exemple de l'Espagne donne à réfléchir à beaucoup. si l'Europe avait eu un cobaye de ce genre, de Janvier à Août 1914, il est probable que Guillaume et ses junkers n'auraient pas prédit une guerre fraîche et joyeuse et qu'ils auraient pensé qu'on pouvait y perdre des plumes.

Quelquefois quand la maladie est grave, grave,... le docteur soucieux, pratique un abcès de fixation. Toute la sanie flue par là. Une poussée de fièvre échauffe le patient, mais le drain donne de bons résultats. On peut espérer la guérison.

Il est triste de dire que c'est la vue des corps allongés dans les rues, des maisons qui flambent, des femmes le révolver au poing, qui fait réfléchir les maîtres de l'heure. Ils comprennent que la chose ira très mal pour eux, si le cas empire. La fièvre n'est pas encore tombée. On parle d'annexer les Baléares, de prussifier le Riff, de russifier la Catalogne.

Attendez, tout se tassera, la fièvre tombera et les régimes qui ont eu peur de crever de la mort de l'organisme européen, sentiront la douceur de la convalescence, quand le pneumotorax ibère se fermera.

La Vie Sportive

LA VIE SPORTIVE
LE MOULOUDIA GLANE...

Après un début de saison difficile ou de l'avis de techniciens, le Mouloudia se claqua en forçant dans les matchs amicaux. Les équipes du Mouloudia ont repris la bonne carburation qu'on en juge.

Match nul avec le R.C.M.C.

Après une partie très agréable l'équipe réalisa un superbe match devant Maison-Carrée. Au lendemain de la rencontre chacun appréhendait la semaine suivante car le M.C.A. devait se rendre à Orléansville. Match gagné à Orléansville.

Le G.S.O. considéré à juste titre imbattable sur son terrain, reçut les foudres du Mouloudia qui après une belle démonstration s'assura difficilement le gain de la rencontre. C'est dire que le championnat n'est pas défavorable à notre équipe qui fait mieux que se défendre.

QUALIFICATION EN COUPE
DE L'AFRIQUE D UNORD

La semaine suivante jouant une rencontre éliminatoire de la Coupe, notre équipe élimina son adversaire, restant ainsi en compétition avec les six grands clubs Algérois qui devront faire un dernier tour avant de rencontrer les équipes des départements voisins.

LA SELECTION D'ALGER A TUNIS

Trois joueurs du Mouloudia eurent les honneurs de la représentation Algéroise qui tint en échec à Tunis la valeureuse équipe de la Régence.

Jorda à l'arrière, Missoum et Berzig firent merveille ces derniers centribuèrent aux buts égalisateurs d'une façon méritoire.

Toutes ces considérations émises, nous sommes heureux de constater que malgré les effets de la circulaire l'équipe du MCA se montre digne de la confiance que nous lui avons témoignée ainsi que ces supporters qui ne l'oublions pas comprennent des gens de toutes races et de toutes opinions.

D. MARIUS.

COURSES HIPPIQUES
A L'HIPPODROME DU CAROUBIER

Nos amis à la demande de qui nous avons ouvert cette rubrique se réjouissent de constater que nos prévisions concernant la saison hippique sont réalisées.

En effet chaque dimanche l'Hippodrome du Caroubier offre un aspect de fête, les programmes bien constituées donnent satisfactions aux plus difficiles, les départs réguliers et les épreuves disputées convenablement donnent des résultats intéressants et des rapports surprenants.

La Société des Courses ne négligent rien ses intiiatives provoquent les commentaires les plus flatteurs dont son Administration et son Secrétariat peuvent en être fiers.

Bien mieux les écuries Métropolitaines ayant eu vent de tout cela viennent se joindre aux ancieurs et au nombre incalculable de nouveaux propriétaires.

Récemment encore, le signataire, M. Marius Dahan qui s'occupe de plusieurs journaux ayant assisté à un meetting, lors de son voyage à Tunis y rencontra de nombreux amis. Et c'est avec joie que l'on parla de la Société des Courses d'Alger de ses réalisations et de l'intérêt qu'auraient les propriétaires Tunisiens de s'engager dans les grandes épreuves.

Quinze jours à peine se sont écoulés que l'on apprend que le propriétaire Attias viendrait la semaine prochaine avec deux sujets. Lorsque l'on se souvient des succès que remportèrent naguère Licari et Nottarbotolo on peut affirmer que la présence de l'écurie Attias mettra de l'animation au Caroubier. Et les Dirigeants de la Société auront mérité de leurs habitués.

D. MARIUS.

DERNIERE HEURE

TOLGA

(De notre correspondant particulier).

Vendredi 6 novembre. — Un enfant de notre centre avait installé un piège dans le coin de son jardin. A son retour, il a trouvé, pris à ce piège, un étourneau portant à la patte une baque avec les indication suivantes :

Vogel Warte - Sampach Helvetia 607-240.

Cet oiseau, originaire de Suisse, a dû survoler l'Italie, la Sicile et passer de là en Tunisie.